3 1761 11973948 0


Digitized by the Internet Archive
in 2023 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761119739480

ITORY LIBRARY MATERIAL

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 1

Tuesday, December 13, 1983
Tuesday, January 31, 1984

Chairman: Eva Côté

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 1

Le mardi 13 décembre 1983
Le mardi 31 janvier 1984

Président: Eva Côté

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Agriculture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de

l'Agriculture

RESPECTING:

Organization meeting and Election of Chairman and Vice-Chairman pursuant to S.O. 69(2)

CONCERNANT:

Séance d'organisation et Élection du Président et Vice-président, en vertu de l'article 69(2) du Règlement

---

LIBRARY
JUIN
10
1987
LIBRARY
FEB 22 1984
UNIVERSITY OF TORONTO

Second Session of the
Thirty-second Parliament, 1983-84

Deuxième session de la
trente-deuxième législature, 1983-1984

36106—1

STANDING COMMITTEE ON
AGRICULTURE

Chairman: Eva Côté

Vice-Chairman: Bob Daudlin

MEMBERS/MEMBRES

Vic Althouse
Murray Cardiff
Marcel Dionne
Jean-Guy Dubois
Ralph Ferguson
Len Gustafson
Stan Hovdebo
Charles Mayer
Marcel Ostiguy
Stan Schellenberger
Claude Tessier
Michel Veillette
John Wise—(15)

COMITÉ PERMANENT DE
L'AGRICULTURE

Président: Eva Côté

Vice-président: Bob Daudlin

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Doug Anguish
David Berger
Garnet M. Bloomfield
Robert Bockstael
Rolland Dion
Alain Garant
Gaston Gourde
Bert Hargrave
Fred King
Stan Korchinski
Normand Lapointe
Jean-Louis Leduc
Fred McCain
Douglas Neil
Nelson A. Riis—(15)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

Micheline Rondeau-Parent

Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 69(4)(*b*):

On Friday, January 27, 1984:
Garnet M. Bloomfield replaced Douglas Fisher.

Conformément à l'article 69(4)*b*) du Règlement:

Le vendredi 27 janvier 1984:
Garnet M. Bloomfield remplace Douglas Fisher.

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, DECEMBER, 13, 1983
(1)

[*Text*]

The Standing Committee on Agriculture met at 3:37 o'clock p.m., this day, for the purpose of organization in relation to Standing Orders 69(2) and 69(4)(*a*).

Members of the Committee present: Messrs. Althouse, Cardiff, Mrs. Côté, Messrs. Daudlin, Dubois, Ferguson, Gustafson, Mayer, Ostiguy, Schellenberger and Veillette.

Alternates present: Messrs. Bockstael, Dion (*Portneuf*), Hargrave, Leduc, McCain and Neil.

Other Member present: Mr. Bloomfield.

The Clerk of the Committee presided over the election of the Chairman.

Mr. Bockstael, seconded by Mr. McCain moved,—That Eva Côté do take the Chair of this Committee as Chairman.

The question being put on the motion, it was agreed to.

The Chairman took the Chair.

On motion of Mr. Ostiguy, seconded by Mr. Neil, Mr. Daudlin was elected Vice-Chairman of the Committee.

On motion of Mr. Dubois, it was agreed,—That the Committee print 1,000 copies of its Minutes of Proceedings and Evidence.

On motion of Mr. Ferguson, it was agreed,—That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of six (6) members, three (3) members of the Liberal Party, two (2) members of the Progressive Conservative Party and one (1) member of the New Democratic Party, after the usual consultation with the Whips of the different parties.

Mr. Ostiguy moved,—That the quorum for the Subcommittee on Agenda and Procedure be four (4) members, one of which must be an Opposition member and that all Subcommittee meetings, unless by unanimous consent, be called on 24 hours notice.

Mr. Schellenberger moved,—That the motion be amended by changing the word "Opposition" to "Official Opposition".

By unanimous consent, after debate, the amendment was withdrawn.

The question being put on the main motion, it was agreed to.

Mr. Dion (*Portneuf*) moved,—That the Chairman be authorized to hold meetings, to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present, provided that two (2) members of the Liberal Party and one (1) member of the Opposition be present.

Mr. Schellenberger moved,—That the motion be amended by changing the word "Oppostion" to "Official Opposition".

After debate, the question being put on the amendment, it was, by a show of hands, negatived: Yeas: 5; Nays: 8.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 13 DÉCEMBRE 1983
(1)

[*Texte*]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit aujourd'hui à 15h37, pour sa séance d'organisation relative aux dispositions des articles 69(2) et 69(4)*a*) du Règlement.

Membres du Comité présents: MM. Althouse, Cardiff, M^me^ Côté, MM. Daudlin, Dubois, Ferguson, Gustafson, Mayer, Ostiguy, Schellenberger et Veillette.

Substituts présents: MM. Bockstael, Dion (*Portneuf*), Hargrave, Leduc, McCain et Neil.

Autre député présent: M. Bloomfield.

Le greffier du Comité préside à l'élection du président.

M. Bockstael, appuyé par M. McCain, propose,—Qu'Eva Côté soit nommée présidente du Comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le président prend place au fauteuil.

Sur motion de M. Ostiguy, appuyé par M. Neil, M. Daudlin est élu vice-président du Comité.

Sur motion de M. Dubois, il est convenu,—Que le Comité fasse imprimer 1,000 exemplaires de ses procès-verbaux et témoignages.

Sur motion de M. Ferguson, il est convenu,—Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit composé de six (6) membres, trois (3) membres du parti Libéral, deux (2) membres du parti Progressiste-Conservateur et un (1) membre du Nouveau parti démocratique, après les consultations habituelles avec les Whips des différents partis.

M. Ostiguy propose,—Que le quorum du Sous-comité du programme et de la procédure soit formé de quatre (4) membres, dont un doit être obligatoirement membre de l'Opposition et que toutes les séances du Sous-comité, sauf consentement unanime, soient convoquées sur préavis de 24 heures.

M. Schellenberger propose,—Que la motion soit modifiée en remplaçant le mot «Opposition» par «Opposition officielle».

Du consentement unanime, après débat, l'amendement est retiré.

La motion principale, mise aux voix, est adoptée.

M. Dion (*Portneuf*) propose,—Que le président soit autorisé à tenir des séances, à recevoir des témoignages et à en autoriser l'impression, à défaut de quorum, pourvu que deux (2) membres du parti libéral et un (1) membre de l'Opposition soient présents.

M. Schellenberger propose,—Que la motion soit modifiée en remplaçant le mot «Opposition» par «Opposition officielle».

Après débat, l'amendement, mis aux voix est rejeté, par un vote à mais levées: Yeas: 5; Nays: 8.

Mr. Neil moved,—That the motion be amended by striking out all words after "provided" and replacing them by "that three members of the Committee are present".

The question being put on the amendment, it was by a show of hands, negatived: Yeas: 6; Nays: 7.

The question being put on the main motion, it was, by a show of hands, agreed to: Yeas: 7; Nays: 6.

Mr. Dion (*Portneuf*) moved,—That, during the questioning of witnesses on the first round of 10 minutes to each member, the Chairman shall recognize the members in the following order; one P.C., one N.D.P., one Liberal, one P.C., two Liberals, one P.C., one N.D.P., and then alternate between a Liberal and a P.C. member until all members have been recognized on the first round before proceeding to the second round of 5 minutes to each member who will be recognized in the same order.

Mr. Schellenberger moved,—That the motion be amended by changing "two Liberals, one P.C." to "one Liberal, one P.C., one Liberal".

After debate, the question being put on the amendment, it was agreed to.

The motion, as amended, was agreed to.

On motion of Mr. Bockstael, it was agreed,—That whenever a quorum is not present, the Chairman may authorize the payment of reasonable travelling and living expenses to witnesses invited to appear before the Committee, if necessary.

On motion of Mr. Daudlin, it was agreed,—That the list of documents permanently referred to the Committee pursuant to S.O. 46(4) be referred to the Steering Committee for a proposal to the full Committee for the order of hearings of all or a portion of those orders referred to us for consideration.

At 4:29 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

TUESDAY, JANUARY 31, 1984
(2)

The Standing Committee on Agriculture met at 3:37 o'clock p.m., this day, for the purpose of electing a Chairman and Vice-Chairman.

Members of the Committee present: Messrs. Althouse and Cardiff, Mrs. Côté, Messrs. Daudlin, Dionne (*Chicoutimi*), Dubois, Ferfuson, Gustafson, Hovdebo, Ostiguy and Schellenberger.

Alternates present: Messrs. Bloomfield, Bockstael, Dion (*Portneuf*) and King.

The Clerk of the Committee presided over the election of the Chairman.

Mr. Dion (*Portneuf*), seconded by Mr. Ostiguy moved,—That Eva Côté do take the Chair of this Committee as Chairman.

M. Neil propose,—Que la motion soit modifiée en retranchant tous les mots après «pourvu que» et en les remplaçant par «trois membres du Comité soient présents».

L'amendement, mis aux voix, est rejeté par un vote à mains levées: Yeas: 6; Nays 7.

La motion principale, mise aux voix, est adoptée, par un vote à mains levées: Yeas: 7; Nays: 6.

M. Dion (*Portneuf*) propose,—Que, durant la période de questions des témoins, au cours du premier tour de 10 minutes accordées à chaque membre, la présidente donnera la parole aux membres dans l'ordre suivant: un représentant du P.C., un représentant du N.P.D., un représentant du parti libéral, un représentant du P.C., deux représentants du parti libéral, un représentant du P.C., un représentant du N.P.D. et ensuite on alternera entre un représentant du parti libéral et un représentant du P.C. jusqu'à ce que tous les membres aient été reconnus au premier tour avant de procéder au deuxième tour de 5 minutes à chaque membre durant lequel les membres seront reconnus dans le même ordre.

M. Schellenberger propose,—Que la motion soit modifiée en remplaçant l'expression «deux représentants du parti libéral, un représentant du P.C.» par «un représentant du parti libéral, un représentant du P.C., un représentant du parti libéral».

Après débat, l'amendement mis aux voix, est adopté.

La motion, telle que modifiée, est adoptée.

Sur motion de M. Bockstael, il est convenu,—Que lorsqu'il n'y a pas quorum, le Président puisse autoriser le remboursement des frais raisonnables de déplacement et d'hébergement aux témoins invités à comparaître devant le Comité, si nécessaire.

Sur motion de M. Daudlin, il est convenu,—Que la liste des documents déférés en permanence au Comité, en vertu de l'article 46(4) du Règlement, soit référée au Sous-comité directeur pour recommandation au Comité permanent concernant l'horaire des séances portant sur tous ou une partie des références au Comité, pour sa considération.

A 16h29, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 31 JANVIER 1984
(2)

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit aujourd'hui à 15h37, pour élire un président et vice-président.

Membres du Comité présents: MM. Althouse et Cardiff, M^me^ Eva Côté, MM. Daudlin, Dionne (*Chicoutimi*), Dubois, Ferguson, Gustafson, Hovdebo, Ostiguy et Schellenberger.

Substituts présents: MM. Bloomfield, Bockstael, Dion (*Portneuf*) et King.

Le greffier du Comité préside à l'élection du président.

M. Dion (*Portneuf*), appuyé par M. Ostiguy, propose,—Qu'Eva Côté soit nommée président du Comité.

The question being put on the motion, it was agreed to.

The Chairman took the Chair.

Mr. Ostiguy, seconded by Mr. Ferguson moved,—That Bob Daudlin be elected Vice-Chairman of this Committee.

The question being put on the motion, it was agreed to.

It was agreed,—That the Chairman write to the Minister of Agriculture, the Hon. E. Whelan, on behalf of the Committee, requesting that he tables in the House and send to this Committee, for its consideration, the report by E.H. Anderson and Henri Vandermeulin entitled "An evaluation of the cattle-beef industry in Canada (concerning the stabilization in the red meat industry)"; and that the letter be circulated to all members of the Committee, at the earliest opportunity.

It was agreed,—That the first meeting of the Sub-committee on Agenda and Procedure, be scheduled for Thursday, February 2, 1984.

At 3:55 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le président prend place au fauteuil.

M. Ostiguy, appuyé par M. Ferguson, propose,—Que Bob Daudlin soit nommé vice-président du Comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est convenu,—Que le président, au nom du Comité, écrive au Ministre de l'Agriculture, l'honorable Eugene Whelan, lui demandant de déposer en Chambre l'étude de E. H. Anderson et Henri Vandermeulin, intitulée «Une évaluation de l'industrie du bétail au Canada (concernant la stabilisation dans l'industrie de la viande rouge)» et que le document soit envoyé à ce Comité pour étude; et que la lettre du président soit circulée à tous les membres du Comité.

Il est convenu,—Que la première réunion du Sous-comité du programme et de la procédure soit convoquée pour jeudi, le 2 février 1984.

A 15h55, le Comimté suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Micheline Rondeau-Parent

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Tuesday, December 13, 1983

• 1539

The Clerk of the Committee: Honourable Members, I see a quorum. Your first item of business, pursuant to Standing Order 69, is to elect a chairman, and I will now entertain motions to that effect.

Mr. Bockstael.

Mr. Bockstael: I would propose Eva Côté.

Mr. McCain: I second that motion.

The Clerk: It is moved by Mr. Bockstael and seconded by Mr. McCain that Mrs. Eva Côté do take the Chair of this committee as chairman.

Motion agreed to.

The Clerk: Mrs. Côté has been duly elected.

• 1540

Le président: Si c'est le temps de faire un discours, je vais vous en faire un beau grand pour vous remercier de la confiance que vous me faites. J'espère que la durée du mandat sera satisfaisante pour chacun des membres du Comité.

Maintenant, il y aurait lieu de procéder à l'élection d'un vice-président. Je vous rappelle que le vice-président sortant était M. Bob Daudlin. Si vous voulez laisser le poste ouvert, on peut y revenir . . .

M. Ostiguy: Je propose la nomination de M. Daudlin comme vice-président, même s'il est absent.

M. Neil: J'appuie la motion.

La motion est adoptée.

Le président: Je déclare donc M. Daudlin élu vice-président du Comité.

Monsieur Daudlin, je vous souhaite la bienvenue au Comité. Il me fait plaisir de vous dire que vous venez d'être élu vice-président du Comité permanent de l'agriculture.

Je remercie tout le monde. Je pense qu'on vous a distribué l'ordre du jour de la réunion de cet après-midi. Il y a des motions de routine dont nous devons disposer afin de fixer les règles de fonctionnement du Comité pour la prochaine année.

Passons d'abord à l'impression des procès-verbaux et témoignages du Comité. Il semble que cela fasse partie de l'organisation normale d'un comité.

Monsieur Dubois.

M. Dubois: Je propose que le Comité fasse imprimer 1,000 exemplaires de ses procès-verbaux et témoignages.

Mr. Bloomfield: Madam Chairman, do we always use those 1000 copies? If they are just sitting in a room somewhere, it does not . . .

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le mardi 13 décembre 1983

Le greffier du Comité: Mesdames et messieurs les membres du comité, je constate que nous avons le quorum. En vertu du Règlement 69, le premier article à l'ordre du jour est l'élection d'un président. Je suis prêt à entendre des motions à cet effet.

Monsieur Bockstael.

M. Bockstael: Je propose M^me^ Eva Côté.

M. McCain: J'appuie la motion.

Le greffier: Il est proposé par M. Bockstael, appuyé par M. McCain, que M^me^ Eva Côté soit élue président du comité.

La motion est adoptée.

Le greffier: M^me^ Côté est dûment élue président.

The Chairman: If it is speech-giving time, I shall give you a great big one to thank you for the confidence you have shown me. I trust that the length of the mandate satisfies all the members of the Committee.

We should now proceed with the election of a vice-chairman. I would remind you that the outgoing vice-chairman is Mr. Bob Daudlin. If you would prefer to leave the position open, we could perhaps get back to it . . .

Mr. Ostiguy: Even though he is absent, I propose Mr. Daudlin as the vice-chairman.

Mr. Neil: I second the motion.

Motion agreed to.

The Chairman: I therefore declare Mr. Daudlin elected vice-chairman of the committee.

Mr. Daudlin, welcome to the committee. I am very pleased to inform you that you have just been elected vice-chairman of the Standing Committee on Agriculture.

I would like to thank everyone. I believe the agenda for this afternoon's meeting has already been distributed. There are a certain number of routine motions which we must deal with before deciding on the rules according to which the committee will function over the next year.

Let us first deal with the printing of the Minutes of Proceedings and Evidence of the committee. That seems to come under the regular organization work of committees.

Mr. Dubois.

Mr. Dubois: I propose that the committee print 1,000 copies of its Minutes of Proceedings and Evidence.

M. Bloomfield: Madame le président, utilisons-nous toujours ces 1,000 exemplaires? S'ils doivent tout simplement

[*Texte*]

Le président: Monsieur Bloomfield, il semble qu'il soit dans la tradition de faire imprimer 1,000 copies, peut-être pas nécessairement pour la Chambre, mais pour répondre à la demande du public en général. Dans certains cas, lors de résolutions spéciales de comités, compte tenu de l'importance du sujet, on a dû en faire imprimer un nombre beaucoup plus important. Mais il semble que le minimum vital soit de 1,000 exemplaires.

Monsieur Daudlin.

Mr. Daudlin: I think Mr. Bloomfield seeks some assurances from the clerk, if no one else, that we do not have a room somewhere where we have the balance of the difference between what have been used and the 1000; that all of the 1000 are indeed being sought, or such reasonable proportion thereof that we do not have a great surplus being stored somewhere at the expense of the public purse.

Mr. McCain: The problem is that if you do not make them initially, and if you cannot anticipate what each issue is going to require, then you cannot get them; they are just not available. They print once, period.

The Chairman: Yes, Mr. Neil.

Mr. Neil: The issue was raised in a previous committee, the same point as Garnet raised. We were told by the clerk that first of all there are 284 for the members of Parliament, then there are 100-some-odd for the senators, and then there are other places where they have to go; that generally speaking nearly all the 1000 are used up.

Mr. Bloomfield: Thank you.

La motion est adoptée.

Le président: Passons à la deuxième motion. Monsieur Ferguson.

M. Ferguson: Je propose que le Sous-comité du programme et de la procédure soit composé de six membres, soit trois membres du Parti libéral, deux membres du Parti progressiste-conservateur et un membre du Nouveau parti démocratique, après les consultations habituelles avec les whips des différents partis.

La motion est adoptée.

• 1545

Le président: La troisième motion maintenant. Monsieur Ostiguy.

M. Ostiguy: Je propose que le quorum du Sous-comité du programme et de la procédure soit formé de quatre membres dont un doit être obligatoirement membre de l'opposition et que toutes les séances du Sous-comité, sauf consentement unanime, soient convoquées sur préavis de 24 heures.

[*Traduction*]

rester entassés dans une pièce quelque part, il me semble que ce n'est pas . . .

The Chairman: Mr. Bloomfield, the tradition seems to be to print 1,000 copies, perhaps not necessarily to cover the House's needs, but rather to satisfy the demand of the public at large. In the case of certain special and important resolutions adopted by committees, it has sometimes been necessary to print an even greater number of copies. However, it seems to me that the absolute minimum would be 1,000.

Mr. Daudlin.

M. Daudlin: Il me semble que tout ce que cherche à obtenir M. Bloomfield de la part du greffier, ou de quelqu'un d'autre, c'est une garantie qu'il n'y aura pas une salle, quelque part, remplie de tout ce qui nous restera des 1,000 exemplaires; en fait, que ces 1,000 exemplaires, ou du moins une part raisonnable du total, soient nécessaires, et ce, afin d'éviter qu'un énorme surplus soit entreposé quelque part aux frais des contribuables.

M. McCain: Le problème, c'est que si vous ne prévoyez pas l'impression de ce nombre dès le départ, et si vous n'êtes pas en mesure de prévoir le nombre d'exemplaires de chaque fascicule qui sera requis, alors, vous ne pourrez pas les obtenir après. On fait imprimer les procès-verbaux et les témoignages une seule fois, un point, c'est tout.

Le président: Oui, monsieur Neil.

M. Neil: La question que vient de souligner Garnet a déjà été soulevée lors de la réunion d'un autre comité. Le greffier nous a alors dit qu'il en fallait tout d'abord 284 pour les députés, une centaine et quelques pour les sénateurs, et qu'il y avait également d'autres personnes qui devaient les recevoir. Il nous a dit qu'en règle générale, les 1,000 exemplaires sont écoulés.

M. Bloomfield: Merci.

Motion agreed to.

The Chairman: Let us now go on to the second motion. Mr. Ferguson.

Mr. Ferguson: I propose that the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of six members to include three Liberal members, two Progressive Conservative members and one New Democractic Party member, to be appointed after the usual consultations with the whips of the different parties.

Motion agreed to.

The Chairman: Third motion. Mr. Ostiguy.

Mr. Ostiguy: I propose that the quorum for the Subcommittee on Agenda and Procedure be four members, one of which must be a member of the opposition, and that all the meetings of the subcommittee be announced 24 hours in advance, except with unanimous consent.

[*Text*]

Le président: Monsieur Schellenberger.

Mr. Schellenberger: I would suggest that the term "opposition member" be changed to the term "Official Opposition member". If the mover will not accept that, I would move an amendment to that extent.

Le président: Monsieur Daudlin.

Mr. Daudlin: Madam Chairman, this obviously raises the same issue that was raised some four years ago, when we constituted this committee in the first instance. I think we will see from the procedure that has taken place over the last four years that this, in fact, has not in any way been an abuse of any party's, or individual's, rights, perceived or otherwise, but has assured that in circumstances that all of us contemplate that, in fact, steering committee meetings can indeed take place. At the same time, all members, I think, worked desperately to assure that the rights and obligations of any individual party or member were safeguarded.

Given the history of this exact proposal, its having worked over the last four years, I for one would ask Mr. Schellenberger to reconsider the necessity of having to move the subamendment. But, should he want to, with a view to trying to make the whole system work as well as it has over the last four years, I would oppose the subamendment and support the motion as it stands.

Le président: Merci, monsieur Daudlin.

Monsieur Schellenberger.

Mr. Schellenberger: It is my intention to move a subamendment, as such, then. I think it is important that if this committee is to operate . . . I do not question that it has operated well in the past, I am concerned that it may not in the future. We have had examples of some contentious legislation and if, for some reason, be it weather or whatever, the member of the Official Opposition cannot be present, I do not think it is in order that the steering committee make the decision.

I am not as firm on this motion, because it concerns the steering committee, as I am on the next one. I would be prepared to allow this one to stand, because all decisions by the steering committee are subject to the full committee's approving them. I will forgo that and give notice of my intention, on the next motion, to move the amendment.

La motion, telle que proposée par M. Ostiguy, est adoptée.

Le président: Passons à la quatrième motion. Monsieur Dion.

M. Dion: Je propose que le président soit autorisé à tenir des séances, à recevoir des témoignages et à en autoriser l'impression à défaut de quorum, pourvu que deux membres du Parti libéral et un membre de l'opposition soient présents.

Le président: Monsieur Schellenberger.

[*Translation*]

The Chairman: Mr. Schellenberger.

M. Schellenberger: Je propose que l'on remplace l'expression «membre de l'opposition» par «membre de l'Opposition officielle». Si l'auteur de la motion veut bien accepter ce changement, je suis prêt à appuyer la motion.

The Chairman: Mr. Daudlin.

M. Daudlin: Madame le président, cela nous ramène à une question qui a été soulevée il y a quatre ans, lorsque le Comité a été créé. Je pense que l'expérience des quatre dernières années révèle que cette formule n'a, en aucun cas, constitué un abus des droits d'un parti ou d'une personne: plutôt, elle a garanti que des réunions du comité directeur puissent être tenues lorsque les circonstances l'exigent. En même temps, il me semble que tous les membres ont travaillé de façon acharnée pour veiller à ce que soient protégés les droits et obligations de tous les partis et de tous les membres du Comité.

Vu les antécédents et vu que cette formule a bien fonctionné au cours des quatre dernières années, je demanderais à M. Schellenberger d'envisager de retirer son sous-amendement. Mais s'il choisit de maintenir sa motion, dans l'intention de veiller à ce que le système continue de fonctionner aussi bien qu'il l'a fait pendant les quatre dernières années, je m'opposerai au sous-amendement et j'appuierai la motion originale.

The Chairman: Thank you, Mr. Daudlin.

Mr. Schellenberger.

M. Schellenberger: Dans ce cas, c'est mon intention de proposer un sous-amendement. Je pense qu'il est important, si ce Comité doit fonctionner . . . Je ne prétends pas que la formule ait mal fonctionné par le passé; tout ce qui me soucie, c'est ce qui va se passer à l'avenir. Il y a plusieurs exemples de textes législatifs contentieux que je pourrais citer, et si, pour une raison quelconque, un membre de l'Opposition officielle ne pouvait pas être présent, je ne pense pas qu'il soit normal que le comité directeur puisse prendre une décision.

Quoi qu'il en soit, ma position relativement à cette motion n'est pas aussi ferme que celle que j'ai à l'endroit de la prochaine. Celle-ci ne concerne que le comité directeur. Je serais donc prêt à accepter cette motion, parce que toutes les décisions prises par le comité directeur doivent, de toute façon, être approuvées par le comité plénier. Je vais donc laisser cela de côté, mais je tiens à vous avertir que je vais proposer mon amendement pour ce qui est de la motion suivante.

The motion, as proposed by Mr. Ostiguy, is agreed to.

The Chairman: Let us now go on to the fourth motion. Mr. Dion.

Mr. Dion: I propose that the Chairman be authorized to hold meetings, to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present, provided that two Liberal members and one member of the opposition are present.

The Chairman: Mr. Schellenberger.

[*Texte*]

Mr. Schellenberger: I would like to move an amendment to that motion, which would add the word "Official" in the last sentence between the words "the" and "Opposition".

The Chairman: Mr. Daudlin.

Mr. Daudlin: Again, Madam Chairman, I point to the historical working of this particular agreement. I want only to point out to the member the reason why I support the existence of the motion as it stands. I wish only to point out to all the members collected here today that no decision is going to be taken by the committee in the absence of a voting quorum. As a consequence, it seems to me that no prejudice can be sustained by any individual party. What we in fact are doing, I believe, is attempting to accommodate witnesses by assuring that so long as three members can be present, in fact witnesses will be heard; that individual witnesses who have been able to come or groups of witnesses who have been able to come before this committee will not be put through the inconvenience of attending, only to have themselves not heard by reason of the inability of one particular party to attend.

• 1550

As a consequence thereof, I suggest that in fact the motion stand as it is. My hon. friend says, why two members from the government; that obviously is required so that in fact the chair be present and one other person on each side of the table.

Le président: Monsieur Dubois.

M. Dubois: Madame le président, mes arguments sont sensiblement les mêmes que ceux de M. Daudlin. J'ai assisté ce matin à une séance d'organisation du Comité de la justice et des questions juridiques, et un de nos collègues de l'Opposition officielle a proposé sensiblement la même motion.

On parle de la tenue des séances et des témoignages. Autant que je sache, dans le passé, il a été très rare que l'on commence une séance en l'absence de l'un des deux partis de l'opposition. Selon la tradition parlementaire, c'est ainsi que cela fonctionnait. Il peut arriver qu'un parti ne veuille pas se présenter. Si certains partis ne veulent pas se présenter aux audiences d'un Comité, ce sont eux qui en subissent les conséquences.

Je pense qu'il y a toujours moins d'effervescence aux comités qu'à la Chambre des communes. Nous sommes beaucoup moins nombreux et, en conséquence, nous sommes capables, malgré les divergences d'opinions, de fonctionner avec la motion telle qu'elle est présentement. Quant on dit «deux membres du Parti libéral», cela inclut le président. Je ne pense pas que l'on doive priver des témoins de la possibilité de s'exprimer si l'Opposition officielle n'y est pas, comme le propose mon collègue.

Pour ce qui est de la tenue des séances, c'est la même chose. Je pense que lorsqu'un comité est appelé à discuter d'un projet de loi, il faut que les choses se fassent. Il y a toujours d'autres procédures qui peuvent être entreprises à une autre étape, à la Chambre des communes, que ce soit en deuxième ou en troisième lecture. Le nombre réduit de membres permet justement de discuter encore plus que dans le passé.

[*Traduction*]

M. Schellenberger: J'aimerais proposer un amendement visant à ajouter le mot «officielle» dans la dernière phrase, entre les mots «opposition» et «soient».

Le président: Monsieur Daudlin.

M. Daudlin: Là encore, madame le président, j'invoquerai le fonctionnement traditionnel de cette formule. Je tiens tout simplement à souligner pourquoi j'appuie la motion telle que je l'ai formulée. J'aimerais dire à tous les membres ici présents qu'aucune décision ne sera prise par le Comité en l'absence d'un quorum votant. Par conséquent, il me semble que cela ne pourrait porter atteinte à aucun des partis. Notre objectif, en fait, c'est de faciliter la tâche aux témoins en leur garantissant qu'ils pourront être entendus si trois députés au moins sont présents; en effet, il faut éviter que des particuliers ou des groupes, qui ont pris la peine de se déranger, ne puissent pas être entendus parce qu'un parti n'est pas représenté.

En conséquence, je propose que la motion reste telle quelle. Mon collègue se demande pourquoi la motion prévoit la présence de deux membres de la majorité; mais cela est inévitable, puisqu'il s'agit du président et d'un représentant de la majorité et de l'opposition.

The Chairman: Mr. Dubois.

Mr. Dubois: Madam Chairman, my arguments are pretty much the same as Mr. Daudlin's. This morning, I attended an organization meeting of the Standing Committee on Justice and Legal Affairs, and one of my colleagues of the Official Opposition moved exactly the same motion.

We are talking about holding meetings and hearing witnesses. As far as I know, in the past, we very seldom started a meeting in the absence of one of the two opposition parties. According to parliamentary tradition, that is how we worked. It may happen that one party does not want to be represented, but in that case, this party has to take its responsibilities and assume the consequences of such a decision.

In my opinion, there is usually less excitement in committees than in the House of Commons. The number of members of Parliament is much lower and, consequently, we are able, despite our different opinions, to work according to the motion as it is. When it says "two members of the Liberal Party", that includes the chairman. We should not deny the witnesses the opportunity to be heard if the Official Opposition is not present, as it was proposed by my colleague.

As far as meetings are concerned, it is the same thing. In my opinion, when a committee is requested to discuss a bill, this has to be done. Other procedures can always be undertaken at another stage, at the House of Commons, whether it is in second or third reading. The reduced number of members makes it easier, than in the past, to discuss that kind of thing.

[*Text*]

Pour ces raisons, j'appuierai la motion telle qu'elle est à l'heure actuelle et non pas la motion de M. Schellenberger.

Le président: Merci. Monsieur Mayer.

Mr. Mayer: Thank you, Madam Chairman.

With regard to the point of the member from Essex—Kent and Mr. Dubois, I guess if you are looking at past performance, you cannot but observe that we have been held up in the past from hearing evidence and we have kept witnesses waiting because there were no government people here.

That has been the experience in the past as far as my recollection of how this committee proceeds. I wonder if I could, Madam Chairman through you, ask the member from Essex—Kent whether he would be prepared, since he is not concerned about whether it is the Official Opposition or simply the opposition, but what he is concerned about is that there be members here, so that we do not keep witnesses waiting, whether he would be in favour of simply saying that three members be present, so that if in fact it happens again, as has in the past, that there is no government member here other than the chairman, that we could go ahead and hear witnesses. If I take his point, that is really what he is concerned about. If he is concerned about it and is sincere in the point he makes, then I wonder whether he would be prepared to accept an amendment that simply says that the committee can, for the purposes of hearing evidence, proceed when there are three members of the committee here. That is in effect what this says if you strip away the two members from the government party.

Mr. Schellenberger: I would agree to withdraw my amendment, if that would be acceptable.

Mr. Mayer: I would like to have his comment on that because really you cannot have it both ways. If you want to have a minimum situation in terms of hearing evidence so that we do not keep witnesses waiting; if that is your main concern and you are not concerned about the Official Opposition, but you are simply concerned about the opposition, let us really get to the point of simply saying that we will hear evidence if there are three members present, period.

• 1555

Le président: Merci, monsieur Mayer.

Monsieur Althouse.

Mr. Althouse: I would await the response, if that is the preference.

Le président: Très bien, merci, monsieur Althouse.

Monsieur Daudlin.

Mr. Daudlin: Thank you Madam Chairman, and thank you, Mr. Althouse.

I think I can be very brief in that response. I think Mr. Mayer takes the logic of my statement beyond where in fact it need go.

[*Translation*]

For all these reasons, I will support the motion as it is, and not Mr. Schellenberger's motion.

The Chairman: Thank you. Mr. Mayer.

M. Mayer: Merci, madame le président.

En réponse aux arguments avancés par le député d'Essex—Kent et par M. Dubois, je voudrais vous dire que, étant donné notre expérience passée, force nous est de constater qu'il est arrivé plusieurs fois que nous ne puissions pas entendre les témoins parce que les représentants de la majorité n'étaient pas là.

Je me souviens parfaitement de cas précis en ce qui concerne les délibérations de ce Comité. J'aimerais donc, par votre entremise, madame le président, demander au député d'Essex—Kent de se préoccuper, non pas de la présence d'un représentant de l'Opposition officielle, ou simplement de l'opposition, mais plutôt de la présence d'un nombre suffisant de membres de ce Comité, afin que nous n'obligions pas les témoins à attendre pour rien. Donc, serait-il prêt à accepter que le texte de la motion exige simplement la présence de trois membres du Comité, de sorte que s'il arrive, comme dans le passé, qu'aucun membre de la majorité ne se présente en plus du président, nous puissions quand même entendre les témoins? Si j'ai bien compris son argument, c'est ce qui l'intéresse avant tout. S'il est vraiment sincère, il devrait accepter ce que je lui propose, c'est-à-dire un amendement stipulant que le Comité peut entendre des témoins pourvu que trois membres du Comité soient présents. Ainsi, la présence de deux membres de la majorité ne serait plus indispensable.

M. Schellenberger: Avec votre permission, je suis prêt à retirer mon amendement.

M. Mayer: J'aimerais savoir ce qu'il en pense, car il faut faire la part des choses, on ne peut pas tout avoir. Si vous voulez réduire au minimum le quorum nécessaire à l'audition des témoins, pour éviter que nous ne les fassions attendre pour rien, vous devez accepter cet amendement. Si c'est vraiment là votre principal souci, et que c'est la présence d'un membre de l'opposition, plutôt que d'un membre de l'Opposition officielle, qui vous intéresse, allons jusqu'au bout en affirmant tout simplement que nous pouvons entendre des témoins en présence de trois députés, un point c'est tout.

The Chairman: Thank you, Mr. Mayer.

Mr. Althouse.

M. Althouse: Je préférerais attendre la réponse qui va être donnée.

The Chairman: Very well, thank you, Mr. Althouse.

Mr. Daudlin.

M. Daudlin: Merci, madame le président, et merci aussi à vous, monsieur Althouse.

Je serai très bref. À mon avis, M. Mayer va beaucoup trop loin avec mon argument.

[*Texte*]

As I indicated to Mr. Schellenberger through you, Madam Chairman, it seems to me that in fact the requirement that there be two government members is a re-statement of the fact that for us to hold legitimate hearing there has to be a chairman in place, the chairman in fact being from the government party—it seems to me that is reflected in putting one person in the chair from the government party—and that in fact we ensure that there would be a government member at the table and an opposition member at the table, as a mere balance and a bare minimum for starting the hearing.

I think what I am assuring is that in fact both sides of the House and the chair be occupied in order that we proceed. I am not suggesting that in fact a bare minimum from any side of the House would be adequate and I do not think it would be responsible on my part to suggest that three Liberal members' being here would be adequate to hear any witness any more than I am sure Mr. Mayer would be suggesting that three Conservative or three NDP members being here would be adequate.

I think we assure that we have some fairness and some balance by having representations from both sides of the House, while at the same time not tying ourselves to the strictness of the Official Opposition versus the opposition versus the government benches by suggesting that in fact all must be present.

That is the logic of my statement. That is, I believe, a fair and legitimate logic and that is from whence I come.

Le président: Merci, monsieur Daudlin.

Monsieur Althouse.

But Mr. Mayer would like to add something.

Mr. Althouse.

Mr. Althouse: It seems to me, through the experience that we have had in the last three and a half years or so in this committee, when we get to the point of holding meetings with only authority to receive testimony that the few times we have not been able to have meetings, have tended to be times when we were short of government members, so it seems to me that it really does not make too much difference whether we put numbers to how many are available from either side; I think it is probably adequate and suitable that we say something quite general and simply word the motion to the effect that when a quorum is not present—and this is quite flexible . . . members of both the government party and of the opposition are to be present. If we wish to put a minimum amount, that is fine, but I think as long as there are members from both sides, we would assume that someone would take the chair. We would assume that the chairman or vice-chairman would be there to do that. It is my responsibility as one of the parties in the opposition to have a representative here. I assume the attitude taken by both the Official Opposition and by the governing party would be that if they thought the witnesses or the testimony was important, they would make it a point of being there to hear the testimony and to question the witnesses.

For that reason I think all the members on the committee would make it a point to arrive at the committee. I think it

[*Traduction*]

Comme je l'ai dit à M. Schellenberger, par votre entremise, madame le président, en exigeant que deux membres de la majorité soient présents pour la tenue d'une réunion, on reconnaît que la présence du président est absolument indispensable et que celui-ci fait automatiquement partie de la majorité. Par conséquent, avec la motion, nous garantissons qu'en plus du président, nous aurons un membre de la majorité et un membre de l'opposition, pour faire équilibre, et c'est là le strict minimum pour commencer la réunion.

Je cherche donc tout simplement à m'assurer que, pour commencer une réunion, la table de l'opposition, celle de la majorité et le fauteuil du président seront occupés. Je ne veux certainement pas dire que la présence du minimum requis de députés de l'opposition et de la majorité serait adéquate, et il serait tout à fait irresponsable de ma part de suggérer que la présence de trois membres de la majorité serait adéquate pour entendre des témoins, pas plus que M. Mayer, j'en suis sûr, ne prétend que la présence de trois conservateurs ou de trois NPD serait adéquate.

Nous devons nous assurer que la majorité et l'opposition sont représentées de façon équitable et équilibrée, sans pour autant nous assujettir à des conditions trop strictes en ce qui concerne la représentation de l'Opposition officielle par rapport à l'opposition tout court et par rapport aussi à la majorité.

Voilà donc mon raisonnement. À mon avis, il est tout à fait légitime et logique.

The Chairman: Thank you, Mr. Daudlin.

Mr. Althouse.

M. Mayer a quelque chose à ajouter.

Monsieur Althouse.

M. Althouse: Si je me souviens bien, lorsque nous n'avons pas pu commencer une réunion, au cours des trois ou quatre dernières années, c'était souvent parce qu'il n'y avait pas assez de membres de la majorité présents; par conséquent, il ne sert pas à grand-chose, à mon avis, de fixer un nombre précis aux représentants de l'opposition et de la majorité; on pourrait certainement libeller la motion de façon générale, mais néanmoins adéquate, en stipulant qu'en l'absence de quorum, et ce quorum devra rester très souple, il faudra que la majorité et l'opposition soient représentées. Si nous voulons fixer un nombre minimum, parfait, mais du moment que l'opposition et la majorité sont représentées, nous pouvons en déduire que le fauteuil du président est occupé, par celui-ci ou par le vice-président. En tant que représentant d'un parti de l'opposition, je suis responsable de veiller à ce qu'un membre de mon parti assiste à la réunion. Si j'ai bien compris les arguments des députés de l'Opposition officielle et de la majorité, s'ils estiment que les témoins valent la peine qu'on se dérange, ils se dérangeront.

Pour cette raison, j'estime que tous les membres du Comité devraient s'efforcer d'assister aux réunions du Comité.

[*Text*]

would be adequate to simply make certain that there were representatives from both sides of the House at the meeting.

We have already assured that those meetings be moderately well publicized and that if there is a reason why one of the parties cannot attend, I would hope we would try to make arrangements in the sub-committee on agenda for the meeting to be cancelled prior to its being initiated.

Le président: Merci, monsieur Althouse.

Monsieur Mayer.

• 1600

Mr. Mayer: Madam Chairman, it is an interesting response we have had from the member from Essex—Kent, because just prior to the week that we adjourned, if I remember correctly, we sat and waited for approximately half an hour before a government member showed up. If we are looking at past practices and if we are looking at doing something about setting the rules of this committee in such a way that we can hear evidence without causing undue waiting for witnesses who travel here taking a great deal of their own personal time, and in many cases their own expense, I do not see anything wrong with having a situation where we can, in fact, hear evidence without worrying about somebody from the government side, if the government side is not prepared to see that there is somebody here from the Official Opposition. I think you will find, if you check into the way the House of Commons operates, that the Official Opposition is accorded some special recognition simply by reason of the fact that they are called the Official Opposition. That is all we are asking for in terms of this committee.

I find it rather strange that the government again shows a willingness to stack the deck in its own favour, when the past record is looked at; in fact, they have not lived up to some of the things that were talked about when we went to the experimental rules and to the smaller committee size. I can give you some examples, if you want to get into it.

I would strongly urge the government members, in terms of seeing that you have a healthy relationship as far as this committee is concerned . . . If you look at past performance, as the member from Essex-Kent pointed out when he initially responded to my colleague from Wetaskiwin—he talked about the past performance of this committee and how it has worked and how well it has worked—if he looks at that and looks at the attendance of the Official Opposition, he is going to find that that has not been a problem as far as . . . witnesses without a quorum is concerned.

I would strongly urge the government members to reconsider their opposition to this amendment and, in fact, to go for it, because I think it would do a lot towards establishing some goodwill on this committee. Let me tell you exactly what my attitude would be—and I think that of all members would be the same, regardless of what side you come from—that is, that if we are forced in the future to wait for long periods of time for government members to show up, that is not going to sit

[*Translation*]

Toutefois, en ce qui concerne la motion, il suffirait, à mon avis, de s'assurer que la majorité et l'opposition sont représentées.

Nous nous sommes déjà dotés de procédures adéquates en matière de convocation à ces réunions, de sorte que si l'un des partis ne peut pas y envoyer de représentant, il s'efforcera de régler le problème au sein du Sous-comité du programme et de la procédure pour que la réunion soit annulée suffisamment à l'avance.

The Chairman: Thank you, Mr. Althouse.

Mr. Mayer.

M. Mayer: Madame le président, la réponse qu'a donnée le député d'Essex—Kent est fort intéressante: en effet, juste avant l'ajournement, je crois me rappeler que nous avons attendu environ une demi-heure avant qu'un représentant du gouvernement daigne se présenter. Si nous sommes à revoir ce qui s'est fait par le passé et si nous devons établir les règles du Comité de façon que nous puissions, sans les faire attendre indûment, entendre des témoins qui voyagent à leurs propres frais et dont le temps est également précieux, je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas commencer la séance sans s'inquiéter de la présence ou de l'absence de représentants du gouvernement—si ceux-ci ne sont pas disposés à s'assurer de la présence d'un représentant de l'Opposition officielle. Si vous vouliez revoir les procédures de la Chambre des communes, vous constateriez que l'on accorde à l'Opposition officielle une reconnaissance spéciale, justement parce qu'il s'agit de l'Opposition officielle. Nous ne faisons que demander la même chose pour notre Comité.

A regarder ce qui s'est fait par le passé, je trouve curieux que le gouvernement soit prêt à piper les dés en sa faveur; en fait, le gouvernement n'a même pas respecté certains des objectifs qui avaient été établis lorsque nous avons adopté le nouveau Règlement à titre d'essai et que nous avons décidé de réduire la taille des comités. Si vous le voulez, je peux vous citer des exemples.

J'exhorterais les représentants du gouvernement, dans la mesure où ils désirent que le climat du Comité soit sain . . . Le député d'Essex—Kent a répondu à mon collègue de Wetaskiwin en parlant du dossier du Comité et des bons résultats obtenus. Si l'on regarde justement ce dossier et que l'on examine la feuille de présence de l'Opposition officielle, on constatera que ce n'est jamais cette dernière qui a obligé le Comité à renvoyer des témoins parce qu'il n'y avait pas quorum.

J'exhorte donc les députés gouvernementaux à revenir sur leur décision de s'opposer à l'amendement, parce que cela permettrait d'établir un climat de bonne volonté au sein du Comité. Je voudrais vous expliquer mon point de vue, point de vue que partagent, j'imagine, les autres membres du Comité, quel que soit le parti auquel ils appartiennent: si nous devons être obligés d'attendre longuement qu'un député gouvernemental daigne se présenter, cela n'arrangera pas la situation en

[*Texte*]

very well in terms of witnesses. You may find a situation where we are not inclined to give the government members the benefit of the doubt, saying: Look, we all know that it is busy; it is hard to get away from your office; things come up; there are demands on your time that you cannot anticipate. We all know that. If you are not willing to do us the courtesy of recognizing that the Official Opposition has something a little extra than a third party in the House, I think you are going to find that there is going to be less willingness on behalf of the Official Opposition—which is what we are on this side—to see that there is some turnabout when it comes time, and there will come a time, to see that that kind of thing is considered from our side as far as the government side is concerned.

I would strongly urge you to accept the amendment of my colleague from Wetaskiwin. It does really nothing in terms of the way the committee will function, except that it will indicate, at least as far as I am concerned, an attitude that shows that the government is willing to co-operate with the Official Opposition as far as the structuring of this committee is concerned.

Le président: Un instant, s'il vous plaît.

Il y a un dernier intervenant qui a donné son nom, soit M. Neil. J'aimerais toutefois dire que la question qui se pose . . .

Mr. Neil: No I am prepared to have the question put.

Le président: Donc, la question est posée.

Désirez-vous un vote enregistré sur cette question?

Mr. Neil: The question on the amendement.

Le président: Très bien.

Alors, quels sont ceux qui sont en faveur de l'amendement proposé par M. Schellenberger?

Maintenant, quels sont ceux qui sont contre?

• 1605

L'amendement est rejeté par 9 voix contre 5.

Mr. Neil: Madam Chairman?

Le président: Monsieur Neil.

Mr. Neil: I would like to propose an amendment. You know that what we are dealing with here is a situation of accommodating witnesses. No votes can be taken and the comments of the member from Essex to the effect . . . well, it could meet without a chairman or a vice-chairman, but where you do not have a quorum, you certainly could not meet, unless either one of those parties were there; you would have to elect somebody to replace one of them.

I would like to move an amendment to the effect that the chairman be authorized to hold meetings to receive and to authorize the printing of evidence when a quorum is not present, provided that three members of the committee are present. This does not put any obstacles in the way of the government because there are no votes possible. It is simply an accommodation of the witnesses.

L'amendement est rejeté par 8 voix contre 6.

[*Traduction*]

terme de témoins. Peut-être serons-nous de moins en moins enclins à donner aux députés du gouvernement le bénéfice du doute et de les excuser à cause des nombreux travaux qui les retiennent à leurs bureaux et des imprévus qui réclament tout leur temps. Nous savons que cela peut arriver. Mais si vous n'êtes pas prêts à reconnaître courtoisement que l'Opposition officielle a un statut un peu plus particulier qu'un tiers parti à la Chambre, vous constaterez de votre part que l'Opposition officielle, puisque c'est là notre titre, sera beaucoup moins encline à faire volte-face le moment voulu; ce sera à vous, membres du gouvernement, à regarder les choses de notre point de vue à nous.

Je vous invite donc encore une fois instamment à accepter l'amendement présenté par mon collègue de Wetaskiwin. Cela ne change rien au fonctionnement du Comité, sauf que cela montrerait, à mon point de vue, que le gouvernement est d'accord pour collaborer avec l'Opposition officielle dans la mise sur pied du Comité.

The Chairman: One moment, please.

I have the name of the last intervener, Mr. Neil. I would like to add that the matter raised . . .

M. Neil: Non, je suis prêt à mettre la question aux voix.

The Chairman: Then the question is put.

Should the vote be recorded?

M. Neil: «La mise aux voix de l'amendement».

The Chairman: Very well.

Then, who are those in favour of Mr. Schellenberger's amendment?

Now, who are those who are against?

The amendment is lost by nine Votes to five.

M. Neil: Madame le président?

The Chairman: Mr. Neil.

M. Neil: J'aimerais proposer un amendement. Ce que nous tentons de faire ici, c'est d'aider les témoins. Il ne s'agit pas de passer quoi que ce soit aux voix. Ce qu'a dit le député d'Essex au sujet de . . . Le Comité pourrait sans doute se réunir sans la présence d'un président ou d'un vice-président, mais s'il n'y a pas quorum, il lui serait impossible de commencer ses délibérations, à moins qu'il y ait des représentants de l'un ou l'autre des partis, ce qui permettrait de faire élire un nouveau président ou vice-président.

Je voudrais proposer l'amendement suivant: que le président soit autorisé à tenir des séances, à recevoir des témoignages et à en autoriser l'impression à défaut de quorum, pourvu que trois membres du Comité soient présents. Cela ne devrait porter aucun préjudice au gouvernement, puisqu'il ne s'agit pas de voter sur quoi que ce soit. Il s'agit simplement d'aider les témoins.

The amendment is lost by eight votes to six.

[*Text*]

Le président: Je demande le vote sur la motion principale. Je la relis:

Que le président soit autorisé à tenir des séances, à recevoir des témoignages et à en autoriser l'impression à défaut de quorum, pourvu que deux membres du Parti libéral et un membre de l'opposition soient présents.

La motion est adoptée par 7 voix contre 6.

Le président: La cinquième motion concerne les règles de fonctionnement du Comité durant la période de questions des témoins. Monsieur Dion.

M. Dion: Je propose que . . .

Le président: Je vous rappelle que ce sont des règles qui avaient été fixées à la demande de M. Schellenberger lors d'une réunion antérieure.

Monsieur Schellenberger.

Mr. Schellenberger: That is not entirely the way I had it worded. It is very close. It is one P.C., one N.D.P., one Liberal, one P.C., one Liberal, one P.C., one Liberal, then the N.D.P. Then you start over again. That way you do not get two people in a row. It does not matter, if you want two Liberals in a row; but it would seem in that way that there is some movement across the table.

Le président: Je prends note de votre commentaire, monsieur Schellenberger, mais si . . .

Monsieur Dubois.

M. Dubois: Madame le président, j'ai suivi les audiences du Comité sur certains projets de loi, et il me semble que c'était un représentant du Parti progressiste-conservateur, un néo-démocrate et un libéral, et ensuite un conservateur, un libéral et un néo-démocrate. On alternait de cette façon. Il me semble que c'est ce qui s'est toujours fait. Qu'il y ait deux libéraux au deuxième ou au troisième tour, cela ne me dérange absolument pas. On devrait tout simplement faire la rotation.

• 1610

On sait que le Nouveau parti démocratique a deux membres; ils peuvent être quatre avec les substituts. À ce moment-là, vous pouvez commencer par les conservateurs, et ensuite passer aux néo-démocrates et aux libéraux, pour ensuite faire le même tour. À un moment donné, faute de combattants au niveau du N.P.D., ce sera aux conservateurs et aux libéraux jusqu'à la fin de la bataille. Enfin, quand il n'y a pas de bataille, il n'y a pas de problème.

Le président: Monsieur Dubois, avant de donner la parole à M. Schellenberger, je vous rappelle que cette règle faisait suite à une demande de M. Schellenberger sur le fonctionnement même du Comité. On en a discuté au Sous-comité de l'ordre du jour et de la procédure, et nous en sommes venus à cette proposition qui a été acceptée par les trois partis. Ce rapport a été présenté au Comité et accepté par le Comité permanent de

[*Translation*]

The Chairman: I am now putting the question on the main motion which reads this way:

That the Chairman be authorized to hold meetings to receive and to authorize the printing of evidence when a quorum is not present, provided that two members of the Liberal party and one member of the Opposition are present.

The motion is carried by seven votes against six.

The Chairman: The fifth motion concerns the way the committee will proceed during the questioning of witnesses. Mr. Dion.

Mr. Dion: I move that . . .

The Chairman: I remind you that the rules have been established at Mr. Schellenberger's request at a previous meeting.

Mr. Schellenberger.

M. Schellenberger: Ma motion n'était pas tout à fait libellée de cette façon, même s'il y a très peu de différence. On accorde la parole à un conservateur, un néo-démocrate, un libéral, un conservateur, un libéral, un conservateur, un libéral, puis un néo-démocrate, et on recommence le tout. De cette façon, deux députés d'un même parti ne peuvent prendre la parole l'un à la suite de l'autre. En fait, cela ne me fait rien que l'on décrète que deux libéraux peuvent parler l'un après l'autre; mais il me semble que ma proposition permet de passer d'un côté de la table à l'autre.

The Chairman: Mr. Schellenberger, I note your comments, but it . . .

Mr. Dubois.

Mr. Dubois: Madam Chairman, I followed the committee's meetings on certain bills, and I seem to recall that it was one P.C., one NDP, one Liberal, then one P.C., one Liberal and one NDP. It seems to me that we always alternated that way. If there are to be two Liberals at the second or third round, that does not disturb me at all. But there should simply be a rotation.

The New Democratic Party sends in two members; but if they send in four members with the substitutes, then you can start with the Conservatives, then go to the New Democratic Party and to the Liberals, before starting all over again. Then at some point in time, when there are no New Democrats left, the floor will be given to the Conservatives and to the Liberals until there are no more questioners. When there is no fight, there is no problem.

The Chairman: Mr. Dubois, before giving the floor to Mr. Schellenberger, I would remind you that the rule followed a request by Mr. Schellenberger on the committee's operations. The matter was discussed at the Sub-committee on Agenda and Procedure, after which the proposal was accepted by all three parties. The report was submitted to the committee and agreed to by the Steering Committee on Agriculture, on

[*Texte*]

l'agriculture mardi le 29 novembre 1983. Ce sont les règles qui s'appliquent depuis cette date-là.

Mr. Dubois: If Mr. Schellenberger wants to move this motion as it is, I will accept very carefully his motion.

Mr. Schellenberger: That is not the way I had written the motion.

Le président: D'accord, merci. Vous avez un commentaire, monsieur Schellenberger?

Mr. Schellenberger: It is not a problem generally if we have sufficient time. If we are using two and a half hours for a meeting time, then I have no objection as to who is recognized, as long as everyone is. But generally, witnesses, particularly the minister, if we are late starting a half an hour we have only an hour and a half to question them, then this order is important, Madam Chairman. It is very important then because of the need for members in the numbers that are in the House to get their questions put to particularly the minister when he comes so seldom.

When I wrote the notice out I had it in the way I read it, not two Liberals in a row; that is one PC, one Liberal, one PC, one Liberal, then the additional NDP, and then the starting over again of the rotation, as is the practice in the House of Commons. If it is the practice in the House, perhaps it ought to be the practice in this committee. If we have lots of time, I have no objection if the Chair uses her discretion, but if we are in a period of time when a witness has to leave quickly for some reason or another, then this order is significant. That is the only reason that I propose it.

Le président: J'accepte les commentaires qui ont été faits par tous les intervenants sur la question. Les membres du Comité sont-ils tous d'accord sur cette motion concernant le fonctionnement du Comité?

Mr. Dubois: Can we amend the number of two for one?

The Chairman: No.

Mr. Schellenberger: Yes, I wish to do that.

Mr. Dubois: Make the motion, Stan.

Mr. Schellenberger: Okay. I move an amendment that the term "two Liberals" be changed to say: one Liberal, one PC, one Liberal. That is in lines 5 and 6.

Le président: Si je comprends bien, dès que les deux représentants du Nouveau parti démocratique ont eu l'occasion de poser leurs questions, on alterne par la suite entre le parti de l'Opposition officielle et les libéraux.

[*Traduction*]

Tuesday November 29, 1983. These are the rules that apply as of that date.

M. Dubois: Si M. Schellenberger est prêt à proposer la motion telle qu'elle est libellée, je l'appuierai après mûre réflexion.

M. Schellenberger: Mais je ne l'avais pas libellée ainsi.

The Chairman: Very well, thank you. Mr. Schellenberger, do you have a comment?

M. Schellenberger: Cela ne pose aucun problème si nous avons suffisamment de temps devant nous. Si les réunions durent deux heures et demie, je n'ai dans ce cas aucune objection à ce que l'on cède la parole à qui l'on voudra, du moment que chacun puisse intervenir. Mais lorsque nous recevons des témoins, en particulier des ministres, et que nous commençons une demi-heure en retard, il ne nous reste qu'une heure et demie pour les interroger, ce qui donne à l'ordre de préséance une certaine importance, madame le président. En effet, l'ordre choisi prend beaucoup d'importance, puisque les députés, si nombreux en Chambre, doivent pouvoir poser leurs questions aux témoins, et en particulier aux ministres qui comparaissent si rarement.

Lorsque j'ai rédigé ma motion, l'ordre était tel que je vous l'ai lu et ne permettait pas à deux libéraux de prendre la parole l'un après l'autre; il s'agissait d'un conservateur, d'un libéral, d'un conservateur, d'un libéral, puis d'un néo-démocrate, avant de reprendre le même tour de piste, comme on le fait à la Chambre des communes. Si on le fait là-bas, peut-être devrions-nous le faire au Comité. Par contre, si nous avons beaucoup de temps à notre disposition, je n'ai aucune objection à ce que le président use de son pouvoir discrétionnaire. Cependant, si un témoin doit quitter le Comité rapidement pour une raison ou une autre, je répète que l'ordre choisi prend toute son importance. C'est la raison pour laquelle j'ai proposé ma motion.

The Chairman: I accept the comments that were made by all intervenors on the matter. Do the members of the committee all agree on this motion concerning the committee's operations?

M. Dubois: Pouvons-nous modifier le chiffre et passer de deux à un?

Le président: Non.

M. Schellenberger: Si, justement, c'est ce que je voudrais.

M. Dubois: Dans ce cas, présentez la motion, monsieur Schellenberger.

M. Schellenberger: Très bien. Je propose de modifier les lignes 5 et 6 et de remplacer l'expression «deux libéraux» par la suite: «un libéral, un conservateur, un libéral».

The Chairman: If I understand you correctly, as soon as the two New Democrats have put their questions, we alternate between the Official Opposition and the Liberals.

[*Text*]

D'accord? Alors la motion est amendée pour que ce soit un représentant du Parti conservateur, un représentant du Parti libéral, et on alterne par la suite.

Une voix: Après le premier tour.

Le président: C'est cela. C'est-à-dire que c'est toujours le premier tour, parce que chacun n'a eu l'occasion que de parler une fois. D'accord. On a deux représentants du Parti libéral, un représentant du Parti conservateur, un représentant du Nouveau parti démocratique, et à partir de ce moment-là, on alterne entre représentants libéraux . . .

Mr. Schellenberger: No, no. Perhaps I might move my . . .

Le président: Alors, je pense qu'il faudrait comprendre de quelle ligne on parle.

L'ordre serait: un représentant du Parti conservateur, un représentant du Nouveau parti démocratique et un représentant du Parti libéral. On reprend: un représentant du Parti conservateur . . .

Mr. Schellenberger: One Liberal, one PC, one Liberal, then . . .

Le président: Un libéral, un représentant du Parti conservateur, un représentant du Nouveau parti démocratique, et on continue.

M. Daudlin: Entre les deux, un libéral.

Le président: C'est ce que je viens de dire.

Une voix: Non, non, pas tout à fait.

Le président: Alors la motion est: un représentant du Parti conservateur, un représentant du Nouveau parti démocratique, un représentant du Parti libéral, et ensuite on reprend avec un représentant du Parti conservateur, un représentant du N.P.D . . .

• 1615

An hon. Member: One Liberal, one PC . . .

Le président: Ensuite, on revient au Parti conservateur.

An hon. Member: Then a Liberal, then the NDP.

Une voix: On change le mot «deux» pour «un» et à la ligne suivante, c'est « un libéral» avant l'expression «N.P.D.».

Le président: Nous avons tout notre temps, monsieur Dion.

Nous devons d'abord voter sur les amendements, sur la motion amendée.

Tout le monde est d'accord?

Vous voulez intervenir, monsieur Althouse?

Mr. Althouse: Yes. I agree with the proposal as it is amended. Perhaps we should pass this and then discuss what I have to raise next.

I am not certain what the procedure is for the alternates, who usually have the right to be recognized; whether they then get included in the second round or how we include those in. In

[*Translation*]

Agreed? Then the motion is amended to read, one PC, one Liberal, then the starting over of the rotation.

An hon. Member: After the first round.

The Chairman: Yes. But it is still the first round. Since nobody has taken the floor more than once. Agreed. It is two Liberals, one PC, one NDP, then we start the rotation between the Liberals . . .

M. Schellenberger: Non. Peut-être devrais-je proposer moi-même . . .

The Chairman: I think we should better understand which line we are writing.

The order would then be, one PC, one NDP, one Liberal. Then we start again with one PC . . .

M. Schellenberger: Un libéral, un conservateur, un libéral, puis . . .

The Chairman: One Liberal, one PC, one NDP, and so on.

Mr. Daudlin: Between the two there is one Liberal.

The Chairman: That is what I just said.

An hon. Member: No, not quite.

The Chairman: Then the motion reads: One PC, one NDP, one Liberal, then we start again with one PC, one NDP . . .

Une voix: Un Libéral, un Conservateur . . .

The Chairman: Afterward, we shall come back to the Conservative Party.

Une voix: Ensuite un Libéral, puis un N.P.D.

An hon. member: We put the word "two" instead of "one" and, on the following line, we put in "a Liberal" before "NDP".

The Chairman: We have all our time, Mr. Dion.

We must first of all vote on the amendments, that is on the motion as amended.

Is everybody in agreement?

Would you like to speak, Mr. Althouse?

M. Althouse: Oui. Je suis d'accord avec la proposition telle que modifiée. Nous devrions peut-être l'adopter puis délibérer de la question que je dois maintenant soulever.

Je ne sais pas au juste quelle est la procédure à suivre dans le cas des membres substituts, qui ont d'habitude le droit de prendre la parole; j'ignore si ces derniers peuvent intervenir au

[*Texte*]

most of the committees other than this committee, and I think in this committee, we recognize alternates as being able to pose questions and submit comments. We have not dealt with a situation where alternates are present, unless we consider them as having to be part of a second round; the first round would be the official delegation and the second round would then include alternates. That is how it was explained to me from the agreement, but since it is not really clear in here, I wanted to have it on the record that this is how it was interpreted.

The Chairman: Mr. Dubois.

Mr. Dubois: I think, Madam Chairman, there is no problem about that, that we go with the one PC, one Liberal, one NDP, and one Liberal, and after they have their turn—and it is possible that the second speaker from the Conservatives—we have regular members—Mr. Mayer, who is the official critic—maybe it is Mr. McCain who will be speaking for the second round; he is an alternate. So there is no problem. It is up to their own party to decide who will be the second speaker. Maybe it will be an alternate.

Mr. Althouse: That was my interpretation. I just wanted to make certain it was everyone's. Good.

Le président: Alors, sur la motion telle qu'amendée, je pose la question. Est-ce que tous les membres du Comité sont d'accord?

La motion est adoptée.

Le président: La sixième motion, proposée par M. Bockstael, se lit ainsi:

Que le président ait le pouvoir d'autoriser le remboursement des dépenses des témoins, si nécessaire, en l'absence de quorum au Comité.

La motion est adoptée.

Mr. Mayer: Madam Chairman, may I raise a simple point of order? When we voted on the amendment that Mr. Neil moved, and I believe Mr. Schellenberger moved, did I hear the clerk say the vote was lost six to eight?

The Chairman: Yes.

Le président: Nous avons perdu un votant en cours de route.

Mr. Mayer: We have gained a voter somewhere along the way. Only 14 people here can vote, because the NDP only has 1, so unless the chairman voted, there can only be 13 votes.

Le président: Je m'excuse! Il semblerait que sur le vote précédent, nous avions commis une erreur en inscrivant huit au lieu de sept. Nous en sommes toujours à sept voix contre six, sauf le premier où le résultat était cinq, M. Althouse ayant voté avec le gouvernement.

[*Traduction*]

second tour, ou comment nous pouvons les faire participer. Cela dit, à la plupart des autres comités, et je crois même au sein du nôtre, nous reconnaissons le droit aux membres substituts de poser des questions et de faire des observations. Cependant, nous n'avons jamais eu de substituts ici présents, à moins que ce ne soit comme intervenants à un second tour. Dans un tel cas, au premier tour la parole est accordée aux membres permanents alors qu'au second, on laisse intervenir et les permanents et les substituts. C'est tout au moins comment on m'a expliqué la chose d'après l'entente à laquelle nous étions parvenus, mais étant donné que tout n'est pas vraiment clair je tenais à vous en parler afin qu'on sache comment la chose a été interprétée.

Le président: Monsieur Dubois.

M. Dubois: Madame le président, je crois qu'il n'y a pas de problème à cet égard, c'est-à-dire qu'on accorde la parole à un Conservateur, à un Libéral, à un N.P.D. puis à un Libéral pour ensuite donner à chacun son tour, sans nécessairement alterner d'un parti à l'autre. Ainsi, M. Mayer, qui est le critique officiel peut intervenir ou M. McBain, qui est substitut, au second tour. Il n'y a donc pas de problème. C'est au parti de décider qui interviendra en deuxième lieu, un membre permanent ou un substitut.

M. Althouse: C'était mon interprétation de la chose. Je voulais simplement vérifier si c'était aussi celle de tout le monde. C'est bien.

The Chairman: Then, about the motion as amended, I would like to ask if all the members of the committee are in agreement.

The motion is carried.

The Chairman: The sixth motion, submitted by Mr. Bockstael is the following:

That the chairman be empowered to authorize the reimbursement of the witnesses' expenses, if necessary, in the absence of a quorum in the committee.

The motion is carried.

M. Mayer: Madame le président, si vous permettez, j'aimerais invoquer le Règlement. Lorsque nous avons voté au sujet de la modification proposée par M. Neil ainsi que par M. Schellenberger aussi, le greffier a-t-il dit que la proposition a été renversée par huit voix contre et six voix pour?

Le président: Oui.

The Chairman: We have lost a voter on the way.

M. Mayer: Nous avons gagné une voix de plus en cours de route. Il n'y a que 14 personnes qui ont le droit de vote ici, et le N.P.D. ne dispose que d'une voix, en conséquence, à moins que le président n'ait voté, il ne peut y avoir que 13 voix d'exprimées.

The Chairman: Excuse me! We seem to have made a mistake during the preceding vote, in that we indicated eight votes instead of seven. We are then seven votes cast against six, except in the first case where the result was five, since Mr. Althouse voted with the government side.

[*Text*]

Je vous remercie de me l'avoir signalée. Je m'excuse de l'erreur.

Mr. Mayer: Thank you very much.

Le président: Les motions ayant trait au fonctionnement du Comité ayant maintenant été adoptées, nous en sommes aux ordres de renvoi qui ont été soumis au Comité.

Vous avez reçu la liste de ces documents en février 1983. Un certain nombre de dossiers ou plutôt de rapports ont été vus. J'ignore comment vous voulez disposer des ordres de renvoi qui sont devant le Comité.

• 1620

Monsieur Daudlin.

Mr. Daudlin: Madam Chairman, so that we might have some order, I wonder if we might suggest that this list be referred to the steering committee for a proposal to the full committee for the order of hearing of all or a portion of those items that have been referred to us for consideration.

Le président: Merci, monsieur Daudlin.

Vu que tous les membres sont d'accord avec la proposition de M. Daudlin, les ordres de renvoi seront imprimés à la prochaine réunion du Sous-comité du programme et de la procédure.

Une voix: Voilà!

M. Dion: Madame le président, quelqu'un a-t-il proposé une motion ayant trait au pouvoir d'autoriser les remboursements?

Le président: Oui, c'est M. Bockstael.

M. Dion: Ah, M. Bockstael. Très bien.

Le président: Aucune autre affaire n'étant . . .

Oui, monsieur Hargrave.

Mr. Hargrave: Madam Chairman, are we to other business yet?

Le président: Nous en sommes aux autres affaires. *Other business, yes.*

Mr. Hargrave: Madam Chairman, if it is in order, I would like to raise a subject which may lead to a motion. I hope that is in order.

May I proceed?

Le président: Certainement, monsieur Hargrave.

Mr. Hargrave: Madam Chairman and members of the committee, I want to draw your attention to the subject of stabilization and marketing boards in the red meats industry. And I use that phrase very carefully because that is what a recent report . . . perhaps loosely referred to as the Vandermuelen- Anderson or the Anderson-Vandermuelen Report—is all about. It deals with stabilization and marketing boards in the red meats industry.

[*Translation*]

I thank you for having pointed out this mistake to me, and I apoligize for it.

M. Mayer: Merci beaucoup.

The Chairman: Since the motions concerning the functioning of the committee have been carried, we shall now proceed to study the order of references that were sent to our committee.

You were sent the list of those documents in February, 1983. Also, a certain number of documents, or rather reports, have been studied. I do not know how you wish to dispose of these orders of references that are before the committee.

Mr. Daudlin.

M. Daudlin: Madame le président, pour que nous procédions dans l'ordre, pouvons-nous demander que cette liste soit renvoyée au Comité directeur afin qu'il décide de proposer au comité plénier, soit d'être saisi de la totalité des articles y figurant ou seulement d'une partie.

The Chairman: Thank you, Mr. Daudlin.

Since all the members of the committee agree with Mr. Daudlin's proposition, the orders of reference will be printed for the next meeting of the subcommittee on agenda and procedure.

An hon. member: That is the way!

Mr. Dion: Madam Chairman, has anyone proposed a motion pertaining to granting the authority to reimburse expenses?

The Chairman: Yes, Mr. Bockstael has.

Mr. Dion: Oh, Mr. Bockstael. Very well.

The Chairman: Since there is nothing else . . .

Yes, Mr. Hargrave.

M. Hargrave: Madame le président, en sommes-nous déjà rendus aux autres questions?

The Chairman: We are already to other business, yes.

M. Hargrave: Madame le président, si cela vous paraît recevable, j'aimerais soulever une question qui entraînera peut-être la présentation d'une résolution. J'espère qu'elle vous paraîtra recevable.

Puis-je commencer?

The Chairman: Certainly, Mr. Hargrave.

M. Hargrave: Madame le président et membres du Comité, j'aimerais attirer votre attention sur la question de la stabilisation et des offices de commercialisation dans l'industrie de la viande rouge. J'utilise cette expression avec grande précaution étant donné qu'un rapport récemment publié, appelé le rapport *Vandermuelen—Anderson* ou *Anderson—Vandermuelen* a précisément étudié ce sujet.

[*Texte*]

Now, I do not know whether all members of the committee have a copy of that or not. But if you go to the right people you can get that report. Madam Chairman, I am suggesting that this report should be seriously considered by this Standing Committee on Agriculture; that there should be a reference to call before the committee the two principal authors, Sonny Anderson and Henry Vandermuelen for a proper examination of the report. Also the Minister of Agriculture, who authorized it, should be asked to appear before the committee.

If it is appropriate, Madam Chairman, I will be glad to move a motion. Presumably you may want to have the suggestion referred to the steering committee along with the previous suggestion, and that would be satisfactory to me. But I want to get it on the record: It is a most important subject. I would say that at the annual winter meetings of the livestock sector, right across Canada, stabilization in the red meats industry is the most current and the most important subject. It is a very serious matter.

Le président: Oui. Monsieur Daudlin.

Mr. Daudlin: I think the hon. member raises a very important issue and an issue that would concern all members of this committee. I have some grave concerns though that the rules that would allow us, for instance, to refer this long list of reports to the steering committee were brought in in an effort to assure that automatically reports tabled in the House would in fact be the subject matter of reference to the standing committees—in this case the Standing Committee on Agriculture. This is in order that we might have a better grasp of the issues that we are facing in the various sectors of the economy.

I did not hear Mr. Hargrave indicate that in fact the report to which he refers has yet been tabled in the House and as a consequence—I believe it has not been. If my belief and assumption are correct, then obviously we do not have the reference, and we would be put in the position of a committee's attempting to make a report to the House—seeking a reference of the House that in fact has not come to us either by order or by automatic reference. I do not know that is within the competence of the committee so to do. I would suggest that it might be appropriate to at least consider that technical problem at the steering committee level, to see whether or not it is something that in fact we can overcome.

• 1625

Further, once that issue is resolved, to determine in principle whether or not we would want the report before us. That may indeed be the case, but it may be something technically beyond our competence.

Mr. Hargrave: Madam Chairman.

Le président: Monsieur Hargrave.

Mr. Hargrave: Madam Chairman, may I respond to the member from Essex—Kent? Members of the committee should be aware—and if they are not, I will tell them now—that the date of that report authorized by the Minister of

[*Traduction*]

J'ignore si tous les membres du Comité ont un exemplaire de ce document. Toutefois, il est possible d'en obtenir un si on s'adresse au bon endroit. Madame le président, à mon avis, le Comité permanent de l'agriculture doit sérieusement envisager d'étudier ce rapport; en conséquence, nous devrions disposer d'un ordre de renvoi nous permettant de demander aux deux principaux auteurs du document, soit MM. Sonny Anderson et Henry Vandermuelen de témoigner devant nous afin que nous puissions étudier les documents de façon satisfaisante. Nous devrions également demander au ministre de l'Agriculture, qui a autorisé la publication du rapport à venir témoigner lui aussi.

Si cela est approprié, madame le président, je suis tout à fait disposé à présenter une motion à cette fin. Il se peut que vous veuillez renvoyer la question au Comité directeur en même temps que ma proposition antérieure, ce qui me satisferait. Toutefois, je tiens à ce que mes propos soient consignés au procès-verbal car le sujet me paraît très important. Lors des rencontres annuelles que tient l'industrie du bétail en hiver, la question la plus importante dont on discute et la plus actuelle est celle de la stabilisation dans l'industrie de la viande rouge. Il s'agit de quelque chose de très sérieux.

The Chairman: Yes. Mr. Daudlin.

M. Daudlin: Je crois que mon distingué collègue soulève une question très importante et qui préoccupera sans doute tous les membres de notre Comité. Cependant, je crains très fort que les règlements nous permettant de renvoyer cette longue liste de rapports au Comité directeur, servent à faire en sorte que les rapports déposés automatiquement à la Chambre fassent l'objet d'ordres de renvoi auprès des comités permanents, en l'occurrence, celui de l'Agriculture. Ce serait afin que nous saisissions mieux les questions auxquelles nous sommes confrontés dans divers domaines de l'économie.

Je n'ai pas entendu M. Hargrave nous dire que le rapport auquel il faisait allusion a déjà été déposé à la Chambre, j'en conclus donc qu'il ne l'a pas encore été. Si tel est le cas, alors nous ne disposons pas d'un ordre de renvoi à ce propos, et en tant que Comité, nous nous mettons dans la position de présenter un rapport à la Chambre, d'essayer d'en obtenir un ordre de renvoi qui n'a pas encore été décidé, soit par ordonnance, soit par renvoi automatique. Je ne crois pas que le Comité soit autorisé à agir ainsi. À mon avis, il convient donc d'envisager ce problème technique au sein du Comité directeur afin de voir si nous pouvons le régler.

En outre, lorsqu'on aura résolu cette question, il faudra décider si nous voulons être saisis de ce rapport. Il se peut que nous le voulions; mais il se peut également que cela ne relève pas de notre compétence.

M. Hargrave: Madame le président.

The Chairman: Mr. Hargrave.

M. Hargrave: Madame le président, puis-je répondre aux préoccupations du député d'Essex—Kent? Les membres du Comité doivent savoir, et s'ils ne le savent pas je le leur dis maintenant, que la date du rapport autorisé par le ministre de

[*Text*]

Agriculture—and the Minister of Agriculture's name is on it—is March 1982. To the best of my knowledge, that report only became available through the Minister's office about two or three weeks ago.

All I can say, Madam Chairman, is that if this report is not allowed to come before this committee, where it quite properly belongs, it is because certain members of the committee and others do not want it to come. That is all I will say for now.

Mr. Daudlin: Again, Madam Chairman, I am sure Mr. Hargrave is neither seeking, nor indeed, attempting to impute motives to anybody at the committee. I point to the technical difficulty I raised not in order to create a road block but just to ensure that we have the right to have it come before us and what mechanism we would use so to do. I suppose it is open to Mr. Hargrave and other members to be seeking of the Minister that he, in fact, tabled the report in the House so it would be available to this committee automatically at that point. But I wonder whether or not we have the authority to seek reports of which we have knowledge by whatever means and that they be properly made references to the appropriate committees.

That is my only question and the only reason I raise it with you.

Mr. Hargrave: Madam Chairman, if I may on one further comment . . .

Le président: Monsieur Hargrave, je voudrais bien apporter un commentaire également!

Nous pourrions peut-être demander un avis à ce sujet, à savoir si on peut demander le dépôt de ce rapport-là ou non. Nous pourrions en discuter au Sous-comité du programme et de la procédure par la suite.

Monsieur Hargrave.

Mr. Hargrave: Madam Chairman, I was just going to suggest, after a conference with some of my party, that I think it might be appropriate if I were to formally request the Minister of Agriculture to table it, and then we will take it from there. This I am prepared to do and as quickly as I can.

Le président: D'accord.

An hon. Member: All right.

Le président: Je vous remercie, monsieur Hargrave.

Le dernier sujet nous ayant été soumis et discuté, la séance du Comité est maintenant levée jusqu'à la prochaine convocation de la présidence.

Je vous remercie.

Tuesday, January 31, 1984

• 1536

The Clerk of the Committee: Honourable Members, I see a quorum. Pursuant to Standing Order 69, we have now to elect a chairman. I will entertain motions to that effect.

[*Translation*]

l'Agriculture et signé de sa main, est le mois de mars 1982. Que je sache, le bureau du ministre a seulement fait distribuer ce rapport il y a deux ou trois semaines.

Madame le président, si on ne permet pas au Comité d'être saisi de ce rapport qui relève précisément de son mandat, c'est que certains membres du Comité ou d'autres personnes ne le veulent pas. C'est tout ce que j'ai à dire pour le moment.

M. Daudlin: Madame le président, je suis convaincu que M. Hargrave ne tente pas de prêter des intentions à qui que ce soit. J'ai soulevé cette difficulté technique non pas pour faire obstruction, mais plutôt pour m'assurer que nous avons le droit d'en être saisis et pour déterminer quel moyen nous pourrions prendre pour arriver à cette fin. Je suppose que M. Hargrave et d'autres ont le droit de demander au ministre de nous remettre le rapport s'il a effectivemsnt été présenté à la Chambre; cela devrait être automatique. Mais je me demande ceci: avons-nous le droit de demander des rapports dont on a eu vent de quelque façon que ce soit et dans quelle mesure peut-on prétendre qu'ils relèvent de l'ordre de renvoi du Comité en question.

C'est la seule question que je pose et la seule raison pour laquelle je la pose.

M. Hargrave: Madame le président, j'aimerais faire une autre observation . . .

The Chairman: Mr. Hargrave, I would also like to make a comment!

We could also seek advice on this matter to determine whether or not we can request the submission of that report. After that, we could discuss this matter at the sub-committee on Agenda and Procedure.

Mr. Hargrave.

M. Hargrave: Madame le président, à la suite de consultations avec les membres de mon parti, j'estime qu'il est dans l'ordre de demander officiellement au ministre de l'Agriculture de présenter le rapport; cela fait, nous pourrions décider quoi faire. Je suis disposé à formuler cette demande le plus tôt possible.

The Chairman: Agreed.

Une voix: Entendu.

The Chairman: Thank you, Mr. Hargrave.

As the last item on the agenda has been discussed, the meeting is adjourned until the call of the chair.

Thank you.

Le mardi 31 janvier 1984

Le greffier du Comité: Honorables députés, je vois qu'il y a quorum. En vertu de l'article 69 du Règlement, il faut

[*Texte*]

M. Dion: Je propose M^me^ Eva Côté à la présidence.

M. Ostiguy: Je seconde la motion.

Le greffier: M. Dion, appuyé par M. Ostiguy, propose M^me^ Eva Côté comme président.

Motion agreed to.

Le greffier: M^me^ Côté est élue président.

Le président: Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez et j'espère que cette année encore, nous aurons des débats constructifs et très informatifs.

Malheureusement, on m'annonce que je n'aurai pas d'augmentation de salaire. Je partagerai donc le plaisir des séances du Comité permanent de l'agriculture au même titre que vous. Je vous remercie à nouveau.

Mr. Daudlin: Madam President, I think you should be very glad that there has been no diminution in salary either.

The Chairman: I appreciate it very much.

Il reste un deuxième point à l'ordre du jour: l'élection du vice-président. J'accepterai donc, avec plaisir, toute proposition à cet effet.

M. Ostiguy: Je propose l'honorable député Bob Daudlin.

Le président: Les députés qui sont en faveur de la proposition?

Les députés qui s'y opposent?

Donc, du consentement unanime, M. Daudlin est élu vice-président du Comité permanent de l'agriculture.

Des voix: Bravo!

Le président: Félicitations, monsieur Daudlin. Vous toucherez le même salaire que nous tous.

J'aimerais faire une petite parenthèse pour vous rappeler que le document qu'on vous distribue présentement est le résultat des résolutions que nous avons adoptées en décembre dernier, qui fixent les modalités de fonctionnement du Comité permanent de l'agriculture. Il n'est pas nécessaire, à ce moment-ci, de refaire toutes les motions qui ont été adoptées, après débat, comme vous le savez, et qui seront en vigueur au cours de la présente année.

Troisièmement, vous aurez entre les mains les ordres de renvoi transmis au Comité. En fait, on vous distribue présentement la liste de tous les documents et rapports qui ont été transmis à notre Comité et sur lesquels vous aimeriez peut-être formuler des commentaires ou encore transmettre des questions au Comité directeur. Le dernier rapport que nous avons reçu, c'est le rapport annuel 1982-1983 d'Agriculture Canada. Vous l'avez reçu hier.

[*Traduction*]

maintenant élire un président. Je suis prête à recevoir des motions.

Mr. Dion: I move that Mrs. Eva Côté be chairman.

Mr. Ostiguy: I second the motion.

The Clerk: Mr. Dion, seconded by Mr. Ostiguy, moves that Mrs. Eva Côté be chairman of the committee.

La motion est adoptée.

The Clerk: Mrs. Côté is elected chairman.

The Chairman: I would like to thank you for your vote of confidence, and I hope that once again this year, we will have constructive and informative discussions.

Unfortunately, I have been told that I will not be getting a salary increase. I will therefore be enjoying the meetings of the standing committee on agriculture in the same way as you. I would like to thank you again for electing me chairman.

M. Daudlin: Je pense, madame le président, que vous devriez être contente qu'il n'y ait pas eu de réduction de salaire non plus.

Le président: J'en suis très reconnaissante.

The second item on the agenda is the election of a vice-chairman. I will therefore be pleased to entertain motions to that effect.

Mr. Ostiguy: I move that Mr. Bob Daudlin be vice-chairman.

The Chairman: Are the members in favour of the motion?

Is anyone against the motion?

Mr. Daudlin is therefore unanimously elected vice-chairman of the standing committee on agriculture.

Some Hon. Members: Bravo!

The Chairman: Congratulations, Mr. Daudlin. You will be getting the same salary as all of us.

I would just like to remind you that the document that is being distributed at the present time outlines the resolutions we passed in December governing the functioning of the committee. It is not necessary to go through all these motions, which have been adopted following debate, as you know, and will be in effect for the year ahead.

You will also have a copy of the Orders of Reference the committee has received. You are in fact being given a list of all the documents and reports that have been referred to our committee, on which you may have some comments or questions to pass along to the steering committee. The last report we received is the 1982-1983 annual report of Agriculture Canada. You got it yesterday.

[*Text*]

• 1540

Est-ce que des membres du Comité auraient des commentaires à faire sur les ordres de renvoi dont nous avons maintenant la liste?

Monsieur Daudlin.

Mr. Daudlin: Madam Chairman, in the absence of our long-time member, Mr. Hargraves, whose riding escapes me for the moment . . .

An hon. Member: Medicine Hat.

Mr. Daudlin: Medicine Hat. You will recall at one of the last meetings we held that he raised the issue of the report on red meats and that he was seeking the assistance of the committee and the Minister and the House in terms of having that report come before this committee. I do not see it on the list you have had circulated to us, and I do recall that the member did in fact raise the issue in the House with the Minister of Agriculture, although I do not, for the moment, recall what the response was or whether indeed there was an undertaking to table. It seems to me that it is an important issue and one that in fact this committee should be seized of, and it might behoove us to ask through you to use your good offices to consult with the Minister of Agriculture to see whether or not that report could not be tabled in the House so that in fact it would receive automatic reference to this committee.

Mr. Bloomfield: Could be tabled, not 'could not be tabled'.

Mr. Daudlin: Could be tabled.

Le président: Si le Comité le désire, je pourrais certainement écrire au ministre de l'Agriculture pour lui demander de déposer ce rapport. Pour que ce rapport puisse être étudié par le Comité, il doit être déposé par le ministre à la Chambre des communes et renvoyé au Comité de l'agriculture. Par ailleurs, les prévisions budgétaires seront bientôt déposées. Peut-être pourrions-nous attendre ce moment pour en parler au ministre. Mais, si vous êtes d'accord quant à la première proposition, on pourrait demander au ministre quelles sont ses intentions au sujet de ce rapport et lui dire que nous aimerions le voir.

D'accord? Alors, nous écrirons au ministre pour lui demander de déposer ce rapport-là à la Chambre pour qu'il puisse ensuite être renvoyé au Comité.

Y a-t-il d'autres questions qui devraient être . . .

M. Dubois: Est-ce que vous allez en envoyer une copie à tous les membres du Comité?

Le président: De la lettre? Mais certainement.

Monsieur Althouse.

Mr. Althouse: I have another matter that is not a report per se. I am not sure whether you want to finish with the reports before you go to that or whether I can raise it now.

There has been quite a lot of discussion, both in the press and within the Department of Agriculture and amongst the meat processing sector of our economy, having regard to the changes that are now being proposed by the Department of

[*Translation*]

Do committee members have any comments to make on the list of orders of reference?

Mr. Daudlin.

M. Daudlin: Étant donné l'absence de M. Hargrave, qui est membre du Comité depuis très longtemps, et dont j'oublie la circonscription pour le moment . . .

Une voix: Medicine Hat.

M. Daudlin: Il est député de Medicine Hat. Vous vous souviendrez que lors d'une de nos dernières réunions, il a soulevé la question du rapport sur les viandes rouges. Il demandait l'aide du Comité, du ministre et de la Chambre pour que le rapport soit déféré au Comité. Le rapport ne figure pas dans la liste qu'on vient de nous distribuer. Je me souviens que le député avait posé une question au ministre de l'Agriculture à la Chambre, mais je ne me souviens pas de la réponse du ministre. Je ne sais pas s'il s'est engagé à déposer le rapport à la Chambre. À mon avis, il s'agit d'une question importante que le Comité devrait examiner, et il serait peut-être bon de demander au président de consulter le ministre de l'Agriculture pour savoir si le rapport ne pourrait pas être déposé à la Chambre pour être ensuite déféré automatiquement au Comité.

M. Bloomfield: Il s'agit de savoir si le rapport pourrait être déposé à la Chambre.

M. Daudlin: Oui.

The Chairman: If the committee wishes, I could certainly write to the Minister of Agriculture to ask him to table the report. In order for the report to be studied by the committee, it must be tabled by the Minister in the House of Commons and referred to the standing committee on agriculture. We should also bear in mind that the estimates will be tabled shortly. Perhaps we could wait until that time to raise the matter with the Minister. However, if you agree with the first motion, we could ask the Minister what he intends to do with the report, and tell him that we would like to study it.

Agreed? We will therefore write a letter to the Minister to ask him to table the report in the House so that it can be referred to the committee.

Are there any other matters which should be . . .

Mr. Dubois: Are you going to be sending a copy to all committee members?

The Chairman: A copy of the letter? Of course.

Mr. Althouse.

M. Althouse: J'ai une autre question à soulever, mais il ne s'agit pas d'un rapport. Je ne sais pas si vous voulez en finir avec les rapports avant de passer à d'autres questions.

Il y a beaucoup de discussion dans les médias, au ministère de l' Agriculture et dans le secteur de la transformation de la viande au sujet des changements que le ministère propose d'apporter aux inspections de viande et aux règlements y

[*Texte*]

Agriculture for meat inspections and the kind of regulations and procedures that will be in place. There have been a number of allegations raised during the implementation of this program, which leaves consumers wondering whether in fact their meat is going to be as well protected as they have been led to expect it always has been.

I am wondering if it would not be a good use of the committee's time to ask the minister for permission to establish an investigation or a subcommittee to look into the effects of the proposed program, whether it is being implemented in a way that will provide continued safety and hygiene for Canada's consumers, or whether some of the allegations that have been coming out in the press are in fact putting that whole meat processing sector into question and some doubt. I think the kind of questions that have been raised ought to be looked at, and public explanations found for the allegations that have been raised; probably this committee is as good a parliamentary group to take on that responsibility as any.

• 1545

M. Dionne (Chicoutimi): Madame le président, je voudrais répondre à cette question.

Il agit d'une réorganisation au sein du service d'inspection du gouvernement. Déjà le ministre a répondu en partie à cette allégation. Il n'est pas question de réduire quelque service que ce soit. Déjà, à l'abattage, on fait une inspection, et on en fait une autre à l'usine de transformation.

Si le député veut avoir une réponse officielle plus rapidement, je lui conseillerais de poser la question à la Chambre des communes; le ministre va lui répondre. C'est la politique du Ministère que d'offrir de bons services. On incite le service d'inspection à être dynamique et productif. Donc, je vous conseille de poser votre question à la Chambre des communes. Vous aurez votre réponse immédiatement.

Mr. Althouse: Madam Chairman, I think, if you will check the record you will note that I have asked the question in the House, and that has not allayed the statements of concerns that have been forthcoming from both consumers and people who are involved in providing the inspection service. Therefore I think the only way to get at the real question is to have some of those people who are involved on the ground on a day-to-day basis, come before the committee and explain to us how the system works at their level in the plant. The answers the minister has provided in the House have not allayed the fears; I think probably the most practical way to get at what is really happening would be to call in some of the people who are involved in the change-over both from the department and from the plants; find out what is proposed; how it is going into effect, and what difficulties are being raised with the new program. I do not think we can find out directly from the minister in a few-second reply in the House.

The Chairman: Mr. Schellenberger.

Mr. Schellenberger: I do not know. Perhaps we could incorporate a meeting on this with a report. It is in the meat area and there might be a possibility.

[*Traduction*]

afférents. Beaucoup d'allégations ont eu lieu pendant la mise en oeuvre du programme, et les consommateurs se demandent si la viande sera aussi bien protégée que par le passé.

Je me demande donc s'il ne serait pas bon que le Comité demande au ministre la permission de lancer une enquête ou de constituer un sous-comité pour savoir si la mise en oeuvre du programme est compatible avec la sécurité ou l'hygiène des consommateurs canadiens, ou si certaines allégations faites dans les médias remettent en question tout le secteur de transformation de la viande. Il faudrait que toute la question soit débattue et qu'il y ait des explications publiques aux accusations qui ont été portées. C'est probablement le Comité qui, au Parlement, est le mieux placé pour le faire.

Mr. Dionne (Chicoutimi): I would like to answer that point, Madam Chairman.

It is simply a reorganization of the inspection service of the government. The Minister has already answered these allegations. There is no reduction of the service in any shape or form. There is an inspection at the slaughtering stage and there is another one at the processing plant.

If the honourable member is anxious to get an official answer to his question, I suggest he ask it in the House. The Minister will give him the answer. The department's policy is to offer the best service possible. And the inspection service is supposed to be dynamic and productive. So I suggest to the honourable member that he ask his question in the House. He will be answered without any delay.

M. Althouse: Madame le président, si vous vérifiez les faits, vous noterez que j'ai déjà posé la question à la Chambre et que, malgré tout, les consommateurs et les gens qui font partie du service d'inspection ont continué à exprimer des préoccupations à ce sujet. C'est pourquoi je dis que la seule solution possible est de faire venir les gens qui travaillent sur le terrain pour qu'ils expliquent au Comité comment le système fonctionne dans les usines elles-mêmes. Les explications du ministre à la Chambre n'ont certainement pas fait taire les craintes qui se sont manifestées. La façon la plus réaliste de procéder est de faire venir certains de ces gens qui subissent le changement tant au ministère que dans les usines, de voir exactement ce dont il est question, comment tout cela se traduit dans les faits et où il y a des problèmes. Ce n'est certainement pas le ministre qui peut nous apprendre tout cela en quelques secondes à la Chambre.

Le président: Monsieur Schellenberger.

M. Schellenberger: Peut-être faudrait-il prévoir une réunion ainsi qu'un rapport à ce sujet. Ce serait une possibilité puisque c'est un sujet qui a à voir avec les viandes.

[*Text*]

I would like to raise an issue that, I think, is of some importance and may even assist the minister in bringing forward, when he does bring it forward, his legislation on the Western Grain Stabilization Act. There is a lot of unrest starting to come forward in the West with this fund's raising up to $1 billion and the seeming incapacity of Parliament or the minister to come to grips with the formula to get some money that is desperately needed now in the Prairies from the fund, which has been set up by Parliament to be triggered when there is a depression in farm incomes, which we are now experiencing in Western Canada. I think we would be doing some service if we could now question the people from the Western Grain Stabilization Board on how close they are to changing the formula; what statistics they have to show us the difficulties they are in, so that as members of Parliament we can get some idea whether this is a very complex problem or one that could be simply solved. It may only take one meeting or so, but it would assist us if we can believe the Speech from the Throne, that this is a bill that will be coming forward relatively soon, and we might get out in front. One of the reports you have before you is from that board, I believe. I think I saw it in here. Yes, the Report of the Administration of the Western Grain Stabilization Act and Stabilization Account.

At the same time we might want the Stabilization Board before us to talk about things like the hog stabilization program, the beef stabilization program, and some of the others, in which there have been or have not been payments, just for some questioning on this problem.

• 1550

M. Dionne (Chicoutimi): Madame le président, en ce qui concerne la stabilisation du porc, l'année financière prend fin le 1er avril. Pour cette raison, on ne peut pas présentement faire la moyenne des cinq dernières années. Pour la gouverne de mon collègue d'en face, c'est le renseignement qu'on m'a donné. Je croyais que l'année financière se terminait le 31 décembre, comme dans le cas d'autres productions, mais c'est le 1er avril.

Mr. Schellenberger: Well, maybe just the western stabilization, then, until April. I thought it ended on December 2.

The Chairman: Mr. Daudlin.

Mr. Daudlin: Thank you, Madam Chairman.

Dealing first with the issue raised by Mr. Althouse, I do not know whether or not the access that we will obviously have under the estimates will be adequate for us to go into that particular issue in depth. I would assume it would be, and I would guess that that would be coming before us within the next two to three weeks. I would think shortly after budget day, February 15, if that is the case—the estimates would be forthcoming within a week thereafter and it would be an issue then that we could deal with, which is less than three weeks hence. But if Mr. Althouse has a reason that would persuade us to deal with the issue in advance of that, or seek permission so to do, perhaps it would be an issue that would be more

[*Translation*]

Dans un autre ordre d'idées, je voudrais parler de quelque chose d'assez important qui pourrait aider le ministre au moment où il présentera—j'ignore quand exactement—ses nouvelles propositions sur la loi de stabilisation concernant les grains de l'Ouest. Le malaise se fait de plus en plus grand dans cette région lorsqu'on voit que cette caisse atteint maintenant un milliard de dollars et que le Parlement ou le ministre semblent incapables de trouver le moyen de canaliser une partie de cet argent vers les Prairies où l'agriculture en a désespérément besoin, comme le Parlement avait prévu qu'on le fasse en cas de diminution des revenus agricoles, ce qui est la situation actuelle. Nous ferions certainement avancer la question si nous pouvions demander aux gens de l'Office de stabilisation des grains de l'Ouest où en est la modification de la formule, quelles données ils ont déjà en main, de façon que nous puissions voir, comme c'est notre devoir de députés, si le problème est vraiment complexe ou s'il existe une solution simple. Il ne faudrait peut-être qu'une réunion à ce sujet, mais elle serait utile, puisque, si nous nous fions au Discours du Trône, ce projet de loi est sur le point de nous être présenté. Nous pourrions prendre de l'avance. Je pense que le rapport de l'Office figure parmi ceux qui ont été reçus par le Comité. Je le vois ici. C'est le rapport de l'Administration de la loi sur la stabilisation des grains de l'Ouest et du compte de stabilisation.

Nous pourrions profiter de l'occasion pour interroger l'Office de stabilisation sur des sujets comme le programme de stabilisation du porc, le programme de stabilisation du boeuf et d'autres, qui ont ou n'ont pas donné lieu à des paiements.

Mr. Dionne (Chicoutimi): Madam Chairman, as for pork stabilization, the financial year ends on April 1. That is why we cannot presently give the average of the last five years. This is given as a point of information for my colleague on the other side of the floor as this is information that was given me. I thought that the financial year ended December 31 as for other producers, but it is April 1.

M. Schellenberger: Bon, peut-être seulement la stabilisation de l'Ouest, alors, jusqu'en avril. Je croyais que cela se terminait le 2 décembre.

Le président: Monsieur Daudlin.

M. Daudlin: Merci, madame le président.

Tout d'abord, pour ce qui est de la question soulevée par M. Althouse, je ne sais pas si les questions que nous pourrons poser lors de l'étude du budget nous permettront d'étudier toute cette question à fond. Cependant, je crois que si, et j'ose espérer que nous en serons saisis d'ici deux ou trois semaines. D'après ce qu'on dit, le budget sera déposé le 15 février, et nous devrions être saisis du budget des dépenses dans la semaine qui suit cette date, et nous pourrons alors traiter de ce sujet, c'est-à-dire dans moins de trois semaines. Cependant, si M. Althouse peut trouver une bonne raison pour nous persuader de traiter de cette question avant cette date, d'obtenir la permission de le faire, peut-être ce problème devrait-il être

[*Texte*]

adequately dealt with by the Subcommittee on Procedure and Agenda, and I would recommend that, while at the same time suggesting that if Mr. Althouse would like to see us go in that direction, it might be appropriate for our clerk or whatever support staff we can have for the committee to put together a brochure, or at least a file for all of the committee members of the press, and other material that exists right now, indicating the kind of concern that does exist out there, so that we all could be satisfied as to the nature of the concern, the direction from which it comes, and those directions that the electorate or the constituents of all of us would want to see us taking.

It seems to me, in any event, that at the end of the day the appropriate place for us to determine our agenda would be by a report from our procedure and agenda committee. I would suggest that if in fact the estimates do not provide an adequate forum for that, we could perhaps ask our agenda committee to deal with it.

About the issue raised by Mr. Schellenberger, It sounds to me like one that deserves some support and that we should be taking a look at. If we have a report before us already and if it is the wish of the committee that we deal in advance of the estimates with an issue, this might be an appropriate one that we could commence with. But again, we perhaps could most appropriately deal with it in terms of setting up witnesses and an agenda by having the agenda committee, or the subcommittee, take a look at it first and make a recommendation to the full committee.

Le président: Si vous me permettez, je vous demanderai de vous référer au rapport annuel 1982-1983 d'Agriculture Canada que vous venez de recevoir. Justement, on y fait mention du système d'inspection de la transformation des viandes. Il s'agit de la Loi sur l'inspection des viandes; on fait certains commentaires. A l'occasion du dépôt de ce rapport au Comité, nous pourrions choisir les sujets qui nous intéressent davantage et voir où nous en sommes. Il y a toute une révision du système qui est en cours, et on fait allusion ici à certains avis qui ont déjà été publiés dans *La Gazette du Canada* et à d'autres qui seront publiés au cours de l'année 1984. Donc, monsieur Althouse, vous pourrez sans doute voir comment fonctionne tout le système d'inspection dans le cadre de notre étude du rapport annuel d'Agriculture Canada, étude que nous pourrions faire avant même que les prévisions budgétaires soient déposées au Comité, comme le propose M. Daudlin. Ce sera la même chose dans le cas de . . . Eh bien, on a déjà l'autre rapport.

Alors, si vous voulez, le Sous-comité de l'ordre du jour et de la procédure pourra étudier cette question et voir quels témoins pourraient venir, et le Comité permanent sera convoqué par la suite.

M. Dion: D'accord.

Je propose la levée de l'assemblée.

[*Traduction*]

plutôt débattu par le Sous-comité du programme et de la procédure, et c'est ce que je recommanderais en effet, tout en disant que si M. Althouse veut nous voir prendre cette orientation, il serait peut-être bon que notre greffier ou notre personnel de soutien prépare une brochure, ou au moins un dossier documenté pour les membres de la presse, sans oublier les documents qui existent à l'heure actuelle, pour nous donner une idée du genre de questions que l'on se pose en dehors de cette enceinte où nous nous trouvons, de façon à ce que nous puissions savoir vraiment quelles sont les préoccupations, où elles se font le plus sentir, et quelle orientation l'électorat ou nos commettants voudraient nous voir adopter.

De toute façon, en fin de journée comme nous le sommes, il me semble qu'il vaudrait mieux attendre le rapport du Sous-comité du programme et de la procédure pour fixer notre échéancier en la matière. Si l'étude du budget des dépenses ne nous permet pas d'étudier cette question à fond, nous pourrions demander à notre sous-comité d'y voir.

Quant à la question soulevée par M. Schellenberger, elle me semble des plus intéressantes et nous devrions certainement l'étudier. Si nous avons déjà un rapport devant nous et que le Comité désire que nous l'étudiions ou que nous étudiions une question quelconque avant le dépôt du budget des dépenses, ce rapport constituerait peut-être un bon point de départ. Encore une fois, cependant, peut-être serait-il préférable de trouver d'abord les témoins que nous voudrions entendre et de faire dresser un échéancier par le sous-comité du programme, ou de lui demander tout au moins d'étudier la question, pour ensuite faire une recommandation au Comité plénier.

The Chairman: If you do not mind, I would ask you to refer to the 1982-1983 annual report from Agriculture Canada that you have just received. Reference is made in it to the meat processing inspection system. It refers to the Meat Inspection Act; certain comments are made on that subject. Using the tabling of this report to the committee, we could choose whatever subject matter interests us most and see what point we have arrived at. There is a substantial review process of the whole system under way presently, and mention is made to some things that have already been published in the *Canada Gazette* and to others which will be published during 1984. So, Mr. Althouse, you can most probably find out how the whole inspection system works during our examination of Agriculture Canada's annual report, examination that we could undertake even before the Estimates are tabled in committee, as Mr. Daudlin has suggested. It might be the same thing for . . . Well, we already have the other report.

So, if you do not mind, the Subcommittee on Agenda and Procedure can examine this question and see which witnesses could come, and the full committee will then be called to meet.

Mr. Dion: Agreed.

I move adjournment.

[*Text*]

• 1556

Le président: Nous sommes mardi. Je vais tenter de communiquer avec les responsables de chacun des partis pour voir s'il est possible de convoquer une réunion du Sous-comité de l'ordre du jour et de la procédure pour jeudi matin, par exemple. Est-ce possible? Si ce n'est pas possible, on pourrait remettre la réunion à mardi prochain.

Mr. Althouse: I have a problem. We could send an alternate though.

Le président: Est-ce qu'il vous conviendrait mieux que ce soit mardi prochain à 9h30?

Mr. Schellenberger: Thursday is fine.

The Chairman: That is okay? Thursday of this week?

Mr. Daudlin: Let us try Thursday, unless there are some serious difficulties with one of the parties.

The Chairman: Okay.

S'il n'y a pas d'autres questions, je vais ajourner la séance.

Thank you very much.

[*Translation*]

The Chairman: This is Tuesday. I will try to get in touch with those responsible for each of the parties to find out if it is possible to have a meeting of the Subcommittee on Agenda and Procedure for Thursday morning, for example. Is it possible? If not, we could put off the meeting until next Tuesday.

M. Althouse: J'ai un problème. On pourrait cependant envoyer un substitut.

The Chairman: Would it be better if it were next Tuesday at 9:30?

M. Schellenberger: Jeudi, c'est parfait.

Le président: C'est bien? Jeudi de cette semaine?

M. Daudlin: Disons jeudi, à moins que cela ne pose des problèmes sérieux pour un des partis.

Le président: Parfait.

If there are no other questions, I will declare the meeting adjourned.

Merci beaucoup.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

RY LIBRARY MATERIAL

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 2

Tuesday, February 7, 1984

Chairman: Eva Côté

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 2

Le mardi 7 février 1984

Président: Eva Côté

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Agriculture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de

l'Agriculture

RESPECTING:

Department of Agriculture Annual Report 1982-83

CONCERNANT:

Rapport annuel du ministère de l'Agriculture 1982-1983

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY

Second Session of the
Thirty-second Parliament, 1983-84

Deuxième session de la
trente-deuxième législature, 1983-1984

STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE

Chairman: Eva Côté

Vice-Chairman: Bob Daudlin

MEMBERS/MEMBRES

Vic Althouse
Murray Cardiff
Marcel Dionne
Jean-Guy Dubois
Ralph Ferguson
Len Gustafson
Stan Hovdebo
Charles Mayer
Marcel Ostiguy
Stan Schellenberger
Claude Tessier
Michel Veillette
John Wise—(15)

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

Président: Eva Côté

Vice-président: Bob Daudlin

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Doug Anguish
David Berger
Garnet M. Bloomfield
Robert Bockstael
Rolland Dion
Alain Garant
Gaston Gourde
Bert Hargrave
Fred King
Stan Korchinski
Normand Lapointe
Jean-Louis Leduc
Fred McCain
Douglas Neil
Nelson A. Riis—(15)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

Micheline Rondeau-Parent

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Pursuant to Standing Order 46(4) the following paper was deemed referred to the Committee:

Tuesday, January 17, 1984

Report of the Department of Agriculture for the fiscal year ended March 31, 1983, pursuant to section 6 of the Department of Agriculture Act, Chapter A-10, R.S.C. 1970.—Sessional Paper No. 322-1/6.

ORDRE DE RENVOI

Conformément aux dispositions de l'article 46(4) du Règlement, le document suivant était réputé déféré au Comité:

Le mardi 17 janvier 1984

Rapport du ministère de l'Agriculture, pour l'année financière terminée le 31 mars 1983, conformément à l'article 6 de la Loi sur le ministère de l'Agriculture, chapitre A-10, S.R.C. 1970.—Document parlementaire nº 322-1/6.

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, FEBRUARY 7, 1984
(3)

[*Text*]

The Standing Committee on Agriculture met at 11:07 o'clock a.m., this day, the Chairman, Eva Côté, presiding.

Members of the Committee present: Mr. Althouse, Mrs. Côté, Messrs. Dionne (*Chicoutimi*), Gustafson, Mayer and Ostiguy.

Alternates present: Messrs. Bloomfield, Hargrave, McCain and Neil.

Other Members present: Messrs. Taylor and Towers.

Witnesses: *From the Department of Agriculture*: Mr. J.P. Connell, Deputy Minister and Mr. Y. Jacques, Assistant Deputy Minister (Marketing and Economics Branch).

The Committee proceeded to consider, pursuant to S.O. 46(4), the Annual Report of the Department of Agriculture for 1982-83, deemed referred to the Committee on Tuesday, January 17, 1984.

The witnesses answered questions.

Madam Chairman presented the First Report of the Sub-committee on Agenda and Procedure, which reads as follows:

Your Sub-committee met on Thursday, February 2, 1984 to discuss the Committee's future activities respecting the documents referred pursuant to its Standing Order 46.

Your Sub-committee recommends:

That the following meetings be sheduled as follows:

—On Tuesday, February 7, with the Hon. Sen. Hazen Argue, Minister responsible for the Canadian Wheat Board, in relation to the Western Grain Stabilization Act and Stabilization Account, 1981.

—On Tuesday, February 14, with Officials from the Department of Agriculture, in relation to the Department of Agriculture Annual Report 1982-83 (Fruit, Vegetables and Honey Act).

—That the next meeting of the Sub-committee on Agenda and Procedure be scheduled for Thursday, February 9, 1984 and that Dr. J.E. McGowan, Assistant Deputy Minister for the Food Production and Inspection Branch of the Department of Agriculture be invited to attend to give a briefing to the Members; and

—That the Library of Parliament be requested to provide some information material (briefing book, press clippings, etc . . .) to the Members of the Sub-committee, no later than Tuesday, February 7, 1984 on the FOIL program.

On motion of Mr. Neil,—The First Report of the Sub-committee on Agenda and Procedure was adopted.

Questioning resumed.

Mr. Mayer proposed to move,—That this Committee recommend to the Minister that the Government of Canada make financial assistance available to the Canadian Horticulture Council and Potato Producers of Canada, for the purpose

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 7 FÉVRIER 1984
(3)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit, ce jour à 11h07, sous la présidence de M^me^ Eva Côté (*président*).

Membres du Comité présents: M. Althouse, M^me^ Côté, MM. Dionne (*Chicoutimi*), Gustafson, Mayer et Ostiguy.

Substituts présents: MM. Bloomfield, Hargrave, McCain et Neil.

Autres députés présents: MM. Taylor et Towers.

Témoins: *Du ministère de l'Agriculture*: M. J.P. Connell, sous-ministre et M. Y. Jacques, sous-ministre adjoint (Commercialisation et économie).

Conformément à l'article 46(4) du Règlement, le Comité procède à l'étude du rapport annuel du ministère de l'Agriculture (1982-1983) tenu pour renvoyer au Comité le mardi 17 janvier 1984.

Les témoins répondent aux questions.

Madame le président dépose le premier rapport annuel du Sous-comité du programme et de la procédure:

Votre Sous-comité se réunit le jeudi 2 février 1984 pour déterminer les futurs travaux du Comité concernant les documents visés en vertu de l'article 46 du Règlement.

Votre Sous-comité recommande:

Que l'horaire des séances suivantes soit approuvé:

—Le mardi 7 février, avec l'hon. sénateur Hazen Argue, ministre responsable de la Commission canadienne du blé, au sujet de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest et du Compte de stabilisation (1981);

—Le mardi 14 février, avec les hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, au sujet du rapport annuel dudit Ministère (1982-1983) (Loi sur les fruits, les légumes et le miel);

—Que la prochaine réunion du Sous-comité du programme et de la procédure ait lieu le jeudi 9 février 1984 et que M. J.E. McGowan, sous-ministre adjoint à la Direction générale de la production et de l'inspection des aliments, au ministère de l'Agriculture, soit invité à donner une séance d'information aux membres; et

—Que l'on demande à la Bibliothèque du Parlement de préparer, à l'usage des membres du Sous-comité directeur, un document d'information (coupures de presse, document de travail, etc.), sur le programme FRIN, pour le mardi 7 février au plus tard.

Sur motion de M. Neil,—Le premier rapport du Sous-comité du programme et de la procédure est adopté.

L'audition des témoins se poursuit.

M. Mayer propose,—Que le Comité recommande au Ministre d'obtenir que le gouvernement du Canada consente à accorder au Conseil canadien de l'horticulture et aux Producteurs canadiens de pommes de terre une aide financière

of deferring the costs associated with all hearings related to the imposition of the surcharge of duty imposed by the United States on potatoes exports from Eastern Canada.

Madam Chairman expressed reservations concerning the procedural acceptability of the proposed motion.

By unanimous consent, the proposed motion was changed to read as follows:

—That the Committee recommends that the Government give consideration to the advisability of making financial assistance available to the Canadian Horticulture Council and Potato Producers of Canada, for the purpose of deferring the costs associated with all hearings related to the imposition of the surcharge of duty imposed by the United States on potatoes exports from Eastern Canada.

After debate, the question being put on the motion, it was agreed to on division.

Questioning resumed.

At 12:25 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

destinée à absorber d'avance les frais liés à toutes les auditions relatives à l'imposition, par les États-Unis, d'un droit supplémentaire sur les pommes de terre en provenance de l'Est du Canada.

Madame le président exprime des réserves quant à la formulation adoptée.

A l'unanimité, la motion proposée se lit désormais comme suit:

—Que le Comité recommande au gouvernement de s'interroger sur l'opportunité de consentir une aide financière au Conseil canadien de l'horticulture et aux Producteurs canadiens de pommes de terre afin d'absorber d'avance les frais liés à toutes les auditions relatives à l'imposition, par les États-Unis, d'un droit supplémentaire sur les pommes de terre en provenance de l'Est du Canada.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée avec voix dissidente.

L'audition des témoins se poursuit.

A 12h25, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Micheline Rondeau-Parent

Clerk of the Comittee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Tuesday, February 7, 1984

• 1105

Le président: À l'ordre! Je vous souhaite la bienvenue à cette réunion du Comité permanent de l'agriculture.

Notre ordre de renvoi porte sur le rapport annuel 1982-1983 du ministère de l'Agriculture qui a été déféré au Comité le 17 janvier 1984 en vertu de l'article 46 du Règlement.

Étant donné que nous n'avons pas quorum, nous ne parlerons pas du premier rapport du Sous-comité du programme et de la procédure.

Nos invités sont tous du bureau du sous-ministre. Je vous présente le sous-ministre, M. J. P. Connell, qui est accompagné du sous-ministre adjoint principal, le docteur G.I. Trant.

Monsieur le sous-ministre, je ne sais pas si vous avez une déclaration à faire. De toute façon, j'aimerais que vous nous présentiez d'abord les personnes du Ministère qui vous accompagnent pour répondre aux questions des membres du Comité.

Mr. J.P. Connell (Deputy Minister, Agriculture Canada): Thank you, Madam Chairman. I do not have an opening statement, but I will take advantage of the opportunity you present to introduce those who are with me. You have already introduced Dr. G.I. Trant, Senior Assistant Deputy Minister. We have Mr. Y. Jacques, Assistant Deputy Minister, Marketing and Economics Branch; Dr. John McGowan, Assistant Deputy Minister, Food Production and Inspection Branch; Dr. Ed LeRoux, Assistant Deputy Minister, Research Branch; Mr. Rod Bailey, Assistant Deputy Minister, Regional Development Branch; Mr. A.G. Ross, Assistant Deputy Minister, Finance and Administration Branch; accompanied by Mr. J. McCrea, Director General, Finance Directorate. From the Departmental Secretariat we have Dr. D.J.E. Demars, Departmental Secretary, and Mr. T. Hall, Senior Secretariat Officer.

We are quite willing, and I hope able, to respond to any questions.

Le président: Je vous remercie, monsieur le sous-ministre. Nous commençons tout de suite la période des questions.

Monsieur McCain, vous avez la parole.

Mr. McCain: Madam Chairman, the fruit, vegetable, and honey structure of Canadian trade is perhaps one of the most unfortunate trade spheres we have in Canada, inasmuch as we have an international deficit of approximately $1 billion in international trade, with approximately a negative balance of trade with the United States of $700 million. As we export some of these products, the industry seems to be competing against very artificial trade barriers in the European Economic Community. We are looking at a situation in the United States where they are sort of trying to find ways and means to keep us out, as they have in the potato industry. I would like to see

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le mardi 7 février 1984

The Chairman: Order please. I am happy to welcome you to this meeting of the Standing Committee on Agriculture.

Our order of reference pertains to the 1982-1983 Annual Report from the Department of Agriculture, which was referred to the committee on the 17th of January, 1984, pursuant to Standing Order 46.

We do not have any quorum, so we will postpone the discussion of the first report of the sub-committee on agenda and procedure.

Our witnesses are all from the Deputy Minister's Office. I introduce Mr. J. P. Connell, Deputy Minister, and with him his Senior Assistant Deputy Minister Dr. G. I. Trant.

Mr. Deputy Minister, I do not know if you have a preliminary statement to read. Anyway, I would like you to first introduce the gentlemen from your department, who will answer some questions from the committee members.

M. J.P. Connell (sous-ministre, Agriculture Canada): Merci, madame le président. Je n'ai pas de déclaration préliminaire à faire, mais je vais en profiter pour vous présenter les personnes qui m'accompagnent. Vous avez déjà présenté le Dr G.I. Trant, sous-ministre adjoint principal. Il y a aussi M. Y. Jacques, sous-ministre adjoint, Direction de la commercialisation et de l'économie; le Dr John McGowan, sous-ministre adjoint, Direction de la production et de l'inspection des aliments; le Dr Ed LeRoux, sous-ministre adjoint, Direction de la recherche; M. Rod Bailey, sous-ministre adjoint, Direction du développement régional; M. A.G. Ross, sous-ministre adjoint, Direction des finances et de l'administration; il est d'ailleurs accompagné de M. J. McCrea, directeur général, Direction des affaires financières. Du Secrétariat du ministère, nous avons avec nous le Dr D.J.E. Demars, secrétaire ministériel, ainsi que M. T. Hall, agent principal du Secrétariat.

Nous sommes donc tout à fait disposés, et j'espère que nous en serons capables, de répondre à toutes vos questions.

The Chairman: Thank you, Mr. Deputy Minister. We are going to start right away with the question period.

Mr. McCain, you have the floor.

M. McCain: Madame le président, du point de vue de nos échanges, le secteur canadien des fruits, des légumes et du miel est sans doute le plus malchanceux en ce moment, puisqu'il enregistre un déficit d'environ un milliard de dollars, avec un solde négatif dans nos échanges avec les États-Unis de 700 millions de dollars. A l'exportation, ce secteur se heurte à des barrières tarifaires très artificielles imposées par la Communauté économique européenne. En ce qui concerne les États-Unis, on cherche là-bas à effectivement nous empêcher de pénétrer le marché, comme c'est le cas par exemple pour la pomme de terre. J'aimerais donc que nous nous penchions sur

[*Texte*]

if we could address ourselves, first, to the potato situation, inasmuch as the State of Maine has now lodged an appeal to the Court of International Trade in New York—I believe the title is correct. What is going to be the position of the government? Are you today, Mr. Deputy Minister, in a position to make a comment?

• 1110

In view of the broad-based objection to imports from Canada to the United States, whether it be asbestos, petrochemicals, steel or agricultural products, we must have pretty nearly reached the stage at which, I think, the government is going to assume part of the legal costs; if not all, some of them. The strain on the finances of the potato industry in Canada were very, very extreme. For instance, in the Province of New Brunswick, they have spent their entire budget in legal fees, to pay off the bills which have been incurred to protect their industry. The Province of Quebec, I believe, is supplying one-sixth of the cost of that operation, and I am sure that is very much appreciated by the trade.

I think it is time the Government of Canada began to take a very, very hard look at how we can expect the various trade groups in Canada, and particularly the agricultural trade groups who are very ill-financed, to stand up to the legal opportunities which present themselves, for objection to our exports to the United States and other areas of the world. They just do not have the means.

I would appeal to you at this moment in time, Madam Chairman, to implore the Department of Agriculture or what other department of government might assist them, to pick up the tab for this potato deal that would impose extra duties on Canadian exports of potatoes to the United States, particularly in light of the fact that they have gone, almost, to the last court which could hear the case. I implore that the government do make grants in fact to the Canadian Horticultural Council, which has been the receiver of funds and the payer of bills; it could ease the burden which has been imposed upon the trade groups in Canada; this bill has now gone up to something in the nature of $250,000. I will await your comment, Madam Chairman.

Mr. Connell: Madam Chairman, as far as the most recent deal is concerned, I do not have any expert opinion. Certainly it is our hope and I suppose I might even say expectation . . . Well, I would seek some refuge if someone asked me to back up the statement of expectations, but it is certainly my hope that the appeal of which Mr. McCain speaks, will not succeed. I recognize, certainly, that it is a further tactic on the part of that industry in the United States that is being employed, which results in extra expense to the industry and to the Canadian Horticultural Council. We do pay. We do make a

[*Traduction*]

cette situation du marché de la pomme de terre, d'abord, notamment à la suite d'un appel interjeté par l'état du Maine auprès du Tribunal du commerce international à New York, je pense que c'est la dénomination exacte. Quelle sera donc la position de notre gouvernement? Monsieur le sous-ministre, êtes-vous en mesure de nous répondre là-dessus aujourd'hui?

Étant donné les objections soulevées par toute importation en provenance du Canada, aux États-Unis, qu'il s'agisse d'amiante, de produits de la pétrochimie, d'acier ou de produits de l'agriculture, je pense que nous sommes proches d'un seuil à partir duquel le gouvernement devrait assumer une partie des frais de procédure; sinon tous, du moins une partie d'entre eux. Le secteur de la pomme de terre, en effet, se trouve dans une situation difficile du point de vue financier. C'est ainsi que dans la province du Nouveau-Brunswick, tout le budget a été consacré à des frais d'avocats, faisant suite aux démarches qu'ils ont dû entreprendre pour protéger leur secteur. La province de Québec, si je ne me trompe, assume 1/6 des frais de cette opération, et je suis certain que c'est une initiative fort appréciée du secteur considéré.

Je pense qu'il est donc temps pour le gouvernement fédéral de se pencher de façon très sérieuse sur la question, et de voir dans quelle mesure les diverses associations professionnelles, notamment celles de l'agriculture dont le budget est si maigre, peuvent engager les procédures juridiques *ad hoc* à chaque fois que l'on cherche à faire obstacle à nos exportations, aux États-Unis et ailleurs. Voilà donc des associations qui tout simplement n'ont pas les moyens d'assumer les frais de procédure.

J'en appelle donc à vous-même, madame le président, pour que nous implorions le ministère de l'Agriculture, ou tout autre ministère fédéral en mesure de les aider, de prendre en charge les frais de procédure dans cette affaire de commerce de pommes de terre où l'on veut imposer des taxes supplémentaires aux exportations canadiennes vers les États-Unis; je pense également qu'il convient de tenir compte du fait que l'on s'est maintenant adressé à la dernière instance compétente en la matière. Je demande donc instamment au gouvernement de débloquer des crédits pour le *Canadian Horticultural Council* (Conseil canadien de l'horticulture), qui a fonctionné jusqu'ici comme collecteur et comme bailleur de fonds lorsqu'il a fallu régler les factures; voilà donc un fardeau financier qui pourrait être allégé, et dont jusqu'ici les associations professionnelles ont fait les frais; la note se monte à ce jour à quelque 250,000$. Je vais donc attendre votre réponse, madame le président.

M. Connell: Madame le président, en ce qui concerne cette dernière affaire, je n'ai à ma disposition l'avis d'aucun expert. Nous espérons certainement, et je pense que nous pouvons même nous y attendre . . . Disons que je me limiterai aux espoirs, si l'on insiste vraiment, mais en tout cas je peux dire que nous souhaitons vivement que l'appel dont M. McCain a parlé sera débouté. Il est certain, et je suis prêt à le reconnaître, qu'il s'agit là d'une ultime manoeuvre de la part des Américains, qui se traduit en effet par des dépenses supplémentaires à notre Conseil de l'horticulture. Il faut payer la

[*Text*]

contribution to the Canadian Horticultural Council, but not in respect of specific expenses such as this. I think the government feels it is not appropriate for them to make contributions specifically for legal expenses incurred in this sort of thing.

• 1115

I know that the Minister of Agriculture is certainly cognizant, very aware, of the financial situation the Horticultural Council and indeed the potato industry generally finds itself in as a result of this very, very great expense, but I do not believe he has yet been able to find a way that would be appropriate in order to help share that expense. In the final analysis, I suppose, if one carried this to the extreme, we would be pitting our treasury against that of the United States, a most prodigious nation, and I am not sure whether we could afford it.

However, it is not without relevance to note that over the past number of years the Government of Canada has paid approximately $55 million to the potato industry in Canada as a result of prices and for stabilization purposes, so perhaps in an indirect way a substantial contribution has been made to its well-being. As for a direct pick-up of the tab of legal costs, I do not think that is possible for us to do.

Mr. McCain: Madam Chairman, we are not in a normal situation. We are not dealing with the pulp and paper industry. We do not have the MacMillan Bloedels and the B.C. Forests or the K.C. Irving to foot this bill. We just do not have them. We are talking about a bunch of little people.

The lumber application ended with the ITC hearing. We now find ourselves in the position where this one is being carried one step farther than the lumber industry trade argument went. I do not think the trade groups in Canada can afford, and certainly the potato industry itself cannot afford, to fight the battles which are international in nature in the courts of the various lands of this world. I think we have reached the position where I wish the deputy Minister would certainly change his attitude toward it.

I appreciate the fact that, no, historically you have not picked up these bills. I deplore the fact, however, that we have less than what I would have hoped would have been the interest and information in this committee today as to what is going to be the position of government, and I really think it has now become a responsibility of the Government of Canada to pick up a very major portion of that bill under the circumstances. They are extraordinary circumstances; they are not common.

The Horticultural Council has exhausted any reserves it has had—and its wisdom in having reserves has certainly been proven by the fact that it was able with its reserves to face the United States and the potato industry of the United States in court and win to this point. But certainly we cannot turn our back on it. We can hope that it is going to be unfavourable, but I think we have to take every possible measure to determine that it shall be unfavourable in its final decision, and that

[*Translation*]

facture. Nous contribuons au budget du Conseil canadien de l'horticulture, sans toutefois participer de façon explicite à ce genre de dépenses. C'est la politique du gouvernement de ne pas contribuer de façon explicite aux frais de procédure encourus dans ce genre de situation.

Je sais que le ministre de l'Agriculture est au courant de la situation financière du Conseil de l'horticulture, et il est vrai que pour le moment, le secteur de la pomme de terre doit débourser des sommes importantes pour cette affaire, mais je ne pense pas que le ministre jusqu'ici ait trouvé comment partager ce type de dépenses. En dernière analyse, je suppose, on en arriverait alors à mesurer les capacités de notre trésor à celui des États-Unis, la plus riche des nations, affrontement dont l'issue serait pour nous des plus incertaines.

Toutefois, il n'est pas inintéressant de remarquer que depuis plusieurs années, le gouvernement fédéral a versé environ 55 millions de dollars au secteur de la pomme de terre au Canada, dans le cadre de ses politiques de stabilisation et de soutien des prix, aide indirecte qui a contribué de façon importante à la prospérité de ce secteur. En ce qui concerne une prise en charge directe de ces frais de procédure, je ne pense pas que nous puissions y songer.

M. McCain: Madame le président, la situation dans laquelle nous nous trouvons n'est pas une situation normale. Il ne s'agit pas ici d'une industrie de la pâte à papier. Nous n'avons pas derrière nous, pour payer la facture, des sociétés comme MacMillan Bloedels et B.C. Forests, ou K.C. Irving. Cela n'existe pas dans notre secteur. Nous avons affaire ici à une poignée de petits exploitants.

Dans le cas de l'industrie du bois, leur requête s'était terminée par une audience avec I&C. Or, dans ce cas-ci, nous en sommes déjà à une étape ultérieure du processus. Je ne crois pas, quant à moi, que les associations professionnelles du Canada, en tout cas pas le secteur de la pomme de terre, puissent s'offrir le luxe de batailles juridiques auprès des tribunaux des divers pays avec lesquels nous commerçons. Nous en sommes donc à un point où j'aimerais voir le sous-ministre changer de position.

Je sais en effet que vous n'avez pas l'habitude de régler ce genre de facture. Je déplore toutefois que nous en soyons restés à un point bien en-deça de ce qui intéresserait notre Comité aujourd'hui, en matière de position du gouvernement, et je pense qu'il a maintenant la responsabilité précise de prendre en charge une partie importante de ces frais, étant donné cette situation tout à fait exceptionnelle, tout à fait hors du commun.

Le Conseil de l'horticulture a maintenant épuisé ses réserves; et l'on peut féliciter sa clairvoyance en la matière puisqu'il a jusqu'ici utilisé ses réserves pour faire face à l'industrie de la pomme de terre américaine, lors d'un procès qui jusqu'ici est gagné. Il n'est tout de même pas possible que nous nous désintéressions maintenant de cette affaire. Certes nous pouvons souhaiter que l'appel soit rejeté, mais je crois surtout que nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir

[*Texte*]

means a monitoring of the total process. We have to know, day by day almost, what activity is taking place as it approaches the hearing date in the international trade court. I do not think we can say we hope it will not be successful. I think we have to say we are going to determine that it shall not be successful and that we need the leadership of the Department of Agriculture, which does represent the horticultural industry and the potato industry in particular.

The fact that you spent money on the potato industry is not an extraneous matter, I agree, but certainly you have spent money on other agricultural industries and I do not think you have to hold the $55 million you said you have paid against it in its present plight. You are not going to spend anything on the potato industry this year, thank God. They do not want your hand-outs; they do not want us to ask for them, but sometimes we find ourselves in a position where whatever sector of agriculture we may be in, we need money from the price stabilization board, whether it be white beans or potatoes or wheat.

I would ask the Minister really to give it the highest possible profile and to reconsider his position that government cannot do this. Through the grants committee the government can do what it chooses to do.

• 1120

Mr. Connell: Madam Chairman, I hope that I did not give the impression that we are not providing any assistance to the Horticultural Council in respect of this action in the United States antidumping courts. We do give and have given a considerable amount of technical assistance in the formulation of its case, its arguments, and the preparation of statistics. What has not been given is direct financial assistance for the lawyers' bills. I would not wish to evade any responsibility that is mine, but I would want to assure Mr. McCain that the position of the government in respect to direct financial assistance for legal bills—and it does not depend on my attitude one way or the other . . .

Mr. McCain: You are diminishing your own importance, sir, and the influence which you could exert. Do not be so humble; be more supportive.

Thank you, Madam Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. McCain.

Mr. Althouse.

Mr. Althouse: Thank you, Madam Chairman.

I would like to pursue the potato import and export question just a little further, but from a slightly different part of the country. As you are aware, Mr. Deputy, the imports from

[*Traduction*]

pour que la décision finale soit prise dans ce sens, et cela signifie nous engager dans l'ensemble du processus. C'est-à-dire que nous devons nous tenir au courant, pour ainsi dire au jour le jour, du point où en sont les choses au fur et à mesure que l'on approche de la date d'audience au Tribunal du commerce international. Je ne pense pas que nous puissions nous satisfaire d'un espoir quant à l'issue de cet appel. Nous devons surtout affirmer notre détermination de tout faire pour que l'appel soit rejeté, et pour cela demander au ministère de l'Agriculture de prendre des initiatives, à titre de représentant de l'industrie horticole et de la pomme de terre entre autres.

Le fait que vous ayez subventionné l'industrie de la pomme de terre est certainement un point pertinent, je suis d'accord, mais cela n'est certainement pas le seul secteur qui a été subventionné, et je ne crois pas non plus que vous puissiez arguer en permanence de ces 55 millions dépensés pour refuser, dans notre situation, de faire quelque chose. Or, cette année, le secteur de la pomme de terre, Dieu merci, ne va rien vous coûter. Il ne vous demande pas l'aumône, ce n'est pas de mendicité qu'il s'agit, mais il arrive que l'on soit dans une position, dans tel ou tel secteur de l'agriculture, où l'on a besoin de l'aide de l'Office de stabilisation des prix agricoles, au profit des haricots blancs ou des pommes de terres ou même du blé.

J'aimerais donc demander au ministre d'accorder une attention toute particulière à cette question, et de reconsidérer sa position, le gouvernement ne pouvant persister dans cette voie. Par son comité des subsides, le gouvernement peut très bien prendre des décisions lorsqu'il veut en prendre.

M. Connell: Madame le président, j'espère ne pas donner l'impression que nous n'aidons pas le Conseil de l'horticulture dans cette situation, c'est-à-dire dans son action auprès des tribunaux *antidumping* aux États-Unis. Bien au contraire, nous avons mis toute notre compétence technique à sa disposition, pour la présentation du cas, la formulation des arguments et la compilation de tableaux statistiques. La seule chose que nous n'ayons pas faite c'est fournir une assistance financière directe au titre des frais d'avocats. Je ne cherche certainement pas à fuir mes responsabilités en la matière, mais j'aimerais répéter à monsieur McCain que la position du gouvernement en matière d'assistance financière directe pour frais d'avocats . . . et cela ne dépend absolument pas de mon bon vouloir . . .

M. McCain: Vous vous sous-estimez, monsieur, ainsi que l'influence que vous pourriez avoir dans cette situation. Ne soyez pas aussi modeste, et faites preuve de plus de solidarité.

Merci, madame le président.

Le président: Merci, monsieur McCain.

Monsieur Althouse.

M. Althouse: Merci, madame le président.

J'aimerais continuer sur cette question des importations et des exportations de pommes de terre, mais à propos d'une autre région du pays. Comme vous le savez, monsieur le sous-

[*Text*]

California, Washington and to some extent Idaho, have been going into the lower mainland of British Columbia at an ever-increasing rate. You are aware that the potato producers in that part of Canada have argued that there was some dumping going on. An investigation was begun by the Department of Revenue, Customs and Excise Branch—I think it was initiated September 30, 1983—and to date there has not been any ruling though there seem to be indications that the investigation is over. What is holding up a ruling, and how much longer is it likely to be? I ask that since I suspect the Department of Agriculture has watched these kinds of investigations before. How much longer is it likely to be before the producers there will get a ruling as to whether the product is, in fact, being dumped, according to the definition of dumping?

Mr. Connell: Madam Chairman, my understanding is that the substantive part of the investigation is over, as Mr. Atlhouse has indicated. I presume that now Revenue Canada, Customs and Excise, is analyzing the information they gained. My expectation is that within a very few days, I suppose one might say, certainly this month, there would be a finding, a ruling, from Customs and Excise.

Mr. Atlhouse: What input, if any, does the Department of Agriculture have during these kinds of investigations? Are you called upon, for instance, to give advice on the differentials between grades or the quality that is being compared? Or how do the comparisons get made except through comparison of grades?

Mr. Connell: Madam Chairman, we would be called upon, depending upon the nature of the investigation, to give what I suppose one might call technical or professional advice or information on prices, on the potato sizes, grades, markets, patterns of trade, that would assist Revenue Canada, Customs and Excise, in their investigations. We are not called upon to offer them advice as to which way they should decide their case. We do not enter into that portion of their investigation, that being their responsibility. But they do not rely wholly on us, of course; they talk to the industry, they talk to the growers, to the processors, to the exporters and importers, and generally make a thorough investigation. But we would be part of the input into all of the data and, I suppose, even opinion which they would gather in order for the Deputy Minister there to come to his conclusions.

• 1125

Mr. Althouse: Do you analyze? I expect someone in the department would have analyzed previous cases and previous rulings. Is there any room for discrepancy between the interpretation of the data because of the values they place on different grades? A problem, not just between U.S. and Canada but sometimes in interprovincial trade within our own country, is that the domestically sold potatoes—that is those produced and sold within the same province—do not really have any real requirement for grades in a lot of places, and hence a product coming from another province or another state usually has been graded and is often perceived by the con-

[*Translation*]

ministre, les importations en provenance de Californie, de l'État de Washington et dans une certaine mesure de l'Idaho, ont pénétré la bordure sud de la Colombie-Britannique de façon croissante. Vous savez également que les producteurs de pommes de terre de cette région du Canada se sont plaints de *dumping*. Une enquête a été mise en cours par le ministère du Revenu, Douanes et Accise—à la date du 30 septembre 1983, je crois—et il n'y a toujours eu aucune décision de prise, alors que tout semble indiquer que cette enquête est close. Qu'est-ce qui fait donc obstacle à ce qu'une décision soit prise, et combien de temps faudra-t-il encore attendre? Je pose cette question étant donné que je soupçonne le ministère de l'Agriculture d'avoir déjà assisté à ce genre d'enquête par le passé. Combien de temps, donc, les producteurs devront-ils encore attendre avant que l'on dise si oui ou non il y a *dumping*, selon la définition du terme?

M. Connell: Madame le président, à ma connaissance, la partie la plus importante de l'enquête est close, comme M. Althouse l'a déjà dit. Je suppose que le ministère du Revenu, Douanes et Accise, étudie les renseignements recueillis. Je m'attends à ce qu'une décision soit prise d'ici quelques jours, ou du moins dans le courant du mois, à Douanes et Accise.

M. Althouse: Le ministère de l'Agriculture est-il consulté lors de ce genre d'enquête? Fait-on appel à vos services, notamment lorsqu'il est question de calibrage et de différence de qualité? Comment en effet faire des comparaisons si l'on ne fait pas appel à la notion de catégorie du produit?

M. Connell: Madame le président, en fonction de la nature de l'enquête, nous sommes consultés, et nous donnons un avis technique, ou professionnel, concernant les prix, les calibres, les qualités et catégories de pommes de terre, les marchés, les pratiques commerciales, tous renseignements qui peuvent aider le ministère du Revenu, Douanes et Accise, dans ses recherches. Là où notre conseil n'est pas sollicité, c'est lorsqu'il s'agit de conclure le cas. Cette dernière partie de l'enquête leur revient, et nous n'intervenons pas. Mais le ministère du Revenu ne fait pas appel qu'à nous, bien sûr, il s'adresse aussi aux producteurs eux-mêmes, aux industriels de la transformation, aux exportateurs et importateurs, et l'enquête est en général extrêmement minutieuse. Mais notre avis est sollicité au moment de la collecte des diverses données à partir desquelles le sous-ministre de ce ministère prend sa décision.

M. Althouse: Effectuez-vous des analyses? J'imagine que quelqu'un au ministère aurait à analyser les cas qui se seraient produits auparavant et les décisions qui auraient été rendues. Serait-il possible qu'il y ait des divergences au niveau de l'interprétation des données à cause des valeurs accordées aux différentes catégories? Un problème qui se pose au niveau non seulement du commerce entre les États-Unis et le Canada mais également de celui du commerce inter provincial, c'est que les pommes de terre locales—c'est-à-dire celles qui sont produites et vendues dans la même province—n'ont souvent pas à être calibrées dans beaucoup d'endroits. Ainsi, un produit prove-

[*Texte*]

sumer to be of slightly better quality, so they will therefore pay a little bit more for the fact that they are graded. I am concerned that when we start fighting a dumping order, or a dumping case, that the people who are doing the investigating realize that whichever side of the border—provincial, state or country—it is difficult to get a proper comparison because of the fact that one side of the equation are graded and of known quality and the other side is whatever the seller can put on to an unsuspecting consumer, so to speak.

Mr. Connell: Well, Madam Chairman, it is true that these various kinds of specifications, whether it is in potatoes, or steel, or whatever, certainly can have a very profound and, I suppose one might say at times, limiting effect on anti-dumping actions that are taken. Limiting in a way, but often if the complaint is expertly drawn, and I believe in the case of B.C. that it has been done that way, then the chances of it succeeding are improved, if one can narrow the complaint to the specific segment of the market that is affected. For example, in the Maine-New Brunswick situation there was a certain small, whole-sized white potato that was the subject of that action, and all the rest of the potato industry was not affected by that case. In the B.C. case, I know at one time, as you have I think implied, there was some question as to whether or not we were in the best position, because there is this question of grading on one side of the border and not the same kind of grading on the other side of the border. My impression is that that is not really a factor in this case and I have that belief because Revenue Canada has accepted the complaint and decided that an investigation was required and has been able to proceed with the investigation without dropping it, at least to date.

Mr. Althouse: Is there any way that your department can urge that a decision be forthcoming in light of the damage that appears to be being done to B.C. producers? Can the process be speeded up since the initial part or most of the investigation does seem to be completed?

Mr. Connell: Well, certainly we can, we do and we have urged Revenue Canada to proceed with all haste, all deliberate speed, one might say, and I think they are fully aware of the importance that the B.C. industry and ourselves attach to an early determination. I am sure they will not proceed with haste if by so doing they would be doing an incomplete or shoddy investigation, but I think we have had some effect in sensitizing them to the situation, and we do that in any of the cases where agricultural products are involved.

• 1130

Mr. Althouse: Has there been any indication from them how much more time they need to complete the investigation and make an announcement?

[*Traduction*]

nant d'une autre province ou d'un autre État, qui a été calibré, est souvent perçu par le consommateur comme étant de qualité légèrement supérieure; les consommateurs accepteront donc de payer un peu plus parce que le produit a été calibré. Ce que je crains, c'est que lorsque nous nous trouverons aux prises avec un cas de dumping ou de vente à perte, les personnes chargées de l'enquête ne se rendent pas compte du fait que, quel que soit le côté de la frontière provinciale, nationale ou d'État dont il s'agit, il est très difficile d'établir une bonne comparaison, à cause du fait que d'un côté de l'équation le produit est calibré et de qualité connue, tandis que de l'autre côté, tout est permis au vendeur tant que le consommateur n'est pas méfiant.

M. Connell: Madame le président, il est vrai que ces différentes sortes de critères, qu'il s'agisse de pommes de terre, d'acier ou d'autre chose, peuvent avoir une incidence profonde et parfois même très limitative au niveau des mesures anti-dumping qui sont prises. Il y a donc limitation dans une certaine mesure, mais souvent si la plainte est bien rédigée, je pense que c'est le cas de la plainte dans l'affaire en Colombie-Britannique, alors les chances de réussir sont accrues, surtout si l'on parvient à limiter la plainte à la partie du marché qui est touchée. Dans le cas de l'affaire entre l'État du Maine et le Nouveau-Brunswick, il s'agissait d'une petite pomme de terre à chair blanche, mais le reste de l'industrie de la pomme de terre n'a pas du tout été touché. Pour ce qui est de l'affaire de la Colombie-Britannique, je sais qu'à une époque, comme vous l'avez déjà, je pense, laissé entendre, il avait été question de savoir si nous étions dans la meilleure position possible, à cause de l'existence d'un système de calibrage d'un côté de la frontière mais pas de l'autre. J'ai l'impression que ce n'était pas véritablement un facteur dans ce cas-là, et si je le pense, c'est parce que le ministère du Revenu du Canada a accepté la plainte et décidé qu'une enquête s'imposait. Le ministère a d'ailleurs pu poursuivre son enquête, qui est toujours en cours, que je sache.

M. Althouse: Y a-t-il quelque chose que votre ministère pourrait faire pour accélérer la prise d'une décision, vu le tort qui semble avoir été fait aux producteurs de la Colombie-Britannique? Le gros de l'enquête semblant être terminé, ce processus ne pourrait-il pas être accéléré?

M. Connell: Nous pouvons en effet encourager le ministère du Revenu à travailler le plus rapidement possible, si je puis dire, et c'est ce que nous avons fait, et je pense que le ministère est bien au courant de l'importance que l'industrie de la Colombie-Britannique et nous-mêmes attachons à la prise d'une décision dans les délais les plus brefs. Je suis certain qu'il ne s'empressera pas trop, au risque de faire une mauvaise enquête ou une enquête incomplète, mais je suis convaincu que nous avons réussi à sensibiliser le ministère à l'urgence de la situation, et c'est d'ailleurs ce que nous faisons dans tous les cas où il est question de produits agricoles.

M. Althouse: Le ministère vous a-t-il donné une idée du temps dont il aurait encore besoin pour terminer son enquête et rendre une décision?

[*Text*]

Mr. Connell: Not in terms of a specific date. The indication is that within the next few weeks—I said "days" earlier—the thing should be complete, unless some unforeseen problem rears its head; and I do not think that will happen.

Mr. Althouse: Okay. I will have some questions later on the eastern side of the country.

Le président: Merci, monsieur Althouse.

Monsieur Dionne.

M. Dionne (Chicoutimi): Merci, madame le président. Je suis très heureux de rencontrer monsieur le sous-ministre et l'équipe d'Agriculture Canada. Ce qui me fait plaisir ce matin c'est qu'autour de la table on semble vouloir parler de plus en plus de l'exportation des produits agricoles; ça me fait plaisir d'en entendre parler car, l'an dernier, on avait mis un peu en doute le fait que l'on devrait exporter davantage. On a alors mis en place la Société Canagrex. J'ai également eu l'occasion et la fierté de lire le discours qu'a prononcé le président de Canagrex; il a si bien dit que l'exportation des grains se fait à un rythme très positif dans notre pays mais que, lorsque nous enlevions les grains, nous avions un déficit dans notre commerce international et que, dorénavant, il faudrait mettre l'accent sur l'exportation de produits horticoles. Cela rejoint un peu l'idée de mon collègue, M. McCain, assis en face de moi, qui dit qu'on devrait faire de plus en plus d'efforts pour avoir une meilleure qualité, une meilleure productivité, afin d'exporter sur nos marchés internationaux; je suis 100 p. 100 en faveur de cette idée et je me réjouis de voir que beaucoup plus de gens vont se pencher sur ce problème afin que le Canada puisse occuper la place qu'il lui revient sur les marchés internationaux et que, tout en étant très dynamiques sur les marchés internationaux, nous pourrons rendre service à des gens qui peuvent produire davantage et qui ont tous les mécanismes en place présentement pour le faire. On a alors pris comme exemple la pomme de terre, que je connais très bien ainsi que mon collègue M. McCain et, cette année, je ne pense pas que l'on puisse dire qu'il ne se fait pas des choses dans ce domaine, car on a développé davantage des stations de recherche, on essaie de trouver de nouvelles variétés qui vont produire davantage au pays et qui vont améliorer notre qualité et nos rendements, donc sur le plan de la concurrence mondiale nous serons présents et nous pourrons occuper davantage . . . Nous avons peut-être certains points faibles qui ont été décelés au cours des dernières années, mais il faut féliciter l'équipe d'Agriculture Canada, qui est vraiment d'avant-garde dans ce domaine.

Maintenant, monsieur le sous-ministre, en ce qui touche la position de la pomme de terre au niveau national, on sait que l'on a eu des problèmes pour l'exportation vers les États-Unis, mais on sait également que ces problèmes semblent vouloir se régler par une forme de négociation qui a pris forme tout au long de l'année dernière. Ceci a occasionné, bien sûr, des frais de la part des organismes agricoles, et, personnellement, ce que je déplore c'est qu'au niveau national le Manitoba, l'Ontario,

[*Translation*]

M. Connell: Non, on ne nous a pas donné de date précise. Mais d'après ce que nous avons compris, l'affaire devrait être terminée d'ici quelques semaines, j'ai parlé de jours tout à l'heure, à moins que ne surgisse un problème imprévu, et je ne pense pas que cela arrive.

M. Althouse: Très bien. J'aurai à vous poser des questions tout à l'heure au sujet de l'est du pays.

The Chairman: Thank you, Mr. Althouse.

Mr. Dionne.

Mr. Dionne (Chicoutimi): Thank you, Madam Chairman. I am very pleased to meet with the Deputy Minister and the team from Agriculture Canada, and what makes me very happy this morning is the fact that all around the table seem to want to talk more and more about exporting agricultural products. I am very happy to hear that because last year people were not too sure about the idea of exporting more products, and Canagrex was put in place. I had the opportunity, and I might add that it offered me great pride, of reading the speech made by the president of Canagrex when he so well explained that grain exports were growing at a very positive pace in our country but that, when the statistics for grains were removed, we were left with a deficit in our international trade. He continued by saying that the emphasis should now be placed on the exporting of horticultural products. That ties in a bit with what my colleague across the way, Mr. McCain, was saying when he explained that we should strive for a better quality and a better productivity in order to export more on our international markets. I agree 100% with that idea and I am thrilled to see that more people are going to look at the problem in order that Canada might hold the place which it should hold on the international markets. Furthermore, I believe that while being very aggressive on international markets, we could at the same time be helping out people who can produce more and who now have at their disposal all the necessary systems and mechanisms to produce more. We took the example of the potato, which I and my colleague Mr. McCain are very familiar with. As far as this past year is concerned, I do not think that anyone could say that not very much has been going on with the potato: much to the contrary, we have developed more research stations, we are trying to find new varieties which will be more productive in Canada and which will improve the quality and the productivity of our potato fields. Therefore, as far as our competitiveness on world markets is concerned, we are going to be there, and we are going to take up more and more room. We perhaps have a few weak points which have been identified over the course of the past few years, but we must congratulate the team from Agriculture Canada which has proven itself to be very much in the *avant-garde* in this area.

Mr. Deputy Minister, I would now like to touch on the question of the situation of the potato at the national level. We know that there were some problems with the exporting of potatoes to the United States, but we also know that this problem seems to be in the process of being resolved through a form of negotiation which has been going on throughout last year. This has of course brought about expenses on the part of agricultural organizations, and what I personally deplore is the

[*Texte*]

le Québec et le Nouveau-Brunswick ont semblé vouloir s'organiser mais jusqu'au moment où peut-être une province leur a glissé entre les mains et a mis en danger un petit peu l'organisation de cette agence nationale, qui permettrait peut-être aux producteurs de pomme de terre du Canada de devenir plus forts.

Est-ce que vous croyez, monsieur le sous-ministre que cette agence est encore en négociation et que 1984 va donner un peu plus de poids ou aider à la naissance de cette agence sur une base plus permanente et faire en sorte que, peut-être, les problèmes soulevés par mon collègue, M. McCain, seront davantage résolus par la naissance de cette fusion de toutes les provinces qui partageront un peu la même idée à ce sujet?

Mr. Connell: Madam Chairman, I am not sure I would be able to predict with any accuracy whether 1984 will usher in a brave new world for the potato industry in Canada, or in any particular part of Canada.

• 1135

As Mr. de Jong has pointed out, there have been a lot of discussions over the years about the formation of a national potato agency or an eastern Canada potato agency. I think, if I am not mistaken, there have been about seven different consultations or draft papers that have been presented. And, as he also has identified, at the last moment in each one of those discussions, one or more of the provinces has declined to participate, and those efforts, at least temporarily, have been scuttled.

I am sure that it is with that in mind that the government, in its Speech from the Throne, announced that there would be a commission of inquiry into the potato industry this year; and I would expect, one might almost say momentarily, that the Minister of Agriculture would be able to announce further details of that. We look forward, from Agriculture Canada's point of view, and I am sure the industry's as well, to that inquiry getting underway and examining the state of the potato industry and potato marketing in Canada and making good, solid recommendations that the industry and the department and everyone concerned will be able to accept to bring a bit more order and cohesiveness to the potato industry, particularly, one might say, in eastern Canada where the swings of fortunes have been up and down, which have required, as I indicated before, many millions of dollars in stabilization payments which, as Mr. McCain has correctly pointed out, and yourself, the industry does not really like or want. They would prefer to have the kind of market every year that they have this year, when such payments would not be necessary.

However, I have great hopes. I hope I am not too optimistic that the commission of inquiry will bring about some order and good management into the production and marketing of potatoes in Canada.

M. Dionne (Chicoutimi): Merci, monsieur le sous-ministre.

[*Traduction*]

fact that at the national level, Manitoba, Ontario, Quebec and New Brunswick only seemed to want to get organized, when a province slid through their hands and endangered the organization of this national agency, whose work could perhaps result in the strengthening of Canadian potato producers.

Mr. Deputy Minister, do you know if this agency is still in the process of negotiating and do you believe that we will see more support or weight given, on a more permanent basis, to the creation of this agency in 1984? Perhaps the problems which my colleague Mr. McCain brought up could be resolved through the uniting of all these provinces which think somewhat alike.

M. Connell: Madame le président, je ne pense pas être en mesure de prévoir avec exactitude si l'année 1984 marquera le début d'une ère nouvelle et prometteuse pour l'industrie de la pomme de terre au Canada, ni même dans une région donnée du pays.

Comme l'a signalé M. de Jong, on a beaucoup discuté au cours des années de la création d'une agence nationale de la pomme de terre ou d'une agence de la pomme de terre de l'Est canadien. Si je ne m'abuse, il y a eu sept consultations ou documents de travail différents. M. de Jong a également précisé que, dans le cadre de chacune de ces discussions, au dernier moment l'une, ou même plusieurs, des provinces a refusé de participer, et ces efforts ont donc échoué, au moins temporairement.

Je suis certain que c'est d'ailleurs pour cela que le gouvernement a annoncé dans son discours du Trône qu'il créerait cette année une commission d'enquête sur l'industrie de la pomme de terre, et j'attends d'une minute à l'autre que le ministre de l'Agriculture nous fournisse davantage de précisions là-dessus. Le ministère de l'Agriculture et l'industrie aussi, j'en suis sûr, attendent avec impatience que cette enquête soit entreprise et que la commission examine la situation de l'industrie de la pomme de terre et de la commercialisation de la pomme de terre au Canada pour qu'elle puisse faire des recommandations judicieuses et solides que l'industrie, le ministère et tous les intéressés pourront accepter, ce afin d'amener un peu d'ordre et de cohésion dans l'industrie de la pomme de terre, plus particulièrement dans l'Est canadien où les hauts et les bas ont, comme je l'ai déjà signalé, exigé des millions de dollars en paiement de stabilisation dont l'industrie ne veut pas vraiment, comme l'ont à si juste titre souligné M. McCain et vous-même. L'industrie préférerait avoir chaque année le genre de marché qu'elle a eu cette année, où ces paiements n'ont pas été nécessaires.

J'ai néanmoins beaucoup d'espoir. J'espère seulement ne pas être trop optimiste en m'attendant que la commission d'enquête amène de l'ordre et de la bonne gestion à la production et à la commercialisation de la pomme de terre au Canada.

Mr. Dionne (Chicoutimi): Thank you, Mr. Deputy Minister.

[*Text*]

J'ai une autre question, madame le président, mais avant de la poser, je voudrais formuler un souhait: j'aimerais qu'Agriculture Canada prenne d'autres initiatives du genre de ce que fait la Commission canadienne du lait. Présentement, la Commission vend du beurre à rabais, à la fois pour inviter les Canadiens à consommer plus de beurre et pour diminuer les surplus.

Il y a sûrement au pays, monsieur le sous-ministre, des produits horticoles qui mériteraient une publicité de ce genre. Au cours de l'hiver, au lieu d'importer de la Californie de la laitue ou autre chose, on pourrait inviter les Canadiens à consommer davantage de chou. On a beaucoup de chou au pays, et sa valeur nutritive est peut-être même supérieure, car il a été cultivé pendant la saison normale; on ne l'a pas fertilisé pour activer inutilement sa croissance. Ce serait une forme de publicité: on inviterait la population à consommer davantage de certains produits.

Madame le président, on parle d'exportation, mais avant d'en faire, il faut conserver nos produits. Il faut les conserver dans des entrepôts qui leur conviennent. On sait que, au cours des quelques dernières années, l'on a parcouru beaucoup de chemin dans ce domaine. On a amélioré la qualité de ces entrepôts et on a un meilleur contrôle de la température.

Si on veut faire de l'exportation, il ne faut pas en faire seulement pendant une brève période chaque année, mais bien douze mois par année. C'est essentiel si l'on veut stabiliser nos exportations et garantir à nos clients étrangers que nous pourrons leur fournir nos services douze mois par année.

Croyez-vous, monsieur le sous-ministre, que nous allons avoir une politique encore plus généreuse pour la construction d'entrepôts? Vous savez que depuis la mise en application de ce programme, certaines régions sont devenues exportatices de produits dont nous étions importateurs nets il y a quelques années. Je pense que c'est un actif très important pour notre pays, et je voudrais que l'on continue dans cete direction. J'aimerais avoir votre opinion à ce sujet.

• 1140

Mr. Connell: Madam Chairman, I do not really anticipate that in the fruit and vegetable area we will be able to have a sale, so to speak, such as the Dairy Commission has announced. That industry is not organized in the same way as the dairy industry is organized and I would be the last to take credit for that sale of butter in any event. But we have had and do have promotions of Canadian products, in co-operation with the Canadian Horticultural Council, and this has to do both with fruits and with vegetables, in order to promote to Canadians the Canadian products. The Fruit and Vegetable Storage Construction Program, to which Mr. Dionne has alluded, I think that we have this year—or in 1983 actually—not only renewed that program but increased the amount of money available per year from $3 million per year to $5 million per year and the grants that are made. So far, for the fiscal year 1983-1984, we have 26 projects which have been approved and I think there are still many applications—at

[*Translation*]

I have another question, Madam Chairman, but before asking it, I would like to express a wish: I would like to see Agriculture Canada take other initiatives in the same way as the Canadian Dairy Commission has done. Right now, the Commission is selling butter at a discount, both to encourage Canadians to consume more butter and to decrease the surpluses.

Mr. Deputy Minister, there are certainly some horticultural products in this country which deserve similar publicity. During the course of the winter, instead of importing lettuce or other produce from California, we could perhaps encourage Canadians to eat more cabbage. We have a lot of cabbage in this country and the nutritional value of this vegetable is perhaps even higher than that of lettuce, because it is cultivated during the normal growing season; cabbage plants have not been fertilized to artificially activate their growth. That would be one form of publicity: we would simply encourage the population to consume more of certain products.

Madam Chairman, we talk about exports, but before being able to export our products, we must be able to preserve them. We must preserve them in storage facilities which suit them. We know that over the last few years, a lot of progress has been made in this area. The quality of storage facilities has been greatly improved and we can now better control temperatures.

If we want to export, we must not export only during a brief period every year, but 12 months a year. That is essential if we want to stabilize our exports and guarantee regular supplies, 12 months of the year, to our foreign customers.

Mr. Deputy Minister, do you think that we are going to see an even more generous policy for the construction of warehouses? You must know that since the adoption of this program, certain regions have begun to export products that we were net importers of only a few years back. I believe that it is a very important asset for our country, and I would like to see things pursued in this same direction. I would like to have your opinion on that.

M. Connell: Madame le président, je ne prévois pas que nous tenions des soldes dans le domaine des fruits et des légumes, comme ce qui a été annoncé par la Commission canadienne du lait. Cette industrie n'est pas organisée de la même façon que l'industrie du lait, je suis du reste le dernier qu'il faudrait féliciter de ce solde de beurre. Quoi qu'il en soit, nous avons déjà organisé la promotion des ventes de produits canadiens en collaboration avec le Conseil canadien de l'horticulture, en vue de stimuler la vente des fruits et des légumes canadiens auprès des consommateurs canadiens. Quant au programme de construction d'entrepôts pour les fruits et légumes auxquels M. Dionne a fait allusion, je pense que cette année, ou plutôt en 1983, non seulement nous l'avons renouvelé, mais nous avons augmenté le budget total de ce programme, qui est passé de trois millions à cinq millions de dollars par an, ainsi que le montant des subventions qui sont versées en vertu de celui-ci. Pour l'année financière 1983-1984, au total 26 projets ont

[*Texte*]

least a number of applications—that have yet to be approved for the 1983-1984 fiscal year, but where the construction will be taking place primarily in the 1984 calendar year.

This has been a most well received and beneficial program, as I am sure all members know, in that it lengthens considerably the marketing season for all sorts of products; the cabbages to which you refer, Mr. Dionne, apples, etc., etc.

Mr. Dionne (Chicoutimi): I know.

Mr. Connell: The 1984 construction season, as I say, will be under way very soon and we do not expect any diminution at all in the number of applications that are going to be received and I think again in 1985, if the program continues then at this enhanced level, that the farmers of this kind of product and the processers of this kind of product will benefit even more from the program.

Le président: Merci, monsieur Dionne.

Nous avons le quorum depuis un certain temps déjà. Si les membres du Comité sont d'accord, nous allons procéder à l'adoption du premier rapport du Sous-comité du programme et de la procédure. Il s'agit d'une réunion qui a eu lieu le 2 février 1984. Nous avons apporté un seul changement au rapport. Compte tenu de la disponibilité des témoins que le Comité voulait entendre, nous avons inversé l'ordre des témoins. C'est-à-dire que nous recevons aujourd'hui les hauts fonctionnaires du Ministère et, à la prochaine réunion, le 14 février, nous recevrons le sénateur Hazen Argue pour l'étude de l'application de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest et du compte de stabilisation de 1981. D'accord?

M. Neil: Je propose l'adoption du premier rapport du Sous-comité du programme et de la procédure du Comité permanent de l'agriculture.

La motion est adoptée.

(Voir le *procès-verbal de la réunion.*)

Le président: Nous poursuivons la période des questions avec M. Mayer.

Mr. Mayer: Thank you, Madam Chairman. I would like to pursue briefly if I could the concern that Mr. Althouse had over what is going on in B.C. Mr. Deputy Minister, you said—I do not know whether I quote you accurately, but it is a paraphrase—they will not proceed by haste to make a shoddy investigation. That is with regard to what is going on. I have a letter here from the B.C. Vegetable Marketing Commission that points out that the Department of Agriculture in September of 1982 was looking into this situation and I want to concur with what Mr. Althouse was saying that anything that can be done to speed up that process would be helpful—and I realize it is not the Department of Agriculture, it is the Department of National Revenue, Customs and Excise.

As far as the B.C. situation is concerned, these people feel they have been hurt. This is the second season running, as I understand it. Potatoes is a very expensive crop to grow. Mr. McCain is in the potato business and I am familiar with it as

[*Traduction*]

jusqu'à présent été approuvés, et je pense qu'il reste encore de nombreuses demandes qui devront être approuvées pour l'année financière 1983-1984, mais pour lesquels les travaux de construction ne commenceront qu'en 1984.

Comme le savent certainement tous les députés, ce programme a été très bien reçu et il s'est avéré très bénéfique en prolongeant de façon appréciable la saison de commercialisation pour tout un tas de produits, par exemple, les choux dont vous faisiez état, monsieur Dionne, les pommes, etc., etc.

M. Dionne (Chicoutimi): Je sais.

M. Connell: La saison de construction 1984 s'amorcera sous peu et nous ne prévoyons aucune diminution pour ce qui est du nombre de demandes que nous allons recevoir. Je pense même que si le programme se maintient en 1985 au niveau accru qu'il connaît à l'heure actuelle, les producteurs et transformateurs de ce genre de produits bénéficierons encore davantage du programme.

The Chairman: Thank you, Mr. Dionne.

We have had the quorum for a little while already. If the members of the committee are in agreement, we could now deal with the adoption of the first report of the sub-committee on Agenda and Procedure. It deals with a meeting which was held on the 2nd. of February, 1984. One single change was made to the report. Given the availability of the witnesses which the committee wished to hear, we simply reversed the order of their appearance. In other words, today we are hearing officials from the department and at our next meeting, planned for February 14, we will be hearing Senator Hazen Argue, in relation to the application of the Western Grain Stabilization Act and the Stabilization Account for 1981. Is everyone agreed?

Mr. Neil: I propose the adoption of the first report of the sub-committee on Agenda and Procedure of the Standing Committee on Agriculture.

Carried.

(See the *proceedings of the meeting*).

The Chairman: We will now carry on with the question period, and it is Mr. Mayer's turn.

M. Mayer: Merci, madame le président. Si vous le permettez, je désire revenir brièvement sur la préoccupation qu'a soulevée M. Althouse au sujet de ce qui se passe en Colombie-Britannique. Monsieur le sous-ministre, vous avez dit . . . et ce n'est pas une citation, mais une simple paraphrase: ils ne vont pas s'empresser au risque de faire une mauvaise enquête. Cela se rapporte à ce qui se passe en ce moment. J'ai devant moi une lettre de la *B.C. Vegetable Marketing Commission* qui signale que le ministère de l'Agriculture examinait la situation en septembre 1982. Je pense, tout comme M. Althouse, que tout ce qui pourrait accélérer le processus serait utile. Mais je me rends bien compte qu'il ne s'agit pas du ministère de l'Agriculture, mais du ministère du Revenu, Douane et Accise.

En ce qui concerne la Colombie-Britannique, ces gens se sentent durement touchés, et c'est déjà, je crois savoir, la deuxième saison consécutive. M. McCain, qui est du métier, et moi qui connais bien l'industrie de la pomme de terre, nous le

[*Text*]

well. In the name of what is fair, I want to urge you to do whatever you can in the department to see that you speed these people up to arrive at a decision.

• 1145

There is also the feeling that since the thing on the east coast has at least been settled—it is now in appeal—that there is a linkage and that because there has been no injury found on Canadian potatoes moving south on the east coast, the government will not pursue as vigorously as it might the situation on the west coast, which is entirely different. I want to emphasize that. The people on the west coast feel there is a linkage, although I know in the department's view there is not, but any delay that is there seems to be unnecessary. I do not think you could say, to quote your words back to you, Mr. Deputy Minister, that you will not proceed by haste to make a shoddy investigation; we agree with that. But surely when they registered concerns with you as far back as a year-and-a-half ago, you cannot say that is a hasty procedure.

Mr. Connell: Well, Madam Chairman, I did not wish to imply that in the present situation with respect to B.C., there was any shoddy investigation. My comment, rather, dealt generally with anti-dumping investigations and was in response to Mr. Althouse's question about what we did and the kind of pressure or arguments or interest that we showed in respect of any anti-dumping investigation. It simply was that I was sure Revenue Canada would not, in any case, proceed hastily if that meant a shoddy or an incomplete investigation. I do not think that is the case in the B.C. potato situation; True, it has taken several months, but I believe they are proceeding and have proceeded expeditiously. I expect they will be able to make their announcement very shortly. Of couese I will be glad to renew contact, or tell them again about our interest, and the importance to producers, but we are doing that constantly anyway. We do not want to wear out our welcome, of course, but I am sure they are well aware of the importance the whole industry and ourselves attach to it.

Mr. Mayer: Let me read you, if I can, Madam Chairman, a portion of a letter I received just before Christmas from Mr. R. G. Towsley, the Secretary and Manager of the B.C. Vegetable Marketing Commission. He says, in part:

> We began petitioning the Department of Agriculture in Septembmber of 1982 for a surtax application on U.S. potatoes but were guided to the Anti-Dumping Regulations as a better avenue for our complaint.

Now, that was in September, 1982. That is getting to be a year-and-a-half ago. Has the department considered what they have asked for in British Columbia; that is, a surtax application? If you cannot get a decision out of Revenue Canada through the Anti-Dumping provisions, has the department considered putting on some surtax in order to protect the . . .

[*Translation*]

savons bien: sa culture entraîne des frais considérables. Je fais appel à votre sens de la justice et vous adjure de faire ce qui est en votre pouvoir, au ministère, pour hâter une décision.

On a également l'impression, tout au moins puisque cette question sur la côte est a été réglée—on a maintenant interjeté appel—qu'il existe un rapport et parce qu'on a constaté que les pommes de terre canadiennes de la côte est qui sont expédiées vers le Sud, sont saines, le gouvernement ne s'efforcera pas autant qu'il le pourrait de régler la situation sur la côte ouest, où elle se présente tout différemment. J'insiste là-dessus, les gens de la côte ouest ont l'impression que les deux situations sont liées, bien que je sache que ce n'est pas l'opinion du ministère, mais tout délai qui s'y produit est jugé superflu. Certes, monsieur le sous-ministre, vous ne devriez pas, pour reprendre vos propres termes, bâcler la besogne par excès de précipitation, nous n'en disconvenons pas. Mais quand les doléances présentées remontent à un an et demi, on ne peut plus guère parler de précipitation.

M. Connell: Je ne voulais certainement pas dire, madame le président, que l'enquête avait été bâclée dans le cas de la situation actuelle en Colombie-Britannique. L'observation que j'ai faite visait plutôt, d'une façon générale, l'enquête anti-dumping, et ce en réponse à la question de M. Althouse, demandant quelles mesures nous avions prises et quelles étaient nos arguments, intérêts ou pressions, en matières d'enquête anti-dumping. J'affirmais simplement par là qu'à mon avis, Revenu Canada, par souci d'assurer que l'enquête soit complète et bien faite, ne procèderait pas avec précipitation. Cela ne me paraît pas le cas dans l'affaire des pommes de terre de Colombie-Britannique; il est vrai que plusieurs mois se sont écoulés, mais l'affaire suit son cours, je crois, et avec diligence. Je crois qu'une communication sera faite très prochainement. Je suis tout à fait disposé, bien entendu, à renouer le contact ou à leur faire part de nouveau de l'intérêt de la question et de l'importance qu'y attachent les producteurs, mais c'est de toute façon ce que nous faisons déjà. Nous ne voulons pas abuser de leur hospitalité, bien entendu, mais je suis certain, de toute façon, qu'ils se rendent bien compte de l'importance que nous—et toute l'industrie—y attachons.

M. Mayer: Permettez-moi de vous lire, madame le président, un extrait d'une lettre que j'ai reçue peu avant Noël de M. R.G. Towsley, secrétaire et directeur de la *B.C. Vegetable Marketing Commission.* Voici le passage:

> Dès septembre 1982, nous nous sommes adressés au ministère de l'Agriculture en demandant que soient surtaxées les pommes de terre provenant des États-Unis, mais on nous a répondu qu'il était préférable pour nous d'invoquer le Règlement anti-dumping.

C'était en septembre 1982, soit il y a bientôt un an et demi. Le ministère a-t-il réfléchi à ce qu'on réclamait en Colombie-Britannique, à savoir l'application de la surtaxe? Si Revenu Canada ne peut prendre des décisions en se basant sur les dispositions du Règlement anti-dumping, le ministère a-t-il envisagé d'imposer une surtaxe afin de protéger . . .

[*Texte*]

Mr. Connell: The surtax, indeed, was the first route that was explored, Mr. Mayer. If I remember correctly, our feeling in the department at the time was that it certainly was a worthy way to proceed, but it is not the Department of Agriculture that imposes such surtaxes. We can recommend that to the Minister of Finance and he, of course, would consult not only with us, but with the Minister of State for International Trade. It was decided that a surtax was not the most appropriate way to go and, as a result of that, the Anti-Dumping complaint was filed and Revenue Canada was able to proceed with that.

• 1150

Mr. Mayer: Well, I agree, and I think none of us like duties at borders. All of us would like it if everybody could trade in such a way they would not be necesary. But if, the Americans can produce earlier than we can and get the jump on us in getting a product on the market and suppliers getting used to that, then it becomess tougher for our people to stay in the market. As I said, I think all of us like to look at restrictions at the border certainly only as a last resort.

But just to impress upon yu what has been going on into the second crop season, let me quote from Mr. Towsley's letter again.

> . . . National Revenue began a Deputy Minister's investigation into the B.C. situation. This investigation was to be completed in late November or early December . . .

This letter was dated 1983, December. It is now into February 1984 and you say that it is going to be a few weeks yet. Unfortunately, it looks like it could go on. I think these people are certainly looking for a resolution or some kind of decision regarding what they have suggested in this letter.

Mr. Connell: Madam Chairman, Revenue Canada, Customs and Excise, began the investigation on September 30. In respect to surtax vis-à-vis or versus anti-dumping, perhaps it is worth pointing out that under the GATT of which we are a member, anti-dumping is, shall I say, much more defensible in terms of counter-measures which another country might take. Anti-dumping investigations rely on the facts as to whether there is dumping or there is not, and whether there is anti-dumping duty or there is not. The imposition of a surtax might well require compensation to be paid to the countries against whom the surtax is imposed. I am sure that would have been a consideration by the Minister of Finance and the Minister of State for International Trade in concluding that a surtax was not the most appropriate way to go.

Mr. Mayer: Madam Chairman, I thank the deputy for that response. In regard to the concern raised by Mr. McCain over the kind of financial circumstances that the Canadian Horticultural Council is in as a result of the action taken by the U.S. against Canadian potatoes, I would like to move a motion, Madam Speaker, which I will read:.

I move that this committee recommend to the Minister of Agriculture that the Government of Canada make financial assistance available to the Canadian Horticultural Council and

[*Traduction*]

M. Connell: La surtaxe était effectivement le premier moyen que nous avions envisagé, monsieur Mayer. Le ministère a jugé à l'époque, si j'ai bonne mémoire, que c'était un moyen à notre disposition, mais ce n'est pas le ministère de l'Agriculture qui impose ces surtaxes. Nous pouvons faire une recommandation à cet effet au ministre des Finances qui se concerterait alors non seulement avec nous, mais également avec le ministre d'État pour le commerce international. L'imposition d'une surtaxe n'a pas été considérée comme la meilleure façon de procéder, à la suite de quoi, une réclamation anti-dumping a été faite et Revenu Canada a pu y donner suite.

M. Mayer: Aucun d'entre nous, j'en conviens, n'apprécie le paiement de droits à la frontière; chacun espère que le respect de certaines règles les rendrait superflus. Mais si les Américains peuvent écouler leurs récoltes avant nous, et nous coupent l'herbe sous les pieds, et si les fournisseurs s'habituent à cette situation, nos producteurs auront plus de difficultés à se maintenir sur le marché. Tous, je le répète, nous n'envisageons les restrictions aux frontières que comme un dernier recours.

Mais je voudrais bien vous faire comprendre ce qui s'est passé pour la seconde saison consécutive, en vous citant de nouveau un passage de la lettre de M. Towsley.

> . . . Le sous-ministre de Revenu national a ouvert une enquête sur la situation en Colombie-Britannique, enquête qui devait être achevée fin-novembre ou début décembre . . .

Cette lettre est datée de décembre 1983. Or, nous sommes en février 1984, et d'après vous, il faut encore compter quelques semaines. Malheureusement, les choses semblent s'éterniser et ces gens cherchent certainement à prendre une décision sur les propositions contenues dans cette lettre.

M. Connell: Madame le président, les services des Douanes et Accises de Revenu Canada ont ouvert l'enquête le 30 septembre. Je voudrais vous faire remarquer qu'en ce qui concerne la surtaxe comme mesure anti-dumping, celle-ci est beaucoup mieux admise, aux termes du GATT dont nous sommes membres, si ce sont des mesures prises pour nous défendre contre un autre pays. Dans une enquête anti-dumping, il faut déterminer s'il y a ou non dumping, et s'il y a ou non des droits anti-dumping. Si l'on impose une surtaxe, il pourrait devenir nécessaire d'indemniser le pays à l'encontre duquel la surtaxe a été imposée. Je suis sûr que cet argument a été pris en considération par le ministre des Finances et par le ministre d'État pour le commerce international lorsqu'ils ont conclu qu'une surtaxe n'était pas la mesure la plus judicieuse à prendre.

M. Mayer: Madame le président, je remercie le député de sa réponse. À propos des craintes exprimées par M. McCain sur la situation financière où se trouve le *Canadian Horticultural Council* à la suite des mesures prises par les États-Unis contre les pommes de terre canadiennes, j'aimerais proposer une motion, madame le président, dont je vais donner lecture:

Je propose que le Comité recommande au ministre de l'Agriculture que le gouvernement du Canada accorde une aide financière au *Canadian Horticultural Council* et aux

[*Text*]

Potato Producers of Canada for the purposes of defraying the costs associated with all the hearings related to the imposition of the surtax of duty imposed by the U.S. on potato exports from eastern Canada.

We are not suggesting here, we are not demanding, and we are not making it an ironclad request. We are suggest that this committee pass a motion that the Government of Canada consider making some financial assistance available. So that, I think, leaves the Minister open to some discretion in what he is prepared to do.

However, I certainly think, on the basis of the kind of organization which the Canadian Horticultural Council is, and the kind of work it did in successfully defending the action taken by the main producers on behalf of not only the producers in the Maritimes but which carries ramifications for the rest of the horticultural industry right across the country; this deserves serious consideration. I think it is entirely reasonable to ask that the Minister and the government be willing at least to consider the concern raised by Mr. McCain and, as I said, I would so move that motion, Madam Chairman.

Mr. McCain: Madam Chairman, may I just say a word or two on that motion, please?

The Chairman: Two minutes, sir.

Mr. McCain: I would like to say, Madam Chairman, that I am sure the deputy Minister is aware that there is legislation before the U.S. Congress and Senate which would obligate the federal government of the United States to pick up a very major portion of the costs of any such representation as that made in respect to the potato industry in any aspect of trade in the United States, particularly the fruit and vegetable industry. There is also legislation there which gives the Secretary of Agriculture the sole authority to impose these duties without the hearings.

• 1155

Madam Chairman, I think this motion is one which should pass this committee, because I think we have to serve notice on the United States not that we are in a war, but that the Government of Canada recognizes the serious consequence of such depredations as can be imposed upon our trade. Madam Chairman, I would appeal to every member of this committee to give this motion unanimous consent.

Some hon. Members: Hear, hear!

Mr. McCain: I think it is imperative to Canadian trade as it relates to the fruit and vegetable industry that the United States understand we are not going to lie down in front of them at all, that the Government of Canada will, in fact, support its industries as the United States will. Now, that legislation in the United States has not passed, but it is still there for consideration.

Le président: Monsieur Mayer, comme la motion a des répercussions financières importantes, il semble qu'elle ne

[*Translation*]

producteurs de pommes de terre du Canada pour les défrayer des frais encourus pour les audiences relatives à l'imposition d'une surtaxe de droits imposée par les États-Unis sur les exportations de pommes de terre du Canada de l'est.

Il ne s'agit ni d'une demande, ni d'une exigence, mais d'une simple suggestion: nous demandons au Comité d'adopter une motion demandant au gouvernement du Canada d'envisager d'accorder une aide financière, ce qui laisse au ministre une certaine latitude dans son action.

Je crois toutefois qu'une telle demande mérite d'être sérieusement prise en considération, en raison du genre d'organisation que représente le *Canadian Horticultural Council*, de l'action qu'il a menée en défendant avec succès la cause des principaux producteurs, et ce au nom non seulement des producteurs des Maritimes mais en étendant les conséquences à l'industrie horticole dans tout le pays. Demander au ministre et au gouvernement de bien vouloir prendre tout au moins en considération les doléances de M. McCain me paraît relever du bon sens et c'est donc la motion que je propose, madame le président.

M. McCain: Madame le président, me permettez-vous de dire quelques mots sur cette motion?

Le président: Je vous donne deux minutes, monsieur.

M. McCain: Je suis sûr, madame le président, que le sous-ministre n'ignore pas que le Congrès et le Sénat des États-Unis ont été saisis d'un projet de loi qui obligerait le gouvernement fédéral des États-Unis à assumer une grande partie des coûts de toute demande similaire à celle présentée pour l'industrie de la pomme de terre, dans toute branche des échanges commerciaux des États-Unis, en particulier le secteur des fruits et légumes. Il existe aussi une loi en vertu de laquelle le secrétaire de l'Agriculture peut imposer des taxes sans passer par des audiences.

Madame le président, j'estime que le Comité devrait adopter cette motion car je crois qu'il faut avertir les États-Unis non pas du fait que nous soyons en guerre mais plutôt du fait que le gouvernement du Canada reconnaît les conséquences sérieuses qu'auront ces ravages sur notre commerce. Madame le président, je prie tous les membres du Comité d'accorder leur consentement à cette motion pour qu'elle soit adoptée à l'unanimité.

Des voix: Bravo!

M. McCain: Il est primordial, dans l'intérêt du commerce de fruits et légumes au Canada, que les États-Unis comprennent que nous n'allons pas accepter cette situation sans protester. Ils doivent comprendre que le gouvernement du Canada appuiera ces industries tout comme le feraient les États-Unis. Or, le projet n'a pas encore force de loi aux États-Unis mais il est néanmoins à l'étude.

The Chairman: Mr. Mayer, as this motion has considerable financial implications, I do not think it can be passed by the

[*Texte*]

puisse être acceptée par le Comité. Toutefois, les greffiers se penchent présentement sur la question.

Monsieur Neil, est-ce à propos de la même question?

Mr. Neil: Yes, Madam Chairman, I would like to speak on the motion.

This motion is not one that involves the expenditure of money. It is simply a motion that recommends to the Minister, and my understanding is that such motions are in order. We are simply making a recommendation to the Minister. I realize the committee and ordinary members are not able to make motions that involve the expenditure of money, but we can certainly make motions that recommend to Ministers that money be spent. I would say, in my opinion, the motion is in order.

Mr. McCain: In recommending a specific expenditure, it would be totally out of order. As a recommendation to the Minister to give consideration to support, I think it is in order, Madam Chairman.

Le président: Monsieur Mayer.

Mr. Mayer: Madam Chairman, just to follow up on what Mr. Neil has said, that is precisely why the motion was worded that way. As I said, it is simply a recommendation that the Minister consider providing financial assistance. I realize the committee is limited in what it can do. The only thing it can do as far as expenditures is concerned is reduce; it cannot increase expenditures or cause expenditures to be . . .

Mr. McCain: Madam Chairman, it is not a motion of criticism of the Minister. It is a request to reconsider his position in respect to financing.

Le président: Pour ce qui est de la motion, les greffiers nous affirment qu'elle est irrecevable.

Toutefois, si vous désirez formuler une recommandation au ministre, je crois qu'on la lui a déjà faite, si l'on s'en reporte au débat qui vient d'avoir lieu. Cependant, nous ne pouvons plus en discuter maintenant parce que les greffiers estiment toujours que la motion est irrecevable et qu'elle nécessiterait un vote de la part des membres du Comité.

Mr. Neil: Madam Chairman, in the House of Commons on Private Members' motions, there is nothing wrong with a Private Member's bringing forth a motion—it may have been debated many times—recommending to the government or a particular Minister that consideration be given to spending certain moneys. I would challenge the Chair's ruling.

Le président: Vous avez raison.

Mr. Mayer: In fact, if you look at the Private Member's motion up for today's debate, Madam Chairman, it is precisely that kind of motion. It is a motion that recommends to the government that it look at the whole concept of agri-bonds, and it is moved in the name of Mr. Gurbin, which by implication is going to involve some kind of tax expenditure on behalf of the government. It is simply a recommendation in Dr. Gurbin's motion that this kind of thing be considered, and that

[*Traduction*]

Committee. However, the clerks are now checking to see what the situation is.

Mr. Neil, is this on the same point?

M. Neil: Oui, madame le président. J'aimerais parler du même sujet.

Cette motion ne porte pas affectation de fonds. C'est simplement une motion qui servira de recommandation au ministre et je crois savoir que ce genre de motion est dans les règles. Nous ne faisons que remettre une recommandation au ministre. Bien que le Comité et des députés ne soient pas en mesure de présenter des motions portant affectation de fonds, nous sommes en droit de recommander au ministre de faire certaines dépenses. À mon avis, la motion est dans les règles.

M. McCain: S'il y avait une recommandation de verser des fonds dans un but précis, elle ne serait pas permise. Toutefois, madame le président, à titre de recommandation au ministre, je crois bien qu'elle est dans les règles.

The Chairman: Mr. Mayer.

M. Mayer: Madame le président, pour faire suite aux commentaires de M. Neil, la motion a été ainsi libellée dans ce but précis. C'est-à-dire, il s'agit de la simple recommandation que le ministre envisage de fournir une aide financière. Le Comité a des pouvoirs limités, je l'admets. Je sais qu'il ne peut que réduire des budgets et qu'elle ne peut les augmenter ou faire en sorte que les dépenses soient augmentées . . .

M. McCain: Madame le président, le but de la motion n'est pas de critiquer le ministre. Elle vise uniquement à lui demander de réexaminer sa position en ce qui concerne le financement.

The Chairman: The clerks inform me that the motion is out of order.

However, as far as a recommendation is concerned, I think the proceedings will show that you have already made one. However, we cannot give this matter any more discussion because the clerks still feel the motion is out of order and that it would require a vote from the members of the committee.

M. Neil: Madame le président, à la Chambre des communes, les députés peuvent présenter des motions d'initiatives parlementaires. Elles peuvent faire l'objet de beaucoup de discussions et elles peuvent recommander que le gouvernement ou qu'un ministre examine la possibilité d'affecter certains crédits. Je conteste la décision du président.

The Chairman: You are correct.

M. Mayer: Justement, madame le président, la motion d'initiative parlementaire présentée aujourd'hui tombe dans cette catégorie. C'est une motion qui recommande au gouvernement d'envisager l'étude des obligations agricoles, proposée par M. Gurbin et qui aurait comme conséquence une dépense fiscale par le gouvernement. La motion du docteur Gurbin contient simplement la recommandation que la question soit considérée. D'ailleurs, sa formulation reflète cet objectif, l'objectif de la motion appuyée par M. McCain.

[*Text*]

is precisely the kind of wording you have in front of you, which was moved and seconded by Mr. McCain.

• 1200

So I cannot understand why you would not find it in order. Certainly we have considered the thing here today, but if the committee feels this is something that should be done, certainly a motion that is voted on and agreed on by the committee and presented to the House is going to carry a lot more weight than something that just happens to be in the transcript from the committee proceedings of today.

Le président: Monsieur Mayer, conformément à l'article 564 du Règlement, comme vous le dites, il est certain que tout rapport présenté par un comité et dont l'application exigerait la dépense de deniers publics, doit comporter l'expression consacrée: «Que le gouvernement envisage l'opportunité de . . . »

Cette formulation serait acceptable, mais je ne pense pas que, dans un rapport de comité, on puisse exiger que le gouvernement ajoute des crédits à ceux qui ont déjà été prévus dans un texte de loi ou autrement. Mais on peut certainement, selon l'expression consacrée, je le répète, demander au gouvernement d'envisager l'opportunité d'augmenter des dépenses ou la valeur des programmes déjà existants.

Si cela répond à votre question, alors bien sûr, le Comité pourrait recommander au gouvernement d'envisager . . .

M. Dionne (Chicoutimi): Madame le président, le Conseil canadien de l'horticulture a déjà fait une demande au ministère de l'Agriculture dans ce sens et comme il s'est très bien acquitté de sa tâche, je ne vois pas la nécessité de me prononcer sur la question.

Le président: Le compte rendu du Comité démontrera que . . .

Oui, monsieur Mayer.

Mr. Mayer: First of all, by unanimous agreement, might we change the wording so it concurs with the section you quoted in Beauchesne—564?

Some hon. Members: Agreed.

Mr. Mayer: Is that agreeable? And if that is the case, then the motion is in order, Madam Chairman.

Mr. McCain: Ask the clerk to adjust the motion so it reads in accordance with the rules.

Le président: Alors, si vous êtes d'accord pour attendre quelques minutes, les greffiers s'occuperont de la rédaction d'une recommandation au gouvernement qui soit conforme à l'article 564 du Règlement. D'accord?

An Hon. Member: Agreed.

Le président: Le prochain intervenant sera M. Ostiguy.

Mr. Neil: We might as well dispose of this now. It is just a matter of changing a few words, Madam Chairman. We cannot set aside a motion. I think we have to deal with it.

[*Translation*]

Ainsi, je ne vois pas pourquoi elle serait irrecevable. Nous avons bien étudié la question aujourd'hui et si le Comité estime qu'il faudrait aller au-delà, une motion adoptée par le Comité et présentée à la Chambre des communes aura beaucoup plus de crédibilité auprès de la Chambre qu'une simple phrase paraissant dans les délibérations de la réunion d'aujourd'hui.

The Chairman: Mr. Mayer, in accordance with Section 564 of the Parliamentary Rules, as you have pointed out, reports coming from a committee and requiring expenditure of public moneys must include the traditional words, "that the government give consideration to the advisibility of".

This wording would be acceptable. However, I do not think that in a committee report we can request that the government spend moneys above and beyond those already made available under a piece of legislation. We can nonetheless use this accepted wording and, as I said, ask the government to consider the advisability of increasing the expenditures or the budgets for existing programs.

If you are satisfied with this solution, the committee can most certainly recommend that the government consider . . .

Mr. Dionne (Chicoutimi): Madam Chairman, the Canadian Horticulture Council has already requested the Department of Agriculture to take the same kind of measures and as they did such a good job, I do not see the necessity of taking a position on this matter.

The Chairman: The committee proceedings will show that . . .

Yes, Mr. Mayer.

M. Mayer: D'abord, si nous avons le consentement unanime du Comité, peut-être que nous pourrions changer la formulation pour que la motion soit conforme à l'article 564 de Beauchesne.

Des voix: D'accord.

M. Mayer: Est-ce que cela vous convient? Si oui, la motion sera recevable, madame le président.

M. McCain: Il faudrait demander au greffier de modifier la formulation pour qu'elle soit conforme au Règlement.

The Chairman: So if you are willing to wait a few minutes, the clerks will draft a recommendation to the government that is in accordance with Section 564 of the Rules. Are we agreed?

Une voix: D'accord.

The Chairman: The next speaker is Mr. Ostiguy.

M. Neil: Nous ferions aussi bien d'en finir avec la motion tout de suite. Il s'agit simplement de changer quelques mots, madame le président. Nous ne pouvons laisser une motion en suspens. Il faut régler la question maintenant.

[*Texte*]

Le président: Les greffiers modifieraient la motion de manière à la rendre conforme au commentaire 564 de Beauchesne.

D'accord?

Mr. McCain: I think the clerk has that done right now.

Mr. Mayer: She has it done right now. You have a very good clerk. She is nodding her head in agreement.

Le président: On est en train de le faire.

Mr. Mayer: Unless somebody has some concerns about it, is there any reason why we cannot proceed with this motion?

Mr. Dionne (Chicoutimi): They are cleverer than you think.

Mr. Mayer: I never underestimate the clerks.

Le président: Merci, monsieur Mayer.

Si vous êtes d'accord, le greffier pourrait nous lire le texte de la motion.

The Clerk of the Committee: It is moved by Mr. Mayer, seconded by Mr. McCain, that the Government of Canada give consideration to the advisability of making financial assistance available to the Canadian Horticultural Council and Potato Producers of Canada for the purpose of deferring the cost associated with all hearings related to the imposition of the surcharge of duly imposed by the U.S. in potato exports from eastern Canada.

Some hon. Members: Agreed.

• 1205

Le président: Les membres du Comité sont donc d'accord sur le nouveau texte de la motion.

M. Dionne (Chicoutimi): Je m'abstiens de voter, madame le président car, comme je l'ai dit tantôt, je sais que le Conseil canadien de l'horticulture a déjà fait une demande en ce sens, il y a plusieurs mois.

Le président: Un instant, je vous prie. Il n'y aura pas de discussion à ce sujet. Je demande tout simplement aux membres du Comité s'ils sont d'accord sur la motion, sous la forme modifiée que le greffier vient de lire .

Some hon. Members: Agreed.

Le président: D'accord.

La motion est adoptée à la majorité des voix.

Le président: Le prochain intervenant sera M. Ostiguy.

M. Ostiguy: Merci, madame le président.

Ce matin, en ce début des séances du Comité permanent de l'agriculture, il faudrait presque faire un tour d'horizon des programmes mis de l'avant par le ministère de l'Agriculture.

Madame le président, dans une région du Québec comme la mienne où l'agriculture est des plus prospères, il y a beaucoup de sujets à discuter. Par contre, j'aimerais me confiner à essayer d'améliorer la situation agricole au Canada et, par le fait même, la position du ministère de l'Agriculture.

[*Traduction*]

The Chairman: The clerks will change the wording so that the motion is in accordance with Section 564 of *Beauchesne*.

Agreed?

M. McCain: Je crois que le greffier vient juste de le faire.

M. Mayer: Effectivement. Elle est excellente, votre greffier. Et elle opine du chef.

The Chairman: The wording is being changed.

M. Mayer: À moins que l'on ait quelque chose à dire à ce sujet, pourrait-on faire adopter la motion?

M. Dionne (Chicoutimi): Ils sont plus fins que vous ne le pensiez.

M. Mayer: Je ne fais jamais l'erreur de sous-estimer les greffiers.

The Chairman: Thank you, Mr. Mayer.

If you are all agreed, the clerk will read the wording of the motion.

Le greffier du Comité: Il est proposé par M. Mayer et appuyé par M. McCain que le Gouvernement du Canada envisage l'opportunité d'accorder une aide financière au Conseil canadien de l'horticulture et aux producteurs de pommes de terre du Canada pour couvrir les frais relatifs aux audiences portant sur la taxe douanière imposée aux exportations de pommes de terre de l'Est du Canada par les autorités américaines.

Des voix: D'accord.

The Chairman: The members of the committee agree on the new wording of the motion.

Mr. Dionne (Chicoutimi): I am abstaining, Madam Chairman, because, as I said earlier, the Canadian Horticulture Council put in a request to this effect several months ago.

The Chairman: Just a moment, please. There will be no debate on this. I am simply asking the members of the committee whether they agree with the amended version of the motion that the clerk has just read.

Des voix: D'accord.

The Chairman: Agreed.

The motion is carried on division.

The Chairman: The next speaker will be Mr. Ostiguy.

Mr. Ostiguy: Thank you, Madam Chairman.

This morning, since it is the first meeting of the Standing Committee on Agriculture, we should perhaps do a run-down of the programs provided by the Department of Agriculture.

In a part of Quebec like the one I come from, Madam Chairman, where agriculture is thriving, there are a lot of things to discuss. I would, however, like to confine my statement to areas where efforts are being made to improve

[*Text*]

Je désirerais donc aborder la Loi sur le paiement anticipé des récoltes, adoptée par le gouvernement canadien le 12 mai 1977, qui vise à aider les agriculteurs à entreposer les céréales pendant la période de récolte, alors que les prix sont moins élevés, afin de leur permettre d'attendre jusqu'à une période de douze mois, je crois, pour obtenir le meilleur prix possible de la vente de leur récolte.

Le montant prêté à chaque agriculteur qui veut se prévaloir de la Loi est de 15,000$ et, au Québec, le programme est administré par la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec, section de l'U.P.A.

Or, en 1982-1983, des agriculteurs se sont prévalus de la Loi pour un prêt sans intérêt et ont dû signer une entente avec la Fédération qui a une liste d'acheteurs accrédités, ce qui est la source du problème que je vous expliquerai en peu de mots.

Dans la région de Saint-Hyacinthe, cette liste, qui était minime, comportait le nom de très petits courtiers et de gros acheteurs, comme la Co-opérative fédérée du Québec ou la Co-opérative de Sainte-Rosalie, à qui les agriculteurs pouvaient vendre leurs céréales. Mais, comme dans les autres régions du Québec, à certaines occasions, ces producteurs ont vendu leurs céréales à des sociétés qui n'étaient pas accréditées auprès de la Fédération. Or, ces agriculteurs ont remboursé leur emprunt dans les délais prescrits, mais la Fédération les a pénalisés à partir du jour où l'emprunt de 15,000$ a été contracté jusqu'au jour où il a été remboursé. Ainsi, un grand nombre d'agriculteurs à qui on a imposé des frais variant entre 2,000$ et 3,000$ ne veulent plus entendre parler de la Loi.

Enfin, d'autres qui ont payé avec un mois de retard ont été pénalisés sur les treize mois.

Madame le président, la chose me semble tout simplement aberrante. On dit que la Loi sur le paiement anticipé des récoltes cherche à aider l'agriculteur et l'agriculture, mais qu'en est-il au juste?

• 1210

Il semble qu'on se renvoie la balle. La Fédération rejette le blâme sur Agriculture Canada, tandis qu'Agriculture Canada riposte que la faute en revient à la Fédération. Il va falloir trancher à un moment donné. C'est presque un jeu de *Colecovision*. Il faut cesser ce jeu et modifier la Loi, s'il le faut, ou l'interpréter d'une manière plus humaine, parce que certains agriculteurs de ma région qui se sont prévalus de ce prêt, mais qui, je le répète, n'ont pas vendu leur production à un acheteur accrédité, qui refuse d'ailleurs de l'être pour ne pas avoir à dévoiler son bilan à tous les membres de la Fédération ou de l'U.P.A., . . . au fait, cette dernière étale-t-elle son bilan à la population? . . . donc, ces personnes sont pénalisées pour des sommes d'argent variant entre 2,000$ et 3,000$, même si elles ont fait le remboursement dans les délais prescrits.

Le président: Monsieur le sous-ministre.

[*Translation*]

agriculture in Canada and improve Agriculture Canada's position.

I would first like to deal with the Advance Payments for Crops Act, enacted by the federal government on May 12, 1977, which is designed to help farmers store grain during the harvesting period, when prices are lower, so that they can wait up to 12 months, I believe, to get the best possible price for their crop.

Each farmer who wants to benefit under the Act is loaned an amount of $15,000 and, in Quebec, the program is administered by the *Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec*, which is part of the U.P.A.

In 1982-1983, farmers used the Act to get a no-interest loan and had to sign an agreement with the federation, which has a list of certified buyers, which is the cause of the problem that I will describe to you in a few words.

In the Saint-Hyacinthe region, this list, which was not very long, included the names of very small brokers and big buyers, like the *Co-opérative fédérée du Québec* and the *Co-opérative de Sainte-Rosalie*, to whom farmers could sell their grain. But, as sometimes happens in other parts of Quebec, the producers sold their crops to companies that were not certified by the federation. These farmers paid back their loan by the deadline, but the federation penalized them from the day the $15,000 loan was made to the day when it was paid back. So there are a certain number of farmers who had to pay amounts of between $2,000 and $3,000 and who want to have nothing more to do with the Act.

Others who paid back the loan one month late paid a fine for those 13 months.

This is simply ridiculous, Madam Chairman. The Advance Payment for Crops Act is supposed to help farmers and agriculture, but what is really going on?

It seems that we are throwing the ball back and forth into each other's court. The federation blames Agriculture Canada, while Agriculture Canada maintains that the fault lies with the federation. We are going to have to decide one way or another at some point. It is almost like a Colecovision video game. We must put a stop to this game and amend the Act, if necessary, or interpret it in a more humane fashion, because some farmers in my region who took advantage of the loan provisions, but, I repeat, did not sell their production to an accredited buyer—who indeed, refuses to become one so as to avoid providing a balance sheet to all the members of the federation or the UPS; in fact, does the latter release such information to the general population?—as I was saying, these farmers are made to pay penalties of between $2,000 and $3,000 even if they have paid the money back within the required period of time.

The Chairman: Mr. deputy minister.

[*Texte*]

Mr. Connell: Madam Chairman, as far as the specific cases, I cannot really comment on that. I would be glad to look into the specific cases that Mr. Ostiguy talks about, but in general terms and the way the acts involved are written and are adMinistered, I would ask Mr. Jacques to speak to the way the advance payment for crops or, if it is applicable, the APCMA, another similar piece of legislation, operates. *M. Jacques.*

M. Y. Jacques (sous-ministre adjoint, Commercialisation et Économie, ministère de l'Agriculture): Comme vous le dites, monsieur Ostiguy, une somme de 15,390$ a été consentie à un certain monsieur.

M. Ostiguy: Restons-en aux généralités.

M. Jacques: D'accord, mais c'est un cas particulier qui peut se répéter. En dépit du fait que ces personnes ont remboursé, en toute bonne foi, la somme qui avait été avancée, la Loi sur le paiement anticipé des récoltes, dont voici la copie ci-annexée, stipule aux articles 5 *b*)(i)(B) et 7 que les intérêts sur les montants remboursés directement à l'Association doivent être payés à cette dernière.

Quant à la liste des acheteurs, je pense que vous avez répondu à la question. En effet, le texte législatif exige la présentation du bilan. Or, plusieurs acheteurs éventuels ont refusé de le faire. Automatiquement, leur nom ne peut figurer sur la liste. Nous devons adapter le programme à la loi dont nous disposons. D'ailleurs, au sujet des cas mentionnés, j'ai demandé l'avis de nos avocats qui ont recommandé de nous en tenir au texte de la loi.

Je ne dis pas que la loi est parfaite, mais que, pour les cas que vous soulevez, nous sommes obligés de l'appliquer telle qu'elle est.

Si vous désirez modifier la Loi, il serait peut-être utile de le proposer au ministre qui, dans le cadre d'une révision de la Loi sur le paiement anticipé des récoltes, pourrait certainement en tenir compte.

Le président: Oui, monsieur Ostiguy.

M. Ostiguy: Toujours à propos de la Loi, monsieur Jacques, le paragraphe (B) stipule, et je cite:

soit par la remise du paiement directement à l'association, y compris, sous réserve de l'article 7, l'intérêt couru depuis le jour où il a été consenti au taux que la banque a appliqué au prêt qu'elle a accordé à l'association pour le paiement,

Par contre, l'article 7 stipule, et je le cite:

• 1215

7. Le producteur qui, en application de la disposition 5*b*)(i)(B) ou (C), rembourse directement l'association de tout ou partie du paiement anticipé dont il a bénéficié n'est pas tenu, au cas où il rembourse le tout avant d'être en défaut, au paiement de l'intérêt sur les plus petits des montants suivants:

a) les premiers 500$; ou

[*Traduction*]

M. Connell: Madame le président, je ne peux pas vraiment parler de cas précis. Je serai heureux de me renseigner davantage sur les cas dont M. Ostiguy nous a parlé, mais en général et étant donné la façon dont les lois sont rédigées et appliquées, je demanderai à M. Jacques de vous répondre au sujet de l'administration des paiements anticipés des récoltes ou, si c'est utile, la Loi sur la vente coopérative des produits agricoles, une autre loi semblable. *Mr. Jacques.*

Mr. Y. Jacques (Assistant Deputy Minister, Marketing and Economy, Department of Agriculture): As you pointed out, Mr. Ostiguy, the sum of $15,390 was given to a certain person.

Mr. Ostiguy: Let us stick with generalities.

Mr. Jacques: Fine, but this is a situation which may recur. Even though these people had, in good faith, paid back the amount advanced to them, the advance payment of Crops Act, of which I have a copy here, stipulates in Section 5(*b*)(i)(B) and 7 that interest on amounts paid back directly to the association must be paid to the latter.

As far as the list of buyers is concerned, I believe you answered the question yourself. You are absolutely right to say that the law requires the presentation of a balance sheet, and many potential buyers have refused to do this. So, automatically, their name may not appear on this list. We must adapt the program to our current legislation. As far as the cases you mentioned are concerned, I asked the opinion of our legal counsel who recommended that we stick to the provisions of the legislation.

I do not mean to say that the legislation is perfect, but simply that in regard to the cases you have mentioned, we have no choice but to apply it as stipulated.

If you wish to amend the Act, it might be a good idea to make a proposal to the minister who would certainly take your suggestions into account at the time of revising the advance payments for crops Act.

The Chairman: Yes, Mr. Ostiguy.

Mr. Ostiguy: Still with respect to the legislation, Mr. Jacques, paragraph (B) stipulates, and I quote:

(B) payment in the amount of the advance, made directly to the organization, together with interest from the day the advance is made, subject to section 7, at the interest rate applicable to the money borrowed from the bank by the organization in respect of that advance . . .

On the other hand, section 7 states, and again I quote:

"7. Where a producer repays all or part of an advance made to him by an organization by direct payment to the organization under Clause 5(*b*)(i)(B) or (C), no interest is payable on the first

(*a*) $500, or

[*Text*]

b) les premiers 10% du paiement anticipé.

Je n'ai pas de cas particuliers à citer; j'ai des cas. Au Québec, c'est dans la région de la vallée du Richelieu, où on produit une grande quantité de maïs grain et d'autres céréales, que l'on retrouve le plus fort pourcentage d'agriculteurs qui se prévalent de la Loi sur le paiement anticipé des récoltes. Mais, encore une fois, je ne comprends pas qu'on ne . . . C'est qu'il y a la disposition (B) et l'article 7. On peut jouer entre les deux. Il semble que, depuis 1977, c'était la première année, en 1982-1983, que l'on appliquait si sévèrement cet article. Les années précédentes, on fermait les yeux ou on laissait passer quand l'agriculteur payait dans les limites du temps prescrit.

On n'aide pas l'agriculture et on ne rend pas la loi plus accessible quand on multiplie les intérêts des agriculteurs, comme on le fait présentement au Québec. J'aurais envie de déposer une motion, mais je ne le ferai pas.

Le président: Monsieur Jacques.

M. Jacques: Madame le président, voici ce que nous avons fait. Premièrement, les paiements anticipés sont de ma responsabilité depuis 1981. Effectivement, il est possible que parfois la loi n'ait pas été appliquée de façon idéale. Depuis 1981, nous faisons des efforts pour mettre cette loi en application suivant les règles.

Vous savez que nous sommes toujours à la merci d'une vérification du vérificateur général du Canada. Selon les avis juridiques qui nous ont été donnés, nous nous devons de mettre le programme en application selon la loi qui le régit.

Voici ce que je propose. S'il y a des cas qui semblent douteux ou qui semblent présenter une contradiction quelconque, je suis prêt à les étudier avec M. Ostiguy et à leur accorder une attention particulière.

M. Ostiguy fait allusion à l'ensemble de la loi. Tout ce que je puis dire, c'est que nous, nous devons mettre cette loi en application et, effectivement, c'est ce que nous tentons de faire, dans la mesure du possible.

M. Ostiguy: Je ne présenterai pas de motion, mais je vais formuler un voeu pieux.

Mr. McCain: On a point of order.

The Chairman: Yes.

Mr. McCain: I would have to say that I agree with Mr. Ostiguy totally that the act is too severe and that we would be happy to support a motion of his to recommend an amendment to it.

Thank you very much.

Le président: J'aurais un commentaire . . .

M. Ostiguy: Un dernier commentaire, madame le président. J'imagine que le ministère de l'Agriculture renégocie chaque année avec la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec le contrat ou l'entente. Il faudrait peut-être obliger la Fédération à accréditer tout le monde, pas seulement de petits acheteurs. On y faisait une sélection. J'ai vu la liste. J'ai même ici la copie qui a été envoyée aux agriculteurs par la

[*Translation*]

(*b*) 10% of the advance, whichever, is the lesser, so paid by him, if the advance is fully repaid without default."

I cannot give you examples of specific cases, but there are cases. In Quebec, large quantities of corn and other grains are produced in the Richelieu Valley region, and it is here that the greatest number of farmers avail themselves of the provisions of the advance payments for crops Act, but once again, I do not understand . . . you see, there is provision (B) and section 7. You can play one against the other. It seems that since 1977, 1982-83 is the first year that this section of the legislation has been applied so harshly. In earlier years, the government pretended not to notice or took no action at all as long as the farmer paid within the prescribed period of time.

One does not assist agriculture or make the law more accessible by increasing farmers' interest payments, as is being done in Quebec these days. I am inclined to table a motion, but I will not.

The Chairman: Mr. Jacques.

Mr. Jacques: Madam Chairman, this is what we did. First of all, I have been in charge of advance payments since 1981. It is certainly possible that the law was not applied properly on some occasions. Since 1981, we have been doing our utmost to apply the law according to the rules.

As you know, we are always at the mercy of the Auditor General of Canada. According to the legal opinions we were given, we have no choice but to apply the program according to the legislation which regulates it.

This is what I propose. If you know of cases which seem unusual or show some sort of contradiction,I would be perfectly willing to study them with Mr. Ostiguy and give them my own personal attention.

Mr. Ostiguy is referring to the law as a whole. All I can say is that we are required to apply the law and we are attempting to do this as well as we possibly can.

Mr. Ostiguy: I do not intend to table a motion, but I will indulge in some wishful thinking.

M. McCain: J'invoque le Règlement.

Le président: Oui.

M. McCain: Je dois dire que je suis entièrement d'accord avec M. Ostiguy lorsqu'il affirme que la loi est trop sévère, et nous nous ferions un plaisir d'appuyer toute motion qu'il pourrait présenter pour recommander sa modification.

Merci beaucoup.

The Chairman: I would like to make a comment . . .

Mr. Ostiguy: I just have one more thing to say, Madam Chairman. I imagine the Department of Agriculture renegotiates contracts or agreements on an annual basis with the grain producers' federation of Quebec. Perhaps the federation should be required to give accreditation to everyone, not only small buyers. A certain selection is being made. I have seen the list myself. I even have a copy of the list sent to farmers by the

[*Texte*]

Fédération; on y parle d'une liste bleue et d'une liste jaune. Les bons sont sur la liste jaune et les mauvais sur la liste bleue, ou vice versa. De toute façon, j'ai vu les noms sur ce document, et personne que je connaissais ne faisait vraiment le commerce du grain.

J'aimerais donc que le ministère, lors de ses prochaines négociations avec la Fédération, élargisse l'éventail d'acheteurs de grain et ne se restreigne pas à une liste qui est arrêtée, non pas par le ministère, mais par la Fédération. C'est ce qui est important. Ce n'est pas le ministère de l'Agriculture qui est à blâmer, c'est plutôt la Fédération des producteurs de cultures commerciales qui, elle, décide que ce sera M. X ou M. Z qui achetera les céréales.

• 1220

Monsieur Jacques, dans votre négociation avec la Fédération, vous pourriez peut-être essayer d'élargir l'éventail d'acheteurs de céréales afin que les agriculteurs ne soient pas pénalisés. Je vous le dis, j'ai l'impression qu'au Québec, en 1984, il va y avoir beaucoup moins de demandes, parce que tous les agriculteurs seront «en maudit», si vous me permettez l'expression.

Le président: Monsieur Jacques, vous avez . . .

M. Jacques: Il y a une chose que je voudrais signaler: ces gens-là doivent satisfaire à certaines exigences s'ils veulent être accrédités. Une de ces exigences, c'est que les bilans soient déposés, qu'on ait une copie des bilans. Il y a deux ou trois acheteurs potentiels dans votre région qui ont refusé de déposer ces bilans.

M. Ostiguy: Je les comprends. J'aurais fait la même chose.

Le président: Nos témoins d'aujourd'hui devront certainement revenir, car il semble que les sujets traités dans le rapport annuel d'Agriculture Canada soient très vastes. C'est peut-être un sujet sur lequel on devrait revenir si d'autres questions sont soulevées. Je vous rappelle que le Comité suspend ses travaux à 12h30, donc dans dix minutes. Je ne pense pas que l'on pourra épuiser le sujet aujourd'hui. Il sera sans doute nécessaire d'y revenir.

M. Ostiguy: J'y reviendrai avec plaisir, madame.

Le président: Monsieur Jacques, un dernier commentaire.

Mr. Jacques: Mr. McCain, I do not mind, if you have any suggestions to bring in or to table. On the other hand we have legislation and all we are trying to do is to apply that legislation, as I said to Mr. Ostiguy.

Mr. McCain: The legislation gives the co-ops federally no leeway.

Le président: Un instant, s'il vous plaît. Depuis quelque temps, il y a des changements à l'application de la loi. Je ne veux pas que l'on discute de changements qui pourraient être faits éventuellement. Si, pour la gouverne des membres du Comité, il est nécessaire que l'on étudie l'application de la Loi sur le paiement anticipé des récoltes, je pense que l'on devrait en reparler à l'occasion d'une autre séance avec les hauts

[*Traduction*]

federation; there is mention of a blue list and a yellow list. The good ones are on the yellow list and the bad ones are on the blue list, or vice-versa. In any case, I have seen the names on this list, and no one that I knew was really in the grain business.

During its next negotiations with the federation, I would like to see the department increase the number of grain buyers and not restrict itself to a list which is drawn up by the federation, not by the department. That is a very important factor. It is not the Department of Agriculture which is at fault, rather, the federatiOn of Commercial Grain Producers which decides whether Mr. *X* or Mr. *Z* will buy grain.

In your negotiations with the federation, Mr. Jacques, you might try to get a broader range of buyers for your grain, so that farmers will not be penalized. I get the feeling that there will be far fewer applications from Quebec in 1984, because all of the farmers "mad as hell", if you will pardon the expression.

The Chairman: Mr. Jacques, you have . . .

Mr. Jacques: There is one thing I would like to point out: these people have to meet certain requirements if they are to be certified. One of these requirements is that financial statements be filed and that we get a copy of them. There are two or three potential buyers in your region who refuse to file statements.

Mr. Ostiguy: I understand them. I would have done the same thing.

The Chairman: Today's witnesses will certainly have to come back, because it seems that there is a very broad range of issues involved in Agriculture Canada's annual report. Maybe we should come back to this if other questions are raised. I would remind you that the committee adjourns at 12.30, in 10 minutes. I do not think that we will exhaust this subject today. We will no doubt have to come back to it.

Mr. Ostiguy: I would be very pleased to come back to it, Madam Chairman.

The Chairman: One last comment, Mr. Jacques.

M. Jacques: Si vous avez des suggestions à faire, monsieur McCain, je serais ravi de les entendre. Cependant, comme je l'ai dit à M. Ostiguy, nous ne faisons qu'appliquer les lois existantes.

M. McCain: En vertu de la loi, les coopératives n'ont aucune latitude au niveau fédéral.

The Chairman: Just a moment, please. For some time now, there have been changes in the way in which the legislation is implemented. I do not want us to discuss changes that could eventually be made. If, for the information of committee members, we have to look at the Advance crop payments Act, I think that we should do that at another meeting with

[*Text*]

fonctionnaires du ministère. Êtes-vous d'accord? On pourrait voir, lors d'une séance du Sous-comité du programme et de la procédure, s'il y a lieu de revenir sur cette question. D'accord?

M. Ostiguy: Madame le président, je suis tout à fait d'accord avec vous, parce que je pense que le moment est bien choisi pour discuter des bonnes choses que fait Agriculture Canada. Mais s'il y a des problèmes administratifs ailleurs, pourquoi ne pas en discuter au Comité permanent de l'agriculture?

Le président: Je suis d'accord sur le fait que l'on doive identifier où se situent les problèmes, mais je ne pense pas qu'on pourra le faire en sept minutes. Ce serait désolant, parce que c'est un sujet extrêmement important. D'accord? Merci.

M. Jacques: Nous sommes à votre entière disposition.

Le président: Merci, monsieur Jacques. Nous n'en doutions pas.

Monsieur Neil.

Mr. Neil: Thank you, Madam Chairman. My intervention is more in the area of a point of order than any questioning. Just a few minutes ago we passed a motion that was presented by Mr. Mayer and it seems to me that we have to do more than just leave the motion in the minutes; that this committee now has to make a report to the House of Commons indicating that this motion was passed, and the report should be tabled in the House of Commons.

I would suggest that at the next steering committee, with the assistance of the clerk, the First Report of the Standing Committee on Agriculture be prepared, presented to this committee for passage and then submitted to the House of Commons.

Le président: Je trouve la proposition très bonne. Je vous remercie, monsieur Neil. A la prochaine séance du Comité, nous pourrions discuter avec le greffier de ce rapport-là. Si les membres du Comité sont d'accord, nous pourrions certainement faire rapport à la Chambre des communes.

Mr. Neil: I do not think it is a case of their agreeing. I think they are bound to do it. We passed a motion and I think the committee is bound to bring in a report to the House. At least I would hope that is the situation.

Le président: Si j'ai bien compris votre intervention, vous demandiez que la motion qui avait été présentée fasse maintenant partie du rapport qui sera déposé à la Chambre des communes. Si les membres du Comité sont d'accord, nous ferons un rapport à la Chambre des communes sur cette question-là et sur les autres sujets dont nous avons discuté. D'accord? Parfait. Merci beaucoup.

• 1225

Je voudrais remercier le sous-ministre ainsi que tous les membres de son équipe de travail. J'ai l'impression que nous nous reverrons dans très peu de temps.

Mr. Connell: Thank you, Madam Chairman.

[*Translation*]

department officials. Agreed? We could ask the subcommittee to decide whether we should come back to this. Agreed?

Mr. Ostiguy: I agree with you, Madam Chairman, because I think that it is appropriate at this time to discuss the good things that Agriculture Canada is doing. But if there are administrative problems in other areas, why should the Standing Committee on Agriculture not discuss them?

The Chairman: I agree that we should identify problem areas, but I do not think that we can do it in seven minutes. That would be unfortunate, because it is an extremely important subject. Agreed? Thank you.

Mr. Jacques: We are at your disposal.

The Chairman: Thank you, Mr. Jacques. We have no doubts about that.

Mr. Neil.

M. Neil: Merci, madame le président. Je n'ai pas vraiment de question à poser; mon intervention sera plutôt un rappel au Règlement. Tout à l'heure, nous avons adopté une motion qui avait été déposée par M. Mayer et il me semble que nous ne devions pas nous contenter de consigner la motion au compte rendu; il incombe au Comité de signaler à la Chambre que la motion a été adoptée et de faire déposer le rapport à la Chambre.

Je propose qu'à la prochaine séance du Comité de direction, avec la participation du greffier, le Premier rapport du Comité permanent de l'agriculture soit rédigé, déposé au Comité et adopté, puis renvoyé à la Chambre des communes.

The Chairman: That is a very good suggestion. Thank you, Mr. Neil. We could discuss the report with the Clerk at the next meeting of the committee. If members of the committee agree, we could certainly report to the House.

M. Neil: Je ne crois pas qu'il soit question d'obtenir le consentement des membres du Comité. Je crois que nous sommes obligés de le faire. Nous avons adopté une motion et nous sommes tenus de faire rapport à la Chambre. Du moins, je l'espère.

The Chairman: If I have understood what you were saying, you are asking that the motion that was proposed be included in the report that will be tabled in the House. If members of the committee, we will report to the House of Commons on this and on other subjects that we have discussed. Agreed? Fine. Thank you very much.

I would like to thank the deputy minister and all of the members of his team. I get the feeling that we will be seeing each other again very soon.

M. Connell: Merci, Madame le président.

[*Texte*]

Le président: La séance est ajournée jusqu'au 14 février, alors que nous recevrons le sénateur Argue pour discuter du transport des céréales.

[*Traduction*]

The Chairman: The meeting is adjourned until February 14, when Senator Argue will be appearing to discuss grain transportation.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of Agriculture:

Mr. J.P. Connell, Deputy Minister;

Mr. Y. Jacques, Assistant Deputy Minister (Marketing & Economics Branch).

Du ministère de l'Agriculture:

M. J.P. Connell, Sous-ministre;

M. Y. Jacques, Sous-ministre adjoint (Commercialisation et l'économie).

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORY LIBRARY MATERIAL

Government Publications

2

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 3

Tuesday, February 14, 1984

Chairman: Eva Côté

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 3

Le mardi 14 février 1984

Président: Eva Côté

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Agriculture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de

l'Agriculture

RESPECTING:

Report—Administration of the Western Grain Stabilization Act and Account 1981

INCLUDING:

FIRST REPORT & SECOND REPORT

CONCERNANT:

Rapport—Application de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest et Compte de stabilisation 1981

Y COMPRIS:

PREMIER RAPPORT ET DEUXIÈME RAPPORT

APPEARING:

The Hon. Senator Hazen Argue, Minister responsible for the Canadian Wheat Board

WITNESSES:

(See back cover)

COMPARAÎT:

L'honorable sénateur Hazen Argue Ministre responsable de la Commission canadienne du blé

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
MAR 9 1984

Second Session of the Thirty-second Parliament, 1983-84

Deuxième session de la trente-deuxième législature, 1983-1984

36128—1

STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE

Chairman: Eva Côté

Vice-Chairman: Bob Daudlin

MEMBERS/MEMBRES

Vic Althouse
Murray Cardiff
Marcel Dionne
Jean-Guy Dubois
Ralph Ferguson
G.M. Gurbin
Len Gustafson
Stan Hovdebo
Charles Mayer
Marcel Ostiguy
Stan Schellenberger
Claude Tessier
Michel Veillette—(15)

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

Président: Eva Côté

Vice-président: Bob Daudlin

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Doug Anguish
David Berger
Garnet M. Bloomfield
Robert Bockstael
Rolland Dion
Alain Garant
Gaston Gourde
Bert Hargrave
Fred King
Normand Lapointe
Jean-Louis Leduc
Fred McCain
Douglas Neil
Nelson A. Riis
John Wise—(15)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

Micheline Rondeau-Parent

Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 69(4)(*b*)

On Friday, February 10, 1984:
G.M. Gurbin replaced John Wise;
John Wise replaced Stan Korchinski.

Conformément à l'article 69(4)*b*) du Règlement

Le vendredi 10 février 1984:
G.M. Gurbin remplace John Wise;
John Wise remplace Stan Korchinski.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Pursuant to Standing Order 46(4) the following paper was deemed referred to the Committee:

Thursday, May 26, 1983

Report on the Administration of the Western Grain Stabilization Act, together with the Report on the state of the Stabilization Account for the year 1981, pursuant to section 45 of the Act, Chapter 87, Statutes of Canada 1974-75-76—Sessional Paper No. 321-1/35C.

ORDRE DE RENVOI

Conformément aux dispositions de l'article 46(4) du Règlement, le document suivant était réputé déféré au Comité:

Le jeudi 26 mai 1983

Rapport sur l'application de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, y compris la situation du Compte de stabilisation, pour l'année 1981, conformément à l'article 45 de cette Loi, chapitre 87, Statuts du Canada, 1974-1975-1976—Document parlementaire nº 321-1/35C.

REPORTS TO THE HOUSE

The Standing Committee on Agriculture has the honour to present its

FIRST REPORT

In relation to its Order of Reference of Tuesday, January 17, 1984, relating to the Report of the Department of Agriculture for the fiscal year ended March 31, 1983, your Committee agreed to report the following to the House.

Your Committee recommends that the Government give consideration to the advisability of making financial assistance available to the Canadian Horticulture Council and Potato Producers of Canada, for the purpose of deferring the costs associated with all hearings related to othe imposition of the surcharge of duty imposed by the United States on potatoes exports from Eastern Canada.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issues Nos. 2 & 3*) is tabled.

The Standing Committee on Agriculture has the honour to present its

SECOND REPORT

In relation to its Order of Reference of Thursday, May 26, 1983, relating to the Report on the Western Grain Stabilization Act, for the year 1981, your Committee agreed to report the following to the House.

Your Committee recommends that the government consider the advisability of amending Section 8, Sub-section 3 of the Western Grain Stabilization Act to include in "Area Gross Expenses" all items of expenses allowed under the Income Tax Act with the exception of Cabital Cost Allowance and further that the Government consider the advisability that the payout be based on a three year rather than a 5 year period.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issue No. 3*) is tabled.

Respectfully submitted,

Le président

Eva Côté

Chairman

RAPPORTS À LA CHAMBRE

Le Comité permanent de l'agriculture a l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

Relativement à son ordre de renvoi du mardi 17 janvier 1984, concernant le Rapport du ministère de l'Agriculture pour l'année financière terminée le 31 mars 1983, le Comité convient de faire rapport à la Chambre de ce qui suit.

Votre Comité recommande que le gouvernement envisage l'opportunité de fournir une aide financière au Conseil canadien de l'horticulture et aux producteurs canadiens de pommes de terre en vue de différer les frais liés à toutes les audiences portant sur l'imposition, par les États-Unis, d'une surtaxe à l'importation de pommes de terre provenant de l'est du Canada.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages s'y rapportant (*fascicules n^os^ 2 et 3*) est déposé.

Le Comité permanent de l'Agriculture a l'honneur de présenter son

DEUXIÈME RAPPORT

Relativement à son ordre de renvoi du jeudi 26 mai 1983, concernant le Rapport sur l'application de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest pour l'année 1981, le Comité convient de faire rapport à la Chambre de ce qui suit.

Votre Comité recommande que le gouvernement envisage l'opportunité de modifier le paragraphe 8(3) de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, afin d'inclure dans les «Frais bruts de la région» toutes les dépenses permises en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, à l'exception de la déduction pour amortissement, et que le gouvernement envisage l'opportunité de fonder le paiement sur une période de 3 ans plutôt que de 5 ans.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages s'y rapportant (*fascicule n° 3*) est déposé.

Respectueusement soumis,

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, FEBRUARY 14, 1984
(4)

[*Text*]

The Standing Committee on Agriculture met at 11:08 o'clock a.m., this day, the Chairman, Eva Côté, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Althouse, Cardiff, Mrs. Côté, Messrs. Daudlin, Dionne (*Chicoutimi*), Gurbin, Gustafson, Hovdebo, Mayer, Schellenberger, Tessier and Veillette.

Alternates present: Messrs. Dion, King, McCain and Neil.

Other Member present: Mr. Towers.

Appearing: The Honourable Senator Hazen Argue, Minister of State for the Canadian Wheat Board.

Witnesses: *From the Western Grain Stabilization Administration*: Mr. Omar Bilokury, Chief Program Services and Mr. Avery Sahl, Member, Advisory Committee. *From the Department of External Affairs*: Mr. Harold Hedley, Grain Marketing Bureau.

The Committee proceeded to consider the Annual Report of the Administration of the Western Grain Stabilization Act for 1981, deemed referred to the Committee on Thursday, May 26, 1983.

The Minister made a statement and, with the witnesses, answered questions.

Mr. Mayer moved,—That pursuant to the motion adopted at its meeting held on Tuesday, February 7, 1984, the following Report be adopted and presented to the House, at the earliest opportunity:

FIRST REPORT

In relation to its Order of Reference of Tuesday, January 17, 1984, relating to the Report of the Department of Agriculture for the fiscal year ended March 31, 1983, your Committee agreed to report the following to the House.

Your Committee recommends that the Government give consideration to the advisability of making financial assistance available to the Canadian Horticulture Council and Potato Producers of Canada, for the purpose of deferring the costs associated with all hearings related to the imposition of the surcharge of duty imposed by the United States on potatoes exports from Eastern Canada.

The question being put on the motion, it was agreed to.

Questioning resumed.

Mr. Neil proposed to move,—That the government consider the advisability of amending Section 8, Sub-section 3 of the Western Grain Stabilization Act to include in "Area Gross Expenses" all items of expenses allowed under the Income Tax Act with the exception of Capital Cost Allowance and further that the payout be based on a three year rather than a 5 year period.

By consent, it was agreed,—That the proposed motion be allowed to stand until 3:30 p.m. this day.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 14 FÉVRIER 1984
(4)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit, ce jour à 11 h 08, sous la présidence de M^me^ Eva Côté (*président*).

Membres du Comité présents: MM. Althouse, Cardiff, M^me^ Côté, MM. Daudlin, Dionne (*Chicoutimi*), Gurbin, Gustafson, Hovdebo, Mayer, Schellenberger, Tessier et Veillette.

Substituts présents: MM. Dion, King, McCain et Neil.

Autre député présent: M. Towers.

Comparaît: L'honorable sénateur Hazen Argue, ministre d'État (Commission canadienne du blé).

Témoins: *Stabilisation concernant le grain de l'Ouest*: M. Omar Bilokuri, chef, Service de programme; M. Avery Sahl, membre, Comité consultatif. *Du ministère des Affaires extérieures*: M. Harold Hedley, Direction générale de la commercialisation des céréales.

Le Comité procède à l'étude du rapport annuel (1981) relatif à l'application de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, rapport tenu pour déféré au Comité le jeudi 26 mai 1983.

Le Ministre fait une déclaration, puis lui-même et les témoins répondent aux questions.

M. Mayer propose,—Que conformément à la motion adoptée à la réunion du mardi 7 février 1984, le rapport suivant soit adopté et présenté à la Chambre dès que possible:

PREMIER RAPPORT

Relativement à son ordre de renvoi du mardi 17 janvier 1984 concernant le Rapport du ministère de l'Agriculture pour l'année financière terminée (sic) le 31 mars 1983, le Comité convient de faire rapport à la Chambre de ce qui suit.

Votre Comité recommande que le gouvernement envisage l'opportunité de fournir une aide financière au Conseil canadien de l'horticulture et aux producteurs canadiens de pommes de terre en vue de différer (sic) les frais liés à toutes les audiences portant sur l'imposition, par les États-Unis, d'une surtaxe à l'importation de pommes de terre provenant de l'est (sic) du Canada.

La motion mise aux voix est adoptée.

L'audition des témoins se poursuit.

M. Neil propose,—Que le gouvernement s'interroge sur l'opportunité de modifier le paragraphe 8(3) de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, afin d'inclure dans les «Frais bruts de la région» toutes les dépenses permises en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, à l'exception de la déduction pour amortissement, et que le paiement soit fondé sur une période de 3 ans plutôt que de 5 ans.

Par assentiment, *il est convenu*,—Que la motion proposée soit réservée jusqu'à 15 h 30 aujourd'hui.

At 12:44 o'clock p.m., the Committee adjourned till 3:30 p.m. this afternoon.

AFTERNOON SITTING
(5)

The Standing Committee on Agriculture met at 3:37 o'clock p.m. this day, the Chairman, Eva Côté, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Althouse, Cardiff, Mrs. Côté, Messrs. Daudlin, Dionne (*Chicoutimi*), Ferguson, Gurbin, Gustafson, Hovdebo, Mayer, Ostiguy, Schellenberger, Tessier and Veillette.

Alternates present: Messrs. Bockstael, Dion (*Portneuf*), Lapointe (*Beauce*) and Neil.

Other Member present: Mr. Towers.

Appearing: The Honourable Hazen Argue, Minister of State for the Canadian Wheat Board.

Witnesses: *From the Department of External Affairs*: Mr. Harold Hedley, Grain Marketing Bureau. *From the Western Grain Stabilization Administration*: Mr. Omar Bilokury, Chief Program Services.

The Committee resumed consideration of the Annual Report of the Administration of the Western Grain Stabilization Act 1981, pursuant to its Order of Reference of May 26, 1983.

The Minister and the witnesses answered questions.

Mr. Neil moved,—That the government consider the advisability of amending Section 8, Sub-section 3 of the Western Grain Stabilization Act to include in "Area Gross Expenses" all items of expenses allowed under the Income Tax Act with the exception of Capital Cost Allowance and further that the payout be based on a three year rather than a 5 year period.

After debate, Mr. Daudlin moved in amendment thereto,—That the words "the government consider the advisability that" be inserted between the words "further that" and "the payout".

The amendment carried.

The motion, as amended, carried.

It was agreed,—That this motion be reported to the House.

At 4:57 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

A 12 h 44, le Comité interrompt les travaux jusqu'à 15 h 30.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
(5)

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit, ce jour à 15 h 37, sous la présidence de M^me^ Eva Côté (*président*).

Membres du Comité présents: MM. Althouse, Cardiff, M^me^ Côté, MM. Daudlin, Dionne (*Chicoutimi*), Ferguson, Gurbin, Gustafson, Hovdebo, Mayer, Ostiguy, Schellenberger, Tessier et Veillette.

Substituts présents: MM. Bockstael, Dion (*Portneuf*), Lapointe (*Beauce*) et Neil.

Autre député présent: M. Towers.

Comparaît: L'honorable Hazen Argue, ministre D'État (Commission canadienne du blé).

Témoins: *Du ministère des Affaires extérieures*: M. Harold Hedley, Direction générale de la commercialisation des céréales. *De la Stabilisation concernant le grain de l'Ouest*: M. Omar Bilokuri, chef, Service de programme (sic).

Le Comité reprend l'étude du rapport annuel (1981) relatif à la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, conformément à son ordre de renvoi du 26 mai 1983.

Le Ministre et les témoins répondent aux questions.

M. Neil propose,—Que le gouvernement s'interroge sur l'opportunité de modifier le paragraphe 8(3) de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, afin d'inclure dans les «Frais bruts de la région» toutes les dépenses permises en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, à l'exception de la déduction (sic) pour amortissement, et de plus que le paiement se fonde sur une période de trois ans au lieu de cinq ans.

Après débat, M. Daudlin propose de modifier le paragraphe comme suit,—Que les mots «Que le gouvernement s'interroge sur l'opportunité de» soient insérés entre les mots «et de plus» et le mot «paiement».

L'amendement est adopté.

Le motion ainsi modifiée est adoptée.

Il est convenu,—Que le président fasse rapport de la motion à la Chambre.

A 16 h 57, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Micheline Rondeau-Parent

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Tuesday, February 14, 1984

• 1108

Le président: À l'ordre!

Je vous souhaite la bienvenue à cette séance du Comité permanent de l'agriculture. Le Comité étudie aujourd'hui le rapport sur l'application de la Loi sur la stabilisation concernant le grain de l'Ouest et sur le Compte de stabilisation 1981, rapport déféré au Comité le 26 mai 1983.

Nous recevons aujourd'hui le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, l'honorable sénateur Hazen Argue. Je demanderais au sénateur Argue . . .

L'honorable sénateur Hazen Argue (ministre d'État responsable de la Commission canadienne du blé): Merci, madame le président.

Le président: Un instant, sénateur Argue. Avant de faire votre exposé, sénateur, auriez-vous l'obligeance de nous présenter les personnes qui sont avec vous et qui s'occupent du problème de la stabilisation?

Senator Argue: Thank you very much, Madam Chairman.

I have with me a number of officials I would like to introduce to you: Mr. Omar Bilokury, Chief of Program Services, Western Grain Stabilization Administration, Winnipeg; Mr. Avery Sahl, a farm representative on the Advisory Committee, Western Grain Stabilization Administration; Dr. Harold Hedley, Grain Marketing Bureau; Dr. Craig Fulton, Commodity Market Analysis Division of the Department of Agriculture; William Miner, Co-ordinator of the Special Advisory Group on Grains; Dick Cathcart of the Grain Marketing Bureau; and Ray Ryland from my office.

• 1110

Members of the Agricultural Committee, I am pleased to be here this morning. I have a short opening statement. The method or the vehicle for this meeting was a reference, I believe, of the 1981 annual report; I am sure you are interested in that, and I am sure you are interested in other aspects of the operation of the Western Grain Stabilization Act.

The 1981 annual report is the sixth annual report for the period January 1 to December 31, 1981. The annual report for 1982 is being printed. Final calculations of net cash flow for 1982 were completed in November, 1983.

Gross grains receipts in 1981 were $6,201 million, 31.8% higher than the previous year, reflecting improved delivery quotas, a $730 million final payment in January, 1981 and a $488 million adjustment payment in February, 1981. Net cash flow for 1981, at $2,428 million, was the highest since the start of the program and was substantially higher than the previous five-year average.

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le mardi 14 février 1984

The Chairman: Order, please.

I would like to welcome you to this meeting of the Standing Committee on Agriculture. Today the committee is studying the report of the administration of the Western Grain Stabilization Act and Stabilization Account, 1981 referred to the committee on May 26, 1983.

Appearing is the minister responsible for the Canadian Wheat Board, the Honourable Senator Hazen Argue. I will invite Senator Argue . . .

Hon. Senator Hazen Argue (Minister of State responsible for the Canadian Wheat Board): Thank you, Madam Chairman.

The Chairman: One moment, please Senator Argue. Before making your presentation, would you be kind enough to introduce the persons accompanying you, that is the officials responsible for the stabilization program?

Le sénateur Argue: Je vous remercie, madame le président.

Je vous présente d'abord les fonctionnaires: M. Omar Bilokury, chef des Services au programme, Administrateur de la stabilisation du revenu des céréaliculteurs de l'Ouest, Winnipeg; M. Avery Sahl, représentant agricole au sein du Comité consultatif, Bureau de la stabilisation; M. Harold Hedley, Office de commercialisation du grain; M. Craig Fulton, Division de l'analyse des marchés des produits primaires, ministère de l'Agriculture; William Miner, coordinateur du groupe consultatif spécial sur les céréales; Dick Cathcart de l'Office de commercialisation du grain; et Ray Ryland de mon cabinet.

Messieurs les membres du Comité de l'agriculture, je suis très heureux de me présenter devant vous ce matin. J'ai une brève déclaration préliminaire à faire. Je crois que le sujet de la présente séance est le rapport annuel de 1981. Je suis certain que cela vous intéresse tout autant que les autres facettes de l'administration de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest.

Le rapport annuel de 1981 est le sixième rapport annuel; il couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 1981. Le rapport annuel de 1982 est en cours d'impression, le calcul final des rentrées nettes pour 1982 ayant été terminé en novembre 1983.

En 1981, les recettes brutes provenant de la vente de grain atteignaient 6,201 millions de dollars, soit 31,8 p. 100 de plus que l'année précédente, ce qui signifie une amélioration des contingents de livraison et un paiement final de 730 millions de dollars en janvier 1981, ainsi qu'un rajustement de 488 millions de dollars en février 1981. Les rentrées nettes pour 1981, qui s'établissaient à 2,428 millions de dollars, ont été les

[*Text*]

The maximum level of participation per producer was $45,000 of eligible receipts in 1981. Participation at the end of 1981 included 76.7% of farmers with eligible permit books. The amount of levies paid by participating producers in 1981 was $56.4 million. The balance in the Western Grain Stabilization Fund at the end of 1981 was $402 million. The Western Grain Stabilization Administration staff at the end of 1981 numbered 15.

The calculations for the 1982 program have now been completed. Gross receipts for 1982 were down to $5,852 million. Net cash flow for 1982 was $2,246 million compared to the preceeding five-year average of $1,834 million. Thus there was no payment for 1982.

Producer levies in 1982 were $55 million. The federal government contributed $110 million and paid $60 million in interest. The Western Grain Stabilization Fund balance at the end of 1982 was $628 million. Participation at the end of 1982 had increased to 77.2 % of eligible Canadian Wheat Board permit book holders.

Data for 1983 stabilization per year is preliminary. Gross receipts are now fairly firm, but expenses can only be estimated until after the survey is completed and cost data is compiled, which will be in October, 1984. Gross receipts for 1983, as of early February, 1984, are $6,150 million. This reflects a nine % increase in 1983 volume of marketings and the record level of 36.6 million tonnes. This increase in volume more than offsets the decline in average value of sales which fell from $174 per tonne in 1982 to $168 per tonne in 1983. Calculations on the basis of preliminary data indicate there will be no payout for 1983.

The maximum eligible level of receipts per producer was increased to $60,000 at the start of 1983. This increased the maximum levy per producer to $1,200.

Total producer levies in 1983 were $63 million. The federal government contribution was $126 million and interest payments are about $62 million. The fund balance at the end of 1983 is about $875 million.

For the 1984 stabilization year, the maximum eligible receipts level has been maintained at $60,000 per producer. The levy rates for producers and the federal government have been reduced to 1.5% and 3.5% respectively at the start of 1984. The Act provides that when the interest earned on the fund in two years is more than one-third of the total producer and government contributions, these changes in the levy are to be implemented.

[*Translation*]

plus élevées depuis le début du programme; elles sont sensiblement supérieures à la moyenne des cinq années précédentes.

Le niveau maximum de participation par producteur pour 1981 était de 45,000$ des recettes admissibles. À la fin de 1981, 76,7 p. 100 des titulaires de permis admissibles participaient au programme. La somme des cotisations versées en 1981 par les producteurs participants s'élevait à 56,4 millions de dollars. À la fin de cette année-là, le solde du fonds de stabilisation était de 402 millions de dollars et 15 personnes travaillaient au Programme de stabilisation concernant le grain de l'Ouest.

Les calculs pour le programme de 1982 sont maintenant terminés et les recettes brutes sont tombées à 5,852 millions de dollars tandis que les rentrées nettes étaient de 2,246 millions de dollars comparativement à une moyenne de 1,834 millions de dollars pour les cinq années précédentes. Par conséquent, aucun paiement n'a été effectué pour 1982.

En 1982, les cotisations des producteurs se sont chiffrées à 55 millions de dollars. Le gouvernement fédéral a apporté une contribution de 110 millions de dollars et a versé 60 millions de dollars d'intérêts. À la fin de cette année-là, le solde du Fonds de stabilisation concernant le grain de l'Ouest s'établissait à 628 millions de dollars et la participation avait augmenté pour passer à 77,2 p. 100 des titulaires admissibles d'un permis de la Commission canadienne du blé.

Les données touchant l'année de stabilisation 1983 sont provisoires. Les recettes brutes sont maintenant presque définitives, mais les dépenses resteront approximatives jusqu'à ce que l'enquête soit achevée et que les données sur les coûts soient compilées, ce qui se fera en octobre 1984. Au début de février 1984, les recettes brutes de 1983 s'élèvent à 6,150 millions de dollars. Il s'agit d'une hausse de 9 p. 100 du volume des mises en marché de 1983 et d'une production record de 36,6 millions de tonnes. Cette hausse de volume fait plus que compenser la baisse du prix de vente moyen qui est passé de 174$ la tonne en 1982 à 168$ la tonne en 1983. D'après les calculs fondés sur les données provisoires, aucun versement ne sera effectué pour 1983.

Au début de 1983, les recettes maximales admissibles par producteur ont été haussées à 60,000$. La cotisation maximale par producteur est donc passée à 1,200$.

En 1983, les cotisations ont atteint au total 63 millions de dollars; la contribution du gouvernement fédéral a été de 126 millions de dollars et les paiements, de 68 millions de dollars. À la fin de l'année, le solde du Fonds se chiffrait à près de 875 millions de dollars.

Pour l'année de stabilisation 1984, les recettes maximales admissibles par producteur seront toujours de 60,000$. Les taux de cotisation pour les producteurs et le gouvernement fédéral ont été abaissés à 1.5 p. 100 et 3.5 p. 100 respectivement au début de 1984. D'après la Loi, lorsque l'intérêt acquis sur le Fonds en deux ans dépasse le tiers de l'ensemble des cotisations des producteurs et du gouvernement, cette modification des taux est obligatoire.

[*Texte*]

• 1115

I am sure that you are all aware that the government has the Western Grain Stabilization Program under active review. The program was mentioned in the 1983 Speech from the Throne. It is my expectation that we will be presenting amendments during this session which will improve the responsiveness of the program and increase its acceptability to producers. Such changes are still under consideration, and I welcome the meeting of the agricultural committee of the House of Commons this morning.

If I might say so, I am certain that we will hear advice from Hon. Members as to how this Act can be changed and improved, and I shall certainly welcome the comments of Hon. Members.

Mr. Neil: On a point of order, Madam Chairman. The Minister's remarks include a considerable number of statistics and it was impossible to copy these statistics as he was making his presentation. I am wondering if the Clerk could arrange to have his presentation copied immediately and circulated to us.

Senator Argue: That is a good point.

The Chairman: Yes, sir, surely, Mr. Neil. Thank you.

On vous distribuera donc des copies de l'exposé que vient de faire le sénateur Argue.

On commence la période de questions avec M. Gustafson.

Mr. Gustafson: Thank you, Madam Chairman. I wish to welcome the Minister and his people. I note that both the Minister and Mr. Sahl who is with him are both constituents of mine, so a special welcome to this committee.

An Hon. Member: Ask him if he votes for you, Len.

Mr. Gustafson: Well, he tells me that he does not, but all his relatives do.

As you know, Mr. Minister, the Western Grain Stabilization Program has had a lot of coverage and a lot of concern from farmers, basically because the cash-flow position of farmers has become very severe. As you pointed out in the 1981 report, which I tried to follow, possibly the cash position was not as tight then as it is now, some three years later, and this poses a real problem for farmers. As you know, machine costs have escalated very severely; fertilizer costs and expenditures of farmers in general have gone up most significantly.

You said that the program was under active review. How long are we going to have to wait for some action on the part of the government? Is that action going to be significant in the budget brought down tomorrow? Is there to be anything in that budget that is going to relate or give direction to where the government intends to go with the Western Grain Stabilization Program?

[*Traduction*]

Je suis persuadé que vous savez tous que le gouvernement procède actuellement à une révision approfondie du Programme de stabilisation concernant le grain de l'Ouest. Le programme a été mentionné dans le discours du trône de 1983. Je crois que nous présenterons au cours de la présente session des amendements qui permettront au programme de mieux répondre aux besoins et d'être davantage accepté par les producteurs. Ces amendements sont toujours à l'étude et je suis heureux de pouvoir participer à une séance du Comité de l'agriculture de la Chambre des communes ce matin.

Permettez-moi de dire que je suis certain de recevoir ici des suggestions des députés quant à la façon d'améliorer la loi; je serai très heureux de tous ces commentaires.

M. Neil: Madame le président, j'invoque le Règlement. Les remarques préliminaires du ministre renferme un nombre considérable de chiffres, mais il a été impossible de faire photocopier tout cela pendant qu'il les prononçait. Je me demande si le greffier pourrait s'arranger pour que son exposé soit maintenant photocopié sans tarder pour qu'il nous soit distribué.

Le sénateur Argue: C'est juste.

Le président: Certainement, monsieur Neil. Merci.

Therefore copies of Senator Argue's remarks will be circulated.

We will begin this round of questioning with Mr. Gustafson.

M. Gustafson: Merci, madame le président. Je désire souhaiter la bienvenue au ministre et à ceux qui l'accompagnent. Je remarque que M. Sahl et le ministre sont tous deux résidents de ma circonscription. Je leur adresse donc un salut particulier.

Une voix: Demandez-lui donc s'il vote pour vous, Len.

M. Gustafson: Eh bien! Il me dit que lui ne vote pas pour moi, mais toute sa famille le fait.

Comme vous le savez, monsieur le ministre, le Programme de stabilisation concernant le grain de l'Ouest a beaucoup fait parler de lui et préoccupe énormément les agriculteurs surtout à cause de leurs problèmes de liquidités qui sont devenus vraiment très graves. Comme vous le soulignez dans le rapport de 1981, ces problèmes n'étaient pas aussi aigus à l'époque qu'ils le sont maintenant trois ans plus tard. Cela pose des difficultés très réelles aux agriculteurs. Vous savez que le prix de l'outillage agricole a augmenté considérablement tout comme le prix des engrais et les dépenses générales des agriculteurs.

Vous dites qu'une révision approfondie du programme est en cours. Combien de temps encore faudra-t-il attendre avant que le gouvernement ne prenne des mesures concrètes? Ces mesures importantes seront-elles mentionnées dans le budget qui doit être présenté demain? Y aura-t-il quelque chose dans le budget qui puisse nous renseigner quant à l'orientation qu'entend donner le gouvernement au Programme de stabilisation concernant le grain de l'Ouest?

[*Text*]

It may be noted that when Mr. Lang introduced the program in 1976, he laid out the guidelines for the program as being a cash-flow program, dealing with the problems of cash-flow that farmers have, and not an insurance policy per se.

In addition to that, I would like your comments on the level of payment that farmers are making, dealing with the $1200 contribution. Is there any suggestion that may be lowered? Also the formula that is used to deal with cash-flow and with pay-out, which it is quite clear is not working, and the opt-out provision which I believe you suggested might be an opt-out provision in terms of five years. I would like to hear your comments in these areas.

Senator Argue: Mr. Gustafson has obviously raised some very important questions. How long will the review take? The review is being actively pursued. I think there was a meeting of officials just last week. We are looking at a number of options, I can tell you quite frankly. I think the contribution that you make this morning, as to what recommendations or what suggestions we might deal with, will certainly be taken into consideration

• 1120

I am not able to disclose anything in the Budget—I can tell you quite frankly, I do not know what is in the Budget. So there is no way I can answer that question: whether there is any reference in the Budget. I think the important reference is in the Speech from the Throne. It said amendments will be brought into the Western Grain Stabilization Act to make it more sensitive.

Mr. Gustafson: Could you be specific on what recommendations you made to Cabinet with regard to the Speech from the Throne or the Budget that is coming down tomorrow?

The importance of that, Mr. Minister, is that the farmers have been waiting for some time for this to be dealt with. As you indicated, there is close to $1 billion in this fund and the need is very severe out there.

Senator Argue: As far as recommendations to the Cabinet are concerned, prior to the introduction of the Speech from the Throne, you can appreciate that there was considerable discussion about the items in the Speech from the Throne and that particular item is my responsibility. I was happy to recommend that kind of reference in the Speech from the Throne and was very pleased that it was in the Speech from the Throne.

The review has been going on following that. It had gone on before that, but it has been going on very much since. I am hopeful that in a reasonable length of time we will be able to put legislation before the House of Commons aimed at improving the legislation and aimed at providing an early payment from the Act.

As to why the maximum levels were increased, when this legislation was first brought down or when it became the law of the country, the objective was that 90% of the maximum amount would be covered. I think the 60% is still a good deal

[*Translation*]

Remarquez que lorsque M. Lang a créé le programme en 1976, il a affirmé que le programme aurait pour but de régler les problèmes de liquidités des agriculteurs et ne serait pas un régime d'assurance.

Je voudrais également savoir ce que vous pensez du taux de cotisation des agriculteurs qui est maintenant de 1,200$. Serait-il possible de le diminuer? Quelle formule utilise-t-on pour calculer le rapport rentrées/paiements, car de toute évidence ce n'est pas la bonne? Qu'en est-il de la clause permettant de se retirer du programme? Je crois que vous aviez parlé d'une possibilité de retrait après cinq ans.

Le sénateur Argue: M. Gustafson pose là des questions très importantes. Combien de temps durera la révision? Elle est en cours. Je crois qu'il y a eu une réunion de fonctionnaires la semaine dernière. Nous envisageons un certain nombre d'options. Les recommandations ou suggestions que vous pourrez nous faire ce matin seront certainement prises en considération.

Quant au budget, je ne peux pas vous dire ce qu'il renferme. Très franchement d'ailleurs, j'ignore ce qu'il y a dedans. Je ne peux donc pas vous dire s'il en sera question dans le budget. Je crois que la mention la plus importante reste celle du discours du trône. On y disait que des amendements seraient proposés à la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest afin de la rendre plus souple.

M. Gustafson: Pourriez-vous nous préciser les recommandations que vous avez faites au Cabinet à propos du discours du trône ou du budget qui sera présenté demain?

C'est important, monsieur le ministre, parce que les agriculteurs attendent depuis déjà un certain temps que la question soit réglée. Comme vous l'avez dit vous-même, il y a près de un milliard de dollars dans ce fonds alors que les besoins des producteurs sont criants.

Le sénateur Argue: Quant aux recommandations que j'ai faites au Cabinet avant le discours du trône, vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a eu énormément de discussions sur tout ce que contenait le discours. Comme cette question était de mon ressort, j'ai eu le plaisir de recommander qu'on fasse une telle annonce dans le discours du trône et j'ai été très heureux de constater qu'elle s'y trouvait.

La révision a été entreprise immédiatement après. En fait, on l'avait entamée avant même cela, mais on l'a intensifiée depuis. J'espère que d'ici pas trop longtemps, nous serons en mesure de présenter un projet de loi à la Chambre des communes en vue d'améliorer la loi actuelle et de permettre un remboursement rapide.

Quant à la raison pour laquelle les taux maximums ont été augmentés, c'est qu'au moment où la loi a été adoptée, on avait pour objectif d'assurer 90 p. 100 du montant maximal. Je crois que la proportion de 60 p. 100 reste une bonne affaire même si

[*Texte*]

below that maximum objective, so in a sense we have not even reached the maximum objective.

I can understand farmers questioning the raising of the ceilings when they have not seen any, let us say, recent benefit. But my own view is that if we did not endeavour to keep fairly close to the 90%, the whole program or the potential benefit of the program would wither away because of neglect. I did not feel we should neglect it. We should have a very major percentage of the receipts covered. Then we should go forward with the kind of exercise we have today to consider changes in the Act that would provide for a payout and make it more sensitive.

The officials are here and I will ask them to comment. What has happened is that there was no anticipation of the huge grain sales and that kind of unforeseen increase in the gross cashflow. I think no one expected the rate of inflation to be as high. So with that, and perhaps other things that were not foreseen, payments have not been made out as rapidly as producers would expect.

The discussion that came forward from the advisory committee last September in Regina was that there should be a clause inserted which would allow farmers to get out. Their suggestion was not five years, it was ten. The program has now been going on for eight years. This would mean that those who were in it early, and most of them were in it early, would be able to exercise that option a couple of years from now. Hopefully within that couple of years they will see the benefit of the Act and will elect to stay in. The coverage is pretty good by way of percentage.

Perhaps Mr. Bilokury could be more specific about the factors that have made a payment impossible up to this date, that is, within the last few years.

• 1125

Mr. Omar Bilokury (Chief Program Services, Western Grain Stabilization Administration): As the minister pointed out, the maximum eligible receipts limit that provided for coverage when the program was introduced started out at $25,000. This in 1976 did not quite approach the intended objective of the program to cover 90% of eligible receipts, but it certainly was in the range where this could have been achieved had there been an adjustment downward in overall receipts. By 1979 it was very, very obvious because of increased grain marketing and somewhat improving prices that the intended objective of the program to cover 90% of the eligible receipts was falling very seriously behind.

Essentially, the clause to maintain the intended level of coverage is very important because it provides an opportunity for the program to keep in line with the realities of what is happening on the farm. Perhaps an easy way to explain it, an oversimplification, is that the value of 8,000 bushels of wheat in 1976 was worth roughly $25,000, including initial and final payments; by 1981 that same 8,000 bushels of wheat was worth well over $45,000.

[*Traduction*]

elle est inférieure à l'objectif original, que nous n'avons donc pas encore atteint.

Je peux comprendre les producteurs qui contestent la hausse des plafonds alors qu'ils n'ont rien reçu dernièrement. Pourtant, à mon avis, si nous ne tentions pas de nous rapprocher de l'objectif de 90 p. 100, c'est tout le programme et ses avantages qui disparaîtraient dans la négligence. Il ne mérite pas cela. Nous devons essayer d'assurer le pourcentage le plus élevé possible des recettes. Nous devons donc poursuivre l'étude des amendements qui pourraient permettre un certain remboursement et qui rendraient le programme plus adaptable.

Comme les responsables du programme m'accompagnent, je vais leur demander leurs commentaires. Ce qui s'est passé en fait, c'est que nous ne nous attendions pas aux ventes énormes de céréales et à la hausse imprévisible des rentrées brutes. Personne ne s'attendait à ce que le taux d'inflation soit aussi élevé. Pour cette raison, et pour d'autres tout aussi imprévues, les paiements n'ont pas été effectués aussi rapidement que l'auraient voulu les producteurs.

En septembre dernier, à Regina, le Comité consultatif a suggéré l'adoption d'une disposition permettant aux agriculteurs de se retirer du programme, mais après 10 ans, non pas après cinq ans. Comme le programme existe maintenant depuis huit ans et que la plupart des participants en sont depuis les tout débuts, cela signifierait que la plupart d'entre eux pourraient choisir de se retirer dans deux ans. Nous espérons que d'ici là ils auront perçu les avantages de la Loi et choisiront donc de continuer à participer. Le degré de protection est assez intéressant.

M. Bilokury pourrait peut-être vous donner plus de détails sur les raisons pour lesquelles les remboursements ont été impossibles jusqu'à présent et ce, depuis quelques années.

M. Omar Bilokury (chef, Services au programme, Administration de la stabilisation du revenu des céréaliculteurs de l'Ouest): Comme l'a dit le ministre, la limite maximale des recettes admissibles aux paiements lorsque le programme avait été adopté commençait à 25,000$. En 1976, cela ne permettait pas vraiment d'atteindre l'objectif proposé du programme—celui de couvrir 90 p. 100 des recettes admissibles—mais cette possibilité était encore réalisable avec un rajustement à la baisse des recettes globales. Cependant, en 1979 il est devenu tout à fait évident que cet objectif serait loin de pouvoir être atteint.

Essentiellement, la disposition visant à maintenir le niveau prévu des paiements est très importante car elle permet au programme de tenir compte de la situation des producteurs. En simplifiant peut-être beaucoup les choses pour vous les expliquer, je dirais qu'en 1976 8,000 boisseaux de blé représentaient environ 25,000$, y compris le paiement initial et final alors qu'en 1981 ce chiffre dépasse de loin 45,000$, pour les mêmes volumes.

[*Text*]

Mr. Gustafson: I think the farmers are becoming very frustrated with programs the government has been bringing out. If you look at the cashflow part of the program that it was to address western grain stabilization, it did not address it at all.

Is it the minister's intention to continue this program as a program to deal with cashflow, or is it his intention to use it as an insurance policy?

Possibly you could comment as well on just how you consider the farmers' position now in terms of cashflow. Where do you see them?

Senator Argue: I think it has to be related to cashflow. If you are talking about insurance on an individual basis, of course it is not. It is related to the whole western program.

What was your last question? How I see the future with regard to cashflow?

Mr. Gustafson: Because of inflation . . .

Senator Argue: Yes.

Mr. Gustafson: —it has not addressed cashflow. This program has not worked. Let us come to that conclusion: the program has not worked. If it is to work there has to be a definite change in the formula. Does the minister see that formula to be changed to address the program as an insurance policy or as a program that would address cashflow?

Senator Argue: I am not sure I am going to endeavour to answer the specifics of cashflow versus insurance, but as I see it amendments to the Act are required. We are looking at a possible change in the base period on which it is based, reducing it from five years to three years. That is certainly part of the option.

Another thing being looked at very, very carefully is whether you change the year in which contributions are made from the current calendar year to a crop year. Once again, the officials tell me—and I have to accept their advice; I am not an authority on the actuarial basis or the details of the program—that that, too, would make it more sensitive.

So we are endeavouring to consider options that will make the progam more sensitive to conditions today because I think it is perfectly correct to say that costs are very much up; that farmers feel that the program is not working, as it should, in their interests, and they feel that it is time—and the advisory committee said exactly the same—the government considered improvements and changes to the Act. Those options are being considered, and we wish to make it more sensitive so it can cover cashflow in a more realistic way and perhaps some other items of cost that are not now included in arriving at cashflow.

The Chairman: Thank you, Mr. Gustafson. If you wish, I will put your name on the second round.

Mr. Hovdebo.

[*Translation*]

M. Gustafson: Je pense que les agriculteurs deviennent très mécontents des programmes mis en place par le gouvernement. Dans celui-ci, contrairement à ce qui était prévu, les liquidités n'ont pas du tout permis de stabiliser le revenu du grain de l'Ouest.

Le ministre a-t-il l'intention de maintenir ce programme pour répondre aux besoins de liquidités ou entend-il l'utiliser comme programme d'assurance?

Vous pourriez peut-être nous dire aussi quelle est d'après vous la situation actuelle des agriculteurs en matière de liquidités.

Le sénateur Argue: Le programme doit être lié aux liquidités. Il ne s'agit sûrement pas d'une assurance, du moins individuellement. C'est tout l'Ouest qui est visé.

Quelle était votre dernière question? Comment je vois l'avenir pour ce qui est des liquidités?

M. Gustafson: À cause de l'inflation . . .

Le sénateur Argue: Oui.

M. Gustafson: . . . il n'a rien fait pour les liquidités. Nous devons en arriver à cette conclusion: le programme n'a pas fonctionné. Pour qu'il donne des résultats, il faut envisager une modification catégorique de la formule. À cet égard et selon le ministre, faut-il un programme d'assurance ou un programme répondant aux besoins de liquidités?

Le sénateur Argue: Je n'essaierai pas de préciser chacune de ces deux options ou de vous donner ma préférence, mais j'estime que des modifications à la Loi s'imposent. Nous examinons la possibilité de modifier la période de référence pour la réduire de cinq à trois ans. Cela fera sans doute partie de la solution.

Nous examinons aussi très soigneusement la possibilité de modifier l'année de versement des contributions afin de remplacer l'année civile courante par une année-récolte. Là encore, les fonctionnaires me disent—je dois accepter leurs conseils car je ne suis spécialiste ni des questions actuarielles ni des moindres aspects du programme—que cela compliquerait aussi les choses.

Nous essayons donc d'envisager des solutions qui permettraient au programme de mieux tenir compte des conditions actuelles car il me paraît tout à fait juste de dire que les coûts augmentent beaucoup; que les cultivateurs estiment que le programme ne fonctionne pas, comme il le devrait, dans leur intérêt, et ils pensent qu'il est temps—et c'est bien ce qu'a dit le comité consultatif—que le gouvernement envisage des améliorations et des modifications à la Loi. Nous examinons ces possibilités afin que le programme puisse mieux couvrir les problèmes de liquidités ainsi peut-être que certains autres éléments de coûts dont il n'est pas actuellement tenu compte pour déterminer les liquidités.

Le président: Merci, monsieur Gustafson. Si vous souhaitez, j'inscris votre nom pour le second tour.

Monsieur Hovdebo.

[*Texte*]

• 1130

Mr. Hovdebo: Thank you, Madam Chairman.

The deficiencies of the mechanics of the Western Grain Stabilization Act, I think, are probably well known. By the time they get to the point where the farmer is very disturbed with them it means they have ceased to work long before they actually become a discussion around the kitchen table. So I am not going to spend any time on that. But what I would like to spend a little bit of time on is the difference, the rigidity, of the Act, and ask if you have any intentions of dealing with that.

I think the best way to deal with the rigidity of the Act is to compare it with the Agricultural Stabilization Act. In the last 10 years we have had two pay-outs in the Western Grain Stabilization Act—two pay-outs—and I think they were in 1978 and 1979, if I am not mistaken. And take a look at the agricultural stablization . . . The December 24 press release said that $66.8 million was paid out for 8 commodities.

When there was a vomitoxin emergency it was used to justify a payment of 100% to winter wheat growers instead of the 90% under the ASA. That kind of flexibility is not in the Western Grain Stabilization Act, and I just wonder why.

Also that same press release makes the statement:

> The prairie agricultural economy is largely covered by the ASA for livestock, and the Western Grain Stabilization Act for grains.

The Western Grain Stabilization Act made absolutely no payments, and you cannot suggest to anybody out there that the need is not as great as it was for the eastern growers and for the other commodity growers.

Also, to show another indication of the kind of flexibility that is missing from the Western Grain Stabilization Act, the grain-corn announcement last year was modified on Feburary 1 to give $4.48 a tonne to producers under the ASA. It had been announced earlier that there would not be any payment, and the reason given for the payment to be put in place was that the stabilization board had calculated a new support price based on new data given by Statistics Canada. Again, I do not think there is that kind of flexibility in the Western Grain Stabilization Act. The formula is so established that it cannot . . . there is no way . . . We need that kind of flexibility.

Even last year, December 20, there was an announcement—and a good deal of money put into the estimates—on the apple-growers of eastern Canada who had suffered frost damage. The ministry had devised something called the Eastern Canada Apple Industry Compensation and Re-establishment Plan.

Western grain growers had very heavy frost two years ago as well. It reduced the sale price of the grain that came from those areas to approximately one half of what they could have expected, and still there was no suggestion that there be any

[*Traduction*]

M. Hovdebo: Merci, madame le président.

Les lacunes de l'administration de la Loi sur la stabilisation du grain de l'Ouest sont bien connues, je pense. À partir du moment où cela devient une véritable source d'irritation pour l'agriculteur, cela signifie que les problèmes ont commencé à se poser à lui bien avant qu'il ose en parler ouvertement. Je ne m'attarderai pas là-dessus. Par contre, j'aimerais vous parler un peu de la rigidité de la loi et vous demander si vous avez l'intention d'y remédier.

A mon avis, la meilleure façon d'aborder ce problème est de comparer la loi en question à la Loi sur la stabilisation des prix agricoles. Au cours des dix dernières années, deux paiements ont été accordés dans le cadre de la Loi sur la stabilisation du grain de l'Ouest, en 1978 et en 1979, si je ne me trompe. Or, en ce qui concerne la Loi sur la stabilisation des prix agricoles, le 24 décembre dernier, un communiqué de presse indiquait qu'une somme de 66,8 millions de dollars avait été payée pour huit produits de base.

Ainsi, la crise provoquée il y a quelque temps par la vomitoxine a déclenché un versement de 100 p. 100 aux producteurs de blé d'hiver, au lieu de 90 p. 100 en vertu de la LSPA. Par contre, la Loi sur la stabilisation du grain de l'Ouest est loin d'être aussi souple, et je demande pourquoi.

Le même communiqué de presse indique par ailleurs:

> L'économie agricole des Prairies est couverte, en grande partie, par la LSPA pour le bétail, et par la Loi sur la stabilisation du grain de l'Ouest pour les céréales.

Or, cette Loi sur la stabilisation du grain de l'Ouest n'a permis le versement d'aucun paiement aux agriculteurs, et vous ne pouvez pas dire que ces céréaliculteurs n'en ont pas autant besoin que ceux de l'Est ou que d'autres producteurs.

Permettez-moi de vous donner un autre exemple illustrant la rigidité de la Loi sur la stabilisation du grain de l'Ouest. Il fut annoncé le 1er février de l'année dernière que l'on verserait 4.48$ la tonne aux producteurs en vertu de la LSPA. Or, on avait annoncé auparavant qu'aucun versement ne ferait fait, et l'on expliquait la nouvelle décision en disant que l'Office de stabilisation avait calculé un nouveau prix de soutien à partir de nouvelles données fournies par Statistique Canada. Ici encore, la rigidité de la Loi sur la stabilisation du grain de l'Ouest ne permettrait pas ce changement. La formule est établie de telle sorte qu'elle rend impossible . . . Pourtant, il serait utile que cette loi soit aussi souple que l'autre.

L'année dernière encore, le 20 décembre dernier, on a annoncé que des crédits importants seraient prévus dans le budget à l'intention des producteurs de pommes de l'est du Canada dont les récoltes avaient gelé. Le ministère avait conçu ce qu'on appelle le Programme d'indemnisation des producteurs de pommes de l'est du Canada et de repeuplement des vergers.

Les producteurs céréaliers de l'Ouest ont eux aussi eu des problèmes de gel intense il y a deux ans, à tel point que le prix de vente des céréales provenant de ces régions a chuté de moitié environ et, malgré cela, il n'a nullement été question de

[*Text*]

payment generated because of those, even for the specific farmers. So if you are changing the Act, I think we have the wrong Minister here, because the Minister of Agriculture administers this Act, I believe, does he not?

Senator Argue: I do not know. I am not a line Minister, so I am not administering the acts. The Minister of Agriculture administers the Act.

Mr. Hovdebo: Is there going to be some ministerial discretion built into the Act in the review you are presently going through, as there is under the Agricultural Stabilization Act?

• 1135

Senator Argue: I am not sure we are considering an act which virtually gives the minister authority to change the provisions of the act, or to have that kind of flexibility that you are talking about, although certainly that is an item that can be considered. Mr. Sahl of the advisory committee of the Western Grain Stabilization Act is here. As you suggested, Mr. Hovdebo, the principles that apply to the Agricultural Stabilization Act and to the Western Grain Stabilization Act are different. The purpose of the Western Grain Stabilization Act, as I understood it, was not to insure prices of particular commodities at any given percentage, but rather to deal with the grain economy of Western Canada as such. I am saying that if there is a time when there is a down-turn in that economy, there should be a mechanism available that triggers some rather substantial payments of money into that economy.

I think the fact of the matter is that we have in this fund today more than $900 million. The farmers have received a couple of pay-outs, I guess totalling something under $400 million. It may cover approximately what they have paid in to the act themselves, or somewhat more, but there is a huge sum of money in the act itself, which in the view of producers, has not been doing the kind of job it was designed to do. There is a need out there, and I think that is supported by the submissions of all the farm organizations dealing with the fund that is there. We hope amendments can be made and will be made that will make it more sensitive and which will receive support for passage so that those payments can be made.

Mr. Sahl is here and I am sure you would like to hear his views as a producer and a member of that advisory committee. Avery, if you have some statement you would like to make generally, I am sure the committee members would be glad to hear from you.

Mr. Avery Sahl (Member Advisory Committee, Western Grain Stabilization Administration): As you indicated and as, I guess, a number of others have indicated, the advisory committee has had submissions directly from farmers and through their farm organizations, indicating they would like to see some revision in the plan to make it more responsive. ..agri - 7 a - 1c; We have carried that message forward on a number of occasions. At the last meeting we had when the fund was in review, we made some recommendations. There is no question that farmers are somewhat apprehensive about the mech-

[*Translation*]

les indemniser. Si vous voulez modifier la loi, ce n'est pas au ministre ici présent qu'il faut s'adresser, mais plutôt au ministre de l'Agriculture puisque c'est ce dernier qui administre la loi, n'est-ce pas?

Le sénateur Argue: Je ne sais pas, je ne suis pas ministre à part entière et, par conséquent, je n'administre pas les lois. C'est le ministre de l'Agriculture qui le fait.

M. Hovdebo: La nouvelle Loi sur la stabilisation du grain de l'Ouest va-t-elle accorder une certaine discrétion au ministre, comme c'est le cas avec la Loi sur la stabilisation des prix agricoles?

Le sénateur Argue: Je ne sais pas si l'on envisage actuellement de donner au ministre le pouvoir de modifier les dispositions de la loi, ou de prévoir le degré de souplesse que vous préconisez, mais en tout cas, c'est une possibilité que l'on peut étudier. M. Sahl, du comité consultatif de la Loi sur la stabilisation du grain de l'Ouest, est ici et, comme vous l'avez vous-même suggéré, monsieur Hovdebo, les principes qui régissent la Loi sur la stabilisation des prix agricoles sont différents de ceux qui sous-tendent la Loi sur la stabilisation du grain de l'Ouest. Ainsi, cette dernière loi a été adoptée dans le but, non pas de garantir que les prix de certaines denrées se maintiendront à un certain pourcentage, mais plutôt de consolider l'économie céréalière de l'ouest du Canada. Ainsi, en cas de ralentissement économique, nous avons un mécanisme qui permet de déclencher le versement de sommes assez substantielles dans cette économie.

En fait, ce fonds représente aujourd'hui plus de 900 millions de dollars. Les agriculteurs ont reçu deux ou trois paiements, totalisant un peu moins de 400 millions de dollars. Cela correspond peut-être *grosso modo*, aux sommes qu'ils ont versées eux-mêmes en vertu de la loi, ou même un peu plus, mais à l'heure actuelle, ce fonds est très riche mais n'a pas, de l'avis des producteurs, atteint les objectifs pour lesquels il avait été prévu. Il y a donc un besoin que nous devons satisfaire, et c'est ce qu'indiquent les soumissions présentées par toutes les organisations agricoles au sujet de ce fonds. Nous espérons que des amendements pourront être apportés dans ce sens et que la loi sera rapidement adoptée pour que ces paiements soient versés.

M. Sahl est ici et je suis sûr que vous voulez savoir ce qu'il pense en tant que producteur et membre du comité consultatif. Avery, vous avez la parole.

M. Avery Sahl (membre du comité consultatif sur la Loi sur la stabilisation du grain de l'Ouest): Comme vous l'avez dit, à l'instar de beaucoup d'autres d'ailleurs, le comité consultatif a reçu des soumissions directes d'agriculteurs et d'organismes agricoles, indiquant la nécessité de rendre le programme plus sensible aux besoins des agriculteurs. Nous avons transmis ce message à plusieurs occasions et, lors de la dernière réunion que nous avons eue, nous avons fait certaines recommandations. Il est évident que les agriculteurs se préoccupent surtout

[*Texte*]

anisms of the plan to cause a pay-out. They would certainly welcome some revision in the plan itself.

Mr. Hovdebo: The Agricultural Stabilization Act which theoretically covers the whole field, has the kind of flexibility which has allowed the kind of payments that have been made over the years. The net result of those two acts has been a very unfair situation as far as western grain growers are concerned. Western grain growers do not have the kind of backing, I suppose you would have to say, the ability to equalize their treatment that the other commodities have.

What we need is either agreeing to be brought under the Agricultural Stabilization Act a little more fully—it actually could be under the Act right now—so that the specific situations which have developed, such as frozen wheat in a certain area, could be dealt with under that act separately from the Western Grain Stabilization Act, or the kind of flexibility that would allow the Western Grain Stabilization Act to take effect. Otherwise, we continue to perpetrate an unfair situation between the grain growers and the other commodities. It is an obvious unfairness because of the fact that, although we pay well into the fund, we do not get the money out when we need it.

• 1140

Will there be anything in the Bill which allows this kind of flexibility? Would you take suggestions from this group or another committee, if it were formed, to look at those kinds of suggestions, or can we extend the flexibility of the Agricultural Stabilization Act to grain growers as well and consequently make it fairer for grain growers?

Senator Argue: I think you have raised some pretty pertinent points. I guess I would say the basis of the present Act is a contribution of $1 from the farmers and a contribution of $2 from the Treasury of Canada. It has made a very broad program to deal with economic downturns when they happen on the economy in western Canada.

It has not, as you have suggested, been designated to take care of frozen wheat or crop failures on a given farm or anything like that. The idea has been that the Crop Insurance Program lends itself to insurance, at least to a partial extent, against those kinds of calamity or the economic results from those kinds of calamity. I am sure the officials who are hearing your suggestions today about flexibility will give those suggestions every consideration.

It is an interesting point you raise about whether the Agricultural Stabilization Act could be used to overlap—let us call it that for lack of a better word—to western Canada to make a payout in the instance of frozen crops or something like that. But that is not the general purpose of this Bill or the principles on which the Bill was based. I presume that would be a very major change.

Mr. Bilokury: Perhaps as an addition to the point the Minister made, I believe it is very important to distinguish between a production adversity and its effect on the economic well-being of the farmer as opposed, of course, to the economic factors the stabilization program addresses.

[*Traduction*]

des mécanismes du plan qui déclenchent le versement d'un paiement. Ils réclament une modification de ce plan.

M. Hovdebo: La Loi sur la stabilisation des prix agricoles, qui couvre en théorie toute l'industrie agricole, a la souplesse nécessaire pour permettre le versement des paiements qui ont été faits au cours des années. L'application de ces deux lois crée une situation très injuste à l'égard des producteurs céréaliers de l'Ouest. En effet, ces derniers ne reçoivent pas l'appui que d'autres catégories de producteurs reçoivent.

Il faudrait donc, soit élargir la portée de la Loi sur la stabilisation des prix agricoles, afin d'inclure des circonstances particulières, comme le gel des récoltes de blé, de sorte que ce genre de situation ne relèverait plus de la Loi sur la stabilisation du grain de l'Ouest; l'autre solution consisterait à donner suffisamment de souplesse à la Loi sur la stabilisation du grain de l'Ouest pour que les paiements puissent être versés dans ce genre de circonstance. Autrement, les producteurs de céréales continueront d'être défavorisés par rapport aux autres producteurs. C'est manifestement injuste, car nous cotisons à la caisse, mais nous ne pouvons rien en retirer quand nous avons besoin d'argent.

Le projet de loi permettra-t-il d'assouplir les conditions? Si le Comité, ou un autre comité, si l'on en créait un, formulait des recommandations, est-ce que vous seriez prêts à en tenir compte? Serait-il possible de faire en sorte que la Loi sur la stabilisation des prix agricoles s'applique aussi aux producteurs de céréales, pour que ceux-ci soient moins défavorisés?

Le sénateur Argue: Vous avez soulevé des questions fort pertinentes. En ce moment, la loi prévoit qu'un dollar sera versé par les cultivateurs, et deux dollars par le Conseil du Trésor. Il s'agit d'un programme très étendu visant à contrecarrer les perturbations économiques qu'il pourrait y avoir dans l'Ouest du Canada.

Nonobstant ce que vous avez dit, le programme n'a pas été conçu pour indemniser les victimes d'un gel ou d'une mauvaise récolte. Le programme d'assurance-récolte protège, dans une certaine mesure, contre des fléaux de ce genre et les répercussions économiques de ceux-ci. Je suis certain que les fonctionnaires, qui vous ont entendu parler de l'assouplissement des conditions, tiendront compte de vos recommandations.

J'ai trouvé bien intéressant ce que vous avez dit à propos de la Loi sur la stabilisation des prix agricoles. Vous avez proposé qu'elle soit étendue, pour ainsi dire, à l'Ouest du pays, pour qu'on puisse, par exemple, indemniser un cultivateur dont la récolte a gelé. Mais ce n'est pas pour cela que le projet de loi a été conçu, et ce n'est pas là non plus le principe sur lequel il a été fondé. Ce sera un changement radical.

M. Bilokury: Pour ajouter à ce que le ministre a dit, je crois qu'il faut faire la distinction entre les problèmes de production et leur effet sur la situation du cultivateur et la conjoncture économique. Le programme de stabilisation vise plutôt celle-ci.

[*Text*]

Essentially, if you are looking at a situation where a farm is dried out, hailed out, eaten out, or diseased out on a regional basis, the program does not respond to those regional or local situations. The underlying objective of the program is intended, of course, to sustain the net cashflow from the sale of grain in the western region at a basis at least equal to the average of the previous five years. Until now, of course, that has been the condition for the operation of the program.

The Chairman: Thank you, Mr. Hovdebo.

Monsieur Tessier.

M. Tessier: Merci, madame le président.

Vous me permettrez, madame le président, de faire une première remarque. Je voudrais être le plus diplomate possible, mais je voudrais aussi que l'on comprenne le message. On veut être bons garçons et bonnes filles du côté des francophones, mais j'aurais aimé que les remarques préliminaires qui nous ont été distribuées uniquement en anglais soient dans les deux langues. J'ai bien l'impression que, de l'autre côté, on n'accepterait pas des documents uniquement en français. Dieu merci, je peux maintenant me débrouiller et j'en suis heureux. Mais il n'en reste pas moins que l'on devrait être servis dans les deux langues.

• 1145

An Hon. Member: Hear! Hear!

M. Tessier: Madame le président, il y en a qui ont tendance à vouloir tout comptabiliser. Pour ma part, je ne m'oppose pas à ce qu'il y en ait qui viennent voir si j'ai obtenu 499,000 ou 500,000 dollars dans le cadre du programme relatif à la stimulation de l'emploi.

J'en viens à ma question. Depuis que le programme de stabilisation existe, quels en ont été les coûts pour le gouvernement du Canada?

Dans quelle mesure cette formule de stabilisation constitue-t-elle un revenu minimum garanti pour le producteur? Il semble qu'on se querelle constamment au sujet des programmes de stabilisation. On se demande si ce sont des programmes de stabilisation réels ou des programmes d'assurance. Dans le cas particulier de la stabilisation concernant le grain de l'Ouest, dans quelle mesure le programme actuel constitue-t-il une forme de revenu minimum garanti, quelque chose d'un peu plus poussé que de la simple stabilisation?

Le président: Monsieur le sénateur.

Senator Argue: I regret very much, and I apologize for, not having the statement in both languages. We prepared it very quickly this morning. I know that is not an excuse, but I regret very much it is not in both languages.

I think we will ask our officials to provide you with the various sums of money that have been paid into the Act by the Government of Canada and by the producers and that kind of detailed information. It is not a guaranteed basic minimum income in any way. It is triggered on the basis of the cashflow or the lack of it in western Canada, and when there is a drop in

[*Translation*]

Si les récoltes, dans une région donnée, sont détruites par la dessiccation, la grêle, les insectes ou la maladie, le programme ne s'applique pas. Il vise plutôt à assurer que les recettes provenant de la vente de céréales dans l'Ouest soient au moins égales à la moyenne des cinq années précédentes. C'est ainsi que le programme a fonctionné jusqu'ici.

Le président: Merci, monsieur Hovdebo.

Mr. Tessier.

Mr. Tessier: Thank you, Madam Chairman.

With your permission, Madam Chairman, I will begin by making a comment. I would like to be as diplomatic as possible, but I would also like to get my message across. We, on the francophone side, want to be good boys and girls, but I would have liked the opening statement, which was distributed only in English, to have been available in both languages. I suspect that the other side would not accept documents that were only in French. I can get along now, in English, thank God, and I am very pleased about it. But we should still get service in both languages. End of comment.

Une voix: Bravo! Bravo!

Mr. Tessier: Some people have a tendency, Madam Chairman, to put a value on everything. Personally, I have no objection to people looking at whether I got $499,000 or $500,000 under the job creation program.

Now, for my question. How much has the stabilization program cost the federal government since it was introduced?

To what extent is the stabilization formula a form of guaranteed mininum income for the producer? We seem to be constantly fighting over stabilization programs. We wonder whether they are true stabilization programs or insurance programs. To deal specifically with western grain stabilization, to what extent is the existing program a form of guaranteed minimum income, something that goes a little bit further than stabilization pure and simple?

The Chairman: Senator Argue.

Le sénateur Argue: Je regrette infiniment que la déclaration ne soit pas dans les deux langues, et je m'en excuse. Nous l'avons rédigée en vitesse ce matin. Je sais que ce n'est pas là une raison, mais je regrette infiniment qu'elle ne soit pas dans les deux langues.

Nous allons demander à nos fonctionnaires de vous dire, en détail, quels montants ont été versés dans la caisse par le gouvernement fédéral et par les producteurs. Il ne s'agit nullement d'un revenu minimal garanti. Tout dépend des liquidités, ou de l'absence de celles-ci, dans l'Ouest du Canada; lorsque les liquidités baissent par rapport aux cinq années précédentes, il y a déboursement.

[*Texte*]

the cashflow as related to the previous five years, then a payment is triggered.

I think I would ask Mr. Bilokury to provide you with the statistical information you have requested.

Mr. Bilokury: There is a financial statement in your 1981 annual report. I believe it is the last exhibit. You will notice there the breakdown of the contribution in levy from farmers and from the Government of Canada up to, of course, December 31; the end of the 1981 calendar year. If you wanted to update that in just approximate figures or amounts for 1982, then the producer levy contribution would total about $284 million, the government's contribution is roughly $568 million, and the accumulated interest would add up to roughly $143 million.

M. Tessier: Pour la gouverne des membres du Comité, pourriez-vous aussi préciser quels ont été les déficits au cours des six dernières années? On sait que ces déficits ont été assumés par le gouvernement.

Mr. Bilokury: There was a deficit for a short period of time after the payout was made for the 1978 calendar year of operations, but that was very temporary. It was just for a matter of about two or three months and then subsequent levy contributions from the two sources really erased that deficit.

M. Tessier: Si je vous comprends bien, la participation gouvernementale représente au moins deux fois celle des producteurs, soit deux dollars et quelques cents pour chaque dollar des producteurs. Je voudrais vous faire confirmer qu'il en est bien ainsi, parce que vous venez de nous donner des chiffres qui abonderaient dans ce sens alors que si l'on examine d'autres programmes de stabilisation, il s'agit de $1 pour $1.

• 1150

Le blé a-t-il un statut particulier au gouvernement?

A Witness: Yes, it is at the bottom of the heap: that is its special status.

Senator Argue: I think the complaint this morning, at least from other parts of the committee, is that the Agricultural Stabilization Act and the payouts that were referred to have carried no contribution by the producers, as I understand it. This is in a sense the exception rather than the rule. Surely it is loaded two to one; and I do not take much objection to that, as a western producer.

The crop insurance scheme—if you want to call that a stabilization program, it is in a sense, although it is crop insurance—that is 50%, as you suggest, from the Government of Canada and 50% from the producers . The provinces administer it, and that is 6% or 8% of the total cost, I believe—and that is from memory. So the bulk of the money is produced by the farmers and matched by the Government of Canada. But if you compare this program with the general agricultural stabilization program, the western producers do contribute to the program. It is more from the government than from the producers. Then there is another element in there, I believe, namely that when there is a surplus—and

[*Traduction*]

Je vais demander à M. Bilokury de vous donner les chiffres que vous avez demandés.

M. Bilokury: Dans le rapport annuel de 1981, vous trouverez un bilan. C'est le dernier tableau, je crois. Vous y trouverez la ventilation de la cotisation des cultivateurs et du gouvernement fédéral, jusqu'au 31 décembre 1981. Pour obtenir des chiffres approximatifs pour 1982, il suffit d'extrapoler: les prélèvements à la production s'élèveraient à environ 284 millions de dollars, la contribution du gouvernement à environ 568 millions, et les intérêts cumulatifs à environ 143 millions.

Mr. Tessier: Could you tell us also what were the deficits for the last six years? We know that they have been assumed by the government.

M. Bilokury: Brièvement, après que les paiements ont été effectués pour 1978, il y a eu un déficit; mais cela n'a vraiment pas duré longtemps. Au bout de deux ou trois mois, les cotisations des cultivateurs et du gouvernement fédéral sont rentrées et le déficit a été rayé.

Mr. Tessier: If I have understood you correctly, the government contributes at least twice as much as the producers, two dollars and change for each dollar contributed by the producers. I would like you to confirm for us that this is the case, because you have just given us figures which would seem to indicate that it is, whereas if we look at other stabilization programs, it is dollar for dollar.

Does wheat have special status with the government?

Un témoin: Oui, il est au dernier rang: voilà son statut spécial.

Le sénateur Argue: Ce qui ennuie les membres du Comité, du moins certains d'entre eux, c'est qu'on effectue des règlements en vertu de la Loi sur la stabilisation des prix agricoles sans que les producteurs soient obligés de cotiser. C'est du moins ce que j'ai compris. Au fond, c'est l'exception plutôt que la règle. Bien sûr, la cotisation du gouvernement fédéral est deux fois plus élevée; en tant que producteur de l'Ouest, je n'ai rien contre.

Dans le cadre du programme d'assurance-récolte—qui pourrait aussi être considéré comme un programme de stabilisation—le gouvernement fédéral verse 50 p. 100, et les producteurs 50 p. 100. Le programme est administré par les provinces; si je me souviens bien, les frais d'administration représentent entre 6 et 8 p. 100 du coût global. Le programme est presque entièrement financé, à part égale, par les cultivateurs et le fédéral. Pour ce qui est du programme de stabilisation des prix agricoles en général, les cultivateurs de l'Ouest y cotisent. Mais les cotisations du fédéral sont plus élevées que les leurs. Il y a un autre élément qui entre en jeu: lorsqu'il y a un surplus—et il y en a presque toujours eu—le taux de

[*Text*]

there has been almost all of the time—that money earns a return—90% of the 90-day Treasury bills—which I think in general terms is perhaps a fairly good interest rate. That is another element in the system. All of those contributions have added up—and the relatively small payouts—to the kind of surplus we are talking about in the Act today.

M. Tessier: Madame le président, vous me permettrez une dernière remarque.

Je ne voudrais pas suggérer d'améliorer une situation qui doit l'être, mais il existe des différences entre les programmes, comme dans le cas de la stabilisation des grains et nous, de l'Est, et, en particulier du Québec, nous sommes disposés à les accepter.

D'autre part, je voudrais que la même ouverture d'esprit existe pour tous les autres programmes, parce que si l'on veut administrer ce pays, il faut en respecter les différences, et si cela coûte le double pour la stabilisation des céréales ou du blé, je serai toujours d'accord pour en payer le coût. Toutefois, j'espère que l'on aura droit à la même condescendance à l'échelle du pays, pour tous les programmes du gouvernement canadien.

Le président: Merci, monsieur Tessier.

Senator Argue: If I might just add a statement to that, on principle, certainly I feel programs in the main should have a national application. Certainly I feel very strongly in principle that one area should not benefit more than another area, and certainly not at the expense of another area. But there may be differences between our areas, let us say the East and the West, that sometimes mean different programs. If I may interpret some of what has been said this morning, if you want to generate something in the West that is in opposition, you can say, well, now, when the winter wheat payment came forward it was based on a disease and it was based on the quantity of wheat that was available or the farmer was selling, and it was not a program that was actuarially sound, it was merely a payment. If on the other side you want to look at the West, you can say look at that program; it is two to one in favour of the farmers.

My own theory as a politician is that if you have something in the East —and maybe you do, sometimes—that is better than what we have in the West, we should try to improve what is there to equalize the benefit you have; and then if we happen to have something sometimes that is a little better than you have, we should lend our support to your getting the same kind of benefits. So we are not really trying to take one part of the country down to help another or in a relative sense to make it a better comparison, but we are improving the areas of the country where we feel improvement is needed.

• 1155

The Chairman: Thank you, Senator.

M. Mayer sera notre prochain intervenant, mais j'aimerais, tout d'abord, parler au Comité du rapport à déposer à la Chambre des communes, suite à la séance du Comité de la semaine dernière.

[*Translation*]

rendement—90 p. 100 de ce que rapportent les bons du Trésor de 90 jours—est pas mal intéressant. Voilà un autre élément. C'est parce que les cotisations se sont accumulées—et que les débours ont été minimes—que nous nous retrouvons avec un surplus.

Mr. Tessier: Madam Chairman, one last comment, with your permission.

I do not want to suggest improving a situation that needs it, but there are differences between the programs, as there are in the case of grain stabilization, and we, in the East, particularly in Quebec, are prepared to accept them.

I would also like us to be as open-minded about all of the other programs, because if we want to govern this country, we have to respect differences, and if it costs twice as much to stabilize grain or wheat, I am still prepared to pay the price. I hope, however, that all Canadians will be as understanding about federal programs.

The Chairman: Thank you, Mr. Tessier.

Le sénateur Argue: Je crois qu'en principe, les programmes fédéraux devraient être d'envergure nationale. Je crois fermement qu'en principe, une région ne devrait pas en recevoir plus qu'une autre, et certainement pas au détriment de la région en question. Mais il y peut y avoir entre les régions, entre l'Est et l'Ouest, des différences qui font qu'on a besoin de programmes différents. D'après ce que vous avez dit ce matin, il semble que, pour susciter l'opposition dans l'Ouest, on peut prétendre que les paiements pour le blé d'hiver ont été calculés en tenant compte des maladies et de la quantité de blé que les cultivateurs vendaient ou pouvaient vendre, que le financement du programme n'était pas solide sur le plan actuariel, qu'il s'agissait uniquement de débourser de l'argent. Par contre, si on pense à l'Ouest, on peut dire que les cultivateurs en bénéficient dans un rapport de 2 à 1.

Je crois, en tant que politicien, que si ce que l'on a dans l'Est est toujours meilleur que ce que l'on a dans l'Ouest—et c'est parfois le cas—nous devrions essayer d'améliorer la situation et d'obtenir les mêmes bénéfices que vous; et s'il nous arrive d'avoir un peu plus que vous, nous devrions vous donner notre appui lorsque vous essayez d'obtenir des bénéfices comparables. Il ne s'agit pas de rabaisser une région pour en relever une autre, pour que les deux soient davantage comparables; il s'agit d'améliorer les conditions dans des régions où nous croyons que c'est nécessaire.

Le président: Merci, monsieur le sénateur.

Before giving the floor to the next speaker, who will be Mr. Mayer, I would like to ask the committee to consider the report to be tabled in the House of Commons, following our meeting last week.

[*Texte*]

You have that report? Comme il y a quorum, je pourrais, avec votre consentement, présenter le rapport à la Chambre, cet après-midi ou demain. J'ai, toutefois, besoin d'un motionnaire.

M. Mayer, appuyé par M. Veillette, . . . Êtes-vous d'accord sur la phraséologie?

That is okay?

Le Comité adopte donc à l'unanimité de faire rapport à la Chambre cet après-midi ou demain. Merci.

Monsieur Mayer, vous avez droit à dix minutes.

Mr. Mayer: Thank you very much, Madam Chairman.

I cannot believe what is going on here this morning. It is almost like being in *Alice in Wonderland*. We are all being very polite around the table. We have a real world out there, Madam Chairman, Mr. Minister. People are having trouble paying their fuel bills. They are having trouble getting organized to buy seed and fertilizer to get their crops in the ground this coming spring. You know what that is like, Mr. Minister; you farm yourself.

The government is sitting literally on $1 billion that is available under a plan. You are quoted in the press, in the *Western Producer*, back in October as saying that the government is aiming at quite a substantial payment.

And you are looking at amendments. You tell us this morning: "It is my hope that we will be presenting amendments during this session".

You have not reached any decisions. You have the thing in the Throne Speech.

Frankly, I do not understand what is going on. People want action. They do not want words. I wrote some down: You got a short distance; you got a reasonable length of time; you did not anticipate the escalation in grain sales; you did not anticipate the inflation rate. This government's record, as far as looking after western grain producers goes, is dismal. It is an embarrassment.

I can go on: You sat on almost $10 million of producers' money under the PFAA and did nothing with it for 10 years. I do not understand some of these things. You are reported as having a $4-million slush fund in Saskatchewan to spread around for political purposes.

You are willing to advocate on behalf of the Russians. We understand that. If we are going to trade, it has to be a two-way street. You are willing to advocate that western producers purchase Russian equipment. That is fine. What are you willing to do on behalf of western producers when the government is sitting, as I said, literally on $1 billion?

When can we expect some action? And, if you are not prepared to do it, then why do you not give a reference to this committee and see if we can do something? This is a critical situation. This is not polite talk.

[*Traduction*]

Vous avez le rapport? Since we have a quorum, I could, with your consent, present the report in the House this afternoon or tomorrow. However, I would need a motion to that effect.

Mr. Mayer, seconded by Mr. Veillette . . . Do you agree with the wording of the report?

Ca va?

It is therefore unanimously agreed that I shall submit this report to the House this afternoon or tomorrow. Thank you.

Mr. Mayer, you have 10 minutes.

M. Mayer: Merci beaucoup, madame le président.

J'ai du mal à croire ce qui se passe ici ce matin. C'est presque comme si on était avec Alice au pays des merveilles. Tout le monde a été très poli. Mais il y a une réalité, madame le président, et monsieur le ministre, selon laquelle les gens ont du mal à payer leurs factures de carburant. Ils ont du mal à s'organiser pour s'acheter des grains de semence et des engrais pour semer au printemps. Vous savez ce qui se passe, monsieur le ministre, car vous êtes agriculteur vous-même.

Le gouvernement dispose d'un milliard de dollars en vertu du programme. En octobre, vous avez déclaré, selon le *Western Producer*, que le gouvernement vise à atteindre un paiement assez considérable.

Vous nous dites également que vous examinez des amendements à la loi. Vous nous avez dit ce matin que vous espérez pouvoir présenter des amendements pendant la session.

Vous n'avez pas encore pris de décision. Vous parlez du programme dans le discours du trône également.

Je vous dis en toute franchise que je ne comprends pas ce qui se passe. Les gens veulent de l'action et non pas des mots. J'ai pris en note certains de vos propos: vous nous avez dit que la distance était courte, que la période de temps était raisonnable, que vous n'avez pas prévu l'augmentation des ventes de céréales, ni le taux d'inflation. Le comportement du gouvernement envers les producteurs de céréales de l'Ouest est une honte.

Je peux citer d'autres exemples: vous n'avez rien fait, pendant dix ans, des presque 10 millions de dollars que vous avez reçus des producteurs en vertu de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies. Je ne comprends pas certaines de ces choses. On dit que vous avez un fonds d'une valeur de 4 millions de dollars, en Saskatchewan, servant à des fins politiques.

Vous êtes prêt à parler au nom des Soviétiques. Cela, nous le comprenons. Le commerce doit se faire dans les deux sens. Vous êtes prêt à encourager les producteurs de l'Ouest à acheter des machines fabriquées en U.R.S.S. C'est très bien. Mais qu'est-ce que vous êtes prêt à faire au nom des producteurs, alors que le gouvernement se repose sur un milliard de dollars?

Quand le gouvernement va-t-il agir? Si vous n'êtes pas prêt à prendre des mesures, pourquoi ne pas donner un autre mandat au Comité, pour nous permettre d'essayer de faire

[*Text*]

If you went to an elevator, Mr. Minister, with all due respect, and gave the kind of crap you are giving this morning, they would draw and quarter you. You would come back to Ottawa in a Glad bag, like my seat-mate said one time.

M. Dionne (Chicoutimi): Je pense que mon collègue d'en face n'a pas compris. La question à l'étude, ce matin, a trait à l'application d'une assurance, et non pas au prix mondial. M. Mayer ne comprend rien, car il me semble que le ministre est venu expliquer ce qu'est une assurance-stabilisation, et non élaborer sur les marchés mondiaux. Il faudrait donc s'en tenir au sujet pour lequel nous avons été convoqués ce matin, madame le président.

Le président: Merci, monsieur Dionne.

Mr. Mayer: Madam Chairman, the minister understands perfectly well what I am talking about.

Senator Argue: I am just as anxious as any member of this committee or anybody else to see that action is taken quickly to deal with the item that is forecast in the Speech from the Throne, and I anticipate and I believe that amendments will be brought before the House of Commons.

Mr. Mayer: When?

Senator Argue: In this session. And I hope when the amendments are brought before the House of Commons . . .

Mr. Mayer: The last session was four years.

Senator Argue: Yes, well, I did not have any part of that so I will not get into that.

Mr. Mayer: You do have some part of this program. Let us get some action.

Senator Argue: Okay, but I hope . . .

The Chairman: If you want an answer, give the minister a chance.

Senator Argue: I am prepared to encourage, as I have been, a quick introduction of legislation to deal with this question. When it is before the House of Commons the members on all sides of the House of Commons will have an opportunity, I hope, to deal with it and to deal with it expeditiously. And I hope all those who are concerned and who are dealing with the question can act and will act in such a way as to get the money paid out and paid out quickly, whatever the provisions may be. And I take it from the strong language you used this morning that if and when, and when the legislation is introduced, as I believe it will be, forecast from the Throne, that action will be taken so that those kind of pay-outs can be made.

• 1200

I guess, Madam Chairman, we are not here to deal with all the aspects of the grain situation, but it has been referred to in a rather broad way. I think this government has committed

[*Translation*]

quelque chose? La situation est critique. Je ne cherche pas à être poli.

Sauf votre respect, monsieur le ministre, si vous alliez dans un silo raconter le genre d'histoire que vous nous avez racontée ce matin, on vous réduirait en bouillie. Comme mon voisin à la Chambre l'a dit un jour: vous reviendriez à Ottawa dans un sac de plastique.

Mr. Dionne (Chicoutimi): I do not think my colleague opposite has understood anything. The issue we are looking at here this morning concerns an insurance plan, and not world prices. Mr. Mayer does not understand anything, because, in my opinion, the minister came to explain stabilization insurance, and not to discuss world markets. So, we should stick to the subject for which this meeting was convened, Madam Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Dionne.

M. Mayer: Madame le président, le ministre comprend parfaitement ce dont je parle.

Le sénateur Argue: J'ai tout aussi hâte que n'importe quel membre du Comité, ou n'importe qui d'autre que des mesures soient prises rapidement pour faire suite à l'annonce qui a été faite dans le discours du trône. Je pense que des amendements à la loi seront présentés à la Chambre des communes.

M. Mayer: Quand?

Le sénateur Argue: Pendant la session. Et j'espère que lorsque les amendements seront présentés devant la Chambre des communes . . .

M. Mayer: La dernière session a duré quatre ans.

Le sénateur Argue: Oui, mais comme je n'y étais pour rien, je ne vais pas me lancer dans ce débat.

M. Mayer: Mais vous avez quand même un rôle à jouer pour ce qui est de ce programme. Faites quelque chose, s'il vous plaît.

Le sénateur Argue: Très bien, mais j'espère . . .

Le président: Si vous voulez avoir une réponse, il faut donner au ministre la possibilité de répondre.

Le sénateur Argue: Comme par le passé, je suis prêt à encourager la présentation rapide d'un projet de loi sur cette question. Lorsque le projet de loi sera devant la Chambre des communes, tous les députés auront l'occasion de l'étudier, et j'espère qu'ils l'adopteront rapidement. Et j'espère que toutes les personnes concernées qui ont des inquiétudes pourront et voudront faire le nécessaire pour obtenir le versement rapidement, quelles qu'en soient les conditions. Vous avez parlé sans ambages, ce matin, et j'en conclus que lorsque le projet de loi aura été présenté—comme je crois qu'il le sera, d'après le discours du trône—tout sera mis en ordre pour que ces paiements puissent être effectués.

Certes, madame le président, nous ne sommes pas ici pour traiter de tous les aspects de la question des grains, mais nous en avons parlé en termes assez généraux. Ce gouvernement a, à

[*Texte*]

major funds to the grain industry in western Canada, cash advances, guaranteed initial prices, very huge guarantees of credit sales which have facilitated the sale of credit, and it has been alluded to this morning about the trade picture; of course trade has to be there. These are very huge markets. If we can facilitate the maintenance and the expansion of these kind of markets, then so much the better. In spite of the criticism that has been made—and I can understand the criticism that is made and I can understand it being made—I think increasing the sales of all of these grain commodities is something we were not able to forecast, but I am rather proud they happened. And if because we have got larger sales than ever it has made it less likely that payments will be made out of this fund, I think that is a positive accomplishment. I think the criticism would be far worse if the sales had not been there and we were looking at a very major reduction in cash.

Mr. Mayer: That is a total non-sequitur you make.

Senator Argue: But anyway, these are the facts. The money is there. We are looking for amendments to the Act and we hope that action will be taken this session and that money can be paid out to the producers.

Mr. Mayer: Madam Chairman, to conclude, the Minister mentions that we use strong language. He well knows that if he were to speak to producers in his home province, in Mr. Gustafson's riding, where he resides, he would get the same kind of language. That is the kind of frustration that is out there. He mentions cash advances. This Party is on record for almost two years of being willing to support, and put through the House very very quickly, *tout de suite*, increases in cash advances.

Senator Argue: And WGSA.

Mr. Mayer: I will get to that. You have a member of your advisory committee sitting here. The advisory committee on this Act has recommended that it be amended. We on this side recommended over a year ago that it be looked at. What is holding you back? Why can we not do something? The fund is built up to such a level that there is an automatic triggering of a reduction in contributions by producers. What is the hold-up? Are we to take it that you do not have any influence? If you want some help, ask us, and we will all be prepared to go to Cabinet with you and help you along. If that is the kind of thing that needs to be done, let us know. This is a serious situation. And nobody can understand why the government sits on its fanny with such a big chunk of cash and comes here before the committee with platitudes. People want some action. If we are going to reap a crop, we have to seed a crop. And that is the kind of situation that is developing in the areas that are affected by this program.

I could go on, Madam Chairman, and really it does not do any good, because we are going around in circles and covering ground that been covered before. But I hope the Minister gets the message that it is a serious situation and he is prepared to do something about it. With reference to amendments, if the Minister is prepared to come forward with some reasonable amendments, we on this side will support them, and support them very quickly and support them willingly. So do not let

[*Traduction*]

mon avis, engagé des fonds considérables pour le secteur des grains de l'Ouest, il a consenti des avances de fonds, il a garanti les prix de départ, il a accordé des garanties considérables pour les ventes à crédit, ce qui a eu pour effet de les encourager, et il a influencé sur un négoce qui, bien entendu, joue un rôle très important: il s'agit de marchés considérables. Tant mieux si nous sommes en mesure de concourir au maintien et à l'expansion de ce genre de marchés. Malgré les critiques—je comprends qu'on ait élevé des critiques, et j'en comprends la nature—je pense que le gonflement des ventes de tous ces grains et leurs dérivés n'était pas prévisible, mais je suis plutôt fier que cela se soit produit. Et si nos ventes ont atteint un chiffre record, de sorte qu'il est peu probable que des versements soient faits, c'est une chose qui me paraît positive. Que n'auraient été les critiques si les ventes n'avaient pas eu lieu et s'il y avait une ponction des réserves.

M. Mayer: Votre conclusion manque totalement de logique.

Le sénateur Argue: Et pourtant, ce sont là des faits. L'argent y est. Nous cherchons à modifier la loi, et nous espérons que des mesures seront prises, cette session-ci, pour que les versements soient faits aux producteurs.

M. Mayer: En conclusion, madame le président, le ministre nous reproche de ne pas mâcher nos paroles. Il sait fort bien que s'il s'adressait aux producteurs de sa province natale, ceux de la circonscription de M. Gustafson, où il réside, on ne lui parlerait pas sur un autre ton. Car les gens de là-bas se sentent lésés. Il parle d'avances de fonds. Voilà deux ans que ce parti nous promet d'appuyer une proposition d'avances de fonds, et de la faire adopter très rapidement, «tout de suite», par la Chambre.

Le sénateur Argue: Et la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest.

M. Mayer: J'y arrive. Vous avez ici présent un membre de votre comité consultatif, le comité qui a recommandé que la loi soit modifiée. Nous, de notre part, avons recommandé, il y a plus d'un an, que la loi soit revue. Qu'est-ce qui vous retient? Pourquoi piétinons-nous? Le fonds a atteint des dimensions telles qu'il y a déclenchement automatique d'une réduction des cotisations des producteurs. Quel est l'obstacle? Voulez-vous nous faire croire que vous n'avez pas d'influence? S'il vous faut de l'aide, demandez-la nous; nous sommes tous disposés à vous accompagner et vous appuyer devant le Cabinet. S'il faut en venir à cela, dites-le nous, car la situation est grave et nul ne comprend l'immobilisme du gouvernement, qui vient débiter des platitudes devant ce Comité, alors que les fonds se sont accumulés à ce point. Les gens veulent voir bouger les choses. Qui veut récolter doit semer, c'est là qu'on en est venu dans les régions concernées par ce programme.

Je pourrais encore poursuivre la discussion, madame le président, mais ce serait futile, car nous ne faisons que tourner en rond et ressasser le même sujet. Et j'espère que le ministre prend conscience de la gravité de la situation et est disposé à intervenir. En ce qui concerne les amendements, si le ministre veut bien présenter des amendements raisonnables, nous les appuyerons, sans tarder et de bon coeur. Que nul ne prenne donc ce prétexte pour ne pas proposer d'amendement à la loi,

[*Text*]

anybody use that as an excuse for not coming forward with amendments to the Act, because we are prepared to support them, and support them in very very short order. We are interested in doing something for producers in this country, not interested in coming with rhetoric and sitting on a bunch of cash that could be doing some good for people in this country.

Senator Argue: I think the statement that Mr. Mayer has made about being willing to act and willing to act quickly is an important contribution. I anticipate that you will have an opportunity in this session to follow through and to help pass legislation that will result in an improved pay-out, and will make the Act more sensitive.

I do not have to take a back seat to anybody as far as going out and meeting the producers is concerned. I was up in Mistatim last Thursday with 300 people there. They are interested in this Act, they are interested in changes. They take strong positions, but they are very, very appreciative of the record of this government in the grain business and it is a record that is an admirable record. We increased our export sales in the year that just ended from 17% of the world market to 21%—the American sales went down from 49% to 42%. That is all right. I think that is a pretty good accomplishment.

• 1205

Mr. Mayer: But if you look at it over a context of 20 years, we are a disaster, and if the Minister . . .

Senator Argue: Oh, we are no disaster . . .

Mr. Mayer: —is so proud of himself, I would challenge him to resign his seat and run against Mr. Gustafson, and then he would put his record on the line.

Senator Argue: You just cannot take it; however, it is all right to dish it out. It goes both ways. The record is excellent with sales. It compares favourably with any other record in the world.

Mr. Mayer: Let the producers judge your record. Resign from the Senate and run and we will see what the producers say about your record.

The Chairman: Mr. Mayer, please.

Le président: La réunion de ce matin a été convoquée pour qu'on parle de la loi actuelle et des modifications possibles à y apporter. Si vous avez des recommandations à faire au ministre avant que le nouveau projet de loi ne soit déposé, ce serait l'occasion de le faire.

Le prochain intervenant sera M. Neil. Si vous avez de bonnes idées sur le nouveau projet de loi, monsieur Neil, le moment serait bien choisi pour les exprimer.

Mr. Neil: Thank you, Madam Chairman.

Over the past year—I think almost without exception—the first question that was put to me by producers was this: How can I get out of the Western Grain Stabilization Act? Or, when will there be a payout? They realize there is around a

[*Translation*]

car nous sommes tout disposés à les appuyer, et très rapidement. Ce que nous voulons, c'est intervenir en faveur des producteurs de notre pays, et non discutailler et laisser s'amasser un tas d'argent que l'on pourrait mieux employer pour les gens de notre pays.

Le sénateur Argue: M. Mayer, en nous disant qu'il était disposé à agir, et à agir rapidement, a fait une importante intervention. Vous aurez certainement l'occasion, lors de cette session-ci, d'y donner suite et de contribuer à faire adopter une loi qui améliorera les versements et qui sera plus souple.

Je n'ai de leçon à prendre de personne quand il s'agit d'aller à la rencontre des producteurs: pas plus tard que jeudi dernier, j'étais à Mistatim, où j'ai rencontré 300 personnes. Ils s'intéressent à la loi et ils s'intéressent aux modifications à la loi. Ils prennent des positions très fortes, mais ils sont très reconnaissants pour les réalisations admirables du gouvernement dans le domaine des grains. Nous avons augmenté notre part des ventes à l'exportation, pendant l'année qui vient de se terminer, de 17 p. 100 du marché mondial à 21 p. 100—alors que la part des États-Unis a baissé de 49 p. 100 à 42 p. 100. Ce n'est pas mal. Je pense qu'il s'agit d'un succès.

M. Mayer: Mais si l'on examine la situation sur une période de 20 ans, elle est catastrophique, et si le ministre . . .

Le sénateur Argue: Ce n'est pas vrai.

M. Mayer: . . . est tellement fier, je le défie de démissionner en tant que sénateur et de poser sa candidature contre celle de M. Gustafson. De cette façon-là, il aurait à défendre ses réalisations.

Le sénateur Argue: Vous êtes très bon pour formuler des critiques, mais vous les acceptez mal. Du côté des ventes, nous avons un excellent bilan, qui se compare favorablement à celui de tout autre pays du monde.

M. Mayer: Que les producteurs jugent votre bilan. Démissionnez de votre poste de sénateur et posez votre candidature comme député, et nous verrons ce que pensent les producteurs de votre bilan.

Le président: Monsieur Mayer, s'il vous plaît.

The Chairman: This morning's meeting was called to discuss the current act and possible amendments. If you have some recommendations to make to the minister before the new bill is tabled, this is the time to make them.

I will now give the floor to Mr. Neil. If you have some good ideas on the new bill, Mr. Neil, this would be a good time to put them forward.

M. Neil: Merci, madame le président.

Depuis un an, la première question que me posent les producteurs, presque sans exception, est la suivante: comment puis-je me retirer de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest? Ou bien: quand est-ce qu'il y aura un paiement?

[*Texte*]

billion dollars in there and they cannot understand why a payment has not been triggered to them. Therefore, I think it is important that steps be taken to bring in amendments to make the Act more realistic.

There are a couple of matters that concern me, Mr. Minister. The first one is the fact that we are sitting here today dealing with the 1981 report; we are into 1984. If you look at Section 45 of the Act, you are required on or before the 31st day of August next, following the end of each year, to table a report. Really the report on the 1982 crop year should have been tabled in the House by the 31st of August last year and we should have been dealing with it.

The other thing that concerns me is the fact that under Section 45.1 of the Act, it says:

> The minister shall, within three years after the coming into force of this Act, undertake a comprensive review.

As I recall, the Act received Royal Assent in 1976. Consequently, that review should have been carried out by 1979 or, at the latest, in 1980. I wonder if you can tell us, Mr. Minister, who is carrying out this review? You indicated it would be available soon, but does that mean six months, eight months? Right now, you are basically three years late in bringing in that review.

Senator Argue: The review has been under way. I am not sure that it has been virtually completed, but certainly a tremendous amount of work towards that review has been undertaken. The review is being made within Agriculture Canada, and some of the officials who are making that review are with me this morning.

Mr. Neil: So it is officials of your department who are making the review.

Senator Argue: It is really, in a sense, teamwork between Agriculture Canada and the Grain Marketing Bureau. But you will appreciate that there is a component of the Grains Group that comes from Agriculture in the first place.

Mr. Neil: Have you held any public meetings for public input into possible changes in the Act?

Senator Argue: I am informed that the first review required for the period 1976-1978 was completed and published in 1979. So I guess we are on a second review.

• 1210

Mr. Neil: I do not recall its being tabled in the House or referred to this committee at any time.

Senator Argue: We can check that. I am informed that it was published—and it was published. Perhaps a copy of that report can be produced . . . not here this morning, but at a later time. I guess I can ask the questions: How wide was the consultation and whom did you hear from in the studies that you made? Dr. Hedley.

[*Traduction*]

Les producteurs savent qu'il y a un fonds d'environ un milliard de dollars, et ils ne comprennent pas pourquoi ils n'ont pas reçu de paiements. J'estime donc qu'il est important de prendre des mesures pour proposer des modifications à la loi, pour la rendre plus réaliste.

Il y a plusieurs questions qui me préoccupent, monsieur le ministre. La première est le fait que nous examinons aujourd'hui le rapport de 1981, alors que nous sommes maintenant en 1984. Si vous examinez l'article 45 de la loi, vous verrez que vous devez, au plus tard le 31 août qui suit la fin de chaque année, soumettre un rapport. Le rapport concernant la campagne agricole de 1982 aurait dû être déposé à la Chambre avant le 31 août 1983, et c'est ce rapport-là que l'on aurait dû examiner.

Je me préoccupe également de la disposition qui se trouve à l'article 45.1, et qui se lit comme suit:

> Le ministre doit, dans les trois ans qui suivent l'entrée en vigueur de la présente loi, faire une étude approfondie.

Si je me souviens bien, la loi a reçu la sanction royale en 1976. Par conséquent, l'étude aurait dû être effectuée avant 1979, ou en 1980 au plus tard. Pourriez-vous, monsieur le ministre, nous dire qui s'occupe de cette étude? Vous nous avez dit qu'elle serait prête bientôt. Est-ce qu'il s'agit de six mois, ou de huits mois? En ce moment, l'étude est en retard de trois ans.

Le sénateur Argue: L'étude est en cours. Je ne suis pas sûr qu'elle soit presque terminée, mais on a déjà fait énormément de travail. C'est Agriculture Canada qui effectue l'étude, et certains des fonctionnaires qui s'en occupent m'accompagnent ce matin.

M. Neil: Donc, ce sont des fonctionnaires de votre ministère qui effectuent l'étude.

Le sénateur Argue: Il s'agit d'un travail d'équipe entre Agriculture Canada et la Direction générale de la commercialisation des céréales. Mais vous comprendrez que le groupe sur les céréales comprend des fonctionnaires d'Agriculture Canada, de toute façon.

M. Neil: Avez-vous déjà tenu des réunions publiques pour connaître le point de vue de la population au sujet des modifications à la loi?

Le sénateur Argue: On me dit que la première étude pour la période de 1976-1978 a été terminée et publiée en 1979. Nous sommes donc en train d'effectuer la deuxième étude.

M. Neil: Je ne me souviens pas qu'il ait jamais été déposé à la Chambre ou renvoyé au Comité.

Le sénateur Argue: On me dit qu'il a été publié. Il serait possible de donner un exemplaire de ce rapport, pas ici ce matin, mais plus tard. Je peux sans doute poser ces questions: vos consultations ont-elles été nombreuses et qui vos études vous ont-elles permis d'entendre? Monsieur Hedley.

[*Text*]

Mr. Harold Hedley (Grain Marketing Bureau, Department of External Affairs): For the 1978 review, there were submissions from producer groups, which were referenced in the review. If I can recall it correctly, I think the basic conclusions of the review at that time were that there were insufficient data to evaluate the operation of the program against the concerns that were being raised. But many of the same points that were raised at that time have been looked at in the current review, which is now close to being completed.

Mr. Neil: What concerns me, Mr. Minister, is why the review, if it was tabled or submitted to Parliament as required by the Act, was not referred to this committee for consideration. It is very unfortunate.

The other thing that bothers me is the fact that when the Bill was before this committee Mr. Lang was the Minister and he repeated, time and time again, and many of the members on this side were in attendance at these committee meetings, that one of the things the Act would do was that, if there were a payout, the moneys would be available and in the hands of the farmer in the spring of each year in order to assist the farmer in covering his expenses for seeding. I read in your report that the final calculations of net cashflow for 1982 were completed in November, 1983.

I can appreciate the problems you have in gathering and correlating the information, but, Mr. Minister, if you would read, or have your officials read, the evidence in the Agriculture committee when we were dealing with the Bill, there were a number of recommendations made from this side of the House indicating how the information could be gathered very quickly through the income tax department, rather than having Stats Canada do it by going door to door. The information could be plugged into the computer by the department and you would know whether or not there was going to be a payout within two or three months after the beginning of the year, in time for spring seeding. I would urge you, Mr. Minister, to have your officials read some of the comments by members on this side. It was not accepted by the Minister of that day... I suppose because you do not accept, as a government, recommendations made by the opposition; that is traditional. But there were some darn good recommendations there and I would urge you to read it.

The only other thing I would like to do, Mr. Minister, at this time, would be to make a motion. I move that the government consider the advisability of amending Section 8.(3) of the Western Grain Stabilization Act to include in area gross expenses all items of expense allowed under the Income Tax Act with the exception of capital cost allowance; and further, that the payout be based on a three-year rather than a five-year period.

My reason for making this motion, Mr. Minister, is that there are a number of very large items of expense a farmer is faced with that are not taken into consideration in determining whether or not there shall be a payout. I think it is important to be realistic. Just one example is the question of interest.

[*Translation*]

M. Harold Hedley (Direction générale de la commercialisation des céréales, ministère des Affaires extérieures): Pour l'étude de 1978, des groupes de producteurs ont présenté des mémoires dont il est question dans le rapport. Si mes souvenirs sont exacts, les conclusions fondamentales de l'étude indiquaient qu'il n'existait pas suffisamment de données pour évaluer l'application du programme compte tenu des préoccupations qui avaient été formulées. Mais l'étude actuelle qui est presque terminée a permis d'examiner un grand nombre des mêmes points qui avaient été soulevés alors.

M. Neil: Monsieur le ministre, ce qui me préoccupe, c'est pourquoi l'étude—si elle a été déposée ou soumise au Parlement comme l'exige la loi—n'a pas été portée à l'attention du Comité. C'est fort dommage.

L'autre chose qui me préoccupe, c'est que lorsque le Comité examinait le projet de loi, M. Lang qui était alors ministre avait répété bien des fois—et un grand nombre des députés de ce côté de la table participaient à ces séances du Comité—entre autres choses, que s'il y avait des paiements à faire, la loi ferait en sorte que les fonds seraient disponibles et accordés aux cultivateurs au printemps de chaque année pour les aider à défrayer le coût de l'ensemencement. Je lis dans votre rapport que les calculs définitifs du produit disponible pour 1982 ont été terminés en novembre 1983.

Je comprends fort bien que vous avez des difficultés à réunir et à comparer les renseignements, monsieur le ministre, mais si vous lisez ou si vous demandez à vos fonctionnaires de lire les témoignages entendus par le Comité de l'agriculture lorsque nous étions saisis du projet de loi, vous saurez qu'un certain nombre de recommandations ont été présentées de ce côté de la Chambre, précisant qu'il serait très rapide d'obtenir des renseignements par l'intermédiaire du ministère du Revenu plutôt que de charger Statistique Canada de se les procurer en faisant du porte-à-porte. Le ministère pourrait mettre ces renseignements sur ordinateur, et vous sauriez alors s'il y aurait ou non un versement dans les deux ou trois mois après le début de l'année, à temps pour l'ensemencement du printemps. Je vous demanderais donc instamment, monsieur le ministre, de demander à vos fonctionnaires de lire certaines des remarques des députés de ce côté. Le ministre de l'époque ne les avait pas acceptées—sans doute parce que traditionnellement, un gouvernement n'accepte pas les recommandations présentées par l'opposition. Mais certaines étaient excellentes et je vous demanderais instamment de les lire.

Je voudrais par ailleurs, monsieur le ministre, présenter maintenant une motion. Je propose que le gouvernement envisage la possibilité de modifier le paragraphe 8.(3) de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest pour inclure aux frais bruts de la région toutes les dépenses autorisées en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, à l'exception de la déduction pour amortissement; et de plus, que le paiement soit établi sur trois ans plutôt que sur cinq.

Je propose cette motion, monsieur le ministre, car les cultivateurs doivent faire un grand nombre de très grandes dépenses, dont il n'est pas tenu compte pour déterminer si un versement sera fait ou non. Il me paraît important d'être réaliste. On peut citer par exemple la question des intérêts.

[*Texte*]

That is a substantial expenditure by a producer and I think it is important that that be included. I would ask that all items which can be charged as expenses for income tax purposes, with the exception of capital cost allowance, be used in the determination of the area gross expenses.

• 1215

Senator Argue: I might ask you a question, then, Mr. Neil.

Mr. Neil: Sure.

Senator Argue: Can you explain to me why . . . ? I think maybe I know the answer, but could you give me the reason you would leave out capital cost allowance?

Mr. Neil: There is no question that a farmer is entitled to claim capital cost allowance for income tax purposes, but while many farmers have been living on capital cost allowance over the years, I do not think it is a true expense as far as the determination of costs are concerned, quite frankly.

Senator Argue: I appreciate the reasons why you have put forward this motion. If it is agreeable to Madam Chairman, I wonder if Mr. Sahl would care to comment on the attitude that has been taken by the Farm Advisory Group with regard to including a broader number of expenses in the calculations.

Mr. Neil: I would like to hear an expression of his opinion on capital cost allowance as well. Maybe I am out in left field with respect to that, but I have that feeling with respect to the CCA.

Mr. Sahl: I would certainly agree that interest has become one of the major costs facing farmers, and I have drawn together some figures that indicate what farmers paid in interest in 1976 and what they paid in 1982 and 1983. This, of course, includes all farmers in Canada. It was $732 million, according to my figures, in 1976; it went up to $2.1 billion in 1982; and in 1983, it was down slightly below the $2 billion. Interest has become a very major expense of farmers not only in purchasing equipment but in interest paid on lines of credit. I guess 90% of farmers are operating on it at the present time.

So I certainly concur that interest should be included in the calculations. Labour is one item that qualifies, and when a farmer has to substitute capital for labour in the form of machinery, in my opinion that should qualify as well.

Senator Argue: On a previous point you raised, Mr. Neil, I just might say that, if at a given point a payment is in fact going to be made, I am informed that the objective is to make part of that payment by April in a given year. The full calculations cannot have been made by that time, but sufficient calculations can be made to indicate that a payment is on the way and that a substantial part of the payment can be made by April and the balance at a later date. That would not fully meet the suggestion made that it should be there before spring, but it would be working towards that end.

[*Traduction*]

C'est une importante dépense pour les producteurs, et il faut donc l'inclure. Je voudrais demander qu'à l'exception de la déduction pour amortissement, tous les éléments soient considérés comme des frais aux fins de l'impôt sur le revenu pour déterminer les frais bruts de la région.

Le sénateur Argue: Je voudrais vous poser une question dans ce cas, monsieur Neil.

M. Neil: Je vous en prie.

Le sénateur Argue: Pourriez-vous m'expliquer pourquoi . . . ? Je connais peut-être la réponse, mais pourriez-vous me dire pourquoi laisser de côté la déduction pour amortissement?

M. Neil: Il est indéniable que les cultivateurs peuvent demander la déduction pour amortissement aux fins de l'impôt sur le revenu, mais bien que beaucoup d'entre eux demandent cette déduction depuis des années, très franchement, je ne pense pas qu'il s'agisse d'une dépense véritable, pour ce qui est de la détermination des coûts.

Le sénateur Argue: Je comprends pourquoi vous proposez cette motion. Avec la permission de madame le président, je voudrais demander à M. Sahl de bien vouloir nous dire ce qu'il pense de la position adoptée par le groupe consultatif des agriculteurs qui voudraient inclure un plus grand nombre de frais dans les calculs.

M. Neil: J'aimerais savoir ce qu'il pense aussi de la déduction pour amortissement. Je ne suis pas tout à fait d'accord pour le premier point, contrairement à ce qui concerne la DPA.

M. Sahl: Je suis tout à fait d'accord, l'intérêt est devenu l'un des principaux coûts que doivent subir les cultivateurs, et j'ai regroupé certains chiffres indiquant combien ils ont payé à ce titre en 1976, 1982 et 1983. Cela comprend bien sûr tous les cultivateurs du Canada. Il s'agissait de 732 millions de dollars en 1976, de 2,1 milliards de dollars en 1982 et en 1983 d'un peu moins de 2 milliards de dollars. L'intérêt est donc devenu un frais très considérable pour les cultivateurs non seulement pour les achats d'équipement mais aussi pour les marges de crédit. Je pense qu'actuellement 90 p. 100 d'entre eux doivent emprunter de l'argent moyennant un taux d'intérêt.

Je suis donc tout à fait d'accord pour inclure l'intérêt dans les calculs. La main-d'oeuvre est un élément admissible, et lorsqu'un cultivateur doit remplacer le travail par du capital sous forme d'équipement, cela devrait être aussi admissible.

Le sénateur Argue: À propos d'une question que vous avez déjà soulevée, monsieur Neil, j'ajouterais que si à un moment donné un paiement va être accordé, l'objectif—d'après ce que l'on me dit—est d'en verser une partie au plus tard en avril d'une année donnée. Il n'est pas possible de faire alors tous les calculs, mais un nombre suffisant permet d'indiquer qu'un paiement va être accordé dont une partie substantielle peut être versée en avril et le reste ultérieurement. Ce procédé ne correspond pas pleinement à la suggestion voulant que tout soit versé avant le printemps, mais tel serait l'objectif fixé.

[*Text*]

Mr. Neil: My understanding is that you pay Statistics Canada about $1 million a year to do this survey to determine whether or not there is going to be a pay-out. If you look at the evidence when Mr. Lang was before the committee on this Bill, I suggested you designate certain farmers, maybe 2,000 farmers, and arrange for them to have specially coded income tax returns, perhaps pay them $200 or something to file their tax by the end of January. As their returns come in, they could be plugged into the computer, and you would have all the information there. You might have to do some random checking, but certainly you cannot get more accurate figures than from a man's income tax return.

I have talked to some of these people to whom Statistics Canada have gone. They have gone to the man before he has had his income tax material completed and he has given them rough figures. But if you were to tell a number of farmers you would pay them a tax credit of $200 if they were to file their returns by January 1 each year on this specified form in accordance with what you want done, then you would have the information, accurate information. You could plug it into the computer and you would have the information.

Mr. Gustafson will second that motion, Madam Chairman.

The Chairman: Thank you.

On the motion, Monsieur Dion.

• 1220

M. Dion: Madame le président, j'aimerais que le greffier soit assez gentil pour me traduire cela en français et me donner le texte écrit. J'aimerais avoir les détails de la formulation et surtout savoir quelles sont les conséquences d'un voeu pieux ou d'une motion comme celle-là.

Madame le président, j'aimerais aussi que le greffier me dise si ce genre de proposition est conforme aux règles de procédure. Jusqu'à quel point une telle proposition peut-elle engager le Comité et le ministère ou le gouvernement?

J'aimerais que l'on discute de cette question. Si ce n'est qu'un voeu pieux, on peut se lever à la Chambre des communes pour l'exprimer. Est-ce que cela a une valeur juridique? Est-ce que cela a une valeur politique? De quoi s'agit-il? Est-ce simplement pour nous mettre dans l'embarras, parce que nous sommes moins nombreux de ce côté-ci que de l'autre côté pour le vote?

De toute façon, avant qu'on ne fasse quoi que ce soit, je veux qu'on me donne la motion bien écrite en français, parce que je veux en comprendre le sens. Si on ne peut me donner le sens de la motion, qu'on lève l'assemblée et qu'on la soumette à la prochaine séance du Comité. Je veux connaître le sens exact de la phraséologie.

Le président: Un instant, je vous prie.

[*Translation*]

M. Neil: Je crois comprendre que vous versez à Statistique Canada environ un million de dollars par an pour mener cette étude afin de déterminer s'il y aura ou non un versement. Si vous examinez le témoignage qu'avait fait M. Lang devant le Comité au sujet de ce projet de loi, il me semble qu'il faudrait désigner certains cultivateurs, peut-être 2,000 d'eutre eux, à qui on pourrait remettre des déclarations d'impôt sur le revenu codées; on pourrait leur payer environ 200$ afin qu'ils produisent leurs déclarations d'impôt à la fin janvier. Leurs déclarations pourraient ensuite être transposées sur ordinateur et vous aurez alors tous les renseignements nécessaires. Vous devrez peut-être procéder à une vérification au hasard, mais vous ne pouvez certainement pas obtenir de chiffres plus précis que ceux qui figurent sur une déclaration d'impôt sur le revenu.

J'ai parlé à certaines des personnes auxquelles se sont adressés les fonctionnaires de Statistique Canada. Ils se sont présentés aux cultivateurs avant qu'ils aient eu tous leurs documents fiscaux entre les mains et ils leur ont donc donné des chiffres approximatifs. Mais si vous disiez à un certain nombre de cultivateurs que vous leur donneriez un crédit d'impôt de 200$ s'ils envoyaient leur déclaration au plus tard le 1er janvier de chaque année sur la formule prescrite correspondant aux résultats que vous souhaitez obtenir, vous disposerez alors de renseignements tout à fait précis. Vous pourriez les mettre sur ordinateur et obtenir toutes les données.

M. Gustafson appuie cette motion, madame le président.

Le président: Merci.

A propos de la motion, je donne la parole à M. Dion.

Mr. Dion: Madam Chairman, I would ask the Clerk to be so kind as to translate the motion into French and give me a written copy of it. I would like to have the details of the wording before me, and particularly understand the implications of a motherhood motion such as this.

Madam Chairman, I would also like the Clerk to tell me whether this type of motion is in order. To what extent can a motion be binding on the Committee, the Minister and the government.

I would like a discussion on this. If we are just talking about a motherhood statement, members of Parliament can stand up in the House of Commons to make such statements. Does this motion have a legal value? Does it have a political value? And if so, what is it? Is it simply an attempt to embarrass our side, because there are fewer of us for the vote?

Before we do anything, I want a written translation of the motion in French, because I want to understand what it means. If I cannot be given this, the meeting should be adjourned and we should vote on the motion at our next meeting. I want to be sure I understand the exact import of the wording of the motion.

The Chairman: Just a moment, please.

[*Texte*]

Si vous me le permettez, monsieur Neil, je vais ajouter quelque chose aux remarques de M. Dion. Si vous aviez l'intention de présenter cette motion ce matin, vous auriez pu nous préparer un texte français. Vous mentionnez une . . .

M. Dion: J'invoque le Règlement, madame le président.

Le président: Oui, monsieur Dion.

M. Dion: Je ne demande pas à M. Neil de faire lui-même la traduction. J'aimerais simplement qu'il nous fournisse, à l'avenir, un texte français pour que nous puissions comprendre à l'avance.

Le président: Monsieur Dion, je voulais simplement rappeler à M. Neil que c'est la deuxième fois qu'il présente une motion en anglais au Comité. Maintenant, le greffier pourra nous la traduire en français, si vous le désirez.

Je pense que l'on devrait répondre à la question de M. Dion concernant le sens de la motion. Vous êtes d'accord? Allons-y!

Une voix: Ce n'est pas le sens que l'on veut.

M. Dion: C'est la résolution écrite en français.

Je comprends très bien que M. Neil ne puisse pas faire la traduction lui-même, mais il existe sûrement, dans notre système gouvernemental, un mécanisme au moyen duquel on peut faire traduire les textes.

Le président: Pour l'instant, monsieur Dion, il n'y a qu'une seule solution, c'est que M. Neil relise sa résolution; vous aurez alors l'interprétation.

M. Dion: Non, je veux cela par écrit.

Le président: Autrement, si M. Neil conserve son texte anglais, le service du greffier du Comité en demandera une traduction officielle, faite selon les règles de l'art, et nous pourrons en discuter à la prochaine séance du Comité.

M. Dion: C'est exactement ce que je veux.

Le président: Monsieur Neil.

Mr. Neil: Madam Chairman, when I came here this morning, I had no motion prepared, but the Minister was inviting us as members of this committee to bring forth recommendations that he could use.

Mr. Mayer: And in fact you did the same thing, Madam Chairman, you must remember.

Mr. Neil: And that is exactly what I was doing: complying with the Minister's request to bring forth a couple of recommendations I thought were important. I would be happy to read the motion in order that the translation staff can translate it into French. I would move, seconded by Mr. Gustafson, that the government consider the advisability of amending Section 8(3) of the Western Grain Stabilization Act to include in area gross expenses all items of expense allowed under the Income Tax Act with the exception of capital cost allowance; and further, that the payout be based on a three-year rather than a five-year period.

[*Traduction*]

With your permission, Mr. Neil, I would like to add something to Mr. Dion's remarks. If you had intended to present this motion this morning, you could have prepared a French version as well. You are referring to a . . .

Mr. Dion: On a point of order, Madam Chairman.

The Chairman: Yes, Mr. Dion.

Mr. Dion: I am not asking Mr. Neil himself to prepare a translation. I am simply asking him to ensure that in future he presents a French version so that we can understand the motion immediately.

The Chairman: Mr. Dion, I simply wanted to remind Mr. Neil that this is the second time he has put forward a motion in English only to the committee. The Clerk can translate it into French, if you so wish.

I think we should answer Mr. Dion's question regarding the meaning of the motion. Agreed? Let us proceed!

An hon. Member: We are not asking for the meaning.

Mr. Dion: We want a French version of the motion in writing.

I understand perfectly well that Mr. Neil cannot do the translation himself, but there must surely be within our government structure a translation service.

The Chairman: For the time being, Mr. Dion, the only solution is for Mr. Neil to re-read his motion. You can then listen to the interpretation.

Mr. Dion: No. I want to see the motion in writing.

The Chairman: Otherwise, the Clerk will request an official translation of Mr. Neil's motion, and we will then be able to discuss it at our next meeting.

Mr. Dion: That is exactly what I want.

The Chairman: Mr. Neil.

M. Neil: Je n'avais pas préparé de motion en arrivant ici ce matin, madame le président, mais le ministre nous a demandé de présenter des recommandations dont il pourrait se servir.

M. Mayer: Il ne faut pas oublier non plus, madame le président, que vous avez fait la même chose.

M. Neil: C'est exactement ce que je faisais, à la demande du ministre, j'ai présenté quelques recommandations que j'estimais importantes. Je serais heureux de relire la motion afin que les interprètes puissent la traduire en français. Je propose, appuyé par M. Gustafson, que le gouvernement envisage la possibilité de modifier l'article 8(3) de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, pour inclure dans les frais bruts de la région toutes les dépenses admissibles en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu à l'exception de la déduction pour amortissement; et de plus, que les paiements soient basés sur une période de trois ans plutôt que sur une période de cinq ans.

[*Text*]

• 1225

Le président: M. Tessier avait demandé la parole à ce sujet. Il sera suivi de M. Dion.

M. Tessier: Madame le président, si je comprends bien, le Comité a le droit d'exiger une traduction française légale de la résolution, ce qui nous permettrait d'être mieux en mesure de débattre la motion.

Le président: Monsieur Dion.

M. Dion: Il ne s'agit pas simplement de vouloir un texte en français ou en anglais, mais de savoir vraiment, dans un texte légal traduit de l'anglais, sur proposition écrite, sur quoi nous sommes appelés à voter et jusqu'où nous pouvons nous engager. Je veux connaître le sens et la portée de cette résolution, et, pour ce faire, il me faut le texte français. J'ai le droit de l'exiger par écrit, et en plus, je veux un texte légal, non pas une traduction de M. Neil ou du greffier. Le gouvernement dispose de personnes compétentes pour traduire un texte légal, que ce soit à partir de l'anglais ou à partir du français. Nous saurions ainsi sur quelle résolution d'un comité reconnu par la Chambre des communes nous sommes appelés à voter. Je refuse l'interprétation; je n'ai pas besoin de l'écouter car je comprends très bien l'anglais et le sens de la résolution de M. Neil.

C'est une question de principe. Je n'aime pas que, cinq minutes avant la fin de la séance du Comité, on nous présente une résolution de ce genre, même s'il s'agit d'une résolution que je qualifierais 'de voeux pieux'. Il nous faudrait adopter des résolutions de voeux pieux. Comme le ministre le disait tout à l'heure, qu'on fasse des recommandations sans nécessairement voter, car nous pouvons être d'accord sur les recommandations, alors que vous voulez nous faire voter sur des choses dont nous ne connaissons pas les conséquences. Il ne s'agit, d'ailleurs, pas d'une recommandation mais d'une motion.

Le président: D'accord.

Mr. Mayer: Thank you, Madam Chairman. A couple of things—and I understand and I appreciate the concern that the motion is only in English. I would probably have the same kind of concern, because of my inability to speak French, if the motion were only in French. But I would point out to you, Madam Speaker, that what Mr. Neil was doing is precisely the way that business is conducted in the House. Motions are accepted by the Speaker in the House that are in only one of the official languages of this country, and when the motion is read it is translated simultaneously. That is accepted procedure and things are voted on on that kind of a basis and there really is not any problem.

About Mr. Dion's concern about whether in fact it is motherhood, if you had listened and understood—at least as I understood the Minister this morning, he was asking for some assistance and suggestions; and that was the admonition that you left with the other committee members when I terminated my time with the committee, Madam Chairman. You asked for suggestions; which is precisely what Mr. Neil did. We came here this morning not thinking of moving a motion, and Mr. Neil I think has put forward a very useful motion in

[*Translation*]

The Chairman: Mr. Tessier asked to speak on this subject. He will be followed by Mr. Dion.

Mr. Tessier: Madam Chairman, if I understand correctly, the committee has the right to require a legal French translation of the resolution, which would put us in a better position to debate the motion.

The Chairman: Mr. Dion.

Mr. Dion: It is not just a simple question of wanting a text in French or in English, but of knowing, by means of a legal written translation of the English, on what we are called to vote and to what extent we can commit ourselves. I would like to know the meaning and the scope of this resolution, and in order to do this I require the French text. I have the right to request it in writing and moreover, I want a legal text, not a translation by Mr. Neil or the Clerk. The government has competent persons to translate a legal text, whether it is from French or from English. In this way, we as a committee recognized by the House of Commons, will be in a position to know about the resolution on which we are called to vote. I do not wish the interpretation, I do not need to listen to it because I understand English very well and the meaning of the resolution put forward by Mr. Neil.

It is a question of principle. I do not like being presented with a resolution of this kind five minutes before the end of a committee meeting, even if it is a motherhood resolution. We are still expected to pass these resolutions. As the Minister was saying a moment ago, recommendations should be made without requiring a vote, because we can agree with the recommendation, whereas you want us to vote on things when we do not know the consequences. This is then not a recommendation but a motion.

The Chairman: All right.

M. Mayer: Merci, madame le président. Je comprends la préoccupation que suscite le fait que la motion n'existe qu'en anglais. J'aurais probablement la même préoccupation si la motion n'existait qu'en français, car je ne peux pas parler français. Mais j'aimerais vous dire, madame le président, que ce que M. Neil a fait est exactement ce que l'on fait à la Chambre. Des motions sont reçues par l'Orateur à la Chambre quand elles n'existent que dans une langue officielle et la motion est ensuite lue et traduite de façon simultanée. C'est une façon normale de procéder, on vote de cette façon, et il n'y a pas de problème.

En ce qui concerne la question que se pose M. Dion de savoir s'il s'agit d'un voeu pieu, s'il avait écouté et compris ce qu'a dit le ministre ce matin, le ministre demandait nos conseils et nos suggestions. C'était d'ailleurs ce que vous avez dit aux membres de ce comité, madame le président, quand j'ai terminé mon tour de parole. Vous avez demandé des suggestions, et c'est exactement ce qu'a fait M. Neil. Nous sommes venus ici ce matin sans penser à l'adoption d'une motion, et M. Neil a proposé une motion très utile à la lumière de nos

[*Texte*]

conjunction with the kind of things that came up here at the committee this morning. We have heard talk from Mr. Tessier about things working well in one part of the country, and they should be working the same in the other part of the country.

I take it from the comments of the Minister this morning that he is interested in what we can suggest to make it work there on behalf of farmers in one part of the country. It is not his concern. It is members from Quebec who, if they want to use this as a delaying tactic, are sending a clear signal to western Canada that really they are not interested in seeing the government do things for western Canada. If that is the intention of Mr. Dion, then I think he should say so; and if he does not say otherwise, by his actions he is going clearly to indicate that he simply wants to oppose and delay for the sake of delaying, so that producers in western Canada cannot take advantage of some of the programs that are in place.

That is all we are asking for, by the very nature of what the wording has to be. It has to be worded in such a way that the government consider the advisability; and that is all we are suggesting. We want to give some clout, some prestige, some importance to this committee, so we can do something. If all we can do is recommend that the government consider the advisability, then surely the member cannot stand in the way of that. If he stands in the way of that, I have to repeat again, and I do so with a certain amount of lament, that he is sending a clear signal to western Canada that the members from another part of the country are not interested in helping out farmers or producers in another part of the country. I would hope that by words and also by actions he would clarify the situation so that that is not the case as far as his intentions are concerned.

• 1230

Le président: Monsieur Dion.

M. Dion: Je ne dis pas que je m'oppose à la motion, monsieur Mayer. Je suis tout à fait d'accord sur le principe soulevé dans la motion. Cependant, je me demande si on doit le faire au moyen d'une motion. Cette motion est-elle recevable, madame le président?

Mr. Mayer: That is the way it is done in the House.

Le président: Juste un instant . . .

M. Dion: Non, laissez-moi finir. Je pose les questions. Si on peut voter, je n'accepte pas qu'on ne me donne pas le texte français. S'il s'agit simplement d'une recommandation, à mon avis, on devrait procéder différemment. Il y a plusieurs moyens de faire des recommandations au ministre, monsieur Mayer. On peut le faire au moyen d'une motion ou simplement des textes qui sont ici. Sur le fond, je suis d'accord, mais je ne suis pas d'accord que l'on fasse cela au moyen d'une motion ce matin. Nous serons dans l'embarras lorsqu'il s'agira de voter contre la motion. Mais, je le répète, nous sommes d'accord sur le principe, sur le fond.

Le président: Monsieur Dion, la motion est formulée de telle manière qu'elle est certainement recevable par le Comité, selon le commentaire 564 du Précis de procédure parlementaire de Beauchesne.

[*Traduction*]

discussions de ce matin. Ce qu'a dit M. Tessier sur la bonne marche des choses dans une partie du pays vaut également pour l'autre partie du pays.

Je crois savoir d'après les remarques du ministre ce matin qu'il s'intéresse à nos suggestions sur la façon d'améliorer la situation des agricultures dans une partie du pays. La façon dont nous nous y prenons ne l'intéresse pas. Si les députés du Québec se livrent aux manoeuvres dilatoires, ils montrent très clairement aux gens à l'Ouest du Canada qu'ils ne se préoccupent pas de l'avenir de l'Ouest. Si c'est là l'intention de M. Dion, il doit l'avouer. Autrement, il montrera très clairement par ses actions qu'il emploie des moyens dilatoires pour empêcher les producteurs de l'Ouest de bénéficier des programmes établis.

Le libellé de la résolution dit que ce que nous demandons. La résolution doit être rédigée de façon à montrer au gouvernement que l'action est souhaitable, et c'est cela que nous suggérons. Nous voulons donner un certain pouvoir, du prestige, de l'importance à ce comité, pour qu'il puisse faire quelque chose. Tous ce que nous recommandons, c'est que le gouvernement y réfléchisse, et je ne crois pas que le député soit contre cela. S'il est contre cela, je dois le répéter, et cela me fait mal, il montre très clairement aux gens de l'Ouest du Canada que les députés d'autres parties du pays ne s'intéressent pas à l'avenir de ses agricultures ou producteurs. J'espère que par ses paroles et par ses actions, il montrera clairement que ce n'est pas là son intention.

The Chairman: Mr. Dion.

Mr. Dion: I am not saying that I am opposed to the motion, Mr. Mayer. I agree with the principle raised in the motion. However, I am wondering if we should do this by means of a motion. Is this motion admissible, Madam Chairman?

M. Mayer: C'est comme ça que l'on procède à la Chambre.

The Chairman: Just a minute . . .

Mr. Dion: No, let me finish. I am asking the questions. If we can vote, I will not agree to not having the French text. If it is just a recommendation, let it be done differently. There are many ways of making recommendations to the Minister, Mr. Mayer. It can be done by means of a motion or it can be done simply through the texts which are here. I agree on the substance, but I do not agree on doing it by means of a motion this morning. We would be in a difficult situation when it comes to voting against the motion. But, and I repeat, we agree on the substance, on the principle.

The Chairman: Mr. Dion, the motion is worded in such a way that it can be received by the Committee, according to number 564 of Beauchesne code of procedure.

[*Text*]

M. Dion: Je ne vote pas, madame le président, et je vous dis immédiatement que l'on ne pourra pas voter tant que tous les membres du Comité n'auront pas une traduction française officielle de la motion.

Le président: Il pourrait également y avoir un vote pour déterminer si les motions doivent être présentées en français ou en anglais.

M. Dion: C'est la Loi sur les langues officielles, madame le président. On n'a pas besoin de voter pour cela; on n'en a pas le droit. Cela est obligatoire. Ce Comité est reconnu par la Chambre des communes, madame le président, et nous n'avons pas le droit de voter quand il n'existe qu'une version anglaise de la motion. Mon droit est de ne pas voter quand il n'existe pas de traduction française officielle.

M. Dionne (Chicoutimi): Madame le président, ce matin, on essaie de travailler dans l'intérêt des producteurs agricoles canadiens. Le ministre a demandé au Comité de lui faire des propositions ou des suggestions. Je comprends très bien l'approche de M. Neil, et je pense qu'il est très louable de sa part de faire une telle suggestion. Il me semble que l'on devrait proposer que le Comité de l'agriculture étudie davantage la question, et non arriver soudainement avec une proposition visant à changer une loi nationale. C'est là qu'est la différence. Je pense que le ministre et tout le Comité de l'agriculture, dans l'intérêt des producteurs agricoles canadiens, peuvent étudier de façon plus poussée la possibilité de modifier le programme de stabilisation canadien. Je pense que M. Neil sera d'accord avec moi: peu importe la qualité de la motion, on ne peut pas soudainement modifier une loi qui comporte tant de conséquences financières.

Je pense que mes collègues d'en face seront d'accord avec moi pour dire que si on change la philosophie de la stabilisation ou de l'assurance-récolte dans l'Ouest, il va falloir examiner tout ce que cela pourrait avoir de conséquences au Québec, en Ontario et dans les provinces de l'Est, afin de ne pas créer de distorsions.

Je pense que mon collègue d'en face est d'accord avec moi sur le fait que le Comité de l'agriculture doit se pencher sérieusement sur toute suggestion, mais il faudrait éviter de tomber dans le piège afin de ne pas favoriser une partie du pays au détriment d'une autre. Je ne pense pas que ce soit le voeu de M. Neil, parce que je le connais bien. On travaille dans l'intérêt des producteurs.

Je pense que ce matin, on devrait faire des suggestions et non proposer une motion.

Le président: Avant de passer la parole à M. Tessier ou à M. Neil, j'aimerais vous faire une suggestion, car il est déjà passablement tard.

Pourrions-nous accepter le principe de la motion en attendant qu'une traduction officielle en soit fournie à tous les membres du Comité? Lors de la prochaine réunion, nous pourrions mettre la motion aux voix.

An hon. Member: No problem.

[*Translation*]

Mr. Dion: I will not vote, Madam Chairman, and I will tell you that we cannot vote until all members of the Committee have an official French translation of the motion.

The Chairman: There could also be a vote to determine whether the motion should be presented in French or in English.

Mr. Dion: It is the Official Languages Act, Madam. We do not need to vote on that; we do not have the right to do so. It is mandatory. This committee is recognized by the House of Commons, Madam, and we do not have the right to vote when there is only an English version of the motion. It is my right not to vote when there is no official French translation.

Mr. Dionne (Chicoutimi): Madam Chairman, this morning we are trying to work in the interests of Canadian agricultural producers. The Minister asked the committee to make proposals or suggestions. I understand Mr. Neil's approach, and I think his suggestion is very laudable. It seems to me that we should suggest that the agriculture committee study the question further, and not suddenly come up with a proposal to change a law. That is the difference. I think that the minister and the whole agriculture committee could give further study to the possibility of changing the Canadian stabilization program, in the interests of Canadian agricultural producers. I think Mr. Neil would agree with me; it does not matter how good the motion is. You cannot suddenly change a law which will carry so many financial implications.

I think that my colleagues on the other side of the table will agree with me when I say that if we change the stabilization philosophy or the harvest insurance in the West, we will have to examine the future consequences in Quebec, Ontario, and the Eastern provinces so that there will not be any distortions.

I think that my colleague opposite will agree with me that the agriculture committee should study the suggestion very seriously, but we must avoid falling in the trap of favouring one part of the country to the detriment of another. I do not think that that is Mr. Neil's intent, because I know him very well. We are working in the interests of all producers.

I think we should make suggestions this morning and not propose a motion.

The Chairman: Before turning over the floor to Mr. Tessier or Mr. Neil, I would like to make a suggestion because it is getting fairly late.

Could we accept the motion in principle while waiting for an official translation to be provided to all members of the committee? At the next meeting we could put the motion to the vote.

Une voix: Pas de problème.

[*Texte*]

M. Tessier: Eh bien, madame le président, je pense que l'on doit vivre avec la règle qui prévaut: une motion doit être déposée dans les deux langues, sinon elle n'est pas recevable par le Comité.

Le président: D'accord.

M. Tessier: J'appuie donc la position de mon collègue, M. Dion: si la motion est dans les deux langues officielles, le Comité n'aura d'autre choix que de la prendre en considération. Mais d'ici là, je propose que l'on n'accepte rien de moins qu'une motion dans les deux langues.

• 1235

M. Dion: Je suis d'accord sur la proposition, madame le président.

Le président: Alors, juste un instant.

Vous êtes d'accord pour que l'on s'entende sur le principe. Quant au vote sur le fond et la nécessité de la présentation à la Chambre des communes, le débat est reporté jusqu'à ce que l'on reçoive le texte dans les deux langues.

M. Tessier: Ainsi, on modifierait complètement la Loi sur les langues officielles, et on n'a pas à le faire.

Le président: Mais en vertu du commentaire 564, le motionnaire aurait pu faire la proposition et . . .

M. Tessier: Et il aurait fallu la faire traduire pour l'examiner ensuite. Comme elle n'est pas traduite, nous n'avons pas à l'étudier.

Une voix: Non, mais nous pouvons l'accepter.

Le président: Un instant.

Une voix: C'est moi qui ai accepté la . . .

Le président: Celui qui a fait la proposition n'a pas . . .

Une voix: Si l'on joue avec la Loi sur les langues officielles, on risque de . . .

Mr. Mayer: Madam Chairman, that is perfectly acceptable to us on this side. I would like, though, to have a clarification from the clerk as to what the rules of the committee are as far as procedure in the future is concerned. We are not looking at it in terms of a narrow, technical thing. I think we are looking at it, on this side, on the basis of trying to give the committee the opportunity to accomplish something.

Madam Chairman, I believe what should happen, if need be, is that we should have an official translator at the committee, so that when we submit a motion in one language it can be immediately translated into the other official language, whichever one we are talking about. That would facilitate committee proceedings.

But as I said, we on this side are not interested in doing things simply for the sake of doing them. What we are interested in doing is trying to accomplish something as far as this committee is concerned. So we are perfectly happy to accept the suggestion—I believe it was you, Madam Chairman, who said it—that we accept the principle and vote on it at a later date. That is perfectly acceptable as far as we are concerned.

[*Traduction*]

Mr. Tessier: Well, Madam Chairman, I think we have to live with the rules as they are. A motion must be submitted in both languages or it is not admissible by the committee.

The Chairman: All right.

Mr. Tessier: I therefore support the position of my colleague, Mr. Dion. If the motion is in both official languages, the committee has no choice but to consider it. But, until then, I suggest that we accept nothing less than a motion drafted in both official languages.

Mr. Dion: I agree, Madam Chairman.

The Chairman: Well, just a minute.

You agree that we should agree in principle. As far as the vote on the substance of the motion and its presentation to the House of Commons, that discussion is to be delayed until we have the motion in both official languages.

Mr. Tessier: We would be amending the Official Languages Act by doing this and it is not our mandate.

The Chairman: Yes, but under Section 564, the mover could have made the motion and . . .

Mr. Tessier: It would have had to have been translated for consideration. As it is not, we do not have to consider it.

An hon. Member: No, but we could accept it.

The Chairman: Just a minute.

An hon. Member: I was the one who accepted the . . .

The Chairman: The person who moved the motion . . .

An hon. Member: If we start playing around with the Official Languages Act, we risk . . .

M. Mayer: Madame le président, cette façon de procéder nous est parfaitement acceptable. Toutefois, j'aimerais que le greffier éclaire ma lanterne et m'explique le règlement du Comité en ce qui concerne la procédure à l'avenir. Il ne s'agit pas d'une question étroite et technique. De notre côté, nous considérons qu'il s'agit plutôt d'accorder au Comité l'occasion d'atteindre un objectif.

Madame le président, le cas échéant, nous devrions faire venir un traducteur officiel aux réunions. Ainsi, chaque fois que nous faisons une proposition dans une langue, on pourrait la traduire sur le champ dans l'autre langue officielle. Ce système faciliterait les délibérations du Comité.

Cependant, comme je viens de vous l'expliquer, les gestes symboliques ne nous intéressent pas. Ce qui nous intéresse, c'est d'atteindre un objectif dans l'intérêt du Comité. Ainsi, nous serions tout à fait favorables à ce que le principe soit accepté et le vote reporté à une date ultérieure. Donc, la suggestion du président nous semble tout à fait acceptable.

[*Text*]

Mr. Neil: Madam Chairman, I would just like to make one comment with respect to what Mr. Dion said. He seemed to be of the opinion that an action taken by this committee has the effect of amending a particular statute, and this we cannot do. That is why we have phrased this motion in the manner we have. We had the motion last week. The clerk brought to our attention that we could only ask the government to consider the advisability of doing certain things, and if the government wants to ignore it completely, it can.

So we have absolutely no power here, and all we are doing is making a recommendation which they consider the advisability of. I do not think Mr. Dion understood the effect of the motion or understands the effect of the power of the committees.

The Chairman: Senator Argue.

Senator Argue: Madam Chairman, I might venture to say something at this time. From long-term experience in the House of Commons, this is the technique or the manner—and I suppose it is still the same now as it used to be—that a Private Member, who has no control over money, can move a motion asking the government to consider the advisability of. I guess those motions pass from time to time, and the government either does it or does not do it; but the government has to consider it.

I think this kind of motion is something the committee could consider. I cannot see that it automatically results in any charge to the public treasury; it is something that should be considered. No doubt members will vote according to their own personal judgment, and I am not endeavouring to influence that judgment.

Le président: Merci.

Monsieur Dion.

M. Dion: Je n'accepte absolument pas ce que le ministre vient de dire, car nous devons voter. Ce n'est pas la même chose que de se lever à la Chambre des communes pour émettre une opinion en français ou en anglais et d'entendre l'interprétation. Ici, nous devons voter.

Si la motion n'est pas recevable, je ne m'y oppose pas, mais s'il faut voter, je suis obligé de le faire. J'ai deux ou trois raisons de le faire d'ailleurs. D'une part, je ne dispose pas du texte légal. Donc, je ne connais pas les conséquences d'une telle motion.

Lorsque je me prononce, par voie de vote, sur une motion à la Chambre des communes, j'ai déjà eu en mains le texte, en français et en anglais, et je connais les répercussions juridiques de mon geste. Or, ce matin, je ne les connais pas.

Le président: On reviendra sur le fond de la question: la présentation de la motion dans les deux langues. Le Précis de procédure parlementaire ne précise nulle part que les motions doivent être présentées dans les deux langues. Le commentaire 297 stipule:

[*Translation*]

M. Neil: Madame le président, je voudrais faire un commentaire en réponse aux propos de M. Dion. Il semble être de l'avis que si cette proposition devait être acceptée, elle aurait comme conséquence la modification de la Loi sur les langues officielles, chose que nous ne pouvons faire. C'est justement pour cette raison que nous avions ainsi formulé la proposition. Nous l'avons déjà entendue la semaine dernière alors que le greffier nous avait prévenus que nous étions en mesure de demander au gouvernement d'envisager l'opportunité de prendre certaines mesures et pas plus. Ce libellé permet au gouvernement de faire de la motion ce qu'il veut.

Nous n'avons aucun pouvoir ici. Nous ne faisons que présenter une proposition dont l'opportunité sera jugée par le gouvernement. M. Dion n'a peut-être pas compris les conséquences que pourrait avoir la motion ni l'autorité dont disposent les comités.

Le président: Sénateur Argue.

Le sénateur Argue: Madame le président, permettez-moi de dire quelques mots. Ma longue expérience à la Chambre des communes m'a appris que le règlement, à moins qu'on ne l'ait changé, permet à un député, qui n'a aucune autorité financière, de proposer que le gouvernement envisage l'opportunité de telle ou telle mesure. Ces motions sont parfois adoptées, parfois pas, mais le gouvernement choisit parfois d'y donner suite. Quoi qu'il en soit, le gouvernement doit considérer la motion.

Cette motion mérite d'être examinée par le Comité. A mon sens, elle ne pourrait grever le Trésor. Nous nous devons de considérer cette motion. Les membres voteront sans doute selon leur propre avis personnel et il n'est pas du tout mon intention de vous influencer dans un sens ou dans un autre.

The Chairman: Thank you.

Mr. Dion.

Mr. Dion: I reject outright what the minister just said because we must vote. It is not like standing up in the House of Commons and stating one's opinion in French or in English and being able to hear the interpretation. Here, we are called on to vote on a motion.

If the motion is not receivable, then I do not object. But if we have to vote, I must. In fact, I have two or three reasons for refusing to vote. First of all, I do not have the official text, so I do not know what the consequences of the motion will be.

When I vote on a motion in the House, I already have the text in French and in English and I know what the legal repercussions of my vote are going to be. However, this morning, I do not.

The Chairman: Let us come back to the substance of the whole issue, the presentation of the motion in both official languages. Nowhere in the Parliamentary Rules is it stated that motions must be made in both languages. To quote section 297:

[*Texte*]

• 1240

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique autorise l'emploi à la Chambre du français et de l'anglais. L'interprétation simultanée à la Chambre permet à cet égard des discussions libres et compréhensives dans les deux langues officielles.

Donc, à la Chambre des communes, on utilise indifféremment le français ou l'anglais.

M.Tessier: Mais pour le dépôt d'une motion ou d'une proposition, la Loi des langues officielles doit s'appliquer.

Je le regrette infiniment, madame le président, mais nous avons le droit, comme francophones, et nous ne débattons pas les principes en cause, mais uniquement notre droit d'avoir une résolution écrite en français. Si cette résolution n'est pas écrite en français, nous levons la séance. Qu'on l'écrive en français et nous reviendrons pour l'examiner. C'est l'application pure et simple de la Loi sur les langues officielles.

Le président: D'accord. Merci.

M. Schellenberger invoque le Règlement.

Mr. Schellenberger: Perhaps we could solve the problem. We have some witnesses here from some distance and we did not properly get to question them all. Perhaps, rather than have another meeting a week from now, or something, and have the gentlemen come back, we could meet later today. The request that has been put forward could then be accomplished, we could deal with the motion and we could carry on with the questioning of the witnesses. I do not think anyone has any objection to what is being asked for. We have to deal with that, because we cannot have the committee constantly stopping, as we attempt to deal with motions in one language or another, to wait for translation. Maybe, as a committee, we have to deal with that question. It is an important question.

I make the suggestion that we meet later today to deal with the witnesses more thoroughly on this very important question of western grain stabilization. By that time, perhaps, the motion can be properly dealt with.

An Hon. Member: Can the Minister return this afternoon?

Le président: Alors, monsieur le ministre, seriez-vous disponible?

Senator Argue: I have some other engagements. I could see whether I could move them or not, but it would be pretty inconvenient at the moment. However, I do not want to veto the committee's operation, I guess, or try to.

Le président: Et demain après-midi? C'est vrai, demain après-midi, on présentera le Budget.

Senator Argue: Would you care to meet this afternoon? Is that your suggestion? I will endeavour to accommodate the committee.

The Chairman: This afternoon.

Senator Argue: Whatever you say, Madam Chairman.

[*Traduction*]

The British North America Act guarantees that a Member may address the House in either English or French; the simultaneous interpretation system insures that debate may flow freely and intelligently.

So, in the House of Commons, French and English are used indifferently.

Mr. Tessier: But for tabling a motion, the Official Languages Act must apply.

I am infinitely sorry about the situation, Madame Chairman, but as francophones we have a legal right. We are not debating the principles in question here, but simply our right to have a resolution written in French. If the motion is not drafted in French, we should adjourn the meeting. As soon as the motion has been written in French, we will come back to consider it. It is simply a question of applying the Official Languages policy.

The Chairman: Fine. Thank you.

On a point of order, Mr. Schellenger.

M. Schellenberger: Il y a peut-être une solution au problème. Puisque les témoins sont venus de loin et que nous n'avons pas eu suffisamment de temps pour les interroger tous, nous pourrions peut-être convoquer une réunion plus tard aujourd'hui. Ainsi, on n'obligerait pas les témoins à revenir. Entre-temps, on pourrait satisfaire à la demande de rédiger la motion en français, la mettre aux voix et passer aux questions avec les témoins. Personne ne s'oppose au fond de la motion. Il faut trancher la question à un moment ou un autre. Sinon, il y aura des interruptions continuelles chaque fois que nous devons attendre la traduction d'une motion ou une autre. Il faut que le Comité règle le problème. C'est une question très importante.

Je propose que nous nous réunissions plus tard aujourd'hui afin d'interroger les témoins de façon plus approfondie sur cette question importante de la stabilisation des prix de grain de l'Ouest. D'ici cet après-midi, la motion aura été rédigée convenablement.

Une voix: Le ministre, sera-t-il disponible cet après-midi?

The Chairman: Mr. Minister, would you be available this afternoon?

Le sénateur Argue: Je suis pris ailleurs mais je pourrais tenter de changer mes rendez-vous. Disons que cela ne me convient pas tout à fait. Toutefois, nous ne voulons pas entraver les délibérations du comité, je ferai un effort pour y assister.

The Chairman: How about tomorrow afternoon? That is right, there is the budget then.

Le sénateur Argue: S'il est votre désir de vous réunir cet après-midi, je tenterai de m'accommoder aux besoins du Comité.

Le président: Cet après-midi.

Le sénateur Argue: Comme vous voulez, madame le président.

[*Text*]

Le président: Cet après-midi.

Mr. Schellenberger: We have a vote anyway, so it would be a short meeting, but at least we could carry on for awhile.

Senator Argue: What time would you suggest for the meeting?

The Chairman: Three-thirty o'clock.

Mr. Schellenberger: Our vote is probably at 5.30 p.m., or something, so we would have . . .

An Hon. Member: At 5.45 p.m.

Senator Argue: How long would you anticipate that the afternoon meeting would last?

Mr. Schellenberger: About an hour and a half. I think we could finish in an hour and a half. I notice that one gentleman is from Saskatchewan and I would certainly like to put some questions to him, but I would hate to have to ask him to travel back again a week from now, or something.

Senator Argue: Can you come this afternoon, Mr. Sahl?

Mr. Sahl: I have an appointment at 6.30 p.m.

An Hon. Member: You can still make it.

M. Tessier: Madame le président, je parcours une distance de 1,000 milles par semaine pour venir ici, et s'il faut que je fasse le trajet deux fois, je le ferai. C'est la même règle qui s'applique à tout le monde. Alors qu'on ne fasse pas d'accrocs à la Loi sur le bilinguisme en invoquant de tels de tels prétextes, car cela m'apparaît inacceptable.

Le président: Merci, monsieur Tessier. Alors la réunion est levée jusqu'à 15h30, cet après-midi.

[*Translation*]

The Chairman: This afternoon.

M. Schellenberger: La réunion devra être brève de toute façon car il y a un vote en Chambre cet après-midi.

Le sénateur Argue: À quelle heure prévoyez-vous commencer?

Le président: À 15h30.

M. Schellenberger: Le vote aura vraisemblablement lieu à 17h30 alors nous aurions . . .

Une voix: Il est prévu à 17h45.

Le sénateur Argue: Combien de temps pourrait-elle durer?

M. Schellenberger: Environ une heure et demie. Nous pourrions tout finir en une heure et demie, je crois. Je vois que nous avons un témoin de la Saskatchewan et je serais content de pouvoir lui poser quelques questions. Toutefois, je ne voudrais pas l'obliger à faire l'aller-retour dans une semaine.

Le sénateur Argue: Pourrez-vous assister à la réunion cet après-midi, monsieur Sahl?

M. Sahl: J'ai un rendez-vous à 18h30.

Une voix: Vous aurez le temps.

Mr. Tessier: Madame Chairman, I drive 1000 miles a week to be here and if I had to do that twice a week, I would. The same rule applies to everyone. So let us not bend the bilingualism rule with excuses like those I heard earlier. That, to me, is unacceptable.

The Chairman: Thank you, Mr. Tessier. The meeting is adjourned until 3:30 this afternoon.

AFTERNOON SITTING

• 1538

Le président: Nous poursuivons cet après-midi notre étude du rapport sur l'application de la Loi sur la stabilisation concernant le grain de l'Ouest et le Compte de stabilisation 1981, déféré au Comité permanent de l'agriculture le 26 mai 1983.

Le sénateur Hazen Argue, qui est le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, est toujours avec nous, de même que les autres témoins de ce matin.

Nous en étions à la motion présentée par M. Neil. Je constate que M. Neil n'est pas ici pour en parler.

Monsieur Schellenberger.

Mr. Schellenberger: I beg the indulgence of the committee. Mr. Neil and Mr. Mayer will be another five minutes. They are at a meeting they had to attend until a quarter to. So if we could go on with questions until they arrive, then they could at least be here when the motion is dealt with.

Le président: Si vous êtes d'accord, nous continuerons à interroger les témoins, à moins que vous n'ayez des remarques

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

The Chairman: This afternoon, we are resuming our study of the report concerning the application of the Western Grain Stabilization Act and the stabilization fund for 1981, pursuant to the order of reference of May 26, 1983 of the Standing Committee on Agriculture.

Senator Hazen Argue, the Minister responsible for the Canadian Grain Commission is again with us, as well as the other two witnesses from this morning's sitting.

We resume studying Mr. Neil's motion. However, I notice that Mr. Neil is not here to discuss it with us.

Mr. Schellenberger.

M. Schellenberger: Je prie le Comité de faire preuve d'indulgence étant donné que MM. Neil et Mayer arriveront d'ici cinq minutes. Ils assistent présentement à une autre réunion où ils doivent rester jusqu'à moins le quart. Si nous nous en tenons aux questions d'ici leur arrivée, ils seront ici lorsqu'il s'agira de voter.

The Chairman: If you are in agreement, we will continue to put questions to the witnesses, unless you have any comments

[*Texte*]

à faire sur ce que M. Schellenberger . . . Non? Nous allons donc continuer à poser des questions aux témoins jusqu'à l'arrivée de M. Neil et de M. Mayer. D'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Je poursuis avec ma liste de noms de ce matin.

Monsieur Schellenberger.

Mr. Schellenberger: Thank you, Madam Chairperson. I have a number of questions I would like to put to both the Minister and the Advisory Committee. My first question will be regarding the Advisory Committee. The members on the committee, do they number five?

Mr. Omar Bilokury (Chief, Program Services, Western Grain Stabilization Administration): Yes.

Mr. Schellenberger: As I understand it, there was a vacancy on the committee for about a year and a half of one of your members. Is that correct, and who replaced that person?

• 1540

Mr. Avery Sahl (Member of the Western Grain Stabilization Administration Advisory Committee): I do not think it . . . Maybe Omar, or the Minister, could more appropriately answer that.

Mr. Schellenberger: Sure, whoever wishes to answer. I just want to know how long the members have served on the committee and when the person was replaced.

Mr. Bilokury: All five of the original members appointed to the committee are still serving members. My interpretation is that they remain serving members, of course, until a replacement has been named.

Mr. Schellenberger: So none of the present members have turned in their resignations, to this date, or wished to be replaced.

Mr. Bilokury: Not formally to the Administration.

Mr. Schellenberger: It is my information that, in fact, that is the case and that the difficulty with the committee is that two of the members are serving with some reluctance, that they have wished to be replaced and, for at least over a year, they have not been replaced. That is not to say that the individuals are not capable, it is their own desire that they leave. I am wondering why the Minister does not accept some responsibility, if it is the Minister who appoints the members of the committee, for dealing with that very serious matter. I will tell you, then, why I think it is a serious matter.

Senator Argue: Mr. Donn Mitchell may be one of the members you have in mind. He was at the last meeting and was very active and I do not know that he is not prepared to remain active. If there are a couple of members who would prefer not to act, I am sure they should be replaced.

[*Traduction*]

to make about Mr. Schellenberger's proposals . . . no? In that case, we shall resume questioning the witnesses until Mr. Neil and Mr. Mayer will have arrived. Agreed?

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: I will then proceed using this morning's list.

Mr. Schellenberger.

M. Schellenberger: Merci, madame le président. J'aimerais poser certaines questions à la fois au ministre et au Conseil consultatif. J'aimerais d'ailleurs d'abord savoir combien de personnes font partie de ce conseil, s'agit-il de cinq?

M. Omar Bilokury (directeur du Service des programmes, Commission de la stabilisation des grains de l'Ouest): Oui.

M. Schellenberger: Je crois savoir que pendant un an et demi environ, il y a eu une vacance à combler parmi ces membres. Est-ce exact, et si tel est le cas, qui a remplacé le membre ayant démissionné?

M. Avery Sahl (membre du Conseil consultatif du bureau de stabilisation concernant le grain de l'Ouest): Je ne suis peut-être pas en mesure de répondre . . . Omar ou le ministre sont peut-être mieux placés pour le faire que moi.

M. Schellenberger: Certainement, que celui qui le veut prenne la parole. Je veux tout simplement savoir pendant combien de temps les membres siègent au sein du Comité et quand le démissionnaire a été remplacé.

M. Bilokury: Les cinq premiers membres nommés siègent toujours. Je crois qu'on demeure membres jusqu'à ce qu'un successeur ait été nommé.

M. Schellenberger: Cela veut donc dire qu'aucun des membres actuels n'a donné sa démission ni n'a fait savoir qu'il désire être remplacé.

M. Bilokury: Aucune demande en ce sens n'a été présentée au bureau.

M. Schellenberger: Je crois pourtant savoir que tel est bien le cas, et qu'il y a un problème du fait que deux des membres du Comité siègent à regret étant donné que cela fait au moins un an qu'ils ont demandé qu'on leur trouve un successeur. Cela ne porte pas atteinte à leur compétence, il s'agit tout simplement qu'ils veulent partir. Je me demande pourquoi le ministre n'assume pas sa part de responsabilité étant donné que c'est lui qui doit nommer les membres du Comité, lesquels sont chargés d'étudier une question qui me paraît très importante, et je vous préciserai pourquoi.

Le sénateur Argue: Vous songez peut-être à M. Donn Mitchell. Ce dernier a assisté à la dernière réunion, à laquelle il a pleinement participé, et à ma connaissance, il ne désire pas être moins actif. Si toutefois il y a certains membres qui préféreraient ne pas participer aux travaux, alors ils devraient certainement être remplacés.

[*Text*]

Mr. Schellenberger: I agree. It is my feeling that, when the legislation sets up an advisory committee of farmers, that advisory committee has a very important duty to perform. It is to be in touch with the members of the industry in that region, or province, depending upon what area they represent, to consider seriously the terms of the legislation as to whether the legislation is properly serving the function that was intended. If the advisory committee does not believe that is the case, it is to advise the Minister of that fact. We have here a member of the advisory committee. Is it the case that you meet once a year? Is that by order, or is that by the terms of the chairman? Who determines the schedule upon which you will meet and discuss these matters?

Mr. Sahl: There is no predetermined number of times that the committee meets. It is when we feel a need to meet, or when the people who administer the plan feel that there is something they want to run by the committee. That is the pattern.

Mr. Schellenberger: What has been your schedule in the past, say, four years? How often do you meet?

Mr. Sahl: I really cannot answer that with any degree of precision. When the plan first came into effect, the committee met fairly often. As the plan became operational, it was felt, I guess, by all committee members that there was no need to meet as frequently. We have been meeting whenever we felt the need of it, or whenever the people who administer the plan had something they wanted to run by the committee.

Mr. Schellenberger: How often did you meet last year?

Mr. Sahl: Once, I guess.

Mr. Schellenberger: And the year before?

Mr. Bilokury: Also once. There was only one year—if I may add this—to the schedule of advisory committee meetings. Legislative requirements call for at least one meeting a year and those requirements were met. In one year, I believe the year of review, the advisory committee met twice. Otherwise, it has been once a year.

Mr. Schellenberger: If that is the case, perhaps there is no reason to be concerned about meeting just once a year. If the advisory committee puts forward its feelings to the Minister in a very strong way once a year, I suppose the committee should feel that that is sufficient. Was the advisory committee concerned that the legislation, obviously, has not been working for the last, I would say, four years, given volume increases in 1979, inflation, and so forth? Did you feel that meeting once a year was sufficient to determine whether that is the case, and did you make strong recommendations to the Minister that there was a problem and, therefore, it should be dealt with as far as the Advisory Committee was concerned?

• 1545

Mr. Sahl: As I indicated earlier, we have taken resolutions that came through farm organizations and from farmers as individuals to the people who administer the plan, as well as

[*Translation*]

M. Schellenberger: Je suis d'accord. A mon avis, lorsque le pouvoir législatif met sur pied un conseil consultatif constitué d'agriculteurs, c'est pour lui confier une tâche très importante. En l'occurrence, il s'agit de demeurer en contact avec les autres exploitants agricoles d'une région donnée ou d'une province, selon la région qu'ils représentent, ce afin d'étudier le projet de loi et de voir s'ils se conforment à ses objectifs. Si le conseil consultatif n'est pas persuadé de cela, il doit en aviser le ministre. Étant donné qu'un des membres de ce conseil est parmi nous, j'aimerais lui demander s'il est vrai que vos membres se réunissent une fois par année. Cette réunion se tient-elle parce que vous y êtes obligés ou est-elle convoquée par le président? Qui établit votre calendrier de travail?

M. Sahl: Le nombre de nos rencontres n'est pas préétabli. Nous nous réunissons quand nous estimons en avoir besoin ou lorsque des administrateurs du programme veulent soumettre quelque chose au Comité. C'est ainsi que nous fonctionnons.

M. Schellenberger: Ces quatre dernières années, combien de fois vous êtes-vous réunis?

M. Sahl: Je ne suis pas en mesure de vous donner une réponse très précise. Cela dit, lors de la mise en vigueur du programme, le Comité se réunissait assez souvent. Cependant, au fur et à mesure que les choses avançaient, les membres du groupe ont estimé qu'il n'était pas nécessaire de se rencontrer aussi fréquemment. Nous nous réunissons donc lorsque cela nous paraît nécessaire, ou quand les administrateurs du programme veulent soumettre quelque chose au Comité.

M. Schellenberger: Combien de temps vous êtes-vous réunis l'année dernière?

M. Sahl: Une fois, je crois.

M. Schellenberger: Et l'année d'avant?

M. Bilokury: Une fois aussi. Je précise que le calendrier du conseil consultatif ne prévoyait qu'une année de rencontres. La loi exige que nous nous réunissions au moins une fois par année et nous nous sommes conformés à cela. Toutefois, l'année du réexamen, nous avons tenu deux rencontres et non une comme c'est le cas pour les autres années.

M. Schellenberger: Si tel est le cas, il n'y a peut-être pas lieu de se préoccuper du fait que vous ne vous réunissez seulement qu'une fois par année. J'entends par là que si le conseil consultatif fait fermement valoir son avis auprès du ministre une fois par année, je suppose que cela est suffisant. Cependant, le conseil consultatif s'inquiétait-il du fait que la loi est manifestement inopérante depuis les quatre dernières années étant donné les augmentations en volume de 1979, l'inflation et encore d'autres choses? Croyez-vous qu'une réunion par année suffisait pour vous mettre au courant, et avez-vous fermement exprimé au ministre, que d'après vous, il y avait problème et qu'en conséquence, il fallait s'en occuper?

M. Sahl: Comme je l'ai dit plus tôt, nous avons adopté des résolutions que des organisations de producteurs agricoles et des agriculteurs particuliers nous avaient envoyées ou avaient

[*Texte*]

the Minister, and have put forward our feelings on some aspects of the plan on a number of occasions.

Mr. Schellenberger: Do you consider that your feelings as an advisory committee are to be kept confidential, or have you told the farmers in the various regions the kinds of recommendations you are making to the Minister or the people who administer the plan?

Mr. Sahl: In my case they certainly have not been confidential. In other capacities I guess I attended last year—and I counted them—58 farm meetings where I communicated with farmers, and the attendance ranged from probably 20 to 300, so I feel I got a pretty good feel of farmers' attitudes on a number of things, including western grain. I paid pretty close attention to their attitudes on that.

Mr. Schellenberger: When did you start making recommendations, or getting the feeling that the plan was not working? How long ago would that have been?

Mr. Sahl: I think within the last three years would probably be accurate. In all fairness, I think prior to that; but taking into account the life of the plan, it was probably a little too early to pass judgment on a plan that had only been in place for that length of time.

Mr. Schellenberger: Based on that, did you feel a certain frustration like other farmers in the Prairies felt when in fact it became evident there were problems and yet they were not be able to get to the administrators of the plan, or to the Minister, to deal with those problems; that the whole system, the formula, has remained intact over those three years, and still in fact remains intact?

Mr. Sahl: I suppose one feels a certain degree of frustration; but on the other hand, I have been around long enough and involved long enough to also appreciate the other aspect of it, the other side of it.

Mr. Schellenberger: You are prepared to accept that government works slowly then. Is that what you are saying?

Mr. Sahl: I did not say that. I think you have to take perhaps a longer range viewpoint of it.

Mr. Schellenberger: So in your longer range this year, have you made, in your opinion, a very firm recommendation that this ought to be changed?

Mr. Sahl: Yes. We made a number of recommendations that I think I have alluded to, and the Minister and others have alluded to, during the hearings.

Mr. Schellenberger: You think the advisory board then is something that ought to continue and is doing a worthwhile job?

Mr. Sahl: I certainly feel that way. I know I am called on on many different occasions to talk about the plan. I do not get into a thorough explanation of the details of the plan, because I do not feel that is my responsibility. I feel my responsibility is

[*Traduction*]

envoyées aux administrateurs du programme ainsi qu'au ministre, et nous avons également fait connaître, à quelques reprises, nos réactions à certains aspects du programme.

M. Schellenberger: Estimez-vous que les avis que vous exprimez en tant que conseil consultatif doivent demeurer confidentiels, ou avez-vous mis les agriculteurs des diverses régions au courant des recommandations que vous avez soumises soit au ministre, soit aux administrateurs du programme?

M. Sahl: Eh bien, mon avis à moi n'est certainement pas demeuré confidentiel. En effet, je crois avoir assisté l'année dernière, à 58 réunions d'agriculteurs, où j'échangeais avec entre 20 et 300 producteurs agricoles. Cela m'a donc permis de me faire une bonne idée de l'attitude de ces derniers sur nombre de choses, y compris le grain de l'Ouest. Par la suite, j'ai accordé beaucoup d'attention à leur avis.

M. Schellenberger: Quand avez-vous commencé à faire des recommandations ou à avoir l'impression que le programme ne fonctionnait pas? Cela remonte à combien de temps?

M. Sahl: À environ trois ans, je dirais même avant cela. Cependant, il était alors peut-être un peu trop tôt pour porter un jugement sur un programme qui venait d'être mis en vigueur.

M. Schellenberger: Compte tenu de cela, vous êtes-vous senti vous aussi très contrarié comme les autres agriculteurs des Prairies lorsque l'existence de ces problèmes devint très manifeste et qu'en dépit de cela, il n'y avait pas moyen d'intéresser les administrateurs ou encore le ministre à les régler. Cela vous a-t-il mis en colère que l'ensemble du système et la formule soient demeurés inchangés pendant ces trois ans et le soient encore?

M. Sahl: Je crois qu'on peut dire qu'on ressent une certaine colère mais par ailleurs, cela fait trop longtemps que je suis actif dans ce milieu pour que je ne vois pas l'autre côté de la médaille.

M. Schellenberger: Vous êtes donc disposé à accepter que le gouvernement fonctionne lentement. Enfin, est-ce cela que vous affirmez?

M. Sahl: Cela n'est pas ce que j'ai dit. Je crois qu'il faut peut-être avoir une perspective plus éloignée.

M. Schellenberger: Compte tenu de cela, avez-vous énergiquement recommandé qu'on modifie le système?

M. Sahl: Oui. Nous avons formulé des recommandations que j'ai déjà mentionnées, comme l'ont d'ailleurs fait le ministre et d'autres encore, au cours des séances.

M. Schellenberger: Vous estimez donc qu'il faut maintenir le conseil consultatif et êtes d'avis qu'il fait du bon travail?

M. Sahl: C'est tout à fait mon avis. On me demande souvent de prendre la parole au sujet du programme. Je n'en donne pas une explication très poussée parce que je n'estime pas que c'est à moi de le faire. J'ai plutôt la responsabilité de transmettre les

[*Text*]

carrying the wishes of producers to the people who administer the plan. That is sort of where I have drawn the line. When it gets to any of the details of the plan, I refer them to people like Mr. Bilokury who are involved in the administration of the plan. I feel that is their responsibility.

Mr. Schellenberger: I commend you for going to that many meetings. You obviously have some stamina to attend that number of meetings.

Mr. Sahl: I just want to make it clear they are not all entirely related to western grain. I have been involved in other . . .

• 1550

Mr. Schellenberger: Earlier it was stated . . . and I direct this to the minister or his assistant—that it was impossible to forecast that we would have these volumes of sales or the price increase. I dispute the terms of prices that were used earlier, that the price of wheat has doubled in the past four or five years, whatever was used; I do not believe that is the case. But why would you make a statement like that?

Surely it would have been noticeable that volumes were increasing rapidly. We had a recession in the economy. Cars became available. Inflation obviously was not going to turn around when it was moving at rates of 10% to 12% year after year there for a while. With our wonderful computers and the people who come out of our universities with great capacity to use them, cannot you punch in the various possibilities and see what the computer spews out the other end to make these kinds of forecasts? The Minister of Finance is constantly making them. Most of the farm leaders I listen to . . .

Senator Argue: Are they accurate?

Mr. Schellenberger: Well, he says they are this year. I do not know whether I should dispute with him or not. He says he was pretty accurate.

Farm leaders have been telling farmers on the Prairies for years now that the price of grain is going up and that they should get ready for this great, wonderful amount of cash that is going to drop into their hands. Of course, that has not been entirely accurate.

I am just astonished that we would make the excuse that this plan is not working because we could not forecast what is happening. Surely we should be forecasting all the possibilities and be capable of quickly adjusting the formula.

I remember in brucellosis many farmers suffered dramatically because the government could not move quickly enough to change the amount of money that was paid to farmers who had their cattle slaughtered. The same kind of situation is here with this rigid formula: Government, the department or Members of Parliament are not capable of adjusting to meet very serious requirements on the Prairies in the western grain area. All of us have to be concerned about this. If we establish

[*Translation*]

désirs des producteurs agricoles aux administrateurs du programme. Cela me paraît être ma responsabilité, et lorsqu'il s'agit d'expliquer tous les détails du programme, je m'en remets plutôt à des gens comme M. Bilokury qui sont chargés de l'aspect administratif. Cela me paraît être leur responsabilité.

M. Schellenberger: Je vous félicite d'assister à un aussi grand nombre de réunions. Vous avez manifestement beaucoup d'énergie pour pouvoir le faire.

M. Sahl: Je dois préciser que toutes ces rencontres n'ont pas uniquement trait à la question du grain de l'Ouest. J'ai participé à des réunions portant sur autre chose.

M. Schellenberger: Ma question s'adresse au ministre ou à son adjoint; on a dit plus tôt qu'il était impossible de prévoir l'augmentation du volume de ces ventes ou des prix. Je ne suis pas d'accord avec les prix qu'on nous a cités auparavant; à mon avis, au cours des quatre ou cinq dernières années, le prix du blé n'a pas doublé ou augmenté comme on l'a dit; du moins je ne le crois pas. Pourquoi feriez-vous cette déclaration?

On aurait certainement pu constater que le volume augmentait rapidement. L'économie a connu une récession. Des wagons étaient disponibles. De toute évidence on ne pouvait espérer une croissance économique du jour au lendemain à un moment où les taux d'inflation se chiffraient à 10 p. 100 ou 12 p. 100 d'une année à l'autre. On dispose de magnifiques ordinateurs et les diplômés de nos universités sont très compétents en informatique; ne pouvez-vous pas introduire les diverses paramètres dans l'ordinateur pour voir ce qu'ils nous sortiraient comme possibilités? Le ministre des Finances fait une usage constant des ordinateurs. La plupart des représentants agricoles . . .

Le sénateur Argue: Ces prévisions sont-elles exactes?

M. Schellenberger: Eh bien, elles le sont cette année, selon le ministre. Je ne sais pas s'il y a lieu de réfuter ses dires ou non. Il prétend qu'elles sont assez justes.

Depuis des années, les représentants agricoles disent aux céréaliculteurs des Prairies que le prix du grain augmente et qu'ils peuvent s'attendre à toucher de fortes sommes d'argent. Bien entendu, ces déclarations n'ont pas toujours été tout à fait exactes.

Je suis étonné que l'on prétende que ce programme n'est pas efficace parce qu'il était impossible de prévoir la situation. Il faudrait prévoir toutes les possibilités et être en mesure de rajuster rapidement la formule au besoin.

Je me souviens que lorsque la brucellose se déclara, bon nombre d'agriculteurs ont subi des pertes considérables du fait que le gouvernement ne voulait pas modifier assez rapidement la somme versée aux agriculteurs qui abattaient leur bétail. En raison de cette formule rigide, cette situation s'apparente à celle dont je viens de parler: ni le gouvernement, ni le Ministère, ni les députés ne peuvent rajuster la formule pour répondre aux besoins très graves dans le domaine du grain de l'Ouest. Nous devons tous nous intéresser à cette question. Si

[*Texte*]

rigid legislation like that that is not serving its purpose, then obviously something is wrong with the legislation we draft.

Mr. Dionne (Chicoutimi): That is only a political view.

Mr. Schellenberger: It is not working. Marcel, it is not working.

Mr. Dionne (Chicoutimi): This is not in the interests of the growers all across the country.

Mr. Schellenberger: Oh, come off it.

Mr. Dionne (Chicoutimi): It is only a political view.

Mr. Schellenberger: Come on out and I will show you. It is very nice to jabber over there, but come out and I will show you what is going on out there.

Mr. Dionne (Chicoutimi): I will show you, too.

Mr. Schellenberger: Yes.

The Chairman: Please . . .

Senator Argue: I have been the minister now for about four years, but the Act has been in effect, I guess, for about eight. So the projections were there when I came along as a minister, and I guess it is right. Those who were around at the time, in any event, say that they were not able to forecast and they were not as optimistic by way of forecasting the exports as events in fact happened.

I think it is a good thing that those exports are in fact bigger than a lot of people had expected. You may have been as optimistic for the Wheat Board as others or maybe even more optimistic than the board itself, but in any event each year there have been major increases in exports in recent years and that has had an effect on gross income.

I think, if you go back to the economy in 1974 or 1975 when this Act was being considered, inflation was not as great then. It developed along the way. It really developed while this Act was being administered. So I think that is a reason why insufficient attention was given, and I think that is a fair thing to say. At the time they were not able to understand that inflation would be as big a factor as it has turned out to be.

A review has been going on now since about the end of 1981, or through 1982 and now into 1983, and that review has certainly been very, very active. I have taken part in many, many meetings with the grains group and others on the Act and what should be done. So a lot of attention has been given to the Act, certainly in recent months. That review is going on, and I am confident that amendments will be obtained. The forecast was in the Speech from the Throne. I am also confident that those amendments will result in the producers feeling that the Act is more responsive and will be made more responsive. I think that producers have a good case out there in feeling that their costs are up, that this is a time of need. Inflation has been important. Interest rates are high, as has already been pointed out at meetings of this committee, and

[*Traduction*]

nous adoptons une loi aussi rigide qui ne répond pas à ces objectifs, c'est que, de toute évidence, la loi laisse à désirer.

M. Dionne (Chicoutimi): C'est un point de vue tout à fait politique.

M. Schellenberger: La loi ne donne pas les résultats voulus, Marcel; elle n'est pas utile.

M. Dionne (Chicoutimi): Ceci n'est pas dans l'intérêt des producteurs de grain dans tout le pays.

M. Schellenberger: Allons donc!

M. Dionne (Chicoutimi): Ce n'est que de la politique, tout cela.

M. Schellenberger: Venez avec moi dans les Prairies, je vous le ferai voir. Vous avez beau pérorer de votre côté, mais suivez-moi dans l'Ouest, je vous monterai ce qui s'y passe.

M. Dionne (Chicoutimi): Je vous en montrerai de mon côté.

M. Schellenberger: Oui.

Le président: Messieurs, s'il vous plaît . . .

Le sénateur Argue: Je suis ministre depuis environ quatre ans, la loi, par contre, est en vigueur depuis environ huit ans. Par conséquent, les prévisions avaient été faites lorsque j'ai été nommé ministre et c'est vrai, je suppose. De toute façon, ceux qui étaient là avant mon arrivée prétendent qu'ils n'ont pas pu prévoir la situation, qu'ils ne pouvaient pas prévoir des exportations aussi optimistes.

C'est bien que ces exportations soient supérieures à ce qui avait été prévu. Vous avez peut-être été aussi optimiste, voire plus optimiste que la Commission canadienne du blé; mais il n'en demeure pas moins que depuis quelques années, on constate des augmentations importantes au chapitre des exportations et que ces dernières ont eu des retombées sur le revenu brut.

Si vous vous reportez à la situation économique des années 1974 ou 1975, au moment où on étudiait cette loi, vous vous rappellerez que l'inflation était moindre. Elle s'est amplifiée depuis, au moment où on appliquait les dispositions de cette loi. Il est juste de dire que c'est la raison pour laquelle on n'y a pas accordé une attention suffisante. Il y a quelques années, on ne pouvait pas s'imaginer que l'inflation deviendrait un élément aussi important.

Depuis la fin de 1981 ou, tout au moins, en 1982 et en 1983, on étudie la situation de façon très poussée. J'ai participé à bon nombre de réunions avec les principaux intéressés pour discuter de la loi et des mesures qui s'imposent. Je peux vous dire que depuis quelques mois, on s'intéresse certainement aux dispositions de la loi. Cette étude est en cours et je suis convaincu qu'on apportera des modifications à la loi. Le discours du trône a abordé la question des prévisions. Les modifications rassureront les producteurs: Ils verront que la loi tient compte et tiendra davantage compte de leurs besoins. À mon avis, les producteurs ont tout lieu de croire que leurs dépenses ont augmenté et qu'il s'agit d'une situation critique. L'inflation a eu une grande influence. Les taux d'intérêt sont élevés, comme on l'a déjà dit à des réunions de ce Comité et nous reconnaissons tous le grand pouvoir économique de la loi.

[*Text*]

we all recognize, I guess, that there is a lot of money in that Act.

• 1555

The farmers put in their share of it, $1 to be matched by the Government of Canada; it put in its share. It has been earning interest at a fairly reasonable rate, I believe, so in a sense it is an investment. The farmers agree it is an investment, and we are looking at amendments to the Act and how the Act can be improved. So I have no problem myself in saying that this review is important and that the deliberations of this committee are important.

The Chairman: *Merci.* Mr. Towers.

Mr. Towers: Thank you, Madam Chairman. Mr. Minister, I believe that if you were chairman of one of the corporate boards in Canada, and asked the board of directors to deal with the 1981 report in 1984, you would be fired on the spot. Now, this is not good enough—and I have to tell you this to be fair with you—it is just not good enough, because we have to get these reports up to date if we are going to be able to deal with the issues.

I recognize the problem that you are having, and it stems as a result of the Minister, the Hon. Mr. Lang, who brought this legislation in, who would not listen to some of our criticism and our advice at the time the legislation was put in place. We warned him and we told him it would not work.

The farmers out there that I deal with are not only very cynical but they are becoming very angry, not only because there is not a pay-out, but this past year up to August 1, they were having up to $1,200 collected from them and then $900 after that. It is a double whammy for them, and they are not prepared to go along with this.

I say they are cynical, and I think they are justified in being that way. The last pay-out was just prior to the election in 1979, paid in 1978, and now we are talking about another pay-out this year, just prior to an election again. This is the part that really makes them very frustrated and angry.

I would like to get back to the review. You say it is an ongoing thing. The Hon. Lloyd Axworthy told us that the review would probably be completed by last October to questions being asked in the House of Commons. Now we still understand it is going on. I am wondering if we can establish just exactly at what stage the review is in at the present time.

Senator Argue: If I might make one or two comments; it is true that we are dealing with the 1981 report. I believe we have been informed this morning that the 1982 report is in the hands of the printers, so that is not far away. I think we have been informed also that a lot of the material with regard to 1983 is known in a general way, but all of those statistics are not fully up to date. I guess the law requires that the report be tabled in Parliament by August 1 and Mr. Bilokury tells me it is absolutely impossible, physically impossible, to have that kind of a completion date fulfilled. So I think whatever are the facts, it should be the earliest possible date, and the law should be such that the law can be met. We should not be faced with

[*Translation*]

Pour chaque dollar payé par les céréaliculteurs, le gouvernement fournit 1$. Ce fonds accumule des intérêts à un taux assez raisonnable, à mon avis; dans un sens, il s'agit d'un investissement. Les céréaliculteurs reconnaissent qu'il s'agit d'un investissement et nous cherchons à apporter des amendements à la loi afin de l'améliorer. Je n'hésite donc pas à dire que cette étude est importante, tout comme le sont les délibérations de ce comité.

Le président: *Thank you.* Monsieur Towers.

M. Towers: Merci, madame le président. Monsieur le ministre, si vous étiez président d'un des conseils d'administration au Canada et si vous demandiez à ce conseil d'étudier le rapport de 1981 en 1984, vous seriez congédié sur le champ. Or, ces mesures ne suffisent tout simplement pas et pour être juste avec vous, je vous dirai pourquoi: Nous devons mettre à jour ces rapports pour être en mesure de régler ces questions.

Je suis sensible à votre problème; il est attribuable au ministre, l'honorable M. Lang, qui a fait adopter cette loi sans vouloir entendre ni nos critiques ni nos conseils. Nous l'avons prévenu qu'elle n'aboutirait à rien.

Les céréaliculteurs avec qui je fais affaire sont non seulement très critiques, mais encore de plus en plus mécontents pour deux raisons: Non seulement n'y a-t-il pas eu de versements, mais au cours de l'an dernier, jusqu'au 1er août, ils devaient verser jusqu'à 1,200$ et, après cette date, 900$. Ils sont doublement frappés et ils n'ont pas l'intention d'en rester là.

J'ai dit qu'ils étaient critiques et à mon avis, ils ont raison de l'être. Le dernier versement a été effectué en 1978, juste avant l'élection de 1979; et maintenant, on effectuerait un autre versement cette année, juste avant une élection, encore une fois. Voilà ce qui les frustre et les mécontente.

J'aimerais revenir à cette étude. Vous dites qu'il s'agit d'une étude permanente. L'honourable Lloyd Axworthy, interrogé à la Chambre, nous avait dit qu'elle serait probablement terminée dès le mois d'octobre dernier. Or, on nous dit qu'elle est encore en cours. Peut-on nous dire exactement ce qu'il en est de cette étude à l'heure actuelle?

Le sénateur Argue: J'aimerais faire un ou deux commentaires. Il est vrai que nous discutons du rapport de 1981. Ce matin, on nous a dit, je crois, que le rapport de 1982 se trouve chez l'imprimeur; on devrait donc le distribuer sous peu. On nous a également dit que bon nombre de renseignements portant sur 1983 sont connus de façon générale; mais toutes les statistiques ne sont pas tout à fait à jour. Il me semble que la loi stipule que le rapport doit être présenté au Parlement au 1er août et M. Bilokury me dit qu'il est absolument impossible de respecter ce délai. Quoi qu'il en soit, il me semble que le rapport doit être présenté le plus tôt possible et que la loi soit ainsi formulée, qu'elle puisse être respectée. On ne pourrait pas

[*Texte*]

the proposition that it is in the Act, but the Act is not being complied with. Mr. Bilokury can speak for himself, as the administrator, but that is the information that was given to me.

I can understand and I appreciate and I agree that the farmers out there feel that this Act should be more sensitive to them and that a pay-out under the economic circumstances of the time is really required. You may disagree with what I say now, but I think that payout is required.

• 1600

Mr. Towers: You have been saying that all year.

Senator Argue: I think the farmers deserve the payout whether it happens to be an election year or not, and they may need the payout. They may be eligible for a payout a year after the election, and that should not be a deterrent to a payout. It should stand on its merit. We should not in a sense be talking about an election.

I know the election is in the wind, but our deliberation and our consideration should be from the standpoint of having an Act that has many good features. It should be improved and it should work. The election date will come when the election date comes. But we should collectively try to have an improved Act.

An hon. Member: Hear, hear!

Mr. Towers: Where is the review at the present time? How long is this going to be going on? I should say that I am not being critical of the people who work within the system. It seems to me that their hands are tied by this legislation, that somehow or other it has to be freed up. Give them the opportunity to make the system function the way that it should.

Senator Argue: The review has been going on for some time. Dr. Hedley has had a good deal to do with it, and he is certainly capable of commenting on it.

My understanding is that the review has been completed in a general way. It is in the hands of Ministers for examination and consideration. We are now looking at the various options that may flow from that report. We want to know what action should be taken with regard to the Act itself.

Mr. Towers: Who is going to make this decision then, Mr. Minister?

Senator Argue: That will be a decision of the Cabinet. The Minister of Agriculture certainly has a major role to play. A paper will come forward with a list of options. It will, I take it, go through the regular committees of the Cabinet and the final decision will be a decision of the full Cabinet. It is not a decision that is made by one Minister.

Mr. Schellenberger: How many months before you get that?

[*Traduction*]

accepter que la loi fixe un délai qui ne serait pas respecté. Étant administrateur, M. Bilokury peut vous exposer ses propres idées à ce sujet: Je tenais à vous faire part des renseignements qui m'avaient été transmis.

Je comprends très bien la situation des céréaliculteurs et je suis d'accord avec ceux qui prétendent que cette loi devrait être plus sensible à leurs besoins et qu'il faudrait effectuer un versement, compte tenu de la conjoncture économique actuelle. Vous n'êtes peut-être pas d'accord maintenant, mais je crois que ce versement est nécessaire.

M. Towers: Vous l'avez dit toute l'année.

Le sénateur Argue: Je crois que les agriculteurs méritent ce versement, qu'il s'agisse ou non d'une année d'élection, et qu'ils en ont peut-être besoin. Il seront peut-être admissibles à un versement l'année après les élections, et on ne devrait pas non plus les en priver à ce moment-là. Cela doit se faire sur les mérites du dossier. D'une certaine façon, nous ne devrions pas parler d'une élection.

Je sais que les élections sont dans le vent, mais nos délibérations et nos études devraient viser à faire une bonne loi. Il faut l'améliorer et il faut que cela fonctionne. La date des élections sera annoncée lorsqu'elle sera annoncée. Toutefois, ensemble, nous devons tenter d'améliorer la loi.

Une voix: Bravo, bravo!

M. Towers: Où en est-on dans la révision à l'heure actuelle? Pendant combien de temps cela va-t-il durer? Je ne critique pas ceux qui travaillent dans le réseau. Il me semble que leurs mains sont liées par cette loi, et que d'une façon ou d'une autre, il faut les libérer. Il faut leur donner l'occasion de le faire fonctionner comme il se doit.

Le sénateur Argue: La révision est en cours depuis un certain temps. M. Hedley s'en est beaucoup occupé, et il est certainement capable de dire quelques mots à ce sujet.

Je me suis laissé dire que d'une façon générale, la révision était terminée. Elle a été remise aux ministres pour examen et étude. Nous examinons actuellement les diverses options qui ressortiraient éventuellement de ce rapport. Nous voulons savoir quelles mesures s'imposent en ce qui concerne la loi elle-même.

M. Towers: Qui alors va prendre la décision, monsieur le ministre?

Le sénateur Argue: Il s'agira d'une décision du Cabinet. Le ministre de l'Agriculture aura certainement un grand rôle à jouer. Un document sera préparé comportant une liste d'options. Je présume que cette liste suivra la filière régulière des comités du Cabinet et que la décision finale sera prise par le Cabinet entier. Ce n'est pas la décision d'un seul ministre.

M. Schellenberger: Combien de mois faudra-t-il attendre?

[*Text*]

Senator Argue: We have been working at it for some time. So as far as I am concerned it is on a fast track. I do really know what that fast track means or a slow track . . .

Mr. Schellenberger: A side track.

Senator Argue: —double tracking or whatever.

An hon. Member: It is off the track this time.

Senator Argue: A lot of people have been spending a lot of time looking at this question. Meetings continue to go on and we hope it can be done quickly.

Mr. Towers: Mr. Minister, unless somebody who is very close to the situation and understands it has a hand or an input into this legislation, you are going to end up with the same mess that the Honourable Otto Lang did, because he did not understand the legislation when he brought it forward. You have to have people who are involved in the system, so that they can lay the base for your legislation. Otherwise, you have people making the legislation who really are not aware of the problems.

I would hope that you would get the best people possible to formulate this legislation. We just cannot tolerate a continuation of what we have had in the past eight years.

Senator Argue: I think we have some very good minds looking at it. The report has been done in a very competent manner. The principles being followed are that whatever amendments are made . . . hopefully responding to what we believe to be the needs of the producers—will nonetheless keep the plan actuarially sound.

• 1605

We are not looking to get in and scoop it out and in any way interfere with the actuarial basis. All of the recommendations I have seen, or the ideas put forward, are put forward on the substance of an Act that is actuarially sound over the next 20 years.

Mr. Towers: Well, do you intend to get away from the—I think it is a stigma associated with Statistics Canada in trying to get your information there. I think that is one of the areas where the system is breaking down. It would seem to me this is one area where you could free the management up in the hands of the people who are working in the system. I think you could free their hands up considerably if you would simplify that and perhaps get away from Statistics Canada completely.

Mr. Harold Hedley (Grain Marketing Bureau, Department of External Affairs): In light of the comments that were made this morning about the possibility of alternative ways of coming up with the costs, the answer is that there has been no examination of alternative ways of determining the costs.

Mr. Towers: Is this not going to be a part of the review, then?

Mr. Hedley: It has not been to this stage.

[*Translation*]

Le sénateur Argue: Nous y travaillons depuis quelque temps. En ce qui me concerne, le dossier est sur la voie rapide. Je ne sais pas ce que signifie la voie rapide ou la voie lente . . .

M. Schellenberger: Une voie d'évitement.

Le sénateur Argue: . . . une voie double ou autre.

Une voix: Cette fois-ci on a quitté la voie.

Le sénateur Argue: Beaucoup de gens ont consacré énormément de temps à examiner cette question. Les réunions se poursuivent, et nous espérons que cela se fera rapidement.

M. Towers: Monsieur le ministre, à moins de trouver quelqu'un qui connaisse de très près la situation, et qui la comprenne, pour participer à la rédaction de cette loi, vous allez vous retrouver dans le pétrin comme l'honorable Otto Lang, qui n'avait pas compris la loi lorsqu'il l'a présentée. Il vous faut avoir des gens qui travaillent dans le réseau, afin qu'ils puissent établir la base de votre loi. Autrement, ce seront des gens qui ne connaissent pas vraiment les problèmes qui la prépareront.

J'ose espérer que vous en appellerez aux meilleures personnes possibles pour formuler cette loi. Nous ne pouvons tout simplement pas tolérer que continue ce qui se passe depuis huit ans.

Le sénateur Argue: Je crois que quelques très bons esprits s'en occupent. Le rapport a été rédigé avec beaucoup de compétence. Les principes sur lesquels on se fonde, veulent que les amendements apportés—répondant comme nous l'espérons à à ce que nous croyons être les besoins des producteurs—maintiendront néanmoins le régime sur une bonne base actuarielle.

Nous n'envisageons pas de l'élaguer ni de jouer le moindrement avec la base actuarielle. Toutes les recommandations que j'ai vues, toutes les idées proposées, recherchent une loi qui soit solide sur le plan actuariel au cours des 20 prochaines années.

M. Towers: Avez-vous l'intention de vous détacher de—Je crois qu'il y a un stigmate associé à Statisqiques Canada qui vous rend plus difficile l'obtention des renseignements. Je crois que c'est l'une des lacunes du réseau. Il me semble que, dans ce domaine, en diminuant l'administration, vous faciliteriez la t+ache de ceux qui travaillent dans le réseau. Je crois que vous pourriez leur libérer les mains considérablement en simplifiant cet aspect quitte à abandonner complètement sur ce point Statistiques Canada.

M. Harold Hedley (direction générale de la commercialisation du grain, ministère des Affaires extérieures): Au sujet des remarques faites ce matin sur la possibilité de trouver d'autres facons de calculer les coûts, je vous répondrai qu'on n'a pas examiné d'autres façons de le faire.

M. Towers: Cela ne s'inscrit pas dans le cadre de la révision alors?

M. Hedley: Pas jusqu'à présent.

[*Texte*]

Mr. Towers: Well, we are going to be right back where we are, then, Mr. Minister; and unless you get into that kind of detail and alleviate that problem, you are not going to get anywhere.

Senator Argue: The advisory committee made a recommendation that other costs be looked at.

Mr. Hedley: I am not talking about other costs. I am talking about the procedure for coming up with the costs.

Senator Argue: Oh, I see. So do you feel there is anything wrong with the current procedure in coming up with the costs? Is there a point where the method by which the costs are arrived at could be improved or expedited?

Mr. Hedley: The only thing I would say at this time is that we would take the comments of this committee and look into it. But I cannot make a judgment today.

Le président: Merci.

Étant donné que nous avons maintenant quorum, nous pouvons revenir à la motion présentée par M. Neil.

Monsieur Daudlin, vous avez la parole.

Mr. Daudlin: Thank you, Madam Chairman. I apologize for not having been able to be with you for the entirety of the morning.

I would like to start off by saying that it appears to me in principle the motion that Mr. Neil has put is one that would require some substantial deliberation by us and indeed might even be one that all of us should be considering supporting. But I would like, if I may, to ask, through you, either of Mr. Neil or of the Minister, or of my colleagues, that they put some questions to us all that would assist me in knowing just exactly what the ultimate impact might be.

I, like many of the members across and around this table, sat here when we were considering stabilization not only for the west but also stabilization for the eastern crops that ultimately were brought in, and I am sure that all members will recognize that one of the reasons we in fact have a five-year period currently in both this legislation and in the other legislation that exists nationally in dealing with those crops that are a little closer to home than perhaps western wheat is in my constituency—one of the reasons why we had five years is that there was a deliberate intent on the part of government that we would have a period of time that was long enough so as not to react in a knee-jerk type of reaction to activities in the market that could so substantially throw out of whack any formula we were dealing with that it would in fact work to the ultimate disadvantage of the producer groups we were trying to help by bringing the legislation forward. I do not think it takes too great a stretch of the imagination to come up with a scenario that in fact in a three-year configuration might result in an emptying of the fund and that in the fourth year would then put us in the position of having little or no money to respond to producer groups for whom in fact the legislation was drawn up.

[*Traduction*]

M. Towers: Dans ce cas, nous allons nous retrouver exactement où nous étions, monsieur le ministre; à moins que vous ne vous penchiez sur ce détail et que vous rendiez ce problème moins aigu, vous ne parviendrez à rien.

Le sénateur Argue: Le comité consultatif a recommandé que l'on étudie d'autres coûts.

M. Hedley: Je ne parle pas d'autres coûts. Je parle de la procédure utilisée pour calculer les coûts.

Le sénateur Argue: Je vois. Trouvez-vous que la méthode utilisée actuellement laisse à désirer? Y a-t-il moyen d'améliorer ou d'accélérer le calcul des coûts?

M. Hedley: Tout ce que je peux vous dire pour l'instant, c'est que nous notons les remarques du Comité et que nous regarderons la chose. Toutefois, je ne saurais me prononcer aujourd'hui.

The Chairman: Thank you.

Since we now have a quorum, we can get back to Mr. Neil's motion.

Mr. Daudlin, you have the floor.

M. Daudlin: Merci, madame le président. Je m'excuse de n'avoir pu être ici toute la matinée.

Tout d'abord il me semble qu'en principe, la motion présentée par M. Neil devrait faire l'objet d'un débat assez approfondi et qu'en fait nous devrions peut-être tous envisager de l'appuyer. Toutefois j'aimerais, si vous le permettez, demander à M. Neil, au ministre ou à mes collègues, de nous poser quelques questions de façon à m'aider à savoir exactement quel pourrait être le résultat ultime.

J'ai, comme de nombreux députés de l'autre côté et autour de cette table, siégé ici lorsque nous avons étudié la stabilisation non seulement des prix de l'Ouest, mais également des prix des récoltes de l'Est que l'on a fini par introduire dans le système. J'en suis sûr, tous les députés admettront que, si nous avons en fait à l'heure actuelle dans cette loi et dans la loi qui s'étend à l'échelle du pays, une période de cinq ans visant les récoltes qui sont peut-être un peu plus proche de ma circonscription que le blé de l'Ouest—si donc nous avons choisi cinq ans, c'est parce que le gouvernement voulait que nous ayons une période suffisamment longue pour ne pas réagir trop rapidement aux fluctuations du marché, et déranger la formule choisie au point de défavoriser les groupes de producteurs que nous tentions d'aider. Je ne crois pas qu'il soit trop difficile d'imaginer une situation où après une période de trois ans la caisse serait vide et la quatrième année, nous nous retrouverions avec peu ou pas d'argent pour répondre aux demandes des groupes de producteurs pour lesquels en réalité le projet de loi a été conçu.

[*Text*]

• 1610

I say that with some reservation and some concern because I recognize there is a basic fundamental difference between the eastern and western stabilization programs, the most important fundamental difference being that the Western Grain Stabilization Act is a participating program in the sense of levies being made to the producer groups, whereas in fact, those crops that are stabilized in the eastern part of the country do not have that participating feature.

As a consequence, I recognize there is producer money which could be viewed as being held in this fund in the west. That is not the case in terms of payments being made in the east.

But I am concerned . . . I do not know; I suppose I should put on the record as well that I suspect—and the Minister perhaps can assist me in this—there is no necessary identifier or tag that is put on producer funds; nor is there a separation in the ultimate saving. My colleagues tell me that in fact there is a tag; there is an identifier, if we can call it that.

He may be presuming or able to tell where I am going with this, but my concern is that if in fact you can say what global amount was paid—and I recognize that can be done—that is one thing. But are we able to tell whether, under the Act, the payments made out of the stabilization account are payments that come first from the producer levies and then from the funds deposited by government according to the legislation; or is it a combination thereof, paid in the same proportions as they were paid in the initial instances? If that is the case, are we asking only that that portion of the funds which was levied and not paid out be paid out now, or are we somehow changing the principle of stabilization which appears to me to be the fundamental philosophy of all stabilization accounts, which I thought was insurance, in effect?

I am constantly troubled, and I would hope all my colleagues here are constantly troubled, by the philosophical problem we have with any program like stabilization or unemployment insurance, or welfare at the provincial level, where in fact, people participating in the program or making contributions of some kind somehow take a proprietary interest in the premium they have paid, and notwithstanding the event's not taking place that is supposed to trigger the payment, view the money they put in purely as personal savings available to them when they want it. That in my view destroys the principle of insurance and makes it something different.

Carried to its logical conclusion, it almost seems to me what we are saying is that a person who pays fire insurance but does not have a fire should have his premium come back. I am certain that is not the intent. Although I can appreciate that one can argue it is not insurance per se, it seems to me there is a similarity of principle.

Again, I state that I recognize there is a substantial fundamental difference between the stabilization programs that would apply on greenhouse tomatoes or cucumbers in Ontario—or other crops, be it corn or what have you, in the

[*Translation*]

Je dis cela non sans réserves et sans préoccupations, car je me rends compte qu'il existe une différence fondamentale entre les programmes de stabilisation de l'Est et ceux de l'Ouest, la différence la plus importante étant que la Loi sur la stabilisation du grain de l'Ouest est un programme à participation dans la mesure où des subventions sont accordées aux gros producteurs, alors que les programmes de stabilisation des récoltes de l'Est ne comportent pas cette caractéristique.

En conséquence, je me rends compte que cet argent pourrait être considéré comme étant détenu dans la caisse de l'Ouest. Par contre, ce n'est pas le cas pour les paiements effectués dans l'Est.

Mais je suis préoccupé . . . En fait, je ne sais pas; je devrais dire également que, selon toute supposition, et le ministre peut peut-être m'aider, cette caisse n'est pas nécessairement identifiée comme telle, pas plus qu'on ne fait de distinction entre les économies réalisées. Cependant, mes collègues me disent que cette caisse est identifiée comme telle.

Il pourra peut-être me dire où cela nous entraîne; si en fait on peut dire quel montant global a été versé—et je me rends compte que cela peut se faire—c'est une chose. Mais pouvons-nous dire si, aux termes de la Loi, les versements tirés du compte de stabilisation sont des versements qui proviennent tout d'abord des prélèvements imposés aux producteurs et ensuite des crédits accordés par le gouvernement selon la loi en vigueur ou si c'est une combinaison de ces deux caisses, les versements étant dans la même proportion qu'au départ? Dans ce cas, allons-nous demander à ce que cette partie des fonds qui a été prélevée mais n'a pas été versée le soit, ou modifions-nous d'une façon ou d'une autre le principe de stabilisation qui me semble être à la base de tous les comptes de stabilisation, et que je pensais être une assurance?

Je suis constamment troublé, et j'espère que tous mes collègues le sont également, par les questions de principe qui se posent à nous lorsqu'il s'agit de créer un programme de stabilisation, d'assurance-chômage ou d'assistance sociale à l'échelle provinciale, programme selon lequel ceux qui participent à ce programme ou qui y cotisent s'approprient en quelque sorte la prime qu'ils ont versée, et même si l'événement censé déclencher le versement d'indemnité n'a pas lieu, considèrent cet argent comme des économies personnelles dont ils peuvent se prévaloir lorsqu'ils le désirent. À mon avis, ce n'est plus une assurance, mais quelque chose de différent.

Pour pousser cet argument jusqu'à sa conclusion logique, c'est comme si quelqu'un qui assurait son logement contre l'incendie, mais qu'un incendie ne détruirait pas, se faisait rembourser sa prime d'assurance. Je suis sûr que ce n'est pas l'intention. Bien que certains puissent dire qu'il ne s'agit pas vraiment d'assurance, il me semble que le principe est le même.

De nouveau, je me rends compte qu'il existe une différence fondamentale importante entre le programme de stabilisation qui s'appliquerait aux tomates ou aux concombres cultivés en serres en Ontario—ou à d'autres cultures, qu'il s'agisse de

[*Texte*]

east—and that in the west, and that fundamental difference obviously is the levy that goes onto the producer.

But I have a problem, lest in the short term, in an attempt to assist the producer group here, we somehow modify or change without intent the basic premises that underlie the stabilization programs nationally and establish a precedent here which is then going to be understandably requested and required by the producer groups under the other program.

• 1615

Perhaps, Mr. Minister, you could assist me in my conundrum in assuring me that in fact that relationship is not so close—if it is not—that it should produce that kind of precedent, in the first instance; and if in fact it is possible that that kind of precedent and linkage could be taking place, you could give me some indication as to how one gets out of that linkage safely.

Senator Argue: I am not sure whether or not the five years—I am not going to try to pass any judgment—is the most appropriate period for the Agricultural Stabilization Act, which applies more in the East than it does in the West, although it obviously does apply to commodities in the west as well, but not covered by grain. As you have said, Mr. Daudlin, I think it is very, very fundamental that the ASA program is a government program. It is government money; it is not producers' money. So I guess the government is in a position to be more flexible with that program of going up to 90%, I guess you said on winter wheat—somebody said it was 100%; I do not know if that is right or not.

But the Act before us does not carry with it that flexibility, because we can read the Act, and the Act applies according to the words that are in the Act. I am no economic authority on whether a five-year moving average or a three-year moving average is the right way to go in the fundamental way. But I do know that this Act has been in effect for about eight years; I do know whether the forecasts were right or whether the forecasts were wrong. The farmers out there have been facing a great many increases in costs, and they feel that going into the calculations are not all of the factors that should be considered when those calculations are being done.

One of the suggestions—and that has come out of the advisory committee as well as from others—is that we might look at a reduction in the base period on which it is tied from five years to three years. I guess that is more sensitive. I guess three years, if you take the graph and start coming down, is more sensitive. It may be that if you have five years, it takes you longer to get a payout. It may or may not be right that the payouts will last longer. It may have that effect.

But the question I ask whenever the recommendation is made for three years is is it actuarially sound, or is this just a gimmick to get some money, as some might say, in an election year, and are you destroying the basis of the fund? The answer given to me—and the people who gave the answer are here today, and if there is a different answer, we will hear it—the

[*Traduction*]

maïs—ou d'autre chose dans l'Est—et le programme applicable dans l'Ouest; cette différence fondamentale consiste à prélever une prime auprès du producteur.

Mais cela me gêne, à moins qu'à court terme, dans le but d'aider les groupes de producteurs, nous ne modifions d'une façon ou d'une autre, et sans le vouloir, les principes fondamentaux qui sont à la base des programmes de stabilisation nationaux et établissons un précédent qui de toute évidence, et c'est compréhensible, va être revendiqué par les groupes de producteurs participant à l'autre programme.

Monsieur le ministre, vous pourriez peut-être me tirer de mon incertitude et m'assurer que, en fait, ce lien n'est pas suffisamment étroit pour créer ce genre de précédent; dans le cas contraire, pourriez-vous me dire comment on pourrait se sortir de cette situation sans danger.

Le sénateur Argue: Je ne suis pas sûr que cette période de cinq ans, et je ne vais pas porter de jugement là-dessus, soit la période qui convienne à la Loi sur la stabilisation des prix agricoles, qui s'applique davantage à l'est qu'à l'ouest, bien qu'elle porte de toute évidence sur certaines denrées dans l'Ouest, mais pas sur le grain. Comme vous l'avez dit, monsieur Daudlin, je crois qu'il est tout à fait important que ce programme de stabilisation de l'agriculture soit un programme public. Cet argent est tiré des caisses du gouvernement, il ne vient pas des producteurs. Ainsi, le gouvernement est mieux à même d'assouplir ce programme et d'aller jusqu'à 90 p. 100 pour le blé d'hiver, par exemple, et quelqu'un a même dit 100 p. 100; je ne sais si ce chiffre est exact ou non.

Mais la loi à l'étude aujourd'hui n'est pas aussi souple, car en la lisant, on se rend compte qu'elle ne s'applique qu'aux dispositions qu'elle prévoit. Je ne suis pas expert en économie et je ne pourrais pas vous dire s'il serait préférable d'avoir une moyenne mobile sur cinq ans ou sur trois ans. Mais je sais par contre que cette loi existe depuis environ huit ans et je puis vous dire si les prévisions ont été justes ou non. Les agriculteurs ont dû faire face à de nombreuses augmentations de leurs frais et ils estiment que d'autres facteurs devraient entrer en considération lorsque ces calculs sont effectués.

Certains ont proposé avec le Comité consultatif, de ramener la période de référence de cinq à trois ans. Je pense que c'est mieux. Si on examine le graphique de haut en bas, trois ans semblent plus sûr. Si cette période demeurait à cinq ans, les versements seraient plus longs. Il se peut que ce soit plus long. Cela pourrait avoir cet effet.

Mais chaque fois qu'on me recommande une période de trois ans, je me demande toujours si elle est orthodoxe sur le plan actuariel ou bien s'il s'agit simplement d'une manoeuvre pour obtenir davantage d'argent, comme certains le diraient, alors que nous sommes en période d'élections, et si on ne détruit pas les principes fondamentaux de cette caisse? La réponse qui m'a

[*Text*]

answer that was given to me was that on the basis of all the information they have and the best judgment they can apply and with their economic training and all the computers and everything else that is used, they say it could be done on a three-year basis and still remain actuarially sound over a projection of 20 years. I suppose after 20 years none of us knows what may happen, so that is not a bad projection.

I think that is an important consideration; and I would certainly want to know from Dr. Hedley whether my interpretation of the work that has been done is accurate or it is not accurate, and if a three-year period can be considered without it jeopardizing the fund on a long-term basis.

Mr. Hedley: Our assessment of looking at a three-year option is that it would be actuarially sound if you look at it over the period from 1961 to 1981, which was used for the data for analysis.

I would also like to take the opportunity to respond to Mr. Daudlin and indicate some of the advantages and disadvantages of going to that, so you can think about what both the pros and cons are. We have concluded that if you shorten the base to a three-year average from a five-year average it would enable the program to respond more rapidly to a drop in net cashflow, principally because the three-year averages immediately prior to a downturn tend to be at a higher level than if you look over a five-year period, based on the statistics that are available. If you look at the mid-1970s, the three-year basis of support would have triggered larger payments in earlier years and would have had the effect of putting cash in the farmers' hands earlier in the downturn.

Under the current program, the large payments in respect of the 1978 year were not paid until 1979, when the net cashflow had started to recover. On a three-year basis the payments for 1977 would have been paid out in 1978, when the farmers needed it the most. On the other hand, you have to look at the disadvantages, and the three-year basis for support and payouts tends to taper off more quickly if there is a prolonged depression in that cashflow. As you pointed out, the three-year average basis is affected more so by one abnormal year than the five-year average would be. Some would argue that that tends to suggest that the basis for support is then less stable than it is under a five-year plan.

• 1620

Mr. Mayer: Thank you very much, Madam Chairman. With regard to some of the questions that Mr. Daudlin raises—and he certainly raises some interesting ones and some proper ones—it is my understanding from statistics that you can stabilize, if you can handle it, something that is set up to be actuarily sound on five years. You could literally, from a statistical point of view, have something that we stabilize in a ten-minute period, because if it is actuarily sound over five years, you can simply, if you do your standard deviations and your chi squares on ... What we have here is global data, which is a contradiction I guess, because if you have global

[*Translation*]

été donnée, et ceux qui me l'ont donnée sont ici aujourd'hui et si leur réponse est différente, nous l'entendrons, était que, compte tenu de tous les renseignements qu'ils possédaient, de la logique, de leur formation économique, des calculs d'ordinateurs et ainsi de suite, cela pouvait se faire sur trois ans tout en demeurant orthodoxe sur le plan actuariel pendant 20 ans. Je suppose que, après 20 ans, personne ici ne peut dire ce qui arrivera si bien que cette projection n'est pas mauvaise.

Il s'agit là d'une considération importante et je voudrais demander à M. Hedley si ce que j'ai dit est exact ou non et si une période de trois ans peut être envisagée sans mettre en danger la raison-d'être de cette caisse à long terme.

M. Hedley: Nous pensons qu'une période de trois ans serait orthodoxe sur le plan actuariel si on l'examine de 1961 à 1980, période qui a été utilisée pour les besoins de cette analyse.

Je voudrais également profiter de l'occasion qui m'est donnée pour répondre à M. Daudlin et vous faire part des avantages et des inconvénients que présente cette orientation pour que vous puissiez y penser. Nous avons conclu que si nous ramenions la période de référence de cinq à trois ans, cela permettrait au programme de réagir plus rapidement à une diminution des liquidités nettes, et ce parce que les moyennes de trois ans précédant immédiatement une crise tendent à être plus élevées que pour une période de cinq ans, et ce, en fonction des statistiques dont nous disposons. Si l'on se penche sur le milieu des années 1970, cette période de trois ans aurait déclenché des versements plus importants lors des premières années et aurait permis de verser de l'argent aux agriculteurs au tout début de la crise.

En vertu du programme actuel, les sommes importantes pour l'année 1978 n'ont été versées qu'en 1979, lorsque les liquidités nettes ont augmenté. Si la période de trois ans était retenue, les versements de l'année 1977 auraient été effectués en 1978, à l'époque où les agriculteurs en avaient le plus besoin. D'un autre côté, il faut regarder les inconvénients, et le fonds d'appui et de paiement fondée sur une période de trois ans a tendance à s'étioler plus rapidement s'il y a une réduction prolongée des liquidités provenant de l'exploitation. Comme vous l'avez signalé, une seule année anormale a plus d'effets sur la formule de trois ans que sur la formule de cinq ans. Certains prétendent que cela veut dire que cette formule est moins stable que la formule de cinq ans.

M. Mayer: Merci beaucoup, madame le président. Pour ce qui est de certaines questions que vient de soulever M. Daudlin, elles sont très intéressantes et tout à fait pertinentes, si j'ai bien compris les statistiques, on peut stabiliser quelque chose qui a été créé en vue d'être solide sur le plan actuariel pour une période de cinq ans. Vous pourriez littéralement avoir quelque chose que nous stabiliserions sur le plan statistique en dix minutes, parce qu'il s'agirait d'une formule qui serait actuariellement bonne sur cinq ans ... si vous calculez vos déviations normales et vos équations Khi ... ce que nous avons ici, ce sont des données globales, ce qui est, je suppose, une

[*Texte*]

data, you do not need to do those kinds of things. Really, the answer to your question, Mr. Daudlin, that Dr. Hedley gave you, was exactly right. It is that it is more responsive. There are provisions in the Bill to reduce producer contributions if the fund builds up to such a level, according to the formula in the Bill, which happened on January 1. There is also provision in the Bill to increase producer contributions if the fund falls below a certain level. So there are some safeguards in the Bill to keep, as you said, to keep the—you mentioned, somebody mentioned, destroy the basis of the fund. There are some provisions in the Bill to provide for that. And when Mr. Neil suggests that you go ahead and look at a three-year period, I would hope one of the things we could look at . . . and by the way, the wording of the motion is such that, really, we are not asking for anything in terms of a precedent. All we are asking for is that the government consider the advisability of looking at something that is going to make the Act be more responsive to actual conditions. It is one thing to stabilize things over the long run, which as Cain said, in the long run the sun burns out and we are all dead. And if the five-year period is such that after five years a lot of people have gone out of business and after they have gone out of business then they get payments from the stabilization Act, then it really is not a lot of good to anybody. But one of the things I would hope we would look at is that statistically you can project figures forward to the crop year growing season, 1985. And we could then look at a moving average. We could take 1983. We could take 1984 that we are presently in. And we could project figures statistically forward to 1985. That would shorten up the response period, which the Bill is intended to do.

I think, Madam Chairman, and not to prolong it, that the points Mr. Daudlin raises are very good ones. Those are precisely the kind of questions that hopefully will be asked. We cannot, in a committee, do anything that will set any kind of precedent as far as moving away from a five-year or a three-year average. All we are doing is asking the government to look at the advisability. You are absolutely right; I agree with you, Mr. Daudlin, when you say that there is a proprietary interest by people when they have some money involved. But that is really not the main consideration of the producers that I talked to. They are concerned because they need the money. That they have a proprietary interest and they see some of their deductions made adds to it. But their prime concern is that this fund or this Act perform according to its intentions. Hopefully the government side will see fit to support this, because it simply puts this committee on record as supporting many of the concerns that we hear every day when we go back to our constituents.

[*Traduction*]

contracdiction, car si vous avez des données globales, vous n'avez pas besoin de faire ce genre de chose. En vérité, la réponse que M. Hedley a donnée à votre question, M. Daudlin, est tout à fait exacte. Cette formule est plus souple, elle réagit mieux. Le projet de loi contient des dispositions en vertu desquelles les contributions versées par les producteurs seraient réduites si le fonds atteignait un certain niveau, c'est d'après la formule qui est entérinée dans le projet de loi . . . et cela s'est passé le 1er janvier. Le projet de loi contient également des dispositons en vertu desquelles les contributions des producteurs augmenteraient si le fonds tombait en-deçà d'un certain niveau. Le projet de loi contient donc des mesures de protection pour, comme vous l'avez dit . . . c'est vous ou quelqu'un d'autre qui avez parlé de la destruction de la base du fonds. Le projet de loi contient des dispositions à cet effet. Lorsque M. Neil propose que nous poursuivions et que nous examinions la possibilité d'opter pour une période de trois ans, j'ose espérer que l'une des choses que nous pourrions examiner . . . J'aimerais dire en passant que le libellé de cette motion est tel que nous ne demandons pas vraiment quelque chose qui créerait un précédent. Tout ce que nous demandons, c'est que le gouvernement accepte d'envisager quelque chose qui rendrait le projet de loi plus souple, qui lui permettrait de mieux réagir aux conditions qui pourraient se présenter. C'est une chose de stabiliser les choses à long terme, car, comme l'a dit Cain, le soleil s'éteindra un jour et nous serons tous morts. Si la période de cinq ans est telle qu'à son terme beaucoup de gens ont fait faillite et commencent à recevoir des paiements en vertu de la Loi sur la stabilisation, alors cela n'aura rendu service à personne. L'une des choses que j'aimerais que nous fassions serait de faire des projections statistiques jusqu'à la campagne agricole de 1985, après quoi nous pourrions alors calculer une moyenne mobile. Nous pourrions prendre l'année 1983 et l'année 1984, et établir des projections statistiques jusqu'en 1985. Cela écourterait la période de réaction, ce que vise justement le projet de loi.

Je pense, madame le président—et je ne vais pas m'éterniser là-dessus, que les points soulevés par M. Daudlin sont très pertinents. Ce sont justement des questions de ce genre que nous espérons voir soulevées. En tant que Comité, nous ne pouvons pas faire quelque chose qui établirait un précédent ou qui nous éloignerait des moyennes établies sur cinq ou trois ans. Tout ce que nous pouvons faire, c'est demander au gouvernement de voir si ce serait ou non envisageable. Vous avez tout à fait raison. Je suis d'accord avec vous, M. Daudlin, lorsque vous dites que les gens qui ont des capitaux dans une entreprise y sont directement intéressés. Mais ce ne semblait pas être la principale préoccupation des producteurs avec qui j'ai discuté. Ils sont préoccupés par la situation parce qu'ils ont besoin d'argent. Ils ont un intérêt direct dans l'affaire et veulent que les déductions faites y soient versées. Mais ce qui les intéresse avant tout, c'est de voir ce fonds ou la loi fonctionner conformément aux intentions visées au départ. J'espère que les députés membres du parti au pouvoir jugeront bon d'appuyer cela, car ce ne ferait que déclarer publiquement que le Comité appuie un grand nombre des préoccupations que nous entendons tous les jours dans nos circonscriptions.

[*Text*]

Mr. Schellenberger: My only comment in reference to Mr. Daudlin is that when we sat here . . . I believe you were on the committee. Were you on the committee when we dealt with the Bill originally? Do you remember the argument that was put at that time, regarding whether this plan could operate on a regional basis, in a sense an insurance program, rather than on the whole prairie region? The Minister at that time said that was not his intention.

• 1625

The intention of the plan was that if the farm income decreased on the whole of the Prairie region the Western Grain Stabilization Act would come in and pump money into the small towns and communities through the farms to bolster the income on the Prairies. That was the basis for the bill. Many of us argued that it ought not to have been called the Western Grain Stabilization Act then; it should have been the Western Prairie Economy Stabilization Act or something because it really was not the intention of the Bill to stabilize the grain farmer but the whole of the Prairie region as far as the income was concerned.

So now we are saying that the income on the Prairies has being in a very depressed situation for the last year and a half or so, but the plan is not activated. It is not being activated on the basis on which it was originally intended, and that is why farmers are asking if there is some way we could modify the formula so that, given the new situations of high interest costs, high volumes, inflation and so forth, in fact the plan could still operate on the basis on which it was intended. It obviously is not in this case.

So you get comments out there by farmers who are saying: Well, give me my money back; if I had put it into an RRSP, I could draw the money out when my income went down and I would have some flexibility with it because the plan is not working as it was intended to originally.

Our experts have given us some indication of what three years would do. Mr. Neil is saying that perhaps we ought to look at some new expenses. These seem to be legitimate kinds of questions that we should put before the minister to consider and hopefully help him to get his review back on the track so we can get something happening here.

The Chairman: *Merci, M. Schellenberger.*

Mr. Daudlin.

Mr. Daudlin: Madam Chairman, I thank you, and I thank my colleagues opposite for their response, and the minister and the witnesses.

I do not think I got to the other question I have been attempting to postulate on the tracings of the funds, because when one takes a look at the report it is obvious that, notwithstanding the fact that in the last year and a half payments have been looked for and in fact have not been forthcoming, up to December 31, 1981 some $367 million has been paid out, which in gross exceeds the amount of total producer levies that have been made. The point of my question on tracing was to

[*Translation*]

M. Schellenberger: Le seul commentaire que je ferais en ce qui concerne M. Daudlin, c'est lorsque nous étions ici . . . je pense que vous faisiez partie du Comité. Étiez-vous membre du Comité lorsque nous avons pour la première fois discuté du projet de loi? Vous souvenez-vous de l'argument qui avait été présenté à ce moment-là lorsqu'il avait été question de savoir si ce régime pourrait fonctionner comme un programme d'assurance selon une formule régionale plutôt que pour la région des Prairies dans son ensemble. Le ministre avait dit à l'époque que telle n'était pas son intention.

L'objet du plan était que si les revenus des exploitations agricoles baissaient dans l'ensemble de la région des Prairies, la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest interviendrait et verserait de l'argent aux villages et aux petites collectivités, et ce par l'intermédiaire des fermes, pour donner un coup de fouet à l'économie des Prairies. C'était là l'objet du bill. Bon nombre d'entre nous avions dit que dans ce cas-là il aurait mieux valu parler de loi de stabilisation de l'économie des Prairies de l'Ouest ou quelque chose du genre, parce que le bill ne visait pas à stabiliser les revenus des céréaliculteurs, mais ceux de la région des Prairies dans son ensemble.

Mais vous dites maintenant que les revenus de la région des Prairies baissent depuis environ un an et demi, et que le plan n'a pas joué. C'est pourquoi les agriculteurs demandent s'il n'y aurait pas moyen de modifier la formule de façon que le régime puisse fonctionner selon la formule et dans le but prévus initialement, étant donné la nouvelle situation dans laquelle ils se trouvent à cause des coûts d'intérêts élevés, des volumes élevés, de l'inflation, et cetera. Il est évident que la formule n'a rien donné dans ce cas-ci.

C'est pourquoi vous avez des agriculteurs qui sont en train de dire: Rendez-moi mon argent; si je l'avais versé dans un R.E.E.R., je pourrais retirer de l'argent lorsque mes revenus baissent et j'aurais une certaine souplesse, car le régime ne fonctionne pas comme prévu.

Nos experts nous ont donné l'idée de ce qui se passerait en trois ans. M. Neil nous dit que nous devrions peut-être tenir compte de quelque nouvelles dépenses. Il semble qu'il s'agit là de questions tout à fait légitimes que nous devrions peut-être soumettre au ministre et qui pourraient peut-être l'aider à relancer l'affaire et nous permettre d'aboutir à quelque chose.

Le président: *Thank you, Mr. Schellenberger.*

Monsieur Daudlin.

M. Daudlin: Madame le président, je vous remercie et je remercie également mes collègues d'en face pour leur réaction, ainsi que le ministre et les témoins.

Je ne pense pas avoir abordé l'autre question que j'ai essayé de poser au sujet de la possibilité de retrouver les fonds. Lorsqu'on regarde le rapport, il est évident que, nonobstant le fait qu'au cours de la dernière année et demie des paiements ont été demandés mais n'ont pas été versés, jusqu'au 31 décembre 1980, on avait versé quelque 367 millions de dollars, ce qui dépasse le montant total des redevances payées par les producteurs . . . La question que j'aimerais poser au ministre et

[*Texte*]

request of the minister or the other witnesses here whether in fact producer moneys are paid back to producers first, and only after that fund is depleted we go to government funds. If that is the case, can it be argued that only producer funds have been returned at this point and that no producer funds remain out there of which in fact they could in a proprietary sense be looking for return? Or, as I suspect, does it become an amalgam once it goes into the fund, and is it in fact just a pot out of which money comes and as a consequence not really traceable in the sense of levies being available first for return and then and only then when in fact we have exceeded that amount government funds being accessed. If I could ask that question first and have it responded to then perhaps I would be able to move to the next question that commends itself.

Mr. Bilokury: The answer to your question is that both the producer levies and the government contribution are deposited into the Consolidated Revenue Fund. It is an interest-bearing account and of course the interest earned by the fund is credited to the fund on the basis of 90% of the 90-day treasury bill rate on a moving monthly basis. Of course, when payments are made they are simply made on the basis of the entire pay-out that is indicated irrespective of the surplus or the deficit standing of the stabilization account. If it is in a deficit, then of course additional money is provided on a loan basis to the stabilization fund. Each producer's share is of course calculated on the basis of his participation through levy contributions as a comparison of total levies that all farmers pay and of course factored by the amount of money that is indicated in the pay-out.

• 1630

Mr. Sahl: If I might respond on behalf of producers. They went into the plan with the clear understanding they were entering into a plan that had both government contribution and producer contribution and that it would be a pool that would be there forever and ever to do what the plan was designed to do. There was absolutely no understanding as far as the producers were concerned that their money would be segregated from the accumulated interest or the government contribution. I think that point should be made pretty damn clear at this point.

Mr. Daudlin: In simple arithmetic terms, I am correct, am I not, that in fact the payment out at this point has exceeded the amount that has been levied?

Some hon. Members: No.

Mr. Daudlin: No? Well, from 1976 to 1981, which are the only figures we have.

Mr. Bilokury: Up to and including the operations for the 1983 calendar year of operations for a farmer participating in the program up to the allowable maximum level, the total in his levy contribution adds up to $6,300, and his benefits from those two years of pay-outs for 1977 and 1978 add up to just a few dollars short of $6,900. So in essence, if the permanent book arrangement has not changed and his opportunity for levy contribution has not changed, then his contributions, or cost, in the way of levy is still less, up to the end of 1983 operations, in comparison to the benefits.

[*Traduction*]

aux autres témoins est la suivante: les fonds versés par les producteurs sont-ils les premiers à être rendus aux producteurs, et ne recourt-on au fonds du gouvernement qu'une fois que ce premier fonds a été épuisé? Si c'est le cas, pourrait-on en déduire que jusqu'à présent seuls des fonds versés par des producteurs ont été remboursés et donc qu'il ne reste plus de fonds de producteurs à distribuer aux producteurs qui s'y attendent? Ou alors, et c'est ce que je pense, tous ces fonds sont-ils mis ensemble, auquel cas il serait impossible de retracer où sont allées les différentes sommes d'argent et de savoir si on a d'abord versé l'argent amassé grâce aux redevances ou si l'on a dépensé les fonds versés par le gouvernement? Je poserai donc d'abord cette question, et je ne passerai à la question suivante qu'une fois que vous aurez répondu.

M. Bilokury: La réponse à votre question, c'est que les redevances des producteurs et la contribution du gouvernement sont déposées dans le Fonds du revenu consolidé. Il s'agit d'un compte à intérêt et les intérêts accumulés par le fonds sont bien sûr crédités à ce dernier au taux de 90 p. 100 du taux des bons du Trésor de 90 jours établis selon une formule mensuelle mobile. Bien sûr, lorsque des paiements sont effectués, ils le sont en fonction du paiement entier, quel que soit le surplus ou le déficit du compte de stabilisation. Si le compte est déficitaire, alors des fonds supplémentaires sont prêtés aux fonds de stabilisation. La part de chaque producteur est, bien sûr, calculée en fonction de sa participation sous forme de redevance au total versé par tous les agriculteurs, et le factorage est établi en fonction du montant du décaissement.

M. Sahl: Je vais répondre au nom des producteurs; quand ils ont adhéré au régime, il était bien entendu que la contribution du gouvernement et celle des producteurs seraient réunies en un fonds unique qui existerait indéfiniment pour accomplir les objectifs du régime. Pour les producteurs, il n'était absolument pas question de séparer leur argent des intérêts accumulés ou de la contribution du gouvernement. C'est un éclaircissement diablement important à apporter maintenant.

M. Daudlin: Du point de vue purement arithmétique, il est exact, n'est-ce pas, que les versements n'ont pas dépassé jusqu'à présent les sommes perçues?

Des voix: Non.

M. Daudlin: Non? Pourtant, entre 1976 et 1981, ce sont les seuls chiffres que nous avons . . .

M. Bilokury: Jusqu'à l'année civile 1983 comprise, le total des contributions d'un agriculteur qui participe au programme pour le maximum autorisé s'élève à $6,300; pour ces deux mêmes années, c'est-à-dire pour 1977 et 1978, les versements auxquels il a eu droit s'élèvent à $6,900, à quelque dollars près. Par conséquent, si les termes comptables de l'entente avec le producteur n'ont pas changé, si ses contributions sont restées les mêmes, ces contributions, ou coûts, sont tout de même inférieurs, à la fin de 1983, aux prestations qu'il a reçues.

[*Text*]

Mr. Hovdebo: On that point . . .

The Chairman: Mr. Hovdebo has the floor.

Mr. Daudlin: I would just like a clarification.

The Chairman: Just a minute, Mr. Daudlin.

Mr. Daudlin: Several of my colleagues were responding in the negative when in fact I put that question. Maybe I put it poorly.

Mr. Gustafson: On a point of clarification, our research shows that a person coming into the plan in 1979, after which there was no pay-out whatever, would have paid in $4,800, and that had he invested that money in the bank at going interest rates it would have accumulated to $6,100—and that is without any contribution on the part of the government at all.

Mr. Neil: Just a point of clarification, Madam Chairman. In the response that was given, when you used the amounts $6,300 and $6,900, did you take into consideration interest earned on the producer's levy?

Mr. Bilokury: No, that was just cost and benefit.

Mr. Neil: So if you took into consideration the interest rate on the producer's levy it would probably equal what he received back, or close to it?

Mr. Bilokury: With one exception, and there if you are going to count interest cost on levies paid, then realistically you should add interest earned on the money that was received back in 1977 and 1978.

The Chairman: Mr. Hovdebo.

Mr. Hovdebo: I have a couple of questions. First of all, it is my understanding there is no pool of money at all, that that money has been used up, as you say, by the government. The fund holds Treasury bills, but if there are payments out, the government will actually have to go out and find money to pay off those bills so the fund could react. In other words, it is to the benefit of the government to not have pay-outs because it would force them to go out and find money elsewhere. Is that not true?

Senator Argue: I do not know that what you say is not correct about the accounting procedure, and I think the officials could tell me that, but in all my discussions, I have never heard that raised by anybody as being an argument why we should not proceed with a pay-out if the factors require a pay-out. I guess that would be true. I am not an expert in these things, but I guess that would be true about this fund, or about unemployment insurance, or anything else that is managed by the government.

Those funds, I guess, are there for the use of the government, and presumably have been used by the government. But surely no one is going to doubt that if the proper amendments are made that the money will indeed be there and payable whenever there is a claim.

[*Translation*]

M. Hovdebo: À ce sujet . . .

Le président: M. Hovdebo a la parole.

M. Daudlin: J'aimerais un simple éclaircissement.

Le président: Un instant. Monsieur Daudlin.

M. Daudlin: Plusieurs de mes collègues ont une réaction négative lorsque j'ai posé cette question. Peut-être me suis-je mal exprimé.

M. Gustafson: Une précision; d'après les recherches que nous avons effectuées, après 1979, il n'y a plus eu aucun versement; une personne qui aurait adhéré au régime en 1979 aurait versé $4,800; si elle avait investi cet argent à la banque aux taux d'intérêts courants, elle aurait aujourd'hui $6,100, et cela, sans aucune intervention du gouvernement.

M. Neil: Madame le président, une précision; lorsque vous avez parlé de $6,300 et de $6,900, est-ce que cela comprenait également les intérêts accumulés sur les sommes perçues auprès des producteurs?

M. Bilokury: Non, uniquement le coût et la prestation.

M. Neil: Par conséquent, si vous ajoutiez les intérêts sur les sommes perçues des producteurs, j'imagine que le total deviendrait équivalent à ce que les producteurs ont reçu, à peu de chose près?

M. Bilokury: À une exception près, parce que si vous voulez calculer le coût des intérêts sur les sommes perçues, vous devez logiquement ajouter également les intérêts accumulés sur les sommes récupérées en 1977 et en 1978.

Le président: Monsieur Hovdebo.

M. Hovdebo: J'ai une ou deux questions à poser; pour commencer, j'ai cru comprendre qu'il n'y avait pas du tout de fonds commun, que cet argent avait été utilisé, c'est ce que vous dites, par le gouvernement. Autrement dit, dans le fonds, il y a des bons du Trésor, mais si le gouvernement doit un jour faire des versements, il devra trouver de l'argent pour rembourser ces bons et réactiver le fonds. Autrement dit, le gouvernement a tout intérêt à ne pas faire de versements parce que dans cette éventualité, il serait forcé d'aller chercher de l'argent ailleurs. C'est bien cela?

Le sénateur Argue: Je ne sais pas si cette procédure de comptabilité que vous expliquez est la bonne, et j'imagine que mes collaborateurs pourraient me le confirmer, mais dans toutes les discussions que j'ai eues, je n'ai jamais entendu personne invoquer ce prétexte pour ne pas faire de versements si des versements s'avèrent nécessaires. C'est peut-être exact; je ne suis pas expert en la matière, mais j'imagine que cela peut être vrai pour ce fonds ou pour le fonds de l'assurance-chômage, ou pout tout autre fonds administré par le gouvernement.

Ces fonds sont à la disposition du gouvernement, j'imagine qu'ils ont déjà été utilisés par le gouvernement. En tout cas, personne ne peut douter qu'avec les amendements nécessaires, les versements seront effectués s'ils sont justifiés.

[*Texte*]

• 1635

Mr. Hovdebo: The other point I want to make is the fact that there is a certain amount of misrepresentation, and I think Mr. Sahl really touched on it very thoroughly. There is a certain amount of misrepresentation if you say that the farmer has taken out more, on the average, if he has been in the plan for the eight years, than he has put in, because, as Mr. Sahl said, the producers went into that on an agreement that the government was going to be putting in $2 for every $1 that they have put in. So you are really misrepresenting the facts when you say that they have got out everything they put in, which they may have done, because they really expected that this would cut in when they needed it any time along the way and that the government funds would be used. Obviously, if that is true, $900 million of government funds have never been used, or $800 million of government funds, because the only funds that have been used have been the farmer funds.

I am saying okay, the farmers have done pretty well on it; really, they have done pretty well. But the agreement that was made originally, the agreement that farmers went in on, has not been upheld. They have not got it. That has been because of the mechanics, its not coming in when it should have. Theoretically, over the eight years, if it had been a good plan in the last four years, or the last three years, we would have had payouts and we have not had that. So the agreement has not been held up by the plan. The farmers or the producers have been short, because they should have been able to expect $2 back for every $1 they put in if it was necessary.

The other point I want to make is the point I tried to make this morning. The ASA does not have that farmer money in it. Therefore, all the western grain farmers would have been better off in the last eight years if they had not had the western plan, because then they could have got money directly from the government. The ASA does do that; it takes money right out of the government and gives it to the commodity that requires it. That has not happened in the Western Grain Stabilization Plan. It is just farmer money that they have put in that they have got back, with a very small amount extra.

So, the ASA plan has worked better for the other commodities than western grain stabilization has worked for the grain producers in the west. What really annoys me about it is the fact that the ASA is supposed to cover the western grain farmers. It has never covered them, because every time somebody has brought it up, somebody has said that it is covered by the Western Grain Stabilization Plan—we do not need to worry about the western grain farmer, he is covered by another plan, therefore, the ASA does not apply to him. But, in the actual plan, it should be applying to him as well. So, it is highly unfair. If you compare the two plans, it is highly unfair. The western grain producer is suffering, compared with the rest of the producers.

Senator Argue: Mr. Chairman, I think I can agree that the fund that is there is a consolidated fund and is not divided up

[*Traduction*]

M. Hovdebo: Je passe à un autre sujet, un cas de fausse représentation dont M. Sahl a d'ailleurs parlé d'une façon très directe. En effet, c'est de la fausse représentation que de prétendre que l'agriculteur a tiré du régime plus qu'il n'y a contribué pendant ces huit années parce que, comme M. Sahl l'a dit, les producteurs lorsqu'ils ont accepté ce programme, étaient convaincus que le gouvernement allait verser $2 pour chaque dollar versé par les agriculteurs. Autrement dit, quand vous nous dites que les agriculteurs ont récupéré toute leur mise, ce qui est bien possible, c'est de la fausse représentation parce que, en réalité, ils s'attendaient à ce que les fonds du gouvernement soient à leur disposition pendant bien plus longtemps. Si c'est exact, de toute évidence, les 900 millions de dollars ou les 800 millions versés par le gouvernement n'ont jamais été utilisés parce que jusqu'à présent, les seuls fonds utilisés ont été ceux des agriculteurs.

A mon avis, les agriculteurs ne se sont pas mal débrouillés, pas mal du tout. Mais l'accord qui avait été conclu à l'origine n'a pas été respecté. Les agriculteurs n'ont pas obtenu ce qu'on leur avait promis. Certainement pas. Autrement dit, les rouages n'ont pas fonctionné comme ils auraient dû. En théorie, pendant ces huit ans, et surtout pendant ces quatre ou trois dernières années, si ce programme avait été vraiment bon, il y aurait eu des versements et pourtant il n'y en a pas eu. Par conséquent, l'entente n'a pas été respectée. Les agriculteurs ou les producteurs n'y ont pas trouvé leur compte, parce qu'en cas de nécessité, ils s'attendaient à récupérer $2 pour chaque dollar versé.

Autre chose, et j'ai déjà essayé d'en parler ce matin; l'argent des agriculteurs n'est pas dans le fonds de stabilisation des produits agricoles. Par conséquent, pendant les huit dernières années, les producteurs de céréales de l'Ouest s'en seraient beaucoup mieux tirés s'il n'y avait pas eu le programme de l'Ouest, parce que dans ces conditions, ils auraient obtenu de l'argent directement du gouvernement. Ce sont les effets du programme de stabilisation agricole: on prend de l'argent au gouvernement pour le verser aux producteurs qui en ont besoin. Le Programme de stabilisation concernant le grain de l'Ouest n'a pas eu cet effet. Tout ce qui a été versé dans le fonds et tiré du fonds, c'est l'argent des agriculteurs, avec une toute petite somme supplémentaire.

Par conséquent, le programme de stabilisation des produits agricoles a beaucoup mieux fonctionné pour les autres produits que le programme de stabilisation concernant le grain de l'Ouest; voilà le raisonnement: inutile de s'inquiéter pour les producteurs de céréales de l'Ouest, ils sont couverts par un autre plan, par conséquent ils n'ont pas besoin du programme de stabilisation des produits agricoles. Mais en fait, ce programme devrait s'appliquer à ces producteurs-là tout autant qu'aux autres. C'est donc très injuste. Si vous comparez les deux programmes, c'est excessivement injuste. Les producteurs de céréale de l'Ouest, comparés aux autres producteurs, se trouvent dans une situation bien plus difficile.

Le sénateur Argue: Monsieur le président, effectivement, ce fonds est un fonds consolidé, il n'est pas divisé et réparti entre

[*Text*]

and allocated to the farmers or to the government. And I think it is fair to say that the producers out there feel that the plan has not been as responsive as it should have been. However, unless I am so informed by Dr. Hedley, or others, I am not at all sure that if you had a five-year moving average, or a five-year average, and you had 90% in there, you would have triggered out a payment in recent years, because, as I have seen the price of grain, while it has come down some, it has steadily been moving up and, with the exception of a year or so ago, there has been some down trend. I am not at all sure in my own mind, and I would be subject to correction, that if you just decided we were in the ASA plan there would have been a payment in recent years.

But I do not think that is really the major consideration. The major consideration is that this is a plan, that it was based on $1 from the producers and $2 from the government, and I do not agree personally with Mr. Hovdebo that if the plan had been working the money would all have been paid out. I do not think the producers are looking for that. I do not think they are looking that the $900 million should all of a sudden become zero and they walk away with the $900 million. Some might like to do that.

• 1640

But I think their perception is that they have come into a period where they have some need; the money is there, and there has not been a payout. I think if there had been a kind of reasonable, modest payout in the last couple of years, that general pressure would not be there. So what I think is required is a look at it, as the officials have been looking at it, to see what changes and what amendments can be put into the Act to make it more sensitive. I do not agree with what I take it was a proposition, that if it had been working, it would have all been paid out; because I do not think that was the case.

Mr. Daudlin: Madam Chairman, with the response the Minister has just made, I think that really gets to where I was going; and I appreciate the interventions that have been taking place all around the table that have helped us get there.

I recognize there is always a danger when comparing apples and oranges, and in this instance, comparing western grain stabilization with the ASA, you are going to run into corners that just do not quite match up. I am pleased that the minister made that comparison, in terms of the 90% triggering that triggers this Act, so that we do not get into misrepresentation one way or the other—and I am sure unintentional in both cases—that somehow one Act is disadvantaging the growers over others.

The only purpose of my requesting and seeking clarification of the proprietory interest in the funds that have gone in, at all, was to try to counter to some degree the concept that might exist in anyone's mind that in fact there was a proprietory

[*Translation*]

les agriculteurs et le gouvernement. Effectivement, les producteurs ont le sentiment que ce régime n'a pas fonctionné aussi bien qu'il l'aurait dû. Toutefois, à moins que le dr Hedley ou d'autres me contredisent, même avec une moyenne quinquennale mobile, et avec une proportion de 90 p. 100, je ne suis pas certain du tout qu'un versement aurait été justifié ces dernières années, car je sais que si le prix des céréales a baissé quelque peu à certains moments, dans l'ensemble il a augmenté régulièrement à l'exception d'une période, il y a environ un an, où il a baissé quelque peu. Je ne suis pas du tout convaincu qu'une correction aurait été nécessaire et que si l'on avait décidé que nous faisions partie du programme de stabilisation agricole, il y aurait eu un versement récemment.

Cela dit, à mon avis, ce n'est pas la considération la plus importante. L'important, c'est que ce régime est fondé sur un système qui demande $1 aux producteurs et $2 au gouvernement. Personnellement, je ne suis pas d'accord avec M. Hovdebo lorsqu'il dit que si le programme avait bien fonctionné, tout l'argent aurait été versé. Je ne pense pas que les producteurs essaient d'obtenir cela. Je ne pense pas qu'ils veulent ramener le fonds à zéro du jour au lendemain et partir avec les 900 millions de dollars dans leur poche. Quelques-uns pourraient vouloir le faire, toutefois.

Mais je crois qu'ils perçoivent tout simplement qu'ils viennent d'aborder une période où ils sont dans un besoin quelconque; l'argent est là, mais il n'y a pas eu de versement. Je crois que s'il y avait une sorte de versement raisonnable, quoique modeste, depuis les quelques dernières années, cette pression générale ne se ferait pas sentir. Donc, ce qu'il faut nous demander, comme l'ont fait les fonctionnaires, c'est quels changements et quelles modifications peuvent être apportés à la loi de façon à l'assouplir davantage. Je ne suis pas d'accord avec ce que m'a semblé être la proposition suivante, c'est-à-dire que si le plan avait marché, tout aurait été versé, car je ne crois pas que ce fut le cas.

M. Daudlin: Madame le président, à la lumière de la réponse que vient de donner le ministre, je crois que ça m'amène là où je voulais aller, et je remercie les gens autour de ma table de leurs interventions qui ont réussi à nous mener jusque là.

Je sais qu'il existe toujours un certain danger lorsqu'on compare les pommes aux oranges et, dans le présent cas, comparer la stabilisation concernant le grain de l'Ouest et la LSPA nous donnera des comparaisons quelque peu boiteuses. Je suis heureux d'avoir entendu le ministre faire cette comparaison pour ce qui est de ce seuil de 90 p. 100 qui déclenche la mise en vigueur de cette loi de façon à ce que nous n'ayons pas de fausse idée, d'un côté ou de l'autre, et ce ne serait intentionnel dans aucun des deux cas, c'est-à-dire que d'une façon quelconque une des lois désavantage certains producteurs par rapport à d'autres.

Je cherche un éclaircissement à propos des droits de propriété sur les fonds qui y ont été versés à seules fins, après tout, d'essayer de contrer jusqu'à un certain point l'idée qui pourrait exister dans la tête de quiconque, c'est-à-dire qu'il y

[*Texte*]

interest in the totality of the funds that are notionally viewed as existing in that bank account, almost, which is the Consolidated Revenue Fund, where in fact all of these funds are ultimately obtained. I have no difficulty with the concept, as Mr. Hovdebo states, that in fact if a payment is required the government has to go out and find it. Surely that is what exists in all of the government accounting, under any program and under any legislation that we put forward here. We do not maintain bank accounts across the street that we go to get money out of. When in fact the legislation says a payment is required, the government's responsibility is to find the money to go to make the payment; and that is fine.

The whole purpose of my trying to go at it in this way, and ultimately to come to the answers which we have had—now on the record—is to make certain that the inevitable comparison that will be made, by reason of this motion or a modification thereoof, by producers who look for assistance and protection from these Acts, the ASA and the Western Grain Stabilization Act—the inevitable comparison that will be made by the two producer groups as to whether or not the one group is being benefited whereas the other one somehow feels it is not . . . I think it is important that we had that clarification there, lest by reason of the absence of the questions and the answers people go out and produce their own answers—in the absence of something a little clearer from the Minister.

All of that said, I would like to suggest that Mr. Neil's motion is something that probably could and should be supported by this side of the table as well, provided we make it clear in the last couple of sentences—that the payout be based on three years—that is as well something that government should be considering the advisability of, so in fact in no manner by the adoption of this motion could it be interpreted that this committee has concluded the viability, or the necessity, of the change from three to five years. I think it is important that for the sake of clarity—and I do not think I anticipate incorrectly what Mr. Neil was doing. He wanted the government to consider the advisability of changing Section 8(3) and the advisability of changing the five to three years; and if for that clarity he would agree that amendment could be made, I think I could support him on the motion.

Le président: Monsieur Neil, êtes-vous d'accord sur l'amendement qu'a proposé M. Daudlin?

Mr. Neil: How do you want that amendment to read, Mr. Daudlin?

Mr. Daudlin: I would suggest that it requires a formality. Mr. Neil's motion has already been put.

The Chairman: Yes.

Mr. Daudlin: Might I suggest, then, an amendment to the motion.

• 1645

The Chairman: After the word "further".

[*Traduction*]

avait des droits de propriété dans la globalité des fonds qui notionnellement sont réputés exister dans ce quasi-compte de banque qui se trouvait être le fonds du revenu consolidé d'où, en vérité, tous ces fonds sont tirés en dernier ressort. Pour moi, ce qu'a dit M. Hovdebo ne pose aucun problème, c'est-à-dire que s'il faut payer quelque chose, il faut bien que le gouvernement trouve les fonds. Cela vaut pour toute la comptabilité du gouvernement, quel que soit le programme ou la loi que nous présentions ici. Nous ne gardons pas de compte en banque de l'autre côté de la rue où nous pouvons aller puiser de l'argent. Quand la loi exige qu'un paiement soit fait, la responsabilité du gouvernement est de trouver les fonds pour faire le paiement; voilà d'ailleurs qui est parfait.

La seule raison pour laquelle j'ai essayé d'en arriver à cela de cette façon, c'est-à-dire pour en bout du compte arriver aux réponses que nous avons ici consignées au compte rendu, c'est de m'assurer que la comparaison inévitable qui se fera, à cause de cette motion ou d'une modification, par les producteurs qui chercheront aide et protection dans ces lois, la LSPA et la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest . . . l'inévitable comparaison, dis-je, qui sera faite par ces deux groupes de producteurs quant à savoir si oui ou non un groupe en profite plus que l'autre ou quelqu'un croit que ce n'est pas . . . Je crois qu'il est très important que nous ayons apporté cet éclaircissement ici de peur qu'à cause de l'absence de questions et de réponses, les gens aillent inventer leurs propres réponses en l'absence d'un énoncé un peu plus clair de la part du ministre.

Tout cela étant dit, j'aimerais avancer que la proposition de M. Neil en est une qu'on pourrait probablement et qu'on devrait appuyer de ce côté-ci de la table aussi, pourvu qu'il soit dit très clairement dans les quelques dernières phrases, que le paiement sera fondé sur une période de trois ans. C'est là quelque chose dont le gouvernement devrait étudier l'opportunité, ce qui signifierait que l'adoption de cette motion ne pourrait en aucun cas donner lieu à l'interprétation suivante, c'est-à-dire que le Comité en a conclu à l'opportunité ou à la nécessité de porter la période à cinq ans plutôt qu'à trois. Je crois que c'est très important afin que ce soit très clair . . . Et je ne crois pas mal interpréter ce que voulait faire M. Neil. Il voulait que le gouvernement envisage l'opportunité de modifier le paragraphe 8(3) et l'opportunité de faire passer la période de cinq ans à trois ans; si on voulait proposer cette modification pour éclaircir le texte, je crois bien que je pourrais alors l'appuyer.

The Chairman: Mr. Neil, are you agreed to the amendment as moved by Mr. Daudlin?

M. Neil: Et cet amendement se lirait comment, monsieur Daudlin?

M. Daudlin: Il faudrait que cela se fasse formellement. On a déjà proposé la motion de M. Neil.

Le président: Oui.

M. Daudlin: Je pourrais peut-être alors proposer un amendement à la motion.

Le président: Après le mot «et».

[*Text*]

Mr. Daudlin: —after the phrase "capital cost allowance", and further, that the government consider the advisability of a pay-out based on three years rather than a five-year period.

Une voix: Présente-t-on cela dans les deux langues officielles?

Le président: La concordance sera faite en français. Je pourrai le dire en français.

M. Daudlin: Je pensais que la traduction simultanée le faisait, madame le président, mais je dirais que la dernière ligne devrait se lire ainsi:

et que le paiement soit fondé sur une période de 3 ans plutôt que de 5 ans.

D'accord?

M. Tessier: La traduction est conforme aux exigences de la Loi sur les langues officielles, ce qui est légal, madame le président.

Le président: C'est la même chose en français:

Que le Gouvernement envisage l'opportunité . . .

Le texte français correspond donc maintenant au texte anglais.

La motion telle que modifiée est adoptée.

Le président: Est-ce que je dois en faire rapport à la Chambre?

Des voix: D'accord.

Le président: Très bien. Ce sera fait le plus tôt possible.

Nous avons l'habitude de siéger jusqu'à 17h00. Nous pourrions donc poursuivre les questions jusqu'à 17h00.

Il me reste un nom. Monsieur Cardiff, vous avez la parole.

Mr. Cardiff: Thank you, Madam Chairperson.

I do not have many questions, but we have talked of the review and when the review is completed—it has been going on for some time—and things like this. What other areas will you be addressing, and what else could we expect to come out of this review? What changes are you expecting yourself? Can you share any of those changes with us at this time?

Senator Argue: One that is being considered—and I just put it on that basis; it is not necessarily going to happen, but it is being considered—is the recommendation that after a period of 10 years producers be given the option to withdraw. Now, that is a recommendation that came from the advisory committee and it is something that is being considered, let us say, on the same basis as the motion, for consideration. But it is something that is being looked at.

Mr. Cardiff: Do you have anything else along that line you can share with us?

Senator Argue: Yes, another major one is looking at changing from the calendar year to the crop year. It would simplify it in the sense that a farmer would not have his permit

[*Translation*]

M. Daudlin: . . . après les mots «déduction pour amortissement», et que le gouvernement envisage l'opportunité que le paiement soit fondé sur une période de trois ans plutôt que de cinq ans.

An hon. Member: Is that being presented in both official languages?

The Chairman: It will be put into French. I could say it in French.

Mr. Daudlin: I thought that the simultaneous translation was doing that, Madam Chairman, but I would say that the last line should read as follows:

et que le paiement soit fondé sur une période de 3 ans plutôt que de 5 ans.

Agreed?

Mr. Tessier: The translation is in conformity with the requirements of the Official Languages Act and that is legal, Madam Chairman.

The Chairman: It is the same thing in French:

Que le Gouvernement envisage l'opportunité . . .

The French text now corresponds to the English one.

The motion as amended carries.

The Chairman: Should I report this to the House?

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: Fine. That will be done as soon as possible.

We are in the habit of sitting until 5.00 p.m. We can therefore carry on until 5.00 p.m.

I have one name remaining. Mr. Cardiff, you have the floor.

M. Cardiff: Merci, madame le président.

Je n'ai pas beaucoup de questions à poser, mais nous avons parlé de l'étude et quand l'étude sera terminée . . . elle se poursuit depuis un certain temps déjà . . . Des choses du genre. Quels autres domaines étudierez-vous et à quoi d'autre peut-on s'attendre avec cette étude? Quelles modifications prévoyez-vous vous-même? Pouvez-vous partager certaines idées avec nous déjà?

Le sénateur Argue: Une possibilité que l'on envisage, et il faut bien préciser que ce n'est qu'envisagé, que cela ne sera pas nécessairement ainsi, mais que c'est envisagé . . . Il y a cette recommandation qu'après une période de 10 ans, on donne aux producteurs le choix de se retirer. Voilà une recommandation venant du comité consultatif et c'est quelque chose qui est à l'étude, tout comme la motion présentée, c'est quelque chose dont on envisage l'opportunité. En d'autres termes, on se penche sur le problème.

M. Cardiff: Vous avez d'autres pensées du même genre dont vous pouvez nous faire part?

Le sénateur Argue: Oui, une autre question importante, c'est de passer de l'année civile à l'année-récolte. Ca simplifierait les choses en ce sens que l'agriculteur n'aurait plus cette division

[*Texte*]

book year broken up so that there is one levy before January 1 and one levy beginning January 1. Again, I suppose somewhat along the same lines as the result that would come from a reduction in the base period of five to three years, it would make it more sensitive. So the idea of basing producers' payments on a crop year rather than a calendar year is under active consideration.

In this modern day, we are also considering the inclusion of spouses so they would not have to be playing second fiddle to the husband or the husband playing second fiddle to the spouse—it could be the other way around—but they would each be producers standing in their own right as far as contributions into the fund, and of course, payments are concerned.

Is that a fair interpretation of that?

Mr. Bilokury: Yes.

Mr. Cardiff: Is it going to be the same plan for all provinces, too? Is there any change in the breakdown between the provinces?

Senator Argue: Regionalization has been put forward, sometimes defined as changing from one province to another. I would think at this moment that particular recommendation is not receiving very much support . . .

Mr. Cardiff: I see.

Senator Argue: —that is, making one province different from or separate from another province by way of calculations and by way of contributions.

Mr. Cardiff: It is probably impossible for you to answer at this time, but do you have a timetable or schedule of when this will be completed?

• 1650

Senator Argue: No, I do not. My timetable is just as fast as we can get it done, but I do not know how fast that will be. I think this meeting was important today and there will be other important meetings. I have learned in my brief time in the Cabinet that things move along sometimes at a rather plodding pace. It takes the various committees of Cabinet. The Cabinet is very careful in the expenditure of money, whether it is money here or money some other place, and they do not go nearly as fast as I would like them to go. To get an increase in the initial payment, I guess sometimes takes three months and the one for duruam was a little bit less. You know, you work with the system, and you do the best you can.

Mr. Cardiff: I think, Madam Chairperson, that if the review committee and the Minister and the committee themselves would share more of their thoughts and feelings with us as a committee . . . Perhaps things would go quicker with the assistance of this committee, rather than having an atmosphere of controversy. I think we are all anxious to see those changes made and implemented very quickly. Thank you very much, Madam Chairman.

[*Traduction*]

dans son carnet où il est question d'un prélèvement avant le 1er janvier et d'un autre après le 1er janvier. Encore une fois, un peu comme pour cette question de faire passer de cinq ans à trois ans, cela assouplirait le tout. Donc, cette idée de fonder les paiements aux producteurs sur l'année-récolte plutôt que sur l'année civile est une question qu'on étudie très sérieusement.

Et puisque nous vivons en des temps modernes, nous étudions aussi la possibilité d'inclure les conjoints de façon à ce qu'ils n'aient pas à jouer un rôle de second plan par rapport au mari ou par rapport à l'épouse, selon le cas, mais chacun serait un producteur à part entière pour ce qui est des cotisations au fonds et, évidemment, des paienents.

Est-ce une bonne interprétation de la chose?

M. Bilokury: Oui.

M. Cardiff: Et ce sera le même plan pour toutes les provinces, aussi? Y a-t-il des changements au niveau de la distribution entre les provinces?

Le sénateur Argue: Certains ont prôné la régionalisation, parfois définie comme un régime différent selon la province. Je crois savoir que, pour l'heure, cette recommandation précise n'est pas la mieux cotée . . .

M. Cardiff: Je vois.

Le sénateur Argue: . . . c'est-à-dire d'établir des différences entre les provinces ou de séparer les diverses provinces les unes des autres en se servant des calculs ou des cotisations.

M. Cardiff: C'est peut-être impossible pour vous de répondre dès maintenant à la question suivante, mais avez-vous un échancier ou un horaire précis qui pourrait nous permettre de savoir quand le tout sera terminé?

Le sénateur Argue: Non, je n'en ai pas. J'espère tout simplement que nous procéderons le plus rapidement possible, mais je ne peux pas vous donner de date précise. La réunion d'aujourd'hui était fort importante, mais il y en aura d'autres encore. Au cours de mon bref séjour au Cabinet, j'ai appris qu'il était assez laborieux de faire avancer les choses. Les décisions doivent passer par les divers comités du Cabinet, puisque ce dernier voit de très près aux dépenses des fonds publics, que ce soit pour notre cause ou pour une autre. Le Cabinet n'est jamais aussi rapide qu'on le voudrait. Il faut parfois trois mois pour obtenir une augmentation du paiement initial, même si cela a été un peu moins long dans le cas du blé durum. Vous savez, il faut accepter le système tel qu'il est, et faire de notre mieux.

M. Cardiff: Madame le président, si le comité de révision, le ministre et les autres comités voulaient bien partager avec nous leurs impressions et leurs sentiments à cet égard, je suis sûr que les choses iraient beaucoup plus vite avec l'aide de nos réunions, et que nous n'aurions plus cet atmosphère de controverse qui plane. Nous sommes tous très désireux de voir s'appliquer le plus rapidement possible les changements préconisés. Merci beaucoup, madame le président.

[*Text*]

The Chairman: Thank you, Mr. Cardiff. Mr. Althouse.

Mr. Althouse: I have a little technical question concerning the application of the formula, and I expect that the people who are here and work with the formula all the time can answer it.

The depreciation for machinery or buildings used in production are not part of the costs involved in the formula. It seems to me this presents the opportunity for some slight skewing of the formula. In years when things have been fairly good, farmers tend to replace machinery which would reduce the amount of money spent on parts and items to operate and maintain farm equipment used for grain production et cetera, as outlined in Section 8.(3)(*b*). In the experience we have had so far, is that enough to make very much of a change in the outcome of the formula?

Mr. Hedley: The impact of inclusion of additional costs depends on the rate of change of those costs relative to other costs that are in the program now. In other words, if the depreciation on machinery, for example, as you suggest, had increased at a faster rate than the other costs that are in the program, and at the same time you were in a position of triggering pay-outs, they would have resulted in larger pay-outs.

Mr. Althouse: It is a little bit like the high interest argument then in that case. When farmers are buying a lot of equipment, the depreciation that might have been available if depreciation were allowed, would be higher and would therefore trigger a pay-out which would more clearly reflect the high-cost environment the farmers have, to some extent, created for themselves.

Mr. Hedley: It depends on the rate of change over the last five years.

Mr. Althouse: So if we get into a period for the next three or five years, depending on what the base becomes, during which farmers buy less equipment and machinery than has been normally case, and spend more money repairing the machines they have, what will that then do? That will reduce . . .

Mr. Hedley: If depreciation was declining?

Mr. Althouse: Yes, the amount of new equipment . . .

Mr. Hedley: If depreciation was declining relative to other costs, then it would work the other way and take away from the size of the pay-out.

Mr. Althouse: Okay, but at the same time as that is happening the amount of money spent for parts and repairs would increase.

Mr. Hedley: The parts and repairs are included in the program now.

Mr. Althouse: Okay, so because depreciation is not part of it, and parts and repairs are growing . . . What I am trying to decide is whether the slide-down . . . when the pinch is on and farmers are not buying any equipment—will trigger a faster pay-out because of an increase in the amount of expenditures for repairs, and I think you have said that it would.

[*Translation*]

Le président: Merci, monsieur Cardiff. Monsieur Althouse.

M. Althouse: J'ai une petite question d'ordre technique au sujet de l'application de la formule, et j'imagine que ceux qui jouent quotidiennement avec cette dernière pourront sans doute me répondre.

La dépréciation de la machinerie ou des édifices dans la production ne fait pas partie des coûts inclus dans la formule, ce qui me semble permettre de biaiser cette dernière quelque peu. Au cours des bonnes années, les agriculteurs ont tendance à remplacer la machinerie, ce qui finit par réduire la quantité d'argent disponible pour acheter des pièces utilisées pour entretenir de l'équipement agricole servant à la production de grains, comme le souligne l'alinéa 8(3)*b*) de la Loi. D'après ce que nous avons connu jusqu'à maintenant, cela suffit-il pour modifier radicalement les résultats de la formule?

M. Hedley: Les conséquences d'inclure des coûts additionnels dépendent du rythme de changement de ces coûts par rapport aux autres coûts qui sont déjà inclus au programme. Autrement dit, si, comme vous le laissez entendre, la dépréciation de la machinerie avait augmenté plus rapidement que les autres coûts du programme, et qu'en même temps la conjoncture ait déclenché les paiements, alors ceux-ci auraient été plus élevés.

M. Althouse: C'est la même chose que dans le cas des intérêts élevés. Lorsque les agriculteurs achètent beaucoup d'équipement, la dépréciation qui aurait existé si on avait gardé l'ancienne machinerie aurait été plus élevée et aurait, par conséquent, entraîné un versement qui traduirait avec beaucoup plus d'exactitude les coûts élevés que connaissent les agriculteurs et qu'ils ont dans une certaine mesure eux-mêmes engendrés.

M. Hedley: Cela dépend du rythme de changement au cours des cinq dernières années.

M. Althouse: Si dans les trois à cinq prochaines années, selon ce que devient la base, les agriculteurs achètent moins d'équipement et de machinerie qu'à la normale et dépensent plus d'argent à réparer les machines qu'ils ont déjà, quelle en sera la conséquence? Il y aura réduction . . .

M. Hedley: Si la dépréciation diminue?

M. Althouse: Oui, la quantité de nouvelles machines . . .

M. Hedley: Si la dépréciation devait diminuer par rapport aux autres coûts, alors ce serait l'inverse, cela diminuerait le versement.

M. Althouse: Très bien, mais en même temps, il se trouve que la quantité d'argent dépensée pour acheter des pièces et effectuer des réparations augmentera.

M. Hedley: Les pièces et les réparations sont déjà incluses au programme.

M. Althouse: Dans ce cas, puisque la dépréciation n'y est pas incluse et que les pièces et les réparations constituent un élément de plus en plus important . . . J'essaie de déterminer si ce glissement—au moment où il faut se serrer la ceinture et que les agriculteurs n'achètent plus d'équipement—entraînera des paiements plus élevés à cause d'une augmentation dans les

[*Texte*]

Mr. Hedley: Yes.

Mr. Althouse: Okay.

Mr. Hedley: I agree with what your conclusion is.

Mr. Althouse: Okay.

• 1655

The Chairman: Thank you very much, Mr. Althouse.

Il ne semble plus y avoir d'intervenants, à moins qu'il y ait des questions supplémentaires, mais je ne le crois pas.

Donc, je voudrais remercier le sénateur Argue, ainsi que toutes les personnes qui ont accepté notre invitation d'aujourd'hui. J'ai l'impression que la discussion a été extrêmement intéressante et enrichissante pour tous les participants.

Alors, je vous dis à la prochaine, car il semble que nous nous reverrons.

Thank you very much.

La prochaine réunion aura lieu sur convocation de la présidence, dès que nous aurons tenu le prochain Sous-comité de l'ordre du jour et de la procédure, probablement jeudi ou au début de la semaine prochaine.

Senator Argue: Would you take one statement for clarification of the record from Mr. Bilokury?

Le président: Certainement.

Senator Argue: It should be on the record.

Mr. Bilokury: There was a question raised about the costs and the benefits, and perhaps some misrepresentation. When I made that comparison of costs and benefits under the program, it was of course with the understanding that we were looking at a participant who had been in the program right from the time the program started. The comment that was made for a new permit holder, who became a participant after the last payout was made, was certainly a valid one.

The Chairman: Okay.

Le président: M. Tessier aurait également une observation à faire.

M. Tessier: Madame le président, je voudrais remercier le ministre d'avoir fait les remarques préliminaires dans les deux langues officielles.

Le président: Il semble qu'il fait toujours selon les règles de l'art.

Je vous remercie beaucoup, et à la prochaine.

Une voix: Merci beaucoup.

[*Traduction*]

dépenses de réparation. Je pense que vous avez répondu par l'affirmative.

M. Hedley: Oui.

M. Althouse: Très bien.

M. Hedley: Je suis d'accord avec votre conclusion.

M. Althouse: Très bien.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Althouse.

There does not seem to be any other questioners, unless there are supplementary questions, but I do not think so.

In conclusion, I want to thank Senator Argue as well as all those who accepted our invitation. I feel that the discussion was a very fruitful and interesting one for all the participants.

I hope to see you shortly, as I have a feeling we will soon meet again.

Merci beaucoup.

The next meeting will take place at the call of the Chair, immediately after the next meeting by the subcommittee on agenda and procedure, probably on Thursday or at the beginning of next week.

Le sénateur Argue: Est-ce que vous permettriez encore à M. Bilokury de fournir un éclaircissement aux fins du compte rendu?

The Chairman: Certainly.

Le sénateur Argue: Il faudrait qu'il figure au compte rendu de la séance.

M. Bilokury: On avait soulevé la question des coûts et profits, et certains propos ont peut-être semé la confusion. Lorsque j'ai fait la comparaison des coûts et profits dans le cadre du programme, il était bien entendu qu'il s'agissait d'un cas où la personne avait participé au programme dès la mise en place de ce dernier. L'observation qui portait sur un nouveau détenteur de permis, devenu participant après le dernier paiement, était certainement valide.

Le président: Très bien.

The Chairman: Mr. Tessier wants also to make a remark.

Mr. Tessier: Madam Chairman, I would like to thank the Minister to have addressed us in both languages in his introduction.

The Chairman: He always keeps to the rules.

Thank you very much, see you shortly.

An hon. Member: Thank you very much.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Western Grain Stabilization Administration:
Mr. Omar Bilokury, Chief Program Services;
Mr. Avery Sahl, Member, Advisory Committee.

From the Department of External Affairs:
Mr. Harold Hedley, Grain Marketing Bureau.

Stabilisation concernant le grain de l'Ouest:
M. Omar Bilokury, Chef, Service de programme;
M. Avery Sahl, Membre, Comité consultatif.

Du ministère des Affaires extérieures:
M. Harold Hedley, Direction générale de la commercialisation des céréales.

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Y LIBRARY MATERIAL

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 4

Tuesday, March 6, 1984

Chairman: Claude Tessier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 4

Le mardi 6 mars 1984

Président: Claude Tessier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Agriculture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de

l'Agriculture

RESPECTING:

Main Estimates 1984-85: Farm Credit Corporation under AGRICULTURE

and

1983-84 Capital Budget and amended Capital Budget of the Farm Credit Corporation

INCLUDING:

The Third Report to the House

CONCERNANT:

Budget principal 1984-1985: Société du crédit agricole sour la rubrique AGRICULTURE

et

Le budget d'investissement et budget d'investissement modifié de la Société du crédit agricole pour 1983-1984

Y COMPRIS:

Le troisième rapport à la Chambre

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)



Second Session of the
Thirty-second Parliament, 1983-84

Deuxième session de la
trente-deuxième législature, 1983-1984

36163—1

STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE

Chairman: Claude Tessier

Vice-Chairman: Bob Daudlin

MEMBERS/MEMBRES

Vic Althouse
André Bachand
Murray Cardiff
Eva Côté
Jean-Guy Dubois
Ralph Ferguson
G.M. Gurbin
Len Gustafson
Stan Hovdebo
Charles Mayer
Marcel Ostiguy
Stan Schellenberger
Michel Veillette—(15)

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

Président: Claude Tessier

Vice-président: Bob Daudlin

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Doug Anguish
David Berger
Garnet M. Bloomfield
Robert Bockstael
Rolland Dion
Alain Garant
Gaston Gourde
Bert Hargrave
Fred King
Normand Lapointe
Jean-Louis Leduc
Fred McCain
Douglas Neil
Terry Sargeant
John Wise—(15)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

Micheline Rondeau-Parent

Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 69(4)(*b*)

On Monday, March 5, 1984:
André Bachand replaced Marcel Dionne.

On Wednesday, February 22, 1984:
Terry Sargeant replaced Nelson A. Riis.

Conformément à l'article 69(4)*b*) du Règlement

Le lundi 5 mars 1984:
André Bachand remplace Marcel Dionne.

Le mercredi 22 février 1984:
Terry Sargeant remplace Nelson A. Riis.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Tuesday, February 21, 1984

ORDERED,—That Agriculture Votes 1, 5, 10, 15, L20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55 and 60; and

That External Affairs Votes 15 and 20 for the fiscal year ending March 31, 1985, be referred to the Standing Committee on Agriculture.

ATTEST

ORDRE DE RENVOI

Le mardi 21 février 1984

IL EST ORDONNÉ,—Que les crédits 1, 5, 10, 15, L20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55 et 60, Agriculture; et

Que les crédits 15 et 20, Affaires extérieures, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1985, soient déférés au Comité permanent de l'agriculture.

ATTESTÉ

Le Greffier de la Chambre des communes

C.B. KOESTER

The Clerk of the House of Commons

ORDERS OF REFERENCE

Pursuant to Standing Order 46(4) the following paper was deemed referred to the Committee:

Friday, September 30, 1983

Amended Capital Budget of the Farm Credit Corporation for the fiscal year ending March 31, 1984, pursuant to subsection 70(2) of the Financial Administration Act, chapter F-10, R.S.C., 1970, together with a copy of Order in Council P.C. 1983-2887, dated September 22, 1983, approving same.—Sessional Paper No. 321-1/143H.

Pursuant to Standing Order 46(4) the following paper was deemed referred to the Committee:

Tuesday, April 19, 1983

Capital Budget of the Farm Credit Corporation for the fiscal year ending March 31, 1984, pursuant to subsection 70(2) of the Financial Administration Act, chapter F-10, R.S.C., 1970, together with a copy of Order in Council P.C. 1983-932, dated March 31, 1983, approving same.—Sessional Paper No. 321-1/143G.

ORDRES DE RENVOI

Conformément aux dispositions de l'article 46(4) du Règlement, le document suivant était réputé déféré au Comité:

Le vendredi 30 septembre 1983

Budget d'investissement modifié de la Société du crédit agricole, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1984, conformément à l'article 70(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre F-10, S.R.C., 1970, ainsi que copie de l'arrêté en conseil C.P. 1983-2887, en date du 22 septembre 1983, approuvant ce budget.—Document parlementaire n° 321-1/143H.

Conformément aux dispositions de l'article 46(4) du Règlement, le document suivant était réputé déféré au Comité:

Le mardi 19 avril 1983

Budget d'investissement de la Société du crédit agricole, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1984, conformément à l'article 70(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre F-10, S.R.C., 1970, ainsi que copie de l'arrêté en conseil C.P. 1983-932, en date du 31 mars 1983, approuvant ce budget.—Document parlementaire n° 321-1/143G.

REPORT TO THE HOUSE

The Standing Committee on Agriculture has the honour to present its

THIRD REPORT

In relation to its Order of Reference of Friday, September 30, 1983, and Tuesday, April 19, 1983, relating to the Capital Budget and amended Capital Budget of the Farm Credit Corporation for the fiscal year ending March 31, 1984, your Committee agreed to report the following to the House.

Your Committee recommends that the Government give consideration to the advisability of making funds available to the Farm Credit Corporation for the purpose of a reduction of interest rates for borrowers in financial distress and locked into high interest rate loans.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issue No. 4*) is tabled.

Respectfully submitted,

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le Comité permanent de l'agriculture a l'honneur de présenter son

TROISIÈME RAPPORT

Relativement à ses ordres de renvoi du vendredi 30 septembre 1983 et mardi 19 avril 1983, concernant le Budget d'investissement et le Budget d'investissement modifié de la Société du crédit agricole pour l'année financière se terminant le 31 mars 1984, le Comité convient de faire rapport à la Chambre des communes de ce qui suit.

Votre Comité recommande que le gouvernement envisage l'opportunité d'accorder à la Société du crédit agricole des fonds destinés à réduire les taux d'intérêt que doivent supporter les emprunteurs se trouvant dans une situation financière difficile et ayant contracté des emprunts à des taux d'intérêt élevés.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages s'y rapportant (*fascicule nº 4*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président

Claude Tessier

Chairman

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MARCH 6, 1984
(6)

[*Text*]

The Standing Committee on Agriculture met at 3:35 o'clock p.m. this day, for the purpose of electing a chairman.

Members of the Committee present: Messrs. Althouse, Bachand, Cardiff, Mrs. Côté, Messrs. Daudlin, Gurbin, Gustafson, Hovdebo, Ostiguy, Schellenberger, Tessier and Veillette.

Alternates present: Messrs. Bloomfield, Bockstael, Dion (*Portneuf*), Leduc, and Neil.

Other Member present: Mr. McKnight.

Witnesses: *From The Farm Credit Corporation*: Mr. E.H. Anderson, Chairman; Mr. G.H. Hollingshead, Director, Lending Operations; Mr. J.L.A. Modderman, Chief, Loan Administration.

The Clerk read the resignation letter of Madame Côté as Chairman.

The Clerk presided over the election of a Chairman.

On motion of Mr. Ostiguy, it was agreed,—That Mr. Tessier take the Chair as Chairman of the Committee.

Whereupon, Mr. Tessier took the Chair.

The Order of Reference dated Tuesday, February 21, 1984, being read asfollows:

ORDERED,—That Agriculture Votes 1, 5, 10, 15, L20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55 and 60; and

That External Affairs Votes 15 and 20 for the fiscal year ending March 31, 1985, be referred to the Standing Committee on Agriculture.

On motion of Mr. Bockstael, it was agreed,—That the Committee adopt the following schedule of meetings for the month of March:

—Tuesday, March 6—3:30 p.m.—Farm Credit Corporation

—Tuesday, March 8—9:30 a.m.—Agriculture Food Development Program

—Tuesday, March 13—11:00 a.m.—Hon. Eugene Whelan, Minister of Agriculture

—Wednesday, March 14—3:30 p.m.—Hon. Eugene Whelan, Minister of Agriculture

—Tuesday, March 20—3:30 p.m.—Agriculture Food Development Program

—Thursday, March 22—9:30 a.m.—Canadian Dairy Commission

The Committee commenced consideration of its Order of Reference dated September 30, 1983, Amended Capital Budget—Farm Credit Corporation—for the fiscal year ending March 31, 1984 and of its Order of Reference dated April 19, 1983 relating to the Capital Budget for the Farm Credit Corporation for the fiscal year ending March 31, 1984.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 6 MARS 1984
(6)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit, ce jour à 15 h 35, pour élire un président.

Membres du Comité présents: MM. Althouse, Bachand, Cardiff, M^me^ Côté, MM. Daudlin, Gurbin, Gustafson, Hovdebo, Ostiguy, Schellenberger, Tessier et Veillette.

Substituts présents: MM. Bloomfield, Bockstael, Dion (*Portneuf*), Leduc et Neil.

Autre député présent: M. McKnight.

Témoins: *De la Société du crédit agricole*: M. E.H. Anderson, président; M. G.H. Hollingshead, directeur, Opérations des prêts; M. J.L.A. Modderman, chef, Administration des prêts.

Le greffier lit la lettre par laquelle M^me^ Côté résigne ses fonctions de président.

Le greffier préside l'élection d'un président.

Sur motion de M. Ostiguy, *il est convenu*,—Que M. Tessier assume la présidence du Comité.

M. Tessier ouvre la séance.

Voici l'ordre de renvoi du mardi 21 février 1984:

IL EST ORDONNÉ,—Que les crédits 1, 5, 10, 15, L20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55 et 60, Agriculture; et

Que les crédits 15 et 20, Affaires extérieures, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1985, soient déférés au Comité permanent de l'agriculture.

Sur motion de M. Bockstael, *il est convenu*,—Que le Comité adopte le calendrier suivant des réunions de mars:

—Le mardi 6 mars—15 h 30—Société du crédit agricole

—Le mardi 8 mars—9 h 30—Programme de développement du secteur agro-alimentaire

—Le mardi 13 mars—11 h—Honorable Eugene Whelan, ministre de l'Agriculture

—Le mercredi 14 mars—15 h 30—L'honorable Eugene Whelan, ministre de l'Agriculture

—Le mardi 20 mars—15 h 30—Programme de développement du secteur agro-alimentaire

—Le jeudi 22 mars—9 h 30—Commission canadienne du lait

Le Comité reprend l'examen de son ordre de renvoi du 30 septembre 1983, budget des investissements modifié de la Société du crédit agricole pour l'année financière se terminant le 31 mars 1984, ainsi que l'examen de son ordre de renvoi du 19 avril 1983 portant sur le budget des investissements de la Société du crédit agricole pour l'année financière se terminant le 31 mars 1984.

Mr. Anderson made a statement and, with the other witnesses answered questions.

Mr. Gurbin proposed to move,—That the Committee of Agriculture recommend to the Government of Canada that funds be made available to the Farm Credit Corporation for the purpose of a reduction of interest rates for borrowers in financial distress and locked into high interest rate loans.

And a point of order having been raised as to the acceptability of the proposed motion.

STATEMENT BY THE CHAIRMAN

Beauchesne's fifth edition, citation 642(1) points out very clearly that this motion is out of order because it does not contain the traditional words for a motion of this type, namely the phrase "consider the advisability of." However, if the member would rephrase it I would find it acceptable.

Whereupon Mr. Gurbin moved,—That the Committee of Agriculture recommend that the Government of Canada give consideration to the advisability of making funds available to the Farm Credit Corporation for the purpose of a reduction of interest rates for borrowers in financial distress and locked into high interest rate loans.

After debate thereon, the question being put on the motion, it was agreed to.

Mr. Neil proposed to move,—That the Chairman direct the Clerks of the Committee, following the Chair's stated reservations as to the putting of motions in only one language, to prepare a report as to the acceptability of motions being put in only one language.

After debate thereon, the Chairman directed the Clerks to prepare a report for the next meeting.

It was agreed,—That the Committee report Mr. Gurbin's motion to the House.

Questioning of the witnesses resumed.

At 5:45 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

M. Anderson fait une déclaration, puis lui-même et les autres témoins répondent aux questions.

M. Gurbin propose,—Que le Comité de l'agriculture recommande au gouvernement du Canada d'accorder à la Société du crédit agricole des fonds destinés à réduire les taux d'intérêt que doivent supporter les emprunteurs qui se trouvent dans une situation financière difficile et ont contracté des emprunts à des taux d'intérêt élevés.

Cette proposition provoque une intervention fondée sur le Règlement quant à son opportunité.

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT

Au terme de l'alinéa 642(1) du Beauchesne, cinquième édition, cette motion est, de toute évidence, non recevable car elle n'est pas conforme au libellé traditionnellement employé dans les motions de ce genre, notamment en ce qui concerne le passage «*consider the advisability of*». Cependant, si l'honorable député reformule la motion, je la trouverai recevable.

Cela étant, M. Gurbin propose,—Que le Comité de l'agriculture recommande au gouvernement du Canada de s'interroger sur la question de savoir s'il y a lieu d'accorder à la Société du crédit agricole des fonds destinés à réduire les taux d'intérêts que doivent supporter les emprunteurs qui se trouvent dans une situation financière difficile et ont contracté des emprunts à des taux d'intérêt élevés.

Après débat, la question est mise aux voix et adoptée.

M. Neil propose,—Que le président intime aux greffiers des comités, consécutivement aux réticences que ce dernier a exprimées à formuler la motion en une seule langue, de rédiger un rapport quant à l'acceptabilité d'adopter des motions unilingues.

Un débat s'ensuit, puis le président intime aux greffiers de rédiger un rapport en vue de la prochaine séance.

Il est convenu,—Que le Comité fasse rapport, à la Chambre, de la motion de M. Gurbin.

L'audition des témoins se poursuit.

A 17 h 45, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Micheline Rondeau-Parent

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Tuesday, March 6, 1984

• 1536

The Clerk of the Committee: Honourable ladies and gentlemen, I have to inform you of a letter I received from Madam Côté yesterday.

Cette lettre, datée le 5 mars 1984, se lit comme ceci:

Madame le Greffier,

Par la présente, je désire vous aviser que je dois démissionner de mon poste comme Présidente du Comité de l'agriculture. Comme vous ne l'ignorez pas, ma nomination au Secrétariat parlementaire du Ministre des Transports m'y oblige.

Ce fut un véritable plaisir de présider ce Comité pendant les deux dernières années. Je profite de l'occasion pour vous remercier, ainsi que tous vos prédécesseurs, pour votre collaboration assidue.

According to Standing Order No. 69, I am going to have to elect a chairman now, and I will entertain motions to that effect.

Monsieur Ostiguy.

M. Ostiguy: Merci.

Juste quelques mots pour vous dire toute l'importance que l'on accorde à la nomination d'un président du Comité de l'agriculture, car l'agriculture a beaucoup d'importance dans l'économie de notre pays. M^me^ Côté a fait de l'excellent travail.

Madame le greffier, je voudrais proposer qu'un homme d'envergure, à la hauteur de l'importance de l'agriculture, soit nommé président du Comité. Il s'agit de M. Claude Tessier.

M. Veillette: J'appuie la motion.

Le greffier: M. Ostiguy, appuyé par M. Veillette, propose que M. Claude Tessier soit élu président de ce Comité. Êtes-vous tous d'accord?

Monsieur Schellenberger.

Mr. Schellenberger: I would just like to say a few words before we vote. I want to say that I am pleased Madam Côté has received a new position. Our committee will be sorry to see that she is not running the meetings any more. I know she and I in the past have had some tough times, but I have always appreciated the way she has run the committee and the obligation she has had towards agriculture. I know when I or my colleagues raised subjects we thought were important to go into, she was always very accepting of those situations. So I certainly appreciate the work she has done for this committee over the past few years.

As for Mr. Tessier, we have worked together for many years. I suppose we can get along, and I will endorse his nomination.

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le mardi 6 mars 1984

Le greffier du Comité: Honorables députés, je dois vous informer d'une lettre que j'ai reçue de M^me^ Côté hier.

This letter is dated March 5, 1984, and reads as follows:

Madam Clerk,

This letter is to advise you that I must resign my position as chairman of the Agriculture Committee. As you are no doubt aware, my appointment as parliamentary secretary to the Minister of Transport obliges me to do so.

It was a real pleasure to chair this committee during the last two years. I would like to take this opportunity to thank you, as well as your predecessors, for your close co-operation.

Conformément au Règlement numéro 69, il nous faut élire un président maintenant, et je suis prêt à recevoir des propositions à cet effet.

Mr. Ostiguy.

Mr. Ostiguy: Thank you.

I would just like to say a few words to tell you of the importance that we attach to the appointment of a chairman of the Agriculture Committee, because agriculture plays an important role in the economy of our country. Mrs. Côté did an excellent job.

Madam Clerk, I would like to propose that a man of the high calibre be appointed chairman of this committee, a man who would be able to play this important role. I propose Mr. Claude Tessier.

Mr. Veillette: I second the motion.

The Clerk: Mr. Ostiguy, seconded by Mr. Veillette, moves that Mr. Claude Tessier be elected chairman of this committee. Do you all agree?

Mr. Schellenberger.

M. Schellenberger: J'aimerais dire quelques mots avant de passer au vote. J'aimerais féliciter M^me^ Côté pour son nouveau poste, et lui dire aussi que sa présidence va nous manquer. S'il est vrai que par le passé elle et moi n'avons pas toujours été d'acccord, j'ai toujours apprécié la façon dont elle dirigeait ce Comité, et son engagement dans le domaine de l'agriculture. Elle était toujours prête à étudier des questions que mes collègues et moi estimaient importantes. Donc, je lui suis reconnaissant du travail qu'elle a accompli pour ce Comité au cours de ces dernières années.

Quant à M. Tessier, nous travaillons ensemble depuis de nombreuses années. Je suppose que nous pouvons nous entendre, et j'appuierai sa nomination.

[*Texte*]

Le greffier: M. Tessier est élu président du Comité à l'unanimité.

Madame Côté.

Mme Côté: Madame le greffier, je voudrais féliciter le nouveau président. Vous me permettrez également, avant de vous quitter car je dois assister à une autre réunion, de réitérer mes remerciements. Je voudrais aussi dire que j'ai aimé énormément le travail au sein du Comité de l'agriculture. Comme je le dis habituellement, l'agriculture est ce qu'il y a de plus essentiel dans la vie des peuples. Il était donc important que nous fassions du bon travail ici.

Je voudrais remercier tous les membres du Comité, de quelque côté qu'ils se trouvent. Ces deux années ont été très intéressantes pour notre Comité, et j'ai l'impression que nous avons fait de bonnes choses pour les agriculteurs, donc pour nous.

Je vous remercie beaucoup.

Le président: Merci, madame Côté. Vous me permettrez sans doute de me joindre à tous ceux qui s'attristent non pas de votre départ, mais de votre passage trop court à la tête du Comité. Je pense que c'est avec l'appui de tous les membres du Comité que l'on peut vous remercier pour la façon dont vous avez présidé le Comité. J'essaierai de faire de même, parce que je pense qu'il y a des leçons à tirer de votre présidence. Je vous félicite pour votre nouvelle nomination, et j'espère que cela ne vous éloignera pas des problèmes des producteurs agricoles et même du Comité.

Vous êtes la bienvenue au Comité. J'ose espérer que je pourrai vous compter comme membre très assidu, même en cette période qui s'annonce difficile au niveau des présences et du quorum.

Félicitations, madame Côté, pour votre nomination, et merci pour votre présence à la tête du Comité.

• 1540

Comme il y a quorum, je pense que nous devrions profiter de l'occasion pour approuver le procès-verbal de la réunion du Sous-comité du programme et de la procédure.

Mr. Bockstael: I move, seconded by Mr. Schellenberger, that following the meeting of the Subcommittee on Agenda and Procedure, the schedule be adopted.

La proposition est adoptée.

The Chairman: Now we will proceed with the Main Estimates. We have the pleasure to have the Farm Credit Corporation with us today, and I invite Mr. Anderson, Chairman of Farm Credit Corporation, to share the table.

I suppose you have your assistants with you?

Mr. Eiliv H. Anderson (Chairman and Chief Executive Officer, Farm Credit Corporation): Yes, I have, Mr. Chairman. I would introduce them and ask Mr. Hollingshead, who is our Director of Lending Operations, if he would join me, and Mr. Mann, who is our Comptroller.

[*Traduction*]

The Clerk: Mr. Tessier has been elected chairman of this committee unanimously.

Mrs. Côté.

Mrs. Côté: Madam Clerk, I would like to congratulate the new chairman. I hope you will also allow me to say thank you once again before I leave you for another meeting. I would also like to say that I enjoyed the work of the Agriculture Committee enormously. I have so often said that agriculture is one of the most important areas in the life of people. It was therefore important that we did good work here.

I would like to thank all the members of the committee, no matter what side of the table they are sitting on. These two years have been very interesting for our committee and I have the feeling that we have done good things for farmers and, therefore, for ourselves.

Thank you very much.

The Chairman: Thank you, Mrs. Côté. I trust you will allow me to add my voice to those who have indicated their sadness, not only at your departure, but at the fact that your chairmanship was too short. I think that all of the members of the committee will agree with me in thanking you for the way in which you have chaired this committee. I will attempt to do the same thing, because I feel that there are lessons to be learned from your chairmanship. I would like to congratulate you on your new appointment, and I hope that this will not remove you from the problems of farmers and even of our committee.

You will be welcome in the committee. I dare to hope that I can count on you as a regular member, even in this period which will be difficult from the point of view of presences and quorum.

Congratulations, Mrs. Côté, on your appointment, and thank you for having been chairman of this committee.

Since we have a quorum, I think we should adopt the Minutes of the meeting of the Subcommittee on Agenda and Procedure.

M. Bockstael: Je propose, appuyé par M. Schellenberger, que suite à la réunion du Sous-comité du programme et de la procédure, notre calendrier soit approuvé.

The motion is carried.

Le président: Nous passons maintenant au Budget principal. Nous avons le plaisir de recevoir aujourd'hui la Société du crédit agricole et j'inviterais M. Anderson, président de la Société, à venir s'asseoir à la table.

Je suppose que vous êtes accompagné de vos adjoints?

M. Eiliv H. Anderson (président-directeur général de la Société du crédit agricole): Oui, monsieur le président. Je vais les présenter et demanderai à M. Hollingshead, qui est notre directeur des opérations de prêts, ainsi qu'à M. Mann, notre contrôleur, de venir s'asseoir à côté de moi.

[*Text*]

We also have with us, to assist us, Mr. Chairman, the Chief of Loan Administration, Mr. Modderman; our Treasurer, Mr. Tam Robertson; our Chief of Financial Administration, Mr. Sam Lucas; plus our Director of Corporate Planning, Mr. Terry Kremeniuk.

Le président: Tout d'abord, je pense que nous devons lire l'ordre de renvoi concernant le Budget des dépenses 1984-1985. Je demanderais donc au greffier de bien vouloir le faire.

Le greffier du Comité:

Il est ordonné que les crédits 1, 5, 10, 15, L20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55 et 60 sous la rubrique Agriculture et que les crédits 15 et 20 sous la rubrique Affaires extérieures, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1985, soient déférés au Comité permanent de l'agriculture.

Le document est attesté par le greffier de la Chambre des communes, M. C.B. Koester.

Le président: Nous pouvons donc examiner le budget de la Société du crédit agricole, sous la rubrique Agriculture.

AGRICULTURE

E—Société du crédit agricole

Statutaire—Prêts destinés aux agriculteurs $493,200,000

Statutaire—Prêts destinés aux syndicats agricoles..... $1,000,000

The Chairman: I would ask Mr. Anderson if he has an opening statement.

Mr. Anderson: Yes, thank you, Mr. Chairman.

Again I am here with the Main Estimates for the coming year. I really have no opening statement as such. I think we can all agree that there is still difficulty in the farm community, and with this difficulty we find the demand for our loans is down. It is difficult to assess the demand and what it will be in the coming year, because it is predicated, I suppose, upon the economy and upon farm or agricultural products in particular.

A lesser portion this year of our budget has gone to the refinancing of farms. I think in the last year it was down somewhat, but not a great deal. We are still trying to assist, both with counselling and with debt consolidation, those farmers who find themselves in economic difficulty. But in some cases the cashflow is not there to service the debt they have now, and lending them further money is not an answer. We try; if we can work out a repayment schedule we will carry arrears with the clients we do have, or we will do refinancing if the repayment is there. But that is really where we stand in our operations generally right now. We find demand is down. We will have, and have, sufficient funds to continue lending to the end of the fiscal year, which is the end of March. We hope to have sufficient funds for what we predicate the demand should be in the coming year from looking at the demand in the latter part of this year.

[*Translation*]

Nous sommes également accompagnés du chef de l'Administration des prêts, M. Modderman; de notre trésorier, M. Tam Robertson; de notre chef de l'Administration financière, M. Sam Lucas; et de notre directeur de la Planification générale, M. Terry Kremeniuk.

The Chairman: I think we should first read the Order of Reference concerning the Estimates for 1984-85. I will ask the clerk to do so.

The Clerk of the Committee:

It is ordered that Votes 1, 5, 10, 15, L20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55 and 60 under Agriculture and Votes 15 and 20 under External Affairs for the Fiscal Year Ending March 31, 1985, be referred to the Standing Committee on Agriculture.

The order is signed by the Clerk of the House of Commons, Mr. C.B. Koester.

The Chairman: We can therefore consider the estimates of the Farm Credit Corporation under Agriculture.

AGRICULTURE

E—Farm Credit Corporation

Statutory—Loans for Lending to Farmers.....$493,200,000

Statutory—Loans for Lending to Farm Syndicates ..... $1,000,000.

Le président: Je demanderais à M. Anderson s'il a une déclaration préliminaire à faire.

M. Anderson: Oui, merci, monsieur le président.

Nous sommes venus témoigner dans le cadre de votre étude du Budget principal pour l'année à venir. Je n'ai pas vraiment de déclaration préliminaire à faire. Nous conviendrons tous certainement que le secteur agricole connaît encore des difficultés et qu'ainsi la demande de prêts a baissé. Il est difficile d'évaluer la demande pour l'année à venir car cela dépend de l'économie et en particulier des produits agricoles.

Nous avons consacré cette année une part moins importante de notre budget au refinancement des exploitations agricoles. Je crois que cela avait quelque peu diminué au cours de la dernière année mais pas dans des proportions importantes. Nous essayons toujours d'aider les agriculteurs qui ont des difficultés financières en les conseillant et éventuellement en leur permettant de consolider leurs dettes. Toutefois, dans certains cas, il n'y a pas suffisamment d'encaisse pour le service de la dette actuelle si bien qu'il ne servirait à rien de leur prêter davantage d'argent. Nous essayons; si nous pouvons parvenir à établir un calendrier de remboursement, nous prenons en charge les arriérés de nos clients ou procédons au refinancement. Voilà en fait où nous en sommes de façon générale à l'heure actuelle. Nous constatons que la demande a diminué. Nous aurons et nous avons suffisamment de fonds pour continuer à prêter jusqu'à la fin de l'année financière, c'est-à-dire à la fin mars. Nous espérons avoir suffisamment de fonds pour la demande que nous prévoyons dans l'année à venir considérant la demande de la fin de cette année.

[*Texte*]

• 1545

Thank you, Mr. Chairman.

Le président: Merci, monsieur Anderson.

Mr. Schellenberger, 10 minutes.

Mr. Schellenberger: Thank you.

It is good to have the Farm Credit Corporation with us today. The committee recognizes the importance of the financial aspects of farming and that is why we are tempted to call first to the witness stand the Farm Credit Corporation, which is playing a very important role in agriculture today.

I noticed that you mentioned that loans were down, or requests for loans were down. Is that the reason for the $210 million decrease in the estimate for this fiscal year over last? Could you explain the $210 million, when it seems that farmers are having more difficulty getting the kind of money they need from lending institutions other than the Farm Credit Corporation? Perhaps Farm Credit ought to be more aggressive in areas other than long-term credit at this serious time in farm finance.

Mr. Anderson: Thank you, Mr. Chairman.

I think yes, the demand for land acquisition tapered off, after the seeding season this spring and refinancing, I think more dramatically than in other years. We traditionally have a burst of lending in the spring of the year before seeding, so about 60% of the budget goes at that time, and for a period leading into after harvest it is fairly quiet. But the after-harvest period this year does not seem to have picked up for land acquisition.

It may be that there is some feeling in the farm community that in some areas, and generally, land prices have softened. There may be a desire to wait until this spring before financing, not just because of a firming of land prices but possibly even of interest rates. I do not know . . . it is just that demand did drop off. In the fall period we usually do the remaining 30% or 40% of the lending and it really did not accelerate at the same speed as it did in the spring rush. If we had kept at the same volume, I think we would possibly have been doing conditional approvals at this time of the year, but the demand just did not materialize.

Mr. Schellenberger: I notice that loans in arrears are up 1.1% this year. You mentioned that, rather than refinancing, you are carrying more farmers in arrears. I noticed as well that the amount of money in refinancing for this fiscal year was $19 million, as compared with $24 million last year, so that would occur according to what you have mentioned.

At the same time, we look at the numbers of farms . . . and I think that is in the statistics you have provided. Perhaps you might explain this: The number of accounts in recovery action is up substantially, it is double, from 125 to 266 farms. You are listing those separately from those farmers who have

[*Traduction*]

Merci, monsieur le président.

The Chairman: Thank you, Mr. Anderson.

Monsieur Schellenberger, dix minutes.

M. Schellenberger: Merci.

Je suis content que nous recevions aujourd'hui la Société du crédit agricole. Le Comité reconnaît l'importance des aspects financiers de l'agriculture et c'est pourquoi nous sommes tentés de convoquer comme premier témoin la Société du crédit agricole.

Vous avez mentionné que les prêts avaient diminué ou que les demandes de prêts avaient diminué. Est-ce la raison pour laquelle il y a une diminution de 210 millions de dollars dans le budget de cette année financière par rapport à celui de l'année dernière? Pourriez-vous nous expliquer ces 210 millions de dollars alors qu'il semble que les agriculteurs aient encore plus de mal à obtenir les prêts nécessaires auprès des établissements de prêt autres que la Société du crédit agricole? Peut-être que la Société devrait déployer davantage d'activités dans le crédit à moins long terme.

M. Anderson: Merci, monsieur le président.

Je crois en effet que la demande pour l'achat de terres s'est stabilisée après la saison des semis ce printemps et le refinancement. Probablement davantage que les autres années. Nous avions habituellement une explosion des prêts au printemps de l'année précédant les semis si bien qu'environ 60 p. 100 du budget disparaissait à ce moment-là. Les choses restaient ensuite assez calmes jusqu'à la fin des récoltes. Toutefois, cette période suivant les récoltes ne semble pas cette année avoir été marquée par une recrudescence dans les achats de terres.

C'est peut-être que les agriculteurs estiment que dans certaines régions et de façon générale, le prix des terres semble fléchir. Peut-être souhaitent-ils attendre le printemps avant de financer, non pas seulement en espérant que les prix se raffermiront mais peut-être également en fonction même des taux d'intérêt. Je ne sais pas . . . Mais il est certain que la demande a diminué. À l'automne, nous prêtons habituellement les 30 ou 40 p. 100 qui restent dans notre budget et on ne peut vraiment pas dire que les choses se soient accélérées autant cette fois qu'au printemps. Si nous avions maintenu le même volume, il est possible que nous aurions été obligés de nous contenter d'approbations conditionnelles, mais il se trouve que la demande a baissé.

M. Schellenberger: Je remarque que les prêts en arriérés ont augmenté de 1,1 p. 100 cette année. Vous avez dit que plutôt que de refinancer, vous préféreriez payer les arriérés des agriculteurs. Je remarque également que le montant du refinancement pour cette année financière était de 19 millions de dollars alors qu'il était de 24 millions de dollars l'année dernière si bien que cela confirme ce que vous disiez.

Par contre, si nous considérons le nombre d'exploitations . . . Et je crois que cela se trouve dans les statistiques que vous nous avez fournies. Peut-être pourriez-vous nous expliquer cela: le nombre de comptes en voie de recouvrement est sensiblement plus élevé, il est même doublé puisqu'il est passé

[*Text*]

actually gone bankrupt, which you list at 53. I assume that those are bankrupt according to Farm Credit Corporation figures, not in total across the country, because that is less than the total across the country.

• 1550

What is the difference between accounts in recovery action and farmers in bankruptcy? I assume that those in recovery action are not eligible for refinancing because of land values and borrowing they have got into other than Farm Credit, that there is really no hope for them any more.

Mr. Anderson: Yes. I think the farmers who are in actual bankruptcy would be those who would file under the Bankruptcy Act.

In some cases where the farmer will quit-claim he has come to a neutral position and walked away from the farm rather than going into actual bankruptcy, and in those cases they are in foreclosure action. In some cases where we have carried them in arrears and there is no hope for them making payments they find that they could not, for instance, get operating credit and then they leave, but in those cases they have voluntarily left. Well, in bankruptcy I suppose you voluntarily leave too, but we start foreclosure action in some cases when the farmer has just said that he has no further hope and is quit-claiming the property. In other cases the debt is larger than his equity and no repayment schedules are workable. We may have carried them in arrears for three to four years and we then—because we are losing money with no hope of recovery; it is just increasing—to look after the public funds initiate a foreclosure. In some cases we have to initiate a foreclosure. For instance, if we are the first mortgagee in some cases and we carry a debt so long that we erode the second mortgagee's position and do not take action until it is gone, we can be liable for it, so under the law it is prudent to initiate an action. In other cases, as I pointed out, there is no hope of recovery and we are losing so we will start a foreclosure action.

Mr. Schellenberger: So you are considering the people in recovery action as not in effect bankrupt because they have not applied under the Bankruptcy Act but they are voluntarily disposing of assets to pay their loan. Is that what you are saying?

Mr. Anderson: Yes. To file under the Bankruptcy Act you become a different statistic in foreclosure.

Mr. Schellenberger: Yes, right, and that statistic is far greater than those who actually go to the point of bankruptcy. I guess that is an interesting statistic for us to look at because Farm Credit does about half the long-term debt in the country and very little of the short-term so other institutions may be facing a similar picture. It is very hard to get the exact number of farmers who are voluntarily walking away from farms, but we all knew that that is far more serious than those who show up on the bankruptcy statistics. You show that it is 266 across

[*Translation*]

de 125 à 266 exploitations. Vous considérez cela séparément des agriculteurs qui ont effectivement fait faillite et dont vous évaluez le nombre à 53. Je suppose qu'il s'agit des faillites figurant dans les chiffres de la Société du crédit agricole car pour l'ensemble du pays, le total est plus élevé.

Quelle est la différence entre les comptes en recouvrement et les agriculteurs en faillite? Je suppose que les comptes en recouvrement ne peuvent faire l'objet de refinancement du fait du prix des terres et des emprunts autres que ceux qui ont été contractés auprès de la Société et qu'ainsi il n'y a plus aucun espoir.

M. Anderson: En effet. Je crois que les agriculteurs qui sont véritablement en faillite sont ceux qui déclareraient faillite aux termes de la Loi sur les faillites.

Dans certains cas, l'agriculteur déclare qu'il préfère quitter la ferme que de véritablement déclarer faillite si bien qu'il s'agit alors d'une saisie. Il arrive que nous ayons pris leurs arriérés en charge et qu'il n'y ait aucun espoir qu'ils paient, qu'ils obtiennent, par exemple, un crédit de fonctionnement et ils décident alors d'arrêter mais, dans ces cas-là, c'est volontaire. Evidemment, je suppose que lorsque l'on déclare faillite, c'est également volontairement que l'on s'en va, mais l'on commence en général la procédure de saisie dès que l'agriculteur déclare qu'il n'a plus d'autre espoir et qu'il ne revendique plus sa propriété. Dans d'autres cas, la dette est supérieure à son avoir et il n'y a pas de calendrier possible de remboursement. Il peut se faire que nous ayons pris leurs arriérés en charge pendant trois ou quatre ans et que, puisque nous perdons de l'argent sans espoir de le recouvrer, il faille envisager une procédure de saisie. Dans certains cas, cela est nécessaire. Par exemple, si nous leur avons accordé la première hypothèque et que nous assumons cette dette depuis tellement longtemps que nous portons même préjudice au deuxième bâilleur de fonds, nous pouvons être déclarés responsables si bien qu'il est légalement prudent d'entamer une procédure. Dans d'autres cas, et je le disais, il n'y a pas d'espoir de recouvrement et nous perdons de l'argent si bien que nous entamons une telle procédure.

M. Schellenberger: Vous considérez donc que les gens qui font l'objet d'une procédure de recouvrement ne sont pas vraiment en faillite parce qu'ils n'ont pas déclaré faillite aux termes de la Loi sur les faillites, mais disposent volontairement de leurs avoirs pour payer leur emprunt. C'est ce que vous dites?

M. Anderson: Oui. Lorsque vous déclarez faillite aux termes de la Loi, vous entrez dans une autre catégorie.

M. Schellenberger: Oui, c'est vrai, et cette catégorie est beaucoup plus nombreuse que le nombre de gens qui font vraiment faillite. Je crois que c'est un chiffre intéressant à considérer parce que la Société du crédit agricole effectue à peu près la moitié des prêts à long terme au Canada et très peu de prêts à court terme si bien que d'autres établissements se retrouvent peut-être devant un tableau assez similaire. Il est très difficile d'obtenir le nombre exact d'agriculteurs quittant volontairement leur exploitation, mais nous savons tous que

[*Texte*]

Canada so we could conceivably double that for other institutions and it could give us a picture of those who are actually going out of business.

What do you believe are the numbers or percentages of farmers in serious financial situations today who, if the difference between the price of grain, which I am reading our experts are saying does not look all that good for next year . . . and the price of inputs is going up. Are you concerned about the picture in the upcoming year as to whether that number will change? Have you any indication of the number of loans that you think are in difficulty but are not in serious enough difficulty for Farm Credit to take any action, and is that the figure you are talking about when you say "the numbers that are in arrears today"?

Mr. Anderson: I think that would be correct. The ones in difficulty would be the percentage in arrears although we . . .

Mr. Schellenberger: Those are 14,000 accounts?

Mr. Anderson: I believe 11,000 on my figures, but maybe I am . . .

Mr. Schellenberger: As I looked at it, there were 14,000 accounts as of January 1, 1984. That is 18% of the borrowers. That frightens me a bit because when I talked to the Canadian Federation of Agriculture they felt that it was 10%. You are showing 18%, and that looks very serious to me.

Mr. Anderson: I think Mr. Modderman or Mr. Hollingshead would follow this back. I think you will find that we traditionally have had around 8% or 10% of accounts at this time of the year in arrears in past years. Yes, we are up 1.1%. But originally, if we go back, at this time of the year we would not be at zero, going back, say, in a five-year period, which I do not have. I will get those figures. So it is not up from 0% to 15%; it would be up at a different figure than that, because as accounts come due they are immediately in arrears.

• 1555

It is similar to the unemployed; you have to judge it at the same period as the year past. For instance, if half our accounts in a couple of provinces are due on November 1, right after November 1 you have very high . . . and then it comes off. I think we could show that here with November. For instance, we were sitting at 11.9%. It went up then after November, I think, to 18.2%, 18%, and now they have dropped it to 15.1%.

So what I am trying to say is that at any given time we probably would not be at zero. It is not stagnant, but it is not up . . .

Mr. Schellenberger: So you are saying about 15% of your accounts are in arrears now.

Mr. Anderson: Yes.

Mr. Schellenberger: You would dispute the figure of 14,000 accounts, then?

[*Traduction*]

c'est beaucoup plus sérieux que ceux qui figurent aux statistiques de faillite. Vous avez un chiffre de 266 pour l'ensemble du Canada si bien qu'il est probable que l'on puisse le doubler pour les autres établissements si l'on veut avoir à peu près le nombre de personnes qui mettent réellement fin à leurs activités.

Quels sont, à votre avis, les chiffres ou pourcentages d'agriculteurs en grave difficulté financière aujourd'hui qui, si la différence entre le prix du grain, qui d'après nos experts ne devrait pas être très fameux l'année prochaine—et le prix de revient augmente? Vous inquiétez-vous de la situation pour l'année prochaine? Avez-vous une idée quelconque du nombre de prêts pour lesquels il y a des difficultés sans que celles-ci soient suffisamment graves pour que la Société du crédit agricole prenne des mesures radicales et est-ce le chiffre dont vous parlez lorsque vous dites: «Le nombre d'exploitations ayant aujourd'hui des arriérés»?

M. Anderson: Je crois que ce serait cela. Ceux qui ont des difficultés sont ceux qui ont des arriérés même si . . .

M. Schellenberger: Il s'agit de 14,000 comptes?

M. Anderson: Je crois que c'est 11,000, mais peut-être que je . . .

M. Schellenberger: D'après ce que j'ai vu, il y avait 14,000 comptes au 1er janvier 1984. Cela représente 18 p. 100 des emprunteurs. Cela m'inquiète un peu parce que j'ai remarqué que la Fédération canadienne de l'agriculture pensait que le chiffre n'était que de 10 p. 100. Vous indiquez 18 p. 100 et cela me semble très grave.

M. Anderson: Je crois que M. Modderman ou M. Hollingshead pourrait vous expliquer. Vous constaterez que nous avons toujours eu environ de 8 à 10 p. 100 de comptes en arriérés à cette période de l'année. Il est vrai que ce chiffre a augmenté de 1,1 p. 100. Mais si on remontait à cinq ans à pareille époque, le niveau n'était pas à zéro; il est donc faux de dire que les chiffres sont passés de 0 à 15 p. 100, le chiffre de départ étant différent.

De même pour se faire une idée du niveau de chômage, il faut comparer des chiffres à une même époque de l'année. Si la moitié de nos comptes dans une province viennent à échéance au 1er novembre, ce chiffre monte brusquement après cette date pour retomber aussitôt. Ainsi les chiffres sont passés de 11,9 p. 100 à 18,2 p. 100 en novembre pour retomber à 15,1 p. 100.

Ce chiffre ne tombe donc jamais à zéro. Si bien que l'augmentation n'est pas aussi élevée.

M. Schellenberger: Vous avez donc des arriérés sur environ 15 p. 100 de vos comptes.

M. Anderson: C'est exact.

M. Schellenberger: Le chiffre de 14,000 n'est donc pas juste?

[*Text*]

Mr. Anderson: I am looking at the arrears as of February 1. Yours may be a little . . .

Mr. Schellenberger: I do not know what number of chart you gave me. Oh, it says March 2, 1984, the week ending March 2.

Mr. Anderson: Oh yes, in January it was 14,265; it has now dropped to 11,951. That is a discrepancy.

Mr. Schellenberger: I see.

Mr. Anderson: Mine are just a little newer. So we can use it at that period with 14,265 in January, and in February we dropped to 11,951.

Mr. Schellenberger: Now, would you then say those 11,000 accounts are accounts you will have to carry in arrears?

Mr. Anderson: It could quite likely be. I have been told by some of the people in Farm Credit that in the period, I think, of 1969, 1970 and 1971, there was quite a problem with the grain sales which carried accounts in arrears for three, four, or five years, which had equity and repayment schedules which came . . . While these accounts are in arrears, we are hoping we will be able to arrange their affairs to come . . .

The Chairman: Thank you, Mr. Schellenberger. I think your time has expired. You may have a second round.

Mr. Hovdebo, for the next 10 minutes.

Mr. Hovdebo: Thank you, Mr. Chairman.

In the statistics, one of the really staggering figures is the fact that . . . this is on page 2 of the figures—out of 52,280 interviews, 483 were applications which were on hand or which were accepted during that period of time, which appears to be what that statistic means. The Atlantic provinces and Quebec have the worst situations, with 3 out of 1,400 and 25 out of 5,400 in those two cases.

This surely indicates the demand for credit is much greater than what the Farm Credit Corporation is able to supply and that the program is failing as far as a good percentage of the farmers are concerned. Is this a factor in just the last nine months, or is this a continuous situation? Has it changed in the last year or the last nine months, as this figure indicates, or is it something that has been going on?

Mr. Anderson: No, it is something that does go on. We have always had a large amount of interviews, because the interviews are logged with people who come in for information, for counselling, who would be on advisory service. So the interviews for specific loan requests . . . I have a breakdown of the log summary here: from April 1, 1983 to December 31, 1983, for specific loan requests, 19,450. Of those, of course, we have some whose assets and repayment ability allows them to be acceptable risks to other lending institutions; we pass those on. And of course we have on the other hand those who do not have repayment ability, and pass those on. So that the total number of interviews, I think, shows the large amount of what we call financial counselling. We may have a farmer come in to ask for management advice from the C.A., or to discuss a problem with him relating to his financing, and he may not be making a loan request.

[*Translation*]

M. Anderson: Moi, je parle des arriérés au 1er février.

M. Schellenberger: Le tableau donne les chiffres pour la semaine se terminant le 2 mars 1984.

M. Anderson: Le nombre est tombé de 14,265 en janvier à 11,951.

M. Schellenberger: Je vois.

M. Anderson: Moi j'ai des chiffres plus récents. Donc en janvier il y en avait 14,265 et 11,951 en février.

M. Schellenberger: Il y aura donc des retards de paiements sur ces 11,000 comptes.

M. Anderson: Très probablement. Il paraît qu'au cours de la période 1969-1970-1971 la mévente des céréales a provoqué des retards de paiements variant de trois à cinq ans. Nous espérons que malgré ces retards de paiements, nous parviendrons à arranger quelque chose avec ces exploitants.

Le président: C'est tout pour l'instant, monsieur Schellenberger, mais je vais inscrire votre nom pour le deuxième tour.

Monsieur Hovdebo, vous avez dix minutes.

M. Hovdebo: Merci, monsieur le président.

D'après les chiffres figurant à la page 2, sur 52,280 entrevues, 483 demandes seulement ont été acceptées au cours de cette période. Les provinces de l'Atlantique et le Québec étaient les plus mal loties, 3 demandes sur 1,400 et 25 sur 5,400 ayant été acceptées respectivement dans les deux cas.

Ces chiffres prouvent que la demande de crédit est de loin supérieure aux possibilités de la Société du crédit agricole et que dès lors le programme ne remplit pas ses objectifs. S'agit-il d'une évolution récente intervenue au cours des neuf derniers mois ainsi que ces chiffres sembleraient l'indiquer ou est-ce au contraire un phénomène plus profond.

M. Anderson: C'est quelque chose de tout à fait courant car parmi les personnes interviewées, bon nombre viennent simplement pour obtenir des renseignements ou des conseils de toutes sortes. Quant aux demandes de prêts à proprement parler, on nous en a soumis 19,450 du 1er avril au 31 décembre 1983. Les demandes de prêts faites par les exploitants ayant suffisamment de moyens de remboursement sont transférées à d'autres institutions financières. Il y a aussi les exploitants qui n'ont aucun moyen de remboursement. Donc sur le nombre total de personnes interviewées, pas toutes demandent des prêts; bon nombre viennent simplement pour obtenir des conseils de toutes sortes.

[*Texte*]

• 1600

For instance, as interviewers log them, we have general information; there were 9,000 came in and they may have even asked about other programs that we would not administer but would give them information.

Mr. Hovdebo: Of these 52,000, how many were potential applicants or were applicants?

Mr. Anderson: We had 19,000 for 60 specific loan requests from the period April 1, 1983 to December 31, 1983. We had 1,739 under advisory service and we had 17,000 of them here as loan administration calls, which may be a client coming in to arrange a different repayment schedule. And it would not be tied specifically to asking for a loan but for other purposes.

Mr. Hovdebo: The other factor I find very interesting and also maybe an indication of the problem, of a problem; the fact that even 19,000 loans for 483 seems very high to me, and it means that we are not meeting the needs of those farmers generally. The number of loans in arrears is pretty high. It would appear from the statistics, if I read them right, that it is about one in seven, about 14% of the loans are in there.

Mr. Anderson: Yes, for this year, you are correct. Across Canada it is 15.1%, and it was right on 14% last year at this time.

Mr. Hovdebo: Is that higher than last year or 1981?

Mr. Anderson: Yes, it is up 1.1% at this time in 1981.

Mr. Hovdebo: What was it in 1981?

Mr. Anderson: It was 14% and across Canada it is 15.1% at this time.

Mr. Hovdebo: In 1983?

Mr. Anderson: Yes, in 1983 it was 14%.

Mr. Hovdebo: The number of loans that are in recovery, accounts in recovery. Again, I understand those are not all bankruptcies; they are foreclosures as well.

Mr. Anderson: Yes. I do not know if you saw the figures, but at this time we have 87 of our borrowers in bankruptcy and we have about 266 in recovery action.

Mr. Hovdebo: Is there a tendency as far as the Farm Credit Corporation is concerned to proceed with recovery without giving the farmer the opportunity to work out some kind of a deal? The reason I ask this is because in the last year a large number of farmers have come to me with problems, many of which I think, when we sit down and talk about it, they go back and make some kind of an arrangement. But they come to me feeling they are not being given the kind of hearing that they should be having. I can give you one very good example in which I made an appeal for him. I wrote a letter for him. I got an answer back. The basis of the answer were figures that were eight years old. The situation had changed considerably.

The man had gone for an interview. The Farm Credit Corporation had refused to accept his application and therefore they had no up-to-date figures. They used the figures

[*Traduction*]

Ces personnes posent donc des questions de toutes sortes, même au sujet de programmes qui ne relèvent pas de nous.

M. Hovdebo: Sur les 52,000 personnes interviewées, combien ont fait ou pourraient faire une demande de prêt?

M. Anderson: Du 1er avril au 31 décembre 1983, on nous a soumis 19,000 demandes de prêt. 1,739 personnes sont venues demander des conseils et 17,000 sont venues discuter de leur prêt, entre autres d'un nouvel échéancier.

M. Hovdebo: Le fait que sur 19,000 demandes de prêt, 483 seulement aient été accordés prouve que la demande dépasse de loin l'offre. Par ailleurs, le nombre de retards de paiement sur ces prêts est très élevé et atteindrait un compte sur sept, soit près de 14 p. 100 des prêts accordés.

M. Anderson: Effectivement on enregistre des retards de paiement pour 15,1 p. 100 des prêts pour l'ensemble du Canada cette année, contre 14 p. 100 l'an dernier.

M. Hovdebo: Le chiffre a-t-il augmenté par rapport à l'an dernier ou à 1981?

M. Anderson: Oui, il a augmenté de 1,1 p. 100 par rapport à l'an dernier à pareille époque.

M. Hovdebo: Il y en avait combien en 1981?

M. Anderson: 14 p. 100 contre 15,1 p. 100 actuellement.

M. Hovdebo: C'est le chiffre pour 1983?

M. Anderson: En 1983, il y en avait 14 p. 100.

M. Hovdebo: Le nombre de prêts ayant fait l'objet de mesures de recouvrement comprend aussi bien les faillites que les saisies.

M. Anderson: C'est exact. Quatre-vingt-sept de nos débiteurs ont fait faillite et 266 ont fait l'objet d'actions en recouvrement.

M. Hovdebo: Est-ce que la Société du crédit agricole intente les actions en recouvrement sans essayer de s'arranger avec ces débiteurs? En effet, l'an dernier de nombreux agriculteurs sont venus me voir pour me parler de leurs difficultés qui, par la suite, ont pu être réglées. Tous se plaignent de ne pas avoir été bien traités. Ainsi dans le cas d'un agriculteur pour lequel je suis intervenu, on a répondu à ma lettre en citant des chiffres vieux de huit ans, alors que la situation avait beaucoup évolué depuis lors.

Cet agriculteur avait passé une entrevue mais la Société du crédit agricole avait refusé sa demande de prêt, basant sa décision sur des chiffres qui n'étaient plus à jour. Les chiffres

[*Text*]

of four and five years earlier and, consequently, from a loan that had been given eight years before.

• 1605

You can recognize that this fellow would be quite annoyed at the fact that, when I got a letter back, the assets were higher as well as his debt. I wonder how you go about the process of checking out the possibilities of a farmer's getting out of it, or making it, before you go into a recovery operation.

Mr. Anderson: I am very sorry and surprised to hear about that. If this occurred, I hope you will send me the particulars and we will certainly have a CA in the area call on him to bring the figures up to date. Usually these are an account. Usually if he has fallen into arrears, the creditadviser realizes there is trouble and will go out and sit down with him and try to work out a repayment schedule that is workable—to keep him in business and keep him viable. In the long pull we are all losers, not just the farmer, although he has much more trauma. It is difficult, and I would not want to discuss individual cases here, but I certainly would ask that you send me the particulars of the case.

Mr. Hovdebo: Yes, there is a letter in the mail on that particular case. I used it because it is very fresh in my mind.

I have had other cases, although not exactly similar. In my sense it has become very suspect that the actual operation before recovery, has not been well researched.

In fact, what is the process of recovery? Do you turn it over to a lawyer at a point. You make the decision?

Mr. Anderson: If I may, I would ask Mr. Modderman, if you would, to reply to that question. He is in charge of the loan recovery, and could run through the process in a much better fashion than I. With your permission, Mr. Chairman.

Mr. Modderman, would you care to answer this one?

Mr. J. L. A. Modderman (Chief, Loan Administration, Farm Credit Corporation): Mr. Chairman, for your information, we at the Farm Credit Corporation use foreclosure only as a last resort, after all other possible routes have been searched with the borrower himself. In other words, our credit adviser sits down and goes over his books, over what he has done, his debts, his assets, to see what we can do to put the pieces together so it can stay there.

Proof of that, I suppose, is that we carry some of these people in arrears for three and four years. Another proof is that a lot of these people come to us and say: Well, it is no use, we will give you back the farm. If we had to foreclose on everybody that was a year or two in arrears, we would have a lot more foreclosures.

If this has been done, and there is no more hope for recovery, then of course we have to go legal route to get title to the property and try to recover the public funds that are invested in that property as much as possible.

Our loss figures for the last few years, losses on loans, prove that we do not make much money. As a matter of fact, we lose

[*Translation*]

utilisés par la Société se rapportaient à un prêt accordé il y a huit ans.

La personne en question n'était bien entendu pas du tout contente d'apprendre que les chiffres cités dans la lettre qui m'avait été adressée avaient exagéré aussi bien son avoir que sa dette. Je voudrais donc savoir ce que vous faites pour vérifier si un agriculteur pourrait éventuellement parvenir à s'en sortir avant d'intenter une action en recouvrement.

M. Anderson: Le cas que vous nous relatez est très regrettable et si vous pouvez me faire parvenir les détails, nous enverrons un délégué sur place pour mettre les chiffres à jour. En cas de retard de paiement, un de nos délégués est sur place pour discuter avec le débiteur pour voir ce qu'il y a moyen de faire; il pourrait par exemple proposer un nouvel échéancier. Nous avons tous à perdre lorsqu'un agriculteur fait faillite, bien que pour ce dernier, ce soit bien entendu beaucoup plus grave. Je vous serais donc obligé si vous vouliez bien me faire parvenir les détails concernant le cas dont vous venez de parler.

M. Hovdebo: J'ai déjà dicté une lettre à ce sujet. J'en ai parlé parce qu'il s'agit d'une affaire toute récente.

On m'a d'ailleurs signalé d'autres cas. C'est très regrettable que vous n'ayez pas mieux étudié la situation de ces exploitants avant d'intenter les mesures en recouvrement.

Qui est-ce qui prend les décisions en cas de recouvrement, c'est vous ou un avocat.

M. Anderson: Si vous le permettez, je demanderai à M. Modderman, chargé des recouvrements, de répondre à cette question.

Pourriez-vous répondre à cette question, monsieur Modderman?

M. J.L.A. Modderman (chef, Administration des prêts, Société du crédit agricole): Ce n'est qu'en dernier ressort, lorsque tous les autres moyens ont été examinés avec le débiteur, que la Société du crédit agricole procède à une saisie. Nos délégués se rendent donc sur place pour discuter avec les débiteurs, examiner leurs livres et voir s'il y a moyen de faire quelque chose.

La preuve en est que nous tolérons des retards de paiement allant jusqu'à trois ou quatre ans. Dans d'autres cas par contre, ce sont les exploitants eux-mêmes qui abandonnent la partie. Si nous saisissions tous les débiteurs ayant un retard de paiement d'un ou de deux ans, le nombre de saisies serait bien plus élevé.

Si malgré tout ce qu'on a essayé de faire, il n'y a plus d'espoir, nous sommes obligés de saisir la propriété pour recouvrer le maximum possible des deniers publics déjà investis.

D'ailleurs les pertes que nous avons enregistrées sur nos prêts au cours de ces quelques dernières années prouvent que

[*Texte*]

more money on these farms because the fellow has already tried every possible avenue. It is not only to the Farm Credit Corporation that he owes money, but to the bank, to the credit union, to the machinery there, to the feed dealer. As I said, it is really a last resort.

The Chairman: I am sorry, Mr. Hovdebo, but your time is up. You had three minutes extra.

Mr. Hovdebo: Could I just ask one question to follow up on this one?

The Chairman: Very quickly.

• 1610

Mr. Hovdebo: When you turn it over to the lawyer, does the lawyer then make the decision, because how it appears to me is the client made an offer to the lawyer and the lawyer wrote back and said, no?

Mr. Modderman: At no point does the lawyer make any decisions. Once we have turned it over to the lawyer, the lawyer communicates with the borrower's lawyer, and if the borrower's lawyer comes up with a proposal to our lawyer, our lawyer will go to the regional office and tell the regional manager or his assistant: I have had this proposal; I have had this offer; can you accept this? The decision is made by the Farm Credit Corporation; at no time by any lawyer.

The Chairman: Thank you very much.

Monsieur Ostiguy, vous disposez de dix minutes.

M. Ostiguy: Merci, monsieur le président.

Monsieur Anderson, j'ai plusieurs questions à poser. Je vais essayer de faire un tour d'horizon rapide au sujet des prêts agricoles consentis par la Société dans la province de Québec.

Tout d'abord, selon les statistiques que vous nous avez données, dans la province de Québec, en 1980-1981, vous avez consenti 742 prêts; en 1981-1982, 863; en 1982-1983, 514; et pour 1983-1984, il semble que vous ne consentirez que 351 prêts.

Je suis obligé de vous dire que l'image de la Société du crédit agricole n'est pas tellement bonne dans la province de Québec. Vous êtes mal perçus; vous l'êtes comme de gros banquiers méchants qui n'aident pas du tout les agriculteurs, mais qui les étouffent plutôt.

Vous ferez vos remarques sur la question que je viens de soulever, à savoir la diminution du nombre des prêts. Je voudrais également savoir combien de prêts ont été consentis dans la province de Québec durant la période de taux d'intérêt élevés, c'est-à-dire au moment où ces derniers étaient de l'ordre de 16¾ p. 100. Si ma mémoire est bonne, c'est en 1981. En 1982, ils ont baissé un peu. Donc, combien de prêts à 16¾ p. 100 ont été consentis dans la province de Québec?

Mr. Anderson: I am not sure if I have the high interest figures broken down by province. With your permission, I would have them sent to the clerk. We do not have the figures broken down by province, just by year, but we will certainly send that information to the chairman or the committee clerk.

[*Traduction*]

ce n'est pas pour nous une opération très rentable. Dans la plupart des cas, les agriculteurs qui s'adressent à nous pour un emprunt sont déjà endettés auprès des banques ou des caisses populaires, des fournisseurs d'équipement agricole ou d'aliments de bestiaux. Nous ne procédons au recouvrement forcé qu'en dernier ressort.

Le président: Monsieur Hovdebo, vous avez déjà eu trois minutes de plus que ce qui était prévu.

M. Hovdebo: Pourrais-je poser une dernière question.

Le président: Je vous demanderais d'être bref.

M. Hovdebo: Quand vous chargez un avocat de la question, est-ce que c'est lui qui prend la décision, car j'ai l'impression que c'est le client qui a fait une offre à l'avocat et que l'avocat lui a envoyé une lettre de refus, n'est-ce pas?

M. Modderman: Ce n'est jamais l'avocat qui prend les décisions. Quand l'affaire est entre les mains d'un avocat, celui-ci contacte l'avocat du débiteur; si l'avocat du débiteur a une proposition à faire, notre avocat en informe l'administrateur du bureau régional ou son adjoint et demande si l'offre est acceptable. La décision est prise par la Société du crédit agricole, jamais par l'avocat.

Le président: Merci.

Mr. Ostiguy, 10 minutes.

Mr. Ostiguy: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Anderson, I have several questions to ask you. I would like to have a quick overview of the farm loans made by the corporation in the Province of Quebec.

First of all, according to the statistics you gave us, in the Province of Quebec in 1980-81 you granted 742 loans; in 1981-82, 863 loans; in 1982-83, 514 loans; and for 1983-84, it seems that you will only be making 351 loans.

I must tell you that the Farm Credit Corporation does not have a very good image in the Province of Quebec. Your role is not properly understood; you are seen as uncaring bankers more likely to stifle farmers than to help them.

Please comment on the question I have just raised, namely, the drop in loans. I would also like to know how many loans were granted in the Province of Quebec during the period of high interest, that is when they were around 16 ¾%. If I remember correctly, this was in 1981. In 1982, they went down a bit. How many loans were made in the Province of Quebec at 16 ¾%.

M. Anderson: Je ne suis pas sûr si j'ai les chiffres concernant les taux d'intérêt élevés répartis selon les provinces. Si vous le permettez, je vais les envoyer au greffier. Nous n'avons pas une répartition par province mais seulement par année, mais

[*Text*]

M. Ostiguy: Alors, je vais poser ma question différemment. Combien de prêts à 16¾ p.100 ont été consentis dans l'ensemble du Canada?

Mr. Anderson: At this time we have 8,700 borrowers who are currently paying over the 13%. Of these, 7,549 are on our regular program, and 1,245 are under our special farm assistance program. I am sorry, I have not been breaking them down by province, but we will certainly do that and forward the information to you.

Mr. Gurbin: On a point of order.

The Chairman: Mr. Gurbin.

Mr. Gurbin: Over 13% there is a long ways to 16¾%. Could it be broken down at different rates as well?

Mr. Anderson: We could do that. With your permission, we will also send that breakdown to the clerk.

M. Ostiguy: Très bien. Voici ma deuxième question. Ces prêts qui ont été consentis à des agriculteurs à 15¾ ou 16¾ p. 100 — cela a commencé à 16¾ pour ensuite baisser — est-ce que ce sont des prêts pour une période de 20 ans?

• 1615

Par exemple, un agriculteur emprunte pour 20 ans. Est-ce que ce prêt-là sera renégociable ou bout de cinq ou dix ans ou si l'agriculteur sera obligé de payer 15¾ ou 16¾ p. 100, selon le cas, pendant toute la durée de son prêt? Je pense que la plupart des prêts consentis par la Société du crédit agricole sont remboursables au bout de 20 à 25 ans. Est-ce que ces prêts seront renégociables ou non?

Mr. Anderson: Once our interest rate is set, it is set for the life of the loan. We can neither negotiate upward or downward. Almost 100% of the loans that were made at above the 13.5% interest rate, I believe, have no prepayment penalty. So if the producer at any time went to another lending institution, he could pay us off without any penalty. But we cannot negotiate our loans upward and downward. They are set for the term of the loan. If we negotiated our loans upward and downward, we would have to change our type of lending. It would be similar, I suppose, to the banks, where we would adjust them up and down as interest rates moved and they would go . . . We have some now—they were brought in at 7%, 8%, 9%, 10%, they would all go up and all go down. No, there is no negotiation of rates within the term of the loan.

M. Ostiguy: Est-il vrai que, depuis le 7 février dernier, les prêts sont renégociables au bout de dix ans? Y a-t-il eu une modification au règlement de la Société?

Mr. Anderson: No. On November 1, I believe, of 1983 we . . . Before that the term of the loan was the same as the amortization period. If the loan was for 20 years, it was locked in for 20 or for 25. At that time we moved that we would go with the amortization periods of up to 30 years, but we would

[*Translation*]

nous allons certainement communiquer ces renseignements au président ou au greffier du Comité.

Mr. Ostiguy: In that case, I will change my question. How many loans at 16 ¾% were made in the country as a whole?

M. Anderson: Actuellement, nous avons 8,700 débiteurs qui paient plus de 13 p. 100. Sur ce nombre, 7,549 relèvent de notre programme régulier et 1,254 de notre programme spécial d'aide agricole. Je m'excuse, je ne les ai pas répartis selon les provinces mais nous allons certainement faire le travail et vous communiquer les renseignements.

M. Gurbin: J'invoque le Règlement.

Le président: Monsieur Gurbin.

M. Gurbin: Il y a pas mal de différence entre 13 p. 100 et 16 ¾ p. 100. Pourriez-vous nous envoyer aussi la répartition selon les différents taux?

M. Anderson: Oui. Nous allons faire parvenir tout cela au greffier, si vous voulez bien.

Mr. Ostiguy: Very well. Here is my second question. With respect to these loans made to farmers at 15 ¾ or 16 ¾%, were they for a period of 20 years?

Assuming a loan was taken out for 20 years, would it be renegotiable after 5 or 10 years, or would the farmer be required to pay 15.75% or 16.75%, whatever it happens to be, for the entire duration of the loan? I believe that most of the loans made by the Farm Credit Corporation are to be paid over a period of 20 to 25 years. Are these loans renegotiable?

M. Anderson: Une fois que le taux d'intérêt est établi, il est fixé pour la durée du prêt et nous ne pouvons ni le hausser ni le baisser. Presque tous les prêts que nous avons consentis à un taux d'intérêt supérieur à 13,5 p. 100 ne comportent aucune pénalité en cas de remboursement anticipé. Donc, si à n'importe quel moment l'agriculteur s'adressait à un autre bailleur de fonds, il pourrait rembourser son prêt sans pénalité. Mais nous ne pouvons pas faire des ajustements à la hausse ou à la baisse. Le taux est fixé pour la durée du prêt. Si nous agissions de cette façon, nous devrions changer le genre de prêt qui ressemblerait dès lors davantage à ceux qui sont accordés par des banques et il y aurait des rajustements selon les fluctuations des taux d'intérêt . . . Pour certains prêts à des taux de 7 p. 100, 8 p. 100, 9 p. 100 et 10 p. 100, il y aurait eu des rajustements à la hausse et ensuite à la baisse. Non, il n'est pas possible de renégocier le taux établi pour la durée du prêt.

Mr. Ostiguy: Is it true that since February 7, loans are renegotiable after 10 years? Has there been any change in the Corporation's regulations?

M. Anderson: Non. Je crois que c'était le 1er novembre de 1983 que nous avons . . . Avant cela, la durée du prêt équivalait à la période d'amortissement. Donc les conditions restaient immuables pour cette période. Nous avons ensuite décidé d'avoir des périodes d'amortissement allant jusqu'à 30 ans

[*Texte*]

renegotiate the terms of the loan after 10 years. The reason was that at that time we had to pay an extremely high premium on the market for 20-year money and we felt it would be better in these times to give a lower rate. We felt that possibly, after being in business for 10 years, most farmers could stand to renegotiate their loans at that time.

We have some loans on the books now at 7%, 8%, 9%, 10%. These are loans to farmers who have had them for a period of 10 years and who, in many cases, could pay us out but are not forced to. If it had been a 10-year term at that time when it came back to us, we could be using it at this time for new farmers. So it was a decision made at that time to reduce the term to 10 years, but the amortization period remained up to 29 years.

M. Ostiguy: Monsieur Anderson, je comprends votre explication. Vous dites que vous avez consenti des prêts à 5, 6 et même 7 p. 100, mais qu'il s'agissait alors d'agriculteurs d'un certain âge. Quand on parle de prêts à 16¾ p. 100, ce sont des prêts qui ont été consentis à de jeunes agriculteurs. Par exemple, moi, jeune agriculteur, je m'installe sur une ferme en 1981; je vais à la Société et vous me consentez un prêt à 16¾ p. 100. Si le prêt est contracté à 16¾ p. 100, je devrai payer 16¾ p. 100 pendant 20 ans. Ai-je bien compris?

Mr. Anderson: That is right, sir.

M. Ostiguy: Monsieur Anderson, étant donné que les taux d'intérêt ont baissé énormément depuis et que les produits agricoles sont difficiles à vendre, croyez-vous qu'un jeune agriculteur va pouvoir résister et demeurer sur sa ferme pendant 20 ans, en payant 16¾ p. 100? Je pense que vous prêtez maintenant à 13 1/4 ou 13 1/2 p. 100. Alors, croyez-vous qu'un agriculteur puisse continuer à exploiter sa ferme en payant 16¾ p. 100 pendant 20 ans?

Mr. Anderson: Certainly the higher interest rate makes it very difficult. I suppose the ability to repay would depend on the price of the product he sells.

• 1620

If he is able, he could go to a *caisse populaire* or a bank and pay us out on those loans without penalty and reduce the rate. But if we were to write down the loans within ourselves, we have no reserve, and to cover that cost, we would then have to raise our margin of lending rate between 1.5% and 2%, which would make the loans now at 13%—we would have to raise them to 15% for the other young producers. So there is no capacity within the corporation to write those loans down without penalizing the future borrowers.

Le président: Votre dernière question, monsieur Ostiguy.

M. Ostiguy: L'aide spéciale de 4 p. 100, monsieur Anderson, était valable, je pense, pour une période de deux ans. Quand la période d'aide à 4 p. 100 va se terminer, ces gens-là vont revenir à 16¾ ou 15¾ p. 100.

Ma dernière question est donc la suivante. Est-ce que la Société a effectué une étude pour savoir combien il en

[*Traduction*]

mais avec renégociation des conditions du prêt après 10 ans. Nous avons pris la décision parce qu'à l'époque, nous devions payer aux financiers beaucoup plus pour avoir des emprunts de 20 ans et nous avons préféré que nos clients profitent des baisses éventuelles. Nous pensions qu'après dix années d'exploitation, la plupart des cultivateurs seraient en mesure de renégocier leur prêt.

Nous avons quelques prêts qui ont été consentis à des taux de 7 p. 100, 8 p. 100, 9 p. 100, 10 p. 100. C'était vrai que certains cultivateurs les ont depuis dix ans et dans bien des cas, ils pourraient nous les rembourser mais ils n'y sont pas obligés. S'il avait fallu renégocier les conditions après dix ans, cela nous aurait permis d'avoir de nouveaux crédits pour les jeunes cultivateurs. Il a donc été décidé de réduire la durée à dix ans même si la période d'amortissement pouvait être aller jusqu'à 29 ans.

Mr. Ostiguy: Mr. Anderson, I understand your explanation. You say that you have made loans at 5, 6 and even 7% but that they were made to farmers who have already been in business for a number of years. The loans at 16.75% were made to young farmers. If I as a young farmer decide to go into farming in 1981, I contact the Corporation and you grant me a loan at 16.75%. If this is the case, I will have to pay 16.75% for 20 years. Have I understood correctly?

M. Anderson: C'est exact, monsieur.

Mr. Ostiguy: Mr. Anderson, in view of the fact that interest rates have dropped a great deal since then and farm products are more difficult to sell, do you think that a young farmer would be able to stay in business and continue for 20 years if he has to pay 16.75%? I believe that you are now lending at 13.25% or 13.5%. Do you think that a farmer can continue to operate his farm while having to pay 16.75% over 20 years?

M. Anderson: Il est certain que le taux d'intérêt plus élevé rend cela très difficile. Je suppose que sa capacité de rembourser dépend en grande partie du prix du produit qu'il vend.

Il pourrait emprunter à une caisse populaire ou à une banque pour nous rembourser une partie du prêt sans aucune pénalité et réduire ainsi le taux. Si nous devions réduire nous-même les taux, étant donné que nous n'avons pas de réserves, il nous faudrait, pour couvrir les coûts, majorer notre taux de 1,5 à 2 p. 100, ce qui fait que les prêts consentis actuellement au taux de 13 p. 100—il nous faudrait les augmenter à 15 p. 100 pour les autres jeunes producteurs. La société ne peut donc pas réduire ces taux sans pénaliser les futurs emprunteurs.

The Chairman: It will be your last question, Mr. Ostiguy.

Mr. Ostiguy: Mr. Anderson, the special aid of 4% was good, I believe, for a period of two years. When this support period ends, those people will have to come back to 16 ¾% or 15 ¾% rates.

My last question is the following: has the corporation tried to find out how much it will cost to the government to

[*Text*]

coûterait au gouvernement pour renégocier ces 8,700 prêts qui ont été consentis à des taux d'intérêt élevés et qui pourraient être ramenés au taux d 'intérêt courant, compte tenu, comme vous l'avez si bien mentionné, de la baisse ou du maintien des prix dans le secteur agricole? Par exemple, on sait que chaque porc représente une perte d'argent pour un agriculteur. Les choses sont ainsi depuis près d'un an. C'est un marché difficile présentement. Comment voulez-vous que cet agriculteur puisse rembourser son prêt agricole? Avez-vous effectué une étude globale pour savoir ce qu'il en coûterait à l'État pour renégocier ces 8,700 prêts-là?

Mr. Anderson: Yes, Mr. Chairman, we have made a study of the costs. To write down all loans that are above our rate now of 13% would cost $15.7 million a year, and for the life of those loans the total cost would be $262 million. As we have no reserves to cover that, we would again have to raise our lending margin. It would mean to cover the loss we would be incurring each year on these as we wrote them down because we borrowed the money and put a margin of 1% to 1.25% up to re-lend—that loss would accrue to us, and the only way we could recover it would be to move our lending rate from 13% up to approximately 14.5% or 14.75% at this time for all borrowers now and in the future. So it is not possible for the corporation within itself to write those loans down without passing the cost on to the next young farmer who would be getting a loan the next day. But we have looked at the cost, yes, and the cost would be $15.7 million a year, and if you total it over the life of the loans, it is $262.37 million.

Mr. Ostiguy: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Cardiff.

Mr. Cardiff: Thank you, Mr. Chairman; and welcome back to the Agriculture committee as chairman.

It is always good to have the Farm Credit Corporation appearing before us. It is interesting to hear my colleagues from Quebec and their remarks on the Quebec situation in agriculture there. I think that is a reflection of agriculture right across Canada and the inadequate financing of agriculture over the past number of years, not particularly in the amounts of money but in the cost of money that we have been saddled with over that 1980, 1981, 1982 period.

The interest rebate program: I have asked the Minister of Agriculture on different occasions, and probably yourself privately, where did the money come for that original interest rebate program? Was that out of the Farm Credit Corporation funds, or where did that money come from?

Mr. Anderson: No, Mr. Chairman. The rebate under the special loans is an Act we administer for the Department of Agriculture. It is the Special Farm Financial Assistance Program. The funds for the rebate are provided to us through that appropriation and they lower the rate. So it is a special Act within itself, passed by Parliament, and we administer the

[*Translation*]

renegotiate these 8,700 loans which have been granted at high interest rates and which could be written down to the present interest rates, taking into account, as you have said yourself, the price situation in the farming sector? We know, for example, that each time a farmer raises a hog, he is losing money. It has been that way for nearly a year. For the time being, that market is rather tight. How do you expect a farmer to reimburse his loan? Did you make a comprehensive study to find out how it would cost to renegotiate these 8,700 loans?

M. Anderson: Oui, monsieur le président, nous avons fait une étude de coûts. De ramener tous les prêts consentis à notre taux actuel de 13 p. 100 coûterait au gouvernement 15,7 millions de dollars par an, et pour la durée de ces prêts, il en coûterait une somme globale de 262 millions de dollars. Étant donné que nous n'avons pas de réserves, il nous faudrait de nouveau hausser notre taux d'intérêt. Il nous faudrait combler le déficit subi chaque année à cause de la réduction des taux, étant donné que nous avons emprunté de l'argent et fixé une marge de 1 à 1,25 p. 100 pour prêter cet argent à notre tour—ce serait pour nous une perte cumulative, que le seul moyen de compenser consisterait à porter notre taux de 13 p. 100 à 14,5 ou 14,75 p. 100 environ pour tous les débiteurs actuels et futurs. Il n'est donc pas possible pour la société de réduire ces taux sans en faire subir le coût au jeune agriculteur qui viendra le jour suivant nous demander un prêt. Cependant, je vous dirai que oui, nous avons étudié les coûts, il en coûterait 15,7 millions par an et pour la durée globale des prêts, 262,37 millions de dollars.

M. Ostiguy: Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Cardiff.

M. Cardiff: Merci, monsieur le président, et permettez-moi de vous souhaiter de nouveau la bienvenue dans vos fonctions de président du Comité de l'agriculture.

Il nous fait toujours plaisir d'accueillir la Société du crédit agricole. C'est intéressant d'entendre les remarques de mes collègues du Québec sur la situation agricole de cette province. Cela nous donne une idée de ce qu'est l'agriculture partout au Canada et nous permet de constater que le financement n'a pas été adéquat dans ce domaine depuis quelques années, pas tellement pour ce qui est des sommes d'argent engagées mais plutôt pour ce qui est des frais de trésorerie que nous avons connus pendant la période 1980, 1981 et 1982.

Pour ce qui est du programme de réduction de taux d'intérêt, j'ai demandé à plusieurs reprises au ministre de l'Agriculture, et probablement à vous-même en privé, d'où venait l'argent pour ce programme initial de réduction du taux d'intérêt? Est-ce qu'il provenait du fonds de la Société du crédit agricole, sinon d'où venait-il?

M. Anderson: Non, monsieur le président. La réduction au chapitre des prêts spéciaux est prévue dans la loi que nous administrons pour le compte du ministère de l'Agriculture. Il s'agit du Programme d'aide financière agricole spéciale. Les fonds prévus pour cette réduction proviennent des crédits affectés à ce programme et ils permettent la réduction du taux.

[*Texte*]

Act in the sense that to cover the cost of writing the loans down, the 5% or 4%, we bill the Department of Agriculture under that Act and they reimburse us. Under our Act we have no provision for the paying of grants or subsidies. Our own Act does not allow it.

• 1625

Mr. Cardiff: Can you indicate to us whether an interest rebate program will be reintroduced to take care of loans over, let us say, the 13.5% or 13.25% interest rate—not only those that have been on the program but the many other loans that were made at 16% plus interest without that rebate program in there?

Mr. Anderson: No, I could give no indication of whether the Act would be continued or expanded.

Mr. Cardiff: Would it be possible for you to indicate to us whether you could recommend that to the Minister of Agriculture or would be prepared to do that?

Mr. Anderson: I am certainly prepared to recommend it to him, yes, sir.

Mr. Cardiff: You could be assured that we would support something like that.

It is definite that we know that agriculture cannot survive even a 13% interest rate at today's agricultural prices or anticipated prices and we know that if we do not have more funding at a reasonable cost we are going to have more farmers in receivership. I am speaking for my own area, and I know that is the same right across Canada. If we do not take care of these things now, we are going to have many, many more farms going into receivership and bankruptcy and being sold.

When you move power of sale on a piece of property do Farm Credit Corporation have in their legislation any way they can write down that debt if the debt was reduced, if the present owner could continue to farm that piece of property with a reduction of debt? Is there any provision within your legislation?

Mr. Anderson: It would be very difficult to write down debt to the person who is on the farm.

One reason is that it is very difficult to know in the write-down with the recovery which we have that there is no taint of favouritism or misuse of public funds.

The other problem we find is that if we write down for a person to remain we cannot ensure in any way that he will get operating credit. I think it is somewhat different when a bank would write down to its own client. They could say: We will write you down; we will keep you there and we will provide you with operating credit. Under our Act we have no provision to provide operating credit. I suppose in some ways if we are carrying an account in arrears we are providing operating credit or sometimes in refinancing a portion that would cover what was operating credit. But it is very difficult. Even if we carry an account in arrears we cannot ensure that he is going

[*Traduction*]

Il s'agit donc d'une loi spéciale, que le Parlement a adoptée et que nous administrons en ce sens que pour combler le déficit causé par la réduction des prêts, nous facturons ces 5 ou 4 p. 100 au ministère de l'Agriculture qui nous rembourse conformément à la loi. Notre loi ne contient aucune disposition nous permettant d'accorder des subventions ou des allocations. Notre propre loi organique ne nous le permet pas.

M. Cardiff: Pouvez-vous nous dire si un programme de réduction des taux d'intérêt sera de nouveau présenté pour les prêts consentis à plus de 13.5 ou 13.25 p. 100 d'intérêt—non seulement pour les prêts consentis en vertu du programme mais pour les nombreux autres prêts consentis à plus de 16 p. 100 sans qu'il y ait de programme de réduction de prévu?

M. Anderson: Non, je ne peux pas vous dire si la loi continuera de s'appliquer ou si elle sera élargie.

M. Cardiff: Pourriez-vous nous dire si vous le recommanderez au ministre de l'Agriculture, seriez-vous disposé à le faire?

M. Anderson: Je suis certainement disposé à le lui recommander, oui monsieur.

M. Cardiff: Soyez certain que nous appuierions une telle démarche.

Nous savons parfaitement que l'agriculture ne peut pas survivre, avec des taux d'intérêt de 13 p. 100 et les prix agricoles actuellement en vigueur ou prévus; nous savons que si nous n'obtenons pas davantage de financement à un coût raisonnable, il y aura encore plus d'agriculteurs dont les biens seront placés sous séquestre. Je parle pour ma propre région, mais je sais que c'est la même chose partout au Canada. Si nous ne nous en occupons pas maintenant, le nombre de fermes placées sous séquestre, en faillite et vendues, ira grandisant.

Lorsqu'un document accorde le pouvoir de vente, est-ce que la loi de la Société du crédit agricole prévoit que cette dernière peut de quelque façon réduire cette dette, si le propriétaire actuel peut continuer à exploiter la ferme avec une réduction de sa dette? Est-ce que la loi contient des dispositions de ce genre?

M. Anderson: Il serait très difficile de réduire la dette d'une personne qui vit sur sa ferme.

En effet il serait très difficile de savoir dans la réduction et pour le recouvrement prévu s'il n'y a pas eu favoritisme ou mauvaise utilisation des fonds publics.

De plus, si nous réduisons la dette d'une personne qui demeure sur la ferme, nous ne pouvons pas garantir qu'elle peut obtenir un crédit d'exploitation. C'est quelque peu différent lorsqu'une banque accorde une réduction à son client, elle peut lui dire: nous vous accordons cette réduction, nous vous permettons de rester sur la ferme et nous allons vous fournir un crédit d'exploitation. En vertu de nctre loi, nous n'avons pas de disposition prévoyant ce crédit d'exploitation. Je suppose que dans un certain sens si nous avons un compte en souffrance, nous offrons un crédit d'exploitation ou même parfois lorsque nous refinançons une portion pour couvrir ce

[*Text*]

to get operating credit because I believe if any farmer goes into his local financial institution or a local businessman for operating credit and they know he is carrying an account in arrears, or he may already be in arrears with them, it is very difficult.

So just for us even to write down does not ensure that he is going to be there at all.

Mr. Cardiff: What amount of money does the Farm Credit Corporation have still available to lend?

Mr. Anderson: For the remainder of this fiscal year?

Mr. Cardiff: Yes.

Mr. Anderson: Mr. Hollingshead.

The Chairman: This is your last question, Mr. Cardiff.

Mr. G. H. Hollingshead (Director, Lending Operations, Farm Credit Corporation): Mr. Chairman, I think we have available to lend about $35 million to $40 million.

Mr. Cardiff: Just one further question. Can that be carried over?

Mr. Anderson: Pardon?

Mr. Cardiff: Can that be carried into the next fiscal year?

Mr. Anderson: Yes. What happens is that because of the constraints of the legal system loans approved now may not be disbursed for 30 or 40 days, which when we get to the end of the year allows a carry-over which we do call . . .

Mr. Cardiff: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Cardiff.

Mr. Bloomfield for the next five minutes.

Mr. Bloomfield: Thank you, Mr. Chairman.

We welcome Sonny Anderson here before the committee.

I would like to ask Mr. Anderson for the total of loans to farmers from the Farm Credit Corporation.

Mr. Anderson: The total . . .

Mr. Bloomfield: The total number of farmers maybe would clarify it.

Mr. Anderson: I believe right now we are at just about 80,000 right on the mark that have loans with us.

Mr. Bloomfield: I guess the information I would like to know is how many farmers of those are in good financial shape, how many are in reasonable shape and how many are in trouble. Could you give us a breakdown in general percentages?

[*Translation*]

qu'était le crédit d'exploitation. Même si nous gardons un compte en souffrance, nous ne pouvons pas garantir que le responsable obtiendra un crédit d'exploitation, car je crois que si un agriculteur s'adresse à une institution financière locale, ou à un homme d'affaires local pour obtenir du crédit d'exploitation et si ces derniers savent que son compte est en souffrance, ou qu'il peut déjà devoir de l'argent, ce sera très difficile.

Par conséquent, le fait simplement pour nous d'effectuer une réduction ne garantit pas que l'agriculteur va pouvoir rester.

M. Cardiff: Combien d'argent la Société du crédit agricole peut-elle encore prêter?

M. Anderson: Pour le restant de l'année financière?

M. Cardiff: Oui.

M. Anderson: Monsieur Hollingshead.

Le président: Ce sera votre dernière question, monsieur Cardiff.

M. G.H. Hollingshead (directeur, Opérations de prêts, Société du crédit agricole): Monsieur le président, je crois que nous avons encore de 35 à 40 millions de dollars.

M. Cardiff: Encore une autre question. Est-ce que la somme peut être reportée?

M. Anderson: Excusez-moi?

M. Cardiff: La somme peut-elle être reportée à la prochaine année financière?

M. Anderson: Oui. À cause des contraintes du système juridique, il se trouve que les prêts approuvés actuellement ne seront pas versés avant 30 ou 40 jours, par conséquent lorsque nous en arrivons à la fin de l'année, nous pouvons reporter la somme . . .

M. Cardiff: Je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur Cardiff.

Monsieur Bloomfield, vous avez cinq minutes.

M. Bloomfield: Merci, monsieur le président.

Nous souhaitons la bienvenue au Comité à M. Sonny Anderson.

Je voudrais lui demander quel est le total des prêts consentis aux agriculteurs par la Société du crédit agricole.

M. Anderson: Le total . . .

M. Bloomfield: Peut-être que le nombre total d'agriculteurs en cause nous permettrait de le savoir.

M. Anderson: Je crois qu'actuellement quelque 80,000 agriculteurs ont des prêts chez nous.

M. Bloomfield: Ce que j'aimerais savoir, c'est combien parmi eux sont en bonne situation financière, combien sont dans une situation raisonnable et combien sont en difficulté. Pouvez-vous nous donner une ventilation en pourcentages généraux?

[*Texte*]

Mr. Anderson: Not really, because I think the only breakdown we would have is that if 15%, for instance, at this time are in arrears . . .

Mr. Bloomfield: How many of those have been one, two or three years? Could you give us that information?

• 1630

Mr. Anderson: We have it . . . could I supply that again, because I do not have a breakdown? Some are in one, two and three. We have it, but with your permission we will supply it to the clerk.

Mr. Bloomfield: Could you also include in that whether those loans have been made within the last 10 years, or 5 years, or where the trouble seems to have come with the farmers who are in trouble?

Mr. Anderson: Yes, we could certainly do that, sir. We will supply you, Mr. Chairman, with the year the loan was made and how many years it is in arrears.

Mr. Bloomfield: Thank you.

Mr. Anderson: I am sorry we do not have it here now.

Mr. Bloomfield: That covers the questions I had, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Bloomfield. Mr. Gustafson, for the next five minutes.

Mr. Gustafson: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Anderson, as you know, there are some very alarming signs out there in the farm community and I would like to hear your comments on them. I have received calls from my riding and these seem to have been coming in the last year. One call came as late as last night, concerning a farmer who is trying to sell a part of his farm to save the rest of it. In this case, it happens to be four quarters of land. He said "Len, can you help me? I cannot find a buyer." How serious is it out there? This seems serious to me. Certainly he can find a buyer if he cuts the price in half.

I would like your comments on the devaluation of property. Certainly we face a lower price for grain; that is evident, it is in our papers today and every day as you read the markets. Just how serious is the problem?

Mr. Anderson: Mr. Chairman, the problem of the deflation of land values after a period of inflation has certainly created problems for our borrowers and for all farmers, I would imagine, to the same degree. The land value has dropped in some areas up to 50%, which seems to be around the urban areas, trailing down to about 15% in some of the more marginal areas. Some of the drop seems to have stopped in the Maritimes, and it seems to be lessening, maybe, in Quebec and moving through.

[*Traduction*]

M. Anderson: Pas vraiment, car je crois que la seule ventilation que nous ayons nous permet de dire que si actuellement nous avons 15 p. 100 de comptes en souffrance . . .

M. Bloomfield: Combien sont en souffrance depuis un, deux ou trois ans? Pouvez-vous nous donner ce renseignement?

M. Anderson: Nous l'avons—puis-je vous le faire parvenir, étant donné que je ne l'ai pas ici? Certains le sont depuis un, deux et trois ans. Nous avons ces renseignements, mais si vous nous le permettez, nous les ferons parvenir au greffier.

M. Bloomfield: Pourriez-vous également nous dire si ces prêts ont été consentis au cours des 10 dernières années, des 5 dernières années, et quand les agriculteurs en difficulté ont commencé à avoir des ennuis?

M. Anderson: Oui, nous pouvons certainement vous le dire, monsieur. Nous allons vous donner ces renseignements, monsieur le président, en incluant l'année où le prêt a été consenti et depuis combien d'années le compte est en retard.

M. Bloomfield: Je vous remercie.

M. Anderson: Je m'excuse de ne pas avoir ce renseignement ici.

M. Bloomfield: Cela répond à toutes les questions que j'avais, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Bloomfield. Monsieur Gustafson, vous avez cinq minutes.

M. Gustafson: Merci, monsieur le président. Comme vous le savez, monsieur Anderson, il y a dans la collectivité agricole des signes très inquiétants, et j'aimerais bien que vous nous en parliez. J'ai reçu des appels dans ma circonscription à ce sujet au cours de la dernière année. Le dernier en date était hier soir, il s'agit d'un agriculteur qui essaie de vendre une partie de sa ferme pour sauver le reste. Dans ce cas-ci, il se trouve qu'elle se compose de quatre quarts de terrain. Voici ce qu'il m'a dit: «Len, pouvez-vous m'aider? Je ne peux pas trouver d'acheteur». A quel point la situation est-elle sérieuse? Personnellement, je la trouve sérieuse. Il peut certainement trouver un acheteur s'il coupe son prix en deux.

J'aimerais que vous me disiez ce que vous pensez de la dévaluation de la propriété. Nous faisons certainement face à des prix moins élevés pour les céréales, c'est évident, les journaux d'aujourd'hui en font état et on s'en rend compte chaque jour en regardant les marchés. À quel point le problème est-il grave?

M. Anderson: Monsieur le président, le problème de la déflation des valeurs foncières, après une période d'inflation a certainement créé des problèmes à nos emprunteurs et, j'imagine, jusqu'à un certain point à tous nos agriculteurs. Dans certaines régions, la valeur foncière a diminué jusqu'à 50 p. 100, il semble que ce soit autour des secteurs urbains, et à près de 15 p. 100 dans certains autres secteurs plus marginaux. Cette diminution semble s'être arrêtée dans les provinces maritimes, et elle se ralentit peut-être au Québec.

[*Text*]

It certainly is very, very difficult, because if the land prices move in an area to a lower range, some farmers who have equity now when computing land prices the way they are may find that equity gone.

Where that becomes the greater problem is . . . For instance, I doubt if we ourselves would . . . I cannot speak for other lending institutions, but I would not imagine that they would foreclose because just equity disappeared. But I can see a very great problem, if the equity disappeared, in a farmer's getting operating credit. He would be asking his local banker to lend him money for fertilizer, seed, gasoline or diesel fuel and, if the crop did not materialize for some reason, there would be nothing to seize. That might be the most difficult thing to assess in areas like that. But I know, speaking for ourselves, if he were our borrower and the land value in his area dropped, we would not ask him to put in cash to bring his equity up. The other thing is that he might not be able to get operating credit from where he is used to getting it. That, I would agree, sir, is a problem—or could be a problem, let us put it that way. It has not materialized yet, but it certainly could.

Mr. Gustafson: You have led into the second part of my question, and that is the ability, or the confidence of the farming community, even to move out and buy any new equipment. That is not happening. The indications I am getting from the farmers are that they are not intending to buy any new tractors, or combines and this kind of thing. It is a hang-on situation. How serious do you see that?

• 1635

Mr. Anderson: I think it is reflected in the drop in our demand that occurred last fall. It did not revive itself in the fall area. I do not think it has . . . Again, I do not know any other lending institutions, but certainly we are not getting people coming in for applications to buy land. I suppose that reflects what you are saying, it is more of a whole situation. It would make it very difficult for a person who is trying to arrange his finances, who wants to sell, because there may not be, as you pointed out, a buyer at the price that he needs.

Mr. Gustafson: This situation is bound to impact on the whole economy of the country. If the farmers do not have either the will or the confidence in the economy of the country to move out and make purchases and forge ahead, it is going to reflect on the whole economy, and it is doubtless that that situation exists.

How do you see the government's role, as far as farm credit, relating to the entire economic picture and the budget as it is before us at this time? We have had quite a history of some major bail-outs in other industries throughout the economy of this country. In my opinion, they have not addressed the

[*Translation*]

La question est certainement extrêmement difficile, car si les prix des terres diminuent dans une région, certains agriculteurs qui ont un avoir actuellement, se rendent compte que cet avoir disparaît lorsqu'ils calculent le prix des terres selon les prix actuels.

Là où le problème est encore plus sérieux . . . Je doute par exemple que nous pourrions nous-mêmes . . . Je ne peux pas parler pour d'autres institutions de prêt, mais j'imagine que ces agriculteurs n'envisageraient pas la forclusion simplement parce que la valeur a disparu. Je me rends compte qu'il y a là un problème important, si la valeur disparaît, et si l'agriculteur désire obtenir du crédit d'exploitation. Il pourrait demander à son banquier local de lui prêter de l'argent pour de l'engrais, des semences, de l'essence ou du mazout et si la récolte n'est pas bonne pour quelque raison que ce soit, il n'y aurait plus rien à saisir. Ce serait peut-être très difficile d'évaluer les biens dans ces cas. Mais je sais, et je parle en notre nom, que si l'agriculteur était notre emprunteur et que la valeur foncière dans sa région avait diminué, nous ne lui demanderions pas d'argent pour augmenter son avoir. Par ailleurs, il ne pourrait peut-être pas obtenir des crédits d'exploitation là où il les obtient habituellement. Je conviens avec vous, monsieur, qu'il s'agit là d'un problème—ou qu'il pourrait y avoir un problème, disons-le plutôt de cette façon. La chose ne s'est pas encore produite, mais elle pourrait certainement arriver.

M. Gustafson: Vous avez touché à la deuxième partie de ma question, c'est-à-dire la capacité pour la collectivité agricole d'acheter du nouvel équipement, ou la confiance qu'elle aurait de pouvoir le faire. Ce n'est pas ce qui se produit. D'après ce que j'entends dire, les agriculteurs n'ont pas l'intention d'acheter de nouveaux tracteurs, ni des moissonneuses-batteuses combinées, ce genre d'équipement. Les choses sont en suspens. Est-ce sérieux, à votre avis?

M. Anderson: Je crois que la baisse de la demande que nous avons connue l'automne dernier le confirme. Que je sache, il n'y a pas eu de reprise du tout. J'avoue ne pas connaître la situation des autres institutions prêteuses; nous, en tout cas, nous ne sommes pas submergés de demandes de financement pour acheter des terres. On en revient à ce que vous disiez, c'est une crise généralisée. Le problème peut devenir très sérieux pour l'agriculteur qui tente d'assurer son avenir financier en vendant son entreprise; comme vous l'avez si bien dit, il risque de ne pas trouver preneur au prix qu'il s'est fixé.

M. Gustafson: Il est certain que toute l'économie du pays en ressentira le contrecoup. Si un manque de confiance dans l'économie canadienne ou une volonté défaillante empêche les agriculteurs canadiens d'effectuer les achats essentiels à l'expansion de leur entreprise, il est évident que toute l'économie en souffira; or personne ne niera que c'est le cas actuellement.

Comment concevez-vous le rôle du gouvernement en matière de crédit agricole, compte tenu de la conjoncture économique et du budget dont nous sommes actuellement saisis? Diverses industries ont jusqu'à maintenant réussi à éviter la faillite grâce à d'importants programmes de secours économique.

[*Texte*]

seriousness of the agricultural problem, nor have they given it the priority that it deserves, as far as government is concerned. I would like your comments on that.

Mr. Anderson: I suppose there would be very little gain to increase our appropriation or our budget when we find that customers are not coming forward. More money for the few people that take it would not . . .

Mr. Gustafson: They are not going to borrow the money, Mr. Anderson, at 13%. They cannot pay it back and they know that, and that is exactly what your figures show. The figures show the alarming situation that we face in the agricultural industry today. The only possible way a government could address that is to address these high interest rates and the seriousness of the situation before it gets entirely out of hand.

Mr. Anderson: That, again, would be beyond the capacity of the corporation under its act to address.

Le président: Merci, monsieur Anderson. Merci, monsieur Gustafson.

Monsieur Leduc.

M. Leduc: J'aimerais, à l'aide d'un préambule, situer la question. Ceux qui ont contracté des prêts à 16¾ p. 100 sont très inquiets actuellement. Quand ils vont à la Société du crédit agricole, on leur dit: Vous pouvez rembourser votre emprunt au gouvernement; la banque est disposée à prêter de l'argent. Cependant, au moment de contracter leur emprunt, il y a deux ou trois ans, les terres, en tout cas dans ma région, valaient environ 2,000 dollars l'acre, et aujourd'hui, cela ne vaut plus que 600 ou même 500 dollars l'acre. L'inquiétude des agriculteurs est donc celle-ci. S'ils remboursaient la Société du crédit agricole, cette dernière serait-elle disposée à leur prêter le même montant? Supposons qu'ils ont emprunté 500,000 dollars il y a trois ou quatre ans. S'ils remboursent l'argent, est-ce que la Société du crédit agricole voudra leur prêter le même montant à 12¾ ou à 13 p. 100 d'intérêt? Est-ce que la Société garantit qu'elle va leur prêter le même montant, bien que la valeur de leurs terres ait baissé de quelque 75 p. 100 dans bien des cas?

Mr. Anderson: It would be difficult to give a guarantee. Each case would have to be judged at the time of application. Again, it would be very difficult for us to borrow beyond what the farm is worth.

• 1640

So, in answer to your question, if the land value has deteriorated to that degree it would be very difficult for us to justify loaning public money at $2,000 an acre if it is probably worth $600. It would be beyond our policy to loan beyond 100% of what a place is worth. So each case would have to be individual, but it is a danger when land prices are falling because we could not guarantee, if the farm, for instance, was worth $300,000 and is worth $180,000, that we would loan $300,000 on it. It would be difficult to justify our letting one farmer borrow twice what his land is worth but not letting the

[*Traduction*]

Selon moi, personne n'a jamais saisi la gravité du problème agricole et ne lui a accordé la priorité requise, du moins pas en ce qui concerne les initiatives du gouvernement. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

M. Anderson: Je ne crois pas qu'il serait profitable d'augmenter notre budget ou les fonds qui nous sont affectés, car notre clientèle ne manifeste pas d'intérêt. Donner davantage d'argent aux quelques preneurs intéressés ne serait pas . . .

M. Gustafson: Monsieur Anderson, ils ne vont pas emprunter de l'argent à un taux d'intérêt de 13 p. 100. Ils seront incapables de rembourser l'emprunt et ils le savent; c'est exactement ce que vos statistiques prouvent. La seule issue pour le gouvernement serait de comprendre la gravité du problème des taux d'intérêt élevés et de s'y attaquer pendant qu'il en est encore temps.

M. Anderson: Voilà une autre question qui ne relève pas de la compétence de la société aux termes de la loi qui la régit.

The Chairman: Thank you, Mr. Anderson. Thank you, Mr. Gustafson.

Mr. Leduc.

Mr. Leduc: I would like to make a short introduction in order to get a full picture. Those people who borrowed at 16¾% are extremely worried at the moment. When they go to the Farm Credit Corporation, they are told: you can repay your loan to government; banks are ready to loan you money. When these people borrowed, two or three years ago, land value, at least in my area, was somewhere around $2000 per acre. Today, however, the same land would sell for only $600 or even $500 per acre. Therefore, the main concern for farmers at the present time is this: if they were to repay the Farm Credit Corporation, would the corporation be ready to grant them a loan in the same amount? Let us say that they borrowed $500,000 three or four years ago; if they were to repay that loan, then would the Farm Credit Corporation be ready to grant them a similar loan at a rate of 12¾% or 13%? Would a similar loan be guaranteed by the corporation despite a 75% drop in land value in many cases?

M. Anderson: Il serait très difficile d'offrir une garantie. Il faut examiner chaque demande au moment où elle nous parvient. Je le répète: Il nous serait extrêmement difficile d'emprunter un montant supérieur à celui de la valeur de la ferme.

Pour répondre à votre question, si la valeur des terres a connu une baisse aussi aigüe, il devient très difficile pour nous de justifier un prêt consenti à même les fonds publics pour une valeur de 2,000$ l'acre si la valeur réelle est plus proche de 600$ l'acre. Notre politique n'autorise pas de prêt d'une valeur supérieure à celle d'une propriété. Chaque cas devrait donc être considéré individuellement; toute chute de prix entraîne un danger, puisque nous ne pouvons pas offrir de garanties rétroactives: par exemple, si la valeur d'une ferme est passée de 300,000$ à 180,000$, nous ne pouvons consentir à l'agriculteur un prêt de 300,000$. Comment justifier en effet qu'on

[*Text*]

next applicant who is coming up, a young farmer. It would not be logical.

The Chairman: *Merci, monsieur Leduc.*

Monsieur Althouse, cinq minutes.

Mr. Althouse: Thank you, Mr. Chairman.

The figures your corporation sent around to us prior to this meeting have been quite useful. I have a couple of questions concerning them because I am not sure what I am learning from them.

So for clarification, on the sheet called the Farm Credit Corporation Twice-Monthly Statistics Sheet, if you can find that one, there is a designation for average age of borrower both for regular FCC loans and for the special loans. Is the age given the age of the borrower when the loan is first taken out, or is it the average age of the loans now in existence?

Mr. Anderson: I believe it is at the time the loan is taken out.

Mr. Althouse: Okay. So in that case we see that across Canada and virtually in all of the provinces the special loans pertain to those farmers who applied for the special loans. I assume that is the one where the 4% was rebated. Is that right? We are talking about this proper one?

Mr. Anderson: Yes.

Mr. Althouse: And the farmers were in all cases older than the average lender and generally speaking borrowed more money but had lower net worth. Were these people all shaken out of the first category or did they come in fresh for special loans or is there a combination thereof?

Mr. Anderson: It is a combination, but I think you are quite right that the special loan plan, because of its nature, was for farmers in difficulty who with the rebate could possibly retain their farms and become viable. These were farmers who had loans previously, are older than our newer clients and had a larger loan because their debt had become higher than their equity.

Mr. Althouse: Okay. Was it the case that most of these people took their loans out first during that very high loan period when we were at 16.75%, or were some of them older than that and simply had incurred a number of operating credits and other credit commitments over those relatively bad years?

Mr. Anderson: I would suspect that most of them had started before that period and then had expanded just before it. Then they would have got the other operating credit that came out. Some of them were our clients and some of them

[*Translation*]

consente à un agriculteur un prêt représentant deux fois la valeur de sa terre alors qu'on rejetterait une demande semblable provenant, par exemple, d'un jeune agriculteur. Ce serait tout à fait illogique.

Le président: *Thank you, Mr. Leduc.*

Mr. Althouse, five minutes.

M. Althouse: Merci, monsieur le président.

Je vous signale que les statistiques que votre société nous a communiquées avant cette rencontre nous ont été fort utiles. J'ai quelques questions concernant ces chiffres, qui me rendent quelque peu perplexe.

Si vous voulez bien éclairer ma lanterne, reportons-nous à ce document intitulé: Statitiques bimensuelles de la Société du crédit agricole; vous y êtes . . . on y désigne l'âge moyen des emprunteurs dans le cadre du programe des prêts réguliers et de celui des prêts spéciaux. S'agit-il de l'âge de l'emprunteur au moment où l'emprunt a été contracté ou alors de l'âge moyen dans le cas des prêts actuellement consentis?

M. Anderson: Je crois qu'il s'agit du moment où l'emprunt a été contracté.

M. Althouse: Très bien, nous constatons donc que, pour l'ensemble du Canada et pratiquement dans chaque province, les prêts spéciaux se rattachent à des demandes présentées par des agriculteurs expressément en vue d'obtenir un prêt spécial. Il s'agit, je suppose, des cas où une remise de 4 p. 100 a été accordée, n'est-ce pas? Nous nous comprenons bien?

M. Anderson: Oui.

M. Althouse: Dans tous les cas ces agriculteurs étaient plus vieux que la moyenne et, de façon générale, l'emprunt contracté était plus élevé, alors que la valeur nette était inférieure. Toutes ces demandes ont-elles été déclassées? Visaient-elles expressément l'obtention d'un prêt spécial ou alors s'agit-il d'une combinaison des deux possibilités?

M. Anderson: Il s'agit d'un amalgame des deux. Vous avez toutefois raison, en ce sens que le programme de prêts spéciaux, de par sa nature, était destiné aux agriculteurs en difficulté; grâce à cette remise, ceux-ci pouvaient envisager de conserver leur ferme et d'en assurer la rentabilité. Il s'agissait d'agriculteurs qui avaient auparavant contracté des emprunts; ils étaient plus âgés que nos clients les plus récents, et les emprunts, dans leur cas, étaient plus élevés en raison du fait que leur dette avait dépassé la valeur de leur avoir net.

M. Althouse: Fort bien; et dans la plupart des cas, est-il exact que ces gens ont contracté leurs emprunts tout d'abord au moment où les taux d'intérêt étaient très élevés, c'est-à-dire de l'ordre de 16,75 p. 100; d'autres dont l'emprunt était plus ancien, n'avaient-ils pas été forcés d'assumer une série de petites dettes d'exploitation ainsi que diverses autres dettes au cours de cette période qu'on peut qualifier de mauvaise?

M. Anderson: Je dirais que dans la plupart des cas les emprunts remontaient à une date plus ancienne et qu'il y a peut-être eu expansion importante juste avant cette période. À celà se sont ensuite ajoutées les autres dépenses normales d'exploitation. Certains agriculteurs étaient déjà nos clients;

[*Texte*]

would not have been because some we would have consolidated to keep them there.

Mr. Althouse: What, if anything, is in the works now to keep these people viable?—because we note from the statistics you presented that land values are going down in most parts of Canada. A number of Members have mentioned that. Here, in fact, from the two provinces where the statistics show land values had not yet collapsed, Quebec and Saskatchewan, the tables have not caught up with that. We are two years later than the statistics and we are hearing today from Mr. Gustafson and Mr. Leduc that values have plummeted in their areas. What, if anything, is coming along to look after these nearly 1,000 farmers in that particular category so as to keep them in business? It seems to me, with only the amount of net worth they have, they are going to be hard pressed to stay in business.

• 1645

Mr. Anderson: Yes, we are limited within the corporation. If they are having difficulty making the payments on the loans they have now and their net worth there is down, it would not help them much for us to lend them more money since they cannot make payments on their loans now. So we are limited within ourselves. In some cases also, we could carry them in arrears, but we cannot guarantee that should they be in difficulty and cannot get operating credit... Well, there again, under the Act we cannot give operating credit.

Mr. Althouse: In the House, in response to questions, the Minister indicated there is some program being contemplated to allow for a down-shift or a change of rate, either by a continuation of the program, I would assume, or by allowing them to roll over their high-interest loans to something else in the current range. Is that developed to the point where you can discuss it yet, or is it still a policy decision waiting to be announced by the Minister?

Mr. Anderson: I would not be privy to the discussions in Cabinet or decisions by the government itself as to what policy they would put in. We would administer a policy if it were brought forward, but I would have no way of knowing what that policy could or would be.

Mr. Althouse: I have not been keeping track of the time, Mr. Chairman. I have several more questions, but just so I get this remark in, I have one complaint about the statistics you have filed with us. You state the land prices in an indexing system, based on a 1971 equal of 100. I think that is a good spot to move from, but why did you then show net incomes and that kind of statistic, based on 1975 as the base year? It would have been much more useful for comparison purposes to use

[*Traduction*]

d'autres ne l'étaient pas, si bien que nous avons dû consolider leur dette pour leur éviter le pire.

M. Althouse: Rejetez-vous maintenant quelque initiative pour maintenir à flot ces agriculteurs?... Si je me fie aux statistiques que vous nous avez communiquées, il est évident que la valeur des terres périclite dans la plupart des régions du Canada. Plusieurs députés l'ont déjà dit. Dans le cas qui nous intéresse, les statistiques semblent indiquer que la valeur des terres ne s'est pas encore effondrée dans deux provinces, soit le Québec et la Saskatchewan; en fait ces tableaux ne sont tout simplement pas à jour. Deux ans se sont écoulés depuis leur compilation, et voici qu'aujourd'hui, MM. Gustafson et Leduc nous confirment que la valeur des terres dans leurs régions a chuté. Va-t-on faire quelque chose bientôt pour permettre à ces agriculteurs de continuer à exploiter leur entreprise? Ils sont près d'un millier dans cette situation peu enviable. S'ils doivent compter uniquement sur la valeur nette de leur entreprise, je crains qu'ils n'aient beaucoup de difficultés à en assurer la survie.

M. Anderson: La marge de manoeuvre de la société est en effet limitée. Si ces agriculteurs ont déjà de la difficulté à s'acquitter des versements de leurs emprunts et que leur avoir net périclite, nous ne leur faciliterons pas la tâche en leur prêtant davantage, puisque, déjà, ils ne peuvent assurer les paiements de leurs emprunts. Nous sommes donc restreints par nos propres contraintes. Dans certains cas également, nous pouvons toujours assumer les frais d'arrérages; il ne saurait toutefois être question de garanties en cas d'aggravation de la situation et d'impossibilité d'obtention d'un crédit d'exploitation... Voyez-vous, là encore, la loi nous interdit d'accorder du crédit d'exploitation.

M. Althouse: À la Chambre, le ministre a indiqué, en réponse à certaines questions, qu'on envisageait la possibilité de mettre en oeuvre un programme permettant de changer ou d'abaisser le taux, soit par le biais d'une extension du programme, je suppose, soit par l'autorisation d'un report des prêts à taux d'intérêt élevés selon l'une des autres options qui s'offrent actuellement. Les progrès réalisés à ce jour, au regard de cette initiative, vous permettent-ils d'en discuter? Ou alors, faudra-t-il attendre que le ministre nous annonce officiellement la teneur de la décision de politique qui s'impose?

M. Anderson: Je ne suis pas au courant du contenu des discussions qui se déroulent au Cabinet; je n'ai pas d'indices non plus au sujet de la politique qu'entend suivre le gouvernement. Nous nous chargeons d'appliquer la politique qui nous est communiquée, mais il m'est parfaitement impossible de savoir en quoi cette politique pourrait consister.

M. Althouse: Je n'avais pas les yeux rivés sur l'horloge, monsieur le président, et j'ai encore plusieurs questions à poser. Je tiens donc à faire tout de suite l'observation suivante: il y a une petite chose dans les statistiques que vous nous avez présentées qui ne me plaît pas. Vous énoncez les prix des terres au moyen d'un système d'indexation dont l'année de base égale à 100 est 1971. Comme point de référence, c'est bien choisi; mais pourquoi donc indiquez-vous ensuite les revenus nets et

[*Text*]

the standard indexation year, particularly when it is something as important as net income. While we talk about interest rates, net income is probably the real problem we are presented with when we deal with farmers going out of business.

Mr. Anderson: I think where we do have a difficulty with statistics is, say, in reference to 6, which is an index of farm values, where we take this as provided by the agriculture division of Statistics Canada. I think the income figures . . . I just do not have them, but maybe in our own research branch we would have taken a different . . . I am very sorry; you are right.

Mr. Althouse: For future reference, I hope bundles will all have the same indexation . . .

Mr. Anderson: We will take that into account. I have voiced the same complaint, sir.

The Chairman: *Merci, Monsieur Anderson.* Mr. Gurbin.

Mr. Gurbin: Thank you, Mr. Chairman.

I would like to just follow along the track, if I could, Mr. Anderson, with some of the questions which have been posed. This interest rate support program which is being administered through the Department of Agriculture, as far as I understand, constitutes the only federal contribution to farm distress in agriculture apart from the normal stabilization programs, many of which have not been triggered. But it really is the only thing to have happened since 1980 at the federal level. Do you understand that to be true?

Mr. Anderson: I honestly could not say. I am not conversant with all the different stabilizations and methods for assistance with freight rates, you know.

Mr. Gurbin: I think that is an accurate statement. It has been the only specific response in terms of agriculture at the federal level since 1980. That program, as far as I can calculate, represents $45 million as a total contribution, notwithstanding the fact that Farm Credit Corporation dollars are added to that. Those are repayable dollars. In other words, the federal contribution, totally, is approximately $45 million. Is that accurate?

Mr. Anderson: You are probably fairly close, because the amount of money of the rebate would be the contribution.

Mr. Gurbin: That is right.

Mr. Anderson: You are probably right.

Mr. Gurbin: I think it is very close. So that is the total federal contribution to the relief of the distress in the agricultural community.

[*Translation*]

autres statistiques du même genre en utilisant 1975 comme année de base? À des fins de comparaison, il eut été beaucoup plus simple d'utiliser l'année d'indexation normalisée; surtout quand il est question de statistiques aussi importantes que le revenu net. Dans les questions touchant aux taux d'intérêt, c'est probablement au chapitre du revenu net qu'il faut chercher la solution au problème de tous ces agriculteurs dont l'entreprise fait faillite.

M. Anderson: Les statistiques nous causent parfois des difficultés; par exemple, à la page 6, on trouve un indice de la valeur des terres agricoles qui nous est fourni, sans aucune modification, par la division de l'agriculture de Statistique Canada. Si l'on songe aux statistiques du revenu . . . Je ne les ai pas ici, mais il se peut que notre propre service de recherche nous fournisse quelque chose de différent . . . Je suis vraiment désolé; vous avez raison.

M. Althouse: J'espère qu'à l'avenir, on utilisera un seul système d'indexation pour de semblables séries de documents . . .

M. Anderson: Nous tiendrons compte de votre observation. J'ai d'ailleurs déjà exprimé une plainte du même ordre.

Le président: *Thank you, Mr. Anderson.* Monsieur Gurbin.

M. Gurbin: Merci, monsieur le président.

J'aimerais, monsieur Anderson, vous poser quelques questions supplémentaires dans le même ordre d'idées. Ce programme de soutien des taux d'intérêt, géré par l'entremise du ministère de l'Agriculture, constitue, si je ne m'abuse, le seul appui consenti par le gouvernement fédéral aux agriculteurs en difficulté, si l'on fait exception des programmes normaux de stabilisation, qui, dans bien des cas, n'ont toujours pas été mis en oeuvre. Il s'agit donc en fait de la seule initiative prise par le gouvernement fédéral depuis 1980. Êtes-vous d'accord avec ce que je viens de dire?

M. Anderson: Vraiment, je ne saurais dire. Vous savez, je ne connais pas en détail tous les divers programmes de stabilisation ni les méthodes de soutien pour les frais de transport.

M. Gurbin: Je crois que cette déclaration est exacte. Il s'agit du seul programme visant expressément l'agriculture qu'ait mis de l'avant le gouvernement fédéral depuis 1980. Si mes calculs sont exacts, ce programme représente au total 45 millions de dollars, nonobstant le fait que l'argent de la Société du crédit agricole s'y ajoute. Il s'agit en effet de montants remboursables. En d'autres termes, la participation du gouvernement fédéral, au total, représente approximativement 45 millions de dollars. Est-ce exact?

M. Anderson: Vous êtes probablement très près de la vérité, car les montants consentis sous forme de remises représentent la contribution.

M. Gurbin: C'est exact.

M. Anderson: Vous avez probablement raison.

M. Gurbin: Cette approximation me semble en effet très juste. C'est donc là le total des dépenses engagées par le gouvernement fédéral pour venir en aide aux agriculteurs en détresse.

[*Texte*]

• 1650

Mr. Anderson: Excuse me, Mr. Chairman. Our Director of Corporate Planning tells me that the cost is $29 million in total.

Mr. Gurbin: It is $29 million in total, not $45 million. So I am high?

Mr. Anderson: Yes.

Mr. Gurbin: Thank you. I will not make any editorial comment. A lot of those are coming due, but they are coming due in a sort of staggered way, too, because the program was administered over a period of time. We are just coming to face those problems as time goes on, and over the next couple of years we will have an increasing number of those people who had been dealt with through that program. Is that correct?

Mr. Anderson: On that figure, $29 million, I could not agree that is the total contribution to agriculture. It is the total contribution rebate through FCC, that I will agree with. As to the other, I will neither disagree nor agree.

Mr. Gurbin: Okay. You made one other comment which I would like clarified. There is now a three-month penalty for payouts since September 1983. Is that correct?

Mr. Anderson: October 1, 1983.

Mr. Gurbin: So prior to that there is no penalty for payout, but from that time on there is a penalty for payout.

Mr. Anderson: A three-month penalty.

Mr. Gurbin: Is that discretionary?

Mr. Anderson: Yes.

Mr. Gurbin: In response to a question from Mr. Cardiff, you indicated that you are prepared to recommend to the committee or to the Minister that the program be continued. I am sure you already had discussions with him about the problem that is coming up, that he is at least aware of the problem which seems to be coming.

Mr. Chairman, on that basis I would like to move that the Standing Committee on Agriculture recommend to the Government of Canada that funds be made available to the Farm Credit Corporation for the purpose of reduction of interest rates for borrowers in financial distress and locked into high interest rate loans.

The Chairman: Mr. Gurbin, I think I have some difficulty because we had a meeting two weeks ago, I think, and you have to present a written motion.

Mr. Gurbin: I have it written out.

The Chairman: And you have it in both languages, because it is so important by this time . . .

Mr. Gurbin: I can give it a go. Maybe one of my colleagues from Quebec would assist me in the copying. I have agreement from Mr. Ostiguy.

[*Traduction*]

M. Anderson: Excusez-moi, monsieur le président. Notre directeur de la Planification générale me dit que le coût total est de 29 millions de dollars.

M. Gurbin: Il ne s'agit donc pas de 45 millions. J'ai vu trop grand?

M. Anderson: Oui.

M. Gurbin: Merci. Sans commentaire. Un grand nombre de ces paiements doivent être faits, mais ils le sont en quelque sorte en dents de scie, car le programme a été appliqué pendant un certain temps. Nous devons affronter ces problèmes au fur et à mesure, et au cours des prochaines années, de plus en plus de gens auront été visés par ce programme. Est-ce exact?

M. Anderson: À propos de ce chiffre de 29 millions de dollars, je ne pense pas qu'il s'agisse de la contribution totale à l'agriculture. Il s'agit plutôt de la remise totale des contributions par l'intermédiaire de la S.C.A. Comme pour l'autre, je n'approuve pas plus que je ne désapprouve.

M. Gurbin: Très bien. Vous avez fait une autre remarque que j'aimerais bien voir préciser. Il y a actuellement une amende de trois mois pour les décaissements depuis septembre 1983. Est-ce exact?

M. Anderson: Depuis le 1er octobre 1983.

M. Gurbin: Avant cette date, il n'y a donc pas d'amende pour décaissement, mais il y en a par la suite.

M. Anderson: Une amende de trois mois.

M. Gurbin: Est-ce discrétionnaire?

M. Anderson: Oui.

M. Gurbin: En réponse à une question de M. Cardiff, vous avez dit être disposé à recommander au Comité ou au ministre que le programme soit maintenu. Je suis sûr que vous avez déjà discuté avec lui du problème qui va se présenter, et qu'il est au moins conscient du problème qui semble se présenter.

Dans ces conditions, monsieur le président, je voudrais proposer que le Comité permanent de l'agriculture recommande au gouvernement du Canada que des fonds soient mis à la disposition de la Société du crédit agricole afin de réduire les taux d'intérêt des emprunteurs se trouvant dans des difficultés financières graves et devant payer des taux d'intérêt très élevés.

Le président: Monsieur Gurbin, j'ai quelques difficultés à cet égard, car nous nous sommes réunis, il y a deux semaines, et vous devez donc présenter une motion écrite.

M. Gurbin: Elle est rédigée.

Le président: Vous devez l'avoir dans les deux langues officielles, car, actuellement, il est très important . . .

M. Gurbin: Tout peut se faire très vite. L'un de mes collègues du Québec pourrait m'aider à la transcrire. M. Ostiguy m'a donné son accord.

[*Text*]

The Chairman: Perhaps I could translate, but I do not know if it would be correct.

Mr. Bloomfield.

Mr. Bloomfield: Mr. Chairman, I did not know that in a committee meeting we could accept a motion that dealt with expenditures.

• 1655

The Chairman: If you agree, Mr. Gurbin, we can write your motion saying that the government will give consideration, but not recommend to the government, that funds be made available.

Mr. Gurbin: Sure.

The Chairman: Is it agreeable, Mr. Ostiguy?

M. Ostiguy: Monsieur le président, je pense que nous nous devons d'être d'accord, de ce côté-ci de la table, sur le voeu exprimé par notre collègue, car la proposition vise à soutenir les administrateurs de la Société du crédit agricole, une société de la Couronne, afin que leur demande soit appuyée par les membres du Comité permanent de l'agriculture pour que le gouvernement étudie les possibilités de venir en aide à ces agriculteurs lorsque le régime de 4 p. 100 prendra fin pour les prêts à taux d'intérêt élevé. Alors, je suis entièrement d'accord pour appuyer cette motion.

Le président: Y a-t-il des objections?

Quant à la présidence, je veux bien accepter cette motion, mais je me dois de me reporter à une discussion précédente, à savoir que les motions doivent être présentées en bonne et due forme dans les deux langues. Étant donné l'à-propos et, je pense, la qualité de la motion, si je comprends bien, les représentants du gouvernement acceptent la motion et j'espère qu'elle sera utile à la Société et que le gouvernement pourra y donner suite.

Pour la bonne gouverne du Comité, étant donné que selon l'argument invoqué, lors de la présentation des objections, cela était tout à fait contraire à la Loi sur les langues officielles, mais pour que cette Loi puisse être appliquée avec le maximum de bonne foi et de considération, j'accepte la motion aujourd'hui, mais, à l'avenir, je voudrais que les membres du Comité essaient, autant que faire se peut, de nous présenter les motions dans les bonnes formes et dans les deux langues officielles. Ainsi, il serait plus facile à la présidence d'accepter le fond des propositions plutôt que de soulever des objections sur une question de procédure.

Mr. Neil: On a point of order, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Neil.

Mr. Neil: We argued this point, I think, on two occasions in the past. My understanding is there is nothing wrong with bringing in a motion in either of the two official languages. It is being translated. I do not want to get into an argument, but so we do not have this problem arise from time to time, could we get a ruling so we will know whether or not we can present a motion in English or we can present a motion in French without having it written out in both languages? I would move

[*Translation*]

Le président: Je pourrais peut-être la traduire, mais je ne sais pas si elle serait correcte.

Monsieur Bloomfield.

M. Bloomfield: Monsieur le président, je ne savais pas que dans une réunion du Comité, nous pouvions accepter une motion traitant de dépenses.

Le président: Si vous acceptez, monsieur Gurbin, nous pouvons reformuler votre motion pour dire que le gouvernement va considérer la possibilité d'accorder d'autres crédits, sans faire une recommandation à cet effet.

M. Gurbin: Certainement.

Le président: Cela vous convient-il, monsieur Ostiguy?

Mr. Ostiguy: Mr. Chairman, I think that on this side of the table we must all agree with the desire expressed by our colleague, since the proposal is in support of the administrators of the Farm Credit Corporation, a Crown corporation, which has already made a request. The members of the Standing Committee on Agriculture are simply asking the government to consider the possibility of assisting farmers once the special program for those paying high interest rates comes to an end. Therefore, I am in full agreement with this motion.

The Chairman: Are there any objections?

As for the Chair, I am willing to accept this motion, but I must refer to a previous discussion in which it was agreed that motions should be properly presented in both languages. In view of the relevance and the quality of the motion, I gather the government representatives accept it and I hope that it will be useful to the corporation and that the government will be able to follow up on it.

So that the committee may proceed smoothly, since one of the objections raised was the failure to respect the Official Languages Act, but in order for this Act to be applied with as much good faith and consideration as possible, I will accept the motion today, but in the future, I would like the committee members to try as much as possible to present motions in the correct form and in both official languages. This will make it easier for the Chair to accept the substance of the proposals rather than raising objections relating to procedure.

M. Neil: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Monsieur Neil.

M. Neil: Nous en avons déjà parlé à deux reprises. Si je comprends bien, on peut présenter une motion dans l'une ou l'autre des deux langues officielles. On est en train de traduire la motion. Je ne veux pas commencer une discussion, mais, pour éviter des difficultés à l'avenir, pourrions-nous avoir une décision concernant la possibilité de présenter une motion en anglais ou en français, sans qu'il doive y avoir une traduction? Je voudrais que vous, en tant que président, obteniez une

[*Texte*]

that you, as chairman, arrange to get a ruling so there is no argument and discussion about it at future meetings. My understanding is that it does not have to be written in both official languages.

The Chairman: Yes, Mr. Gurbin.

Mr. Gurbin: With the understanding, Mr. Chairman, that the committee would have it translated as quickly as possible for the availability of all members, no matter which language they might speak.

Le président: Le président veut bien coopérer. Je propose donc, comme le suggère M. Neil, d'adopter une façon de procéder acceptable. D'autre part, je suggérerais qu'à la prochaine séance, celle de jeudi matin à 9h30, nous puissions revenir sur cette motion dans les deux langues et, à la même occasion, demander au service des greffiers de nous préparer une décision fondée sur le Règlement qui puisse servir de règle de conduite au Comité.

Mr. Neil: Did I misunderstand you, Mr. Chairman? Did you say that we would come back to this motion at the next meeting? I understood that it was agreed upon and that this motion is already passed. Mr. Ostiguy has indicated his intention. There was no indication that any one was opposed to it.

• 1700

The Chairman: But I need your direction whether we will have to report this motion before the House.

M. Ostiguy: Monsieur le président, je pense que vous avez tout simplement exprimé le désir que la motion soit traduite dans les deux langues officielles par les greffiers et qu'elle soit versée au dossier de façon plus officielle à la prochaine séance. Je suis un peu d'accord avec mes collègues d'en face. Si j'avais moi-même à présenter une motion, je la présenterais bien sûr dans ma langue, en français. J'aurais peut-être de la difficulté à la présenter dans les deux langues officielles au moment où je veux la déposer, vu que certains termes juridiques me posent des difficultés. Je pense que l'on devrait plutôt laisser cela à votre bon jugement. Il s'agit d'une motion qui a été approuvée à l'unanimité et qui n'est pas tellement longue. Je suis d'accord avec vous, monsieur le président, pour dire que nous sommes dans un pays officiellement bilingue et que l'on doit toujours avoir des documents dans les deux langues, mais dans des cas particuliers, la présidence pourrait peut-être faire montre d'un peu de souplesse.

Mr. Neil: I am happy, Mr. Chairman, to accept the words I hear on the translation. When Mr. Ostiguy presents the motion in French, I listen carefully to the interpreters. I assume they are skilled at their job; they always have been as far as I am concerned. I am happy to accept their translation into English and vote without any problem.

Le président: Pour cette fois-ci, je vais accepter la motion. Il s'agit d'une première réunion, et je veux bien faire montre de ma compréhension et de mon esprit de collaboration. Cependant, je ne voudrais pas porter atteinte à d'autres lois ou règlements. Si vous n'y voyez pas d'objection, je considère que la motion que vous me présentez peut être mise aux voix

[*Traduction*]

décision à ce sujet, pour que la question ne crée pas de complications à l'avenir. Je crois savoir que la motion n'a pas à être rédigée dans les deux langues officielles.

Le président: Oui, monsieur Gurbin.

M. Gurbin: Il est entendu, monsieur le président, que le Comité fera traduire la motion aussi rapidement que possible, pour que tous les députés puissent la lire.

The Chairman: The Chairman is quite willing to co-operate. I therefore propose, in keeping with Mr. Neil's suggestion, that we adopt an acceptable procedure. I also suggest that at our next meeting on Thursday morning at 9.30 we return to this matter of motions in both languages and request the clerks to prepare us a ruling based on the Standing Orders, so that the committee has something to go on.

M. Neil: Vous ai-je bien compris, monsieur le président? Avez-vous dit que nous allions revenir sur cette motion lors de la prochaine réunion? J'ai cru comprendre qu'elle a déjà été acceptée, puisque tout le monde était d'accord. M. Ostiguy vient de se prononcer là-dessus, et il n'a pas été question d'opposition.

Le président: Toutefois, vous devez me dire si nous devrons faire rapport de cette motion à la Chambre.

Mr. Ostiguy: Mr. Chairman, I think you simply have expressed the desire that the motion be translated by the clerks in both official languages, and that it be filed in the more official fashion at the next meeting. I tend to agree with my colleagues opposite. If I had to present a motion myself, of course I would do it in my own language, in French. I might have problems to do it in both official languages at the moment when I want to table it because of the difficulties I have with certain legal wording. I think we should rather rely on your good judgment. The motion was adopted unanimously and it is not very long. I agree with you, Mr. Chairman, that we are in a country which is officially bilingual and that we must always have documents in both languages, but in certain cases, it might be appropriate for the chairman to show some flexibility.

M. Neil: Monsieur le président, je me contente d'accepter la traduction que j'entends. Lorsque M. Ostiguy présente sa motion en français, j'écoute attentivement l'interprétation. Je présume que les interprètes sont compétents. Pour ma part, je pense qu'ils l'ont toujours été. Leur traduction vers l'anglais me satisfait, et je puis voter sans aucun problème.

The Chairman: For this time, I will accept the motion. It is the first meeting. I am quite willing to show my understanding and my spirit of co-operation. However, I would not want to impede on other laws or rules. If you agree, I think that you can vote on the motion you are presenting today, but this does not mean that it will be the case in the future for all similar

[*Text*]

aujourd'hui, mais cela ne veut pas dire qu'il en sera ainsi pour toutes les motions du même genre à l'avenir. Je voudrais que le geste d'aujourd'hui soit un geste de collaboration extraordinaire, parce que j'ai des doutes certains sur la recevabilité de la motion, précisément parce qu'elle n'est pas présentée dans les deux langues officielles. Mais si c'est le désir du Comité, j'accepte la motion. La motion se lirait comme suit:

That the Committee on Agriculture recommend to the Government of Canada that the Government of Canada give consideration to the advisability of making funds available to the Farm Credit Corporation for the purpose of a reduction of interest rates for borrowers in financial distress and locked into high interest rate loans.

Is that your motion sir?

Mr. Gurbin: Please.

M. Ostiguy: De plus, monsieur le président, cette motion-là est très importante pour un secteur de notre économie, pour l'agriculteur.

Le président: Merci, monsieur Ostiguy.

La motion est adoptée.

Le président: Dois-je faire rapport de cette motion à la Chambre?

Some Hon. Members: Agreed.

The Chairman: Thank you. Now I have on my list Mr. Gurbin.

Mr. Gurbin: May I finish my question?

The Chairman: Yes. The last one?

Mr. Gurbin: Yes, on three specific parts I think. They are all different but I will make it one question so that it will be the last.

My understanding is that all the funds that would be locked into these high interest rates come from the Consolidated Revenue Fund and, at least technically, are to be paid back to the Consolidated Revenue Fund. For these loans that are at 16¾% or whatever, the high interest rate loans, what is wrong with Farm Credit's making a proposition that those funds be returned to the Consolidated Revenue Fund, or asking the government to consider doing that? That is question number one.

The second one is that I think you will be aware that there is a motion also before the Finance committee or possibly a subcommittee whatever they decide, for the consideration of the Agribond concept. Will Farm Credit Corporation be making any proposals or suggestions to that committee regarding that proposal?

• 1705

Thirdly, have you seen the final draft, or a draft, of the changes that would be made to the Bankruptcy Act in respect of farmers who are facing bankruptcy—farmers and fishermen, in fact—so that they might be considered under the new Bankruptcy Act?

[*Translation*]

motions. Today, I would like this to be a gesture of extraordinary collaboration, because I have real doubts that the motion is in order, precisely because it was not tabled in both official languages. But, if the committee so wishes, I accept the motion. The motion would read as follows:

Que le Comité de l'agriculture recommande au gouvernement du Canada d'étudier l'opportunité de mettre des fonds à la disposition de la Société du crédit agricole afin de réduire les taux d'intérêt des emprunteurs en difficulté financière et pris avec des prêts à taux d'intérêt élevé.

Est-ce votre motion, monsieur?

M. Gurbin: En effet.

Mr. Ostiguy: Furthermore, Mr. Chairman, this motion is very important for a sector of our economy, that is for the farmer.

The Chairman: Thank you, Mr. Ostiguy.

The motion is carried.

The Chairman: Shall I report the motion to the House?

Des voix: D'accord.

Le président: Merci. Sur ma liste, j'ai le nom de M. Gurbin.

M. Gurbin: Puis-je terminer ma question?

Le président: Oui. Est-ce la dernière?

M. Gurbin: Oui, elle porte sur trois points spécifiques, tous différents, mais j'essaierai d'en faire une seule question, de sorte que ce sera la dernière.

Si j'ai bien compris, tous ces fonds immobilisés dans des prêts à intérêt élevé proviendraient du Fonds du revenu consolidé et, du moins techniquement, les remboursements doivent se faire à ce fonds. Pour ce qui est des prêts à 16¾ p. 100, ou quel que soit le taux d'intérêt, les prêts à taux d'intérêt élevé, pourquoi la Société du crédit agricole ne peut-elle pas proposer que ces sommes soient retournées au Fonds du revenu consolidé ou demander au gouvernement d'envisager de le faire? Voilà la première question.

Deuxièmement, je pense que vous êtes au courant qu'il y a aussi une motion devant le Comité des finances, ou peut-être un sous-comité, selon ce qu'ils décideront, pour l'étude du concept des obligations agricoles. La Société du crédit agricole fera-t-elle des propositions ou des suggestions à ce comité sur ce concept?

Troisièmement, avez-vous vu l'ébauche finale, ou une ébauche des changements qui seraient apportés à la Loi sur la faillite en ce qui touche les agriculteurs qui risquent la faillite... les agriculteurs et les pêcheurs, en fait... afin qu'on tienne compte de leur situation en vertu de la nouvelle Loi sur la faillite?

[*Texte*]

Mr. Anderson: I must apologize. I have not seen the final draft of the provisions to the Bankruptcy Act or how they pertain to us. I will certainly have our legal counsel look at them.

If the committee that is studying the Agribond calls us to appear before it, we certainly will make presentations on Agribonds and how in particular we feel we could administer them—the possibilities of them.

Mr. Gurbin: That is really the question, though. Do you feel you have to be requested to come before them, or would you not spontaneously respond, knowing that that motion is before the committee?

Mr. Anderson: We will probably be requested.

Mr. Gurbin: Is that at your discretion or theirs?

Mr. Anderson: No, it would be at theirs, I would think. Honestly, I have only appeared before one committee, and that was on, I think, Bill C-653, and we were invited. I am going blindly. I do not know if—would it be the rules committee that . . .

Mr. Gurbin: Certainly people make spontaneous representations to the committee. But I really cannot answer you properly. I am really asking the question. I do not know whether it is in order for a Crown corporation spontaneously to respond.

Mr. Anderson: I do not know either, sir. I will check. I would imagine because we are one of the lending institutions we will probably be asked for input. But I really do not know. Has the committee been struck or anything? If asked, we will certainly appear.

The other question, about pay-back to the Consolidated Revenue Fund, they again would have borrowed the money as the Government of Canada, matched for the term of our borrowings, so the loss would still occur somewhere along the line. The Consolidated Revenue money—it borrows it. They put on a fee and re-loan it to Crown corporations, which we pay back to them. We enter into a schedule of repayments with them to pay it back. If they were to take a pre-payment from us, they would no doubt be caught with the cost of the $262 million. But it would not be ours; it would be the Consolidated Revenue Fund.

Le président: Merci, monsieur le président.

Mr. Neil.

Mr. Neil: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Anderson, Mr. Gustafson has expressed the concerns of some of the people in his region, and the concerns are the same as in my region. Have you found recently, within the last year, there has been a falling off of applications for loans to purchase farm land in Saskatchewan?

[*Traduction*]

M. Anderson: Je m'excuse, je n'ai pas vu l'ébauche finale des dispositions de la Loi sur la faillite et j'ignore également de quelle façon elle nous touche. Je demanderai certainement à notre conseiller juridique d'y jeter un coup d'oeil.

Si le comité étudiant le concept d'obligation agricole nous invite à comparaître devant lui, nous ferons certainement des exposés sur la question et en particulier sur la façon dont nous pensons pouvoir administrer ces obligations . . . les possibilités d'avoir de telles obligations.

M. Gurbin: En fait c'est là la question. Pensez-vous qu'on doit vous demander de comparaître ou est-ce que vous ne devriez pas réagir spontanément en sachant que le Comité est saisi de cette motion?

M. Anderson: On nous demandera probablement de comparaître.

M. Gurbin: Est-ce à votre discrétion ou à la leur?

M. Anderson: Non, je pense que c'est à leur discrétion. En fait, je n'ai comparu que devant un seul comité et je pense que c'était lors de l'étude du Bill C-653, et à cette occasion-là nous avions été invités à comparaître. J'y vais à l'aveuglette, j'ignore si . . . est-ce que les règles des comités veulent que . . .

M. Gurbin: Indiscutablement les gens font des exposés spontanés au comité. Mais je ne peux pas vraiment vous donner la bonne réponse. En fait je vous pose la question. J'ignore s'il est convenable pour une société de la Couronne de réagir spontanément.

M. Anderson: Je l'ignore également, monsieur, je vérifierai la chose. J'imagine qu'on nous demandera probablement de participer étant donné que nous sommes l'une des institutions prêteuses, mais en fait j'ignore la réponse. Est-ce que le comité a été créé ou est-ce que quelque chose a été fait? Nous comparaîtrons certainement si l'on nous invite à le faire.

Pour ce qui est de l'autre question touchant les remboursements au fonds du revenu consolidé, mais encore là cet argent aurait été emprunté par le gouvernement du Canada, compensé pour la durée de nos emprunts, et il y aurait quand même perte quelque part. L'argent du revenu consolidé . . . il est emprunté. Ils ajoutent un montant et prête à leur tour cet argent aux sociétés de la Couronne, argent que nous leur remboursons. Nous concluons avec eux une entente de remboursement périodique. S'ils acceptaient que nous fassions un remboursement préalable, ils devraient indiscutablement assumer le coût de ces 262 millions de dollars. Mais ce ne serait pas nous, ce serait le fonds du revenu consolidé.

The Chairman: Thank you, Mr. president.

Monsieur Neil.

M. Neil: Merci, monsieur le président.

Monsieur Anderson, M. Gustafson vous a fait part des inquiétudes de certaines personnes de sa région et ce sont les mêmes que celles qui prévalent dans ma région. Récemment, depuis l'an dernier, avez-vous constaté une diminution du nombre de demandes de prêts pour l'achat de terre agricole en Saskatchewan?

[*Text*]

Mr. Anderson: In Saskatchewan in particular the impact of the Saskatchewan Beginning Farmer Program I believe had the effect of the lead-in period to it delaying some land transactions and then accelerating them in the early part of this year. But I do believe the rate of transactions, because of the program in Saskatchewan, is higher than in other areas and the demand has been a little better than in some of the other provinces where the program was not in place, especially in the initial period when they named us as the sole lender under the program.

Mr. Neil: The reason I asked is I had a gentleman in the other day who is interested in selling his land. He is 71 years of age and he wanted to sell it to a nephew. He was concerned about capital gains tax. I asked him about sales in his area, and he indicated to me that he did not know of any sale for the last two or three years. In talking to farmers in my constituency, I have received the same answer: In some areas, at least in the areas where I have talked to people, there would be no sales at all. They are having difficulty in determining what valuation they should place on their land.

• 1710

I look at these statistics you have, and it appears that between 1981 and 1982 in Saskatchewan, farm land has increased in value by 34.7%. I am wondering if you feel there has been a drastic drop in the land values since these 1982 figures, and I am wondering how you arrive at these figures. Are they based on transactions the Farm Credit Corporation has handled, or do you have input from all sales which have taken place through the realtors' association? I cannot believe land prices have gone up that much between 1981 and 1982. How do you arrive at these figures?

Mr. Anderson: The figures are usually arrived at for a given area because the land is appraised by what land is selling at in that area. I think also the impact of the rising of land in Saskatchewan or the holding of it . . . It did not seem to drop off as quickly in Saskatchewan as in other regions. I think it was delayed action caused possibly because of quite good grain crops and the impact possibly of the Beginning Farmer Program. But hopefully, regarding the survey we are in the process of conducting, similar to the one we did in 1981 in conjunction with Agriculture Canada and Statistics Canada, we hope to start having figures back on that starting at the end of March. You will probably have them through Statistics Canada by early summer. We are hoping that will give us a truer overall picture of the land values and equity situation of farmers in general.

I would have to agree that it is very difficult to determine land prices in areas where the sales have been quite small. In some cases the sales that occur are within arm's-length transactions which, then again, are not a true value, as they say, of a willing buyer to a willing seller for the best use of the land. So it is difficult. Those figures are to the best of our

[*Translation*]

M. Anderson: Au Saskatchewan surtout je pense que le programme d'achat de terre de la Saskatchewan a eu comme effet de retarder certaines transactions foncières dans sa période de mise en oeuvre pour ensuite les accélérer au cours de la première partie de cette année. Toutefois, je pense qu'à cause de ce programme, le taux des transactions est plus élevé en Saskatchewan que dans d'autres régions et la demande a été un peu plus forte que dans certaines autres provinces où le programme n'existe pas, surtout pour la période initiale lorsque nous avons été choisis comme le seul prêteur en vertu du programme.

M. Neil: Je pose la question, parce que l'autre jour j'ai reçu la visite d'un monsieur intéressé à vendre sa terre. Il est âgé de 71 ans et veut vendre sa terre à son neveu. Il s'inquiétait de la question de l'impôt sur les gains en capital. Je lui ai demandé s'il y avait eu des ventes dans sa région et il m'a répondu qu'à sa connaissance il n'y en avait pas eu au cours des deux ou trois dernières années. J'ai reçu la même réponse des fermiers de ma circonscription. Dans certaines régions, celles où j'ai parlé aux gens, il n'y avait eu aucune vente. C'est difficile pour eux d'établir la valeur de leurs terres.

J'ai étudié vos statistiques et il semble qu'entre 1981 et 1982 la valeur des terres agricoles ait augmenté de 34,7 p. 100 en Saskatchewan. Selon vous, y a-t-il eu une chute dramatique de la valeur des terres depuis ces évaluations de 1982 et d'où proviennent ces chiffres? Sont-ils basés sur les transactions faites par la Société du crédit agricole ou tenez-vous compte de toutes les ventes faites par l'Association des courtiers? Je ne peux pas croire que le prix des terres ait augmenté autant entre 1981 et et 1982. Comment êtes-vous arrivé à ces chiffres?

M. Anderson: Ces chiffres sont habituellement établis pour une région donnée car la terre est évaluée d'après les ventes foncières dans cette région. Je pense également que l'effet de l'augmentation de la valeur des terres en Saskatchewan ou le maintien de leur valeur . . . La diminution des prix n'a pas été aussi rapide en Saskatchewan que dans d'autres régions. Je pense que ce retard est probablement dû à d'excellentes récoltes céréalières et possiblement à l'impact du Programme d'achat de terres. Toutefois, pour ce qui est du relevé que nous sommes en train d'effectuer et qui ressemble à celui que nous avons fait en 1981 avec Agriculture Canada et Statistique Canada, nous espérons que nous commencerons à recevoir des chiffres d'ici la fin mars. Vous les aurez probablement par Statistique Canada vers le début de l'été. Nous espérons ainsi obtenir une vue d'ensemble plus proche de la réalité pour ce qui est de la valeur des terres et l'avoir propre des agriculteurs en général.

Je reconnais qu'il est très difficile d'établir le prix des terres dans des régions où il y a eu peu de transactions. Dans certains cas, les ventes effectuées sont des transactions privilégiées qui ne représentent pas la valeur réelle, comme on le dit, d'une transaction entre un acheteur et un vendeur consentants pour la meilleure utilisation de la terre. C'est donc très difficile. Ces chiffres sont donc basés, au mieux de notre connaissance, sur

[*Texte*]

ability on transactions we are involved in, and in the area, our credit advisers are using their best judgment as appraisers.

Mr. Neil: I would like to make one comment, Mr. Chairman, and that has to do with capital gains. The gentleman who came in to see me was prepared to sell his land. It was a half section. He farmed, but he was renting this land. He was prepared to sell it at $250 an acre, and he was told that if he sold it at that price the income tax department would appraise that land at $400 an acre. So he is faced with a situation where he really cannot sell his land because of capital gains.

It seems to me what has happened is that, because of capital gains, we have land values in Saskatchewan and in other provinces that are completely unrealistic. The farmer selling knows perfectly well that the farmer buying, at the prices they have to ask based on the crops and their prices, cannot ever afford to pay for that land. Many of these people would be prepared to sell their land at a realistic value, but they cannot because of capital gains.

Mr. Anderson, I would hope, perhaps through your field men, you can make an assessment of what effect capital gains has on land values, not only in the Prairies but throughout Canada, and perhaps based on that information, go to the Minister and try to persuade him that something should be done with respect to capital gains.

It is not only roll-over situations. This gentleman was selling to his nephew; he cannot roll it over. He could not even give it to his son—he has two sons—because it was land he was renting; he was not farming it. He farms other land. He got old and could not handle it all, so he rented it. So he cannot roll that over to his sons, even. So the result in that instance, as I say, is that he was prepared to sell for $250 an acre and the income tax department was going to tell him $400 an acre. So if he took $250 an acre, by the time he paid his capital gains tax he would have nothing left. So I would hope that through your agents or through your field men you might do a bit of a study on this and report back to your Minister.

• 1715

Mr. Anderson: It is difficult for us to determine the different effects of different tax structures, different interest rates or even the effects of different types of lending by provincial institutions or subsidies to determine the effect that has on markets in each area. We can certainly consider—and I think we do consider it—but to do a study to be that specific it would be very difficult for our field men to come up, I think, with useful information on what we are doing, because there are other things that affect it also and it would be a partial picture really. But we can certainly take it into consideration and get some feel from our people to see what they feel the effect has been.

[*Traduction*]

les transactions auxquelles nous avons participé et, dans les régions, sont également basés sur le jugement de nos conseillers en crédit qui agissent à titre d'évaluateurs.

M. Neil: Monsieur le président, j'aimerais faire un commentaire sur les gains en capital. La personne qui est venue me voir était prête à vendre sa terre. Il s'agissait d'une demi-section. Elle cultivait, mais elle louait cette terre. Elle était prête à la vendre à 250$ l'acre et on lui a dit que si elle la vendait à ce prix le ministère du Revenu évaluerait cette terre à 400$ l'acre. La voilà prise dans une situation où elle ne peut vraiment pas vendre sa terre à cause des dispositions sur les biens en capital.

Il me semble que ce qui s'est produit, c'est qu'à cause des dispositions sur les gains en capital nous avons eu en Saskatchewan et dans d'autres provinces des évaluations foncières tout à fait irréalistes. Le fermier qui vend sait très bien que le fermier qui achète, aux prix qu'il demande basés sur les récoltes et sur leurs prix, ne peut pas se permettre de payer ce montant pour cette terre-là. Bon nombre de ces gens seraient prêts à vendre leurs terres à un prix réaliste, mais ils ne peuvent pas le faire à cause des gains en capital.

Monsieur Anderson, j'espérais que peut-être par le truchement de vos hommes sur le terrain, vous pourriez faire une évaluation de l'effet des gains en capital sur la valeur des terres, non seulement dans les Prairies mais partout au pays et qu'à partir de cette information vous pourriez peut-être aller voir le ministre en essayant de le persuader de faire quelque chose au sujet des gains en capital.

Il ne s'agit pas uniquement de situations de roulement. Cette personne vendait sa terre à son neveu; il ne peut effectuer de roulement. Il ne pourrait même pas la donner à son fils . . . il en a deux . . . parce qu'il s'agit d'une terre qu'il louait; il ne la cultivait pas. Il cultive d'autres terres. Il a pris de l'âge et il ne pouvait pas cultiver toute cette terre, et il l'a donc louée. Il ne peut même pas effectuer un roulement au profit de ses fils. Alors, je le répète, dans ce cas-ci le résultat c'est qu'il était prêt à vendre sa terre à 250$ l'acre et que le ministère de l'Impôt allait lui dire que le prix était de 400$ l'acre. Par conséquent, si l'acre lui avait coûté 250 dollars, il ne lui serait rien resté après avoir payé la taxe sur la plus-value. J'espère donc que vous pourriez demander à vos agents ou à vos employés sur place d'effectuer une enquête à ce sujet et de faire rapport des résultats à votre ministre.

M. Anderson: Il nous est difficile de déterminer l'impact des différentes structures fiscales, des différents taux d'intérêt et même des différents types de prêts consentis par des établissements provinciaux où les répercussions des subventions sur les marchés dans chaque région. Nous pouvons en tenir compte, et je pense que c'est ce que nous faisons, mais nos agents régionaux éprouveraient beaucoup de difficultés à effectuer une étude aussi précise car ils n'auraient pas tous les renseignements pertinents sur ce que nous faisons entre les mains, d'autres éléments entrant en jeu ce qui ne donnerait qu'un aperçu partiel de la réalité. Mais nous pouvons en tenir compte

[*Text*]

Mr. Neil: I know time and time again over the past three or four years I have had farmers come into my office who want to sell their land and they say: What will my capital gains tax be if I sell the farm at *x* number of dollars? You tell them and you ask why they want to know, and they say: Well, I am going to add that amount of additional money onto the selling price of the land. It is inflating the value of the land on the prairies and it is making it impossible for these people who are buying to even pay the interest rates.

Le président: Merci, monsieur Neil. Merci, monsieur le président.

Le premier tour est complété. Ferons-nous un second tour ou ajournerons-nous maintenant?

M. Ostiguy: Monsieur le président, j'aurais une question à poser à M. Anderson.

Le président: Si je vous autorise à poser une question, je devrai donner la parole à quatre autres de nos collègues.

Mr. Schellenberger: The bells will ring at 5.45 p.m. if we have a vote, so that if members do not have to rush away we could go on and finish the meeting.

Mr. Neil: If Mr. Anderson is available.

Mr. Anderson: Yes, I am certainly. I am sure we can remain as long as you wish.

Le président: J'ai les noms de MM. Ostiguy, Schellenberger, Althouse, Cardiff et Hovdebo.

A very quick question, Mr. Ostiguy.

M. Ostiguy: J'ai une seule question, monsieur le président. Maintenant que M. Anderson et son équipe ont entendu la plupart des membres du Comité permanent de l'agriculture, qui viennent de diverses régions du Canada, peuvent-ils nous dire quelles sont les prévisions de la Société du crédit agricole pour l'année 1984? L'année 1984 sera encore, je pense, une année extrêmement difficile pour l'agriculture canadienne. Vous avez certainement fait du travail de planification. J'aimerais donc que vous nous en donniez les grandes lignes.

Mr. Anderson: Well, the planning in particular I suppose would not be much different than what we have undergone in the last two or three years, with the difficulties. We are concentrating more and more on advising farmers in difficulty, to try to arrange with them some schedule of repayment that will be feasible and will allow them to remain in business. We will continue with this effort because it is very important to help those farmers as much as possible.

I suppose on the other side, which is as important, are the beginning farmers who wish to enter into agriculture, that we consult and advise them as far as possible about the necessities and risks of repayment, to ensure that as they make the loan in the total they have sufficient assets so that if they have a crop failure they can continue through without losing the assets they have put in and losing the time. For instance, if they have

[*Translation*]

et demander à nos agents quelles en ont été les répercussions à leur avis.

M. Neil: Au cours des trois ou quatre dernières années, des exploitants agricoles qui voulaient vendre leurs terres sont venus à de nombreuses reprises dans mon bureau et m'ont dit: à combien se chiffrera la taxe sur la plus-value si je vends ma ferme à tel ou tel prix? Vous leur donnez la réponse et vous leur demandez pourquoi ils veulent savoir et vous répondent: eh bien je vais ajouter le montant de cette taxe au prix de vente de ma terre. Cela a donc pour effet de gonfler la valeur de la terre dans les Prairies et ceux qui les achètent ne peuvent même pas payer les taux d'intérêt.

The Chairman: Thank you, Mr. Neil. Thank you, Mr. Chairman.

Our first round is over. Shall we have a second round or shall we adjourn?

Mr. Ostiguy: Mr. Chairman, I would like to ask a question to Mr. Anderson.

The Chairman: If I allow you to do so, I will have to recognize four other members.

M. Schellenberger: La sonnerie va retentir à 17h45 s'il y a vote en Chambre, si bien que si les députés ne doivent pas partir à la hâte, nous pourrions continuer et terminer cette séance.

M. Neil: Si M. Anderson peut rester.

M. Anderson: Tout à fait. Je suis sûr que nous pouvons rester aussi longtemps que vous le désirez.

The Chairman: So Mr. Ostiguy, Schellenberger, Althouse, Cardiff and Hovdebo are on my list.

A very quick question, Mr. Ostiguy.

Mr. Ostiguy: I only have one question, Mr. Chairman. Now that Mr. Anderson and his colleagues have heard most of the members of the Standing Committee on Agriculture, who come from different areas of Canada, can they tell us what the Farm Credit Corporation expects in 1984? I think that 1984 will once again be an extremely difficult year for Canadian agriculture. You certainly have done some planning and I would like you to outline it for us.

M. Anderson: Cette planification ne diffère pas beaucoup de celle que nous avons tentée au cours des deux ou trois dernières années, années difficiles. Nous essayons de plus en plus de conseiller les agriculteurs en difficulté, de négocier avec eux un nouveau rééchelonnement de leurs dettes qu'ils pourront payer et qui leur permettra de garder leurs exploitations. Nous poursuivons ces efforts car il est très important d'aider ces exploitants dans la mesure du possible.

Il est également tout aussi important d'aider les agriculteurs débutants qui veulent se lancer dans l'agriculture, nous devons leur offrir des conseils, dans la mesure du possible, quant à la nécessité de rembourser leurs dettes et au risque que ces remboursements comportent, en nous assurant qu'ils auront suffisamment de biens pour rembourser la dette au cas où ils auraient une mauvaise récolte pour qu'ils puissent continuer à

[*Texte*]

a very low equity and a very tight cashflow there is quite a risk, with the general cycles in agriculture, that they may have only a small possibility of staying in business. So we may counsel them that possibly they should work the extra year to build equity. So, in general that is where we put our thrust. We feel we probably will—with demand continuing as we see it now—have sufficient funds for those who come forward for land expansion, and probably sufficient for those to refinance, to whom refinancing will be of assistance. In some cases, as pointed out, refinancing will not help someone who cannot make the payments on the loans he has now if we give him a larger debt; neither can we assure just in consolidating his debts that he can then therefore get operating credit to operate.

[*Traduction*]

exploiter leur ferme sans perdre ce qu'ils y ont investi et sans perdre de temps. Par exemple, s'ils ont très peu d'avoir propre et une très petite marge d'autofinancement, les risques sont importants compte tenu des cycles agricoles, limitant ainsi leurs possibilités de continuer à exploiter leur ferme. Dans ce cas, nous leur conseillons de travailler une autre année pour pouvoir amasser davantage d'argent. Voilà donc notre objectif principal. Si la demande actuelle se poursuit, nous aurons vraisemblablement suffisamment d'argent pour aider ceux qui veulent agrandir leur ferme et également ceux qui désirent refinancer leurs prêts. Dans certains cas, comme nous l'avons dit, le refinancement d'une dette ne permettra pas d'aider ceux qui ne peuvent effectuer les versements pour les prêts qui leur ont déjà été consentis si nous leur accordons un prêt plus important; nous ne pouvons pas plus nous assurer que, en consolidant leurs dettes, ils pourront alors obtenir des crédits d'exploitation.

• 1720

But we will concentrate on assisting young farmers as much as possible and, where possible, to become farmers, or smaller firms to expand; and then in this coming year we will probably spend a large part of our time trying to assist those farmers who are already in the business but who, through various difficulties, are in financial trouble.

Mais nous allons aider les jeunes agriculteurs dans la mesure du possible, aider ceux qui veulent devenir exploitants ou ceux qui veulent agrandir leur exploitation. Cette année, nous allons vraisemblablement passer une bonne partie de notre temps à essayer d'aider ceux qui sont déjà agriculteurs mais qui, à cause de diverses difficultés qu'ils éprouvent, se trouvent en mauvaise posture financière.

The Chairman: *Merci, monsieur Ostiguy, merci, monsieur le président.*

Le président: *Thank you Mr. Ostiguy. Thank you, Mr. Chairman.*

Mr. Schellenberger.

Monsieur Schellenberger.

Mr. Schellenberger: I have one question I will leave with the chairman. I noticed in the estimates that while the demand for loans has stabilized, or even gone down recently, the corporation is asking for an additional 25 man-years. Could you give us an indication as to why you require an additional 25 man-years? As well, you are dropping the technical person-years by three, from eleven to eight. I am not sure just what your technical people do; perhaps they put together statistics for you. Perhaps you might give us some indication as to why you require the extra man-years and what program you are cutting to eliminate three person-years in the technical part of your program.

M. Schellenberger: J'aurais une question à poser que je laisserai entre les mains du président. Dans les prévisions budgétaires, j'ai noté que la société, alors que la demande de prêts s'était quelque peu stabilisée ou avait même diminué, demandait 25 années-personnes supplémentaires. Pourriez-vous nous dire pourquoi vous avez besoin de ces 25 années-personnes? De plus, le nombre d'années-personnes réservé au personnel technique a été ramené de 11 à 8. Je ne suis pas sûr de ce que fait votre personnel technique; il compile peut-être des statistiques pour vous. Je voudrais donc savoir pourquoi vous avez besoin de ces années-personnes supplémentaires et quel programme vous abandonné pour pouvoir supprimer ces trois années-personnes réservées au personnel technique.

My question has to do with Section 33 of the Act which states that a borrower will not be granted a loan unless he sells off all his off-farm assets. I am wondering whether you are finding a number of farmers who wish to get into the business, or potential farmers, who are having trouble with that section; that some of their off-farm assets may provide them with sufficient income to buy some of the very expensive machinery they require to get started farming. Perhaps it might be in their interest to keep certain off-farm assets four, five, or ten years to provide some extra income so that we do not start a farmer off who, for example, does not have the capacity to pay, or does not have the capacity to buy the machinery he needs. Do you have any difficulty with that section?

Ma question a trait à l'article 33 de la loi qui stipule qu'un prêt ne pourra être consenti à un emprunteur si ce dernier ne vend tous ses biens hors exploitation. Je me demande s'il existe des agriculteurs qui veulent se lancer dans l'agriculture et qui sont gênés par cet article dans la mesure où ces biens hors exploitation peuvent leur fournir suffisamment de revenus pour se procurer certaines machines très onéreuses dont ils ont besoin pour se lancer dans l'agriculture. Il serait peut-être de leur intérêt de conserver certains biens hors exploitation pendant quatre, cinq ou dix ans, biens qui leur assureraient un revenu supplémentaire, pour que nous n'aidions pas un exploitant qui, par exemple, ne pourra payer ou ne pourra acheter le matériel dont il a besoin. Cet article ne vous pose-t-il pas de problèmes?

[*Text*]

Mr. Anderson: No, we look at each one individually, but the difficulty we have had in some cases in the past is the very opposite. Where a person will have an off-farm property—for instance an apartment house that he still owes payments on—and he says that he is going to sell that and use the money to reduce payments to make the farm viable, we have made a loan and then found that he decided to hang on to the property, quite often the interest rates go up and he is not able to make payments on any of it and then has found he could not get a market for it and the whole thing fell in.

There are exceptions, I suppose, to every rule, but what we feel with that is that if there is a commitment to move into farming he would be better to get rid of an off-farm asset that takes up time to put his payments more in order for repayment on the farm, because we have run into the difficulty where the intention was to sell but it did not occur and then the person got caught up and lost everything.

Mr. Schellenberger: So you have not had trouble with that.

Mr. Anderson: No, not really.

Mr. Schellenberger: I was concerned about that.

In your annual report, do you list the advisory boards to people who are members of the advisory boards?

Mr. Anderson: Yes, I believe the list of our advisory board is in the annual report.

Mr. Schellenberger: And the advisory services, are they functioning well; and do you find that you require a lot of new borrowers to go on that program? I notice about 28% of your loans approved are registered in that program. Is that considered a high percentage, or is that a normal requirement?

Mr. Anderson: It is higher. At one time in the past we could make it compulsory for a a lender to go, and then it became voluntary. But under the Special Farm Financial Assistance Program, we insist they go under it, so that would be cause of the increase now. We do find that some of our farmers are coming in and requesting the service. We feel it is a good program.

• 1725

We feel it certainly can be improved, and we are looking at some of the packages of technology for mini-computers to develop them so that our credit adviser can do "what-iffing" with a prospective client or one who is trying to arrange his affairs.

As I say, we feel it is good. I think it is good in the sense that it proves the fact that we quite often have our staff hired away by the lending institutions. But I would not want to leave the impression it is perfect. We feel we could certainly do a lot of things to improve it, and especially in this year coming in, we are working towards that.

[*Translation*]

M. Anderson: Non, nous étudions chaque cas individuellement, mais les difficultés que nous avons éprouvées dans certains cas par le passé étaient le contraire même de ce que vous avez décrit. Lorsqu'un individu possède un bien hors exploitation, par exemple, un appartement ou une maison hypothéquée, et qu'il dit vouloir le vendre pour utiliser cet argent dans le but de réduire l'hypothèque qui pèse sur sa ferme et pour rendre cette dernière rentable, nous lui consentons un prêt pour constater par la suite qu'il avait décidé de garder son bien; or, très souvent, les taux d'intérêt augmentent, il ne peut pas diminuer le prêt qui pèse sur son appartement ou sur sa ferme, il constate ensuite qu'il ne peut vendre ses biens et tout s'écroule.

Il existe une exception, je suppose, à chaque règle, mais nous pensons que si un individu veut se lancer dans l'agriculture, il ferait mieux de se débarrasser de son bien hors exploitation pour pouvoir rembourser la dette qui pèse sur sa ferme, car nous avons souvent eu affaire à des individus qui voulaient vendre leurs biens mais qui ne l'ont pas fait pour ensuite se retrouver dans le pétrin et tout perdre.

M. Schellenberger: Donc cet article ne vous pose pas de difficultés.

M. Anderson: Non, pas en réalité.

M. Schellenberger: Mais cela m'inquiétait.

Les membres des commissions consultatives figurent-ils dans votre rapport annuel?

M. Anderson: Oui, je crois que la liste de notre commission consultative se trouve dans le rapport annuel.

M. Schellenberger: Vos services consultatifs fonctionnent-ils bien? Avez-vous besoin d'un nombre important de nouveaux emprunteurs pour poursuivre ce programme? Je note qu'environ 28 p. 100 des prêts que vous avez consentis sont inscrits à ce programme. Est-ce un pourcentage élevé ou est-ce normal?

M. Anderson: C'est un pourcentage élevé. A une époque, un prêteur devait obligatoirement passer par ce programme et c'est ensuite devenu facultatif. Mais aux termes du programme spécial d'aide financière à l'agriculture, nous insistons pour que les prêteurs s'en prévalent ce qui explique cette augmentation. Nous constatons cependant que certains de nos agriculteurs demandent ce service et nous estimons qu'il s'agit là d'un programme excellent.

Ce programme peut certainement être amélioré et nous sommes en train d'étudier certains programmes de mini-ordinateurs qui nous permettront de les développer pour que notre conseiller au crédit puisse présenter plusieurs options à un client potentiel ou à celui qui essaie d'arranger ses affaires.

Comme je l'ai dit, nous pensons que ce programme est bon. Il est sans doute bon puisque les établissements financiers nous volent souvent notre personnel. Mais je ne voudrais pas donner à penser qu'il est parfait. Nous pourrions l'améliorer de diverses façons et nous y travaillons cette année.

[*Texte*]

Mr. Schellenberger: Who is on the advisory board?

Mr. Anderson: The advisory board is set up by the Minister to advise him on policy, and it is the Minister's board.

Mr. Schellenberger: Do you have people in each region?

Mr. Anderson: Yes.

Mr. Schellenberger: And they are separate from the advisory board, or the appeal board.

Mr. Anderson: Yes, the appeal board is within the province as a list of farmers . . . the advisory board is advisory to the Minister. They meet and advise on policy. The members at this time are Don Knoerr, from British Columbia; Walter Olson, from Alberta; Jean-Marie Bourrée, from Saskatchewan; George Vercaigne, from Manitoba; Ron Oswald, from Ontario; George Gardhouse, from Ontario; André Morin, from Quebec—and I am sorry to say that Mr. Morin has just passed away—Robert Younge, from Quebec; Ernest Boudreau, from New Brunswick; and Alma MacLennan, from Prince Edward Island.

That advises the Minister on policy, but it is not tied with our advisory services as such.

Mr. Schellenberger: Right. I do not want you to read the other names, because we have to get on, but I would like the names of the appeal boards in each province and the names of people who are providing the advisory services program, if they are different in each province, just so I can get an idea of what kind of people are providing this service, whether they are in-house or whether they are contracted or what they are doing.

Mr. Anderson: I will be very pleased to provide you with the names of the appeal boards for each province. They are active farmers who, if the loan does not go through . . .

Mr. Schellenberger: Yes.

Mr. Anderson: Our advisory services are part of the service of a credit adviser who makes loans. He does the advisory service in his area.

Mr. Schellenberger: Oh, I see. So it is your in-house people.

Mr. Anderson: They are our employees, yes.

The Chairman: *Merci.* Mr. Althouse.

Mr. Althouse: Thank you, Mr. Chairman.

I notice in the estimates that this year's allocation will be approximately $22.5 million more than last year's, which is getting close to a 5% boost in funds. I am not sure that will handle the shortfall in farm incomes, but you started to answer, and did partly answer, on the way the corporation handles the funds between fiscal years, and I am just wonder-

[*Traduction*]

M. Schellenberger: Qui fait partie de la commission consultative?

M. Anderson: Cette commission est créée par le ministre; elle est chargée de le conseiller en matière de politique agricole et c'est la commission du ministre.

M. Schellenberger: Avez-vous des représentants dans chaque région?

M. Anderson: Oui.

M. Schellenberger: Mais ils ne font pas partie de la commission consultative ou de la commission d'appel.

M. Anderson: La commission d'appel est composée d'agriculteurs au sein de la province alors que la commission consultative conseille le ministre. Elle se réunit et donne des conseils sur la politique agricole à suivre. À l'heure actuelle, les membres de cette commission sont Don Knoerr, de Colombie-Britannique, Walter Olson de l'Alberta, Jean-Marie Bourrée de la Saskatchewan, George Vercaigne du Manitoba, Ron Oswald de l'Ontario, George Gardhouse de l'Ontario, André Morin du Québec, mais M. Morin vient de mourir malheureusement, Robert Younge du Québec, Ernest Boudreau du Nouveau-Brunswick et Alma MacLennan de l'Île-du-Prince-Édouard.

Cette commission conseille donc le ministre sur des questions de politique agricole mais n'a pas de rapport réel avec les services consultatifs que nous offrons.

M. Schellenberger: Bien. Je ne voudrais pas que vous me citiez ces autres noms car nous n'avons pas le temps, mais j'aimerais savoir qui fait partie des commissions d'appel dans chaque province et qui offre les services consultatifs dont vous avez parlé, s'ils sont différents dans chaque province, pour que je puisse avoir une idée de ceux qui offrent ce service, pour que je puisse savoir s'ils sont recrutés *intra muros* ou *extra muros* et ce qu'ils font.

M. Anderson: C'est avec plaisir que je vous fournirai les noms de ceux qui font partie des commissions d'appel dans chaque province. Ce sont des exploitants actifs qui, si le prêt n'est pas consenti . . .

M. Schellenberger: Oui.

M. Anderson: Nos services consultatifs font partie des services offerts par un conseiller financier qui consent des prêts. C'est lui qui offre les services de cette nature dans sa région.

M. Schellenberger: Je vois. Il s'agit donc de vos propres agents.

M. Anderson: Ils sont employés par nous, oui.

Le président: *Thank you.* Monsieur Althouse.

M. Althouse: Merci, monsieur le président.

Dans les prévisions budgétaires, je constate que votre budget, cette année, aura augmenté d'environ 22.5 millions de dollars par rapport à l'année dernière ce qui représente une augmentation d'environ 5 p. 100. Je ne suis pas certain que cette augmentation puisse pallier l'absence de revenus agricoles, mais vous nous avez dit en partie comment la Société

[*Text*]

ing what happened in the 1982-83 year, when we had almost $4 million of allocated funds that did not get used. I wonder if we are going to have the same problem with this extra $22.5 million this year, in light of some lessening of demand for loans that you mentioned in your initial presentation. When will you find that out and how can you adjust to make certain that the funds are available, at a time when farmers are in desperate need of money?

It is just two parts: what happened in 1982-83, when almost $4 million slipped away; and what can we do to see that it does not happen again, to make sure you use the $2.5 million extra?

Mr. Anderson: Actually, I suppose it did not slip away. In the past, going back a few years, you served a clientele. The budget was to fill a clientele and adjust accordingly. If you go back to the period of 1981-82, I believe, we had an allocation to go into the markets for $200 million, and as we approached the end of the year and were coming into a new fiscal year, we only used $50 million of it. What happens is that at the end of a year it is very difficult to get a cut-off point that matches your budget exactly, because your disbursements cannot always occur. We draw a disbursement, not an approval. But they are fixed approvals. So we do have a carry-over that we pick up in the following year.

• 1730

In the coming year the clientele we are to serve are those who do not have the assets or the repayment abilities to be serviced by the commercial lenders. Of course, we have always had the policy that if there is not a schedule of operating budget that shows repayment ability plus reserve we do not lend at the other end type of thing.

So I suppose it would depend on how demand shapes up in the coming year as to whether we would have more demand on the funds or less. It is difficult to judge at this time. I think that part of the availability to go to markets. If we found that demands suddenly increased, the allocation to go to capital markets outside CRF would then be used to cover that amount.

Mr. Althouse: The point I am making is that you have years when almost 10% of the allocated funds do not get used, and we are going into this year with an increase in the funds of less than 5% so we may not in fact have as many funds to loan or as many may not in fact get loaned as we have been used to.

I am having a little trouble on your Table 5: "Characteristics of Borrowers".

I guess that first maybe it would help if I knew whether this was only this particular . . . It is apparently samples of average ages and so on. At the start of the period of the loan—and I note there is a notation here that says it is after the loan has been made, so it is right at the beginning, is it?

[*Translation*]

gère les fonds entre les exercices budgétaires et je me demande ce qui s'est passé en 1982-1983, lorsque près de quatre millions de crédits alloués n'ont pas été utilisés. Je me demande si les mêmes problèmes vont se poser avec ces 22.5 millions de dollars supplémentaires cette année, compte tenu de la diminution de la demande de prêts dont vous avez parlé dans votre exposé. Quand le saurez-vous et qu'entendez-vous faire pour vous assurer que vous aurez suffisamment d'argent pour aider les exploitants qui en auront besoin?

Je voudrais donc savoir ce qui s'est passé en 1982-1983, lorsque près de quatre millions de dollars se sont volatilisés et ce que vous allez faire pour que cette situation ne se renouvelle pas et pour que vous utilisiez ces 2.5 millions de dollars supplémentaires?

M. Anderson: En fait, cet argent ne s'est pas volatilisé. Il y a quelques années on offrait nos services à une clientèle. Notre budget servait à rendre service à une clientèle et notre budget était rajusté en conséquence. Si l'on se reporte à l'année 1981-1982, nous pouvions emprunter 200 millions de dollars sur les marchés financiers et vers la fin de l'année alors que nous allions entamer un nouvel exercice budgétaire, nous avons constaté que nous n'avions utilisé que 50 millions de dollars sur ces 200 millions. Il est donc très difficile à la fin d'une année, d'en arriver à un point qui corresponde exactement avec le budget alloué car on ne peut pas toujours consentir ces prêts. Il s'agit de déboursements et non pas de consentements. Mais ces consentements sont fixes. Il nous reste donc un reliquat qui est rajouté au budget de l'année suivante.

Au cours de la prochaine année, nous allons prêter à ceux qui n'ont ni les fonds ni les capacités de remboursement suffisants pour obtenir des prêts dans les institutions commerciales. Bien entendu, notre politique a toujours été de ne pas prêter dans les cas où le budget d'exploitation ne laisse pas prévoir une capacité de remboursement suffisante plus une certaine réserve.

Les pressions exercées sur notre fonds de prêts par conséquent dépendront du genre de demandes qui nous sont faites. Il est difficile de juger pour le moment. Si les demandes augmentaient soudainement, nous pourrions avoir recours au marché de capitaux et non plus seulement au Fonds du revenu consolidé.

M. Althouse: Mon argument est le suivant: Au cours de certaines années, presque 10 p. 100 des fonds affectés aux prêts ne sont pas utilisés alors que notre augmentation pour l'année prochaine ne sera que de 5 p. 100, ce qui signifie que nous n'aurons peut-être pas suffisamment de fonds à prêter.

Je ne comprends pas très bien votre tableau n° 5: «Caractéristiques des emprunteurs».

Cela m'aiderait si j'avais plus de détails. Il s'agit semble-t-il d'échantillonnage concernant les âges des emprunteurs et je note également qu'il s'agit de l'âge tout au début de l'emprunt c'est bien cela n'est-ce pas?

[*Texte*]

Mr. Anderson: Yes.

Mr. Althouse: Because I see there is an awful lot of off-farm income. In a number of places one-third to 50% of the income is from off-farm sources. Have you done surveys of loans that have been in effect, say, for 10 years and got a snapshot of what happens after that period?

Mr. Anderson: The off-farm income is high here because we do have beginning farmers. Some of them are what we call Section 33s, who hold off-farm income. I think it is understandable that they would be higher and then usually fall away as the farmer grows and expands. You may find that a farmer will start and buy a smaller farm and then, say five or six years down the road, expand up to size, and then he becomes not a borrower of ours or he starts to disappear from being eligible for us.

So, yes, I think off-farm income to our borrowers is a very important component of those young families, but I do not have the figures here for how they progress through, no.

Mr. Althouse: Do you take samples occasionally to find that out?

Mr. Anderson: I believe so, but I cannot be sure. Our survey that is coming through now may have that in it, but we do not continually survey our clientele on their income if they are not falling in arrears and they are a general client and make the payments because of the manpower requirements. We would have to do personal interviews because it is confidential information and it is very difficult to acquire on a regular basis.

Mr. Althouse: Right. There is a section . . .

Le président: Monsieur Althouse, votre temps est écoulé. Je vous permets de poser une dernière question, très très courte.

Mr. Althouse: Okay.

I just wondered what disposable—I think it means disposable, "Disp."—income, right under "Net off-farm income", means. It is a fairly sizeable amount on the table. For B.C., for instance, net farm income is $7,500 , off-farm income $7,000 and then disposable, or whatever it is, income at $25,000 and something. Is that farm income including amounts for depreciation and that sort of thing?

Mr. Anderson: Yes. That is the amount we would have available to . . .

Mr. Hollingshead, I will let you explain that. Maybe it would be better.

Mr. Hollingshead: Disposable income is the income he has available to cover his expenses. So the amount he has available is to cover his living, capital payments on his debt and, of course, if he has anything over, it is residual.

• 1735

Mr. Althouse: Okay, in total demand what does that mean?

[*Traduction*]

M. Anderson: Oui.

M. Althouse: Je remarque des montants élevés dans la colonne «Revenu extérieur net». Dans certains endroits de un tiers à 50 p. 100 du revenu est extérieur. Avez-vous fait des enquêtes concernant la situation des emprunteurs après 10 ans? Que se passe-t-il après cette période?

M. Anderson: Le revenu extérieur net est élevé dans ce tableau parce qu'il s'agit d'agriculteurs débutants. Certains d'entre eux relèvent de l'article 33s et ont un revenu extérieur au revenu agricole. C'est compréhensible que ces revenus extérieurs soient plus élevés pour de jeunes agriculteurs que pour les agriculteurs d'un certain âge dont l'entreprise a connu une certaine expansion. Généralement un agriculteur achète une ferme assez petite et après cinq ou six ans en augmente la superficie. Par la suite, il ne peut plus être admissible à des emprunts auprès de la S.C.A.

Ainsi donc les revenus extérieurs représentent une partie très importante pour ces jeunes familles mais je pourrais pas vous donner l'évolution de la situation.

M. Althouse: Faites-vous un échantillonnage après un certain temps?

M. Anderson: Je crois, mais je ne pourrais vous l'assurer. Il est possible que notre enquête révèle ce genre de chiffres, mais nous ne posons pas continuellement des questions à nos clients concernant leur revenu à moins que ce ne soit pour leur réclamer des arriérés. Il faudrait d'ailleurs faire des entrevues personnelles puisqu'il s'agit là d'informations confidentielles qu'il est très difficile d'obtenir de façon régulière.

M. Althouse: Je vois. Il y a un article:

The Chairman: Mr. Althouse, your time is up. And I will only allow a very brief question.

M. Althouse: Très bien.

En-dessous de la rubrique revenu extérieur net je suppose qu'il s'agit du revenu total disponible. Il s'agit là d'un montant assez considérable. Pour la Colombie-Britannique par exemple le revenu agricole net est de 7,500$ le revenu extérieur net de 7,000$ et le revenu total disponible de 25,000$. Est-ce que ce revenu agricole comprend entre autres l'amortissement?

M. Anderson: Oui.

Monsieur Hollingshead, vous pourriez peut-être expliquer.

M. Hollingshead: Le revenu disponible est le revenu qui permet de couvrir les dépenses. Ainsi donc le revenu disponible couvre les frais de subsistance, le remboursement de la dette et ce qui reste après toutes ces dépenses.

M. Althouse: Qu'est-ce que cela signifie en matière de demande?

[*Text*]

Mr. Hollingshead: Okay, that is what I was talking about. That was the demand. Included in the disposable is any off-farm income that he would have . . . net off-farm income.

Mr. Althouse: So there is some double counting in that?

Mr. Hollingshead: Not really, but disposable income includes net off-farm income.

The Chairman: Thank you. Mr. Cardiff.

Mr. Cardiff: I will be very brief, Mr. Chairman.

Mr. Anderson, the estimates indicate that there will be an increase of $471 million in 1983-1984 to $494 million in 1984-1985, which represents an increase of something like $23 million. However, that is really only the government's contribution. If you take other factors into account, such as the Farm Credit Corporation loans from capital markets, the amount will actually decrease this year. The total money available to loans in 1984-1985 will be about $617 million as compared to $827 million in 1983-1984—a drop of approximately $210 million. But last year the corporation borrowed about $250 million from capital markets. Do you plan going back to the market for money? Is there not going to be a shortfall?

Mr. Anderson: Yes, the portion of our capital budget, that is, capital market borrowing, has not been determined yet. When that is determined, it will be added on to the CRF funding . . . For instance, the first year we were allowed to go for $200 million, last year for $250 million. If we fall into that kind of range, that would be added on top of the CRF funding—the availability to go to market for whatever was decided we could go for. But that decision was not made at the time the budget was done.

Mr. Cardiff: When can we expect that decision?

Mr. Anderson: I would hope before the end of our fiscal year or the start of our next fiscal year. It is part of the budgeting process, but a different part of it. It is not CRF.

Mr. Cardiff: Would the corporation be intending to go offshore to borrow that money?

Mr. Anderson: We would probably go offshore, although we are allowed, as is any crown corporation, to do private placements within Canada. But it is very difficult to acquire 10-year money in Canada at a cost that is comparative to the offshore money.

Mr. Cardiff: When the corporation looks for money, what is the minimum amount of dollars that they would take as investment?

Mr. Anderson: Last year we did a private placement within Canada with $25 million, which was quite small. On a private placement, we could go down to I suppose any amount. The only restriction is that you have a certain cost of doing an issue

[*Translation*]

M. Hollingshead: C'est de cela que je parlais. Il s'agit de la demande. On inclut dans le revenu total disponible tout revenu extérieur net . . .

M. Althouse: Donc on compte certaines choses deux fois?

M. Hollingshead: Non, cependant le revenu disponible comprend le revenu extérieur net.

Le président: Merci. Monsieur Cardiff.

M. Cardiff: Je serai très bref, monsieur le président.

Monsieur Anderson, le budget prévu pour 1983-1984 sera de 471 millions de dollars, c'est-à-dire une augmentation par rapport à l'année précédente; il passera à 494 millions de dollars en 1984-1985 ce qui représente une augmentation de 23 millions de dollars environ. Il s'agit là seulement de la contribution du gouvernement. Si l'on tient compte d'autres facteurs, comme les emprunts de la Société du crédit agricole sur les marchés de capitaux, le montant diminuera en fait au cours de cette année. Les fonds totaux disponibles pour les prêts en 1984-1985 représenteront seulement 617 millions de dollars par raoport à 827 millions de dollars en 1983-1984, soit une diminution d'environ 210 millions de dollars. L'année passée, cependant, la Société a emprunté 250 millions de dollars des marchés de capitaux. Avez-vous l'intention de faire un nouvel emprunt là-bas? Les fonds ne seront-ils pas insuffisants?

M. Anderson: Le montant des emprunts sur le marché de capitaux n'a pas encore été déterminé. Lorsque cela sera fait, on ajoutera ce montant aux fonds provenant du Fonds du revenu consolidé. Ainsi, la première année, nous avons pu emprunter 200 millions de dollars et l'année passée 250 millions de dollars. Nous pourrons donc rajouter ce montant au fonds total des emprunts. La décision cependant n'avait pas encore été prise au moment où le budget a été rédigé.

M. Cardiff: Quand pourrions-nous nous attendre à avoir des précisions à ce sujet?

M. Anderson: Avant la fin de l'année financière actuelle ou au début de la prochaine année. Cela fait partie du processus budgétaire, bien qu'il s'agisse de quelque chose de séparé puisqu'il ne s'agit pas là de montants puisés dans le Fonds du revenu consolidé.

M. Cardiff: Auriez-vous l'intention d'emprunter de l'argent à l'étranger?

M. Anderson: Probablement, bien que nous puissions, en tant que société de la Couronne, faire des placements au Canada. Cependant, il est très difficile de se procurer des emprunts sur dix ans au Canada à des taux concurrentiels à ceux de l'étranger.

M. Cardiff: Lorsque la société veut obtenir un emprunt, quel est le montant minimum qu'elle peut obtenir?

M. Anderson: L'année passée, nous avons emprunté 25 millions de dollars au Canada dans le secteur privé, ce qui n'est pas important. Je suppose que dans le secteur privé nous pouvons emprunter aussi peu que nous voulons. Le seul

[*Texte*]

and the smaller the issue is, the greater proportion of that cost. Usually on the European markets we would vary between $50 to $75 million. On the American market $100 million is a standard offer to go with. So it would vary . . .

Mr. Cardiff: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Hovdebo.

Mr. Hovdebo: Thank you, Mr. Chairman.

I have a couple of short questions which perhaps require opinions more than anything else or you might have some statistics on them. Are you finding that because of the long period of farm credit loans the process is assisting in consolidating farms to a larger unit? I know in Saskatchewan, for instance, where there is a Beginning Farmer Program—this would not show up in the last years or even before that time because of farm start programs. Do successful loans have a tendency to increase the size of farms?

Mr. Anderson: Yes . . . The average size of an FCC loan farmer will be less than half the average size of the farm. For one thing, we have the $350,000 upper limit. Another is that if the repayment ability is there, we do not lend to them. So once they get to that point, I do not feel the Farm Credit Corporation would be . . . It can pretty well establish a family farm, but beyond that, it is beyond our policy and our legislation.

• 1740

Mr. Hovdebo: You do not feel the Farm Credit Corporation is contributing to that trend.

Mr. Anderson: No, I would feel we are doing the opposite. We would be more putting the small farm into a family-sized farm, because once it gets beyond a family-sized farm, it would really be beyond what our lending policy would be to service that client.

Mr. Hovdebo: The second question is along the same line and it is calling for an opinion, but since you are in the farm debt business you are probably closer to it than any of us, at least on the opposite side, possibly. Is the general debt of farming and farmers of agriculture getting so high that there is a possibility that some time in the future no farmer will ever have a possibility of paying for his land, and consequently, no farmer will expect to own his land?

Mr. Anderson: I think the debt ratio in agriculture is difficult to determine, because you have the established farmer who has a low debt load and the beginning farmer who, by nature of his beginning, has a very high debt load and cash need. I do not know if I would say it would be impossible for a young person to go into farming, because more than just the interest rates would have that effect. The cost of land and also the amount of money he would receive for his production would have a bearing on it also. While high interest rates would have some bearing, the ability would be also in the price at which land sells and also what the commodity or the cash income would be from . . .

[*Traduction*]

problème c'est que moins l'emprunt est important, plus les frais d'administration sont élevés proportionnellement. D'habitude, lorsque nous empruntons sur les marchés européens, nous empruntons de 50 à 75 millions de dollars. Sur les marchés américains, cela commence avec 100 millions de dollars. Cela varie donc.

M. Cardiff: Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Hovdebo.

M. Hovdebo: Merci, monsieur le président.

J'aurais quelques courtes questions à poser; j'aimerais avoir votre opinion, peut-être même des chiffres. Estimez-vous que les prêts consentis par la société aident à consolider les fermes? En Saskatchewan, par exemple, il existe un programme destiné aux agriculteurs débutants mais on n'a pas encore d'indication précise pour les dernières années ni même avant. Les emprunts faits à bon escient permettaient-ils aux agriculteurs d'augmenter la taille de leurs fermes?

M. Anderson: Oui. L'emprunt moyen est toujours de moins de la moitié de la valeur totale de la ferme. Il faut se souvenir également que le plafond de nos prêts est de 350,000$. Nous ne prêtons pas aux agriculteurs qui auraient la possibilité de nous rembourser directement le montant prêté. Nos prêts servent donc à lancer une entreprise familiale, un point c'est tout.

M. Hovdebo: Ne pensez-vous pas que la Société du crédit agricole contribue à une telle tendance?

M. Anderson: Au contraire. Nous permettons aux petites fermes de se transformer en fermes familiales, mais après cela, cela dépasse nos capacités de prêts et la politique que nous avons établie en la matière.

M. Hovdebo: La deuxième question est dans la même veine. Je voudrais une opinion. La dette générale que contractent les agriculteurs devient-elle tellement élevée que l'on puisse très bien envisager la situation où aucun agriculteur ne pourra payer sa propre terre et par conséquent ne s'attendra même plus à la posséder?

M. Anderson: Il est difficile de déterminer le coefficient d'endettement en matières agricoles. En effet, le degré d'endettement de l'agriculteur établi est assez peu important alors que celui de l'agriculteur débutant est très élevé et ses besoins d'argent comptant également. Il n'est peut-être pas impossible de se lancer en agriculture car il ne faut peut-être pas tenir compte simplement des taux d'intérêt; il faut tenir compte du coût de la terre et des gains sur les récoltes.

[*Text*]

Mr. Hovdebo: More and more farmers are looking at it as a factor, that they never expect to own the land. Actually, I think many of them are starting to think the only people making money now on farming are the financial institutions.

Do you think there is a trend to such a high debt level? I am thinking of agriculture generally. Even when an established farmer rolls over, somebody else takes that on as a debt usually, so you have this trend of a new farm always being in debt. Are we going to be in that position? I am just really asking for an opinion.

Mr. Anderson: I would imagine, yes. When you go back quite a number of years, it has been the tradition to refinance the farm in each generation. It may be that, depending on people's expectations, the price of land may become closer to the productive value rather than something else, which in this case happens to . . .

Mr. Hovdebo: That, of course, would solve the problem. If the price of land became close to the productive level, we would not then have this kind of debt which is so definitely higher than the productive value of farming generally in Canada.

That is all. Thank you, Mr. Chairman.

Le président: Merci, monsieur Hovdebo. Merci, monsieur le président.

Il me reste à remercier la Société d'avoir accepté notre invitation de cet après-midi ainsi que chacun des membres de leur contribution au Comité.

La réunion est levée jusqu'à nouvelle convocation du président.

[*Translation*]

M. Hovdebo: De plus en plus d'agriculteurs s'attendent tout simplement à ne plus posséder leurs propres terres. Beaucoup d'entre eux pensent que les seules personnes qui réalisent des profits en agriculture sont les institutions financières.

Estimez-vous que l'on en arrive petit à petit à une situation où l'endettement des agriculteurs est très élevé? Dans les cas de roulement, les nouveaux agriculteurs se trouvent toujours endettés. Une telle situation va-t-elle à votre avis se perpétuer?

M. Anderson: Je suppose que oui. Si vous réfléchissez bien, les nouvelles générations ont toujours dû refinancer les entreprises agricoles. Il se peut évidemment que la valeur des terres se rapproche de la valeur des récoltes ou de l'élevage. En ce cas . . .

M. Hovdebo: Cela serait la solution à ce problème. Si le prix des terres se rapprochait de la valeur de la production, on en arriverait à une situation où la dette serait équilibrée par le revenu de la production.

C'est tout, merci monsieur le président.

The Chairman: Thank you, Mr. Hovdebo.

I want to thank the FCC for coming here this afternoon. I thank all the witnesses for their contribution to the work of this committee.

The meeting is adjourned until further notice.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

Farm Credit Corporation:

Mr. E.H. Anderson, Chairman;

Mr. G.H. Hollingshead, Director, Lending Operations;

Mr. J.L.A. Modderman, Chief, Loan Administration.

Société du crédit agricole:

M. E.H. Anderson, Président;

M. G.H. Hollingshead, Directeur, Opérations de prêt;

M. J.L.A. Modderman, Chef, Administration des prêts.

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Y LIBRARY MATERIAL

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 5

Tuesday, March 13, 1984

Chairman: Claude Tessier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 5

Le mardi 13 mars 1984

Président: Claude Tessier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Agriculture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de

l'Agriculture

RESPECTING:

Main Estimates 1984-85: Vote 1 under AGRICULTURE

APPEARING:

The Hon. Eugene Whelan, Minister of Agriculture

CONCERNANT:

Budget principal 1984-1985: Crédit 1 sous la rubrique AGRICULTURE

COMPARAÎT:

L'hon. Eugene Whelan, Ministre de l'Agriculture

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

APR 6 1984

Second Session of the Thirty-second Parliament, 1983-84

Deuxième session de la trente-deuxième législature, 1983-1984

36172—1

STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE

Chairman: Claude Tessier

Vice-Chairman: Robert Daudlin

MEMBERS/MEMBRES

Vic Althouse
André Bachand
Murray Cardiff
Eva Côté
Jean-Guy Dubois
Ralph Ferguson
G.M. Gurbin
Len Gustafson
Stan Hovdebo
Charles Mayer
Marcel Ostiguy
Stan Schellenberger
Michel Veillette—(15)

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

Président: Claude Tessier

Vice-président: Robert Daudlin

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Doug Anguish
David Berger
Garnet M. Bloomfield
Robert Bockstael
Rolland Dion
Alain Garant
Gaston Gourde
Bert Hargrave
Fred King
Normand Lapointe
Jean-Louis Leduc
Fred McCain
Douglas Neil
Terry Sargeant
John Wise—(15)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

Micheline Rondeau-Parent

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MARCH 13, 1984
(7)

[*Text*]

The Standing Committee on Agriculture met at 11:30 o'clock a.m. this day, the Chairman, Mr. Tessier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Althouse, Bachand, Bloomfield, Bockstael, Cardiff, Dion (*Portneuf*), Gustafson, Hovdebo, Lapointe, Leduc, Mayer, Tessier and Veillette.

Alternates present: Messrs. Hargrave, McCain, and Neil.

Other Member present: Mr. G. Towers.

Appearing: The Honourable E.F. Whelan, Minister of Agriculture.

Witness: *From Farm Income Services Branch*: Dr. G.I. Trant, Senior Assistant Deputy Minister.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, February 21 1984, relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1985. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, March 13, 1984, Issue No. 4*).

The Minister made a statement and with the witness answered questions.

At 1:02 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 13 MARS 1984
(7)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit, ce jour à 11 h 30, sous la présidence de M. Tessier (*président*).

Membres du Comité présents: MM. Althouse, Bachand, Bloomfield, Bockstael, Cardiff, Dion (*Portneuf*), Gustafson, Hovdebo, Lapointe, Leduc, Mayer, Tessier et Veillette.

Substituts présents: MM. Hargrave, McCain et Neil.

Autre député présent: M. Towers.

Comparaît: L'honorable E.F. Whelan, ministre de l'Agriculture.

Témoin: *De la Direction générale du service du revenu agricole*: M. G.I. Trant, sous-ministre adjoint principal.

Le Comité reprend l'examen de son ordre de renvoi du mardi 21 février 1984 touchant le budget des dépenses de l'année financière qui se terminera le 31 mars 1985. (*Voir Procès-verbaux et témoignages du 13 mars 1984, fascicule nº 4.*)

Le Ministre fait une déclaration, puis lui-même et le témoin répondent aux questions.

A 13 h 02, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Micheline Rondeau-Parent

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Tuesday, March 13, 1984.

• 1130

Le président: Messieurs les membres du Comité, ce matin, nous en sommes au crédit 1:

AGRICULTURE

A—Ministère—Programme d'administration

Crédit 1er—Administration—Dépenses du programme ..... $47,402,000 . . .

The Chairman: We have as a witness the Minister of Agriculture, Mr. Whelan.

Ce dernier est accompagné du sous-ministre, M. J.P. Connell, du sous-ministre adjoint principal, M. G.I. Trant, du sous-ministre adjoint, Direction générale de la commercialisation et de l'économie, M. Yvan Jacques, du sous-ministre adjoint, Direction générale de la production et de l'inspection des aliments, M. J.E. McGowan, ainsi que de MM. Bailey, Bishop, Ross, McCrea, Hill, Demars, Hall, Provenzano et de Mlle Leclair.

Monsieur le ministre, nous sommes prêts à entendre votre témoignage.

Do you have a statement?

Hon. E. Whelan (Minister of Agriculture): *Oui, monsieur le président.*

The Chairman: It is our pleasure to hear you.

Mr. Whelan: *Monsieur le président, excusez-moi, si vous plâit,* I want to express my apologies for coming late, but I have been at meetings since 8.30 a.m. And none of them have to do with what you think they might have to do with. I have been to meetings with two ambassadors and it took longer than I thought. One was the ambassador for East Germany, who is from Washington. We made arrangements for him to come here a long time ago. If you remember, we just sold about 600,000 tonnes of grain and other agricultural products to East Germany. And then the ambassador from Israel. There was a misunderstanding about the meetings. I did not know that they were all to take place today. So that is what I was doing, and I apologize to the committee.

I want to say that I will be as quick as possible.

I welcome this opportunity, Mr. Chairman, to review Agriculture Canada's Main Estimates for 1984-1985.

As you all know, I am extremely proud of my department, or maybe I should say our department. Every year it makes great contributions to the Canadian agricultural industry, and it does so in a very cost-efficient manner. The Canadian public investment in Agriculture Canada over the years has been one of the main reasons behind the great success of the agri-food industry.

This success is clearly seen in two simple figures. First, the share of disposable income that Canadians spend on food has

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le mardi 13 mars 1984

The Chairman: Members of the committee, this morning we are considering Vote 1:

AGRICULTURE

A—Department—Administration Program

Vote 1—Administration—Program Expenditures..... $47,402,000

Le président: Notre témoin ce matin est le ministre de l'Agriculture M. Whelan.

With him today are Mr. J.P.Connell, Deputy Minister, Mr. G.I. Trant, Senior Assistant Deputy Minister, Mr. Yvan Jacques, Assistant Deputy Minister, Marketing and Economics, Mr. J.E. McGowan, Assistant Deputy Minister, Food Production and Inspection, as well as Mr. Bailey, Bishop, Ross, McCrea, Hill, Demars, Hall, Provenzano and Miss Leclair.

Mr. Minister, we are ready to hear from you.

Avez-vous une déclaration?

Hon. E. Whelan (Minister of Agriculture): Yes, Mr. Chairman.

Le président: Vous avez la parole.

M. Whelan: *Mr. Chairman,* je vous prie de m'excuser si je suis en retard, mais j'étais en réunion depuis 8h30 ce matin. Et ce n'était pas pour discuter de ce que vous pensez. J'ai rencontré deux ambassadeurs, et cela a pris plus de temps que je pensais. J'ai rencontré notamment l'ambassadeur de l'Allemagne de l'Est qui vient de Washington. Sa visite était prévue depuis longtemps. Vous vous souviendrez que nous venons justement de vendre 600,000 tonnes de grains et d'autres produits agricoles à l'Allemagne de l'Est. Ensuite j'ai rencontré l'ambassadeur d'Israël. Il y a eu quelques malentendus au sujet des réunions. Je ne savais pas qu'elles devaient avoir lieu aujourd'hui. Alors voilà pourquoi j'étais en retard et je vous prie de m'en excuser.

Je serai aussi bref que possible.

Je suis heureux, monsieur le président, de revoir avec vous le budget des dépenses d'Agriculture Canada pour 1984-1985.

Comme vous le savez tous, je suis extrêmement fier de mon ministère, ou devrais-je dire de notre ministère. Chaque année, il contribue énormément à l'industrie agricole canadienne, et il le fait de façon très efficiente. L'investissement public dans le ministère de l'Agriculture du Canada au cours des années est l'une des principales raisons qui explique le grand succès de l'industrie agro-alimentaire.

Ce succès s'explique clairement par deux chiffres bien simples. Premièrement, la part de revenu disponible que les

[*Texte*]

dropped steadily over the years, to 15.8% last year. Meanwhile, our exports of agricultural products rose to a record of $9.5 billion; $4.3 billion more than our agricultural imports. So both as an inflation fighter and as an earner of foreign exhange, the Canadian agricultural food industry has proven itself one of the strongest sectors of the economy.

I believe the government's major agricultural policy initiatives of the past year—the passage of the Western Grain Transportation Act and the Canagrex Act—will open doors for future growth. The agriculture priorities listed in the Speech from the Throne could further strengthen and stabilize this vital segment of Canadian economic life.

Today, I would like to review some of the major accomplishments of the department in the past year and to highlight some of our major target areas for the coming year.

First, let us look at the budget changes from 1983-1984. The Main Estimates for 1984-1985 are up $64.7 million from the previous year. This is a 5% increase. Our person-years are declining by 105, due to the 0.84% cut imposed by Treasury Board. For 1984-1985, therefore, we are looking at a total departmental budget of $1.26 billion, and 11,686 person-years.

The largest single increase is a $29.9 million allowance for inflation. That represents a very conservative 2% of our budget.

We have allocated $90 million for commodities named for mandatory support under the Agricultural Stablilization Act, because of the low prices that farmers are receiving for their products. And up to $60 million may be used for a new tripartite red meat stabilization plan which we hope to have in place by the fall.

The $16.1 million allocated for the Special Capital Recovery Projects will go mostly towards the food research centre at St. Hyacinthe. Some will also go to the Prairie Farm Rehabilitation Administration for allotted conservation work.

• 1135

The $13.9 million increase in capital construction reflects the department's commitment to providing modern facilities for our scientific and technical staff. Major projects include the Animal Diseases Research Institute laboratory at Lethbridge, Alberta, the Summerland, B.C., office-laboratory complex and renovations at the St. Jean, Quebec, Research Station.

[*Traduction*]

Canadiens consacrent à l'alimentation a baissé constamment au cours des années, s'établissant à 15,8 p. 100 l'an dernier. Par ailleurs, nos exportations de produits agricoles se sont élevées à un record de 9,5 milliards de dollars; soit 4,3 milliards de plus par rapport à nos importations. L'industrie agro-alimentaire canadienne s'est avérée l'un des secteurs les plus importants de l'économie, aussi bien sur le plan de la lutte contre l'inflation que de la balance commerciale.

J'estime que les grandes initiatives de la politique agricole de la dernière année, c'est-à-dire l'adoption de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest et de la Loi sur la société Canagrex ouvriront la porte à une plus grande croissance dans l'avenir. Les priorités dans le domaine de l'agriculture énoncées dans le discours du trône pourraient permettre de renforcer et stabiliser davantage cet élément vital de l'économie canadienne.

Aujourd'hui, j'aimerais passer en revue certaines des principales réalisations du ministère au cours de la dernière année et mettre en lumière certains de nos plus importants objectifs pour l'année qui vient.

Examinons d'abord les changements budgétaires par rapport à l'année 1983-1984. Les prévisions des dépenses pour 1984-1985 sont de 64,7 millions de dollars supérieures à celles de l'année précédente. Cela représente une augmentation de 5 p. 100. Le nombre d'années-personnes a baissé de 105, diminution imputable à la réduction de 0,84 p. 100 imposée par le Conseil du Trésor. Donc, pour 1984-1985, le budget global du ministère s'élèvera à 1,26 milliard de dollars et à 11,686 années-personnes.

La hausse la plus forte est de 29,9 millions de dollars imputable à l'inflation. Cela représente 2 p. 100 de notre budget.

Nous avons affecté 90 millions de dollars aux paiements statutaires pour les produits agricoles dénommés, conformément à la Loi sur la stabilisation des prix agricoles, à cause des faibles prix accordés aux agriculteurs pour leurs produits. Jusqu'à 60 millions de dollars pourraient être utilisés dans le cadre d'un nouveau programme tripartite de stabilisation des prix de la viande rouge que nous espérons voir mis en vigueur d'ici l'automne.

Les 16,1 millions de dollars affectés aux projets spéciaux de relance iront surtout au centre de recherche en alimentation de St-Hyacinthe. Une partie de cette somme est destinée au Programme de rétablissement agricole des Prairies pour l'effort de conservation déjà prévu.

La hausse de 13,9 millions de dollars dans les dépenses d'immobilisations reflète l'engagement du ministère concernant l'aménagement d'installations modernes pour notre personnel scientifique et technique. Parmi les principaux projets, mentionnons le laboratoire de l'Institut de recherche en maladies animales de Lethbridge en Alberta, le bureau-laboratoire de Summerland en Colombie-Britannique et la rénovation de la station de recherche de Saint-Jean au Québec.

[*Text*]

Agricultural stabilization: During 1983-1984 fiscal year, the deficiency payment programs were announced for four named commodities—soybeans, corn, lamb and wool. Twelve commodities were designated for support: apples, white beans, winter beet, 1981 sugar beets, apricots, pears, prunes, greenhouse cucumbers, cabbages, carrots, onions and rutabagas.

As of February 17, 1984, 33,715 producers had received $46.87 million in deficiency payments for named and designated commodities. Another 10,000 claims are expected to be paid prior to March 31, for an estimated additional cost of $36 million.

Transfers to the Canadian Dairy Commission for subsidy payments to dairy producers and marketing costs will amount to $315 million during 1983-1984.

The Agricultural Products Board, during the fiscal year of 1983-1984, will spend roughly $12.4 million for the purchase of eight products: yellow seed onions, British Columbia turkeys, Ontario strawberries, apples and grapes, British Columbia peaches, pears and raspberries. Revenue from the sales of current and previous year inventories will total $7 million during the 1983-1984 fiscal year.

Crop insurance: The budget for crop insurance payments in the coming year has been raised by $5 million, to $150 million. This is a statutory contribution, in keeping with our cost-sharing agreement with the Provinces.

Research: Under last year's budget of $201 million, the Research Branch continued to meet challenges of the agri-food strategy. Key areas of research include land resource conservation, increased crop and animal production and food processing and biotechnology.

I would like to mention a few specific products to give you a feel for the range of work being done by the Research Branch.

In the Maritimes, our scientists have developed techniques for incorporation of organic materials into dense subsoils and a technique to reduce water erosion in potato fields utilizing a fall rye cover. In the west, work continues on ways of reducing summer fallow. LANDSAT satellite technology is being used to map soil salinity. Guidelines were published for effluent irrigation, and are now being used by several municipalities and industries in western Canada. A host of new varieties were introduced, ranging from scab-resistant apple varieties to Signal bromegrass.

Research station scientists put together definitive texts on canola called High and Low Erucic Acid Rapeseed Oil. The book is helping to convince the American government that it should allow imports of canola products under generally

[*Translation*]

Stabilisation des prix agricoles: Au cours de l'exercice financier 1983-1984, les programmes de paiements d'appoint visant quatre produits dénommés ont été annoncés: soit pour la fève soya, le mais, le mouton et la laine. De l'aide a été prévue pour 12 produits: les pommes, le haricot blanc, la betterave d'hiver, les betteraves à sucre de 1981, les abricots, les poires, les prunes, les concombres de serre, le chou, les carottes, les oignons et le rutabaga.

Au 17 février 1984, 33,715 producteurs ont touché 46,7 millions de dollars en paiements d'appoint pour des produits dénommés et désignés. Quelque 10,000 autres réclamations devraient être payées avant le 31 mars, ce qui représente un coût additionnel estimatif de 36 millions de dollars.

Les transferts à la Commission canadienne du lait pour les subventions aux producteurs laitiers et les coûts de commercialisation s'élèveront à 315 millions de dollars en 1983-1984.

L'Office des produits agricoles dépensera environ 12, millions de dollars durant l'exercice financier 1983-1984 pour l'achat de 8 produits: les oignons jaunes, les dindes de la Colombie-Britannique, les fraises, pommes et raisins de l'Ontario, les pêches, poires et framboises de la Colombie-Britannique. Les revenus tirés de la vente des produits en inventaire cette année et l'année précédente totaliseront 7 millions de dollars pour l'année financière 1983-1984.

Assurance-récolte: Le budget des paiements d'assurance-récolte pour l'année à venir a été relevé de 5 millions de dollars, portant le total à 150 millions de dollars. Il s'agit d'une contribution statutaire, conformément à l'accord fédéral-provincial de partage des coûts.

Recherche: Avec un budget de 201 millions de dollars l'an dernier, la Direction de la recherche a continué de relever les défis de la stratégie agro-alimentaire. Les secteurs clés de la recherche portent notamment sur la conservation des ressources foncières, l'accroissement des récoltes et de la production animale, la transformation des aliments et la biotechnologie.

J'aimerais mentionner quelques produits bien précis pour vous donner une idée de l'éventail des travaux effectués par la Direction de la recherche.

Dans les Maritimes, nos scientistes ont développé des techniques pour incorporer des matières organiques dans des sous-sols denses ainsi qu'une technique pour réduire l'érosion de l'eau dans les champs de pommes de terre grâce à la culture de seigle d'automne. Dans l'Ouest, on continue de chercher des moyens de réduire l'étendue des terres en jachère. On utilise la technologie du satellite *LANDSAT* pour faire des relevés de la salinité des sols. Des lignes directrices concernant l'irrigation à l'aide d'effluents ont été publiées, et sont maintenant utilisées par plusieurs municipalités et industries de l'Ouest canadien. Toute une série de nouveaux produits a été développée, notamment une variété de pommes résistant à la tavelure et le brome Signal.

Les chercheurs des centres de recherches ont mis au point des documents définitifs sur le colza Canola intitulés Huile de colza à faible et forte teneurs en acide érucique. Ce document devrait permettre de convaincre le gouvernement américain

[*Texte*]

recognized as safe standards, commonly called GRAS: Genetic engineering techniques were used to modify rumen bacteria, to improve their ability to perform microbial protein. Work has also been done in proving the effectiveness of nitrogen-fixing bacteria, through the modification of bacterial genes. Maximum safe levels of vomitoxin in livestock feed were established. In food processing, a technique for the extraction of oil, starch and gum from oats was developed. Methods of getting more juice from fruits was introduced. Colour standards for beef and swine carcasses, and guidelines to improve the shelf life and marketability of meat products have been developed. New fumigation techniques resulted in the first shipment of sweet cherries to Japan.

Finally, the United States granted a patent on the super-efficient vegetable blancher developed by our department's food scientists and engineers at Kentville, Nova Scotia.

This is just a partial list of the Research Branch activity, but it does show that we are tackling the problems of the agri-food industry in every part of the country. Regional development: During the past year regional development offices in Newfoundland, Prince Edward Island, Nova Scotia, New Brunswick, Quebec, Manitoba and British Columbia have managed agrifood subsidiary agreements, some of which have agrifood programs directly delivered by Agriculture Canada.

• 1140

As ERDAs, that is Economic and Regional Development Agreements, are signed over the next few months, many of the department's regional offices will be deeply involved in negotiating new federal-provincial subsidiary agreements.

In the coming year we will spend $9.1 million on subsidiary agreements with five provinces, and $7.1 million on direct delivery programs.

The Regional Development Branch's genetic improvement programs have also progressed. Let me list some major achievements for 1983-1984: An agreement was reached between Agriculture Canada and the Provinces of British Columbia, Alberta, Manitoba and Ontario for the development of a new national milk recording system. We are now in the process of amending the Livestock Pedigree Act to make it more useful to the industry.

A new sow productivity program is being tested and should be available to breeders.

[*Traduction*]

d'assujettir ses importations de produits de colza Canola à des normes généralement reconnues comme étant sûres, normes qu'on appelle communément *GRAS*: des techniques de génie génétique ont été utilisées pour modifier les bactéries du rumen, pour améliorer leur capacité de produire des protéines d'origine microbienne. Des travaux ont également été effectués en vue d'établir l'efficacité des bactéries fixatrices d'azote, grâce à la modification des gènes bactériens. On a établi des limites maximales de vomitoxine pour l'alimentation du bétail. Dans le domaine de la transformation des aliments, on a développé une technique d'extraction de l'huile, de l'amidon et de la gomme de l'avoine. On a élaboré des méthodes permettant d'extraire plus de jus des fruits. On a établi des normes de couleur pour les carcasses de boeuf et de porc, et on a en outre élaboré des lignes directrices visant à accroître la fraîcheur de la viande en étalage pendant plus longtemps ainsi que la commercialisation des produits de la viande. De nouvelles techniques de fumigation ont permis les premières exportations de cerises sucrées au Japon.

Enfin, les États-Unis nous ont accordé un brevet d'invention pour un super appareil à blanchir les légumes mis au point par les chercheurs et ingénieurs de notre ministère travaillant à Kentville en Nouvelle-Écosse.

Ceci n'est qu'une liste partielle des activités de la Direction de la recherche qui vous montre que nous nous attaquons au problème de l'industrie agro-alimentaire dans toutes les régions du pays. L'expansion régionale: au cours de l'année qui vient de se terminer, les bureaux régionaux situés à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec, au Manitoba et en Colombie-Britannique ont administré les accords sur les subsides liés à l'industrie agro-alimentaire qui comprennent certains programmes qui relèvent d'Agriculture Canada.

Au cours des quelques prochains mois, des accords d'expansion économique et régionale seront conclus et de nombreux bureaux régionaux du ministère devront participer activement à la négociation de nouveaux accords de subsides fédéraux-provinciaux.

Au cours de l'année à venir, nous consacrerons quelques 9.1 millions de dollars à des accords de subsides avec cinq provinces et 7.1 millions de dollars à des programmes de services directs.

Les programmes d'amélioration génétique de la direction de l'expansion régionale ont également enregistré des progrès. Je vais vous donner une liste de nos principales réalisations en 1983-1984: un accord a été conclu entre Agriculture Canada et les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Manitoba et de l'Ontario en vue de mettre au point un nouveau registre national du blé. Nous sommes également en voie de modifier à l'heure actuelle la Loi sur la généalogie des animaux de manière à la rendre plus utile à l'industrie.

En outre, un nouveau programme de productivité porcine est actuellement à l'essai et devrait être mis sous peu à la disposition des éleveurs.

[*Text*]

The beef record of performance program was improved through a new computer system, and I expect that the program's new design will attract a lot of new producers.

A new dairy cow indexing system has been developed and implemented. Computers have been employed to improve the National Dairy Sire Evaluation Program, and the Canadian National Livestock Records. Some recent capital projects aimed at improving production and marketing for the livestock industry include: the opening of new swine and sheep showcase barns at the Central Experimental Farm here in Ottawa; the establishment of an Eastern Ontario Swine Test Station; the purchase of a beef cattle test station in Saskatchewan; and the provision of $5.7 million for new buildings for the Regina Exhibition Association, and $1.4 million for the Atlantic Winter Fair.

The New Crop Development Fund has been re-established for a further five years, with funding of $750,000 per year, starting April 1, 1984.

Marketing and economics: The Marketing and Economics Branch has been working hard since June to help Canagrex get off to a good start.

In addition to the branch's regular programs, they have been busy with incoming and outgoing technical trade missions, and with the recognition of international agreements. Marketing and Economics officials were very active in helping to resolve the Maine potato dispute and in regaining EEC access for our seed potatoes.

A great deal of background work was done in regard to the Crow Rates and the Western Grain Transportation Act.

The largest program handled by the branch, the Advanced Payment for Crops Program, advanced $200 million to 43 farm organizations last year.

Under the Agricultural Products Co-operative Marketing Act, we helped 27,000 farmers obtain initial payments and operating funds for their co-operatives, for a total of $130 million.

Under the Fruit and Vegetables Storage Assistance Program, $3.1 million was provided to 28 producer groups. This and the two previous programs I mentioned are aimed at lengthening the marketing season, thereby improving farm income.

Under the Canadian Agricultural Market Development Fund, the branch provided support for several promotions, including wine, cheese and flowers, ice cream, honey and maple syrup, and the International Chefs de Cuisine.

[*Translation*]

Le programme d'enregistrement du rendement du boeuf a été amélioré grâce à un nouveau système informatique et je pense que ceci devrait attirer un grand nombre de producteurs.

Un nouveau système d'enregistrement des vaches laitières a été élaboré et instauré. Nous avons également eu recours à des ordinateurs pour améliorer notre programme national d'évaluation de la reproduction des vaches laitières et les registres canadiens nationaux du bétail. Nous avons également lancé de nouveaux projets d'investissement pour améliorer la production et la promotion dans l'industrie du bétail. En voici quelques-uns: nous avons ouvert de nouveaux centres d'exposition de porcs et de moutons à la ferme expérimentale ici à Ottawa; nous avons créé un centre de recherche sur le porc dans l'est de l'Ontario; nous avons acheté un centre d'étude sur les bovins en Saskatchewan, et nous avons participé à raison de 5.7 millions de dollars à la construction de nouvelles installations pour l'Association de l'exposition de Régina et 1.4 million de dollars à la Foire d'hiver de l'Atlantique.

Le Nouveau fonds d'amélioration des récoltes a été rétabli pour cinq ans encore et notre contribution sera de 750,000 dollars par année à compter du premier avril 1984.

Mise en marché et économie: La Direction de la commercialisation et de l'économie travaille très fort depuis juin pour essayer de donner un coup de pouce à Canagrex à ses débuts.

En plus de ces programmes réguliers, la Direction s'est occupé de missions commerciales techniques tant à l'étranger qu'au Canada et d'accords internationaux. Les hauts fonctionnaires de cette direction se sont occupés activement d'essayer de résoudre les conflits liés à la pomme de terre de l'État du Maine et de récupérer pour le C.E.E. l'accès à nos pommes de terre de semences.

Nous avons également fait un énorme travail de préparation concernant le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau et la Loi sur le transport du grain dans l'Ouest.

Le programme le plus important de cette direction est sans aucun doute le Programme sur le paiement anticipé des récoltes qui a avancé 200 millions de dollars à 43 organisations agricoles l'année dernière.

Conformément à la Loi sur la vente coopérative des produits agricoles, nous avons aidé quelques 27,000 agriculteurs à obtenir les versements initiaux et les crédits de fonctionnement nécessaires à leurs coopératives au rythme de 130 millions de dollars.

Dans le cadre de notre programme d'aide à l'entreposage des fruits et légumes, nous avons 3.1 millions de dollars à 28 groupes de producteurs. Ce programme ainsi que les deux autres que je viens de mentionner ont pour but d'allonger la saison de commercialisation ce qui permet ensuite d'améliorer les revenus des agriculteurs.

La Direction, dans le cadre de son fonds de développement du marché agricole canadien, a fourni son aide à diverses campagnes de promotion du vin, du fromage et des fleurs, de la glace, du miel et du sirop d'érable et a également fourni sa participation à la réunion internationale des chefs de cuisine.

[*Texte*]

The Prairie Farm Rehabilitation Administration: As you know, that was transferred to Agriculture a little over a year ago. Some of PFRA's major activities this past year include: producing and distributing 6.7 million tree seedlings to 10,900 farmers for use in field, roadside and farmstead shelterbelts in Western Canada; operating 89 community pastures which were used by more than a quarter of a million head of cattle; providing technical and financial assistance to help thousands of producers and small communities to develop secure water supplies; operating 23 water storage projects in southwestern Saskatchewan; operating an irrigation demonstration facility at Outlook, Saskatchewan; investigating soil conservation problems and solutions through pilot projects.

Under the Water Resource Development Program, PFRA is involved in medium- and large-scale water resource projects.

Currently, orders are being given for the South Saskatchewan River Project, the Assiniboine River dikes, the Bassano Dam on the Bow River, and a number of water development and irrigation feasibility studies in the three prairie provinces.

PFRA accounts for about $56.2 million of our budget, and 881 person-years. This year I had the honour of declaring officially open what probably is an aqueduct that is unique in the world, a landfill aqueduct to replace the old aqueduct that was built in 1914 near Brooks, Alberta. They claim that it is one of the largest earthfill projects ever, where the water runs on top of an earthfill.

• 1145

Mr. Neil: That is right.

Mr. Whelan: It cost the federal government $9 million—and I got a new hat and a silver belt buckle for it.

Mr. Neil: Is it green?

Mr. Whelan: No, it is not, it is a beautiful beige. I must say that the boots are good, they were made in Mexico. They are all on display in my office, if you want to see them.

An Hon. Member: Did you pay income tax on them?

Mr. Whelan: They did not amount to $250; the hat is worth about $60, he told me, the silver belt buckle is worth about $12—made in Alberta too, by the way, Mr. Towers—and the boots were made in Texas, I think, by Mexican shoemakers.

Mr. Mayer: We will have to send Revenue Canada out to reassess them.

Mr. Whelan: They told me the price—I just took the honest westerners at face value.

[*Traduction*]

Vous n'êtes pas sans savoir que le Programme de rétablissement agricole des Prairies a été transféré au ministère il y a un peu plus d'un an. Voici donc certaines des principales activités de ce service pour l'année qui vient de se terminer: la production et la distribution de 6.7 millions de plants d'arbres à 10,900 agriculteurs pour qu'ils les utilisent dans des champs, sur le bord des routes et dans les exploitations agricoles de l'ouest du Canada; l'administration de quelque 89 pâturages communautaires qui ont servi à plus d'un quart de million de têtes de bétail; l'octroi d'aide technique et financière à des milliers de producteurs et à des petites collectivités pour les aider à s'assurer leur approvisionnement en eau potable; l'administration de 23 projets d'entreposage d'eau dans le sud-ouest de la Saskatchewan; l'administration d'un projet d'installation d'irrigation à Outlook en Saskatchewan; les travaux de recherche sur les problèmes et solutions de conservation des sols par l'application de projets-pilotes.

Dans le cadre de son programme de développement des ressources hydrauliques, la Direction participe à des projets de ressources hydrauliques de moyenne et grande envergures.

Nous passons également des commandes pour un projet de la rivière Saskatchewan-Sud, les barrages de la rivière Assiniboine, le barrage Bassano sur la rivière Bow et un certain nombre d'études sur le développement d'un système d'eau et la faisabilité de l'irrigation dans les trois provinces des Prairies.

Nous consacrons 56.2 millions de dollars à cette direction et 881 années-personnes. Cette année, j'ai également eu l'honneur de présider à l'ouverture officielle d'un aqueduc qui est sans doute unique. Il s'agit d'un aqueduc remblayé qui remplace l'ancien, construit en 1914, près de Brooks en Alberta. On prétend qu'il s'agit d'un des plus grands projets de remblayage jamais réalisés. L'eau coule sur des terres remblayées.

M. Neil: C'est exact.

M. Whelan: Ce projet a coûté neuf millions de dollars au gouvernement fédéral et ça m'a valu un nouveau chapeau et une boucle de ceinture en argent.

M. Neil: Est-il vert?

M. Whelan: Non, il est d'un très beau beige. Je dois dire que les bottes sont d'une excellente qualité. Elles ont été fabriquées au Mexique. Le tout est exposé à mon bureau, si vous voulez les voir.

Une voix: Avez-vous payé l'impôt sur ces objets?

M. Whelan: Le tout s'élevait à moins de 250$; il m'a dit que le chapeau valait environ 60$ et la boucle de ceinture en argent, environ 12$. Elle a été fabriquée en Alberta aussi, soit dit en passant, monsieur Towers, et les bottes ont été faites au Texas, je crois, par des cordonniers mexicains.

M. Mayer: Il nous faudra envoyer Revenu Canada les réévaluer.

M. Whelan: Ils m'ont cité le prix et j'ai fait confiance à la parole de ces honnêtes gens de l'Ouest.

[*Text*]

The National Farm Products Marketing Council: At the National Farm Products Marketing Council one of the major projects under way is a redrafting of the Farm Products Marketing Agencies Act.

Our aim is to strengthen the council's supervisory powers; to broaden representation on the council in order to strengthen producer and consumer confidence in it; and to remove the supply management limitation clause to make the Act available to all producers.

Some other recent concerns have been the proposal to establish a national agency for the marketing of broiler-type hatching eggs; the draft plan for a national tobacco marketing agency; and the controversy over quotas for chicken producers in eastern Ontario.

Food production inspection: I will now run through some of the highlights of our Food Production Inspection Branch and then end with a very brief rundown on the department's international services.

The Health of Animals Directorate conducted a successful campaign against an outbreak of—this is one that I always have trouble with—ana . . .

Mr. Mayer: Anaplasmosis.

Mr. Whelan: —yes, you are good for something, Charles . . . anaplasmosis in southern Saskatchewan, involving 8,000 cattle. The number of herds under quarantine for brucellosis is reduced to 43. Fewer than 10 cases of tuberculosis-infected herds are believed to exist in Canada and eradication is projected by 1986; that is, we will be completely tuberculosis-free at that time. Export certification was completed for more than one million doses of bovine semen to 49 countries in 1982; and, in the first nine months of 1983, there was the export of 307,000 head of cattle to 23 countries, worth $185 million.

In the Plant Health and Plant Products Directorate, the highlights included: the creation of a consultative committee on pesticide regulation; a toxic chemical plan in co-operation with Health and Welfare Canada, Environment Canada, Fisheries and Oceans, and Consumer and Corporate Affairs and a review of the entire plant health program to help Canada expand into foreign markets and to protect our crops from foreign diseases. The departments phytosanitary regulations helped Canada regain access to the EEC market for seed potatoes and led to the signing of a two-year seed potato agreement with Algeria—about 50,000 tonnes of potatoes. The area inspected under the pedigreed seed program climbed above the one million acre mark for the first time last year.

In the Food Inspection Directorate, a record of 320 million kilograms of meat was certified for export to 87 countries;

[*Translation*]

Le Conseil national de commercialisation des produits agricoles a un gros projet en route. Il s'agit de la révision de la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme.

Notre objectif est de renforcer les pouvoirs de supervision du Conseil, d'élargir la représentation au Conseil en vue d'augmenter la confiance des producteurs et des consommateurs et de supprimer la disposition sur la limite de la gestion des approvisionnements de manière à donner accès aux dispositions de la Loi à tous les producteurs.

Ce service s'est également occupé de l'établissement d'un organisme national pour la commercialisation des oeufs de poulet à rôtir; un projet d'établissement d'un office national de commercialisation du tabac; et la controverse au sujet des contingents relatifs aux producteurs de poulet dans l'Est de l'Ontario.

Je vais maintenant vous donner quelques faits saillants concernant notre direction de la production et de l'inspection des aliments et je vous donnerai ensuite un bref résumé des services internationaux du ministère.

La direction de la santé des animaux a lancé une campagne assez réussie contre—cette maladie qui me pose toujours des problèmes: l'ana . . .

M. Mayer: L'anaplasmose.

M. Whelan: . . . oui, au moins vous servez à quelque chose, Charles—l'anaplasmose en Saskatchewan du Sud et cette campagne touchait 8,000 têtes de bétail. Le nombre de troupeaux en quarantaine à cause de la brucellose est passé à 43. Moins de 10 cas de troupeaux infectés par la tuberculose semblent avoir été repérés au Canada et tout nous porte à croire que ce problème pourrait être complètement enrayé d'ici 1986; c'est-à-dire que nous n'aurons absolument plus de cas de tuberculose à ce moment-là. Nous avons émis des certificats d'exportation pour plus d'un million de doses de semen de bovin destinés à 49 pays en 1982; et pendant les neuf premiers mois de 1983, l'on a exporté 307,000 têtes de bétail à 23 pays et leur valeur s'élevait à 185 millions de dollars.

Je vais maintenant vous donner les faits saillants concernant la direction de la production et de la protection des végétaux. Le Comité consultatif sur les règlements concernant les pesticides a été mis sur pied; un plan concernant les produits chimiques toxiques a été élaboré en collaboration avec Santé et Bien-être social Canada, Environnement Canada, Pêches et Océans, ainsi que Consommation et Corporations et un examen de tout le programme de la protection des végétaux a été entrepris pour aider le Canada à pénétrer les marchés étrangers et protéger nos récoltes contre des maladies venant de l'étranger. Les règlements phytosanitaires du ministère a aidé le Canada à récupérer son accès au marché commun pour ses pommes de terre de semence et a entraîné la conclusion d'un accord de deux ans avec l'Algérie, accord qui vise 50,000 tonnes de pommes de terre. Plus d'un million d'acres ont été inspectés dans le cadre de notre programme de semences spécialisées l'année dernière. C'était un record.

A la direction de l'inspection des aliments, un record de 320 millions de kilogrammes de viande a reçu l'autorisation

[*Texte*]

dairy product exports hit $200 million. New Licencing and Arbitration Regulations for fresh fruit and vegetables were worked out in close co-operation with industry groups; standards for PSE pork were developed and amendments were made to the beef grading regulations, including changing the site of ribbing of carcasses; electronic hog grading is being developed and should be partially in place by 1985; and the branches inspection services have been streamlined to meet our increasing inspection workload as efficiently as possible.

International: Finally, on the international scene, Agriculture Canada's expertise is coming into greater and greater demand. We are now implementing 10 projects for CIDA, two of which started in 1983-1984. An additional 12 projects are being planned.

The department's increasing ties with foreign countries were reflected in the three memoranda of understanding signed last year with Yugoslavia, Czechoslovakia and Algeria, as well as an agreement on dairy co-operation signed with Venezuela. The last item alone could be worth $30 million to the agri-food industry.

• 1150

Personally, I visited 13 countries last year and I received ministerial delegations from five countries. Of course, I have also been active as President of the World Food Council. I visited the United Nations headquarters three times and had extensive talks with the Secretary General, Perez de Cuellar. I have been to Africa twice. Now that the World Food Council is preparing for its tenth anniversary meeting, I feel a special need to reaffirm and realize the commitments made in 1974, when the council was first established.

Mr. Chairman, I have touched on just about every aspect of my department's work. Now my officials and I would be glad to answer your questions.

Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

We will try to keep our time for the next 30 minutes. I will have Mr. Mayer for the first 10 minutes, sharp.

Mr. Mayer.

Mr. Mayer: Thank you very much, Mr. Chairman.

I appreciate having the Minister here to look at the estimates. He has certainly been a busy man, and we understand why he was late. If he is late on behalf of agricultural products and the agriculture industry in this country, I think we all forgive him and hope that he has had some results as a result of the meetings.

[*Traduction*]

d'exportation à 87 pays. Les exportations de produits laitiers ont atteint 200 millions de dollars. Des nouveaux règlements de permis d'arbitrage pour les fruits et légumes frais ont été élaborés en collaboration étroite avec les groupes de l'industrie. De nouvelles normes ont été établies pour le porc et des modifications ont été apportées aux règlements sur les catégories de boeuf, y compris un changement aux dispositions concernant la coupe des côtes des carcasses; on met également au point un système d'établissement électronique des catégories de coupes de porc qui devrait être partiellement instauré d'ici 1985. Les services d'inspection de la direction ont été restructurés de manière à assumer aussi efficacement que possible la charge de travail croissante dans ce secteur.

Passons maintenant à la scène internationale. Les connaissances spécialisées d'Agriculture Canada sont de plus en plus en demande. Nous sommes en train d'appliquer 10 projets pour l'A.C.D.I., dont deux ont commencé en 1983-1984. Douze autres projets sont à l'étape de la planification.

Le ministère établit de plus en plus de liens avec des pays étrangers et ceci se réflète dans trois protocoles d'entente conclus l'année dernière avec la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie et l'Algérie, ainsi que dans un accord sur la collaboration en matière de lait qui a été signé avec le Venezuela. Le dernier accord pourrait rapporter 30 millions de dollars à l'industrie agro-alimentaire.

J'ai moi-même visité 13 pays l'an dernier, et j'ai reçu des délégations ministérielles de cinq nations. Bien sûr, j'ai également été actif en qualité de président du Congrès mondial de l'alimentation. Je me suis rendu trois fois au siège des Nations unies, et ai pu avoir des discussions approfondies avec le secrétaire général, M. Perez de Cuellar. Je me suis rendu deux fois en Afrique. Maintenant que le Congrès mondial de l'alimentation se prépare à fêter son 10e anniversaire, j'estime nécessaire de réaffirmer et de concrétiser nos engagements de 1974, époque à laquelle le congrès a été créé.

Monsieur le président, après ce tour d'horizon qui nous a permis de passer en revue presque chaque activité de mon ministère, mes hauts fonctionnaires et moi-même seront heureux de répondre à vos questions.

Merci.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Nous chercherons à être stricts sur l'allocation du temps au cours des 30 minutes qui viennent. Je passerai d'abord la parole à M. Mayer pour 10 minutes exactement.

Monsieur Mayer.

M. Mayer: Merci, monsieur le président.

Je suis heureux de voir le ministre ici, pour l'examen du budget. Il a eu certainement beaucoup à faire, et nous comprenons qu'il ait pu arriver en retard. Si ce sont les intérêts de nos produits et de notre industrie agricole qui sont à l'origine de son retard, je pense que nous sommes tous prêts à lui pardonner, et j'espère que les réunions de ce matin lui pont permis d'obtenir certains résultats.

[*Text*]

I would also like to welcome the PFRA as part of Agriculture. I see Dr. Hill over here. I think a lot of us would feel that as we affectionately call the PFRA in the west—we used to call them the "PRAF". We are certainly happy to see them as part of Agriculture, and look forward to that. PFRA has made an excellent reputation in the part of the country I am familiar with. In fact I first got started a little as a farmer—I had access to the PFRA, and they certainly were very helpful not only to myself but to a lot of other people in the farming area I grew up in.

I would like to start, Mr. Chairman, by asking the Minister if I could get him to comment on or either confirm or deny the remark that was reportedly attributed to him in the United States when he said to pay farmers for not producing is unprincipled; it is unChristian purposely to short the market; to up prices is wrong. I would like to ask him to comment on that to the effect that it was accurate or inaccurate. We have all been misquoted in the press, and I would just be interested in his comments on that.

Mr. Whelan: First of all I want to say that is not a new comment for me to make. I have made it several times. If you check the records of the House of Commons, you will find it will be in the House of Commons records too, practically the same.

The comments I made, Mr. Chairman to Mr. Mayer, were in a press conference. It was a TV program. It was not at the United Nations where I made the statement on the floor of the United Nations where I made the pledge. There were clearly many questions that led up to what the press men were after me about. I said for those kinds of things—I said the act of God had interfered with them much more than—if they had known that was going to take place they would not even have involved themselves and spent the nearly $19 billion it cost them on it... and those are the figures they are using themselves. Some people question those figures.

We have in the world a problem, and I was being interviewed not as Minister of Agriculture but as President of the World Food Council. I was not being interviewed as Minister of Agriculture and Canada's representative at the United Nations. I was being asked my views. If you will check the World Food Council, you will find many statements similar to that stated at that time, because if the distribution of food had been taken into consideration and they had used that money for the same thing, the supply industries, all the industries, would have economically come off better, because they never counted on a 54% reduction, for instance, in corn production. They wanted, I believe, about a 20% or 22% cut in production, and it amounted to over a 50% cut in production because the

[*Translation*]

Je voudrais également souhaiter la bienvenue aux représentants de l'ARAP, en tant que partie intégrante de l'agriculture. Je vois M. Hill, là bas. Je pense que nous sommes nombreux à éprouver cette même sympathie pour l'ARAP, notamment dans l'Ouest, ou nous avions l'habitude d'en parler comme de la *PRAF*. Nous sommes donc très heureux de voir qu'ils font partie de l'agriculture, et nous en attendons d'heureux développements. L'ARAP s'est faite une excellente réputation dans la région que je connais. Je peux même ajouter que j'ai fait mes débuts, d'une certaine manière, comme fermier; j'avais donc affaire à l'ARAP, et je peux dire qu'elle a beaucoup fait, non seulement pour moi-même, mais pour de nombreux agriculteurs de cette région où j'ai grandi.

J'aimerais commencer, monsieur le président, en demandant au ministre ce qu'il pense, s'il est toujours d'accord, de cette remarque qu'il aurait faite lors de son passage aux États-Unis, lorsqu'il a dit qu'il était tout à fait immoral de verser des contributions aux fermiers pour qu'ils ne produisent pas; il a même dit qu'il était contraire au principe du christianisme de provoquer la pénurie sur le marché, et qu'il était donc mauvais de vouloir faire monter les prix. Je voudrais lui demander de nous dire ce qu'il en pense, et s'il a bien effectivement prononcé ces paroles. Nous avons été tous mal cités dans les organes de presse, et j'aimerais que le ministre nous dise lui-même ce qu'il en est.

M. Whelan: Tout d'abord je dirais que ce n'est pas la première fois que je fais cette déclaration. Il m'est arrivé déjà plusieurs fois de la faire. Si vous vérifiez dans les débats de la Chambre des communes, vous en trouverez la trace.

Ces remarques que j'ai pu faire, monsieur le président, et je réponds à M. Mayer, ont été faites lors d'une conférence de presse. Il s'agissait d'une émission destinée à la télévision. Par ailleurs ce n'est pas à l'intérieur des Nations unies même, c'est-à-dire dans une salle d'assemblée, que j'ai fait cette déclaration. J'y ai d'ailleurs été amené à la suite de tas de questions que les journalismes m'ont posées. J'ai d'ailleurs ajouté que les catastrophes naturelles s'étaient souciées d'aller encore plus loin, et que si les autorités avaient su ce qui allait se passer, elles n'auraient certainement pas décidé de dépenser près de 19 milliards de dollars, ce que cela leur a coûté; voilà les chiffres qu'ils citent eux-mêmes. Certaines personnes les remettent en question.

Nous avons un problème à l'échelle mondiale et j'étais interrogé non pas en qualité de ministre de l'Agriculture du Canada mais de président du Congrès mondial de l'alimentation. Je n'étais pas là en qualité de ministre de l'Agriculture et de représentant du Canada aux Nations unies. On me demandait simplement ce que je pensais. Si vous vous reportez au document du Congrès mondial de la santé, vous y trouverez d'autres déclarations tout à fait semblables, étant donné que les producteurs s'en seraient certainement mieux sortis du point de vue économique si l'on avait pris en considération la question de la répartition de l'alimentation, et si l'on avait utilisé de façon positive les mêmes sommes, car les producteurs n'avaient jamais imaginé par exemple que la production de maïs serait réduite de 54 p. 100. Ils avaient demandé 20 ou 22

[*Texte*]

weather interfered with their crops. That is all on the records of the discussion that took place there.

I expressed the same thing to Secretary Block before he put the program in, because he asked me what I thought about it. I expressed it to him just between the two of us in a conversation. I am sure you remember the program we had that we called LIFT: Lower Inventory For Tomorrow.

Mr. Mayer: Same thing.

Mr. Whelan: It was similar and it was . . .

Mr. Mayer: A disaster as well.

Mr. Whelan: It was not my doing as a Minister. I can show you a letter I wrote, if you want to see it, to all the Ministers at that time, begging them not to put that program into effect.

• 1155

Mr. Mayer: To start again, Mr. Chairman, I guess the concern I and a lot of farmers I have talked to have is that, when you have a Minister of Agriculture who represents your country, who goes outside the country and, regardless of whether or not it is in the context of the UN, deliberately criticizes a program put in place by a sovereign government in another country, and when you look at the record of this government and this Minister in this country . . .

I will name a few of the things in which I think there have been shortcomings. For instance, we heard over two years ago at this committee that the Minister had a beef plan in his back pocket and that something was going to happen shortly as far as the beef situation was concerned in this country. We have heard him talk about taxation levels on farm fuels, and nothing has happened. He was quoted recently as saying Section 31 of the Income Tax Act should either be drastically changed or preferably wiped off the books. We know, for instance, he has been able to do nothing as far as the Western Grain Stabilization Act is concerned. You have been party to a breaking of the Crow agreement, which has really saddled western producers with a freight bill they are going to be unable to pay as time goes on.

There are many things. I could go on. You sat on over $9 million of PFAA money for over 10 years and did nothing with it. So it just seems to me that in many ways it is absolutely incredible that we have a Minister in this country who goes out of the country and has the audacity to criticize somebody else in some of the policies they are pursuing on behalf of their producers.

By the way, Canadian producers benefited considerably from that reduction in production which the Americans had, because the one bright spot we had in Canadian agriculture last year was an increase in prices. It was, at least in part, attributable to the PIK program. I agree with you there was a

[*Traduction*]

p. 100 de diminution, et on est passé à 50 p. 100, en raison précisément des conditions climatiques. Vous trouverez donc tout cela dans les rapports des débats qui ont eu lieu.

J'ai d'ailleurs dit la même chose au secrétaire Block qui me demandait ce que je pensais de ce programme, avant qu'il ne le mette en application. Je lui ai dit lors d'une conversation que nous avions en tête à tête. Je suis sûr que vous vous souvenez du P.R.S.B.: Programme pour la réduction des stocks de blé.

M. Mayer: C'est la même chose.

M. Whelan: Effectivement, ce fut . . .

M. Mayer: Un autre désastre.

M. Whelan: Cela n'est pas moi en tant que ministre qui en suis responsable. Je puis d'ailleurs vous montrer une lettre que j'ai écrite à l'époque à tous les ministres, pour leur demander de ne pas approuver ce programme.

M. Mayer: Pour reprendre cette question, monsieur le président, je pense que de nombreux fermiers avec lesquels je me suis entretenu, et moi-même, nous inquiétons de ce qu'un ministre de l'Agriculture qui nous représente et qui se déplace à l'extérieur du pays, qu'il s'agisse des Nations unies ou non, puisse délibérément critiquer un programme adopté par un gouvernement étranger souverain, dans un autre pays, alors que par ailleurs l'histoire de l'action de ce gouvernement et de ce ministre, dans notre propre pays . . .

Je vais vous énumérer un certain nombre d'éléments qui prouvent l'existence de certaines insuffisances. Ainsi, il y a un peu plus de deux ans, nous avons entendu parler à ce Comité d'un plan applicable à la viande de boeuf que le ministre tenait en réserves, et que quelque chose allait se passer très prochainement, concernant précisément le boeuf. Nous l'avons entendu parler aussi de taxation des carburants utilisés par les fermiers, et rien ne s'est passé là non plus. On l'a cité récemment parlant de l'article 31 de la Loi de l'impôt sur le revenu, en disant qu'il devrait être complètement remanié, et peut-être même qu'il vaudrait mieux le supprimer carrément. Nous savons, par exemple, qu'il n'a rien fait dans le domaine de la Loi de stabilisation concernant les grains de l'Ouest. Vous avez été également un des responsables de la rupture des accords du Pas-du-Nid du Corbeau, ce qui impose aux producteurs de l'Ouest des factures de transport qu'ils vont être incapables de payer.

Etc., etc., je pourrais continuer. Vous avez gardé pendant 10 ans des crédits qui devaient être alloués au titre de la L.A.A.P., et vous n'en avez rien fait. Je pense donc, de bien des points de vue, qu'il est incroyable d'imaginer que notre ministre a l'audace, dans un autre pays, de critiquer un gouvernement, pour les politiques qu'il adopte au nom même de ses propres producteurs.

A ce propos, les producteurs canadiens ont beaucoup profité de cette réduction de la production américaine, puisque ce relèvement des prix l'an dernier a constitué pour l'agriculture canadienne un véritable bonus. Or, en partie du moins, nous en sommes redevables au programme PIK. Je suis d'accord avec

[*Text*]

large factor in there which was attributable to an act of God or to the weather, but when we have a widening trade gap with the Americans in agricultural products . . .

Again, as I say, this Minister has the audacity to go outside the country and criticize the Americans, with whom we want to deal on a continuing basis. I am not saying we need to fall over or that we need to cow to them as far as trade is concerned, but I wonder how the Minister expects to increase agricultural trade and reduce the deficit we have with the Americans in agricultural trade when he deliberately goes out of the country and is critical of the very people with whom we want to continue to deal. He talks about how great it is that Canadian farmers have contributed to keeping inflation down and how we have contributed additionally as farmers to increasing agricultural exports. I would remind him that is being done at great cost; in fact, in most areas of the country, the only way it is being accomplished is through farmers' farming away their equity.

So I want to know what he intends to do about increasing the amount of agricultural goods we can sell to the Americans and how he proposes to see that producers stay in business and to help keep their costs down.

Mr. Whelan: First of all, I want to say I did not make my statement in a foreign country. The statement, even on the TV program, was in the neutral grounds of the United Nations, and there are many statements made there. But the United States Secretary of Agriculture and people in the United States are well aware of my views on their payment-in-kind program. It is no different from what we had on the headlines when we went to Mexico for the World Food Council. It said to let the land lay idle is a crime against humanity—or maybe very close words; I can get you the exact words . . . in huge printing across the headlines.

When I met the Secretary of Agriculture at his farm in his home state, I asked him if he was taking part in the payment-in-kind program. He said no, because he could not participate; he actually increased his acreage. We were asked by them to cut our acreage, which we did not. I encouraged farmers to increase their acreage in wheat, and that is what they did. I am not a bit ashamed of that. When you say we had an advantage because they had a short crop . . .

Mr. Mayer: We benefited because world prices went up.

Mr. Whelan: Okay, let us be very fair about that, because soybean prices increased rapidly and so did canola prices. But there was no payment in kind for theirs, and they actually increased their acreage last year on that. So what do you base that on? That is not on the great deliberations of the United States government. It was on what happened from the powers above, who had said there would be no rain and there would be

[*Translation*]

vous pour dire que dans une large mesure cela est attribuable aux catastrophes naturelles, mais lorsque nous considérons le fossé qui se creuse en matière de commerce de produits agricoles avec les Américains . . .

Je le répète, notre ministre a eu l'audace de se déplacer à l'étranger et d'y critiquer les Américains, avec lesquels nous ne voulons certainement pas rompre les ponts. Je ne dis pas qu'il s'agit ici de se mettre à leurs pieds, pour pouvoir commercer avec eux, mais je me demande comment notre ministre espère pouvoir augmenter le volume de nos échanges agricoles, et réduire notre déficit des échanges agricoles avec les États-Unis, lorsqu'il choisit de critiquer délibérément les personnes mêmes avec lesquelles nous voulons continuer à pouvoir traiter. Par ailleurs il ne cesse de vanter la contribution de l'agriculture canadienne dans la lutte contre l'inflation, et de dire à quel point nous les fermiers avons contribué à relever le niveau de nos exportations. J'aimerais lui rappeler que cela a coûté très cher, et que de fait, dans la plupart des régions du pays, ce n'est qu'en hypothéquant une partie de leur actif que les fermiers ont pu y parvenir.

J'aimerais donc savoir ce qu'il a l'intention de faire pour augmenter nos ventes de produits agricoles aux Américains, et comment il envisage de maintenir à la terre les fermiers, en les aidant notamment à réduire leurs coûts.

M. Whelan: Tout d'abord, je voudrais dire que je n'ai pas fait cette déclaration dans un pays étranger. Bien qu'il s'agisse d'une émission télévisée, tout cela se passait sur le territoire neutre des Nations unies, comme c'est souvent le cas. Mais le secrétaire américain à l'Agriculture, et d'autres personnalités américaines, connaissent très bien mes positions en matière de programmes de contributions en nature. Mes positions ne diffèrent pas là-dessus de ce que nous avons fait publier en gros titre lors du Congrès mondial de l'alimentation qui s'est tenu à Mexico. Nous disions notamment que c'était un crime contre l'humanité de maintenir la terre en friche; je pense que c'était à peu près les termes utilisés; je pourrais vous trouver la référence exacte . . . Cela avait fait la une des journaux en grosses lettres.

Lorsque j'ai rencontré le secrétaire américain à l'Agriculture dans son état d'origine, et dans sa ferme, je lui ai demandé s'il participait à ce programme de paiements-en-nature. Il a répondu de façon négative, en disant qu'il ne le pouvait pas, il a d'ailleurs parlé d'augmenter sa surface cultivée. Lorsque l'on nous a demandé de réduire cette superficie, nous ne l'avons pas fait; j'ai encouragé les agriculteurs à augmenter cette superficie pour le blé, et ils ont suivi mon conseil. Je n'en ai absolument pas honte. Lorsque vous dites que nous avons bénéficié de la pénurie . . .

M. Mayer: Nous en avons profité parce que les prix sur le marché mondial ont grimpé.

M. Whelan: Très bien, soyons justes là-dessus, car les prix des germes de soja et de canola ont augmenté également très rapidement. Mais il n'y a eu aucun paiement en nature de ce côté-là et, on a même augmenté les superficies cultivées l'an dernier. À quoi attribuez-vous donc ce mouvement? Certainement pas aux délibérations qui ont eu lieu au sein de l'administration américaine. Tout cela vient d'en haut, c'est-à-dire de

[*Texte*]

hot weather, which maybe could be a punishment for what you are doing.

So as I said, I said it on neutral ground and I am not ashamed of what I said. I just want to put something on the records here. The representative of the U.S. government said: Where has he been for 10 years? I am well aware of what has taken place in the world for the last 10 years, and I am well aware of what this government has done in the last 10 years. Per capita, it has just about doubled its food program in proportion to what the United States gives. We give 0.43% of our GNP, and the United States gives 0.26% of their GNP to world food aid. The pledge I made at the United Nations last week is the largest of any country in the world proportionately; actually we are giving 20% of the world food program.

• 1200

So you know, they want to be accurate when they talk about my marketing boards controlling . . . I am surprised at some of them who have made statements, and some in the House. You cannot use the products that the marketing boards have under control. We do not short the market with the marketing boards. Under the Wheat Board you can produce all the wheat you want; it is one of our oldest and strongest marketing boards in Canada. But the market is fed accordingly, and we can use it to better advantage. That is why I was able to make that pledge in New York City at the U.N. on behalf of the people of Canada, because it is mostly powders that we are using—and powders that we can guarantee we are going to deliver, too.

So when we talk about the programs—and I just want them to be fair—and they say they give $1 billion, $1 billion is much less than we are giving per capita in Canada to world food aid. Marketing boards do not short the market. They always provide a service to people of a high-quality product and in a surplus position. You cannot use fresh product on any world food aid program, because none of them have any refrigeration or storage capacity for any of those kinds of products. You can use grain, oil seeds, etc., for pretty nearly any country in the world—or rice—but you cannot use chickens or eggs or butter or pork or the other meat products. They are just not used in food aid. In many instances they are not even used to eating it. So I am just saying let us be fair when we are starting to condemn people for this kind of thing.

The United States . . . I would suggest that you read the committee report when Mr. Block appeared before the committee on his position in the World Food Council and also as chairman of the FAO, and read the proceedings that took

[*Traduction*]

celui qui a décidé qu'il n'y aurait pas de pluie et qu'il ferait très chaud, c'est-à-dire peut-être d'un désir de châtiment, pour ce que vous êtes en train de faire.

Je le répète, j'ai fait cette déclaration en terrain neutre, et je n'ai pas honte de mes propos. Je voudrais que cela soit indiqué bien clairement dans le compte rendu de séance. Quant au représentant américain, il s'est exclamé: Mais où était-il pendant 10 ans? Eh bien, je sais très bien ce qui s'est déroulé sur la scène mondiale depuis 10 ans, et j'ai également confiance en ce qui a été accompli par ce gouvernement. Notre contribution au programme alimentaire, par habitant et proportionnellement, est à peu près double de celle des États-Unis. Nous consacrons 0,43 p. 100 de notre PNB, et les États-Unis 0,26 p. 100, à l'aide mondiale alimentaire. L'engagement que j'ai pris aux Nations unies la semaine dernière, représente la contribution la plus importante au monde, proportionnellement, nous pouvons dire qu'en fait nous contribuons pour 20 p. 100 au programme mondial de l'aide alimentaire.

Vous savez, ils croient tous être justes lorsqu'ils disent que mes offices de commercialisation contrôlent . . . Je suis toujours surpris d'entendre ce genre de déclaration, parfois même à la Chambre. Or, vous ne pouvez rien faire des produits que les offices de commercialisation gardent sous leur contrôle. Donc, il n'est pas question ici de créer la pénurie sur le marché. Par exemple, la Commission du blé vous permet de produire tout le blé que vous voulez; or c'est bien l'un des offices de commercialisation les plus anciens et les plus puissants du Canada. Mais le marché est approvisionné comme il convient, et nous pouvons en jouer à notre avantage. Voilà précisément pourquoi j'ai pu prendre cet engagement à New-York, à l'ONU, au nom de tous les Canadiens, étant donné que la plupart du temps nous utilisons de la poudre, et que c'est cela que nous allons livrer.

Lorsque nous discutons des programmes soyons justes ici—les Américains disent qu'ils consacrent un milliard de dollars à l'aide alimentaire mondiale, ce qui en fait est beaucoup moins que la contribution canadienne rapportée à la population. Les offices de commercialisation ne créent pas la rareté sur le marché. Ils opèrent toujours à partir d'une position d'excédent, et offrent aux populations un produit de première qualité. Il n'est pas possible d'écouler des produits frais dans le cadre du programme mondial de l'aide à l'alimentation, puisque ces pays n'ont pas de réfrigération ni d'entrepôts pour ce genre de produits. Vous pouvez écouler des grains, des graines d'oléagineux etc., dans presque tous les pays—ou du riz—mais il est impossible d'expédier des oeufs ou des poulets, du beurre ou du porc, ou toute autre viande. Ce sont des produits qui n'interviennent absolument pas dans l'aide alimentaire. Dans de nombreux cas il s'agit même de populations qui n'ont pas l'habitude de ces produits. Je dis donc, soyons prudents avant de commencer à distribuer le blâme.

Les États-Unis . . . Je vous suggèrerais de lire le compte rendu de séances de comités, où sont reproduites les positions de M. Block à propos du Congrès mondial de la santé et en qualité de président de la FAO; lisez le compte rendu. Certains

[*Text*]

place there. Some of his own colleagues were just as firm as I was with him. John Block and I still have a very good rapport. We have always had an imbalance of trade with the United States because the things that we import mainly from the United States are things we do not produce here. We sell to the United States about $1.5 billion worth and we buy about $3.5 billion worth from them. We are one of their largest customers, and that is the way it has been for many, many years. But our trade is not changing that much with the United States.

Mr. Mayer: One brief question, Mr. Chairman . . .

The Chairman: Really brief? That is your last one.

Mr. Mayer: The Minister certainly takes some liberties with marketing boards. He knows full well that the Wheat Board is not a supply-management board. Just briefly, Mr. Chairman . . .

Mr. Whelan: It supplies the market, and it manages . . .

Mr. Mayer: It is not a supply-management board; let us be fair and honest about it.

Mr. Whelan: It supplies, and it does a bit of marketing.

Mr. McCain: It has nothing to do with supply.

Mr. Mayer: At any rate, the Minister knows exactly what I am talking about.

Mr. Whelan: You are darned right I do.

Mr. Mayer: If he wants to engage in some silly semantics he can do it on his own time. But let me ask the Minister . . . There is no question where the Minister stands as far as the beef industry is concerned in this country; he has long advocated a supply-management system for beef in this country. I suppose in his own peculiar logic and his own peculiar semantics and his ability to stand up and be his own straight man, he will try to explain it like that, but I would like to ask him how he can justify his criticism of the Americans in their PIK program, while at the same time advocating a supply-management system for beef that would in fact restrict production of beef in this country. I mean, away from whether you are philosophically in favour of it or against it, let us see how consistent you are in those two statements.

Mr. Whelan: I am very consistent, because beef is something you cannot use in food aid. If you are just going to produce it to . . .

Mr. Mayer: I can remember, Mr. Minister, back in about 1976, when your government stepped in and bought cows and put them in cans and used them for food aid around the world. So there are . . .

Mr. Whelan: You remember how successful it was, too.

[*Translation*]

de ses collègues ont été tout aussi fermes que moimême, à son endroit. Je dois dire que nos rapports n'ont toutefois pas cessé d'être excellents. Nos échanges avec les États-Unis ont été déséquilibrés parce que nous importons essentiellement ce que nous ne produisons pas nous-mêmes. Nous vendons aux États-Unis pour environ 1,5 milliard de dollars, et nous leur achetons pour 3,5 milliards. Nous sommes l'un de leurs premiers clients, et cela depuis de longues années. Mais le profil de nos échanges ne varie pas beaucoup.

M. Mayer: Une question brève, monsieur le président.

Le président: Vraiment brève? C'est votre dernière.

M. Mayer: Je pense que le ministre prend quelques libertés avec les offices de commercialisation. Il sait très bien que la Commission du blé n'est pas un organisme de gestion de l'offre. Rapidement, monsieur le président . . .

M. Whelan: Elle approvisionne pourtant le marché, et elle gère . . .

M. Mayer: Ce n'est pas un office de gestion de l'offre; disons-le franchement et en toute honnêteté.

M. Whelan: Elle approvisionne, et elle fait aussi un peu de commercialisation.

M. McCain: Cela n'a rien à voir avec la gestion de l'offre.

M. Mayer: En tout cas, le ministre sait exactement ce dont je veux parler.

M. Whelan: Vous avez bigrement raison, je sais de quoi vous parlez.

M. Mayer: S'il veut ici jouer sur les mots, qu'il le fasse sur son propre temps. Mais permettez-moi de demander au ministre . . . sa position en ce qui concerne le boeuf ne fait aucun doute; il s'est fait longtemps l'avocat d'un système de gestion de l'offre dans ce domaine. Je pense qu'il trouverait des explications à cela, étant donné sa logique toute personnelle, étant donné aussi sa terminologie tout aussi originale, sans oublier sa capacité de défendre son point de vue; mais j'aimerais tout de même lui demander s'il peut justifier ces critiques visant les Américains et leur programme PIK, alors qu'il défend en même temps la gestion de l'offre pour le boeuf, ce qui consisterait en fait à diminuer la production de viande de boeuf au Canada. Tout à fait en dehors des arguments pour ou contre, j'aimerais savoir comment vous arrivez à mettre ces deux points de vue sous le même chapeau.

M. Whelan: Je suis tout à fait logique, car le boeuf n'est pas quelque chose que l'on puisse écouler sous forme d'aide à l'alimentation. Si vous en produisez . . .

M. Mayer: Je me souviens, monsieur le ministre, d'une époque, en 1976, où votre gouvernement est intervenu pour acheter des vaches et les faire mettre en conserve, pour les destiner ensuite à l'aide mondiale alimentaire. Il y a donc bien . . .

M. Whelan: Vous vous souvenez aussi du succès que nous avons eu.

[*Texte*]

Mr. Mayer: Well, I do not know whether it was a success or not. I am just refuting what you are saying—that you cannot store it.

Mr. Whelan: We had a very difficult time managing it. To anything that is perishable and has a certain lifetime, there should be some management of that market. Even countries that have products that are not perishable—industrial products like Japan, the economic wizards of the world—they manage the supply of nearly everything they have in that country. And they are very successful at it.

Mr. Mayer: I guess I would feel a lot more comfortable with the Minister if he were able to accomplish something in his own country, rather than going outside the country and criticizing other governments for doing something on behalf of their producers.

Mr. Whelan: I know what he is doing, and he knows what I am doing; we are both campaigning here. So I would like to ask him . . .

Mr. Mayer: What are you campaigning for? Make your announcement.

Mr. Whelan: I would suggest you ask one of your colleagues not too far from you—maybe only about two inches from you, maybe touching you at the present time—and he can tell you about marketing boards. He can tell you what good old Conservative Ontario, what they think about marketing boards, where they have had them for 40 years; and they have been in power for 40 continuous years, too.

• 1205

The Chairman: Stop campaigning or I will have to keep questioning. If you have a short one, Mr. Towers, I will allow you.

Mr. Towers: Just a short supplementary, Mr. Chairman. In that the Minister of Agriculture has made a statement and apparently is starting now to set himself up as judge between the Christian and the unChristian, my question to him is: Who is he going to lead, the sheep or the goats?

Mr. Whelan: Well, I just want to say to him that proceedings had taken place; I said I did not know of any religious faith that taught you that you were not your brother's keeper.

Mr. Towers: But who are you going to lead, the sheep or the goats?

Mr. Whelan: I can say, I do not what kind of an animal I would describe you as, if I were going to describe you. You are talking to me about being leader of animals, but maybe you could describe what you think it should be.

Mr. Towers: You missed the point entirely, sir.

The Chairman: *Merci.* Mr. Althouse.

[*Traduction*]

M. Mayer: Cela, je ne le sais pas très bien. Je réfute simplement ce que vous venez de dire lorsque vous dites qu'on ne peut pas stocker la viande.

M. Whelan: Nous avons eu beaucoup de mal à nous en sortir. Pour tout ce qui est périssable, pour tout ce qui ne dure qu'un certain temps, il faudrait gérer le marché. Même des pays qui produisent des denrées non périssables, le font; je pense au Japon, ce sorcier de l'économie, et aux produits industriels auxquels ils imposent une gestion de l'offre, comme pour presque tout ce qu'ils produisent au pays. Ils s'en sortent d'ailleurs très bien.

M. Mayer: Je crois que je me sentirais mieux en présence du ministre s'il se montrait capable d'accomplir quelque chose dans son propre pays, plutôt que de voir ce qui se passe ailleurs et de critiquer d'autres gouvernements pour ce qu'ils imposent au nom de leurs propres producteurs.

M. Whelan: Je sais ce qu'il fait, et il sait ce que je fais. Nous sommes tous les deux en train de faire campagne. J'aimerais donc lui demander . . .

M. Mayer: Pourquoi faites-vous campagne? Dites-le clairement.

M. Whelan: Je vous conseillerais de le demander à l'un de vos collègues, tout près de vous, peut-être même épaule contre épaule, de vous parler des offices de commercialisation. Il peut vous dire ce que le bon vieil Ontario conservateur pense des offices de commercialisation, puisqu'ils en ont eu depuis 40 ans; et qu'ils y ont eu le pouvoir 40 années consécutives également.

Le président: Arrêtez votre campagne, sinon je vais être obligé d'interrompre la période des questions. Si vous en avez une courte à poser, monsieur Towers, allez-y.

M. Towers: Une courte question supplémentaire, monsieur le président. Je reviens aux fameuses déclarations du ministre de l'Agriculture, et au fait qu'il semble se mettre en position de juge, pour dire ce qui est chrétien et ce qui ne l'est pas; je lui demande donc ceci: sera-t-il le berger des moutons ou des chèvres?

M. Whelan: Je peux lui dire que les pourparlers étaient en cours; en tout cas ce que j'ai dit c'est que je ne connais aucune religion qui vous demande de ne pas vous soucier de votre frère.

M. Towers: Mais serez-vous à la tête des moutons ou des chèvres?

M. Whelan: Ce que je peux dire c'est que je ne saurais pas dans quelle catégorie vous ranger si je devais vous décrire comme animal. Vous me parlez ici d'être le leader d'un troupeau, peut-être pourriez-vous vous-même dire ce que vous en pensez.

M. Towers: Vous avez mal compris ma ouestion, de bout en bout, monsieur le ministre.

Le président: *Thank you.* Monsieur Althouse.

[*Text*]

Mr. Althouse: Thank you, Mr. Chairman. The Minister has been talking for a long time now about stabilization programs for beef, pork and mutton. Where are we now?

I think one of the first questions I ever asked the Minister in these committee meetings four years ago was: When could we expect an announcement on that stabilization program; and he said, soon. I think the last time we had him before us, he had it in his back pocket. When is it going to come out from under the table and when are we going to know what it is?

Mr. Whelan: The Honourable Member fully knows that we proposed a 100% of income assurance program to farmers for all products in 1977 and 1978. They did not accept that, and some of them are asking for the very same thing. I think even you, yourself, are suggesting something similar to what we offered in 1977-78 to the provinces. So when they talk about supply management or anything, I find it very interesting to see what the good old Conservative Province of Ontario is offering to the beef farmers in the form of an agency to sell their product for them.

They said if I did not come up with a plan, that if I kept it in my back pocket, they would come up with one. I said, God speed, every power be with you that helps you to vamp that. I knew the provinces would never agree on a plan, and they never will agree on a plan.

The pork producers and the beef producers across the country are probably closer to an agreement than the provinces are, especially for pork and for sheep products. I have issued my officials instructions to go ahead and develop that kind of a plan. But they said there were four provinces in favour of it when they met in July of last year—that was Ontario, Manitoba, Saskatchewan and Alberta— and you know now that they have run every which way you can think of away from the plan that they proposed to us.

We said, we will work with you and we will have consultation with the industry on it; and we did that. They are the ones that have changed their minds since that time. We have not changed our mind. That was what we said at that time; we would try to work with them and develop the kind of workable plan that they wanted.

It would stop the Balkanization of agriculture in Canada; it would be equitable to producers all across Canada, no matter where they were located. That is the kind of plan my officials have worked on tirelessly for several months, with producer groups and with the provincial governments.

Mr. Althouse: The Minister says that many of the producer groups are ready to work with him on a plan. Is he then prepared to offer a program that would allow producer groups to participate in a federal plan; in effect, to set up what would

[*Translation*]

M. Althouse: Merci, monsieur le président. Voilà longtemps que le ministre nous parle de programmes de stabilisation concernant le boeuf, le porc et le mouton. Où en sont-ils?

Je crois qu'une des premières questions que j'ai jamais posées au ministre à ce Comité il y a quatre ans était celle-ci: quand pouvons-nous nous attendre à ce qu'un programme de stabilisation soit annoncé? Le ministre m'a répondu: bientôt. Je pense que la dernière fois qu'il a témoigné ici il l'avait dans sa poche revolver. Quand va-t-il donc le produire au grand jour et quand pourrons-nous en connaître le contenu?

M. Whelan: L'honorable député sait très bien que nous avons proposé en 1977 et 1978 aux fermiers, et pour tous les produits, un programme destiné à garantir leurs revenus à 100 p. 100. Ils n'en ont pas voulu, or voilà que certains d'entre eux nous redemandent ce même programme. Même vous, vous-même, vous proposez quelque chose qui ressemble à ce que nous avons offert aux provinces en 1977-1978. Lorsqu'il est donc question de gestion de l'offre, ou de dispositifs semblables, je trouve très intéressant de constater que la bonne vieille province conservatrice d'Ontario offre à ses éleveurs de bovins une agence chargée d'écouler leurs produits à leur place.

Les fermiers m'ont dit que si je ne proposais pas moi-même un plan, ou que si je le gardais encore dans mes tiroirs, ils feraient eux-mêmes des propositions. Je leur ai dit, très bien, que Dieu vous accompagne et qu'il vous aide dans votre entreprise. Je savais très bien que les provinces ne seraient jamais d'accord là-dessus, et qu'elles n'accepteront d'ailleurs jamais aucun plan dans ce domaine.

Les producteurs de porc et de boeuf de ce pays sont peut-être plus proches de pouvoir s'entendre là-dessus que les provinces elles-mêmes, notamment pour le porc et les produits du mouton. J'ai donné des directives à mes hauts fonctionnaires là-dessus pour qu'ils proposent ce genre de plan. Ils m'ont répondu qu'il y avait quatre provinces qui étaient pour lorsqu'ils se sont réunis au mois de juillet de l'an dernier: l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, et vous savez que depuis elles ont tout fait pour s'écarter de ce qu'elles nous avaient proposé.

Nous leur avons proposé de nous mettre en rapport avec elles, d'organiser des consultations avec la profession également; et c'est ce que nous avons fait. Ce sont elles qui ont changé d'avis entre-temps. Nous, nous n'avons pas changé. Nous avons dit à l'époque que nous chercherions à élaborer en collaboration avec elles un plan qui pourrait être appliqué et qui correspondrait à ce qu'elles voulaient.

Cela éviterait que l'agriculture canadienne ne se balkanise; cela permettrait plus de justice au sein de la production canadienne, quels que soient les lieux d'implantation des producteurs. C'est exactement ce genre de plan que mes fonctionnaires essaient, sans relâche, de mettre sur pied en collaboration avec les producteurs et les gouvernements provinciaux, depuis déjà pas mal de mois.

M. Althouse: Le ministre dit que de nombreux groupes de producteurs sont disposés à collaborer avec lui la-dessus. Est-il donc prêt à proposer un programme qui autoriserait les producteurs à participer à la mise en place d'un plan fédéral;

[*Texte*]

be a voluntary kind of plan to bypass the provincial powers? Or is he simply going to continue to hope for provincial involvement?

Mr. Whelan: I want to go back to this, because in the province that produces the most beef in all of Canada, the provincial Minister there said that was the kind of a plan he wanted.

• 1210

He has, I would not call it an open revolution in his province, but he has a lot of disagreement with what he has proposed to me as a plan that he wants for his producers. They produce about 42% of the beef in Canada. Saskatchewan, your province, you have singled as selling for beef at the present time. I recently attended at meeting in Weyburn, with the Saskatchewan Stock Growers Association. They seemed still to support that strongly; 74% of the beef in Saskatchewan, that is the slaughter beef, is sold through that system; 75% of all slaughter hogs are sold through that system, though it is not actuarily sound. It has a $36 million deficit, I believe, at the present time, in that plan. Even none of the persons who was there, and I think I have it recorded—there were several newspeople there recording it at the same time—said: I am a great free enterprizer but I really believe in this system of a $36 million deficit of subsidization in the Saskatchewan program.

You are saying: Can I do this by just the federal government and the producers participation? I think I can do that. Constitutionally we have been advised that we can offer a voluntary plan something the same as Western Grain Stabilization. The federal government puts in $2.00, and the producers put in $1.00, and there is no involvement of the provinces whatsoever. We have about 75% to 77% participation in that plan. It is voluntary but it would have to be that there would be no top loading for anyone who wanted to belong to the plan that we would develop.

There would have to be some production control. I think you have to be very fair. We met with a group of pork producers yesterday from *la belle province de Québec*. We were reviewing the increase in pork production. One province has increased its pork production in one year, 220%, and that is not Quebec either; that is out west. The prices have dropped about $20.00 a hundred in the last three of four weeks and that is mainly because Denmark is back in the fresh market with pork as they no longer have foot and mouth disease in Denmark. They are free of it again. So that was a bonanza to them for one year, but why they increased their production that much, I do not know. They are all coming to us now, wanting us to spend stabilization funds in a reckless fashion, as far as I am concerned. That is a reckless way to produce, and hope to God that somebody is going to buy a distressed product and pay you a fair price for it.

[*Traduction*]

c'est-à-dire, à créer un dispositif qui permette de court-circuiter les pouvoirs provinciaux? Ou va-t-il simplement continuer à espérer que les provinces veuillent bien collaborer?

M. Whelan: Je reviens encore là-dessus, étant donné que le ministre même de la province la plus grosse productrice de viande de boeuf au Canada a déclaré que c'était exactement le genre de plan dont il voulait.

Il a, dans sa province, je ne dirais pas qu'il s'agit d'une révolution ouverte, mais plutôt de beaucoup de désaccords pour ce plan qu'il m'a proposé et qu'il désire pour ses éleveurs. Ils produisent environ 42 p. 100 du boeuf au Canada. Dans votre province, en Saskatchewan, vous avez choisi de vendre du boeuf pour le moment. J'ai assisté récemment à une réunion avec la *Saskatchewan Stock Growers Association* à Weyburn. Ces derniers sont très en faveur du plan, 74 p. 100 du boeuf de la Saskatchewan, du boeuf de boucherie, est vendu par l'intermédiaire de ce système, 75 p. 100 de tous les porcs de boucherie sont également vendus par l'intermédiaire du système, même si sur le plan actuariat il n'est pas valable. Ce plan accuse présentement un déficit de 36 millions de dollars je crois. Aucune des personnes qui ont assisté à la réunion, et je pense que l'ai enregistrée—il y a eu plusieurs journalistes qui l'on enregistrée en même temps—l'a déclaré: Je suis un entrepreneur libre, mais je crois vraiment à ce système de subvention du déficit de 36 millions de dollars pour le programme de la Saskatchewan.

Vous dites: Est-ce que je peux le faire simplement par le biais du gouvernement fédéral et avec la participation des éleveurs? Je pense le pouvoir. Constitutionnellement, on nous a conseillés d'offrir un plan bénévole, un peu du genre de celui qui concerne la stabilisation du grain de l'ouest. Le gouvernement fédéral dépose 2$ et les producteurs 1$, mais il n'y a aucune participation des provinces. Nous avons un participation de quelque 75 à 70 p. 100 à ce plan. Il est bénévole, mais il ne faudrait pas qu'il y ait trop de gens à la tête parmi ceux qui veulent appartenir au plan que nous allons élaborer.

Il faudrait qu'il y ait un assez bon contrôle de la production. Il faut être assez juste à mon avis. Nous avons rencontré un groupe d'éleveurs de porcs hier de «La belle province». Nous avons réexaminé l'augmentation de la production du porc. Une province a augmenté sa production de porc de 220 p. 100 en une année, et ce n'est pas le Québec, c'est quelqu'un de l'Ouest. Les prix ont diminué d'environ 20$ les 100 livres au cours des trois ou quatre dernières semaines, surtout à cause du fait que le Danemark participe de nouveau au marché de la viande fraîche de porc étant donné que ses animaux ne souffrent pas au Danemark de la fièvre aphteuse. De nouveau les animaux sont sains. Par conséquent, ce fut une très bonne affaire pour le Danemark, pour une année, mais je ne sais pas pourquoi ils ont tant augmenté leur production. Ils s'adressent tous à nous maintenant, ils veulent que nous dépensions des fonds de stabilisation de façon téméraire, en ce qui me concerne. Cela me semble téméraire de produire de cette façon, en espérant que quelqu'un achètera un produit en détresse et paiera un bon prix.

[*Text*]

In essence, what we are doing, and if we follow some other people's philosophy, and it would seem to be their philosophy at this table, we would be subsidizing one of the richest economies in the world and that is Japan, and some of the others who can send people into space and do all other kinds of things, with a product that is very much below the cost of production, and using Treasury dollars to subsidize it. I call that pretty darn poor economics.

Mr. Althouse: Since my time is rapidly running out, speaking of money for stabilization, we had our supplementary estimates presented to us, in which it shows that there was to be a cutback of some $45 million in the supplementary estimates, leaving a total expenditure of some $25 million up to March 31, 1984. Yet in the statement that opened this meeting, the minister said that there have been additional payments of some $36 million to cover payments to, I remember rutabagas; there were three or four other . . . Is that more than the $25 million, or is that included in the $25 million?

Mr. Whelan: No, if you remember we announced $68.8 million. There are different commodities and . . .

Mr. Althouse: That is 70 to begin with.

Mr. Whelan: Hopefully the balance will be paid by the end of March for the other commodities. There has been some intimation in the press that we have not been making payments so I thought it should be put on the record, how many payments we have made so far under that announcement that we made over two months ago.

My officials can correct me if I am wrong, but I do not think that is additional to the $68.8 million. We have paid out $27 million at the present time, and we hope to have another $36 million paid out by the end of March.

Mr. Althouse: Yes.

Another commodity for which we have been hearing promises of action on markets for at least as long as we have been hearing about stabilization programs for red meats, is potatoes.(xx check join) Potatoes . . . where are we now in an agency, or at least the five provinces that have been discussing an agency? How much further time will be spent looking into that problem? I understand there has now been an inquiry proposed. Have the terms of reference of that been established, and how quickly do you expect that this seventh or eighth attempt at a potato agency will continue on?

• 1215

Mr. Whelan: I do not think a potato ageny is any closer than it was four years ago because of the disagreement, and that is with one of the main potato producing provinces. Prince Edward Island did not want to go into an agency. They voted a very slim margin in their own province by producers. Some were questionable about going into an agency.

[*Translation*]

Ce que nous faisons surtout, et si nous adoptons la même philosophie que d'autres personnes, il semble que ce soit la leur à cette table-ci, serait de subventionner, une des énonomies les plus riches du monde, celle du Japon, et d'autres qui peuvent envoyer des gens dans l'espace et faire toutes sortes de choses, pour un produit qui est bien en deça du coût de production, en nous servant du Trésor public pour ce faire. Je trouve que c'est très mauvais sur le plan économie.

M. Althouse: Étant donné qu'il nous reste peu de temps, et puisqu'il est question des prix de stabilisation, notre budget supplémentaire fait apparaître une réduction de quelque 45 millions de dollars, ce qui donne des dépenses totales de quelque 25 millions de dollars jusqu'au 31 mars 1984. Pourtant dans la déclaration qu'il a faite au tout début de la réunion, le ministre a déclaré qu'il devait y avoir des paiements additionnels de quelque 36 millions de dollars pour couvrir les paiements de, je me souviens des rutabagas, il y avait trois ou quatre autres . . . Est-ce qu'il s'agit de plus de 25 millions de dollars, ou est-ce que c'est compris dans les 25 millions de dollars?

M. Whelan: Non, si vous vous souvenez bien nous avons annoncé une somme de 68,8 millions de dollars. Il s'agit de diverses denrées et . . .

M. Althouse: Soixante-dix au départ.

M. Whelan: Nous espérons que la balance sera payée à la fin de mars pour les autres denrées. On a semblé dire dans la presse que nous n'avons pas effectué de paiements, par conséquent je croyais qu'il fallait dire publiquement combien de paiements nous avons versés jusqu'à maintenant, après cette annonce que nous avons faite il y a deux mois.

Les hauts fonctionnaires me corrigeront si je me trompe, mais je ne crois pas qu'il s'agit d'une somme additionnelle aux 68,8 millions annoncés. Nous avons versé 27 millions de dollars jusqu'à maintenant, et nous espérons en verser 36 millions de dollars d'ici la fin de mars.

M. Althouse: Oui.

On nous a promis qu'on interviendrait sur les marchés pour une autre denrée; on en entend parler depuis aussi longtemps que des programmes de stabilisation des viandes rouges, des pommes de terre. Les pommes de terre . . . où en sommes nous maintenant pour l'Office ou du moins pour les cinq provinces qui ont discuté d'un office? Combien de temps faudra-t-il passer encore à étudier le problème? Je crois comprendre qu'on propose maintenant qu'une enquête soit faite. Est-ce que le mandat est établi, croyez-vous qu'on donnera suite rapidement à cette septième ou huitième tentative de créer un office de la pomme de terre?

M. Whelan: Je ne crois pas qu'on soit plus près de créer un office de la pomme de terre que nous l'étions il y a quatre ans, à cause du désaccord qui existe, avec une des principales provinces productrices. L'Île du-Prince-Édouard n'a pas voulu d'un office. Les producteurs ont voté dans leur propre province et la marge a été très faible. Certains se posaient des questions quant à appartenir à un office.

[*Texte*]

We now have terms of reference drafted for the commissioner but we are trying to find a commissioner who is perfectly bilingual and that can do the work we want. We think we have found that person in just the last few days. We had two or three other people but because of the pressure of their courts... We want a Supreme Court, provincial or federal Supreme Court judge to carry out those kind of hearings. We want people when they go before those hearings to be sworn to an oath, that so help thee God, they will be telling >>the truth and nothing but the truth", all of that.

Mr. Althouse: So until the inquiry is over there is no further action being proposed by the federal government.

Mr. Whelan: There is probably more active participation by the people in western Canada and Ontario. They are talking about joining together with a plan there. Again the producers are similar to the producers in the red meat industry: a lot of producers want a plan but the provincial governments are saying they do not want a plan.

I was in New Brunswick last Friday and I met with Mr. MacLeod, the Minister of Agriculture there, and we were in the potato district. He thoroughly supports us in doing something to improve the marketing system for potatoes. He openly supported Canagrex at a public meeting there also.

Mr. Althouse: Is there...

Le président: Votre dernière question, monsieur Althouse.

Mr. Althouse: Well because we have one left I will jump to the Farm Credit Corporation.

As the Minister knows, that program has run out for those users of FCC who were under the 4% reduction to interest rates. We understand the Minister and the corporation have been discussing proposals to either reintroduce a program or continue it on for some time. We had the FCC before us last week and they are not able to make such policy announcements. Is the Minister now in a position to tell us whether the program will be continued and if there will continue to be some protection for those people who were already hard pressed when the program was introduced and now find it virtually impossible to carry on if they are having to pay another 4% interest?

Mr. Whelan: We have a submission at the present time that has not been dealt with. I hope this afternoon that we will have further discussions with some of my colleagues that have to do with the financial management of this venture. I hope it will be before a Cabinet committee this afternoon.

Mr. Althouse: While you are on that, will the concept of agribonds and the prospect of reducing the sales tax on farm fuels also be discussed, since you are discussing these types of things?

[*Traduction*]

Nous avons maintenant le mandat qui a été rédigé par le commissaire, mais nous essayons de trouver un commissaire qui soit parfaitement bilingue et qui puisse faire le travail que nous voulons. Nous pensons avoir trouvé cette personne au cours des derniers jours. Nous avions deux ou trois autres candidats, mais à cause des pressions exercées par leurs tribunaux... nous voulons qu'un juge de la Cour suprême, d'une cour provinciale ou d'une cour fédérale puisse siéger à ce genre d'audience. Nous voulons que ces gens qui comparaîtront à ces audiences prêtent serment, pour que Dieu leur vienne en aide, ils disent—la vérité et rien que la vérité, tout cela.

M. Althouse: Par conséquent, en attendant que l'enquête ait lieu, le gouvernement ne se propose pas de prendre d'autre mesure.

M. Whelan: Les gens de l'Ouest du Canada et de l'Ontario participent probablement beaucoup plus activement. Il est question qu'ils se regroupent pour proposer un plan. Là encore, les producteurs ressemblent à ceux de l'industrie de la viande rouge: Un grand nombre d'entre eux désirent un plan, les gouvernements provinciaux n'en veulent pas.

J'étais au Nouveau-Brunswick vendredi dernier, j'ai rencontré M. MacLeod, le ministre de l'Agriculture, nous étions dans le district de la pomme de terre. Il appuie entièrement toute tentative de notre part pour améliorer la commercialisation des pommes de terre. Il a appuyé ouvertement Canagrex dans une réunion publique dans ce district.

M. Althouse: Y a-t-il...

The Chairman: This will be your last question, Mr. Althouse.

M. Althouse: Dans ce cas, je vais immédiatement parler de la société du crédit agricole.

Le ministre le sait, ce programme n'a plus de fonds pour les utilisateurs de la SCA pour ceux dont les taux d'intérêt étaient moins de 4 p . 100. Nous croyons comprendre que le ministre et la société ont discuté de propositions visant à présenter un programme ou prolonger celui-ci pour un certain temps. Nous avons accueilli la SCA la semaine dernière et nous avons pu obtenir une telle annonce de politique. Le ministre est-il en mesure maintenant de nous dire si le programme sera prolongé et si on continuera de protéger ces personnes qui aavaient déjà éprouvé beaucoup de difficultés lorsque le programme a débuté et qui se trouvent maintenant dans la quasi impossibilité de continuer et qui doivent payer encore 4 p. 100 d'intérêt?

M. Whelan: Nous avons présenté un mémoire qui n'a pas encore été étudié. J'espère avoir des discussions cet après-midi avec certains collègues qui s'occupent de la gestion financière de cette entreprise. J'espère que ce mémoire sera présenté au comité du Cabinet cet après-midi.

M. Althouse: Pendant que nous en discutons, est-ce que la notion des obligations agricoles et la perspective de réduire la taxe de vente pour les carburants agricoles seront également à discuter, étant donné que vous allez débattre ce genre de sujets.

[*Text*]

Mr. Whelan: I would think pretty near everything pertaining to finding an improvement in the way to finance farm operations will be discussed. I do not believe the tax on farm fuels will be discussed today. They are under discussion by members of the caucus at all times, as you know, but not in the meeting today.

• 1220

Le président: Monsieur Dion.

M. Dion: Merci, monsieur le président.

Mes premiers mots seront pour remercier le ministre d'avoir accepté de rencontrer hier après-midi les représentants de la Fédération des producteurs de porc du Québec, même si ceux-ci n'avaient pas de rendez-vous. Le ministre a accepté de les rencontrer, et je participais à la réunion.

Monsieur le président, j'aimerais que le ministre nous dise s'il a senti les inquiétudes des représentants de la Fédération des producteurs de porc du Québec concernant le paiement de stabilisation pour les producteurs de porc. J'aimerais que le ministre nous dise aujourd'hui s'il y aura, effectivement, en 1984, un paiement de stabilisation aux producteurs de porc du Québec. J'aimerais aussi qu'il donne quelques précisions sur le paiement que l'on pourra verser, compte tenu du fait qu'il existe déjà un plan de stabilisation du gouvernement du Québec.

Hier les représentants de la Fédération voulaient s'assurer que le gouvernement fédéral verserait des paiements de stabilisation même s'il y a un plan au Québec. J'aimerais aussi dire au ministre que nous avons l'occasion de rencontrer assez régulièrement les producteurs de porc du Québec. La situation est vraiment grave en ce moment, à cause de l'augmentation des coûts de production et de la baisse des prix de vente.

Alors, j'aimerais d'abord que le ministre nous parle des paiements de stabilisation en 1984.

Mr. Whelan: Mr. Chairman, to Monsieur Dion.

The figures for the production year of 1983 will not be in until probably May 1. We will be able to tell then whether there will be a payment under the Agricultural Stabilization Act which is automatically triggered at 90%. We think there probably will be because of depressed prices but we do not know for sure yet. We have to have all the figures in. It is difficult to put all those figures together quickly because of the different programs that the provinces have for collecting the facts. Some of them have a very good system where they have some kind of a marketing plan of their own and you can accumulate those very quickly. Some of the others have a hodge-podge system of putting facts and figures together.

Some of the provinces have programs of their own, and as you said at the meeting yesterday, the pork producers of Quebec expressed concern about how the province's payment, our payment, is going to be managed. Well, in all the meetings, if there was anything that seemed to be unanimous

[*Translation*]

M. Whelan: Tout ce qui nous permettrait de trouver une amélioration dans la façon de financer les activités agricoles sera discuté. Je ne crois pas que la taxe sur les carburants agricoles soit discutée aujourd'hui. Ce sujet fait l'objet de débats parmi les membres du caucus en tout temps, comme vous le savez, mais ce ne sera pas le cas aujourd'hui.

The Chairman: Mr. Dion.

Mr. Dion: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Chairman, my first words will be to thank the minister for having met the representatives of the Pork Producers Federation of Quebec yesterday afternoon even though they did not have any appointment with him. The minister did accept to meet them and I was present at that meeting.

Mr. Chairman, I would like the minister to tell us if he understood the concerns that the representatives of the Quebec Pork Producers Federation have concerning the stabilization payments for the pork producers. I would like the minister to tell us today if there will in fact be, in 1984, a stabilization payment to the Quebec pork producers. I would also like him to elaborate somewhat on the payment that might be made in view of the fact that the Quebec government already has a stabilization plan.

Yesterday, the federation representatives wanted to make sure that the federal government would be making stabilization payments even though there is a Quebec plan. I would also like to say to the minister that we do have the opportunity of meeting rather regularly with the Quebec Pork Producers. The situation is really serious at this point because of the increase in production costs and the decrease in the selling price.

So I would first of all like the minister to tell us something about the stabilization payments for 1984.

M. Whelan: Monsieur le président, pour M. Dion.

Les chiffres de production de l'année 1983 ne seront pas connus avant le 1er mai, probablement. Nous pourrons alors savoir s'il y aura des versements effectués en vertu de la Loi sur la stabilisation agricole lesquels commencent automatiquement à 90 p. 100. Nous croyons qu'il y aura probablement un versement à cause de cette faiblesse au niveau des prix, mais nous n'en sommes pas encore sûrs. Nous n'avons pas encore tous les chiffres. Il est très difficile de colliger ces chiffres rapidement à cause de la diversité des programmes dont se sont doté les provinces pour faire la collecte des données. Certaines d'entre elles ont un très bon système, surtout celles d'entre elles qui se sont doté de leur propre plan de commercialisation et on peut colliger alors les données assez vite. D'autres provinces ont un système plutôt confus lorsqu'il s'agit de tout chiffrer.

Certaines provinces ont leur propre programme et comme vous l'avez dit à la réunion d'hier, les producteurs de porc du Québec ont fait connaître leur inquiétude quant à savoir comment le versement de la province et le nôtre s'effectueraient. Enfin, dans toutes les réunions, s'il y a une chose qui

[*Texte*]

amongst the provincial people—and that is not just the provincial governments but producers from the different provinces . . . it was that they want to stop the top loading programs. They want to make it as fair and equitable across the country as they can. We know that you will never be able to put 100% of equity into that kind of program because there are other ways that they can assist them—cheaper fuel, cheaper taxes, land grants or grants on municipal taxes that they pay, etc., So it is a difficult thing to manage but I understand that even in the Province of Quebec the minister is telling that he has a better plan than we do. But I must give him credit, he did attend the last provincial ministers' meeting that we had on stabilization. He did seem to me to be more receptive to the idea of a national program than he ever was before, and I think probably that is basically because of the economics in his own province of Quebec. He is short of funds and he is going to accept federal funds if he can get them for his producers. I do not know if I have answered all your questions. We are concerned about your over production in Canada, people producing a very perishable product when they do not know where the market is going to be for it. I do not think it is the government's responsibility when there is that kind of production taking place—at least not totally the government,s responsibility—to try and compensate them for a product that is distressed and looking for a home, looking for a market someplace. When the people who are in the world marketing business know that these products are going to be dispensed after so many months in storage and they have to be sold or reprocessed, it is a terrible situation for them to be in and we have a tremendous stock of pork on hand at the present time.

[*Traduction*]

semblait faire l'unanimité chez les provinces, et ce n'était pas seulement chez les gouvernements des provinces, mais aussi chez les producteurs des diverses provinces, c'est qu'ils voulaient mettre fin aux iniquités actuelles des programmes. Ils voudraient que ces programmes soient aussi justes et équitables que possible partout au pays. Nous savons qu'il ne sera jamais possible d'être juste à 100 p. 100 dans ce genre de programme, parce qu'il y a toutes sortes d'autres façons dont on peut leur venir en aide: carburants à meilleur marché, diminution de taxes, subventions pour le terrain ou subventions pour les taxes municipales qu'ils ont à verser et ainsi de suite. Il est donc très difficile de gérer tout cela, mais je crois savoir que même au Québec, le ministre est en train de dire qu'il a un meilleur plan que le nôtre. Cependant, et je dois le reconnaître, il était présent à la dernière réunion des ministres provinciaux qui portait sur la stabilisation. Il m'a semblé avoir l'esprit un peu plus ouvert qu'auparavant vis-à-vis du programme national et je crois que c'est probablement, au fond, à cause de la conjoncture dans sa propre province de Québec. Il est à court de fonds et il va accepter des fonds fédéraux s'il peut les obtenir pour ses producteurs. Je ne sais pas si j'ai répondu à toutes vos questions. Nous nous intéressons de très près à la surproduction au Canada, c'est-à-dire des gens qui produisent un produit très périssable quand ils ne savent pas quel sort réserve le marché à leur produit. Je ne crois pas que ce soit la responsabilité du gouvernement, face à une telle production, enfin, pas la totale responsabilité du gouvernement, que d'essayer de compenser leurs pertes pour un produit qui se vend à rabais faute de demande ou de marché. Quand les gens qui s'occupent de la commercialisation à l'échelle mondiale savent que ces produits vont être vendus après avoir passé un certain nombre de mois en entrepôt, que ces produits devront être vendus ou retransformés, la situation est vraiment terrible et il faut avouer que nous avons un énorme stock de porc sur les bras à l'heure actuelle.

• 1225

Le président: Monsieur Dion.

M. Dion: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, je vous remercie de votre réponse. J'aimerais également attirer votre attention sur un télégramme que vous avez reçu de M. Proulx de l'U.P.A. concernant une rencontre des représentants de l'U.P.A. pour les pertes encourues au Québec dans le cas du fourrage, du foin et de tout ce qui entoure la production de fourrage au Québec.

Vous êtes sans doute au courant que l'année 1983 a été vraiment désastreuse au Québec au titre de la production, surtout celle du foin. Or, monsieur le ministre, il importe d'attirer votre attention sur le fait que ce désastre agricole s'est produit au Québec, dans certaines régions, surtout le genre de désastre que nous avons connu l'an dernier. Dans certaines régions, il y a eu très peu de dégâts, alors que dans d'autres, ils ont été exceptionnels.

Les représentants de l'U.P.A. vous ont sûrement adressé certains mémoires pour demander de l'aide financière pour ces régions. J'ai en main un télégramme que vous avez fait

The Chairman: Mr. Dion.

Mr. Dion: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Minister, I thank you for your answer. I would also like to draw your attention to a telegram that you got from Mr. Proulx from the U.P.A. concerning a meeting with the representatives of the Agricultural Producers' Union for the losses incurred in Quebec in the case of fodder, hay and everything surrounding the production of fodder in Quebec.

You probably know that 1983 was a disastrous year for Quebec as far as fat production is concerned, especially for hay. Now, Minister, it should be pointed out to you that this agricultural disaster did happen in Quebec, in certain specific areas, especially the kind of disaster we had last year. In some areas and regions there was very little damage while the damage in other areas was really exceptional.

The U.P.A. representatives certainly sent some briefs to you to request financial aid for those regions. I have here a telegram that you sent to Mr. Proulx informing him about the existence of crop insurance programs and others.

[*Text*]

parvenir à M. Proulx l'informant de l'existence de programmes d'assurance-récolte et autres.

Nous sommes tous d'accord pour dire qu'il y a de l'assurance-récolte, mais le problème se situe aussi à un autre niveau: seulement certaines régions ont été touchées, et non pas l'ensemble de la province. Je me demande si le gouvernement fédéral, qui analyse normalement l'ensemble de la province ne pourrait pas, dans ce cas particulier, . . . J'ignore quelle serait la solution, mais les agriculteurs de ma circonscription qui sont en difficulté, pour avoir subi les plus lourdes pertes, de foin surtout, contestent les échantillonnages ou les évaluations de l'assurance-récolte. Par contre, dans d'autres secteurs de la circonscription, les gens disent qu'ils ont été très bien payés, ce qui n'arrange pas ceux qui ont été très mal payés.

Je me demande donc si, à la suite des mémoires qui ont été présentés par l'U.P.A., le ministre n'aurait pas envie de tenir une enquête spéciale pour le Québec ou d'envisager d'autres solutions du genre pour s'assurer que les demandes sont fondées et voir s'il n'y aurait pas lieu d'aider les agriculteurs du Québec, surtout parce qu'il s'agit d'un problème régional.

Normalement, je pense que lorsqu'une, deux ou trois provinces sont touchées de cette manière le gouvernement fédéral paie, mais dans le cas du Québec, ce n'est pas à la grandeur de la province, ce qui cause un tort incroyable aux agriculteurs qui doivent se procurer du foin dans d'autres régions du Québec. Or, le jeu de l'offre et de la demande intervient et lorsqu'il y a raréfaction des produits, les prix sont très élevés.

J'aimerais donc que le ministre commente sur les instances de l'U.P.A. et s'il s'agit simplement de dire que l'assurance-récolte existe, que l'on enterre le dossier ou qu'on continue à faire des représentations.

Le président: Merci, monsieur Dion. Vous me permettrez peut-être d'ajouter quelques mots pour dire au ministre que la Loi sur l'assurance-récolte n'est pas valable dans le cas du foin et surtout, qu'elle ne règle rien.

Dans ce contexte, le ministre envisage-t-il un programme spécial qui devienne une forme d'aide pour répondre à peu près à toutes les catastrophes? Dans le cas des pommes, le gouvernement a répondu aux besoins des producteurs, mais il y aura très bientôt un problème avec les érables qui ont été endommagés. Or, si l'on examine la Loi sur l'assurance-récolte ou les lois de stabilisation, on doit les juger insuffisantes dans les circonstances. Par conséquent, le gouvernement fédéral peut-il, par le biais de programmes plus précis et de programmes spéciaux, répondre éventuellement aux besoins réels de l'agriculture dans ces domaines?

• 1230

Mr. Whelan: I just want to say that we have a system, and the system works like this: If a province feels that there is a disaster that takes place and it is too great for them to take care of, they then seek federal assistance. But they are not supposed to do that if there is crop insurance available for

[*Translation*]

We all agree that crop insurance exists but the problem is also to be found at another level; only some areas were affected and not the whole province. I wonder if the federal government, which usually analyzes the totality of the province, for this specific case, I wonder if they could not . . . I do not know what the solution could be, but the agricultural producers of my riding who have problems, because they had the heaviest losses, especially for hay, are contesting the sampling or the evaluations made for crop insurance. On the other hand, in other areas of my riding, people say that they were very well paid which, of course, does not do anything for those who were not.

So in view of the briefs presented by the U.P.A., I am wondering whether the Minister does not feel like setting up some kind of special investigation for the Province of Quebec or whether he is perhaps looking at other solutions like that to ensure that the requests are founded and to see if it would perhaps not be possible to help the Quebec farmers, especially because it is a regional problem.

Normally, I think that when one, two or three provinces are affected in this way the federal government does pay but, in Quebec's case, it did not happen across the whole province and this means unbelievable hardship for those producers who must buy the hay from other areas within Quebec. As you know, the law of supply and demand always intervenes in these circumstances and when the supply of a product is low the prices are high.

I would, therefore, like to have the Minister comment on the U.P.A. representations and if all he has to say is that crop insurance exists, let us just bury the whole story or continue to make representations.

The Chairman: Thank you, Mr. Dion. You perhaps will not mind if I add a few words of my own to say to the Minister that the Crop Insurance Act is not valid for hay and, more to the point, that it settles nothing.

In that context, is the Minister looking at a special program which would be a sort of aid in the case of just about any kind of catastrophe which might occur? In the case of apples, the government did answer the call of the producers but we will soon have a problem with the maple trees that were damaged. Now, if you look at the crop insurance legislation or the legislation on stabilization, you find them to be lacking in the circumstances. Therefore, could the federal government through more specific and special programs come up with something to answer the real concerns and needs of agriculture in these areas?

M. Whelan: J'aimerais tout simplement dire que nous avons un système et qu'il fonctionne comme suit: Si une province croit qu'il y a un désastre ou une catastrophe qui dépasse leurs moyens, ils cherchent alors l'aide du gouvernement fédéral. Mais les provinces ne sont pas censées faire cela s'il y a des

[*Texte*]

those products for which they are claiming damage. There is crop insurance available in Quebec—actually a special program for hay and forage crop insurance. It was one that was developed, if you will remember, several years ago when they had tremendous losses in transportation of hay, there was an (s*Inaudible—Editor*)s—that type of thing.

Since I have been minister, I know of no instance where we have been involved with insurance for that kind of damage. We got involved in apple compensation in Nova Scotia, New Brunswick, Quebec and Ontario because there is no insurance available for those kinds of trees. The new kind of trees that are being planted will be insurable. So I would think that there will never again be a program by any minister that would compensate people for replacing of those trees. They did that one time before there was crop insurance. They did that in British Columbia to compensate farmers for trees. But even in my own area where peach trees were lost in a severe winter we had, there was crop insurance available for it, so we did not give them a penny and that was in my home constituency at that time. So you can imagine how popular that made me.

UPA claims that the crop insurance is not adequate to catch up to the catostrphe and they say an additional $62.5 million should be paid. That is a very high request. In 1983 17,000 farmers in Quebec paid a premium of $7.5 million to purchase $230 million worth of crop insurance. Indemnity payments amounted to some $35 million, $24 million of which goes for mixed farming groups insured under the collective plan. The collective insurance plan operating in Quebec was developed precisely to meet the needs of farmers in feed shortage situations. It was developed especially for them. It was introduced with the full consultation and the input of UPA. So they were the ones that were involved in the discussions when we developed that plan for Quebec.

I do not know what we can do. I know that some of the members have been making requests for them but we have the same kind of requests from a section of Saskatchewan where they have had bad crops for maybe three years in a row. The Saskatchewan government has not made—because they fully realize that crop insurance is a big, big program in Saskatchewan . . . Last year in Saskatchewan our share of crop insurance, I believe, was $56 million. We paid half the premium to the producers, the producers paid the other $56 million and the province administered it. But they are so good natured in Saskatchewan, that Conservative government in Saskatchewan, that they hired a minister just for crop insurance. So he is going to watch our money for us and the producers money at the same time.

M. Dion: Une courte question supplémentaire, s'il vous plaît.

[*Traduction*]

assurance récoltes disponibles pour les produits pour lesquels on fait des réclamations. Il y a une assurance récolte au Québec . . . En fait, il s'agit d'un programme spécial pour une assurance récolte sur le foin et le fourrage. Ce plan a été créé, vous vous en souviendrez certainement, il y a quelques années quand il y a eu d'énormes pertes dans le transport du foin et qu'il y avait (*inaudible*) . . . ce genre de chose.

Depuis que je suis ministre, je ne me souviens d'aucun cas où nous nous sommes mêlés d'assurance pour ce genre de dégât. Nous sommes intervenus pour les pommes en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Ontario où il n'y a pas d'assurance pour ce genre de récoltes. Les nouvelles espèces de pommiers que l'on plante seront assurables. Alors je ne crois pas que l'on demande à aucun ministre, à l'avenir, de verser une compensation à ces gens pour le remplacement de ces arbres. Ils l'ont déjà fait avant que n'existe l'assurance récolte. Cela s'est fait en Colombie-Britannique pour compenser les pertes des agriculteurs en arbres. Mais même dans ma propre région où on a perdu des pêchers lors d'un hiver particulièrement rigoureux, il y avait l'assurance récolte et nous ne leur avons pas versé un sou et c'était même ma propre circonscription, à l'époque. Alors vous pouvez vous imaginer l'effet sur ma cote de popularité.

L'UPA dit que l'assurance récolte ne suffit pas à rembourser tous les dégâts de cette catastrophe et prétend qu'il faudrait verser 62,5 millions de dollars de plus. C'est une grosse demande. En 1983, 17,000 agriculteurs au Québec ont versé des primes de 7,5 millions de dollars pour acheter 230 millions de dollars d'assurance récolte. Les indemnisations versées sont montées à quelque 35 millions de dollars dont 24 millions de dollars étaient destinés à des groupes agricoles mixtes assurés en vertu du plan collectif. Le plan d'assurance collective du Québec a été créé précisément pour répondre aux besoins des agriculteurs qui viendraient à manquer de fourrage. Ce plan a été conçu précisément pour eux. Il a été mis sur pied en pleine et entière consultation avec l'UPA. Ce sont donc eux qui étaient les intervenants lorsque ce plan a été créé pour le Québec.

Je ne sais pas ce que nous pouvons faire. Je sais que certains des députés font des pressions en leur faveur, mais il nous vient le même genre de demandes d'une partie de la Saskatchewan ou cela fait peut-être trois ans d'affilée qu'ils ont de mauvaises récoltes. Le gouvernement de la Saskatchewan n'a pas fait . . . parce qu'ils savent fort bien que l'assurance récolte est un énorme de gros programme en Saskatchewan . . . L'an dernier, en Saskatchewan, notre part de l'assurance récolte était de quelque 56 millions de dollars, me semble-t-il. Nous avons versé la moitié de la prime aux producteurs, les producteurs ont versé aussi 56 millions de dollars et la province s'est occupée de gérer le tout. Mais vous savez, ces gens de la Saskatchewan sont d'un si bon naturel que le gouvernement conservateur de la Saskatchewan a embauché un ministre pour s'occuper uniquement de l'assurance récolte à temps plein. Il va donc surveiller notre argent pour nous et l'argent des producteurs par la même occasion.

Mr. Dion: A very short supplementary question, please.

[*Text*]

Le président: Très courte.

M. Dion: Si le ministre de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec, M. Garon, faisait une demande en disant que cela a été un désastre, une catastrophe, je vous demanderais, monsieur le ministre de l'Agriculture du Canada, de prendre cette demande en considération.

Premièrement, j'aimerais savoir si le ministre Garon a fait une demande. S'il n'en a pas encore faite et qu'il en faisait une, serait-il possible de s'asseoir avec M. Garon pour étudier la situation particulière de certaines régions du Québec?

Mr. Whelan: No request has been made by Mr. Garon. But if there was one, we would have to look at it, talk to him and go over it and review the whole thing. But the principal has been pretty well set. If there is crop insurance available for it, generally, never do we receive a request from the province.

M. Dion: Merci.

Le président: Merci.

Une très courte question supplémentaire, monsieur Veillette.

M. Veillette: Monsieur le ministre, au sujet de l'assurance-récolte du Québec, j'ai rencontré hier un groupe de producteurs membres de l'U.P.A. On m'a dit qu'on avait fait des demandes pour l'assurance-récolte en Mauricie. Par contre, le gouvernement du Québec répond à ces dernières en disant que le gouvernement fédéral n'a pas payé sa part d'assurance-récolte.

• 1235

J'aimerais donc savoir quelle est la part du gouvernement fédéral dans l'assurance-récolte. De plus, est-il vrai que le gouvernement fédéral n'a pas versé le montant qui est dû à la province de Québec?

Mr. Whelan: No, no. Of course, it is true that we have withheld our funds to the Quebec government, because the Quebec government refused to provide increased federal visibility and because they had made changes to their programs without any consultation with us whatsoever, without our approval. So we stopped our payments in 1981. We told him: This is a joint program; we are paying part of the premiums, we should be consulted. We will have the funds available for you when you agree to that sort of arrangement as every other province has. He wants a special agreement, different in principle from what the other provinces have, and I have not agreed to that.

At the red-meat meeting that we had on February 9, and which he attended, there were discussions, and he made an agreement, or made a commitment to collaborate, in the administration of the program. A meeting was to take place on March 6 in Quebec City, and I do not know if it did or not. Did that meeting take place in Quebec City?

A witness: Yes, it did.

Mr. Whelan: Yes, it did. Maybe some of the officials can tell me what the outcome of that meeting was. Was there any agreement with the Province of Quebec?

[*Translation*]

The Chairman: Very brief.

Mr. Dion: If the Minister of Agriculture, Fisheries and Food for Quebec, Mr. Garon, were to make a request and say that it was a disaster, a catastrophe, I would ask you, as the Minister for Agriculture Canada, to please consider such a request.

First, I would like to know if Mr. Garon did make that request. If he has not yet made a request, and if he were to make one, would it be possible to sit down with Mr. Garon to examine the particular case of certain specific Quebec regions?

M. Whelan: M. Garon n'a pas encore fait de demande. Enfin, s'il en faisait une, il nous faudrait bien l'étudier, lui en parler et revoir toute l'affaire. Cependant, le principe est plutôt bien établi. S'il existe un plan d'assurance récolte, en général, la province ne nous fait pas de demande.

Mr. Dion: Thank you.

The Chairman: Thank you.

A very short supplementary question, Mr. Veillette.

Mr. Veillette: Mr. Minister, concerning Quebec crop insurance, yesterday I met a group of producers who are members of the U.P.A. I was told that requests for crop insurance had been made in the St. Maurice area. On the other hand, the Quebec Government tells them that the federal government has not paid its part of crop insurance.

I would like to know what the federal government's share is in this crop insurance thing. Also, is it true that the federal government has not paid out the share that is due to the Province of Quebec?

M. Whelan: Non, non. Évidemment, c'est vrai que nous avons retenu le financement dû au gouvernement du Québec parce que ce dernier a refusé d'augmenter la «visibilité» fédérale et parce qu'il avait aussi fait des modifications à ses programmes sans nous consulter et sans notre approbation. Nous avons donc arrêté de faire nos versements en 1981. Nous lui avons dit: c'est un programme conjoint; nous payons une partie des primes, on devrait nous consulter. Nous mettrons les fonds à votre disposition quand vous serez prêts à signer le même accord que toutes les autres provinces avec nous. Il veut un accord différent, différent en principe, de ce qu'ont les autres provinces, et je ne suis pas d'accord avec cela.

A la réunion qui a eu lieu sur les viandes rouges le 9 février et à laquelle il participait, il y a eu des discussions et il était d'accord, ou enfin, s'est engagé à coopérer pour l'administration du programme. Il devait y avoir une réunion le 6 mars, à Québec, et je ne sais pas si cette réunion a eu lieu ou non. Cette réunion a-t-elle eu lieu à Québec?

Une voix: Oui.

M. Whelan: Oui. Peut-être certains des fonctionnaires pourront-ils vous dire quels furent les résultats de cette réunion. Y a-t-il eu un accord avec la province de Québec?

[*Texte*]

My deputy minister informs me that there was some agreement and there will be another meeting. He sounds—how do you say it?—more co-operative than he did before. Mainly it is because of about $18.5 million; that is why he is getting more co-operative: he is ready to make a compromise so he can get our funds. But he has been administering that Act on his own, and he has been making some changes in it without any consultation with us.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Je ne peux pas accepter de question supplémentaire, parce que chaque période de 10 minutes en a été une de 15 minutes.

Je donne maintenant la parole à M. Hargrave pour cinq minutes, pas plus.

Mr. Hargrave, five minutes.

Mr. Hargrave: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Minister, I would like to make a brief reference to what I should say was a quite appropriate remark you made about that earth-fill in the Brooks area, in which it was necessary to construct a gravity main canal for distributing irrigation water in the eastern irrigation district. I would like just to point out that the eastern irrigation district, for which that work was done, is unique not only because it is one of the oldest irrigation districts in southern Alberta, but also because it is totally owned, administered and managed by the farmers within that large eastern irrigation district.

Mr. Minister, I want to come to a very specific point dealing with beef imports. Quite recently, and I am not quite sure for how long, but certainly this year, there have been some significant beef imports coming from the Republic of Ireland, a Common Market country, which have been entering Canada with the help of a substantial Irish export subsidy of 38 cents a pound.

The Canadian Cattlemen's Association has made both you and the Minister of International Trade, the Hon. Mr. Regan, aware of this by letter dated February 16. The comment I would like to make is: Surely our Canadian domestic beef producers should not have to go through the lengthy process of proving injury by way of the Anti-Dumping provisions of GATT. Is that not what our new Canadian beef import law was created for? I have sort of a four-point question to put to you now, Mr. Minister.

First of all I would like to ask you if you have already responded to the Cattlemen's letter or, if you have not, if you intend to do so?

• 1240

I would like to ask: Are not all beef imports, regardless of country of origin, subject to that Canadian meat import law; and may I enquire, are these Irish imports being included in the 1984 import quotas . . . that is the Canadian import quotas. Finally, and perhaps more importantly will you, Mr. Minister, along with Mr. Regan, as the responsible Ministers, indicate a

[*Traduction*]

Mon sous-ministre m'informe qu'on s'est entendu sur certaines choses et qu'il y aura une autre rencontre. Il semble, comment dirais-je, plus «coopératif» qu'auparavant. Surtout parce qu'il s'agit d'environ 18,5 millions de dollars; voilà pourquoi il collabore un peu mieux: il est prêt à faire un compromis pour mettre la main sur nos fonds. Mais il a appliqué cette loi de son propre chef et y a fait certaines modifications sans nous consulter aucunement.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. I cannot accept any supplementary questions because each 10-minute period has lasted 15 minutes.

I am now giving the floor to Mr. Hargrave for five minutes, no more.

Monsieur Hargrave, cinq minutes.

M. Hargrave: Merci, monsieur le président. Monsieur le ministre, j'aimerais parler brièvement de ce qui m'a semblé être une remarque très appropriée de votre part concernant cette digue dans la région de Brooks, où il fut nécessaire de construire un canal principal d'irrigation fonctionnant par gravité, dans le district d'irrigation de l'est. J'aimerais tout simplement souligner que ce district d'irrigation où s'est fait ce travail est unique non seulement parce que c'est une des plus vieilles régions d'irrigation du sud de l'Alberta, mais aussi parce que le système est la propriété entière des producteurs agricoles de cette grande région d'irrigation de l'est, et aussi qu'ils en assurent la pleine et entière administration.

Monsieur le ministre, j'aimerais en venir à une question très précise concernant les importations de boeuf. Tout dernièrement, et je ne sais pas pendant combien de temps, mais certainement cette année, on a eu d'importantes quantités de boeuf importées de la République d'Irlande, un pays du Marché commun, et qui nous arrivent ici, au Canada, grâce à une généreuse subvention à l'exportation du gouvernement irlandais qui se monte à 38c. la livre.

L'Association des producteurs de boeuf du Canada vous a saisis, vous-même et le ministre du Commerce international, l'honorable M. Regan, de cette question dans une lettre datée du 16 février. Voici donc le commentaire que j'aimerais faire: il me semble que nos producteurs de boeuf canadiens ne devraient pas se voir obligés d'avoir à prouver que cela se fait à leur détriment en ayant recours aux dispositions «antidumping» du GATT. N'est-ce pas là la raison de l'adoption de notre nouvelle loi canadienne sur l'importation du boeuf? J'ai une question à quatre volets à vous poser maintenant, monsieur le ministre.

Tout d'abord, j'aimerais vous demander si vous avez déjà répondu à cette lettre des producteurs de boeuf ou, si vous ne l'avez pas fait, quand vous entendez le faire.

Je veux vous poser cette question: est-ce que toutes les importations de boeuf, quel que soit le pays d'origine, ne sont pas assujetties à la Loi sur l'importation des viandes? Également, est-ce que ces importations d'Irlande sont comptées dans les quotas d'importation pour 1984, c'est-à-dire les quotas d'importation canadiens. Enfin, et c'est peut-être le plus

[*Text*]

favourable response to the Canadian Cattlemen's Association's request for an appropriate equivalent import surcharge or countervailing duty of 38 cents a pound, as was suggested by them? I would appreciate some response to those questions, Mr. Minister.

Mr. Whelan: Before I answer the question on beef, I would like to comment on what Mr. Hargrave has said about this huge aquaduct that is unique, and designed by PFRA. The supervision of the construction was by PFRA people too. That is another accomplishment of the capability and expertise that these people have put together over a period of years. They were very proud, and all the officials were very proud that day. Dr. Hill was there too. I am sure he would give credit to the people who actually worked on the project, and who were working with the people.

The people in that irrigation district, because of their independence, do not get any money from the province. They have been making representations, as you know, for some other assistance on another dam in that area. We do not know what they are going to do; they had to agree to sign over certain rights and authorities to the province if they accepted any assistance.

Mr. Hargrave: I will bring that one up at a later meeting.

Mr. Whelan: Federally, we do not do that; we just give them the money and let them carry on. We do not want the ownership of it. That is the free enterprise system in Alberta: Peter wants more.

On the beef thing, we have not answered this, and I have not seen the CCA letter; but we will certainly be checking that. We are very concerned about it. I am aware of Irish beef coming into Canada, but I gently remind you that it is not coming here by itself. There is some good corporate citizen in Canada someplace importing it.

Mr. Hargrave: I am aware of that.

Mr. Whelan: You know who that citizen is. I am aware of who he is too, and I asked him why he was bringing it here. He said it was because it was cheaper; if he did not bring it here, some of his competitors would. I think some of them were at that time. He made no bones about why he was bringing it here, and under the rules and regulations he felt that . . .

Mr. Hargrave: You know, Mr. Minister, why it is cheaper—because of that 38 cents a pound subsidy.

Mr. Whelan: Yes, but we do not know at this stage if that 38 cents a pound subsidy is authentic. I am not doubting your word, but we see statements thrown about from the European Community about how much they subsidize their farmers; the U.S. throws them at them; and then they throw them back. Then the farmers in Canada tell me how cheap I am, because I

[*Translation*]

important, monsieur le ministre, vous êtes, avec M. Regan, responsable de ce domaine; pouvez-vous me dire si vous avez l'intention d'accéder à la demande de l'Association des éleveurs canadiens, qui réclame une surcharge sur les importations ou un droit de douane de 38c. la livre pour compenser? Monsieur le ministre, j'aimerais beaucoup que vous répondiez à ces questions.

M. Whelan: Avant de répondre à la question sur le boeuf, permettez-moi de revenir sur ce qu'a dit M. Hargrave de cette énorme aqueduc qui est unique, qui a été conçu par l'Administration du rétablissement agricole des Prairies, qui a également surveillé les travaux de construction. Voilà encore une réalisation qui prouve à quel point ces gens-là ont développé leur capacité et leur compétence au cours des années. Ils étaient très fiers, tous les responsables étaient très fiers ce jour-là. M. Hill était là également. Je suis certain qu'il pourrait vous dire qui était directement responsable du projet, quels sont ceux qui s'y sont intéressés activement.

Dans ce district d'irrigation, à cause de leur indépendance, les gens n'obtiennent aucun argent de la province. Comme vous le savez, ils ont cherché à obtenir de l'aide pour construire un autre barrage dans la région. Nous ne savons pas ce qu'ils vont faire; s'ils acceptent une aide quelconque, ils seront forcés de céder certains droits à la province.

M. Hargrave: Je reviendrai sur cette question à une autre réunion.

M. Whelan: Au niveau fédéral, nous ne faisons pas cela. Nous leur donnons de l'argent et nous les laissons libres de continuer. Nous ne voulons pas être propriétaires. Cela, c'est le système de la libre entreprise en Alberta: Peter en veut toujours plus.

Quant au boeuf, nous n'avons pas répondu à cette question, et je n'ai pas vu la lettre de l'Association des éleveurs du Canada, mais je vérifierai. C'est un sujet qui nous intéresse au plus haut point. Je sais qu'il y a du boeuf irlandais qui est importé au Canada, mais je me permets de vous rappeler qu'il n'arrive pas tout seul. Il y a quelque part au Canada de bons citoyens qui sont des importateurs.

M. Hargrave: Je le sais.

M. Whelan: Vous savez de qui il s'agit, je le sais également, et je lui ai demandé pourquoi il faisait venir du boeuf. Il m'a répondu que cela coûtait moins cher. Il m'a dit que s'il ne l'importait pas lui-même, ses concurrents le feraient. Je crois d'ailleurs qu'à ce moment-là, certains d'entre eux étaient présents. Il n'a pas cherché à cacher ses raisons d'importer du boeuf et, compte tenu des règlements, il pense que . . .

M. Hargrave: Monsieur le ministre, vous savez pourquoi c'est moins cher, c'est à cause de la subvention de 38c.

M. Whelan: Oui, mais pour l'instant, nous ne sommes même pas certains que cette subvention de 38c. la livre soit authentique. Je ne mets pas votre parole en doute, mais on ne cesse d'entendre parler des subventions accordées aux agriculteurs par la Communauté européenne. Les États-Unis les leur reprochent, et la communauté renvoie la balle. Ensuite, les

[*Texte*]

subsidize hardly at all in Canada. I do not believe in it that much really.

Mr. Hargrave: Well, are you going to look into this?

Mr. Whelan: Yes, we are. We will do a check right away. We shall see at what stage the letter is from the cattlemen. But we are aware of the fact, because that beef has not been coming in just in the last month. It was last fall, just before Christmas.

Mr. Hargrave: No. This is this year.

Mr. Whelan: Just before Christmas there was some beef coming from Ireland too. I think it was shortly before Christmas that we had the discussion on it. It was not coming in such huge amounts at that time. You and I both know that it does not take very much sometimes to affect the market.

Mr. Hargrave: Is it going to be included in the import quotas?

Mr. Whelan: Dr. Trant says yes.

The Chairman: *Merci.*

Mr. Hargrave: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Whelan: I have not yet had a discussion with my colleague, the Minister of International Trade, on this. I believe the officials have had some discussions.

The Chairman: Mr. McCain, five minutes.

Mr. McCain: Thank you, Mr. Chairman. I have some very brief questions. I will ask them all at once and get them out of the way.

I wonder if the Minister would obtain assurance from the Minister of Finance and from the Minister of National Revenue, officially, that the moneys paid to eastern Canadian applegrowers will not be considered as income for income tax purposes. You have made the statement, the Ministers who regulate and collect have not. Number two, have you made any representations to the United States in respect to the legislation they have passed which says that seed potatoes must be used as seed, and it is the responsibility of the Canadian shipper? The Canadian shipper cannot be responsible for that. It has to be the receiver. We have no control over the ultimate use.

• 1245

Would you make a comment on the foods which are going to be improved by virtue of the blancher developed in Kemptville. It is a very interesting, and a very necessary facet of food processing. Have we developed any grains which will yield competitive yields with some of the now European varieties for eastern Canada? They are still needed, as I have said, as they have been for 11 years going on to 12?

Have you made any move to ease the demand for collection on the loans for storable crops? The terms of that are often

[*Traduction*]

agriculteurs canadiens viennent me dire que je suis trop près de mes sous et que je ne subventionne partiquement personne au Canada. En réalité, je n'y crois pas tellement.

M. Hargrave: Mais vous allez vous informer?

M. Whelan: Absolument. Nous allons vérifier immédiatement. Nous allons voir où la lettre des éleveurs est parvenue. De toute façon, nous étions au courant, parce que ce boeuf n'a pas commencé à arriver il y a un mois seulement. Je crois que cela remonte à l'automne dernier, juste avant Noël.

M. Hargrave: Non, c'est cette année.

M. Whelan: Juste avant Noël, il y avait déjà du boeuf qui était importé d'Irlande. Je crois que c'est juste avant Noël que nous en avons discuté. A l'époque, il n'y en avait pas autant. Tout comme moi, vous savez que parfois, il n'en faut pas tellement pour affecter le marché.

M. Hargrave: Et cela va figurer dans les quotas d'importation?

M. Whelan: M. Trant prétend que oui.

Le président: *Thank you.*

M. Hargrave: Merci, monsieur le président.

M. Whelan: Je n'en ai pas encore discuté avec mon collègue, le ministre du Commerce international, mais je crois que les hauts fonctionnaires en ont déjà parlé entre eux.

Le président: Monsieur McCain, cinq minutes.

M. McCain: Merci, monsieur le président. J'ai des questions très courtes. Je vais les poser en série pour m'en débarrasser.

Le ministre peut-il demander au ministre des Finances et au ministre du Revenu national, officiellement, si les sommes versées aux producteurs de pommes de l'Est du Canada seront ou non considérées comme un revenu aux fins de l'impôt? C'est vous qui avez fait cette déclaration, mais les ministres chargés de la réglementation et de la perception ne l'ont pas confirmé. Deuxièmement, avez-vous parlé aux États-Unis de cette loi qu'ils ont adoptée et qui prévoit que les pommes de terre de semence doivent être utilisées comme semence et que c'est la responsabilité des expéditeurs canadiens? Les expéditeurs canadiens ne sauraient être responsables de cela. Ce sont les destinataires qui doivent être responsables. Comment pourrions-nous contrôler la façon dont les pommes de terre sont utilisées?

Pouvez-vous nous parler de la machine à blanchir qui a été mise au point à Kemptville et qui devrait améliorer la qualité des aliments? C'est un aspect très intéressant et très nécessaire de la préparation des produits alimentaires. Est-ce que nous avons mis au point des céréales à rendement suffisamment élevé pour concurrencer les variétés européennes dans l'Est du Canada? Comme je l'ai dit, elles sont toujours nécessaires, et cela dure depuis 11 ans, près de 12.

Avez-vous cherché à faire assouplir les termes de remboursement des prêts sur les récoltes entreposables? Très souvent,

[*Text*]

extremely hard on the receiver, and it is particularly difficult when we do not have any price stabilization payments within the crop-year in which the loan was made.

Now, I just want to make one very quick comment. Mr. Minister, when you talk control supply management in Canada, in a very transparent way you are contradicting your statement that nobody in the world should constrain production of food in a starving world, and that is precisely what supply management does. It constrains production. If we are going to be consistent, then let us be consistent at home, and use our price stabilization program and encourage the production of food, but let us not make statements in respect to the international world. We are going to do it here, but do not you do it there. That is precisely the statement you have made, sir, and it is not good for international relations at all.

Mr. Whelan: I just dare to differ with the honourable gentleman and I am using the word "gentleman" maybe a little freer than I should when he makes that kind of a statement. I am sure he realizes the United States has some of the toughest marketing boards in the world.

Mr. McCain: I did not say a thing about marketing boards.

Mr. Whelan: That is what you did, supply and . . .

Mr. McCain: I said supply and management is constrained to food production. You spoke internationally against constrained food production.

Mr. Whelan: You are not being accurate.

Mr. McCain: I am.

Mr. Whelan: You are reading press statements and you are reading what a junior official from the United States Embassy has stated. You have not seen the Secretary of Agriculture because you know as well as I do that the United States of America has marketing boards that control supply, and they use it for citrus products in California. They use it for all kinds of food products that are perishable, and you know as well as I do that those perishable products cannot be used in world market aid programs. 99% of them, you cannot use.

For instance, the pork that is overproduced. Do you think that I can use that in those countries that are Islamics; that are of other religious beliefs; that they do not eat . . . You could not put it in there in the first place because they have no cold storage, or controlled atmosphere temperature storage. I could not use your potatoes in world food aid and many of those products you cannot use.

So you are suggesting to me that we just say that you go and produce everything with the imagination in your mind that you

[*Translation*]

ces termes sont extrêmement sévères pour le destinataire et, en l'absence de tout versement de stabilisation des prix pour l'année agricole où le prêt a été effectué, la situation est particulièrement difficile.

Maintenant, monsieur le ministre, vous me permettrez une observation très courte. Quand vous parlez de la gestion des approvisionnements au Canada, vous vous contredisez vous-même, puisque vous avez déclaré que personne au monde ne devrait restreindre la production de produits alimentaires dans un monde qui a faim: pourtant, c'est précisément ce que la gestion des approvisionnements fait. Cela restreint la production. Si nous voulons être logiques, soyons logiques chez nous, utilisons le programme de stabilisation des prix et encourageons la production de produits alimentaires, mais évitons de faire de grandes déclarations sur la situation internationale. Faites ce que je dis, mais ne faites pas ce que je fais. C'est précisément ce que vous avez dit, et pour les relations internationales, cela ne vaut rien du tout.

M. Whelan: Je vais oser contredire l'honorable gentleman, et quand je dis «gentleman», je vais peut-être un peu loin, étant donné ce qu'il vient de dire. Il doit savoir que les États-Unis ont une des commissions de commercialisation les plus sévères au monde.

M. McCain: Je n'ai pas dit un seul mot des commissions de commercialisation.

M. Whelan: Mais absolument, quand vous parlez d'approvisionnements et . . .

M. McCain: J'ai dit que la gestion des approvisionnements, c'était une restriction de la production alimentaire. Vous avez dit que sur le marché international, vous étiez contre la restriction de la production alimentaire.

M. Whelan: Vos citations ne sont pas exactes.

M. McCain: Si.

M. Whelan: Vous lisez des articles dans la presse, vous lisez ce qu'un petit fonctionnaire de l'ambassade des États-Unis a déclaré. Vous n'avez pas rencontré le secrétaire à l'Agriculture, parce que, tout comme moi, vous savez que les États-Unis d'Amérique ont des commissions de commercialisation qui contrôlent les approvisionnements et qui contrôlent en particulier les agrumes de Californie. Ils contrôlent toute une série de produits alimentaires périssables, et vous savez comme moi que ces produits périssables ne peuvent servir aux programmes d'aide internationaux. Dans 99 p. 100 des cas, ils sont inutilisables.

Par exemple, il y a surproduction de porc. Pensez-vous que je vais pouvoir en envoyer aux pays islamiques, à d'autres pays où les croyances religieuses sont différentes, mais où il est interdit . . . Et de toute façon, pour commencer, ce serait impossible, parce que, dans ces pays-là, il n'y a pas d'entrepôts frigorifiques ou d'entrepôts à température contrôlée. Je ne pourrais même pas utiliser vos pommes de terre pour les programmes d'aide alimentaire, et il y a beaucoup d'autres produits qui sont dans ce même cas.

Et maintenant, vous venez me dire qu'il faut produire librement tout ce que l'imagination nous suggère, et qu'on

[*Texte*]

are going to use it in world food aid. That is just complete utter ignorance of the problem of food aid in trying to solve the problem of starvation in this world. But when you are paying people . . . and we do not pay people not to produce in Canada, do not ever forget that. There is not a one that we short to market either. We also always produce in a surplus. Milk, dairy products, pigs, poultry—we are never short of those products in Canada, and we continue to supply in an orderly way. So you are putting this on the records for the press people that are here which is phoney, erroneous . . . just as erroneous as the official from the United States Department of Agriculture said, because the purpose was to interfere in the private market system to up the prices for poor people in the world; for poor people who can hardly afford to buy anything, and at the same time cutting back their aid programs. They cut back on EFAD and they cut back on other aid programs also. So you know, when you are saying this is bad for relations . . .

I checked with what the committee of the United States Congress said, and I would suggest that you do that yourself and see what they are saying in their own countries. I do have a responsibility as President of the World Food Council; I intend to carry that out, and you are saying we curtail supply with marketing boards. Do you not ever forget that the people who are running those marketing boards are farmers themselves. They are the ones who are running it.

Mr. McCain: You would curtail them by supplying management.

Mr. Whelan: They are the ones who are running it. I did not interfere with what you were saying at all. We do not curtail their supply, the production of those products.

• 1250

You are suggesting, for instance, grow all the potatoes you want, grow all the pork you want, etc., because we are going to use it in food aid. You cannot use those products in food aid in any significant way whatsoever. The United States—again I come back—has tremendous controls on crop production. President Reagan investigated that; he had a big hearing and told them hands off, because it is the best run part of agriculture. It was in California and Oregon and those states where it was run the best. He has all kinds of programs with which he controls other production entities in the United States besides.

So ours are run in that case . . . if the world food aid program wants to turn on poultry, and they are going to try to use poultry in the food aid program, we could do that. But have you seen any requests for those kinds of products for world food aid? No, you have not seen them because you cannot use them. I have people writing me letters wanting me

[*Traduction*]

pourra s'en servir pour l'aide alimentaire mondiale. Cela manifeste une ignorance totale des problèmes posés par la faim dans le monde et de ce qu'on peut faire pour essayer d'y remédier. Mais lorsque vous payez les gens . . . Et au Canada, nous ne payons pas les gens pour ne pas produire, n'oubliez jamais cela. Il n'y a jamais de pénurie non plus sur le marché; nous avons toujours des excédents. Des excédents de lait, de produits laitiers, de porcs, de volaille: il n'y a jamais pénurie de ces produits au Canada et nous continuons à les produire d'une façon ordonnée. Alors, si vous faites ces déclarations-là, c'est de toute évidence à l'intention de la presse, dont certains représentants sont là aujourd'hui, et c'est trompeur et c'est faux . . . tout aussi faux que les déclarations d'un fonctionnaire du département américain de l'Agriculture. En effet, le but était d'intervenir sur le marché privé pour faire monter les prix payés par les pauvres, des gens qui n'ont même pas les moyens d'acheter quoi que ce soit, tout en réduisant les programmes d'aide qui leur sont destinés. Ils ont réduit le programme d'aide EFAD, et d'autres programmes d'aide également. Alors, quand vous nous dites que c'est mauvais pour les relations . . .

J'ai vérifié les déclarations du comité du Congrès américain, et je pense que vous devriez en faire autant, car ce qu'ils déclarent dans leur propre pays est intéressant. Effectivement, en ma qualité de président du Conseil mondial de l'alimentation, j'ai une responsabilité certaine. J'ai l'intention de l'assumer, et vous venez me dire que les commissions de commercialisation réduisent les approvisionnements. N'oubliez jamais que les gens qui dirigent ces commissions de commercialisation sont des agriculteurs eux-mêmes. Ce sont eux qui dirigent les commissions.

M. McCain: Le fait même de gérer les approvisionnements les restreint.

M. Whelan: Ce sont les agriculteurs qui dirigent ces commissions; je ne vous ai pas coupé la parole quand vous parliez. Nous ne réduisons pas leurs approvisionnements, ou plutôt, la production de ces produits.

Vous voulez dire, par exemple, qu'on peut produire toutes les pommes de terre qu'on veut, produire tout le porc qu'on veut, et ainsi de suite, parce que nous allons nous en servir pour l'aide alimentaire. On ne peut pas se servir de ces produits à cette fin de façon importante. Les États-Unis—j'y reviens—ont des contrôles très sévères pour ce qui est des récoltes. Le président Reagan a mené une enquête à cet égard; à une importante audience, il leur a dit de ne pas y toucher, car c'était là le secteur le mieux organisé de l'agriculture. C'était en Californie et en Oregon, et dans ces États où tout allait pour le mieux. En plus, il a toutes sortes de programmes qui lui permettent de contrôler d'autres produits aux États-Unis.

Alors, dans notre cas . . . si le programme d'aide alimentaire mondial se tourne vers la volaille, si on veut essayer de se servir de la volaille dans ce programme, nous pourions coopérer. Mais savez-vous si on a demandé de fournir ce genre de produits pour l'aide alimentaire? Non, vous n'avez pas vu de telles demandes, car on ne peut pas se servir de ces produits à

[*Text*]

to ship live chickens. Can you imagine such ridiculousness as shipping a live chicken all the way to Africa? They would not have anything to feed it, and would not know how to take care of it when it did get there, as far as that goes, in 99% of the instances.

So please be factual, please be real, please be honest when you are talking about what these programs can do and what they cannot do. Ours are some of the best. Most of the countries of the world are trying to develop the kinds of programs we have so they can stop waste.

The Canadian Wheat Board is a marketing board. We have no programs that control production of those kinds of products in Canada. It was a definite interference into the market system—the payment-in-kind program. They are also paying people not to produce milk. Why? They have mountains of surplus dairy products in the United States. They have mountains of surplus dairy products in Europe, and putting millions and millions of dollars into subsidization for production. Now they are paying them to discontinue production. How many dairy farmers are taking part in that program? About 10%, that is all, so . . .

Mr. McCain: Why do you not answer the questions, and stop being hypocritical?

Mr. Whelan: Why do you not quit making fat statements then, as far as that goes?

When you are talking about the taxes, the Minister of Finance said in the House of Commons that those advances we made for apple tree farmers were not taxable. Here is what Mr. Lalonde said in the House of Commons on February 20:

> Mr. Speaker, I am happy to inform the honourable member that these compensation payments made to apple growers for the losses resulting from frost a couple of years ago are not considered as income and are not to be included in the grower's taxable income.

How much plainer could you want it? I hope you read the proceedings of the House of Commons.

Food processing: that technology developed at Kentville, Nova Scotia, is being used in many different parts of the world already. It uses about 10% of the energy, conserves 90% of the energy. The research there, the engineering there, was a tremendous breakthrough for the food processing industry, any of them that use energy for canning, etc.

You ask if they have developed any new crops of grain for eastern Canada. I am not sure if they have. I know they are working on some new barleys, new varieties there. I fully realize, as you do, that if they can make a breakthrough on that, for that area, they will have what we call a program that jibes very well with the agri-food strategy. The agri-food strategy says that the province you live in, New Brunswick, has a great potential for increasing and becoming self-sufficient in

[*Translation*]

cette fin. Des gens m'ont écrit pour me demander d'exporter des poulets vivants. Quelle idée ridicule que d'envoyer un poulet vivant d'ici jusqu'en Afrique. Ils n'auraient rien à lui donner à manger, et ils ne sauraient pas comment le soigner à son arrivée, dans 99 p. 100 des cas.

Alors, soyez exacts, soyez réalistes, soyez honnêtes quand vous parlez de ces programmes, de ce qu'ils peuvent accomplir et de ce qu'ils ne peuvent pas accomplir. Nos programmes sont parmi les meilleurs. La plupart des pays du monde essaient de développer des programmes semblables aux nôtres pour éliminer le gaspillage.

La Commission canadienne du blé est une agence de commercialisation. Nous n'avons pas de programmes qui contrôlent ce genre de produits au Canada. Il s'agissait d'une ingérence claire dans le système de marché—ce programme de paiements en nature. De plus, ils paient leurs agriculteurs pour qu'ils ne produisent pas de lait. Pourquoi? Ils ont des surplus énormes de produits laitiers aux États-Unis. Ils ont des surplus énormes de produits laitiers en Europe, et ils consacrent des millions et des millions de dollars à subventionner cette production. Maintenant, on paie pour qu'ils arrêtent cette production. Combien de producteurs laitiers participent à ce programme? Environ 10 p. 100, c'est tout, alors . . .

M. McCain: Pourquoi ne pas répondre aux questions, et cesser d'être hypocrite?

M. Whelan: Pourquoi ne pas arrêter de faire des déclarations inutiles, dans ce cas-là?

Si vous parlez d'impôt, le ministre des Finances a dit à la Chambre des communes que les avances que nous avons données aux pomiculteurs ne sont pas imposables. Voici ce qu'a dit M. Lalonde à la Chambre des communes, le 20 février:

> Monsieur le président, je suis très heureux de pouvoir informer l'honorable député que ces paiements faits aux pomiculteurs pour compenser les pertes causées par le gel, il y a deux ou trois ans, ne sont pas considérés comme un revenu et ne sont pas inclus dans le revenu imposable du producteur.

On ne peut pas le dire plus clairement que cela. J'espère que vous avez lu ce qui est écrit dans le hansard.

Pour ce qui est de la transformation alimentaire, on se sert déjà de la technologie développée à Kentville, en Nouvelle-Écosse dans plusieurs pays du monde. Cette technologie n'utilise que 10 p. 100 de l'énergie, et conserve 90 p. 100 de l'énergie. On s'est servi de la recherche et du génie pour arriver à cette découverte d'une utilité énorme pour l'industrie de la transformation alimentaire, pour les industries qui se servent de l'énergie pour la mise en conserve, et ainsi de suite.

Vous m'avez demandé si on a développé de nouvelles céréales adaptées aux conditions qui règnent dans l'Est du Canada. Je n'en suis pas certain. Je sais qu'on travaille à de nouvelles variétés d'orge. Je suis tout à fait conscient, comme vous l'êtes, que si on peut adapter des variétés pour cette région, cela donnera lieu à un programme qui concordera très bien avec la stratégie agro-alimentaire. La stratégie agro-alimentaire indique que votre province, le Nouveau-Brunswick,

[*Texte*]

grain production. That is what we want. You know as well as I do that we are constantly criticized for subsidizing grain transportation into the livestock industry, etc., into eastern Canada. The quicker we can get out of that, and the quicker we can be self-sufficient in grain production in that area, the better off we are all going to be—you and I and the producers.

Mr. McCain: We are testing European varieties for Canadian production.

Mr. Whelan: Well, if we had some of the European varieties where they have plant protection, plant breeder's rights, they are not that easy for us to use. I do not know of any that we are not being refused access to at the present time, but if some of my researchers could tell me more about that I would be glad to listen to them.

You ask if we have made any moves for collection of advance on crops. We had a meeting with those people in my office last week from New Brunswick. I met some of them again when I was in your province on Friday. You know, I have a responsibility to the Government of Canada, to the Treasury benches here. When I put out those advance loans those people know full well what they are signing for, the obligations that they commit themselves to. If they cannot, we have been pretty lenient on some of those cases. I believe there are somewhere around 20—maybe a little more or a little less than 20 cases at the present time—that they are appealing to us to do something for. We have been, I think, very human in dealing with these people in the past and we will try to be so in the future.

Seed potato legislation—who wants to make a comment on that? I omitted that when in the answers to Mr. McCain I got carried away about something else. Seed potatoes? Mr. McCain, you asked about seed potatoes . . .

• 1255

Mr. McCain: The legislation governing the export of seed potatoes to the United States is such that . . .

Mr. Whelan: Legislation has shifted in the United States.

Mr. McCain: —the shipper is responsible for the use of the product. I submit to you that is an impossible situation. The receiver has to be responsible not the shipper.

Mr. Whelan: It is the United States' legislation that you are talking about.

Mr. McCain: Yes. They just tacked a little clause on.

Mr. Whelan: I was not aware of that, I do not know if my officials are. When was this passed? You sent me some documentation in the mail, but I do not remember that in it.

[*Traduction*]

a le potentiel voulu pour augmenter sa production de céréales et devenir autosuffisante à cet égard. C'est cela que nous voulons voir. Vous savez comme moi qu'on nous critique constamment à cause des subventions accordées au transport des céréales destinées à l'industrie de l'élevage, etc., dans l'Est du pays. Si on peut vite éliminer cette situation, devenir autosuffisant pour ce qui est de la production céréalière dans cette région, nous allons tous en bénéficier—vous et moi, et les producteurs.

M. McCain: Nous sommes en train d'effectuer des tests sur des variétés européennes, pour voir si elles sont adaptées aux conditions canadiennes.

M. Whelan: Nous avons de la difficulté à avoir accès à ces variétés européennes qui sont sujettes à la protection des obtentions végétales. À ma connaissance, on nous refuse l'accès à toutes ces variétés, actuellement, mais je serais très heureux d'en apprendre plus si mes recherchistes pouvaient ajouter quelque chose.

Vous m'avez demandé si on a fait quelque chose pour recouvrer les paiements anticipés sur les récoltes. Il y a eu une réunion dans mon bureau, la semaine dernière, avec des gens du Nouveau-Brunswick. J'ai rencontré certains d'entre eux encore une fois quand j'étais dans votre province, vendredi dernier. Comme vous le savez, je dois répondre au gouvernement du Canada et au Trésor. Quand on accorde de tels paiements anticipés, les gens savent très bien de quoi il s'agit et quels sont les engagements qu'ils prennent. On a été assez indulgent envers certains cas difficiles. Je crois qu'il y a à peu près 20 cas—peut-être un peu plus de 20, peut-être un peu moins à l'heure actuelle—à propos desquels on nous demande de faire quelque chose. Je trouve que nous avons été très humains dans nos relations avec ces gens dans le passé, et nous allons essayer de continuer de l'être à l'avenir.

Est-ce que quelqu'un veut dire quelque chose au sujet des pommes de terre de semence et d'une loi à cet égard? J'ai oublié ce point-là quand je répondais aux questions de M. McCain, et je me suis lancé dans un autre sujet. Alors, les pommes de terre de semence? Monsieur McCain, vous avez soulevé la question . . .

M. McCain: En vertu de la loi régissant l'exportation de pommes de terre de semence aux États-Unis . . .

M. Whelan: Aux États-Unis, la loi a été modifiée.

M. McCain: . . . c'est l'expéditeur qui est responsable de l'usage qu'on fait du produit. Je vous dis que la situation est impossible. C'est le destinataire qui doit être responsable, non pas l'expéditeur.

M. Whelan: Vous parlez de la loi américaine.

M. McCain: Oui. Ils ont ajouté une disposition en ce sens.

M. Whelan: Je ne le savais pas. Je ne sais pas si mes fonctionnaires sont au courant. Quand est-ce qu'elle a été adoptée? Vous m'avez envoyé des documents par la poste,

[*Text*]

Mr. McCain: It was during the hearings on the study process of the impact of what legislation . . .

Mr. Whelan: I agree with you. It may amaze you that I agree with you on something, but I agree that if they are passing legislation because of potato seed that is going to have to be planted or thrown away, that is a little fantastic.

Mr. McCain: It is the shipper who is responsible. That is the problem.

Mr. Whelan: A shipper could . . .

Mr. McCain: If it is the receiver who is responsible for his allocation distribution sale and use of the product, that is one thing. But they can come back on the shipper for duty up to 18 months after the fact, I believe. That may be a little longer than the reality, but . . .

Mr. Whelan: We will certainly check with our embassy in Washington and check with the American legislation to see what this legislation really amounts to because it sounds like it would be impossible to administer.

Mr. McCain: Sorry to take so much of your time, sir.

Le président: Merci.

Je laisserai maintenant deux minutes à M. Veillette et les trois dernières à M. Hovdebo.

Monsieur Veillette, vous avez deux minutes.

M. Veillette: Merci, monsieur le président.

J'ai seulement une question à poser, monsieur le ministre. Pour revenir à l'assurance-récolte du Québec, vous avez dit que depuis 1981, depuis la mésentente entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec, ce dernier administrait seul son plan d'assurance-récolte. Vous nous dites aussi que,actuellement, le gouvernement du Canada retient 18.5 millions de dollars. Si le gouvernement administre seul son programme depuis 1981, est-ce à dire qu'il paie seul 100 p. 100 des pertes encourues? Est-ce que le gouvernement du Québec peut invoquer le fait que le gouvernement du Canada ne paie pas pour retarder les paiements? En dernier lieu, quel pourcentage de l'assurance-récolte le gouvernement du Canada paie-t-il? Est-ce 50/50 ou 60/40?

Mr. Whelan: With most of the provinces the producers pay 50% of the premium cost; we pay 50% in the provinces administered. But I believe that in Quebec it is different than that. The program in Quebec is sort of a joint program on cost and administration.

Dr. Trant, we pay 50% of the administration and 25% of the premium. Who pays the rest?

Dr. Trant: Quebec.

Mr. Whelan: The producers pay 75% of the premium?

[*Translation*]

mais s'il y a été question de ces dispositions, je ne m'en souviens pas.

M. McCain: C'était pendant les audiences sur les répercussions des lois . . .

M. Whelan: J'en conviens. Cela vous étonnera peut-être, mais je conviens qu'il serait difficile de croire qu'ils adopteraient des lois prévoyant que les pommes de terre de semence doivent être soit plantées, soit jetées.

M. McCain: C'est l'expéditeur qui en est responsable. Voilà le problème.

M. Whelan: L'expéditeur pourrait . . .

M. McCain: Que l'expéditeur soit responsable de la location du produit vendu et de l'usage qu'on fait de celui-ci, je veux bien. Mais on peut, jusqu'à 18 mois suivant la transaction, exiger que l'expéditeur paie les droits de douane. Il se peut que la période soit un peu plus longue, mais . . .

M. Whelan: Nous allons certainement nous renseigner auprès de notre ambassade à Washington et examiner la loi américaine, pour voir ce qu'elle signifie au juste. On a l'impression qu'elle serait impossible à appliquer.

M. McCain: Je m'excuse, monsieur, d'avoir pris tant de temps.

The Chairman: Thank you.

I will let Mr. Veillette have two minutes and I will give the last three to Mr. Hovdebo.

Mr. Veillette, you have two minutes.

Mr. Veillette: Thank you, Mr. Chairman.

I have only one question for you, Mr. Minister. To go back to the question of crop insurance in Quebec, you said that since 1981, since the misunderstanding occurred between the federal government and the Quebec government, the Quebec government has been administering its crop insurance plan itself. You also said that the federal government currently withholds $18.5 million. If the government has been administering its program alone since 1981, does this mean that it is paying for 100% of incurred losses? Can the Government of Quebec claim that the federal government is not paying in order to hold up these payments? Also, what percentage of crop insurance does the federal government pay? Is it 50/50 or 60/40?

M. Whelan: Dans la plupart des provinces, les producteurs paient 50 p. 100 de la cotisation; dans les provinces où nous administrons le programme, nous payons 50 p. 100. Je crois qu'au Québec, c'est différent. Au Québec, les coûts et l'administration du programme sont en quelque sorte partagés.

Nous payons, monsieur Trant, 50 p. 100 des frais d'administration et 25 p. 100 de la cotisation. Qui paie le reste?

M. Trant: Le Québec.

M. Whelan: Les producteurs paient donc 75 p. 100 de la cotisation?

[*Texte*]

Dr. Trant: No, sir. Quebec pays 25% of the premium and producers pay 50%; so the two levels of government pay 50%, and we pay 50% of the administrative costs.

Mr. Whelan: What part of the premium do we pay?

Dr. Trant: 25% of the premium, sir. The Government of Quebec pays the other 25%, and producers then pay 50%.

Mr. Whelan: So it is a shared ... That is different than Saskatchewan, where in Saskatchewan we pay 50% of the premium and the producers pay 50% of the premium. But here, the Province of Quebec shares with us in the payment of the premium, and then where we do not do that with the other provinces, we share in the costs of the administration.

Le président: Merci, monsieur Veillette.

Monsieur Hovdebo, vous avez trois minutes.

Mr. Hovdebo: I would rather come back tomorrow.

On the estimates, under the rebate program, there is $5.5 million in the new budget. Is this new money for new relief programs or is it to carry on payment to the present people who are on the program?

Mr. Whelan: I am not sure, but I think it is a proposal to carry on part of the program. I do not think we have anyone here from the Farm Credit Corporation. But we can certainly check on that and find out for you for the next meeting. We have put forward proposals that part of that program be carried on.

Mr. Hovdebo: In the Western Grain Stabilization Program, can we expect some changes in the legislation fairly quickly? Secondly, is there a possibility that it will be retroactive to 1983 if the legislation does change the figuring mechanism?

• 1300

Mr. Whelan: We had discussions on it the other day and I doubt if we could make it retroactive, but if we concurrent in the House of Commons ... all parties in the House when we present it—or if we had that concurrence, it would passed with speed. I think we can present it to the House fairly shortly. Our people have done a lot of work on working out what they think is an equitable program to administer it in a fashion such that there would be a payout.

As you know, it now involves all the average price of all the commodities that are under that, and if it does not trigger, there is not a payout. I must say that the producers have received every penny they ever put in that program. That does not necessarily mean that it should not be changed, because I do not think it is working the way we wanted it to or the way the producers wanted it to work when we first started it.

To do it again as an insurance program ... I met the Deputy Minister of Trade from the Soviet Union a few weeks ago, and we talked about trade. I said: You will always buy grain from

[*Traduction*]

M. Trant: Non, monsieur. Le Québec paie 25 p. 100 de la cotisation et les producteurs, 50 p. 100; les deux paliers de gouvernement paient donc 50 p. 100, et le gouvernement fédéral paie 50 p. 100 des frais d'administration.

M. Whelan: Quel pourcentage de la cotisation payons-nous?

M. Trant: Vingt-cinq p. 100, monsieur. C'est le gouvernement du Québec qui paie l'autre 25 p. 100, et les producteurs payent 50 p. 100.

M. Whelan: C'est donc partagé ... En Saskatchewan, c'est différent: nous payons 50 p. 100 de la cotisation et les producteurs en paient 50 p. 100. Au Québec, la province et le gouvernement fédéral payent tous les deux une part de la cotisation; dans les provinces où nous ne payons pas une part de la cotisation, nous partageons les frais d'administration.

The Chairman: Thank you, Mr. Veillette.

Mr. Hovdebo, you have three minutes.

M. Hovdebo: Je préfère revenir demain.

Au budget des dépenses, sous la rubrique du programme, 5,5 millions de dollars sont attribués au nouveau budget. S'agit-il de nouvelles sommes réservées au titre des programmes d'aide nouvellement créés, ou de la continuation des paiements consentis aux gens qui participent déjà au programme?

M. Whelan: Je ne suis pas sûr, mais sauf erreur, cette proposition vise la continuation du programme. Y a-t-il ici un représentant de la Société du crédit agricole? Nous pouvons certainement vérifier et vous communiquer nos renseignements à notre prochaine séance. Nous avons fait des recommandations pour qu'une partie du programme se poursuive.

M. Hovdebo: En ce qui concerne le Programme de la stabilisation concernant le grain de l'Ouest, pouvons-nous espérer que des changements seront bientôt introduits dans la loi? Ensuite, y a-t-il une possibilité qu'ils soient rétroactifs à 1983 advenant l'introduction de nouveaux mécanismes de prévision?

M. Whelan: Nous en avons discuté il y a quelques jours, et je ne crois pas que les modifications puissent être rétroactives; mais si tous les partis à la Chambre étaient d'accord, la loi pourrait être adoptée dans les plus brefs délais. Nous croyons être en mesure d'ici peu de la déposer à la Chambre. Nos fonctionnaires se sont efforcés de trouver une formule qui soit équitable et qui permette d'administrer le programme de subventions.

Il faut, comme vous le savez, faire la moyenne des prix de tous les produits qui tombent sous le coup de la loi; si le seuil n'est pas atteint, la subvention ne peut pas être accordée. Et je dois dire qu'on a rendu aux producteurs tout ce qu'ils ont contribué au programme. Cela ne signifie pas, cependant, que le programme ne doit pas être modifié, car je ne crois pas qu'il ait donné le résultat escompté par les producteurs.

Si l'on en faisait un programme d'assurance ... Il y a quelques semaines, j'ai rencontré le sous-ministre du Commerce de l'Union soviétique, et nous avons parlé de commerce.

[*Text*]

us, because it is cheaper for you to buy grain from us to ship to some parts of your ports that have fairly large cities, rather than to try to transport your train all the way across your country, because your transportation system is not as good as ours. Besides you are getting it cheaper than you could produce it yourself.

Mr. Hovdebo: But the mandate of the Western Grain Stabilization, the $2 for $1 . . . just the fact that the farmer got their money back means exactly the opposite. It is an example that it is not working at all. Otherwise, we would not put in the $2 from the government in the first place. In that case, are you considering the possibility of regionalizing it as well. One of the problems we have with it is that it is being . . . it has not worked in some places where for many years they have been quite low in their income. I am thinking of northeastern Saskatchewan.

Mr. Whelan: I do not think we discussed regionalization. We discussed nearly every other way of making it possible. We discussed the tonnage payment, this type of thing, for whatever commodity that you are producing; separating the commodities, say, if that commodity was lower in price for the five years. All kinds of suggestions have been made to us and I cannot tell you exactly what we have put forward because it is contrary to the rules of a British parliamentary system to do that before it becomes . . . unless I told everybody before it be presented to Parliament.

Mr. Hovdebo: The chances of getting it through the House quickly might be greater if you brought the ideas before this committee.

The Chairman: We have heard that before too.

Mr. Hovdebo: Can I go on?

Le président: Merci, monsieur le ministre. Merci, messieurs les membres du Comité.

Je vous avise maintenant

that your committee recommends that the government give consideration to the advisibility of making funds available to the Farm Credit Corporation for the purpose of a reduction of interest rates for borrowers in financial distress and look into high interest rate loans.

Je vais présenter ce quatrième rapport cet après-midi à la Chambre. Merci.

M. Whelan: Excusez-moi, monsieur le président.

I just wanted to put on the record that when I was talking to the official critic for the Conservative party, Mr.Mayer, when I said we were both campaigning, and I knew what he was campaigning for . . . I am just campaigning for the betterment of Agriculture Canada.

The Chairman: A good campaigner. Thank you very much.

The meeting is adjourned.

[*Translation*]

Je lui ai dit: vous nous achèterez toujours des céréales, parce que votre réseau de transport n'est pas aussi efficace que le nôtre. Il vous coûte moins cher d'importer des céréales canadiennes par vos grandes villes portuaires qu'il en coûte pour transporter vos propres récoltes d'un bout du pays à l'autre. En plus, nos céréales coûtent moins cher que ce que vous produisez vous-mêmes.

M. Hovdebo: Mais pour ce qui est de la stabilisation des grains de l'Ouest, l'histoire de $2 contre $1 . . . Le fait que les cultivateurs ont récupéré leurs contributions est tout à fait trompeur. Cela signifie que le programme ne marche pas du tout. Autrement, le gouvernement n'y verserait pas $2. Vous envisagez donc la possibilité de régionaliser le programme. L'un des problèmes que nous avons eus, c'est que, dans des régions où les revenus ne sont pas très élevés depuis des années, le programme n'a pas été efficace. Je pense notamment au nord-est de la Saskatchewan.

M. Whelan: Je ne crois pas que nous ayons parlé de régionalisation. Nous avons envisagé presque toutes les autres possibilités. Nous avons discuté de la possibilité d'accorder une subvention en fonction du nombre de tonnes, quel que soit le grain; nous avons parlé de la possibilité de faire la distinction entre les divers grains et de déterminer si le prix moyen sur cinq ans de certains d'entre eux était moins élevé que le prix des autres. On nous a proposé toutes sortes de solutions, mais je ne peux pas, sans contrevenir au règlement qui régit le régime parlementaire britannique, vous dire ce que nous avons décidé avant que . . . A moins que je ne le dise à tout le monde avant que la nouvelle loi ne soit déposée au Parlement.

M. Hovdebo: Si vous disiez au Comité ce que vous avez l'intention de proposer, la loi serait peut-être adoptée plus rapidement.

Le président: Ce n'est pas la première fois qu'on entend cela.

M. Hovdebo: Puis-je poursuivre?

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Thank you, gentlemen.

I would now like to advise you that

le Comité recommande que le gouvernement détermine s'il y a lieu d'accorder à la Société du crédit agricole des fonds qui permettent de réduire les intérêts payés par des emprunteurs en difficulté et qu'il fasse enquête sur les prêts comportant un taux d'intérêt excessif.

I will table our fourth report this afternoon in the House. Thank you.

Mr. Whelan: Excuse me, Mr. Chairman.

En parlant au critique officiel du parti progressiste conservateur, M. Mayer, j'ai dit que nous faisions tous les deux campagne. Dans son cas, je sais de quoi il s'agit. Quant à moi, j'ai fait campagne pour l'amélioration d'Agriculture Canada.

Le président: Et vous êtes un grand guerrier. Merci beaucoup.

La séance est levée.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESS—TÉMOIN

From the Farm Income Services Branch:
Dr. G.I. Trant, Senior Assistant Deputy Minister.

De la Direction générale du service du revenu agricole:
Dr G.I. Trant, Sous-ministre adjoint principal.

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

LIBRARY MATERIAL

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 6

Wednesday, March 14, 1984

Chairman: C. Tessier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 6

Le mercredi 14 mars 1984

Président: C. Tessier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Agriculture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de

l'Agriculture

RESPECTING:

Main Estimates 1984-85: Vote 1 under AGRICULTURE

CONCERNANT:

Budget principal 1984-1985: crédit 1 sous la rubrique AGRICULTURE

APPEARING:

The Hon. Eugene Whelan, Minister of Agriculture

COMPARAÎT:

L'honorable Eugene Whelan, Ministre de l'Agriculture

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

APR 6 1984

Second Session of the Thirty-second Parliament, 1983-84

Deuxième session de la trente-deuxième législature, 1983-1984

STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE

Chairman: Claude Tessier

Vice-Chairman: Robert Daudlin

MEMBERS/MEMBRES

Althouse
Bachand
Bossy
Cardiff
Daudlin
Dubois
Ferguson
Gurbin
Gustafson
Hovdebo
Ostiguy
Schellenberger
Veillette

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

Président: Claude Tessier

Vice-président: Robert Daudlin

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Anguish
Berger
Bloomfield
Bockstael
Dion
Garant
Gourde (*Lévis*)
King
Lapointe (*Beauce*)
Leduc
McCain
Neil
Sargeant
Wise

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

David Cook

Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 69(4)(*b*)

On March 14, 1984:
Mr. Bossy replaced Mrs. Côté

Conformément à l'article 69(4)*b*) du Règlement

Le 14 mars 1984:
M. Bossy remplace M^me^ Côté

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, MARCH 14, 1984
(8)

[*Text*]

The Standing Committee on Agriculture met at 3:40 o'clock p.m. this day, the Chairman, Mr. Tessier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Althouse, Bachand, Bockstael, Dion (*Portneuf*), Dubois, Gurbin, Gustafson, Leduc, Ostiguy, Schellenberger, Tessier and Veillette.

Alternates present: Messrs. Bloomfield, Hargrave and Neil.

Appearing: The Honourable E. Whelan, Minister of Agriculture.

Witness: *From the Department of Agriculture*: Dr. G.I. Trant, Senior Assistant Deputy Minister, Farm Income Services Branch.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, February 21, 1984, relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1985. (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Tuesday, March 5, 1984*).

The Minister and Dr. Trant answered questions.

At 5:12 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 14 MARS 1984
(8)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit, ce jour à 15 h 40, sous la présidence de M. Tessier (*président*).

Membres du Comité présents: MM. Althouse, Bachand, Bockstael, Dion (*Portneuf*), Dubois, Gurbin, Gustafson, Leduc, Ostiguy, Schellenberger, Tessier et Veillette.

Substituts présents: MM. Bloomfield, Hargrave et Neil.

Comparaît: L'honorable Eugene Whelan, ministre de l'Agriculture.

Témoin: *Du ministère de l'Agriculture*: M. G.I. Trant, sous-ministre adjoint principal, Direction générale du service du revenu agricole.

Le Comité reprend l'examen de son ordre de renvoi du mardi 21 février 1984 relatif au Budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 1985. (*Voir Procès-verbaux et témoignages du mardi 5 mars 1984*).

Le Ministre et M. Trant répondent aux questions.

A 17 h 12, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

David Cook

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Wednesday, March 14, 1984

• 1540

Le président: À l'ordre!

Nous poursuivons aujourd'hui l'étude du crédit 1 sous la rubrique AGRICULTURE.

AGRICULTURE

A—Ministère—Programme d'administration

Crédit 1er—Administration—Dépenses du Programme ..... $47,402,000.

Le président: Nous poursuivrons notre étude avec les mêmes témoins qu'hier. Je n'ai donc pas à vous les présenter. Nous terminerons la liste d'hier. J'ai les noms de M. Gustafson, pour les cinq premières minutes, et de M. Hovdebo, pour cinq minutes, s'il arrive. J'accorderai ensuite dix minutes à chacun des partis si le Comité est d'accord.

Hon. Eugene Whelan (Minister of Agriculture): We adjourn at what time?

The Chairman: We will adjourn at 5.00 p.m.

Mr. Whelan: Fine.

The Chairman: Mr. Gustafson, for the next five minutes. Do you prefer to take 10 minutes?

Mr. Gustafson: Yes.

The Chairman: Okay.

Mr. Whelan: Who is taking 10 minutes?

The Chairman: Mr. Gustafson.

Mr. Whelan: He is a good fellow.

Mr. Neil: Wait until he gets through asking you questions.

The Chairman: I will see if he can keep to 10 minutes.

Mr. Gustafson: Thank you, Mr. Chairman.

I certainly appreciate the fact, Mr. Minister, that you do appear in terms of the report you brought relating to agriculture and the fact that Agriculture Canada's budget, out of $100 billion, is $1.26 billion. After yesterday, I was very, very concerned with Canadair's getting $3 billion. The word I get is that it could cost the taxpayers $3 billion.

What I am talking about here is priorities in regard to agriculture, Mr. Minister. There are lots of concerned farmers out there. I would like to commend you on the recommendations made, particularly in the case of western grain stabilization and advance payments. But we are not getting any answers, Mr. Minister, and I think we have a lot of frustrated farmers as to the priority of your Cabinet and your government and your ability to trigger some action on behalf of the farmers. There is a great deal of concern out there.

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le mercredi 14 mars 1984

The Chairman: Order!

We resume consideration of Vote 1 under Agriculture.

AGRICULTURE

A—Department—Administration Program

Vote 1—Administration—Program expenditures $47,402,000

The Chairman: Our witnesses are the same as yesterday and I therefore do not have to introduce them. I will continue with the list of yesterday. I still have the names of Mr. Gustafson, for the first five minutes and then Mr. Hovdebo for five minutes if he comes. Thereafter I will give 10 minutes to each of the parties if the committee agrees.

L'honorable Eugène Whelan (ministre de l'Agriculture): À quelle heure lèverons-nous la séance?

Le président: À 17 heures.

M. Whelan: Très bien.

Le président: Monsieur Gustafson, cinq minutes ou préférez-vous 10 minutes?

M. Gustafson: Oui.

Le président: Très bien.

M. Whelan: Qui va avoir 10 minutes?

Le président: M. Gustafson.

M. Whelan: C'est un brave type.

M. Neil: Attendez qu'il ait posé ses questions.

Le président: Je veillerai à ce qu'il s'en tienne à 10 minutes.

M. Gustafson: Merci, monsieur le Président.

Je vous suis certes reconnaissant, monsieur le ministre, que vous comparaissiez au sujet du rapport que vous nous avez apporté concernant l'agriculture et le fait que le budget d'Agriculture Canada ne représente que 1 milliard 260 millions de dollars sur des dépenses totales de 100 milliards de dollars. Le fait d'avoir appris hier que Canadair recevrait 3 milliards de dollars m'a fort troublé. D'après ce qu'on me dit cela pourrait coûter 3 milliards de dollars aux contribuables.

L'agriculture doit avoir la priorité, monsieur le Ministre. Il y a énormément d'agriculteurs qui s'inquiètent. J'aimerais vous féliciter de vos recommandations, tout particulièrement celle concernant la stabilisation des grains de l'Ouest et les paiements anticipés. Nos questions cependant restent sans réponse, monsieur le ministre, et un grand nombre d'agriculteurs sont frustrés quant aux priorités de votre cabinet et de votre gouvernement et votre aptitude à mettre en route certaines mesures en faveur des agriculteurs. Les inquiétudes sont grandes.

[*Texte*]

Certainly, agriculture should be used as one of the engines to stimulate the economy of this country, but also to realize the importance the farmers play in being the backbone of the economy. Agriculture has put into play $8 billion to the benefit of the Canadian trade surplus, and yet we are treated with a return here of a minimal $1.26 billion out of a $100 billion budget. I would like your comments on that.

Then on the western grain stabilization, those words have been passed around in grain circles so often that I am sure the press is getting tired of hearing about western grain stabilization. I know we in the opposition have raised this for a year and a half. We have talked about it; we have made suggestions, and yet nothing has been done. This again indicates the type of priority your government and your Cabinet have put on agriculture.

Then I have one other question relating to research and development. I notice that in your estimates you suggest there will be again the traditional $4 million spent on research and development. We have Professor Bush from the University of Manitoba, who comes out and says, Mr. Minister, that we are 15 years behind some of the European Common Market countries and the United States in terms of research and development, with new varieties of grain, the soil problems we have with alkaline and saline soils and so on.

I would like your answers in those three areas.

Mr. Whelan: I have some research people here. I have checked on his statements, and I am sure probably no one would have reported what he said if he had said maybe we were one year behind in some instances. But to get coverage in the media, he said we are 15 years behind.

• 1545

I would challenge even on that, because the new varities that we are releasing, etc . . . I talked to our research people. They have visited England and they have visited Germany and these areas also. I do not discount it 100%, but I in no way could I give it the credibility and the prominence you seem to be giving it. I understand in next week's committee meetings you are going to have one just for research with Dr. Leroux and his officials, so they can give you more details on that. The only reason that we can produce the crops we do in the cold country farm in—and 55% of our agricultural productivity is further north than any other country in the world, and that includes China and Russia. You have to be fair when you are making the comparisons and see what we are doing. For instance canola seeds—we have done more research there. He did not say that either in the speech, but he did go on, in his speech. It would be a good idea, Mr. Chairman, to get all of his speech, to be fair to the good doctor also, because he did say some very good things about the research that is being done in Canada and also about the new varieties that are being released. I would suggest you get a copy of the full text of his speech and have it available for the members of the committee.

[*Traduction*]

L'agriculture devrait être un des secteurs servant à stimuler l'économie de ce pays et il faudrait comprendre l'importance de ces agriculteurs dont l'industrie est la colonne vertébrale de cette économie. La part de l'agriculture dans l'excédent de la balance commerciale canadienne représente 8 milliards de dollars et pourtant elle ne se voit consacrer qu'un petit milliard 260 millions de dollars sur un budget total de 100 milliards. J'aimerais que vous me disiez ce que vous en pensez.

Prenons le programme de stabilisation pour le grain dans l'Ouest. On en parle si souvent que je suis certain que la presse est fatiguée d'en entendre parler. Je sais que dans l'Opposition cela fait un an et demi que nous posons des questions. Nous en avons discuté, nous avons fait des propositions et malgré cela, rien n'a été fait. C'est une fois de plus l'indicatif de la priorité accordée par votre gouvernement et votre cabinet à l'agriculture.

J'aurais ensuite une question concernant la recherche et le développement. Je remarque dans votre budget que de nouveau comme à l'habitude 4 millions de dollars seront consacrés à la recherche et au développement. Selon le professeur Bush de l'Université du Manitoba, monsieur le ministre, nous avons 15 années de retard sur certains des pays du marché commun et sur les États-Unis en matière de recherche et de développement alors que l'alcalinité et la salinité de nos sols, par exemple, réclament de nouvelles variétés de grains.

J'aimerais que vous répondiez à ces trois questions.

M. Whelan: J'ai quelques responsables des services de recherche avec moi. J'ai lu ces déclarations, et je suis persuadé que personne n'en aurait parlé si on avait simplement dit que nous avions peut-être un an de retard dans certains cas. Mais pour être sûr que cela soit repris par les journaux, on parle de 15 ans de retard.

Même dans le premier cas, je contesterais ces déclarations, car les nouvelles variétés que nous mettons sur le marché, etc . . . J'ai discuté avec nos spécialistes de la recherche. Ils ont été en Angleterre, en Allemagne, etc. Je ne le rejette pas à 100 p. 100 mais je ne lui accorderais jamais la crédibilité et l'importance que vous semblez lui accorder. Je crois comprendre qu'une de vos séances de la semaine prochaine sera entièrement consacrée à la recherche avec M. Leroux et ses collaborateurs et ils pourront donc vous donner plus de détails à ce sujet. La seule raison pour laquelle nous parvenons à cultiver ces récoltes dans les régions froides de ce pays . . . 50 p. 100 de notre production agricole se fait dans des régions beaucoup plus septentrionales que tout autre pays du monde, y compris la Chine et la Russie. Lorsqu'on fait de telles comparaisons il faut être juste et tenir compte de ce que nous faisons. Prenez des graines de canola—nous avons fait beaucoup de recherches sur ces graines. Il n'en a pas parlé dans son discours mais il a dit bien d'autres choses. Je crois, monsieur le président, qu'il serait bon de citer tout son discours, pour être juste également envers ce bon docteur car il dit aussi de très bonnes choses au sujet de la recherche faite au Canada et au sujet des nouvelles variétés mises sur le marché. Il serait bon

[*Text*]

When we are talking about the money spent on agriculture, I am sure the hon. Member knows—because I know he is very active in politics and he is very active in his community—the constitution says that agriculture is a joint responsibility between the provinces and the federal government. Do you agree with that?

Mr. Gustafson: Oh, most certainly.

Mr. Whelan: Okay, then why do I spend twice as much money in your province as your province does on agriculture then in Saskatchewan. If I added it all up, the money we loan that is put in there, it is about three times as much money as the Province of Saskatchewan puts in. Their basic, main industry in that province is agriculture.

Mr. Neil: Compare Canada's budget to Saskatchewan's budget.

Mr. Whelan: Compare my Agriculture Canada budget that I spend in the Province of Saskatchewan and the money that I loan and the interest free advance payments I make in that province—it amounts to nearly $600 million a year, just for Saskatchewan.

Mr. Gustafson: Mr. Minister, if I might . . . Saskatchewan's budget is very close to the amount of money that your government gave to Canadair. Very close to $3 billion.

Mr. Whelan: That is for everything in Saskatchewan.

Mr. Gustafson: The whole budget. You gave that much money to one Crown corporation.

Mr. Whelan: You say that we are giving. You are exaggerating again because that decision has not been made. Some press report that you read this morning has influenced you tremendously, and I am surprised that you would be influenced by a press report when . . .

Mr. Gustafson: I am certain, Mr. Minister, that is in the mind of a lot of people.

Mr. Whelan: —there is no decision. I understand no decisions were made as of yesterday concerning what position Canadair was going to be involved in. I understand it is under new management, all these types of things.

An hon. Member: That is not the impression Senator Austin gave.

Mr. Whelan: You do not want them to do anything for Canadair?

Mr. Neil: They are going to sell it.

Mr. Gustafson: We have heard for years, and I realize there are 8,000 people there, but there are 350,000 farmers.

Mr. Whelan: But you are getting away from the amount of money we spent in the Province of Saskatchewan, just spent. That is not counting the money we loaned. We spent $130 million and the Province of Saskatchewan spent $89 million.

[*Translation*]

d'avoir un exemplaire de l'intégralité de son discours et de le mettre à la disposition des membres du Comité.

S'agissant des sommes consacrées à l'agriculture, je suis certain que le député sait—car je sais qu'il est très actif sur le plan politique et très actif dans sa communauté—qu'en vertu de la Constitution l'agriculture est une responsabilité mixte partagée entre les provinces et le gouvernement fédéral. Êtes-vous d'accord?

M. Gustafson: Très certainement.

M. Whelan: Très bien, expliquez-moi alors pourquoi je consacre deux fois plus d'argent dans votre province que le gouvernement de la Saskatchewan n'en consacre lui-même à l'agriculture. Si je fais la somme de tout, y compris les prêts, cela fait trois fois plus que ne verse elle-même la province de la Saskatchewan. La première industrie de cette province est l'agriculture.

M. Neil: Comparez le budget du Canada à celui de la Saskatchewan.

M. Whelan: Comparez le budget d'Agriculture Canada consacré à la province de la Saskatchewan, l'argent que je prête, les paiements anticipés sans intérêt que j'accorde à cette province—cela se monte à pratiquement 600 millions de dollars par année juste pour la Saskatchewan.

M. Gustafson: Monsieur le ministre, avec votre permission . . . Le budget de la Saskatchewan est pratiquement équivalent à la somme d'argent que votre gouvernement a accordée à Canadair. Pratiquement équivalent à trois milliards de dollars.

M. Whelan: C'est le budget total de la Saskatchewan.

M. Gustafson: Le budget total. Vous avez accordé la même somme à une seule société de la Couronne.

M. Whelan: Vous dites que c'est ce que nous avons fait. Une fois de plus, vous exagérez car cette décision n'a pas encore été prise. Les articles de journaux que vous avez lus ce matin vous ont énormément influencé, et il me surprend que vous vous laissiez influencer par un article alors que . . .

M. Gustafson: Je suis certain, monsieur le ministre, que c'est ce que beaucoup pensent.

M. Whelan: . . . aucune décision n'a encore été prise. Sauf erreur, aucune décision n'avait encore été prise hier concernant la situation future de Canadair. Je crois comprendre que cette société aura une nouvelle direction, ce genre de choses.

Une voix: Ce n'est pas l'impression donnée par le sénateur Austin.

M. Whelan: Vous ne voulez pas qu'ils laissent tomber Canadair?

M. Neil: Ils vont vendre cette société.

M. Gustafson: Cela fait des années qu'on nous répète que cela représente 8,000 emplois, mais il y a 350,000 agriculteurs.

M. Whelan: Vous oubliez les sommes que nous avons dépensées en Saskatchewan, simplement dépensées. C'est sans compter l'argent que nous avons prêté. Nous avons dépensé 130 millions de dollars alors que la province n'en a dépensé que

[*Texte*]

Now that is how much they think of agriculture—that good Conservative government in Saskatchewan.

Mr. Gustafson: Mr. Minister, let us look, for instance, at the Farm Credit Corporation.

Mr. Whelan: Yes.

Mr. Gustafson: My understanding is that, what was it, $29 millions of dollars was poured into Saskatchewan by the federal government, at which you made a profit. You made a profit. The Farm Credit Corporation made a profit on bankrupt farmers in Saskatchewan.

Mr. Whelan: You should be happy about that because you . . .

Mr. Gustafson: I certainly am happy about that, but draw the comparison, Mr. Minister. We are talking about farmers who are going bankrupt and you are talking about a company—Canadair—that is going bankrupt. If you want to make the comparison, Mr. Minister, you made money on the backs of those bankrupt farmers and here we are talking about a handout of $3 billion; it is not fair.

Mr. Whelan: Well, I do not think you can be 100% accurate on what you are saying. I would give you maybe 49.9% on that.

Mr. Gustafson: That is pretty good coming from you.

Mr. Whelan: You have to add up the losses we have in Saskatchewan, because we did have some losses in farm credit; not very much in your province, because it is a pretty rich province.

Mr. Gustafson: My understanding from the Chairman in charge of Farm Credit was that Saskatchewan made money. Now all provinces did not do that.

Mr. Whelan: Yes, but the economy of your province, you must admit, is pretty good.

Mr. Gustafson: We do have farmers in very, very serious problems.

• 1550

Mr. Whelan: Well, we do have some; but we do not have enough, according to what you are telling me: to have a deficit in Farm Credit Corporation means they are paying their bills. The Royal Bank in Saskatchewan opened, what, 14 new branches last year, because the economy was so bad in your province.

Mr. Gustafson: If I could in this time I have, Mr. Minister, I would suggest to you that you have not been able to impress on the Prime Minister nor your Cabinet the importance of agriculture, in terms of the dollars we see in your estimates here.

Mr. Whelan: If I have not been able to do it and they warned the former Minister of Agriculture in the Province of Saskatchewan—and the present one has been a dismal failure, then, according to the facts, if you are just going to measure it by money spent in the province, because last year we put in

[*Traduction*]

89 millions. Cela démontre l'intérêt porté à l'agriculture par ce bon gouvernement conservateur de la Saskatchewan.

M. Gustafson: Monsieur le ministre, prenons comme exemple la Société du crédit agricole.

M. Whelan: Oui.

M. Gustafson: Si je ne m'abuse le gouvernement fédéral a prêté 29 millions de dollars à la Saskatchewan avec profit. Vous avez fait des bénéfices. La Société du crédit agricole a fait des bénéfices sur le dos des agriculteurs insolvables de la Saskatchewan.

M. Whelan: Vous devriez en être heureux car . . .

M. Gustafson: J'en suis certainement heureux, mais faites la comparaison, monsieur le ministre. Nous parlons d'agriculteurs qui sont sur le point de faire faillite et vous nous parlez d'une compagnie—Canadair—qui est sur le point de faire faillite. Si vous voulez faire la comparaison, monsieur le ministre, vous avez fait de l'argent sur le dos de ces agriculteurs insolvables et dans l'autre cas il s'agit d'un cadeau de 3 millions de dollars; ce n'est pas juste.

M. Whelan: Je ne pense pas que vous ayez raison à 100 p. 100. Je dirais peut-être 49.9 p. 100.

M. Gustafson: Venant de vous, c'est très bon.

M. Whelan: Il faut ajouter nos pertes en Saskatchewan car nous avons subi quelques pertes au niveau du crédit agricole; pas tant dans votre province car c'est une province assez riche.

M. Gustafson: D'après le président du crédit agricole, la Saskatchewan a fait de l'argent. Ce n'est pas le cas de toutes les provinces.

M. Whelan: Oui, mais vous devez reconnaître que sur le plan économique votre province s'en tire bien.

M. Gustafson: Nous avons des agriculteurs qui connaissent de très graves problèmes.

M. Whelan: Il y en a mais il ne doit pas y en avoir suffisamment d'après ce que vous me dites car pour que la Société du crédit agricole soit déficitaire, il faut qu'ils paient leurs factures. Si la Banque royale a ouvert 14 nouvelles succursales en Saskatchewan l'année dernière, c'est parce que votre économie était si mauvaise.

M. Gustafson: Si le temps me le permet, monsieur le ministre, j'aimerais vous suggérer que vous n'avez pas réussi à faire comprendre au premier ministre ni à votre cabinet l'importance de l'agriculture si on considère le budget qui vous a été accordé.

M. Whelan: Si je n'ai pas été capable de le faire et ils ont averti l'ancien ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan—le ministre actuel est une véritable catastrophe—si vous vous en tenez au fait, si vous mesurez notre performance en fonction simplement de l'argent dépensé dans cette province, l'année

[*Text*]

over $500 million in the Province of Saskatchewan just to serve agriculture: interest-free advance payments on other crops, excepting the Wheat Board, the Farm Credit Corporation, through which we loaned millions of dollars. We used nearly $500 million . . . maybe more than that, because I had the figures when I was in Weyburn, not too far from where you live, and I used those figures there. They did not argue about that. Mr. Hepworth was right there at the same panel that I was on that night, and he wanted to meet with me in an urgent fashion. Well, I hope he comes up 50:50; because you admitted to me that it is a dual responsibility . . . agriculture—under the Constitution. Let him put up, from his government, $500 million in any fashion or form, the same as we have, for agriculture in Saskatchewan. I do not think you would even be hollering about changing the Western Grain Stabilization Program.

Mr. Gustafson: Mr. Minister, you know that the price of land dropped less in Saskatchewan, I believe 2% . . .

Mr. Whelan: That is right.

Mr. Gustafson: While in the rest of Canada it dropped 25%, and it was simply because of the input of the provincial program to that situation. You are well aware of that.

Mr. Whelan: You can argue nearly anything, if you want to, but . . .

Mr. Gustafson: Those are the facts.

Mr. Whelan: —if you are going to use facts, it is because of the program the Canadian Wheat Board had in providing stability for their production—all of these things added. I will give the province some credibility, but not nearly as much as you are doing.

For instance, we put $56 million, I believe, last year into crop insurance—the producers did. The province put in, what, about $4 million for administration; and then they hired a Minister just to look after crop insurance.

Mr. Gustafson: I am glad you raised the matter of the Canadian Wheat Board. I will make a short statement. If you would draw a comparison . . .

Mr. Whelan: If you do, I will make a short one back, too.

Mr. Gustafson: —for instance, to the Canadian Wheat Board . . .

The Chairman: Mr. Gustafson, order, please. If it is a comment, I cannot accept it. If you have a short question, I am ready for it.

Mr. Gustafson: I have a short question.

Mr. Minister, do you not think if Canadair had run its operations in the same way as the Canadian Wheat Board runs its operation, with producer input and the type of responsible returns to come from the Canadian Wheat Board, whereby their whole operations are run for less than 3¢ a bushel, this

[*Translation*]

dernière pour la seule agriculture, nous avons injecté 500 millions de dollars en Saskatchewan: les paiements anticipés sans intérêt sur les autres récoltes, à l'exception de la Commission du blé, la Société du crédit agricole par l'intermédiaire de laquelle nous avons prêté des millions de dollars. Nous avons pratiquement consacré 500 millions de dollars—peut-être même plus que cela car j'avais des chiffres lors de ma visite à Weyburn pas très loin de l'endroit où vous habitez et j,ai cité ces chiffres. Personne ne les a contestés. M. Hepworth était membre du même panel que moi et il m'a dit qu'il était urgent que nous nous rencontrions. J'espère qu'il viendra avec ses 50 p. 100 car vous avez reconnu avec moi qu'en vertu de la Constitution, l'agriculture est une responsabilité mixte. Que son gouvernement dégage 500 millions de dollars sous une forme ou sous une autre tout comme nous l'avons fait pour l'agriculture en Saskatchewan. Je pense que vous ne réclameriez plus à cor et à cri une modification du programme de stabilisation du grain de l'Ouest.

M. Gustafson: Monsieur le ministre, vous savez que le prix de la terre a moins chuté en Saskatchewan, environ 2 p. 100, je crois . . .

M. Whelan: C'est exact.

M. Gustafson: Alors que dans le reste du Canada il a chuté de 25 p. 100 et ceci grâce au programme provincial. Vous le savez très bien.

M. Whelan: Vous pouvez pratiquement dire tout ce que vous voulez mais . . .

M. Gustafson: C'est un fait.

M. Whelan: . . . en vérité, c'est le programme de la Commission canadienne du blé qui a permis cette stabilité de la production—c'est l'ensemble de ces facteurs. J'accorde un certain mérite à la province, mais pas autant que vous.

Par exemple, je crois que l'année dernière, nous avons versé 56 millions de dollars au Programme d'assurance-récolte—les producteurs. La province a versé environ 4 millions de dollars pour l'administration puis elle a nommé un ministre ayant la seule responsabilité de l'assurance-récolte.

M. Gustafson: Je suis heureux que vous ayez parlé de la Commission canadienne du blé. Je vais faire une petite déclaration. Si vous faites la comparaison . . .

M. Whelan: Dans ce cas, je ferai moi-même une petite déclaration.

M. Gustafson: . . . par exemple, entre la Commission canadienne du blé . . .

Le président: Monsieur Gustafson, à l'ordre, s'il vous plaît. Si c'est un commentaire, je ne peux l'accepter. Si c'est une petite question, allez-y.

M. Gustafson: C'est une petite question.

Monsieur le ministre, ne pensez-vous pas que si Canadair avait été géré de la même manière que la Commission canadienne du blé avec la participation des producteurs et des frais raisonnables qui ne se montent même pas à 3c. le boisseau, ce pays ne s'en porterait que mieux? Nous ne

[*Texte*]

country would have been much better off? What I am simply saying is we cannot afford the abuse of spending that has been going on by a Cabinet of which you are a part.

Mr. Whelan: The question he asked was does he think I am a good administrator in Agriculture Canada. That is how I interpreted his statement. Yes, I think we run a very . . .

Some Hon. Members: Oh, oh!

Mr. Whelan: I think we run the best ship in the whole fleet in Agriculture Canada; and that that includes the Wheat Board, even though it is under another Minister.

Mr. Gustafson: How long do we have to suffer?

Mr. Whelan: We have proven—and I have stated this many times, and I will say it here—we have proven before that we can run a good ship without just throwing money at it. Since I have been there we have not increased our budget very much. It has actually decreased, as a percentage, but we have put 14 new programs in at the same time and hardly added any man-years at all.

Mr. Gustafson: Mr. Minister, that credit goes to productive farmers.

Mr. Whelan: It goes to all of the people involved in agriculture—the agriculture industries, every one of them, the provincial government people, and . . .

Mr. Gustafson: You will get no argument from me there, but when you draw comparisons . . .

Mr. Whelan: —Agriculture Canada people. The Auditor General, you know, has given us good reports ever since I have been there; and even before I was there. You never saw a bad report on the administration of Agriculture Canada. If all other departments did as well, I agree with you, we would not have the trouble we do.

The Chairman: Now I have a point of order.

Mr. Schellenberg: I have a serious point of order, but before I start, I was wondering whether the captain went down with the ship when the fleet was sinking.

My serious point of order is that the Minister made the statement that $500 million was spent in Saskatchewan by Agriculture Canada.

• 1555

The Chairman: Watch what you call them.

Mr. Schellenberger: I was wondering whether the chairman could ask for substantiation of that, because that would be half of his budget, and I would expect that that would not be the case. I would like to know, if he has those kinds of figures, whether they could be tabled, per province. If he does not, certainly they should be substantiated for Saskatchewan.

Mr. Whelan: I think, Mr. Schellenberger, you need maybe some briefing by some of our officials, to show you how the money is used. I said $500 million was used in the Province of

[*Traduction*]

pouvons tout simplement nous permettre les aberrations financières dont le cabinet, dont vous êtes membres, est responsable.

M. Whelan: Il m'a demandé si j'étais un bon administrateur pour Agriculture Canada. C'est ainsi que j'ai interprété sa déclaration. Oui, je crois que nous gérons . . .

Des voix: Oh!

M. Whelan: Je crois qu'Agriculture Canada est le meilleur navire de toute la flotte et cela inclut la Commission du blé même si elle relève d'un autre ministre.

M. Gustafson: Pendant combien de temps devons-nous souffrir?

M. Whelan: Nous avons prouvé—je l'ai déjà répété plusieurs fois et je le répéterai encore—nous avons déjà prouvé que nous sommes tout à fait en mesure de naviguer sans être sans cesse renfloués. Depuis mon entrée en fonction, les augmentations du budget ont été très minimes. En pourcentage, il a même diminué tout en ajoutant 14 nouveaux programmes sans pratiquement augmenter le nombre d'années-personnes.

M. Gustafson: Monsieur le ministre, c'est à mettre au crédit des agriculteurs productifs.

M. Whelan: C'est à mettre au crédit de tous ceux qui s'occupent d'agriculture—les industries agricoles, chacune d'entre elles, les responsables des gouvernements provinciaux, et . . .

M. Gustafson: Je ne le contesterai pas, mais si on fait des comparaisons . . .

M. Whelan: . . . et les responsables d'Agriculture Canada. Les rapports du Vérificateur général ont toujours été élogieux depuis mon entrée en fonction et même avant. Jamais l'administration d'Agriculture Canada n'a fait l'objet d'un rapport négatif. Je suis d'accord avec vous, si tous les autres ministères fonctionnaient aussi bien, nous n'aurions pas les ennuis actuels.

Le président: J'ai un rappel au Règlement.

M. Schellenberger: J'ai un rappel au Règlement sérieux, mais auparavant, j'aimerais savoir si le capitaine a coulé avec son navire lorsque la flotte a sombré.

Le ministre a dit qu'Agriculture Canada avait dépensé 500 millions de dollars en Saskatchewan.

Le président: Attention aux noms que vous leur donnez.

M. Schellenberger: Je me demandais si le président pourrait demander des précisions car cela représenterait la moitié de son budget ce qui me semble fort improbable. J'aimerais savoir, s'il a ce genre de chiffres, s'ils pourraient être déposés province par province. S'il ne les a pas, il devrait pour le moins justifier ce qu'il vient de dire au sujet de la Saskatchewan.

M. Whelan: Je crois, monsieur Schellenberger, que vous devriez participer à une séance d'information avec certains de nos fonctionnaires pour qu'ils vous montrent comment l'argent

[*Text*]

Saskatchewan for research, administration, all the other programs you have, crop insurance, dairy programs, credit administration, livestock feed board etc.—all of these things that are there. That amounts to $95.5 million alone.

Mr. Schellenberger: Well, $95 million . . .

Mr. Whelan: That is right.

Mr. Schellenberger: You said . . .

Mr. Whelan: Wait a minute now. Just let me finish, please. You said you were going to be serious. I just want to tell you that Her Majesty's ship *Agriculture* has gone through a lot of storms but it never has sunk, and I do not think it ever will, either, because it has a good crew and I can say a good captain, too.

But when you take—for instance, the loans under Farm Credit Corporation in Saskatchewan last year were $239 million. The interest-free advance payments were $159 million. So that comes to $493.5 million. I am shy $6.5 million; but I told Dr. Trant I am sure I had figures from Weyburn, and they will put them together for you to show how much we think of agriculture in Saskatchewan; which is more than double what the province does.

Mr. Schellenberger: I appreciate those figures. I was not being critical. I just wanted them substantiated. Thank you.

Mr. Neil: On the same point of order . . . when the Minister talks about advances, advances are repayable by the farmers.

Mr. Whelan: Interest-free, though; money you use.

Mr. Neil: That is quite right.

Mr. Whelan: It is money you use and money we guarantee.

Mr. Neil: You add on the interest; the interest is charged.

Mr. Whelan: But that is what the problem is: financing the farmers and making sure they have money; and this is what we are doing. We are doing it to the tune of $493.5 million.

It is not a bad record of performance, if I do say so.

Mr. Neil: You have not deducted what the farmers have paid back on those advances.

An Hon. Member: It has made money for Farm Credit.

Mr. Whelan: Mr. Gustafson, do you want Farm Credit to run at a deficit?

Mr. Gustafson: Be fair with Canadair.

Mr. Whelan: Best aircraft built in the world.

Le président: Monsieur Dubois, au plus 15 minutes.

M. Dubois: Merci, monsieur le président.

Je voudrais d'abord parler de la situation de la Canadair. D'après leurs remarques, mes collègues sont contre cette

[*Translation*]

est utilisé. J'ai dit que 500 millions de dollars avaient été consacrés à la province de la Saskatchewan pour la recherche, l'administration, tous les autres programmes, l'assurance-récolte, les programmes laitiers, l'administration du crédit, l'Office des provendes etc.—tout ce que nous faisons. Cela fait déjà 95,5 millions de dollars.

M. Schellenberger: Quatre-vingt-quinze millions . . .

M. Whelan: Parfaitement.

M. Schellenberger: Vous avez dit . . .

M. Whelan: Un instant. Laissez-moi finir, s'il vous plaît. Vous avez dit vouloir être sérieux. Je tiens simplement à vous dire que le navire agriculture de Sa Majesté a traversé nombre de tempêtes mais n'a jamais sombré et je ne pense pas qu'il sombrera jamais car il a un bon équipage et je peux dire un bon capitaine aussi.

Prenez par exemple les prêts accordés par la Société du crédit agricole en Saskatchewan: pour l'année dernière 239 millions de dollars. Les paiements anticipés sans intérêt: 159 millions de dollars. Cela fait donc 493,5 millions de dollars. Il me manque 6,5 millions de dollars. J'ai dit à M. Trant que j'étais sûr d'avoir ces chiffres à Weyburn, et ils les mettront ensemble pour vous montrer ce que nous pensons de l'agriculture en Saskatchewan et c'est le double de ce que fait la province.

M. Schellenberger: Je vous remercie de ces chiffrees, ce n'était pas une critique, je voulais simplement une justification de vos dires. Merci.

M. Neil: J'invoque le Règlement . . . Lorsque le ministre parle de paiements anticipés, ces paiements anticipés doivent être remboursés par les agriculteurs.

M. Whelan: Mais sans intérêt.

M. Neil: C'est tout à fait vrai.

M. Whelan: C'est de l'argent que vous utilisez et de l'argent que nous garantissons.

M. Neil: Vous ajoutez l'intérêt, il y a un intérêt à payer.

M. Whelan: C'est justement le problème: financer les agriculteurs et s'assurer qu'ils ont de l'argent; et c'est ce que nous faisons. Nous le faisons et cela se monte à 493,5 millions de dollars.

Ce n'est tout de même pas mal.

M. Neil: Vous n'avez pas déduit les remboursements des agriculteurs.

Une voix: Il fait gagner de l'argent au crédit agricole.

M. Whelan: Monsieur Gustafson, voulez-vous que le crédit agricole soit déficitaire?

M. Gustafson: Soyez juste avec Canadair.

M. Whelan: Les meilleurs avions du monde.

The Chairman: Mr. Dubois, a maximum of 15 minutes.

Mr. Dubois: Thank you, Mr. Chairman.

First of all, I would like to say a word about Canadair. According to their comments, my colleagues are against

[*Texte*]

société. De toute façon, ils parlent des deux côtés de la bouche assez souvent, parce que le seul député conservateur du Québec est pour la Canadair car il veut conserver des emplois. Alors, monsieur le président, il va falloir que les gens de l'autre côté décident ce qu'ils veulent.

Maintenant, en ce qui concerne l'agriculture, monsieur le ministre, j'aimerais poser quelques questions relativement à la Société du crédit agricole.

Mon collègue de Saint-Hyacinthe—Bagot a déjà posé cette question ici, au Comité de l'agriculture, et les fermiers nous la posent régulièrement. La Société du crédit agricole a consenti des prêts lorsque les taux d'intérêt étaient à 16 1/4 ou 16 1/2 p. 100; mon collègue dit 16 3/4 p. 100. Je pense que le ministère de l'Agriculture et la Société du crédit agricole devaient établir des chiffres. Qu'en coûterait-il à la Société pour renégocier ces prêts à des taux moins élevés? Ce sont surtout de jeunes agriculteurs qui ont emprunté à ces taux-là et qui sont maintenant dans une situation assez difficile. Leurs paiements sont très élevés et ils voient que, aujourd'hui, avec la baisse des taux d'intérêt, la Société du crédit agricole prête à 12 et quelque chose.

En fin de semaine, j'ai rencontré des agriculteurs qui avaient emprunté à 16 3/4 ou 16 1/2 p. 100. Ils m'ont dit qu'ils avaient remboursé la Société du crédit agricole et étaient allés emprunter à 12 1/2 p. 100 dans une caisse ou dans une banque. Maintenant, ils veulent refaire leurs emprunts et revenir à la Société de crédit agricole pour emprunter à 12 p. 100 ou au taux actuel.

• 1600

J'ai entendu certaines remarques dans les bureaux de la Société du crédit agricole. On disait: Écoutez, vous avez emprunté chez nous à 16 3/4 p. 100, vous nous avez payés, et le taux d'intérêt s'est maintenant replacé à 12 et quelque chose p. 100; si vous avez décidé d'emprunter dans une caisse ou dans une banque, vous n'avez plus besoin de nous. On sait, cependant, que les prêts de la Société du crédit agricole sont à plus long terme que ceux des institutions bancaires ou des caisses populaires.

Premièrement, le ministre peut-il nous dire si on prend en considération la demande des agriculteurs qui voudraient que l'on consente des prêts au taux courant aux jeunes agriculteurs qui avaient emprunté à 16 3/4 p. 100? Deuxièmement, est-il vrai que si un agriculteur qui avait emprunté à 16 3/4 p. 100 et décidé de rembourser la Société du crédit agricole pour emprunter à un taux plus avantageux de 12 ou 11 p. 100 dans les institutions bancaires, veut maintenant faire une consolidation de tous ses prêts à la Société du crédit agricole, on pourra peut-être lui répondre: Écoutez, monsieur, nous vous avions prêté à 16 3/4 p. 100 et vous avez décidé d'abandonner notre régime; ne revenez plus maintenant? Est-ce vrai que, automatiquement, ces gens vont avoir de la difficulté à emprunter de nouveau?

Mr. Whelan: If I understand correctly, Mr. Chairman, at the present time banks and other lending institutions have raised their interest rates for mortgages for two years, four years, six years. I do not know how many institutions are

[*Traduction*]

Canadair. At any rate, they oftentimes speak from both sides of their mouth because the only PC member in Quebec is for Canadair because he wants to keep the jobs. Mr. Chairman, the members opposite will have to clean up their act.

Now, Mr. Minister, as for agriculture I would like to ask you a few questions relating to the Farm Credit Corporation.

My colleague from Saint-Hyacinthe—Bagot has already raised this question in committee and the farmers raise it with us regularly. The Farm Credit Corporation granted loans when the interest rates were at 16.25% or 16.5%; according to my colleague it is 16.75%. I think that the Department of Agriculture and the Farm Credit Corporation were to set figures. What would be the cost to the corporation to renegotiate those loans at lesser rates? It is mainly young farmers that borrowed at those rates and they are now having a lot of problems. Their payments are very high and they can see that today with the reduction in interest rates the Farm Credit Corporation is loaning money at 12 and some odd percent.

During the weekend, I met with farmers who had borrowed at 16.75% or 16.5%. They told me they had paid back the Farm Credit Corporation and had borrowed at 12.5% from a credit union or from a bank. Now, they want to come back to the Farm Credit Corporation and borrow money at 12% or at the present rate.

I have heard various comments in Farm Credit Corporation's offices, such as: Listen, you have borrowed at 16.75%, you have paid us, and the interest rate is now at 12 and some odd percent. If you have decided to borrow from a caisse or from a bank, you do not need us. However, we know that loans from the Farm Credit Corporation are for a longer term than those from banks or caisses populaires.

First of all, can the Minister tell us if farmers' requests are being taken into consideration. They want loans at current rates for young farmers who borrowed at 16.75%. Secondly, is it true that if a farmer who borrowed at 16.75% and decided to reimburse the Farm Credit Corporation to borrow at the more advantageous rate of 12% or 11% from banks, and now wants to consolidate all his loans with the Farm Credit Corporation, might be told you borrowed at 16.75% and you decided to abandon your plan. Why are you coming back now? Is it true that they are automatically going to have difficulty in borrowing again?

M. Whelan: Si j'ai bien compris, monsieur le président, actuellement les banques et les autres institutions bancaires ont augmenté leurs taux d'intérêt sur les hypothèques de deux, quatre et six ans. Je ne connais pas d'autre institution qui

[*Text*]

giving 20-year mortgages with a 10-year renewable clause—reviewable in 10 years and renewable in 10 years—which Farm Credit is doing. When we loaned the money at 16, 16-1/4, 16-1/2 and 16-3/4, they were not able to borrow that money from the other lending institutions, private and otherwise, below 21, 22, 23. We were giving them a break as far as they were concerned. They thought it was pretty good because it was much better than they were able to get from any of the other lending institutions.

We are working on a program by which we hope we can bring all mortgages down to at least 13%, and hopefully 12, but there are around 9,000 farmers who have mortgages with over 13% interest. To bring other mortgages down to 13%—we are working it out on a different schedule now, and I only use that one schedule . . . would cost the government $262 million over a period of 28 years. The cost for the first five years of the interest reduction would be approximately $77 million.

No decision has been made on that, but I think it is a masterpiece—interest rates be brought down. A lot of these mortgages are coming up for renewal.

But again, I want to emphasize, this is not going to save a lot of the farmers. Some of the farmers we loaned money to at interest rates of 10%, 9%, and some, the later ones in that program, even as low as 8-1/2—a subsidized interest rate—have not made us a payment since we loaned them that money at that lower interest rate. So just by lending the money is not going to save them, because they are producing a product for a very sick market, and these are people who are producing beef and pork mainly. But there are other cash crops involved in this, I recognize that . . . people in the horticultural industry.

About 15% of our farmers in Canada, and I am using that figure very roughly, are in some kind of financial economic difficulty at the present time. If crops this year are good, and prices hold fair, we can see probably some improvement in their ability to pay. But in some areas in Canada where they have had bad crops two and three years in a row, low prices not only for the crops they are producing but for the meat products they are producing, I do not know how in the world we could save them. We just would not save them by lending them more money, I can tell you that. We own, I believe in *la belle province*, the last figure I saw was around 80 hog farms or hog establishments for feeding hogs, some of them not big land holdings, and nobody wants to buy them at all. But we were the first mortgage holder and we took those properties because the people just walked away from them. Some of them had not made a payment, again, for two or three years; I think in some instances as long as four years they had not made a payment.

• 1605

We have not been, and I do not think you could say the Farm Credit Corporation has been mean. They have been maybe more lenient than any other lending institution, but they are trying to work out programs to assist some of these people.

Pork production, for instance, in the last year in some parts of Canada has increased by 100%. We have more pork than we

[*Translation*]

donne des hypothèques de 20 ans renouvelables tous les 10 ans, comme le fait la Société du crédit agricole. Quand nous avons consenti des prêts à 16, 16.25, 16.50 et 16.75 p. 100, les autres institutions bancaires, privées ou autres, prêtaient à 21, 22, 23 p. 100. Les agriculteurs étaient bien contents à ce moment-là, parce que notre taux d'intérêt était beaucoup meilleur qu'ailleurs.

Nous sommes en train d'élaborer un programme visant à réduire ces taux à 13 p. 100, et peut-être même à 12 p. 100. Il y a, cependant, environ 9,000 fermiers qui ont des hypothèques aux taux d'intérêt de plus de 13 p. 100. Selon notre plan actuel, il coûtera au gouvernement 262 millions de dollars sur 28 ans pour réduire toutes les hypothèques à 13 p. 100. Le coût sur cinq ans de cette réduction d'intérêt sera d'environ 77 millions de dollars.

Selon moi, c'est une idée magistrale de réduire les taux d'intérêt, mais la décision n'est pas encore prise. Beaucoup d'hypothèques seront bientôt renouvelables.

J'aimerais souligner, cependant, que notre plan n'aidera pas la plus grande partie des agriculteurs. Nous avons fait des prêts à des taux d'intérêt de 10,9 et même 8,50 p. 100, et certains n'ont pas fait des paiements depuis le moment du prêt. Alors, le seul fait de leurs prêter de l'argent ne va pas les aider. Le marché n'est pas sain, et ce sont principalement des producteurs de boeuf et de porc qui sont visés, mais aussi d'autres agriculteurs et horticulteurs par exemple.

En gros, quelque 15 p. 100 de nos agriculteurs connaissent des difficultés financières en ce moment. Si les récoltes sont bonnes et les prix justes, ils seront mieux placés pour nous payer. Il y a des régions au Canada qui ont eu de mauvaises récoltes depuis deux ou trois ans et les fermiers ont reçu des prix bas, non seulement pour leurs récoltes, mais aussi pour les produits de viande. Je ne sais pas comment on va les sauver. Il est certain que l'on ne peut pas les sauver en leur prêtant de l'argent. Dans la belle province, nous sommes propriétaires d'à peu près 80 parcs d'engraissement de porc, dont certains ne sont pas très grands. Personne ne veut les acheter. Nous étions premier hypothécaire, et quand les fermiers sont partis, nous en avons pris possession. Certains avaient manqué leurs paiements depuis deux, trois, et même quatre ans.

On ne peut pas dire que la Société de crédit agricole a été trop dure. Elle a été plus indulgente envers les fermiers que n'importe quelle autre institution bancaire. Elle essaie de trouver une solution pour aider ces gens.

Dans quelques régions du Canada, la production de porc a augmenté de 100 p. 100. Nous en avons trop actuellement.

[*Texte*]

know what to do with at the present time. Yet yesterday in the committee it was stated to me: You bad fellow, suggesting curtailment of production. That was overstated, you know, because you can produce, for instance in Canada, all the milk you want to. You can produce it, but nobody is going to pay you for it, that is all. If you want to be really charitable you can produce all you want.

We do not have curtailment on a lot of things that are under marketing boards, the way the United States does, for instance. They have government orders that are really tough marketing boards for citrus products in California, nuts and the different products that they produce in Oregon, hops, and in that area they are much tougher than any marketing board we have in Canada. But those farmers are the ones that are paying their bills and President Reagan said hands off, leave them alone. When he became president he was going to wipe them all out, all those programs, yet the government adMinisters them, not the farmers. So I am just saying a marketing system is there in many countries and it is different in many countries. Ours is different. But there has to be a better system when you are an efficient, hard worker and you do not have any income to live on and your family has no income. People argue that the system is great, you should perpetuate it by using millions of dollars for stabilization. I do not agree with that. I think in 1984 we should be able to develop a better marketing system and we know we can because we have it for other products.

M. Dubois: Monsieur le ministre, j'apprécie votre réponse, mais quand vous dites que depuis un certain temps, les prêts peuvent être renouvelables tous les dix ans, si quelqu'un a emprunté en 1982 ou au début de 1983, à du 16 3/4 p. 100, il s'est engagé pour 20 ans. Certes, il s'agit d'un problème qui touche surtout les jeunes fermiers. Les fermiers, qui sont en affaires depuis peut-être 15 ou 20 ans, ont continué à organiser leur production, lorsqu'il y a eu la hausse des taux d'intérêt, à moins d'avoir eu un refinancement, mais les jeunes qui ont acheté ou qui ont dû demander un refinancement, sont frappés par ce taux d'intérêt de 16 3/4 p. 100.

Lorsque les représentants de la Société du crédit agricole sont venus témoigner, nous avons demandé qu'ils nous fournissent des chiffres. C'est mon collègue de Saint-Hyacinthe—Bagot qui avait posé la question. Alors, le Ministère ne peut-il pas analyser certaines possibilités avec la Société du crédit agricole concernant cette catégorie de fermiers?

M. Veillette: Monsieur le ministre, suite aux propos de M. Dubois, il faut bien comprendre que lorsque vous nous dites que la Société du crédit agricole a été tolérante . . .

M. Dubois: C'est vrai.

M. Veillette: Oui, mais par contre, ses employés ont été assez clairvoyants pour aviser leurs clients, comme les institutions bancaires l'ont fait, de ne pas emprunter pour de 20 ans, mais pour un an. À mon avis, il aurait été beaucoup plus sage de dire aux clients que les taux d'intérêt ne se maintiendraient pas à ce niveau pendant plus de deux ou trois ans, mais qu'ils baisseraient, et donc, de contracter un emprunt renouvelable tous les ans. Cela aurait été un service à rendre

[*Traduction*]

Mais hier au Comité quelqu'un m'a reproché d'avoir suggéré une réduction dans la production. Au Canada on peut produire tout le lait que l'on veut. On peut le produire, mais personne ne veut l'acheter.

Nos conseils de commercialisation n'établissent pas de contingents comme ils le font aux États-Unis. Les Américains ont réglementé la production des agrumes en Californie, des fruits à écale en Oregon, et du houblon. Ils sont beaucoup plus sévères que nous. Cependant, les agriculteurs américains paient leurs dettes, et le président Reagan ne se mêle pas de leurs affaires. Il avait l'intention d'éliminer tous ces programmes à son élection. C'est le gouvernement qui gère ces programmes, et non pas les fermiers. Il existe un système de commercialisation dans beaucoup de pays, et tous ces systèmes sont différents. Le nôtre est différent. Mais il faut trouver un autre système qui permet aux bons travailleurs de mieux gagner leur vie qu'ils ne le font actuellement. Certains disent que le système est bon, il ne faut que des millions de dollars pour le stabiliser. Je ne suis pas d'accord. Selon moi, il faut trouver un meilleur système de commercialisation en 1984, comme il en existe pour d'autres produits.

Mr. Dubois: Mr. Minister, I appreciate your answer, but when you say that for the last while loans have been renewable every ten years, if someone borrowed in 1982 or at the beginning of 1983 at sixteen and three-quarters per cent, he was committed for 20 years. Of course, this is a problem especially for young farmers. The farmers who have been in businesses for 15 or 20 years have continued to organize their production when there was an increase in the rates of interest, unless they refinanced, but young people who bought or who required refinancing were hit with a sixteen and three-quarters per cent interest rate.

When representatives of the Farm Credit Corporation came to testify here, we asked that they provide us with figures. My colleague from Saint-Hyacinthe-Bagot asked the question. Could the department not analyse the various possibilities with the Farm Credit Corporation for this category of farmers?

Mr. Veillette: Mr. Minister, following on what Mr. Dubois has said, it must be clear that when you say that the Farm Credit Corporation has been lenient . . .

Mr. Dubois: That is true.

Mr. Veillette: Yes, however, these employees were farsighted enough to advise their clients, just as banks did, not to borrow for 20 years but for one year. In my opinion, it would have been much wiser to tell their clients that the interest rates would not stay at this level for two or three years, but that they would decrease, and therefore they should only borrow for a one year period. This would have been a service to farmers who committed themselves for the next 20 or 10 years, because the problem was solved in two years.

[*Text*]

aux agriculteurs qui engagent les vingt ou dix prochaines années, car le problème s'est résolu en l'espace de deux ans.

• 1610

Le président: Merci, monsieur Veillette. Vous admettrez que ce n'est pas un rappel au Règlement. Il s'agit, cependant, d'une question pertinente.

M. Dubois: J'espère que cela n'a pas empiété sur mon temps de parole, monsieur le président.

Le président: De toute façon, vous en avez déjà eu passablement. Je vais laisser le ministre répondre, et on reviendra ensuite à M. Althouse.

Mr. Whelan: I will be as short as possible. I want to remind you that the FCC was obliged to borrow from the CRF at rates as high as 15.75% for 20 years. Some farmers borrowed money for 10, some borrowed for 15, some borrowed for 20, some borrowed for as high as 30, and I would think a lot of that was discussed very thoroughly with the Farm Credit adviser. It is their job to do that. In most instances, when I hear people's complaints about Farm Credit, when we have any kind of an inquiry, whether I attend or one of my officials attends, you generally find out there was quite lengthy discussion in trying to work out a proper program for these people so that they can pay it back. But they can be wrong on markets—that type of thing.

When we were loaning it again at 16.75%, it appeared quite good to them because the inflation spiral is on an upward trend all the time. We are trying to come up with a program that will have an effect of giving these people some relief. I think it is a must. With your support, the members' support on the committe, there is the possibility that we can do something.

The Chairman: Mr. Gurbin, on a point of order.

Mr. Gurbin: Mr. Chairman, it has to do with the very fine line regarding the Consolidated Revenue Fund. I understand that the Farm Credit Corporation has traditionally always borrowed from there and now we have some outside funds. But when Farm Credit is borrowing from the Consolidated Revenue Fund, they borrow for a period of time. Would it or would it not be true that if the government did not have to have any borrowings itself—that is actually a revenue fund not a borrowing fund—that those funds would be coming in with no interest rate attached to them at all? So does it not really come down to a question of whether the government has to borrow additional funds, provide those funds for Farm Credit to borrow?

Mr. Whelan: Perhaps Dr. Trant, who sits on the Farm Credit Corporation as a director, could answer that question.

The Chairman: Dr. Trant.

Dr. G.I. Trant (Senior Assistant Deputy Minister, Farm Income Services Branch, Department of Agriculture): Mr. Chairman, the Farm Credit Corporation borrows funds from the Government of Canada at approximately the same rate at

[*Translation*]

The Chairman: Thank you, Mr. Veillette. You will easily admit that this was not a point of order. But it is a very relevant question.

Mr. Dubois: I hope that this was not taken out of my time, Mr. Chairman.

The Chairman: In any case, you have already spoken enough. I will let the Minister answer and I will then give the floor to Mr. Althouse.

M. Whelan: J'essaierai d'être le plus bref possible. Je voudrais vous rappeler que la Société du crédit agricole a été obligée d'emprunter de l'argent du fonds du revenu consolidé à des taux qui ont atteint jusqu'à 15,75 p. 100 sur 20 ans. Certains agriculteurs ont emprunté de l'argent pour 10, 15, 20 et même 30 ans, et cela a sûrement fait l'objet de discussions très sérieuses avec le conseiller de la Société du crédit agricole. C'est d'ailleurs leur métier. Dans la plupart des cas, lorsque j'entends les gens se plaindre de la Société du crédit agricole, lorsque l'on fait une enquête, que ce soit moi ou l'un de mes collaborateurs qui y assiste, on se rend compte en général que d'assez longues discussions ont porté sur la recherche d'un programme pouvant convenir à ces gens pour qu'ils puissent rembourser l'argent emprunté. Mais ils peuvent se tromper sur l'évolution des marchés.

Lorsque nous consentions des prêts à 16,75 p. 100, cela leur semblait un taux intéressant car l'inflation ne cessait d'augmenter. Nous essayons de mettre sur pied un programme qui permettra d'aider ces gens-là. Il le faut. Avec votre appui, avec l'appui des membres de ce Comité, nous pourrons peut-être faire quelque chose.

Le président: Monsieur Gurbin, un rappel au Règlement.

M. Gurbin: Monsieur le président, ma question porte sur le Fonds du revenu consolidé. Je crois comprendre que la Société du crédit agricole a traditionnellement emprunté de l'argent de ce fonds et maintenant des crédits peuvent venir de l'extérieur. Mais lorsque la Société du crédit agricole emprunte de l'argent du Fonds du revenu consolidé, elle l'emprunte pour un certain temps. Or, si le gouvernement n'avait pas à emprunter, s'il s'agissait en fait d'un fonds du revenu non pas d'un fonds d'emprunt, n'est-il pas vrai que ces crédits ne porteraient aucun intérêt? Par conséquent,cela revient à dire que le gouvernement doit contracter des prêts supplémentaires, et mettre ces crédits à la disposition de la Société du crédit agricole pour qu'elle puisse en emprunter?

M. Whelan: Monsieur Trant, qui est administrateur de la Société du crédit agricole, pourrait peut-être répondre à cette question.

Le président: Monsieur Trant.

M. G.I. Trant (sous-ministre adjoint principal, Direction générale du service du revenu agricole, ministère de l'Agriculture): Monsieur le président, la Société du crédit agricole emprunte de l'argent au gouvernement du Canada à peu près

[*Texte*]

which the Goverment of Canada has to pay for money which it in turn borrows.

Mr. Gurbin: Yes, that is exactly what . . . But if it did not have to borrow any money, that is a revenue fund where all government revenues come.

Dr. Trant: May I simply observe, Mr. Chairman, that I suppose it would be prudent management on the part of the government to put those moneys out to interest. They could earn money, rather than just letting it sit and not do anything.

An hon. Member: You would not be able to do that for 20 years.

Mr. Veillette: Does the Farm Credit Corporation have to borrow for 20 years? They are obliged to?

Mr. Whelan: Under the Consolidated Revenue Fund, some of it is borrowed that long. However, what we are borrowing on the private money market at the present time—I do not think any of that is less than 10 years and we get a good rate on that, a fair rate on that. I think we are able to borrow on that for less than nearly any other organization, because the Farm Credit Corporation has a good record.

Une voix: Puis-je invoquer le Règlement, monsieur le président?

Le président: Je dois maintenant donner la parole à M. Althouse. Nous y reviendrons.

Monsieur Althouse, dix minutes.

Mr. Althouse: I wanted to deal a little bit with some aspects of farm refinancing, but not initially at least in respect to Farm Credit.

Mr. Whelan: Mr. Chairman, before Mr. Althouse goes farther, the Farm Credit Corporation draws money on a monthly basis too . . . whatever the rate is at that month. We have an agreement with the Department of Finance. I am sure the Farm Credit people, when they are before you, can explain it in more detail, if they have not already done so. It is quite a detailed system that they have of borrowing money, and it is an agreement they have made between the Finance department and themselves.

• 1615

The Chairman: Mr. Althouse.

Mr. Althouse: I wanted to deal with some other aspects of the refinancing of agriculture. First off, because we have the Minister here, I would like to get some indications from him as to the direction of the department since he is, in effect, the policy spokesperson and head of policy as the Minister.

The first question has to do with valuation day. As the Minister knows, farmland was valued at December 31, 1971. There have been a number of rapid increases in land value since that time, in part related to the rapid inflation having to do with the oil shortage and energy crisis of the mid-1970s. There have been a number of proposals, anywhere from proposals to index them from that valuation day to a promise by the Minister's party in the last federal election to change

[*Traduction*]

au même taux auquel emprunte le gouvernement du Canada lui-même.

M. Gurbin: Oui, c'est exactement ce que . . . Mais s'il n'avait pas à emprunter de l'argent, il s'agirait d'un fonds du revenu où iraient toutes les recettes gouvernementales.

M. Trant: Puis-je me permettre de vous faire remarquer, monsieur le président, qu'il serait simplement prudent de la part du gouvernement d'investir cet argent. Il pourrait rapporter intérêt au lieu d'être simplement dans un compte.

Une voix: On ne pourrait pas le faire pendant vingt ans.

M. Veillette: La Société du crédit agriocle doit-elle emprunter pour vingt ans? Elle y est obligée?

M. Whelan: Une partie en est empruntée pendant ce temps-là s'il est tiré du Fonds du revenu consolidé. Cependant, je ne pense pas que nous pouvons emprunter, à l'heure actuelle, de l'argent sur les marchés financiers privés pour moins de 10 ans, mais le taux y est intéressant. Je pense que nous pouvons emprunter à un taux beaucoup moins élevé que n'importe quelle autre organisation, car la Société du crédit agricole est bien quotée.

An hon. Member: On a point of order, Mr. Chairman?

The Chairman: I will now go to Mr. Althouse. We will come back to that later.

Mr. Althouse, you have 10 minutes.

M. Althouse: Je voudrais discuter de certains aspects du refinancement agricole, mais pas du point de vue de la Société agricole, au départ du moins.

M. Whelan: Monsieur le président, avant que M. Althouse n'aille plus loin, la Société du crédit agricole tire de l'argent une fois par mois également, au taux en vigueur ce mois-là. Nous avons un accord dans ce sens avec le ministère des Finances. Je suis sûr que les fonctionnaires de la Société du crédit agricole, lorsqu'ils comparaîtront devant vous, pourront vous l'expliquer plus en détail, si ce n'est déjà fait. Le système qu'ils ont mis au point est très détaillé et ils l'ont fait après consultations avec le ministère des Finances.

Le président: Monsieur Althouse.

M. Althouse: Je voudrais discuter de certains aspects que revêt le refinancement agricole. Tout d'abord, étant donné que le ministre est ici, je voudrais savoir quels sont les objectifs du ministère puisqu'il est, en fait, son porte-parole et responsable de la stratégie du ministère en tant que ministre.

Ma première question porte sur la date d'évaluation. Comme le ministre le sait, les terres ont été expertisées au 31 décembre 1971. La valeur des terres a augmenté rapidement depuis lors, augmentation dûe en partie à l'inflation galopante qui est elle-même attribuable à la crise du pétrole et à la crise de l'énergie du milieu des années 1970. Un certain nombre de propositions ont été avancées dont celle de les indexer à partir de cette date d'évaluation et de porter cette date d'évaluation

[*Text*]

that valuation day to December 31, 1974. We have gone through four years and bit now of his government. What has happened to that promise? Why was it not acted upon? Has it now been permanently dropped?

Mr. Whelan: I was reading something else here and I did not get the point of the question. Every promise that we made in the 1980 campaign was fulfilled with the last budget.

Mr. Neil: Nonsense!

Mr. Althouse: I am sorry, Mr. Chairman, but one of the leaflets, or I think all the leaflets that dealt with agricultural programs were very specific in stating that, if elected, a Liberal government would change the valuation day from December 31, 1971, to December 31, 1974—1974 having been a time when there had been a fairly rapid increase in land values across most of the country due to the oil crisis. I am just asking, very simply, what happened to that promise? Why was it dropped?

Mr. Whelan: As to the proposal . . . I am sure that if you were to figure it out you would come to the same conclusion; that is, with respect to the capital gains that occurred between 1972 and 1983, the budget provided an even better option for farmers in cost-based indexation. It is better. I have a company that figures out my income tax for me; they have studied the budget and have said that it is much better than what you are suggesting. Being a person of reasonable nature, I accept that. I did not fight harder with the Minister of Finance to get it changed, because all the accountants I have talked to say it is better than what we were proposing. I would always accept something better, even though I proposed it myself.

Mr. Althouse: Okay. I suppose one of the things that your accountants have not taken into consideration is that it is indeed better provided the buyer has money to pay you. You would be very hard pressed, Mr. Minister, to take a mortgage back on your farm if you were selling it outside the family or even inside the family, because you have to have cash to roll the money over into the RRSP, to give it to the bank, the credit union, or the trust company—these institutions, I assume, are able to handle those sorts of retroactive RRSPs. You have not really addressed the problem for a big chunk of the population who would take a mortgage on their land and assist the next generation to farm by providing some of the financing.

Because you have not done that with the RRSP approach, since you have chosen instead to use the registered retirement savings plan at $10,000 per year for 12 years, when you decided to take the approach you did, instead of an RRSP with a bank or credit union, why did you not use that same money for an agri-bond with the Farm Credit Corporation? What were the factors that made you decide on the course of action which was in the budget rather than the agri-bond concept? The money is still being rolled into other institutions. Why not the Farm Credit Corporation?

[*Translation*]

au 31 décembre 1974, promesse faite par le parti libéral lors des dernières élections. Ce gouvernement est maintenant au pouvoir depuis un peu plus de quatre ans. Qu'en est-il de cette promesse? Pourquoi n'y a-t-on pas donné suite? A-t-elle été définitivement jetée aux oubliettes?

M. Whelan: Je lisais quelque chose et je n'ai pas compris votre question. De toute façon, chaque promesse qui a été faite lors de la campagne électorale de 1980 a été tenue lors du dépôt du dernier budget.

M. Neil: Foutaise!

M. Althouse: Excusez-moi, monsieur le président, mais une des brochures et même d'ailleurs toutes les brochures qui portaient sur les programmes agricoles précisaient bien que s'il était élu, le gouvernement libéral porterait la date d'évaluation du 31 décembre 1971 au 31 décembre 1974, étant donné qu'on avait assisté cette année-là à une augmentation assez rapide de la valeur des terres dans presque toutes les régions du pays en raison de la crise du pétrole. Je voudrais tout simplement savoir quelle suite a été donnée à cette promesse? A-t-elle été purement et simplement abandonnée?

M. Whelan: Je suis sûr que si vous y réfléchissiez un peu, vous en viendriez à la même conclusion. Pour ce qui est de la plus-value réalisée entre 1972 et 1983, le budget prévoyait d'indexer ces terres en fonction de leur coût, ce qui était une bien meilleure proposition. J'ai chargé une société de préparer mon impôt sur le revenu; elle a étudié le budget et a dit que c'était une meilleure proposition que ce que vous suggérez. Étant une personne raisonnable, je l'ai acceptée. Je n'ai pas continué à me battre avec le ministre des Finances pour que ce soit modifié car tous les comptables à qui j'ai parlé me disent que c'est mieux que ce que nous porposions. J'accepte toujours ce qui est mieux même si c'est moi qui l'ai proposé.

M. Althouse: Bien. Je suppose que vos comptables ne se sont pas penchés sur le fait que cette proposition est effectivement meilleure, mais à condition que l'acheteur ait suffisamment d'argent pour payer. Il vous serait très difficile, monsieur le ministre, de reprendre un hypothèque pour votre ferme si vous la vendiez en dehors du cercle familial ou même en dedans, car vous devriez avoir des liquidités pour transférer cet argent dans un régime enregistré d'épargne-retraite, pour le donner à la banque, à la Coopérative de crédit ou à la compagnie de fiducie, institutions qui, je le présume, peuvent traiter ces régimes enregistrés d'épargne-retraite rétroactifs. En fait, vous n'avez pas abordé le problème pour ceux, et ils sont nombreux, qui hypothèquent leur terre pour aider la prochaine génération en finançant une partie de la ferme.

Puisque vous n'avez pas eu recours à la méthode du régime enregistré d'épargne-retraite contracté avec une banque ou une coopérative de crédit, et que vous avez choisi à la place d'autoriser une contribution de 10,000$ par an sur 12 ans à un régime enregistré d'épargne-retraite, pourquoi n'avez-vous pas utilisé cet argent pour recontracter une obligation agricole avec la Société du crédit agricole? Quels ont été les facteurs qui vous ont amené à suivre l'orientation proposée par le budget plutôt que celle de l'obligation agricole? Cet argent est toujours transféré dans d'autres institutions. Pourquoi pas la Société du crédit agricole?

[*Texte*]

• 1620

Mr. Whelan: I am sure the Hon. Member is fully aware of the committee which was appointed; I believe it was referred to as the Blue Chip Committee. There were 30 people from all across Canada, I believe, on that committee, and they recommended against that kind of action. However, I do not necessarily agree with them, because I think a system, whether it be called agri-bond or what, still would be a very good system for the agricultural industry.

Mr. Neil: On a point of order, the Minister referred to a report of a committee. I wonder if he would make that available to us. None of us have seen that or heard of it. He called it the Blue Chip Committee.

Mr. Whelan: The blue chip committee was appointed by the Minister of Finance, the Hon. Allan J. MacEachen, and I am sure that report is public.

Mr. Althouse: Who was on that committee?

Mr. Whelan: A lot of people from the financial . . . I do not . . .

Mr. Althouse: How many farmers and how many people from the Farm Credit Corporation?

Mr. Whelan: I do not think there was a farmer on it.

Mr. Althouse: I wonder why they did not consider it, then. Did you have any requests or any imput as to who would make up that blue chip committee, since you were apparently under the impression that some of these farm-related issues were to be discussed by that blue chip committee? Did you make recommendations?

Mr. Whelan: I looked at all the names of those people who are on that committee. They are very highly qualified people who know the financial or investment world in Canada who make up that committee.

Mr. Althouse: Mr. Chairman, I think one of the problems with committees like that is that they totally fail to investigate the effects some of their recommendations have, not only on farmers but also on small businesses. I am not sure that is the same committee. Is the Lortie committee the one you are speaking of, or is that a second committee?

Mr. Whelan: I cannot remember the name, but I think you are right.

Mr. Althouse: If the blue chip committee is also the Lortie . . .

Mr. Whelan: Alec Binkley is shaking his head: Yes, you are right.

Mr. Althouse: Okay. One of the recommendations there was to allow a roll-over, an avoidance of capital gains tax for an indexed security investment plan, an ISIP, which I think, perhaps slightly overstated, rather than 50% capital gains, allows something in the neighbourhood of 25% capital gains but creates a whole new set of competitive problems for people trying to raise money. As the Minister might know, the ISIP is

[*Traduction*]

M. Whelan: Je suis sûr que l'honorable député est au courant du Comité qui a été nommé; je crois qu'on en parle comme du Comité *Blue Chip* ou «du bon père de famille». Environ 30 personnes de toutes les régions du Canada étaient représentées à ce Comité et ils ont recommandé de ne pas suivre cette voie. Cependant, je ne suis pas nécessairement d'accord avec eux, car je pense qu'un système, qu'il s'agisse d'obligations agricoles ou autre chose, demeurerait un très bon système pour l'industrie agricole.

M. Neil: Permettez-moi d'invoquer le Règlement. Le ministre a parlé d'un rapport de Comité. Je me demande s'il pourrait nous le faire parvenir. Personne ici ne l'a vu ni n'en a entendu parler. Il a appelé le Comité *Blue Chip*.

M. Whelan: Ce Comité a été nommé par le ministre des Finances, l'honorable Allan J. MacEachen, et je suis sûr que ce rapport est public.

M. Althouse: Qui faisait partie de ce Comité?

M. Whelan: Un tas de gens des Finances . . . Je ne . . .

M. Althouse: Combien y avait-il de cultivateurs et de représentants du Crédit agricole?

M. Whelan: Je ne pense pas que les cultivateurs y étaient représentés.

M. Althouse: Je me demande pourquoi ils n'y ont pas songé, alors. Avez-vous participé d'une manière ou d'une autre à la composition de ce Comité, puisque, apparemment, vous aviez l'impression que ce Comité devait discuter de certaines questions à caractère agricole? Avez-vous présenté des recommandations en ce sens?

M. Whelan: J'ai examiné la liste de ceux qui siégeaient à ce Comité. Ce sont des gens hautement compétents qui connaissent bien le monde des affaires au Canada.

M. Althouse: Monsieur le président, un des problèmes que posent des Comités de ce genre est qu'ils ne cherchent pas à savoir quels effets leurs recommandations ont non seulement sur les cultivateurs mais également sur les petites entreprises. Je ne suis pas sûr qu'il s'agisse du même Comité. Faites-vous allusion au Comité Lortie ou s'agit-il d'un autre Comité?

M. Whelan: Je ne peux pas me souvenir du nom exact, mais je crois que vous avez raison.

M. Althouse: Si ce Comité est le Comité Lortie . . .

M. Whelan: Alec Binkley hoche de la tête; vous avez donc raison.

M. Althouse: Bien. Il avait été recommandé d'autoriser un transfert, à savoir, que l'on pouvait éviter l'impôt sur la plus-value en souscrivant à un Régime de placement en titre indexé, ce qui est, je pense, une légère exagération, et au lieu de payer un impôt équivalant à 50 p. 100 de la plus-value, cet impôt a été ramené à 25 p. 100, mais il crée en même temps toute une nouvelle série de problèmes pour ceux qui essayaient de

[*Text*]

available only through stocks and securities which are traded on the public market, so it has to be something that is incorporated as a public company and traded on the public stock exchange. Therefore, any organization or group which is either incorporated as an individual or is unincorporated, as most farms and small businesses are, does not have access to sources of money which have, in effect, the ability to write off a good chunk of the capital gains.

Because it did not have very many small businessmen and no farmers on it, that committee has set up a system of refinancing in this country which weights the advantages of investment to the corporate sector, especially the corporate sector which trades its shares on the public market. The Minister has not convinced his Minister of Finance and has not made an adequate argument, I submit, on behalf of farmers and other small business people to point out the inequity of that particular set of recommendations, and I think the RRSP proposal in the last budget is a continued indication that the Minister is running blind at this issue and that he has not been allowing the Minister of Finance to be exposed to people who might know what some of the problems are with regard to refinancing in the agricultural community.

• 1625

Mr. Whelan: Again, I go back to the people who advise me. Those are not only within my department, they are people in the rural community of Canada. We have gone back to them with the budget proposals. They are generally of the opinion that this is a pretty darn good thing for the farming community, as are the changes also for transferring the farm to heirs, now foster children will be eligible—there are all these things. To them, these are quite good and are along the lines of some of the suggestions they have made. I am not saying it is perfect, I am saying it is much better than it was. Amongst those who have studied it, there seems to be a general satisfaction with it.

The February 15 budget provides substantial relief—that is the February, 1984, budget—in respect to the capital gains that occurred in the 1972-1983 period. I have said that before. For each year in this period that the taxpayer was a full-time farmer, he can roll over the amount of money that you said. That, according to our figures, is more than most of them would actually be using. It allows them also to move to putting other money into investments, which they were not allowed to do before, to defer a tax on all the taxable capital gain that occurred.

If the proposed new tax rules for pensions in general are implemented, farmers will have additional possibilities of deferring tax on all their capital gains. I am not saying that that is exactly what they want, I am saying it is more than most expected.

Le président: Une dernière question, très brièvement.

Mr. Althouse: I do not think we got a very clear answer as to why you did not put more influence on the Minister to allow these RRSPs—which is now money that will go to the use of

[*Translation*]

mobiliser des fonds. Comme le ministre le sait sans doute ce Régime de placement à titre indexé ne peut être composé que d'actions et de titres négociés sur les marchés financiers publics, et ces titres doivent donc venir de sociétés cotées. Et les organisations ou groupes constitués à titre individuel ou non constitués, comme le sont la plupart des fermes et des petites entreprises, n'ont pas accès à des sources d'argent qui autorisent en fait la radiation d'une bonne partie de la taxe sur la plus value.

Étant donné que très peu de petits entrepreneurs et aucun cultivateur n'étaient représentés à ce Comité, ce dernier a créé un système de refinancement dans ce pays qui avantage les entreprises, en particulier celles qui sont cotées en bourse. Le ministre n'a pas réussi à convaincre son ministre des Finances et n'a pas suffisamment défendu, sauf votre respect, les cultivateurs et les petits entrepreneurs en soulignant l'injustice de cette série de recommandations; de plus, je pense que la proposition que renfermait le dernier budget, proposition portant sur les Régimes enregistrés d'épargne-retraite, ne fait que confirmer le fait que le ministre a chaussé ses oeillères et qu'il n'a pas permis au ministre des Finances de rencontrer ceux qui connaissent les problèmes inhérents au refinancement agricole.

M. Whelan: Je reviens une fois de plus à ceux qui me conseillent. Il n'y a pas uniquement les fonctionnaires de mon ministère, il y a les intéressés, ceux qui vivent dans les communautés rurales du Canada. Nous leur avons communiqué nos propositions budgétaires. Généralement ils estiment que ces propositions sont excellentes pour le monde agricole tout comme le sont les changements en matière de transmission des exploitations aux héritiers, les enfants adoptifs pourront également maintenant en bénéficier—il y a tout cela. Pour eux, toutes ces choses sont bonnes et concordent avec certaines de leurs suggestions. Je ne dis pas que c'est parfait, je dis que c'est beaucoup mieux qu'avant. La majorité de ceux qui ont étudié ces propositions semblent généralement satisfaits.

Le budget du 15 février offre des allègements considérables—je parle du budget de février 1984—pour les plus-values accumulées pendant la période de 1972 à 1983. Je l'ai déjà dit. Pour chaque année de cette période pendant laquelle le contribuable était agriculteur à plein temps ce montant peut être reporté. Selon nos chiffres, cela représente plus que ce que la majorité d'entre eux utiliseraient effectivement. Ce budget leur permet également de faire d'autres investissements, ce qui leur était interdit auparavant, il leur permet de reporter l'impôt sur la plus-value.

Si les propositions de nouveaux règlements fiscaux pour les pensions sont adoptées, les agriculteurs auront encore d'autres possibilités de reports d'impôt sur toutes leurs plus-values. Je ne dis pas que c'est exactement ce qu'ils voulaient, je dis que c'est plus que ce qu'ils escomptaient pour la majorité.

The Chairman: Last question, very short.

M. Althouse: Je ne pense pas que vous ayez véritablement expliqué pourquoi vous n'avez plus insisté auprès du ministre pour qu'il autorise la Société du crédit agricole à offrir un

[*Texte*]

banks and trust companies . . . to be made available to the Farm Credit Corporation, to allow that organization to have more funding.

Mr. Whelan: We, the Farm Credit Corporation, are—what?—the eleventh largest lender in Canada now for long-term money. Some people in Canada have strong views that a Crown corporation should not get any bigger, that the private sector has the responsibility to lend in rural Canada. Some of those private sector lending corporations, or whatever you want to call them, only want to take the good risks and they want us just to take the bad risks. During this fiscal year of 1983-1984, we will loan—what? . . . $735 million. Sixty per cent plus will go to take banks off the hook with a lot of loans. The most we ever loaned before in that category was about 17%-18%. So, even that money that the banks are getting for the bad lending procedures they followed is not necessarily being turned back into rural Canada on good loans either.

There are a lot of discrepancies in the lending business in the world. We have seen some actions taken . . . I think the decision was just handed down about a week ago in a case where a bank was sued for fraud in lending money to a person to buy exotic cattle from a firm that was dealing with that bank. The bank manager knew the firm was not secure, that it was on shaky ground, yet advised his client—which is contrary to the Bank Act—to invest in this corporation. The decision was that this person would receive a judgment of $89,000, that the bank was actually involved in fraud.

Mr. Althouse: I am not sure that that answered the question, but thank you, Mr. Chairman.

Mr. Whelan: I know, but I am sure it is partly the answer. What I am trying to get at is do you, as a member, think we should loan all the money in rural Canada for long-term loans? The big problem today is one of operating capital with a lot of farmers, because they have big mortgages and the banks are scared, especially, for instance, in the pork business now and in the beef business. Some of the others are saying: You are not going to have any operating capital. We are getting lots of representations—I do not know whether you are.

If the members of this committee have any suggestions on how we are to overcome this, other than just by criticizing it, I would like some constructive criticism on how we are going to do that. Long-term money is not the major problem that I see at the present time, operating capital for a lot of these farmers is a real problem. Right now they are planning their spring production and a lot of them are not going to be financed. We have no authority to do that under the Farm Credit Corporation.

• 1630

Le président: Merci, monsieur le ministre.

[*Traduction*]

programme de REER pour permettre à cet organisme d'attirer plus de fonds—ce sont maintenant les banques et les compagnies fiduciaires qui bénéficieront de l'expansion de ces régimes.

M. Whelan: La Société du crédit agricole est le—combien?—onzième plus gros bailleur de fonds du Canada pour le long terme. Certains au Canada s'opposent à la croissance des sociétés de la Couronne et affirment que c'est au secteur privé que revient la responsabilité de prêter de l'argent au Canada rural. Certaines de ces sociétés de prêts du secteur privé, quel que soit le nom que vous leur donniez, ne veulent prêter qu'en toute sécurité, nous laissant tous les prêts à risque. Pendant l'année financière 1983-1984, nous aurons prêté—combien?—735 millions de dollars. Plus de 60 p. 100 serviront à sauver la mise de certaines banques. Le plus que nous ayons jamais prêté dans cette catégorie auparavant était d'environ 17 à 18 p. 100. L'argent que les banques reçoivent donc pour leurs mauvaises procédures de prêts ne retournera pas forcément dans le Canada rural pour financer de bons prêts.

Le monde du prêt n'a pas toujours la blancheur de l'innocence. Nous avons constaté la prise de certaines mesures . . . Je crois qu'il y a environ une semaine une décision a été rendue au sujet d'une banque poursuivie pour fraude pour avoir prêté de l'argent à une personne qui achetait des bovins exotiques auprès d'une compagnie prêtant avec cette même banque. Le directeur de la banque connaissait les difficultés financières de cette compagnie et pourtant il a conseillé à son client—ce qui est contraire aux dispositions de la Loi sur les banques—d'investir dans cette compagnie. Selon la décision, cette personne recevra 80,000$ car la banque a été reconnue coupable de fraude.

M. Althouse: Je ne suis pas certain que cela réponde à ma question, mais je vous remercie quand même, monsieur le président.

M. Whelan: Je sais, mais je suis certain que c'est une partie de la réponse. Pensez-vous en tant que député que nous devrions être le seul bailleur de prêt à long termes pour le Canada rural? Le gros problème des agriculteurs aujourd'hui est celui des capitaux d'exploitation car ils ont d'énormes hypothèques et les banques ont peur surtout lorsqu'il s'agit, par exemple, d'exploitation porcine et d'exploitation bovine. D'autres refusent tout simplement de prêter des capitaux d'exploitation. Nous recevons énormément de lettres—je ne sais pas si vous êtes dans le même cas.

Si vous avez des suggestions à proposer pour régler ce problème, j'aimerais que vos critiques soient constructives et non pas tout simplement négatives. Pour le moment je ne considère pas l'argent à long terme comme étant le problème principal, ce sont les capitaux d'exploitation pour nombre de ces agriculteurs qui sont un vrai problème. Ils préparent actuellement leur production de printemps et beaucoup d'entre eux n'obtiendront pas de financement. La Société du crédit agricole n'a pas le pouvoir de le faire.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

[*Text*]

Maintenant, nous commençons la période de cinq minutes, et j'aimerais que nous nous en tenions à cinq minutes. Monsieur Neil.

Mr. Neil: Thank you very much, Mr. Chairman. Five minutes does not give one very long to ask questions. I would just like to comment in passing. Mr. Minister, you talk about a blue chip committee made up of financial people with no farmers on that committee, and I would suggest to you that these people you are talking about have a vested interest in RRSPs because that is the type of business most of them are in; they are certainly not going to recommend an agri-bond concept under any circumstances, and they can juggle their figures to make it appear that it is not attractive.

But I would like to go back to a comment you made. You said that if prices hold up and are fair, the farmer will be able to pay some of these arrears or moneys owing to the Farm Credit Corporation. Now, I would suggest to the Minister that there has to be sales as well. The prices can hold up and I am getting phone call after phone call from western Canada from the producers. They say there is no quota. The elevators are full and there is little movement in grain. Now, granted, grain in the bin is like money in the bank, when you sell it. But I am wondering what you have done, Mr. Minister, as a friend to the farmers, to encourage the Minister in charge of the Canadian Wheat Board to take some action to start moving some grain and open up quotas in order that the farmer will have some money in his pocket, because it is obvious that you are not going to change the Western Grain Stabilization Program in time to give the farmers some money. What have you done with the Minister in charge of the Wheat Board?

Mr. Whelan: I do not know why you would make the last statement, Mr. Neil. The opposition is not going to have time, because if you had a harmonious agreement with all parties in the House of Commons I think you could get speedy passage for changes to the Western Grain Stabilization Act.

Mr. Neil: Well, it is rather interesting, Mr. Minister. Senator Argue was here and we were questioning him on the Western Grain Stabilization Act and, while he indicated that his officials were looking at amendments, he did not seem to know what the amendments were and he was asking us for recommendations to put in the legislation. And you know how long it takes to prepare legislation. This session ends June 30, and unless something comes in very very quickly there are not going to be any changes made before you are the Leader of the Opposition in the House.

Some Hon. Members: Oh, oh!

Mr. Whelan: I just want to say to Mr. Neil that there has been an awful lot of work and there have been a lot of suggestions from different groups. I was not aware that Senator Argue was asking this learned committee for their advice. But I think it is a good thing if he did that, because we have suggestions from the advisory group to the Western

[*Translation*]

We will begin now the five-minute period and I would like that we stick to five minutes. Mr. Neil.

M. Neil: Merci beaucoup, monsieur le président. Cinq minutes, cela ne fait pas beaucoup pour poser des questions. J'aimerais faire un commentaire en passant. Monsieur le ministre, vous avez parlé d'un comité *blue chip* composé de financiers sans participation d'agriculteurs, et je me permettrai de vous suggérer que ces personnes ont un intérêt direct pour ces REER parce que c'est justement dans ce type de placement que la majorité d'entre eux investissent; en aucune circonstance ils ne recommanderont la formule des obligations agricoles, et ils peuvent jouer avec les chiffres pour rendre cette formule inintéressante.

J'aimerais cependant revenir sur un de vos commentaires. Vous avez dit que si les prix se maintenaient à un juste niveau, les agriculteurs seraient en mesure de rembourser certains de leurs arriérés ou certaines des sommes qu'ils doivent à la Société du crédit agricole. Je me permettrai de vous dire qu'il faut qu'il y ait également vente. Les prix peuvent se maintenir mais je n'arrête de recevoir des coups de téléphone des producteurs de l'Ouest. Ils me disent qu'il n'y a pas de quota. Les silos sont pleins et les expéditions sont rares. Les grains dans les silos, c'est comme de l'argent à la banque, d'accord, à condition de vendre. Je me demande, monsieur le ministre, en tant qu'ami des agriculteurs, ce que vous avez fait pour encourager le ministre responsable de la Commission canadienne du blé pour qu'il prenne des mesures pour commencer à faire bouger ces grains, ouvrir les quotas afin que les agriculteurs aient un peu d'argent dans leur poche car il est évident que vous ne modifierez pas à temps le Programme de stabilisation des grains de l'Ouest pour donner un peu d'argent à ces agriculteurs. Qu'avez-vous fait avec le ministre responsable de la Commission du blé?

M. Whelan: Je ne sais pas pourquoi vous avez fait cette dernière remarque, monsieur Neil. C'est l'opposition qui n'aura pas le temps car si tous les partis à la Chambre se mettaient d'accord, je crois que nous pourrions faire adopter très rapidement ces modifications à la Loi sur la stabilisation concernant le grain de l'Ouest.

M. Neil: C'est assez intéressant, monsieur le ministre. Lors de son témoignage, le sénateur Argue nous a dit au sujet de la Loi sur la stabilisation concernant le grain de l'Ouest, que ses fonctionnaires étudiaient des amendements, mais il ne semblait pas connaître la teneur de ces amendements et il nous a demandé de faire des recommandations. Vous savez combien de temps il faut pour préparer une loi. Cette session prend fin le 30 juin, et à moins que quelque chose ne survienne très rapidement, aucune modification ne sera effectuée avant que vous soyez le chef de l'Opposition à la Chambre.

Des voix: Oh! Oh!

M. Whelan: Je tiens simplement à dire à M. Neil que beaucoup de travail a été fait et que différents groupes ont fait de nombreuses suggestions. Je ne savais pas que le sénateur Argue vous avait demandé le bénéfice de vos conseils éclairés. J'estime cependant que c'est une bonne chose car le groupe consultatif de l'Office de stabilisation des grains de l'Ouest

[*Texte*]

Grain Stabilization Board on how that Act should be changed. We have proposals at the present time. They should be finalized, I would say, in not too many days to start preparing legislation to bring to the House. So I am sure it could be sped up if we had the kind of unanimous agreement that you and I are talking about.

Mr. Neil: I am sure that if the amendments are good amendments, you will not have any trouble with members on this side in passing the legislation.

You indicated that Dr. LeRoux would be here later on in connection with research, and in anticipation of him being here I wonder if arrangements could be made to supply us ahead of time with details of expenditures in the area of research, province by province, and also if we could be told what amount of money, both capital and otherwise, is being spent on research into cereal grains. Is that possible?

Mr. Whelan: I would think that Dr. LeRoux would have them; we have a breakdown. I have used it several times, and I am sure if you catalogued all the speeches that I make you would find that broken down, how many millions is spent on research in grain.

But I want to say this: We do not think the private sector, again, is doing enough research in grain. The provinces and the producers continue to say: We think you are doing a good job but we want you to step it up. In Canada, the private sector is not spending even one-tenth of one point of their GNP on research, and those people are connected with the food sector. And in the grain industry, the grain commodity sector is spending very little on grain research.

• 1635

Even in Ontario, at Ailsa Craig, where we have the Stewart grain farm, that is being discontinued by Ciba-Geigy. They have it up for sale. They want to discontinue the research that Stewart's had there for some time. I think that is contrary to the agreement they made when they bought that out from FIRA. But I believe their five years are up on that, and I do not know whether FIRA can hold them to what they stated at that time. But we know research is very important.

I made a presentation the other day—and I think it is even more important, not just in grain research but in what is happening to our soils, not only in western Canada but in eastern Canada also. Those are provincial resources. The people from Agriculture Canada and PFRA put forward one of the best reports I have ever seen on what should be done. I presented that to the Senate Agriculture Committee the last week. So I would suggest you get a copy of that. It talks about all the things we have to do if we want to maintain the productivity of our grain. For instance, the soil in western Canada has been depleted down to about 55% of the goodness it once had.

Mr. Neil: One final question, if I may. I just want to ask the Minister when was the last time he sat down with the Minis-

[*Traduction*]

nous a fait des suggestions quant aux modifications à apporter à la loi. Nous avons des propositions. Je dirais que d'ici peu de jours, nous devrions être en mesure de finaliser les amendements devant être présentés à la Chambre. Je suis donc certain que les choses pourraient aller beaucoup plus vite si nous bénéficiions du genre de consentement unanime dont nous parlons tous les deux.

M. Neil: Je suis certain que si ces amendements sont bons, les députés de mon parti ne vous poseront aucun problème quant à l'adoption de cette loi.

Vous avez dit que M. LeRoux reviendrait dans une séance ultérieure discuter de la recherche, et je me demandais, dans cette perspective, s'il serait possible de nous fournir à l'avance le détail des dépenses en recherches, province par province, et également s'il serait possible de nous dire quelle somme, quels capitaux sont consacrés à la recherche portant sur les graines céréalières. Est-ce possible?

M. Whelan: M. LeRoux doit avoir ces chiffres. Je les ai utilisés à plusieurs reprises et je suis sûr que si vous relisiez tous mes discours, vous y retrouveriez tous ces chiffres, le nombre de millions consacrés à la recherche céréalière.

Permettez-moi cependant d'ajouter ceci: Nous pensons que le secteur privé, une fois de plus, ne fait pas suffisamment dans ce domaine de la recherche céréalière. Les provinces et les producteurs continuent à dire: Nous pensons que vous faites du bon travail mais nous voulons que vous en fassiez plus. Au Canada, le secteur privé ne consacre même pas un dixième d'un point de son PNB à la recherche, et pourtant ces gens vivent du secteur alimentaire. Au sein de l'industrie céréalière, le secteur des denrées céréalières consacre très peu à la recherche céréalière.

Même à Ailsa Craig en Ontario, où il y a l'exploitation céréalière de Stewart, Ciba-Geigy est en train de mettre fin à la recherche en mettant cette exploitation en vente. Elle veut mettre fin à la recherche qui existait depuis longtemps. Je pense que cette vente va à l'encontre de l'accord conclu sur l'achat de ces terres de l'AEIE, mais les cinq ans sont écoulés, et je ne sais pas si l'AEIE peut maintenant le faire respecter.

Comme je l'ai dit tout dernièrement, la recherche est importante, non seulement pour ce qui est des céréales, mais aussi des sols, et dans l'Ouest et dans l'Est du Canada. Les sols sont des ressources provinciales. Les représentants du ministère de l'Agriculture et de l'ARAP ont fait un excellent rapport sur ce qu'il faut faire. Je l'ai soumis la semaine dernière au Comité sénatorial de l'agriculture. Je vous propose d'en obtenir un exemplaire, car il y est question de ce qu'il faut faire pour maintenir le niveau de production de nos céréales. Les sols à l'Ouest du Canada ont perdu 55 p. 100 de leur richesse.

M. Neil: Une dernière question, s'il vous plaît. J'aimerais demander au ministre à quand remonte sa dernière discussion

[*Text*]

ters of Agriculture from the three prairie provinces and had a good talk about how he and the Ministers of Agriculture from those provinces could co-operate in the area of research so you are all going in the same direction.

Mr. Whelan: I would think the last time was probably last July; a discussion took place with all the Ministers from all across Canada in Brudenell in Prince Edward Island.

Mr. Neil: That was a general discussion.

Mr. Whelan: Yes, a general discussion on research. But every time you meet them from out West, they talk about it; but then they say, that is our resource—the land. And it is their resource, you know.

Mr. Neil: You should be meeting those Ministers on a monthly basis, Mr. Minister, to keep up to date and so they can keep up to date.

Mr. Whelan: Well, it is difficult, because they do not have as long sessions as we do. If you would give me a pair—now I see you are going to retire; maybe I could pair with you permanently for a while.

Mr. Neil: If it is in connection with research, I would be happy to.

Mr. Whelan: Very good; I will remember that.

The Chairman: Take note.

Mr. Whelan: I will tell my Whip.

Le président: Merci, monsieur le ministre et monsieur Neil.

Monsieur Ostiguy.

Mr. Whelan: I may be doing all kinds of research in the next few weeks.

Mr. Neil: I guess so—like polling.

Le président: Merci.

Monsieur Ostiguy.

M. Ostiguy: Monsieur le président, très rapidement, je voudrais à mon tour revenir sur un sujet dont M. Dubois a discuté tout à l'heure: le financement agricole.

Monsieur le ministre, je voudrais revenir sur un point très important sur lequel les cadres de la Société du crédit agricole n'ont pu nous éclairer lors de leur témoignage au Comité, il y a une semaine environ. Chaque fois que les questions étaient trop pertinentes, ils nous invitaient à poser la question au ministre.

Je voudrais vous signaler que si on compare les prêts aux agriculteurs aux prêts aux petites et moyennes entreprises . . . Tout d'abord, il faudrait faire un parallèle: nous sommes en 1984 et l'agriculture est devenue une industrie. C'est, en fait, de la petite et moyenne entreprise. Or, monsieur le ministre, je ne connais pas d'institution financière qui ait, au cours des cinq dernières années, même pendant la flambée des taux d'intérêt à l'entreprise privée, fait des prêts qui ne soient pas renégociables au bout de trois ou cinq ans.

La Société du crédit agricole a prêté à des agriculteurs sur une période de 20 ans, et voire même, de 29 ans fixes et non négociables, et ce n'est que depuis le 7 février dernier, que le

[*Translation*]

avec les ministres de l'agriculture des trois provinces des Prairies en vue d'une coopération et d'une coordination en matière de recherches.

M. Whelan: C'était au mois de juillet, si je ne m'abuse. Tous les ministre se sont rencontrés à Brudenell dans l'Île-du-Prince-Édouard.

M. Neil: C'était une discussion générale?

M. Whelan: Oui, une discussion générale sur la recherche. Mais chaque fois que l'on rencontre des gens de l'Ouest, ils nous disent que la terre, c'est notre ressource. Il s'agit vraiment de leur ressource, vous savez.

M. Neil: Vous aurez avantage à rencontrer ces ministres mensuellement, monsieur le ministre, afin que les uns et les autres soient à jour.

M. Whelan: Il est difficile de le faire, car leurs sessions ne durent pas aussi longtemps que les nôtres. Je vois que vous allez prendre votre retraite, vous pourrez peut-être me représenter de façon permanente.

M. Neil: S'il s'agit de la recherche, je serais très content de le faire.

M. Whelan: Très bien, je m'en souviendrai.

Le président: Prenez note.

M. Whelan: Je le dirai à mon whip.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister and Mr. Neil.

Mr. Ostiguy.

M. Whelan: Je ferai toutes sortes de recherches dans les semaines à venir.

M. Neil: Sans doute, sur les sondages par exemple.

The Chairman: Thank you.

Mr. Ostiguy.

Mr. Ostiguy: Mr. Chairman, I would like to turn very quickly back to the subject that Mr. Dubois discussed a moment ago, namely farm credit.

Mr. Minister, I would like to return to this very important point because the management of the Farm Credit Corporation were not able to enlighten us during their appearance before the committee about a week ago. Each time the questions became too relevant, they asked us to ask you.

I would like to point out to you that if we compare loans to farmers with loans to small- and medium-size businesses . . . first of all, we must draw a parallel. This is 1984 and agriculture has become an industry. In fact it consists of small- and medium-size businesses. Now, Mr. Minister, over the last five years, I do not know of any financial institution which did not make loans that were renegotiable at the end of three or five years, even during the dramatic increase in interest rates for private enterprises.

The Farm Credit Corporation made loans to farmers for a period of 20 years, and in some cases for 29 years, that were set and non-negotiable. It was only last February 7 that this

[*Texte*]

règlement a été modifié pour que les prêts soient renégociables au bout de 10 ans. Même là, monsieur le ministre, il est impensable que l'on puisse continuer à avoir une agriculture prospère et rentable.

J'ai nettement l'impression que si nous ne prenons pas le taureau par les cornes et ne voyons pas à modifier les règles du jeu dans le domaine du crédit agricole, ... ce qui presse d'ailleurs,— nous allons nous réveiller avec une série de faillites en 1984. L'année 1984 sera peut-être pire que les années 1982 et 1983. Et je m'explique.

Le rabais de 4 p. 100 qui avait été accordé aux agriculteurs pour une période de deux ans prend fin. Certains ont déjà pris fin, et d'autres prendront fin au mois de mai. Et, comme le disait mon collègue Dubois, presque 100 p. 100 de ces agriculteurs sont de jeunes agriculteurs qui essaient de s'établir sur la ferme familiale; c'est ce qu'on appelle, nous, la relève agricole. Ils vont revenir avec un prêt à 16 ¾ p. 100.

• 1640

Monsieur le président, monsieur le ministre, on pourra nous dire qu'ils n'avaient qu'à ne pas emprunter, mais ils n'avaient pas de choix. Les taux d'intérêt étaient là, et on voulait continuer en agriculture. Ces agriculteurs canadiens ont donc été obligés d'emprunter.

Je vous supplie donc de prendre le taureau par les cornes et de rencontrer les dirigeants de la Société du crédit agricole qui, selon moi, sont un peu mêlés présentement. Ils sont un peu mêlés dans leurs opérations de financement agricole.

Le président: Merci, monsieur Ostiguy. Vous avez mis quatre minutes à poser la question; il en reste une pour la réponse.

M. Ostiguy: Donnez donc quatre minutes aussi.

Mr. Whelan: I just want to say this. The province of Quebec at one time had a program which heavily subsidized farm loans and nearly went broke. The Minister of Finance, if I remember correctly, discontinued that a year ago like a sledge hammer because it would cost him over $100 million for subsidizing loans to farmers etc. We would loan in Quebec but we are not the main lenders in Quebec. We loaned last year in 1982-83, $48.4 million and up until April 1st to February 15th, that was for 1983. I would think this should be for 1984 what I have here—I stand to be corrected—we have loaned $30.6 million to 344 farmers in Quebec. I am just saying, yes, we are lending in that area, but there are a lot of them in that area. As I said the productivity they are involved in—they are pork producers. I am sure if you were a banker—you are a good businessman—you would not loan them any money because you would know they are not going to pay. The Bank Act clearly states that if you know a person can not repay you, you are not supposed to lend them any money because you are not Santa Clause; you are running a financial institution and there should be some other arrangements made—it goes back to the old ARDA program—to buy those farms or take them over and put them under some kind of a management scheme. Then, when their economics improve, their manageral ability etc., all those things combined, you allow them to start buying

[*Traduction*]

regulation was changed so that the loans could be renegotiable at the end of ten years. Even then, Mr. Minister, it would be impossible to think in terms of a prosperous and profitable agricultural industry.

I have the distinct impression that if we do not take the bull by the horns and if we do not change these regulations for farm credit and very quickly, we are going to find ourselves with a series of bankruptcies in 1984. 1984 may be worse than both 1982 and 1983. I will give my reasons.

Farmers were granted a 4% discount over a period of two years and this is coming to a close. Some of them have already terminated and others will terminate in the month of May. And, as my colleague Mr. Dubois was saying, almost 100% of these farmers are young farmers who are attempting to establish themselves. This is what we call agricultural renewal. They will find themselves facing loans at 16 ¾%.

Mr. Chairman, Mr. Minister, people could say, well, they did not have to borrow. But they had no choice. The interest rates were there and they wanted to continue in agriculture. These Canadian farmers were forced to borrow.

I therefore beg you to take the bull by the horns and to meet the management of the Farm Credit Corporation, who in my opinion are a bit mixed up at the present time. They are a bit mixed up in their farm credit operations.

The Chairman: Thank you, Mr. Ostiguy. You took four minutes to ask the question, you have one minute for the answer.

Mr. Ostiguy: Well, please give it four minutes as well.

M. Whelan: À un moment donné, la province de Québec avait un gros programme de subvention des crédits agricoles, lequel programme fut aux bords de la faillite. Le ministre des Finances, si je me souviens bien, y a mis abruptement fin l'année dernière, car ce programme coûtait plus de 100 millions de dollars. Nous accordons des prêts au Québec, mais nous ne sommes pas son principal créancier. Du 1er avril 1982 au 15 février 1983, nous lui avons prêté plus de 48.4 millions de dollars. En 1984, nous avons prêté 30,6 millions de dollars à 344 agriculteurs québécois. Nous accordons des prêts dans ce domaine, mais il y en a d'autres qui le font aussi. Ce sont des producteurs de porcs. Je suis certain que si vous étiez banquier, et je sais que vous êtes homme d'affaires, vous ne feriez pas de prêt car vous sauriez qu'ils ne pourraient pas rembourser. La Loi sur les banques dit clairement que si vous savez que quelqu'un ne peut pas vous rembourser, il ne faut pas lui prêter de l'argent, parce que vous n'êtes pas le Père Noël. Vous gérez une institution financière, et il faut faire d'autres arrangements. Sous l'acnien programme ARDA, il fallait acheter ces fermes, ou en prendre possession et établir un système de gestion. Une fois que la gestion et les finances se sont améliorées, on permet à l'agriculteur de racheter son exploitation. Mais là encore, qu'est-ce qu'il faut faire avec un produit périssable? Les producteurs de porcs au Québec, et dans

[*Text*]

it back. But again, what do I do with a perishable product? The pork producers are probably the worst off in the province of Quebec, as they are in some of the other provinces too, with overproduction, a world depressed market for a product that, I am sure, is not going to have a home. We have depressed prices now much worse than had been forecast. If you have any suggestions on how I am to go to the Minister of Finance and to the Comptroller of Canada and prove to him, to both of them, that this is an economically viable thing that I am becoming involved in and that people are going to produce, and then we are going to give away the product. You know, that is a very difficult thing because you and I both know that farmers in Quebec who are producing poultry products and dairy products are paying their bills. Again I say to you, *monsieur* Ostiguy as I said to *monsieur* Dubois, c'est un grand problème*. You are asking me to use a financial institution for a very sick market. I have an honourary degree, and some people can not even go to the extent of calling me Doctor Whelan, but I refuse to try to doctor that kind of a sick industry when the provinces and the producers themselves refuse to help themselves, and that includes beef farmers too.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Me permettez-vous de faire une remarque?

Mr. Whelan: Mr. Chairman, I see the hon. Member, Mr. Gurbin over there shaking his head in disagreement but he knows. I think he was one time at a meeting I was at and a farmer stood up and said: "It is my democratic right to go bankrupt if I so desire". In two years he did go bankrupt too.

• 1645

Le président: Monsieur le ministre, il y a tout de même une chose: il ne s'agit pas de blâmer les personnes de la Société du crédit agricole, mais si une entreprise agricole, en 1984 ou en 1985, n'a même pas un revenu de 16 1/2 p. 100, il lui est impossible de payer 16 1/2 p. 100 d'intérêt. C'est un fait, et si on refuse de s'en occuper, eh bien, on aura simplement à faire la liste des faillites. Nous ne voudrions pas que cela se produise.

Monsieur Schellenberger, cinq minutes.

Mr. Schellenberger: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Gurbin: I would have said something, but I thought my turn was next.

The Chairman: No, no, you will have your turn.

Mr. Schellenberger.

Mr. Schellenberger: I tend to agree with the Minister that it is anybody's right, it is a free country, to enter or to leave a business or a sector. The problem we are facing is that a whole industry is in serious trouble.

If we look at what is happening, we are now reaping the benefits of that sick industry. Prices of beef have been up for the last six or seven months, but still it is not going to assist many beef farmers in staying away from going bankrupt. The prices of grain this year have been substantially better than

[*Translation*]

d'autres provinces, connaissent la situation la plus grave, à cause de leur surproduction et d'un marché mondial déprimé. Les prix sont pires que prévu. Comment voulez-vous que j'aille voir le ministre des Finances et le contrôleur du Canada, pour leur dire qu'il s'agit d'une entreprise rentable, que les gens vont produire, et que nous allons ensuite faire cadeau de ce prodruit. Vous savez très bien que les producteurs de volaille et de produits laitiers du Québec paient leurs dettes. Je vous dis, monsieur Ostiguy, comme je l'ai dit à M. Dubois, c'est un grand problème. Vous me demandez de me servir d'une institution financière pour guérir un marché malade. Même si j'ai un diplôme *honoris causa* et que l'on m'appelle «docteur», je ne peux pas guérir une industrie malade, où les provinces et les producteurs eux-mêmes refusent de s'aider eux-mêmes; cela vaut aussi pour les éleveurs de bétail.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

Will you allow me to make a comment?

M. Whelan: Monsieur le président, je vois que M. Gurbin manifeste son désaccord, mais il est au courant des choses. Nous avons tous les deux assisté à la même réunion où un agriculteur a déclaré: «C'est mon droit, en tant que citoyen d'un pays démocratique, de faire faillite si je le veux». Et il a fait faillite au bout de deux ans.

The Chairman: Mr. Minister, let us be honest. We are not here to blame the officials of the Farm Credit Corporation, but if a farm, in 1984 or in 1985, does not even have an income of 16.5%, it will not be able to pay 16.5% interest. This is a fact, and if we do not want to deal with it, we will simply have to draw a list of bankruptcies. But we do not want this to happen.

Mr. Schellenberger, five minutes.

M. Schellenberger: Merci, monsieur le président.

M. Gurbin: J'avais quelque chose à dire et j'ai pensé que j'étais le prochain sur la liste.

Le président: Non, non, vous pourrez parler en temps voulu.

Monsieur Schellenberger.

M. Schellenberger: Je suis d'accord avec le ministre pour dire que chacun a le droit, puisque nous sommes dans un pays libre, de se lancer dans un secteur d'activité économique ou de s'en retirer. L'ennui, c'est qu'une industrie tout entière éprouve de graves difficultés.

Si nous examinons la situation, nous pouvons dire que nous récoltons maintenant les bénéfices de cette industrie malade. Le prix du boeuf a augmenté au cours des six ou sept derniers mois, mais cette augmentation ne va pas aider beaucoup d'éleveurs à ne pas faire faillite. Le prix des céréales, cette

[*Texte*]

they have been for a number of years. That still is not assisting the grain farmer, because for a series of years now they have been staying alive on their depreciation, on their savings, and so forth. It is now coming to the crunch.

Farm Credit told us at the last meeting we had, and they are serious figures, that while their bankruptcy figures were in the sixties, the more serious figure was that of those who had voluntarily liquidated their farms, which was close to 300, and that they had 14,000 accounts in arrears. Now if they do half the business in the country of lending, that means the banks are carrying probably another 14,000 or 15,000 accounts in arrears.

I talked to fertilizer chemical dealers in my constituency. They are not getting any orders, and the orders they are getting they are concerned about, because it seems like they are going to have to carry them until fall, until the grain farmer can pay them back.

We are now seeing the difficulties of an industry in serious condition. There are only three ways to help that industry. One is to get the price up. Grain prices do not look that good for next year if the North American industry has a good crop, and there is every indication that it will. We cannot count on drought, and your remarks on PIK were astonishing. The only reason many grain farmers are able to survive in Canada today is because of that American program and the drought, because it at least got the prices up. If it was not for that the prices would be very low. It is all well and good to put grain into Third World markets, and we are all for that, and we appreciate what Canada is doing, but you also have to be realistic about surpluses.

But that is not the area I wanted to make comments in. To get the prices up, the other areas to cut costs, we have made many recommendations on how you can cut costs regarding farm fuels, and I can list them. The third area is international agreements, that you can keep the price up through international agreements.

What I am saying is that the Minister of Agriculture has to provide some leadership at this time. Members on the other side are talking about interest rate problems. Long-term credit is the most serious problem facing agriculture today. Long-term, low-interest rate credit, they desperately need it in a market that is fluctuating badly, where prices are not keeping up with costs.

And you know, we have programs that the Minister has been talking about that could get some money into farmers' hands so they can put a crop into place, and we see no legislation. We have a feed grains policy that is desperately needed. We do not see that. We do not see anything on interest rates coming from the Minister. Seventy-seven million dollars over five years is not that much to protect an industry, and in five years from now perhaps the industry would stabilize; we are not talking about $200 million or $256 million. We have a red meat stabilization plan that does not seem to be getting the kind of direction and leadership it should be getting.

[*Traduction*]

année, a augmenté par rapport aux années précédentes. Cependant, cette augmentation ne va pas suffire à aider les céréaliculteurs car pendant un certain nombre d'années, ils vivaient de l'amortissement de leur ferme, de leur épargne et ainsi de suite. Ils sont maintenant au bout du rouleau.

Lors de notre dernière réunion, les responsables de la Société du crédit agricole nous ont dit qu'ils avaient enregistré une soixantaine de faillites, mais qu'il fallait tenir compte des quelque 300 qui avaient volontairement liquidé leurs fermes, et qu'ils avaient 14,000 comptes en retard. Or, s'ils consentent la moitié des prêts, cela signifie que les banques possèdent probablement 14,000 ou 15,000 autres comptes en retard.

J'ai parlé à des négociants en fertilisants chimiques de ma circonscription. Ils n'obtiennent pas de commandes et ils s'inquiètent des commandes qu'ils obtiennent, car, selon toute apparence, ils devront attendre l'automne pour être remboursés.

Voilà la condition lamentable dans laquelle se trouve cette industrie. Il n'existe que trois façons de l'aider. Une première serait d'augmenter les prix. Les prix des céréales ne vont pas augmenter l'année prochaine si les récoltes sont bonnes sur le continent nord-américain, ce qui semble être le cas. Nous ne pouvons pas compter sur la sécheresse et les observations que vous avez faites à propos du programme PIK (paiement en nature) étaient ahurissantes. De nombreux céréaliculteurs ont pu survivre au Canada en raison de ce programme américain et de la sécheresse car elle a au moins permis de faire augmenter les prix. Si ces deux facteurs n'avaient pas existé, les prix seraient très peu élevés. C'est bien beau de placer les céréales sur les marchés du Tiers Monde, nous y souscrivons tous, et nous apprécions ce que fait le Canada, mais il faut également être réaliste à propos des excédents.

Mais je ne veux pas m'attarder là-dessus. Pour faire augmenter les prix, il faut également réduire les coûts, et nous avons présenté de nombreuses recommandations sur les réductions possibles de coûts des combustibles agricoles, et je puis vous en faire une liste. Enfin, on peut maintenir le prix des céréales en passant des accords internationaux.

En fait, le ministre de l'Agriculture doit montrer la voie. Les députés de la majorité parlent des problèmes tournant autour des taux d'intérêt. Le crédit à long terme est le problème le plus grave que connaît l'agriculture aujourd'hui. Les agriculteurs ont désespéremment besoin de crédits à long terme et à faible taux d'intérêt en raison des fluctuations qui affligent le marché, où les prix ne réussissent pas à rattraper les coûts.

Et vous le savez, le ministre a parlé de programmes qui pourraient financer certaines cultures et aucune législation n'a encore été déposée. Nous avons besoin désespérément d'une politique portant sur les cultures fourragères. Nous n'en voyons la trace nulle part. Le ministre ne s'est pas non plus préoccupé des taux d'intérêt. Injecter 77 millions de dollars pendant cinq ans ne représente pas une si grosse somme pour protéger une industrie, et dans cinq ans, cette industrie se sera peut-être stabilisée; nous ne parlons pas de 200 millions ou de 256 millions de dollars. Nous possédons un plan de stabilisa-

[*Text*]

• 1650

We have the Western Grain Stabilization Bill . . . while we talk about an oppostion that . . . the Minister mentioned that the opposition may not be open to this, that is totally wrong. We are prepared to deal with that and deal with it quickly. The Minister talked about advanced grain payments Bill. The Bill was supposed to be introduced last week, we still do not see it. We are prepared to deal with these things but we do not see anything coming from the Minister at this time that can give our agricultural industry some feeling that the Government of Canada is concerned about where we are going and that it is intending to defend the industry and make sure that it is viable. Agriculture produces a tremendous amount of capital for Canada. It is essential that our country maintain a very excellent agricultural industry and we are looking to the Minister in the dying days of this government and even if he is going to go into the leadership campaign, if he is going to be firm in the agricultural legislation area, perhaps he can convince more people to support him.

Mr. Whelan: I just want to say, Mr. Chairman, to Mr. Schellenberger that, I just want to be fair on the PIK Program. Now the PIK Program was not the main reason for the increase in grain prices.

Mr. Schellenberger: Was it feed grain prices?

Mr. Whelan: No.

Mr. Schellenberger: ROP and PIK.

Mr. Whelan: They asked for a 20% decrease in the, I think 20% or 22% decrease in corn especially. Corn had a 54% decrease in corn prices. So that, the powers of the element of above were the ones that caused the biggest, how do you say, shortage on the market and if they have not have invested nearly $19 billion the cost of that program, they would have had what they wanted anyhow but of course they did not know that and they could not forecast but do not say the PIK Program did it because, let us be fair, soya beans had no PIK Program. Soya beans had no PIK Program and the reduction there is fantastic even a third down in production in the United States because of the weather conditions. So you have canola oil, the seeds increased in price and they did not decrease, you have barley that did not, that increased and did not decrease the same amount as corn so you still have some stability there but it was not the PIK Program that did that it was the weather elements and not lets forget that.

Mr. Schellenberger: Both together and I will agrue that if I have the time with you.

Mr. Whelan: Well, yes, you can argue that you know, you can agree with the economist in the United States Department of Agriculture but there has been people in this room before yourself and maybe if I search the record I could even find where maybe you criticized one time the LIFT program that

[*Translation*]

tion de la viande rouge qui ne semble pas fonctionner et qui n'obtient pas le coup de pouce dont il a besoin.

Il y a le projet de Loi sur la stabilisation du grain dans l'Ouest. Or, le ministre prétend que l'Opposition ne voit pas ce projet de loi d'un oeil favorable, ce qui est entièrement faux. Nous sommes disposés à étudier ce projet de loi et le faire rapidement. Le ministre a parlé d'un projet de loi portant sur le versement de paiements anticipés aux céréaliculteurs. Ce projet de loi devait être présenté la semaine dernière mais nous n'en avons toujours pas vu l'ombre. Nous sommes disposés à étudier tous ces projets de loi, mais le ministre ne fait aucun effort pour donner à notre industrie agricole le sentiment que le gouvernement du Canada se préoccupe de son sort, qu'il entend défendre cette industrie et faire en sorte qu'elle soit rentable. L'agriculture produit beaucoup de capitaux pour le Canada. Il est essentiel que notre pays conserve une industrie agricole en bonne santé et nous voulons savoir si le ministre, alors que ce gouvernement se meurt et que lui va peut-être présenter sa candidature pour devenir chef du Parti libéral, va présenter une législation agricole et dans ce cas, peut-être réussira-t-il à convaincre davantage de gens à lui accorder leur appui.

M. Whelan: Monsieur le président, je voudrais dire à M. Schellenberger qu'il faut être juste envers le programme PIK. L'augmentation du prix des céréales n'est pas entièrement imputable à ce programme.

M. Schellenberger: Était-ce le prix des cultures fourragères?

M. Whelan: Non.

M. Schellenberger: Le programme ROP (contrôle du rendement) et PIK (paiements en nature).

M. Whelan: Ils ont demandé une diminution de 20 ou 22 p. 100 du maïs en particulier. Le prix du maïs a diminué de 54 p. 100. Ce sont donc ces forces-là qui ont provoqué la plus grosse pénurie sur le marché et s'ils n'avaient pas investi près de 19 milliards de dollars dans ce programme, ils auraient eu ce qu'ils voulaient de toute façon, mais évidemment ils ne le savaient pas, ils ne pouvaient pas le prévoir mais ne me dites pas que c'est à cause du programme PIK car, soyons justes, le soja ne bénéficiait pas de ce programme. Or, le prix de cette céréale a chuté de façon spectaculaire, les États-Unis n'ayant réussi qu'à récolter un tiers de leur production en raison des conditions météorologiques. Les prix des graines de colza ont augmenté et n'ont pas diminué, le prix de l'orge a augmenté également et n'a pas diminué autant que le maïs si bien que l'on assiste à une certaine stabilité, mais ce n'est certainement pas en raison du programme PIK mais plutôt des conditions météorologiques et ne l'oublions pas.

M. Schellenberger: En fait, ce sont les deux et j'en discuterais avec vous si j'en avais le temps.

M. Whelan: Vous pouvez dire que vous savez, vous pouvez êtes d'accord avec l'économiste au ministère de l'Agriculture des États-Unis, mais des gens dans cette salle avant vous et je regarde bien, je pourrais même vous dire que vous avez critiqué à une époque le programme de réduction des stocks de

[*Texte*]

was in place in 1971 I believe it was, 70-71, the Lower Inventories for Tomorrow, and I have gone to all kinds of meetings in western Canada and said that was the damndest program we ever had. It encouraged beef production and you are at fault for that, you know, you did that, you caused our whole beef production, we are doing a little search on record to find out how many of you said that because I remember many of you on that side have condemned that program and I have heard it when I went west. I read it . . .

Mr. Hargrave: And you still do.

Mr. Whelan: . . . I read it in the *Canadian Cattlemen* magazine, I have read it in many articles so, but now all of a sudden you think the payment in kind program is good, as I put on the record yesterday. The second country, the United States of America, did not even cut its own production. The farmer increased his own production on his own farm, so let us be a little bit fair about what we are talking about and the aid program. You know, when you look at your records, your purchases are made before that farmer's fiscal year ends. They have gone up over and above what they did a year ago. I just met with the Canadian Fertilizer Institute just recently here, and they are optimistic.

Feed grain policy, there is no major change in the feed grain policy because the province that gets the biggest aid under that program at the present time is British Columbia. The Maritimes and part of the eastern Quebec get some aid, but that is being phased out so it is not the major thing. I could not believe my ears when I went to Unifarm for a meeting and they said that if we phase that out and give the money to the beef industry it was going to be much better. They are under the impression that grain was used for beef production. It is not used for 1% of the beef production in Canada under the feed grain policy we have at the present time, and the little bit of money in that total program . . . So I can say that the proposals being made are on the advice we have received from the producers who belong to that voluntary plan.

• 1655

Mind you, I am sure you know about 20% of the farmers in western Canada, maybe 25%, do not belong to that plan, and some of them are the ones who are in the deepest trouble, because they did not figure they could make the contribution and they were going to gamble and stay outside that plan. So even if we do change this, it is not going to help all those in difficulty.

There is over $800 million in that plan at the present time, but that is interest, because they have to pay interest on that plan under the Act, except to this type of thing. I think the government put in $150 million.

When we are talking about government spending, I hope you realize also there is a benefit to western Canada. The guarantees we give for all the sales we make in grain—how much do those cost us? That is several billions of dollars right now, and some of those are shaky. When you talk about

[*Traduction*]

céréales qui a été lancé en 1971, je crois, en 1970-1971, et j'ai assisté à des tas de réunions dans l'Ouest du Canada, où l'on m'a dit que c'était le meilleur programme que nous ayons eu jusqu'à présent. Il encourageait la production de boeuf et vous avez eu tort de le dénoncer et vous savez, nous pourrions chercher pour savoir combien d'entre vous ont dénoncé ce programme, car je sais que vous avez été nombreux à le faire et j'en ai entendu parler lorsque je suis allé dans l'Ouest. Je l'ai lu . . .

M. Hargrave: C'est toujours la même chose.

M. Whelan: . . . je l'ai lu dans le magazine *Canadian Cattlemen*, je l'ai lu dans de nombreux articles également et puis tout d'un coup, vous pensez que le programme des paiements en nature est bon, comme je l'ai dit officiellement hier. Les États-Unis d'Amérique n'ont même pas diminué leur propre production. Les cultivateurs ont augmenté la leur, alors soyons un peu justes à propos de ce dont nous parlons ainsi que du programme d'aide. Vous savez, si l'on examine les registres, les achats sont effectués avant la fin de l'exercice budgétaire du cultivateur en question. Ces achats ont augmenté par rapport à l'année dernière. Je viens de rencontrer les dirigeants de l'Institut canadien des engrais et ils sont optimistes.

Il n'y a eu aucun changement majeur dans la politique sur les cultures fourragères, car la province qui obtient le plus d'aide à l'heure actuelle est la Colombie-Britannique. Les provinces Atlantiques et une partie de l'Est du Québec obtiennent un peu d'aide, mais cette aide va être progressivement réduite. Je n'arrivais pas à en croire mes oreilles lorsque j'ai assisté à une réunion de l'association Unifarm où ils m'ont dit que si nous supprimions cette aide et si nous donnions cet argent à l'industrie du boeuf, la situation serait plus rose. Ils pensaient que les cultures fourragères servaient à la production de boeuf. Ce pourcentage n'est que de 1 p. 100 à l'heure actuelle et le peu d'argent que renferme ce programme . . . Par conséquent, les propositions qui ont été faites l'ont été à la suite des conseils que nous avons reçus des producteurs qui appartiennent à ce régime bénévole.

D'ailleurs, je suis sûr que vous savez qu'environ 20 p. 100, et peut-être même 25 p. 100, des agriculteurs dans l'ouest du Canada n'appartiennent pas à ce régime et certains d'entre eux sont ceux qui éprouvent le plus de difficultés parce qu'ils ne savaient pas qu'ils pouvaient y cotiser et ils avaient décidé de jouer à la roulette et de ne pas y adhérer. Donc, même si nous changeons les choses, cela ne va pas aider ceux qui se trouvent déjà en difficulté.

Environ 800 millions de dollars sont investis dans ce régime à l'heure actuelle, mais il ne s'agit que d'intérêts, car ils doivent verser de l'intérêt en vertu de la loi, à l'exception de cela. Je crois que le gouvernement y a investi 150 millions de dollars.

Lorsque nous parlons de dépenses gouvernementales, j'espère que vous comprenez que l'Ouest du Canada en profite également. Les garanties que nous offrons pour toutes les ventes de céréales que nous réalisons, combien cela nous coûte-t-il? Plusieurs milliards de dollars sont en jeu. Lorsque vous

[*Text*]

Canadair, do not forget some of these loans we have guaranteed for sales in some of the South American countries, some of the Middle East countries, and some of the countries in Europe. They are kind of shaky. But is not it better to take that risk and put that grain where some people can use it, etc., than to sit it in bins and not take a risk?

I can remember sitting here before and they said sell, sell, sell. Mr. Neil, when he was here, Mr. Chairman, was saying what are you doing to do to sell. I do not know what the latest record of our sales is, but last fall sales were up 14% over what they were the year before.

Yesterday I was late at the meeting. Why? Because the ambassador from East Germany wanted to talk about agriculture trade between the two countries. They are buying from us. They used to buy from the United States. That is a new sale for 600,000 tonnes that we made last year to them. They want to buy other agricultural products. Of course they want to trade with us in some other products, as far as that goes. The same with Israel, except they maybe want to buy kosher-killed meat products from us in Canada rather than transport all the products there and then feed the poultry etc. in their country.

These are just things where we are trying to see if there is a possibility to improve our trade.

I met with the president of Canagrex yesterday. You should see the list of people who are making inquiries both in Canada and outside of Canada and who want to work with Canagrex to export. We are just going to be announcing a new vice-president with Canagrex. He has a world of experience, dealing especially in Africa; and he says we are not even touching those markets. I interviewed him the other day. He is a person the Peat Marwick people have found because the one we had before was from a meat packing company, for vice-president, and he found a better-paying job because it takes so long to go through the government system to hire. We thought we would announce a president and vice-president at the same time.

When I was in New Brunswick last week, the Minister of Agriculture from New Brunswick talked against Canagrex, but he wants to work with Canagrex to assist him in selling seed potatoes and table potatoes.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Monsieur Gurbin.

Mr. Gurbin: Thank you, Mr. Chairman. I get five minutes?

Le président: Cinq minutes, et ensuite on ajournera.

Mr. Gurbin: I would like to make one point perfectly clear. From the different comments that have been made by members on this side, there has never been any question as to the excellent quality of the personnel and the functioning of Agriculture Canada. What we have had our problem with, very clearly and very definitely, is with the captain. It has been very hard to identify him because his hat is green and not blue

[*Translation*]

parlez de Canadair, n'oubliez pas les prêts que nous avons garantis pour les ventes réalisées dans certains pays d'Amérique du Sud, du Moyen-Orient et d'Europe. La situation n'est pas rose. Mais n'est-il pas préférable de prendre ce risque et de permettre à certains d'utiliser ces céréales plutôt que de les laisser moisir dans les silos?

Je me souviens d'avoir comparu devant ce Comité et on me disait, vendez, vendez, vendez. M. Neil, lorsqu'il était ici, monsieur le président, demandait ce qu'on allait faire pour vendre. Je ne sais pas à combien se chiffrent nos ventes, mais l'automne dernier, les ventes avaient augmenté de 14 p. 100 par rapport à l'année dernière.

Hier, j'étais en retard à la réunion. Pourquoi? Parce que l'ambassadeur de l'Allemagne de l'Est voulait parler d'échanges agricoles entre nos deux pays. Ils veulent acheter chez nous. Ils achetaient auparavant aux États-Unis. Nous leur avons vendu 600,000 tonnes l'année dernière. Ils veulent acheter d'autres produits agricoles. Evidemment, ils veulent réaliser d'autres échanges avec nous. La même chose vaut pour Israel, mis à part le fait qu'ils veulent sans doute acheter des produits kascher, au Canada au lieu de transporter tous les produits là-bas et ensuite nourrir la volaille, etc., dans leur pays.

Voilà comment nous essayons d'améliorer nos échanges commerciaux avec les pays étrangers.

J'ai rencontré le président de Canagrex hier. Vous devriez voir la liste de ceux qui présentent des demandes de renseignements tant au Canada qu'à l'extérieur du Canada et qui veulent exporter avec l'aide de Canagrex. Nous allons bientôt annoncer la nomination d'un nouveau vice-président chez Canagrex. Il compte beaucoup d'expérience, surtout en Afrique, où nous ne sommes même pas présents. Je l'ai interviewé l'autre jour. C'est le cabinet Peat Marwick qui l'a trouvé car le précédent venait d'une compagnie de salaison et il a trouvé un emploi mieux rémunéré, car il faut tellement de temps pour être embauché par le gouvernement. Nous pensions annoncer le nom du président et du vice-président en même temps.

Lorsque j'étais au Nouveau-Brunswick la semaine dernière, le ministre de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick a dénoncé Canagrex, mais il veut travailler avec Canagrex pour qu'il puisse vendre les graines de pomme de terre et les pommes de terre de table.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

Mr. Gurbin.

M. Gurbin: Merci, monsieur le président. Ai-je droit à cinq minutes?

The Chairman: Five minutes and then we will adjourn.

M. Gurbin: Je voudrais que quelque chose soit bien clair. D'après les différentes observations qui ont été faites par les députés de l'opposition, personne n'a mis en doute l'excellente qualité du personnel du ministère de l'Agriculture. En fait, ce dont nous doutons et ce très clairement, c'est la compétence du capitaine de ce navire. Il nous a été très difficile de l'identifier car son chapeau est vert et non pas bleu et parce qu'il est

[*Texte*]

and because he is often on the poop deck. We have gone on now for about eight minutes and we still do not have an answer to any questions. But I have a couple of very serious points I hope the Minister will be able to answer.

Mr. Whelan: You sound as if you are being serious when you are talking about a poop deck here.

Mr. Gurbin: Well, you take a look at the record and see what you just finished saying in answer to the question that was posed by the last member.

Mr. Whelan: That was quite factual.

Mr. Gurbin: One of the consistent things the Minister has heard—and I would give full respect to members opposite—three members opposite, including the chairman, or two members opposite, including the chairman, have pointed out a difficulty that exists with farm lending and interest rates. It has been mentioned by just about everybody who has said anything on this side of the table—and the Minister in one of the most disturbing things I think he has at least intimated, if he has not said it clearly—and I would like him to say it clearly, because the Minister of Finance in the House several days ago said the same thing: his impression was that agriculture was in good shape.

My impression from listening to what you are saying is that you are saying there are no serious problems in agriculture and on the whole agricultural financing is not a real problem. I would just like the Minister to state clearly whether he thinks agriculture is in serious financial difficulty across the board or whether it is not.

• 1700

Mr. Whelan: Agriculture is not in serious difficulty across the board, and I am sure you know that, but there are some sectors of it in very serious financial difficulties.

Mr. Gurbin: Agricultural lending and the practices that we have had to use in the last four or five years constitute the basic question, the basic problem, and you do not feel that that is a problem.

Mr. Whelan: No, I do not feel that is a problem. I feel sick markets are the biggest problem for those farmers producing that money. I do not feel you can lend them out of the problem that they are in—some of them.

Mr. Gurbin: You do not feel that high interest rates, and doing something about that, would be in . . .

Mr. Whelan: I did not say that. I said earlier, if you remember, that we must find a way to help them, those who want help. There are some, I am sure you will agree, whom you cannot help, there is that 15% of them who, I said, are in dire economic straits. Some very good producers are caught in this predicament. We must find a way and we have made proposals to try to help them.

Mr. Gurbin: I will try to make this my final question.

The Chairman: You are allowed two minutes.

Mr. Gurbin: Okay.

[*Traduction*]

souvent sur la dunette. Cela fait maintenant huit minutes que nous posons des questions et nous n'avons encore aucune réponse à ces dernières. Mais je voudrais poser deux questions très sérieuses au ministre. J'espère qu'il pourra y répondre.

M. Whelan: Vous avez l'air d'être sérieux lorsque vous parlez de la dunette.

M. Gurbin: Vous n'avez qu'à examiner le compte rendu et vous vous rendrez compte de ce que vous venez de dire en réponse à la question posée par mon prédécesseur.

M. Whelan: C'étaient des faits.

M. Gurbin: Je voudrais féliciter les membres du gouvernement, y compris le président, des questions qu'ils ont posées à propos des prêts consentis aux cultivateurs et des taux d'intérêt. Tout le monde de ce côté-ci de la table en a parlé et le ministre, me semble-t-il, a sous-entendu, sans l'avoir dit clairement, je pense, et je voudrais qu'il le dise clairement, car le ministre des Finances à la Chambre il y a quelques jours a dit la même chose, que, d'après lui, l'agriculture était saine.

D'après ce que je vous entends dire, j'ai l'impression que vous nous dites qu'il n'existe pas de problèmes graves dans le domaine agricole ni dans le domaine du financement agricole. Je voudrais que le ministre dise clairement s'il pense, oui ou non, que toutes les activités agricoles connaissent de graves difficultés financières.

M. Whelan: Toutes les activités agricoles ne connaissent pas de graves difficultés financières, et je suis sûr que vous en êtes conscient, mais dans certains secteurs, on éprouve effectivement des difficultés financières fort graves.

M. Gurbin: Les prêts aux agriculteurs et les mesures auxquelles on a dû avoir recours depuis quatre ou cinq ans sont au coeur de la question, mais vous ne semblez pas penser qu'il y a là un problème.

M. Whelan: Non, pas du tout. Je pense que ce sont les piètres marchés qui constituent le problème le plus épineux pour les agriculteurs. À mon avis, ce n'est pas en les saturant de prêts que nous allons résoudre les choses.

M. Gurbin: Et vous n'estimez pas que si l'on faisait quelque chose du côté des taux d'intérêt élevés, cela . . .

M. Whelan: Ce n'est pas ce que j'ai dit. Rappelez-vous que j'ai dit plus tôt qu'il faut trouver le moyen d'aider ceux qui veulent de l'aide. Vous reconnaîtrez avec moi qu'il y en a certains, environ 15 p. 100, que l'on ne peut pas aider parce que leur situation économique est catastrophique. Certains très bons producteurs sont dans ce cas-là. Il faut trouver un moyen et nous avons fait des propositions à cet effet.

M. Gurbin: Je vais essayer de poser une dernière question.

Le président: Vous avez encore deux minutes.

M. Gurbin: D'accord.

[*Text*]

You have a proposal, I think, from the Canadian Federation of Agriculture, suggesting that under the Agriculture Stabilization Act there would be a consideration for 1983 payment for beef producers. You have said before, and answered directly so to a question, that there would be no consideration under that. Are you repeating that response to them now?

Mr. Whelan: They are asking, and by law we have to, to trigger a payment. We have to pay, if the payment is triggered. The system triggers for 90% of the last five years' average. According to my advisers, at the present time, as far as they can see, there would be a small, insignificant payment if you used the 90%. The Federation of Agriculture is asking for a 95% payment. That would, again, make a payment. Not that high a payment either, but it would be several million dollars. Some of the provincial Ministers are saying: You pay that, Mr. Whelan. I suggested to Dennis Timbrell, in Ontario . . . I have not heard from him about it; that was quite some time ago, I think February 9 was the last time I asked him. I said: Are you willing to pay half of that, Dennis? He did not say yes or no.

Mr. Gurbin: My final question would be on the University of Guelph and the veterinarians there. Do you have any ongoing negotiations that would try to ensure an updating of that facility and a possibility of, perhaps, some discussions with the United States to ensure that people who graduate from that university would be able to practise in the United States?

Mr. Whelan: I have had many discussions about Guelph. The high standard that they have is still there. I even visited the university twice just recently. It is not putting out veterinarians of low calibre; the calibre of the veterinarians coming out of that school is as high as it has ever been. They are having some difficulties because of the facilities. When that was under Agriculture we worked very closely with the former Minister of Agriculture, who is now the Chancellor of that university, the Honourable William Stewart. We signed an agreement in public, right on the front steps of the university—and then elected a federal Liberal member, Dr Frank Maine, in the next election.

We have put forward a quarter of a million dollars for architectural fees, with the stipulation, though, that we are not committing ourselves to a capital expansion at this time. There has been a lot of lobbying by the Member of Parliament for Guelph, who is a veterinarian himself and who used to teach there, Dr. Jim Shroder, and other Members of Parliament are making representation. I do not remember whether you wrote a letter to me or not. Maybe you did, because many members have written in support of doing something for the School of Veterinary Medicine in Guelph, which is one that is world renowned for the kind of people it has educated. In turn, those people have helped many people in different parts of the world.

I am sure that if we were just dealing Agriculture to Agriculture we could probably have some kind of agreement. We have come a long way, you know. I was chastised in the House by one of your colleagues for saying last year we gave nearly . . . I believe we gave nearly $5 billion to the higher schools of learning. And he got up in the House the next day

[*Translation*]

La Fédération canadienne de l'agriculture vous a fait une suggestion, je pense. Ainsi, conformément à la Loi sur la stabilisation des prix agricoles, on envisagerait de faire un versement aux producteurs de boeuf pour 1983. Toutefois, il y a quelque temps, vous avez dit qu'il en n'était pas question. Maintenez-vous votre position?

M. Whelan: La Fédération demande qu'il y ait un versement et la loi l'exige. Si les conditions sont réunies, il nous faudra faire un versement, en l'occurrence 90 p. 100 de la moyenne des cinq dernières années. D'après mes conseillers, actuellement, si l'on faisait cette moyenne de 90 p. 100, le versement serait négligeable. La Fédération de l'agriculture demande un versement de 95 p. 100, qui serait effectivement un versement, pas très élevé mais qui représenterait au total plusieurs millions de dollars. Certains ministres provinciaux me demandent de payer. J'ai fait une suggestion à Dennis Timbrell de l'Ontario. C'était il y a plusieurs semaines, le 9 février, et il ne m'a pas encore répondu. J'ai demandé à Dennis d'assumer la moitié du versement et il ne m'a pas répondu.

M. Gurbin: Ma dernière question portera sur l'université de Guelph et sur les vétérinaires. Y a-t-il des négociations en cours dans le but de moderniser les installations? Y a-t-il des discussions avec les autorités américaines pour permettre aux diplômés de cette université d'exercer aux États-Unis?

M. Whelan: Il y a eu beaucoup de discussions concernant Guelph. La qualité est encore excellente. Je me suis rendu à cette université deux fois tout récemment et les vétérinaires qui sortent de cette école sont très compétents. La qualité de l'enseignement n'a pas changé. L'université éprouve des difficultés à cause des installations. Quand cette école relevait du ministère de l'Agriculture, nous travaillions en étroite collaboration avec un ex-ministre de l'Agriculture, qui est actuellement chancelier de l'université, l'honorable William Stewart. Nous avons même signé un accord en public, sur le perron de l'université. Cela s'est soldé par l'élection d'un député fédéral libéral, M. Frank Maine, aux élections suivantes.

Pour couvrir les honoraires d'architecte, nous avons engagé 250,000 dollars en précisant bien que pour l'instant, nous ne voulons pas nous engager dans les dépenses d'immobilisations. Le député de Guelph qui est vétérinaire lui-même et qui enseignait à cette école auparavant, M. Jim Shroder, et d'autres députés ont fait beaucoup de démarches. Je ne sais pas si vous-même ne m'avez pas écrit à ce propos. Peut-être bien que oui, car beaucoup de députés m'ont écrit pour exprimer le souhait qu'on vienne en aide à l'école de médecine vétérinaire de Guelph, qui est une école de renommée mondiale. Les diplômés de cette école ont ensuite pu essaimer de par le monde.

Je suis sûr que si seuls les responsables de l'Agriculture intervenaient, on parviendrait à une entente. Nous en sommes fort loin, comme vous le savez. L'année dernière, un de vos collègues m'a fustigé à la Chambre parce que j'avais dit que nous avions donné près de . . . Je pense que nous avons donné effectivement 5 milliards de dollars à l'enseignement supérieur.

[*Texte*]

and said that I was wrong, I had said $1.9 billion but it was really $3.9 billion. But the university students corrected both of us and showed all the grants we gave for research to the higher schools of learning. For that fiscal year it was $6.4 billion we gave to the higher schools of learning—$6.4 billion. When I first came here, you know, we only gave $26 million to the higher schools of learning. We were never supposed to pay over 50% of the administration costs, and even in good old Ontario we are paying, what, some 60%.

• 1705

Mr. Gurbin: It is still not proportionate to the additional amount you are taking.

Mr. Whelan: Oh yes it is, yes it is.

The Chairman: *Merci*, Mr. Minister. I will allow Mr. Hargrave to put a supplementary and we will conclude with the answer from the Minister.

Mr. Hargrave: Thank you, Mr. Chairman.

I have two very quick questions that I can ask in less than a minute. The first one, Mr. Minister, is right on this subject that you were just discussing with Dr. Gurbin.

On March 5 of this year, 1984, my question No. 404 on the *Order Paper* is right on this question. It is a three-part question, right on this question of the fed cattle average market prices for 1983, plus another one on the previous five-year average, plus another one adjusting it. Now I have never got a response to that yet, but it is right on this very question. And let me say very briefly, Mr. Minister, I should not have to ask this question. I have asked it every year for the last four or five years, to get the answers on the record. You know, I should not have to ask it; I think it should be automatic under the terms of the Agricultural Stabilization Act.

My second question, Mr. Chairman, and I appreciate your understanding, is: Is it too soon, Mr. Minister, to get a response to my question of yesterday, which I think was very timely and very important, on the Republic of Ireland imports of beef coming into Canada so heavily subsidized. Have you got a reply to that, in response to the letter you received on February 16—it was written on February 16 from the Canadian Cattlemen's Association, with another separate letter going to the Minister of State for International Trade on the same date?

Mr. Whelan: Yes, we received that letter on February 20. I have a draft letter which I am not satisfied with because it does not clearly state or clarify the subsidization charge. I want that more clearly stated and better answered before I answer the cattlemen's letter.

You know, I have some strong reservations about GATT and all that, but we have to abide GATT at the same time. It is a difficult thing just to say you are going to stop that. I am sure you remember what I did in 1974. Remember, I gave the United States . . .

[*Traduction*]

Votre collègue contestait les chiffres que j'avais avancés, 1,9 milliard de dollars, alors que c'était effectivement 3,9 milliards de dollars. Ce sont les étudiants de l'université qui ont fait le total de toutes les subventions que nous donnons pour la recherche dans l'enseignement supérieur. Ainsi, pour l'exercice financier en question, il s'agissait de 6,4 milliards de dollars versés à l'enseignement supérieur. Quand je suis arrivé au Parlement, on ne donnait que 26 millions de dollars. On ne devait jamais payer plus de 50 p. 100 des coûts d'administration mais désormais, même en Ontario, nous en assumons 60 p. 100.

M. Gurbin: Ce n'est quand même pas proportionnel aux sommes supplémentaires que vous touchez.

M. Whelan: Oh oui, tout à fait.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Je veux permettre à M. Hargrave de poser une question complémentaire et nous terminerons avec la réponse du ministre.

M. Hargrave: Merci, monsieur le président.

J'ai deux brèves questions que je peux poser en moins d'une minute. Monsieur le ministre, la première porte précisément sur ce sujet dont vous parliez avec M. Gurbin.

Le 5 mars dernier, j'ai posé une question, la question nº 104 au Feuilleton qui comportait trois volets. Il s'agissait principalement des prix moyens des bovins sur le marché en 1983 et j'ajoutais deux autres questions sur les moyennes des cinq années antérieures et sur la moyenne pondérées. On ne m'a pas encore répondu mais comme nous en parlons précisément, monsieur le ministre, je tiens à vous dire que je ne devrais pas avoir à la poser. J'ai demandé ces chiffres chaque année depuis quatre ou cinq ans, pour qu'ils soient consignés quelque part. Jé pense qu'on ne devrait pas avoir à les demander et qu'ils devraient être fournis automatiquement en vertu de la Loi sur la stabilisation des prix agricoles.

J'ai aussi une autre question. Si j'ai bien compris, il est trop tôt, monsieur le ministre, pour obtenir une réponse à la question que j'ai posée hier. Je pense qu'elle est très opportune et très importante car il s'agit des importations de boeuf très subventionnées en provenance de la République d'Irlande. Le 16 février dernier, l'Association canadienne des éleveurs vous écrivait à ce sujet et le même jour elle adressait une lettre sous pli séparé au ministre d'État responsable du commerce international. Qu'avez-vous à répondre?

M. Whelan: Nous avons reçu cette lettre le 20 février. On a déjà préparé une ébauche de réponse qui ne me satisfait pas parce qu'elle n'explique pas clairement le mécanisme du subventionnement. Je voudrais que cela soit bien précis avant de répondre à la lettre de l'Association des éleveurs.

J'ai pour ma part de sérieuses réserves concernant le G.A.T.T. mais il nous faut respecter les accords conclus. Il est difficile de faire tout stopper abruptement. Rappelez-vous ce que j'ai fait en 1974. J'ai donné aux États-Unis . . .

[*Text*]

Mr. Hargrave: Yes, sure.

Mr. Whelan: —100% of their last five-year average to export to Canada. They did not export one-third of their last five-year average but they retaliated on pork, veal and every . . .

Mr. Hargrave: Yes, but Mr. Minister, this is 1984.

Mr. Whelan: But you are trying to tell me now that I was right in 1974?

Mr. Hargrave: No, I am not.

Mr. Whelan: Well, do you want me to do what I did in 1974?

Mr. Hargrave: No, I am talking to you about a situation, right now, that has nothing to do with your reference to 10 years ago.

Mr. Whelan: But Bert, I mean, Mr. Hargrave, it is similar to what it was in 1974, very similar. It was cheap imports that I was trying to stop to protect the industry. And God, I got into a war. And, you know, I asked the American roving ambassador. I said: Mr. Martin . . . We were at a meeting in Rome and we were having lunch on the top of an old building in sunny June—I forget where it was—but I said: What did I do that was wrong? He said: Mr. Minister, there was nothing you did that was wrong, but we could not let you get away with it.

Mr. Hargrave: But they were not coming in with a 38 cents a pound subsidy on them though, I am sure, in 1974.

Mr. Whelan: No, but they were not even coming in. They did not even fill their quota from United States. It was from Australia and New Zealand that I was after, if you remember. I got, how shall I say, retaliation that I never deserved. He even said that himself at that time, or after that time. The hue and cry came from everybody and I was trying to normalize trade. Even the Canadian Cattlemen's Association say you should have for the quotas going into United States, you should regulate it that it is delivered by quarters instead of filling it all in six months, etc., and having United States come charging in saying, Mr. Whelan, you had better stop this because you are filling your quota too quick.

• 1710

Mr. Hargrave: Mr. Whelan, you are talking about a situation of 10 years ago . . .

Mr. Whelan: No, I am talking about last year.

Mr. Hargrave: —and you are ignoring the situation right now.

Mr. Whelan: Mr. Hargrave, I am talking about last year when the Canadian Cattlemen's Association met us and Mr. Gracey recommended that we put quota control on the exports to the United States. That was 1983. That was not 10 years ago; it was not even a year ago.

[*Translation*]

M. Hargrave: Je sais.

M. Whelan: . . . la permission d'exporter au Canada la totalité de leur moyenne des cinq années précédentes. Ils n'ont pas exporté plus du tiers de cette moyenne mais ils nous ont imposé des représailles avec le porc, le veau et . . .

M. Hargrave: Monsieur le ministre, je veux bien, mais nous sommes en 1984.

M. Whelan: Voulez-vous dire que j'avais raison en 1974?

M. Hargrave: Non.

M. Whelan: Voulez-vous que je fasse ce que j'ai fait alors?

M. Hargrave: Non. La situation que je vous décris est très actuelle et elle n'a rien à voir avec ce que vous avez fait il y a 10 ans.

M. Whelan: Mais la situation est semblable à ce qu'elle était en 1974. Pour protéger le secteur, j'essayais d'interdire les importations à bon marché. Cela a mis le feu aux poudres. Lors d'une réunion à Rome, j'ai déjeuné avec l'ambassadeur américain, M. Martin, et c'était dans un vieil immeuble dont j'oublie le nom, par une journée ensoleillée de juin. Je lui ai demandé: Qu'ai-je fait de mal? Et il m'a répondu: Monsieur le ministre, vous n'avez rien fait de mal mais nous ne pouvions pas vous laisser faire impunément.

M. Hargrave: Je suis sûr qu'en 1974 les Américains n'exportaient pas leur boeuf en le subventionnant à raison de 38 cents la livre.

M. Whelan: Non, mais ils ont refusé d'exporter et ils n'ont même pas atteint leur quota. Si vous vous souvenez bien, c'est l'Australie et la Nouvelle-Zélande que je visais. Il y a eu des représailles que je ne méritais pas et l'ambassadeur l'a reconnu au même moment ou un peu après. Tout le monde s'est récrié alors que j'essayais de normaliser le commerce. L'Association canadienne des éleveurs me demandait de réglementer le quota des exportations vers les États-Unis car elle préférait que les livraisons se fassent entièrement sur six mois plutôt que par trimestre. D'autre part, les Américains s'opposaient à cela, disant que nous épuisions notre quota trop rapidement.

M. Hargrave: Monsieur Whelan, vous parlez de ce qui se passait il y a 10 ans . . .

M. Whelan: Non, je vous parle de l'an dernier.

M. Hargrave: . . . et vous passez sous silence la situation actuelle.

M. Whelan: Monsieur Hargrave, je vous rappelle ce que l'Association canadienne des éleveurs nous a dit l'an dernier quand M. Gracey a recommandé que nous imposions un contrôle sur le quota des exportations vers les États-Unis. C'était en 1983 et ce n'était pas il y a 10 ans. Ce n'était même pas il y a un an.

[*Texte*]

Mr. Hargrave: Let us come up to the question at hand of those exports coming in here.

Mr. Whelan: The question at hand is that you want me to discriminate against those Irishmen.

Mr. Hargrave: No, no, I want you to answer that letter.

Mr. Whelan: I will not discriminate against those Irishmen, and you know that.

Mr. Hargrave: How about my question on the *Order Paper*?

Mr. Whelan: Your question on the *Order Paper*? I am surprised, and I apologize for that. I thought we had answered that. We will have an answer for you very shortly.

Mr. Hargrave: I have gone through this routine every year now for about four years.

Mr. Whelan: Yes, but I have all the figures here and I will put them in a letter to you.

Mr. Hargrave: Thank you.

Le président: Je remercie tous les membres du Comité.

Mr. Althouse: On a point of order, Mr. Chairman.

Le président: On invoque le Règlement.

Mr. Althouse: Would it be in order to propose a motion to the committee for consideration? In light of the response from the Minister today on the lack of farm input to the Blue Chip or Lortie Committee, since we are going to be having a review of Section 31 of the Income Tax Act, I wonder if this committee could not recommend to the Minister of Agriculture that he give due consideration to pressing the Minister of Finance to include at least a majority of knowledgeable farm spokespersons as part of any study proposing changes to Section 31 of the Income Tax Act, so we do not end up . . .

Mr. Whelan: We have already been asked by the Minister of Finance to make recommendations, but I do not think he has asked that we be given a majority. I think there would be a very slim chance of our getting a majority on that kind of a committee, but if we have some good representatives, I would be very happy if we have two or three people on the committee. I do not think the committee should be that big.

Mr. Althouse: Since it is an item which affects mostly farmers, you would think . . .

Le président: Très bien.

Je pense que je me dois d'interrompre la réunion. Je remercie les membres du Comité et les fonctionnaires, de même que le ministre et le sous-ministre.

La prochaine réunion aura lieu le mardi, 20 mars, alors que nous entendrons le témoignage des fonctionnaires du Programme de développement agro-alimentaire.

The meeting is adjourned to the call of the Chair.

[*Traduction*]

M. Hargrave: Revenons à la question qui nous préoccupe, celle des exportations qui entrent au Canada.

M. Whelan: Vous voulez que je fasse de la discrimination à l'égard des Irlandais.

M. Hargrave: Pas du tout, je veux que vous répondiez à cette lettre.

M. Whelan: Il n'y aura pas de discrimination à l'égard des Irlandais, et vous le savez.

M. Hargrave: Et la question que j'ai inscrite au Feuilleton?

M. Whelan: Votre question au Feuilleton? Je vous demande de m'excuser. Je croyais y avoir répondu mais je le ferai très bientôt.

M. Hargrave: C'est la même chose tous les ans depuis quatre ans.

M. Whelan: J'ai tous les chiffres ici même et je vous les enverrai dans une lettre.

M. Hargrave: Merci.

The Chairman: Thank you, members of the committee.

M. Althouse: J'invoque le Règlement, madame le président.

The Chairman: On a point of order.

M. Althouse: Ai-je la permission de proposer une motion au Comité? Étant donné la réponse que le ministre a faite aujourd'hui concernant l'absence des représentants du secteur agricole à la commission Lortie, étant donné qu'il faudra revoir l'article 31 de la Loi de l'impôt sur le revenu, le Comité pourrait peut-être recommander que le ministre de l'Agriculture envisage d'intervenir auprès du ministre des Finances pour qu'il y ait à ce Comité une majorité de porte-parole du secteur agricole, puisqu'il s'agit de proposer des modifications à l'article 31 de la Loi de l'impôt sur le revenu pour que . . .

M. Whelan: Nous avons déjà demandé au ministre des Finances de faire des recommandations dans ce sens, mais je ne pense pas qu'il ait demandé que nous ayons une représentation majoritaire. Les chances que nous ayons une majorité à ce Comité sont très minces mais si nous avons des porte-parole solides, deux ou trois personnes suffiront. Je ne pense pas que le Comité doive être très nombreux.

M. Althouse: Étant donné qu'il s'agit d'une question qui aura des conséquences pour les agriculteurs surtout, ne pensez-vous pas . . .

The Chairman: Very well.

I am afraid that I have to close the meeting. Let me thank the members of the committee, the minister, the deputy minister and the officials.

The next meeting will be on Tuesday, March 20th, when we will hear officials from the Agrofood Development Program.

La séance est levée jusqu'à nouvel ordre.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESS—TÉMOIN

From the Department of Agriculture:

Dr. I. Trant, Senior Assistant Deputy Minister, Farm Income Services Branch.

Du ministère de l'Agriculture:

M. I. Trant, sous-ministre adjoint principal, Direction générale du service du revenu agricole.

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

TORY LIBRARY MATERIAL

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 7

Tuesday, March 20, 1984

Chairman: Claude Tessier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 7

Le mardi 20 mars 1984

Président: Claude Tessier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Agriculture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de

l'Agriculture

RESPECTING:

Main Estimates 1984-85: Agriculture Food Development Program

CONCERNANT:

Budget principal 1984-1985: Programme de développement du secteur agro-alimentaire

---

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
APR 11 1984
UNIVERSITY OF TORONTO

Second Session of the
Thirty-second Parliament, 1983-84

Deuxième session de la
trente-deuxième législature, 1983-1984

36197—1

STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE

Chairman: Claude Tessier

Vice-Chairman: Robert Daudlin

MEMBERS/MEMBRES

Vic Althouse
André Bachand
Maurice Bossy
Murray Cardiff
Jean-Guy Dubois
Ralph Ferguson
G.M. Gurbin
Len Gustafson
Stan Hovdebo
Charles Mayer
Marcel Ostiguy
Stan Schellenberger
Michel Veillette

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

Président: Claude Tessier

Vice-président: Robert Daudlin

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Doug Anguish
David Berger
Garnet M. Bloomfield
Robert Bockstael
Rolland Dion (*Portneuf*)
Alain Garant
Gaston Gourde (*Lévis*)
Bert Hargrave
Fred King
Normand Lapointe (*Beauce*)
Jean-Louis Leduc
Fred McCain
Douglas Neil
Terry Sargeant
John Wise

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

Dave Cook

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MARCH 20, 1984
(9)

[*Text*]

The Standing Committee on Agriculture met at 3:37 o'clock p.m. this day, the Chairman, Mr. Tessier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Althouse, Bachand, Bossy, Dubois, Gurbin, Gustafson, Mayer, Ostiguy, Schellenberger and Tessier.

Alternate present: Mr. Neil.

Other Member present: Mrs. Côté.

Witnesses: *From the Department of Agriculture*: Dr. G.I. Trant, Senior Assistant Deputy Minister; Mr. A. Proulx, Secretary Manager, Agricultural Stabilization Board (Administration) Agricultural Products Board (Administration). *From the Research Branch*: Dr. E.J. LeRoux.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1985. (*See Minutes of Proceedings, Tuesday, March 6, 1984, Issue No. 6*).

The Chairman called Votes 5, 10 and 15 under AGRICULTURE.

The witnesses answered questions.

At 5:04 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 20 MARS 1984
(9)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit, ce jour à 15 h 37, sous la présidence de M. Tessier (*président*).

Membres du Comité présents: MM. Althouse, Bachand, Bossy, Dubois, Gurbin, Gustafson, Mayer, Ostiguy, Schellenberger et Tessier.

Substitut présent: M. Neil.

Autre député présent: M^me^ Côté.

Témoins: *Du ministère de l'Agriculture*: M. G.I. Trant, sous-ministre adjoint principal; M. A. Proulx, secrétaire gestionnaire, Office de stabilisation des prix agricoles (administration), Office des produits agricoles (administration). *De la Direction générale de la recherche*: M. E.J. LeRoux, sous-ministre adjoint.

Le Comité reprend l'examen de son ordre de renvoi relatif au Budget principal de l'année financière se terminant le 31 mars 1985. (*Voir procès-verbal du mardi 6 mars 1984, fascicule n° 6*).

Le président met en délibération les crédits 5, 10 et 15 inscrits sous la rubrique de l'AGRICULTURE.

Les témoins répondent aux questions.

A 17 h 04, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

David Cook

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Tuesday, March 20, 1984

• 1543

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît! Nous continuons l'étude du Budget principal 1984-1985. Nous étudions aujourd'hui les crédits 5, 10, 15 sous la rubrique Agriculture.

AGRICULTURE

A—Ministère—Programme de développement du secteur agro-alimentaire

Crédit 5—Développement du secteur agro-alimentaire—Dépenses de fonctionnement $251,303,000

Crédit 10—Développement du secteur agro-alimentaire—Dépenses en capital $67,963,000

Crédit 15—Développement du secteur agro-alimentaire—Subventions inscrites au Budget et contributions $360,655,031

Le président: Nous étudions tout particulièrement le programme de développement agro-alimentaire et comparaissent les fonctionnaires du ministère de l'Agriculture. À ma droite, se trouvent M. Trant suivi de M. LeRoux. Sont également présents, M. Morrison, M. Couse, directeur général, Direction du développement des marchés, M. Bailey, M. McCrea, directeur général, Direction de l'administration financière, M. Demars et M^me^ Provenzano.

Si j'ai bien compris, il n'y a pas de déclaration préliminaire, et nous sommes prêts à répondre aux questions.

Mr. Gurbin for the next 10 minutes.

Mr. Gurbin: That is a long time. Thank you Mr. Chairman. An unexpected pleasure. I am very happy. I am also interested. I guess we are to take it from this that we follow on with the Minister's opening statement. Is that it?

Mr. Chairman, I would like to ask Dr. Trant some questions, if I could. I think his responsibility runs to the Agricultural Stabilization Board?

Dr. G.I. Trant (Senior Assistant Deputy Minister, Department of Agriculture): That is right.

Mr. Gurbin: Certainly some of the questions producers have been asking have a lot to do with how that formula functions, and what flexibility the government has both in including products, of which there are nine now I understand, and also in perhaps adapting the formula to meet changing circumstances in the market place.

Dr. Trant: Mr. Chairman, there are nine named commodities in the Agricultural Stabilization Act as revised in 1975.

• 1545

There are industrial milk and cream, cattle, hogs, sheep, barley and oats produced outside the designated area of the Canadian Wheat Board, and corn and soybeans. These

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le mardi 20 mars 1984

The Chairman: Order, please. We will resume consideration of the Main Estimates for 1984-85. We will be studying today Votes 5, 10 and 15 under the heading Agriculture.

AGRICULTURE

A—Department—Agri-Food Development Program

Vote 5—Agri-Food Development—Operating expenditures .. $251,303,000

Vote 10—Agri-Food Development—Capital expenditures $67,963,000

Vote 15—Agri-Food Development—The grants listed in the Estimates and contributions $360,655,031

The Chairman: We will be paying particular attention to the Agri-Food Development Program and today, we have the pleasure of having with us the officials of the Department of Agriculture. On my right is Mr. Trant and next to him is Mr. Leroux. Also here today are Mr. Morrison, Mr. Couse, Director General, Market Development Branch, Mr. Bailey, Mr. McCrea, Director General, Financial Administration Branch, Mr. Demars and Mrs. Provenzano.

If I am not mistaken, there is no opening statement, and we are ready to answer questions.

Monsieur Gurbin, vous avez 10 minutes.

M. Gurbin: C'est long. Merci, monsieur le président. Je ne m'attendais pas à cela. J'en suis très heureux. Je suis également intéressé. Je suppose qu'on doit reprendre nos discussions sur la déclaration d'ouverture du ministre, n'est-ce pas?

Monsieur le président, j'aimerais poser quelques questions à M. Trant. Je pense qu'il est responsable de l'Office de stabilisation des prix agricoles?

M. G.I. Trant (sous-ministre adjoint principal, ministère de l'Agriculture): C'est exact.

M. Gurbin: Les producteurs doivent certainement se poser des questions, entre autres sur l'application de la formule et sur les critères du gouvernement concernant la désignation des produits visés par la loi—je crois qu'il y en a neuf à l'heure actuelle—et peut-être aussi sur l'adaptation de la formule à la situation du marché.

M. Trant: Monsieur le président, il y a neuf denrées nommées dans la Loi sur la stabilisation des prix agricoles révisée en 1975.

Il s'agit du lait et de la crème industriels, du boeuf, du porc, du mouton, de l'orge et de l'avoine produite en dehors de la zone désignée de la Commission canadienne du blé, du maïs et

[*Texte*]

commodities are supported at 90% of the previous five-year average price adjusted for changes in cash costs. The calculation that is made is to run the five-year average price for the whole of the country weighted according to sales in individual regions. Then we calculate 90% of that. Then we compare the cash costs in the support year, if there is going to be a support year, with the cash costs in the previous five years and use that as the basis for adjusting the 90% price.

The board can act under its own authority to make payments at that level on the named commodities. It can also recommend to the Minister and to the government that higher support levels be paid under certain circumstanmces, but this does not produce an automatic result because it means increased expenditure on the part of the government.

In a similar way, any commodity can be designated for support, but again it requires Governor in Council approval. So Governor in Council approval is required in both of those instances where support for a named commodity is higher than that provided for automatically in the legislation and for supporting commodities which are not named in the Act itself.

In general, support for designated commodities has been at the 90% level. There are exceptions to that. In order to operate on an automatic basis at a level higher than that provided for in the Act the legislation would have to be changed.

Mr. Gurbin: Thank you, Dr. Trant.

You will know that I am most interested in beef, and historically there has been some consideration, I think, of beef under the ASA.

Let us get over to the first Order in Council and presume that beef was considered or could legally be considered within the Act. To suggest right now that it would take a 95% level of payment even to consider beef right now does not, in my mind, jibe with the cost consideration you are talking about as compared to the commodity prices for the previous five years.

Why does that not apply? Why does the formula not work?

Dr. Trant: I think, Mr. Chairman, the difficulty is that if there are five years of relatively low prices 90% of five relatively low-priced years does not give a very good basis for support unfortunately.

Mr. Gurbin: I can understand that part; it is the other part I do not.

• 1550

Mr. Trant: The adjustment for cash costs, say, for finished cattle, would include the price of the feeder calf, the price of the feed used, direct labour, veterinary medicine, those kinds of expenses and the interest on them, but not interest on the farm mortgage, nor on machinery.

[*Traduction*]

de la fève soya. Le prix de ces denrées est maintenu à 90 p. 100 du prix moyen des cinq dernières années, rajusté suivant les variations des coûts au comptant. Le calcul se fait à partir du prix moyen établi sur cinq ans pour l'ensemble du pays et pondéré selon le chiffre de vente dans chacune des régions. Ensuite, on prend 90 p. 100 de ce montant. Puis on compare les coûts de l'année courante, s'il y a lieu d'intervenir, aux coûts des cinq années précédentes; ensuite, on calcule 90 p. 100 de cela.

L'office est autorisé à verser des paiements suivant cette formule pour les denrées désignées. Il peut également recommander au ministre et au gouvernement d'accorder une aide supérieure dans des circonstances particulières, mais ces recommandations ne sont pas nécessairement suivies, parce qu'elles impliquent des dépenses supplémentaires pour le gouvernement.

De la même façon, n'importe quelle denrée peut-être désignée, mais il faut toujours l'approbation du gouverneur en conseil. Il faut donc l'approbation du gouverneur en conseil dans ces deux cas: c'est-à-dire lorsque l'aide visant une denrée désignée est supérieure à ce qui est prévu dans la loi, et lorsqu'il faut intervenir pour maintenir le prix de denrées qui ne sont pas désignées dans la loi comme telle.

De façon générale, le prix des denrées désignées s'établit à 90 p. 100 de la valeur du marché. Il y a toutefois des exceptions. Si on voulait maintenir automatiquement le prix à un niveau supérieur à ce qui est prévu dans la loi, il faudrait changer la loi.

M. Gurbin: Merci, monsieur Trant.

Vous savez que je m'intéresse surtout au boeuf, et que le boeuf a déjà été envisagé dans le cadre de la Loi sur la stabilisation des prix agricoles.

Disons qu'on a déjà obtenu la première approbation du gouverneur en conseil et supposons qu'on envisage d'appliquer les dispositions de la loi au boeuf. Si on dit qu'il faudrait maintenir le prix du boeuf à 95 p. 100 de sa valeur sur le marché, cela ne semble pas correspondre à l'évaluation des coûts dont vous parlez par rapport à la moyenne des prix de cette denrée au cours des cinq années précédentes.

Pourquoi cela ne s'applique-t-il pas? Pourquoi la formule ne fonctionne-t-elle pas?

M. Trant: Monsieur le président, je pense que le problème est que si au cours des cinq dernières années, le prix a été relativement faible, 90 p. 100 de la moyenne des cinq dernières années ne vous donne malheureusement pas une très bonne base pour déterminer l'aide à apporter.

M. Gurbin: Je comprends cette partie de la question, mais pas l'autre.

M. Trant: Le rajustement des coûts pour le boeuf fini, par exemple, tiendrait compte du prix du veau d'engraissement, des aliments utilisés, de la main-d'oeuvre directe, des soins vétérinaires, de toutes ces dépenses, et de l'intérêt qu'il a fallu

[*Text*]

Mr. Gurbin: Would it include the interest on the operating loan to buy the cattle? Would it not—?

Mr. Trant: It would include that, yes.

Mr. Gurbin: And that formula still would not trigger on a 90% basis for . . . ?

Mr. Trant: We have looked at this a lot and we are not satisfied with the performance of the Act at present, as far as beef cattle goes. And I might mention that our lawyers interpretation of beef cattle leaves us confined to working with finished beef or slaughter cattle only. So cow calves would have to be designated before they could receive support.

Mr. Gurbin: Or feeder . . . beef, any kind.

Mr. Trant: That is correct.

Mr. Gurbin: What about the issue of quarterly payments versus the annual consideration? What is the general time-lag before a payment is actually put into the hands of the producer, if you like, under any of the normal commodities?

Mr. Trant: Briefly, Mr. Chairman, it depends on the commodity, but the support period is a marketing year. For beef cattle this is a calendar year. For hogs, we use a fiscal year, but it has to be a 12-month period. For oats and barley, or if we were supporting winter wheat, we would use an August 1/July 31 basis. And again, this is one of the difficulties, the Act does not permit the calculations to be made on a quarterly basis, as it is presently written, although it does permit—so our legal advisers tell us—us to make a calculation on that basis and then pay in some of the quarters in a particular year, rather than in all of them. If the year average was down, the calculation would be made for the payment across the board. But if one quarter were relatively favourable, in terms of prices, the prices could be made in the other three quarters. This we have done on one occasion.

Mr. Gurbin: In consideration of this, and my understanding has been that your department has done a lot of work on this, have you developed any specific changes in the formula or made recommendations for changes that would allow a broader consideration and the kind of support that might be of some use to the agricultural industry?

Mr. Trant: Mr. Chairman, we have looked at a number of things. We have looked at quarterly payments for beef and hogs and cattle. We have looked at payments going on a 10-year rolling average price, say, for calves, but indexed on the basis of the CPI or some other formula. We have looked at having different base periods to work with, aside from the five year and the quarter and the year. We have looked at the consequences of naming, say, cow-calf, say feeder calves as well, or backgrounders or whatever you want to call them. We have a lot of the arithmetic out and we have looked very closely at the models that we have for calculating our costs so that they reflect, as well as we can in an administrative sense, the real costs encountered by producers. I think the weakness of the Act, as it stands, stems from the fact that the rate of

[*Translation*]

payer, mais pas de l'intérêt sur l'hypothèque ni sur la machinerie agricole.

M. Gurbin: Cela comprendrait-il l'intérêt sur un emprunt fait pour l'achat de bétail? Est-ce que . . . ?

M. Trant: Oui, cela serait compris.

M. Gurbin: Et cette formule ne fonctionnerait toujours pas pour fixer le niveau de 90 p. 100 . . . ?

M. Trant: Nous avons beaucoup étudié cette question, et nous ne sommes pas satisfaits de l'application de la loi en ce qui concerne le boeuf, à l'heure actuelle. Et je devrais ajouter que l'interprétation que font nos conseillers juridiques de la définition de bétail nous limite aux produits du boeuf fini ou au boeuf d'abattage. Il faudrait donc que le veau soit désigné avant d'être l'objet d'une aide.

M. Gurbin: Ou le boeuf d'engraissement, de toutes sortes.

M. Trant: C'est bien cela.

M. Gurbin: Qu'en est-il de la question des versements trimestriels par rapport à l'évaluation annuelle? Combien de temps faut-il avant qu'un paiement ne soit effectivement versé à un producteur, quelle que soit la denrée?

M. Trant: Rapidement, monsieur le président, cela dépend de la denrée, mais la période d'intervention correspond à l'année du marché. Pour le boeuf, on suit l'année civile. Pour le porc, on suit une année financière qui s'échelonne sur 12 mois. Pour l'avoine et l'orge, ou pour le blé d'hiver, l'année s'étendrait du 1er août au 31 juillet. Et encore là, c'est un de nos problèmes, la loi ne permet pas le calcul sur une base trimestrielle, bien qu'il soit permis, selon ce que nous disent nos conseillers juridiques, de faire un calcul trimestriel et de verser les paiements au cours de certains trimestres de l'année plutôt qu'à chaque trimestre. Si la moyenne de l'année est faible, on calcule un paiement uniforme pour toute l'année. Mais si le trimestre est relativement bon, en termes de prix, celui-ci s'appliquerait au trois autres trimestres. C'est ce que l'on a déjà fait une fois.

M. Gurbin: Je pense que votre ministère a beaucoup travaillé là-dessus, et j'aimerais savoir si vous envisagez d'apporter des changements à la formule, ou si vous avez fait des recommandations de changements qui permettraient de faire une évaluation plus juste et d'apporter une aide qui correspondrait davantage aux besoins de l'industrie agricole.

M. Trant: Monsieur le président, nous avons envisagé un certain nombre de possibilités. Nous avons pensé à des paiements trimestriels pour le boeuf, le porc et le bétail. Nous avons considéré l'établissement de paiements en fonction de la moyenne des prix sur une période de dix ans, pour le veau par exemple, mais qui seraient indexés suivant l'indice des prix à la consommation, ou suivant une autre formule. Nous avons envisagé la possibilité de travailler avec différentes périodes de base, outre celle de cinq ans, outre le trimestre et l'année. Nous avons pesé les conséquences de désigner par exemple le veau-vache, le veau d'engraissement, ou appelez-le comme vous voudrez. Nous avons fait beaucoup de calculs et examiné très attentivement les modèles servant au calcul de nos coûts, pour s'assurer qu'ils reflètent autant que possible, sur le plan

[*Texte*]

inflation that we have experienced since the revisions were put in place was not adequately taken into account, even though the intention was there at the time we revised the support basis.

• 1555

Mr. Gurbin: I have one last question, if I may . . .

The Chairman: A short one.

Mr. Gurbin: —just as a supplementary to that, but I really do want a last question. In a deflationary period, do you have any sense that the opposite would happen? If we were in a deflationary period, would we be paying out when maybe we should not be?

Dr. Trant: This would be a possibility, yes.

Mr. Gurbin: Are you privy to the formula that may be used in the red meat stabilization plan?

Dr. Trant: I am privy to a number of formulae, Mr. Chairman.

Mr. Gurbin: That was not the answer, but . . . I think the broad message I get from red meat producers is that anything we are developing has to be meaningful. Clearly, that is one of the problems that we are encountering in the Agricultural Stabilization Act as it stands now. Can you give us an indication of whether or not you think the interests of the producers are going to be well or better served by the formula that is being considered now for the proposed red meat strategy?

Dr. Trant: Yes, Mr. Chairman, I would say that producers' interests and views have been taken into account as well as the interests and views of the various organizations and, in my view, the proposals, the alternatives, that are being looked at would result in a more satisfactory and adequate type of support than that which we have under the present legislation.

Mr. Gurbin: Yes. For the public record, I think there is still a lot of confusion in the minds of people as to whether there is one final formula that everybody is saying is going to be it, or whether it is still being developed to make sure that it is meaningful. I think you could help a little if you could clarify that.

Dr. Trant: Mr. Chairman, the Canadian Pork Council, the Canadian Cattlemen's Association, the sheep producers, both nationally and provincially, came up with a series of propositions and they are slightly different for each commodity. We have been looking at the differences, rather than at a single, uniform, Procrustean type of formula. We have been looking at a number of alternatives for the individual commodities, not a single formula.

• 1600

Le président: Merci, monsieur le sous-ministre. Merci, monsieur Gurbin.

[*Traduction*]

administratif, les coûts réels que doivent supporter les producteurs. Je pense que la faiblesse de la loi tient au fait que le taux d'inflation qu'on a connu depuis les dernières révisions de la loi n'a pas suffisamment été pris en ligne de compte, même si la volonté y était au moment de la révision.

M. Gurbin: J'ai une dernière question, si vous me le permettez . . .

Le président: Soyez bref.

M. Gurbin: . . . j'aurais une question supplémentaire, ensuite, je tiens vraiment à poser une dernière question. En période de déflation, pensez-vous que le contraire pourrait se produire? Si nous étions en période de déflation, y aurait-il des paiements, alors qu'ils ne seraient pas justifiés?

M. Trant: C'est bien possible.

M. Gurbin: Connaissez-vous la formule qui pourrait être utilisée dans le plan de stabilisation des prix de la viande rouge?

M. Trant: Je suis au courant d'un certain nombre de formules, monsieur le président.

M. Gurbin: Ce n'est pas la réponse que je cherchais, mais . . . D'après ce que je sais des producteurs de viande rouge, ils voudraient que toute nouvelle formule soit au moins utile. Car c'est précisément l'une des lacunes de la loi actuelle sur la stabilisation des prix agricoles. Pouvez-vous nous dire si les intérêts des producteurs seront bien servis, ou mieux servis, par la formule qu'on envisage d'établir dans le cadre de la stratégie de commercialisation de la viande rouge?

M. Trant: Oui, monsieur le président, je dirais que les intérêts des producteurs et leurs points de vue ont été pris en ligne de compte, de même que ceux de divers organismes et, à mon avis, les propositions, les options qu'on envisage actuellement devraient permettre une aide plus satisfaisante et plus efficace que celle qui est fournie en vertu de la loi actuelle.

M. Gurbin: Je pense qu'il subsiste encore beaucoup de confusion dans l'esprit des gens, qui se demandent si on en est arrivé à une formule unique, définitive, ou si on cherche toujours à s'assurer qu'elle soit utile. Vous pourriez peut-être nous éclairer un peu là-dessus.

M. Trant: Monsieur le président, le Conseil canadien du porc, l'Association canadienne des éleveurs de bétail, les producteurs ovins, tant à l'échelle nationale que provinciale, nous ont présenté une série de propositions, et chaque proposition diffère selon la denrée. Nous avons examiné ces différences, plutôt que de chercher une formule universelle. Nous avons envisagé un certain nombre de possibilités pour les diverses denrées, mais pas une formule unique.

The Chairman: Thank you, Mr. Deputy Minister. Thank you, Mr. Gurbin.

[*Text*]

Mr. Althouse.

Mr. Althouse: Thank you, Mr. Chairman. I think I would just like to pursue this particular topic a wee bit further with Mr. Trant.

In response to Mr. Gurbin, you noted the question of quarterly payments and you mentioned some of the problems of varying year-ends, beef being on a calendar year, pork on a fiscal year, and grains on the crop year. The crop year in particular: does that give you any problems in estimating feed costs for the year so that you can come up with a final figure for beef or pork, or are those feed costs simply done on a market basis and the calculations are done at the end of whatever year you are on for either beef or pork? Or do you have to wait until you get the final figures in for a crop year before you can decide for sure what the cost of feed was?

Dr. Trant: Mr. Chairman, if, for example, a hog were marketed in, say, February of 1984, we would need the feed prices six months back for that animal. We would have them for it, and we would track the amount of feed the animal would use and associate the price at the time. Sometimes we have difficulty in getting final cost estimates from our models, and sometimes it is hard to get the final data on price. But once that is done, we can act quite quickly to make payment.

Mr. Althouse: Is it within the ambit of the department or the Minister to switch to quarterly payments simply by Order in Council, or does the Act itself have to be changed?

Dr. Trant: Mr. Chairman, the Act itself would have to be changed.

If I could make a point of clarification there, it is not just a question of quarterly payments, but a question of quarterly calculations.

Mr. Althouse: With the year-long calculations the Act has in it now, how long after the completion of the year are you able to complete the calculations and make the payments? How many months does it take?

Dr. Trant: If there were to be a payment for beef, we would have the information pretty well available right now.

If I could call on Mr. Proulx to respond to that question—he is the Secretary Manager of the Agricultural Stabilization Board, and he has worked on a recent program for fall wheat. There we had more information available from the marketing board and we were able to use their tapes.

The Chairman: Mr. Proulx.

Mr. A. Proulx (Secretary Manager, Agricultural Stabilization Board (Admionistration), Agricultural Products Board (Administration), Agriculture Canada): Mr. Chairman, thank you.

The data used in the price series are taken from reports of price series, where there is a structured environment to report

[*Translation*]

Monsieur Althouse.

M. Althouse: Merci, monsieur le président. Je pense que j'aimerais poursuivre encore un peu la discussion sur ce sujet avec M. Trant.

En réponse à une question de M. Gurbin, vous avez parlé des paiements trimestriels et fait état de certains problèmes concernant les calendriers, celui du boeuf suivant l'année civile, celui du porc suivant l'année financière et celui du grain suivant l'année récolte. En ce qui concerne l'année récolte en particulier: avez-vous des problèmes à évaluer les coûts des aliments pour l'année avant d'en arriver à un chiffre final pour le prix du boeuf ou du porc, ou ces coûts des aliments sont-ils simplement calculés en fonction du prix du marché à la fin de n'importe quelle année que vous envisagez pour le boeuf ou pour le porc? Ou devez-vous attendre d'avoir les chiffres pour l'année récolte avant de déterminer précisément le coût des aliments du bétail?

M. Trant: Monsieur le président, si, par exemple, le porc est mis en marché en février 1984, il nous faudra les prix des aliments de cet animal pour les six mois précédents. Avec ce prix, nous calculons le montant d'aliments utilisés et établissons le prix à ce moment-là. Parfois, nous avons du mal à obtenir les estimations du coût final pour nos modèles, et parfois, il est difficile d'obtenir aussi les dernières données sur les prix. Mais une fois que nous avons cela en main, nous pouvons effectuer assez rapidement les paiements.

M. Althouse: Le ministère, ou le ministre, est-il habilité à passer à des paiements trimestriels simplement par suite d'un décret du conseil, ou faut-il amender la loi?

M. Trant: Monsieur le président, il faudrait changer la loi.

J'aimerais apporter une précision, ici, si vous me le permettez; il n'est pas simplement question de paiements trimestriels, mais il est question aussi de calculs trimestriels.

M. Althouse: Avec les calculs annuels tels que prescrits par la loi actuellement, combien de temps vous faut-il après la fin de l'année pour faire vos calculs et effectuer les paiements? Combien de mois cela prend-il?

M. Trant: S'il fallait effectuer des paiements pour le boeuf, nous aurions probablement en main toutes les données voulues maintenant.

Je demanderais à M. Proulx de répondre à cette question; il est secrétaire général de l'Office de stabilisation des prix agricoles, et il a travaillé à un récent programme pour le blé d'automne. Nous avions plus d'informations provenant de l'office de commercialisation, et nous avons pu utiliser ces données.

Le président: Monsieur Proulx.

M. A. Proulx (secrétaire général, Office de stabilisation des prix agricoles (Administration), Office des produits agricoles (Administration), Agriculture Canada): Merci, monsieur le président.

Les données utilisées dans les séries de prix sont tirées de rapports faisant état des séries de prix suivant une formule

[*Texte*]

them, such as with cattle and in the case of fall-seeded wheat, where there is a pool system which provides the complete data on the marketing of the crop. The data by producer in this instance, because of that pooled structure, was available on a computer tape, with the sales and reconciliation of every individual producer in the wheat pool. So it was very simple to put those payments in place once they had been determined. There are other areas where price series are taken from census data developed in conjunction with the provincial ministries of agriculture and validated by Statistics Canada.

• 1605

Because of the variety of commodities involved under the legislation, a variety of sources of data is used; and, with the different emphasis of production throughout the country, you have different structures reporting the information in each of the provinces. So we tend to work with whatever information is available as long as we are content that it provides a reasonably consistent data base and reflects what is happening in the agriculture community.

Le président: Merci, monsieur Proulx.

Monsieur Althouse.

Mr. Althouse: For clarification then, in the case of beef, since it is on a calendar-year basis and the calendar year is over, if a payment was to be made, now, three months later, would the calculations be ready—and could you make a payment after three months, or would it take longer than this?

Mr. Proulx: In this instance, for slaughter cattle, the data has been collected. We are just at the point of convening a board meeting to provide that information to the members of the Stabilization Board, which in turn will make the recommendations to the Minister. But your question is answered in the affirmative: yes, the data would be available within the three-month period after the end of the market year.

Mr. Althouse: Given a positive decision to make a pay-out, how long would it take for the pay-out to be in the hands of producers after the decision was made?

Mr. Proulx: Slaughter cattle is a difficult commodity since there is no structure to the marketing of the commodity. Producers would therefore be required to make individual application and justify their individual transactions. That is a slow process. The same thing is true in hogs, but we were successful in the latest hog program in getting the money into the hands of the producers within about a six- to nine-month period after the announcement of the program. In that instance it was in excess of $100 million.

Mr. Althouse: So, essentially, if a producer sold most of his product at the beginning of the loss year it would be almost a year and a half before he would collect for the loss he had incurred?

Mr. Proulx: That is correct, and that is one of the problems the red meat discussions that are under way are addressing,

[*Traduction*]

bien précise, comme pour le bétail et le blé d'automne, pour lesquels il existe un centre de données complètes sur la commercialisation de la récolte. Ici, à cause de ce système centralisé de données, les données pour chaque producteur étaient disponibles sur bandes informatisées et faisaient état des ventes et de la ventilation de la production individuelle des membres de la centrale. Il fut donc très simple d'effectuer les paiements, une fois leur montant déterminé. Il y a d'autres secteurs où les séries de prix sont tirées de relevés effectués en collaboration avec les ministères provinciaux de l'Agriculture et validés par Statistique Canada.

Comme la loi vise une variété de denrées, on a recours à différentes sources de données; et comme l'effort de production d'une denrée varie selon les diverses régions du pays, il y a différentes structures de rapport des données pour chaque province. Alors, on essaie de travailler avec l'information qui existe, pourvu qu'elle permette une base de données raisonnablement constante et qu'elle reflète la réalité du milieu agricole.

The Chairman: Thank you, Mr. Proulx.

Mr. Althouse.

M. Althouse: Pour tirer les choses au clair, donc, dans le cas du boeuf, étant donné qu'on suit l'année civile et que l'année est terminée, s'il y a lieu d'effectuer un paiement dans trois mois, les calculs seraient-ils faits, et pourriez-vous effectuer un paiement après ces trois mois-là, ou faudrait-il encore attendre plus longtemps?

M. Proulx: Dans ce cas-ci, pour le boeuf d'abattage, les données ont déjà été recueillies. Nous sommes sur le point de convoquer une réunion du conseil d'administration pour transmettre l'information aux membres de l'office de stabilisation, qui feront ensuite leurs recommandations au ministre. Mais pour répondre à votre question, c'est oui, les données seraient disponibles dans les trois mois suivant la fin de l'année du marché.

M. Althouse: Si on décide d'effectuer un paiement, combien faudra-t-il de temps avant que les producteurs le reçoivent?

M. Proulx: Pour le boeuf d'abattage, c'est difficile, parce qu'il n'y a pas de structure de mise en marché de cette denrée. Les producteurs seraient donc obligés de faire une demande personnelle et de justifier leurs transactions. Cela prend du temps. La même chose est vraie pour le porc, mais nous avons réussi, la dernière fois, à remettre l'argent aux producteurs environ six à neuf mois après l'annonce du programme. Dans ce cas précis, il s'agissait de plus de 100 millions de dollars.

M. Althouse: Alors, si un producteur a vendu la majeure partie de son produit au début de l'année où il a subi des pertes, il lui faudra attendre presque un an et demi avant de récupérer son argent?

M. Proulx: C'est cela, et c'est justement un des problèmes qu'on essaie de régler dans nos discussions sur le programme

[*Text*]

the timeliness of payments to producers *vis-à-vis* the time when they have incurred their production losses.

Mr. Althouse: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Althouse.

Mr. Gurbin.

Mr. Gurbin: I think you can confirm on the record that the Minister indicated that the calculation was for beef at the 95% level, but even at that level only several millions of dollars were involved.

Mr. Proulx: That is correct. Even at a 95% level for 1983, the forecast is that there would not be a great payment.

The Chairman: Mr. Althouse, will you allow another supplementary from Mr. Ostiguy?

Mr. Althouse: Yes.

M. Ostiguy: M. Proulx a parlé quelque peu du domaine du porc. Est-ce qu'il peut nous dire à quel moment, après la fin de l'année financière, après le 31 mars, on sera en mesure de dire aux producteurs de porc quelle aide on leur accordera au moyen du paiement de stabilisation? On sait que depuis un an, la production porcine au Canada est en grande difficulté, et nous sommes sollicités toutes les semaines par ces agriculteurs qui sont menacés de faillite. Est-ce que ce sera vers le 15 avril? Pourrions-nous également savoir quel montant vous prévoyez verser aux producteurs de porc pour l'année 1983?

Mr. Proulx: Your question could be answered really in two parts. Hogs as a named commodity under the Act has a minimum statutory level of support, and the Minister then has certain prerogatives if that minimum level of support triggers a payment. He obviously has the ability from a financial point of view to make the announcements quickly, and, as I mentioned previously, the last time we made the hog payment we were able to provide payments to producers within a six- to nine-month period virtually complete.

• 1610

At a level of support higher than the minimum specified in the legislation of course the government's approval of the funding of such a program would be required, and that in itself would delay, by its very nature, the decision-making required and the getting of payment into the hands of producers.

Le président: Merci, monsieur Proulx.

Monsieur Althouse.

Mr. Althouse: Just for clarification, could the minimum level of support that Mr. Proulx has been talking about be made public?

Mr. Proulx: The calculations of the minimum level of support for cattle and sheep, the named red meat commodities, is in the process of being confirmed by the Stabilization Board and the Minister and will be announced as soon as that has

[*Translation*]

de la viande rouge: l'opportunité des paiements versés aux producteurs par rapport à la période au cours de laquelle ils ont fait des pertes.

M. Althouse: Merci.

Le président: Merci, monsieur Althouse.

Monsieur Gurbin.

M. Gurbin: Je pense que vous pouvez confirmer officiellement que le ministre a dit que le prix du boeuf serait maintenu à 95 p. 100 de son niveau, mais que cela représentait seulement quelques millions de dollars.

M. Proulx: C'est juste. Même au niveau de 95 p. 100 du prix pour 1983, on prévoit que le montant du paiement ne sera pas considérable.

Le président: Monsieur Althouse, permettriez-vous à M. Ostiguy de poser une autre question supplémentaire?

M. Althouse: Oui.

Mr. Ostiguy: Mr. Proulx has mentioned the pork production. Can he tell us at what point after the fiscal year, that is after the 31st of March, we will be able to tell the pork producers what support they can expect in terms of stabilization payments? We know that in the last year, the swine production in Canada has been in great difficulty, and these producers on the verge of bankruptcy are asking us every week for support. Will this support be provided around April 15? Can you also tell us what amount you expect to pay the pork producers for 1983?

M. Proulx: La réponse à votre question comporte deux volets. En tant que denrée désignée par la loi, le porc a droit à un minimum d'aide statutaire, et le ministre a alors certaines prérogatives qui s'offrent à lui s'il est décidé qu'un paiement au niveau minimum prévu dans la loi doit être effectué. Il peut évidemment, du point de vue financier, annoncer rapidement qu'un programme d'aide sera établi et, comme je l'ai déjà dit, la dernière fois que nous sommes venus en aide aux producteurs de porc, les paiements leur ont été presque tous versés après une attente de six à neuf mois.

Pour un financement supérieur au minimum prévu à la loi, le gouvernement doit bien sûr approuver le financement d'un tel programme; déjà, cela retarde la prise de décision et la remise des paiements aux producteurs.

The Chairman: Thank you, Mr. Proulx.

Mr. Althouse.

M. Althouse: J'aimerais avoir une précision; le niveau minimal de financement dont M. Proulx fait état sera-t-il divulgué?

M. Proulx: L'Office de stabilisation et le ministre se préparent à confirmer le niveau minimal de financement pour le bétail et les ovins; une annonce sera faite très bientôt. Pour ce qui est du porc, les calculs ne sont pas terminés car la

[*Texte*]

been done. In respect of hogs it is not complete since the marketing period ending March 31 is not quite complete yet.

Mr. Althouse: Okay.

As I understand the previous answers and the explanation, both any changes to formula and the move to go to quarterly payments or to make calculations on a quarterly basis and payments on the same basis require changes to the legislation rather than being done by Order in Council.

In light of the fact that only three products are involved in the tripartite discussions, does it appear that we will be having some amendments dealing with both the formula and the quarterly payments issue or quarterly calculations? Are we going to be seeing legislation? Is it drafted and ready to come? Are you awaiting some final outcome on the tripartite discussions, or will you be ready to present such a Bill regardless of the outcome since a great many other commodities are affected by that proposed change?

The Chairman: Dr. Trant.

Dr. Trant: I think that among producer groups there is a substantial agreement on proposals to support hogs, for example, across the country with minor . . . not too minor, but with exceptions. We would probably be able to move quite rapidly on sheep and probably be able to move fairly rapidly on cow-calf in terms of general agreements to date. The question of finished cattle is one that is not yet resolved in a satisfactory fashion. I would imagine that if proposals for legislation were put forward they would incorporate a wide range of changes involving considerable contribution by producer groups on how they perceive support ought to be provided for their particular commodity.

Mr. Althouse: At the moment, then, you are telling us, I think, that you will await the outcome of the tripartite discussions before the proposed changes are tabled.

Dr. Trant: I think, Mr. Chairman, it is helpful to go ahead with an agreement rather than a disagreement at this juncture.

Le président: Merci. Monsieur Althouse.

Mr. Althouse: All right. I realize these are the things that Ministers are supposed to be announcing. Thank you.

Le président: Monsieur Ostiguy, vous disposez de dix minutes.

M. Ostiguy: Merci, monsieur le président.

Je voudrais d'abord parler d'un sujet qui est bien d'actualité, je pense, savoir la recherche. Ce matin, sur les ondes d'un poste de radio, on parlait d'un produit chimique que l'on met dans les mélanges à gâteaux. Je ne me souviens pas du nom du produit; c'est un nom très scientifique. C'est un produit qui a été ajouté dans les moulins à farine. Il semble que tous les fabricants de mélanges à gâteaux, comme Duncan Hines par exemple, seront forcés de retirer leurs produits du marché. L'interviewer a interrogé ce matin des gens de l'industrie et d'Agriculture Canada. Je ne pense pas que l'on ait précisé si le produit serait retiré du marché ou non. Pourrait-on parler de ce sujet qui est quelque chose de très nouveau évidemment?

Le président: Docteur Trant.

[*Traduction*]

période de commercialisation se termine seulement au 31 mars.

M. Althouse: Très bien.

Si j'ai bien compris ce qui a été dit précédemment, tout changement dans la formule et l'adoption de paiements trimestriels ou de calculs trimestriels entraînent des mofications à la loi; cela ne peut pas se faire par voie de décret du conseil.

Étant donné que seulement trois produits sont visés dans les discussions, serons-nous bientôt saisis d'amendements portant sur la formule et les paiements trimestriels ou les calculs trimestriels? Serons-nous saisis d'un projet de loi? Est-il déjà rédigé et prêt à être présenté? Attendez-vous de connaître les résultats des discussions? Êtes-vous prêts plutôt à présenter ce projet de loi peu importe les résultats, étant donné qu'un grand nombre d'autres biens de consommation seront touchés par ce changement?

Le président: Monsieur Trant.

M. Trant: Chez les groupes de producteurs, la plupart, à quelques exceptions près, sont favorables aux propositions de financement du porc, par exemple. Nous pourrons probablement en venir à des ententes générales très rapidement sur le mouton et probablement rapidement aussi au sujet des vaches et des veaux. Il reste encore à résoudre la question du bétail fini. J'imagine que si un projet de loi est présenté, il comportera de nombreuses modifications tenant compte de la participation des groupes de producteurs et de leur opinion sur les financements à assurer.

M. Althouse: Donc, vous nous dites, si je comprends bien, que vous attendrez le résultat des discussions triparties avant de présenter les projets de modification.

M. Trant: Monsieur le président, il vaut mieux procéder par consensus que par désaccord.

The Chairman: Thank you. Mr. Althouse.

M. Althouse: D'accord. Je comprends que ce sont là des choses que les ministres doivent annoncer. Merci.

The Chairman: Mr. Ostiguy, ten minutes.

Mr. Ostiguy: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Chairman, I would like first of all to deal with a topic of current interest. I am talking about research. This morning, on the radio, I heard about a chemical product that is found in cake mixes. I can not recall the name of the product. It was a very scientific name. It is a product which was added in the flour mills. It seems that all manufacturers of cake mixes, like Duncan Hines for example, will be required to withdraw their products from the market. This morning the interviewer questioned people from the industry and Agriculture Canada. I do not think it was specified whether or not the product would be withdrawn from the market. Could you tell us something about this new development?

The Chairman: Dr. Trant.

[*Text*]

• 1615

Dr. Trant: Mr. Chairman, I think perhaps the reference may be to ethylene dibromide, which was one of the chemical products used as a fumigant. At present the department is moving ahead to suspend the use of five chemicals altogether. One is carbon tetrachloride. Ethylene dichloride is another; allo-alcohol, carbon disulphide, and ethylene dibromide. These are products primarily used as soil or grain fumigants, and their use is not critical in agriculture production. Then there are some 10 other chemical products that are used. We do not know enough about them to say yes or no, but we have put users on guard, so to speak, that their use may be suspended.

I would mention, Mr. Chairman—I will attempt to finish answering Mr. Ostiguy's question, but this is really within the area of our Food Production and Inspection Branch, which is not represented here today.

As far as residues in foods go, it is Health and Welfare Canada that has the final responsibility here. We are of the view that the level of any of these contaminants is extremely low. So they would not constitute a health hazard here in Canada.

M. Ostiguy: Monsieur le président, j'aimerais maintenant parler du différend qui existe au niveau de l'assurance-récolte entre Agriculture Canada et le gouvernement du Québec. Beaucoup d'agriculteurs se plaignent de ne pas recevoir leur partie d'assurance-récolte parce que le gouvernement du Québec invoque le fait que le gouvernement canadien n'a pas payé sa contribution. Est-ce que ce différend-là est réglé ou sur le point de l»être? Je ne suis pas tellement au courant, mais on me dit que les choses traînent depuis trois ans. Est-ce vrai? Est-ce faux? Est-ce que M. Trant peut nous dire où en sont les démarches dans le domaine de l'assurance-récolte?

Dr. Trant: Mr. Chairman, there was a difference of view between the Government of the Province of Quebec and the federal government over what was required under the agreements signed between Quebec and the federal government.

• 1620

The minimum requirements were that when any changes were to be made or commodities added to the list of commodities covered by crop insurance, the provincial government would discuss this with the federal government to ensure that the programs of crop insurance were in fact actuarily sound. This is one of the requirements of the federal Act. This information had not been provided. In addition, there is a provision in the Act to provide for federal visibility in the case of crop insurance agreements and the practice thereof with individual provinces.

The issue had gone on for some three years unresolved, but when Mr. Garon came, I believe it was to the February 9 meeting of Ministers on the topic of tripartite stabilization, he agreed that officials should get together, and the Government of Québec has been sharing the essential information with crop insurance officials. Mr. Lavoie is at present in Québec City,

[*Translation*]

M. Trant: Monsieur le président, je crois qu'il s'agissait peut-être du dibromure d'éthylène, qui était un des produits chimiques utilisés comme désinfectant. Actuellement, le ministère se prépare à suspendre l'utilisation de cinq produits chimiques en tout, notamment le tétrachlorure de carbone, le dichlorure d'éthylène, l'allo-alcool, le disulphure de carbone et le dibromure d'éthylène. Ces produits sont utilisés essentiellement pour désinfecter le sol ou les grains et ils n'ont pas une grande importance dans la production agricole. Ensuite il y a une dizaine d'autres produits chimiques qui sont utilisés. Nous n'en savons pas assez pour l'instant pour nous prononcer définitivement, mais nous avons mis les utilisateurs en garde et nous avons parlé de l'éventualité d'une suspension.

Je vais essayer de terminer ma réponse à la question de M. Ostiguy, mais je voudrais préciser que c'est un domaine qui relève de notre direction de la production et de l'inspection alimentaire, qui n'est pas représentée ici aujourd'hui.

Pour ce qui est d'éléments résiduaires dans les aliments, c'est le ministère de la Santé du Canada qui est responsable en fin de compte. Nous sommes d'avis que le niveau de chacun de ces contaminents est extrêmement bas. Donc il ne constituerait pas un danger pour la santé des Canadiens.

Mr. Ostiguy: Mr. Chairman, I would now like to talk about the difference between Agriculture Canada and the Quebec government concerning crop insurance. Many farmers are complaining about not receiving their share of crop insurance because the Quebec government claims that the Government of Canada has not paid its contribution. Has this difference been settled or is it on the point of being settled? I am not up on the situation but I have been told that the matter has been dragging on for three years. Is this the case? Can Mr. Trant tell us what developments are concerning crop insurance?

M. Trant: Monsieur le président, il y avait une divergence d'opinions entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral concernant les obligations prévues dans les accords signés par le Québec et le gouvernement fédéral.

Il était prévu que tout changement ou toute addition de nouveaux produits visés par l'assurance-récolte devait faire l'objet de discussions avec le gouvernement fédéral pour que les programmes de cette assurance aient une bonne base actuarielle. C'est une des exigences de la loi fédérale. Ces renseignements n'ont pas été fournis. De plus, la loi prévoit que la participation fédérale dans le domaine de l'assurance-récolte doit être reconnue publiquement par les provinces.

Ce différend continue depuis trois ans sans résolution mais quand M. Garon est venu à la réunion du 9 février, je crois, des ministres sur la stabilisation tripartite, il a accepté l'idée d'une réunion des fonctionnaires, et le gouvernement du Québec partagent les renseignements essentiels avec les responsables du programme d'assurance-récolte. M. Lavoie est à Québec

[*Texte*]

attempting to bring a final resolution to this problem. I believe the total sum involved is some $18 million.

M. Ostiguy: Dans un autre ordre d'idées, Agriculture Canada met davantage d'accent cette année sur la recherche et le développement du secteur agro-alimentaire. Quels sont les investissements prévus par le ministère de l'Agriculture pour l'année 1983-1984 dans le domaine de la recherche? Quelles seront les installations, à travers le Canada, que vous prévoyez mettre sur pied justement pour poursuivre cette recherche tant demandée dans le secteur agro-alimentaire?

Le président: Docteur LeRoux.

M. E.J. LeRoux (sous-ministre adjoint, direction générale de la recherche): Monsieur le président, monsieur Ostiguy, au-delà des programmes de base qui traitent de la production, de la protection et de l'utilisation, je prévois ajouter, cette année, dans le secteur de la biotechnologie et dans celui des produits chimiques. On vient de parler d'un produit que les gens considèrent probablement nocif, du moins à notre Ministère, dans le domaine des insecticides qui servent à la protection des cultures. On se dirige de plus en plus vers les produits non chimiques, le contrôle biologique, par exemple, la lutte intégrée, et le reste. Alors, dans le programme ayant trait aux aliments et aux vivres, on va construire un laboratoire à Saint-Hyacinthe qui va traiter de la qualité des produits, des aliments, de l'efficacité de la transformation, de la biotechnologie, et le reste. Je crois que l'on projette un laboratoire dans la région de Summerland. Le laboratoire de Saint-Jean en est à sa phase finale. Quant au laboratoire de Summerland, il a trait au secteur de l'horticulture et plus particulièrement au secteur de transformation, quant à celui de Saint-Jean, surtout au le développement et à la protection des variétés de maïs, des pommes et le reste.

Alors, si je me limitais aux secteurs énergétique, biotechnologique, des produits chimiques, de transformation, *P.D.R.* terme utilisé de temps à autre, signifiant la transformation des aliments surtout . . . mais je pense qu'il faut, de plus, compléter la structure pour la recherche et la qualité des viandes à Lacombe. Il y a eu des délais dernièrement, parce que l'on ajoute à ces installations des éléments de transformation. En somme, c'est un ensemble de programmes et d'installations assez important, je pense, en ce qui a trait à la recherche à travers le Canada.

• 1625

Comme l'a dit le ministre, on prévoit de nouveaux développements dans le secteur des eaux et des sols dans l'Ouest. J'espère que tout va bien se passer. Je crois que ces programmes, qui seront enrichis de cette façon, aideront davantage les producteurs et les gens du secteur de la transformation.

M. Ostiguy: Prévoyez-vous avoir des budgets assez raisonnables pour poursuivre la recherche dans le domaine du développement de l'énergie, par exemple? Je pense au purin de porc, à des choses de ce genre. Est-ce que vous prévoyez poursuivre la recherche dans ce domaine du développement de l'énergie?

[*Traduction*]

maintenant où il essaie de régler définitivement ce problème. Je crois qu'il s'agit d'un montant de quelque 18 millions de dollars en tout.

Mr. Ostiguy: Turning to another subject, I note that Agriculture Canada is putting more emphasis this year on research and development in the agri-food sector. What will the department's research investments be for the year 1983-84? Which facilities do you intend to set up throughout Canada in order to carry out research on the agri-food sector which is in such great demand?

The Chairman: Dr. LeRoux.

Mr. E.J. LeRoux (Assistant Deputy Minister, Research Branch): Mr. Chairman, Mr. Ostiguy, in addition to the basic production, protection and utilization programs, I expect that we will be doing work this year in the field of biotechnology and chemical products. Reference has just been made to a product which is considered to have possible harmful effects, at least in our department, but as far as insecticides for crop protection go, we expect to be making greater use of non-chemical products and methods such as biological control, integrated management and so forth. As part of the food and supply program, we will be building a laboratory in Saint-Hyacinthe which will be doing work on product quality, foods quality, processing efficiency, biotechnology and so forth. I believe that there are plans for a laboratory in the Summerland area. The Saint Jean laboratory is in its final phase. As for the Summerland one, it will be dealing with horticulture and more particularly processing and the Saint Jean one will be concerned mainly with the development and protection of varieties of corn, apples and so forth.

This covers then the fields of energy, biotechnology, chemical products, processing, sometimes referred to as P.D.R., which applies particularly to food processing. I think we should also mention under research the meat quality facility in Lacombe. There were some recent delays since processing elements are being added to these facilities. Generally speaking, I think that this is a fairly significant set of programs and facilities for research throughout Canada.

As the minister said, we expect new developments in the water and soil sector in the West. I hope that everything will go as planned. I believe that these programs, which are to be complemented, will be of greater assistance to producers and processors.

Mr. Ostiguy: Do you expect to have sufficient money to continue research in the field of energy development, for example? I am thinking of pig manure and that type of thing. Do you expect to continue research in energy development?

[*Text*]

M. LeRoux: Je vais commencer par le début. Pour ce qui est du budget dans le domaine du secteur énergétique, nous avons maintenant environ 8 millions de dollars pour le programme portant sur la biomasse, sur la conservation, etc. C'est un programme de cinq ans qui faisait partie de ce qu'on appelle le Programme énergétique national. En effet, nous nous proposons de faire quelque chose dans le secteur de la biomasse, de l'utilisation des restes, par le biais de contrats. Je ne peux cependant pas vous dire s'il y a actuellement des contrats dans ce secteur-là.

L'industrie du porc, comme vous le savez, est très importante sur le plan national. Nous tenons donc compte de ce problème et nous espérons qu'il y aura des contrats dans ce secteur, parce que tout ce programme-là est fait par le biais de contrats. Alors, j'espère que, par le biais de contrats, nous appuierons ce secteur-là. Si je ne me trompe, je crois que l'on fait déjà des efforts en ce sens.

M. Ostiguy: Une dernière question. Il s'agit surtout d'une constatation de fait.

Dans la Partie III du Budget des dépenses 1984-1985, à la page 3-47, vous parlez du plan d'indemnisation pour aider l'industrie pomicole. À la fin du paragraphe, vous dites:

Au terme de ce programme, environ 451,000 pomiculteurs pourront être indemnisés.

Il y a sûrement erreur. Il n'est pas possible qu'il y ait 451,000 pomiculteurs au Québec alors qu'il n'y a que 542,000 arbres. Je ne sais pas si cela devrait être corrigé. On parle de 451,000 pomiculteurs. C'est juste une constatation. Il y a sûrement une erreur de frappe.

Le président: Il y en a probablement 450. C'est une petite erreur.

M. Ostiguy: C'est une petite erreur.

Le président: Merci, monsieur Ostiguy.

Monsieur Schellenberger, cinq minutes.

Mr. Schellenberger: Thank you, Mr. Chairman.

My questioning will be in the area of research, as well. I want to know why it is and what type of research is going on that requires out of the eight stations we have in Ottawa, a third of the employees and almost a quarter of the funds are being spent in Ottawa. What types of research are being carried on here that require that kind of concentration?

The Chairman: Dr. LeRoux.

Dr. LeRoux: Let me touch just briefly on the historical. At one time you had the Experimental Farm and Science Service. This was in the late 1930's, early 1940's. These were combined in 1959. A lot of the scientists and professionals already were here on the Central Experimental Farm, so these were not to be moved around. The research that was being developed there—right from the type of Marquis wheat—as you know, under Dr. Saunders, applied to the regions of Canada; in this case, to the west. So there has been, therefore, a fairly large residue of scientific personnel at the Experimental Farm from that day and from the combining of these two services in 1959. Plant breeding, for instance, is done at the Ottawa Research

[*Translation*]

Dr. LeRoux: I will start at the beginning. Our energy budget is $8 million for the biomass, conservation etc. program. This is a five-year program which was part of what was called the national energy program. We intend to be working on the biomass and the use of residue and we will be contracting out. I do not know whether contracts have already been awarded.

You know that the hog industry is a very important one, nationally speaking. We are therefore taking into account this matter and we hope that there will be contracts for this since the entire program will be contracted out. I hope that through these contracts we will be able to support efforts in this sector. Unless I am mistaken, some work has already been done.

Mr. Ostiguy: One last question. It is more of an observation.

In Part III of the 1984-85 estimates, on page 3-46, you refer to a compensation plan for the apple growing industry. At the end of the paragraph, you say:

Under this program, approximately 451,000 apple growers may be compensated.

There must be a mistake. There cannot be 451,000 apple growers in the Province of Quebec when there are only 542,000 apple trees. I think there must be a printing error which should be corrected.

The Chairman: There are probably 450. It is a small mistake.

Mr. Ostiguy: Yes, a small mistake.

The Chairman: Thank you, Mr. Ostiguy.

Mr. Schellenberger, five minutes.

M. Schellenberger: Merci, monsieur le président.

Mes questions porteront aussi sur la recherche. Je voudrais savoir quelle recherche nous faisons, qui exige qu'un tiers des employés et presque un quart des crédits soient alloués aux huit stations que nous avons à Ottawa? Quel genre de recherche y faisons-nous, qui exige ce genre de concentration.

Le président: Monsieur LeRoux.

M. LeRoux: Je vais vous parler brièvement de l'historique. À une époque il y avait la Ferme expérimentale et le service scientifique. C'était vers la fin des années 1930 et au début des années 1940. Il y a eu fusion en 1959. Beaucoup des scientifiques et des professionnels se trouvaient déjà à la Ferme expérimentale et il n'était pas question de les déplacer. Les recherches qui portaient sur le blé Marquis, entreprises par M. Saunders, intéressaient les régions du Canada et particulièrement l'Ouest. Par conséquent, depuis la fusion de ces deux services en 1959, on retrouve encore un contingent assez important de personnel scientifique à la Ferme expérimentale. Les recherches sur l'amélioration des plantes ont lieu à la

[*Texte*]

Station. Work is done with some of the new varieties of soybeans; some of the new varieties of cereals; soybeans from Ontario; cereals from the eastern area. For instance, some of the most recent work at the Animal Research Centre has been with respect to access of canola to the United States markets. It is going to be worth quite a considerable sum to Canada. Previously and still, of course, there is quite a bit of work on plant breeding, with respect to canola, done in Saskatoon.

The National Soil Service, by virtue of the fact it is a national soil survey—it was here in Ottawa. We have placed the soil pedology institutes across the nation. So that put people into the regions. In effect, you might say that we are very heavily into the regions, even though there is a kind of centralization of that survey in Ottawa.

• 1630

In the field of food research, of course, we have the Food Research Institute. The big program, for instance, in crop mechanization—mechanization is mostly a western program and it is being run, if you like, by Dr. Voisey and his institute. You have these very capable people here, these highly developed professional groups in the field of scientific research. Research is national and, in our way of thinking, our program is national.

May I just add one more point, please. Under the decentralization or deconcentration approach policy of government, we have been working progressively to make these readjustments, to move people to the regions. We moved the whole of the Biological Control Research Institute to the west at one time. We moved the whole of the veterinarian medical group out of Guelph, where they were located. The western equine encephalitis group was moved out to the west. So sometimes there is a modicum of adjustment like this. These represent quite a considerable number of people being deconcentrated, if you like, over the years. I would expect this process to continue. I think we will certainly want to retain a strong experimental farm on the campus here in Ottawa, because there are 1,000 acres or more of excellent research land that has served Canada well. Mr. Schellenberger, I hope that gives you some idea.

Mr. Schellenberger: Yes, thank you.

The other aspect that is of some concern and perhaps you might enlighten me—I was listening to Mr. Ostiguy. The three new stations proposed are in Quebec and Ontario. When I look at the budgets per province and the number of scientists, the Maritimes are losing scientists, except Nova Scotia. Ontario has a significant increase. Quebec has an increase and every one of the western provinces is losing. Can you tell us in the national perspective, why that is?

[*Traduction*]

station de recherches d'Ottawa. Elles portent sur les nouvelles variétés de soya, sur certaines nouvelles variétés de céréales, du soya de l'Ontario, des céréales de l'Ouest. Les travaux les plus récents au Centre de recherches zootechniques portaient sur l'accès du canola aux marchés américains. Les retombées financières pourraient être très importantes pour le Canada. Auparavant et aujourd'hui encore, on fait beaucoup de recherche sur l'amélioration des plantes et sur le canola en particulier à Saskatoon.

Le Service national d'utilisation des sols a été établi ici à Ottawa; on a beaucoup recours à l'enquête sur l'utilisation des sols. Les instituts de pédologie ont été répartis un peu partout au Canada. Nous avons donc placé des gens dans des régions. En fait, on peut dire que notre présence est très marquée dans les régions en dépit de l'effet centralisateur de cette enquête à Ottawa.

Dans le domaine des recherches sur les aliments, on peut compter sur l'Institut de recherches sur les aliments. C'est M. Voisey et son institut qui se chargent de l'ensemble du programme de mécanisation des méthodes culturales; les travaux se font en grande partie dans l'Ouest. Ici, on peut compter sur un groupe de professionnels on ne peut plus compétents dans le domaine des recherches scientifiques. Les recherches sont entreprises à l'échelle nationale, ce qui nous porte à dire qu'il s'agit d'un programme national.

Permettez-moi d'ajouter une autre chose. En vertu de la politique décentralisatrice du gouvernement, nous avons échelonné ces rajustements et ces déplacements de personnes dans les régions. A un moment donné, nous avons déménagé l'Institut de recherches sur la lutte biologique dans l'Ouest. Le groupe de scientifiques s'intéressant à la médecine vétérinaire était situé à Guelph d'où il a été déménagé. Le groupe s'intéressant à l'encéphalo-myélite équine a été situé dans l'Ouest. On assiste parfois à des rajustements pareils. Au cours des années, ces programmes de décentralisatiçn affectent un nombre important de personnes. À mon avis, ce processus de décentralisation devrait se poursuivre. Nous voudrons certainement retenir un contingent important à la Ferme expérimentale d'Ottawa car on y trouve au moins 1,000 acres d'excellentes installations de recherche qui ont rendu de grands services au Canada. Monsieur Schellenberger, j'espère que cela vous donne une idée de la situation.

M. Schellenberger: Oui, merci.

Vous pourrez peut-être me donner les renseignements au sujet d'une autre question; j'écoutais M. Ostiguy. C'est le Québec et l'Ontario qui seront dotés des trois nouvelles stations proposées. Si je jette un coup d'oeil aux budgets des provinces et au nombre des scientifiques qu'on y trouve, je constate que les Maritimes perdent leurs scientifiques, à l'exception de la Nouvelle-Écosse. En Ontario, on a enregistré une augmentation considérable du nombre de scientifiques. Au Québec, leur nombre augmente et chacune des provinces de l'Ouest perd de ses scientifiques. Pouvez-vous nous situer dans un contexte national et nous expliquer pourquoi on constate cela?

[*Text*]

Mr. LeRoux: If you say that the Atlantic is losing, may I just . . .

Mr. Schellenberger: I am just going by numbers. I am asking why that is.

Mr. LeRoux: I would like to go back nevertheless to a few years ago when we added some 22 person- years for P.E.I. So there was a shift in that direction. While there are these adjustments that you speak of now, I think we have always carried out our program in terms of adjustments—sometimes going in one direction and sometimes in another.

Annually we review—there is a separation of about 4% or 5%—what to do with these vacancies. How can we move to new priorities? And sometimes these priorities are in a given new area. Let me give you the Ontario program. The vomitoxin problem emerged in Ontario. The energy that had to be handled in terms of these contracts was centred here in Ottawa. The canola problem . . . truly, I believe there is going to be a considerable breakthrough here—had to be handled by specialists in the fields of toxicology, physiology and biochemistry and these people are here. You might see that kind of adjustment going in that direction as we solve these problems, because the people who could do that were there.

• 1635

We now look, for instance, to the west in terms of soil and water. I could see a fairly good move in that direction, as declared previously. I cannot give you details on the exact number, but I can certainly tell you that it is part of our adjustment.

Mr. Schellenberger: Is it not natural that, if you are building new stations, you have to man those stations? I have in my constituency a very small research station with a very small new facility put in place. There are no people to man that facility. If you are building new facilities in Summerland, St-Jean, St-Hyacinthe—and I suspect that there is one in Saskatoon in biotechnology—and your budget is stable or relatively stable, you have to move people. Is that not the case? As a result, some area is going to lose people. If that is in the national interest, fine, but would it not be better to look at the facilities we have and make use of those facilities and the people in those facilities rather than building new ones? This also comes to mind: when universities are having difficulty with outdated facilities and buildings, why are we not co-ordinating the program, instead of building them in somebody's riding or away from where we need to train our future scientists?

Dr. LeRoux: First, as you know, Mr. Schellenberger, most of our facilities are indeed on university campuses. That was done purposely to have the kind of co-ordination and co-

[*Translation*]

M. LeRoux: Vous dites qu'on assiste à un exode des scientifiques dans les régions de l'Atlantique; mais permettez-moi . . .

M. Schellenberger: Je me rapporte aux chiffres. Je vous demande pourquoi cette situation existe.

M. LeRoux: J'aimerais revenir à la situation qui existait il y a quelques années lorsque nous avons ajouté quelques 22 années-personnes dans l'Île du Prince-Édouard. C'était donc une tendance inverse. Si l'on constate les rajustements dont vous parlez, il faut se rappeler que nous avons toujours appliqué notre programme en tenant compte des rajustements qui doivent être faits; ces derniers avantagent tantôt une région, tantôt une autre.

Tous les ans, nous faisons une étude de la situation; il existe une différence d'environ 4 ou 5 p. 100. Comment pourvoir à ces postes? Comment établir de nouvelles priorités? Parfois, on accorde la priorité à une certaine région. Permettez-moi de vous parler du programme en Ontario. Le problème de la vomitoxine a surgi en Ontario. C'est surtout ici à Ottawa que l'on a déployé beaucoup d'énergie pour conclure ces contrats. Pour ce qui est du canola, je crois que l'on assistera à une grande percée; ce sont des spécialistes en matière de toxicologie, de physiologie et de biochimie qui en ont été chargés. On pourra probablement constater ce genre de tendance dans la solution des problèmes car les gens qui peuvent le faire se trouvaient sur place.

A l'heure actuelle, on fait appel aux gens de l'Ouest lorsqu'il s'agit d'utilisation des sols et des eaux. J'ai déjà dit que l'on constatera probablement une tendance dans ce domaine. Je ne peux pas vous donner des renseignements précis quant au nombre, mais je peux toutefois vous dire que nous en tenons compte dans notre rajustement.

M. Schellenberger: Mais si vous allez construire des nouvelles stations, n'aurez-vous pas à les doter de personnel? On trouve, dans ma circonscription, une très petite station de recherche et une très petite installation nouvelle qui vient d'y être construite. Il n'y a personne pour faire fonctionner cette installation. Si vous construisez de nouvelles installations à Summerland, à St-Jean, à Ste-Hyacinthe ou même à Saskatoon dans le domaine biotechnique, votre budget est relativement fixe; vous devez déplacer des gens. N'est-ce pas vrai? Par conséquent, certaines régions perdront certains effectifs. Si ce déménagement est dans l'intérêt national, tant mieux; mais ne vaudrait-il pas mieux utiliser les installations et le personnel sur place plutôt que de procéder à la construction de nouvelles installations? Par ailleurs, lorsque les universités sont prises avec des installations et des constructions vétustes, pourquoi ne songe-t-on pas à coordonner le programme au lieu de construire des installations dans une circonscription quelconque ou dans une région à grande distance de l'endroit où nous devons former nos scientifiques?

M. LeRoux: Monsieur Schellenberger, vous savez que la plupart de nos installations sont situées sur les campus des universités. Cette décision reflète justement le genre de coordination ou de collaboration dont vous parlez. Je travaille

[*Texte*]

operation you speak of. Having lived with it for a long time, I have to say that this is excellent co-operation.

I go back to your canola program and the work done with our colleagues at the University of Saskatchewan, Stefenson and Downey, which cannot be argued as being anything except first-class co-operation. I would think this is evidence of the kind of co-operation we have across the country.

As to new facilities, a lot of the new facilities are what we call the upgrading of facilities. There are already people in place—in St-Jean, for instance, there is already a staff there. The laboratory is certainly working in keeping with any kind of facility that would allow the scientist to develop and compete in the research area. I think we must compete on a worldwide basis, therefore our capital construction program takes in a lot of these. Summerland is a case in point. The PDR one in St-Hyacinthe . . . I must admit to you that in the area of processing, food safety, food quality, except for a modicum of resources that the Food Research Institute in Ottawa, which really dates back not that far . . . I came to Ottawa in 1966 and they were barely beginning that program. It never really took off very much until, I would say, the white paper and the food conference we had in 1978 and then the push by government for contracting out in the area of PDR. In industry, although there was a beginning there, I was told by industry and by those processors themselves that they needed help; this facility was needed so that we could share with them the capability that is available in Agriculture Canada.

We have asked for man-years and we will be getting some man-years for some of these programs. I certainly foresee our getting man-years additionally for the soil and water facility. We certainly have been given an agreement to have man-years for processing, for that sector. I would like to think, as we move towards the improvement, the upgrading of these facilities at Summerland, that accompanying that improvement would be additional man-years to put the total facility into operation. This is what happened at Lethbridge; this is what happened in Kentville; this is what happened in Harrow, to a certain extent. For your laboratory at Lacombe, some years ago we put in additional person-years anticipating that, even before the building was ready. I realize the building will likely require quality controls, because programs have moved forward, new demands are there before us. You know, there are very many new things.

• 1640

Mr. Schellenberger: There is a certain amount of frustration. We have lost a pre-eminent researcher there because of the frustration in getting funds from the institution. But I do not want to zero in on that station right now.

Are you concerned about the capability of getting capable researchers in the new fields that are opening up? Are you concerned about the average age of the researchers in place

[*Traduction*]

dans ce domaine depuis longtemps et je peux vous assurer que j'ai été témoin d'une excellente collaboration.

Je reviens à votre programme de canola et du travail qui a été fait avec nos collègues de l'Université de la Saskatchewan, MM. Stefenson et Downey; on peut affirmer sans équivoque qu'il s'agissait de la meilleure collaboration possible. Cet exemple témoigne du genre de collaboration que nous constatons partout au pays.

Quant aux nouvelles installations, dans bon nombre de cas, il s'agit d'une remise en état des installations actuelles. On trouve déjà des gens sur place; à St-Jean, par exemple, le personnel est sur place. Le laboratoire répond certainement aux normes qui permettraient à un scientifique de se perfectionner et de livrer concurrence dans le domaine de la recherche. Nous devons livrer une concurrence à l'échelle mondiale; par conséquent, notre programme de construction tient compte de l'actif actuel. Sommerland en est un bon exemple. À St-Hyacinthe, les installations de transformation, de distribution et de vente au détail . . . Dans le domaine de la transformation, de la sécurité et la qualité alimentaire, l'Institut de recherche sur les aliments d'Ottawa s'est fait remarquer; il n'existe pas depuis longtemps . . . Je suis arrivé à Ottawa en 1966 et l'on commençait à peine à amorcer ce programme. Ce programme n'a pas réellement pris de l'importance avant la publication du Livre blanc et la conférence sur les aliments qui a été tenue en 1978; puis, le gouvernement a encouragé l'octroi de contrats dans les secteurs de la transformation, de la distribution et de la vente au détail. Malgré cet embryon de programmes, tant le côté industriel que les transformateurs eux-mêmes m'ont dit qu'ils avaient besoin d'aide; cette installation était nécessaire pour que nous puissions profiter des compétences du ministère fédéral de l'Agriculture.

Nous avons demandé une augmentation des années-personnes; le nombre d'années-personnes de certains programmes sera augmenté, notamment dans le domaine de l'utilisation des sols et des eaux et dans le secteur de la transformation. J'espère que la remise en état des installations de Summerland s'accompagnera d'une augmentation du nombre d'années-personnes, ce qui nous permettrait d'exploiter cette installation à pleine capacité. Voilà ce qui est arrivé à Lethbridge, à Kentville, et à Harrow dans une certaine mesure. Quant au laboratoire à Lacombe, nous avions prévu une augmentation des années-personnes il y a quelques années, même avant la fin de la construction. Je reconnais que l'installation nécessitera probablement des contrôles de la qualité car les programmes et la demande ont évolué. Vous savez, nous faisons face à de nombreuses nouvelles situations.

M. Schellenberger: On constate une certaine frustration. Nous avons perdu un excellent chercheur car nos efforts pour obtenir des fonds de l'institut n'ont mené nulle part. Mais je ne veux pas parler de cette situation précise pour le moment.

Êtes-vous inquiet de la possibilité de trouver des chercheurs compétents pour travailler dans les nouveaux domaines? Vous inquiétez-vous de l'âge moyen des chercheurs actuels et de la

[*Text*]

now and the capacity to replace them as they retire or wish to retire? If that is a concern, when you said that you have a lot of your facilities on research campuses now, I would like to know how many. I have looked at all these and I am not familiar with a lot of the regions. I know in Alberta there are none on the campuses. I would like to know, in the rest of the country, what your co-ordination is with universities. That is very important in the new fields of biotechnology and some of the new gene kinds of researches that are being done, chemical research, even food science. Huge investments are being made on university campuses in food science and it would seem to me that Agriculture Canada would want to be a part of that.

Dr. LeRoux: I think your question is right on, Mr. Schellenberger, if I may volunteer that point. I would say, sir, that, yes, I will address first of all the fact that some 200-plus, probably 225 or 230 scientists are going to separate over the next four or five years. I would say probably over the next four years, because we have the bulge of those after-war scientists and they are about to go on retirement.

Because they were not available at the universities, not available in the quantities and in the specialties we needed, four years ago I set in place a program of training young graduates. I had to take them at that time at the bachelor's level; I took them on our program at our cost and made sure they would develop research that would be to our use, and in the process sent them to whatever universities would be best suited for the purpose. The result is that I now have people trained in all of the areas you are talking about coming on stream who will take over in the vacancies that are being created. I have some 90 such young people and I feel that the program is going to pay us very well indeed.

This is a similar program that I and, say, Dr. Morrison joined when we came back to Canada after the last war. We were wooed into the system by being offered a job, took on the program and then developed in our careers at the university and with the government. So I knew that model and it was available to us, so I have expanded on it and I am using it.

As to the areas, particularly biotech, we have other than moneys I am getting on biotech now. We have what they call a network program and post-doctoral fellows which are coming on stream from the universities based on the NSERC support that has been forthcoming. We are hiring a number of these and spreading them across the country to begin the process of training. There is no doubt about it that in that area we will want to accelerate this process. But I must tell you that I have 103 person-years in biotechnology. They are there in Lethbridge and in places like Beaver Lodge, in Quebec City, in Ottawa, and these were people already proceeding in the field of plant biotechnology in particular. So we have a cadre, probably in all of the departments, who are leading in this area. I will stand behind no barrier to make that claim and I believe that the trained people from . . .

[*Translation*]

possibilité de les remplacer lorsqu'ils voudront prendre leur retraite? Vous avez dit qu'un bon nombre de vos installations se trouvent sur les campus universitaires à l'heure actuelle; j'aimerais en savoir le nombre. J'ai étudié la situation et je ne connais pas très bien les régions en question. Je sais qu'en Alberta, on ne trouve pas de ces installations sur les campus des universités. J'aimerais savoir dans quelle mesure vous collaborez avec les universités dans le reste du pays. Je m'intéresse particulièrement au nouveau domaine de la biotechnologie et des recherches en génétique, en chimie et même en sciences alimentaires. À l'heure actuelle, on investit des sommes considérables dans les universités pour faire avancer les sciences alimentaires et il me semble que le Ministère fédéral de l'agriculture devrait s'y intéresser.

M. LeRoux: Monsieur Schellenberger, vous posez là une question très pertinente, si je puis dire. Tout d'abord, quelques 225 ou 230 scientifiques seront affectés au cours des quatre ou cinq prochaines années. Il s'agirait probablement des quatre prochaines années car la plus grande partie des scientifiques embauchés après la guerre sont sur le point de prendre leur retraite.

Il y a quatre ans, j'ai amorcé un programme de formation des jeunes diplômés, puisque les universités décriaient l'absence de scientifiques ou de diplômés dans certains domaines de spécialisation. A ce moment-là, j'ai dû faire appel aux diplômés au niveau du baccalauréat; nous avons fait les frais du programme de formation et nous nous sommes assurés que leurs recherches nous seraient utiles; nous leur avons demandé de fréquenter les universités qui répondaient à nos besoins. Par conséquent, nous disposons actuellement de scientifiques dans tous les domaines dont vous avez parlé qui seront prêts à prendre la relève de ceux qui prennent leur retraite. J'ai maintenant 90 jeunes personnes à ma disposition et j'estime que le programme sera couronné de succès.

Il s'agit d'un programme semblable à celui auquel M. Morrison et moi-même avons participé lorsque nous sommes revenus au Canada après la dernière guerre. On nous a fait la cour en nous offrant un emploi; le système nous a permis d'acquérir une formation et de travailler à l'université en collaboration avec le gouvernement. J'ai donc utilisé un modèle qui existait déjà et je l'ai amélioré.

Dans certains domaines, notamment la biotechnologie, nous bénéficions de subventions supplémentaires. Nous avons à notre disposition un réseau de candidats au niveau postdoctoral que nous livrerons les universités, grâce à l'appui du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie. Nous embauchons un certain nombre d'entre eux et nous les envoyons un peu partout au pays pour qu'ils puissent être formés. Sans doute, nous chercherons à accélérer ce processus. Mais je tiens à vous dire que je dispose de 103 années-personnes en biotechnologie. On trouve ces gens à Lethbridge, à Beaver Lodge, à Québec, à Ottawa; il s'agit de personnes qui s'intéresseraient déjà à la biotechnologie des plantes. Nous disposons donc d'un contingent de scientifiques qui s'intéressent à tous ces domaines. Je ne me cache pas de dire que ces personnes formées . . .

[*Texte*]

Mr. Schellenberger: But you are training them five years behind, are you disputing that?

Dr. LeRoux: I would say that five years behind in the sense that... When people make that comment about being five years behind, I would like to see which country in terms of nitrogen fixation, even with greater resources, are not that behind. The point is it is an entirely new field. New, in that you are in the molecular biology area. Now we are dealing with the particulate and I assure you that the equipment and the knowledge of biochemistry, which will be very important in all of this matter, is available to us. We have been developing it, but now it has to apply to manipulate the building blocks of gene material, and that is not a simple solution.

• 1645

Dr. LeRoux: I would say that we are co-operating exceedingly well with the OECD program. I know that I have close rapport with the heads of research in food and agriculture in the United States, in Britain, in France. We have had an ongoing annual meeting to share with each other where we are going and how we are getting there.

I think the Americans are 10 times bigger than we are so naturally their federal research is 10 times bigger than ours. I would expect they will likely move ahead. But in the field of research we have always cross-fertilized our information. The barrier never existed where somehow all the knowledge is limited only to Canada or to the United States.

So I would say, Mr. Schellenberger—I do not want to dispel your concern—we really do want to be very much *au courant* and active in moving this forward. Naturally, if we are going to double or nearly double agriculture and food production in this country over the next 20 years, we certainly expect, as the growth-orientated agri-food strategy projects, that this kind of growth will indeed come onstream.

Le président: Merci, monsieur LeRoux.

Monsieur Neil, cinq minutes.

Mr. Neil: Thank you very much, Mr. Chairman.

I appreciate receiving the information that was passed around today, but on comparing it with the blue book, Part III, page 326, there seems to be some discrepancy in that your total for wheat... and they are 1983-84 figures—on your white sheet is $5.109 million while in the blue book it is $6.5 million, and the white sheet shows 162 person-years compared to 165. Then I go down to "Other cereals, 1983-84", where you have 168 person-years on the white sheet and 166 person-years in the blue book, and you have $5.3 million on the white sheet and in the blue book you have $16.3 million. I think there is some discrepancy there that should be explained.

Dr. LeRoux: Mr. Neil, I can guarantee you—like the fantastic figures for apple producers—that if there is a

[*Traduction*]

M. Schellenberger: Mais il s'agit d'une formation qui est en retard de cinq ans; le niez-vous?

M. LeRoux: Lorsque j'entends des gens prétendre que notre formation accuse un retard de cinq ans, j'aimerais savoir quels sont les autres pays qui n'accusent pas un retard de cinq ans dans le domaine de la fixation de l'azote, par exemple, même si ces pays disposent de plus de ressources. Rappelez-vous qu'il s'agit d'un domaine tout à fait nouveau. Il s'agit de biologie moléculaire. Il s'agit du particule et je peux vous assurer que nous avons à la portée de la main tout l'équipement et toutes les connaissances en biochimie qui s'avéreront d'une grande utilité. Nous nous sommes efforcés à les mettre au point; maintenant nous devons y trouver des applications en génétique, ce qui n'est pas facile.

M. LeRoux: Je dirais que nous collaborons très bien au programme de l'OCDE. Je suis en contact étroit avec les directeurs de la recherche agro-alimentaire aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en France. Nous participons à des réunions annuelles pour partager les résultats de nos travaux de recherche.

Il y a dix fois plus d'Américains que de Canadiens, il est donc normal que leur programme de recherche fédéral soit dix fois plus grand que le nôtre. J'imagine qu'ils iront de l'avant. Cependant dans le domaine de la recherche, nous échangeons nos renseignements. Il n'y a jamais eu de barrière entre le Canada et les États-Unis sur l'échange de renseignements.

Je dirais donc, monsieur Schellenberger, que nous voulons nous tenir très au courant et que nous faisons le nécessaire. Je ne voudrais pas rejeter de la main vos préoccupations. De toute évidence, si nous voulons doubler notre production nationale agro-alimentaire d'ici les 20 prochaines années, nous espérons que cette croissance se fera sentir tout comme dans les projets de stratégies agro-alimentaires.

The Chairman: Thank you, Mr. LeRoux.

Mr. Neil, five minutes.

M. Neil: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie d'avoir distribué des feuilles de renseignements aujourd'hui mais si je les compare aux renseignements qui se trouvent à la partie III du Budget des dépenses 1984-1985, à la page 3-29, les chiffres touchant le blé ne sont pas les mêmes; sur la feuille que vous nous avez remise, nous lisons 5,109 millions de dollars alors que dans le Livre bleu, on donne 6,5 millions de dollars; la feuille blanche indique 162 années-personnes alors que le Livre bleu en donne 165. Je passe ensuite à la rubrique «Autres céréales 1983-1984» où vous donnez 168 années-personnes sur votre feuille et on lit 166 années-personnes dans le Livre bleu; on donne 5,3 millions de dollars sur la feuille et dans le Livre on donne 16,3 millions de dollars. Je dénote là des irrégularités et j'aimerais qu'on me les explique.

M. LeRoux: Monsieur Neil, tout comme pour les producteurs de pommes, je peux vous garantir que s'il y a irrégularité,

[*Text*]

discrepancy we will certainly want to provide you with the accurate information.

I apologize for not having a ready explanation to reply to your question, but I would be very pleased to make sure that we respond to it properly and fully.

Mr. Neil: In connection with the $9 million of PFAA money that was turned across to the Western Grain Research Foundation, I understand the Department of Agriculture has some representatives on that board. Who are the representatives from Agriculture Canada?

Dr. LeRoux: The representatives, as agreed with the foundation initially, come from the Research Branch. Dr. Ed Andrews, whose is working out of my office now, who was formerly the Director General of the Western Region, is the delegate to that group. Of course at their recent meetings the directors from the prairie region were all part and parcel of that co-operation, but he is the representative on the board reportable to me.

We have an agreement that we would share with the foundation in the fullest possible way. As you know, they have been looking at how they might put out contracts or grants or whatever, and we have been sharing with them our knowledge of how we know the process, how we use the process in granting aid or in contracts. There was an excellent meeting in the West recently, and I have heard from the foundation, as well as from Dr. Andrews.

So I sense that with him as our representative on the WGRF board of directors we are in good hands. Our door is open to help them to be successful as much as possible.

Mr. Neil: I find it rather interesting that with their $9 million at 11% they will have close to $1 million in interest each year to spend on research and that is about half of what the department is spending out there, at least in Saskatchewan.

The other thing, because of my time limitation: I was interested listening to a farm broadcast last week about research being done on winter rape. Is that strictly provincial research in the Province of Ontario? Or are the federal agricultural research people doing research on winter wheat?

• 1650

They had great expectations. They said they were anticipating, as long as there was not winter kill, possible yields of 80 bushels to the acre. I am wondering if you can fill us in on the question of winter rape.

Dr. LeRoux: Mr. Chairman, we are certainly co-operating with the University of Guelph. If I am not wrong, I think it is via the contracting route. What they appear to be getting seems to be right. Certainly at a meeting yesterday at the Soybean Association in Toronto there was a report from Guelph on the very point you are talking about, as to the economic opportunities that winter rape would offer not only for Ontario but for Quebec and for the northern regions—the

[*Translation*]

nous sommes capables de vous remettre les renseignements précis.

Je m'excuse de ne pas pouvoir répondre à votre question mais je verrai à obtenir les renseignements nécessaires et à vous les transmettre.

M. Neil: Au sujet des 9 millions de dollars remis en vertu de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies à la *Western Grain Research Foundation*, je crois savoir que le ministère de l'Agriculture compte des représentants au Conseil de cette fondation. Quels sont-ils?

M. LeRoux: Tel que convenu avec la Fondation les représentants proviennent du Service de recherche. M. Ed Andrews, qui fait maintenant partie de mon service, et qui était auparavant directeur général de la région de l'Ouest, nous représente au sein de ce groupe. Bien sûr, aux réunions tenues récemment, les directeurs de la région des Prairies ont participé mais M. Andrews est le représentant officiel et il doit me rendre des comptes.

Nous avons avec la Fondation une entente de collaboration complète. Comme vous le savez, la Fondation a cherché à savoir comment elle pourrait offrir des contrats ou des octrois et nous avons expliqué comment nous nous y prenons pour octroyer des subventions ou des contrats. Les directeurs de la Fondation et M. Andrews ont participé récemment à une réunion dans l'Ouest et j'ai su que la réunion s'était très bien déroulée.

Je pense donc que M. Andrews nous représente très bien au Conseil d'administration de cette fondation. Nous voulons collaborer avec la Fondation le plus possible.

M. Neil: Il est interessant de constater que 9 millions de dollars placés à 11 p. 100 donnent près de 1 million de dollars en intérêt chaque année, ce que la Fondation dépense pour la recherche; cela représente le double de ce que consacrent les ministères, au moins en Saskatchewan.

Je passe maintenant à un autre sujet car mon temps est limité: j'ai entendu la semaine dernière un bulletin radiophonique agricole portant sur la recherche sur le colza d'hiver. Ce projet de recherche relève-t-il strictement de la province de l'Ontario? Le ministère fédéral de l'Agriculture mène-t-il des recherches sur le blé d'hiver?

Ils s'attendaient à de bons résultats. Si l'hiver n'était pas trop dur, ils s'attendaient à un rendement possible de 80 boisseaux à l'acre. Pourriez-vous nous renseigner sur la question du colza d'hiver?

M. LeRoux: Monsieur le président, nous collaborons avec l'université de Guelph. Sauf erreur, nous le faisons par contrat. Ils semblent obtenir de bons résultats. L'Association des producteurs de soya se réunissait hier à Toronto et l'université Guelph y a présenté un rapport justement sur ce à quoi vous faites allusion, sur les perspectives économiques du colza d'hiver pour l'Ontario, le Québec et les régions septentrionales de ces provinces et même peut-être pour certaines régions de l'Atlantique.

[*Texte*]

clay-belt regions—in these provinces, and possibly some of the regions in the Atlantic provinces.

But I do not think yet this has moved to full economic growing conditions. I do not think it is out there with the growers yet. But the promise is there, and we will continue to work together to achieve the very best varieties, as we did in canola. It looks promising, certainly. We are sharing most of the work being done by Guelph people, but I think we are supportive of that.

Mr. Neil: Are you putting any money into it?

Dr. LeRoux: Mr. Bailey, the Assistant Deputy Minister, Regional Development Branch, reminds me that we have been supporting it through the New Crop Development Fund. I was trying to see where, exactly. I was thinking of our contracting group; but it is through our New Crop Development Fund, which is intended for this very purpose of assisting in developing new varieties for new crop opportunities.

Le président: Merci, monsieur Neil; votre temps de parole est écoulé.

Mr. Mayer.

Mr. Mayer: Thank you, Mr. Chairman.

There were some questions earlier concerning crop insurance. I was going to ask any of the departmental people if they have considered or done any work on the whole concept of crop insurance, of income insurance, in the sense that we have a crop insurance plan that the provincial and the federal governments are involved with—mainly the provincial governments. We have an Agricultural Stabilization Act. We have the Agricultural Products Board. We have the Western Grain Stabilization Act. There are inconsistencies in the Agricultural Stabilization Act, depending on which part of the country you are in. It is divided up, in the case of potatoes, just to use an example, such that there are different zones as far as cost of production is concerned. I wonder if the department has done any thinking or any work or anything along that line, to talk about combining them all in one, whether it be an insurance program or an assurance program, so we have some of these things under one umbrella. I think in that case the objective would be to get a better value out of the dollars that the producers contribute and the government contributes, whether it be federal or provincial.

The Chairman: Dr. Trant.

Dr. Trant: Mr. Chairman, we have looked at the idea of having a sort of one-stop shopping centre for dealing with both natural hazards and market hazards. We had some discussion with our provincial colleagues on this. The idea is not dead, by any means. But I do not know that we got really an enthusiastic response.

I would also mention in passing, on the contribution of the federal and provincial governments to crop insurance, if my memory serves me correctly, the federal government across Canada pays about 80% of the cost of the program.

[*Traduction*]

Le projet n'est pas encore assez avancé cependant pour qu'il soit mis en oeuvre sur une grande échelle. Je ne crois pas que les producteurs se soient lancés dans ce projet. Cependant, il demeure qu'il est très prometteur et nous continuerons notre collaboration pour trouver les meilleures espèces, comme nous l'avons fait pour le canola. Le projet est certainement prometteur. Nous sommes tenus au courant des travaux effectués à Guelph et nous en sommes fiers.

M. Neil: Financez-vous une partie des travaux?

M. LeRoux: M. Bailey, le sous-ministre adjoint de la Direction générale du développement régional, me dit que nous avons financé ce projet à même la Caisse de développement des nouvelles récoltes. J'essayais justement de me rappeler grâce à quel programme nous avons financé. Je pensais au contrat, mais c'est plutôt cette nouvelle caisse prévue justement pour aider à la mise au point de nouvelles espèces de récoltes.

The Chairman: Thank you, Mr. Neil; your time is up.

Monsieur Mayer.

M. Mayer: Merci, monsieur le président.

On a parlé plus tôt de l'assurance-récoltes. J'aimerais demander aux représentants du ministère s'ils ont réfléchi à nouveau à l'assurance-récoltes, à l'assurance-revenus; nous avons un régime d'assurance-récoltes où les gouvernements fédéral et provinciaux participent, mais c'est surtout le palier provincial. Nous avons la Loi sur la stabilisation des prix agricoles, l'Office des produits agricoles et la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest. La Loi sur la stabilisation des prix agricoles n'a pas les mêmes répecussions selon que vous vivez dans l'Est ou dans l'Ouest du pays. Par exemple, pour la patate, il y a différentes zones délimitées par le coût de production. J'aimerais savoir si le ministère s'est penché sur cette question afin de voir s'il n'y aurait pas possibilité de regrouper sous un même parapluie tous ces programmes; qu'il s'agisse d'un programme d'assurance ou autre. L'objectif à viser serait de mieux utiliser l'argent que les producteurs et les gouvernements versent, peu importe qu'il s'agisse du gouvernement fédéral ou des provinces.

Le président: Monsieur Trant.

M. Trant: Monsieur le président, nous avons songé à avoir un programme unique d'assurance contre les éléments naturels et les fluctuations du marché. Nous en avons discuté avec nos collègues provinciaux. L'idée n'est pas morte, mais elle ne suscite pas tellement d'enthousiasme.

J'aimerais également dire au sujet de la contribution des gouvernements fédéral et provinciaux à l'assurance-récoles que si j'ai bonne mémoire, le gouvernement fédéral contribue pour environ 80 p. 100 du programme.

[*Text*]

Mr. Mayer: There is no question the federal government contributes the most. But I think there is a general feeling amongst a lot of producers across the country—well, take the Agricultural Stabilization Act. They do not know where it is coming from. They do not know whether there is going to be a pay-out. If you survive the production period, whatever it might be, depending on the crop. Then if you do end up getting a payment, fine. It is almost like money from home. It is something you did not expect or, if you did anticipate it, it is very hard to budget for it. One of the concerns I hear expressed, and I think it is a very legitimate one, is just that. For instance, in the case of B.C., agricultural stabilization payments are due out there from the crop year 1982 and I believe now they are just going out. Whether they are out yet or not, I do not know, but the point is that they are so long after the production period they become very tough to be effective against the way the program is supposed to work. I would encourage the department, if there is any thought in that area, that it is something I think would be useful.

• 1655

Crop insurance, for instance, needs to be more responsive. I think a lot of people would like to see crop insurance administered in such a way that you can insure against your own average on your own farm, rather than an overall average based on land classification and that kind of thing. It is done in certain crops and in certain areas, I am aware of that. But that is the kind of approach I think a lot of people would like to see at least some thought given to.

The Chairman: Dr. Trant.

Dr. Trant: Mr. Chairman, I do not know whether that is a question or a comment.

Mr. Mayer: It is meant to be a dialogue, I guess, as much as anything.

Dr. Trant: Well, as far as crop insurance goes, Mr. Chairman, we would share the view that it would be better to have crop insurance based on individual producer experience rather than to have it, say, uniform across a whole Province, because that creates some rather serious problems. We are certainly looking at that at present. The Province of Saskatchewan has a particular interest in this area and there is no doubt about it that a competent grower on good land has quite a different crop loss experience from some of his neighbours. And the most efficient way to administer it is on the basis of individual producer experience.

Mr. Mayer: I believe, Mr. Chairman, one of the . . .

Le président: Une dernière remarque, très courte.

Mr. Mayer: I believe one of the American research organizations—I think it is the Congressional Budget Office, the CBO—has done some work or is in the process of doing some work along these lines. I wonder if the department is familiar with that, to see where they are at? I say that just in passing because I saw some reference to it, over the past summer, that

[*Translation*]

M. Mayer: Il ne fait pas de doute que le gouvernement fédéral contribue la majeure partie. Mais bon nombre de producteurs partout dans le pays pensent que . . . Prenons la Loi sur la stabilisation des prix agricoles. Les producteurs ne savent pas d'où vient cet argent. Ils ne savent pas s'il s'agit d'un versement. Si, selon la récolte, on a survécu à la pire durant la période de production, et qu'on reçoit en plus un paiement, tant mieux. C'est comme recevoir un cadeau d'argent de ses parents. C'est quelque chose d'inattendu, ou si on l'a peut-être anticipé, il est assez difficile de l'inscrire au budget. Et d'ailleurs c'est justement la critique ou la préoccupation dont on nous fait part assez souvent, et je crois qu'elle est très légitime. Par exemple, les agriculteurs de la Colombie-Britannique attendent toujours leurs paiements en vertu du programme de stabilisation des prix agricoles pour la campagne agricole de 1982, et je pense qu'on vient tout juste d'émettre des chèques. Que ce soit le cas ou non, il est important de noter que la période d'attente suivant la campagne agricole en question est si longue, que le programme perd toute son efficacité. J'encourage le ministère à améliorer cette situation, le cas échéant, car ce pourrait être utile aux agriculteurs.

La compensation dans le cas de l'assurance-récoltes aussi devrait être mieux adaptée. Beaucoup de gens préféreraient que cette assurance-récoltes permette l'assurance de sa propre moyenne de production sur sa propre ferme, plutôt qu'une moyenne générale fondée sur une classification des terres, etc. Je sais bien qu'on le fait pour certaines récoltes, et dans certaines régions. Toutefois, certains aimeraient bien qu'on pense à utiliser ce genre d'approche.

Le président: Monsieur Trant.

M. Trant: Monsieur le président, je ne sais vraiment pas s'il s'agit d'une question ou simplement d'une remarque.

M. Mayer: Je pense qu'il est censé s'agir d'un dialogue.

M. Trant: Eh bien, monsieur le président, nous pensons aussi que l'assurance-récoltes devrait être fondée sur la production individuelle plutôt que d'assurer un taux de production uniforme pour toute une province, ce qui peut entraîner des problèmes assez graves. Nous étudions cette possibilité en ce moment. Les agriculteurs de la province de Saskatchewan s'y intéressent particulièrement en ce moment, et sans doute, la perte pour un producteur compétent qui a une bonne terre, sera très différente de celle de ses voisins. Sans doute la formule la plus efficace serait d'assurer les productions individuelles d'un agriculteur.

M. Mayer: Monsieur le président, . . .

The Chairman: One last brief comment.

M. Mayer: Un des organismes de recherche américains—je crois que c'est le *Congressional Budget Office*, le Bureau du budget du Congrès—étudie en ce moment, ou a déjà étudié, cette formule. Le ministère est-il tenu au courant de ce qui se fait à cet égard? Je le mentionne simplement parce que j'ai lu

[*Texte*]

the Americans were looking at that kind of scheme. I just wonder if the department is aware of that kind of thing?

I guess another final question would be: We had the Minister of State responsible for the Canadian Wheat Board appear with the Western Grain Stabilization people here—I forget—two or three weeks ago. I wonder if the department is also involved at all in trying to work with whoever is involved in the process of trying to adjust that Act so it will trigger a payout, or so that it will be more responsive to current economic conditions, and then trigger a payout? That is a better way to state it.

Dr. Trant: Yes. Mr. Chairman, the responsibility for the administration of the Western Grain Stabilization administration rests with the Department of Agriculture and, yes, we have been involved in these discussions to look at ways of making that piece of legislation more responsive to producers' needs.

Le président: Merci, monsieur Trant. Une dernière question, monsieur Ostiguy. On termine avec M. Ostiguy.

M. Ostiguy: Merci, monsieur le président.

Je voudrais savoir s'il existe encore, au ministère de l'Agriculture du Canada, un programme d'aide à la construction de serres. Je pense qu'il y en a déjà eu un, et je voudrais savoir s'il est terminé ou s'il se poursuit.

Un deuxième volet à ma question, si vous me le permettez, monsieur le président. Est-ce que le programme de construction de silos d'entreposage de grains existe encore?

• 1700

Dr. Trant: Mr. Chairman, there was a Feed Freight Assistance Adjustment Program which took place in Quebec and Ontario, and to a lesser degree in British Columbia, and under it we had various grain storage investments supported both for individual producers and for people who were already in the elevator business. That fund has since gone and we are no longer in the business.

M. Ostiguy: Mais vous ne m'avez pas répondu pour ce qui est des serres, de la culture des tomates en serre. Est-ce qu'il y a un programme pour la culture des tomates?

Dr. Trant: Mr. Chairman, about greenhouse construction, I know of no commercial greenhouse building support program in the department. I do know that the department has paid on occasion to have structures built to do research on more efficient greenhouses; but that is a different question. There has been no support, to the best of my knowledge, except through the stabilization program, for the glass house industry in Canada.

Le président: Merci.

M. Ostiguy: Une dernière petite question, monsieur le président. Est-ce que le docteur Trant pourrait nous dire qui pourrait nous renseigner? De quel service du ministère de l'Agriculture la construction des serres relève-t-elle?

[*Traduction*]

quelque chose à ce sujet l'été dernier. Le ministère est-il au courant de ces efforts des Américains?

Voici ma dernière question. Il y a deux ou trois semaines, je pense, le ministre d'État responsable de la Commission canadienne du blé comparaissait en même temps que les responsables de l'administration de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest. Le ministère participe-t-il lui aussi à la révision de la loi, afin d'assurer le déclenchement d'un paiement, c'est-à-dire pour que la loi réagisse mieux aux conditions économiques actuelles?

M. Trant: Oui. Monsieur le président, c'est le ministère de l'Agriculture qui est chargé d'administrer la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, et effectivement, nous avons eu des discussions sur la possibilité de rendre cette loi plus sensible aux besoins des producteurs.

The Chairman: Thank you, Mr. Trant. Mr. Ostiguy, you shall be our last questioner.

Mr. Ostiguy: Thank you, Mr. Chairman.

Does Agriculture Canada still have a greenhouse building support program? I believe there had once been such a program, and I would like to know if it has been terminated or not.

Secondly, if I may, Mr. Chairman, is there still a support program for the construction of elevators?

M. Trant: Monsieur le président, nous avions déjà eu un Programme d'ajustement de l'aide au transport des grains pour le Québec et l'Ontario, et dans une certaine mesure pour la Colombie-Britannique, et en vertu duquel nous avions assuré certains investissements pour la construction de silos à grain pour des producteurs particuliers, aussi bien que pour les entreprises. Toutefois, ce programme n'existe plus.

Mr. Ostiguy: You have not answered my question with respect to greenhouses, or the production of greenhouse tomatoes. Is there a program to support the growing of tomatoes?

M. Trant: Monsieur le président, le ministère n'a jamais eu un programme d'aide à la construction de serres commerciales. Certes, le ministère a déjà payé pour la construction de certaines serres en vue de recherche pour assurer une plus grande efficacité; c'est une question tout à fait différente. A ma connaissance, il n'y a jamais eu de programme d'aide pour l'industrie des serres au Canada, sauf par le truchement du Programme de stabilisation.

The Chairman: Thank you.

Mr. Ostiguy: One last short question, Mr. Chairman. Could Dr. Trant tell me from whom I can obtain the information? Which directorate of the Department of Agriculture is responsible for the construction of greenhouses?

[*Text*]

Dr. Trent: Mr. Chairman, we have no program of subsidy for greenhouse construction in the department that I am aware of.

Le président: Merci, monsieur Ostiguy. Merci, messieurs.

The next meeting is scheduled for Tuesday, March 27. We will have as witnesses the Canadian Grain Commission.

This meeting is adjourned to the call of the Chair. Thank you.

[*Translation*]

M. Trant: Monsieur le président, à ma connaissance, il n'y a à notre ministère aucun programme de subvention pour la construction de serres.

The Chairman: Thank you, Mr. Ostiguy. Thank you, gentlemen.

Le Comité se réunira de nouveau le mardi 27 mars. Les témoins seront une délégation de la Commission canadienne des grains.

La séance est levée. Merci.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of Agriculture:

Dr. G.I. Trant, Senior Assistant Deputy Minister;

Mr. A. Proulx, Secretary Manager, Agricultural Stabilization Board (Administration), Agricultural Products Board (Administration).

From the Research Branch:

Dr. E.J. LeRoux, Assistant Deputy Minister.

Du ministère de l'Agriculture:

Dr G.I. Trant, Sous-ministre adjoint principal;

M. A. Proulx, Secrétaire gestionnaire, Office de stabilisation des prix agricoles (administration), Office des produits agricoles (administration).

De la Direction générale de la recherche:

Dr E.J. LeRoux, Sous-ministre adjoint.

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORY LIBRARY MATERIAL

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 8

Tuesday, March 27, 1984

Chairman: Claude Tessier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 8

Le mardi 27 mars 1984

Président: Claude Tessier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Agriculture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de

l'Agriculture

RESPECTING:

Main Estimates 1984-85: Vote 40 under AGRICULTURE

CONCERNANT:

Budget principal 1984-1985: crédit 40 sous la rubrique AGRICULTURE

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Second Session of the
Thirty-second Parliament, 1983-84

Deuxième session de la
trente-deuxième législature, 1983-1984

36216—1

STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE

Chairman: Claude Tessier

Vice-Chairman: Robert Daudlin

MEMBERS/MEMBRES

Vic Althouse
André Bachand
Maurice Bossy
Murray Cardiff
Rolland Dion (*Portneuf*)
Jean-Guy Dubois
G.M. Gurbin
Stan Hovdebo
Jean-Louis Leduc
Stan Schellenberger
Michel Veillette

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

Président: Claude Tessier

Vice-président: Robert Daudlin

ALTERNATES/SUBSTITUTS

David Berger
Garnet M. Bloomfield
Robert Bockstael
Eva Côté
Ralph Ferguson
Alain Garant
Bert Hargrave
Fred King
Normand Lapointe (*Beauce*)
Laverne Lewycky
Fred McCain
Douglas Neil
Marcel Ostiguy
Terry Sargeant
John Wise

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

Dave Cook

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MARCH 27, 1984
(10)

[*Text*]

The Standing Committee on Agriculture met at 11:12 o'clock a.m. this day, the Chairman, Mr. Tessier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Althouse, Bachand, Bossy, Cardiff, Dion (*Portneuf*), Dubois, Gurbin, Hovdebo, Leduc, Schellenberger, Tessier and Veillette.

Alternate present: Mr. Hargrave.

Other Member present: Mr. Towers.

Witnesses: *From the Canadian Grain Commission*: Mr. H.D. Pound, Chief Commissioner; Mr. R.A. Kullman, Financial Officer; Mr. H. Fast, Director, Grain Inspection Division and Dr. K.H. Tipples, Director, Grain Research Laboratory.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, February 21, 1984 relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1985. (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Tuesday, March 6, 1984, Issue No. 4*).

The Chairman called Vote 5 under AGRICULTURE.

The witnesses answered questions.

At 12:31 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 27 MARS 1984
(10)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit, ce jour à 11 h 12, sous la présidence de M. Tessier (*président*).

Membres du Comité présents: MM. Althouse, Bachand, Bossy, Cardiff, Dion (*Portneuf*), Dubois, Gurbin, Hovdebo, Leduc, Schellenberger, Tessier et Veillette.

Substitut présent: M. Hargrave.

Autre député présent: M. Towers.

Témoins: *De la Commission canadienne des grains*: M. H.D. Pound, commissaire en chef; M. R.A. Kullman, agent financier; M. H. Fast, directeur, Division de l'inspection des grains; M. K.H. Tipples, directeur, Laboratoire de recherches sur les grains.

Le Comité reprend l'examen de son ordre de renvoi du mardi 21 février 1984 relatif au Budget principal de l'année financière se terminant le 31 mars 1985. (*Voir Procès-verbaux et témoignages du mardi 6 mars 1984, fascicule nº 4*).

Le président met en délibération le crédit 5 inscrit sous la rubrique AGRICULTURE.

Les témoins répondent aux questions.

A 12 h 31, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

David Cook

Clerk of the committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Tuesday, March 27, 1983

• 1116

The Chairman: *A l'ordre.* Order.

We will proceed with the Main Estimates, Vote 40 under Agriculture.

AGRICULTURE

A—Department—Canadian Grain Commission Program

Vote 40—Canadian Grain Commission—Program expenditures and contribution.....$37,372,000

The Chairman: This morning, we have the pleasure to have with us Mr. Pound, Chief Commissioner of the Canadian Grain Commission; Mr. Kullman, Financial Officer; Mr. Fast, Director, Grain Inspection Division; and Dr. Tipples, Director, Grain Research Laboratory.

Si je comprends bien, il n'y aura pas de déclaration préliminaire, et nous procéderons immédiatement à la période des questions. Dix minutes. Monsieur Hargrave.

Mr. Hargrave: Am I first on, Mr. Chairman?

The Chairman: Yes.

Mr. Hargrave: Thank you very much.

Mr. Chairman, let me begin by saying it is always one of our more productive standing committee meetings when we have Mr. Pound and his staff as our witnesses. They come before us at least once year and I suppose sometimes more often, and I will just take a moment to mention that and welcome back Mr. Pound and his staff. We can look forward to an interesting morning with them, I am sure.

I think perhaps I would like to begin by saying—I do not think I have to remind Mr. Pound of this; I think he is well aware of it—in his capacity with the Canadian Grain Commission, he is now a member of the new Senior Grain Transportation Committee, which is now official. It is part of the Bill C-155 legislation, and as of the first of the year, that is now in force. That committee is pretty well established, although I am not aware of all the details, and some of their key people have been appointed and so on.

Mr. Pound, you will be on that committee, and I think it is very appropriate that, in your capacity for quite a number of years now, you are having to do with the administration of the grain trade in Canada. But I would like to ask you for your comments, even at this early stage—we are into almost the end of the third month of this new legislation—on how you see this very new—some might say radically new—system of grain handling and transportation, not the least of which is the higher compensatory freight rates. The process of establishing these rates is statutory, of course, but I would like some

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le mardi 27 mars 1984

Le président: *Order please.* À l'ordre.

Nous examinerons le crédit 40 du budget principal des dépenses, à la rubrique agriculture.

AGRICULTURE

A—Ministère—Programme de la commission canadienne des grains

Crédit 40—Commission canadienne des grains—dépenses du programme et contribution $37,372,000

Le président: Nous avons le plaisir d'accueillir ce matin parmi nous M. Pound, commissaire en chef de la Commission canadienne des grains; M. Kullman, responsable des questions financières; M. Fast, directeur de la division de l'inspection des terrains, et M. Tipples, directeur du laboratoire de recherche sur les grains.

As I take it, there will not be any opening statement, so we will start immediately with questions. Ten minutes. Mr. Hargrave.

M. Hargrave: Suis-je le premier intervenant, monsieur le président?

Le président: Oui.

M. Hargrave: Je vous remercie beaucoup.

Monsieur le président, permettez moi de dire pour commencer que les réunions de notre comité permanent sont toujours plus productives lorsque nos témoins sont M. Pound et son personnel. Ils comparaissent devant nous au moins une fois par an, et quelque fois plus souvent; je voudrais leur souhaiter la bienvenue. Je suis certain que notre réunion de ce matin sera très intéressante.

Je voudrais dire pour commencer—je n'ai pas besoin de le rappeler à M. Pound, car il le sait sans doute—qu'en sa capacité de commissaire en chef de la Commission canadienne des grains il est actuellement membre du nouveau comité supérieur du transport des grains, qui est maintenant officiel. Il est prévu par le Bill C-155, qui est maintenant en vigueur depuis le premier janvier. Ce comité est bien établi, je n'en connais pas tous les détails, mais je sais que certains de ses membres les plus imminents ont été nommés.

M. Pound, vous allez faire partie de ce comité, et il me paraît très juste qu'avec toute l'expérience que vous avez acquise depuis de nombreuses années vous vous occupiez de la gestion du commerce des grains au Canada. Il est peut-être trop tôt pour vous poser cette question, puisque nous sommes presque à la fin du troisième mois d'application de cette nouvelle loi, mais j'aimerais savoir ce que vous pensez de ce système très nouveau—certains pourraient le qualifier de radicalement nouveau—système, dis-je, de manutention et transport des grains, dont la plus grande caractéristique

[*Texte*]

general comments from Mr. Pound on how he sees this completely new part—especially in western Canada ... working out and what he sees perhaps in the short term.

• 1120

Mr. H.D. Pound (Chief Commissioner, Canadian Grain Commission): Thank you, Mr. Hargrave. The first meeting of the Senior Transportation Committee was held at the beginning of the month. I think probably the best way to describe it is as a sorting-out period, and I suspect we are probably going to have growing pains until everybody gets a better feel as to the manner in which the committee is going to function. Our second meeting, I think, will be on April 6, at which time the chairman, vice-chairman and secretary of the committee will be selected. From that, we will probably establish a steering committee of some kind in order to give guidance to the committee. From then on, we will take on various projects that are going to be required to sort out some of the daily operations of transportation which have not been faced before. For example, the trucking industry in western Canada has been fairly heavily involved in the movement of a lot of specialty crops, because most of those crops now come under Crow legislation. It is having a disrupting effect on the trucking system, particularly to the West coast, and to a lesser extent, I guess, to the East coast.

The dedicated grain fleet has in the past been used for six major grains basically, and now of course there is a multitude of other crops which have come under that area, so cars now have to be used for other grains as well. Some of those problems have to be addressed. The Act requires that the estimates of volumes to be moved each year be established at the end of February, and confirmed by the end of March, and that of course is a bit of a guessing game, particularly this year when we have got substantial carry-overs of stocks and wheats, particularly in the United States. World markets generally are not that buoyant. It is hard to say what the position of Canadian sales is going to be, looking at January, February, March, for example, of next year.

That is one of the things we are going to have to wrestle with, to try and come up with something realistic, so the rates established on August 1 will be as close as they can possibly be. When the committee was travelling across the country, reviewing the Act and questions in relation to the size of the committee, in Winnipeg I said that I preferred a committee of one, and somebody reminded me I would probably take three if two were out of town. In my opinion, the committee has not changed in that regard.

Mr. Hargrave: Mr. Chairman, there is one more aspect of this I would like to bring to Mr. Pound's attention. I am doing this deliberately, not that I expect a firm answer, but to suggest a subject in which he might very well help us all,

[*Traduction*]

semble être la majoration des taux compensatoires de fret. Evidemment, la loi prévoit l'établissement de ces taux, mais j'aimerais que M. Pound nous dise, de façon générale, comment cette toute nouvelle disposition pourra fonctionner en particulier dans l'ouest du Canada, et comment il envisage la situation à court terme.

M. H.D. Pound (commissaire en chef, Commission canadienne des grains): Merci, monsieur Hargrave. La première réunion du Comité supérieur du transport du grain a été tenue au début du mois. Nous traversons toujours ce que j'appelle une période d'organisation, faute d'une autre expression, et j'imagine que nous allons connaître des crises de croissance jusqu'à ce que tout le monde ait une meilleure idée de la façon dont le comité va fonctionner. Il me semble que notre deuxième réunion soit prévue pour le 6 avril; nous aurons alors à choisir le président, le vice-président et le secrétaire du comité. Nous pourrons ensuite créer un genre de comité directeur, qui pourra conseiller le comité plénier. À partir de ce moment-là, nous entreprendrons divers projets qui seront nécessaires pour régler certains aspects des activités de transport quotidiennes qui ne se seront jamais présentées par le passé. Par exemple, l'industrie du camionnage de l'Ouest canadien s'est beaucoup occupée du transport de bon nombre de récoltes spéciales, surtout parce que la plupart de ces récoltes sont maintenant couvertes par la loi sur le Nid-de-Corbeau. Tout cela est en train de perturber le système de camionnage, particulièrement le long de la côte ouest, mais également, dans une moindre mesure, le long de la côte est.

Par le passé, la flotte affectée aux grains servait à transporter six principales céréales, mais il y a maintenant un tas d'autres récoltes qui sont couvertes, et les wagons devront désormais servir au transport d'autres grains également. Certains de ces problèmes devront être réglés. La loi exige que les prévisions pour les volumes de marchandises à transporter chaque année soient établies à la fin du mois de février et confirmées à la fin du mois de mars, mais ce ne sont bien sûr que des conjectures, particulièrement cette année où nous avons des reports importants de stocks et de blé, notamment aux États-Unis. Les marchés mondiaux ne sont en général pas si fermes que cela. Il est très difficile de dire comment se comporteront les ventes canadiennes en janvier, février et mars prochains.

Voilà l'un des problèmes auquel nous devrons nous attaquer, il nous faudra essayer de trouver quelque chose de réaliste afin que les taux fixés le 1er août soient aussi justes que possible. Lorsque le comité a parcouru le pays dans le cadre de son étude de la loi et lorsqu'il a été question de la taille du comité, j'ai dit à Winnipeg que j'aurais préféré qu'il ne soit composé que d'une seule personne, mais quelqu'un m'a rappelé qu'il faudrait peut-être être trois, au cas où deux personnes seraient absentes. À mon avis, le comité n'a pas changé sur ce plan-là.

M. Hargrave: Monsieur le président, il y a un autre aspect de la question que j'aimerais porter à l'attention de M. Pound. Je le fais délibérément, non que je m'attende à recevoir une réponse ferme, mais tout simplement pour proposer un

[*Text*]

especially in the west, by his representations on that important committee.

One of the new crops you referred to . . . there are a number of new crops now, instead of just those six grains—are the products of alfalfa, especially those that have been described as pellets and/or cubes, that are eligible for the new process of establishing compensatory freight rates, by rail of course. You will also be very familiar, in fact it is almost in your old front and backyard, with an outfit called Tirol Dehydrates that operates at Tilley, Alberta, and more recently within an additional plant at Rolling Hills.

• 1125

Now, I think through just hard work and perseverance over perhaps seven or eight years, these people have developed a market in Japan. They are now shipping by way of sealed containers, which are loaded right at their plants and then transported by very special, large trucks to one of three shipping points—either Calgary, Medicine Hat or Lethbridge—where they are put on the appropriate flat cars and then go to presumably either Vancouver or Seattle and then are shipped to Japan. No sooner did this new system get under way but it appears, even though the CPR only services Lethbridge and Medicine Hat, both railways, in that the CNR services Calgary, decided to find ways of charging higher freight rates, first of all suggesting that new rate did not apply to containers. I think that may be resolved now. It would appear the freight rate on these products being shipped out of the country for export to Japan is so critical, that if they cannot continue to get a reasonable and appropriate rate under the new set-up, that export market may have to be given up. That is how critical it is.

I mention this to you because I am sure there may be occasions when it will come to the attention of your new committee on which you will serve. If you have any comments on it, I am sure we would welcome them.

Mr. Pound: Mr. Hargrave, one of the problems I alluded to in my comments was the fact that a lot of these products were considered to be handled in that case by truck, because the trucks actually pick up the containers right at the plant, move them to central destinations where they are put on flatbeds and then are moved into the export areas. That is one of the areas the system will have to take into consideration and deal with to see how we are going to resolve some of those problems.

Mr. Hargrave: One of the considerations which became apparent in this situation was that one of the reasons they were able to use containers is that Tirol Dehydraters were able to get empty containers on a back-haul from eastern Canada which were on their way to the West coast, of course. That was a consideration, but even that advantage, if you like, seems to be threatened now.

Mr. Chairman, that is all I have at this time. I appreciate the opportunity to visit with Mr. Pound.

Mr. Pound: Mr. Chairman, one of the problems is that the railway's responsibility, as I understand it, has been to provide

[*Translation*]

domaine dans lequel il pourrait nous aider, notamment dans l'Ouest, en présentant des instances à cet important comité.

L'une des nouvelles céréales dont vous avez fait état . . . il y en a plusieurs maintenant, et pas simplement six différentes . . . il s'agit des produits de la luzerne, notamment ceux qui ont été décrits comme des boulettes ou des cubes, qui peuvent faire maintenant l'objet de frais compensatoires pour leur transport par voie de chemins de fer. Vous connaissez également très bien une affaire qui s'appelle *Tirol Dehydrates*, qui a des installations à Tilley, en Alberta, et une usine supplémentaire à Rolling Hills. C'est tout près de vous.

Grâce à un travail acharné et à beaucoup de persévérance pendant sept ou huit ans, cette affaire s'est créé un marché au Japon. Cette société expédie ses produits dans des conteneurs scellés, qui sont remplis sur place à l'usine et qui sont ensuite transportés sur d'énorme camions spéciaux à l'un ou l'autre des trois points d'expédition—Calgary, Medicine Hat et Lethbridge—où ils sont placés sur les wagons plats appropriés, qui sont ensuite acheminés soit à Vancouver soit à Seattle pour ensuite partir vers le Japon. A peine ce nouveau système mis sur pied, même si le CPR ne dessert que Lethbridge et Medicine Hat, les deux lignes de chemins de fer, parce que le CN dessert Calgary—on a décidé de trouver le moyen d'imposer des tarifs plus élevés, sous prétexte que les nouveaux tarifs ne s'appliquaient pas aux conteneurs. Le problème a peut-être été résolu depuis. Mais il semble que les tarifs pour ces produits exportés au Japon soient si élevés que si l'entreprise ne peut plus jouir de tarifs appropriés et raisonnables dans le cadre du nouveau système, elle devra abandonner ce marché d'exportation. Voilà à quel point la situation est grave.

Je vous en parle tout simplement parce que je suis certain que le problème sera soulevé devant le nouveau comité où vous siégerez. Si vous avez une opinion là-dessus, je vous serais reconnaissant de la partager avec moi.

M. Pound: Monsieur Hargrave, l'un des problèmes auquel j'ai fait allusion dans mes remarques préliminaires, c'est qu'on a estimé qu'un grand nombre de ces produits seraient dans ce cas-là transportés par camions, car en général les camions récupèrent les conteneurs à l'usine, pour ensuite les acheminer à des points centraux où ils sont chargés sur des wagons plats pour être exportés. Il s'agit-là d'un élément du système que nous devrons examiner de plus près pour voir comment régler un certain nombre de ces problèmes.

M. Hargrave: Très vite il est apparu clairement que si la Tirol Dehydraters a pu utiliser des conteneurs, c'est parce qu'elle les prenait au passage alors qu'ils revenaient, vide, de l'Est. C'est intéressant, mais même cet avantage-là semble maintenant être menacé.

Monsieur le président, ce sera tout pour l'instant. J'apprécie beaucoup la visite de M. Pound.

M. Pound: Monsieur le président, l'un des problèmes, d'après ce que j'ai compris, c'est que la responsabilité de la

[*Texte*]

a dedicated rail fleet for the movement of those products named under the new legislation, and certainly under the existing concept, other modes of traffic such as container movement were not considered within that dedicated fleet. So therein lies one of the problems.

Mr. Hargrave: In other words, the original concept was that they would be shipped probably by hopper cars to the . . .

Mr. Pound: Or box cars. That is right.

The Chairman: *Merci, Monsieur Hargrave.*

Mr. Hovdebo, for the next 10 minutes.

Mr. Hovdebo: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Pound, welcome to the committee. I would like to talk first a little bit about our old friend of the last two years, Econ Consulting. Could you bring us up to date on exactly what is going on in that? Do you have any comments on it?

Mr. Pound: I cannot give you too much specific information inasmuch as the case was presented to the judicial system in August and September of last year and we have not had any ruling since that time. So the case as far as Econ Consulting is concerned is in the hands of the courts and is slowly grinding away, I suppose.

• 1130

Mr. Hovdebo: There are approximately $700,000 in assets against $3 million registered losses. Is there any way that those losses can be made up, or is the $700,000 in assets the only source of funds for making those up?

Mr. Pound: First of all, we do not know what the registered assets are against the liability that we hold—or we do not know what the liabilities are against those assets we hold. That is one of the things we are waiting for the judge to make a determination on. The moneys, of course, are increasing in volume, because they are presently in interest-bearing accounts. I think we have something in excess of $850,000 today, which is growing daily to offset whatever liabilities the judicial system finally determines are eligible to be paid out under those moneys.

Mr. Hovdebo: In 1981, which was sort of at the end of the fiasco as far as Econ was concerned, the commission suggested a number of changes. Have those changes all been put into effect? What were they?

Mr. Pound: We have been in the process for the last two or three years, or I suppose from 1979, of strengthening our licensing and bonding section within the commission because of the increase in the number of licensees. We have increased the proficiency within that division. We now have chartered accountants on staff who are now able to properly analyze financial statements. We have asked companies requiring licence to provide audited statements. We have established bond levels that are . . . I should not say they are higher in relation to liabilities, but I think they probably more accurately reflect the liabilities. We have tightened up the report-

[*Traduction*]

compagnie de chemins de fer a été de prévoir des trains spéciaux pour le déplacement des produits dont les noms figurent dans la nouvelle loi, et selon le système en vigueur à l'heure actuelle, ces trains ne devaient pas être utilisés pour autre chose, comme par exemple le transport de conteneurs. Voilà en quoi réside l'un des problèmes.

M. Hargrave: Autrement dit, l'idée au départ était que ces produits soient transportés par wagons-trémies au . . .

M. Pound: . . . ou par wagons ouverts. C'est exact.

Le président: *Thank you, Mr. Hargrave.*

Monsieur Hovdebo, vous avez la parole pour les dix prochaines minutes.

M. Hovdebo: Merci, monsieur le président.

Monsieur Pound, bienvenue au Comité. J'aimerais tout d'abord parler un petit peu de notre vieil ami de ces deux dernières années, la société Econ Consulting. Pourriez-vous nous faire une petite mise à jour sur ce qui s'y passe? Auriez-vous des commentaires à faire sur ses activités?

M. Pound: Je ne pense pas pouvoir vous fournir de renseignements très précis, car les tribunaux ont été saisis de l'affaire en août et en septembre derniers, mais aucune décision n'a encore été rendue. L'affaire de la Société *Econ Consulting* est maintenant devant les tribunaux, qui font, je suppose, leur dur et long labeur.

M. Hovdebo: Il y a un actif d'environ 700,000$, contre des pertes enregistrées de 3 millions de dollars. Y a-t-il moyen de récupérer ces pertes, ou les 700,000$ en actifs sont-ils la seule source de fonds?

M. Pound: Premièrement, nous ne savons pas ce qu'est l'actif enregistré par rapport aux dettes . . . ou plutôt nous ne savons pas ce que sont les dettes par rapport à l'actif. Nous attendons justement que le juge rende une décision là-dessus. L'argent qui reste est, bien sûr, en train de se multiplier, car il a été placé dans des comptes portant intérêt. Je pense que nous avons aujourd'hui un peu plus de 850,000$, somme qui croît chaque jour et qui servira à payer les dettes qui, du jugement des tribunaux, devront-être remboursées.

M. Hovdebo: En 1981, année qui marqua la fin du fiasco de la société Econ, la commission proposait un certain nombre de changements. Tous ces changements ont-ils été adoptés et quels étaient-ils?

M. Pound: Depuis deux ou trois ans, ou même depuis 1979, nous nous efforçons de renforcer la section de cautionnement et d'octroi de permis de la commission à cause de l'augmentation du nombre de détenteurs de permis. Nous avons amélioré l'efficacité de cette division. Notre personnel compte maintenant des comptables agréés, qui ont les compétences nécessaires pour analyser les états financiers. Nous avons par ailleurs demandé aux sociétés qui ont besoin de permis de nous fournir des bilans vérifiés. Nous avons également fixé des niveaux de cautionnement qui sont . . . je ne dirai pas qu'ils sont plus élevés que les dettes, mais qu'ils reflètent peut-être mieux le

[*Text*]

ing system so that we now have an audit team within the commission. Where we suspect there is even a remote possibility of problems, we dispatch them out there immediately to do audits—just a general tightening up.

Mr. Hovdebo: One of the factors in that particular case was the fact that they ceased to provide reports that could be monitored. Are you demanding those reports now?

Mr. Pound: Of course we have always demanded them. In the case of Econ Consulting, they seemed to be a little lax in reporting. You probably read in the papers very recently that Mr. Regal has been charged on 74 counts of fraud. Irrespective of the best policing system we can provide, when you get into areas like that it becomes very difficult to keep track of people. I might just say that we have had three bankruptcies since that case, all of which have been covered under our bonding to the full extent of the liabilities that have been payable under the bonds and letters of credit that we have held.

Mr. Hovdebo: Is the principal in that company still operating under some other company? Is he still within . . .

Mr. Pound: Not under a licence that is held by the commission.

Mr. Hovdebo: The second area of questioning, Mr. Chairman, if I may, is regarding the changes in the Act. The first change is on producer cars. The effect of that change will be to allow more than one person to order and use a producer car. Is that right?

Mr. Pound: That is correct.

Mr. Hovdebo: Which means something, I guess, that farmers have been trying to get. The second, or maybe it is the first change in that act, adds only the term "terminal elevator" to Section 57.(2). Why has that change come in, and what is going to be the effect of that? What it says is the "commission may, by order, on such conditions as it may specify authorize or require the operator of a licence", and it used to be "transfer elevator to receive grain lawfully offered for storage transfer". It now reads "the operator of the licence terminal elevator or transfer elevator". I was just wondering what the reason for that change in the legislation was. Why did the commission add the "terminal elevator"? Why does the legislation now have "terminal elevator" as well as "transfer elevator"?

• 1135

Mr. Pound: I will have to send you the answer to that, because I do not recall it off hand.

Mr. Hovdebo: The other thing I would like to know, regarding that particular change in the clause, is that I think the commission does have authority to order loadings and so on, and consequently to establish the hours of work in a

[*Translation*]

passif. Nous avons d'autre part resserré le système de rapport, et la commission s'est dotée d'une équipe de vérification. Dès qu'on soupçonne le moindre problème, nous dépêchons immédiatement cette équipe . . . on pourrait parler de resserrement général.

M. Hovdebo: L'un des facteurs dans le cas dont on vient de parler, c'est que la société a cessé de fournir des rapports susceptibles d'être contrôlés. Exigez-vous maintenant ces mêmes rapports?

M. Pound: Nous les avons toujours exigés. Dans le cas de la Société *Econ Consulting*, elle a peut-être un peu négligé ses devoirs. Vous avez sans doute lu dans les journaux ces derniers jours que M. Regal est poursuivi pour 74 chefs d'accusation de fraude. Quel que soit le système de contrôle que nous pourrions mettre en place, dans des domaines comme ceux-ci, il est très difficile de suivre les gens. Il y a eu trois faillites depuis cette affaire-là, et dans les trois cas toutes les dettes ont pu être payées grâce aux obligations et aux lettres de crédit que nous avions.

M. Hovdebo: Le principal actionnaire de cette société travaille-t-il maintenant pour une autre société? Fait-il toujours partie . . .

M. Pound: Pas dans une société qui a obtenu un permis auprès de la commission.

M. Hovdebo: Monsieur le président, ma deuxième série de questions se rapporte aux changements apportés à la loi. Le premier concerne les wagons octroyés aux producteurs. Le changement permettra à plus d'une personne de commander et d'utiliser un wagon de producteur. C'est bien cela, n'est-ce pas?

M. Pound: C'est exact.

M. Hovdebo: Il s'agit-là de quelque chose que les agriculteurs ont essayé d'obtenir. Le deuxième, ou peut-être qu'il s'agit du premier changement apporté au bill, ne fait qu'ajouter l'expression «élévateur terminus» à l'article 57.(2). Pourquoi a-t-on fait ce changement et quel sera le résultat? Dans le passé la loi stipulait: «La Commission peut, par arrêté et aux conditions qu'elle peut indiquer, autoriser ou requérir l'exploitant d'un élévateur de transbordement autorisé de recevoir dans l'élévateur du grain légalement offert pour stockage ou transbordement» et maintenant elle se lit comme suit: «l'exploitant d'un élévateur terminus ou élévateur de transbordement». Je me demande quelle est la raison de ce changement. Pourquoi la Commission a-t-elle ajouté «élévateur terminus»? Pourquoi la loi dit-elle maintenant «élévateur terminus» et «élévateur de transbordement»?

M. Pound: Il faudra que je vous fasse parvenir ma réponse, car je ne peux le faire au pied levé.

M. Hovdebo: J'aimerais savoir une autre chose, qui porte sur ce même changement. La Commission n'a pas le pouvoir de commander des chargements, ni d'établir les heures de travail dans un élévateur de transbordement. Je me demande si

[*Texte*]

transfer elevator, and I am wondering if this will now give the commission, or another body, the power to do the same thing at a terminal elevator.

Mr. Pound: We have always had the power to regulate hours of work.

Mr. Hovdebo: At a transfer, but not at a terminal.

Mr. Pound: Terminals as well, and on primary elevators. We consider normal operating, because we run into problems. For example, in the case of marine charges for overtime at Thunder Bay, where the companies establish overtime rates, and the determination as to when overtime starts had to be clarified at one point in time. The general opinion of the commission over the years has been that a normal day would be from 8 o'clock in the morning until 5 o'clock at night; overtime begins beyond these hours.

Mr. Hovdebo: So this is just making it consistent?

Mr. Pound: I think it is more of a housekeeping situation.

Mr. Hovdebo: It could be. I just wondered if it had an effect on those areas of hours of work or control.

Mr. Pound: Any changes that would be proposed or suggested are, in most cases, just housekeeping changes.

Mr. Hovdebo: The third question I have, Mr. Chairman, is regarding information available from primary elevators. Do you have information available about particular areas, on the amount of seeded land and the kinds of grain and so on being grown, or is it related only to quota books, which can difuse it somewhat?

Mr. Pound: If you are talking about seeded acreage, it will probably come under Statistics Canada, under their Estimates. If you are talking about grain that is eligible to be delivered against the seeded acreage, that information would be available from the Canadian Wheat Board.

Mr. Hovdebo: Do you have information regarding particular delivery points?

Mr. Pound: We have information available from the time the grain is delivered to that point, but we do not have information,for example, of what the onfarm storage is.

Mr. Hovdebo: Fine. I had the feeling that was correct, because what I am trying to find out is the potential of a particular area.

Mr. Pound: That information is available from various sources that can be put together. For example, Statistics Canada would have some of the information. The Canadian Wheat Board will have some of the information, and it is a matter of regurgitating it—I guess that is the best way to describe it—within the computers.

Mr. Hovdebo: Thank you.

Le président: Merci, monsieur Hovdebo.

[*Traduction*]

ce changement accordera à la Commission ou à un autre organisme, le pouvoir de le faire à l'élévateur terminus.

M. Pound: Nous avons toujours eu le pouvoir d'établir les heures de travail.

M. Hovdebo: Au point de transbordement, mais pas au terminus.

M. Pound: Si, au terminus et aux élévateurs de collecte. Nous les établissons en fonction des heures régulières de travail, autrement nous aurons des problèmes. Par exemple, il y a eu la question des frais d'heures supplémentaires à Thunder Bay. Les compagnies établissent le taux des heures supplémentaires, mais il faut savoir quand exactement commencent les heures supplémentaires. La Commission est normalement d'avis que la journée de travail commence à 8 heures le matin et se termine à 5 heures le soir. Les heures supplémentaires sont à partir de ce moment.

M. Hovdebo: Alors la loi vise à la cohérence?

M. Pound: C'est une simple question d'administration courante.

M. Hovdebo: C'est bien possible. Je me demandais si le changement aurait un impact sur les heures de travail ou sur le contrôle.

M. Pound: Les changements proposés visent dans la plupart des cas l'administration courante.

M. Hovdebo: Ma troisième question, monsieur le président, porte sur les élévateurs principaux. Avez-vous des renseignements sur des régions précises, sur la superficie des terres ensemencées et sur les variétés de grains, ou est-ce que vos renseignements ne portent que sur des contingents, qui peuvent modifier la situation d'ensemble?

M. Pound: Si vous faites référence aux superficies ensemencées, vous trouverez probablement ces chiffres dans les prévisions budgétaires de Statistique Canada. Si vous parlez de grains livrables, par opposition aux superficies ensemencées, vous obtiendrez ces renseignements à la Commission canadienne du blé.

M. Hovdebo: Avez-vous des renseignements sur des points de livraison précis?

M. Pound: Nous avons des renseignements à partir du moment où le grain est entreposé, mais nous n'en avons pas sur l'entreposage aux fermes.

M. Hovdebo: Très bien. J'avais l'impression que c'était parfait. J'essaie de déterminer la capacité d'une région donnée.

M. Pound: Vous pouvez tirer ces renseignements de sources diverses. Statistique Canada en aura, ainsi que la Commission canadienne du blé. Il suffit de les sortir des ordinateurs.

M. Hovdebo: Merci.

The Chairman: Thank you, Mr. Hovdebo.

[*Text*]

Monsieur Dubois, vous disposez de dix minutes.

M. Dubois: Merci, monsieur le président.

Monsieur Pound, j'ai ici le rapport annuel de la Commission canadienne des grains. Dans le texte français, on dit ceci:

• 1140

Les céréaliculteurs ont livré un total record de 36.2 millions de tonnes de principaux grains et oléagineux au réseau de silos autorisés, soit 16 p. 100 de plus que durant la campagne céréalière 1981-1982.

Avec la mise en place du nouveau système, avec la question du *Crow rate*, il y a une augmentation qui va avoir lieu au niveau des taux. Est-il est possible de dire, dans les projections, que les céréaliculteurs vont produire davantage cette année? Evidemment, tout céréaliculteur, comme tout agriculteur ou tout autre organisme, veut bien prospérer. Prévoit-on avoir une campagne de plus de 36.2 millions de tonnes, et a-t-on les moyens nécessaires pour exporter tout cela? Je remarque que l'on a établi un record d'exportation durant la campagne 1982-1983. On va construire des voies ferrées supplémentaires. Cela ne se fera pas nécessairement au cours des prochains jours, mais au cours des prochains mois et des prochaines années. A-t-on la possibilité de produire davantage, et est-ce qu'on a des moyens d'exportation plus importants pour cette production qui va se développer?

Mr. Pound: I am not sure I got all those questions, but I will attempt to answer.

The first projections for this year's plannings have been made by the United Grain Growers and, if my memory serves me correctly, they are indicating there is going to be a slight reduction in wheat acreage; a similar but maybe slight increase in barley acreage; and a substantial increase in rapeseed acreage. As far as exports for next year are concerned, at this particular time the estimate is that there will be 31.5 million bushels exported, which I think may be slightly high. As far as what the production is going to be next year, I do not have my crystal ball; I do not know what the weather is going to be like and that has a great bearing on crop production.

As far as how prosperous the farmers are in Western Canada, you would do better to direct that question to some of the members of the opposition who are probably closer to production of . . .

Mr. Dion: They are not sure of the answer.

Mr. Pound: They are not sure.

M. Dubois: Bien sûr, la température est un élément très important dans toute production agricole. L'année dernière, on a eu quand même une bonne température. On voit que l'année précédente, on avait 26 millions de tonnes d'exportations; en 1982-1983, on en a exporté 28.3 millions. Lorsque nous discutions du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau, on parlait de quelque 31 millions de tonnes. J'imagine que bon an, mal an . . . Quelles sont les statistiques des trois ou quatre dernières années au niveau de la production? Les avez-vous monsieur Pound? Je pourrais peut-être me référer au rapport. J'ai celui de 1982-1983. On parle de la production, on parle de 16 p.

[*Translation*]

Mr. Dubois, ten minutes.

Mr. Dubois: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Pound, I have here the Canadian Grain Commission's annual report. It states the following:

Producers delivered a record total of 36.2 million tonnes of the major grains and oilseeds at licensed elevators, an increase of 16% over the 1981-82 crop year.

With this new system, and given the Crow rate question, there will be an increase in the rates. Could you tell me from the projections, if grain growers will produce more this year? Obviously, any grain grower, like any farmer or other agency, wants to prosper. Are we forecasting more than 36.2 million tonnes, and do we have the necessary means for exporting this? I notice that we set an export record during the 1982-83 crop year. We are going to construct additional railways. This may not happen in the next few days, but it will certainly happen during the coming months and years. Is it possible to produce more, and do we have the means of exporting more of this product?

M. Pound: Je ne sais pas si j'ai bien compris toutes ces questions, mais j'essaierai de vous répondre.

Les premières projections pour cette année sont faites par la *United Grain Growers*, et si je ne m'abuse, elles prévoient une petite diminution dans la production du blé, une petite augmentation dans celle de l'orge et une grande augmentation dans celle du colza. Pour ce qui est des exportations pour l'année qui vient, elle prévoit une exportation de 31,5 millions de boisseaux, chiffre que je trouve assez élevé. En ce qui concerne la production pour l'année qui vient, je ne suis pas un devin. Je ne peux pas prévoir ni le temps qu'il fera, ni la production agricole.

Quant à la prospérité des agricultures de l'Ouest, vous aurez avantage à poser votre question aux membres de l'opposition, qui sont plus proches de la production . . .

M. Dion: Ils ne savent pas quoi répondre.

M. Pound: Ils ne savent pas quoi dire.

Mr. Dubois: Naturally, weather is an important aspect of any crop production. Last year we had very good weather. The previous year we had 26 million tonnes in exports, in 1982-1983 we exported 28.3 million. When we discuss the Crow's Nest Pass rate, we are talking about some 31 million tonnes. I would imagine that, whether it is a good year or a bad year . . . What are the production statistics for the last three or four years? Do you have these statistics, Mr. Pound? I might refer to the report. I have the 1982-1983 report where there is reference to a production of 16%, but what was the productivity rate in 1979-1980, and how much of this was exported?

[*Texte*]

100, mais, à partir 1979-1980, quel a été le schéma de productivité, et quel a été le pourcentage d'exportation en fonction de cela?

Mr. Pound: I will give you the exports first; those figures vary substantially from year to year. For example, in 1974-75 our exports were roughly 14 million metric tonnes against last year's 29 million metric tonnes. In a period of 10 years you have had virtually 100% variation. So, what it is going to be next year . . . Hopefully it is not going to be down to 14 million tonnes; it is going to be close to what it is at the present time.

With respect to grain production, last year, of course, was one of the largest years we have had as far as production is concerned.

• 1145

Again that varies from year to year, although the long-term trend is generally for increases in grain production, and I see no reason why that trend will not continue. As an example, in the case of wheat production, I was reading some history on our grading system last night and I noticed the research stations in western Canada have, over the years, averaged 40% increase in plots over what the average has been. One could consequently suggest that we have a potential capability to increase our wheat production by 40%. Maybe that is the optimum; but it gives you an indication that if we are producing 26 million tons of wheat and want to increase that by another 12 million, it goes up substantially.

M. Dubois: On dit que le record d'exportation, soit 28.3 millions de tonnes, a été établi en 1982-1983. Supposons que ce soit 30 millions de tonnes pour la campagne 1983-1984. Au niveau de la Commission canadienne des grains, a-t-on ce qu'il faut pour exporter cette quantité? N'y aura-t-il pas de problèmes au niveau des possibilités d'exportation? Si jamais cette production augmentait et que l'on voulait exporter plus de 28.3 millions de tonnes, est-ce que les possibilités existeraient au niveau de nos marchés extérieurs?

Mr. Pound: International markets today, particularly in relation to wheat, are very competitive; and I do not see any slackening in that competition. The United States estimate production for the coming year to be higher than what it was. Australia has just harvested one of the largest crops it has ever had. Argentina is active in the international market. I think Canada is certainly going to maintain its share of that market, because I think the system which we have in Canada puts us in a very good position.

The work of the wheat board and the support given to it by the scientific divisions of the grain commission, I think, are well recognized internationally as being in a position to provide good quality and good technical backup in relation to that quality. I would say while the market is going to be difficult, indications are that we will get our share.

M. Dubois: Revenons plus précisément à la question des crédits. Je remarque qu'à la page 5-6 de vos prévisions

[*Traduction*]

M. Pound: Je vous donnerai les chiffres pour l'exportation d'abord. Ils varient énormément d'année en année. Par exemple, en 1974-1975, nos exportations ont été de 14 millions de tonnes métriques par opposition à 29 millions de tonnes métriques l'année dernière. Sur une période de 10 ans, on a une différence de 100 p. 100. Alors, vous dire ce que l'on aura l'année qui vient . . . J'espère que nous ne reviendrons pas à 14 millions de tonnes, que nous n'aurons pas une grande différence cette année.

En ce qui concerne les céréales, nous avons connu l'année dernière l'une de nos meilleures productions.

Je répète qu'il y a une variation d'année en année, mais la tendance à long terme de l'augmentation des céréales est à l'augmentation, et je ne vois pas pourquoi cette tendance ne continuerait pas. Pour ce qui est de la production du blé, par exemple, je lisais hier soir un rapport sur notre système de classement et j'ai constaté que les stations de recherche de l'ouest du Canada ont enregistré en moyenne une augmentation de superficie de 40 p. 100. Nous aurions donc la possibilité d'augmenter notre production de blé de 40 p. 100. C'est peut-être un chiffre optimiste, mais cela montre qu'il serait peut-être possible d'ajouter 12 millions de tonnes à une production de 26 millions, ce qui est loin d'être négligeable.

Mr. Dubois: They say that the record for exports, that is 28.3 million tonnes, was established in 1982-1983. Let us suppose that it was 30 million tonnes for the 1983-1984 crop year. Does the Canadian Grain Commission have what is necessary to export this amount? Is there any difficulty when it comes to export possibilities? If this production increased and one wished to export 28.3 million tonnes, would it be possible in terms of our foreign markets?

M. Pound: Les marchés extérieurs, surtout pour le blé, sont très concurrentiels, et je ne vois pas de diminution dans la compétition. Les États-Unis ont prévu une production plus élevée que jamais. L'Australie vient de faire une récolte record. L'Argentine est très active dans les marchés étrangers. Je pense que le Canada gardera sa part du marché, car nous avons un bon système.

La Commission canadienne du blé et les divisions scientifiques de la Commission canadienne des grains, font un bon travail, elles ont une réputation mondiale pour la qualité de leurs travaux et de leurs services techniques. À mon avis, la concurrence est rude sur les marchés internationaux, mais nous aurons notre part.

Mr. Dubois: Let us come back to the more specific issue of votes. I notice that on page 5-6 for your budget estimates for

[*Text*]

budgétaires pour l'année 1984-1985, vous demandez de l'argent supplémentaire par rapport à 1983-1984. On dit ceci:

> Les dépenses de 41.6 millions de dollars prévues pour 1984-1985 représentent une augmentation de 2.5 millions de dollars par rapport aux prévisions de 1983-1984.

On parle de l'augmentation du salaire de base et des coûts de fonctionnement. Aucun problème ici. J'aimerais avoir des détails concernant les trois autres articles de dépense que je retrouve ici:

> —accroissement des activités d'inspection et de pesage des céréales: $425,000;
>
> —intensification de la recherche visant à accroître la qualité des céréales: $192,000; et
>
> —utilisation accrue des services informatiques et des services de vérification autorisés: $334,000.

J'aimerais avoir des détails concernant ces trois articles de dépense qui font augmenter votre budget: les activités d'inspection et l'intensification de la recherche sur la qualité des céréales. Comment ce système fonctionne-t-il, et qu'est-ce qui exige cette augmentation de 425,000 dollars pour un poste et de 192,000 dollars pour l'autre? J'aimerais avoir des détails sur ces deux points-là.

Mr. Pound: I am going to leave the details to our financial officer, but I would like to say in the general, overall operation of the commission, I have put a few figures together, suspecting somebody might want to ask me some questions on money.

• 1150

In 1972-1973, we exported 21 million metric tonnes of grain with 914 people on staff. In 1982-1983, we exported 29.1 million metric tonnes, which is a 44% increase. The total complement at the commission—to handle that 44% increase—was reduced by 38 man-years. So while the volume of grain over the years has continued to increase, the people required to provide the services, including the increase in the research people . . .

Mr. Gurbin: Supplementary.

Mr. Pound: —has actually gone down.

Mr. Gurbin: A supplementary, just on that point, if I may.

The Chairman: Yes, Mr. Gurbin.

Mr. Gurbin: What was the average size of the contracts in those two years?

Mr. Pound: What do you mean, contracts?

Mr. Gurbin: Sales volumes, per sale?

Mr. Pound: I do not have that information, but that would not have any bearing on our work, because we still have to inspect and weigh every car lot and we have to inspect and weigh every shipload that goes out, whether it is a million bushels or whether it is 250,000 bushels. Our volume of work is identical, irrespective of the size of the contract.

The Chairman: Thank you, Mr. Dubois. Mr. Cardiff.

[*Translation*]

1984-1985, you ask for an increase over 1983-1984. It states the following:

> The 1984-1985 estimated expenditures of $41.6 million represent an increase of approximately $2.5 million over the 1983-1984 forecast.

You talk about increases in basic salary and operating costs. No problem there. I would like to have details on the other three items of expenditure that I find there:

> —increased grain through-put for grain inspection and weighing: $425,000;
>
> —increased developmental research in grain quality: $192,000; and
>
> —increased computer services and licensed audit capability: $334,000.

I would like to have details on these three items of expenditure which have increased your budget, such as the increased grain inspection and developmental research. How does this system operate, and why does it require an increase of $425,000 under one item and $192,000 under the other? I would like to have details on these two things.

M. Pound: L'agent des services financiers vous donnera des détails, mais j'aimerais dire que j'ai rassemblé quelques chiffres sur le fonctionnement global de la Commission, car j'avais l'impression que quelqu'un me poserait des questions sur l'argent.

En 1972-1973, nous avons exporté 21 millions de tonnes métriques de céréales avec un effectif de 914 personnes. En 1982-1983, nous en avons exporté 29.1 millions, soit une augmentation de 44 p. 100. Or, malgré cette augmentation, l'effectif de la commission a été réduit de 38 années-personnes. Donc, malgré l'augmentation du volume au cours des années, le nombre de personnes appelées à fournir les services, y compris les personnes affectées à la recherche . . .

M. Gurbin: Une question supplémentaire.

M. Pound: . . . a diminué.

M. Gurbin: Une question supplémentaire sur ce dernier point.

Le président: Monsieur Gurbin.

M. Gurbin: Quelle a été l'ampleur des contrats au cours de ces deux ans?

M. Pound: Que voulez-vous dire par là?

M. Gurbin: Quels ont été les volumes de vente par contrat?

M. Pound: Je n'ai pas cette information, mais elle n'influe pas sur notre travail. Nous devons quand même inspecter et peser chaque wagon et chaque cargaison, qu'il s'agisse de millions de boisseaux ou de 250,000 boisseaux. Notre travail reste le même, quelle que soit l'ampleur du contrat.

Le président: Merci, monsieur Dubois. Monsieur Cardiff.

[*Texte*]

Mr. Pound: Ray, can you answer in more detail?

Mr. R.A. Kullman (Financial Officer, Canadian Grain Commission): The $1.5 million increase addresses inflationary costs for materials, supplies and for the complement of staff that the commission has. In the 425,000, identified as increased grain throughput, the Grain Inspection Division received 570,000-odd of that. There were decreases in our person-year allocation from Treasury Board that was initially approved and then there is also an inflation factor built into that, the net figure coming to 425,000.

The Weighing Division had $31,000 increased costs of operation. Those figures also do include an eight person-year increase in our budget.

The development costs in our grain research area were for person-years and also for some specialized equipment. The HPLC for oilseeds and barley came to about $155,000—maybe Dr. Tipples can address that in terms of the specifics of the operation. There was also some personnel for hard spring wheat, semi-hard spring wheat research and an inflation factor of $9,000, bringing the total of those costs to $192,000.

I am not sure if you mentioned the $334,000 for the increased computer services and licensed audit capability. Our computer operation was increased by $160,000 to facilitate some additional trunk lines of the commission's computer operation. The licensing audits received an increase of $95,000. Micro-computers were introduced into the operation, which came in the area of about $70,000—the total of that coming to $334,000.

The Chairman: Thank you. Mr. Cardiff.

Mr. Cardiff: Thank you, Mr. Chairman. I also want to say, coming from a part of Canada where the Canada Grain Act has not been proclaimed, that it is always a pleasure to have Mr. Pound and the Grain Commission with us.

Before I was elected, we had many occasions to sit at the table and discuss many items of concern in eastern Canada. I would like to ask Mr. Pound if the commisssion is considering extending the Canada Grain Act to eastern Canada, or have any requests been made from any of the commodity groups for any extension of the Act?

• 1155

Mr. Pound: Just a point of clarification in relation to your question. The Canada Grain Act does cover eastern Canada; any elevators that are situated on the waterways come under the jurisdiction of the Canada Grain Act. Any grain which is grown in eastern Canada or any grain that is exported that is grown in eastern Canada comes under the jurisdiction of the Canada Grain Act because they are required to have it inspected under legislation.

Because of the marketing structures in eastern Canada with wheat for example, in the contract the Wheat Board has with the handling companies, and the Soybean Board is exactly the

[*Traduction*]

M. Pound: Vous voulez donner plus de détails à ce sujet, Ray?

M. R.A. Kullman (agent des services financiers, Commission canadienne des grains): L'augmentation de 1.5 million de dollars tient au coût de l'inflation pour l'équipement et les approvisionnements ainsi qu'à l'effectif de la commission. Pour ce qui est des 425,000, la division de l'inspection devait recevoir quelque 570,000. Cependant, il y a eu diminution du nombre des années-personnes approuvées initialement par le Conseil du Trésor, et l'inflation également a joué de sorte que le chiffre net est de 425,000.

La division de la pesée a vu ses coûts d'exploitation augmenter de 31,000$. Ces chiffres tiennent compte d'une augmentation de huit années-personnes dans notre budget.

Les coûts de développement dans le domaine de la recherche portaient sur un certain nombre d'années-personnes et sur de l'équipement spécialisé. Le système H.P.L.C. pour les oléagineux et l'orge a coûté environ 155,000$. M. Tipples a les détails à ce sujet. Il y a également eu des années-personnes pour la recherche relative au blé dur de printemps, au blé semi-dur de printemps, l'inflation a joué pour 9,000$, pour un total de 192,000$.

Je ne sais pas si vous avez mentionné les 334,000$ au titre de l'informatique et de la vérification des permis. Nos services d'informatique ont bénéficié d'une augmentation de 160,000$ en vue d'accroître le nombre de lignes principales de la commission. Quant à la vérification des permis, elle a eu droit à une augmentation de 95,000$. Un certain nombre de micro-ordinateurs ont été acquis pour un montant d'environ 70,000$. Le total s'établit à 334,000$.

Le président: Merci. Monsieur Cardiff.

M. Cardiff: Je voudrais dire au départ que je viens d'une région du Canada où la loi sur les grains du Canada n'a pas encore été proclamée. Néanmoins, c'est toujours un plaisir d'accueillir au comité M. Pound, ainsi que les représentants de la Commission canadienne des grains.

Avant d'être élu, j'ai eu l'occasion de discuter de nombreuses questions qui préoccupent l'Est du Canada. Je voudrais commencer par demander à M. Pound si la Commission envisage d'étendre l'application de la loi sur les grains du Canada à l'Est du pays ou si elle a reçu des demandes en ce sens de la part de groupes de producteurs.

M. Pound: Je voudrais d'abord préciser un point. La Loi sur les grains du Canada s'applique à l'est du Canada. Les silos situés le long des voies d'eau tombent sous le coup de la Loi sur les grains du Canada. Les céréales cultivées dans l'est du Canada ou les céréales exportées qui viennent de l'est du Canada relèvent de la Loi sur les grains du Canada. Elles doivent être inspectées en vertu de cette loi.

Les structures de commercialisation dans l'est du Canada, pour le blé, par exemple, aux termes du contrat de la Commission canadienne du blé avec les compagnies de manutention—

[*Text*]

same way, there is provision there for any disputes between producers and the buying elevators to be settled by the Grain Commission. In western Canada, that benefit comes under the Canada Grain Act. So, although the Canada Grain Act may be not be proclaimed in eastern Canada, in a lot of cases the producers in eastern Canada benefit from the services which we provide. They may not be directly under Canada Grain Commission control, but certainly we give the same type of service to farmers who wish to have grades established as we do in western Canada through our Chatham and Toronto offices, as well as through Montreal for Quebec and the Maritimes.

Mr. Cardiff: So you would not expect to see any move toward any further changes in the act, then?

Mr. Pound: At this point in time I would say that is probably a correct assessment.

Mr. Cardiff: Okay. The terminal elevator tariffs, what time of the year are those negotiated and settled?

Mr. Pound: I would not want to use the word negotiated because they are established by order of the commission. The last two years it has been on October 1. Prior to that, it had been on August 1. This year it will be established on October 1 as well.

Mr. Cardiff: What was the reason for going with October 1?

Mr. Pound: Because when the Six and Five Program came into effect, we had to reschedule the tariffs to conform with that program and there was a delay of two months in implementing the increase in tariffs.

Mr. Cardiff: Has that not caused some hardship to some of the terminal elevators, for instance, who had set their tariff in August and it had to be changed in October?

Mr. Pound: Probably the hardships that were suffered by the terminals were picked up by the producers because they did not have to pay it for those two months, so maybe one offset the other.

Mr. Cardiff: That is true. When that tariff is set, is that a maximum?

Mr. Pound: In the case of the primary elevators and the terminal elevators, it is a maximum. In the case of the transfer elevators in eastern Canada, it is the tariff that is established there.

Mr. Cardiff: In the research areas, have you established many new ways? I see you are going to have mechanical samplers, but in the grading of many of the grains, are there any new ventures or research being done to establish different analysis of the various grains we have, such as light meters and things to identify colour? A lot of commodities are graded by colour. That is one of the elements. Is there anything being done in those areas?

Mr. Pound: I will let Dr. Tipples answer that one so he can justify his trip down here.

[*Translation*]

et c'est la même chose pour le soja—prévoient que tout différend entre les céréaliculteurs et les silos acheteurs doivent être réglés par la Commission des grains. Dans l'ouest du Canada, la même chose est prévue en vertu de la Loi sur les grains du Canada. Donc, même si la Loi sur les grains du Canada n'est pas proclamée dans l'est du Canada, dans bien des cas les céréaliculteurs de l'est du Canada ont droit au même service. Ils ne relèvent peut-être pas aussi directement du contrôle de la Commission canadienne des grains, mais ils ont droit aux mêmes services que les céréaliculteurs de l'ouest du Canada pour ce qui est du classement, par exemple, s'ils le désirent, et ce à partir de nos bureaux de Chatham et de Toronto pour l'Ontario, et à partir de notre bureau de Montréal pour le Québec et les provinces maritimes.

M. Cardiff: Donc vous ne vous attendez pas à une demande de modification de la loi?

M. Pound: Votre hypothèse est probablement juste.

M. Cardiff: À quelle époque de l'année les tarifs des silos terminus sont-ils négociés et arrêtés?

M. Pound: Je n'irai pas jusqu'à dire qu'ils sont négociés parce qu'ils sont établis par décret de la Commission. Les deux dernières années, ils l'ont été le 1er octobre. Auparavant, ils l'étaient le 1er août. Cette année, ce sera probablement encore le 1er octobre.

M. Cardiff: Pour quelle raison sont-ils fixés le 1er octobre?

M. Pound: Lorsque le programme des 6 et 5 p. 100 est entré en vigueur, nous avons dû revoir nos tarifs de façon qu'ils s'y conforment, de sorte que les augmentations sont survenues avec un retard de deux mois.

M. Cardiff: Certains silos terminus ne se sont-ils pas trouvés en difficulté du fait qu'ils avaient établi leur tarif en août et qu'ils ont dû les revoir en octobre?

M. Pound: Là où les silos ont perdu, les céréaliculteurs ont gagné, puisqu'ils n'ont pas eu à payer les augmentations pour ces deux mois. Il y a donc eu une contre-partie.

M. Cardiff: C'est exact. Ces tarifs sont des maximums?

M. Pound: Oui, dans le cas des silos de collecte et des silos terminus. Dans le cas des silos de transbordement dans l'est du Canada, ce sont les tarifs établis à ces endroits qui valent.

M. Cardiff: Dans le domaine de la recherche, vous avez trouvé une nouvelle méthode? Je vois que vous allez faire appel à des machines pour procéder à l'échantillonnage, mais pour ce qui est du classement des céréales, y a-t-il de nouvelles méthodes d'analyse, faisant appel à des cellules photo-électriques, utilisant la couleur, par exemple? Je sais que beaucoup de denrées sont classées selon la couleur. C'est un des éléments dont on peut se servir. Y a-t-il de nouveaux développements à ce niveau?

M. Pound: Je vais laisser à M. Tipples le soin de répondre à cette question. Il pourra ainsi justifier son voyage ici.

[*Texte*]

Some Hon. Members: Oh, oh.

Dr. K. H. Tipples (Director, Grain Research Laboratory, Canadian Grain Commission): Thank you, Mr. Chairman. One of the ongoing areas of research that we are concerned with is working with the Grain Inspection Division and Mr. Fast may want to add to some of this.

We are continually looking for new and better ways, first of all, of evaluating quality and what quality means and, secondly, measuring quality. We have come a long way. For example, in the early seventies we were very instrumental in getting this near infrared black box technology for measuring protein and moisture and this has been operating very successfully in terminal elevators for the last ten years on our protein segregation system. We are continuing to do a lot of work with that particular technique. We have recently just about finalized ways of measuring hardness which is another category of differentiating wheats and the possibility now exists for the future, if we so determine that this is the way we want to go, of measuring hardness and using that as a grading factor.

• 1200

We have recently been looking at the measurement of the chlorophyll content in rape seed—you mentioned colour—and this is a rather difficult and subjective estimation. For the grain inspector they do a pretty good job, but we would like to be able to do a better, more accurate, precise job with these new infrared reflectants. We are probably about one or two years off—maybe even closer—from using that instrumental method for chlorophyll in rape seed, which is very important in the Japanese market because with any frost damage you get higher levels of chlorophyll, and the Japanese are very sensitive to that.

I suppose the big one that we would like to be able to solve is the varietal identification by non-visual means. Even though our plant breeders estimate that perhaps they are constrained to the extent of around 5% in yield, nevertheless if we could get an extra few percentages in yield, that would be quite a big increase. At the moment the ultimate black box is not in sight, but we are continuing to do a lot of work which has already paid off in the past. Nearer infrared reflectants is one method. There are other areas related to the safety of grain. Mycotoxins, for example, have become a very big factor. Not that they are anything new—micatoxins have always been present—but markets are increasingly more sensitive to wanting assurances that our grains are free of this type of material; so we have increased our efforts in that area. This means very sophisticated methodology for looking at parts per billion and so on. I could go on, but these are some examples.

The Chairman: Mr. Cardiff.

Mr. Cardiff: The use of containers for grain transportation, do you expect that increase to take place in the east or the western provinces?

Mr. Pound: I am not sure there is going to be a container increase. I think the simplest way of marketing our specialty and lower volume crops is through containers, and I do not

[*Traduction*]

Des voix: Oh, oh!

M. K.H. Tipples (directeur, Laboratoire de recherche sur les grains, Commission canadienne des grains): Merci, monsieur le président. Pour ce qui est de la recherche, nous travaillons actuellement avec la Division de l'inspection, M. Fast aura peut-être quelque chose à ajouter à ce sujet.

Nous tentons constamment de trouver de meilleures méthodes pour évaluer et mesurer la qualité. Nous avons fait beaucoup de progrès. Au début des années 1970, par exemple, nous avons eu un rôle considérable à jouer dans le développement d'appareils de spectroscopie destinés à mesurer les niveaux protéiques et les degrés d'humidité. C'est un dispositif qui est en place dans les silos terminus depuis 10 ans et qui sert à la répartition selon les niveaux protéiques. Nous continuons d'utiliser largement cette technique. Nous venons tout juste de mettre au point des méthodes en vue de mesurer le degré de fermeté des céréales. C'est un autre classement possible. À l'avenir, si nous le désirons, nous pouvons utiliser le degré de fermeté pour le classement.

Nous avons récemment examiné la possibilité de mesurer le contenu de chlorophylle dans le colza, vous aviez parlé de la couleur tout à l'heure. C'est une estimation très subjective. Les inspecteurs font un bon travail, mais nous voudrions quelque chose de plus précis. Nous voulons utiliser ces nouveaux appareils de spectroscopie. Nous serons probablement en mesure de le faire pour la chlorophylle du colza d'ici un an ou deux, peut-être avant. C'est un développement très important pour le marché japonais parce que les gelées augmentent le contenu de chlorophylle et que le marché japonais est très chatouilleux là-dessus.

Le gros problème que nous voudrions voir résoudre est l'identification des variétés par des moyens non visuels. Même si nos sélecteurs estiment qu'ils ne peuvent pas augmenter le rendement de plus de 5 p. 100 à peu près, un faible pourcentage représenterait beaucoup. L'appareil de spectroscopie absolu n'est pas encore en vue, mais nous continuons nos efforts. Nous avons déjà eu beaucoup de succès à ce niveau. La spectroscopie est une méthode. Il y a les questions de sécurité. On parle des mycotoxines, par exemple. Ce n'est rien de nouveau, les micatoxines ont toujours été présentes. Les marchés, cependant, sont de plus en plus chatouilleux à ce sujet. Ils veulent l'assurance que nos céréales n'en contiennent pas. Nous avons donc dû accroître nos efforts à ce niveau. Ce sont des techniques très développées, qui établissent le nombre de parties par milliard. Je pourrais encore vous donner beaucoup d'exemples de ce genre.

Le président: Monsieur Cardiff.

M. Cardiff: Vous attendez-vous à ce que les conteneurs soient de plus en plus utilisés pour le transport des céréales dans l'Est ou dans l'Ouest?

M. Pound: Je ne suis pas sûr qu'il y aura augmentation du nombre de conteneurs. Tout ce que je puis vous dire, c'est que c'est la façon la plus simple de transporter les récoltes spéciales

[*Text*]

want to estimate that. I certainly would not want to project that this is going to increase substantially at this point in time.

Mr. Cardiff: The report indicates you have a cost recovery for the services rendered. Is this borne totally by the producer, or is it subsidized?

Mr. Pound: Indirectly, it is totally borne by the producer.

Mr. Cardiff: Do you have a full cost recovery in all of your programs?

Mr. Pound: No. We do not cover the costs from our research division.

The Chairman: *Merci*, Mr. Cardiff. Mr. Towers.

Mr. Towers: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Pound, in answer to one of Mr. Hargrave's questions you mentioned you had growing pains. I wondered if one of those pains was Jack Horner.

Mr. Pound: I do not think so, because when he was a member of your party you did such a good job of educating him that I am sure he is going to make a contribution.

Mr. Towers: But he has changed. There is a politician here, sir.

Some hon. Members: Oh, oh!

Mr. Towers: How do you see the division of authority between what you have been doing in the past and the new Grain Transportation Authority, as far as the allocation of cars are concerned, producer cars and so on?

Mr. Pound: I see a clear delineation of authority; I do not see any overlapping. The Commission's responsibility has been in relation to allocation of producer cars, and I know that is going to continue.

Mr. Towers: Will there be no interference whatsoever on that?

Mr. Pound: I do not think so.

Mr. Towers: Okay. With regard to that, are you going to be limited in the number of cars you can get? I think there is a growing demand. You probably have the figures on that, I have not got them.

Mr. Pound: People tend to look at the percentages we put on the cars as a limiting factor. It is a minimum that is available to us. For example, we have 5% allocated for all grains, except rapeseed, to Vancouver which is 7%.

• 1205

Interesting enough, if a producer today is to apply for a producer car for rapeseed, in all probability he will have a car within three weeks or four weeks at the outside. Now, that has changed substantially from what it was, because last fall we had a backlog of up to 15 to 20 weeks. But those cars come right off the top of the list as far as producers are concerned, so they are there before anybody else gets anything.

[*Translation*]

ainsi que les récoltes de faible volume. Je ne suis pas prêt à dire qu'il va y avoir une augmentation considérable à ce niveau.

M. Cardiff: Votre rapport indique que vos services sont contre rémunération. Les céréaliculteurs assument-ils tous les coûts ou sont-ils subventionnés?

M. Pound: Les céréaliculteurs assument le tout indirectement.

M. Cardiff: Vous réussissez à recouvrer tous les coûts de tous vos programmes?

M. Pound: Non, pas les coûts de la division de la recherche.

Le président: *Thank you*, monsieur Cardiff. Monsieur Towers.

M. Towers: En réponse à une question de M. Hargrave, vous avez indiqué, monsieur Pound, que vous aviez des difficultés de parcours. Je me demande si l'une de ces difficultés n'a pas nom Jack Horner.

M. Pound: Je ne le crois pas. Je suis sûr qu'il a reçu une bonne éducation lorsqu'il était membre de votre parti et qu'il a appris à bien faire les choses.

M. Towers: Il a cependant changé depuis. C'est un politicien.

Des voix: Oh, oh!

M. Towers: Comment voyez-vous la division des responsabilités entre vous et la nouvelle administration du transport des grains, pour ce qui est des wagons, des wagons de producteur, entre autres?

M. Pound: Je vois un net partage des responsabilités. Je ne vois pas de chevauchement. La commission a jusqu'ici joué un rôle au niveau de la répartition des wagons de producteur. Je sais qu'elle continuera de jouer ce rôle.

M. Towers: Il n'y aura absolument pas d'ingérence à ce niveau?

M. Pound: Je ne crois pas.

M. Towers: Le nombre de wagons auxquels vous avez droit serait-il limité? Je pense que la demande se fait de plus en plus sentir. Vous avez probablement les chiffres à ce sujet.

M. Pound: Les gens ont tendance à considérer les pourcentages que nous fixons sur les wagons comme des limites. C'est un minimum. Par exemple, nous en sommes à 5 p. 100 pour toutes les céréales, sauf le colza vers Vancouver, qui en est à 7 p. 100.

Il est intéressant de noter que si un céréaliculteur a actuellement besoin d'un wagon de céréaliculteur pour le colza, il peut s'attendre à en avoir un dans un délai de trois ou quatre semaines au maximum. La situation a évolué considérablement puisque l'automne dernier c'était de 15 à 20 semaines. Les wagons sont rapidement attribués aux céréaliculteurs. Ils les obtiennent avant tous les autres.

[*Texte*]

The overall volume of producers cars in relation to total grain still does not represent 2% of the total shipments. One of the problems that exists—and I am not sure how we are going to overcome it; I suspect there will be some very open and frank discussions on it between now and August 1—is how we deal with that rapeseed market at Vancouver. When you have premiums and you have only one sector of the industry which is able to take advantage of that, it does not seem very fair to me. At the present time, producers are the only ones allowed to take advantage of that, and I think we have to deal with that in other means rather than allocation of producer cars.

Mr. Towers: My understanding is that barley producers have to wait not weeks but months to get a car. Is this correct?

Mr. Pound: At Thunder Bay, because there has been a surplus of barley down there at the present time. If a producer wanted to ship a car of barley to Vancouver, I do not think there is . . . Just let me check that before I make a statement. Barley to Thunder Bay right now is 15 weeks; to Vancouver it is five weeks. But there have been very small movements of any kind of barley to Thunder Bay for the last four months—January, February, March—and that will pick up as soon as the navigation season opens. So I suspect the backlog will diminish.

Mr. Towers: Yes. Getting back to my original question, if you had a greater allocation of cars, could you use them; that is, the producer cars?

Mr. Pound: One of the problems that exists in relation to producer cars is this. Because there is basically free access to producer cars, there are no restrictions on them within that 5% limit. So when people cannot get cars under other methods, they immediately go out and drum up producers to make applications for cars. So while it appears in a lot of cases that the problem lies in the fact that we have restrictions on producer cars, it is a fact that the companies are using producer cars to circumvent other controls within the system.

For example, we had one company last fall make application for 800 producer cars of non-board grains simply because he could not get allocations under the other methods of allocating. I do not think you can condemn the producer car allocation program because people try to take advantage of it, and therein lies one of the problems we have.

Mr. Towers: Mind you, they are desperate, and that was probably in my area, too. At least, I know that was going on there, and they were desperate to move grain.

Another concern some of the companies and the producers have is that some of these allocations are based on previous sales, last year's sales, and this is creating a lot of problems for a lot of people. One company might get half a dozen or eight cars; another might get three, another one, and another might be missed entirely. This creates a lot of dissatisfaction, and of course, it has a tendency to allow the larger company to get the break and then to get a monopoly. This creates a lot of havoc within the farm community.

[*Traduction*]

Le nombre total des wagons de céréaliculteur comme pourcentage du total des expéditions de céréales ne représente actuellement que 2 p. 100. Un de nos problèmes actuellement, je suis sûr que nous parviendrons à le résoudre, il y aura des discussions libres et franches sur le sujet d'ici le 1er août, est le marché du colza à Vancouver. Lorsqu'il y a des primes et qu'il n'y a qu'un secteur qui peut en profiter, il me semble qu'il y a une injustice quelque part. Actuellement, les céréaliculteurs sont les seuls à pouvoir profiter de cette situation. Je pense qu'il faut trouver une solution autre que la répartition des wagons de céréaliculteurs.

M. Towers: Je crois savoir que les producteurs d'orge doivent attendre non pas des semaines mais des mois pour obtenir un wagon. C'est juste?

M. Pound: À Thunder Bay, parce qu'il y a un excès d'orge à cet endroit actuellement. Si un producteur voulait envoyer un wagon d'orge à Vancouver, je ne crois pas . . . Je vais cependant vérifier avant de trop m'avancer. Pour l'orge, à Thunder Bay, le délai est actuellement de 15 semaines. A Vancouver, il est de cinq semaines. Cependant, il y a eu très peu d'expéditions d'orge vers Thunder Bay au cours des quatre derniers mois, en particulier janvier, février et mars. En outre, la navigation va bientôt recommencer. Je m'attends à ce que ce délai raccourcisse.

M. Towers: Si vous obteniez plus de wagons de céréaliculteurs, pourriez-vous les utiliser actuellement? C'était ma question initiale.

M. Pound: Il y a un problème pour ce qui est des wagons de céréaliculteurs. L'accès à ces wagons est essentiellement libre. Il n'y a pas d'autres limites que cette limite de 5 p. 100. Lorsque les gens ne peuvent pas obtenir de wagon autrement, ils passent par les céréaliculteurs et les poussent à demander des wagons. Donc, si à certains moments la répartition des wagons des céréaliculteurs peut sembler limitée, le fait est qu'il y a des compagnies qui utilisent des wagons de céréaliculteurs pour éviter des difficultés à d'autres niveaux.

Par exemple, nous avons vu l'automne dernier une compagnie demander 800 wagons de céréaliculteurs pour des céréales ne relevant pas de la Commission, simplement parce qu'elle ne pouvait obtenir de wagons par d'autres moyens. Evidemment, ce n'est pas la faute du programme de répartition des wagons de céréaliculteurs si les gens essaient d'en tirer parti. Il reste que c'est un problème.

M. Towers: Il faut dire que les gens sont désespérés. Ce que vous avez indiqué aurait bien pu se passer dans ma région. Les gens sont prêts à tout pour faire transporter leurs céréales.

Ce qui inquiète certaines compagnies et certains céréaliculteurs c'est que la répartition se fonde sur les ventes au cours de l'année antérieure. C'est un problème pour beaucoup d'entre eux. Une compagnie peut obtenir une demi-douzaine, huit wagons, une autre, trois, une autre, un, une autre encore, absolument rien. C'est une situation qui crée beaucoup de malaises, et qui fait que les grosses compagnies sont favorisées et sont en position de monopole. L'industrie agricole en est très affectée.

[*Text*]

Mr. Pound: One of the problems is that those producers which used to deliver to a primary elevator are faced with exactly the same problem. They are not able to take advantage of the . . . Well, it is not an advantage. They are not able to ship because there is no market for the grain down there. There is not much use in plugging up a terminal elevator to have grain sit there for an extended period of time. That in itself is going to cost somebody some money, not only in the grain sitting there having storage charges assessed against it but in the space that grain is utilizing, through which we could be putting grains of other types.

So we have to watch very closely the utilization of that space in those elevators as well. That is one of the reasons why people have not been able to get cars under other shipping programs, because there has been an abundance of that particular crop in store.

Mr. Towers: It is my understanding . . .

The Chairman: This is your last question.

• 1210

Mr. Towers: Oh, I have not even started yet. Well, if I only have one more question, then what happened in Vancouver just recently when apparently there was a back-up of grain cars, and the grain was not moving there? Was it because of labour problems? Or, was it a lack of shipping facilities? Just what was the problem, Mr. Pound?

Mr. Pound: Are you talking about the statements that have been made in the press by the CNR?

Mr. Towers: Yes.

Mr. Pound: There has been an accumulation out there, a build-up, as far as rolling stock is concerned. CN has put additional cars into the system in order to move additional grain. It just so happens that it has been at the particular time when there has been a slow-down of ship arrivals at Vancouver. I think that may be cleared up by the end of this month because there are large ships out there loading right now. I think you will see that backlog diminish fairly rapidly. These problems are going to continue to exist in the system; I do not think they are something we can eliminate entirely.

Mr. Towers: You mentioned the problem you had at the Vancouver Port with regard to rapeseed. How do you see that problem being resolved?

Mr. Pound: Either allow the companies shipping directly out of elevators free access, within a percentage, to deliver against the futures market, or cutoff deliveries against the futures market in Vancouver, and have those deliveries made to some other point.

The Chairman: Thank you, Mr. Towers. Mr. Althouse.

Mr. Althouse: I will only concentrate on one area, the Estimates we have in front of us in the blue book. There are a number of questions I have concerning that statement. First of all, on page 2-52 in the Estimates, under the statutory part of the vote, salaries of commissioners, we see in 1984-1985 an estimate of $191,700 compared with last year's estimate of

[*Translation*]

M. Pound: Il y a des céréaliculteurs qui livraient à l'élévateur régional auparavant et qui ont toujours le même problème. Ils ne peuvent pas profiter . . . Ils ne peuvent pas expédier leurs céréales parce qu'il n'y a pas de marché à l'endroit désigné. Il est inutile d'engorger un élévateur terminal pour une très longue période. C'est quelque chose qui risque de coûter cher à quelqu'un. Il faut songer non seulement aux coûts d'entreposage, mais également aux pertes dues au fait que cet espace pourrait être utilisé pour d'autres céréales.

Donc, il faut surveiller de très près l'utilisation de l'espace dans ces silos. Une des raisons pour lesquelles les gens ont été incapables d'obtenir des wagons en vertu des programmes existants est qu'il y avait déjà abondance de ces récoltes dans les silos.

M. Towers: Je crois savoir . . .

Le président: Ce sera votre dernière question.

M. Towers: Je ne fais que commencer. Eh bien, si je n'ai plus qu'une autre question à poser, je voudrais savoir ce qui s'est passé récemment à Vancouver lorsque le mouvement des wagons s'est trouvé bloqué. C'était dû au syndicat, au manque d'installations? Quel était le problème, monsieur Pound?

M. Pound: Vous voulez parler des déclarations du CN dans les journaux?

M. Towers: Oui.

M. Pound: Il y a effectivement eu accumulation de wagons. Le CN a mis des wagons supplémentaires en circulation pour le transport des céréales. Il se trouve que c'est un moment où il arrivait moins de bateaux à Vancouver. Je m'attends à ce que la situation soit revenue à la normale d'ici la fin du mois. Il y a de grands bateaux qui sont chargés actuellement. Le retard devrait disparaître rapidement. Il y aura toujours des incidents de ce genre. Il est impossible de les éliminer complètement.

M. Towers: Vous avez parlé du problème du colza au port de Vancouver. Comment ce problème serait-il résolu, selon vous?

M. Pound: Il faut soit permettre aux compagnies qui expédient directement à partir des silos d'expédier librement, à l'intérieur d'un certain pourcentage, selon le marché à terme, soit interdire les expéditions selon le marché à terme à Vancouver, pour effectuer ces expéditions à partir d'un autre point.

Le président: Merci, monsieur Towers. Monsieur Althouse.

M. Althouse: Je vais faire porter mes questions sur un domaine bien précis, les prévisions que nous avons devant nous dans le Livre bleu. Je voudrais éclaircir certains points. D'abord, à la page 2-53 des prévisions, à la partie statutaire, Traitement des commissaires, il est indiqué $191,700 pour 1984-1985. C'était $172,200 l'année dernière. C'est donc une

[*Texte*]

$172,200, a change of $19,500 according to the Estimates, which works out to something close to 12%. What has become of the six and five, soon to be four program? What is the explanation for this apparently, fairly large increase to salaries of commissioners?

Mr. Pound: I am sure glad you asked, because that is the first question I asked when I saw that, because I have not seen it on my paycheques. I am going to ask Mr. Kullman to answer that one.

Mr. Kullman: The salaries for statutory are given to us by Order in Council, but the actual salaries paid out to the individuals concerned are less than that. I have figures here which show that, for example, in 1982-1983 the salary paid to the commissioners was $183,000; in 1983-1984 the forecast is going to be $189,000.

Mr. Althouse: The Estimates said they were $172,000, so it will be higher.

Mr. Kullman: That was in 1983-1984 . . .

Mr. Pound: What is your percentage increases?

Mr. Kullman: The percentage increase over years, for example from 1982-1983 to 1983-1984, is 3%. The Order in Council figures are given, and apply to a number of years.

Mr. Althouse: What is the actual increase allocated between 1983-1984 to 1984-1985, according to the actual figures you are working with?

Mr. Kullman: We do not know what 1984-1985 will be, but we are addressing the $191.7 budget.

Mr. Althouse: As an estimate, and that would be against $189 estimated actual . . .

Mr. Kullman: For 1983.

Mr. Althouse: Yes, for 1983-1984.

• 1215

Mr. Althouse: There have been some changes in administration costs, lower on the page. Grain inspection costs have been climbing as an expenditure, if I am reading this right. I am getting a little confused on that page because some parts of the page are moneys recovered and some are actual expenditures but I think we are dealing with real expenditures in the upper half of this section. Grain inspection charges are estimated to bring in about $19.238 million which is a bit of an increase. They expect it to cost us that much extra. Yet, when we look further down to the cost recovery portion, inspection fees have been recovering less over the years, even though volume seems to be up. What is the explanation for that? Have the actual inspection rates been reduced? How do you explain that part of the table, Program by Activities, where you are discussing receipts credited to revenue for inspection fees? This year they are expecting $17.8 million and as far back as 1982-83 that function brought in a revenue of $18.9 million. Why is it reducing?

[*Traduction*]

augmentation de $19,500 ou de 12 p. 100 selon les prévisions. Qu'advient-il du programme des 6 et 5 p. 100, qui doit bientôt devenir le programme des 4 p. 100? Quelle est l'explication de ce qui semble une augmentation assez considérable du traitement des commissaires?

M. Pound: Je vous suis reconnaissant de poser la question. C'est la première question que j'ai moi-même posée lorsque j'ai pris connaissance de ces chiffres. Je n'ai certainement pas vu d'augmentation sur mon chèque de paye. Je vais faire appel à M. Kullman pour vous répondre.

M. Kullman: Ce sont les traitements permis par décret du Conseil. Les traitements réels sont moindres. Mes chiffres montrent que pour 1982-1983, par exemple, les traitements versés aux commissaires étaient de $183,000; en 1983-1984, ces traitements doivent être de $189,000.

M. Althouse: Les prévisions indiquent qu'ils étaient de $172,000 l'année dernière. Ils étaient donc plus élevés.

M. Kullman: C'était en 1983-1984 . . .

M. Pound: Quel est le pourcentage des augmentations?

M. Kullman: Le pourcentage de l'augmentation de 1982-1983 et 1983-1984, par exemple, est de l'ordre de 3 p. 100. Les traitements permis par décret du Conseil s'appliquent sur un certain nombre d'années.

M. Althouse: Quel est le pourcentage réel d'augmentation de 1983-1984 à 1984-1985, selon vos chiffres?

M. Kullman: Nous ne savons pas encore quels sont les chiffres pour 1984-1985. Nous avons un budget de $191.7.

M. Althouse: Ce seraient les prévisions pour cette année-là, comparativement aux prévisions de $189,000 . . .

M. Kullman: En 1983.

M. Althouse: En 1983-1984.

M. Althouse: Il y a eu quelques changements au niveau des frais d'administration, un peu plus bas. Les frais d'inspection des céréales ont augmenté, si je comprends bien. J'ai un peu de mal à m'y retrouver dans cette page parce qu'il y a des dépenses qui y sont recouvrées et d'autres qui ne le sont pas, qui constituent des dépenses réelles. Vers le haut, cependant, je pense qu'il s'agit des dépenses réelles. Les frais d'inspection doivent atteindre 19.238 millions de dollars, ce qui constitue une légère augmentation. Pour ce qui est de la partie de ces frais qui est recouvrée, elle semble diminuer avec les années, en dépit du fait que les volumes augmentent. Quelle est l'explication de cette situation? Les frais d'inspection exigés ont-ils été réduits? Comment expliquer cette partie du tableau, Programme par activité, là où sont indiqués les frais d'inspection recouvrés par rapport aux frais d'inspection totaux? Cette année, 17.8 millions de dollars doivent être recouvrés alors qu'en 1982-1983 les frais recouvrés étaient de l'ordre de 18.9 millions de dollars. Comment expliquez-vous cette réduction?

[*Text*]

Mr. Pound: I think I can answer that. These estimates are made five years in advance and they continue to stay there. The estimates we put in there regarding revenue and expenses are in relation to what it looks like the volumes are going to be. Of course, those have gone up substantially.

I think you will find that the final revenues, for example the forecast revenues for 1983-84, will be up substantially from that $16 million figures.

Mr. Althouse: Do you have that figure? Is it easy to find?

Mr. H. Fast (Director, Grain Inspection Division, Canadian Grain Commission): I have that figure, Mr. Chairman, and we now project the revenue for 1983-1984 to be $21.275 million. There is a substantial increase.

Mr. Althouse: So, in essence, what you are saying is we are working with estimates here that were estimated as much as five years ago, and they do not have very much relevance to us anymore.

Mr. Pound: They could go the other way as well, depending on what the volumes are. If we could get an accurate assessment as to what our volumes are going to be, I guess we could probably get closer on our moneys.

I think the point we should make here is that the expenditures should be in proximity to the revenues because our expenses should not increase. For example, overtime is one of the big factors that we have.

Mr. Althouse: I guess the bottom line on these estimates we have tabled before us today is that the total cost to the revenue of the Government of Canada will be about $7.093 million after the cost recovery has occurred. Since that seems to be an estimate only, will the program actually come close to paying for itself . . . what does the commission estimate the cost to be to the Government of Canada for the inspection as well as other activities that the Canadian Grain Commission engages in?

Mr. Pound: They are going to be fairly close.

Mr. Althouse: $7 or $8 million?

Mr. Pound: No, $7 million. We will come fairly close to covering all our costs of the operation with the exception of the laboratory.

The Chairman: *Merci, monsieur Althouse.* Mr. Schellenberger.

Mr. Schellenberger: Thank you, Mr. Chairman.I am tempted to ask questions on producer cars.

I want to ask about the surcharge on all grain moving to Prince Rupert, and whether this surcharge has been agreed to by the Canadian Grain Commission. I recognize it is the result of a request by the participating grain elevators, and even the Alberta government. Now they say the surcharge is tacked on to help pay for the Prince Rupert facility, to start at $2 a tonne and be reduced over five years. Is this an extraordinary request? It seems to me that if we are building a very efficient

[*Translation*]

M. Pound: Je puis répondre à cette question. Ces prévisions sont établies pour une période de cinq ans. Selon les prévisions de revenus et de dépenses, selon les volumes attendus au cours de la période. Ils ont évidemment augmenté considérablement.

Je pense que vous constaterez que les revenus définitifs pour 1983-1984 dépasseront largement les 16 millions de dollars indiqués.

M. Althouse: Vous avez ces chiffres?

M. H. Fast (directeur, Division de l'inspection des grains, Commission canadienne des grains): Je les ai, monsieur le président. Il est maintenant prévu que les revenus pour 1983-1984 atteindront 21.275 millions de dollars. C'est une augmentation considérable.

M. Althouse: Ce que vous nous dites, donc, c'est que les prévisions qui se trouvent ici ont été établies il y a cinq ans et ne correspondent plus à la réalité.

M. Pound: Elles auraient pu également être moins élevées. Tout dépend de nos volumes. Si nous pouvions avoir des évaluations précises de nos volumes, nos prévisions de revenus pourraient être beaucoup plus justes.

Nous nous attendons de toute façon à ce que nos dépenses suivent la même courbe que nos revenus. Nous devons quand même compter avec les heures supplémentaires.

M. Althouse: Il ressort de tout cela que le coût total pour le gouvernement du Canada est d'environ 7.093 millions de dollars avec le recouvrement des coûts. Evidemment, c'est fondé sur des prévisions. Il se pourrait que le programme se finance lui-même . . . Combien la Commission évalue-t-elle elle-même le coût de ses services d'inspection et de ses autres activités pour le gouvernement du Canada?

M. Pound: Les dépenses ne dépassent pas tellement les revenus.

M. Althouse: La différence pourrait être de 7 ou 8 millions de dollars?

M. Pound: De 7 millions de dollars. Nous allons faire à peu près nos frais sauf pour ce qui est des dépenses du laboratoire.

Le président: *Thank you, Mr. Althouse.* Monsieur Schellenberger.

M. Schellenberger: Merci, monsieur le président. Je suis tenté de revenir à cette question des wagons de céréaliculteurs.

Je voudrais savoir ce qu'il en est de ces frais supplémentaires s'appliquant à toutes les céréales transportées à Prince Rupert et si la Commission canadienne des grains est d'accord avec ces frais supplémentaires. Je sais que c'est à la demande des silos qui participent au programme et même du gouvernement de l'Alberta. Ils prétendent maintenant que les droits supplémentaires serviront à payer les installations de Prince Rupert, des droits qui doivent commencer à 2 dollars la tonne et qui

[*Texte*]

facility—it is the newest facility on tract—it surely should have the best and most modern equipment. The grain companies are relatively fluid. I am wondering why that request was made, and whether the Canadian Grain Commission has done any investigating into this.

• 1220

Mr. Pound: When the request was made to the commission to implement a surcharge, we felt this was something above and beyond the responsibilities of the commission. For that reason, we went back to the principals of the Prince Rupert consortium, and suggested that they had better go to Parliament to get permission to put in a surcharge, and as far as the commission was concerned, we felt the grant was beyond our area of responsibility, outside of what we would consider our normal tariff structure.

Mr. Schellenberger: I congratulate you. So, as far as you are concerned, there is no surcharge in place unless Parliament grants such a surcharge.

Mr. Pound: There will be no surcharge under the administration of the Canadian Grain Commission unless Parliament says there should be.

Mr. Schellenberger: Excellent. As far as the charges being established by the elevating companies on the Prairies, I understand this year you will be requesting that they put forward the reasons why they wish to have increases; you are not just simply going to grant them, you are in fact going to have a hearing.

Mr. Pound: We do not just grant them every year without doing an assessment, because in our economics and statistics division we analyse financial costs and revenues each year before tariffs are established. This year we are holding a public hearing in Winnipeg, on April 5, so everybody will have an opportunity to present their side of the picture.

Mr. Schellenberger: As the commission, are you not concerned that the elevating companies are constantly building in a request for tariff because they are holding so many outdated facilities?

Mr. Pound: In a lot of cases, those outdated facilities are paying for the new ones. You cannot build an elevator today, at today's costs, and show black figures on today's tariffs.

Mr. Schellenberger: When you are establishing the tariffs, are you satisfying yourself before you grant such a tariff that the grain companies are putting before you a plan to modernize and make their system more efficient?

Mr. Pound: That is correct.

Mr. Schellenberger: You grant licences as well for the storage and elevating of grains in western Canada. Is that the case?

Mr. Pound: That is correct.

[*Traduction*]

seront dégressifs pendant les cinq années suivantes. Est-ce que c'est une requête extraordinaire? Il me semble que si nous construisons des installations très efficaces—ce sont les dernières en date—il faut absolument qu'elles soient le plus moderne possible. Les compagnies de grains sont relativement solvables. Je me demande pourquoi cette requête a été faite et est-ce que la Commission canadienne des grains s'en est occupé?

M. Pound: Lorsqu'on a demandé à la Commission d'augmenter les droits perçus, nous avons jugé que cela allait au-delà des responsabilités de la Commission. C'est la raison pour laquelle nous sommes allés voir les propriétaires du consortium de Prince Rupert pour leur suggérer de demander cette permission au Parlement. Quant à la Commission, nous avons pensé que cela dépassait ses responsabilités puisqu'il ne s'agissait pas de ce que nous considérons comme la structure tarifaire normale.

M. Schellenberger: Je vous félicite. Par conséquent, pour vous, tant que le Parlement n'aura pas donné cette autorisation, il n'y a pas d'augmentation des droits.

M. Pound: La Commission canadienne des grains n'administrera pas une augmentation tant que le Parlement n'en aura pas décidé ainsi.

M. Schellenberger: Excellent. Quant aux droits exigés par les propriétaires d'élévateurs dans les Prairies, je pense que cette année vous allez exiger qu'ils justifient les augmentations demandées. Vous ne vous contenterez pas de les accorder, vous allez avoir une audience.

M. Pound: Nous ne voulons pas les accorder systématiquement chaque année parce que notre Division des conditions économiques et statistiques analyse les coûts financiers et les revenus chaque année avant que les tarifs ne soient arrêtés. Cette année nous aurons des audiences publiques à Winnipeg le 5 avril; ainsi, tout le monde aura la possibilité de faire valoir son point de vue.

M. Schellenberger: Quant à la Commission, elle ne craint pas que les propriétaires d'élévateurs ne cessent de réclamer des augmentations pour la simple raison que leurs installations sont trop vieilles?

M. Pound: Très souvent, ce sont ces installations trop vieilles qui paient les nouvelles. Avec les coûts d'aujourd'hui, il n'est pas possible de construire un élévateur et de faire immédiatement des bénéfices avec les tarifs actuels.

M. Schellenberger: Avant d'accorder des tarifs aux compagnies de grains, est-ce que vous leur demandez de vous présenter des plans de modernisation de leurs installations?

M. Pound: C'est exact.

M. Schellenberger: Vous accordez également des permis pour l'entreposage et la manutention des grains dans l'ouest du Canada, n'est-ce pas?

M. Pound: C'est exact.

[*Text*]

Mr. Schellenberger: Has there been an increase or a decrease in those licences in the last year?

Mr. Pound: A decrease continues.

Mr. Schellenberger: Is all of that because the chief elevating companies are removing old elevators from the system? Or is there a problem with new companies coming on line, insufficiently financed, unable to get cars and in fact going into receivership?

Mr. Pound: Run that one by me again.

Mr. Schellenberger: In your estimation, are the decreases in licences totally from the primary elevator companies, the main six or seven elevating companies? Or are there others who are not a part of those chief co-ops and private companies?

Mr. Pound: No. The majority of the reductions have been with the eight elevator companies.

Mr. Schellenberger: Do you have any difficulty with those that are not in the eight main ones, an in-and-out kind of a thing?

• 1225

Mr. Pound: We have difficulty because you do not have operations in some cases, and I am not going to say in all cases, that are as well financed as the eight major companies are. For example, Continental is not considered as one of the eight major companies, nor is Northern Sales, but I would not consider them operating as under-financed.

Mr. Schellenberger: Okay. When a licence goes into receivership, what obligation does the Canadian Grain Commission have?

Mr. Pound: To protect the holders of documents for grain, which comes under the jurisdiction of the Canada Grain Act.

Mr. Schellenberger: Of those that have gone into receivership, have you had any difficulty in the past number of years with the regulations that apply?

Mr. Pound: With the exception of the first three, the last four we have covered. So, our record is improving.

Mr. Schellenberger: The first three . . . , will you just give us the names of those, as compared to the last four? If you have those seven names, I would be interested in them.

Mr. Pound: I had it here some place.

Mr. Schellenberger: It does not have to be provided now.

Mr. Pound: Okay. I will get it for you.

Mr. Schellenberger: Thank you. Gee, those five minutes went fast.

The Chairman: *Merci*, Mr. Schellenberger. On the last five minutes, Mr. Hovdebo.

[*Translation*]

M. Schellenberger: Est-ce que le nombre de ces permis a augmenté ou diminué depuis un an?

M. Pound: Il continue à diminuer.

M. Schellenberger: Est-ce que cela tient uniquement au fait que les principales compagnies d'élévateurs suppriment les vieux élévateurs? Ou bien est-ce un problème posé par les nouvelles compagnies qui s'installent, qui ne sont pas suffisamment financées, qui ne réussissent pas à obtenir des wagons et qui finissent par faire faillite?

M. Pound: Vous voulez répéter.

M. Schellenberger: À votre avis, est-ce que ces diminutions du nombre de permis est attribuable entièrement aux compagnies d'élévateurs, les six ou sept principales compagnies? Ou bien y en a-t-il d'autres qui sont responsables et qui ne font pas partie de ces grosses coopératives et des compagnies privées?

M. Pound: Non. La majorité des réductions sont attribuables aux huit plus grandes compagnies.

M. Schellenberger: Est-ce que vous avez des difficultés avec les autres qui ne font pas partie des huit, qui auraient tendance à apparaître et à disparaître?

M. Pound: Nous avons des problèmes parce que dans certains cas, et je ne dirais pas que c'est dans tous les cas, il y a des compagnies qui ne sont pas aussi bien financées que les huit principales compagnies. Par exemple, on ne classe pas *Continental* parmi les huit principales compagnies, pas plus que *Northern Sales* mais je ne considère pas qu'elles soient sous-financées.

M. Schellenberger: D'accord. Lorsqu'une compagnie qui détient un permis fait faillite, quelles sont les obligations de la Commission canadienne des grains?

M. Pound: De protéger les détenteurs de permis pour les grains qui sont régis par la Loi sur les grains du Canada.

M. Schellenberger: Dans le cas de ceux qui ont fait faillite, avez-vous eu des problèmes depuis quelques années à cause de la réglementation?

M. Pound: Après un échec dans les trois premiers cas, nous avons couvert les quatre derniers. Par conséquent, la situation s'améliore.

M. Schellenberger: Les trois premiers, pouvez-vous me les citer, et me citer également les quatre derniers? J'aimerais beaucoup connaître ces sept noms.

M. Pound: Je les avais ici quelque part.

M. Schellenberger: Il n'est pas indispensable de me les donner maintenant.

M. Pound: D'accord, je vous les enverrai.

M. Schellenberger: Merci. Seigneur, ces cinq minutes ont passé vite.

Le président: *Thank you*, monsieur Schellenberger. Monsieur Hovdebo, vous avez les cinq dernières minutes.

[*Texte*]

Mr. Hovdebo: Most of my questions are supplementary to questions that have been asked. The first one is supplementary to this increase or decrease of licenced elevators. I noticed in your statistics that the major increase is in dealers, going from 40 grain-dealer licences in 1982 to 66 grain-dealer licences in 1983. Why is there, in your opinion—I guess it requires opinion—that increase in dealerships?

Mr. Pound: We have had a lot more people go into the grain business—handling producer cars, handling specialty crops. I think producer cars have been one of the things that have allowed them to get into the business. We have got two big ones in Alberta who basically started their businesses handling producer cars and have grown from there.

Mr. Hovdebo: Then on what is your bonding of those companies is based?

Mr. Pound: Based on their estimated liabilities on a monthly basis, and also to cover the maximum of any particular month. For example, if they have a varying liability going from $50,000 to $500,000, we would have a $500,000 letter of credit or a bond.

Mr. Hovdebo: I am not sure what that then gives farms. It would be . . .

Mr. Pound: It would give farms a $200,000 letter of credit. We drew against that about $90,000, I think.

Mr. Hovdebo: Is it then a little bit of a trend which grows with the need to find alternate ways of getting rid of grain, or is it kind of a trend that will establish itself and can be expected for a long period of time?

Mr. Pound: I think we have probably peaked for the next few years. I do not anticipate that you are going to find the large increase that we have seen in the last five years. But we have got into a lot of specialty crops in the last five years, which we were not growing before. It has had some impact.

Mr. Hovdebo: I suppose if the grain were moving well, it would be to a minimum.

Mr. Pound: No, I do not think it would make much difference. I think you would still find that some of these crops today are fairly profitable to produce. You may have wheat moving, but the price may not be very good.

Mr. Hovdebo: The second question is: Are all the companies now charging at the maximum tariffs, since you did cut back last time? Are there still some below the maximum, as far as primary elevators are concerned and . . .

Mr. Pound: They are all below the maximum.

Mr. Hovdebo: They are all.

Mr. Pound: Yes.

[*Traduction*]

M. Hovdebo: En fait, ce sont des questions qui vont compléter celles qui ont déjà été posées. Pour commencer, je reviens sur cette augmentation ou diminution du nombre des élévateurs sous permis. J'ai vu dans vos statistiques que la principale augmentation se trouve chez les vendeurs, en 1982 vous aviez accordé 40 permis de vente des grains, en 1983, 66. A votre avis, j'imagine que c'est une question d'opinion, à quoi est due cette augmentation du nombre des points de vente?

M. Pound: Il y a beaucoup de gens qui se sont lancés dans le secteur des grains, la manutention des wagons et des récoltes spécialisées. Je crois que les wagons de producteurs sont le facteur qui leur a permis de se lancer dans ce secteur. Nous avons deux grosses entreprises en Alberta qui ont commencé par la manutention des wagons de producteurs et qui ont pris de l'expansion par la suite.

M. Hovdebo: Lorsque vous accordez votre garantie à ces compagnies, sur quoi la fondez-vous?

M. Pound: Sur la responsabilité mensuelle qu'ils évaluent, et également pour couvrir le maximum dans n'importe quel mois. Par exemple, si leur responsabilité passe de 50,000 à 500,000 dollars, nous aurions une lettre de crédit ou une garantie de 500,000 dollars.

M. Hovdebo: Et qu'est-ce que cela donne aux agriculteurs, j'imagine . . .

M. Pound: Cela donne aux agriculteurs une lettre de crédit de 200,000 dollars. Nous retenons sur cette somme environ 90,000 dollars, je pense.

M. Hovdebo: C'est donc une évolution, assez faible au départ, qui croît avec le besoin de trouver de nouveaux moyens de se débarrasser du grain; ou bien encore s'agit-il d'une tendance qui s'affermit, qui risque de s'installer pour longtemps?

M. Pound: Je pense que nous avons atteint le maximum auquel on peut s'attendre d'ici quelques années. Je ne pense pas qu'on assiste à des augmentations aussi importantes que celles des cinq dernières années. Mais depuis cinq ans, nous avons commencé un grand nombre de récoltes spécialisées qui n'existaient pas auparavant. Cela a eu une certaine influence.

M. Hovdebo: J'imagine que si le grain circule bien, cela reste au minimum.

M. Pound: Non, je ne crois pas que cela fasse tellement de différence. En fait, certaines de ces récoltes sont passablement profitables. Le blé peut circuler facilement, mais cela ne signifie pas que les prix seront très bons.

M. Hovdebo: Une deuxième question: est-ce que toutes les compagnies exigent maintenant les tarifs maximums, depuis les dernières coupures que vous avez faites? Est-ce qu'il y en a toujours qui sont en dessous du maximum pour les élévateurs régionaux et . . .

M. Pound: Elles sont toutes au-dessous du maximum.

M. Hovdebo: Elles le sont toutes.

M. Pound: Oui.

[*Text*]

Mr. Hovdebo: Do you build into the establishment of those a certain percentage above the average, or how do you . . . ?

Mr. Pound: We try to keep the maximum above what is actually filed because otherwise we would not have the maximum. We would be in fact setting a tariff again. I think that the commission's general feeling is that because the majority of facilities today are owned by the farmers themselves—I think something in the neighbourhood of 80%—it is the farmers themselves who should decide what they should charge themselves.

• 1230

I hear the argument that some of the companies do not properly represent the farmers. That may or may not be so, but I notice that in delivery patterns they continue to patronize those facilities with fairly steady deliveries. It seems to me that every time you deliver a load of grain, it is a vote for or against the type of facility that you want. So, when people say to me that they do not represent the producers, I have a difficult time stepping in and saying that we should establish the cost of operating the producers' facilities.

Mr. Hovdebo: How many of our delivery points only have one company servicing them? That is a factor . . .

Mr. Pound: It is not very far to your competitors.

Mr. Hovdebo: If you are driving a truck, sometimes it is.

The Chairman: Your last question, Mr. Hovdebo.

Mr. Hovdebo: Okay. I have one question. I also have some on producer cars but maybe we had better leave that for another time.

The little flurry of interest and disturbance that we had regarding dwarf wheats, and so on, in the southern parts of the prairies, getting into the market—are you going to be able to give the primary elevator agent, the grader, the ability to detect them at source, or at that time?

Mr. Pound: We gave them the ability to detect them first.

Mr. Hovdebo: I mean, are they going to be able to do it. That is what I mean.

Mr. Pound: Last fall we gave it to them very quickly, because we started charging them. We started assessing the improper cars that were graded, and it is amazing that within 30 days they all learned to detect those unlicensed varieties.

Mr. Hovdebo: They did?

Mr. Pound: A very, very quick educational process. At $3,000 a car, you learn very quickly.

[*Translation*]

M. Hovdebo: Lorsque vous arrêtez ces tarifs, est-ce que vous prévoyez un certain pourcentage supérieur à la moyenne ou bien . . . ?

M. Pound: Nous essayons de fixer le maximum à un niveau supérieur aux demandes qui nous parviennent, parce que sinon nous n'atteindrions pas le maximum. En fait, cela reviendrait à fixer un autre tarif. En règle générale, la Commission estime que la majorité des installations étant aux mains des agriculteurs eux-mêmes, quelque chose comme 80 p. 100, ce sont les agriculteurs eux-mêmes qui devraient décider des tarifs à exiger d'eux-mêmes.

J'entends dire que certaines compagnies ne défendent pas suffisamment les agriculteurs. Que cela soit vrai ou pas, je constate que ce sont toujours les installations qui ont des livraisons relativement régulières qui continuent à avoir le plus de clients. Il me semble que chaque fois que vous apportez un chargement de grain, c'est un vote pour le type d'installation que vous voulez. Alors quand les gens viennent me dire qu'ils ne représentent pas les producteurs, j'ai beaucoup de mal à intervenir et à déclarer que nous devrions fixer les coûts de fonctionnement d'installations qui appartiennent aux producteurs.

M. Hovdebo: Combien de points de livraison ne sont occupés que par une seule compagnie? C'est un facteur . . .

M. Pound: Ce n'est pas très éloigné de vos concurrents.

M. Hovdebo: Quand vous conduisez un camion, il arrive que ce soit loin.

Le président: Monsieur Hovdebo, c'est votre dernière question.

M. Hovdebo: D'accord, j'ai une question. J'en avais également sur les wagons de producteurs, mais j'imagine que cela attendra à la prochaine fois.

La vague d'intérêt et le désordre créés par les blés nains qui ont apparu sur le marché dans le sud des Prairies: est-ce que vous allez donner aux responsables d'élévateurs, à ceux qui déterminent les catégories, la possibilité de les détecter à la source?

M. Pound: Nous leur avons donné la possibilité de les détecter en premier.

M. Hovdebo: Je veux dire: est-ce qu'ils vont pouvoir le faire? Voilà ce que je veux savoir.

M. Pound: À l'automne dernier, nous leur avons donné cela très rapidement parce que nous avons commencé à percevoir des droits. Nous avons commencé à imposer les wagons qui se trouvaient dans la mauvaise catégorie et il est étonnant de constater que 30 jours plus tard ils avaient tous appris à détecter ces variétés non autorisées.

M. Hovdebo: Vraiment?

M. Pound: Ils ont appris vraiment très rapidement. À 3,000 dollars le wagon, vous apprenez très vite.

[*Texte*]

The Chairman: Thank you, Mr. Hovdebo. Thank you, Mr. Pound.

Mr. Pound: I would like to clarify one statement that I made in relation to the figures in that estimate. I am going to let Mr. Kullman clarify the incorrect statement I made.

Mr. Kullman: I believe Mr. Pound mentioned that the revenue forecasting was five years in advance. That figure should be five months in advance, since our numbers are put together in August and September of the year prior to the year of the Estimates.

With regard to the inspection division, to the end of November the actual revenues we have taken in for that division are amounting to $20,403,000. We can see that while our expenditures forecast were $19.4 million—our estimate at the early part of the year being $17.8million . . . we have already reached a figure of $20.4 million after 11 months. So,we will certainly cover our operating costs for that division.

The Chairman: *Merci.*

On behalf of each member of the Standing Committee on Agriculture, I want to thank Mr. Pound and his colleagues, and I hope that your appearance today will be useful for everybody, especially for the producer.

The meeting is adjourned to the call of the Chair.

[*Traduction*]

Le président: Merci, monsieur Hovdebo. Merci, monsieur Pound.

M. Pound: Permettez-moi de préciser quelque chose que j'ai dit tout à l'heure au sujet des chiffres que nous avons soumis. Je vais demander à M. Kullman de revenir sur quelque chose que j'ai dit qui n'est pas exact.

M. Kullman: M. Pound a dit que les projections sur les revenus se faisaient cinq ans d'avance. En fait, c'est cinq mois d'avance puisque nos chiffres sont calculés en août et en septembre l'année qui précède le Budget.

Quant à la Division de l'inspection, à la fin novembre, les revenus véritables de cette Division s'élevaient à 20,403,000$. Autrement dit, nous avions prévu des dépenses de 19.4 millions de dollars—au début de l'année, nous avions prévu 17.8 millions de dollars—mais au bout de 11 mois, nous en étions déjà à 20.4 millions de dollars. Autrement dit, cette Division a facilement réussi à couvrir ses coûts de fonctionnement.

Le président: *Thank you.*

Au nom des membres du Comité permanent de l'agriculture, je tiens à remercier M. Pound et ses collègues. J'espère que votre intervention aujourd'hui sera utile à beaucoup de gens, et en particulier aux producteurs.

La séance est levée.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Canadian Grain Commission:

Mr. H.D. Pound, Chief Commissioner;

Mr. R.A. Kullman, Financial Officer;

Mr. H. Fast, Director, Grain Inspection Division;

Dr. K.H. Tipples, Director, Grain Research Laboratory.

De la Commission canadienne des grains:

M. H.D. Pound, Commissaire en chef;

M. R.A. Kullman, Agent financier;

M. H. Fast, Directeur, Division de l'inspection des grains;

M. K.H. Tipples, Directeur, Laboratoire de recherche sur les grains.

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORY LIBRARY MATERIAL

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 9

Wednesday, March 28, 1984

Chairman: Claude Tessier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 9

Le mercredi 28 mars 1984

Président: Claude Tessier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Agriculture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de

l'Agriculture

RESPECTING:

Main Estimates 1984-85
Vote 40 under AGRICULTURE

CONCERNANT:

Budget principal 1984-1985
Crédit 40 sous la rubrique AGRICULTURE

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Second Session of the
Thirty-second Parliament, 1983-84

Deuxième session de la
trente-deuxième législature, 1983-1984

36224—1

STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE

Chairman: Claude Tessier

Vice-Chairman: Robert Daudlin

MEMBERS/MEMBRES

Vic Althouse
André Bachand
Maurice Bossy
Murray Cardiff
Rolland Dion (*Portneuf*)
Jean-Guy Dubois
G.M. Gurbin
Stan Hovdebo
Jean-Louis Leduc
Stan Schellenberger
Michel Veillette

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

Président: Claude Tessier

Vice-président: Robert Daudlin

ALTERNATES/SUBSTITUTS

David Berger
Garnet M. Bloomfield
Robert Bockstael
Eva Côté
Ralph Ferguson
Alain Garant
Bert Hargrave
Fred King
Normand Lapointe (*Beauce*)
Laverne Lewycky
Fred McCain
Douglas Neil
Marcel Ostiguy
Terry Sargeant
(Quorum 8) John Wise

Le greffier du Comité

Dave Cook

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, MARCH 28, 1984
(11)

[*Text*]

The Standing Committee on Agriculture met at 3:35 o'clock p.m. this day, the Chairman, Mr. Tessier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Althouse, Bachand, Bossy, Gustafson, Hovdebo and Tessier.

Alternates present: Messrs. Bloomfield, Bockstael and Hargrave.

Other Member present: Mr. Towers.

Witnesses: *From the Canadian Grain Commission*: Mr. H.D. Pound, Chief Commissioner; Mr. R.A. Kullman, Financial Officer; Mr. H. Fast, Director, Grain Inspection Division and Dr. K.H. Tipples, Director, Grain Research Laboratory.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, February 21, 1984 relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1985. (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Tuesday, March 6, 1984, Issue No. 4*).

The Chairman called Vote 5 under Agriculture.

The witnesses answered questions.

At 5:02 o'clock p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 28 MARS 1984
(11)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit, ce jour à 15 h 35, sous la présidence de M. Tessier (*président*).

Membres du Comité présents: MM. Althouse, Bachand, Bossy, Gustafson, Hovdebo et Tessier.

Substituts présents: MM. Bloomfield, Bockstael et Hargrave.

Autre député présent: M. Towers.

Témoins: *De la Commission canadienne des grains*: M. H.D. Pound, commissaire en chef; M. R.A. Kullman, agent financier; M. H. Fast, directeur, Division de l'inspection des grains; M. K.H. Tipples, directeur, Laboratoire de recherches sur les grains.

Le Comité reprend l'examen de son ordre de renvoi du mardi 21 février 1984 relatif au Budget principal de l'année financière se terminant le 31 mars 1985. (*Voir Procès-verbaux et témoignages du mardi 6 mars 1984, fascicule nº 4*).

Le président met en délibération le crédit 5 inscrit sous la rubrique AGRICULTURE.

Les témoins répondent aux questions.

A 17 h 02, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

David Cook

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Wednesday, March 28, 1984

• 1537

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît!

Nous sommes prêts à procéder aux questions.

. . . Mr. Towers, you have the first ten minutes.

Mr. Towers: Thank you very much, Mr. Chairman.

Mr. Pound, do you have any limitations put on your position that limits you in what you can accomplish for the industry? Now, you have been there for quite a few years and you must see some areas that would stand to be corrected, that would provide for the system to work more efficiently.

Mr. H.D. Pound (Chief Commissioner, Canadian Grain Commission): Actually, it is not too bad. I think the forefathers who designed that Canada Grain Act in 1912—obviously there was a lot of vision there. When that was reviewed in 1970, which was the last time, a lot of the things that were causing us problems were pretty well taken care of. There are some minor housekeeping changes that I think should be made now in the Act, because we are now into more electronics, for example, than we were in 1970. All of the country elevator systems are going onto data processing units—form structures and things like that.

But general speaking, I think it is a fairly good act to work with.

Mr. Towers: I notice in the estimates that your management has increased by 5 man-years and your administrative and foreign service have dropped by 3 man-years. Now, it would seem to me that there must be a reason for that.

Mr. Pound: Yes. The people in positions have not changed but it is the management category that has been put in throughout the civil service.

Mr. Towers: So you had nothing to say about that?

Mr. Pound: That is correct.

Mr. Towers: And you still have the same people doing the same work?

Mr. Pound: That is correct. For example, the director of each division now comes under the management category of the civil service, which they did not before. They came under various classifications.

Mr. Towers: I see. I suppose that would have an affect on their salary scale too, some of them.

Mr. Pound: Very little.

Mr. Towers: Is that right.

I asked you if you required any changes. I would think, from my point of view, that there should be something put in place

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le mercredi 28 mars 1984

The Chairman: Order, please!

We are ready to proceed with the questions.

Monsieur Towers, vous avez droit aux dix premières minutes.

M. Towers: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Pound, est-ce qu'on impose des limites à ce que vous pouvez faire pour l'industrie? Vous êtes en poste depuis plusieurs années maintenant, alors vous avez dû remarquer certains secteurs qui auraient besoin de modifications afin que le système soit plus efficace.

M. H.D. Pound (commissaire en chef, Commission canadienne des grains): En fait, ce n'est pas si mal. Je crois que nos aïeuls qui ont conçu la Loi sur le grain du Canada en 1912 faisaient preuve de vision. Lorsque la loi a été modifiée pour la dernière fois en 1970, la plupart de ce qui suscitait des problèmes a pu être arrangé. Il y aurait quelques petits amendements mineurs qui pourraient maintenant être apportés à la loi surtout à cause d'une plus grande utilisation de l'électronique, par exemple, ce qui n'était pas le cas en 1970. Presque tous les silos des régions se servent maintenant du traitement des données et d'ordinateurs.

En général, je trouve que la loi est bien faite.

M. Towers: Je remarque dans les prévisions budgétaires que vous avez cinq années-personnes de plus dans la catégorie de la gestion, mais trois années-personnes de moins dans celle de l'administration et du service extérieur. Vous devez certainement avoir une bonne explication pour cela.

M. Pound: Oui. En fait, les gens en poste y sont toujours, mais on a regroupé la catégorie de gestion dans toute la Fonction publique.

M. Towers: Donc cela n'a rien à voir avec vous?

M. Pound: En effet.

M. Towers: Ce sont toujours les mêmes personnes qui font le même genre de travail?

M. Pound: En effet. Par exemple, les directeurs de chacune des divisions se trouvent maintenant intégrés à la catégorie de gestion de la Fonction publique, ce qui n'était pas le cas auparavant. Ils se trouvaient auparavant dans des groupes divers.

M. Towers: Je comprends. Je suppose que cela a dû avoir un effet sur leur échelle salariale, du moins pour certains d'entre eux.

M. Pound: Très peu.

M. Towers: Ah bon!

Je vous ai demandé si vous demanderiez des amendements. Personnellement, il me semble qu'on devrait mettre en place

[*Texte*]

that would give some protection to the smaller grain companies, as long as they were operating within the guidelines that are established by the Canadian Grain Commission.

I will tell you what the feeling is out on the Prairies. The larger grain companies are trying to get a monopoly on the industry and this frightens a lot of people, a lot of the growers themselves. It certainly is hurting a lot of the smaller grain companies that would like to get going. They would like to function properly.

• 1540

They thought they saw light at the end of the tunnel; and now they think it is a train coming, because of the fact that the pools have moved in, grabbing a bunch of these producer cars.

Is that a fair assumption?

Mr. Pound: Overall, I would have to say no. One of the pool companies has been handling producer cars fairly actively from the beginning. I do not think their overall percentage—in fact, it has probably decreased. The smaller grain dealers are the largest handlers of producer cars. The one thing that does have a bearing in any of those businesses is your tax structure in relation to co-ops, because you are operating under a different tax structure and it makes a difference as far as operations generally are concerned.

Mr. Towers: How would that affect the allocation of producer cars?

Mr. Pound: It does not affect the allocation, but you are talking about the reduction in the number of grain companies; and that, of course, has been going on for a lot of years. You have a consolidation in all of the western grain-handling system. In 1970 I think it was something in the neighbourhood of 50% of the grain business in western Canada was handled by the major co-operative companies. Today that is 60% or 70%.

Mr. Towers: I understand the Alberta Wheat Pool—I suppose all the pools—were asking for an increase in tariffs, which we got into yesterday. But which is most efficient, in your opinion? The smaller companies—can they function more cheaply than the larger companies? Or is there any difference?

Mr. Pound: I think I would have to say that generally the grain operation in western Canada in total operates fairly efficiently. When you take into consideration the fact that under the larger companies they have houses which are not probably as efficient in physical handling as some of the modern houses are—but your cost of putting up a modern house today is very, very costly, and you have to have high volumes of grain to move that. As soon as you try to remove some of those houses, you immediately have the reaction of the local populace, who want every one of those elevators retained. So on the one hand you have management of most of those companies trying to reduce and centralize their grain-handling facilities; you have producers on the other hand who want an elevator adjacent to their land. So that is a continual struggle that is going on.

[*Traduction*]

un meilleur mécanisme de protection pour les petites entreprises de grain qui se conforment aux directives établies par la Commission canadienne des grains.

Je vais vous dire quel est le sentiment des gens des Prairies. Les grandes compagnies de grain essaient d'établir un monopole, ce qui inquiète énormément de gens, dont beaucoup de producteurs. Cela nuit énormément aux entreprises plus petites qui aimeraient bien prospérer. Ces compagnies voudraient bien fonctionner un peu mieux.

On croyait que les choses allaient s'améliorer, mais on craint maintenant d'être plutôt tombé de Charybde en Scylla depuis l'arrivée des syndicats du blé qui se sont accaparés une partie des wagons de producteurs.

Le raisonnement est-il juste?

M. Pound: En gros, non. L'une des compagnies de syndicat qui a des wagons de producteurs en a presque toujours eu. Je ne crois pas que le pourcentage qu'elles détiennent ait augmenté, bien au contraire. Les petites entreprises de grain sont celles qui détiennent le plus grand nombre de wagons de producteurs. Le seul facteur qui puisse avoir un effet sur ces entreprises, c'est la structure fiscale applicable aux coopératives qui est différente de celle des compagnies. Cela fait évidemment une différence pour les opérations en général.

M. Towers: Quel effet cela pourrait-il avoir sur la répartition des wagons de producteurs?

M. Pound: Cela n'a aucun effet sur la répartition, mais vous me parlez de la disparition d'un certain nombre de compagnies de grain. Evidemment, cela se passe depuis des années déjà. On est en train de consolider tout le système de manutention des grains de l'Ouest. En 1970, je crois que 50 p. 100 des grains de l'ouest du Canada passaient par les grandes coopératives. Cette proportion est maintenant de 60 ou 70 p. 100.

M. Towers: Je crois que le Syndicat du blé de l'Alberta—et probablement tout les syndicats—a demandé une hausse des tarifs, ce dont on a parlé hier. Mais à votre avis, quelles sont les entreprises les plus rentables? Les petites ou les grosses? Est-ce que les frais d'administration des petites entreprises sont moindres que ceux des grandes compagnies?

M. Pound: Je dois dire que toutes les entreprises de grain de l'ouest du Canada sont en général assez rentables. N'oubliez pas que la plupart des silos des grandes compagnies sont probablement moins pratiques, pour ce qui est de la manutention même des grains, que les silos plus modernes. Or, les coûts de construction d'un silo de nos jours sont extrêmement élevés, ce qui signifie qu'il faut déplacer des volumes considérables de grain pour l'amortir. Dès qu'on essaye de supprimer certains entrepôts, la population locale réagit immédiatement car on veut préserver chacun des silos qui existent en ce moment. Donc, d'une part les directeurs de la plupart des compagnies essaient de diminuer le nombre de silos et de centraliser leurs entrepôts tandis que les producteurs d'autre part veulent un silo juste à côté de leurs terres. C'est une lutte perpétuelle.

[*Text*]

But the overall decrease in primary elevators in the country continues; and I suspect it is going to continue for the next five or ten years.

Mr. Towers: Yes. Well, I think that is inevitable, because it is a part of the process, and I do not think there is anything, really, that anybody can do that is going to correct that, outside of letting the system correct itself. But I am concerned when people come to me and tell me they cannot get a producer barley car for five months. They said they could use lots of them if they could get them, because they have the barley there, they know where it is, but they cannot get it. To me, the system is not working, because they get so—well, what is the use of my waiting five months.

Mr. Pound: Of course I have the same problem, because I have the elevator companies coming to me and saying why can we not get more of our barley moved forward at this particular time of year, and in fact you have the facilities filled up with barley. There is not much sense in moving something forward if you already have enough in the system to take care of things.

In most cases, when you find a producer car backlog in a particular grain, the waiting period as far as producer cars is concerned is not any longer than it is from the country elevator. The producer delivering to a country elevator has his grain in store for 15 weeks before it is moved forward.

Mr. Towers: Also, there has been a complaint from the producers on behalf of the commission that they cannot find out just where they stand on it. They order it and they they do not know when it is coming. How much trouble would it be for you to drop them a line and say, well, they are six-hundredth on the list, or whatever they are, and it will be about . . . approximate date? Would that be much of a problem for you?

Mr. Pound: We do that now; but in addition to that, we have just put on Grassroots, which is the information system that is available . . . and I do not know how widely the distribution of that is in western Canada; certainly it is fairly wide in Manitoba today, and I suspect it is being extended across western Canada. So there is free access to that information now for everybody on a weekly basis, it is updated every week.

• 1545

Mr. Towers: When did that start?

Mr. Pound: I think it has just started, I think in fact it goes on on April 1.

Mr. Towers: Yes, because I have just been talking to people and they were not aware of it. They were complaining about it; they just did not know where they stood on it.

You think we have a fair and equitable system, then, as far as the allocation of cars is concerned, and the producers are getting all they are entitled to, or the people in the business?

Mr. Pound: I get as many complaints from one sector as I do from the other in relation to the inequities, so I suspect that

[*Translation*]

Pourtant, le nombre des silos régionaux continuent à diminuer et je présume que la tendance va se maintenir encore cinq ou dix ans.

M. Towers: Oui, mais je crois que c'est inévitable. Rien ni personne ne pourra corriger cela, alors il vaut mieux laisser le système se corriger de lui-même. Toutefois, je m'inquiète lorsque des gens viennent me dire qu'ils sont incapables d'obtenir avant cinq mois un wagon pour transporter de l'orge. On me dit qu'on pourrait en remplir beaucoup si on en avait à portée de la main. L'orge est là, mais il n'y a pas de wagons. À mes yeux, cela signifie que le système n'est pas efficace parce qu'il faut attendre cinq mois.

M. Pound: Je suis comme vous, puisque moi, ce sont les compagnies de silos qui viennent me trouver pour se plaindre du fait qu'il leur est impossible de transporter davantage d'orge à cette époque-ci de l'année, ce qui signifie pour elles que les entrepôts sont remplis d'orge. Il est inutile de transporter des récoltes nouvelles d'une denrée qu'on trouve en volume suffisant dans le réseau.

Dans la plupart des cas, lorsqu'il y a une longue liste d'attente pour les wagons de producteurs, pour une denrée particulière, n'oubliez pas que le délai est le même pour les élévateurs régionaux. Le producteur qui apporte son grain au silo régional l'y entrepose pendant 15 semaines avant que celui-ci ne soit transporté ailleurs.

M. Towers: Les producteurs se sont également plaints du fait qu'ils ne savaient pas quelle était au juste leur situation. Ils commandent des wagons, mais ils ne savent jamais quand ils vont les obtenir. Serait-il si compliqué pour la Commission de leur faire savoir qu'ils sont les six-centièmes par exemple sur la liste d'attente et de leur fournir une date approximative de disponibilité?

M. Pound: C'est ce que nous faisons. De plus nous venons de mettre en place le système d'information «Grassroots» . . . j'ignore toutefois s'il est bien implanté dans tout l'ouest canadien. Je sais que le réseau est assez vaste au Manitoba et je présume qu'on a l'intention de l'instaurer à la grandeur de l'Ouest. Ces informations sont donc maintenant accessibles à tous. Elles sont mises à jour toutes les semaines.

M. Towers: Quand cela a-t-il commencé?

M. Pound: Je crois que cela est tout récent et même que cela ne commencera que le 1er avril.

M. Towers: En effet, car je viens justement de parler à des gens qui n'étaient pas au courant. Ils s'en plaignaient, ils ne savaient pas quelle était leur situation.

Vous pensez que nous avons un système juste et équitable pour ce qui est de la répartition des wagons et que les producteurs obtiennent tous ce à quoi ils ont droit?

M. Pound: Pour ce qui est des injustices, je reçois autant de plaintes de tous les secteurs si bien que je suppose que tout le monde, pour une raison ou une autre, se sent lésé.

[*Texte*]

everybody feels they are being hard done by, for one reason or another.

Mr. Towers: I am interested in this, in getting a fair system that is competitive. The last thing in the world, I think, any of us want is a monopolistic system that allows one or two organizations to get total control of the industry, and this bothers me; whereas I think there is nothing that cleanses the system as does competition.

Mr. Pound: I agree. Maybe something we could provide to any of the members who would like it—we could see that you are put on the mailing list—is a weekly summary of producer cars that we put out, statistics that show each of the grains, the outstanding orders for any for each week, the total as scheduled to date, and the approximate waiting period and time for each of the grains to each of the ports.

Mr. Towers: That would be useful information, because it would certainly keep us up to date as to what is happening.

This 5% figure on producer cars that are supposed to be available, is that an arbitrary figure? Where did that 5% come from?

Mr. Pound: That was after we did an analysis of the volumes we are moving and taking what we felt were any areas where it was being used to the maximum. We felt that 5% would provide us with a fairly uniform volume, which was not going to interfere with the other sectors. Obviously, that, in the case of barley . . . last year was the first time we had that, because we had people who were using the producer car allocation to overcome some of the other problems in the transportation system.

Mr. Towers: How long would it take you to change this 5%, if you saw that it should be changed? If there were a demand for producer cars and you decided that there was a requirement for that, how long would it take you to put that in place? Could you do it immediately, or would you have to go through some decision in the commission? Now, I suppose, it is going to be done through the GTA.

Mr. Pound: No, it is done by Order in Council.

The Chairman: Thank you, Mr. Towers. Thank you, Mr. Pound. Mr. Hovdebo—for the next 10 minutes.

Mr. Hovdebo: Thank you. I want to follow along on the subject of producer cars. You say that this is done by Order in Council; do you mean the size, the percentage?

Mr. Pound: That is correct.

Mr. Hovdebo: At what level would the producer cars—I think you maybe answered this . . . the numbers of producer cars, start to affect the rest of the grain delivery system and how would it affect the system?

Mr. Pound: First of all, let me say that the total number of producer cars in relation to the system represents 1.2% that is being used at the present time.

Mr. Hovdebo: Is this established by the Order in Council?

[*Traduction*]

M. Towers: J'aimerais beaucoup que l'on parvienne à un système juste et concurrentiel. Le pire serait un système de monopole qui permette à un organisme ou deux de contrôler entièrement l'industrie; rien n'est plus sain que la concurrence.

M. Pound: Je suis bien d'accord. Peut-être que nous pourrions fournir aux députés que cela intéresse un résumé hebdomadaire des wagons affectés aux producteurs, des statistiques sur chacun des grains, les commandes en souffrance pour chacun sur une base hebdomadaire, le total et la période d'attente approximative pour chacun des grains dans chacun des ports. Nous pourrions vous mettre sur notre liste d'envoi.

M. Towers: Ce serait très utile car cela nous tiendrait au courant de ce qui se passe.

Ce chiffre de 5 p. 100 sur les wagons censés être disponibles est-il arbitraire? D'où viennent ces 5 p. 100?

M. Pound: C'était après que nous ayons effectué une analyse des volumes que nous transportons et que nous ayons pris ce que nous estimions être les régions où c'était utilisé au maximum. Nous avons estimé que 5 p. 100 nous donnerait un volume assez uniforme qui ne gênerait pas les autres secteurs. Evidemment, dans le cas de l'orge . . . la première fois fut l'année dernière car nous avons eu des gens qui utilisaient les wagons affectés aux producteurs pour résoudre certains autres problèmes du réseau de transport.

M. Towers: Combien de temps vous faudrait-il pour changer ces 5 p. 100 si vous le jugiez nécessaire? S'il y avait une demande de wagons de producteurs et que vous décidiez que c'était nécessaire, combien de temps vous faudrait-il pour mettre cela en place? Pourriez-vous le faire immédiatement ou devriez-vous parvenir à une décision au sein de la Commission? Je suppose que cela se fera par l'intermédiaire de l'A.T.G.

M. Pound: Non, c'est fait par décret du conseil.

Le président: Merci, monsieur Towers. Merci, monsieur Pound. Monsieur Hovdebo pour 10 minutes.

M. Hovdebo: Merci. Je veux poursuivre cette question des wagons de producteurs. Vous dites que c'est établi par décret du conseil; voulez-vous dire l'importance, le pourcentage?

M. Pound: Oui.

M. Hovdebo: À quel niveau le nombre de wagons de producteurs peut-il commencer à avoir une incidence sur le reste du système de livraison du grain et quel genre d'incidence cela peut-il avoir?

M. Pound: Tout d'abord, le nombre total de wagons de producteurs représente 1,2 p. 100 des wagons utilisés à l'heure actuelle.

M. Hovdebo: Est-ce établi par décret du conseil?

[*Text*]

Mr. Pound: No that is . . .

Mr. Hovdebo: Five per cent is established.

Mr. Pound: Five per cent is established, but as to producer cars as a percentage of the total volume that is moving—this is up to week 26—they represented 1.2% of the total volume. We have 5%, for example, in barley to Thunder Bay for non-board as a backlog.

• 1550

Mr. Hovdebo: By backlog do you mean there is more being shipped by producer car than they have been able to move at the other end?

Mr. Pound: There have been more applications provided than has been available to ship. But if you want to look at the barley stocks that have been in Thunder Bay during that period of time you will find that they have been relatively high as well. So the other shippers have not been allowed to ship barley into that port because there has been no need to ship barley into the port; there have been sufficient stocks. That will clear up to some extent as the volume increases when navigation opens. Barley, for example, to Vancouver: We have a fairly active export movement going out of there. We have a three-week waiting period, which is a minimum.

Mr. Hovdebo: If you had too many producer cars, what level would it affect and how would it affect the regular grain delivery system?

Mr. Pound: I think you have to be specific and take different grains. If you are moving, for example, wheat under Wheat Board stocks—Wheat Board is moving that particular grade out on a continuous basis—you probably would never have a backlog. You could probably ship in theory 100% producer cars and it would not have any effect on the system at all because the board is calling that forward as it is needed.

Mr. Hovdebo: You also would not have the requests for producer cars.

Mr. Pound: No, I am saying if you did.

If you want to look at rapeseed to Vancouver, for example, you could find that you could have the port full of rapeseed with no place to ship it because you have in most cases a relatively constant movement—it runs about 100,000 tonnes a month—going specifically to the Japanese market so there is not much use in putting out 200,000 tonnes a month because all you are going to do is increase the volume of stock.

Mr. Hovdebo: Exactly what happens to producer cars at the other end, let us say a car of rapeseed or canola that is sent to Vancouver? Are there storage facilities for it or is it stored in the car? What happens to it and how is it kept and then how does it get into the market?

Mr. Pound: Okay. Rapeseed to Vancouver: 7% of the cars allocated to rapeseed to Vancouver are producer cars; 93% are allocated to the rest of the shippers. The 100% is arrived at on

[*Translation*]

M. Pound: Non . . .

M. Hovdebo: Les 5 p. 100 le sont.

M. Pound: Oui, les 5 p. 100, mais pour ce qui est du pourcentage des wagons de producteurs par rapport au volume total transporté—cela va jusqu'à la semaine 26—le chiffre était de 1,2 p. 100. Nous avons par exemple 5 p. 100 d'orge en retard pour Thunder Bay qui n'appartient pas à la Commission.

M. Hovdebo: Par retard, voulez-vous dire qu'il y a plus d'expéditions par wagons de producteurs que l'on a pu en transporter de l'autre côté?

M. Pound: On a fait davantage de demandes que ce qu'il y a eu à transporter. Si vous voulez toutefois considérer les stocks d'orge qu'il y a eus à Thunder Bay au cours de cette période, vous verrez qu'ils étaient également assez importants. Ainsi les autres transporteurs n'ont pas été autorisés à expédier de l'orge dans ce port parce qu'il n'était pas nécessaire d'en apporter; les stocks étaient suffisants. Ceux-ci diminueront quelque peu lorsque la navigation reprendra. L'orge, par exemple, destinée à Vancouver: nous avons des exportations assez importantes à partir de Vancouver. Nous avons une période d'attente de trois semaines au minimum.

M. Hovdebo: Si vous aviez trop de wagons de producteurs, quel niveau serait touché et en quoi cela toucherait le système régulier de livraison de grains?

M. Pound: Je crois qu'il faut être plus précis et savoir de quel grain l'on parle. Si l'on considère, par exemple, le blé de la Commission canadienne du blé—la Commission transporte cette catégorie continuellement—vous n'avez probablement jamais de retard. Vous pourriez vraisemblablement expédier 100 p. 100 des wagons de producteurs et cela n'aurait aucun effet sur le reste du système parce que la Commission commande au fur et à mesure des besoins.

M. Hovdebo: Il n'y aurait pas non plus de demandes de wagons de producteurs.

M. Pound: Non, je dis simplement que si c'était la façon dont vous procédiez.

Si vous voulez prendre maintenant l'exemple du colza pour Vancouver, vous constaterez peut-être que le port pourrait être plein de colza sans qu'on ne puisse l'expédier parce que dans la plupart des cas, le mouvement est relativement constant—environ 100,000 tonnes par mois—en direction du marché japonais si bien qu'il ne servirait à rien d'en transporter 200,000 tonnes par mois parce que cela ne ferait qu'augmenter les stocks.

M. Hovdebo: Qu'arrive-t-il à ces wagons de producteurs à l'autre bout, par exemple un wagon de colza ou de canola envoyé à Vancouver? Y a-t-il des entrepôts ou cela reste-t-il dans le wagon? Comment cela se passe-t-il et comment le grain est-il envoyé sur les marchés?

M. Pound: Pour le colza en direction de Vancouver: 7 p. 100 des wagons affectés au colza pour Vancouver sont des wagons de producteurs; 93 p. 100 sont affectés au reste des transpor-

[*Texte*]

the basis of orders that are in place at that particular time. That means, for example, that if a shipper is going to ship a cargo of rapeseed someplace he is allowed to ship 93% of his own stocks in the country and he has to buy 7% in Vancouver. That keeps the volume fluid out there.

Mr. Hovdebo: How is it stored in Vancouver?

Mr. Pound: It is handled just as any other grain is.

Mr. Hovdebo: But, for instance, many of the companies that handle it have no storage facilities there. What do they do with theirs?

Mr. Pound: They are public elevators. While Alberta Wheat Pool may own an elevator, it is a public house. Whoever ships out there on an authorized shipment is entitled to use space within that house.

Mr. Hovdebo: Do you then think that the 5%, or in the case of rapeseed 7%, is the logical level that will not affect the markets or the movement of grain shipment? What would happen if you went to 15% producer cars in rapeseed?

Mr. Pound: I would probably have my office full of the people that own elevators across western Canada pointing inequities in the system out to me. That would be the first reaction.

Mr. Hovdebo: Yes. But having too many producer cars is not going to be disruptive to the movement of grain? Is that what you are saying?

Mr. Pound: Well, you would have to cut back the other shippers to 85% . . .

Mr. Hovdebo: So that would disrupt the . . .

Mr. Pound: —and right now you have about 98% of the producers delivering to the elevators.

Mr. Hovdebo: Okay.

The second area I wanted to spend a little time on is protein grading. Where are we on it; what are the extra payments; what is the position now; how is it being done; how are you getting it to the primary elevators; and what is the future?

• 1555

Mr. Pound: There is no . . .

Mr. Hovdebo: All right, tell me the story of protein grading.

Mr. Pound: Okay. There is no protein grading at the country elevator. There is a protein premium paid by the Canadian Wheat Board to the elevator making the shipment. The companies buying in the country then have a fund from which they can make payments to the producer for anybody that delivers wheat over 13.5 protein. The first official protein segregation takes place when it arrives at the terminal. There all carloads are segregated within a banding range for three

[*Traduction*]

teurs. Les 100 p. 100 représentent les commandes à ce moment particulier. Cela signifie, par exemple, que si un transporteur expédie un chargement de colza quelque part, il va pouvoir envoyer 93 p. 100 de ses stocks dans le pays et devra en acheter 7 p. 100 à Vancouver. C'est ce qui explique la fluidité du volume.

M. Hovdebo: Comment cela est-il entreposé à Vancouver?

M. Pound: Comme tout autre grain.

M. Hovdebo: Mais, par exemple, de nombreuses sociétés qui s'occupent de la manutention du grain n'ont pas d'entrepôts. Que font-elles alors de ce grain?

M. Pound: Il y a les silos publics. Si l'*Alberta Wheat Pool* est propriétaire d'un silo, c'est néanmoins un lieu public. Quiconque expédie un volume autorisé là-bas est autorisé à utiliser de l'espace dans ce silo.

M. Hovdebo: Pensez-vous alors que les 5 p. 100, ou dans le cas du colza, les 7 p. 100, soient un pourcentage logique qui n'aura pas d'effet sur les marchés ni sur le mouvement du transport des grains? Qu'arriverait-il si vous passiez à 15 p. 100 de wagons de producteurs pour le colza?

M. Pound: Mon bureau serait probablement plein de propriétaires de silos de l'ouest du Canada estimant que c'est parfaitement injuste. Ce serait la première réaction.

M. Hovdebo: D'accord. Mais trop de wagons de producteurs ne va pas gêner le mouvement du grain? C'est ce que vous dites?

M. Pound: Il faudrait alors diminuer le pourcentage des autres transporteurs pour le porter à 85 p. 100 . . .

M. Hovdebo: Cela gênerait donc le . . .

M. Pound: . . . et à l'heure actuelle vous avez environ 98 p. 100 des producteurs qui livrent aux silos.

M. Hovdebo: D'accord.

Le deuxième domaine sur lequel je voulais m'attarder un peu est la classification en fonction de la valeur protéique. Où en sommes-nous? Quels sont les paiements supplémentaires? Quelle est la situation actuelle? Comme cela va-t-il se faire? Comment transportez-vous cela aux silos régionaux? Quel est l'avenir?

M. Pound: Il n'y a pas . . .

M. Hovdebo: Alors, racontez-moi l'histoire de la classification selon la teneur en protéines.

M. Pound: D'accord. Cette classification ne se fait pas à l'élévateur de campagne. La Commission canadienne du blé verse une prime selon la teneur en protéines à l'affréteur. Les sociétés qui achètent leurs céréales à la campagne disposent d'un fonds spécial pour payer tout producteur qui livre du blé dont la teneur en protéines dépasse 13,5 p. 100. La première ségrégation officielle a lieu au moment où le blé arrive au terminal. Toutes les livraisons y sont réparties en trois catégories selon leur niveau de protéines. Il n'y a pas vraiment

[*Text*]

levels of protein. As far as protein grading, there is no such thing as protein grading; there is protein segregation.

Mr. Hovdebo: Within certain limits.

Mr. Pound: That is right.

Mr. Hovdebo: And you say that is never going to be available or possible at the primary elevator level?

Mr. Pound: It is very difficult; that means you have to set up a whole elaborate system in the country, and I think the costs would far outweigh the benefits. Right now they are able to distribute additional funds to people who raise higher-protein wheat through the method of payment through the Wheat Board, and it seems to be working satisfactorily.

Mr. Hovdebo: What is the payment? What is the premium?

Mr. Pound: Roughly $2 a tonne, I am told.

Mr. Hovdebo: Are there various levels as well?

Mr. Pound: No, 13.5—anything over 13.5 and anything under 13.5.

Mr. Hovdebo: That is fine. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Hovdebo.

Mr. Bachand.

M. Bachand: Oui. Merci, monsieur le président. J'aimerais parler d'un domaine qui ne comprend que 12 p. 100 de votre budget, savoir contrôle des céréales et recherche. Si on se réfère au tableau 8, pour la 'recherche et le développement de soutien' votre budget sera, cette année, de 5,178,000$, c'est-à-dire une augmentation de 381,000$ par rapport à une augmentation de seulement 2 années-personnes pour un total de 97 années-personnes.

J'aimerais savoir, pour ce qui est de la recherche en fin de compte, ce que vous faites exactement, si c'est à l'intérieur d'universités, avec l'entreprise privée ou si vous avez vos propres laboratoires.

Mr. Pound: I will ask the director of our research laboratory, Dr. Tipples, to answer the question.

Dr. K.H. Tipples (Director, Grain Research Laboratory): I will just give you a very brief breakdown of the type of work we do. It really falls into two distinct areas. One is not really research as much as ongoing monitoring of the quality of new crops and ongoing monitoring of all cargoes of the different types of grain leaving the country. We also work with the plant breeders on new varieties, particlarly with red spring wheat, durum wheat, and malting barley, where there is a statutory standard of quality.

We work with the inspection division on the effects of different types of weather damage, what we call degrading factors. Every year there is something different, whether it be frost damage or frost combined with immaturity or other weathering. Because it is a visual grading system, it works for two reasons. First of all, the varieties are good varieties, so that when you look at a sample of wheat that looks good visually,

[*Translation*]

de classification selon la teneur en protéines, mais il s'agit plutôt de la ségrégation ou de la répartition selon la teneur en protéines.

M. Hovdebo: En respectant certaines limites.

M. Pound: C'est exact.

M. Hovdebo: Et vous avez dit que ce service ne sera pas offert aux élévateurs régionaux?

M. Pound: Cela serait très difficile. Il faudrait établir un réseau complexe pour desservir tous les silos de campagne et j'estime que les coûts dépasseraient de loin les bénéfices. À l'heure actuelle, la Commission du blé met des fonds supplémentaires à la disposition des producteurs qui cultivent un blé à haute teneur en protéines et cette méthode semble très satisfaisante.

M. Hovdebo: Quel est le paiement en question? A combien s'élève cette prime?

M. Pound: On m'apprend que c'est 2$ la tonne.

M. Hovdebo: Y a-t-il des catégories différentes?

M. Pound: Non, il y a les niveaux qui dépassent 13,5 et ceux qui sont en-dessous de 13,5 p. 100.

M. Hovdebo: C'est très bien. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Hovdebo.

Monsieur Bachand.

Mr. Bachand: Yes, thank you, Mr. Chairman. I would like to address expenditures that account for only 12% of the total budget. I am referring to grain testing and research activity. In figure 8, at the item "Supportive Research and Development", your budget will be $5,178,000 this year, an increase of $381,000 and only two person-years, which gives you a total of 97 person-years.

I would like to know exactly what kind of research you do, whether it is carried out in the universities, in private enterprise or whether you have your own laboratories?

M. Pound: Je vais demander au directeur de notre laboratoire de recherche, M. Tipples, de répondre à la question.

M. K.H. Tipples (directeur, Laboratoire de recherche céréalière): Je vais décrire nos fonctions brièvement. Notre travail s'effectue dans deux domaines essentiellement. D'une part, nous surveillons continuellement la qualité des nouvelles récoltes et de toutes les livraisons des différentes céréales acheminées aux marchés d'exportation. D'autre part, nous évaluons avec des spécialistes la qualité de nouvelles variétés, surtout le blé roux de printemps, le blé dur ambré et l'orge de brasserie où des normes statutaires de qualité s'appliquent.

Avec la Division de l'inspection, nous étudions les effets des conditions atmosphériques, ce que nous appelons les facteurs de dégradation. Tous les ans il y a quelque chose, que ce soit le dommage par le gel, une combinaison du gel et l'immaturité de la plante ou d'autres facteurs atmosphériques. Puisque c'est un système de classification visuelle, elle réussit pour deux raisons. D'abord, les variétés sont toutes bonnes, ce qui vous

[*Texte*]

you know because it is a good variety that it does indeed have good milling and baking quality. Then, the grading system is a degrading system. On top of the fact that it is a good variety, if some particular type of damage is present we downgrade it. But the downgrading is based on a lot of research that we do on these different types of factors related to visual appearance.

Beyond that, one of our major responsibilities is to provide scientific back-up and advice to the Canadian Grain Commission on anything relating to the quality of grain. What is quality? How can you measure quality, for example, in terms of wheat for milling or baking end-use, or barley for malting?

• 1600

So one of our prime responsibilities in the research area is to find out as much as we can about quality, the chemistry of quality; secondly, to come up with better, more meaningful tests for evaluating quality; and ultimately to be able to come up with tests that can be used in a grading situation—in other words, very rapid, reliable tests that could be used to supplant the visual inspection of grain. I think I mentioned yesterday one area would be we are trying to find better ways of identifying different varieties. We have had problems with United States varieties, for example, which are of inferior quality, and if they get into the system, it will hurt our export market.

Another large area relates to measuring pesticide residues; measuring for mycotoxins. When I say "measuring", I mean monitoring all cargoes going out to make sure that in fact they are free of toxic residues and that they do indeed meet the demands of even the most sophisticated and demanding customer.

We have moved in cereal chemistry away from what we call the "wet chemistry", the test tubes and the bottles of reagents, into this "black box era". Mr. Pound mentioned the protein segregation system. That was set up in the early 1970s very largely as a result of research that came out of our laboratory. Without that research—this was one of the end products, if you like—we would not have been able to put those black boxes, this new infrared reflectance method, into a terminal elevator situation.

Mr. Bachand: This research is done in your own laboratory, or with universities, or . . . ?

Dr. Tipples: The research the Canadian Grain Commission is responsible for is done entirely in the Canadian Grain Commission building. The top four floors are laboratory space. We have laboratories; we have a pilot-scale flour mill, for example, which is a piece of equipment unique in the world. It occupies three floors, and we are able to carry out simulated commercial flour milling on small samples—20 kilos of wheat. So we are able to simulate Brazilian milling practice, Chinese milling practice.

[*Traduction*]

permet déjà au départ de savoir qu'il s'agit d'une variété qui se prête bien à la mouture et à la cuisson. Ensuite, la classification s'effectue selon la dégradation de la plante. Si c'est une bonne variété de céréales ayant subi un dommage particulier, nous savons que nous pouvons la déclasser. Le déclassement est le résultat de toute la recherche que nous effectuons sur les différents facteurs qui affectent l'apparence des céréales.

Par ailleurs, l'une de nos responsabilités majeures est celle de prévoir un appui scientifique et de conseiller la Commission canadienne des grains sur toutes les questions ayant trait aux céréales. Par exemple, déterminer ce que l'on veut dire par qualité, comment la mesurer en fonction de la mouture ou de la cuisson, comment établir la qualité de l'orge qui sera acheminée à la brasserie.

Donc, l'une de nos responsabilités premières dans le domaine de la recherche est de découvrir tout ce que nous pouvons sur la qualité, sur l'aspect chimique de la qualité. De plus, il nous incombe d'élaborer des épreuves plus efficaces pour évaluer cette qualité. Il faut également savoir élaborer des tests qui pourront servir à la classification des céréales. C'est-à-dire, des tests rapides et efficaces qui remplaceront l'inspection visuelle des céréales. Hier, je crois avoir mentionné que nous essayons d'améliorer notre système d'identification des variétés. À titre d'exemple, il y a eu des problèmes avec certaines variétés en provenance des États-Unis, qui sont d'une qualité inférieure, et qui pourraient nuire au marché d'exportation si on les laisse s'introduire au Canada.

L'évaluation des résidus de pesticides et des mycotoxines constitue un autre domaine de responsabilité important. Lorsque j'emploie le mot «évaluation», je veux dire le contrôle de tous les envois pour s'assurer qu'il n'y a pas de résidus toxiques et que les céréales expédiées respectent les normes de notre client le plus exigeant.

Dans le domaine de la chimie céréalière, nous avons quitté l'ère de ce que nous appelons «la chimie humide», c'est-à-dire, des éprouvettes et des réactifs, pour entrer dans l'ère de la boîte noire. Tout à l'heure, M. Pound vous a parlé du système de répartition du blé selon le niveau de protéines. Il a été établi au début des années 1970, en grande partie, grâce à la recherche effectuée dans notre laboratoire. On voit là l'un des produits finis, pour ainsi dire, de notre recherche. Autrement, nous n'aurions jamais été en mesure d'installer ces boîtes noires, le nouveau système de réflexion infrarouge, dans les silos élévateurs.

M. Bachand: Cette recherche, vous l'avez faite dans votre propre laboratoire ou en collaboration avec les universités?

M. Tipples: La recherche qui relève de la Commission canadienne des grains est effectuée entièrement dans l'immeuble de la commission. Aux quatre étages supérieurs, on y trouve les laboratoires. Nous avons des laboratoires; nous avons une minoterie expérimentale, unique au monde. La minoterie prend trois étages et nous pouvons y faire des expériences avec des quantités réduites de blé, par exemple, 20 kilos. Ainsi, nous pouvons simuler la mouture que l'on fait au Brésil ou en Chine.

[*Text*]

We are getting much more into new types of wheat now—this HY320, the so-called 3M type of wheat; the higher yield and lower protein. There is more emphasis now on things like soft white spring wheat, hard winter wheat. So the diversity of our work is increasing. We are getting away from just looking at the traditional bread wheat market, with the red spring wheat.

M. Bachand: L'objectif même de la Commission canadienne des grains c'est d'assurer le contrôle de la qualité des céréales canadiennes, tant sur le marché intérieur qu'extérieur, pour le bien-être de l'agriculture canadienne. En général, au niveau de la recherche et du développement, est-ce que le budget est satisfaisant? Ou, est-ce qu'il remplit les obligations, ou, à un certain moment, pourrait-on dire que l'on est un peu à la remorque . . . que l'on va *day by day*, jour par jour? Mais si on avait un budget supplémentaire, est-ce que vous avez une planification qui tient compte de l'avenir ou, en fin de compte, est-ce que ce budget-là vous satisfait pleinement?

Dr. Tipples: I understand your question. I have to be a little careful how I answer it, because if I spoke as a scientist—I do not think any scientist would ever be satisfied with his budget. I think my job as Director of Research is to strike this compromise. Of course we can make more use of more sophisticated equipment. Now computers and the ability of the computer to be hooked into some of this more sophisticated equipment open up vast new vistas for us. As the administrator, I sometimes have to put a bit of a clamp on my scientists, with their ideas. On the other hand, I think we have very recently got into a situation where the salary dollar as a percentage of the research laboratory's function is becoming a lower percentage, and the extent to which sophisticated computerized equipment can be used to greatly increase our productivity and our effectiveness is becoming much more manifest.

• 1605

Now, relative to the Research Branch of Agriculture Canada, I feel the Canadian Grain Commission has been a little more fortunate. We have not had to undergo some of the constraints that the Research Branch has operated under. I have certainly observed that some of the research station work has suffered quite badly, some of the longer term breeding programs.

On the one hand, I think we are fortunate that we have not suffered to that extent. On the other hand, I think the payoff for research is so great that I certainly have a very clear conscience about the relatively small amount of money that is expended on research for such a large industry.

Mr. Bachand: Do you exchange some of your results in research? Do you exchange this with universities, because sometimes with the same money from the Canadian government you duplicate the research. Do you exchange something with universities?

[*Translation*]

Nous travaillons de plus en plus avec de nouvelles sortes de blé, surtout avec le HY320, le blé 3M, comme on l'appelle. Le rendement est plus important et la teneur en protéines est plus faible. On met l'accent davantage sur le blé blanc mou du printemps et sur le blé dur d'hiver. Donc, notre travail se diversifie de plus en plus. Nous abandonnons notre tendance à ne tenir compte que du marché du pain traditionnel fait avec le blé roux du printemps.

Mr. Bachand: The objective of the Canadian Grain Commission is to ensure quality control of Canadian grain, both on the domestic as well as on the export market in the interests of Canadian agriculture. Is your budget for research and development generally satisfactory? Can you meet your obligations with it? Or do you find that perhaps you are somewhat behind, that you have to work on a day by day basis? If you had a larger budget, would you be able to think more of the future or is your budget quite satisfactory?

M. Tipples: Je comprends votre question. Il faut que j'y aille tranquillement car si je devais parler à titre de scientifique . . . c'est-à-dire, aucun scientifique ne serait satisfait de son budget. A titre de directeur de la recherche, il m'incombe de trouver le compromis. L'équipement de pointe peut toujours nous servir. Par ailleurs, pouvoir raccorder un ordinateur à cet équipement de pointe pourrait nous offrir des possibilités énormes. A titre de gérant, je me vois parfois obligé à freiner mes scientifiques. D'autre part, je crois que tout récemment, nous constatons que les salaires comme pourcentage du budget d'un laboratoire de recherche diminuent, et que la mesure dans laquelle l'équipement informatisé de pointe qui peut servir à augmenter grandement notre productivité et notre efficacité devient beaucoup plus manifeste.

Maintenant en ce qui concerne la Direction de la recherche du ministère de l'Agriculture, j'estime que la Commission canadienne des grains a été un peu plus heureuse. Nous n'avons pas eu à subir certaines des contraintes auxquelles a dû se plier la Direction de la recherche. J'ai certainement constaté qu'une partie des travaux en station de recherche en a grandement souffert, surtout le programme de phytogénétique à long terme.

D'une part, je crois que nous avons eu de la chance en ce que nous n'avons pas autant souffert. Par contre, je crois que les retombées de la recherche sont si énormes qu'il est certain que j'ai très bonne conscience suite aux sommes relativement modestes que l'on consacre à la recherche destinée à une si grande industrie.

M. Bachand: Echangez-vous certains de vos résultats de recherche? Faites-vous des échanges avec les universités, car parfois avec le même argent provenant du gouvernement canadien, vous faites la même recherche. Y a-t-il parfois des échanges avec les universités?

[*Texte*]

Dr. Tipples: Yes, very much so. And not just within Canada but world-wide. So we have, within Canada, very much an ongoing exchange through what is called the Expert Committee on Grain Quality. And we have a very strong cereal chemistry unit at the University of Manitoba. The government research stations and also industry are involved in this type of exchange.

On the international level, we are involved with the International Association for Cereal Chemistry, with the International Organization for Standardization and the American Organization for Cereal Chemistry. We have exchange programs. Every year we have a post-doctorate fellow. We have somebody from France at the moment. We have somebody from Scotland coming next year. We have somebody from Argentina the year after. And this type of interchange is absolutely essential in scientific work.

Mr. Bachand: *Merci.*

Mr. Pound: I would like to follow up on that a little bit. Each of the divisions, of course, is responsible for its own operation within the commission and has to submit a budget to us which is reviewed by the commission as well as the directors collectively. I think I have to say that, generally speaking, we do not have too many complaints as far as resource allocation is concerned.

The Chairman: *Merci, monsieur Pound. Merci, monsieur Bachand.* Mr. Gustafson, for five minutes.

Mr. Gustafson: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Pound, I am sorry that I was not here yesterday to hear your comments.

I have a couple of questions which are quite general, because the commission has a very excellent handle on the amount of grain in the country and tabulating and so on. I wonder if you would care to make any comment regarding the statement that was made by Senator Argue in Regina. It was a very gloomy outlook. He stated that the initial price for grain would have to drop significantly.

Now, I have observed and followed very closely, since the first of the year, the price of grain. I believe the asking price of grain in Vancouver has strengthened somewhat. The other day I noticed that the asking price was $6.50 a bushel in Vancouver. Would you care to comment on the outlook. I must say that I am quite optimstic about what the future should bring for farmers. I have a little apprehension—maybe Senator Argue is playing a little politics here with the farmers' grain.

Mr. Pound: Mr. Chairman, I find it rather difficult to comment on politics.

• 1610

Mr. Gustafson: That is fair ball.

I just want to draw to your mind a past experience. I have not been here very long, but I did notice that on the interim payments it was suggested by the Minister that the farmers were going to receive 25¢, and they received 57¢, which turned out to be rather encouraging. Would you care to comment?

[*Traduction*]

M. Tipples: Oui, beaucoup. Pas uniquement au Canada, mais à travers le monde. Au Canada, nous avons des échanges constants par l'entremise de ce qu'on appelle le Comité d'experts sur la qualité des grains. Et nous avons une unité de chimie céréalière très solide à l'Université du Manitoba. Les stations de recherche du gouvernement ainsi que l'industrie participent à ce genre d'échanges.

A l'échelle internationale, nous faisons partie de l'Association internationale de la chimie céréalière, de l'Organisme international de standardisation ainsi que de l'Organisme américain de chimie céréalière. Nous avons des programmes d'échange. Chaque année, nous accordons une bourse postdoctorale. Nous avons actuellement quelqu'un en France. Nous aurons quelqu'un qui viendra d'Écosse l'an prochain. Nous aurons quelqu'un de l'Argentine l'année d'après. Et ce genre d'échanges est absolument essentiel au travail scientifique.

M. Bachand: *Thank you.*

M. Pound: J'aimerais poursuivre un peu dans la même veine. Chaque division bien sûr est responsable de ses propres activités au sein de la Commission et doit nous présenter un budget qui fait l'objet d'un examen et par la Commission ainsi que par l'ensemble des directeurs. Je dois vous dire que d'une façon générale, nous ne recevons pas trop de plaintes sur la répartition des ressources.

Le président: *Thank you, Mr. Pound. Thank you, Mr. Bachand.* Monsieur Gustafson, cinq minutes.

M. Gustafson: Merci, monsieur le président.

Monsieur Pound, je regrette n'avoir pu être ici hier pour entendre vos remarques.

J'ai quelques questions de nature générale, car la Commission semble être tout à fait au courant de la quantité de grain au pays, des calculs, etc. Je me demande si vous ne pourriez pas nous dire ce que vous pensez de la déclaration du sénateur Argue à Regina. Ses pronostics étaient assez pessimistes. Il a déclaré que le prix initial des grains diminuerait de façon marquée.

Or, j'ai observé et suivi de très près depuis le début de l'année, le prix des grains. Je crois que le prix de vente à Vancouver s'est quelque peu raffermi. L'autre jour, j'ai constaté que l'on demandait 6.50$ du boisseau à Vancouver. Vous plairait-il de nous dire ce que vous pensez de l'avenir. Je dois reconnaître que je suis assez optimiste quant à ce que l'avenir réserve aux agriculteurs. J'ai quelques appréhensions—peut-être le sénateur Argue fait-il ici un peu de politique avec le grain des agriculteurs.

M. Pound: Monsieur le président, j'éprouve quelque difficulté à parler politique.

M. Gustafson: C'est assez juste.

Je voulais simplement vous rappeler une expérience passée. Cela ne fait pas très longtemps que je suis ici, mais j'ai constaté que le ministre avait suggéré en ce qui concerne les versements intérimaires, que les agriculteurs reçoivent 25c., mais ils ont reçu 57c., ce qui s'est révélé assez encourageant.

[*Text*]

You must have a good handle on the estimated amount of grain stored on the farms, in the country elevators and at the ports. In view of that, how do you see the future?

Mr. Pound: When we are talking about the future, and we are dealing basically with wheat I think, I would have to—and I tried to answer a similar question yesterday—say that depending on what the production is in United States this year, and at the present time the seeded acreage in the United States is up substantially, every indication is that they are going to produce a record wheat crop. We have substantial carryovers there now. Argentina has been very active in the market. Australia has just taken off one of their largest crops. You have an economic situation around the world that does not particularly help us as far as marketing is concerned. If I was to make a crystal ball estimate of the crop year starting August 1, I would have to say that it does not look as rosy as it has in the past.

Having said that, I think Canada will be able to get and maintain its share of that market. I am not as optimistic about prices because, faced with the huge volumes of grain that are going to be available for disposition in the world, the United States right now is rather unhappy with Canada in the fact that we have taken away some fairly major sales. Our percentage of the overall world volume has been increasing the last couple of years. We were down to 17%; I think we are now up to about 22% or 23%. The United States looks on that as an infringement on their markets so I suspect they are going to be very, very active marketers in the next crop year, and they have a big treasury, bigger than ours when it comes to marketing.

Mr. Gustafson: Is subsidy of interest money a major concern of yours?

Mr. Pound: Subsidization of any type; and there are many, many different ways that you can assist in marketing. I do not have specific figures in front of me, but Canada is certainly not the leader. We have seen what has happened in the subsidy programs in the EEC. You know the position Great Britain has taken right now on agricultural subsidies. I susèect that what they do is going to have a bearing on what our position is going to be in the next 12 months. If they decide to continue the programs they have at the present time, and United States decides to take them head-on on some of those programs, we have a very difficult year ahead of us.

Mr. Gustafson: In the area of research and development relating to varieties, I would like to hear your comments specifically on winter wheats. There is, as you know, a good deal of interest. I think the acreage seeded to winter wheats is much higher than it has been. Some of the researchers have been making some fairly strong statements saying that we are probably 15 years behind some other countries in research and development. I think that statement was made out of Winnipeg, or out of Manitoba at least. In addition, there is a concern specifically with regard hybrids and the competition we could be facing from the American producers if they were

[*Translation*]

Qu'en pensez-vous? Vous devez avoir une bonne idée de la quantité de grains entreposés dans les fermes, dans les silos de campagnes et dans les ports. Compte tenu de ces facteurs, comment envisagez-vous l'avenir?

M. Pound: Lorsqu'il est question de l'avenir, et il s'agit essentiellement du blé je crois, je dois—et j'ai tenté de répondre à une question semblable hier—dire que tout dépend de la production aux États-Unis cette année, et à l'heure actuelle, la superficie ensemencée aux États-Unis a considérablement augmenté, et tout porte à croire qu'il y aura cette année une récolte de blé exceptionnelle. Nous avons déjà des réserves considérables de blé. L'Argentine s'est montrée très active sur le marché. L'Australie vient tout juste de faire l'une de ses plus grosses récoltes. Or la situation économique à travers le monde ne nous aide pas particulièrement à vendre notre blé. Si je devais prédire quelle sera la récolte annuelle à compter du 1er août, je devrais reconnaître que les choses ne sont pas aussi prometteuses que par le passé.

Cela dit, je crois que le Canada pourra obtenir et maintenir sa part de ce marché Je ne suis pas aussi optimiste quant aux prix, car compte tenu des volumes énormes de grains qui seront disponibles à travers le monde, les États-Unis n'aiment pas beaucoup le Canada actuellement parce que nous leur avons enlevé quelques ventes assez importantes. Notre pourcentage du volume global mondial a augmenté, ces quelques dernières années. Nous étions à 17 p. 100; je crois que nous avons maintenant environ 22 ou 23 p. 100 du marché. Les États-Unis estiment que nous empiétons là sur leur marché, et donc j'ai l'impression qu'ils seront des vendeurs extrêmement actifs pour vendre la récolte de la prochaine année, et ils ont beaucoup plus d'argent en caisse que nous à consacrer à la commercialisation.

M. Gustafson: Est-ce que vous vous inquiétez beaucoup des taux d'intérêt subventionnés?

M. Pound: Des subventions de quelque sorte que ce soit; et il y a de nombreuses façons d'aider la commercialisation. Je n'ai aucun chiffre précis devant moi, mais le Canada ne vient certainement pas en tête. Nous avons vu ce qui est arrivé au programme de subventions de la C.E.E.. Vous connaissez la position adoptée par la Grande-Bretagne actuellement sur les subventions agricoles. J'ai l'impression que ce que l'on fera en Europe influencera notre position au cours des douze prochains mois. Si l'on décidait là-bas de maintenir les programmes actuels, et si les États-Unis décidaient de faire confrontation à certains de ces programmes, nous aurons une année très difficile devant nous.

M. Gustafson: Dans le domaine de la recherche et du développement des variétés, j'aimerais savoir ce que vous pensez expressément des blés d'hiver. Comme vous le savez, on manifeste beaucoup d'intérêt à ce sujet. Je crois que la superficie ensemencée de blés d'hiver a beaucoup augmenté. Certains chercheurs ont crié très fort que nous accusons probablement 15 années de retard par rapport à certains autres pays au niveau de la recherche et du développement. Je crois que cette déclaration a été faite à Winnipeg ou tout au moins au Manitoba. En outre, on s'inquiète particulièrement des hybrides et de la concurrence que pourraient nous faire les

[*Texte*]

to, should I say, have their research and development far exceed that which we keep pace with.

• 1615

Mr. Pound: Mr. Chairman, I think our plant breeding program in Canada has done an exceptionally good job for Canadian farmers. You are probably talking about the press that was given to Dr. Bushuk in relation to biotechnology and the lag we had in Canada in that specific area.

With regard to winter wheat specifically, I have talked to the research people at Lethbridge, where most of the work is done on winter wheat, and they tell me that breeding winter hardiness into wheat is difficult. The best that they can assure us right now is that in another five years we are probably going to be able to produce a crop in four, and that that area may or may not expand. It will expand very slowly.

On numerous occasions, Dr. Tipples and I have discussed this particular subject of winter wheat versus the spring wheats. Basically, you have a 25% increase in production on pretty well all the winter wheats. There is no doubt that we require a winter wheat that is winter hardy. It assists farm management because you have different seasons that it is being sown in, that it is being harvested in. However, it is hard to predict what is going to come forward 20 years from now.

In the short term, I do not think it is going to increase that much. That is what the scientists have told me. Dr. Tipples may wish to add to that.

Dr. Tipples: I think there are a couple of aspects. One is the biotechnology itself, and getting into hybrids. I think you have to look at rapeseed and get some examples of some of the fine work that our breeders are doing. Certainly Dr. Stephanson at the University of Manitoba is fairly close with rapeseed hybrids.

Wheat is a lot further off.

Mr. Gustafson: How far are we away?

Dr. Tipples: Pardon?

Mr. Gustafson: How far are we off in wheat?

Dr. Tipples: I could not even tell you. I know the United States have some hybrids in commercial production now in the winter wheat area, and they have got some spring wheat hybrids on a trial basis in the spring wheat area. So far, our work on winter wheat, in terms of breeding, is another example of the constraint program—the priorities that the Research Branch was able to put in some of these things. But we have half a breeder working on winter wheat at the moment.

Mr. Gustafson: As a scientist, do you visualize hybrids having the impact in the wheat area that was made, for instance, in corn area? It went from 40 bushel to 140 bushel an acre, and that kind of thing.

Dr. Tipples: It is hard to say. I was reading an article by Dr. Borlaug, and he figured that with regard to the corn increase, yields have gone up something like two and a half times, 250%,

[*Traduction*]

producteurs américains si jamais leur recherche et leur développement prenaient une grande avance sur nous.

M. Pound: Monsieur le président, je crois que notre programme expérimental au Canada a rendu d'énormes services aux agriculteurs du Canada. Vous voulez certainement parler de la presse faite au Dr Bushuk concernant la biotechnologie et des retards du Canada dans ce domaine.

Pour ce qui est du blé d'hiver plus particulièrement, j'en ai parlé aux responsables de la recherche à Lethbridge où la presque totalité des recherches sur cette espèce sont faites et selon eux, il est difficile de créer une variété de blé qui résiste bien à l'hiver. Au mieux, ils m'ont assuré que d'ici cinq ans nous serions probablement en mesure de produire une récolte sur quatre et s'il y a exploitation de cette variété, cela ne se fera que très lentement.

A de nombreuses reprises, M. Tipples et moi-même avons discuté des avantages et des inconvénients de ce blé d'hiver par rapport au blé de printemps. En gros, la production de pratiquement tous les blés d'hiver connaît une augmentation de 25 p. 100. Il est incontestable qu'il nous faut un blé d'hiver résistant à l'hiver. C'est indispensable car il y a plusieurs saisons de semence et de récolte. Il est cependant difficile de prédire l'évolution d'ici 20 ans.

A court terme, je ne pense pas que la croissance soit forte. C'est ce que les scientifiques me disent. M. Tipples souhaite peut-être ajouter quelque chose.

M. Tipples: J'ai deux choses à ajouter. Il y a tout d'abord la question de la biotechnologie elle-même et la recherche de nouveaux hybrides. Il y a l'exemple des excellents travaux réalisés par nos chercheurs concernant le colza. Le Dr Stephanson de l'Université du Manitoba est tout près de réaliser de nouveaux hybrides de colza.

Pour le blé les résultats sont plus loin.

M. Gustafson: Très loin?

M. Tipples: Pardon?

MM. Gustafson: Sommes-nous très loin d'aboutir pour le blé?

M. Tipples: Je ne pourrais même pas vous répondre. Je sais que les États-Unis produisent maintenant commercialement certains hybrides de blé d'hiver et qu'ils expérimentent certains hybrides de blé de printemps. Jusqu'à présent, nos recherches sur le blé d'hiver sont fonction des restrictions, des priorités arrêtées par la Division des recherches. Pour le moment, nous avons un chercheur qui travaille à mi-temps sur le blé d'hiver.

M. Gustafson: En tant qu'homme de sciences, pensez-vous que ces hybrides de blé d'hiver auront la même incidence, par exemple, que les hybrides du maïs? La production est passée de 40 boisseaux à 140 boisseaux l'acre.

M. Tipples: C'est difficile à dire. Je lisais l'autre jour un article du Dr Borlaug, et d'après lui, le rendement du maïs a été pratiquement multiplié par deux et demi, une augmenta-

[*Text*]

in something like 20 years in the United States. They reckon that the hybrid vigour accounts for about 20% of that yield increase. But there are other things, such as herbicides and management practices. So it is not just the hybrid. Certainly hybrid vigour is an important thing, but corn is, for certain reasons, an easier crop to work with. Wheat is more difficult. It is not an area that we ourselves are working in because it is really a different discipline.

All I know is that we are a long way off, and I could not tell you really what is needed to get closer.

Mr. Gustafson: One more question in that area of research and development, in terms of the soft wheats. There has been a lot of discussion about the licensing of the softer varieties, particularly in parts of Manitoba and eastern Saskatchewan. The winter wheat . . . What about the possibility of markets for the softer grains?

Dr. Tipples: I think you really have to look at two aspects. One, there is a market for a premium quality, low protein soft wheat for making cakes, cookies, this type of thing. And in terms of the soft white spring wheat that is grown in Alberta under irrigation and the soft white winter wheat that is grown in Ontario, those go some way towards meeting some of that market. But the average protein in those crops is really too high to be this low-protein premium.

• 1620

Interestingly enough, there are some market possibilities, say, at 11% or 11.5% protein, a medium-protein soft wheat for some of this flat bread production for Middle Eastern markets. Ultimately, there is the program which is now being conducted with HY 320, which is a softer type of wheat. It is medium soft, and ultimately, we would like to have a white, semi-soft wheat which would certainly fit a lot of the demands of markets which need a high-extraction flour; that is, markets like Egypt and some of the Middle Eastern countries.

But the key is going to be what sort of price which can be obtained for the wheat. I do not think there is any question that certain qualities can fit certain end uses, but it is going to be a case of what the price will be and what that will in turn pay back to the farmer.

Mr. Gustafson: I have one short question in another area. There seems to be a lot of inquiry and a few letters which have come in in terms of feed grains crossing the border. There have been farmers who want to sell feed grains across the border, and there seems to be some problems with that. There is also the fact that maybe corn is coming this way into Canada. Have you any comments on that?

Mr. Pound: The last comments I had were in relation to barley in southern Alberta and the fact that there was a market in Montana and we were not taking advantage of it. I followed that one up particularly; in fact, and the Wheat

[*Translation*]

tion de 250 p. 100, en l'espace de quelque 20 années aux États-Unis. La résistance de cet hybride est responsable d'environ 20 p. 100 de cette augmentation du rendement. Il y a d'autres facteurs tels que les heerbicides et l'utilisation des terres. Cet hybride n'est donc pas le seul responsable. La résistance de l'hybride est certainement importante, mais le maïs, pour certaines raisons, est une espèce plus maniable. Pour le blé c'est plus difficile. Nous-mêmes n'y touchons pas car c'est véritablement une discipline différente.

Tout ce que je sais, c'est que nous avons encore beaucoup de chemin à faire, et je ne pourrais vous dire exactement ce qui est nécessaire pour aboutir.

M. Gustafson: Encore une question de recherche et de développement sur le blé tendre. Il y a eu beaucoup de discussions sur les permis pour les variétés plus tendres, plus particulièrement dans certaines régions du Manitoba et de l'est de la Saskatchewan. Le blé d'hiver . . . Quelles sont les possibilités de commercialisation des grains plus tendres?

M. Tipples: Je crois qu'il y a deux aspects à considérer. Premièrement, il y a un marché pour le blé tendre de première qualité et à faible teneur en protéine pour la confection des gâteaux, etc. Le blé blanc tendre de printemps cultivé en Alberta en irrigation et le blé blanc tendre d'hiver cultivés en Ontario répondent en partie aux normes de ce marché. Mais la teneur moyenne en protéines de ces espèces est vraiment trop élevée.

Il est cependant intéressant de noter qu'il y a certaines possibilités de commercialisation pour ce blé tendre dont la teneur en protéines ne dépasse pas, disons 11 ou 11.5 p. 100, pour la fabrication des galettes de pain consommées dans le Moyen-Orient. Enfin, il y a le programme consacré actuellement à l'hybride 320 qui est une espèce de blé plus tendre. C'est une espèce à tendresse moyenne, et nous aimerions réussir à obtenir une espèce de blé blanc semi-tendre qui répondrait à la demande des marchés qui réclament la farine très légère, c'est-à-dire des marchés comme l'Egypte et certains des pays du Moyen-Orient.

L'important restera, cependant, le genre de prix obtenus pour ce blé. Je crois qu'il est incontestable que certaines espèces peuvent correspondre à certaines utilisations mais c'est une question de prix et de rentabilité pour l'agriculteur.

M. Gustafson: J'ai une toute petite question à vous poser dans un autre domaine. Il semble que beaucoup de questions soient posées et que quelques lettres soient écrites au sujet de céréales fourragères franchissant la frontière. Certains agriculteurs veulent vendre leurs céréales fourragères à nos voisins et il semble que cela pose quelques problèmes. Il semblerait également que du maïs vient de chez nos voisins. Avez-vous des commentaires?

M. Pound: La dernière fois que j'en ai entendu parler, il s'agissait d'orge dans le Sud de l'Alberta et du fait qu'il existait un marché au Montana et que nous n'en profitions pas. J'ai suivi cette affaire tout particulièrement et, en réalité, la

[*Texte*]

Board did issue permits to people to sell barley in Montana, and they were not able to do it at prices that made it worth while.

Mr. Gustafson: They could not compete.

Mr. Pound: That is right.

Mr. Gustafson: What about the corn coming this way into Saskatchewan?

Mr. Pound: There was not as much in this past year as there has been.

Mr. Gustafson: What would that figure be, roughly?

Mr. Pound: I do not have it. We can get it for you.

Mr. Gustafson: Is that an area of concern for you? Obviously, you monitor pretty closely but . . .

Mr. Pound: No.

Mr. Gustafson: I will just give you an example of truckers hauling corn out of Weyburn at about this time last winter. I believe the corn was hitting Weyburn at about $2.80 a bushel, which is pretty good feed for a pretty low price.

Mr. Pound: The truckers were probably picking up corn when they were hauling down flax. If you wanted to talk to the American farmer, he was a little annoyed about that Canadian flax going in down there, too, so it is a two-way street.

The Chairman: Thank you, Mr. Gustafson.

Mr. Hargrave.

Mr. Hargrave: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Chairman, I would just like to follow up on one particular point, which was raised by Mr. Gustafson, about the export of barley from southern Alberta. I know there has been some interest, but I would like to inquire from Mr. Pound, if I could, about the actual mechanics of that.

Now, if a farmer had a significant quantity of barley avaialable and he wanted to get rid of it, would he have been required to sell it to the Canadian Wheat Board as off-board grain? Then would the Canadian Wheat Board sell it back to him at their asking price, and then would he be allowed to export it? Is that about what would happen?

Mr. Pound: That is about it. He would have to deliver it against a quota and then buy it back from the board. If the board can make him an offer, quote him a price, he can make a counter offer, and if there are sales available in that ballpark he can make them.

Mr. Hargrave: The mechanics of going through that procedure would almost discourage anybody, would it not?

Mr. Pound: Not if you are an active sales organization. I am not suggesting the average farmer would get involved in that, but certainly, some of the marketing people I have talked to in Winnipeg have looked at the thing.

[*Traduction*]

Commission du blé a délivré des permis autorisant la vente d'orge au Montana mais les intéressés n'ont pu faire les livraisons à des prix en valant la peine.

M. Gustafson: Ils n'étaient pas compétitifs.

M. Pound: Exactement.

M. Gustafson: Et le maïs qui aboutit en Saskatchewan?

M. Pound: La quantité n'a pas été aussi importante cette année qu'auparavant.

M. Gustafson: Quel sera le chiffre, en gros?

M. Pound: Je ne l'ai pas. Nous pourrons vous le communiquer.

M. Gustafson: Considérez-vous cela comme un problème? De toute évidence, vous surveillez tout cela de près mais . . .

M. Pound: Non.

M. Gustafson: Permettez-moi de vous citer les chiffres pour le maïs expédié par camion à partir de Weyburn l'hiver dernier à la même époque. Je crois qu'à Weyburn le prix du maïs se montait à environ 2.80$ le boisseau. C'est une bonne céréale fourragère à un très bon prix.

M. Pound: Si les camionneurs rapportaient du maïs c'est probablement parce qu'ils avaient descendu du lin. Les agriculteurs américains n'étaient pas non plus très contents de voir ce lin canadien arriver chez eux. Cela marche donc dans les deux sens.

Le président: Merci, monsieur Gustafson.

Monsieur Hargrave.

M. Hargrave: Merci, monsieur le président.

Monsieur le président, j'aimerais revenir sur cette question de l'exportation d'orge à partir du Sud de l'Alberta évoquée par M. Gustafson. Je sais qu'un certain intérêt a été manifesté, mais j'aimerais que M. Pound m'explique, s'il se peut, comment cela fonctionne.

Si un agriculteur a une quantité importante d'orge disponible et qu'il veut s'en débarrasser, doit-il le vendre à la Commission canadienne du blé au prix du commerce? La Commission lui revend-elle cette orge à son prix et l'autorise-t-elle alors à l'exporter? Est-ce la procédure?

M. Pound: À peu près. Il doit le livrer en fonction de son quota puis le racheter à la Commission. Si la Commission lui fait une offre de prix, il peut faire une contre-offre, et si des ventes sont possibles à ce prix, il peut vendre.

M. Hargrave: Cette procédure doit décourager pratiquement tout le monde, n'est-ce pas?

M. Pound: Si votre métier est de vendre, non. Je ne dis pas que cela intéresse l'agriculteur moyen, mais certains des vendeurs à qui j'en ai parlé à Winnipeg s'y intéressent.

[*Text*]

Mr. Hargrave: Yes. Well, so much for that one. I want to go back to a comment you made, Mr. Pound, about the possibility of some improvement in winter wheat.

• 1625

I certainly endorse your statement. I think there is a tremendous future, especially in our dry, semi-dry areas, if there were a way of developing winter varieties that could make so much better use of that very early spring moisture. It would be a tremendous achievement. There is some real concentrated work being done on this, is there? Is one of the obstacles just getting it through the winter so that the newer varieties do not winter-kill?

Mr. Pound: The last discussion I had was at the Canada committee meetings a year ago, at which time all of the plant breeders across western Canada were in the same room, and you got a chance to pick everybody's brains at the same time. I said then that I felt one of the bright spots—as far as wheat was concerned, and I was talking about exporting—was our ability to increase the volume of winter wheat by a substantial amount; there was unanimity amongst the group at that time, that we just did not have the winter hardiness in our wheats, and they could not give me a prediction at that time, when they expected they might have it.

Now, maybe if we had more research dollars directed into that particular crop, it may speed it up. I do not know. In some cases, you can put a lot of money into these things and you do not get very far very fast. Whether that is the case in that situation, I am not aware.

The Chairman: Dr. Tipples, do you want to add anything to that?

Dr. Tipples: Well, only just to endorse what you have just said, and that is that you do not get rapid payoff in breeding programs.

Mr. Hargrave: Mr. Chairman, I would like to follow that up a little. It seems to me I recall hearing a few years ago about varieties of winter barley that were available in the United States, south of southwestern Ontario—across the line there. Can you or can some of your people comment on that? It seems to me that would have a very definite place in our western dry areas as well.

Mr. Pound: I cannot comment specifically, but I can comment generally. There is a free exchange of all breeder stocks, back and forth, between the two countries.

Mr. Hargrave: Can you comment on whether indeed some work is being done on winter barley?

Mr. H. Fast (Director, Grain Inspection Division): There are a number of winter barley licenced, but they are only adaptable to the eastern, southern Ontario areas. In Quebec there is quite a bit of winter barley grown; you are correct.

Mr. Hargrave: Is it now being grown quite successfully?

Mr. Fast: Yes.

[*Translation*]

M. Hargrave: Oui. Restons-en là. Je voudrais revenir à un de vos commentaires, monsieur Pound, sur les possibilités d'améliorations du blé d'hiver.

Je suis tout à fait d'accord avec vous. Je pense que nos régions sèches et semi-sèches ont un avenir extraordinaire si l'on trouve le moyen de mettre au point des variétés d'hiver qui profitent mieux de l'humidité du tout début de printemps. Ce serait une réalisation remarquable. On fait des recherches intensives sur cette question, n'est-ce pas? Est-ce qu'un des problèmes n'est pas de rendre ces nouvelles variétés suffisamment résistantes pour survivre à l'hiver?

M. Pound: La dernière fois que j'ai discuté de cette question, c'était à l'occasion des réunions du comité Canada il y a un an; à cette époque, tous les producteurs de semences de l'Ouest du Canada s'étaient réunis dans la même pièce et c'était une occasion d'interroger tout le monde à la fois. A l'époque, j'avais dit que pour l'exportation du blé, un de nos grands espoirs était d'augmenter considérablement la production de blé d'hiver. Tous les gens de ce groupe étaient d'accord pour dire que nos variétés de blé n'étaient tout simplement pas assez résistantes et, à l'époque, ils ne pouvaient pas me dire pour quand on pouvait attendre des progrès.

Maintenant, si nous avions suffisamment de fonds pour la recherche sur cette culture particulière, cela accélérerait peut-être les choses. Je ne sais pas. Dans certains cas, on peut consacrer autant d'argent qu'on veut à la recherche, les choses n'avancent tout de même pas très vite. Je ne sais pas si c'est le cas dans ce secteur-là.

Le président: Monsieur Tipples, vous avez quelque chose à ajouter?

M. Tipples: Simplement pour réitérer ce que vous venez de dire, à savoir que les programmes de recherche sur les semences ne donnent jamais des résultats très rapides.

M. Hargrave: Monsieur le président, dans le même ordre d'idées, je crois me souvenir qu'il y a quelques années, on parlait de variétés d'orge d'hiver qui étaient disponibles aux États-Unis, au sud du Sud-Ouest de l'Ontario, de l'autre côté de la frontière. Pouvez-vous nous en parler? Il me semble que cette variété serait tout à fait adaptée aux conditions des régions sèches de l'Ouest.

M. Pound: Je ne peux pas vous donner de détails, mais je peux vous en parler en général. Il y a un libre échange de variétés entre les deux pays.

M. Hargrave: Pouvez-vous nous dire si on fait vraiment des travaux sur l'orge d'hiver?

M. H. Fast (directeur, Division de l'inspection des grains): Il y a un certain nombre de variétés d'orge d'hiver qui sont homologuées, mais elles ne sont adaptables qu'à l'Est et au Sud de l'Ontario. Au Québec, il y a pas mal d'orge d'hiver qui est cultivée, vous avez raison.

M. Hargrave: Qui est cultivée avec succès?

M. Fast: Oui.

[*Texte*]

Mr. Hargrave: But those same varieties of winter barley are not yet adapted to the prairies, are they?

Mr. Fast: No. They are licensed in Canada, but nobody will grow them because they do not have the winter hardiness of the winter wheat.

Mr. Hargrave: I would just like to introduce one other subject, Mr. Chairman, for Mr. Pound to comment on, if he cares to. It is in a way a very highly political one, and yet in a very broad sense . . .

Mr. Towers: He will not have any trouble with it.

Mr. Hargrave: I am referring to the whole question of plant breeders' rights, and you will know why I qualified it as I did. I think most of us are aware of the fact, of course, that there was a piece of legislation that probably officially died on the last Order Paper in the First Session. If it was not given first reading, then we certainly had the draft legislation. I think sometime or other we are going to have to face up to that. Would you care to comment on whether or not it might be appropriate?

Mr. Pound: Well, the comment I guess I could make is that I did not see the problems, moving forward with that legislation, that appeared to be obvious from some of the critics. One of the ones we heard was that it would be disruptive as far as our quality standards were concerned. The same rigid controls would still apply to plant breeders as have in the past to public breeders. So from that standpoint I could not see any problems' developing; I could see some benefits in crops in total.

Mr. Hargrave: That is all I have. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Merci, Mr. Hargrave. Mr. Althouse.

• 1630

Mr. Althouse: Thank you, Mr. Chairman.

I guess we will not go into plant breeders' rights because we have made the point that the quality standards would still be submitted to the Canadian Grain Commission and they would have to meet those. I think the members to my right know some of the other arguments against plant breeders' rights, which is probably why it was never lifted off the table and brought in for second reading.

I have a couple of short questions to clarify some previous lines of questioning.

Regarding producer cars, you mentioned that producers have sometimes four, five or six months' wait from the time their request has been granted until they actually get the car. How many orders are left unfilled at the end of the crop year? Are there many? How far ahead should a producer have his car booked if he is in fact going to get a car before the end of the year? Does it take four months, five months? What is the safe guideline?

Mr. Pound: It depends, again, on crop by location. For example, right now, wheat to Thunder Bay, virtually no

[*Traduction*]

M. Hargrave: Mais ces mêmes variétés d'orge d'hiver ne sont pas encore adaptées aux Prairies, n'est-ce pas?

M. Fast: Non. Elles sont homologuées au Canada, mais personne n'en veut parce qu'elles ne sont pas aussi résistantes que le blé d'hiver.

M. Hargrave: Monsieur le président, je vais passer à un autre sujet et demander à M. Pound de commenter, s'il le veut bien. En fait, c'est une affaire passablement politique, et pourtant, au sens le plus large . . .

M. Towers: Cela ne lui posera aucun problème.

M. Hargrave: Je veux parler de toute la question des droits des producteurs de semences sélectionnées et vous allez comprendre pourquoi j'ai fait cette mise en garde. Nous savons pratiquement tous, bien sûr, qu'un projet de loi existait qui a probablement disparu au dernier *Feuilleton* au cours de la première session. Il n'est jamais parvenu en première lecture, mais le projet existait tout de même. Je pense qu'un jour ou l'autre nous allons devoir faire face. Pouvez-vous nous dire si vous pensez que ce projet pourrait être utile?

M. Pound: Eh bien, je dois avouer que pour ma part, je n'ai pas vu dans cette législation les problèmes qui semblaient évidents à certains. Nous avons entendu dire que nos normes de qualité en souffriraient; les contrôles sévères qui s'appliquent à la sélection s'appliqueraient toujours aux producteurs de semences sélectionnées. Alors, je ne vois pas quel problème cela pourrait causer; par contre, pour l'ensemble des récoltes, je pense qu'il y aurait des avantages.

M. Hargrave: C'est tout. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Hargrave. Monsieur Althouse.

M. Althouse: Merci, monsieur le président.

Je ne veux pas revenir sur la question des droits des phytogénéticiens puisqu'on a fait observer que les normes de qualité devraient tout de même être soumises à l'approbation de la Commission canadienne des grains. Les gens qui sont à ma droite savent qu'il y a d'autres arguments contre les droits des phytogénéticiens, et c'est probablement la raison pour laquelle le bill en question n'est jamais parvenu en seconde lecture.

J'ai deux questions très courtes à poser sur ce qui a été dit jusqu'à présent.

A propos des wagons de producteurs, vous avez dit que les producteurs étaient parfois forcés d'attendre quatre, cinq ou six mois entre le moment où ils en font la demande et le moment où ils reçoivent le wagon. À la fin de la campagne agricole, combien y a-t-il de demandes qui sont restées sans suite? Y en a-t-il beaucoup? Combien de temps un producteur doit-il réserver son wagon à l'avance s'il veut en obtenir un avant la fin de la campagne? Faut-il prévoir quatre mois, cinq mois? Quel est le délai le plus sûr?

M. Pound: Là encore, cela dépend des endroits. Par exemple, à l'heure actuelle le blé à destination de Thunder Bay

[*Text*]

backlog; red spring wheat to Vancouver, no backlog; durum wheat, both ports, no backlog; oats, no backlog. Barley: Thunder Bay, 15 weeks' delay; Vancouver, no backlog. Rye to Thunder Bay, 15 weeks; rye to Vancouver, no backlog. Flax-seed to Thunder Bay, 15 weeks; flax-seed to Vancouver, no backlog. No backlog in either direction on rapeseed.

Mr. Althouse: If a producer finds himself in a position in July of having had a car for, say, barley on order for 8 or 10 weeks, could the commission give him a pretty good indication as to whether his car was going to be available before the end of the crop year or not so he could make the decision whether to deliver to the country elevator or to hold until his car was delivered?

Mr. Pound: We can give him a ballpark figure. Not knowing what the total volume is going to be, on average, yes, we can give him a pretty good idea.

Mr. Althouse: Is the calculation begun anew when the new crop year comes, or do you fill some of the back orders?

Mr. Pound: We start a new slate.

Mr. Althouse: A short question to Dr. Tipples concerning winter wheat, a follow-up to the questions that have been asked.

I note that seed grain producers, in particular in the northeast of Saskatchewan and to some extent the northwest of Manitoba, have been for a couple of years getting fairly good results with North Star. Have your labs done any work to determine whether there are any major quality differences between winter wheats grown in those northern dark-soiled zones where the snow cover is good for the winter and those grown in southern Alberta? Is there a distinct difference in the quality of the grain from a sales point of view?

Dr. Tipples: Not really. If you assume that we are talking high grade—in other words, if we do not confuse it with something which is related to damage or degrading factors—then if you take a given variety and grow it in different locations the major quality factor that will vary is the protein content. Given the protein content and given, let us say, a reasonably high grade, the other quality factors—the level of hardness, the dough strength and the general baking quality . . . really do not vary to that extent, particularly once you start bulking samples together.

The whole question of variability is a very interesting one. Whether we are talking winter wheats or whether we are talking spring wheats, if you take a given variety you will get quite a wide variability from one farmer's field to another. However, because of the bulking system we have we end up with a very uniform and consistent product, and sometimes we lose sight of the fact that at the farm level there is inconsistency.

[*Translation*]

ne subit aucun retard, pas plus que le blé rouge de printemps à destination de Vancouver, ni le blé durum à destination de ces deux ports. Pour l'avoine, pas de retard; pour l'orge, un retard de quinze semaines pour Thunder Bay mais, pour Vancouver, aucun retard. Le seigle à destination de Thunder Bay, quinze semaines, mais à destination de Vancouver, aucun retard. Le chanvre à destination de Vancouver, aucun retard. Pas de retard, ni dans l'une ni dans l'autre direction, pour le colza.

M. Althouse: Supposons qu'on soit au mois de juillet, un producteur a commandé un wagon pour l'orge depuis huit ou dix semaines; est-ce que la Commission peut alors lui dire avec suffisamment de précision s'il pourra obtenir son wagon avant la fin de la campagne agricole pour qu'il puisse décider d'envoyer sa récolte au silo ou d'attendre que le wagon arrive?

M. Pound: Nous pouvons lui donner une approximation. Sans connaître le volume total, en moyenne, oui, nous pouvons lui donner une assez bonne idée.

M. Althouse: Est-ce que le calcul est refait en entier lorsque la nouvelle récolte s'annonce, ou bien est-ce que vous commencez par envoyer certains wagons commandés pour la récolte précédente?

M. Pound: Nous recommençons à zéro.

M. Althouse: Une question très courte à l'intention de M. Tipples au sujet du blé d'hiver; je reviens sur des questions qui ont déjà été posées.

Je vois que les producteurs de semences, en particulier dans le nord-est de la Saskatchewan et, dans une certaine mesure, dans le nord-ouest du Manitoba, enregistrent des résultats assez satisfaisants avec la variété North Star depuis deux ans. Est-ce que vos laboratoires ont cherché à déterminer s'il y a des différences importantes de qualité entre les blés d'hiver de ces régions septentrionales où la terre est très foncée et où la couverture de neige est excellente et le blé qui pousse dans le sud de l'Alberta? Est-ce qu'il y a une différence nette de qualité entre les deux récoltes, du point de vue des ventes?

M. Tipples: Pas vraiment. Remarquez que nous parlons des catégories supérieures. Autrement dit, à condition d'exclure les causes d'avarie ou de dégradation, si vous prenez une variété donnée et que vous la fassiez pousser dans des régions différentes, la principale variable du point de vue de qualité, ce sera le teneur en protéine. À l'exception de la teneur en protéine, à condition qu'il s'agisse d'une variété de catégorie supérieure, les autres facteurs de qualité, dureté, résistance de la pâte, qualité de boulangerie, tout cela ne varie pas tellement, surtout si différentes productions sont mélangées.

Cette affaire des variables est particulièrement intéressante. Qu'il s'agisse de blé d'hiver ou de blé de printemps, si vous prenez une variété donnée, la gamme des variables sera très étendue entre les différents champs d'un même agriculteur. Cela dit, étant donné que les récoltes sont mélangées, le produit finit par être très uniforme, et parfois même, nous finissons par oublier qu'au niveau de l'entreprise agricole, il n'y a pas la même uniformité.

[*Texte*]

To answer your question, North Star we know has different quality characteristics from Winalta or from Sundance or some of the other winter wheats, mainly in the level of gluten strength and in the level of hardness.

• 1635

But generally speaking, North Star is a pretty good variety. The protein content would be about the only variable of any note.

Mr. Althouse: You mentioned low protein content and those wheats being at an advantage.

Dr. Tipples: No, may I just stop you there? I was talking about the soft wheats.

Mr. Althouse: Okay.

Dr. Tipples: If we are talking about winter wheats, that is a hard red winter wheat—the Alberta type of . . . No, it is a somewhat lower protein, usually averaging about 11%. But it is a stronger gluten type and it is of a good milling quality. It actually compares very favourably with U.S. hard red winter wheat.

Mr. Althouse: Another question that I have relates to the jurisdictional problems with the Canada Grain Act. The problem, I guess, is that I am not sure I understand it totally myself.

When we get to eastern Canada, the grades come under your administration, do they—the maintenance of the grades and the setting of the grades?

Mr. Pound: We have an eastern standards committee that meets each year and establishes grades. Any grain being exported, grown in eastern Canada, is inspected by the commission before it is exported.

Mr. Althouse: Okay.

You mentioned yesterday that those elevators or mills that are on water and receive and export grain are subject to your inspection under licensing.

Mr. Pound: Come under licensing; that is correct.

Mr. Althouse: But the inland elevators in Ontario and Quebec are licensed provincially, then?

Mr. Pound: That is correct; provincially.

Mr. Althouse: You do not get involved in the grading at that level, or checking of stocks or any of that sort of thing. You leave that to the provincial inspectors, then?

Mr. Pound: No, we get involved as far as grading is concerned, because we provide a grading service in Ontario under the marketing Acts, and in Quebec on request. We also—for example, we have just completed a survey on infestation in country elevators in Ontario at the request of the Ontario Elevator Dealers Association, because we have the expertise within our organization to provide such. That kind of work is going on constantly.

[*Traduction*]

Quant à votre question au sujet du North Star, nous savons qu'il a des caractéristiques différentes des variétés Winalta ou Sundance ou d'autres blés d'hiver, en particulier des différences dans la résistance du gluten, et dans la dureté.

On pourrait dire *grosso modo* que la variété *North Star* est excellente. La teneur en protéine serait à peu près la seule variable digne de mention.

M. Althouse: Vous avez parlé d'une faible teneur en protéine et de l'intérêt de ces blés.

M. Tipples: Excusez-moi, je voulais parler des blés tendres.

M. Althouse: Très bien.

M. Tipples: Si nous parlons du durum rouge d'hiver, la variété albertaine . . . non, la teneur en protéine est un peu plus faible et s'établit aux alentours de 11 p. 100 en moyenne. Mais il s'agit en revanche d'un type de gluten plus résistant et d'une excellente qualité pour la meunerie. Cette variété se compare très favorablement au durum rouge d'hiver cultivé aux États-Unis.

M. Althouse: J'aurais une autre question à propos des problèmes de compétence relatifs à la Loi sur les grains du Canada. En fait, je pense que le problème, c'est que je la comprends pas parfaitement moi-même.

Dans l'Est du pays, les catégories relèvent de vous, et j'entends par là l'établissement des catégories, est-ce que je me trompe?

M. Pound: Nous avons effectivement un Comité des normes pour l'Est du pays qui se réunit chaque année pour arrêter les catégories. Toutes les céréales d'exportation cultivées dans l'Est sont inspectées par la Commission avant l'exportation.

M. Althouse: Très bien.

Vous avez dit hier que les silos ou les minoteries flottants où arrive le grain et d'où il est exporté sont également inspectés par vos soins conformément à leur licence.

M. Pound: C'est cela, conformément à leur licence.

M. Althouse: En revanche, les silos situés sur la terre ferme, en Ontario et au Québec, reçoivent une licence provinciale, n'est-ce-pas?

M. Pound: C'est bien exact.

M. Althouse: À ce niveau donc, vous ne faites rien pour la classification ou pour la vérification du produit car vous vous en remettez aux inspecteurs provinciaux, n'est-ce-pas?

M. Pound: Non, nous nous occupons néanmoins de la classification puisque c'est un service que nous assurons en Ontario en vertu des lois sur la commercialisation et nous faisons la même chose au Québec, mais sur demande cette fois. Nous avons également . . . Ainsi, nous venons de terminer une étude sur l'infestation dans les silos locaux de l'Ontario à la demande de la *Ontario Elevator Dealers Association* et si nous l'avons fait, c'est parce que nous avons les compétences

[*Text*]

Mr. Althouse: So when you have a problem, as Ontario had in the last couple of years, particularly two years ago, with some of the vomitoxins, is this something that is identified in your labs and caught by your inspectors, or is it the provincial ones who pick that up?

Mr. Pound: No, it was actually a combination of the Plant Products Division, Department of National Health and Welfare, and the Canadian Grain Commission, working as well with provincial authorities.

The Chairman: *Merci, monsieur.*

Mr. Bockstael.

Mr. Bockstael: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Pound, I am glad to see you here.

Just by way of explanation, my first assignment is Transport committee, and it was sitting at the same time yesterday as this committee was sitting. I could not be in both locations. So if I ask questions that were already asked yesterday, I apologize. And I always have difficulty with the Canadian Grain Commission, which maintains the standards of the product, and the Canadian Wheat Board. So if I am asking the question in the wrong place, you will correct me. As you and I know, there are not many farms in Southdale.

Are we headed for record Canadian wheat sales by the end of this crop year?

Mr. Pound: The prospects at the present time look good.

Mr. Bockstael: They are good.

When I travel on aircraft from the West to Ottawa, I run into fellows like Mr. Gustafson, who tell me they have a lot of wheat in stock. They have a lot of wheat in their storage bins. Sometimes they are anxious to sell it; sometimes they are holding it back because they do not want to pay any more income tax. That is what they tell me, anyway. But they talk about their quotas, wishing they could get more of it sold.

• 1640

When you were speaking a while ago about reports of surplus stock, is there a lot of that on the Prairies, to your knowledge—grain held in the producer's own warehouse or storage bin?

Mr. Pound: I do not have the carry-over figures with me, but I would say the carry-over of grain at the end of August this year will be higher than it was last year.

Mr. Bockstael: It will be higher this year than it was last year?

Mr. Pound: Yes.

[*Translation*]

nécessaires. Voilà le genre de choses que nous faisons tout le temps.

M. Althouse: Dès lors, lorsqu'il y a un problème, comme en Ontario il y a deux ans je crois avec les vomitoxines, ce sont vos laboratoires ou vos inspecteurs qui mettent le doigt sur le problème ou s'agit-il de quelque chose qui est repéré par les inspecteurs provinciaux?

M. Pound: En fait, il s'agirait plutôt d'une action concertée de la Commission canadienne des grains et de la Division des produits végétaux du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, avec bien sûr la collaboration des pouvoirs provinciaux.

Le président: *Thank you, sir.*

Monsieur Bockstael.

M. Bosckstael: Merci, monsieur le président.

Monsieur Pound, je suis heureux de vous voir.

Pour vous situer un peu mon cas, permettez-moi de vous dire que je siège en priorité au Comité des transports qui se réunissait hier en même temps que ce comité-ci, et il est évident que je ne pouvais pas assister aux deux séances simultanément. Si je vous pose donc des questions qu'on vous a déjà posées hier, veuillez m'en excuser. J'ai toujours eu un peu de mal à faire la distinction entre la Commission canadienne des grains qui s'occupe des normes et la Commission canadienne du blé. Par conséquent, si je vous pose une question qui ne s'adresse pas à vous, n'hésitez pas à me le signaler. Comme vous le savez, il n'y a pas beaucoup d'exploitations agricoles à Southdale.

Peut-on s'attendre, à la fin de cette campagne agricole-ci, à des ventes record de blé?

M. Pound: Pour l'instant, les perspectives semblent fort brillantes.

M. Bockstael: Vous dites brillantes.

Lorsque je prends l'avion pour venir à Ottawa, je rencontre souvent des gens comme M. Gustafson qui me disent qu'ils ont énormément de blé en réserve. Ils ont énormément de blé dans leurs silos. Parfois, ils ont hâte de le vendre, parfois également, ils préfèrent mettre ce blé en réserve parce qu'ils ne veulent pas payer davantage d'impôt. Quoi qu'il en soit, c'est cela qu'ils me disent. Mais ils me parlent également de leur quota et me disent souhaiter qu'ils préféreraient pouvoir vendre davantage.

Lorsque vous parliez, il y a quelques instants, des reports de stocks excédentaires, pouvez-vous me dire s'il y en a beaucoup dans les Prairies, et j'entends par là les stocks ensilés par les producteurs eux-mêmes?

M. Pound: Je n'ai pas sous les yeux le total des reports, mais je pourrais vous dire qu'à la fin du mois d'août, ces totaux seront plus élevés que l'an dernier.

M. Bockstael: Plus élevés cette année-ci que l'an dernier?

M. Pound: C'est cela.

[*Texte*]

Mr. Bockstael: So there is a build-up.

You were referring, in answering another question a while ago, to the fact that the forecasts in the U.S.A., Argentina, and Australia are excellent, that they are going to have bumper crops. The coupling of that fact with the build-up of stocks being greater than last year means that the competition to sell our wheat to export is going to be greater than ever.

Mr. Pound: That is correct.

Mr. Bockstael: That is where the economics of it come into play. We may have the wheat, but we cannot get the right price for it. Do other countries have programs of subsidizing their exports that we do not have?

Mr. Pound: Well, for example, in the United States' PIK Program a lot of federal funds went into that type of program. In the EEC they use it for both production and exporting in sub-season restitutions. So in those areas, yes. If we are talking about Australia, it is a different situation; they do not have the same types of monetary contributions made from their treasuries.

Our exports right now are ahead of what they were last year. I suspect that when we come to July 31 we are certainly not going to be any lower than we were last year, and we may be slightly improved. I do not know, because I do not have the figures available to me as to what the projections are. But going into the 1984-1985 crop-year we have to really work.

Mr. Bockstael: On another topic, yesterday in transport we had the Canadian Transport Commission before us, and the question was put about their input in car allocation, grain co-ordinator, and so on. They explained that their role was ending this Saturday, that commencing April 1 they will have no more input into car allocation, distribution, and so on, as far as the CTC is concerned.

My recollection is that there were CTC representatives at Fort William, Thunder Bay, and at the coast making sure that the types of grain required and cars were available for them. Now that this is removed from the CTC and turned over to the new grain co-ordinator offices in Winnipeg, does the Canadian Grain Commission have any input into that?

I heard someone a while ago talk about car allocation on demand. You answered that question as far as car allocation was concerned, but it implied that you have an input. Could you explain what your role is, and how you still participate if you do?

[*Traduction*]

M. Bockstael: Les stocks augmentent donc.

En réponse à une autre question, vous avez parlé du fait qu'aux États-Unis, en Argentine et en Australie, les prévisions étaient excellentes et que les récoltes allaient être très abondantes. Si on ajoute à cela le fait que nous allons connaître cette année-ci des stocks supérieurs à l'an dernier, il faut bien conclure que nous allons devoir faire face à une concurrence plus vive que jamais cette année-ci pour écouler notre production sur les marchés d'exportation.

M. Pound: C'est bien exact.

M. Bockstael: C'est précisément ici que le facteur économique entre en jeu. Nous avons du blé, mais nous ne parvenons pas à en obtenir un bon prix. Y aurait-il dans les autres pays des programmes de subvention des exportations que nous ignorons ici?

M. Pound: Il y a effectivement, par exemple, aux États-Unis le programme PIK qui est abondamment financé par le trésor fédéral. Dans la communauté européenne, il y a des programmes de soutien de la production et de l'exportation qui entrent en jeu pendant les mortes-saisons. La réponse est donc affirmative. Dans le cas de l'Australie, c'est un peu différent car le Trésor public ne soutient pas financièrement parlant de la même façon le secteur de la production et de l'exportation.

Cela dit, au moment où je vous parle, nous avons davantage exporté déjà cette année-ci que l'an dernier. Je suis à peu près sûr qu'au 31 juillet, nous n'aurons probablement pas moins exporté que l'an dernier, et que nous pourrons même connaître une légère amélioration. En fait, je l'ignore parce que je n'ai pas sous les yeux les chiffres exacts des prévisions. En revanche, pour la campagne 1984-1985, nous allons avoir du pain sur la planche.

M. Bockstael: Pour parler d'autre chose, nous avons entendu hier au comité des Transports les représentants de la Commission canadienne des transports à qui nous avons demandé ce qu'il en était de la répartition des wagons, des activités du coordonnateur aux céréales et ainsi de suite. Les représentants de la Commission nous ont répondu que ce rôle qu'ils avaient assumé allait prendre fin samedi et que, à partir du 1er avril, ils n'allaient plus s'occuper ni de la répartition des wagons, ni de la distribution notamment.

Si je me souviens bien, il y avait à Fort William et à Thunder Bay des représentants de la CCT, il y en avait également sur la côte, et ces gens étaient chargés de veiller à ce qu'il y ait suffisamment de wagons pour chaque catégorie de céréale. Puisque la Commission canadienne des transports ne va plus s'en charger et puisque c'est le nouveau coordonnateur aux céréales qui a ses bureaux à Winnipeg qui va prendre la relève, j'aimerais savoir si la Commission canadienne des grains a eu son mot à dire.

Quelqu'un parlait il y a quelques instants d'une formule de répartition des wagons sur demande. Vous avez répondu à cette question en parlant de la répartition des wagons et il me semblait que vous sous-entendiez que vous aviez effectivement votre mot à dire. Pourriez-vous nous expliquer votre rôle et votre éventuelle participation?

[*Text*]

Mr. Pound: Okay. There are two areas that we are involved in. Number one is distribution and allocation of producer cars, which is solely under the jurisdiction of the Canadian Grain Commission. The second area that we participate in is myself as chairman of the Senior Grain Transportation Committee. The co-ordinators, as you have indicated, as of the first of the month will come under the responsibility of the Grain Transportation Authority.

I want to just backtrack for a minute, because I have been able to find some figures on grain stocks as of December 31. It says here that we had a 4.2% decrease in wheat stocks this year as against a year ago.

Mr. Bockstael: That is December 31.

Mr. Pound: That is December 31. And barley stocks were down. Barley and oat stocks, farm stocks in the Prairies are estimated at 7.55 million and 1.93 million metric tonnes respectively, down significantly from the previous year.

The Chairman: Your last question, Mr. Bockstael.

Mr. Bockstael: Yes, it is my last question.

I understand that the role of the Canadian Wheat Board is to go out and sell. I know a number of the officials who have that responsibility. Could you clarify for me what, on page 56 of the estimates, is your foreign service? You are not involved in sales of the wheat. What does foreign service entail? Is that an exchange that the research director was speaking about?

• 1645

Mr. Pound: No, we are involved in sales. We may not take an order book with us, but we are certainly silent salesmen around the world . . .

Mr. Bockstael: Oh, I see.

Mr. Pound: —and, I might say, some of the best that Canada has. I am not saying that because I happen to be the Chairman of the Grain Commission at this particular time; I am saying that because of the expertise we have in our research facilities—top scientists recognized the world over in their areas of proficiency. They assist the Wheat Board, as well as other marketing agents in Canada, in any of the market areas of the world where expertise is needed in relation to milling, baking qualities or definitions of qualities of Canadian grains in those particular markets, and how they can be best adapted to the use in those markets.

Mr. Bockstael: Thank you very much.

The Chairman: *Merci.* Mr. Towers.

Mr. Towers: Thank you, Mr. Chairman. Yesterday, Mr. Pound, you did just touch on the problem of Vancouver and

[*Translation*]

M. Pound: Certainement. Nous sommes actifs dans deux secteurs bien précis. En premier lieu la distribution et la répartition des wagons des producteurs qui relèvent exclusivement de la Commission canadienne des grains. En second lieu, nous participons aux travaux du Comité principal sur le transport des grains dont j'assume d'ailleurs la présidence. Comme vous l'avez dit, les coordonnateurs vont désormais, à partir du 1er avril, relever directement de l'Administration du transport du grains.

Faisons quelques instants un retour en arrière si vous voulez bien, car j'ai en effet pu obtenir certains chiffres relatifs aux stocks de céréale au 31 décembre. Nous voyons ici que nous avons connu cette année une diminution de 4,2 p. 100 des réserves de blé par rapport à l'an dernier.

M. Bockstael: Au 31 décembre.

M. Pound: C'est cela, au 31 décembre. Les réserves d'orge ont également diminué. Les réserves d'orge et d'avoine engrangées dans les exploitations agricoles des Prairies se chiffrent selon les estimations à 7,55 millions et 1,93 million de tonnes métriques respectivement, soit une diminution importante par rapport à l'an dernier.

Le président: Votre dernière question, monsieur Bockstael.

M. Bockstael: D'accord, je vous remercie.

Si j'ai bien compris, la Commission canadienne du blé a pour mission de trouver des débouchés pour notre blé. Je connais d'ailleurs un certain nombre de fonctionnaires de la Commission qui en sont chargés. Pourriez-vous m'expliquer ce que vous ententez, à la page 56 de votre budget, par service extérieur? Vous ne vous occupez pas de vendre le blé, pourquoi donc avoir un service extérieur? S'agit-il de cet échange dont parlait le directeur de la recherche?

M. Pound: Au contraire, nous nous occupons effectivement de ventes. Nous n'avons peut-être pas nos carnets de commande, mais il est certain que nous sommes, de par le monde, une sorte de vendeurs muets . . .

M Bockstael: Je vois.

M. Pound: . . . et j'oserais ajouter que nous sommes parmi les meilleurs vendeurs du Canada. Je ne dis pas cela parce que je suis président de la Commission pour l'instant, je vous le dis parce que nous avons dans nos établissements de recherche des gens extrêmement compétents, des spécialistes de réputation mondiale. Ces spécialistes aident la Commission canadienne du blé et les autres organes canadiens de commercialisation dans toutes les régions du monde où ces compétences se révèlent nécessaires et j'entends par là les questions de meunerie, les qualités et les catégories de céréales que nous avons au Canada et qui sont destinées ou qui peuvent être adaptées à tous ces marchés.

M. Bockstael: Je vous remercie.

Le président: *Thank you.* Monsieur Towers.

M. Towers: Merci, monsieur le président. Hier, monsieur Pound, vous avez simplement effleuré le problème de Vancou-

[*Texte*]

you were hoping it was going to be resolved. Who are you going to be working with in resolving that problem as it related to the rapeseed that was out there, and this 7%-93%?

Mr. Pound: Well, we are working with the Rapeseed Association primarily, and also with the commodity exchange. I suspect it is probably a subject that is going to be discussed at the senior transportation committee, once we get the wheels rolling there.

Mr. Towers: Who finally makes the decision on that? Will it be the GTA?

Mr. Pound: As far as the producer percentage allocation is concerned?

Mr. Towers: Yes.

Mr. Pound: It will be made by the Canadian Grain Commission.

Mr. Towers: Are some of the people taking advantage of the situation at the present time, making a few bucks on it by tying up the facilities there, and then perhaps the grain companies, or somebody, have to come along and buy that extra at a premium price? Is that happening?

Mr. Pound: Not above and beyond normal market conditions. I mean, you will find, for example, a short period of time, when somebody has made a spot sale or something and are prepared to pay us late payment for stocks that may be available. Generally speaking, there are no free stocks at Vancouver. The only way they get them is if somebody is able to defer a sale and fill it at a later date, but because of the stock controls that are put on by GTA for rapeseed stocks in Vancouver, there basically are no free stocks there.

Mr. Towers: You see, this is one of the things, I understood, that some of the people were concerned about; that they were able to use the facility, ship it out there and store it, and then just wait for an appropriate time to make a sale.

Mr. Pound: I do not think that is the case.

Mr. Towers: That is not a good argument then?

Mr. Pound: Certainly not in the last 12 months. I have had several meetings with people who have made those statements. We have had in-depth discussions, and people that have made those accusations have not been able to back up their statements.

Mr. Towers: That is interesting. That is really interesting, because I thought this was possibly one of the legal arguments they had. So really, then, you do not see a problem with the distribution of cars as far as it moves out there then?

Mr. Pound: I see an inequity, inasmuch as producers are able to ship to a deliverer against a futures contract; they are the only shippers who are able to do that. I think that opportunity should be given to any shipper, whether it be producer or primary elevator operator. That I see as an inequity.

[*Traduction*]

ver en formulant l'espoir qu'il allait pouvoir trouver une solution. Avec qui allez-vous travailler pour arriver précisément à une solution à ce problème du colza, ces 7 p. 100—93 p. 100?

M. Pound: Nous travaillons principalement avec les gens de l'Association du colza, et également aussi avec la Bourse des grains. J'imagine que c'est une question qui va probablement être discuté au Comité principal du transport, dès que celui-ci aura démarré.

M. Towers: Qui va en fin de compte prendre la décision? L'A.T.G.?

M. Pound: Vous parlez de la détermination des pourcentages pour les producteurs?

M. Towers: C'est cela.

M. Pound: La Commission canadienne des grains va trancher.

M. Towers: Y a-t-il pour l'instant des gens qui profitent de la situation et qui y gagnent en paralysant les installations, ce qui pourrait forcer peut-être les entreprises céréalières par exemple à acheter plus cher cet excédent? Est-ce que c'est le cas?

M. Pound: Pas à des prix supérieurs aux conditions normales du marché. Bien sûr, il se peut que pendant des périodes très courtes, quelqu'un doive vendre sur le marché comptant et soit disposé à nous payer plus tard si les stocks sont disponibles. Mais d'une façon générale, il n'y a pas à Vancouver de stock disponible sur demande. Le seul cas possible se produirait lorsque quelqu'un pourrait reporter une vente et honorer plus tard ses engagements mais, compte tenu des contrôles imposés par l'A.T.G. au niveau du colza à Vancouver, on n'y trouve quasiment aucun stock disponible sur demande.

M. Towers: Comprenez-moi bien, c'était précisément l'une des choses qui inquiétaient un peu les gens, à savoir cette possibilité d'utiliser les installations pour l'entreposage en attendant de vendre le colza au moment le plus propice.

M. Pound: Je ne pense pas que ce soit le cas.

M. Towers: L'argument ne tient donc pas?

M. Pound: Pour les douze derniers mois, certainement pas. J'ai rencontré plusieurs fois des gens qui avaient effectivement prétendu cela, nous en avons discuté en détail et ceux qui avaient porté ces accusations n'ont jamais pu les étayer.

M. Towers: C'est effectivement intéressant, très intéressant même, parce que j'avais l'impression que c'était l'un des arguments juridiques qu'ils auraient pu faire valoir. Donc pour vous, la répartition des wagons en direction de Vancouver ne présente aucun problème, c'est cela?

M. Pound: Il y a une petite injustice pour moi dans la mesure où les producteurs ont la possibilité d'expédier leurs marchandises au transitaire dans le cas d'une vente à terme et ce sont les seuls à pouvoir le faire. Je pense que tout le monde devrait pouvoir procéder de la même façon, qu'il s'agisse d'un producteur ou d'un exploitant de silo primaire. Je vois effectivement là une injustice.

[*Text*]

Mr. Towers: Yes, okay. At the present time, are any of the grain companies using a part of this 7% to do that?

Mr. Pound: Well, they buy depending on their sales, that 7%, but sometimes, depending on what the markets are and the carrying charges in the country, if a person is able to get a carload of rapeseed through to Vancouver in a relatively short time period, he can get a premium, because there are long carrying charges in the country; it takes 15 and 20 weeks from the time you deliver a truckload of rapeseed into that elevator until you know you are going to be able to offload it at Vancouver. That is where the problem exists. What the producer does not take into consideration is that he is in fact absorbing the carrying charges himself, so in many cases he may be entitled to that premium too.

Mr. Towers: I noticed in your report on page A-14, that there was a considerable shortage in the vessel shipments of grain from Thunder Bay to licensed transfer elevators. I think it worked out at about 150,000 bushels. What would create that shortage? Where would it come in?

• 1650

Mr. Pound: You have attrition that takes place any time you handle grain. For example, if you are going to load a million bushels of wheat on a lake vessel, you are not going to off-load a million bushels. You are probably going to be about 0.5% short, 0.25% to 0.5%, depending on the product.

Mr. Towers: Who absorbs that loss, then? Is it the grain company?

Mr. Pound: The shipper.

Mr. Towers: The person who shipped it.

Mr. Pound: That is correct.

Mr. Towers: Okay.

The Chairman: Last question, Mr. Towers.

Mr. Towers: With regard to the elevator system itself, are there many shortages or overages taking place and is there a trend at the present time on that? Are they becoming more accurate in their weighing and discharging?

Mr. Pound: That has not changed much over the years since I have been there. It goes up and down. The faster you move a product through the system, the easier it is to maintain your volumes of that particular product. But you are talking about a margin of errors in weighing, a margin of errors in sampling, and a margin of errors in docking, so it is very difficult to be right down the middle all the time. You are going to be up on one case and you are going to be down on the other. On average, for the whole system, there is not much difference.

Mr. Towers: Do you find . . .

The Chairman: Thank you, Mr. Towers.

Mr. Towers: Could I have just one short supplementary on that, Mr. Chairman?

[*Translation*]

M. Towers: D'accord. Pour l'instant, y aurait-il des compagnies céréalières qui utiliseraient une fraction de ces 7 p. 100 de cette façon?

M. Pound: Vous savez, les compagnies achètent en fonction de leurs ventes, en fonction de ces 7 p. 100, mais il arrive, selon les fluctuations du marché et des frais de transit, que quelqu'un puisse faire parvenir un chargement de colza à Vancouver de façon relativement rapide et en obtenir un petit peu plus en raison des frais de transit. Il faut en effet de 15 à 20 semaines entre le moment où le producteur arrive à l'élévateur avec son chargement de colza et le moment où l'on sait à coup sûr que ce chargement va pouvoir être déchargé à Vancouver. C'est là que se situe le problème. Mais ce dont le producteur ne tient pas compte, c'est le fait que c'est lui qui assume les frais de transit de sorte que bien souvent il pourrait, lui aussi, avoir droit à ce supplément.

M. Towers: Je relève à la page A-14 de votre rapport qu'il y a eu une carence assez considérable, de l'ordre de 150,000 boisseaux, au niveau des expéditions de céréales depuis Thunder Bay en direction des silos de transit autorisés. A quoi peut-on attribuer cette disparition? Où se produirait-elle?

M. Pound: Chaque fois qu'il y a manutention, il y a perte. Ainsi, si vous chargez un million de boisseaux de blé sur un cargo des Grands lacs, vous n'obtiendrez pas à l'arrivée le même million de boisseaux, vous allez probablement perdre en cours de route entre un quart et un demi pour cent, selon le genre de céréales.

M. Towers: Mais qui alors assume cette perte? S'agit-il de la compagnie céréalière?

M. Pound: L'expéditeur.

M. Towers: La personne qui a expédié les céréales.

M. Pound: C'est cela.

M. Towers: Merci.

Le président: Votre dernière question, monsieur Towers.

M. Towers: Pour en revenir au réseau de silos, est-ce qu'on enregistre pour l'instant une tendance à la perte ou au bonpoids? Les exploitants sont-ils plus attentifs lorsqu'ils pèsent et lorsqu'ils déchargent?

M. Pound: Les choses n'ont guère changé depuis que j'y étais. Il y a des hauts et des bas. Plus l'acheminement est rapide, plus il est facile de conserver le volume initial. Evidemment, il y a toujours une marge d'erreur au moment de la pesée, au moment de l'échantillonnage et au moment de la mise à quai, de sorte qu'il est extrêmement difficile d'arriver juste dans tous les cas. À un moment, on aura plus, et à l'autre, on aura moins, mais en moyenne, entre le départ et l'arrivée, il n'y a guère de différence.

M. Towers: Pensez-vous . . .

Le président: Merci, monsieur Towers.

M. Towers: Pourrais-je encore poser une toute petite question supplémentaire, monsieur le président?

[*Texte*]

Do you find any wilful manipulation of the overages or shortages? I guess possibly it would be shortages now that . . .

Mr. Pound: I would have to say no.

The Chairman: Thank you. Mr. Gustafson.

Mr. Gustafson: To understand better just exactly what is happening in terms of the allocation of cars with Mr. Horner's new position now as the president or chairman of the Grain Authority, what will be the change in the system as it existed compared with what will be happening from now on—if there will be any?

Mr. Pound: I do not see any change.

Mr. Gustafson: All right. It was taken from the Canadian Wheat Board.

Mr. Pound: Four years ago it was taken from the Canadian Wheat Board.

Mr. Gustafson: It is now moving under a new authority. Where does the new authority come in?

Mr. Pound: They came in in 1979.

Mr. Gustafson: Yes, I am aware of that.

Mr. Pound: It has now been legalized.

Mr. Gustafson: What happens with the Bracken formula, for instance?

Mr. Pound: You are talking now about the percentage of cars that are shipped against the percentage of deliveries in the country. I understand that that is under review.

Mr. Gustafson: You would be aware that there has always been a bit of concern out in an area, particularly wherever a new elevator happened to be built; the problem was to get quotas and an allocation of cars so as to be able, in fact, to move out the grain they are receiving from the producers. Is there any change here involving the Grain Authority?

Mr. Pound: Not to my knowledge, but that may be one of the things that the committee will decide should be reviewed. You are talking now about quotas. That is outside the jurisdiction of the GTA, that is under the Wheat Board's responsibility.

Mr. Gustafson: All right. If the quotas are allotted to the divisions, who makes that decision? The Wheat Board?

Mr. Pound: The Wheat Board.

Mr. Gustafson: The Wheat Board makes the decision. Then, when it comes to the breakdown to the various elevators, the various gathering plants, the Grain Authority makes it?

Mr. Pound: My understanding is that the Wheat Board, on board grains, first of all will request an allocation of cars from the GTA, which the GTA grants. The Wheat Board then gives a distribution to the companies in proportion to their gatherings in the country. That distribution to the specific points is made on the basis of train runs within those blocks and the board makes up those train runs. But the elevator companies themselves are at liberty to move their stock shipments from

[*Traduction*]

Avez-vous constaté des cas de manipulation délibérée des pertes ou des bons-poids? J'imagine qu'il s'agirait plutôt de pertes . . .

M. Pound: Je dois vous répondre par la négative.

Le président: Merci. Monsieur Gustafson.

M. Gustafson: Pour pouvoir mieux comprendre ce qui va se passer au niveau de la répartition des wagons maintenant que M. Horner est président de l'Administration du grain, pourriez-vous nous dire dans quelle mesure le système va changer par rapport à la situation actuelle, si, bien sûr, changement il y a?

M. Pound: Je n'envisage aucun changement.

M. Gustafson: D'accord. C'est une responsabilité qui appartenait auparavant à la Commission canadienne du blé.

M. Pound: Il y a quatre ans, effectivement, la Commission canadienne du blé en a été désaisie.

M. Gustafson: Et maintenant, nous avons une nouvelle administration. À quel moment a-t-elle été implantée?

M. Pound: En 1979.

M. Gustafson: Oui, je le sais.

M. Pound: Mais depuis, la loi l'a sanctionnée.

M. Gustafson: Que se passe-t-il par exemple dans le cas de la formule Bracken?

M. Pound: Vous voulez parler du pourcentage de wagons acheminés par rapport au pourcentage de livraison, n'est-ce pas? La question est à l'étude.

M. Gustafson: Vous savez que cela a toujours été considéré comme un problème, surtout lorsqu'un nouveau silo a été construit: il s'agissait d'obtenir des quotas et un certain nombre de wagons pour pouvoir acheminer le grain des producteurs. Y a-t-il eu un changement quelconque depuis la création de l'Administration du grain?

M. Pound: Pas que je sache, mais il se peut que le comité décide de rouvrir le dossier. Vous parlez bien de quotas, mais c'est une question qui ne relève pas de l'A.T.G., mais plutôt de la Commission canadienne du blé.

M. Gustafson: Parfait. Si les divisions reçoivent des quotas, qui prend la décision? La Commission canadienne du blé?

M. Pound: Oui.

M. Gustafson: La Commission canadienne du blé décide. À ce moment-là, lorsqu'il s'agit de faire la répartition entre les différents silos de transit, c'est l'Administration du grain qui prend la relève, n'est-ce pas?

M. Pound: Si j'ai bien compris, c'est la Commission canadienne du blé qui, pour les céréales qui relèvent d'elle, demande à l'Administration du transport du grain, qui le lui accorde, le nombre de wagons nécessaires. À ce moment-là, la Commission du blé les répartit entre les compagnies, proportionnellement au volume que chacune représente. La répartition locale entre les différents silos s'effectue en fonction du nombre de convois par secteur, et c'est la commission qui

[*Text*]

any of those elevators on that particular line. In other words, if you have six elevators and you want to ship everything out of one, that is the company's decision.

• 1655

Mr. Gustafson: I am sure you are familiar with a problem which very often happens and ends up with a telephone call to a Member of Parliament. There are maybe branch lines or smaller elevators on lines that are not so handy to the railroad. Maybe it is 4.00 p.m.; the train comes through a major centre, and they unhook the cars and head for home. After a week or two of that, some elevator lines are left without cars, and once you get behind it is pretty hard to catch up.

Mr. Pound: I think the Wheat Board themselves make up the train runs on those lines. They will be looking at the stocks and the quotas in relation to totals. So I think it is the Wheat Board that makes up those train runs, where those trains should go. But the distribution within that line is made by the individual companies.

Mr. Gustafson: It is made by the companies. So if in fact that elevator is short on cars, the onus has to come back to the company. But it seems to me as an outsider, as a Member looking at it and trying to solve a problem where there is a real bottleneck of grain, that it takes too long to change that. I am just drawing from experience I have seen on some of the lines.

Mr. Pound: You are talking now about the . . .

Mr. Gustafson: Allocation of cars within the block.

Mr. Pound: That is strictly the responsibility of the people who owns elevators on that line.

Mr. Gustafson: Of course, what happens is that you get involved in a situation where they do what politicians do once in a while. They pass the buck.

Mr. Pound: I did not know politicians did that.

Le président: Merci, monsieur . . .

Mr. Gustafson: I have one more question. It is an important question.

The Chairman: Yes.

Mr. Gustafson: As a producer, one of the problems I think farmers really face—and this comes out of your question of producer cars and grades of grain—is that you can almost tell the season by what grade you are getting for the grain. In other words, July 1 comes, and there is a mass movement of grain through Thunder Bay; everything is rolling at number 1. In the middle of winter, the shipment is tough, and it is pretty

[*Translation*]

constitue les convois. Mais les exploitants de silos ont toute la latitude voulue à cet égard et peuvent décider d'effectuer leurs envois à partir de tel silo situé sur un embranchement donné. En d'autres termes, même s'il a six silos à sa disposition, l'exploitant peut décider de tout expédier à partir du même.

M. Gustafson: Je suis persuadé que vous connaissez bien un problème très fréquent qui aboutit à un coup de fil au député, à Ottawa. L'emplacement de certains embranchements secondaires ou de petits silos sur d'autres embranchements ne convient pas toujours aux chemins de fer. Il est 16 heures; le train traverse un centre important; on décroche les wagons et on se dirige vers la maison. Après une ou deux semaines de ce petit jeu-là, certaines lignes desservant des silos se retrouvent sans wagons; une fois ce retard accumulé, il devient très difficile de rattraper le temps perdu.

M. Pound: Je crois que c'est la Commission canadienne du blé elle-même qui décide des itinéraires que suivent les trains sur ces lignes. On prend en considération les stocks et les contingentements par rapport à la situation globale. Je crois donc que c'est la Commission canadienne du blé qui détermine les itinéraires de ces trains, leur destination. Les exploitants prennent toutefois des décisions à titre individuel en ce qui touche les arrêts à effectuer sur un embranchement donné.

M. Gustafson: Ce sont donc les compagnies qui prennent les décisions dans ce domaine. Donc, s'il y a pénurie de wagons pour un silo, la responsabilité en incombe à la compagnie. De mon point de vue d'observateur et à tire de député qui examine le problème et tente de le résoudre, puisqu'il y a un goulot d'étranglement bien réel pour le grain, je crois qu'on met trop de temps à remédier à la situation. Je me fonde simplement sur ce que j'ai vu dans le cas de certaines lignes de chemins de fer.

M. Pound: Vous parlez maintenant . . .

M. Gustafson: De la répartition des wagons dans une zone donnée.

M. Pound: C'est une responsabilité qui incombe uniquement aux propriétaires des silos situés le long d'une ligne.

M. Gustafson: Bien sûr, mais l'on se retrouve dans une situation qui rappelle quelque peu une méthode chère aux hommes politiques: on refile la responsabilité aux autres.

M. Pound: J'ignorais que les hommes politiques faisaient cela.

The Chairman: Thank you very much, sir . . .

M. Gustafson: J'aimerais poser une autre question qui est fort importante.

Le président: Très bien.

M. Gustafson: Permettez-moi de revenir sur ce que vous disiez au sujet des wagons de céréaliculteurs et des classes de céréales. À titre de producteur, j'ai constaté que l'un des problèmes réels auxquels font face les agriculteurs, c'est que la saison dicte pratiquement la classe dans laquelle on place nos grains. En d'autres termes, au 1er juillet, des quantités énormes de céréales sont acheminées vers Thunder Bay, et tout est

[*Texte*]

tough to get number 3 for that same wheat which you know you are going to sell in July. I wonder about the ability . . .

Mr. Bloomfield: It works that way in southwestern Ontario, too, Mr. Gustafson.

Mr. Gustafson: I am suggesting that maybe we need stricter policing by the Canadian Grain Commission of the elevator companies.

Mr. Pound: The problem is strictly the producer's if he is not getting a proper grade on his grain, because the law is there to protect him. All he has to do is submit a sample to the commission, which is agreed on between himself and the elevator agent, and he will get a proper grade if he does not think he is getting one from the elevator agent.

Mr. Gustafson: There is the problem you are overlooking. What will happen is—I am sure the other Members who are farmers will bear me out . . . if it is number 3 wheat the elevator companies want to buy, the answer is: We only have room for number 3, no room for number 1.

MR. Pound: Again, it is strictly up to the individual producer.

Mr. Gustafson: Certainly, if he can hold his grain.

Mr. Pound: He does not have to hold it. All he has to do is write a letter to the commission explaining what his problem is.

Mr. Gustafson: And you are going to write to the company and say: Give that man number 1 . . .

Mr. Pound: Absolutely.

Mr. Gustafson: —and dump it in number 3 bin.

Mr. Pound: We will go out and review the stocks in that elevator to find out if, in fact, the story you are getting is factual.

Mr. Bloomfield: The farmer would be broke before he got the answer.

Mr. Pound: No, that is not right. We act very quickly.

Mr. Gustafson: It happens invariably, and I am glad to hear there is an outlet. You are aware as well as I am, I am sure, Mr. Pound, that this happens again and again and again.

Mr. Pound: I would just like to follow that up a little bit, because I am continually getting that when I am sitting in a group like this. But when I go out and try to run down a specific instance, it is always happening at the station down the line. So I would dearly love to have you fellows, if you have those complaints, submit them to us so we can follow up individually, not something in generalities.

[*Traduction*]

classé catégorie n° 1. Au milieu de l'hiver, le transport est pénible, et il devient très difficile d'obtenir une classe n° 3 pour le blé que l'on sait pouvoir vendre sans difficulté en juillet. Je me demande si la capacité . . .

M. Bloomfield: Vous savez, monsieur Gustafson, c'est la même chose dans le sud-ouest de l'Ontario.

M. Gustafson: Ce que je crois, c'est qu'il serait peut-être nécessaire que la Commission canadienne des grains surveille plus étroitement les exploitants de silos.

M. Pound: C'est un problème dont la solution se trouve entre les mains du producteur lui-même; la loi vise précisément à protéger le producteur qui se sent lésé au niveau de la classe que l'on attribue à ses céréales. Il lui suffit de s'entendre sur un échantillon de sa production avec l'agent de l'exploitant et de l'envoyer à la commission. Si l'agent de l'exploitant de silos a commis une erreur, on y verra, et les céréales seront classées dans la classe qui convient.

M. Gustafson: Il y a une chose que vous semblez oublier: que se passe-t-il—et je suis persuadé que les autres membres du Comité qui sont aussi agriculteurs le confirmeront—si c'est du blé n° 3 que les exploitants de silos veulent acheter? On répond aux producteurs que l'on veut du n° 3, qu'il n'y a pas de place pour le n° 1.

M. Pound: C'est une décision qui revient entièrement au producteur.

M. Gustafson: Bien sûr, s'il peut conserver son grain.

M. Pound: Ce n'est même pas nécessaire; il suffit qu'il écrive une lettre à la commission pour expliquer de quoi il retourne.

M. Gustafson: Et la commission va écrire à l'exploitant pour lui dire d'accorder la classe n° 1 à M. X . . .

M. Pound: Absolument.

M. Gustafson: . . . et emmagasiner le tout dans des cellules fermières destinées au n° 3.

M. Pound: Nous nous rendons sur place et nous examinons les stocks du silo pour déterminer si, en fait, les renseignements fournis étaient exacts.

M. Bloomfield: L'agriculteur aura fait faillite avant d'obtenir une réponse.

M. Pound: Non, pas du tout; nous agissons avec beaucoup de célérité.

M. Gustafson: C'est ce qui se produit toujours, mais je suis heureux de vous entendre dire qu'il y a une solution de rechange; je suis persuadé que vous savez tout aussi bien que moi, monsieur Pound, que cela se produit très, très fréquemment.

M. Pound: J'aimerais ajouter quelques mots à ce sujet, car on me répète chaque fois cette rengaine, lorsque je me trouve en présence d'un groupe comme le vôtre. Toutefois, lorsque je me rends sur le terrain pour tenter de trouver un cas d'espèce, on me répond toujours que cela se passe à l'autre bout de la ligne. Si vous recevez des plaintes en ce sens, je vous serais vraiment reconnaissant de nous les communiquer, de façon que

[*Text*]

Mr. Gustafson: I think companies use that, and I would go on record as defending the farmers here at this point. I think companies use that to close down points they want to close. If they want to close an elevator out here, they will give them number 3 and haul to the bigger point.

• 1700

Mr. Pound: All I can do is repeat what I have said. If the producer does not want to have . . .

Mr. Gustafson: And I think I could get farmers who would serve as witnesses to that, Mr. Pound. I think what we are looking for here is the solution and, maybe, more responsibility on the part of the companies. What would happen here evidently is that everybody would be shipping a producer car.

Mr. Pound: But interesting enough, I get as many complaints on producer samples submitted for grade, which say those dumb grain inspectors cannot grade grain, because that local elevator will give number 2 grade and your inspectors will only give me number 3.

Mr. Gustafson: What you are saying, Mr. Pound, is that farmers are born crying, and I do not believe that.

Mr. Pound: Oh, I did not say that. I just said that, if they have a legitimate beef, they should submit it to the Grain Commission, because our responsibility is to protect the producers' interest.

The Chairman: Thank you very much. It is time to finish this meeting. I have to thank our witness. It seems quite unanimous that you made a very good job. Congratulations for that and thank you. Come again.

Mr. Althouse: I have just a short point of order, Mr. Chairman. We have been attempting in this committee to gather material on the issue of the frequency of inspection levels, with the hope some day of having a full investigation into it. Some of us have a news release concerning an inspection problem between Montagne Meats Ltd. of Calgary and Intercontinental Packers Ltd. of Vancouver, and I wonder if we could have the clerk distribute it, so we can make certain that we all keep our files full and, when we eventually get down to it, we will all be able to operate with the same information.

Mr. Hargrave: On the same point of order, Mr. Chairman? Thank you. I would like to find out who is distributing this.

[*Translation*]

nous puissions remonter la filière jusqu'aux personnes en cause, plutôt que de nous contenter de généralités.

M. Gustafson: Je crois que c'est une tactique des exploitants de silos; je ne crains pas de le déclarer officiellement ici, et de me porter à la défense des producteurs. Je crois que les exploitants se servent de ce prétexte pour fermer certains silos. S'ils veulent fermer un silo à tel endroit, ils prétendent que sa production tombe dans la classe nº 3 et décident qu'il faut que le producteur se rende au point suivant de chargement désormais.

M. Pound: Je ne saurais que répéter ce que j'ai déjà dit. Si le producteur ne veut pas . . .

M. Gustafson: D'ailleurs, monsieur Pound, je crois que je pourrais vous amener des producteurs comme témoins. Ce que nous cherchons, finalement, c'est une solution au problème; il faudrait peut-être que les exploitants de silos assument davantage leurs responsabilités. Ce qui se passerait, de toute évidence, c'est que chaque producteur utiliserait un wagon de céréaliculteur.

M. Pound: Il est fort intéressant de noter au passage que je reçois beaucoup de plaintes concernant les échantillons soumis par les producteurs aux fins du classement; on nous dit que nos stupides inspecteurs ne connaissent rien au classement des céréales, car le silo local était prêt à accorder la classe nº 2, alors que nos inspecteurs n'accordent que la nº 3.

M. Gustafson: Vous nous dites, monsieur Pound, que les fermiers sont des braillards; personnellement, je n'en crois rien.

M. Pound: Je n'ai pas dit cela du tout. Je dis tout simplement que si des agriculteurs ont des récriminations légitimes, ils doivent les soumettre à la Commission canadienne des grains, car notre responsabilité consiste à protéger les intérêts des producteurs.

Le président: Merci beaucoup. Je crois que le moment est venu de clore la séance. Je remercie notre témoin; je crois que nous sommes tous d'avis que vous avez fait du très bon travail. Félicitations, et encore une fois merci; revenez nous voir.

M. Althouse: Monsieur le président, j'aimerais faire un très bref rappel au Règlement. Le Comité a tenté de recueillir de l'information au sujet du problème de la fréquence des niveaux d'inspection, dans l'espoir qu'un jour, nous pourrons mener une enquête exhaustive dans ce dossier. Certains d'entre nous ont en main un communiqué de presse concernant un problème relatif aux inspections qui met en cause *Montagne Meats Ltd.*, de Calgary, et *Intercontinental Packers Ltd.*, de Vancouver. Le greffier pourrait-il en distribuer un exemplaire à chacun des membres, de façon que nous soyons certains que nos dossiers sont à jour; ainsi, lorsque nous nous attaquerons concrètement à cette question, nous serons tous sur un pied d'égalité au niveau de l'information.

M. Hargrave: C'est au sujet du même rappel au Règlement, monsieur le président. Merci beaucoup; j'aimerais savoir qui distribue ces documents.

[*Texte*]

Mr. Althouse: It says on the one I have that it comes from the Agriculture Union of PSAC which represents the meat inspectors across Canada. There are two names on it. On the French side, Jerry Blondin is the representative. On the other side it says Fred Coates.

The Chairman: What I suggest, Mr. Althouse, is that we refer this paper to the steering committee which we will have a look at it and be in a position to make our decision as to whether we need to go ahead with the study of that problem.

Mr. Althouse: Mr. Chairman, previously the clerk gathered up the file. We have a fairly thick file in each of our offices now and this should keep that file up.

The Chairman: Okay, we will have a look at it.

Mr. Hargrave: Mr. Chairman, I just want to make sure that this item was not distributed by the Clerk of the Committee. Is that essentially correct?

The Clerk of the Committee: Absolutely.

The Chairman: Okay, thank you.

The meeting is adjourned.

[*Traduction*]

M. Althouse: Le document que j'ai en main semble provenir du syndicat de l'agriculture de l'Alliance de la Fonction publique du Canada, qui représente les inspecteurs des viandes pour l'ensemble du pays. Deux noms y figurent. Pour les francophones, Jerry Blondin est le représentant, pour les anglophones, Fred Coates.

Le président: Voici ce que je propose, monsieur Althouse: que ce document soit transmis au comité de direction, qui l'examinera et pourra ainsi rendre une décision quant à l'opportunité que nous nous penchions sur ce problème.

M. Althouse: Monsieur le président, le greffier a déjà constitué un dossier; nous en avons tous un exemplaire dans nos bureaux respectifs, et ce nouveau document constitue un apport important.

Le président: Très bien, nous l'examinerons.

M. Hargrave: Monsieur le président, je tiens tout simplement à m'assurer que ce document n'a pas été distribué par le greffier du Comité; est-ce exact?

Le greffier du Comité: Absolument exact.

Le président: Très bien, merci beaucoup.

La séance est levée.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Canadian Grain Commission:

Mr. H.D. Pound, Chief Commissioner;

Mr. R.A. Kullman, Financial Officer;

Mr. H. Fast, Director, Grain Inspection Division;

Dr. K.H. Tipples, Director, Grain Research Laboratory.

De la Commission canadienne des grains:

M. H.D. Pound, Commissaire en chef;

M. R.A. Kullman, Agent financier;

M. H. Fast, Directeur, Division de l'inspection des grains;

M. K.H. Tipples, Directeur, Laboratoire de recherche sur les grains.

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORY LIBRARY MATERIAL

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 10

Tuesday, April 3, 1984

Chairman: Mr. Claude Tessier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 10

Le mardi 3 avril 1984

Président: M. Claude Tessier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Agriculture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de

l'Agriculture

RESPECTING:

Main Estimates 1984-85: Vote 45, Canadian Dairy Commission

CONCERNANT:

Budget principal 1984-1985: Crédit 45, Commission canadienne du lait

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY

Second Session of the
Thirty-second Parliament, 1983-84

Deuxième session de la
trente-deuxième législature, 1983-1984

36234—1

STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE

Chairman: Mr. Claude Tessier

Vice-Chairman: Mr. Robert Daudlin

MEMBERS/MEMBRES

Vic Althouse
André Bachand
Maurice Bossy
Murray Cardiff
Jean-Guy Dubois
Ralph Ferguson
G.M. Gurbin
Len Gustafson
Stan Hovdebo
Charles Mayer
Marcel Ostiguy
Stan Schellenberger
Michel Veillette—(15)

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

Président: M. Claude Tessier

Vice-président: M. Robert Daudlin

ALTERNATES/SUBSTITUTS

David Berger
Garnet M. Bloomfield
Robert Bockstael
Eva Côté (M^me^)
Rolland Dion
Alain Garant
Bert Hargrave
Fred King
Normand Lapointe
Jean-Louis Leduc
Fred McCain
Douglas Neil
Lorne Nystrom
Terry Sargeant
John Wise—(15)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

David Cook

Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 69(4)(*b*):

On Tuesday, April 3, 1984:
Mr. Nystrom replaced Mr. Lewycky.

Conformément à l'article 69(4)*b*) du Règlement:

Le mardi 3 avril 1984:
M. Nystrom remplace M. Lewycky.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, APRIL 3, 1984
(12)

[*Text*]

The Standing Committee on Agriculture met at 3:38 o'clock p.m., this day, the Chairman, Mr. Tessier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Bachand, Bossy, Cardiff, Dubois, Gurbin, Gustafson, Mayer, Ostiguy, Schellenberger, Tessier and Veillette.

Alternates present: Messrs. Bloomfield, Dion (*Portneuf*), Hargrave and Neil.

Other Member present: Mr. Riis.

Witnesses present: *From the Canadian Dairy Commission*: Mr. Gilles Choquette, President; Mr. E.G. Hodgins, Vice-President, Mr. C. McIsaac, Commissioner and Mr. C. Birchard, Senior Policy Advisor.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, February 21, 1984 relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1985. (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Tuesday, March 6, 1984, Issue No. 4*).

The Chairman called Vote 45, Canadian Dairy Commission under Agriculture.

Mr. Choquette made a statement and answered questions.

At 5:06 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 3 AVRil 1984
(12)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit, ce jour à 15 h 38, sous la présidence de M. Tessier (*président*).

Membres du Comité présents: MM. Bachand, Bossy, Cardiff, Dubois, Gurbin, Gustafson, Mayer, Ostiguy, Schellenberger, Tessier et Veillette.

Substituts présents: MM. Bloomfield, Dion (*Portneuf*), Hargrave et Neil.

Autre député présent: M. Riis.

Témoins: *De la Commission canadienne du lait*: M. Gilles Choquette, président; M. E.G. Hodgins, vice-président; M. C. McIsaac, commissaire; M. C. Birchard, conseiller senior en politique laitière.

Le Comité reprend l'examen de son ordre de renvoi du mardi 21 février 1984 relatif au Budget principal de l'année financière se terminant le 31 mars 1985. (*Voir Procès-verbaux et témoignages du mardi 6 mars 1984, fascicule nº 4*).

Le président met en délibération le crédit 45, Commission canadienne du lait, inscrit sous la rubrique AGRICULTURE.

M. Choquette fait une déclaration et répond aux questions.

A 17 h 06, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

David Cook

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Tuesday, April 3, 1984

• 1538

Le président: À l'ordre!

Nous poursuivons l'étude du Budget principal 1984-85. Nous étudions aujourd'hui le crédit 45 sous la rubrique Agriculture.

AGRICULTURE

B—Commission canadienne du lait

Crédit 45—Commission canadienne du lait—Dépenses du Programme.....$6,480,000

Le président: Nous recevons aujourd'hui des représentants de la Commission canadienne du lait. Ce sont M. Gilles Choquette, président, M. Elwood Hodgins, vice-président, M. Cliff McIsaac, commissaire, M. Charles Birchard, conseiller en politique laitière, et M. Paul Simard, directeur des finances.

Nous commencerons la séance par une déclaration du président, M. Choquette.

Monsieur Choquette.

M. Gilles Choquette (président de la Commission canadienne du lait): Merci beaucoup. Mesdames et messieurs, nous avons pensé vous présenter un rapport écrit que je vais vous lire afin de vous donner de meilleurs renseignements.

• 1540

Il me fait plaisir d'être ici aujourd'hui afin de répondre à vos questions sur le fonctionnement de la C.C.L. ou sur la situation actuelle dans l'industrie laitière.

Je suis heureux de vous apprendre que dans son ensemble, l'industrie laitière canadienne se porte très bien. En 1981 et en 1982, alors que la récession frappait l'économie canadienne, la demande de produits laitiers a diminué de 3.7 p. 100 pendant qu'augmentait la production laitière, ce qui a donné lieu à l'accumulation de stocks de beurre. Heureusement, la politique de la Commission canadienne du lait a prévu des correctifs pour ces situations.

Le Comité canadien de gestion des approvisionnements du lait a abaissé le quota, réduit la marge, imposé une responsabilité provinciale concernant la production qui dépasse 98 p. 100 du quota provincial et a augmenté la retenue hors quota en fonction de l'affaissement des prix des marchés mondiaux pour le beurre et le lait écrémé en poudre et pour couvrir les frais de mise en marché reliés à la production excédentaire.

Ces mesures ont permis d'abaisser considérablement la production laitière de telle sorte que pour l'année laitière 1983-1984, nous prévoyons une production qui soit plus adaptée aux besoins domestiques et à ceux des marchés d'exportation. Les

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le mardi 3 avril 1984

The Chairman: Order, please!

We are resuming consideration of the Main Estimates for 1984-85. Today we will be studying Vote 45 under Agriculture.

AGRICULTURE

B—Canadian Dairy Commission

Vote 45—Canadian Dairy Commission—Program expenditures.....$6,480,000

The Chairman: Our witnesses today are from the Canadian Dairy Commission. I am happy to introduce Mr. Gilles Choquette, Chairman; Mr. Elwood Hodgins, Vice-chairman; Mr. Cliff McIsaac, commissioner; Mr. Charles Burchard, senior policy adviser; and Mr. Paul Simard, director, finance administration.

We will start off the meeting with a statement from the chairman, Mr. Choquette.

Mr. Choquette.

Mr. Gilles Choquette (Chairman, Canadian Dairy Commission): Thank you very much. Ladies and gentlemen, we thought it would be helpful to provide you with a written report, which I would now like to read, in order to give you better information.

It is a pleasure for me to be here today so that I can respond to whatever questions you may have on the operations of the Canadian Dairy Commission or the current situation in the dairy industry.

I am pleased to be able to report to you that the Canadian dairy industry is, overall, in a very healthy condition. In 1981 and 1982, years when the Canadian economy was hit hard by the recession, demand for dairy products declined substantially, by 3.7%. At the same time milk production increased, so some surplus butter stocks developed. However, the Canadian dairy policy provides the mechanism for corrective action to be taken in order to deal with these problems.

The Canadian Milk Supply Management Committee cut the national quota, reduced the size of the sleeve, introduced provincial responsibility for production above 98% of provincial quota, and raised the over-quota levy in line with deteriorating world market prices for butter and skim milk power and to cover carrying charges related to surplus production.

These actions brought milk production down sharply, so that for the 1983-1984 dairy year, we expect production to be in line with domestic and export market needs. While farmers who were producing in line with their quotas at the time of the

[*Texte*]

producteurs laitiers qui s'en tenaient à leur quota ont éprouvé plus de difficulté à ajuster le niveau de leur production, mais ce fut beaucoup plus laborieux pour les autres producteurs qui prenaient le risque de produire plus que le quota imposé. En 1982-1983, les producteurs qui ont dépassé leur quota ont dû verser 50 millions de dollars en retenues hors quota pour couvrir les frais associés à leur surplus de production. Un montant supplémentaire de 22 millions de dollars fut perçu en accord avec la responsabilité provinciale mentionnée plus tôt. Les producteurs auront donc compris l'importance de s'en tenir à leur quota de mise en marché durant l'année.

Bien que la production laitière ait diminué en 1983, la consommation des produits laitiers a commencé à augmenter, si bien qu'à la fin de l'année laitière 1982-1983, elle avait effectué une remontée de 3.4 p. 100, atteignant le niveau enregistré au cours de l'année laitière 1980-1981.

L'effet combiné de ces facteurs aura permis de réduire les stocks de beurre de la Commission. Ainsi, le 1er août 1983, au début de l'année laitière en cours, les stocks excédentaires de beurre étaient de l'ordre d'environ 14 millions de kilos. Depuis, la diminution de la production et l'augmentation de la consommation ont permis d'abaisser tous ces stocks de façon importante. Le niveau actuel des stocks de beurre détenus par la Commission s'établit à 13 millions de kilos.

Il convient ici d'ajouter un mot sur la consommation de produits laitiers laquelle a connu, au Canada, une forte hausse au cours des derniers mois, principalement à cause de la reprise économique et d'un regain de confiance chez le consommateur. Au cours des six premiers mois de l'année laitière 1983-1984, la consommation de produits laitiers était en hausse de 6 p. 100 selon les relevés de la C.C.L. Même si cette augmentation importante ne peut se maintenir d'ici la fin de l'année, nous croyons que la demande pourrait atteindre l'équivalent de 45 millions d'hectolitres, en hausse par rapport aux 44.2 millions d'hectolitres de l'année dernière. Il s'agirait là du niveau le plus élevé depuis l'année laitière 1975-1976 et d'une augmentation de quelque 2.5 p. 100 sur 1982-1983.

Ce redressement est attribuable en grande partie à l'excellent rendement du beurre dont la consommation semble avoir progressé de plus de 5 p. 100 entre le 1er août et le 31 décembre 1983. Dans un geste pour favoriser davantage la consommation de beurre et pour assurer le renouvellement de ces stocks, la Commission a offert, pendant deux semaines en février, une réduction de 30 cents le kilo sur le prix du beurre aux transformateurs et aux remanieurs. Le prix de vente correspondait au prix moyen payé plus tôt par la C.C.L. alors que le prix de soutien était plus bas.

Avant de procéder, la C.C.L. avait fait part de son projet à la Fédération canadienne des producteurs de lait et au Conseil national de l'industrie laitière du Canada et elle avait tenté de communiquer avec un représentant du Comité de gestion de chacune des provinces. Les réactions ont été mitigées, allant de l'enthousiasme débordant à une attitude quelque peu négative de la part des représentants des producteurs et des transformateurs. La C.C.L. avait tenu précédemment des consultations auprès des transformateurs et des producteurs relativement à

[*Traduction*]

quota cuts had little difficulty making production adjustments, these were very difficult times for those farmers who were gambling and producing well above their quota levels. In fact, in 1982-1983, producers who shipped over their quota levels paid $50 million in over-quota levies to cover the costs associated with their surplus milk production. An additional $22 million was collected in respect of the provincial responsibility I mentioned earlier. This was a good lesson for all producers about the importance of keeping to their the M.S.Q. during the year.

While milk production was falling during 1983, consumption of dairy products began to increase, and by the end of the 1982-1983 dairy year (July 31, 1983) consumption had rebounded by 3.4%, or up to the level it had reached during the 1980-1981 dairy year.

The combination of these factors resulted in a reduction to the surplus butter stocks carried by the commission. On August 1, 1983, the start of the current dairy year, the surplus butter stock was about 14 million kilograms. Due to lower milk production and higher consumption, however, this surplus has now been substantially reduced. The present butter inventory held by the commission is 13 million kilograms.

A further word on consumption of dairy products is in order. There has been a strong increase in dairy product consumption in Canada in the past several months, largely the result of the economic upturn and a resurgence in consumer confidence and spending. In the first six months of the 1983-1984 dairy year, consumption of all dairy products, as measured by the CDC, was up 6%. While that large rate of increase may not hold for the balance of the year, we expect the demand could rise to the equivalent of 45 million hectolitres from 44.2 million hectolitres last year. This would be the highest level since the 1975-1976 diary year and represents an increase of some 2.5% over 1982-1983.

One major reason for this overall increase is the very strong performance of butter. Butter consumption appears to be up over 5% in the period August 1 to December 31, 1983. In order to give further support to butter consumption, and to rotate commission butter stocks to maintain fresh product in storage, the commission held a sale in February of commissioned stocks of butter, by offering a two week price reduction of 30 cents per kilo to all processors and reworkers of butter. The selling price was the average the CDC had paid for this butter as it had been purchased at earlier, lower, support prices.

Before proceeding with this sale, the CDC circulated the proposal to dairy farmers of Canada and the National Dairy Council for comment. Attempts were made to contact a representative of the CMSMC in each province. Response was mixed and ranged from extremely enthusiastic to somewhat negative, both by producer and processor representatives. The CDC had earlier conducted extensive consultations with processors and producers on much more ambitious and costly proposals to market butter.

[*Text*]

des projets de commercialisation du beurre beaucoup plus audacieux et plus coûteux.

• 1545

A notre avis, cette vente à rabais a connu un succès extraordinaire. La C.C.L. a vendu 9.5 millions de kilogrammes de beurre, soit l'équivalent d'un approvisionnement national d'un mois. La plupart des transformateurs ont passé toute cette réduction, et souvent plus, à leurs grossistes et à leurs détaillants, qui l'ont passée aux consommateurs. La concurrence au niveau des ventes au détail aura permis d'afficher des prix allant de 1.69$ à 1.79$ la livre, ce qui représente un escompte de 60 à 70 cents la livre par rapport au prix de détail régulier pour le beurre dans les supermarchés, qui varie entre 2.39$ et 2.49$ la livre. Ces ventes à rabais contribuent très certainement à l'augmentation de la consommation du beurre sans que nous puissions avancer des données à l'heure actuelle. Des membres de la Commission ont laissé entendre que la hausse pourrait être de 1 à 2 millions de kilos. Pour l'ensemble de l'année, nous prévoyons que la consommation de beurre se situera entre 111 et 112 millions de kilos; c'est-à-dire qu'elle sera sensiblement plus importante par rapport à 1982-1983.

I mentioned earlier that milk production in 1983 had declined to a considerable extent, and this was necessary to bring milk production back in line with demand. While the rate of decline was running from 10% to 11% at the end of the last dairy year, for the first seven months of this year—meaning from August 1, 1983, to February 29, 1984—in total, the decline has moderated to 6%, compared with the same seven months in 1982-1983. In other words, milk production is now increasing once again. As a result of this, while we earlier thought that milk production would be below domestic and export requirements for the year—thereby using up surplus butter stocks—we now believe that total milk production in 1983-1984 will be about equal to the national MSQ. This means that the surplus stocks of butter held by the commission will not be used up as fast as we had hoped.

Since almost every province is expected to produce its full MSQ allotment this year, there is little likelihood of quota credits being available at year-end. Producers have been cautioned to watch their production levels carefully, not to produce over their quotas in this dairy year, and at the same time to maximize their production next fall so as to smooth out seasonal production patterns.

I am happy to report to you that the commission staff have been working closely with the Office of the Comptroller General to implement the recommendations made by the Auditor General in his report on the comprehensive audit of the CDC. We are pleased at the progress in this regard and we expect to have virtually all the recommendations implemented before too long.

As you are aware, world markets for dairy products continue to be most unstable. The mountains of butter and skim milk powder in the United States and the Community continue to grow. As of March 5, the EEC had 967,000 tonnes of skim milk powder and 870,000 tonnes of butter. The U.S.A.

[*Translation*]

In our opinion, this sale has been an unqualified success! The CDC sold about 9.5 million kilograms, which is about one month's national supply. Most processors passed on the full discount (and frequently more) to their wholesale and retail customers. Competition at the retail level has led to sales features of from $1.69 to $1.79 per pound representing a discount of 60 to 70 cents per pound under the regular retail price for butter in supermarkets, which is in the range of $2.39 to $2.49 per pound. These sales will certainly increase butter consumption but we cannot be sure as yet by how much. Some CDC people have suggested consumption may increase from 1 to 2 million kilograms, (2.2 to 4.4 million pounds) as a result of this sale. Overall this year we expect consumption of butter will rise to between 111 and 112 million kilograms—significantly greater than in 1982-83.

J'ai dit plus tôt qu'en 1983, la production laitière avait beaucoup diminué et que cela était nécessaire pour équilibrer l'offre et la demande. La diminution à la fin de la dernière année laitière a atteint 10 à 11 p. 100, mais pendant les sept premiers mois de cette année (du 1er août 1983 au 29 février 1984), la diminution totale s'est stabilisée à 6 p. 100 par rapport à la même période en 1982-1983. Autrement dit, la production laitière effectue une remontée. Il s'ensuit que la production laitière totale en 1983-1984 pourrait être à peu près égale au QMM national, même si nous avons cru, à un certain moment, que la production laitière se situerait sous le niveau des besoins domestiques et des besoins pour l'exportation, ce qui aurait nécessité le recours à nos stocks de beurre. Cette situation ne permettrait pas à la Commission de se départir de ces stocks aussi rapidement que prévu.

Selon toute vraisemblance, il est peu probable que des crédits et des quotas soient disponibles à la fin de l'année puisque la plupart des provinces devaient afficher une production équivalente au QMM pour l'année. Les producteurs ont été avisés de ne pas dépasser leurs quotas cette années et de maximiser la production l'automne prochain, afin de mieux répartir la production saisonnière.

Je suis heureux de vous dire que le personnel de la Commission travaille en étroite collaboration avec le bureau du contrôleur général pour implanter les recommandations du vérificateur général contenues dans le rapport d'évaluation de la CCL. Nous progressons en ce sens et espérons donner suite à presque toutes les recommandations d'ici sous peu.

Vous n'êtes pas sans savoir que les marchés mondiaux des produits laitiers demeurent très instables. Les réserves considérables de beurre et de lait écrémé en poudre des États-Unis et de la communauté économique européenne ne cessent de croître. Le 5 mars, la CEE avait 967,000 tonnes métriques de lait écrémé en poudre et 870,000 tonnes de beurre et les

[*Texte*]

had 628,000 tonnes of skim milk powder; 188,000 tonnes of butter; and 369,000 tonnes of cheese.

In response to their growing surplus problem, the U.S.A. has enacted a four point "dairy compromise Bill", aimed at reducing production through a price cut to the farmer, provision for additional price reductions, a paid diversion program, and increasing domestic consumption through imposed producer contributions for promotion. We do not know how successful this program will be. Only 12% of producers signed up on the diversion program to cut their production by 5.5%.

• 1550

On the other hand, if the other 88% of producers do not lower their production as a response to lower milk prices, the surplus could continue to grow.

The EEC has also been considering for some time a number of programs geared to limit the expansion of production and costs of their dairy program. The proposal to impose a super levy corresponding to 75% of the target price on all production above a negotiated quota level has not yet been accepted. Until some similar form of restraint is imposed on production, surplus stocks will continue to grow. The surpluses carried by the U.S.A. and EEC, have had a depressing effect on world market prices. Skim milk powder which was selling at around U.S. $1,100 per tonne two years ago now returns around U.S. $650 per tonne. In the face of lower returns and intense competition for markets, however, the CDC has been successful in selling all of its skim milk powder, and in fact has sold the powder it expects to purchase up to next July, and at fairly good returns given present market conditions.

I would like to comment on certain pertinent aspects of the operation of the dairy product support program and of the CDC marketing operations.

For the 1983-1984 dairy year, producers have agreed to be responsible for the carrying charges associated with production in excess to domestic requirements. These carrying charges are to cover interest and storage. For this year only producers are contributing $5.9 million as part of the in-quota levy, to cover the costs of storing surplus butter, and the over-quota levy has an amount of $3.25 per hectolitre to cover associated carrying charges. The federal government will contribute $20.6 million for 1983-1984.

For the dairy year ended July 31, 1983, the CDC had a surplus in the marketing operation account of $7,133,000 which compares to a deficit at the end of 1981-1982 of $16,141,000.

While I have just outlined the reasons why I am optimistic as to the ongoing good health of the dairy industry, there are two issues facing the industry today which could lead to difficulties over the longer term.

[*Traduction*]

États-Unis, 628,000 tonnes de lait écrémé en poudre, 188,000 tonnes de beurre et 369,000 tonnes de fromage.

Pour tenter de résoudre le problème de la croissance des stocks, les États-Unis ont adopté une loi à quatre volets destinée à réduire la production coupant les prix aux producteurs, à prévoir d'autres réductions supplémentaires de prix, à instaurer un programme de paiement pour la diversion et à augmenter la consommation domestique en obligeant les producteurs à contribuer aux campagnes de publicité. Nous ne savons pas ce que ce programme donnera. A l'heure actuelle, seulement 12 p. 100 des producteurs se sont engagés à réduire leur production de 5,5 p. 100 dans le cadre du programme de diversion.

D'autre part, si les autres producteurs (88 pour cent) n'acceptent pas de réduire leur production à cause de la faiblesse des prix du lait, les stocks pourraient continuer à s'accumuler.

De son côté, la CEE a aussi étudié depuis un certain temps déjà, divers programmes pour limiter l'augmentation de la production et les coûts du programme laitier. Les producteurs n'ont pas encore accepté le projet d'une «super retenue» à 75 pour cent du prix-cible de toute la production au-delà d'un quota négocié. D'ici que l'on impose une limite de production, les stocks continueront à s'accumuler. L'importance des stocks détenus par les États-Unis et par la CEE ont eu un effet négatif sur les prix mondiaux. Le prix du lait écrémé en poudre, qui était d'environ 1,100$ la tonne il y a deux ans, est tombé aux alentours de 650$ la tonne. Malgré la faiblesse des revenus et la vive concurrence pour l'obtention de marchés, la CCL a réussi à vendre tout son lait écrémé en poudre, engageant même toute la production jusqu'en juillet. Elle y est parvenue moyennant un assez bon rendement, compte tenu des conditions actuelles du marché.

J'aimerais maintenant faire quelques observations sur certains aspects du programme de soutien des prix des produits laitiers et des opérations de mise en marché de la CCL.

Pour l'année laitière 1983-84, les producteurs ont accepté de payer les frais de mise en marché de la production excédant les besoins domestiques, y compris les frais d'intérêt et d'entreposage. Cette année, ils verseront 5,9 millions de dollars en retenues intra quota pour l'entreposage des stocks de beurre, et la retenue hors quota comprend une somme de 3.25$ l'hectolitre pour les frais de mise en marché. Le gouvernement fédéral versera 20.6 millions de dollars pour 1983-1984.

Pour l'année laitière qui s'est terminée le 31 juillet 1983, le compte des opérations commerciales de la CCL affichait un surplus de 7,133,000$, résultat qui se compare avantageusement au déficit de 16,141,000$ à la fin de 1981-1982.

Je vous ai fait part de mon optimisme quant à la bonne santé de l'industrie laitière, mais il reste quelques questions auxquelles l'industrie doit trouver réponse si elle veut éviter des difficultés à plus long terme.

[*Text*]

The first is the fact that British Columbia has opted out of the National Milk Marketing Plan.

A number of steps have been taken over the past year to try to rectify this situation. A committee of dairy farmers of Canada went to British Columbia to get additional information on the problem. Discussions have continued with British Columbia producers and officials. British Columbia representatives continue to attend meetings of the Canadian Milk Supply Management Committee.

The President of Dairy Farmers of Canada and I went to British Columbia two weeks ago to further assess the situation. We had a number of meetings which I found most useful. I am hopeful that a means will be found to bring British Columbia back within the National Milk Marketing Plan and that this can be done by August 1, the beginning of the 1984-1985 dairy year.

A second issue is the continuation of restraint on increases to returns in the dairy industry, for one more year, at 4%. Because the restraint has been applied to increases to the support prices for butter and skim milk powder, and since these market support prices do not generate the full target return (14% of the target return comes from the federal consumer subsidy which has not increased), increases to producer returns will be considerably below the 6, 5 and now 4% limits. In fact, producer returns will increase by only 5.2%, 4.3% and 3.4% in the three year restraint period. Producers have indicated that this situation will cause hardship. The commission will look very closely at milk production costs and will make recommendations to government, as appropriate.

• 1555

I would like to thank you for giving me the opportunity to make these brief remarks. I would be pleased to attempt to answer whatever questions you might have.

Thank you.

Le président: Merci, monsieur le président.

Le premier sur ma liste est

Mr. Schellenberger, for the next 10 minutes.

Mr. Schellenberger: Mr. Chairman . . .

Mr. Choquette: On page 2, in French we say that the provincial costs for being responsible for production is not $2.2 million, but $22 million.

Mr. Schellenberger: Thank you, Mr. Chairman.

I want to get into a couple of things before I get into the actual estimates. The first is one of the problems which is of concern, and always has been, I know, a serious problem, and that is how the market share of quota has been distributed in Canada. I expect, although I do not know for sure, and perhaps you could fill me in, that part of the problem with

[*Translation*]

D'abord, le choix de la Colombie-Britannique, qui s'est retirée du Plan national de commercialisation du lait.

Un certain nombre de mesures ont été prises ces dernières années pour tenter de corriger la situation. Un comité de la Fédération canadienne des producteurs de lait s'est rendu en Colombie-Britannique pour obtenir plus de renseignements sur le problème. Des discussions ont toujours lieu avec les producteurs et les autorités de la province et les représentants de la Colombie-Britannique assistent encore aux réunions du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait.

Le président de la Fédération canadienne des producteurs de lait et moi-même sommes allés en Colombie-Britannique il y a deux semaines pour évaluer de nouveau la situation et nous y avons tenu des rencontres fort utiles. J'ai bon espoir que nous trouverons un moyen de ramener la province au sein du Plan national de mise en marché du lait d'ici le 1er août, c'est-à-dire avant le commencement de l'année laitière 1984-1985.

Il y a ensuite le maintien pendant encore une année d'une limite de 4 pour cent à l'augmentation des revenus de l'industrie laitière. Étant donné que cette restriction s'applique à l'augmentation des prix de soutien pour le beurre et le lait, écrémé en poudre et que les prix de soutien des marchés ne permettent pas d'obtenir les revenus prévus (14 pour cent des revenus cibles proviennent de la subvention fédérale à la consommation, qui n'a pas été augmentée), la progression du revenu des producteurs sera beaucoup plus faible que les limites de 6 p. 100, 5 p. 100 et maintenant 4 p. 100. L'augmentation réelle ne sera que de 5,2 p. 100, 4,3 p. 100 et 3,4 p. 100 pour les trois années du programme de restrictions. Les producteurs ont laissé entendre que la situation pouvait leur causer des difficultés, et la Commission examinera de près les coûts de production laitière et formulera les recommandations appropriées au gouvernement.

Je vous remercie de m'avoir offert la possibilité de vous exposer ces quelques observations. J'essaierai maintenant de répondre à vos questions.

Merci.

The Chairman: Thank you, Mr. Chairman.

The first name on my list is

M. Schellenberger, dix minutes.

M. Schellenberger: Monsieur le président . . .

M. Choquette: À la page 2 de la version française du mémoire, on dit que la responsabilité provinciale concernant la production n'est pas de 2.2 millions de dollars, mais de 22 millions de dollars.

M. Schellenberger: Merci monsieur le président.

J'aimerais aborder quelques questions avant de discuter du budget come tel. La première est une question qui suscite toujours quelques préoccupations, c'est un sérieux problème, je le sais, il s'agit de l'attribution des quotas de mise en marché au Canada. Je soupçonne, bien que je n'en sois pas sûr et vous pourrez peut-être m'éclairer là-dessus, qu'une partie du

[*Texte*]

B.C. is they do not feel they have an adequate market share quota and, as a result, they are pressing the situation by attempting to withdraw. And I expect Manitoba is also concerned. And I guess, if I look at my own province of Alberta, it is something that is brought to my attention consistently, that as population growths occur in our area, the market share of quota does not seem to go along with that growth. Has there been any attempt to change that system, and is that the difficulty we are facing with provinces that are attempting to opt out, or using that as a threat? And if they do opt out, what happens to the national plan?

Mr. Choquette: When you operate under a supply-management system, and you know that your product will be sold, it is evident that everybody wants a bigger share. This share was established, based on historical production by provinces. This problem is a problem that has to be solved by the provinces themselves.

The only thing that CDC can do is to try to find a compromise to keep the dialogue going. B.C. has walked out on CMSMC to get more MSQ. I think CMSMC has dealt with problems like that in the past with P.E.I., with Saskatchewan, with Nova Scotia. In my own mind, it was an error for B.C. to walk out, because they got 10% increased production through the export quota in the past, or through some other means. But they walked out in 1981-1982 when the consumption was down 3.7% and every province was producing more than their MSQ. That was a difficult year. But anyway, they have walked out. I think the provinces have to find a compromise.

For Manitoba, I think that is a question that is a little different. It seems that the government is not ready to sign the plan, because in the plan there is a clause called G-6 dealing with these things. The provinces have been looking at this situation for years.

• 1600

There was a meeting at Montebello for two days and finally they agreed on resolution which said nothing and everybody could agree upon. In my own mind, this question will always be there and I think they will possibly be dealt with case after case and they will establish compromise. In the case of B.C., it took so long because some provinces did not recognize the fact that the situation was as B.C. said. And until they are convinced, they are not ready to agree, and to solve a problem like that you need unanimous agreement. When you asked me what could happen, with B.C. walking out, it has cost money to other provinces because there was a shortage of levy. If another province walks out and another one, finally they will break the system. They will loose more breaking the system than the small portion of MSQ they want.

[*Traduction*]

problème avec la Colombie-Britannique est que celle-ci estime ne pas obtenir sa juste part des quotas de mise en marché et, par conséquent, essaie de se retirer en guise de protestation. Je soupçonne que le Manitoba ait les mêmes préoccupations. Et, en ce qui concerne ma propre province, l'Alberta, c'est un problème qui est constamment porté à mon attention, puisque les quotas de mise en marché ne semblent pas suivre la courbe de croissance démographique de notre région. A-t-on essayé de changer le système, et ce problème n'est-il pas au coeur des difficultés que nous avons avec les provinces qui essaient de se retirer ou qui menacent de le faire? Et si les provinces se retirent, qu'arrive-t-il au plan national?

M. Choquette: Quand on fonctionne suivant un système de gestion des approvisionnements, et quand on sait que son produit sera vendu, il est évident que chacun demandera une part plus substantielle. Cette part a été établie en fonction de la production antérieure de chaque province. C'est donc un problème que les provinces elles-mêmes doivent résoudre.

La seule chose que la C.C.L. peut faire c'est essayer de trouver un compromis pour assurer le dialogue. La Colombie-Britannique s'est retirée du Comité canadien de gestion de l'approvisionnement de lait pour obtenir des quotas supérieurs de mise en marché. Je pense que le Comité a déjà eu des problèmes semblables avec l'Ile-du-Prince-Édouard, la Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse. À mon avis, la Colombie-Britannique a eu tort de se retirer, parce qu'elle avait déjà obtenu un accroissement de production de 10 p. 100 grâce au quota d'exportation ou à quelqu'autre moyen. Mais la province s'est retirée en 1981-1982 alors que la consommation avait baissé de 3,7 p. 100 et que chaque province produisait plus que son Q.M.M.. C'était une année difficile. De toute façon, la province s'est retirée. Je pense que les provinces doivent maintenant trouver un compromis.

Quant au Manitoba, je pense que la situation est un peu différente. Il semble que le gouvernement n'est pas prêt à souscrire au plan parce que celui-ci renferme une disposition, la clause G-6, portant justement sur ce genre de choses. Les provinces étudient cette situation depuis de nombreuses années.

Il y a eu une réunion à Montebello pendant deux jours et ils ont fini par se mettre d'accord sur une résolution qui ne disait rien et que tout le monde pouvait donc adopter. J'estime personnellement que cette question restera toujours présente, que les cas seront probablement réglés individuellement et qu'ils finiront par adopter un compromis. Dans le cas de la Colombie-Britannique, s'il a fallu tant de temps c'est parce que certaines provinces ne voulaient pas admettre la véracité de la situation exposée par la Colombie-Britannique. Tant qu'elles ne sont pas convaincues, elles refusent d'accepter et pour régler un tel problème un accord unanime est indispensable. Vous m'avez demandé quelles avaient été les conséquences du retrait de la Colombie-Britannique. Cette diminution des redevances a coûté de l'argent aux autres provinces. Si une autre province se retire, puis une autre, le système finira par s'effondrer. Cela

[*Text*]

Mr. Schellenberger: The MSQ when it was originally negotiated set levies, as you say, on historical production, and there was nothing, as I understand it, in the formula at that time to amend that historical production as changes occurred in the various regions of the country. I suppose if the federal government cannot take the leadership in satisfying producers in the regions of this country, the system may breakdown before the situation is solved. I do not want to be pessimistic about this, but producers are very concerned about the high market share in central Canada as compared to the regions. There does not seem to be any way to elevate that problem. Am I wrong in what I am saying?

Mr. Choquette: I want to say that at the beginning there was a system in place that when a province was not producing enough milk, it was loosing MSQ and some adjustment happened at that time, but we can say that this happened when the price of milk was too low and the farmers did not show any interest to it. I think that today all provinces, if you talk about Saskatchewan, Alberta, New Brunswick, Nova Scotia, and P.E.I., were not producing their full share of MSQ. I think that the amount of the prices that varies is a fair return. Everyone wants more MSQ. I am not ready to—I do not think that the federal government should take the responsibility. The only responsibility we are ready to take is to have the people sitting together, discussing, I think there is a subcommittee dealing with that problem; but the final decision in the end is for the provinces to decide if they want that. They asked for the plan in 1966 and that is their own decision to say if they want to keep it. But you know, when a system is good, when it works well, it is normal that everybody wants a bigger share. And that is human and this is what we are facing today.

Mr. Schellenberger: Well, I guess what you are saying then, is that it is pretty much a provincial problem and that the federal government does not have much of a role to play in it?

Mr. Choquette: No, when you need unanimous agreement like the case of B.C., we have worked very hard and every time we have worked a compromise there was one province finally saying no, when eight other provinces say yes, and you start again. As I said, the P.E.I. problem took years to solve it and I think that B.C. takes time. But normally, dairy farmers of Canada deal with their problems. It could take some time. We accept responsibility, but the last responsibility to say yes to a compromise is the provincial responsibility. We do not vote on this one. We just say that is a good system, but when you need unanimous agreement, it makes life a little difficult.

[*Translation*]

leur coûtera beaucoup plus que la petite part de quotas de mise en marché supplémentaires qu'elles réclament.

M. Schellenberger: Lorsque ces quotas de mise en marché ont été négociés à l'origine, les retenus ont été calculées, comme vous l'avez dit, sur la base de la production antérieure, et si je comprends bien, rien n'avait été prévu pour modifier cette formule en fonction de l'évolution de la production dans les diverses régions du pays. Je suppose que si le gouvernement fédéral est dans l'incapacité d'imposer ses vues pour satisfaire les producteurs des diverses régions de ce pays, le système s'effondera avant qu'une solution ne soit trouvée. Je ne veux pas jouer les pessimistes, mais les producteurs s'inquiètent de la forte part du marché du Canada central par opposition aux régions. Il ne semble pas qu'il y ait de moyen de régler ce problème. Ai-je tort?

M. Choquette: Au début le système prévoyait que lorsqu'une province ne produisait pas suffisamment de lait, elle perdait son quota de mise en marché et des ajustements étaient apportés, mais cela n'arrivait que lorsque le prix du lait était trop bas et que les agriculteurs ne s'y intéressaient plus. Je crois qu'aujourd'hui toutes les provinces, la Saskatchewan, l'Alberta, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard, n'arrivent pas à produire leur part des quotas de mise en marché. Néanmoins tout le monde veut un quota accru car c'est tout de même rentable. Je ne suis pas prêt—je ne pense pas que le gouvernement fédéral devrait assumer cette responsabilité. La seule responsabilité que nous soyons disposés à assumer est de réunir les intéressés pour qu'ils discutent et je crois qu'un sous-comité est chargé de régler ce problème. Cependant, en définitive, c'est aux provinces qu'il revient de décider ce qu'elles veulent. Elles ont réclamé ce programme en 1966 et c'est à elles de dire si elles veulent le maintenir. Il reste, bien entendu, que lorsqu'un système fonctionne bien, il est normal que chaque participant veuille une plus grosse part. C'est humain et c'est le problème auquel nous sommes confrontés aujourd'hui.

M.Schellenberger: Si je comprends bien, c'est avant tout un problème provincial et l'intervention du gouvernement fédéral ne peut être que minime?

M. Choquette: Non, lorsqu'un accord unanime est nécessaire comme dans le cas de la Colombie-Britannique, nous faisons tous les efforts possibles, et chaque fois que nous aboutissons à un compromis et qu'une province continue à dire non alors que les huit autres disent oui, il faut recommencer. Comme je l'ai déjè dit, il a fallu des années pour régler le problème de l'Île-du-Prince-Édouard et je crois que celui de la Colombie-Britannique prendra également du temps. D'une manière générale, il reste que les producteurs de lait canadien finissent par régler leurs problèmes. Cela peut prendre un certain temps. Nous acceptons une certaine responsabilité, mais la responsabilité dernière de dire oui à un compromis est celle des provinces. Nous ne participons pas au vote. Nous disons simplement que c'est un bon système mais que l'accord devant être unanime cela rend la vie un peu plus difficile.

[*Texte*]

• 1605

Mr. Schellenberger: My other area of questioning has to do with the target returns adjustment formula. That formula, as I understand, was established in 1975. It has not been kept up to date, and from reading the Minister's press release, he recognizes this as well.

I wonder what you would suggest we could do to make the formula more in line with today's production, to calculate changes in the cost of producing industrial milk. I do not know whether or not, as you noted in your release, the 6 and 5—and now 4%—has come into this, but if the formula were updated, I wonder how much higher the target returns would have been?

Mr. Choquette: There is a formula which has worked well in the past. For some years now, we have been working with the provinces to collect data from farmers. We work with some provinces such as Saskatchewan, New Brunswick, Quebec, Ontario and every province. We spend about $240,000 and we pay one-third the cost. We ask the provincial government to pay one-third and the farmers in that province to pay one-third, and we pay one-third of the costs. This amount of money is distributed in relation to the share of MSQ, and this year it took some time . . .

Before, there was a system of collecting data which was not too reliable. We feel this system is good and that, really, in the first year we will be able to assess the real value of the formula and whether or not some changes are needed. At this stage, there are some data from some provinces which we did not get, but we have in place the mechanism to assess the value of the formula.

Mr. Schellenberger: So what you are saying . . .

Le président: Une dernière question, monsieur.

Mr. Schellenberger: What you are saying, then, is that you now have in place a mechanism to establish the inputs into the formula which you did not have before.

Mr. Choquette: No, but when this formula and the price were established in 1975, I was with Dairy Farmers of Canada. As far as I am concerned, I think the dairy farmers were satisfied with the system which was put in place, and I do not think they are dissatisfied today. Some farmers could say the price is not high enough because of the formula, but some farmers say they are happy with the price they get. I do not see any dissatisfaction. We could say that in 1974-1975 the CDC imported 50 million pounds of butter because there was a lack of interest in producing milk. But now we can say that all the provinces are producing 100% of their share of MSQ and they want more MSQ, which in fact, is a sign that the price is fair. It is not easy to establish what is a fair price for 55,000 pounds.

The Chairman: Thank you, Mr. President.

[*Traduction*]

M. Schellenberger: Mes autres questions porteront sur la formule d'ajustement des revenus visés. Si je ne m'abuse, cette formule a été établie en 1975. Elle n'a pas été révisée depuis lors et si j'en crois le communiqué de presse du ministre, il le reconnaît lui-même.

Quelles modifications pourrions-nous apporter à cette formule pour qu'elle soit plus conforme à la production d'aujourd'hui, pour qu'elle tienne compte de l'augmentation du prix de revient de la production de lait industriel? Dans ce communiqué il est question du programme des 6 et 5 p. 100 et maintenant de 4 p. 100 et je ne sais quelle est l'incidence de ce programme sur cette formule mais si elle avait été révisée quelle aurait été l'ordre de grandeur d'augmentation de ces revenus visés?

M. Choquette: Dans le passé, cette formule a bien fonctionné. Depuis quelques années, de concert avec les provinces nous recueillons des données auprès des producteurs. Nous travaillons de concert avec des provinces comme la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario, toutes les provinces. Nous y consacrons environ 240,000$ dont nous assumons un tiers. Nous demandons à chaque gouvernement provincial d'en assumer un tiers et aux producteurs de chacune de ces provinces le troisième tiers. Cette participation est fonction de la part de quotas de mise en marché, et cette année il a fallu un certain temps . . .

Auparavant, le système de recueil des données n'était pas trop fiable. Nous estimons que ce nouveau système est bon et qu'au cours de la première année nous serons en mesure d'évaluer réellement cette formule et de déterminer si oui ou non des modifications sont nécessaires. Pour le moment, il nous manque encore certaines données en provenance de certaines provinces mais nous avons en place un système nous permettant d'évaluer cette formule.

M. Schellenberger: Donc vous dites . . .

The Chairman: One last question, sir.

M. Schellenberger: Donc, selon vous, il existe maintenant un système permettant de mesurer la valeur de cette formule, système qui n'existait pas auparavant.

M. Choquette: Non, mais lorsque cette formule et le prix ont été établis en 1975, je travaillais pour les producteurs laitiers du Canada. Que je sache, les producteurs laitiers étaient contents du système en place, et je ne pense pas qu'ils soient mécontents aujourd'hui. Selon certains, le prix n'est pas suffisamment élevé à cause de cette formule mais selon d'autres ce prix les satisfait. Je ne vois pas de mécontentement. En 1974-1975, la Commission du lait a importé 50 millions de livres de beurre parce qu'il y avait manque d'intérêt pour la production de lait. Nous pouvons dire qu'à l'heure actuelle toutes les provinces produisent 100 p. 100 de leur part de quotas de mise en marché et elles veulent un quota accru, ce qui tente à prouver que le prix qui leur est offert est juste. Il n'est pas facile de déterminer ce qu'un juste prix peut être pour 55,000 livres.

Le président: Merci, monsieur le président.

[*Text*]

Mr. Schellenberger: Mr. Chairman, can I have a personal interest question? It will be very short.

The Chairman: Very short.

Mr. Schellenberger: How long can you keep butter? If the EDC has so many tonnes, surely there is no chance of its being consumed. How long does that butter stay edible?

Mr. Choquette: Normally, if the butter is immediately frozen and kept at that temperature, you have no problem. We had one problem, and we tried to find out if it was the processing plant, if the freezer was not working well. This is why we had that sale of butter, to make sure we had . . . But we can keep butter for two years without any problem.

Mr. Schellenberger: Two years.

Mr. Choquette: Yes.

The Chairman: *Merci*, thank you.

Now, Mr. Riis, for the next 10 minutes.

Mr. Riis: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Choquette, I have a number of questions for you.

• 1610

To continue the same line of inquiry that Mr. Schellenberger has been taking, you mentioned that the impact of the B.C. opting-out has resulted in increased levies to other provinces. Are there other problems resulting from that opting-out? There is also the problem in Manitoba. Are there other problems to the Canadian dairy industry?

Mr. Choquette: No, Manitoba is still a member.

Mr. Riis: I mean their having not signed yet, and so on, is that causing any problems?

Mr. Choquette: At that stage this new plan is not in force, because all the provinces have not signed.

The opting-out of B.C. has created a burden, an additional burden, on all the provinces, but I think what is concerning most of the provinces is, can it jeopardize the system as such? I was in B.C. with Grant Smith, who is the President of the Dairy Farmers of Canada. The B.C. people have the same concern. We had a very fruitful meeting. B.C. is supposed to come back with a proposal to join the plan again. We are very confident that it will be solved.

As I said, this is normal. If tomorrow Manitoba, or any province, comes for some reason . . . this problem will not be solved overnight. B.C. was asking for more MSQ. The provinces, sitting around the table, found ways of not dealing specifically with the problem, they were giving MSQ from the export quota to B.C. But in 1981-1982, all these quotas were used. We told B.C., we told the provinces very early, that when

[*Translation*]

M. Schellenberger: Monsieur le président, puis-je poser une question personnelle? Elle sera très courte.

Le président: Très courte.

M. Schellenberger: Pendant combien de temps peut-on conserver le beurre? Si la Commission a tant de tonnes, les chances que celles-ci soient consommées sont nulles. Pendant combien de temps ce beurre reste comestible?

M. Choquette: Normalement, si le beurre est immédiatement congelé et conservé à cette température, il n'y a pas de problème. Nous avons eu un problème et nous avons essayé d'en découvrir la raison et c'était le congélateur de l'usine qui ne fonctionnait pas correctement. C'est la raison pour laquelle nous avons fait cette vente-réclame de beurre pour nous assurer que nous avions . . . Nous pouvons garder du beurre pendant deux ans sans problème.

M. Schellenberger: Deux ans.

M. Choquette: Oui.

Le président: *Thank you*, merci.

Monsieur Riis, pour les 10 minutes suivantes.

M. Riis: Merci, monsieur le président.

Monsieur Choquette, j'ai un certain nombre de questions à vous poser.

Je reviens sur le sujet abordé par M. Schellenberger. Vous avez indiqué que le fait que la Colombie-Britannique ait décidé de ne pas participer a majoré les retenues pour les autres provinces. Cela a-t-il provoqué d'autres problèmes? Il y a également le cas du Manitoba. Y a-t-il d'autres problèmes pour l'industrie laitière canadienne?

M. Choquette: Non, le Manitoba est toujours membre.

M. Riis: Je veux dire, le fait que la province n'ait pas encore signé, etc., est-ce que cela cause des problèmes?

M. Choquette: Pour le moment, le nouveau plan n'est pas entré en vigueur parce que toutes les provinces n'ont pas signé.

Le fait que la Colombie-Britannique ait décidé de ne pas participer représente un fardeau supplémentaire pour toutes les provinces mais je crois que ce qui inquiète la plupart d'entre elles c'est le risque que cela peut représenter pour le système lui-même? J'étais en Colombie-Britannique avec Grant Smith qui est le président des producteurs de lait du Canada et nous avons constaté que l'on s'en inquiète également là-bas. Nous avons eu une très bonne réunion. La Colombie-Britannique doit faire une proposition en vue d'adhérer à nouveau au système. Nous espérons beaucoup que le problème pourra être résolu.

Je répète que cela est normal. Si le Manitoba ou n'importe quelle autre province nous présentait un problème quelconque, il ne pourrait être résolu du jour au lendemain. La Colombie-Britannique demandait une augmentation de son quota de mise en marché. Les provinces qui négocient ont trouvé le moyen de ne pas traiter spécifiquement du problème en donnant à la Colombie-Britannique un complément de quota

[*Texte*]

they rented these quotas to B.C. one day they would have to deal with the problem when there would be no such opportunities. This is what has happened.

Mr. Riis: Is a subsidy still being paid to producers in B.C.?

Mr. Choquette: No, B.C. has sent us a letter saying that if we do not pay the subsidy they will not pay the levy, which is close to being the same amount. We have used that subsidy to offset the levy from B.C., but we think this is not the right way to operate if this problem is to be solved.

Mr. Riis: Mr. Choquette, on page 6 you referred to the recommendations of the Auditor General's report regarding a comprehensive audit of CDC. I did not understand from the points you made—you did not elaborate particularly—what changes to by-laws, what changes to regulations and management practices you have made and what you plan to make. Would it be useful to the committee to provide us with a list of those changes, because of the concern that I know other members have? I am asking if you could be more specific as to how you have improved, as a result of the Auditor General's report.

Mr. Choquette: I think actually when the Auditor General's report was published the by-laws were already in place.

We have put in place a manual of policies. What is mainly to be achieved is the approval of the policies that are already written. But that is a big manual and we have not gone over all of them.

Mr. Riis: Would you be prepared to provide a list of those changes to the committee members when that is completed? That would be useful for us.

Mr. Choquette: What we could provide is comment with the recommendation.

Mr. Riis: Yes.

Mr. Choquette: There were so many recommendations.

Mr. Riis: To be very precise, is there any intention to proceed with an amendment to your Act, saying that it is necessary to legalize the collection of levies? This is one of the items, I think, one of the recommendations.

Mr. Choquette: I am not a lawyer and I do not want my comment to be taken as legal advice, but, as far as I am concerned, the main question is that, in the past, the federal government gave to the provinces the right to collect levies.

• 1615

Since the egg case, which went to the Supreme Court of Canada, provinces were given some rights. The right to collect

[*Traduction*]

de mise en marché pris sur le quota d'exportation. Mais en 1981-1982, tous les quotas ont été atteints. Nous avons donc déclaré à la Colombie-Britannique comme aux autres provinces, très vite, qu'en louant leurs quotas à la Colombie-Britannique, les provinces devraient un jour régler le problème, car la situation pourrait bien changer. C'est exactement ce qui s'est passé.

M. Riis: Paie-t-on toujours une subvention aux producteurs de Colombie-Britannique?

M. Choquette: Non, la Colombie-Britannique nous a envoyé une lettre déclarant que si nous ne payions pas de subvention, elle ne paierait pas de retenue, ce qui revient à peu près au même montant. Nous avons eu recours à cette subvention pour compenser les retenues prélevées sur la Colombie-Britannique, mais nous jugeons que ce n'est pas une bonne méthode si l'on veut résoudre le problème.

M. Riis: Monsieur Choquette, vous parlez à la page 6 des recommandations contenues dans le rapport du vérificateur général à propos d'une vérification intégrée de la C.D.C. Vous n'avez pas particulièrement insisté là-dessus, mais je n'ai pas compris les modifications qui avaient été apportées aux statuts, celles qui avaient été apportées aux règlements et aux pratiques de gestion et celles que vous vous proposez d'apporter. Pensez-vous qu'il serait utile au Comité que vous nous donniez cette liste de modifications car je sais que d'autres députés s'intéressent à cela? Pourriez-vous donc être plus précis sur les améliorations que vous avez apportées suite au rapport du vérificateur général.

M. Choquette: Je crois qu'en fait lorsque le rapport du vérificateur général a été publié, les statuts existaient déjà.

Nous avons compilé un manuel des lignes directrices existant déjà. L'essentiel est en fait d'approuver les lignes directrices existantes. Or c'est un document très important que nous n'avons pas encore entièrement revu.

M. Riis: Seriez-vous disposé à fournir la liste de ces modifications aux membres du Comité lorsque cette étude sera achevée? Cela nous serait utile.

M. Choquette: Nous pourrions vous soumettre des commentaires à propos de chacune de ces recommandations.

M. Riis: Oui.

M. Choquette: Il y a beaucoup de recommandations.

M. Riis: Plus précisément, a-t-on l'intention de modifier la loi qui vous régit pour légaliser la perception de ces retenues? C'est, je crois, un des points contenus dans les recommandations.

M. Choquette: Je ne suis pas avocat et je ne voudrais pas que mes observations soient considérées comme un avis juridique mais, pour moi, la question principale est de savoir que le gouvernement fédéral a donné aux provinces le droit de percevoir des retenues.

Depuis l'affaire des oeufs qui est allée à la Cour Suprême du Canada, les provinces ont reçu certains droits. Le droit de

[*Text*]

levies was not only federal, which means that we have the right to impose a levy on milk which is identified as crossing the border between provinces or being exported. But it becomes very difficult to identify that that milk is really exported and this other litre of milk is not exported. Some provinces have not put in place what we think we are completely satisfied with.

But I do not think there is any need, I am sure from the advice I get, to change the Act or to change anything. I think the problem is more on the provinces now than on our side.

Mr. Riis: To change into a different area, you are aware of the incident recently when FIRA gave the approval to a company to come to Canada to develop a whey-based drink, sort of a milkshake concoction. Can you tell us whether they plan to use Canadian whey and when the product will be marketed and in what volume and that sort of thing? Do you have some of the details?

Mr. Choquette: I am not aware of the details, but there are import restrictions on whey.

I would like possibly to ask the vice-president if he has something to add.

Mr. Riis: I raise this because, as you know, this was introduced and approved against many of the dairy producers' wishes, particularly knowing the situation with whey.

Mr. E.G. Hodgins (Vice-President, Canadian Dairy Commission): Mr. Chairman, ladies and gentlemen, our information on this is that any of the companies that have certainly recently applied are applying to bring in products other than white milk or anything that would simulate white milk. They are bringing in whey-based beverages that are flavoured drinks, such as orange flavoured or in some cases chocolate flavoured. The information we have is that would be imported ingredients of whey ingredient. Certainly we do not like to see this happening.

Mr. Riis: No. It is disappointing to hear that, when you consider the situation with our own whey industry particularly.

However, I will leave that for the moment and ask a question about a point raised on page 7 of the report, Mr. Choquette, when you comment about skimmed milk. I am curious to know whether any thoughts have been given to lowering the price of skimmed milk in an effort to deal with this problem.

Mr. Choquette: On the world market?

Mr. Riis: Yes.

Mr. Choquette: The price two years ago was $1,100 U.S.

Mr. Riis: Excuse me, on the domestic market. I did not understand.

Mr. Choquette: Say half the skimmed milk is sold on the Canadian market. If you lower the price, if you want to achieve the target price to farmers you will have to increase

[*Translation*]

percevoir des retenues n'était pas exclusivement fédéral, ce qui signifie que nous avons le droit d'imposer une retenue sur le lait qui traverse la frontière entre deux provinces ou qui est exporté. Il devient toutefois très difficile de savoir si ce lait est vraiment exporté ou si cet autre lait ne sera pas exporté. Certaines provinces n'ont pas encore adopté de système qui nous paraisse entièrement satisfaisant.

Je ne crois toutefois pas qu'il soit nécessaire de modifier la loi ni quoi que ce soit. J'en suis d'ailleurs convaincu d'après les avis que je reçois. Je crois que le problème touche maintenant davantage les provinces que nous.

M. Riis: Pour passer à un autre sujet, vous êtes certainement au courant de l'incident récent où l'agence d'examen des investissements étrangers a approuvé la venue d'une société au Canada pour fabriquer une boisson à base de petit lait, un genre de mélange de lait battu. Pourriez-vous nous dire si cette société a l'intention d'utiliser du petit lait canadien et quand ce produit sera mis en marché, dans quelle volume, etc.? Avez-vous des détails?

M. Choquette: Je n'ai pas les détails mais je sais qu'il y a des restrictions à l'importation de petit lait.

Je pourrais demander au vice-président s'il a quelque chose à ajouter.

M. Riis: Je soulève la question car, comme vous le savez, cette décision a été prise contre l'avis des producteurs de lait, surtout quand on connait la situation qui existe pour le petit lait.

M. E.G. Hodgins (vice-président, Commission canadienne du lait): Monsieur le président, mesdames et messieurs, d'après ce que nous savons, toutes les sociétés qui ont récemment présenté une demande, ne parlent que d'importer des produits autres que du lait blanc ou quoi que ce soit qui ressemble à du lait blanc. Elles importent des boissons à base de petit lait qui sont parfumées, à l'orange ou, dans certains cas au chocolat. D'après ce que nous savons, ces ingrédients importés seraient à base de petit lait. C'est évidemment quelque chose qui ne nous plaît pas beaucoup.

M. Riis: En effet. Je suis déçu d'entendre cela quand on connaît la situation de notre propre industrie du petit lait.

Je passerai toutefois à une question soulevée à la page 7 de votre mémoire, monsieur Choquette, lorsque vous parlez du lait écrémé. J'aimerais savoir si l'on a jamais envisagé d'abaisser le prix du lait écrémé pour essayer de régler ce problème?

M. Choquette: Sur le marché international?

M. Riis: Oui.

M. Choquette: Il y a deux ans, le prix était de 1,100$ américains.

M. Riis: Excusez-moi, sur le marché intérieur. Je n'ai pas compris.

M. Choquette: Considérons que la moitié du lait écrémé est vendue sur le marché intérieur. Si vous abaissez le prix, si vous voulez atteindre le prix cible des agriculteurs, il faudra

[*Texte*]

the price of butter. The money has to come from somewhere. We have done that for animal feed, but the farmers are absorbing the loss. You cannot win on the two sides.

If we would be able to lower the price and it cost nothing to farmers . . . but the return to farmers is achieved selling the butter and selling the skimmed milk. If you reduce one product, you have to increase the other.

Mr. Riis: Last question, Mr. Chairman.

Going back to the butter sale and the predicted increase in sales as a result of that, could you elaborate more on the evidence on which you are basing that assumption?

• 1620

What we know is that in two weeks we sold about 10 million kilos or about about 21 million pounds; and we sold that in two weeks. All over Canada you saw sales of butter and you saw people coming with piles of butter. I was too, and I found that good. But the best place to store the butter is in the refrigerator of consumers. If it is there, it will be consumed. If one morning I have only a small piece of butter, I will put on less butter; but if I have 15 pounds in my refrigerator, I will use more. Or I will open another one. At that price, we expect that some consumers have switched from substitutes to butter because of that.

Mr. Riis: Yes; and that will continue, then.

Mr. Choquette: We dream about it. I pray every morning.

Mr. Riis: Thank you.

Le président: Merci, monsieur le président. Merci, monsieur Riis.

Monsieur Veillette, vous disposez de dix minutes.

M. Veillette: Monsieur le président, merci.

Monsieur le président, j'ai été réellement impressionné à la lecture de votre proposition d'aujourd'hui. Étant donné que j'ai été assez longtemps dans le domaine de l'industrie laitière, je peux me rappeler les années 1975-1976, alors qu'on a eu la crise du lait. Lorsqu'on voit les Américains aux prises avec le surplus de produits laitiers qu'ils ont aujourd'hui, on peut se réjouir du fait que les membres de la Commission canadienne du lait aient su être clairvoyants et qu'on ait eu un ministre libéral qui a eu le courage d'appliquer ce que vous aviez recommandé.

Monsieur le président, vous parlez de la consommation de beurre entre le 1er août et le 31 décembre 1983. Pouvez-vous me dire pourquoi il y a eu une augmentation de 5 p. 100 pendant cette période-là? Est-ce parce qu'il y a eu plus de publicité ou bien si c'est quelque chose de normal?

M. Choquette: On croit que c'est premièrement dû à l'économie. Il y a aussi la publicité. On a également l'impression que les consommateurs sont plus conscients de leur santé

[*Traduction*]

majorer le prix du beurre. L'argent doit bien venir de quelque part. Nous l'avons fait pour les aliments pour animaux mais ce sont les agriculteurs qui absorbent la perte. On ne peut pas gagner des deux côtés.

Si nous abaissions le prix et que cela ne coûtait rien aux agriculteurs . . . mais les recettes des agriculteurs viennent de la vente du beurre et du lait écrémé. Si vous diminuez un produit, il faut majorer l'autre.

M. Riis: Dernière question, monsieur le président.

Pour revenir à la vente du beurre et à l'augmentation prévue des ventes qui en résultent, pourriez-vous nous préciser les données sur lesquelles vous vous fondez pour présenter une telle hypothèse?

Nous savons que nous avons vendu environ 10 millions de kilogrammes, soit 21 millions de livres en deux semaines. Nous avons tout vendu en deux semaines. Il y avait des soldes de beurre partout au Canada. On voyait les gens sortir du magasin avec des quantités de beurre. J'en ai profité moi aussi et c'était une bonne chose. Le meilleur endroit pour entreposer du beurre, c'est dans le réfrigérateur du consommateur. S'il y est, on va le manger. Si je ne peux trouver qu'une noix de beurre dans mon réfrigérateur un jour, forcément, je vais utiliser moins de beurre. Cependant, si j'en ai 15 livres, je vais en consommer davantage. Lorsqu'il ne m'en reste plus, je n'ai qu'à ouvrir un autre paquet de beurre. À ce prix-là, nous nous attendons à ce que certains consommateurs abandonnent les succédanés en conséquence.

M. Riis: Oui, alors ça va continuer comme ça.

M. Choquette: Nous en rêvons. Je prie tous les matins.

M. Riis: Merci.

The Chairman: Thank you, Mr. Chairman. Thank you, Mr. Riis.

Mr. Veillette, you have 10 minutes.

Mr. Veillette: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Chairman, I have been truly impressed by your presentation today. As I was personally involved in the dairy industry for quite some time, I can remember 1975 and 1976 when there was a milk crisis. As we see the Americans faced with a surplus of dairy products today, we can rejoice in the fact that the members of the Canadian Dairy Commission were so clairvoyant and that we had a liberal minister who had the courage to apply your recommendations.

The President has referred to the butter consumption between August 1 and December 31, 1983. Can you tell us why there was a 5% increase during that time? Is it because there was more advertising or is this normal?

Mr. Choquette: We feel it is primarily due to the economy. There was also some advertising. Furthermore, we get the feeling that consumers are more aware of their health and, so,

[*Text*]

et recherchent davantage les produits naturels, on peut se tromper, mais on pense que c'est ce facteur-là qui a contribué en bonne partie à cette augmentation.

M. Veillette: Vous nous parlez de votre programme de vente à rabais de 30 cents le kilo. Vous dites que vous avez vendu le beurre au prix qu'il coûtait auparavant. Vous essuyez sûrement une perte en faisant cette vente à rabais. Pouvez-vous me dire de quel ordre est cette perte?

M. Choquette: On a calculé le prix que l'on avait payé pour les 9.6 millions de kilos et le prix qu'ils valaient sur le marché d'aujourd'hui; il y avait 30 cents de différence et c'est le rabais que l'on a donné, ce qui veut dire que personne n'a perdu d'argent. Il y a eu des coûts d'entreposage et de financement, mais ce sont les seuls coûts. Le reste, le rabais de 30 cents le kilo, provient exclusivement d'un profit que vous ne faites pas si vous vendez au prix d'aujourd'hui.

M. Veillette: Maintenant, lorsque vous avez offert ce produit-là, est-ce qu'il y a eu des préférences pour certains acheteurs qui pouvaient se prévaloir de cette offre de 30 cents de rabais?

M. Choquette: Cette offre-là a été faite à tous les manufacturiers du Canada et à tous les remanieurs de beurre. On leur a fixé une date limite pour faire une offre d'achat. Il y a eu des offres d'achat de 13.5 millions de kilos. Comme on avait décidé de vendre 9.6 millions de kilos, la quantité de chacun a été réduite proportionnellement.

M. Veillette: C'est-à-dire que tous les commerçants de beurre à travers le Canada ont pu se prévaloir de cette offre-là?

M. Choquette: Pas les commerçants, mais tous les manufacturiers et remanieurs. Ils ont tous été informés; il sont tous eu la possibilité de profiter de cette offre-là .

M. Veillette: Combien de clients avez-vous eus?

M. Choquette: Je ne sais pas . . .

M. Veillette: Vous dites que les consommateurs ont pu bénéficier de ce rabais. Est-ce que vous avez des chiffres précis? Pouvez-vous dire à quel prix le beurre s'est vendu? Vous dites qu'il s'est vendu à 1.79$ au lieu de 2.49$. Est-ce que la plupart des acheteurs ont pu bénéficier d'un rabais?

• 1625

M. Choquette: Je pense que dans la région d'Ottawa, vous avez pu acheter du beurre à 1.79$ il y a une couple de semaines. À Toronto et à Montréal . . . Je pense que dans l'ensemble, cela a eu un effet d'entraînement. Si quelqu'un offrait le beurre à 1.79$, le magasin d'à côté était bien obligé de l'offrir au même prix. Ce qui est amusant, c'est qu'on a réduit le prix du beurre d'environ 12 ou 13 cents la livre et que le consommateur l'a payé 70 cents de moins la livre. Je pense que c'est la première fois, dans l'histoire de la Commission, qu'on prend une telle décision, mais on trouve les résultats fantastiques.

[*Translation*]

are seeking out more natural products. We may be mistaken, but we think people are more aware of their health and that this has been a major contributing factor to the increase in consumption.

Mr. Veillette: You have referred to your sales program that knocked 30 cents a kilo off the regular price. You say that you sold butter at its former price. Surely there is a loss as a result of this sale. Can you tell me how much it is?

Mr. Choquette: We calculated the price paid for the 9.6 million kilograms and the price the butter was worth on today's market. There was a 30 cent difference, hence the price reduction we passed on to the consumer, which meant that no one lost any money. The only costs involved were for storage and financing. But the 30 cent reduction comes exclusively from the profit you lose if you do not sell at today's prices.

Mr. Veillette: Now, when you offered the product at that special reduced price, was any preference given to some buyers over others?

Mr. Choquette: The offer was extended to all Canadian manufacturers and all butter reworkers. They were given a deadline for the purchase offer. Some buyers wanted 13.5 million kilograms but as we had decided to sell 9.6 million, the quantity allocated to each buyer was reduced proportionately.

Mr. Veillette: So all the butter merchants throughout Canada were able to take advantage of that offer then?

Mr. Choquette: Not the merchants, but all the manufacturers and reworkers. They were all told about the sale and all given an equal opportunity to take advantage of it.

Mr. Veillette: How many buyers were there?

Mr. Choquette: I do not know.

Mr. Veillette: You have said that the consumers were able to benefit from the price cutback. Do you have any specific figures? At what price was the butter sold? You said that it was sold at $1.79 instead of $2.49. Did most of the buyers get a reduction?

Mr. Choquette: I think that in the Ottawa area you could have bought butter at $1.79 a couple of weeks ago. In Toronto and in Montreal . . . I think that, over all, there was a mushrooming effect. If someone sold butter at $1.79, the neighbouring store was obliged to sell at the same price. What was amusing is that the butter was reduced by 12 or 13 cents a pound and the consumer actually got a reduction of 70 cents a pound. That must be the first time a decision like this has been made in the history of the Commission, but the results have been fantastic.

[*Texte*]

M. Veillette: Je trouve votre initiative formidable. Au lieu de faire bénéficier les autres pays d'un rabais, on en a fait bénéficier nos propres Canadiens et Canadiennes.

On parle des stocks de poudre et de beurre aux États-Unis et des inventaires énormes qu'il y a. Est-ce que cela ne vous fait pas peur au niveau du marché international? Serait-il possible que le gouvernement américain se «tanne» à un moment donné et qu'il fasse du dumping?

M. Choquette: Evidemment, cela a déjà eu un effet fantastique: cela a réduit les prix sur le marché mondial de 50 p. 100. Je vais vous dire une chose que je n'ai pas pu vérifier: en Europe, on dit que la poudre qui est entreposée est tellement vieille qu'elle ne vaut pas le coût d'entreposage. Alors, ce n'est pas cette poudre qui fait peur.

M. Veillette: Ma deuxième question, monsieur le président. Vous dites qu'on a réussi, ici au Canada, à vendre tous nos surplus à l'exportation, même si les prix sont à 650$ la tonne. Est-ce à cause de la qualité de notre produit? Quel a été le prix moyen de vente de notre poudre à l'étranger?

M. Choquette: Je pense que ce n'est peut-être pas surtout à cause de la qualité de la poudre, mais à cause du nom du Canada. Que tu ailles dans n'importe quel pays, si tu es Canadien, mon Dieu que ça va bien. Je pense que c'est un immense facteur. Etre Canadien, c'est un laissez-passer. De plus, on est reconnus pour faire une excellente poudre.

Une voix: *Good government.*

M. Choquette: Troisièmement, je pense qu'on a fait notre travail à temps.

The Chairman: We have congratulated the CDC or the Canadian government.

An Hon. Member: Or both.

M. Veillette: Monsieur le président, une dernière question, si vous me le permettez.

Le président: Trois minutes.

M. Veillette: Dans votre exposé, monsieur Choquette, vous ne parlez pas des importations de fromage. Est-ce que les quotas ont changé? Pouvez-vous me dire un peu ce qu'il arrive de nos fromages fins du Québec ou du Canada? La production augmente-t-elle? Est-ce qu'on a trouvé de nouveaux produits pour remplacer les produits importés? Quels sont maintenant les quotas?

M. Choquette: En 1975, les quotas d'importation de fromage ont été fixés à 50 millions, et ils ont été réduits deux ans plus tard à 45 millions. Ils n'ont pas augmenté depuis. Comme la consommation de fromage a augmenté de . . .

The Chairman: r. Birchard.

Mr. M.C. Birchard (Senior Policy Adviser, Canadian Dairy Commission): Thank you.

Imports as a percentage of domestic consumption were running in 1975 I think around 14% and are running around 8.5% now so all the increase in consumption has gone to the domestic manufacturing industry.

The Chairman: Thank you, Mr. Birchard.

[*Traduction*]

Mr. Veillette: I think that is a wonderful initiative. Instead of having the other countries gain from the reduction, the benefits were passed on to Canadian men and women.

There has been talk of all the powder and butter stocks in the United States and their enormous inventories. Does this not cause you concern about the international market? Could the American government conceivably get fed up at some point and start dumping?

Mr. Choquette: Obviously, the effect has already been fantastic. The world price has dropped by 50%. I shall tell you one thing that I have been unable to verify yet, but in Europe the powder is said to be so old that it is no longer worth the storage costs. So that powder is not exactly causing much distress.

Mr. Veillette: This is my second question, Mr. Chairman. You have said that here in Canada we have managed to sell all our export surpluses even at $650 a tonne. Is this because of the quality of our product? What was the average sale price of our powder abroad?

Mr. Choquette: I do not think it is particularly due to the quality of the powder, but rather to the name Canada has. If you visit any other country and say that you are Canadian, you have it made. I think that is a very important factor. Being Canadian is like having a pass. We are also recognized for our excellent powder.

An hon. Member: *Et un bon gouvernement.*

Mr. Choquette: I also think we did our work in time.

Le président: Nous avons félicité la C.C.L. ou le gouvernement canadien.

Une voix: Ou les deux.

Mr. Veillette: Mr. Chairman, I have one last question to ask, if I may.

The Chairman: You have three minutes left.

Mr. Veillette: In your presentation, Mr. Choquette, you make no reference to cheese imports. Have the quotas changed? Can you tell me a bit about what happens to our specialty cheeses from Quebec or Canada? Has production increased? Have we found new products to replace the imported products? What are the quotas at the moment?

Mr. Choquette: In 1975, the cheese import quotas were established at 50 million and were reduced two years later to 45 million. There has been no increase since. As cheese consumption has increased by . . .

Le président: Monsieur Birchard.

M. M.C. Birchard (conseiller supérieur en politique laitière, Commission canadienne du lait): Merci.

En 1975, le pourcentage de produits importés destinés à la consommation domestique se chiffrait à environ 14 p. 100. À l'heure actuelle, il est de 8.5 p. 100 et c'est l'industrie manufacturière canadienne qui profite de la consommation accrue.

Le président: Merci, monsieur Birchard.

[*Text*]

Now, Mr. Veillette, we can have the answer from Mr. Hodgins.

Mr. Hodgins: Mr. Chairman, a quick check shows that we have 33 companies that purchased butter from us who manufacture in some cases butter and skimmed milk powder, and some of them were actual creameries and very small in nature. So we have at least 33 companies really coast to coast, large and small, and one of those companies, for example, the Co-op fédéré, purchased on behalf of four or five co-op members so they would even expand that to approximately 38.

• 1630

So there was very wide distribution, and really very few we know of in the butter business in any major way did not participate.

M. Veillette: Est-ce que les *brokers* avaient le droit d'acheter le boeuf?

M. Choquette: Non. Seulement les manufacturiers et les travailleurs dans le domaine du boeuf.

M. Veillette: Très bien. Monsieur Choquette, . . .

Le président: Une dernière question, monsieur Veillette.

M. Veillette: . . . vous n'avez pas mentionné, . . . mais pour répondre à ma question en ce qui concerne la fabrication des fromages fins au Québec ou en Ontario, est-ce que la production augmente ou si elle est stable?

M. Choquette: Je pense que le nombre de fromages fins a augmenté très rapidement durant les années 1977, 1978, 1979. Les volumes de ces fromages-là augmentent mais il y a définitivement certains fromages qui sont vendus en très petites quantités et pour lesquels les manufacturiers, à cause du volume, ne sont pas intéressés. Je pense que l'on fabrique 55 variétés de fromage au Canada. Il y a eu des dégustations de fromages (sans nom) importés, et les fromages canadiens ont remporté la palme parce que, à mon avis, on peut mettre sur la table des fromages qui sont plus frais, plus à point que des fromages qui vont passer des semaines en bateau, disons.

Le président: Merci monsieur Veillette. Merci monsieur Choquette.

For the next five minutes, Mr. Cardiff.

Mr. Cardiff: Thank you, Mr. Chairman.

Imitation dairy products seem to be a concern to some of us. Is any attempt being made to keep some of these products out of Canada, or do we have any manufacturing of imitation dairy products in Canada at the present time?

The Chairman: Mr. Hodgins.

Mr. Hodgins: Mr. Chairman, all the provinces except Newfoundland have legislation in place that prohibits the manufacturing and sale of imitation dairy product. There have been attempts in some of the provinces to—products have come in and there have been attempts to sell them, but those sales and those undertakings have been stopped as a result of

[*Translation*]

Monsieur Veillette, M. Hodgins pourra nous donner une réponse.

M. Hodgins: Monsieur le président, une vérification rapide révèle que 33 compagnies qui nous ont acheté du beurre fabriquent parfois du beurre et de la poudre de lait écrémé; certaines d'entre elles étaient des petites laiteries. Donc, on peut dire qu'au moins 33 sociétés, partout au Canada, de grandes et de petites entreprises se sont portées acheteurs. D'ailleurs, la Co-op fédérée a fait des offres d'achat au nom de quatre ou cinq membres de la coopérative, ce qui porte le chiffre véritable à 38.

Donc, il y a eu une distribution étendue et nous ne connaissons que très peu de personnes de l'industrie qui n'aient pas pu en profiter.

Mr. Veillette: Could the brokers buy the beef?

Mr. Choquette: No. Only the manufacturers and workers in the beef industry.

Mr. Veillette: That is good. Mr. Choquette . . .

The Chairman: That will be your last question, Mr. Veillette.

Mr. Veillette: You did not mention . . . Regarding my question about the manufacture of choice cheeses in Quebec and Ontario, can you tell me whether production is on the increase or whether it has stabilized?

Mr. Choquette: The number of choice cheeses increased rapidly in 1977, 1978 and 1979. There has been an increase in the volume of cheese produced but there are definitely certain cheeses that are not widely sold and which, because of the volume, do not interest manufacturers. We produce 55 varieties of cheese in Canada. There was a sampling of imported cheeses, and Canadian cheeses really won out because they are fresher, riper than cheeses that spend weeks on a boat, for instance.

The Chairman: Thank you, Mr. Veillette. Thank you, Mr. Choquette.

Monsieur Cardiff, vous avez cinq minutes.

M. Cardiff: Merci, monsieur le président.

Les succédanés nous préoccupent tous. A-t-on essayé d'empêcher ces produits d'entrer au Canada? Ou est-ce que l'on fabrique des substituts laitiers ici au Canada à l'heure actuelle?

Le président: Monsieur Hodgins.

M. Hodgins: Monsieur le président, dans toutes les provinces sauf la Terre-Neuve, des lois empêchent la fabrication et la vente de succédanés de produits laitiers. Dans certaines provinces, on a essayé de vendre ces produits, mais grâce aux lois provinciales, on a pu mettre fin à toutes les initiatives en ce sens. Voilà les contrôles dont nous disposons à l'heure actuelle.

[*Texte*]

the provincial legislation. Those are fundamentally the controls that are in place right now.

Mr. Cardiff: I understand that in the States an imitation mozarella is being marketed. Would this have anything to do with the surpluses we have? I do not know the amounts of imitation products being made throughout the world, but is this contributing to the surpluses we have at the present time?

Mr. Hodgins: I would think, Mr. Chairman, in fact it would contribute to the surplus of cheese that the United States has, because that is one of the varieties, if you like, that imitation has been expanded upon a good deal—imitation mozarella . . . where any defects in flavour compared with the real mozerella can be camouflaged with the ingredients on pizza and so forth. That is certainly one of the areas where the imitation cheese in the United States has been most successful—the mozarella—and therefore it would certainly impact negatively on overall cheese consumption and would contribute to the surplus they have.

Mr. Cardiff: Is there any lobbying that you are aware of to have these products made available in Canada?

Mr. Hodgins: No. I think you are referring to the consumer level.

Mr. Cardiff: Yes.

Mr. Hodgins: No, I am not aware of any . . .

Mr. Cardiff: Or a company representation.

Mr. Hodgins: There probably have been some companies, such as the ones that have tried to bring in the imitation milk, that would like to expand and to utilize that opportunity. But apart from that, no. I think they are mostly people who have tried to take advantage of the thing at the present time and have been stymied so far.

Mr. Cardiff: Has the Minister or yourself made any representations to GATT to try to reduce the amount of cheese imports—specialty cheeses or any cheese imports—into Canada?

Mr. Choquette: We can say that since 1977 we have always tried to reduce the amount of imported cheese, but because of the importance of the dairy industry in the EEC it is a deal which is very difficult to make. If you get something, you have to give away something. What I have heard is that the EEC are asking very much in return, because they have so many problems with the dairy industry that they do not want more.

• 1635

Mr. Cardiff: Well, we do not want their problems to arrive on us either. Is there a way we can maintain without increasing the level of cheese imports?

Mr. Choquette: This is what we expect. At the last press release the Minister said that he was looking at the cheese import quota, and we got calls from the EEC asking us what was happening and where we were going. They are very sensitive about the cheese import quota.

[*Traduction*]

M. Cardiff: Je crois savoir qu'aux États-Unis on a commercialisé un succédané de mozarella. Est-ce que les nouvelles percées de ce genre pourraient avoir un incident sur les stocks? J'ignore combien de succédanés sont fabriqués dans le monde, mais peut-on dire qu'ils constituent l'une des causes des surplus que nous connaissons à l'heure actuelle?

M. Hodgins: Monsieur le président, je serais porté à croire que c'est une des raisons du surplus de fromage qui existe aux États-Unis. Le succédané de mozarella est une des variétés de fromage dont les différences de goût peuvent être facilement camouflées par les autres ingrédients de la pizza et d'autres plats. La mozarella est un des fromages les plus réussis aux États-Unis. Ainsi, cela a certainement des conséquences sur la consommation de fromage en général et contribue à créer des surplus.

M. Cardiff: Fait-on pression au Canada en ce moment pour permettre la vente de ces produits?

M. Hodgins: Non. Vous parlez des groupes de consommateurs, je crois.

M. Cardiff: Oui.

M. Hodgins: Non, pas à ma connaissance . . .

M. Cardiff: Ou de la part de sociétés privées.

M. Hodgins: Il y a cerainement eu certaines sociétés, comme celles qui voulaient fabriquer un succédané de lait, qui aimeraient saisir l'occasion. Sauf celles-là, je crois que la plupart des gens qui ont essayé de profiter de la possibilité de vendre des subtituts ont vu leurs plans contrariés.

M. Cardiff: Est-ce que vous ou le ministre avez exercé des pressions sur les interlocuteurs dans le cadre du GATT afin de réduire les importations de fromage ou de fromage fin au Canada?

M. Choquette: On peut dire que depuis 1977, nous essayons de réduire les importations de fromage. Toutefois, à cause de l'importance de l'industrie laitière dans la C.E.E., il est très difficile de le faire. Si vous obtenez quelque chose, c'est parce que vous faites un sacrifice dans un autre domaine. J'ai entendu que la C.E.E. demande beaucoup en échange, car elle a tellement de problèmes avec l'industrie laitière qu'elle veut éviter qu'il y en ait davantage.

M. Cardiff: Nous n'avons certainement pas besoin d'importer leurs problèmes. Y aurait-il moyen de ne pas augmenter les importations de fromage sans crainte de rétorsion.

M. Choquette: Lors de sa dernière conférence de presse, le ministre avait justement dit qu'il était en train d'examiner la question des quotas d'importation de fromage. La C.E.E. par ailleurs nous a demandé ce qu'il en était, car c'est pour eux une question de la plus haute importance.

[*Text*]

Mr. Cardiff: The commission have lost the market to Algeria to the EEC. Is that not true? Has the Dairy Commission lost the market in Algeria?

Mr. Choquette: No. Algeria is one of our best customers. We did not lose our market of evap, but when they asked for a tender for instant-only powder the Deutschmark was about 44¢ and we did not push too much because when you compete with the Deutschmark at 44¢ you get nothing for your product. When the Deutschmark went up to 49¢ we went to Algeria and we said: What the heck did you do? Did you forget Canada? We are recuperating that, but we are not ready to sell with the competition at 40¢ per Deutschmark.

Because of the low value of the European currency, we have gone through a difficult period during the last few years, but it seems that the situation is improving. The Deutschmark went down to 44¢ but is close to 49¢ this morning; it was more than 51¢, which makes their life more difficult and our life easier.

The Chairman: Thank you, Mr. Choquette; thank you, Mr. Cardiff.

Now, Mr. Ostiguy,

vous disposez de cinq minutes.

M. Ostiguy: Merci, monsieur le président. Dans la revue *Actualité* du mois d'avril, section des affaires, je ne sais pas si on a pris connaissance d'un article où on parle de l'industrie laitière comme . . . et je lis le titre *Les sept soeurs du lait*, et où on les compare aux sept soeurs du pétrole. Il s'agit d'un article du journaliste Michel Nadeau qui met en garde la population en disant que l'industrie laitière canadienne est en train de devenir un cartel un peu comme l'industrie du pétrole. Je me pose donc de sérieuses questions. De plus on dit que si on ne fait rien, le malaise de l'industrie laitière est beaucoup plus qu'une simple affaire de mauvais temps, et que cette industrie importante au Québec devrait effectuer un virage très serré pour éviter un déclin rapide.

Alors ma question est la suivante: on sait qu'au Québec, présentement, l'industrie laitière est contrôlée par Agropur. Est-ce qu'il n'y a pas un danger, à un moment donné, justement, d'avoir ce cartel parce que, dans ce même article-là, on parle de trois compagnies, qui contrôlent maintenant toute l'industrie du lait et des sous-produits: Kraft, Sealtest, une filiale de Labatt, et La Ferme qui est une entreprise qui appartient à des sociétaires, est-ce qu'il n'y a pas un danger . . . Je comprends que la Commission canadienne est toujours présente pour surveiller, mais est-ce qu'elle va avoir le temps, les pouvoirs et les effectifs pour surveiller le danger que représente un cartel dans l'industrie laitière?

M. Choquette: Je suis d'accord avec vous. Il est vrai que l'on retrouve de plus en plus de concentration au niveau de l'industrie laitière, et on le déplore parce que plus on a d'entreprises, de petites entreprises, plus il y a normalement d'imagination derrière la fabrication de nouveaux produits et autres. Mais ce n'est pas facile, étant donné que l'on vit dans un système, et pour le moment, même si on trouve que cela a certains désavantages, il s'agit de savoir quels moyens la Commission peut utiliser pour empêcher une entreprise d'en acquérir une autre. Ce n'est pas facile. De plus, il y a un

[*Translation*]

M. Cardiff: Est-il vrai que la C.E.E. nous a évincés du marché algérien?

M. Choquette: Non, l'Algérie est toujours un de nos meilleurs clients, et nous continuons à lui vendre du lait condensé. Mais au moment où il était question de lui vendre du lait en poudre, le Deutschmark valait 44c. et nous n'avons pas insisté car à un taux de change pareil, on ne gagne pratiquement rien. Lorsque le Deutschmark est remonté à 49c., nous sommes revenus à la charge auprès de nos clients algériens. Nous allons recouvrer une partie du marché, mais nous ne pouvons pas vendre lorsque le Deutschmark vaut 40c.

La chute des devises européennes nous a causé de grosses difficultés ces dernières années, mais il semble que la situation va maintenant s'améliorer. De 44c., le Deutschmark est passé à 49c. ce matin, et il a déjà atteint 51c., ce qui nous rend la vie plus aisée.

Le président: Merci, monsieur Choquette et monsieur Cardiff.

Monsieur Ostiguy

You have five minutes.

Mr. Ostiguy: Thank you, Mr. Chairman. An article on the dairy industry which appeared in the business section of the April issue of *Actualité* compared the dairy industry to the oil industry; the title of the article was *The Seven Dairy Sisters* referring to the book entitled *The Seven Sisters* in the oil industry. This article written by Michel Nadeau warns Canadians that the dairy industry is fast becoming a cartel similar to the oil cartel. The malaise of the dairy industry is not just due to poor weather; the dairy industry in Quebec, which is so important for our economy, will have to undertake some radical changes if it wishes to avoid a rapid decline.

We all know that the Quebec dairy industry is controlled by Agropur. There seems to be a real danger of the dairy industry being taken over by a cartel because as this article explains, the entire dairy industry is already controlled by three companies: Kraft, Sealtest, which is a subsidiary of Labatts, and La Ferme. I know that the Canadian Dairy Commission is keeping tabs on the industry, but I am wondering whether it has enough powers and personnel to prevent a cartel from being set up.

Mr. Choquette: It is true that the dairy industry is becoming more and more concentrated, which is too bad because it is mostly the small companies which use their imagination to create new products. But things are not easy and even when we feel that a takeover is not a good thing, it is a question of what means the Dairy Commission can use to prevent such a takeover. It is not easy. Also there is a system of production controls which makes the movement of milk more difficult within provinces from one company to another. When a producer wants to produce more milk, one way to do so is to

[*Texte*]

système de contrôle de production qui rend le mouvement du lait un peu plus difficile à l'intérieur des provinces, d'une entreprise à une autre. Quand un fabricant veut avoir plus de lait, une des façons d'augmenter son volume de lait est d'acheter un de ses concurrents. Mais sincèrement, on doit vous dire que c'est un problème auquel on n'a pas encore trouvé de solution.

• 1640

M. Ostiguy: Je poursuis un peu sur cet article-là qui est tout récent; c'est d'avril 1984. L'article dit ceci:

> La puissance réelle des sept soeurs laitières n'est pas toujours visible puisqu'elles travaillent souvent pour d'autres.

Elles fabriquent des produits pour d'autres compagnies. On continue:

> La concurrence ne les inquiète pas non plus. Ne survivent que deux groupes importants:

Je les ai nommés tout à l'heure. Alors, on peut vraiment jouer avec le producteur et peut-être avec le consommateur. Est-ce que le producteur, l'agriculteur est bien protégé d'un côté, et est-ce que de l'autre côté, le consommateur est, lui aussi, bien protégé? On se demande aussi si l'absence de concurrence bloque le développement du marché des produits laitiers.

M. Choquette: Non, je ne pense pas que le problème soit là. Le producteur a un prix qui est garanti par le programme de soutien de la Commission qui fait qu'on achète le beurre et le lait en poudre à un prix déterminé. Je pense donc que le prix payé pour le lait n'est pas en danger. Pour les consommateurs, il y aura toujours de la concurrence. Je pense que le danger est plutôt au point de vue de l'ingéniosité qu'on peut retrouver dans des plus petites entreprises, parce que sur le marché, tout le monde veut avoir une plus grande place. Par exemple, Kraft, qui a très peu d'usines, vend la plus grande partie du fromage. Alors, la concurrence demeure quand même au niveau du consommateur.

Le président: Merci, monsieur Ostiguy. Merci, monsieur Choquette.

Mr. Mayer, five minutes.

Mr. Mayer: Thank you very much, Mr. Chairman.

You point out the situation with the European Economy Community and the large surpluses over there—900,000 tonnes of butter and the same amount, or a little more, of skim milk powder. What are the prospects for the coming year as a result of that?

Mr. Choquette: I do not know. I think all the countries that are members of the EEC would like very much to know what Mrs. Thatcher will do, first, and also there is the matter of whether they will be able to agree to control production. I think the EEC would like to control production, to implement a super levy, to reduce the surplus. Now they are in a situation where there is no more money to subsidize their exports. I do not know, because, in my own mind, they do not know where they are going.

[*Traduction*]

buy out one of his competitors. I must tell you honestly that we have not found a solution to this problem yet.

Mr. Ostiguy: I would like to quote a sentence from this article which appeared in this month's issue.

> The real power of the seven dairy sisters is not always visible since they often work for other corporations.

They make products for other companies.

> They are not concerned with competition since there are only two important groups left.

I have already mentioned who these groups are. They can play around with the producers and consumers. What I want to know is whether producers and consumers are sufficiently protected. I am also wondering whether the absence of competition is not blocking the development of the market for dairy products.

Mr. Choquette: No, that is not the problem. Prices to producers are guaranteed by the dairy commission which pays producers set prices for the butter and milk powder it buys from them. There is no danger therefore that the price paid for milk will change. As far as consumers are concerned, there will always be competition. The problem is that everyone is trying to get a bigger share of the market and in so doing smaller companies tend to use their imagination more than large corporations. Kraft with just a few plants has practically cornered the cheese market. But there still is competition as far as the consumers are concerned.

The Chairman: Thank you, Mr. Ostiguy. And thank you, Mr. Choquette.

Monsieur Mayer, vous avez cinq minutes.

M. Mayer: Merci, monsieur le président.

Vous faisiez remarquer que la CEE avait d'énormes excédents de produits laitiers—900,000 tonnes de beurre et un peu plus de 900,000 tonnes de lait écrémé en poudre. Quel sera l'impact de ces excédents sur les perspectives pour l'année prochaine?

M. Choquette: C'est difficile à dire. Les pays membres de la CEE voudraient tout d'abord savoir ce que M^me^ Thatcher compte faire; il y a aussi la question de savoir s'ils parviendront à se mettre d'accord pour réglementer la production. La CEE quant à elle voudrait sans doute contrôler la production, imposer des retenues spéciales et réduire les excédents. Il ne lui reste d'ailleurs plus d'argent pour subventionner ses exportations. Je pense qu'elle ne sait pas elle-même ce qu'elle va faire.

[*Text*]

Mr. Mayer: I guess the question I am asking is, with the givens that we have, the surpluses that are there . . . Really, the stickler is Ireland, probably more so than any of the other countries in the Community, because Ireland depends very much on the production of milk. They actually want an increase, if everybody else is going to to have a decrease. But assuming that they do get their production kind of levelled off for this year and are not going to increase, there are still substantial surpluses there to be disposed of, both in the Community and in the United States. In view of that, I wonder if you could give us some kind of idea as to what the prospects are for sales. The commission has done very well in the past couple of years; what is the outlook, or prognostication, for the next year, based on the stocks that are in the United States and in the Community?

Mr. Choquette: When you look at the EEC, I think the price has gone down because of the surpluses, but a big reason is because the oil producing countries, where revenue has gone down, have reduced their purchases. In the EEC they use a large part of their surpluses domestically for animal feed. But I cannot talk for the EEC, because, if they put this system in place, the situation could be corrected rapidly.

• 1645

Indeed, in the U.S.A., if you look at their surplus and their consumption, if they could succeed in reducing their production—in a way I am looking at a crystal ball and saying, well, what do I see; and I really do not know. The only thing we know is that we do not want to build up a surplus, because if we look back to eight months or ten months ago, when we were trying very hard to sell, we did not think the price was good. But when we look at the price today and the price we get, delivering now we feel we made the right decision.

But the program in the U.S.A. to pay producers to stop producing milk is not a great success. Possibly the greatest success they will achieve—there is another price reduction which will come if they do not control production.

At this stage I do not know more than you know.

The Chairman: Mr. Hodgins, do you want to add something?

Mr. Hodgins: Mr. Chairman, just to add to what Mr. Choquette has said here, in addition to the lack of production controls in the EEC, another major factor that has influenced their surplus is the fact that the Soviet Union, for example, has produced a lot of its dairy products in the last couple of years as a result of good weather conditions in that country, and they have sold much less to East European countries, including the Soviet Union, than they have in earlier years. So a good deal also depends a lot on what the weather is like in Russia this coming year, or countries like that, in terms of what the EEC is going to be able to do with its mountain of surplus.

[*Translation*]

M. Mayer: C'est l'Irlande qui est le vrai problème, car ce pays plus que tous les autres membres de la CEE dépend de sa production laitière. L'Irlande tient à augmenter encore sa production même si les autres pays membres de la CEE vont diminuer la leur. Même si la CEE parvient à stabiliser sa production cette année, il lui restera encore d'énormes excédents à écouler, et la même chose est vraie des États-Unis. Dans ces conditions, quelles sont les perspectives en ce qui concerne les ventes du Canada? La Commission a obtenu d'excellents résultats au cours des deux dernières années, mais je voudrais savoir quelles sont les prévisions pour l'année qui vient, compte tenu des excédents des États-Unis d'une part et de la Communauté de l'autre.

M. Choquette: Les excédents ont fait baisser les prix dans les pays du Marché commun; mais la baisse des prix est due également au fait que les pays producteurs de pétrole ont réduit leurs achats à cause de la baisse de leurs recettes. Les pays du Marché commun utilisent leurs excédents de produits laitiers pour l'alimentation du bétail. Mais s'ils se mettaient d'accord sur les mesures proposées, il ne faudrait pas longtemps pour redresser la situation.

D'ailleurs, aux États-Unis, vous voyez que s'ils réussissaient à réduire leur production, compte tenu de leurs excédents et de leur consommation . . . cela dit, je joue un peu à regarder dans une boule de crystal, car je ne sais vraiment pas. Tout ce que nous savons, c'est que nous ne voulons pas avoir d'excédents parce qu'il y a huit ou dix mois, nous faisions tout ce que nous pouvions pour vendre, et les prix n'étaient pas très bons. Aujourd'hui quand nous voyons les prix que nous pouvons obtenir, nous nous rendons compte que nous avons pris la bonne décision.

Mais les États-Unis ont un programme aux termes duquel les producteurs sont payés pour ne pas produire, et c'est loin d'être un succès. En fait, la seule chose qu'ils réussiront peut-être à faire, c'est de faire baisser encore les prix s'ils ne réussissent pas à contrôler la production.

Pour l'instant, je n'en sais pas plus que vous.

Le président: Monsieur Hodgins, vous voulez ajouter quelque chose?

M. Hodgins: Monsieur le président, à propos de ce que M. Choquette a dit, en plus du manque de contrôle de la production dans la CEE un autre grand facteur est à l'origine des excédents, c'est que l'Union soviétique a eu une production laitière particulièrement importante depuis deux ans à cause des conditions climatiques; pendant cette période, la CEE a beaucoup moins vendu aux pays de l'Europe de l'est, y compris l'Union soviétique, que pendant les années précédentes. Ainsi, avant de décider quoi faire de leur montagne d'excédents, la CEE devra d'abord voir à quoi ressemble les conditions climatiques dans les pays comme la Russie l'année prochaine.

[*Texte*]

Mr. Mayer: I guess it is compounded by what is going on with Greece with palm oil and the whole thing, because they are basically substituting one for the other.

I have one final question, Mr. Chairman. I do not know whether the witnesses can comment on this.

Farmers basically I think still are fairly reluctant to spend money advertising. We see some fairly sophisticated ads on television and elsewhere advertising milk and dairy products. I just wonder if you could give us some evidence or figures or gut feeling or whatever to indicate—obviously you must feel it is a success, or you would not be spending money. I wonder if you could comment on how you view the advertising program as far as dairy products are concerned.

Mr. Choquette: I think the dairy farmers of Canada are possibly the ones who are spending the largest amount of money in the world. Not too long ago, two or three years ago, they were spending $9 million, and they are now at $24 million. I think if you look at when some company makes a substitute and they try to attack the dairy industry on cholesterol, the Dairy Bureau of Canada has reacted very strongly. In my own mind, the farmers, the Dairy Bureau of Canada, have done a fantastic job over the years of putting cholesterol in its right place, and $24 million—we consider it a good amount of money. The only thing we suggest is that they increase their contribution as the price of milk increases. But it is not so.

Mr. Mayer: Do you have any figures? You spend $24 million. Do you have figures or any surveys that tell you how much you think you get back for that? If you did not spend the $24 million, would you lose more than $24 million?

Mr. Choquette: We are not involved with the Dairy Bureau of Canada. The Dairy Bureau of Canada is completely independent. They make these analyses and they report to farmers, and they report to meetings of farmers all over Canada. If you look before and after the job done by the Dairy Bureau of Canada, the consumption of dairy products was going down by 2% to 3% per year before they started. Last year it increased by 3% and something. It was just after a decrease. But this year we expect to finish with a 2.5% increase. In my own mind, they are very happy. But I cannot give you figures unless you ask the Dairy Bureau of Canada.

• 1650

The Chairman: Thank you, Mr. Mayer. Now, Mr. Bossy.

Mr. Bossy: Yes, Mr. Chairman.

I would be interested in knowing whether we have any research to identify on a per capita basis, per province, the utilization of butter. The reason for me asking this question is, as we all know, and Charlie mentioned the advertising, the

[*Traduction*]

M. Mayer: Ajoutez à cela les problèmes posés par l'huile de palme en Grèce, parce que dans ce cas-là, c'est interchangeable.

Monsieur le président, une dernière question, mais je ne sais pas si les témoins pourront y répondre.

En règle générale, les agriculteurs n'aiment pas beaucoup dépenser leur argent pour la publicité. A la télévision, nous voyons des annonces très recherchées pour le lait et les produits laitiers. Pouvez-vous nous donner des statistiques ou bien nous dire ce que vous en pensez personnellement? De toute évidence, vous devez penser que cette publicité donne des résultats, sinon, vous ne dépenseriez pas tout cet argent. Que pensez-vous du programme de publicité en faveur des produits laitiers?

M. Choquette: Les producteurs de lait du Canada sont peut-être les agriculteurs qui dépensent le plus d'argent au monde. Il n'y a pas très longtemps, il y a deux ou trois ans, ils dépensaient 9 millions de dollars et, aujourd'hui, ils en sont à 24 millions de dollars. Voyez ce qui se passe lorsqu'une compagnie fabrique un succédané et essaie d'attaquer l'industrie laitière à propos du cholestérol: le Bureau laitier du Canada réagit très rapidement. À mon sens, les agriculteurs, le Bureau laitier du Canada a beaucoup fait depuis quelques années pour remettre le cholestérol à sa place, et 24 millions de dollars, nous considérons que c'est une somme respectable. La seule chose que nous puissions leur suggérer, c'est d'augmenter leur contribution au fur et à mesure que le prix du lait augmente. Mais ce n'est pas le cas.

M. Mayer: Avez-vous des chiffres? Vous dépensez 24 millions de dollars. Avez-vous des chiffres, des sondages qui indiquent quels avantages vous en tirez? Si vous ne dépensiez pas ces 24 millions de dollars, est-ce que vous perdriez plus de 24 millions de dollars?

M. Choquette: Nous ne nous occupons pas du Bureau laitier du Canada, c'est un organisme complètement indépendant. C'est lui qui fait ces analyses, et qui fait des rapports aux agriculteurs à l'occasion de réunions d'agriculteurs dans tout le Canada. Si vous comparez la consommation des produits laitiers depuis le début de la campagne du Bureau laitier du Canada avec ce qu'elle était auparavant, vous constatez que la consommation baissait de 2 à 3 p. 100 par année avant le début de la campagne. L'année dernière, elle a augmenté de 3 et quelque pour cent. C'était juste après une diminution. Cette année, nous pensons terminer l'année avec une augmentation de 2,5 p. 100. A mon avis, ils sont très satisfaits. Mais je ne peux vous donner de chiffres, vous feriez mieux de les demander au Bureau laitier du Canada.

Le président: Merci, monsieur Mayer. C'est maintenant le tour de M. Bossy.

M. Bossy: Oui, monsieur le président.

J'aimerais savoir si vous avez cherché à déterminer la consommation de beurre par province et par habitant. Si je pose cette question, c'est à cause du barrage de publicité considérable monté en faveur de la margarine dans tout le

[*Text*]

tremendous advertising that the margarine people have done across the country. I am sure that is why we probably brought on a lot of advertising, too. But what concerns me more is that different provinces have different regulations. We see regulations, say in the Province of Ontario, where there is colouring in margarine. In the Province of Quebec there is no colouring. There is a considerable amount of margarine that is moving between these provinces. I am wondering whether they ought to identify the type of margarine that is sold in Quebec, which looks like butter, which tastes like butter . . . this kind of thing—and whether that has a bigger effect on the sales in Quebec, because I cannot look at margarine in Ontario, because it looks cruddy, because of the colouring. Is there a higher consumption on a per capita basis in Ontario . . . whether that reflects the colouring in margarine versus no colouring in Quebec? And those two provinces would be two that could be used to identify that.

Mr. Choquette: Over the years, the Dairy Bureau . . . That is really a job that is done by the Dairy Bureau of Canada. The CDC has a research program. We find in some of the research done by the Dairy Bureau of Canada . . . , but they have the profile of consumers in every province. In my mind, the Dairy Bureau is well organized; they are well informed; they are very professional. If you want to do a good job on advertising dairy products, you have to know all these. But you can get all this information from the Dairy Bureau, because they have that type of report.

Mr. Bossy: I will go just to a different area on my last question, and it is a question concerning B.C. It sort of concerns me here, because I am not knowledgeable in the total, or what effects might have happened when they opted out and went on their own. Did they maintain the quota system that was set? Was there a considerable amount of production overquota that established a new quota? I am just wondering . . .

The Chairman: Mr. McIsaac.

Mr. C. McIsaac (Commissioner, Canadian Dairy Commission): Mr. Chairman, they did continue, and they do continue today, to operate their own supply-manage system. In other words, had they still been in the national program, their share, I think, was 5.4 million kilograms of butter fat, and they were producing, I think, around 6 million kilograms. In other words, they increased that by about 10%. They established that as their quota, if you like. And production over and above that, they agreed to collect overquota levy on, which, in the case of last year, they did and remitted it to us. If you like, I think the words we have used are they are running a parallel system. But they are producing more than they would be if they were in the program.

Mr. Bossy: Are they utilizing the same sales approach? And the markets that the commission is looking at now, are they selling in those same markets?

Mr. McIsaac: I suppose on that one, B.C. has never been, you know, self-sufficient in any way, shape or form. They are

[*Translation*]

pays; Charlie en a parlé. J'imagine que c'est une des raisons de cette campagne de publicité du Bureau. Ce qui m'inquiète le plus, c'est que les règlements sont différents selon les provinces. Prenez l'Ontario, il y a un règlement qui oblige à colorer la margarine. Au Québec, on n'est pas forcé de la colorer. Il y a énormément de margarine qui passe d'une province à l'autre. Est-ce qu'il ne serait pas bon d'identifier le type de margarine qui est vendue au Québec, qui ressemble à du beurre, qui a le goût de beurre, etc., et de déterminer si cela a plus d'effet sur les ventes au Québec. En effet, en Ontario, la margarine est impossible, elle est tellement colorée qu'elle a un aspect affreux. Est-ce que la consommation de beurre est plus élevée par habitant en Ontario, que cela soit dû, ou pas, au colorant de la margarine? Pour déterminer cela, on pourrait facilement se servir de ces deux provinces.

M. Choquette: Avec les années, le bureau laitier . . . En fait, c'est quelque chose que le Bureau laitier du Canada fait déjà. La Commission canadienne du lait a un programme de recherche. Dans certaines études du Bureau laitier du Canada, nous trouvons des données . . . mais il fait des études sur les consommateurs dans chaque province. À mon avis, le Bureau laitier est bien organisé, bien informé, très professionnel. Si vous voulez faire de la publicité pour les produits laitiers avec succès, vous devez être au courant de tous ces facteurs. Mais toutes ces informations, vous pouvez les obtenir au Bureau laitier, car il a ce genre de renseignements.

M. Bossy: Je vais maintenant changer de sujet et passer à la Colombie-Britannique. Dans l'ensemble, je ne sais pas ce qui s'est produit lorsque cette province a décidé de se dissocier et de rester indépendante. Est-ce qu'on a conservé le même système de quotas? Est-ce qu'il y a eu une production considérable en excédent du quota, qui a servi de base à un nouveau quota? Je me demande . . .

Le président: Monsieur McIsaac.

M. C. McIsaac (commissaire, Commission canadienne du lait): Monsieur le président, la Colombie-Britannique continue à avoir un quota jusqu'à ce jour, elle a son propre système de gestion des approvisionnements. Autrement dit, au moment où elle a quitté le programme national, son allocation était, je crois, de 5,4 millions de kilos de gras de beurre et elle en produisait 6 millions. Autrement dit, elle a augmenté cela d'environ 10 p. 100. Elle est partie de ce quota-là, si vous voulez. Elle a ensuite décidé de percevoir des droits pour excédent de quota sur tout ce qui dépasserait cette quantité; l'année dernière, c'est précisément ce qu'elle a fait, elle nous a versé cette somme. Autrement dit, et nous l'avons déjà dit dans ces termes, elle a organisé un système parallèle. Mais elle produit tout de même plus qu'elle le ferait si elle était restée assujettie au programme.

M. Bossy: Et elle utilise toujours les mêmes techniques de vente? Est-ce qu'elle vend sur les marchés que la Commission étudie actuellement?

M. McIsaac: À ce sujet, vous devez savoir que la Colombie-Britannique n'a jamais été le moindrement autonome. En fait,

[*Texte*]

primarily a fluid province. Their share of industrial to fluid has run around 30% to 35% over the last good number of years. Gilles, you can answer this better than I—but they have not been in the habit of selling us butter or powder at all, generally speaking. They may have, the odd time, I guess, sold us a bit of powder.

Mr. Bossy: But the movement of product from B.C. to other provinces could not upset the quotas?

Mr. McIsaac: No, no.

• 1655

Mr. Choquette: B.C. is still importing dairy products . . .

Mr. McIsaac: Yes.

Mr. Choquette: —and they are the biggest buyer of butter from the CDC during the winter months. When B.C. is asking for a 10% increase of their MSQ, which was given to them for the last five years, in my own mind the only thing is that, in 1981-1982 when there was a shortage of MSQ to give B.C. the 10%, they walked out and they have produced 10% of their MSQ for four or five years now.

Mr. Bossy: Was I right to understand from you that the levy they charge offsets the subsidy they are paying?

Mr. Choquette: There is a small shortage in levy funds. We have informed the provinces that there is a shortage in levy funds, that they will be responsible for it, and the other provinces are paying. But the provinces would like to solve the B.C. problem based on good argument. They do not want to make a precedent. They do not want to make a decision which will hound them in the future.

I recognize the good common sense of farmers, in fact. They take their time, but if you look in the past, they always have made the right decision. This is why this industry is going so well. In my own mind, this problem will be solved when there is a proposal which farmers find is a good proposal. During that time they say: We are ready to pay if there is a shortage of money, but we want to reach the best decision. We are not ready to make a decision in a hurry, and after that, have to live with that for years.

Mr. Bossy: They want the best of two worlds right now. Is that it?

Mr. Choquette: No, I think B.C. think they have a good case. The other provinces are not convinced their case is as good, and they dialogue. I think that when they reach a decision it will be a good one, and the other provinces say: During that time, we know it costs us money, but we are ready to do that in order to achieve the best settlement.

[*Traduction*]

c'est une province qui produit avant tout du lait frais. Comparée à la production de lait frais, la production de lait industriel tourne aux alentours de 30 à 35 p. 100 depuis pas mal d'années. Gilles, vous devriez pouvoir répondre mieux que moi à cette question, mais en règle générale cette province ne nous a jamais vendu tellement de beurre ou de poudre de lait. Cela s'est peut-être produit de temps en temps, il a dû lui arriver de nous vendre un peu de lait en poudre.

M. Bossy: Mais la circulation des produits de la Colombie-Britannique à destination d'autres provinces ne pourrait pas bouleverser les quotas?

M. McIsaac: Non, non.

M. Choquette: La Colombie-Britannique importe encore des produits laitiers . . .

M. McIsaac: Oui.

M. Choquette: —et c'est elle qui achète le plus de beurre de la Commission canadienne du lait pendant les mois d'hiver. Lorsque cette province demande une augmentation de 10 p. 100 de ses quotas de mise en marché, il faut se rappeler que les quotas précédents lui ont été donnés il y a cinq ans. Or, en 1981-1982, alors qu'on manquait de quotas de mise en marché à même lesquels lui accorder ce 10 p. 100, la province s'en alla, et depuis quatre ou cinq ans, elle a produit son 10 p. 100.

M. Bossy: Est-il juste de dire que les droits perçus par la province compensent la subvention qu'elle paye?

M. Choquette: On manque légèrement d'argent provenant de la perception de ces droits. Nous en avons d'ailleurs avisé les provinces, ce qui signifie qu'elles seront responsables de la situation étant donné que ce sont les autres provinces qui payent. Cependant, les provinces aimeraient résoudre le problème observé en Colombie-Britannique de la meilleure façon possible, elles ne veulent pas créer un précédent. Elles ne veulent pas prendre de décision qui les liera à l'avenir.

Je reconnais le sens commun des agriculteurs; ils prennent leur temps mais ils prennent toujours la bonne décision, comme cela a été le cas par le passé. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'industrie se porte si bien. À mon avis, le problème sera donc résolu dès lors que les agriculteurs auront jeté leur dévolu sur une proposition qui leur paraît acceptable. Entretemps, ils nous disent qu'ils sont disposés à payer puisqu'on manque d'argent mais qu'ils veulent prendre la meilleure décision. Cela signifie qu'ils ne sont pas pressés de la prendre car après, ils seront obligés de vivre avec ces répercussions pendant des années.

M. Bossy: Ils veulent gagner sur les deux tableaux, c'est bien cela?

M. Choquette: Non, je crois qu'en Colombie-Britannique, leurs revendications sont solides. Cependant, les autres provinces n'en sont pas convaincues, et c'est pour cela qu'il y a discussion. Lorsque des agriculteurs de la Colombie-Britannique en arriveront à une décision, ce sera la bonne, et les autres provinces tout en admettant que la situation leur coûte de

[*Text*]

The Chairman: Thank you, Mr. Bossy. If you keep on questioning, your five minutes will look like Mr. Mayer's five minutes.

Mr. Gurbin, for the next five minutes.

Mr. Gurbin: Two minutes.

The Chairman: Two minutes? We are ready for two minutes. Mr. Gurbin.

Mr. Gurbin: Short and sweet. Regarding the 98% level to which producers this year apparently will be working, there is some suggestion that that might in fact end up being 99%. Is that possible?

Mr. Choquette: Yes.

Mr. Gurbin: Probable?

Mr. Choquette: If the consumption of dairy products keeps on as it is now, it is likely that 99% or possibly 99% plus of the milk produced will be needed for Canadian requirements. There was an agreement that all the milk needed for Canadian requirements would not be a provincial responsibility, as it was last year, which means that what you say is right. If 99% of the milk is needed, the provinces will be responsible only for 1%.

Mr. Gurbin: Okay. What does that mean in terms of dollars to the dairy producers?

Mr. Choquette: Last year they were responsible for 2%, and it cost $22 million. If they are responsible for 1%, if they produce the 1%, it could be $11 million.

Mr. Gurbin: Yes, $11 million would be pretty significant.

Mr. Choquette: Yes, but in my own mind, I think possibly that is one of the best improvements in the dairy policy since years. If you look at the provinces, some producers are producing 85%, 88%, 90% or 92%, which means that, when you take the milk of all producers, on their 100% you can reach 96% or 97%. To achieve 98% or 99%, generally they take over quota milk, which they put on their MSQ. We thought we could end up with 2% of milk which is not needed for Canadian requirements, as happened in 1981-1982, and it is very costly to our producers in Canada. That way the producers, or whoever works with milk, may still work quota if it is not needed for Canadian requirements. I think that is it. It is a great improvement. When you budget at the beginning of the year with that in place, it makes your life much easier. We say that we require so much money, knowing that the sleeve . . . well, if it is produced because it is needed it makes our life much easier to be able to tell the farmer that this is the levey we need.

[*Translation*]

l'argent, accepteront la décision afin d'en arriver au règlement le plus acceptable.

Le président: Merci monsieur Bossy. Si vous continuez à poser des questions, vos cinq minutes ressembleront fort aux cinq de M. Mayer.

Monsieur Gurbin, la parole est à vous pour les cinq prochaines minutes.

M. Gurbin: Deux minutes.

Le président: Deux minutes? Alors nous sommes prêts à vous entendre pendant deux minutes. Monsieur Gurbin.

M. Gurbin: Je serai bref et agréable. Au sujet du niveau de 98 p. 100 que visent les producteurs de cette année, on pense qu'il pourrait, de fait, s'agir plutôt de 99 p. 100. Est-ce possible?

M. Choquette: Oui.

M. Gurbin: Probable?

M. Choquette: Si la consommation des produits laitiers se maintient au même niveau qu'à l'heure actuelle, il est probable que 99 p. 100 ou même un peu plus du lait produit au Canada sera nécessaire pour répondre à la demande canadienne. On a convenu que tout le lait nécessaire pour répondre à la demande canadienne ne devrait pas relever d'une autorité provinciale comme c'était le cas l'année dernière, ce qui signifie que vous avez raison. Si 99 p. 100 du lait que nous produisons est nécessaire pour combler nos propres besoins, les provinces ne seront responsables que de 1 p. 100.

M. Gurbin: C'est bien. Maintenant, comment cela se traduit-il en dollars pour les producteurs laitiers?

M. Choquette: L'année dernière, les provinces étaient responsables de 2 p. 100, et cela coûta $22 millions. Et si elles sont chargées de 1 p. 100, c'est-à-dire si elles produisent 1 p. 100, les coûts pourraient s'établir à $11 millions.

M. Gurbin: Oui, $11 millions peut être un chiffre assez significatif.

M. Choquette: Oui, mais à mon avis, cela me paraît être une des améliorations les plus justifiées qu'on a apportées à la politique laitière depuis des années. Lorsqu'on regarde ce qui se passe dans les provinces, certains producteurs y fournissent les 85 p. 100, 88 p. 100, 90 p. 100 ou 92 p. 100, ce qui signifie que, par rapport à la totalité de la production laitière, soit 100 p. 100, on peut atteindre 96 p. 100 ou 97 p. 100. Pour atteindre 98 p. 100 ou 99 p. 100, en général, les producteurs se servent du lait contingenté et l'inscrivent à leurs quotas de mise en marché. Nous croyons pouvoir obtenir 2 p. 100 du lait non nécessaire pour répondre aux besoins canadiens, comme c'était le cas en 1981-1982, mais cela coûte très cher à nos producteurs. De la sorte, les producteurs ou quiconque s'occupe de production de lait peut toujours produire en fonction des quotas si cela n'est pas destiné à la demande canadienne. Je crois bien que telle est la nouvelle position, et elle me paraît être une grande amélioration. Lorsqu'on établit le budget au début de l'année en fonction de cette amélioration, la situation en est de beaucoup facilitée. Nous faisons savoir quels sont nos besoins en argent. Si le lait est produit en fonction d'un besoin,

[*Texte*]

• 1700

Mr. Gurbin: This is my last 30 seconds, Mr. chairman. Mr. Mayer was . . .

The Chairman: You have about two minutes.

Mr. Gurbin: Thank you. Mr. Mayer, I think, was talking about the cholesterol business and the advertising associated with that. I had an extraordinary experience through the mail the same day in being presented with the same clinical study, word for word, by two different groups. One was from the dairy producers and one was from Fleischmann's. It was the same report. I do not know if you have read both letters or not, but the one letter said in effect: Enclosed please find this clinical study which supports what we have been saying all along, which is that there is no relationship between cholesterol and heart disease. The other report said, in effect: Enclosed please find the study which supports what we said about cholesterol's greatly influencing greatly heart disease in Canadians—that sort of thing. Apart from the black-and-white contradiction which I found very extraordinary, where do you think this is all going? I mean, we are getting Wendy's and MacDonald's and Coke and Pepsi, and I would like to know what the net result of all this is.

Mr. Choquette: In the past, when he was talking about 37, he was talking about the answer. In the past people were able to say any damn thing they wanted about the substitute business, like the one you got.

Mr. Gurbin: Yes.

Mr. Choquette: But now, dairy farmers say: If you talk, we talk also, and that is the end of all the bullshit you have said in the past. Sorry, Miss, would you mind changing that word?

Mr. Gurbin: I think you just made the headlines anyway.

Le président: Merci.

Monsieur Dubois.

M. Dubois: Merci, monsieur le président.

Monsieur Choquette, à l'avant-dernière page de votre mémoire, vous parlez de l'augmentation de 4 p. 100 des revenus de l'industrie laitière. La restriction s'applique à l'augmentation des prix de soutien pour le beurre et le lait écrémé. A la fin, vous dites ceci:

> Les producteurs ont laissé entendre que la situation pouvait leur causer des difficultés et la Commission examinera de près les coûts de la production laitière et formulera les recommandations appropriées au gouvernement.

[*Traduction*]

cela facilite d'autant notre vie étant donné que nous sommes en mesure de dire à l'agriculteur que nous avons besoin de telle retenue.

M. Gurbin: J'en suis à mes trente dernières secondes, monsieur le président. M. Mayer a . . .

Le président: Il vous reste environ deux minutes.

M. Gurbin: Je vous remercie. Je crois que M. Mayer a parlé de la question du cholestérol et de la publicité liée à cela. À ce sujet, le même jour, j'ai reçu par courrier deux lettres provenant de deux groupes différents et s'appuyant sur la même étude clinique pour affirmer des choses tout à fait opposées. L'une était signée par les producteurs laitiers et l'autre venait de la compagnie Fleischmann. Or, les deux se reportaient au même rapport. J'ignore si vous avez lu ces deux lettres ou non, mais l'une me disait que je trouverais ci-inclus l'étude clinique étayant ce qu'ils affirmaient depuis toujours, c'est-à-dire qu'il n'y a aucun rapport entre le taux de cholestérol et les maladies cardiaques. Or, l'autre lettre me disait que je trouverais sous pli les résultats de l'étude d'après lesquelles la présence du cholestérol avait une grande influence sur les maladies cardiaques des Canadiens, enfin ce genre de chose. À part le fait que la même étude pouvait donner lieu à des conclusions aussi opposées, ce qui m'a paru tout à fait extraordinaire, où cela nous mène-t-il d'après vous? Vous savez, nous nous nourrissons d'aliments provenant de chez Wendy et MacDonald, de coke et de pepsi, et j'aimerais bien savoir quel sera le résultat de tout cela.

M. Choquette: Par le passé, lorsqu'il parlait de 37, il parlait vraiment de la réponse. Auparavant, les gens pouvaient dire n'importe quoi au sujet des succédanés, comme ce que vous avez reçu.

M. Gurbin: Oui.

M. Choquette: Cependant, les agriculteurs ont décidé de répondre, ils disent que si les autres s'expriment sur un sujet, ils vont répliquer pour contrer toutes les faussetés entendues par le passé. Excusez-moi mademoiselle, auriez-vous l'obligeance de remplacer un des termes que j'ai utilisés?

M. Gurbin: De toute façon, je crois que vous venez de faire la une des journaux.

The Chairman: Thank you.

Mr. Dubois.

Mr. Dubois: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Choquette, in the second last page of your brief, you mention an increase of 4% of the revenues of the dairy industry. The restriction applies to the increase of the support price for butter and skimmed milk. At the end, you say the following:

> Producers have indicated that this situation will cause hardship, and the Commission will look very closely at milk production costs and will make recommendations to government as appropriate.

[*Text*]

Ces trois lignes m'intéressent. Qu'ont dit de cela les producteurs — la question de se limiter? On a suivi les 6 et 5, et maintenant on essaie d'aller vers 4 p. 100. Qu'est-ce que cela peut leur causer comme problèmes?

M. Choquette: C'est facile: c'est que le 6 s'est assez bien comporté et que le 5 s'est assez bien comporté, mais l'année actuelle ne semble pas se comporter tellement bien. Pour les producteurs, ce n'est même pas 4 p. 100; c'est 3.4 p. 100. Si l'augmentation de leurs coûts est de 6 p. 100, par exemple, on ne peut pas laisser passer cela. De plus, il y a un secteur qui est très limité. Il y a le lait, il y a les marchandises qui sont sous contrôle, mais si le secteur privé négocie des augmentations de salaire de 6, 7 et 8 p. 100 et si toutes les autres marchandises augmentent proportionnellement, il est sûr que l'on va s'adresser au gouvernement. C'est que la situation devient injustifiable, en fait. C'est pour cela que l'on dit: Si tous les secteurs du Canada se comportent bien, on est bien prêts à vivre avec le 4 p. 100. Le gouvernement a dit que la négociation avec les fonctionnaires ne serait pas nécessairement sujette au 4 p.100. Alors, dans ce contexte-là, on reconnaît l'inquiétude des producteurs de lait. Il est donc fort possible que l'on doive s'adresser de nouveau au gouvernement pour dire: on ne peut pas vivre comme cela; la situation des producteurs de lait doit être reconsidérée.

• 1705

M. Dubois: Et concernant la situation maintenant des retenues hors quota, des gens de ma circonscription ont entendu parler de certaines choses; est-ce qu'il est possible qu'il y ait un remboursement de pénalités d'environ 5 p. 100, ou si ce sont là des cancans ou des canards que les gens me rapportent, parce que ceux qui ont dépassé leur quota ont versé 50 millions de dollars en retenues hors quota, et un montant supplémentaire de 22 millions de dollars fut perçu avec la responsabilité provinciale? Est-ce qu'il n'y c pas également des procédures légales qui ont été entreprises dernièrement au point de vue provincial?

M. Choquette: Une chose est clair, c'est qu'il n'y aura pas de retenues hors quota qui vont être remboursées. Cela est clair comme de l'eau, de l'eau de roche si tu veux. Cela est bien clair.

M. Dubois: Bien.

M. Choquette: Qu'il y ait des gens qui voudraient les ravoir, eh bien, tu dis, tu fais partie d'un système. Tu as un quota. Si tu produis du lait hors quota, tu es sujet à une retenue. Si tu veux le produire, ça ce sont bien tes problèmes, mais si on ne te remet pas la retenue hors quota, mon vieux, tu peux bien t'adresser à toutes les cours que tu voudras, . . . Mais je pense qu'il y a des gens qui ont pris des risques dans le passé, qui ont produit hors quota; ils n'ont pas payé de retenues hors quota; l'année dernière cela a coûté 72 millions de dollars. C'est le genre de risque que tu prends quand tu joues à cela. Mais les gens qui ont appris à produire leur quota de mise en marché, eh bien, s'ils en avaient besoin de plus, ils n'ont pas de problème pour en obtenir. C'est un manque de planification, selon moi.

M. Dubois: Bien.

[*Translation*]

These three lines interest me. What did the producers say about this question of limiting themselves? We have followed the 6 and 5, and now we are trying to reach 4%. Can that cause problems for them?

Mr. Choquette: It is easy: the 6 did relatively well, and so did the 5, but this year, things do not seem to be going as easily. The producers will not even reach 4%, but rather 3.4%. If the increase in the cost reaches 6%, for example, we cannot let this go by. Besides that, there is a factor which is very limited. There is milk, the goods under control, but if this private sector negotiates salary increases of 6, 7 and 8%, and if all the other goods increase proportionately it is quite certain that people will call on government to help them. In fact, the situation becomes unjustifiable. That is why we have said that if all the sectors in Canada do as they should, we are ready to live with the 4%. The government has said that the negotiations with the civil servants would not necessarily be subject to a ceiling of 4%. Given this, we can see that the milk producers are worried. It is thus highly probable that we will have to turn again to the government to say: We cannot function that way; the situation of the milk producers has to be reconsidered.

Mr. Dubois: Now concerning the overquota levies situation, people in my riding have been hearing certain thing; Is it likely that there could be a penalty refund of about 5%, or is it merely gossip, because I have noticed that those producers who went over quota have been paying $50 million in levies, and that an extra amount of $22 million has also been levied through the provincial authorities? I also wonder whether or not some legal proceedings have been initiated lately at the provincial level.

Mr. Choquette: One thing is crystal clear: There will be no refund of those overquota levies. Nothing could be clearer. This is it.

Mr. Dubois: All right.

Mr. Choquette: There might be people who would like to get it back, as you say, but one is part of a system. And one has a quota. Should a producer exceed his quota, he has to pay a levy. If he wants to produce overquota, it is his problem, but if this levy is not refunded, old chap, no court can remedy that . . . However I believe some producers have been taking risks and they have been producing over quota without paying any levy; last year, this has cost $72 million. That is the kind of risk a producer is taking when he plays that little game. However, people who learned to produce within their marketing quota have been getting what they wanted if they wanted more. In my mind, this is simply a lack of advanced planning.

Mr. Dubois: Very well.

[*Texte*]

Le président: Merci, monsieur Dubois. Sept minutes.

M. Dubois: Vous m'avez . . . J'ai commencé . . . Je n'ai pas eu cinq minutes.

Le président: Vous avez commencé à 17h 02, et je vois qu'il est 17h 07; cela fait sept minutes, cinq minutes . . .

M. Ostiguy: Monsieur le président, une supplémentaire, peut-être, à M. Dubois?

Le président: Une supplémentaire?

M. Dubois: Oui, oui.

Le président: Corrigez M. Dubois.

M. Ostiguy: Non, non, ne corrigez pas M. Dubois. Mais devant l'inquiétude manifestée par M. Dubois, j'ai moi-même une autre inquiétude qui s'ajoute à la sienne . . . Comment consolider, monsieur le président, la vente des quotas de lait qui se fait présentement dans les provinces à un taux, je dirais, . . .

M. Choquette: Toujours, toujours trop élevé.

M. Ostiguy: Effarant, trop élevé? Comment consolider cela avec les surplus de lait et la vente des quotas qui augmentent tout le temps? Qu'est-ce qu'on peut répondre à cela?

M. Choquette: C'est très facile.

M. Ostiguy: Expliquez-moi cela; donnez-moi un cours, monsieur le président.

M. Choquette: Oui, c'est très facile. Si vous payez une retenue hors quota de 31.75$ l'hectolitre, . . . Tu t'en vas à un encan, tu te dis, si j'achète un quota non produit, je le paye, je peux le payer 31.75$ et j'ai un quota dans les mains pour l'an prochain. Alors tu peux même le payer 40$, parce que tu dis, autrement je paye 31.75$ qui ne me rapporte rien, je donne l'argent et je n'ai pas de quota, tandis que tu t'en vas à l'encan, tu achètes un quota de 31.75$, tu es payé, ton prix du lait, alors comme le prix du lait est, le subside inclus, d'environ 40 quelque dollars, le gars peut facilement dire: au lieu de payer 31.75$, et n'avoir rien sur mon lait, je peux l'acheter jusqu'à 40 ou 44 dollars, parce que au moins l'hectolitre de lait va être sous quota et je vais toucher 44$. Il dit, cette année, je ne fais pas un sou; mais l'année prochaine, eh bien je l'ai, et si je veux le vendre, je vais peut-être le vendre encore ce montant-là. La valeur des quotas est beaucoup déterminée par l'importance de la retenue hors quota. Si tu avais des retenues hors quota de 5$ l'hectolitre, tu n'aurais jamais un prix de quota qui serait de cette envergure-là.

M. Ostiguy: Où va cet argent de la vente des quotas? Qui reçoit l'argent?

M. Choquette: Bon, c'est-à-dire que cela varie beaucoup de province en province . . .

M. Ostiguy: Au Québec?

M. Choquette: Au Québec, il y a 25 p. 100 des quotas qui sont repris par la Fédération.

M. Dubois: C'est cela.

[*Traduction*]

The Chairman: Thank you, Mr. Dubois. Seven minutes.

Mr. Dubois: You have . . . I have started . . . I did not get my five minutes.

The Chairman: You have started at 5.02 p.m. and I see that it is now 5.07 p.m., which adds up to seven minutes, five minutes . . .

Mr. Ostiguy: Mr. Chairman, maybe you could allow one supplementary.

The Chairman: One supplementary?

Mr. Dubois: Oh yes.

The Chairman: Please do correct Mr. Dubois.

Mr. Ostiguy: No, no, do not correct him. But since Mr. Dubois is so obviously concerned, I also have one concern which complements his . . . How can we reconcile, Mr. Chairman, this sale of milk quotas which takes place at present within the provinces, at a rate which I would believe . . .

Mr. Choquette: Always, always too high.

Mr. Ostiguy: Alarmingly so, much too high? How could we reconcile that with the milk surpluses and this sale of quotas which increase all the time? What is the answer?

Mr. Choquette: Elementary.

Mr. Ostiguy: Give me an explanation, lecture me, Mr. Chairman.

Mr. Choquette: No problem, it is very easy. Assuming you pay an overquota levy of $31.75 per hectolitre . . . You go to the auction, saying to yourself, if I purchase a non yet produced quota, I pay for it, I can pay $31.75 and then I have a quota for next year. You can even pay $40 because you know that otherwise, you pay $31.75 which gives you nothing, you pay some money without having any quota, as opposed to going to an auction, buying a $31.75 quota, you are getting paid and you have your milk price and then, since the milk price is approximately $40-odd, subsidy included, this guy can easily say: Instead of paying $31.75 and getting nothing back for my milk, I can buy it for up to $40 or $44 but at least this milk hectolitre will be under quota and I am going to get back $44. The reasoning is: This year, I do not make a cent, but next year, well I have it and if I want to sell it, maybe I will be able to get the same amount. The quota value is largely determined by the rate of this overquota levy. Assuming an overquota levy of $5 per hectolitre, we would never have such kind of prices for the quotas.

Mr. Ostiguy: But who benefits from the proceeds of these sales of quotas?

Mr. Choquette: Well, you know, it varies tremendously from one province to another . . .

Mr. Ostiguy: In Quebec?

Mr. Choquette: In Quebec, 35% of those quotas go back to the federation.

Mr. Dubois: Precisely.

[*Text*]

M. Choquette: Et il y a 75 p. 100 des quotas qui sont vendus, dont l'argent va aux propriétaires.

Le président: Merci, monsieur Ostiguy. Merci, monsieur Dubois. Vous me permettrez sans doute une question. Suite à l'acceptation du gouvernement de payer 8 millions de dollars pour compenser les coûts additionnels de l'administration et de l'entreposage, quel a été l'effet direct sur la paye de chaque producteur?

• 1710

M. Choquette: C'est facile. Si, pour les frais d'entreposage et d'intérêt, les producteurs avaient été obligés de payer 8 millions de dollars, il leur en aurait coûté à peu près 20 cents l'hectolitre de plus de retenue.

Deuxièmement, voici ce que les producteurs disent: Nous, nous sommes prêts à payer les frais d'entreposage et les frais d'intérêt pour le lait que nous produisons en surplus, mais nous ne sommespas prêts à payer des frais d'entreposage et d'intérêt pour des produits qui sont nécessaires aux besoins canadiens. Ensuite, les producteurs disent: Quand les taux d'intérêt sont à 13 ou à 14 p. 100, ils sont à 13 ou 14 p. 100 pour nous aussi. Cela coûte plus cher d'entreposage et d'intérêt; nous aussi, nous les payons.

Le président: Merci, monsieur le président. J'espère que tout le monde suivra l'exemple du président de cette assemblée. J'ai pris moins de deux minutes.

We will have to organize our future schedule. We have to consider four additional votes: vote 50, on *l'Office canadien des provendes*; vote 60, on Canagrex; and votes 15 and 20, on . . .

Programme des céréales et des graines oléagineuses.

Le greffier communiquera avec chaque membre du Comité directeur pour tenter d'établir le programme à venir.

Je veux remercier tous les représentants de la Commission pour leur participation cet après-midi. Je pense qu'elle est utile. Nous pourrions même ajouter que si on compare la situation de l'industrie laitière au Canada à celle de nos vis-à-vis américains et des Européens, on ne peut que constater que la Commission canadienne du lait joue sans doute un rôle très déterminant. Félicitations et, de grâce, ne lâchez pas! Continuez! Merci.

La séance est levée.

[*Translation*]

Mr. Choquette: And the remaining 75% are sold and the proceeds go back to the owners.

The Chairman: Thank you, Mr. Ostiguy. Thank you too, Mr. Dubois. How about allowing me a last question? Since the government has agreed to defer $8 million to compensate for management and storage additional costs, what has been the direct effect on the receipts of each producer?

Mr. Choquette: This is easy. Supposing that the producers had had to pay $8 million in storage fees and interest charges, it would have cost them an extra 20 cents hectolitre in levies.

Secondly, this is what the producers are telling us: we are willing to pay for storage and interest costs for our surplus milk, but we are not willing to pay the same costs for the rest of the production which is needed for domestic consumption. Then, they say this: when interest rates reach 13% or 14%, that is the kind of rate we have to pay. Thus, storage and interest costs increase and we have to pay for it.

The Chairman: Thank you, Mr. Chairman. I hope that everybody here will follow this good example of your chairman since I have been using less than two minutes.

Nous allons devoir nous occuper de notre programme futur. Il nous reste quatre crédits à étudier: le crédit 50 relatif au *Canadian Livestock Feed Board*, le crédit 60 relatif à Canagrex, ainsi que les crédits 15 et 20 qui portent sur . . .

grains and oil seeds program.

The Clerk will contact each member of the steering committee in an attempt to establish our schedule.

I would like to thank all the representatives of the Canadian Dairy Commission for their participation this afternoon. I trust it has been useful. We could even add that, as compared to what is happening in the United States and in Europe, our dairy industry situation is indeed very good and we can not but notice that the Canadian Dairy Commission probably played in this regard, a leading role. Congratulations then, and please keep up the good work. Carry on. Thank you very much.

The meeting is adjourned to the call of the Chair.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Canadian Dairy Commission:

Mr. Gilles Choquette, President;
Mr. E.G. Hodgins, Vice-President;
Mr. C. McIsaac, Commissioner;
Mr. C. Birchard, Senior Policy Advisor.

De la Commission canadienne du lait:

M. Gilles Choquette, Président;
M. E.G. Hodgins, Vice-président;
M. C. McIsaac, Commissaire;
M. C. Birchard, Conseiller Senior en politique laitière.

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

RY LIBRARY MATERIAL

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 11

Tuesday, April 17, 1984

Chairman: Mr. Claude Tessier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 11

Le mardi 17 avril 1984

Président: M. Claude Tessier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Agriculture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de

l'Agriculture

RESPECTING:

Main Estimates 1984-85: Vote 50, Canadian Livestock Feedboard

CONCERNANT:

Budget principal 1984-1985: Crédit 50, Office canadien des provendes

---

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

MAY 11 1984

Second Session of the
Thirty-second Parliament, 1983-84

Deuxième session de la
trente-deuxième législature, 1983-1984

36270—1

STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE

Chairman: Mr. Claude Tessier

Vice-Chairman: Mr. Robert Daudlin

MEMBERS/MEMBRES

Vic Althouse
André Bachand
Maurice Bossy
Murray Cardiff
Jean-Guy Dubois
Ralph Ferguson
G.M. Gurbin
Len Gustafson
Stan Hovdebo
Charles Mayer
Marcel Ostiguy
Stan Schellenberger
Michel Veillette

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

Président: M. Claude Tessier

Vice-président: M. Robert Daudlin

ALTERNATES/SUBSTITUTS

David Berger
Garnet M. Bloomfield
Robert Bockstael
Lee Clark (*Brandon—Souris*)
Eva Côté
Rolland Dion (*Portneuf*)
Alain Garant
Bert Hargrave
Fred King
Normand Lapointe (*Beauce*)
Jean-Louis Leduc
Fred McCain
Lorne Nystrom
Terry Sargeant
John Wise

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

David Cook

Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 69(4)(*b*):

On Tuesday, April 17, 1984:
Mr. Clark (*Brandon—Souris*) replaced Mr. Neil.

Conformément à l'article 69(4)*b*) du Règlement:

Le mardi 17 avril 1984:
M. Clark (*Brandon—Souris*) remplace M. Neil.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, APRIL 17, 1984
(13)

[*Text*]

The Standing Committee on Agriculture met at 3:47 o'clock p.m., this day, the Chairman, Mr. Tessier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Althouse, Bachand, Cardiff, Clark (*Brandon—Souris*), Dion (*Portneuf*), Dubois, Hovdebo, King, Tessier and Wise.

Other Member present: Mr. Towers.

Witnesses present: *From the Canadian Livestock Feedboard*: Mr. Gus Sonneveld, Acting Chairman, Mr. R. de Cotret, Director General, Program Coordination and Mr. D. Mutch, Secretary to the Board.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, February 21, 1984 relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1985. (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Tuesday, March 6, 1984, Issue No. 4*).

The Chairman called Vote 50, Canadian Livestock Feed Board under AGRICULTURE.

Messrs. Sonneveld and de Cotret made statements and with Mr. Mutch, answered questions.

At 5:18 p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 17 AVRIL 1984
(13)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit, ce jour à 15 h 47, sous la présidence de M. Tessier (*président*).

Membres du Comité présents: MM. Althouse, Bachand, Cardiff, Clark (*Brandon—Souris*), Dion (*Portneuf*), Dubois, Hovdebo, King, Tessier, Wise.

Autre député présent: M. Towers.

Témoins présents: *De l'Office canadien des provendes*: M. Gus Sonneveld, président intérimaire; M. R. de Cotret, directeur général, Coordination du programme; M. D. Mutch, secrétaire de l'Office.

Le Comité reprend l'examen de son ordre de renvoi du mardi 21 février 1984 relatif au Budget principal de l'année financière se terminant le 31 mars 1985. (*Voir Procès-verbaux et témoignages du mardi 6 mars 1984, fascicule nº 4*).

Le président met en délibération le crédit 50 relatif à l'Office canadien des provendes et inscrit sous la rubrique AGRICULTURE.

MM. Sonneveld et de Cotret font des déclarations, puis eux-mêmes et M. Mutch répondent aux questions.

A 17 h 18, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

David Cook

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Tuesday, April 17, 1984

• 1549

Le président: À l'ordre!

Nous étudions aujourd'hui

the Main Estimates 1984-1985, Votes 50 and 55 under Agriculture.

AGRICULTURE

C—Canadian Livestock Feed Board

Vote 50—Canadian Livestock Feed Board Operating expenditures $1,543,000

Vote 55—Canadian Livestock Feed Board Contributions $16,700,000

The Chairman: We have the pleasure today to have representatives from the Canadian Livestock Feed Board. I will ask Mr. Sonneveld to present his officials. I understand you have a statement. You have the floor and our sincere welcome.

I see that you are acting chairman. I question the fact that you are acting chairman, why not chairman?

• 1550

Mr. Sonneveld.

Mr. Gus Sonneveld (Acting Chairman, Livestock Feed Board of Canada): Mr. Chairman, I will give you an answer in this fashion. I do not know the terminology of acting, whether it is in terms of acting as actor or acting on behalf of somebody else, but I think that is probably what it is meant to be.

The Chairman: If you are in politics you are an actor.

Mr. Sonneveld: We are glad to appear before the committee. Before I present our opening remarks, I would like to introduce our board members and our staff members. First of all, I would like to present to you our members of the board. They are Mr. Arlington S. Mair from Moncton, New Brunswick and Mr. Wayne Everett from Monte Creek, B.C. We also have with us our Director of Economic Research, Mr. Doug Mutch from Montreal; Mr. John McAnulty, Director of Transportation; our Director of Finance, Mr. Pierre Morin, and my right-hand man, a man for many purposes, our Director of Programs, Mr. de Cotret.

Gentlemen, I would like to present to you, first of all, a short summary and an overview.

The Livestock Feed Board of Canada, the members and the staff representatives, are pleased to meet once again with your committee for the purpose of reviewing our Main Estimates

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le mardi 17 avril 1984

The Chairman: Order

Today we are studying

le budget des dépenses de 1984-1985, crédits 50 et 55 sous la rubrique Agriculture.

AGRICULTURE

C—Office canadien des provendes

Crédit 50—Office canadien des provendes—Dépenses de fonctionnement $1,543,000

Crédit 55—Office canadien des provendes—Contributions ... $16,700,000

Le président: Nous sommes heureux de recevoir aujourd'hui les représentants de l'Office canadien des provendes. Je vais demander à M. Sonneveld de nous présenter les fonctionnaires qui l'accompagnent. Je crois savoir que vous avez une déclaration à nous faire. Je vous souhaite la bienvenue et je vous donne la parole.

Je constate que vous êtes le président intérimaire. Je me demande pourquoi vous êtes le président intérimaire plutôt que le président?

Monsieur Sonneveld.

M. Gus Sonneveld (président intérimaire, Office canadien des provendes): Monsieur le président, je vous répondrai ceci: je ne sais trop d'où il vient que l'on utilise le terme *acting* dans le sens d'intérimaire. Est-ce parce que l'on est acteur et comédien ou est-ce parce que l'on agit au nom de quelqu'un d'autre? C'est sans doute dans ce deuxième sens qu'on l'utilise.

Le président: Mais si vous faites de la politique, c'est que vous êtes acteur.

M. Sonneveld: Nous sommes très heureux de comparaître devant le Comité. Mais avant de passer au mémoire, j'aimerais vous présenter les membres de notre conseil d'administration et de notre personnel. Tout d'abord, les membres du conseil: il s'agit de M. Arlington S. Mair de Moncton, au Mouveau-Brunswick, et de M. Wayne Everett de Monte Creek, en Colombie-Britannique. Nous accompagnent également notre directeur de la recherche économique, M. Doug Mutch de Montréal; M. John McAnulty, directeur des transports; notre directeur des finances, M. Pierre Morin, et mon bras droit, un homme aux talents multiples, notre directeur des programmes, soit M. de Cotret.

Messieurs, j'aimerais tout d'abord vous présenter un sommaire et un aperçu général.

Les membres de l'Office des provendes du Canada et les représentants du personnel sont heureux de se réunir, une fois de plus, avec votre Comité afin d'examiner le budget principal

[*Texte*]

for 1984-1985. This is also an opportune time to review the grain situation and outlook. These markets have had significant price changes over the past year and currently face a rather uncertain future. How the situation develops over the months ahead will determine to a large degree, among other things, the total feed freight assistance payments during the fiscal year 1984-1985.

In summary of market developments, the U.S. grain and oilseed markets are currently very thin. With the low level of trading activity and with most participants tending to stay on the sidelines, the thin markets are traditionally somewhat erratic and tend to react significantly to the fairly minor changes in market conditions. An example of this has been the U.S. corn market activity since the beginning of 1984. A slight increase in marketing in January drove prices lower than they should have been and a minor increase in demand in late February and through March quickly pulled prices back up again.

In markets such as these short-term trends should be mainly ignored. The market situation and outlook could change quickly and dramatically in the next six months and the prices of old crop products could move up while 1984 crop bids are falling.

The U.S. corn export situation: A very soft export market demand during January and February of this year was largely responsible for U.S. corn market weakness. In March the export market sales' pace quickened and the prices have bounced back. This is largely due because of purchases by the Soviet Union and some deterioration in the South African corn crop. During the first year of the current long-term agreement between the Soviet Union and the United States, the Soviet Union is obligated to purchase a minimum of 4 million tonnes each of U.S. wheat and corn. These minimum requirements were purchased during the last quarter of 1983. As a result, the Soviet Union purchased no significant quantities of U.S. grain during the first two months of 1984.

In March the Soviet Union returned to the U.S. market purchasing over 2 million additional tonnes. As a result of these additional commitments the Soviet Union has now purchased 5.87 million tonnes of corn and 4.2 million tonnes of U.S. wheat to be shipped between October, 1983, and September 30, 1984. Of this total, by late March 3.19 million tonnes of corn, 3.13 million tonnes of wheat, had already been shipped.

• 1555

A large part of the reason for the Soviet Union returning to the market at this time is that they are currently experiencing delays in loading grain at Argentine ports. As a result, some of their current import needs have been shifted from Argentina to the United States.

[*Traduction*]

des dépenses pour l'année financière 1984-1985. Il est opportun d'étudier également la situation et les perspectives des céréales. Ces marchés ont subi d'importants changements de prix, l'an dernier, et font actuellement face à un avenir plutôt incertain. L'évolution de la situation, durant les prochains mois, déterminera, en grande partie, le total des versements pour l'aide au transport des céréales fourragères au cours de l'année financière 1984-1985.

En résumé, les marchés de céréales et de graines oléagineuses sont actuellement très étroits—l'activité commerciale étant faible et la plupart des intervenants ayant tendance à rester sur la touche. Les marchés étroits sont traditionnellement quelque peu fluctuant et tendent à réagir considérablement à des changements assez secondaires de l'état du marché. L'activité du marché du maïs américain, depuis le début de 1984, a été un exemple de cette situation. Une légère augmentation des ventes, en janvier, a fait baisser les prix exagérément et un accroissement minime de la demande, à la fin de février et pendant le mois de mars, les a rapidement fait remonter.

Dans les marchés comme celui-là, il convient généralement de ne pas tenir compte de ce genre de tendances à court terme. La situation et les perspectives commerciales pourraient changer rapidement et considérablement, au cours des six prochains mois, et il se peut que les prix des produits de la récolte antérieure augmentent, tandis que diminuent les prix offerts pour les récoltes de 1984.

La situation des exportations de maïs américain: Le fléchissement du marché du maïs américain est en grande partie attribuable à la demande très affaiblie du marché d'exportation en janvier et février de cette année. En mars, la cadence des ventes d'exportation s'est accélérée et les prix ont regrimpé, en grande partie à cause des achats de l'Union soviétique et d'une certaine détérioration de la récolte de maïs de l'Afrique du Sud. Durant la première année de l'entente à long terme actuelle entre l'Union soviétique et les États-Unis, l'Union soviétique est obligée d'acheter un minimum de 4 millions de tonnes de blé américain et de 4 millions de tonnes de maïs américain. Les achats correspondants ont été faits pendant le dernier trimestre de 1983. Par conséquent, l'Union soviétique n'a pas acheté de quantités considérables de céréales des États-Unis au cours des deux premiers mois de 1984.

En mars, l'Union soviétique s'est remise à acheter sur le marché américain; elle s'est procuré plus de 2 millions de tonnes supplémentaires. Par suite de ces engagements additionnels, l'Union soviétique a maintenant acheté 5,87 millions de tonnes de mais et 4,2 millions de tonnes de blé américain qui seront expédiées entre octobre 1983 et le 30 septembre 1984. De ce total, 3,19 millions de tonnes de maïs et 3,13 millions de tonnes de blé avaient déjà été expédiées avant la fin de mars.

L'Union soviétique s'est remise à acheter sur le marché américain, en ce moment, en grande partie parce qu'elle subit actuellement des retards dans le chargement des céréales aux ports de l'Argentine. Par conséquent, elle a eu recours aux

[*Text*]

The other recent export market development has been the deterioration of the South African corn crop. Drought has ravaged the crop for the second successive year and has put South Africa into a net import position. The United States is expected to fill most of this South African demand, as well as filling some export contracts that had originally been negotiated by the South Africans.

The sales and shipment activities of Japan and the Soviet Union are presently the two largest swing factors in U.S. export activity. The South African situation has also been a primary issue in recent weeks. In the months ahead all three of these nations will probably purchase less.

For South Africa, most of their import needs can be purchased after the 1984 U.S. harvest, when supplies are expected to be easier. For Japan, most of their purchases for the current crop year have already occurred, and new purchases will also be from the 1984 crop. For the Soviet Union, additional purchases appear very likely, but at a sharply reduced pace from recent weeks.

On the 1984 crop outlook, by mid-year the 1984 U.S. corn crop conditions will be in the forefront of market issues. U.S. production intentions are for a surplus crop. Whether these intentions are realized will depend on production conditions. Last year the PIK program was being widely criticized as not being sufficient to reduce corn supluses, and it would not have under normal conditions. PIL dropped U.S. corn output by 25%, then production conditions cut it back another 25%. Combined, this resulted in half a crop.

If anyone could guarantee normal conditions, then the U.S. corn crop would be over 8 billion bushels in 1984, although no guarantees can be given. For now an 8 billion bushel crop is a good benchmark. The crop will likely range from a minimum of 6 billion, as a worst-case scenario, to a maximum of 9 billion in ideal conditions. The most likely occurrence is around 8 billion bushels, which would result in some stock rebuilding.

The December U.S. corn futures have been trading at the U.S. $2.80 a bushel to U.S. $3.00 range to date in the 1984 market. Production intentions are essentially known and production conditions will rule the market from planting to harvest. Any production difficulties would quickly put the price above $3.00. A normal outlook would force prices down

[*Translation*]

États-Unis plutôt qu'à l'Argentine pour répondre à certains de ses besoins d'importation actuels.

L'autre fait récent lié au marché d'exportation a été la détérioration de la récolte de maïs de l'Afrique du Sud. La sécheresse a ravagé la récolte pour la deuxième année consécutive et l'Afrique du Sud est ainsi devenue un pays importateur net. Les États-Unis sont censés satisfaire à la majeure partie de cette demande de l'Afrique du Sud et aussi exécuter certains contrats d'exportation déjà négociés antérieurement par les Sud-Africains.

Les ventes et les expéditions destinées au Japon et à l'Union soviétique sont en ce moment les deux facteurs d'oscillation les plus importants de l'activité d'exportation américaine. La situation sud-africaine a aussi été une question primordiale au cours des dernières semaines. Pendant les prochains mois, ces trois pays achèteront probablement moins.

Pour ce qui est de l'Afrique du Sud, elle peut répondre à la plupart de ses besoins en importations en achetant après la récolte de maïs américain de 1984, au moment où l'on prévoit que les disponibilités seront plus considérables. Quant au Japon, la plupart de ses achats pour la campagne agricole en cours ont déjà été faits et ses nouveaux achats porteront également sur la récolte de 1984. Dans le cas de l'Union soviétique, des achats supplémentaires semblent très probables, mais à une cadence nettement réduite par rapport aux dernières semaines.

Pour ce qui est des perspectives de la récolte de 1984, dès le milieu de l'année, les conditions de la récolte de maïs américain de 1984 seront au premier plan des questions commerciales. D'après les intentions de production exprimées aux États-Unis, la récolte sera excédentaire. Le fait de savoir si ces intentions seront réalisées ou non dépendra des conditions de production. L'année dernière on a beaucoup critiqué le programme de paiement en nature car on le jugeait insuffisant pour réduire les surplus de maïs—ce qui aurait été le cas dans des conditions normales. Le programme de paiement en nature a permis de diminuer la production de maïs américain de 25 p. 100, puis les conditions de production l'ont réduite de 25 p. 100 de plus. Ces deux faits réunis ont donné lieu à une récolte diminuée de moitié.

Si quelqu'un pouvait garantir des conditions de production normales, alors la récolte de maïs atteindrait plus de 8 milliards de boisseaux en 1984. Bien qu'aucune garantie ne puisse être donnée pour le moment, le chiffre de 8 milliards de boisseaux représente un bon point de repère. On récoltera probablement un minimum de 6 milliards de boisseaux, dans le pire des cas, et un maximum de 9 milliards dans des conditions idéales. Le chiffre le plus probable est d'environ 8 milliards de boisseaux, ce qui donnerait lieu à une certaine reconstitution des stocks.

A ce jour en 1984, les prix des ventes à terme de décembre du mais américain ont varié de 2,80$ U.S. à 3,00$ U.S. Les intentions de production sont essentiellement connues et ce sont les conditions de production qui régiront le marché de l'ensemencement à la récolte. Les prix deviendraient rapidement supérieurs à 3$ si l'on se heurtait à des difficultés de production. Des perspectives normales feraient baisser les prix

[*Texte*]

to contract lows and then to new contract lows during the summer and into harvest.

On the current market outlook, for U.S. corn this is a deficit production year. Market prices have and will reflect this fact. As for the outlook, the 1984 crop will likely be surplus. Market prices have and will continue to reflect this fact. This has resulted in a split market.

The market split is reflected in the fact that market prices for the 1983 crop of U.S. corn are higher than the prices being offered for the 1984 crop. As market supplies for the 1983-84 U.S. corn crop year will remain very tight, it is very likely that the split will continue for some months. However, if export market demand for U.S. corn drops sharply in the months ahead, prices for the 1983 crop corn could be a lot weaker than many currently expect for the remainder of this crop year. Unfortunately, this development will not become obvious until after the fact.

On balance it will be a very nervous six months, with prices likely going for a roller-coaster ride. U.S. corn prices fell in January and February in a continuation of the 1983 market trend. Prices bounced back sharply in March and began easing as the month ended. These ups and downs will continue and the market will remain very nervous until both the export outlook and the 1984 crop outlook can be ascertained.

• 1600

Prairie feed grain: During the first quarter of 1983-84, shipments from commercial elevators exceeded year-earlier levels and averaged nearly 33,000 tonnes per week. During the second quarter, user rates continued to increase and rose to a weekly average of 43,000 tonnes. With a slowdown in the rate of deliveries into the prairie elevator system and the increase in shipments out of the elevators, the net flow of grain changed during the second quarter. After registering a net inflow from July through October, the movement shifted to a net outflow in November.

Total visible stocks of prairie feed grains remain sharply above one-year-earlier levels, but the total stock levels have peaked and are now beginning to decline. As long as current trends continue, this net outflow of domestic feed grain from the commercial elevator system will result in a tightening of the domestic feed grain market conditions. Stocks will be drawn down and the prairie market will strengthen relative to the eastern and to the U.S. markets. This change is already in process and can be seen with the convergence of open-market prices and corn-competitive-formula prices. For example, barley traded at a $40-per-tonne discount to the formula price

[*Traduction*]

jusqu'aux niveaux les plus bas des contrats et de nouveaux minima seraient atteints par la suite pendant l'été et au cours de la récolte.

Dans les perspectives actuelles du marché, pour le maïs américain, la présente année est une année de production déficitaire. Les prix du marché ont traduit cette réalité et continueront de le faire. Pour ce qui est des perspectives, la récolte de 1984 sera probablement excédentaire. Les prix du marché ont reflété ce fait et il continuera d'en être ainsi. Cette situation a donné lieu à un clivage du marché.

Celui-ci se reflète dans le fait que les prix du marché pour la récolte de maïs américain de 1983 sont plus élevés que les prix offerts pour la récolte de 1984. Puisque les approvisionnements du marché pour la campagne agricole de maïs de 1983-1984 demeureront très restreints, il est très probable que le clivage persistera pendant quelques mois. Toutefois, si la demande du marché d'exportation du maïs américain baisse nettement au cours des mois à venir, les prix offerts pour le maïs récolté en 1983 pourraient être bien moins élevés que ne le prévoient actuellement de nombreux observateurs pour le reste de la présente campagne agricole. Malheureusement, on ne pourra en être certain qu'en attendant la suite des événements.

Tout compte fait, on doit s'attendre à six mois de grande nervosité, au cours desquels les prix fluctueront passablement. Les prix du maïs américain ont fléchi en janvier et février par suite du maintien de la tendance du marché de 1983. Les prix ont grimpé à nouveau nettement en mars, mais ils ont commencé à baisser au fur et à mesure que la fin du mois approchait. Ces hausses et ces diminutions se poursuivront et la nervosité persistera chez les intervenants du marché, jusqu'à ce que les perspectives du marché d'exportation et de la récolte de 1984 puissent être vérifiées.

La situation des céréales des Prairies: au cours du premier trimestre de 1983-1984 les expéditions à partir du réseau de silos commerciaux ont dépassé les niveaux d'un an plus tôt et ont atteint en moyenne près de 33,000 tonnes par semaine. Pendant le deuxième trimestre, les taux d'utilisation ont continué de s'accroître et se sont élevés à une moyenne hebdomadaire de 43,000 tonnes. Étant donné le ralentissement du rythme des livraisons vers le réseau de silos des Prairies et l'augmentation des expéditions à partir des silos, le mouvement net des céréales a changé pendant le deuxième trimestre. Après avoir enregistré une accumulation nette, de juillet à octobre, on a connu une diminution nette en novembre.

La totalité des stocks disponibles de céréales fourragères des Prairies demeure nettement supérieure aux niveaux de l'année précédente, mais les approvisionnements totaux ont atteint un point culminant et commencent maintenant à diminuer. Aussi longtemps que les tendances actuelles se poursuivront, cette réduction nette des stocks de céréales fourragères de production intérieure du réseau de silos commerciaux donnera lieu à un resserrement du marché intérieur des céréales fourragères. Les disponibilités diminueront et le marché des Prairies se raffermira par rapport au marché de l'Est et au marché américain. Ce changement est déjà en train de se produire et

[*Text*]

at the end of the 1982-83 crop year and was mainly at a $15- to $20-per-tonne discount during the first quarter of 1983-84. This relationship tightened during the second quarter, and as the mid-point of the crop year approached the open-market price of barley was only a few dollars under the formula price.

This convergence of prices was due more to U.S. corn and soybean price weakness than to sustained strengthening of the domestic feed price. As U.S. corn prices have strengthened over the past six weeks, this price spread has widened back to $20 per tonne. Although open market supplies of domestic feed grains are at adequate levels, developments during the second quarter indicate that these supplies will be drawn down during the remainder of the crop year.

As total year and carry-over of Canadian feed grains will be down in 1983-84, this is to be expected. The commercial disappearance of domestic feed grains will continue to exceed last year's level, but the rate of the disappearance will likely level off during the third quarter. By the fourth quarter, usage rates could fall below the levels of the last quarter of 1982-83.

Producer deliveries will probably continue near current levels throughout the second half, at least until 1984 crop conditions become apparent. If a large prairie crop is expected, domestic feed grain deliveries will likely increase in the latter part of the crop year.

Prices will be determined almost totally by the development of the U.S. corn crop. If crop conditions are good, then U.S. corn prices will remain under pressure over the next six months; if U.S. corn prices remain weak, this will keep a lid on the Canadian feed grain prices.

The activities of the board: These are centred around the objectives of the Livestock Feed Assistance Act concerning supplies, storage, transportation and reasonable stability as well as fair equalization of feed grain prices. This includes the administration of the Feed Freight Assistance Program. This program, aside from being useful in increasing the domestic utilization of Canadian grains, continues to be of major importance to the livestock producers in the areas where it still applies, which are characterized by a higher cost of production.

Gentlemen, now I will ask Mr. de Cotret to present the programs of the board to you.

[*Translation*]

on le voit dans la convergence des prix du marché libre et des prix de la formule, concurrentiels par rapport au maïs. Par exemple, le prix de la tonne d'orge était inférieur de 40$ au prix de la formule, à la fin de la campagne agricole 1982-1983, et, en général, l'écart était de 15$ à 20$ pendant le premier trimestre de 1983-1984. Cet écart a été réduit au cours du deuxième trimestre, et, vers la fin de la première moitié de la campagne agricole, le prix du marché libre de l'orge n'était inférieur au prix de la formule que de quelques dollars.

Cette convergence des prix était due davantage au fléchissement des prix du soja et du maïs des États-Unis qu'à un raffermissement constant des prix des fourrages de production intérieure. Comme les prix du maïs américain se sont raffermis au cours des six dernières semaines, ce prix s'est gonflé à 20$ la tonne. Bien que les niveaux des approvisionnements de céréales fourragères de production intérieure du marché libre soient suffisants, le déroulement des événements, au cours du deuxième trimestre, laisse prévoir que ces stocks seront réduits pendant le reste de la campagne agricole.

Il n'y a là rien de surprenant, puisqu'il est prévu que ces stocks de report totaux de céréales fourragères canadiennes auront diminué à la fin de l'année 1983-1984. L'utilisation commerciale des céréales fourragères de production intérieure continuera de dépasser les niveaux de l'année dernière, mais le taux d'utilisation se stabilisera probablement au cours du troisième trimestre. D'ici le quatrième trimestre, les taux d'utilisation pourraient être inférieurs aux niveaux du dernier trimestre de 1982-1983.

Les livraisons des producteurs se maintiendront probablement près des niveaux actuels, pendant tout le deuxième semestre, du moins jusqu'à ce que les conditions des cultures de 1984 soient bien définies. Si une importante récolte des Prairies est prévue, les livraisons de céréales fourragères de production intérieure, s'accroîtront probablement au cours de la dernière partie de la campagne agricole.

Les prix seront déterminés entièrement par l'évolution des cultures du maïs américain. Si les conditions des cultures sont bonnes, alors les prix du maïs des États-Unis subiront encore des pressions au cours des six prochains mois. Si les prix du maïs américain demeurent peu élevés, les prix des céréales fourragères canadiennes plafonneront.

Les activités de l'Office: par ses activités, l'Office vise à répondre aux objectifs de la Loi sur l'aide à l'alimentation des animaux de ferme, relativement aux approvisionnements, à l'entreposage, au transport et à une stabilité raisonnable, ainsi qu'à une péréquation équitable des prix des céréales fourragères. On peut encore mentionner l'application du Programme d'aide au transport des céréales fourragères. Ce programme, en plus de servir à accroître la consommation intérieure de céréales canadiennes, continue d'être d'une importance primordiale pour les éleveurs de bétail dans les régions où il s'applique encore et où on constate une hausse du coût de production.

Messieurs, je demanderai maintenant à M. de Cotret de vous présenter les programmes qu'offre l'Office.

[*Texte*]

• 1605

Mr. de Cotret.

Mr. R. de Cotret (Director General, Program Co-ordination, Livestock Feed Board of Canada): Thank you.

Programme d'aide au transport des céréales fourragères

(i) Taux d'aide au transport et dépenses: Les taux n'ont pas varié durant l'année financière 1983-1984. Les tarifs ferroviaires applicables au transport des céréales des Prairies expédiées de Thunder Bay à destination de l'Ontario, du Québec et des provinces de l'Atlantique, à l'exception de Terre-Neuve, se sont accrus de 6 p. 100. La même augmentation s'est appliquée aux expéditions à partir des Prairies vers des destinations situées en Colombie-Britannique. Toutefois, les mêmes tarifs ferroviaires vers des destinations à Terre-Neuve ont augmenté de 25 p. 100.

Le volume total des expéditions de produits admissibles effectuées en vertu du programme pendant les premiers onze mois de l'année financière 1983-1984 a augmenté d'environ 275,000 tonnes pour atteindre un volume de 1.7 million de tonnes. En conséquence directe de cette situation, nous prévoyons une augmentation des dépenses totales durant l'année financière 1983-1984 de 1.7 million de dollars à 15.5 millions de dollars, contre 13.8 millions de dollars l'année précédente.

(ii) Expéditions subventionnées: En raison des prix plus concurrentiels des céréales fourragères des Prairies par rapport à ceux du maïs, il y a eu une hausse du niveau des expéditions de blé et d'orge de l'Ouest vers l'est du Canada et de la Colombie-Britannique de 17 p. 100 et de 33 p. 100 respectivement au cours des premiers onze mois de l'année financière 1983-1984, tandis que les expéditions d'avoine ont baissé de 25 p. 100 pour atteindre un niveau minimum de 105,905 tonnes.

Programmes d'entreposage des céréales fourragères: En 1977, le gouvernement a établi trois nouveaux programmes d'entreposage visant à favoriser une plus grande capacité d'emmagasinage des céréales fourragères dans les régions canadiennes déficitaires en céréales. L'Office des provendes, en collaboration avec Agriculture Canada, a été chargé de l'application de ces programmes.

1. Programmes relatifs aux silos intérieurs: Les deux programmes relatifs aux silos intérieurs, l'un accordant de l'aide pour la construction de nouveaux silos intérieurs et l'autre des subventions pour l'agrandissement des installations déjà existantes, ont pris fin, le deuxième le 31 mars 1982 et le premier le 31 mars 1983.

Selon l'une des conditions du programme de construction de nouveaux silos, à partir de la quatrième année d'exploitation des nouvelles installations, l'exploitant doit commencer à rembourser de la manière suivante: quatrième année, 45c. par tonne entreposée; cinquième année, 90c. par tonne entreposée et de la sixième à la dixième année, 1.35$ par tonne entreposée.

Le remboursement prend fin soit après la dixième année, soit, entre-temps, lorsque 40 p. 100 de la contribution ont été remboursés sans intérêt. On s'attend à recevoir les premiers

[*Traduction*]

Monsieur de Cotret.

M. R. de Cotret (directeur général, Coordination du programme, Office canadien des provendes): Merci.

Feed freight assistance program.

(i) Feed freight assistance rates and expenditures: The program payment rates did not change during the 1983-84 fiscal year. The rail freight rates for Prairie feed grain shipments from Thunder Bay to destinations in Ontario, Quebec and the Atlantic Provinces—with the exception of Newfoundland—were increased by 6%. This same percentage increase was applied to shipments from the Prairies to destinations in British Columbia. Concurrently, the rail freight rates for destinations in Newfoundland increased by 25%.

The total volume of shipments of eligible products under this program during the first 11 months of the 1983-84 fiscal year increased by approximately 275,000 tonnes from year-earlier levels to reach a total of 1.7 million tonnes. As a direct result of this situation, we expect an increase in total expenditures during the 1983-84 fiscal year of $1.7 million for a total of $15.5 million versus $13.8 million in the previous fiscal year.

(ii) Subsidized shipments: As a result of very attractive prices of Prairie feed grains in relation to the price of corn, there was an increase in the level of shipments of wheat and barley from the west into eastern Canada and British Columbia of 17 and 33% respectively, during the first 11 months of the 1983-84 fiscal year, while the shipments of oats dropped by 25% to reach a new low of 105,950 tonnes.

Feed grain storage: In 1977, the government introduced restorage programs for the purpose of encouraging expansion of feed grain storage in grain deficient areas of Canada. These programs were administered by this board in co-operation with Agriculture Canada.

1. In-land elevator programs: The two "In-land Elevator Programs", one providing assistance for the construction of new in-land elevators and the other providing grants for the expansion of existing facilities, have both been terminated. The latter on March 31, 1982, and the former on March 31, 1983.

One of the conditions under the program for the construction of new elevators is that commencing in the fourth year of operation of the new facility, the operator shall begin repayments as follows: fourth year, 45 cents per tonne of throughput; fifth year, 90 cents per tonne of throughput; and from the sixth to the tenth year: $1.35 per tonne of throughput.

Repayment will cease after the tenth year or when 40% of the total contribution has been repaid at no interest, whichever comes first. Initial repayments under this proposal are

[*Text*]

remboursements correspondant à ce programme au cours de l'année financière 1983-1984. Ceux-ci devraient se chiffrer à environ 1.2 million de dollars dans les dix prochaines années.

Des statistiques relatives au nombre de demandes approuvées aux termes de ces deux programmes, aux montants d'aide financière accordés et à la capacité d'entreposage supplémentaire obtenue (base orge) sont fournies dans le tableau suivant.

• 1610

Demandes d'aide approuvées aux termes des programmes d'aide aux silos intérieurs: Au Québec, pour l'agrandissement de silos déjà existants, il y a eu trois demandes pour une augmentation de capacité de 18,730 tonnes et un montant de subventions de 409,196 dollars. En Ontario, on a eu quatre demandes pour une augmentation de capacité de 14,000 tonnes (toujours base orge) et un montant de subventions de 259,815 dollars. Pour les projets de nouveaux silos, au Québec, on a eu deux demandes pour un accroissement de capacité de 43,100 tonnes et un montant total de subventions de 443,470 dollars. En Ontario, on a eu huit demandes pour une augmentation de capacité de 53,400 tonnes et un montant total de subventions de 2,440,520 dollars.

Programme de sécurité des approvisionnements locaux en céréales fourragères: Ce programme prévoit le paiement des frais d'emmagasinage par rapport aux niveaux habituels, entreposés dans de nouveaux silos construits dans les fabriques d'aliments du bétail situées dans les régions déficitaires en céréales de l'Est canadien et de la Colombie-Britannique. Ces paiements sont effectués tous les trimestres pendant cinq ans ou plus.

Ce programme doit prendre fin le 31 mars 1985. Les demandes ne seront plus acceptées après le 31 mars 1984. À la fin de l'année financière 1983-1984, 59 demandes d'aide avaient été approuvées aux termes de ce programme. La capacité supplémentaire d'emmagasinage créée par ce programme dans chaque province est donnée dans le tableau ci-dessous.

Nous avons eu six demandes de la Colombie-Britannique, 12 de l'Ontario, 36 du Québec, et cinq des provinces de l'Atlantique, pour un total de 59. Ces 59 projets nous ont apporté un surplus de capacité d'entreposage de 35,527 tonnes.

Les dépenses totales pour ce programme depuis son introduction en 1977 jusqu'à la fin de l'année financière 1984-1985 sont estimées à 2.8 millions de dollars. Ce programme, encore une fois, se terminera le 31 mars 1985.

Les programmes relatifs aux silos intérieurs ont été établis afin d'encourager la production locale de grains par la création de nouvelles installations de manutention, d'entreposage et de commercialisation, alors que le programme de sécurité des approvisionnements locaux en céréales fourragères visait à favoriser l'augmentation de la capacité d'entreposage à l'échelon des meuneries.

Les objectifs de ces programmes ont été, sans aucun doute, atteints à un prix de revient relativement peu élevé considérant la capacité d'entreposage supplémentaire obtenue.

[*Translation*]

expected to be received during the 1983-84 fiscal year. They should amount to approximately $1.2 million within the next 10 years.

Statistics dealing with the number of application approved under these two programs, along with the amounts of assistance provided and increased storage capacity created—barley basis—appear in the following table.

Applications for assistance under the two inland elevator programs: there were three applications from Quebec to expand existing elevator capacity by 18,730 tons. The total amount of assistance provided was $409,196. Ontario submitted four applications for an increased storage capacity of 14,000 tons (Barley basis), and the total amount of assistance provided was $259,815. In the case of new inland elevator projects, there were two applications from Quebec involving an increased storage capacity of 43,100 tons, and the total amount of assistance provided was $443,470. Ontario submitted eight applications involving an increased storage capacity of 53,400 tons and a total subsidy of $2,440,520.

Local feed grain security program: this program provides for payment of carrying charges on the increase in feed grain inventories over historical levels carried at feed mills located in grain-deficient areas of eastern Canada and British Columbia. These payments are made on a quarterly basis for a period of five years.

This program is due to expire on March 31, 1985. Applications will no longer be accepted after March 31, 1984. Applications for assistance approved up to the end of fiscal year 1983-84 totalled 59. The additional storage capacity provided by these projects by the provinces appears in the following table.

We received six applications from British Columbia, 12 from Ontario, 36 from Quebec and five from the Atlantic Provinces, for a total of 59. These 59 applications resulted in additional storage capacity totalling 35,527 tons.

Expenditures incurred since the inception of this program in 1977 to the end of fiscal year 1984-85 are estimated to total $2.8 million. This program, I repeat, expires on March 31, 1985.

The inland elevator programs were intended to encourage local grain production by providing additional handling, storage and marketing facilities, while the local feed grain security program was to provide additional security of supplies at the feed mill level.

There is no doubt that the objectives envisioned for these programs were achieved at a relatively low cost taking into account the total additional storage space created.

[*Texte*]

L'Office estime que ces programmes pourraient être réinstaurés d'ici trois ou quatre ans, lorsque la production locale dépassera les volumes d'entreposage présentement disponibles.

Mr. Sonneveld: Mr. Chairman, with those remarks, we are now inviting any discussion or question which we will try to answer to the best of our ability. If we do not have the information right here on the spot, as in the past we will send it to you or make it available to all members of the committee.

The Chairman: Thank you, Mr. President.

The first on my list is Mr. Towers, for 10 minutes.

Mr. Towers: Thank you, Mr. Chairman.

• 1615

Mr. Sonneveld, I noticed in the report that you had eight applications for new inland elevator projects in Ontario. Now, what parts of Ontario would they be in?

Mr. Sonneveld: The elevator program, as you know, was instituted based on the need for the production of grains in areas where there was a shortage of storage. So if you took the map of Ontario, you would take Barrie to Peterborough, south to Lake Ontario or the St. Lawrence River. That is the vicinity eastwards towards the Quebec border. If you could picture that, then I think it would be very clear to you.

The problem we had was that there was grain production but there were no facilities for drying or storage, and it was really hampering the development and the holding of grain for the producers in that area who were in livestock. Grain that was produced there finished up, for instance, in the Prescott elevator or was moved to Montreal. That was very costly and it was filling no purpose either for the production of grain itself or for the need of the livestock industry.

Mr. Towers: Does this mean there is grain coming on the market which has never come on before? Why has this facility not been required before?

Mr. Sonneveld: Our agricultural pattern in Ontario has changed remarkably in the last 10 years. Genetics and fertilization were the largest part of that program coming into being, and Mr. Cardiff would bear me out; that is, 10 years ago we had problems growing corn or soy beans or rapeseed in areas, for instance, more than 50 miles east or north of London. As time progressed, genetic engineering and the varieties improved, and we now grow corn all the way from the Bruce Peninsula along Lake Huron, right along Georgian Bay into eastern Ontario, along the St. Lawrence Valley, almost up to Quebec City; almost, I would say . . . This all came about in the last 10 years.

That being the case, it created a problem in getting the services which were needed for this industry to produce drying

[*Traduction*]

The board is of the opinion that these programs could be reinstituted in three or four years when local grain production increases further to a point where available facilities cannot, once again, handle the volume of throughput.

M. Sonneveld: En conclusion, monsieur le président, nous sommes prêts maintenant à répondre de notre mieux à toutes les questions qu'on voudra bien nous poser et à participer à tout débat sur la question. Si nous n'avons pas l'information immédiatement, nous nous chargerons de l'obtenir, monsieur le président, et nous la communiquerons par la suite à tous les membres de votre Comité.

Le président: Merci, monsieur le président.

Le premier sur ma liste est M. Towers, à qui je donne la parole pour dix minutes.

M. Towers: Merci, monsieur le président.

Monsieur Sonneveld, je remarque que vous avez présenté huit demandes pour de nouveaux silos en Ontario. Dans quelles régions de l'Ontario se trouveront-ils?

M. Sonneveld: Comme vous le savez, la décision de construire ces silos a été prise parce qu'on reconnaît que dans certaines régions productrices de céréales il y a une pénurie d'entrepôts. Ces silos se trouveront en Ontario entre Barrie et Peterborough, au sud du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Il s'agit donc de la région qui s'étend à l'est de la frontière québécoise. Si vous avez la carte en tête, vous verrez précisément de quelle région je parle.

Le problème était le suivant: dans cette région on produisait des céréales mais il n'y avait pas d'installation pour le séchage et l'entreposage. Cela imposait donc des limites à la production de grain, et les éleveurs ne pouvaient donc pas compter sur un stock suffisant. Les céréales que l'on produisait dans cette région étaient envoyées par exemple aux silos de Prescott ou à Montréal. Cela coûtait très cher et l'on ne pouvait pas envisager de développer la production de céréales elles-mêmes ou de répondre aux besoins des éleveurs.

M. Towers: Cela signifie-t-il qu'il y a désormais sur le marché une nouvelle production de céréales qui n'existait pas auparavant? Pourquoi ces installations n'étaient-elles pas nécessaires auparavant?

M. Sonneveld: La production agricole en Ontario a énormément changé depuis 10 ans. Un programme axé sur la génétique et la fertilisation des terres dont M. Cardiff pourrait vous parler, a permis ces modifications. En effet, il y a 10 ans, nous avions du mal à cultiver le maïs, le soja ou le colza dans des régions qui étaient à plus de 50 milles à l'est et au nord de London. Avec le temps, les progrès de la génétique et l'amélioration des espèces, nous avons réussi à cultiver du mais de la péninsule Bruce le long du lac Huron jusqu'à la baie Georgienne dans l'est de l'Ontario, le long de la vallée du Saint-Laurent, presque jusqu'à Québec. Tout cela s'est fait au cours des 10 dernières années.

C'est alors que s'est posé le problème des installations permettant le séchage et l'entreposage des céréales, avant la

[*Text*]

and holding of grain and also for grain to be stored for the need of the industry in that area, livestock and industrial.

Mr. Towers: I always understood that the program was meant for shipment to B.C., where they could not grow grain, plus Montreal east. This is why it is new to me. I was not aware you were getting involved in that part of Ontario, because we have always understood that Ontario was becoming very self-sufficient in producing its own feed requirements.

Mr. Sonneveld: Maybe Mr. de Cotret would answer you, because it goes back a number of years. In terms of B.C., I could only say we do not move grain out of Ontario to British Columbia.

Mr. Towers: No, no, I meant from Alberta and the Peace River block into B.C., and then from the Prairies and Ontario to eastern Canada. I did not want to insinuate . . .

Mr. de Cotret: These programs in reality were applied only to grain-deficient areas, and eastern Ontario in a lot of areas is still grain deficient. So it did not apply to the western end of the province, where there were sufficient storage and drying facilities; it applied only to the east. As you say, that grain mostly comes into Quebec after it is stored and dried, and that is why we created these commercial establishments in order to help that development of local grain production in eastern Ontario. They use some of it locally, of course, but the balance comes into Quebec and goes as far as the Maritimes.

Mr. Towers: Changing the topic just a little, Mr. Sonneveld, you said there was quite a fluctuation in the price between corn and barley in feed over a period of time. Does the corn competitive pricing formula not have a tendency to stabilize that? I was quite surprised at your making that comment.

• 1620

Mr. Sonneveld: I think there have been many questions raised on the corn competitive formula, but let us make it clear that I think—out of all the years that this formula has been in place-it does not at any time stabilize the market as we know it. It will only stabilize the market when the market gets out of hand, when all the prices of the domestic grains go above and beyond that formula. In the normal marketing of grains, as we know it in Canada today, it hardly ever influences that price at all, it does so only in times of a shortage, when the price goes out ahead. I think you could probably count the times on one hand that that corn competitive price had any effect on the market price as we know it today; it does so only in times of emergency, or in times when the market is out of hand.

Mr. Towers: That would mean if western grain prices got too high, I presume.

[*Translation*]

vente, ou pour répondre aux besoins du secteur industriel ou du secteur de l'élevage dans la région.

M. Towers: Je croyais que ce programme permettait l'entreposage des céréales avant leur expédition en Colombie-Britannique ou à l'est de Montréal, où l'on ne peut pas cultiver les céréales. C'est donc du nouveau pour moi. Je ne savais pas qu'il y avait quelque chose de prévu dans cette région de l'Ontario parce que nous avions l'impression depuis toujours que l'Ontario pouvait parfaitement répondre à ses propres besoins en céréales fourragères.

M. Sonneveld: M. de Cotret a peut-être quelque chose à vous répondre parce que ce projet remonte à il y a plusieurs années. Je puis vous assurer cependant que nous n'expédions pas de céréale ontarienne en Colombie-Britannique.

M. Towers: Je sais, mais je pensais à l'Alberta et au bord de la rivière de la Paix du côté de la Colombie-Britannique et ensuite aux Prairies et à l'Ontario vers l'est du Canada. Je ne voulais pas laisser croire . . .

M. de Cotret: Ces programmes à vrai dire n'intéressent que les régions où il y a pénurie de céréales comme c'est le cas dans l'est de l'Ontario en plusieurs endroits. Le programme n'intéresse donc pas l'extrémité occidentale de la province où il se trouve des installations d'entreposage et de séchage en abondance. Il s'agit surtout de l'est de la province. Comme vous le dites, la majeure partie de ces céréales est acheminée vers le Québec une fois qu'elles ont été entreposées et séchées et c'est la raison pour laquelle nous avons mis sur pied ces maisons commerciales qui doivent aider à l'expansion de la production locale de céréales dans l'est de l'Ontario. Une partie de la production est consommée sur place mais le reste est acheminé vers le Québec, voire les Maritimes.

M. Towers: Je voudrais changer de sujet. Monsieur Sonneveld, vous avez dit qu'il y a eu assez longtemps des différences importantes entre le prix du mais fourrager et celui de l'orge fourragère. La formule du prix concurrentiel du maïs n'a-t-elle pas tendance à stabiliser cela? Votre remarque m'a surpris.

M. Sonneveld: On a beaucoup contesté cette formule du prix concurrentiel du maïs, mais, à mon avis, au cours des années où cette formule a été appliquée, elle n'a jamais réussi à stabiliser le marché, comme nous le savons. Cette formule ne réussira à stabiliser le marché que lorsque ce dernier sera incontrôlable, quand tous les prix des céréales produites au Canada dépasseront le résultat de la formule. Étant donné la commercialisation des céréales qui se fait actuellement au Canada, cette formule n'influence jamais le prix et elle ne sert que quand il y a pénurie, quand les prix grimpent. Il n'y a eu que quelques occasions où le prix compétitif du maïs a eu une incidence sur le prix du marché. Cette formule ne sert donc qu'en cas d'urgence, ou quand c'est la débandade sur le marché.

M. Towers: Je suppose que ce que vous dites ne vaut que quand le prix des céréales de l'Ouest est trop élevé, n'est-ce pas?

[*Texte*]

Mr. Sonneveld: That is right.

Mr. Towers: I notice that you seem to be having a little problem with the railroads. There is a suggestion that—I guess that is an understatement. I saw here that they were asking for an increase in price from 35% to 50% if they had to supply any hopper cars. That is pretty hard for me to understand, because I sat all through the discussion of Bill C-155. I think it is going to create a lot of problems if the railroads are allowed to start charging for the grain that is moved into the jurisdiction of the Livestock Feed Board of Canada at a different price from that which they charge the other people.

Mr. Sonneveld: Mr. Chairman, I suppose we could spend hours on a debate of the transportation issue or the cost of it. I think it is fair to say that we have had periods of time, especially in the last half year, when we were running way behind on deliveries of western grain into the Province of Quebec, into the Maritimes, when cars that were ordered were not being delivered and the reason for it was a shortage of cars. Responsibility for the cars is, for instance, one problem area. When we look at who is responsible actually, that is where we get into some difficulty. Who has jurisdiction? Is it GTA or is it the railroads? When we question this, we get answers that do not quite put the finger on who is responsible.

We have asked the railroad what it will take to assure hopper car supply to fill the need. For instance, in the Province of Quebec there is a tremendous need in the winter-time for car allocation, for a steady stream of grain to come into the system. Any lapse of car orders or delivery creates a problem. The railroad said that if they had to build cars to fill that need of always having a supply of cars, the rate out of Thunder Bay would have to increase by 35% to 40%. I suppose that could be disputed and I think it should be, but there are many reasons why we think these things should be dealt with.

I also have an opportunity because I serve on the western Grain Transportation Authority; I think maybe, at that time, it can be raised there too: Does it fill the need of the total need of the grain industry in western Canada and also the need to supply eastern Canada?

• 1625

I think that question must be raised and must be answered by those who have some responsibility; that is, the railways, the GTA, the government as a whole, I believe. I think the responsibility lies on all the different people who have some responsibility. I think the time of passing the buck should not be there any longer, after we get some answers.

Mr. de Cotret: I would like to add a comment. While they claim they need more revenue to supply the cars, this year we have had special rates from Ontario into Quebec City in which the railways, for a certain tonnage, have dropped the rates by

[*Traduction*]

M. Sonneveld: C'est cela.

M. Towers: Il semble que vous fassiez face à des difficultés avec les chemins de fer. Ce que je viens de dire est peut-être un peu faible. Je remarque que les chemins de fer demandaient une augmentation de 35 à 50 p. 100 pour fournir des wagons-trémies. J'ai du mal à comprendre cela, parce que j'ai participé aux discussions sur le Bill C-155. Si l'on permet aux sociétés de chemins de fer d'exiger deux tarifs différents, un pour l'Office des provendes du Canada et un pour les autres, cela va créer beaucoup de problèmes.

M. Sonneveld: Monsieur le président, je suppose que nous pourrions discuter des heures durant de questions et de coûts de transport. Il est juste de dire qu'il y a eu des moments, au cours des six derniers mois, où nous avons accumulé du retard dans la livraison des céréales de l'Ouest à destination de la province de Québec et des Maritimes, parce que les wagons qui avaient été commandés n'étaient pas livrés, parce qu'il y avait donc une pénurie de wagons. Il y a donc un problème du côté de ceux qui sont responsables des wagons. Mais quand on y regarde de plus près, c'est là que les difficultés surgissent. À qui incombe la responsabilité? À l'A.G.T. ou aux sociétés de chemins de fer? Quand on pose des questions à ce sujet, les réponses ne nous permettent pas de déterminer avec précision qui est responsable.

Nous avons demandé aux sociétés de chemins de fer ce qu'elles entendaient faire pour veiller à ce qu'il y ait assez de wagons-trémies pour répondre aux besoins. Au Québec, par exemple, les besoins sont énormes en hiver du côté de la répartition des wagons, pour que l'approvisionnement en céréales se fasse de façon constante. Dès qu'il y a pénurie de wagons, dès que les livraisons ne se font pas à temps, nous faisons face à un problème. Les sociétés de chemins de fer ont dit que si elles devaient construire les wagons nécessaires pour répondre aux besoins, pour qu'il y ait approvisionnement constant, les tarifs à partir de Thunder Bay augmenteraient de 35 à 40 p. 100. Je suppose que l'on pourrait contester cela, et nous devrions le faire, mais pour toutes sortes de raisons, nous estimons qu'il faut y voir.

J'ai eu l'occasion de m'intéresser à ces questions quand je faisais partie de l'Administration du transport du grain. Je pense qu'on pourrait également se poser la question suivante: est-ce qu'on répond à tous les besoins du secteur céréalier de l'Ouest du Canada et également aux besoins en approvisionnement de l'Est du pays?

Je pense qu'il faut soulever la question et qu'il appartient aux autorités responsables, c'est-à-dire les sociétés de chemins de fer, l'ATG, le gouvernement, d'y répondre. Il faut donc que tous ces gens concernés assument leurs responsabilités. Qu'on cesse de se renvoyer la balle, qu'on obtienne des réponses.

M. de Cotret: Je voudrais ajouter quelque chose. Les sociétés de chemins de fer disent qu'il leur faut augmenter leurs recettes pour pouvoir construire des wagons. Cette année, cependant, on a offert des tarifs spéciaux pour le transport

[*Text*]

one-third. If the rate was not compensatory before, how could they afford to drop it one-third? This they have done, and they continue to do it in certain other commodities.

So these are questions that have to be answered in the long run.

Mr. Towers: Was there competition to that, Mr. de Cotret?

Mr. de Cotret: Yes, water competition.

Mr. Towers: Water competition.

Mr. de Cotret: But truly, during the winter months there was no competition. At the time they put these things in there was truly no competition, because the Seaway was closed. But I agree, the rate they met was a water-competitive rate.

Mr. Towers: They did the same thing in western Canada on the movement of livestock because of truck competition.

There are small grain companies in western Canada that are being forced out of business by the big boys trying to get control, and they could supply your needs, I am satisfied, if they were allowed to do it. We have producers out there who would like to load producer cars, and they have got so disenchanted with it that they will not even now order them, because they will not get them for five months. There is a tremendous amount of dissatisfaction. Those people would like to move that grain right in there when you have the market for it.

This is one of the things I hope you come to grips with on the Grain Transportation Authority, because you are going to be bucking some pretty big boys there. They do not see it that way, but I will tell you the producers out there do, and the small grain companies, because they want to get into business and they think that competition cleans the system; and I think it does too.

Mr. Sonneveld: There are two issues. One was raised, I believe, by you or somebody else, with the grain commission, and that was the producer car issue. I think the producer car issue is tied up to a formula—a back-in formula—as to the total of the car movement. I do not think we can ask the Grain Transportation Authority to take a look at the whole issue. That is one part of it. That is the producer car.

The small companies, I think, have and can get cars. It is a problem sometimes to work out whose responsibility it is to give that car. Whether GTA can dictate, or can now, with an administrator—can he say, this is it; these companies will get cars? These are questions that must be answered in the next half year.

What we also worry about, as a board, which is, I believe, very serious, is the producer car against the futures market in Thunder Bay or Vancouver. Is the use of the producer car

[*Translation*]

entre l'Ontario et la ville de Québec, et certaines sociétés de chemins de fer sont allées jusqu'à diminuer leur tarif du tiers. Si le tarif n'était pas compensatoire dès le départ, comment expliquer cette diminution du tiers? C'est cependant ce que l'on a fait, et on continue de le faire dans le cas de certaines denrées.

Voilà donc les questions auxquelles il faut répondre à long terme.

M. Towers: Monsieur de Cotret, y a-t-il une question de concurrence ici?

M. de Cotret: Oui, le transport par voie navigable.

M. Towers: Je vois.

M. de Cotret: En fait, pendant les mois d'hiver, il n'y a pas de concurrence. Au moment où ces tarifs ont été offerts, il n'existait pas de concurrence, parce que la voie maritime était fermée. Je reconnais cependant que le tarif offert concurrençait le tarif par voie navigable.

M. Towers: On a fait la même chose dans l'Ouest du pays pour le transport du bétail, et dans ce cas-là, c'était à cause de la concurrence du transport par camions.

Il y a de petites sociétés céréalières, dans l'Ouest du Canada, qui doivent fermer leurs portes parce que les grosses sociétés essaient de les engloutir, mais elles pourraient très bien répondre à vos besoins si on le leur permettait. Il y a des producteurs qui voudraient bien pouvoir remplir des wagons de producteurs, mais ils sont très désabusés pour l'instant, si bien qu'ils ne se donnent même pas le mal de passer des commandes qui ne seront livrées que cinq mois plus tard. Le mécontentement est à son comble. Ces gens voudraient pouvoir expédier leurs grains pendant que les débouchés existent.

J'espère que l'Administration du transport du grain pourra résoudre cette question, mais vous allez faire face à la résistance de grosses légumes. On ne s'en rend pas très bien compte actuellement, mais les producteurs, eux, s'en rendent compte, et les petites compagnies céréalières aussi. Ces gens veulent leur place sur le marché et ils estiment que le maintien de la concurrence est la solution. Je suis d'accord avec eux.

M. Sonneveld: Il y a deux problèmes ici. Si je ne m'abuse, vous-même, ou quelqu'un d'autre, en avez soulevé un auprès de la Commission canadienne des grains: il s'agit de la question des wagons de producteurs. Je pense que cette question est reliée à la formule, une formule rétroactive à partir de tout le trafic des wagons. Je ne pense pas que l'on puisse demander à l'Administration du transport du grain de se pencher sur cette question. Il n'en demeure pas moins que le wagon de producteurs en fait partie.

Les petites compagnies, je pense, ont accès à ces wagons. Parfois, cependant, il est difficile d'établir qui a la responsabilité de les fournir. Est-ce que l'ATG, l'administrateur, peut décréter que telle ou telle compagnie aura des wagons? Ce sont des questions auxquelles il faudra répondre au cours des six prochains mois.

A titre de commission, nous nous préoccupons d'une situation très grave, à savoir les wagons de producteurs par rapport au marché à terme à Thunder Bay ou à Vancouver.

[*Texte*]

really and truly serving that purpose? That is, if a future market has to be filled and some authority says no, no barley is going in for the next three weeks, and we are coming to the end of an option month, we have a major problem, in that the price goes out of hand—the cash price—against the fulfilment of a futures demand.

These questions must be answered, I believe, seriously. Otherwise we are going to have major problems in our Canadian grain market.

Mr. Towers: You suggest there are questions that have to be answered within the next six months. Are you satisfied you are going to get adequate answers within that period of time?

Mr. Sonneveld: I can only say the committee has met twice and I believe there are very many questions—rail rehabilitation of the spur lines, the cars, the whole—all this is going to come up. I think maybe at the third meeting we will get down to start dealing with some of these issues.

Now, what is a priority? I believe everything is a priority, and I think it is going to be one of these cases where they can be answered. But there was a statement made that it can be answered much better sometimes by one person, or a committee of three with two out of town. Well, I do not believe that. I believe that under our system we can make it work, but I think some responsibility has to be given to certain organizations or persons so they can do their jobs.

• 1630

The Chairman: Thank you, Mr. Towers. Mr. Towers, I have to indicate that your name is not on the list, but I recognized you because . . .

Mr. Wise: Strike it from the record.

The Chairman: Yes? Okay.

Now the second questioner, Mr. Althouse, for the next 10 minutes.

Mr. Althouse: Thank you, Mr. Chairman.

I noted in the statement that we began with that the main objective of the Livestock Feed Board of Canada was a fair equalization of feed grain prices. Have you, in your opinion, been successful in equalizing the price across the areas that you are responsible for? Are feed prices delivered at the elevator pretty much the same, whether it is Prince Edward Island, Newfoundland, British Columbia, or wherever the scope of your Board's operation exists? And do you have figures to show us if there is any approximate variation between those regions on a monthly or a quarterly basis?

Mr. Sonneveld: I think, Mr. Chairman, we use FFA to help in the stabilizing of the prices through the feed freight assistance. I hope I can get a *Grain Fact* maybe to point out . . . Under the system that started out in 1976, we said that you can have an equal price for feed grains based on a certain region, and that is Ontario, part of Quebec . . . to keep self-sufficient. From there on, the price of feed grain and the

[*Traduction*]

Est-ce que les wagons de producteurs répondent véritablement aux besoins? Qu'arrivera-t-il si une commande à terme doit être exécutée et que quelqu'un décrète qu'il n'y aura pas d'orge livrée au cours d'une période de trois semaines? Supposez aussi que ce soit vers la fin d'un mois où il y a possibilité de choix, le problème peut devenir épineux. En effet, le prix courant peut subir toutes sortes de fluctuations, au détriment des commandes à terme.

Il faut donc se pencher sérieusement sur ces questions pour y trouver des réponses. À défaut de cela, le marché canadien des céréales fera face à des problèmes épineux.

M. Towers: Vous dites qu'il faut répondre à certaines questions d'ici à six mois. Pensez-vous que cela suffit pour trouver les bonnes réponses?

M. Sonneveld: Le Comité s'est réuni deux fois, mais il y a encore beaucoup de questions en suspens: le rétablissement des lignes de chemins de fer secondaires, les wagons, et encore d'autres qui ne sont pas résolues. Peut-être qu'à la troisième réunion, nous pourrons nous attaquer à certaines de ces questions.

Où est la priorité? Je pense que tout est prioritaire, et je pense qu'on arrivera à trouver les réponses. On a déjà déclaré que l'on pourrait mieux y répondre en faisant appel à une personne ou à un comité de trois membres, dont deux sont à l'extérieur de la ville. Eh bien, je n'y crois pas. Je crois que le système peut fonctionner, mais il faut remettre certaines responsabilités à des organismes ou à des individus, pour qu'ils puissent accomplir leurs tâches.

Le président: Merci, monsieur Towers. Monsieur Towers, je dois vous dire que votre nom ne figure pas sur la liste. Toutefois, je vous ai donné la parole parce que . . .

M. Wise: Que ce soit rayé du compte rendu.

Le président: Vraiment? D'accord.

Le deuxième nom sur ma liste est celui de M. Althouse, qui disposera de 10 minutes pour poser ses questions.

M. Althouse: Merci, monsieur le président.

Selon la déclaration préliminaire, l'objectif principal de l'Office canadien des provendes est la péréquation équitable du prix des provendes. Estimez-vous avoir atteint cet objectif dans les domaines qui relèvent de votre compétence? Peut-on dire que les prix des provendes au silo à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve, en Colombie-Britannique, ou dans une autre région qui dépend de votre administration, sont comparables? Auriez-vous des chiffres démontrant les variations approximatives pouvant exister entre ces région sur une base mensuelle ou trimestrielle?

M. Sonneveld: Monsieur le président, c'est grâce au programme d'aide au transport des céréales fourragères que nous pouvons stabiliser les prix. J'espère pouvoir mettre la main sur un numéro de *La Chronique des grains* . . . En vertu du programme mis sur pied en 1976, certaines régions bénéficient d'un prix comparable pour les provendes, soit l'Ontario et une partie du Québec, afin de maintenir l'autosuf-

[*Text*]

transportation costs thereof will be equalized to that point. We call that a zero zone.

Mr. Althouse: Okay.

Mr. Sonneveld: So what happens then is that any increase of freight costs beyond a certain point then becomes subsidized. So to use easy figures, if the Montreal area has a $39 balance of cost that the freight rate is to, say, the Montreal region Granby, then the price of transportation to Moncton could be $52. It will be made up and evened out to give a balance in a region of Canada. This is what we do with FFA. That is to stabilize the system. What effect it also has is that within a certain region it allows competition of the feed mill system, and that is that in areas such as the Maritimes the distances from the feed mill to the farm are greater than, for instance, the Montreal or the Ontario region and we have what we call furtherance into an area. It gives in the region competition. So it is not just one company that sells feed, other companies can compete on that basis. That is how our equalization of feed grain or feed prices works—through the system of the transportation.

There are certain areas where we have problems, such as Newfoundland and the far outflung areas, and there are limitations. But if you would take *Grain Facts* in your booklet, I could quote for you, for instance, and I will use feed wheat as an example, that feed wheat at Thunder Bay on April 2 was $188.90 at the Bay Ports; It was $194 at Montreal; it was $201 in Moncton, New Brunswick; $201.75 in Nova Scotia, Truro. This will give you some idea. Even though the freight rate was greater we kept the price in line with what we call the equalization of the freight.

• 1635

I hope I have answered your question.

Mr. Althouse: So from Montreal to Moncton, that means you would be making up, since it is $194 to $201, would you be making up all of that difference or just a part of the difference?

Mr. Sonneveld: Mostly all of it, Mr. Chairman.

Mr. Althouse: Okay.

Mr. Sonneveld: In the annual report you will find freight rates with the subsidy rates in it, and I think you will find what that amounts to in terms of dollars per tonne.

Mr. Althouse: Since I understand another part of the overall policy is to work toward self-sufficiency in the regions, and that has over time occurred pretty much in most of Ontario and perhaps parts of Quebec, do you have any projections as to how long it will take for the Atlantic provinces or any one or a combination of the Atlantic provinces? Is there a possibility for self-sufficiency in feed, say, in New Brunswick or . . . Prince Edward Island I think is already, is it not?

[*Translation*]

fisance. A partir de ce moment-là, le prix des provendes et le coût du transport sont portés à un niveau égal. Il s'agit de la zone zéro.

M. Althouse: D'accord.

M. Sonneveld: Donc, au-delà de ce secteur zéro, toute augmentation des frais de transport des marchandises est subventionnée. Pour prendre un exemple facile, si les frais de transport jusqu'à Montréal, jusqu'à la région de Granby, disons, sont de 39 dollars, le transport jusqu'à Moncton pourrait coûter jusqu'à 52 dollars. La différence est compensée afin de rétablir l'équilibre dans cette région du Canada. Voilà le but du Programme d'aide au transport des céréales fourragères: stabiliser le système. De plus, il a été conçu pour permettre la concurrence des entreprises de mouture à l'intérieur d'une région donnée, comme les Maritimes, par exemple, où les distances entre l'usine et la ferme sont beaucoup plus grandes qu'à Montréal ou en Ontario. Donc, c'est pour servir la région. C'est pour permettre une concurrence régionale. Le programme empêche le monopole du marché et permet à d'autres compagnies de faire concurrence. Voilà l'explication de la stabilisation des prix des provendes grâce à l'aide au transport des céréales fourragères.

Toutefois, dans les régions comme Terre-Neuve et d'autres endroits éloignés, nous connaissons des problèmes à cause des restrictions visant le transport. Mais si vous voulez bien prendre *La Chronique des grains* dans votre trousse, vous verrez que, le 2 avril, le coût du transport du blé de provende, par exemple, jusqu'au port de Thunder Bay s'élevait à 188.90$. Pour Montréal, c'était 194$, pour Moncton, 201$, et pour Truro, en Nouvelle-Écosse, 201.75$. Cela vous donne déjà une idée. Même si le tarif de transport était élevé, nous avons maintenu le prix à un niveau égal.

J'espère avoir répondu à votre question.

M. Althouse: Ainsi, vous compensez la différence des frais de transport entre Montréal et Moncton. Compenseriez-vous toute la différence entre 194$ et 201$, ou simplement une partie?

M. Sonneveld: La majeure partie, monsieur le président.

M. Althouse: D'accord.

M. Sonneveld: Dans le rapport annuel, vous trouverez les taux de subvention avec les tarifs de transport des marchandises. Les montants sont exprimés en dollars par tonne.

M. Althouse: Je crois savoir que la politique générale vise, en partie, à établir l'autosuffisance de certaines régions. Cette indépendance s'est produite dans la majeure partie de l'Ontario et dans certaines régions du Québec, mais savez-vous combien de temps il faudrait pour que les provinces de l'Atlantique, ou certaines provinces de l'Atlantique, atteignent cette autosuffisance? Au Nouveau-Brunswick, par exemple, est-ce que l'autosuffisance en grains de provende est possible? Je crois que l'Île-du-Prince-Édouard subvient déjà à ses besoins, n'est-ce pas?

[*Texte*]

Mr. Sonneveld: Mr. Chairman, the answer lies . . . Probably if we separate the provinces we could say that Prince Edward Island could maybe be self-sufficient. But it is really not self-sufficient because you have a problem with no energy, or high energy crop. They are mainly a barley-oats area and you have to have wheat and corn for some of the energy feeds, so maybe at certain times it could be self-sufficient. We would say maybe self-sufficient up to a point, but not up to the needs of what the industry wants.

What we would see has happened, though, if we went back 15 years, we could find the spread that has taken place in the freight rate increases, and the FFA being constant the price of grain has increased about $40 a tonne. Because of the freight rate changes in the Maritimes there has been limited increases in production. Now, you can obtain self-sufficiency two ways. You can increase your grain production or cut the numbers of the livestock down. What we have found is that there is an increase in livestock numbers and there has been a small increase in grain production. In the ruminants you could do it through forage; it is much easier than you could do it through grain production. But research hopefully will come up with some of the answers that will maybe address the problems of the Maritimes that are related to weather, dampness, molds and all these disease problems that have plagued the Maritimes. Some of the trials they have done with tremline farming of grain and spraying and top-dressing of nitrates are very good. There is one problem: Economics. They found in Europe; they found in Canada that you can only push that thing so far and then the economics are out of line. And our grain price structure is not set up that way so that we can cover those kinds of costs. So those are the limitations. But there is a possibility, yes; ruminants especially.

Mr. Althouse: Does your board conduct evaluations or check the costs of production on the various possible feed components that can be used in the various regions you do cover to show or to prove to yourselves that livestock production is still viable in each of the regions that you service? You mentioned that there was an advantage for forage production in some of the regions that you cover. I guess the bottom line is whether the production cost for a pound of beef or a litre of milk is very close in all the regions you service with the assistance of the freight rate subsidy that you are providing? Are they all pretty equal?

• 1640

Mr. Sonneveld: I think we are seeing dramatic changes in the terms that the freight rates have changed and also, of course, the production changes that have taken place. We have now started what we call a profile of the grain and meat markets. This is a study done by our economist. If you want, maybe Mr. Mutch could say something about it. What we are going to try to do is to relate historically where we were 10 years ago to where we are today, given all the markets as they

[*Traduction*]

M. Sonneveld: Monsieur le président, la réponse serait . . . En prenant les provinces séparément, nous pourrions dire que l'Île-du-Prince-Édouard a atteint l'autosuffisance. Toutefois, le fait que l'on n'y produise pas d'énergie et, forcément, de céréales nécessitant beaucoup d'énergie, l'empêche d'atteindre l'autosuffisance. On y cultive principalement de l'avoine et de l'orge, mais il faut du blé et du maïs pour qu'une région soit considérée comme autosuffisante. Donc, l'Île-du-Prince-Édouard l'est dans une certaine mesure, mais pas encore assez par rapport aux exigences de l'industrie.

Si nous remontions 15 ans en arrière, nous pourrions constater l'écart des augmentations des frais de transport des marchandises. Puisque l'aide au transport est demeurée au même niveau, le prix des céréales a augmenté d'environ 40$ la tonne. À cause des changements dans les tarifs de transport des marchandises dans les Maritimes, la croissance de la production a été limitée. Or, il y a deux façons d'atteindre l'autosuffisance: soit augmenter la production céréalière, soit réduire le nombre de têtes de bétail. Nous avons constaté une augmentation du nombre de têtes de bétail, accompagnée d'une faible augmentation de la production céréalière. Avec les ruminants, il serait beaucoup plus facile d'opter pour les céréales fourragères plutôt que d'augmenter la production céréalière. Avec un peu de chance, les efforts de la recherche nous donneront des réponses aux problèmes des Maritimes reliés au climat, à l'humidité, à la moisissure et à tous les problèmes de maladies qui sévissent dans cette région du Canada. Les essais portant sur l'alignement des cultures de céréales et la fumure des nitrates en surface ont donné d'excellents résultats. Le seul problème se pose avec l'économie. En Europe et au Canada, on a découvert que l'on ne peut cultiver de cette manière que jusqu'à un certain point, après quoi ce n'est plus rentable. Notre structure des prix des céréales ne permet pas que l'on assume ce genre de coûts. Voilà les limites auxquelles nous faisons face dans cette région. Mais remarquez qu'on pourrait toujours opter pour les ruminants, surtout.

M. Althouse: Est-ce que l'office fait des vérifications ou des évaluations des coûts de production des diverses composantes des provendes utilisées dans les régions qui relèvent de sa compétence, afin de s'assurer que la production de bétail est encore rentable? Vous avez mentionné que la production de céréales fourragères comportait certains avantages dans les régions qui dépendent de vous. Il s'agit essentiellement de déterminer si le coût de production d'une livre de boeuf ou d'un litre de lait est similaire dans toutes les régions couvertes par le programme d'aide au transport des céréales. Est-ce que les coûts se comparent?

M. Sonneveld: Il y a eu des changements draconiens à cause des changements survenus dans les tarifs de transport et, aussi, des modifications à la production. Nous avons créé ce que nous appelons un profil des marchés du grain et de la viande. C'est une étude effectuée par notre économiste. Peut-être que M. Mutch pourrait vous en dire plus long. Nous tenterons d'établir un lien historique entre la situation d'il y a 10 ans et la situation actuelle des marchés du transport, du grain et de la

[*Text*]

are; that is, the transportation market, the grain markets, the meat markets, and how things have shifted around in Canada. We have short-term studies regionally. What we are trying to do is put it on a national profile, more or less, to indicate where we really are as of 1984. Hopefully we will be done this year.

Mr. Althouse: I hope it would be because we face a proposition that would have an umbrella stabilization plan for red meats. If we find that production costs vary substantially from region to region, that umbrella with no toploading allowed for any regions, is not going to work, so it is very important to us and I hope that you will be able to get it done early.

Le président: Merci, monsieur Althouse.

Monsieur Dubois, vous disposez de dix minutes.

M. Dubois: Monsieur le président, je me reporte aux pages 7, 8 et 9 de la présentation, touchant le Budget principal des dépenses 1984-1985, surtout au programme d'entreposage des céréales fourragères et au programme de sécurité des approvisionnements locaux en céréales fourragères. Ces deux programmes m'intéressent, mais avant de m'y attaquer directement, j'aimerais poser quelques questions.

Tout d'abord, quel pourcentage de la consommation des graines de provende du Québec est produit au Québec? S'agit-il de 40 p. 100?

M. de Cotret: J'oserais l'évaluer entre 40 et 50 p. 100, selon les chiffres et les années de production.

M. Dubois: A titre d'exemple, quelle a été la production en 1983?

M. de Cotret: Cinquante pour cent.

M. Dubois: Quant à l'autre moitié,—évidemment, on se souvient du fameux débat sur l'approvisionnement en fonction du projet de loi C-155,—d'où vient-elle? Des Américains? Des Prairies? Possède-t-on des chiffres à ce sujet?

M. de Cotret: L'approvisionnement nous vient de l'Ontario, des Prairies et des États-Unis.

M. Dubois: Y a-t-il une répartition équitable entre chacun de ces trois endroits ou provient-il en majeure partie des Prairies?

M. de Cotret: Cela dépend du prix, car c'est vraiment lui qui décide du lieu d'approvisionnement. Toutefois, cette année, le maïs américain était dispendieux par rapport à l'orge de l'Ouest.

M. Dubois: Oui.

M. de Cotret: Alors, l'approvisionnement principal, cette année, s'est fait dans l'Ouest.

M. Dubois: D'accord.

M. de Cotret: L'an prochain, si la récolte est bonne aux États-Unis, cela pourrait être exactement l'inverse. Si le maïs est moins cher, il proviendra des États-Unis, de l'Ontario et du Québec, si ce dernier en produit.

[*Translation*]

viande. Nous tenterons d'illustrer les changements qui ont eu lieu au Canada. Nous disposons d'études régionales à court terme et nous essayons d'en faire un profil national, plus ou moins, afin de nous situer en 1984. J'espère que le travail sera terminé cette année.

M. Althouse: Nous sommes saisis d'une proposition visant à créer un projet de stabilisation des prix de la viande rouge. Si l'on trouve que les coûts de production varient considérablement d'une région à l'autre, un projet global ne tenant pas compte des dépassements de coût dans les régions ne fonctionnerait pas. Donc, c'est une question qui nous tient à coeur, et j'espère que vous pourrez faire quelque chose le plus tôt possible.

The Chairman: Thank you, Mr. Althouse.

Mr. Dubois, you have ten minutes.

Mr. Dubois: Mr. Chairman, I would like to refer to pages 6, 7 and 8 of the brief that deal with the Main Budget for 1984-1985, and particularly the feed grain storage program and the local feed grain supply program. However, before I attack these two matters directly, I would like to ask a few questions.

First, what percentage of feed grain consumption in Quebec is produced in that province? About 40%?

Mr. de Cotret: I would go as far as to evaluate the production between 40 and 50%, depending on the figures and the year.

Mr. Dubois: By way of example, what was the production for 1983?

Mr. de Cotret: 50%.

Mr. Dubois: Of course, we all remember the famous supply debate that arose from Bill C-155. Where does the other half come from? From the United States, from the Prairies? Do you have any figures?

Mr. de Cotret: We are supplied by Ontario, the Prairies and the United States.

Mr. Dubois: Is there equal supply from each of those three places or does most of it come from the Prairies?

Mr. de Cotret: It depends on the price, because it is up to the province to decide where it is going to get its supply. However, this year, American corn was more expensive than barley from the West.

Mr. Dubois: Yes.

Mr. de Cotret: So, the main supply this year came from the West.

Mr. Dubois: I see.

Mr. de Cotret: If the crop is good in the United States next year, it may be the reverse. If corn is less expensive, they will get it in the United States, in Ontario and in Quebec, if Quebec produces any.

[*Texte*]

M. Dubois: Ainsi, lorsqu'il s'est agi de la moitié, le prix canadien des Prairies était plus avantageux que le prix américain, et nous nous sommes donc approvisionnés plus dans l'Ouest canadien qu'auprès des Américains.

M. de Cotret: C'est juste.

M. Dubois: Quand vous parlez de prix, si un meunier du Québec ou même de l'Est du Canada doit acheter, demain matin, un certain nombre de tonnes de maïs, combien cela lui coûtera-t-il en frais de transport? En fait, quel est le coût du maïs et celui du transport à l'heure actuelle? C'est peut-être une question un peu compliquée . . .

• 1645

M. de Cotret: Eh bien, le prix du maïs est déterminé par la valeur du maïs américain livré à Montréal. Le prix de Montréal devient le prix de base du maïs. Pour vendre au Québec, l'Ontario est obligé de vendre au prix du maïs américain livré à Montréal. Le prix du maïs québécois est déterminé sur la même base. Cette année, par exemple, le prix de l'orge est descendu en bas de la valeur du maïs à Montréal; naturellement, les gens sont allés acheter de l'orge dans l'Ouest.

Cependant, vous ne pouvez pas toujours vous servir de l'orge comme produit de remplacement. Certaines moulées, comme les moulées à volaille, doivent avoir une plus grande valeur nutritive. Dans ces cas, on sera peut-être obligé d'acheter du blé au lieu du maïs; cela dépendra du prix du blé.

Donc, le prix des provendes est établi strictement en fonction du prix américain des céréales livrées à Montréal.

M. Dubois: Parlons maintenant des deux programmes relatifs aux silos intérieurs. À la page 8, vous parlez des demandes d'aide approuvées aux termes des programmes d'aide aux silos intérieurs. Vous avez donc accordé de l'aide pour les silos déjà existants. Il y a aussi des projets de nouveaux silos intérieurs; il y en a deux au Québec. S'agit-il des silos que l'on a remplacés à Montréal? On en a mis un à terre et . . .

M. de Cotret: Eh bien, on a construit un petit silo à Montréal et un à Québec, le silo de Cargill . Vous voyez ici que le tonnage total de ces deux silos équivaut quasiment au tonnage total des huit silos de l'Ontario. C'est parce qu'un gros silo, celui de Cargill à Québec, est inclus dans cela. Il s'agissait de 40,000 tonnes d'un coup.

M. Dubois: Maintenant, que se passe-t-il dans le cas du fameux silo au sujet duquel on a eu beaucoup de représentations? C'était, je crois, le numéro 5 ou le numéro 6 à Montréal.

M. de Cotret: C'était le numéro 1. Celui-là, il est détruit.

M. Dubois: Et alors qu'a-t-on fait?

M. de Cotret: On a agrandi le numéro 4 pour compenser.

M. Dubois: Mais est-ce que cela a réglé le problème? Dans la périphérie de Saint-Hyacinthe, il y a quelques régions qui produisent une certaine quantité de blé et de maïs. Est-ce que

[*Traduction*]

Mr. Dubois: So, in the year when Quebec produced half, the Canadian price from the Prairies was better than the American price and so, we took more of our feed grain from Western Canada than from the United States.

Mr. de Cotret: Exactly.

Mr. Dubois: If a miller in Quebec or in Eastern Canada had to buy a few tons of corn tomorrow morning, how much would it cost him in freight? In fact, what is the price of corn right now? What is the cost of the transport and the cost of the corn at the present moment? Perhaps it is a complex question . . .

Mr. de Cotret: The price of corn is determined by the value of American corn delivered in Montreal. The Montreal price becomes the corn base price. When selling in Quebec, Ontario has to sell at the price of American corn in Montreal. The Quebec corn price is determined on the same basis. This year, for example, the price of barley slumped below the value of corn in Montreal; naturally, people bought their barley out West.

However, you cannot always use barley as a substitute. Certain feeds, like chicken feeds, must have a higher nutritional content. In such cases, it would be necessary to purchase wheat instead of corn; it depends on the price of corn.

So, the price of feed grains is strictly a function of the price of American cereal grains delivered in Montreal.

Mr. Dubois: Let us talk now about the two inland elevator programs. On page 6, you talk about applications for assistance that were approved under the inland elevator programs. So you have given some assistance for existing elevators. There are also new inland elevator projects; there are two in Quebec. Are these replacing the Montreal silos? One was demolished . . .

Mr. de Cotret: We did build a small elevator in Montreal, as well as one in Quebec, the Cargill elevator. You can see that the total tonnage for these two elevators is about equal to the total tonnage of the eight Ontario elevators. That is because the larger Cargill elevator in Quebec is included in the figures. It can hold 40,000 tons.

Mr. Dubois: Now, what about the famous elevator that gave rise to a lot of representations? I believe it was number five or number six elevator in Montreal.

Mr. de Cotret: It was number one, and it has been demolished.

Mr. Dubois: And what has been done about it?

Mr. de Cotret: Number four elevator was enlarged to compensate.

Mr. Dubois: And has that solved the problem? Around Saint-Hyacinthe, there are a few areas which produce a certain quantity of corn and wheat. Has the increase in the

[*Text*]

l'augmentation de la capacité du numéro 4 a réglé nos problèmes? Est-ce que nos producteurs sont heureux?

M. de Cotret: Nos problèmes ne seront jamais réglés complètement. Premièrement, on ne voit pas pourquoi les producteurs de céréales de Saint-Hyacinthe, la région la plus proche de Montréal, viendraient emmaganiser leurs céréales à Montréal alors que leur marché est à côté du lieu de production. Autrement dit, il y a tellement de meuneries dans cette région-là que, d'après nous, on perdrait de l'argent s'il fallait apporter le grain à Montréal pour ensuite le rapporter. Vous transportez le grain deux fois, pour rien. Il valait mieux développer un système d'entreposage local, et c'est ce qui a été fait. D'ailleurs, vous voyez, il y a aujourd'hui des silos à Saint-Hyacinthe, comme il y en a à Sainte-Rosalie et à Saint-Jean. Ainsi, ils ne sont pas obligés de transporter leur grain à Montréal.

Il va toujours y avoir un surplus pendant certaines périodes. On ne peut pas construire des silos seulement pour une période de deux mois, alors qu'il y a un surplus de récoltes.

Mr. Sonneveld: If I may, the tonnages which were were actually put into the Montreal elevator were very limited. I believe it was 6,000 or 7,000 tonnes, if I am correct, out of a total. It was very limited.

M. de Cotret: Le programme qui a bénéficié le plus au Québec a été celui qui avait trait aux meuneries. Vous voyez, il y a eu 36 demandes . . .

M. Dubois: Oui, j'y arrivais. Où en est le programme de sécurité des approvisionnements en céréales fourragères? J'aimerais avoir des détails là-dessus.

M. de Cotret: Voici ce qu'on a demandé aux meuneries pour garantir l'approvisionnement en grains.

• 1650

Il y avait un problème au Québec: tout le monde se fiait aux élévateurs le long du Saint-Laurent. Or, si une grève ou autre chose empêchait l'accès à ces élévateurs, tout était immobilisé. Nous avons donc proposé un deuxième système au gouvernement. Là où nous avions le plus de problèmes, c'était aux meuneries. Nous leur avons donc demandé d'augmenter leur capacité d'entreposage, contre quoi nous leur rembourserions les frais encourus pour acheter le grain et le porter aux élévateurs. Nous ne voulions pas des bâtisses, mais des inventaires de grain sur place.

Grâce à ce programme, ils ont pu agrandir jusqu'à un maximum de 1,000 tonnes par meunerie, ce qui a créé un nouveau marché pour les producteurs locaux parce qu'il y avait entreposage dans les meuneries.

M. Dubois: Je comprends que cette question demanderait peut-être beaucoup de recherches, mais s'il était possible d'en faire parvenir la réponse au président, j'aimerais connaître d'où proviennent les 36 demandes que vous avez eues, de quelle meunerie elles relèvent et ainsi de suite.

M. de Cotret: Nous pouvons vous fournir ce renseignement.

M. Dubois: Ce serait sûrement intéressant, surtout si vous dites que le nombre le plus élevé de demandes provenait du

[*Translation*]

capacity of number four elevator solved the problems there? Are the producers happy?

Mr. de Cotret: Our problems will never be completely solved. First, we really cannot see why the ceral grain producers in Saint-Hyacinthe, the nearest region to Montreal, should store their grains in Montreal, when their market is just next door. In other words, there are so many mills in that region that, in our opinion, it would be a waste of money to bring the grain to Montreal only to have to bring it back. They are paying to transport grains twice for no reason. It was more worthwhile to develop a local warehousing system, which was done. Indeed, today you will see elevators in Saint-Hyacinthe, as well as the ones in Sainte-Rosalie and Saint-Jean. That way, the producers do not have to transport their grain to Montreal.

There will always be a surplus during certain crop years. You cannot build elevators just to cover a two month period, when there is a crop surplus.

M. Sonneveld: Si vous le permettez, les tonnages qui ont été entreposés dans les silos de Montréal étaient très restreints. Il ne s'agissait que de 6,000 ou 7,000 tonnes, si je me souviens bien, sur le total. C'est une quantité très limitée.

Mr. de Cotret: The most beneficial program in Quebec has been the milling program. As you can see, there were 36 applications . . .

Mr. Dubois: Yes, I was just coming to that. How is the local feed grain security program working? I would like details in that respect.

Mr. de Cotret: Here is what we ask the mills in order to guarantee the feed grain supply.

There was a problem in Quebec: everyone was counting on the elevators along the St. Lawrence. Now, if a strike or something else prevented access to those elevators, everything was frozen. So we suggested a second system to the government. Our biggest problems were at the mills. So we asked them to increase their storage capacity and we would pay them for the costs incurred to buy the grain to bring it to those elevators. We did not want the buildings but grain inventories at hand.

Thanks to that program, they managed to increase up to a maximum of 1,000 tonnes per mill which created a new market for local producers because there was storage to be had in the mills.

Mr. Dubois: I understand that this question would perhaps require a lot of research, but if it were possible to send this answer through the Chairman, I would like to know where the first 36 requests you got come from, which one of the mills they concern, and so on.

Mr. de Cotret: We can give you that information.

Mr. Dubois: That information would certainly be interesting, especially if you say that the greatest number of requests

[*Texte*]

Québec. Il y en a eu 12 en Ontario, mais 36 au Québec. Comme l'on avait ce problème au Québec, . . .

M. de Cotret: Mais cela a été plus intéressant au Québec parce que le Québec était plus éloigné de la source d'approvisionnement. Voilà donc pourquoi on en a eu plus au Québec qu'en Ontario.

M. Dubois: Est-ce possible d'obtenir cette liste?

M. de Cotret: Certainement.

M. Dubois: Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Dubois.

Monsieur Wise.

Mr. Wise: Thank you very much, Mr. Chairman.

Some of us have had the benefit and the good fortune, I suppose, to have participated in a number of presentations before the Standing Committee on Agriculture by officials of the Livestock Feed Board. As I listened to the statement, and as one has an opportunity to review the contents of the statement, I certainly want to compliment you people who are here representing the Feed Board today. I am particularly interested in some of your international observations, because I think too often domestic grain producers have a tendency to overlook what is happening in the international market and they have a tendency to think they can operate in isolation. Of course they are whistling in the dark, because as we know, international market trends and movement, weather conditions and so on, impact, and impact directly, on domestic grain prices. I want to compliment you, Mr. Chairman and the members of your board, the officials, for spending the time you have on this report to point that out.

I wonder if you have any information on whether or not the increased grain purchases by the Soviet Union and by South Africa—one probably for labour problems and the latter more than likely—obviously—brought out by weather conditions . . . I was surprised that you indicate a little later on in your report, probably on the following page, that even with these additional purchases by these two countries, the Soviet Union and South Africa, you are not predicting really much of a draw-down on U.S. grain supplies, if I read the situation accurately. Is this a true reading of the message that you carry here in your report?

Mr. Sonneveld: Mr. Chairman, maybe Mr. Mutch could better answer that question. I believe on the farm we have always a good balance at the board. If there is a bear, there is a bull, as you know, in the grain market. I am off the farm, and sometimes my economist disagrees with me; I would disagree with him. At the same time we have come to an understanding, and that is that somewhere along the line we have to come to a consensus. We have said that even though there is going to be a shortage of corn, if you look at the figures that are given, you could be sitting with only about a 500 million bushel corn crop in the pipeline. It is not sufficient

[*Traduction*]

came from Quebec. There were 12 in Ontario, but 36 in Quebec. As we had that problem in Quebec . . .

Mr. de Cotret: But it was more interesting in Quebec, because Quebec was farther away from the delivery source. That is why we had more in Quebec than in Ontario.

Mr. Dubois: Would it be possible to get that list?

Mr. de Cotret: Certainly.

Mr. Dubois: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Dubois.

Mr. Wise.

M. Wise: Merci beaucoup, monsieur le président.

Certains d'entre nous ont eu l'avantage et la chance, j'imagine, d'avoir participé à un certain nombre de séances du Comité permanent de l'agriculture où étaient présents les fonctionnaires de l'Office des provendes du Canada. En écoutant votre déclaration et en lisant le mémoire, je me suis dit qu'il fallait certainement vous faire des compliments à vous, qui représentez ici l'Office des provendes aujourd'hui. Je m'intéresse particulièrement à certaines de vos observations portant sur la scène internationale, car je crois que trop souvent, nos producteurs de céréales ont tendance à oublier les marchés internationaux, en croyant qu'ils peuvent fonctionner isolément. Évidemment, c'est tout à fait faux, car, comme nous le savons, les tendances des marchés internationaux, le transport, la météo, et que sais-je encore, ont des répercussions et des répercussions directes sur le prix des céréales au Canada. Je vous fais mes compliments, monsieur le président, à vous, ainsi qu'aux membres de votre conseil d'administration et à vos fonctionnaires, pour avoir consacré tout ce temps à nous souligner ce fait.

Je me demande si vous savez, ou non, si l'augmentation des achats de céréales par l'Union Soviétique et l'Afrique du Sud—le premier pays probablement à cause de problèmes de main-d'oeuvre et le deuxième, très évidemment, à cause de conditions climatiques . . . J'ai été quelque peu étonné de voir un peu plus loin dans votre rapport, probablement à la page suivante, que même avec ces achats additionnels par ces deux pays, l'Union Soviétique et l'Afrique du Sud, vous ne croyez pas qu'il y aura une grosse diminution des approvisionnements de céréales américaines, si j'ai bien interprété ce que je lis. Est-ce une bonne interprétation du message que vous livrez ici dans votre rapport?

M. Sonneveld: Monsieur le président, peut-être M. Mutch pourrait-il mieux répondre à cette question. Je crois que le producteur agricole fait assez bien sentir son poids au niveau du conseil. S'il y a un pessimiste, il y a aussi un optimiste, comme vous le savez, à la Bourse des grains. Je suis producteur agricole, et parfois, mon économiste n'est pas d'accord avec moi; je ne suis pas de son avis. En même temps, il faut bien qu'on se fasse une idée et il faut bien en arriver à un accord quelconque. Nous avons dit que même si l'on doit manquer de maïs, d'après les chiffres qu'on donne, il se pourrait qu'il n'y ait que 500 millions de boisseaux de la récolte de maïs en transit. Ce n'est pas suffisant pour répondre à toute la

[*Text*]

for the pipeline itself; which simply means you have dried out of corn.

There are some factors, though, that will affect that. One is that there may be a bit of a drop in hog production, which is showing evidence now in the United States, and there is also a large wheat crop that was sitting there yet from last year. They are trying to work that off.

• 1655

As a farmer I would say that is very good because it takes three acres of wheat to work off the same as an acre of corn for the same production of two litters per sow. This is some of the work we do.

At the same time, I think you must understand that Europe is still not in a shortage position. They are sitting with stocks of grain. In North America we are not short of grain yet. Unless the west stays dry and the United States has another problem, there is evidence that we are going to have grain production.

So the short of it all is that we do not see a major problem. There can be short-term problems in that market, but overall we do not see any major problem unless there is a major disaster.

Mr. Wise: I am saying, though, that even with these two factors . . . You have concluded by consensus that there is really not going to be much draw-down as far as the U.S. crop is concerned, that which is in storage and that which . . . providing weather conditions are adequate.

Mr. Sonneveld: Some figures Doug has maybe would be helpful to you.

Mr. D. Mutch (Secretary, Livestock Feed Board of Canada): The U.S. export commitments to date this year are roughly at the same level as last year. If we are talking about U.S. corn the Japanese are the big buyer, and the USDA is estimating they are going to be importing roughly 14 million tonnes this crop year. They are already committed to buy that amount, and I believe they have shipped around 9 million tonnes of that.

Mr. Wise: That grain will not move out of the U.S. probably until what—September or October?

Mr. Mutch: It will be moving out in the period ahead, but that grain is already counted in their current export commitments. We are saying that the Japanese appear to have bought as much as they will be buying during this period. They have shipped about three-quarters of it. The Soviet Union have bought probably 80% of what they are going to be buying during this period. The two of them, the Japanese and the Soviets, account for roughly slightly more than half the U.S. corn exports. These are the big buyers in the marketplace so if they have done most of their buying in the first half of the crop year then the quantity of new sales in the second half is probably going to drop off fairly sharply. This is something we are watching on a week-to-week basis.

[*Translation*]

demande; ce qui signifie tout simplement que vous allez manquer de maïs.

Cependant, il y a d'autres facteurs qui entrent en ligne de compte. Tout d'abord, il se pourrait qu'il y ait une diminution chez les producteurs de porc, ce que l'on constate d'ores et déjà aux États-Unis, et il reste encore de larges surplus de la récolte de blé de l'an dernier. Ils essayent de s'en débarrasser.

Je dois dire, en ma qualité d'agriculteur, que ça me semble très intéressant parce qu'il faut trois acres de blé pour obtenir le même rendement qu'une acre de maïs sur la base de deux portées par truie. Cela vous donne une idée de notre travail.

Je pense qu'il convient également de signaler que l'Europe ne souffre toujours pas de pénurie. On y trouve encore des réserves de grain. L'Amérique du Nord ne souffre toujours pas non plus de pénurie de grain. Tout nous porte à croire que nous allons produire encore du grain à moins que la sécheresse ne se poursuive dans l'Ouest et que les États-Unis subissent un autre problème.

En conclusion, nous ne voyons pas de gros problèmes. Il peut y avoir des problèmes à court terme sur ce marché, mais en règle générale, il ne devrait pas y avoir de problèmes majeurs à moins de désastre.

M. Wise: Mais même avec ces deux facteurs . . . Vous avez conclu à l'unanimité qu'il n'y aurait pas de diminution des récoltes américaines, que les réserves et . . . à condition que les conditions météorologiques soient appropriées.

M. Sonneveld: Doug pourrait sans doute vous donner des chiffres intéressants.

M. D. Mutch (secrétaire, Office canadien des provendes): Les accords d'exportation avec les États-Unis se situent jusqu'à maintenant cette année au même niveau que l'année dernière. Le Japon est le plus gros acheteur de maïs américain et le ministère américain de l'Agriculture estime que ce pays importera quelque 14 millions de tonnes pour cette campagne agricole. Ils se sont engagés à acheter ce volume, mais je crois savoir qu'ils en ont expédié quelque 9 millions de tonnes.

M. Wise: Ce grain ne quittera pas les États-Unis avant probablement septembre ou octobre?

M. Mutch: Il sera expédié avant, mais ce grain a déjà été inclus dans leurs contrats actuels d'exportation. Nous pensons que les Japonais ont déjà acheté tout ce qu'ils devaient acheter au cours de cette période. Mais on a expédié environ les trois quarts. L'Union soviétique a déjà acheté quelque 80 p. 100 de ce que ce pays devait acheter pendant cette période. Les deux ensemble, les Japonais et les Soviétiques, achètent un peu plus de la moitié des exportations de maïs des États-Unis. Ce sont les gros acheteurs du marché, donc s'ils ont déjà effectué la majorité de leurs achats au cours de la première moitié de la campagne agricole, le volume de ventes de la deuxième moitié va sans doute baisser considérablement. Nous surveillons cette situation sur une base hebdomadaire.

[*Texte*]

Mr. Wise: Mr. Chairman, we talked about the two grant programs. I stand to be corrected—when you are 48 years of age your memory sometimes has a habit of leaving you—but was that not a saw-off in the general program? Was that not a transfer of funds? Did that not flow from the discontinuance of some type feed freight assistance in our own area and the $15 million, whatever the case was, was applied to our area for these programs?

Mr. Sonneveld: No, this was not the same program. The programs you refer to are mainly the programs we had in place when we changed the FFA structure in 1976 in the Quebec region and in Ontario. The three-year period was taken as part of the program to get funding for on-farm operations. In Ontario it was given on grain storage all through the province. I believe the maximum was $3,000 or something like that. But the security program was outside that program.

Mr. Wise: Okay, yes.

Mr. Sonneveld: In Quebec I think it was started a year later . . .

Mr. Wise: There was some difficulty with negotiating some type of an agreement with the Quebec government at the time. Was that not one of the problems?

Mr. Sonneveld: I think they went into silo building and some machinery. I think that is where the issue came in.

Mr. Towers: Is that program stopped?

Mr. Sonneveld: Oh yes. Those programs have been done for quite a while.

Mr. Wise: I thought I heard Mr. de Cotret indicate that perhaps it would be in the interests of the industry to have a look at renewing the inland elevator program within four or five years.

I wonder, Mr. de Cotret, why you said "in four or five years". Both of those programs were useful programs. One is terminated now; the other terminates in 1985.

Mr. de Cotret: The inlands are both terminated.

Mr. Wise: Okay, fine. The other one is the Grain Security Program, which ends . . .

Mr. de Cotret: Next year.

• 1700

Mr. Wise: That is right, March 31, 1985. But why did you tag on that three or four years? You must have had a reason in doing so.

Mr. de Cotret: We felt that there was a sufficient number of new buildings that we helped put up in eastern Ontario and Quebec to look after local production, as it now stands. We felt

[*Traduction*]

M. Wise: Monsieur le président, nous avons parlé de deux programmes de subvention. Si je ne m'abuse, et à 48 ans il arrive que votre mémoire vous fasse défaut, il y aurait eu une coupure dans le programme général, n'est-ce pas? N'y a-t-il pas eu de transferts de fonds? Cela n'est-il pas le résultat de l'interruption d'une aide quelconque pour le transport des provendes dans votre région et ces 15 millions de dollars, quoi qu'il en soit, n'ont-ils pas été injectés dans votre région justement pour ces programmes?

M. Sonneveld: Non, il ne s'agit pas du même programme. Les programmes dont vous parlez étaient déjà en place lorsque nous avons modifié la structure de l'aide au transport des provendes en 1976 au Québec et en Ontario. Cette période de trois ans était considérée comme un des événements du programme dans le but d'obtenir le financement des activités de certaines entreprises agricoles. En Ontario, cette aide a été consacrée à l'entreposage du grain dans toute la province. Je pense que le maximum s'élevait à 3,000$, environ. Mais le programme de sécurité est un tout autre programme.

M. Wise: D'accord, je vois.

M. Sonneveld: Je pense qu'il a été lancé un an plus tard au Québec . . .

M. Wise: Il me semble qu'il était assez difficile de négocier une entente avec le gouvernement du Québec à cette époque. N'était-ce justement pas là un des problèmes?

M. Sonneveld: Je pense qu'ils se sont lancés dans la construction de silos et d'achat d'équipement. Il me semble que c'était là la grande question.

M. Towers: Ce programme a-t-il été arrêté?

M. Sonneveld: Oh oui, cela fait déjà un bon moment.

M. Wise: Il me semble avoir entendu M. de Cotret déclarer que ce serait peut-être dans l'intérêt de l'industrie que d'envisager de renouveler le programme de silos pour l'intérieur des terres d'ici quatre ou cinq ans.

J'aimerais savoir, monsieur de Cotret, pourquoi vous avez parlé de quatre ou cinq ans. Ces deux programmes étaient très utiles. Il y en a un qui est déjà terminé et l'autre doit expirer en 1985.

M. de Cotret: Les deux programmes qui visent l'intérieur des terres sont terminés.

M. Wise: D'accord, très bien. L'autre est le programme de la sécurité des grains qui se termine . . .

M. de Cotret: L'année prochaine.

M. Wise: C'est exact, au 31 mars 1985. Mais pourquoi avez-vous parlé de trois ou quatre ans? Vous devez bien avoir une raison.

M. de Cotret: Nous sommes arrivés à la conclusion que nous avions subventionné en partie suffisamment de nouvelles constructions dans l'est de l'Ontario et au Québec pour répondre aux besoins de la production locale actuelle. Nous

[*Text*]

if we encouraged building more, then we would create competitive problems for those that existed.

Mr. Wise: I see.

Mr. de Cotret: In other words, some of them would be going broke. So really what we said is, take away the programs now and wait till local production increases a bit more—before any more of them are encourgaged to construct. The viability of these elevators is through-put, and if you do not give them the chance to get the through-put, then you put them out of business as fast as you put them in business. This is our intention, as I say, that we are going to leave them alone until such time as enough new production is there to warrant new facilities.

Mr. Wise: You would have regard to what has happened as far as the increase in local grain production. You would also have regard to what is happening with livestock numbers as well.

Mr. de Cotret: That is right.

Mr. Wise: They are certainly tied into it.

I have another question, Mr. Chairman; however, I do not want to cut off any time for other members. I know that price, as you pointed out to Mr. Dubois—he touched on some of the areas that I had in the back of my mind—dictates to a large extent what grain goes where. If you look at western grains coming from western Canada and going—I do not think we will talk about Ontario, because we know there is very little western feed grains going into the Ontario livestock industry. It is a fairly small amount. The feed grains, to a larger extent, go into the livestock areas of Quebec and Atlantic Canada. What is happening with the volumes of Ontario corn? Is that on the increase, going into the Quebec livestock industry? Is it on the increase, going into the livestock industry of Atlantic Canada?

Mr. Sonneveld: Mr. Chairman, there is a large movement of Ontario corn into the Quebec area. It is trucked in, it is railed in. The deal that was mentioned here, of the railroads offering special rates, was part of an offsetting issue with the railroads. They wanted to capture a market, and since they were rolling east anyway they cut the rate so the corn would be competitive on the basis of Montreal or Quebec City mainly. So there was an increase in that. We do not have up-to-date figures. We can give you some figures as to what we have seen on increases . . . There is a sufficient movement to take care of it. We must not forget that there is still a terrific movement of western barley into Ontario, and into Quebec at the same time, because it all depends on the numbers, as you mentioned, of the livestock industry as a whole. It is not just grain need. It is the numbers of livestock being produced and the need thereof. Maybe Mr. de Cotret will give you some . . .

[*Translation*]

craignons que, si nous encourageons encore plus de construction, cela crée des problèmes de concurrence pour les silos existants.

M. Wise: Je vois.

M. de Cotret: En d'autres termes, certains risquent la faillite. Donc nous avons pensé qu'il était préférable de supprimer ces programmes maintenant et d'attendre que la production locale augmente un peu plus avant de subventionner d'autres projets de construction. La rentabilité des silos dépend de leur utilisation. Par conséquent, s'ils ne sont pas utilisés, ils peuvent faire faillite aussi rapidement qu'ils se lancent en affaires. C'est pourquoi nous avons l'intention de les laisser faire jusqu'à ce que la production augmente suffisamment pour justifier la construction de nouvelles installations.

M. Wise: Mais vous allez quand même suivre de près les augmentations de la production locale de grain et tenir compte du nombre de têtes de bétail, n'est-ce pas?

M. de Cotret: C'est exact.

M. Wise: Ces deux facteurs sont certainement reliés.

J'aurais une autre question à poser, monsieur le président, mais je ne voudrais pas pour autant empiéter sur le temps des autres membres du Comité. Je sais que le prix, comme vous l'avez d'ailleurs signalé à M. Dubois—il a abordé certaines des questions que j'avais moi-même en tête—détermine dans une grande mesure l'utilisation des grains. Si vous regardez les grains qui viennent de l'ouest du Canada et qui vont—je ne veux pas parler de l'Ontario parce que nous savons que l'industrie du bétail de cette province reçoit très peu de provendes de l'Ouest. Il s'agit d'un très faible volume. Les grains de provende sont acheminés, dans une grande mesure, vers l'industrie du bétail du Québec et de la région de l'Atlantique. Quelle est la situation du maïs de l'Ontario? A-t-on enregistré une augmentation du volume acheminé vers l'industrie du bétail du Québec? Y a-t-il eu également une augmentation de grain acheminé vers l'industrie du bétail de la région des provinces de l'Atlantique?

M. Sonneveld: Monsieur le président, il y a un volume assez considérable de maïs de l'Ontario qui est acheminé vers la région du Québec. Ces grains sont expédiés par camion et chemin de fer. L'accord dont nous avons parlé ici, c'est-à-dire les taux spéciaux qu'offrent les chemins de fer, constituait un élément de compensation pour les chemins de fer. Ils voulaient s'approprier un marché et puisqu'ils allaient vers l'Est de toute façon, ils ont réduit leurs taux de manière à ce que le maïs soit plus concurrentiel à Montréal et à Québec, surtout. Il y a eu une augmentation à ce niveau. Nous n'avons pas les données les plus récentes sous la main. Nous pouvons vous citer des chiffres quant aux augmentations . . . Le mouvement était suffisant pour les absorber. Mais il ne faut pas oublier qu'il y a encore un mouvement considérable d'orge de l'Ouest vers l'Ontario et le Québec parce que tout dépend des chiffres, comme vous l'avez dit, de l'industrie du bétail en général. Ce n'est pas uniquement une question de besoins en matière de grain. Il faut également tenir compte du nombre de bétail

[*Texte*]

Mr. de Cotret: We showed an increase in the movement of barley . . .

Mr. Wise: I noticed that.

Mr. de Cotret: —this past year of 33%. This had a tendency of lowering the use of Ontario corn to some degree. But there is a steady increase of Ontario corn movements to Quebec and the Maritimes. Definitely. But price will change that at times.

Mr. Wise: That is right.

Mr. de Cotret: This was the case this year.

Mr. Wise: Mr. Chairman, this is the final question. I would not have asked it, except I got an interesting reaction from both the chairman and Mr. de Cotret, when I had a tendency maybe in my remarks to downgrade or almost overlook the amount of western feed grains going into Ontario. Maybe you had better indicate just where we stand on that. Perhaps you are putting more in there than what I have in my own mind.

Mr. Sonneveld: I would not say Ontario is a problem area. But I must be honest with everyone concerned. It was very difficult to obtain numbers of production or grain being brought into Ontario when we had the FFA program.

• 1705

We knew exactly the tonnages moved, the tonnages coming in, but the reporting system in Ontario is—well, I would say "semi-secretive"; so it is very difficult. We can roughly guess at the figures. If we take the clearing-house figures at Thunder Bay we can go to Montreal and say, well, somewhere in there are some figures that will tell us what goes into Ontario. We only have terminal figures. We do not always have even rail figures—plan C or direct Thunder Bay—Ontario movements are even difficult to obtain. These are some of the problem areas that we have in obtaining good, sound figures.

Mr. de Cotret: But the economics tell you something must be happening. If you see a price difference of $50 between barley and corn, regardless of where you are, if you have access to it, you are certainly going to buy it.

Mr. Wise: You are going to shift to barley.

Mr. de Cotret: And then you are going to sell your corn somewhere else. Definitely more came in this year than normally, because of the low cost versus corn. But it does not mean that will continue.

[*Traduction*]

produit et des besoins de cette industrie. M. de Cotret pourrait peut-être vous donner . . .

M. de Cotret: Nous avons montré une augmentation des expéditions d'orge . . .

M. Wise: Je l'ai remarquée.

M. de Cotret: . . . de 33 p. 100 pour l'année qui vient de se terminer. Cela a entraîné une diminution de l'utilisation du maïs de l'Ontario dans une certaine mesure. Mais il y a eu une augmentation continue de mouvements de maïs de l'Ontario vers le Québec et les Maritimes. Cela ne fait aucun doute. Mais les prix ont une incidence sur cette activité à un certain moment.

M. Wise: C'est exact.

M. de Cotret: C'est ce qui s'est produit l'année dernière.

M. Wise: Monsieur le président, voici ma dernière question. Je ne l'aurais pas posée, mais la réaction du président et de M. de Cotret m'a fort intéressé surtout que j'ai pu donner l'impression dans mes remarques de ne tenir presque pas compte du volume de provendes de l'Ouest acheminé vers l'Ontario. Il serait peut-être bon que vous nous disiez exactement quelle est la situation dans ce secteur. Vous avez peut-être mal interprété mes propos.

M. Sonneveld: Je n'irais pas jusqu'à dire que l'Ontario nous cause un problème. Mais laissez-moi vous dire bien sincèrement qu'il était très difficile d'obtenir des données sur la production ou les mouvements de grains vers l'Ontario lorsque nous avions le programme de subventions au transport des provendes.

Nous savions exactement combien de tonnes étaient transportées, combien de tonnes nous parvenaient, mais le système de comptabilité en Ontario est, disons, quasi secret, de sorte que c'est assez difficile d'obtenir des données précises. Nous ne pouvons que faire une évaluation très approximative. Si nous utilisons les chiffres de la chambre de compensation de Thunder Bay, nous pouvons toujours aller à Montréal et dire que ces chiffres nous donnent une idée de la situation en Ontario. Nous avons les données au terminal. Nous n'avons pas toujours non plus les données sur les mouvements par chemin de fer—le plan C ou les mouvements effectués directement vers Thunder Bay—ces chiffres sont très difficiles à obtenir en Ontario. Ce sont là des problèmes auxquels nous devons faire face pour ce qui est d'obtenir des données précises.

M. de Cotret: Mais le prix doit quand même vous donner une idée de la situation. Si vous constatez une différence de 50$ entre l'orge et le maïs, sans égard à l'endroit où vous vous trouvez, si vous y avez accès, vous allez acheter.

M. Wise: Vous allez commencer à utiliser l'orge.

M. de Cotret: Et vous allez vendre votre maïs ailleurs. Il ne fait aucun doute que nous avons reçu beaucoup plus cette année qu'habituellement à cause du prix inférieur par rapport au maïs. Mais cela ne veut pas dire que cette situation va se maintenir.

[*Text*]

Mr. Wise: No, that is very true.

The Chairman: Thank you very much.

Thank you, Mr. Wise.

Mr. Cardiff.

Mr. Cardiff: Mr. Chairman, I think my questions have been answered.

The Chairman: Mr. Hovdebo.

Mr. Hovdebo: Two very short questions, Mr. Chairman.

What relationship do you try to reach in a particular area for storage relative to the production of that area? What is the turnover proportion? How much storage space do you have relative to what that particular area produces, for your commercial?

Mr. Sonneveld: The rule of thumb in the industry in Canada is quite different in the West from the eastern rule that we try to apply. That is, given that you have for instance a terminal operation, you should at least turn over seven times the capacity, to be economically sound. For the country elevator operations in which we were involved, you have to figure that you must go beyond the three-time turnover to be economically feasible. So when any analytical work is being done on how to build an elevator, where, what are livestock numbers, what are production numbers, these regions will then be assessed on that basis: is the capacity of the elevator relatively economically sound? So there are certain implications there. Livestock, grain production, location, how many miles you have to draw to that installation: all these factors go into the decision-making, if you want to call it that.

Mr. Hovdebo: You are not too much different from the West, though. Three and a half times I think is what we use in the West.

Mr. Sonneveld: This is even based, in our calculations, on a grant system. You must have that three even to fall in that. If you go totally and wholly on your own, you must go to about seven times turnover to start out the process. So as you get increase of grain production and the pay-back comes in, you reach that optimum position.

Mr. Hovdebo: The other question is in a little different an area. We know the subsidy is probably having an effect on production, reducing the production in certain areas where grain is being subsidized because of its movement in, and grown as well, since we are probably producing less grain in those areas than we would if the subsidy were not there. The Maritime Farmers Council have been pushing for a different approach, which is the tendency to pay for in-use rather than a transportation subsidy. What effect would that have on your operation? Will you just comment on it, please?

• 1710

Mr. Sonneveld: I can only say that we have been working with the Maritime Farmers Council, with the Department of

[*Translation*]

M. Wise: Mon, c'est très vrai.

Le président: Merci beaucoup.

Merci, monsieur Wise.

Monsieur Cardiff.

M. Cardiff: Monsieur le président, on a déjà répondu à mes questions.

Le président: Monsieur Hovdebo.

M. Hovdebo: J'ai deux très brèves questions à poser, monsieur le président.

Quel est le rapport que vous essayez d'établir dans une région donnée quant au grain entreposé par comparaison à la production locale? Quel est le rapport de roulement? Combien d'espace d'entreposage avez-vous par opposition à la production de cette région donnée pour vos activités commerciales?

M. Sonneveld: En pratique, nous appliquons une règle bien différente dans l'Ouest par rapport à l'Est dans cette industrie au Canada. En d'autres termes, si vous avez un terminal, il vous faut un roulement de sept fois votre capacité pour être rentable. Pour ce qui concerne les silos dont nous nous sommes occupés, il faut un roulement d'au moins trois fois la capacité pour être rentable. Lorsque nous faisons des études avant la construction d'un silo, nous regardons l'endroit, le nombre de têtes de bétail, les données sur la production et évaluons ensuite les régions sur la base suivante, à savoir est-ce que la capacité du silo est rentable sur le plan économique? Donc il faut tenir compte de toutes sortes de facteurs: le bétail, la production du grain, l'endroit et la distance pour se rendre au silo. Tous ces facteurs entrent dans le processus décisionnel, si vous me permettez l'expression.

M. Hovdebo: Mais ce n'est pas très différent de ce qui se passe dans l'Ouest. Il me semble que nous utilisons un taux de roulement de trois fois et demie.

M. Sonneveld: Mais d'après nos calculs, cela est fondé sur un système de subvention. Vous avez besoin de trois fois votre capacité au moins pour entrer dans cette catégorie. Si vous êtes complètement autonomes, il vous faut un taux de roulement de sept fois pour vous lancer en affaires. Donc à mesure que la production de grain augmente et que votre activité devient rentable, vous arrivez à cette position optimale.

M. Hovdebo: Mon autre question concerne un domaine un peu différent. Nous savons que cette subvention a sans aucun doute une incidence sur la production car elle la réduit dans certaines régions où le grain est subventionné en raison de ces mouvements et sur les récoltes parce que nous produisons probablement moins de grain dans ces régions que si nous n'avions pas de subvention. Le Conseil des agriculteurs des Maritimes préconise une approche très différente qui est le paiement pour l'utilisation par opposition à la subvention au transport. Quelle incidence ce système aurait-il sur vos activités? Pouvez-vous nous donner votre avis?

M. Sonneveld: Je peux vous dire très brièvement que nous travaillons avec le Conseil des agriculteurs des Maritimes et le

[*Texte*]

Agriculture to analyse what they have requested in terms of end product payment, if you want to put it very shortly. Although it creates some difficulty because of stabilization on all these different factors, I think historically we must go back and say that we have come a long way since 1966 when the board was instituted. If we see that we have now steadily increased the price of grain in the Maritimes—because we had a freight rate increase of average maybe 12% or higher—steadily growing; our feed freight assistance is constant and instead of being 90% it is now down to 25% and you relate that to the grain production of the total Maritimes, there is very limited or zero growth yet, even at that, the question is then, can you jeopardize the livestock industry as a whole—in one province it is pretty near 75% of its total income—to what you guess could happen in grain production. The grain production cost figures are such that it becomes very debatable whether, even with $10 more per ton, the economics are such that there is viability in the production of the grain towards the livestock industry. Now on these things we have run an evaluation; the Maritime Council has accepted our evaluation. We are trying to work on some alternative proposal with the department. Hopefully the minister or the department, we can come to an understanding. I think there are more things involved than just the production of grain. So if you relate that historically, you can see the change. You must relate it to grain production. When you look, if you took off FFA, what it could do, and you relate that to past history, then there are many questions that must be answered.

Mr. Hovdebo: Okay, thank you.

The Chairman: Mr. Hovdebo?

Mr. Hovdebo: That is all.

The Chairman: I will go to Mr. Bachand and I will come back to you.

M. Bachand: Monsieur le président, j'ai seulement une question à poser. La réponse sera sans doute assez courte. On a dit tout à l'heure que l'objectif de l'Office des provendes du Canada était d'aider à la péréquation des prix des céréales, pour les éleveurs de l'Est du Canada et de la Colombie-Britannique. La description du programme est celle-ci: péréquation des frais de transport.

Plusieurs de mes commettants des Cantons de l'Est possèdent une ferme et produisent beaucoup de maïs. Ils me disent qu'ils sont désavantagés: s'ils veulent aller vendre leur maïs à Québec, dans la Beauce ou ailleurs, ils doivent le vendre plus cher parce que leur coût de transport de leur maïs est supérieur au coût de transport du maïs qui vient de l'Ontario. Est-ce que l'Ontario est plus avantagé?

M. de Cotret: Nous avons reçu une représentation de l'U.P.A. à ce sujet et nous sommes en train de l'étudier. Nous, nous suggérons aux producteurs de maïs de déployer un effort en vue de trouver des clients le plus près possible du lieu de production plutôt que d'aller sur des marchés éloignés de 100 ou 150 milles. En effet, c'est toujours le producteur qui paie le coût du transport des céréales. Donc, dans la mesure où il s'éloignera avec son produit, le montant net qu'il recevra sera

[*Traduction*]

ministère de l'Agriculture afin d'analyser les demandes de remboursement pour les produits finis. Quoiqu'il y ait des difficultés provenant de la stabilisation de ces facteurs divers, il faut quand même admettre que nous avons fait beaucoup de progrès depuis l'établissement de l'Office en 1966. Le prix du grain dans les provinces maritimes a augmenté de façon continue, car les frais de transport ont augmenté de 12 p. 100 ou plus. L'aide au transport des aliments du bétail est toujours là, mais au lieu d'être de 90 p. 100, elle est maintenant de 25 p. 100. Si vous comparez ce fait avec la production de grain dans l'ensemble des provinces maritimes, il n'y a pas, ou presque pas, de croissance. Est-il juste de compromettre l'ensenble de l'industrie du bétail—qui, dans une province, représente presque 75 p. 100 de son revenu total—à cause de conjectures sur la production de grain? Le coût de production du grain est si élevé, que je me demande s'il serait rentable de produire des céréales destinées à l'industrie du bétail, même si le prix était augmenté de 10$ la tonne. Nous avons fait une étude, et le Conseil des agriculteurs des Maritimes a accepté notre évaluation. Nous essayons de rédiger une autre proposition à l'intention du Ministère. Nous espérons nous entendre avec le ministre ou le Ministère. Il y a plus en cause que la production des céréales. Si vous examinez les antécédents, vous verrez les changements. Il faut lier cela à la production de grain. Si vous examinez les antécédents, et vous demandez ce qui arriverait si l'aide au transport des céréales fourragères était supprimée, vous auriez beaucoup de questions à vous poser.

M. Hovdebo: Très bien, merci.

Le président: Monsieur Hovdebo?

M. Hovdebo: C'est tout.

Le président: Je donne la parole à M. Bachand et vous aurez un autre tour.

Mr. Bachand: I only have one question to ask, Mr. Chairman. No doubt the answer will also be short. We were told a moment ago that the objective of the Canadian Livestock Feed Board was to assist in the equalization of grain prices for feeders in eastern Canada and British Columbia. The description of the program is the following: freight rate equalization.

Several members of my riding in the Eastern Townships have a farm and produce a great deal of corn. They tell me they are at a disadvantage. If they want to sell their corn in Quebec City or in Beauce or elsewhere, they have to sell it at a higher price because their transportation costs are higher than for corn coming from Ontario. Does Ontario have an advantage?

Mr. de Cotret: We have received a representation from the Union of Agricultural Producers on this matter and we are studying it. We would suggest to corn producers to make an effort to find customers as close as possible to the place of production, rather than going to market 100 or 150 miles away. It is true that it is the producer who pays the feed freight costs. Therefore, the further away he goes, the less he will receive. We tell them to try and sell their products as close as possible to the place of production.

[*Text*]

moins élevé. Nous, nous leur disons d'essayer de vendre leurs produits le plus près possible du lieu de production.

Il est certain que la subvention que nous payons pour le grain de l'Ontario ou celui de l'Ouest va avoir un effet sur le prix du maïs produit localement. Cependant, il faut juger quelle est la production la plus importante: sont-ce les animaux de ferme ou les céréales qui représentent la la production la plus importante? Il faut se poser beaucoup de questions. C'est ce que nous faisons en ce moment dans le cas des provinces Maritimes, parce qu'eux nous posent exactement la même question. On est en train d'étudier cela et de faire des recommandations au ministre: que pourrait-on faire pour satisfaire les deux côtés de la médaille?

M. Bachand: Vous subventionnez les producteurs de céréales de l'Ontario pour transporter leurs céréales au Québec. En Ontario, il y a sûrement des régions qui ne sont pas autosuffisantes. Supposons qu'un type de la région de London envoie son produit à Kapuskasing ou ailleurs. Est-ce qu'il est subventionné quand il envoie ses céréales ailleurs à l'intérieur de la province?

• 1715

M. de Cotret: Non. On ne subventionne aucun mouvement de céréales produites à l'intérieur de la province. On ne le fait pas en Ontario, ni nulle part ailleurs.

M. Bachand: Cela répond à ma question. Merci.

Le président: Merci, monsieur Bachand.

Monsieur Towers.

Mr. Towers: Thank you, Mr. Chairman. In establishing the price of the feed, whether it be corn or western barley or whatever, we have the price set at Thunder Bay, F.O.B. Thunder Bay, we have the corn price at F.O.B. Chicago, and then also we have the pricing factor, I would presume, of Ontario corn. Are there any other factors involved in establishing it?

Mr. Sonneveld: I will go through it as slowly as possible, because it is a very touchy issue if it is not understood correctly. The issue is that the price of western grain is based on supply, demand sometimes, or the position that there is at Thunder Bay. That is one price. It is set in Winnipeg, delivery at Thunder Bay. That is one price. It is not too difficult to quarrel with, that is what it is at Thunder Bay.

Now we come to the other one. It will relate, if it is too high, to a price that is dictated out of the Chicago Board of Trade. What happens in the east is as follows: it is the price of cash grain Toledo, or Saginaw, or Chicago, delivered at Montreal. This is very clear . . .

Mr. Towers: Yes.

Mr. Sonneveld: —because that is a water rate.

Mr. Towers: Yes, I have no problem with that.

Mr. Sonneveld: The price of corn in Ontario is related to the price at Montreal backed off by a rail rate, which is not always

[*Translation*]

It is obvious that the subsidy that we pay for Ontario and western grain will have an effect on locally produced corn. However, we have to decide which is the more important product. Are the farm animals more important, or the grain? We must ask a lot of questions. This is exactly what we are doing at the present time for the Maritimes, because they are asking exactly the same question. We are studying this matter and are going to make recommendations to the Minister. What can we do to keep both sides happy?

Mr. Bachand: You subsidize Ontario grain producers so they can send their grain to Quebec. There must be areas in Ontario which are not selfsufficient. Let us suppose that someone from the London area sends his product to Kapuskasing or elsewhere. Is he subsidized when he sends his grain elsewhere within the province?

Mr. de Cotret: No. We do not subsidize the transportation of any grain produced within the same province. We do not do it in Ontario, or anywhere else.

Mr. Bachand: That answers my question. Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Bachand.

Mr. Towers.

M. Towers: Merci, monsieur le président. Quand vous établissez le prix des céréales, qu'il s'agisse de maïs, d'orge de l'Ouest ou de tout autre céréale, il y a le prix f.o.b. Thunder Bay, le prix du maïs f.o.b. Chicago et, je présume, le prix du maïs en Ontario qui entrent en jeu. Est-ce qu'il y a d'autres facteurs?

M. Sonneveld: Je vais vous expliquer la situation aussi lentement que possible, car la question est très délicate et mérite d'être bien comprise. Le prix des céréales de l'Ouest est basé sur l'offre et la demande, et des fois sur la situation à Thunder Bay. Le prix est fixé à Winnipeg pour livraison à Thunder Bay. Ceci est un prix. Il n'est pas trop difficile à accepter, car il est fixé en fonction de la situation à Thunder Bay.

Maintenant il y a un autre prix. Si le prix devient trop élevé, il est dicté par le *Chicago Board of Trade*. Pour ce qui est de l'Est, le prix est celui établi pour les céréales destinées à la vente à Toledo, à Saginaw, à Chicago, pour livraison à Montréal. Cela est très clair . . .

M. Towers: Oui.

M. Sonneveld: . . . parce que des frais de transport maritime entrent en jeu.

M. Towers: Oui, je n'ai pas de difficulté avec ce fait.

M. Sonneveld: Le prix du maïs en Ontario est lié au prix montréalais, ajusté en fonction du coût de transport ferro-

[*Texte*]

the same. At the same time, then, the price that the producer pays, the livestock producer in Quebec, is related to either of these products coming in—it is Ontario corn on track, Montreal as a basis, or U.S. corn in Montreal in store.

Mr. Wise: Whichever is the better.

Mr. Sonneveld: Whichever is the better, moves.

But we also have what we call the Thunder Bay market. For instance, on April 11, the price of non-board barley at Thunder Bay was $132, but the corn competitive formula—now I am going to come to the corn competitive formula—is $157, in comparison. How do we get to the $157.60? That is often a debatable issue out west, but I will try to simplify it. We have now understood that the price of corn at Montreal is the U.S. corn, laid down. Then how do we get the corn competitive formula? We relate the price of wheat, oats and barley back to Thunder Bay by taking the relative price of the three products at Montreal relating to corn and moving them back to Thunder Bay.

There has been a debating point, which I have heard so often, that it is a subsidy to the east, Mr. Towers, and I would like to clear that up, or try at least to say that it is not, because it safeguards the livestock industry in western Canada more than it does in the east. We have the safety of the corn competitive formula outside of the Montreal area, because you have replacements—we have just worked that one out—but at Thunder Bay we have a price that is non-board, but over, the Wheat Board may sell into it, but also it gives protection to the total livestock industry in western Canada by saying that if the price gets out of hand then there will be wheat, barley and oats sold within the Prairies, for instance—southern Alberta, which can be short, or in southwestern Saskatchewan the feedlot area sometimes has to move grain in, and it can be . . . I know there are some difficulties in that arena, but in a broad outline that is how price is established.

I hope it is clear, it is quite an issue sometimes to get involved in. It is debated sometimes by people who say, oh, it is not right, and this and that. What we try to do with the Canadian Wheat Board every morning—which is fair, honest and above board—is to relate the price at Thunder Bay, and 99 times out of 100 there is never a sale. But if ever something happens, such as an emergency or the market goes out of hand, the Wheat Board will sell into that market based on that formula.

• 1720

Mr. de Cotret: What is important too, Gus, I think, is that whether or not the corn competitive formula is there, corn is still the price-maker in Canada, so that no western grain could be sold into the east at a higher price than corn. So as Gus says, it protects the western livestock industry; it certainly does, because in the east we really do not need the corn competitive formula because we have easy access to corn.

Mr. Sonneveld: Except the outlying areas; that is, those which are away from the waterway.

[*Traduction*]

viaire, qui n'est pas toujours le même. Alors, le prix au producteur de bétail québécois est lié à la disponibilité de ces produits et à la méthode de transport, c'est-à-dire le maïs de l'Ontario transporté par train à Montréal, ou le maïs américain entreposé à Montréal.

M. Wise: Le meilleur prix gagne.

M. Sonneveld: Le maïs à meilleur marché est vendu d'abord.

Mais nous avons aussi le marché à Thunder Bay. Par exemple, le 11 avril, le prix de l'orge à Thunder Bay non établi par la Commission était de 132$, mais selon la formule concurrentielle par rapport au maïs—dont je vais parler tout à l'heure—il était de 157$. Comment arrivons-nous à un chiffre de 157,60$? C'est une question discutable à l'Ouest, mais j'essayerai de la simplifier. Nous venons de parler du prix du maïs à Montréal, un prix dicté. Comment arrivons-nous à une formule concurrentielle par rapport au maïs? Nous faisons un rapprochement entre les prix du maïs à Montréal et les prix de blé, de l'avoine et de l'orge à Thunder Bay.

J'ai souvent entendu dire, monsieur Towers, qu'il s'agit d'une subvention à l'Est, et j'aimerais le nier. Ce n'est pas une subvention à l'Est, parce que la formule protège l'industrie du bétail de l'Ouest beaucoup plus que celle de l'Est. Il y a la sécurité de la formule concurrentielle en dehors de la région de Montréal, où il y a d'autres mesures de sécurité—et nous venons de les énumérer—à Thunder Bay il y a un prix qui n'est pas fixé par la Commission. La Commission canadienne du blé peut y vendre, mais la formule protège l'ensemble de l'industrie du bétail de l'Ouest en assurant des ventes de blé, d'avoine et d'orge dans les Prairies—dans le sud de l'Alberta par exemple, qui connaît parfois des pénuries, ou dans le sud-ouest de la Saskatchewan où les engraisseurs ont besoin de céréales de temps à autre. Je sais qu'il existe des difficultés dans ce domaine, mais en termes généraux c'est la façon dont les prix sont établis.

J'espère avoir clarifié la situation, mais la question est parfois très compliquée. Certains trouvent la formule équitable, d'autres non. Ce que nous essayons de faire chaque matin avec la Commission canadienne du blé—ce qui est juste, équitable et honnête—c'est de faire un rapprochement avec le prix à Thunder Bay. Quatre-vingt dix-neuf fois sur cent, il n'y a pas de vente. Mais s'il arrive un cas d'urgence, si le marché devient impossible, la Commission vendra sur ce marché sur la base de cette formule.

M. de Cotret: Ce qui est important aussi, Gus, c'est le fait que, nonobstant la formule concurrentielle par rapport au maïs, les prix canadiens sont toujours établis en fonction du maïs, donc les céréales de l'Ouest ne peuvent jamais être vendues à l'Est à un prix plus élevé que le maïs. Alors, comme l'a dit Gus, elle protège l'industrie du bétail de l'Ouest. Nous autres dans l'Est du pays n'avons pas besoin de la formule concurrentielle, car nous avons un accès direct au maïs.

M. Sonneveld: Sauf dans les régions qui sont loin du transport maritime.

[*Text*]

Mr. Wise: Your job is to see that that product is there.

Mr. Sonneveld: That is right.

Mr. Towers: Would there be much of a problem if it were done away with?

Mr. Sonneveld: For the western livestock producer, it would be.

Mr. Towers: He is not worried about it.

Mr. Sonneveld: I think if he learns to understand what he is asking or saying, then I think he will automatically come back and blame the government when it goes out of hand. That is our assessment of it. The reason we say that—and I can say that sincerely—is that he so often relates himself to Idaho or Montana. He says he could feed cheaper there. Well, there are some organizations now with whom we work out west, and they keep a daily run or a weekly run on the prices in those areas. You have been almost consistently about $20 under the market in the livestock industry in Alberta and Saskatchewan; but if it ever went out of hand, where would you go to get your grain? It is too high in the United States.

Mr. Towers: I am thinking of the grain producer; not so much the livestock producer on that, but the grain producer.

Mr. Sonneveld: But we have compensated the grain producer. Now, I think we could say we have compensated the pool these grains came out of for any loss between the two and the export price.

Mr. de Cotret: I would like to add that it would hurt the Maritime provinces very much if we removed the corn competitive formula . . .

Mr. Towers: Okay. Yes, I can accept that.

Mr. de Cotret: —because they do not have access to corn like Quebec and Ontario does.

Mr. Towers: Yes.

The Chairman: Thank you very much, sir.

Now I have to advise that the next meeting will be on Votes 15 and 20 under the Department of External Affairs, Grains and Oilseeds Program, previously under the Department of Industry, Trade and Commerce. The next meeting is scheduled for May 9.

Thank you very much. I want to thank everybody from the Livestock Feed Board of Canada. It was a pleasure to have you here. Until next time, thank you.

Mr. Sonneveld: May I thank you for the opportunity of appearing.

The Chairman: It is our pleasure. The meeting is adjourned.

[*Translation*]

M. Wise: C'est à vous de vous assurer que le produit est là.

M. Sonneveld: C'est exact.

M. Towers: Si la formule est éliminée, y aura-t-il un grand problème?

M. Sonneveld: Oui, pour l'éleveur de bétail de l'Ouest.

M. Towers: Il ne s'en préoccupe pas.

M. Sonneveld: Je pense qu'une fois qu'il aura compris ce qu'il demande ou ce qu'il dit, quand les choses seront impossibles, il viendra automatiquement jeter le blâme sur le gouvernement. C'est notre évaluation de la situation. Je peux vous dire très sincèrement que l'éleveur de l'Ouest se compare à l'éleveur de l'Idaho ou du Montana. Il pense y trouver un meilleur marché pour les céréales. Nous collaborons avec des organisations de l'Ouest qui nous fournissent des prix journaliers ou hebdomadaires dans ces régions. Vos prix sont presque toujours de 20 dollars de moins que les prix du marché de l'industrie du bétail en Alberta et en Saskatchewan. Mais le marché devient impossible, où allez-vous vous procurer vos céréales? Les prix sont trop élevés aux États-Unis.

M. Towers: Je pense au producteur de céréales et non pas à l'éleveur de bétail.

M. Sonneveld: Mais nous avons indemnisé le producteur de céréales. À mon avis, il serait juste de dire que nous avons indemnisé le pool pour les différences entre les deux prix, et le prix à l'exportation.

M. de Cotret: J'aimerais ajouter que l'élimination de la formule concurrentielle nuirait gravement aux provinces maritimes . . .

M. Towers: D'accord. Je peux accepter ce fait.

M. de Cotret: . . . car elles n'ont pas le même accès au maïs que l'Ontario et le Québec.

M. Towers: Oui.

Le président: Merci beaucoup, monsieur.

A notre prochaine séance, nous allons étudier les crédits 15 et 20 sous la rubrique Affaires extérieures, Programme des céréales et des graines oléagineuses, qui figuraient antérieurement sous Industrie et Commerce. La prochaine réunion aura lieu le 9 mai.

Merci beaucoup. J'aimerais remercier tous les représentants de l'Office canadien des provendes. Nous avons été heureux de vous voir. Merci, et à la prochaine.

M. Sonneveld: J'aimerais vous remercier de nous avoir permis de comparaître.

Le président: Nous sommes bien contents. La séance est levée.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Canadian Livestock Feedboard:

Mr. Gus Sonneveld, Acting Chairman;

Mr. R. de Cotret, Director General, Program Coordination;

Mr. D. Mutch, Secretary to the Board.

De l'Office canadien des provendes:

M. Gus Sonneveld, Président intérimaire;

M. R. de Cotret, Directeur général, Coordination du programme;

M. D. Mutch, Secrétaire de l'Office.

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

CA1
XC 12
- A48

"Printing error"

32nd Parl., 2nd sess., May - June 1984,
nos. 12, 12.1 issued as nos. 13, 13.1.

ORY LIBRARY MATERIAL

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 13

Thursday, May 31, 1984

Chairman: Mr. Claude Tessier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 13

Le jeudi 31 mai 1984

Président: M. Claude Tessier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Agriculture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de

l'Agriculture

RESPECTING:

Bill C-33: An Act to amend the Western Grain Stabilization Act

CONCERNANT:

Projet de loi C-33: Loi modifiant la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest

---

APPEARING:

The Hon. Hazen Argue
Minister responsible for the Canadian Wheat Board

COMPARAÎT:

L'hon. Hazen Argue,
Ministre responsable de la Commission canadienne du blé

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

econd Session of the
hirty-second Parliament, 1984

Deuxième session de la
trente-deuxième législature, 1984

36384 -1

STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE

Chairman: Mr. Claude Tessier

Vice-Chairman: Mr. Robert Daudlin

MEMBERS/MEMBRES

Vic Althouse
André Bachand
Maurice Bossy
Murray Cardiff
Jean-Guy Dubois
Ralph Ferguson
G.M. Gurbin
Len Gustafson
Stan Hovdebo
Charles Mayer
Marcel Ostiguy
Stan Schellenberger
Michel Veillette

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

Président: M. Claude Tessier

Vice-président: M. Robert Daudlin

ALTERNATES/SUBSTITUTS

David Berger
Garnet M. Bloomfield
Robert Bockstael
Lee Clark (*Brandon—Souris*)
Eva Côté
Rolland Dion (*Portneuf*)
Alain Garant
Bert Hargrave
Fred King
Normand Lapointe (*Beauce*)
Jean-Louis Leduc
Fred McCain
Lorne Nystrom
Terry Sargeant
John Wise

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

David Cook

Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 69(4)(*b*):

On Thursday, May 31, 1984:
Mr. Gass replaced Mr. Gustafson;
Mr. Scott (*Victoria—Haliburton*) replaced Mr. Gurbin;
Mr. Hnatyshyn replaced Mr. Hargrave.

Conformément à l'article 69(4)*b*) du Règlement:

Le jeudi 31 mai 1984:
M. Gass remplace M. Gustafson;
M. Scott (*Victoria—Haliburton*) remplace M. Gurbin;
M. Hnatyshyn remplace M. Hargrave.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Friday, May 25, 1984

ORDERED,—That Bill C-33, An Act to amend the Western Grain Stabilization Act, be referred to the Standing Committee on Agriculture.

ATTEST

ORDRE DE RENVOI

Le vendredi 25 mai 1984

IL EST ORDONNÉ,—Que le projet de loi C-33, Loi modifiant la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, soit déféré au Comité permanent de l'agriculture.

ATTESTÉ

Le Greffier de la Chambre des communes

C.B. KOESTER

The Clerk of the House of Commons

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MAY 31, 1984
(16)

[*Text*]

The Standing Committee on Agriculture met at 3:42 o'clock p.m. this day, the Chairman, Mr. Tessier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Althouse, Bachand, Bossy, Hovdebo, Mayer, Schellenberger, Tessier and Veillette.

Alternate present: Mr. Leduc.

Other Members present: Messrs. Gustafson, Neil and Towers.

Appearing: The Hon. H. Argue, Minister responsible for the Canadian Wheat Board.

Witness: Mr. H. Hedly, Grain Marketing Bureau, External Affairs.

The Order of Reference dated Friday, May 25, 1984, being read as follows:

ORDERED,—That Bill C-33, An Act to amend the Western Grain Stabilization Act, be referred to the Standing Committee on Agriculture.

The Minister made a statement and with Mr. Hedley, answered questions.

At 5:40 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

EVENING SITTING
(17)

The Standing Committee on Agriculture met at 8:12 o'clock p.m., this day, the Chairman, Mr. Tessier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Althouse, Bachand, Bossy, Gass, Mayer, Scott, Schellenberger and Tessier.

Alternate present: Mr. King.

Other Member present: Mr. Lewycky.

Appearing: The Honourable H. Argue, Minister responsible for the Canadian Wheat Board.

Witnesses: The Honourable B. Uruski, Minister of Agriculture, Government of Manitoba; Mr. C. Lee, Director, Policy Development Branch, Manitoba Agriculture.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference relating to Bill C-33, An Act to amend the Western Grain Stabilization Act.

The Chairman called Clause 1.

The Honourable H. Uruski made a statement and with Mr. Lee, answered questions.

It was agreed,—That the Tables provided by the Government of Manitoba be appended to this day's Minutes of Proceedings as Agri. 1, 2 and 3.

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 31 MAI 1984
(16)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit, ce jour à 15 h 42, sous la présidence de M. Tessier (*président*).

Membres du Comité présents: MM. Althouse, Bachand, Bossy, Hovdebo, Mayer, Schellenberger, Tessier, Veillette.

Substitut présent: M. Leduc.

Autres députés présents: MM. Gustafson, Neil, Towers.

Comparaît: L'honorable H. Argue, ministre responsable de la Commission canadienne du blé.

Témoin: M. H. Hedley, Commercialisation des céréales, Affaires extérieures.

Lecture de l'ordre de renvoi du vendredi 25 mai 1984 est donnée comme suit:

IL EST ORDONNÉ,—Que le projet de loi C-33, Loi modifiant la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, soit déféré au Comité permanent de l'agriculture.

Le Ministre fait une déclaration, puis lui-même et M. Hedly répondent aux questions.

A 17 h 40, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

SÉANCE DU SOIR
(17)

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit, ce jour à 20 h 12, sous la présidence de M. Tessier (*président*).

Membres du Comité présents: MM. Althouse, Bachand, Bossy, Gass, Mayer, Scott, Schellenberger, Tessier.

Substitut présent: M. King.

Autre député présent: M. Lewycky.

Comparaît: L'honorable H. Argue, ministre responsable de la Commission canadienne du blé.

Témoins: L'honorable B. Uruski, ministre de l'Agriculture, gouvernement du Manitoba; M. C. Lee, directeur, Direction de l'élaboration des politiques, ministère de l'Agriculture du Manitoba.

Le Comité reprend l'examen de son ordre de renvoi relatif au projet de loi C-33, Loi modifiant la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest.

Le président met en délibération le crédit 1.

L'honorable H. Uruski fait une déclaration, puis lui-même et M. Lee répondent aux questions.

Il est convenu,—Que les tables qu'a fournies le gouvernement du Manitoba figurent en annexe aux *Procès-verbaux et témoignages* à titre de Agri-1, 2 et 3.

At 9:40 o'clock p.m., this day, the Committee adjourned to the call of the Chair.

A 21 h 40, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

David Cook

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Thursday, May 31, 1984

• 1542

The Chairman: We are ready to proceed. We have with us today Senator Hazen Argue. We welcome you, sir. Perhaps we can start with the presentation of your officials.

Hon. Senator Hazen Argue (Minister of State (Canadian Wheat Board)): All right. Thank you, Mr. Chairman, and members of the Standing Committee on Agriculture of the House of Commons.

I would like to introduce to you people whom you have met before, I am sure, the officials who are with me today: Mr. William Miner, Co-Ordinator, Grains Group; Mr. Garth Gorsky, Director, Western Grain Stabilization Administration; Mr. Harold Hedley, Commerce Officer, Grain Marketing Bureau, External Affairs; Dr. Craig Fulton, Senior Economist, Commodity Market Analysis Division, Department of Agriculture; and Mr. Ernie Boyko, Director, Agriculture Division, Statistics Canada.

I am pleased to . . .

The Chairman: Mr. Minister . . .

Senator Argue: I am sorry.

The Chairman: —we have to proceed in order. I have to say that our order of reference is that Bill C-33, An Act to amend the Western Grain Stabilization Act, be referred to the Standing Committee on Agriculture. That has been done.

Now, Mr. Minister, we are ready to hear your presentation, please.

Senator Argue: I have a statement here, Mr. Chairman, that I would like to read. I may not read it word for word, but I have it in front of me. I believe it is in both languages, so at least I am that much in order.

The Chairman: Oh, no, you are the boss.

Senator Argue: No, I am the boss . . . if I were home at the farm, my wife would be the boss.

Bill C-33, of course, has been before the House of Commons. It has received, I believe, second reading and has now been sent to the committee.

The history of the Act, I think, is well known to all members of the committee and I am not going to make any particularly lengthy reference to that. It covers, as we all know, wheat, barley, oats, rye, flax seed, canola and mustard seed.

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le jeudi 31 mai 1984

Le président: Nous sommes prêts à commencer. Nous avons parmi nous aujourd'hui le sénateur Hazen Argue. Nous vous souhaitons la bienvenue, monsieur, et nous pourrions peut-être vous demander de commencer par nous présenter vos collaborateurs.

L'honorable sénateur Hazen Argue (ministre d'État (Commission canadienne du blé)): Merci, monsieur le président, et membres du Comité permanent de l'agriculture de la Chambre des communes.

Je vais donc vous présenter des gens que vous avez déjà rencontrés, j'en suis certain, à savoir les collaborateurs qui m'accompagnent aujourd'hui: M. William Miner, coordinateur, groupe des céréales; M. Garth Gorsky, directeur, Administration de la stabilisation concernant les grains de l'Ouest; M. Harold Hedley, agent commercial, Bureau de la commercialisation des céréales, Affaires extérieures; M. Craig Fulton, économiste principal, Division de l'analyse des marchés des produits primaires, ministère de l'Agriculture; et M. Ernie Boyko, directeur de la Division de l'agriculture, Statistique Canada.

Je suis heureux de . . .

Le président: Monsieur le ministre . . .

Le sénateur Argue: Excusez-moi.

Le président: . . . nous devons procéder selon les règles, et je commencerai donc en disant que nous sommes mandaté pour saisir le Comité permanent de l'agriculture du projet de loi C-33, Loi modifiant la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest. Voilà qui est fait.

A présent, monsieur le ministre, nous sommes prêts à vous écouter.

Le sénateur Argue: J'ai apporté un mémoire, monsieur le président, dont j'aimerais donner lecture, sinon mot à mot, mais je vais m'en inspirer. Il est dans les deux langues, et je suis donc en règle.

Le président: Oh non, c'est vous qui êtes le maître.

Le sénateur Argue: Non, je suis le maître . . . si j'étais chez moi, à la ferme, ce ne serait pas moi le maître, mais ma femme.

La Chambre des communes a, comme nous le savons, été saisie du projet de loi C-33, qui a passé en deuxième lecture et vient donc d'être renvoyé devant le Comité.

L'historique de la loi est bien connu, je pense, de tous les membres de ce Comité, et je ne vais donc pas en parler longuement. Elle couvre, comme nous le savons tous, le blé, l'orge, l'avoine, le seigle, le lin, le canola et les graines de moutarde.

[*Texte*]

Seventy-seven per cent of the eligible producers are now part of this system. The producers' levy this year was reduced to 1.5% from what has been the normal 2%, because, I guess, of the buildup in the fund of something close to $900 million on January 1, 1984. The federal government rate of contribution was reduced to 3.5%, so the federal contribution is a little more than two to one, because of the 0.5% reduction in each case.

The government is now contributing $2.33 to the fund for every $1 that participants pay. The government has contributed about $720 million into the fund over the years and there has been a payment into the fund of $224 million in interest.

Payments have been made in 1977 and 1978 totalling $368 million, but there have been no payments since then. Producers have felt, and members of the House of Commons and Senators have agreed, because costs are up, because there are financial difficulties, because there have been surpluses or substantial sums of money in this system, that amendments should be made to make the Act more responsive to producers' needs.

• 1545

There are four major amendments to the way in which the program will operate. The first is the addition of a secondary pay-out triggering mechanism. A net cash flow per tonne of eligible marketings will be supported at the level of the previous five-year average. This pay-out mechanism will make the program more sensitive to price and cost variations during periods of increasing marketings. The existing payment mechanism is also being retained in the event that volume of marketings decline. In a year in which both mechanisms would trigger a pay-out, producers will receive the larger of the two pay-outs.

The second change is to measure receipts by crop year, rather than calendar year, and to calculate pay-outs for crop years. This will allow the program to respond more quickly in that stabilization pay-outs will be made three to four months after the end of the crop year rather than ten months, as was the case with the calendar year. In addition, this change will mean that receipts from the sale of a crop will be related more, we believe, to the costs of producing that crop.

The third change is an amendment that will give participants the option of withdrawing, effective August 1, 1986, or each 10 years thereafter. Any producer who exercises that option can re-enter the program after one year, but as a conditional participant for three years. We think, in light of the producers' demands and requests, this is a reasonable thing; that once in 10 years the opportunity is there to withdraw.

I guess we are about eight years into the program now. My hope and anticipation is that after two good payments out of the fund the producers will realize it is operating in their interests; and I would think there would be very few who would exercise that option. I think, when they see that for their

[*Traduction*]

Soixante-dix-sept p. 100 des producteurs admissibles font à présent partie du système. La contribution des producteurs a été abaissée de 2 p. 100 à 1,5 p. 100, en raison de l'accumulation, dans la caisse, d'une somme proche de 900 millions de dollars au 1er janvier 1984. Le taux de contribution du gouvernement fédéral a été ramené à 3,5 p. 100, de sorte que la contribution fédérale est légèrement plus du double, en raison de la diminution, dans chaque cas, de 0,5 p. 100.

Pour chaque dollar versé par les participants, le gouvernement contribue à l'heure actuelle 2.33$ à la caisse. Au cours des années, il a versé environ 720 millions de dollars, et les intérêts perçus à la caisse se sont élevés à 224 millions de dollars.

En 1977 et en 1978, les paiements totalisaient 368 millions de dollars, mais il n'y en a pas eu depuis. En raison de l'augmentation des coûts, de difficultés financières, d'excédents ou de substantielles sommes dans le système, les producteurs considèrent—appuyés en cela par les membres de la Chambre des communes et par les sénateurs—qu'il convient d'apporter des amendements à la loi afin de la rendre plus sensible aux besoins des producteurs.

Il y a quatre amendements principaux à la façon dont fonctionnera le programme. En premier lieu, on mettra en place un second mécanisme d'amorçage des versements. Le total net des fonds autogénérés par tonne de grain sera maintenu au niveau de la moyenne des cinq dernières années. Ce mécanisme rendra le programme plus sensible aux fluctuations des coûts et des prix en période de récoltes abondantes. Le mécanisme de versement déjà en place sera maintenu en cas de diminution du volume des récoltes. Si, pour une année donnée, les deux mécanismes devaient être enclenchés, les producteurs recevraient le montant le plus élevé.

Le second changement vise à mesurer les revenus par campagne agricole, et non par année civile, et à calculer les versements pour les campagnes agricoles. Les effets du programme se feront ainsi sentir plus rapidement, en ce sens que les versements seront effectués trois ou quatre mois après la campagne, plutôt que 10 mois plus tard, quand on se fonde sur l'année civile. De plus, les revenus tirés de la vente des récoltes seront liés aux coûts de production de cette même récolte.

Le troisième changement permettra aux participants de se retirer du programme à compter du 1er août 1986, ou à chaque 10 ans par la suite. Un producteur qui se prévaut de cette option peut participer à nouveau au programme après une absence d'un an, mais il doit alors le faire pour une période de trois ans. Compte tenu des demandes et doléances des producteurs, il nous paraît raisonnable de donner au producteur la possibilité, une fois tous les 10 ans, de se retirer.

Voilà huit ans maintenant que le programme a été mis en place, et j'espère qu'après deux versements substantiels de la caisse, les producteurs comprendront que le système est à leur avantage, et que très peu lèveront cette option. Lorsqu'ils constateront qu'ils retirent de la caisse bien plus qu'ils n'y

[*Text*]

investment they have received much more than they put in, they will consider it a good investment and stay in the fund.

The fourth major amendment is that spouses who are members of farm partnerships, co-operatives or companies, and involved in the farming operation, will be eligible to participate in the program. Although this change could result in some increase in cost of the program to the government, the change will remove a discriminatory restriction.

I would also like to comment on some of the criticisms of the proposals which have been made by members. While I acknowledge that producers who have only participated since 1979 have not received any pay-out while paying levies for five years, I am concerned with criticism that the pay-out for 1983-1984 is not large enough because it only returns to producers their own levies. Let me first reiterate that without the proposed amendments there would be no pay-out during 1984 for the 1983 calendar year.

It must be emphasized, as has been done by the Minister of External Relations during his speech at second reading, that the government is proposing changes to the Western Grain Stabilization Program which increased the short-term responsiveness of the program, while at the same time representing a significant long-term improvement. It is expected that the changes will not only result in a pay-out for 1983-1984, but also lead to pay-outs in the next couple of years which will be larger than pay-outs under the existing program. These pay-outs will provide benefits to producers well above their levies, plus interest.

A number of suggestions have been made for changing the WGS program to orient support to a regional basis, an individual producer basis, or to producers of individual crops. The concept of differential support payments between regions is inconsistent with the fact that commodities covered are largely interchangeable and are being sold in an international market. Different support systems could interfere with the natural competitive advantage and discourage desirable production adjustments. Similarly, targeting of support to specific crops would be contrary to the principle that the WGS program not interfere with the resource allocation decisions. A change to target support by crop could influence farmers to produce a given crop because of program benefits rather than for the market. A change to reduce universality in favour of selected groups would make the program less effective in providing stability to the prairie grain industry.

[*Translation*]

versent, ils jugeront que c'est un bon investissement, et resteront dans le système.

Enfin, aux termes du quatrième changement, les conjoints qui participent à titre d'associés à l'exploitation d'une ferme, d'une coopérative ou d'une entreprise seront admissibles au programme. Bien que ce changement puisse entraîner une hausse de frais pour le gouvernement, il permettra cependant d'éliminer une barrière discriminatoire.

Permettez-moi maintenant de faire quelques commentaires sur les principales critiques émises par certains membres. Bien que je reconnaisse que les céréaliculteurs qui participent au programme depuis 1979 seulement n'ont reçu aucun versement alors qu'ils payent des contributions depuis cinq ans, je suis préoccupé par la critique selon laquelle le versement prévu pour 1983-1984 n'est pas assez élevé parce qu'il ne fait que rembourser aux céréaliculteurs les contributions qu'ils ont versées. Permettez-moi d'abord de rappeler que sans les modifications proposées, aucun versement ne serait effectué au cours de 1984 pour l'année civile 1983.

Il est bon de souligner, comme l'a fait le ministre des Relations extérieures dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion de la deuxième lecture, que le gouvernement propose d'apporter des modifications au Programme de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, modifications qui, à court terme, permettraient au programme de mieux répondre aux besoins des céréaliculteurs et constitueraient en même temps une amélioration considérable à long terme. On prévoit que ces modifications se traduiront non seulement par un versement pour 1983-1984, mais donneront également lieu, au cours des prochaines années, à des versements plus élevés que ceux effectués dans le cadre du programme actuel. Grâce à ces versements, les céréaliculteurs recevront une aide de beaucoup supérieure à la contribution qu'ils auront versée plus l'intérêt couru.

Bon nombre de suggestions ont été mises en avant en vue de modifier le PSGO pour que l'aide soit plutôt versée aux régions, aux céréaliculteurs individuels ou aux producteurs de certaines récoltes. Le concept de versement différent selon les régions est en contradiction avec le fait que les produits visés sont interchangeables, dans une grande mesure, et sont écoulés sur le marché international. L'établissement de systèmes d'aide différents risquerait de nuire à l'avantage concurrentiel naturel sur ce marché et de décourager une adaptation souhaitable de la production. De même, le fait de n'accorder une aide que pour certaines récoltes serait contraire au principe du programme de ne pas s'ingérer dans les décisions relatives à l'affectation des ressources. Enfin, si l'aide était accordée en fonction des récoltes individuelles, les céréaliculteurs pourraient être tentés de ne produire qu'un type de récolte en raison des avantages qu'ils en retireraient en vertu du programme, plutôt que de produire pour le marché. Le fait de favoriser certains groupes au détriment de l'ensemble de l'industrie diminuerait l'influence stabilisatrice du programme, qui est l'un de ses objectifs.

[*Texte*]

• 1550

Suggestions have been made to integrate the WGS Program with crop insurance. The two programs now complement one another in that producers who suffer production problems and receive crop insurance or hail insurance payments can voluntarily submit the levy on their payments in order to maintain their eligibility for payouts under the WGS. However, western grains and oilseeds are sold on the basis of the world market rather than a domestic or regional market. The federal program for stabilization of these crops should provide a safety net for the whole sector in relation to fluctuations in the international market. The factors the WGS Program is designed to protect farmers against—that is, a drop in prices, an increase in costs or a drop in volume of sales—will affect all producers in the prairie provinces in a similar manner under the marketing system with quotas and initial payments. Crop insurance is available to help protect individual farmers against natural hazards affecting various crops or regions.

It has been suggested that the government needs to make the formula for calculating payouts more flexible. The government feels strongly that in the case of the Western Grain Stabilization Program in which producers are making a contribution, which the government is holding in trust in the Western Grain Stabilization Fund, it is essential that every producer know with confidence the exact manner in which the program will operate. Producers can be assured that the basic provisions governing the calculation of payouts, levies and handling of their money cannot be altered without approval of Parliament. It is interesting to note that opposition members have been critical—I should be careful of this, I guess—on some occasions of programs for which Parliament does not have control; yet in this case, where Parliament has absolute control, it is being suggested that Parliament should give some of that control to the government. When basic shifts occur in the conditions affecting the operations of the program, the government is committed to seeking amendments following full analysis and consultation.

There has been some criticism that the government should change the Act so that producers can have their levies back when they opt out. When a participant ceases farming or is no longer eligible to be a particpant under the existing WGS Program, he or she does not receive back any of the levy regardless of when the most recent payout has been made. Instead, the individual continues to obtain the protection afforded by the program in respect of the last year in which levies have been paid plus the next two years.

The conditions with regard to opting out under the new provision will allow participants to opt out effective at the start of the 1986-1987 crop year. A producer who elects to opt out will be eligible to share in any payout for the years 1985-1986,

[*Traduction*]

On a également suggéré de combiner le PSGO au programme d'assurance-récolte. Les deux programmes se complètent, en ce sens que les céréaliculteurs aux prises avec des problèmes de production qui reçoivent une prestation en vertu de l'assurance-récolte et de l'assurance-grêle peuvent céder volontairement la contribution prélevée sur les versements qui leur sont dus afin de demeurer admissibles aux versements offerts dans le cadre du PSGO. Toutefois, les grains et oléagineux de l'Ouest sont vendus en fonction du marché mondial plutôt qu'en fonction d'un marché national ou régional. Le programme fédéral de stabilisation de ces récoltes devrait constituer un filet de sécurité pour l'ensemble du secteur, en le protégeant des fluctuations du marché international. Les facteurs contre lesquels le PSGO vise à protéger les agriculteurs, à savoir la chute des prix, une hausse des coûts ou une baisse du volume des ventes, toucheront tout autant les céréaliculteurs des Prairies avec un système de commercialisation comportant des contingents et des paiements initiaux. L'assurance-récolte vise à protéger les agriculteurs individuels contre les catastrophes naturelles qui peuvent atteindre différentes récoltes ou différentes régions.

Il a été proposé que le gouvernement assouplisse sa méthode de calcul des versements, mais le gouvernement considère que, dans le cas du Programme de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, en vertu duquel les producteurs versent leur contribution au gouvernement, qui la dépose en fiducie dans le compte de stabilisation pour le grain de l'Ouest, il est essentiel que chaque producteur comprenne bien le fonctionnement du programme. Les producteurs peuvent être assurés que les modalités régissant le calcul des versements et des contributions et l'usage qui est fait de leurs fonds ne peuvent être modifiées sans l'accord du Parlement. Il est intéressant de noter que les membres de l'opposition ont plusieurs fois critiqué les programmes sur lesquels le Parlement n'exerce aucun contrôle, alors que dans le cas présent, où le Parlement a le contrôle absolu, ils préconisaient que le Parlement confie en partie ce contrôle au gouvernement. Lorsque des changements fondamentaux se produisent dans les conditions qui influent sur la marche du programme, le gouvernement s'engage à prendre des mesures en vue d'apporter les modifications qui s'imposent, après avoir procédé à une analyse approfondie et aux consultations nécessaires.

Des critiques ont également été formulées selon lesquelles le gouvernement modifierait la loi pour que les producteurs puissent récupérer leurs contributions parce qu'ils décident de se retirer. Quand un participant renonce à exploiter ses terres ou n'est plus admissible comme participant au programme de stabilisation, il ne récupère pas ses contributions, quelle que soit la date du versement le plus récent, mais il continue de bénéficier de la protection du programme pour la dernière année pour laquelle il a payé une contribution et pour les deux années suivantes.

Aux termes de la nouvelle disposition, les participants pourront se retirer au début de l'année-récolte 1986-1987. Un producteur qui décide de se retirer aura le droit de participer aux bénéfices pour les années 1985-1986, 1986-1987 et 1987-

[*Text*]

1986-1987 and 1987-1988, based on his levies paid. With the expectation of major payouts in the next few years, this condition of opting out will be of major benefit to participants. Conversely, with payouts during the next three years, producers would not likely receive any refund if the policy were to refund levies in excess of payouts.

While I may not have covered every point which has been made, I want to say I have endeavoured to cover some of the points and I believe all these amendments which are proposed to the Western Grain Stabilization Act make it more reflective of producers' needs. Obviously, it is designed for a substantial payout this year, and if economic conditions for the producers remain the same, for a very substantial payment next year and the year after.

Mr. Towers: On a point of order, Mr. Chairman, I wonder if we could have a copy of the Minister's statement.

Senator Argue: I thought there were copies. Pardon me, they should have been handed out.

The Clerk of the Committee: I do not have sufficient for the Members.

Senator Argue: Do you have a messenger here? We could send him down to my office. I am sorry about that.

• 1555

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

Now we will go to questioning. I am sure you will allow Mr. Gustafson to have the first role. He is not on the committee, but I understand that Mr. Schellenberger gave his . . .

Mr. Gustafson, for the next 10 minutes.

Mr. Gustafson: First of all, I would like to welcome the Minister responsible for the Canadian Wheat Board. I always welcome him as a constituent of mine, and the only bright light, I guess, from western Canada representing grain matters.

Senator Argue: Sometimes we work closely together.

Mr. Gustafson: Sometimes. This may be one of the times, Mr. Minister, where we may have a little difference, however; and I am sure you will take it in that light.

One of the major concerns of our party . . . first of all, I would like to say that we welcome the fact that the Bill was finally brought in, and that a payment is going to be made, because the farmers certainly need the payment.

As you know, Mr. Minister, we have been calling for this Bill to come into the House since last fall. Our leader, Mr. Brian Mulroney, from Central Nova, has offered to the Prime Minister that quick passage would take place. We had hoped that the farmers could have had this money in their pockets before spring seeding, possibly in early April. We feel they needed the money, and early payment is certainly something

[*Translation*]

1988, au prorata des contributions qu'il aura versées. Si, comme prévu, les versements sont élevés pour les prochaines années, cette disposition sera très avantageuse pour les participants. Par contre, si des versements étaient effectués au cours des trois prochaines années, les producteurs ne bénéficieraient vraisemblablement d'aucun remboursement si la règle était de rembourser les excédents des contributions versées.

Je n'ai probablement pas répondu à toutes les critiques formulées contre la proposition du gouvernement, mais je me suis efforcé de répondre à certaines, et je considère que les modifications proposées à la loi lui permettent de mieux répondre aux besoins des producteurs. Les versements effectués cette année seront considérables, et si la conjoncture économique reste la même pour les producteurs, ils le seront également l'an prochain, ainsi que l'année suivante.

M. Towers: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Est-ce que nous pourrions avoir un exemplaire de la déclaration du ministre?

Le sénateur Argue: Je croyais en avoir apporté des copies. Excusez-moi, elles auraient dû être distribuées.

Le greffier du Comité: Je n'en ai pas suffisamment pour tous les membres.

Le sénateur Argue: Est-ce que vous avez un messager? Nous pourrions l'envoyer en chercher dans mon bureau. Je m'excuse de cette négligence.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Nous passons maintenant aux questions. Vous permettrez certainement à M. Gustafson de vous poser la première; il n'est pas membre du Comité, mais je crois savoir que M. Schellenberger lui a donné son . . .

Monsieur Gustafson, je vous donne 10 minutes.

M. Gustafson: Tout d'abord, je voudrais souhaiter la bienvenue au ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Il réside dans ma circonscription, et en ce qui concerne les questions relatives au grain, il est la seule personne compétente, je crois, de l'Ouest.

Le sénateur Argue: Parfois, nous travaillons en collaboration étroite.

M. Gustafson: Parfois. En ce cas, monsieur le ministre, ce sera l'une des fois où nous ne voyons pas les choses de la même façon, et je suis sûr que c'est ainsi que vous le prendrez.

Une des principales inquiétudes de notre parti . . . mais tout d'abord,je voudrais dire que nous sommes heureux que le projet de loi ait enfin été proposé, et qu'un versement va être fait, car les agriculteurs en ont bien besoin.

Vous n'ignorez pas, monsieur le ministre, que depuis l'automne dernier, nous attendons que ce projet de loi soit présenté à la Chambre. Le chef de notre parti, M. Brian Mulroney, de Central Nova, a proposé au premier ministre de faire rapidement adopter cette loi. Nous espérions que les agriculteurs toucheraient cette somme avant les semences du printemps, peut-être au début d'avril. Ils avaient besoin de cet

[*Texte*]

that we would like to see, and quick passage of this Bill so as to allow an early payment. We will be tabling an amendment which could be introduced at the appropriate time, in both official languages, to allow that.

Also, the importance of the early payment . . . I would like to ask a question a little later on about that. However, I would go on to the level of payment.

We are concerned about the level of payment. I think there are two reasons why we have to be concerned about the level of payment, Mr. Minister. First of all, one must consider the continuation of the program. If the level of the payment is not high enough to be reasonably satisfactory to the farmers who are participating in the program, it will automatically mean the program is going to crumble. I believe the member from Moosejaw said in his speech in the House that there was a loss of confidence on the part of the farmers in the program. I think, Mr. Minister, it is incumbent upon us who are farmers and current with the situation on the Prairies to make you aware of the fact that there is not a great deal of confidence in the program. We have a participation of 77%, and if another additional 25% of the people were to opt out, it is questionable whether the program could continue. So the level of payment here I think is most important.

According to figures that we have—and we can only calculate on the basis of the information receive from your news releases and from your department—a farmer would not in fact get the money he has paid in. If that is a fact, my guess would be that many farmers will opt out of the program. You will not have a program that is ongoing, in the best interest of stabilizing cashflow for western farmers. I think that is a consideration that our party puts high in priority—that we come up with a program that is going to work for the farmers in the long term—and I think most important. So in that regard we would like to table another amendment, which would allow a retroactive payment and increase the level of payment so that level would be up there to the point where it would make it credible. I would just like to table that and we would introduce it at the appropriate time as well.

• 1600

I have a few questions that relate particularly to the opting out. If a farmer were to opt out, could the farmer rejoin the program, and under what basis? Or is it possible for him to rejoin at all? The other question has, I think, been answered by the Minister. If he is to opt out he apparently would get no refund of the money he has paid in even though a payment had not been made to him. That may not be possible after this Bill, but I think, considering the ten years, that situation could exist again and would really cause us to question the validity of the program.

The Chairman: Mr. Minister.

Senator Argue: Mr. Gustafson has raised some important points, one of them, that producers need to have confidence in

[*Traduction*]

argent, à notre avis, et nous aimerions que ces versements soient rapidement effectués, et pour cela, il nous faut faire adopter sans retard ce projet de loi. À cette fin, nous allons proposer, dans les deux langues officielles, une modification qui pourrait être introduite en temps voulu.

A propos de l'importance d'un versement rapide . . . je vous poserai un peu plus tard une question là-dessus, mais je voudrais parler du niveau de ce paiement.

Cette question, en effet, nous préoccupe, et je crois qu'il y a deux raisons à cela, monsieur le ministre. Tout d'abord, il faut songer au maintien du programme. Si les paiements ne sont pas assez élevés pour la satisfaction des céréaliculteurs qui participent au programme, ce dernier sera en danger d'extinction. C'est le député de Moose Jaw, je crois, qui disait dans son discours à la Chambre que ces céréaliculteurs perdaient confiance dans le programme. Il nous incombe, monsieur le ministre, à nous qui sommes agriculteurs et connaissons la situation dans les Prairies, d'attirer votre attention sur le fait qu'il y a crise de confiance dans le programme. Nous avons une participation de 77 p. 100, mais s'il y avait encore 25 p. 100 des gens qui se retiraient du programme, celui-ci serait gravement compromis. Le niveau des paiements est donc très important.

D'après les chiffres dont nous disposons—et nos calculs ne peuvent se fonder que sur l'information tirée de vos communiqués de presse et de votre ministère—le fermier ne récupère pas, en réalité, l'argent qu'il a mis dans le programme. Si tel est bien le cas, je prévois qu'un grand nombre de céréaliculteurs se retireront du programme, avec le résultat que le programme ne sera pas permanent, et apte à stabiliser les rentrées de fonds des agriculteurs de l'Ouest. Or, notre parti assigne une priorité élevée à un programme qui bénéficierait aux agriculteurs à long terme, et je pense que cette considération est très importante. Nous voudrions donc présenter une autre modification qui permettrait un versement rétroactif et augmenterait les paiements, de façon à rendre le programme crédible. J'aimerais simplement la déposer et nous la proposerons en temps utile.

J'aurais quelques questions à poser au sujet de ceux qui désireraient ne plus participer à ce programme. Si un agriculteur s'est retiré de ce programme, peut-il le réintégrer, et dans quelles conditions? Est-il ou non possible de réintégrer ce programme par la suite? Je crois que l'autre question que j'avais à poser a déjà reçu une réponse du ministre. Apparemment, s'il se retire du programme, sa contribution ne lui est pas remboursée, même s'il n'a pas touché de paiement. La situation sera peut-être différente après l'adoption de ce projet de loi, mais compte tenu de cette période de dix ans, la question se posera peut-être de nouveau, nous incitant à questionner la validité de ce programme.

Le président: Monsieur le ministre.

Le sénateur Argue: M. Gustafson a dressé une liste de points importants, l'un d'entre eux étant la confiance indispensable

[*Text*]

this legislation. This is why the amendments are before the committee.

As to the question of why a Bill was not brought in earlier, the officials have calculated, and a long study was made and a thorough study was made something over a year ago, that unless some major amendments like these were made at this time, based on the provisions of this legislation, payment would not be made out and that this, in a sense, is the earliest action that could be taken to guarantee a payment for 1983, because without action there would not have been a payment for 1983.

Mr. Gustafson: If I may just interject before you go on to answer the other questions: Why was it, Mr. Minister, that there was an interim payment made in both 1977 and 1978? That is a question that I have not been able to answer in my own mind and I would hope that somebody from your department could explain what is the difference now. Sitting from where we sit we would almost say, should I say, that the government is playing politics with the farmers' money. Unless you can explain exactly how that happened, I think we are justified in making that claim.

Senator Argue: I do not think this Bill is playing politics with the farmers' money at all. I think it is a response to what we have been asked to do and the officials could interpret the important motion that was adopted by this committee a few months ago and put forward by Mr. Neil. The officials tell me that this is a more generous response.

Mr. Gustafson: You still have not answered my question.

Senator Argue: No, no. I am coming around. I am coming around. But you talked about playing politics and I am answering that part of it. This is a more generous response than would have been possible if the precise terms of Mr. Neil's motion had been followed.

Mr. Towers: You are closer to your lunch, though, Mr. Minister.

Senator Argue: Well, I guess we are closer every day. I do not know about that, but I guess we are.

The calculations for the calendar year 1983 are made from 10,000 income tax returns that are put into the system April 30, and I am informed that the soonest those calculations can be made is about eight months into the year. The survey occurs after those returns have been made so that by the time the survey is made—that is what I am informed—it takes about eight months into the new year. We are changing it by this legislation for payments to be made on a crop year basis, to make it more sensitive, to remove the averaging of two years when it was on a calendar year basis. A crop year obviously ends July 31, and if July 31 is a long day, maybe a week or two long, it could be some time later than July 31 when the calculations can be made.

[*Translation*]

des producteurs envers cette mesure législative. C'est la raison des amendements qui sont proposés.

Quant à la question de savoir pourquoi ce projet de loi n'a pas été introduit plus tôt, les fonctionnaires ont calculé, après avoir fait une longue étude en profondeur, il y a un peu plus d'un an, qu'à moins d'apporter les importantes modifications proposées maintenant, les dispositions de cette loi ne permettraient pas d'effectuer de paiement et, dans une certaine mesure, les mesures qui sont prises maintenant sont les seules pouvant garantir un paiement pour 1983, et en leur absence, il n'y aurait pas eu de paiement pour 1983.

M. Gustafson: Permettez-moi de vous interrompre avant que vous ne répondiez aux autres questions. Pourquoi se fait-il, monsieur le ministre, qu'un paiement intérimaire ait été versé à la fois en 1977 et en 1978? C'est une question à laquelle je n'ai pas pu moi-même apporter de réponse, et j'aimerais qu'un de vos fonctionnaires m'explique quelle est la différence. De ce côté-ci, je dirais que nous avons l'impression que le gouvernement se livre à un jeu politique avec l'argent des agriculteurs. Tant que vous ne nous aurez pas expliqué exactement ce qui s'est passé, cette conclusion de notre part continuera à sembler justifiée.

Le sénateur Argue: Je ne vois pas du tout de jeu politique dans ce projet de loi. C'est la réponse à ce qu'on nous a demandé de faire, et l'interprétation, par les fonctionnaires, de l'importante motion adoptée par ce comité, il y a quelques mois, et proposée par M. Neil. Selon mes fonctionnaires, notre réponse est même plus généreuse que ce qu'on nous demandait.

M. Gustafson: Vous n'avez toujours pas répondu à ma question.

Le sénateur Argue: Non. J'y viens, j'y viens. Vous parlez de jeu politique et je vous réponds. Si les termes précis de la motion de M. Neil avaient été suivis, la réponse n'aurait pas été aussi généreuse.

M. Towers: Chaque jour vous rapproche du dernier repas, cependant, monsieur le ministre.

Le sénateur Argue: C'est fort possible.

Les calculs pour l'année civile 1983 sont faits de 10,000 déclarations d'impôt qui sont injectées dans le système le 30 avril, et d'après mes renseignements, il faut un minimum de huit mois avant que ces calculs ne puissent être faits. Tant que ces déclarations n'ont pas été reçues, les calculs ne peuvent pas être faits, c'est ce qu'on me dit, et il faut environ huit mois. Grâce à cette nouvelle loi, les paiements seront maintenant effectués sur la base de l'année agricole, pour qu'ils soient plus actuels et pour supprimer cette moyenne de deux ans imposée par l'année civile. De toute évidence, l'année agricole se termine le 31 juillet, mais si le 31 juillet est une longue journée pouvant durer parfois une semaine ou deux, ces calculs devront être reportés d'autant.

[*Texte*]

• 1605

So those calculations, as I understand it, will take another two or three months. So the earliest the calculations can be made—and for a pay-out to be made based on those calculations—would be the end of October or early November.

I am informed that when the interim payment was made before, when payments were made, it was after the fact and after the calculations had been done. If an amendment is adopted that would provide for an earlier pay-out, my understanding is the officials will survey the situation after this Bill becomes law and has had royal assent and project—and it will be a projection—what the payments might be, and then make a calculation of a modest or a moderate or a reasonable payment based on those calculations and an interim payment; and as Mr. Pepin said in the House, a payment during July.

So those are some of the reasons why it is being done this way.

Now I think I would ask Mr. Hedley to explain what farmers' rights after they—if some decide to opt out. The facts are that a person who came into this program and received payments has already had returned to him his own contributions. I do not have those exact figures in front of me right now, but with the projected payment or a reasonable payment out of this Bill now, they will receive substantially more. If there are payments of some $300 million now out of an accumulated fund of $900 million at the end of last year, I think that is a reasonable response to the situation in western Canada.

So I think the government, based on all the evidence it had, has done well in putting this program before us. This Bill comes to our committee with the unanimous support and endorsement of the Advisory Committee, which is a farm group that advises on those questions.

If Mr. Hedley wanted to . . .

The Chairman: Mr. Hedley.

Mr. H. Hedley (Commerce Officer, Grain Marketing Bureau, Department of External Affairs): On the question of what a producer is able to do once he has opted out, he will be able to elect to re-enter the program after one year by giving notice to the administration prior to July 31 of that year. So if he opts out on August 31, 1986, during that year, before July 31, if he gives notice that he wants to come back in, he can come back in at the start of the next year, or at any later date, if he so desires. It would be his decision.

During the first three years in which he came in, he would be a conditional participant, as is now a person who opts out during that first three-year period and comes back in. What that implies is that for the first three years after he re-enters, he would get 90% of his pay-out.

Mr. Neil: It is 90% each year.

Mr. Hedley: For those first three years; that is correct.

The Chairman: *Merci, M. Hedley.*

[*Traduction*]

Pour faire ces calculs, il faut encore deux ou trois mois. Donc, au plus tôt, les paiements effectués sur la base de ces calculs auront lieu à la fin d'octobre ou au début de novembre.

On me dit que ces versements intérimaires dont vous avez parlé ont été versés après que les calculs eurent été faits. Si un amendement permettant un versement plus tôt est adopté, mes fonctionnaires étudieront la situation après l'adoption du projet de loi et sa sanction royale et calculeront—en extrapolant—le montant d'un paiement intérimaire raisonnable, modeste ou modéré. Et comme M. Pepin l'a dit à la Chambre, un paiement sera effectué au mois de juillet.

Ce sont donc certaines des raisons expliquant la procédure.

Je demanderais maintenant à M. Hedley de vous expliquer quels sont les droits conservés par les agriculteurs s'ils décident de se retirer du programme. Il reste que si un agriculteur a participé à ce programme et a reçu des paiements, il a déjà récupéré sa propre participation. Je n'ai pas les chiffres exacts, mais ce projet de loi autorisant un paiement raisonnable, ces agriculteurs recevront beaucoup plus. Si ces paiements se montent à près de 300 millions de dollars sur un fonds accumulé de 900 millions de dollars à la fin de l'année dernière, j'estime que pour faire face à la situation dans l'Ouest canadien, c'est un geste tout à fait raisonnable.

En fonction des informations à sa disposition, j'estime que le programme proposé par le gouvernement répond aux attentes. Ce projet de loi est soutenu à l'unanimité par le comité consultatif, groupe agricole qui nous conseille dans ces domaines.

Si M. Hedley voulait . . .

Le président: Monsieur Hedley.

M. H. Hedley (agent commercial, Bureau de la commercialisation des céréales, ministère des Affaires extérieures): Si un producteur a décidé de se retirer du programme, il sera en mesure de le réintégrer après un an en avertissant l'administration avant le 31 juillet de cette année-là. Donc, s'il se retire le 31 août 1986, pendant cette année-là avant le 31 juillet, s'il avertit de son désir de réintégrer le programme, il le pourra au début de l'année suivante, ou à toute autre date ultérieure, s'il le désire. Ce sera à lui de choisir.

Pendant les trois premières années, sa participation sera conditionnelle, comme pour tous ceux, dorénavant, qui se retireront du programme pendant les trois premières années et demanderont leur réintégration. Dans les faits, cela signifie que pendant les trois premières années après sa réintégration, il ne recevra que 90 p. 100 des paiements.

M. Neil: C'est-à-dire 90 p. 100 chaque année?

M. Hedley: Oui, pendant les trois premières années.

Le président: *Thank you, Mr. Hedley.*

[*Text*]

Mr. Gustafson: One more question. Would you, Mr. Minister, be prepared to accept our amendment to allow an interim payment? We think this is most important—that the money be paid as quickly as possible.

I must say you still have not answered my question on why an interim payment was allowed in 1977 and in 1978 and now it seems it could not happen this time round. I think it is important that that not happen again.

Senator Argue: As I understand it, you could not make a payment unless there were legislative authority for the payment; and there was not legislative authority to make a payment for 1983.

Under the Act, a payment could not be made until after the year—that is now—and calculations are completed—and I already said that . . . eight months later.

In the past, interim payments have been made after the year ended, but before the final calculations were made; but after the end of the year . . . and knowing that a payment was in fact legal. So we are endeavouring—and I am sure you would agree with this—we do not want to break the law; we do not want to stretch the law. We want to abide by the legislation and this legislation is changing—many amendments are changing the basis of the program so that a very substantial payment can be made this year.

• 1610

I do not know the procedure of your committee. I read that the Minister of Transport is to propose an amendment to provide for an interim payment under that authority at the report stage. So I think I would rather be governed by the protocol that is here . . . If there is an amendment proposed at the report stage by the Minister of Transport in the Commons, then I think that is the way it should be.

However, the government has an amendment to this legislation and, as far as I am concerned, it is the government prerogative to remove the amendment. I would have to have a look at the amendment that you have proposed, to see whether or not we feel the terms are the kinds of times that should be in the legislation.

Mr. Neil: On a point of order . . .

The Chairman: Yes?

Mr. Neil: I wonder, Mr. Chairman, if the Minister has a copy of the amendment that is proposed by the government, if we could have an opportunity to examine that. I realize it might be out of order.

Senator Argue: It is in study . . . I do not have a final draft.

Mr. Gustafson: I have one more comment, if I may be allowed, Mr. Chairman, on the Minister's explanation. When he released his original news release from Winnipeg . . .

Senator Argue: Yes.

Mr. Gustafson: —there was a clear indication that it would be an October payment.

[*Translation*]

M. Gustafson: Encore une question. Monsieur le ministre, seriez-vous disposé à accepter notre amendement autorisant un paiement intérimaire? Nous pensons qu'il est des plus importants que cet argent soit versé aussi rapidement que possible.

Je dois dire que vous n'avez toujours pas répondu à ma question expliquant la différence avec ce qui s'est passé en 1977 et en 1978. Il est important que cela ne se renouvelle pas.

Le sénateur Argue: Je crois qu'il est impossible d'effectuer un paiement sans autorisation législative et il n'existait pas de telle autorisation pour 1983.

La loi actuelle ne permet pas de faire de paiement avant que les calculs de l'année ne soient terminés, et comme je l'ai déjà dit, il faut compter huit mois pour ces calculs.

Dans le passé, des paiements intérimaires ont été versés après la fin de l'année, mais avant que les derniers calculs ne soient faits; mais après la fin de l'année . . . sachant que ces paiements sont tout à fait légaux. Nous ne voulons pas—et vous serez certainement d'accord—violer la loi. Nous tenons à respecter la loi et cette nouvelle mesure la change—de nombreux amendements modifient la structure du programme, de façon à ce qu'un paiement considérable puisse être fait cette année.

Je ne connais pas la procédure de votre Comité. Le ministre des Transports doit proposer un amendement permettant d'effectuer ce versement intérimaire à l'étape du rapport. Je m'en tiens au protocole . . . Si un amendement doit être proposé à l'étape du rapport par le ministre des Transports à la Chambre des communes, je suppose qu'il faut s'en tenir là.

Cependant, c'est le gouvernement qui propose un amendement à cette loi, et en ce qui me concerne, c'est le gouvernement qui a la prérogative de retirer cet amendement. Il faudrait que je consulte votre amendement pour voir si, selon nous, ces termes sont acceptables par cette loi.

M. Neil: Un rappel au Règlement . . .

Le président: Oui?

M. Neil: Monsieur le président, je me demande si le ministre a une copie de cet amendement proposé par le gouvernement, copie que nous pourrions examiner. Ma demande est peut-être irrecevable.

Le sénateur Argue: Cet amendement est à l'étude . . . Je n'en ai pas de version définitive.

M. Gustafson: Avec votre permission, monsieur le président, un dernier commentaire au sujet de l'explication du ministre. Lorsqu'il a publié son communiqué de presse à Winnipeg . . .

Le sénateur Argue: Oui.

M. Gustafson: . . . il était clair que le paiement aurait lieu en octobre.

[*Texte*]

Senator Argue: That was the calculation, based on the assumption that Parliament would pass it, and not on any other assumption. I have been around this place too long . . . When my colleague and I had some differences of opinion as to whether an interim payment could be made under the law, I opted for the law.

Mr. Gustafson: This indicates to me, Mr. Minister, and you will have to excuse me, that again the government is playing politics with the farmers' money. It certainly looks a lot more like an August election now than it did two months ago when you made that announcement. These things can become very convenient . . . I think it is most important that in the drafting of this Bill, whether it is a Liberal government or a Conservative government or an NDP government, that no government should be allowed to play politics with a fund that is intended to stabilize the income of farmers. Thank you.

Senator Argue: I would agree with that, but I just wonder who is trying to play the politics. The opposition have been crying, they have been weeping: Let us get the legislation in and let us get a payment. As soon as it comes before the House of Commons, as soon as the proposals are there, the opposition say: Let us have an interim payment. And as soon as we say yes, we will have it in July, the outcry is politics—there will be an election in July; that is all they are doing it for.

I do not know when the election will be. I have been around a long time and I remember that we used to say that when an election was on the farmers in the west were getting so many cheques they were stumbling over them in the post office. I never objected to stumbling over any cheques, whether there was an election on or not.

Mr. Gustafson: When it only happens every five years, it is very difficult.

Senator Argue: I do not think the farmers will object to receiving those cheques in July or in any other month—I do not think they will worry that an election is on. I think they will be all smiles when they get their cheques.

Mr. Gustafson: Okay. Will you allow me one more question?

Senator Argue: Non-political.

Mr. Gustafson: This question is non-political and it relates to your duties. Mr. Minister, we do not have an opportunity to question you that often, because you are not in the House.

This question relates basically to the initial price of grain. There are some signs out there that the price of grain has been going up, Mr. Minister. You will note today that the price again at Thunder Bay . . .

Senator Argue: Is that the Western Grain Stabilization Act?

Mr. Gustafson: No, and it . . .

Senator Argue: That is clearly out of order, and you know it and I know it . . .

[*Traduction*]

Le sénateur Argue: C'était ce que nous prévoyions, à la condition que le Parlement adopte ce projet de loi. Cela fait trop longtemps que je fréquente ces lieux . . . Mon collègue et moi-même étant quelque peu en désaccord sur la possibilité de faire ce paiement intérimaire conformément à la loi, j'ai opté pour la loi.

M. Gustafson: Monsieur le ministre, veuillez m'en excuser, mais cela me confirme que le gouvernement se livre à un jeu politique avec l'argent des agriculteurs. L'éventualité d'élections en août est maintenant beaucoup plus certaine qu'il y a deux mois, quand vous avez fait cette déclaration. Ces initiatives peuvent être très pratiques . . . Il importe que ce projet de loi interdise à tout gouvernement, qu'il soit libéral, conservateur ou NPD, de se livrer à des jeux politiques avec un fonds devant servir à stabiliser les revenus des agriculteurs. Merci.

Le sénateur Argue: Je suis tout à fait d'accord avec vous, mais je me demande qui se livre à un jeu politique. L'opposition n'arrête pas de réclamer à cor et à cri cette loi et ces paiements. Nous déposons cette loi à la Chambre des communes, et l'opposition réclame maintenant un paiement intérimaire. Nous disons: d'accord, ce paiement aura lieu en juillet. On nous accuse aussitôt de manoeuvres politiques: il y aura des élections en juillet, et c'est la seule raison de notre initiative.

Je ne sais pas quand les élections auront lieu. Cela fait longtemps que je suis dans le métier, et je me souviens que nous avions l'habitude de dire qu'en période d'élections, les agriculteurs, dans l'Ouest, recevaient tellement de chèques qu'ils butaient dedans au bureau de poste. Je ne me suis jamais plaint de buter sur un chèque, élections ou non.

M. Gustafson: Quand cela n'arrive qu'à tous les cinq ans, c'est très difficile.

Le sénateur Argue: Je ne pense pas que les agriculteurs se plaindront de recevoir ces chèques en juillet, ou n'importe quel autre mois—qu'il y ait des élections ou non leur importe peu. Ils auront tous de grands sourires quand ils recevront ces chèques.

M. Gustafson: D'accord. Me permettez-vous de poser encore une question?

Le sénateur Argue: Une question non politique.

M. Gustafson: Cette question est non politique et se réfère à vos fonctions. Monsieur le ministre, nous n'avons pas si souvent la possibilité de vous poser des questions, puisque vous n'êtes pas à la Chambre.

Ma question se rapporte au prix initial du grain. Selon certains indices, le prix du grain augmente, monsieur le ministre. Aujourd'hui, à Thunder Bay, le prix du grain . . .

Le sénateur Argue: Est-ce que cela concerne le projet de loi modifiant la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest?

M. Gustafson: Non, et . . .

Le sénateur Argue: Cette question n'est pas du tout recevable, vous le savez, je le sais . . .

[*Text*]

Mr. Gustafson: And you know I am going to ask you a question that you are going to play politics with—the initial price of grain.

Senator Argue: Now, I hope that if the initial price of grain announcement is made in July and the election is on in July, you are not going to cry that it is politics. I have already said that if the circumstances warranted it, long before anybody was talking about an election, I thought the announcement should be made.

Mr. Gustafson: Mr. Minister, you know . . .

Senator Argue: Nobody expected a summer election because they all thought the Conservatives were going to win it anyway. Now the Conservatives are terrified that they might not win the election.

• 1615

Mr. Gustafson: Sir, in fairness, I think I should be able to ask my question before he answers it.

Senator Argue: I heard your question. I thought it was out of order.

Mr. Gustafson: The situation out there in the grain market is this: In Thunder Bay and the West coast, the price has gone up considerably, and we are just a couple of months away from the year end and the farmers have cashflow problems. Why do not you increase the intiial price of grain immediately, or we will be stumbling over small cheques in the post office?

Senator Argue: What you mean by "immediately" is August 1.

Mr. Gustafson: Yes, the sooner the better. You did not express the confidence in the farmers which should have been expressed in keeping the initial price of grain as high as possible to deal with cashflow problems in probably the most serious time we have had since 1930 for farmers in terms of cashflow.

Senator Argue: I have 100% confidence in the farmers, 100%. The people who advise me did not have 100% confidence in the international market, and of course, some of the changes in the prices have to do with the price of the Canadian dollar—I guess, 3%, $6 a tonne or something—and I did not know that was going to . . .

Mr. Gustafson: The evidence is there, Mr. Minister.

The Chairman: Thank you.

After 20 minutes, I have to go to Mr. Hovdebo. Mr. Hovdebo.

Mr. Hovdebo: I hope I get the same length of 10 minutes.

The Chairman: We have no opposition today. We are all together.

Mr. Hovdebo: I want to start out with the subject we have been on, Mr. Minister. You made the suggestion that you switched to the crop year to make it respond more to the farmers' needs, and the formula you are putting in place will

[*Translation*]

M. Gustafson: Et vous savez que je vais vous poser une question qui va vous permettre encore une fois de vous livrer au jeu de la politique: le prix initial du grain.

Le sénateur Argue: J'espère que si l'annonce concernant le prix initial du grain est faite en juillet et que les élections ont lieu en juillet, vous ne vous plaindrez pas que c'est de la politique. J'ai déjà dit que si les circonstances le justifiaient, bien longtemps avant que quiconque ne parle d'élections, j'estimais que cette annonce devrait être faite.

M. Gustafson: Monsieur le ministre, vous savez . . .

Le sénateur Argue: Personne ne s'attendait à une élection pendant l'été, car tout le monde pensait que, de toute façon, les Conservateurs les gagneraient. Maintenant, les Conservateurs sont terrifiés parce qu'ils ont peur de ne pas les gagner.

M. Gustafson: Monsieur, je devrais pouvoir poser la question avant qu'il n'y réponde.

Le sénateur Argue: J'ai entendu votre question. D'après moi, elle n'était pas recevable.

M. Gustafson: La situation sur le marché du grain est la suivante. À Thunder Bay et sur la côte ouest, le prix a considérablement augmenté, nous ne sommes qu'à quelques mois de la fin de l'année et les agriculteurs ont des problèmes de trésorerie. Pourquoi n'augmentez-vous pas immédiatement le prix initial du grain, ou allons-nous buter sur quelques petits chèques au bureau de poste?

Le sénateur Argue: Par «immédiatement», vous entendez le 1er août.

M. Gustafson: Oui, le plus tôt sera le mieux. Vous n'avez pas montré la confiance que méritent les agriculteurs en maintenant le prix initial du grain aussi élevé que possible pour qu'ils n'aient pas de problèmes de trésorerie pendant cette période qui n'est pas sans rappeler ce que les agriculteurs ont connu en 1930.

Le sénateur Argue: Les agriculteurs ont ma confiance à 100 p. 100. Mes conseillers n'avaient pas confiance à 100 p. 100 dans le marché international et, bien entendu, certaines des modifications de prix sont la conséquence des fluctuations du dollar canadien—3 p. 100 ou 6$ la tonne, je crois, et je ne savais pas que cela allait . . .

M. Gustafson: La preuve est là, monsieur le ministre.

Le président: Merci.

Après 20 minutes, je dois passer à M. Hovdebo. Monsieur Hovdebo.

M. Hovdebo: J'espère que mes 10 minutes seront aussi longues.

Le président: Il n'y a pas d'opposition aujourd'hui, nous sommes tous ensemble.

M. Hovdebo: J'aimerais revenir au sujet qui nous intéresse, monsieur le ministre. Vous avez dit que le passage à l'année agricole devait permettre de mieux répondre aux besoins des agriculteurs et que la formule que vous mettez en place

[*Texte*]

also allow a quicker response to the farmers' needs. That is another question, but if you were to apply the formula you are putting forward right now to the last calendar year, could you not start paying out right now? In fact, since you already know the formula, I hope, you could already start calculating on the last crop year and have that payment out before the Bill gets out of the House, since you already have the information. Now, you would have it ready, and as soon as the Bill is passed, you could pay it. Is that not at all possible?

Senator Argue: I will ask Mr. Hedley to respond to that, but my information is that it would have triggered no payment.

Mr. Hovdebo: Yes, but I am suggesting that you can use the formula you are going to put into the Bill and make it retroactive to the last calendar year.

Senator Argue: Which was 1983, and I guess that is what we are doing.

Mr. Hovdebo: No, you are not doing anything until this crop year.

Mr. Gustafson: That is our amendment.

Mr. Hovdebo: You are waiting until August before you . . .

Senator Argue: No, but the expenses are on the 1983 calendar year, and the crop year is going to be the mechanism in the future to make it more responsive.

Mr. Hovdebo: My understanding is that you are making the payment on the crop year, based on the fact that you are estimating this particular 1983-1984 crop year, and it is going to be based on August. That is what the Minister said in the House.

Senator Argue: I would ask Mr. Hedley to respond to that.

Mr. Hedley: For clarification, the way Bill C-33 sets it out, it would be 1983-1984 receipts and the expenses from calendar year 1983. So what happens now under the existing Act is that the expenses for 1983 would not allow final calculation of the 1983 aggregate payment until the fall of 1984. By using the 1983 expenses, which are the expenses which relate more closely to the sales during 1983-1984, the timing of when the costs will become available allow the payment to be made three to four months after the end of the crop year as opposed to now 10 months after the end of the calendar year. And the specific question of applying the new per unit tonne figure to calendar year 1983, it would not have resulted in a pay-out for that on a calendar year basis.

• 1620

Mr. Hovdebo: There is something wrong with the semantics there, because three months after the crop year and ten months after the calendar year are the same date.

Mr. Hedley: That is correct.

[*Traduction*]

permettra également de répondre plus rapidement aux besoins des agriculteurs. C'est une autre question, mais si vous appliquiez la formule que vous proposez immédiatement à la dernière année civile, ne pourriez-vous pas effectuer ces versements immédiatement? Puisque vous connaissez déjà cette formule, je l'espère, vous pourriez déjà commencer à faire les calculs pour la dernière année agricole et effectuer ce paiement avant que le projet de loi ne soit adopté par la Chambre, puisque vous avez déjà tous les renseignements nécessaires. Tout serait prêt et dès que le projet de loi sera adopté, vous pourriez effectuer ces paiements. N'est-ce pas possible?

Le sénateur Argue: Je demanderais à M. Hedley de répondre, mais selon mes renseignements, cela ne permet pas de déclencher un paiement.

M. Hovdebo: Oui, mais je suggère que vous utilisiez la formule que vous allez mettre en place dans ce projet de loi, et que vous l'appliquiez rétroactivement à la dernière année civile.

Le sénateur Argue: Donc, l'année 1983, et c'est ce que nous faisons.

M. Hovdebo: Non, vous ne ferez rien avant la fin de l'année agricole en cours.

M. Gustafson: C'est notre amendement.

M. Hovdebo: Vous attendrez jusqu'en août avant de . . .

Le sénateur Argue: Non, les dépenses correspondent à l'année civile 1983, et c'est l'année agricole qui servira de base à l'avenir.

M. Hovdebo: Sauf erreur, vous verserez ces paiements en fonction de l'année agricole, en fonction de l'année agricole 1983-1984, et ce, à compter du mois d'août. C'est ce que le ministre a dit à la Chambre.

Le sénateur Argue: Je demanderais à M. Hedley de vous répondre.

M. Hedley: Le Bill C-33 se fonde sur les recettes de 1983-1984 et les dépenses de l'année civile 1983. En vertu de la loi actuelle, les dépenses pour 1983 ne permettent pas de faire les calculs pour les paiements globaux de 1983 avant l'automne 1984. En utilisant les dépenses de 1983, qui sont les dépenses associées le plus étroitement aux ventes pendant 1983-1984, les calculs autorisant les paiements se feront trois ou quatre mois après la fin de l'année agricole, alors qu'auparavant, il fallait compter 10 mois après la fin de l'année civile. En ce qui concerne la question spécifique de l'application du nouveau chiffre par tonne unitaire pour l'année civile 1983, cela n'aurait pas abouti à un versement si la méthode de calcul par année civile avait été adoptée.

M. Hovdebo: Il y a erreur dans les termes, parce qu'on tombe sur la même date lorsqu'on calcule trois mois après la campagne agricole et dix mois après l'année civile.

M. Hedley: C'est exact.

[*Text*]

Mr. Hovdebo: But what has changed then?

Mr. Hedley: Instead of being able to make the final calculations in October 1984 for 1983, now they will be able to be made for 1983-1984 by October 1984. So your year now ends on July 31, as opposed to the previous December 31.

Mr. Hovdebo: In other words, you are not worried about getting the money into the hands of the farmer, particularly; you are not willing to go back to the last year and make the formula retroactive. That is what I am asking.

Mr. Hedley: The point is that in terms of the calendar year 1983 it would not have triggered a pay-out. So that it is advancing . . .

Mr. Hovdebo: A new formula . . .

Mr. Hedley: It is advancing it from December 1984 back to the end of the crop year 1983-1984, as opposed to the other direction.

Mr. Hovdebo: I am suggesting that the formula put in place here be used on last year.

Mr. Hedley: Yes, and that new formula would not have triggered a pay-out for a calendar year 1983.

Mr. Hovdebo: I see. That seems very strange. I would like to see the figures on that. Could you table them?

Mr. Hedley: Sure.

Mr. Hovdebo: Could you prove to me that it would not have made a payment?

Senator Argue: Mr. Hovdebo, that is the advice we had from the officials, and I believe it to be correct. I know of no reason to question their arithmetic or whatever projections have been made; and that is why, amongst other reasons, it appealed to me; that these amendments are being brought forward. And it is for the future to be a fall payment, let us say, and not a spring payment that is delayed, but a fall payment that comes quickly. Producers have costs in the fall . . .

Mr. Hovdebo: I can accept the fact . . .

Senator Argue: —we are fertilizing more in the fall. You know, farmers need money all of the year, as far as I am concerned.

Mr. Hovdebo: It is just the fact that in the future, from now on, it will shorten up the period.

Senator Argue: Yes.

Mr. Hovdebo: I am trying to shorten . . .

Mr. Neil: On a point of clarification, Mr. Chairman.

Mr. Hovdebo: —up the period right now, and that is what I am . . .

The Chairman: Mr. Hovdebo, would you authorize Mr. Neil to raise a point of clarification?

Mr. Hovdebo: Okay.

[*Translation*]

M. Hovdebo: Qu'est-ce qui a changé, en ce cas?

M. Hedley: Au lieu de pouvoir faire les derniers calculs pour 1983 en octobre 1984, on pourra les faire maintenant en octobre 1984 pour 1983-1984. Votre année se termine donc le 31 juillet, au lieu de se terminer, comme précédemment, le 31 décembre.

M. Hovdebo: Autrement dit, vous ne vous préoccupez pas particulièrement de faire bénéficier rapidement les céréaliculteurs de cet argent, et vous n'êtes pas disposés à revenir en arrière et à rendre la formule rétroactive. Voilà ce que je demandais.

M. Hedley: C'est que, pour l'année civile 1983, il n'y aurait pas eu de versement. De sorte que ceci avance . . .

M. Hovdebo: Une nouvelle formule . . .

M. Hedley: Celle-ci avance le calcul de décembre 1984 à la fin de la campagne agricole 1983-1984, au lieu d'aller dans l'autre direction.

M. Hovdebo: Je propose que la formule adoptée ici soit utilisée pour l'année précédente.

M. Hedley: Oui, et cette nouvelle formule n'aurait pas déclenché de paiement pour l'année civile 1983.

M. Hovdebo: Je vois, mais cela paraît étrange. J'aimerais consulter les chiffres sur ce point. Pourriez-vous les soumettre?

M. Hedley: Certainement.

M. Hovdebo: Pouvez-vous me prouver qu'il n'y aurait pas eu de paiement?

Le sénateur Argue: Monsieur Hovdebo, c'est ce que nous ont dit nos collaborateurs, et je crois que c'est exact. Je ne vois aucune raison de douter de leur calcul ou des projections qui ont été faites, et c'est pourquoi, entre autres raisons, ces amendements me paraissaient intéressants. À l'avenir, ce sera un paiement à l'automne, et au lieu d'un paiement de printemps qui se fait attendre, il y aura, à l'automne, un paiement qui interviendra rapidement. Les producteurs ont des dépenses à l'automne . . .

M. Hovdebo: Je reconnais le fait . . .

Le sénateur Argue: . . . il faut davantage de fertilisants à l'automne. En ce qui me concerne, les agriculteurs ont besoin d'argent tout au long de l'année.

M. Hovdebo: C'est simplement qu'à l'avenir, à partir de maintenant, la période sera abrégée.

Le sénateur Argue: Oui.

M. Hovdebo: J'essaie d'abréger . . .

M. Neil: Un éclaircissement, s'il vous plaît, monsieur le président.

M. Hovdebo: . . . jusqu'à la période actuelle, et c'est pourquoi je . . .

Le président: Monsieur Hovdebo, est-ce que vous voulez autoriser M. Neil à demander une explication?

M. Hovdebo: Très bien.

[*Texte*]

Mr. Neil: When you were doing your calculations for the 1983 year, I gather what you are saying is you took the expenses for the calendar year 1982 and your sales for the crop year ending July 31, 1983. Is this right?

Mr. Hedley: July 1, 1983, with 1982 expenses, that is correct; and that is the way it will work in the future.

Mr. Neil: And you say on that basis there would be no pay-out?

Mr. Hedley: No, that is not correct. On the basis of 1983 calendar year, with 1983 expenses, there would be no pay-outs. But in the case of 1982-1983 crop year there would have been a small pay-out. On the crop year there would have been, but not on the calendar year.

Mr. Althouse: On a point of clarification, Mr. Chairman. I heard the witness say July 1. Is that . . .

Mr. Hedley: July 31.

Mr. Althouse: July 31, okay. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Hovdebo.

Mr. Hovdebo: Okay, one more question on this before I go to another topic. The Minister, when he presented the Bill in the House, said there would be an interim payment, but that it would be a one-time interim payment; that the amendment to the Act, which he is going to present at the report stage, will affect this particular situation only. Is that accurate?

Senator Argue: That is what the Minister stated, and that is the position of the government. I guess the answer to that would be that if producers know when the payment is coming that that by itself is worth a lot, and for this year it has been uncertain. Perhaps even now it is uncertain, although it is clear that all the parties are going to support the Bill. For another time and for another year, the producers would know, let us call it around the first of November, give or take a few days, that that is when their payments from western grain stabilization would be received.

Mr. Hovdebo: However, we needed the payment in 1977 and we were able to get it in the interim. Why do you not put that in and leave it there?

Senator Argue: Well, the interim would be in July, I suppose, ordinarily. I do not know how other producers are, but often July is a pretty big marketing month, and often it is a pretty good income month, and maybe in November there has not been as much saved by that time. There are cash advances, I know that, and there are other things being taken . . .

• 1625

Mr. Hovdebo: The farmers need money all the time.

The other area I want to explore a bit is the possibility of regional recognition. The Canada Grains Council made a recommendation that regionalization be in their study. It was discussed at the regional presentation of the Bill in 1978. We have lots of need for it. For instance, just in the last two years,

[*Traduction*]

M. Neil: Parce que vous faisiez les calculs pour l'année 1983, vous avez pris en compte, j'imagine, les dépenses pour l'année civile 1982 et vos ventes pour la campagne agricole qui se termine le 31 juillet 1983. Est-ce exact?

M. Hedley: Le 1er juillet 1983, avec les dépenses de 1982, c'est bien cela. C'est la façon dont il sera procédé à l'avenir.

M. Neil: Et vous dites que sur cette base, il n'y aurait pas de versement?

M. Hedley: Non, c'est bien cela. Sur la base de l'année civile 1983, avec les dépenses de 1983, il n'y aurait pas de paiement, mais si le calcul s'était fait sur la campagne agricole de 1982-1983, il y aurait eu un petit versement. Il y en aurait donc eu un sur la campagne agricole, mais non sur l'année civile.

M. Althouse: Un éclaircissement, monsieur le président. J'ai entendu le témoin parler du 1er juillet. Est-ce que . . .

M. Hedley: Le 31 juillet.

M. Althouse: Bon, le 31 juillet. Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Monsieur Hovdebo.

M. Hovdebo: Je voudrais encore poser une question sur ce sujet avant de passer à une autre. Le ministre, en présentant le projet de loi à la Chambre, disait qu'il y aurait un paiement provisoire, mais unique, et que la modification à la loi, qu'il va présenter au stade du rapport, ne touchera que ce cas particulier. Est-ce bien cela?

Le sénateur Argue: C'est ce qu'a déclaré le ministre, et c'est la position du gouvernement. La réponse à cela, j'imagine, c'est qu'il est utile aux céréaliculteurs de savoir quand ils recevront le paiement, et cette année, la date était incertaine. Elle l'est peut-être même à présent, bien qu'il apparaisse que tous les partis vont être en faveur de ce projet de loi. Mais dorénavant, les céréaliculteurs sauront que vers le 1er novembre, à quelques jours près, ils toucheront les versements du programme de stabilisation concernant le grain de l'Ouest.

M. Hovdebo: Et nous avions besoin de ce paiement en 1977 et nous avons pu l'obtenir par paiements provisoires. Pourquoi ne pas procéder de nouveau ainsi?

Le sénateur Argue: C'est parce que le paiement provisoire est fait d'ordinaire en juillet. Je ne sais pas ce qu'il en est pour d'autres producteurs, mais juillet est souvent un mois de grandes ventes, un mois où il y a de bonnes rentrées, et peut-être qu'en novembre, on n'a plus tellement mis de côté. Ce sont des avances en espèces, je le sais, et il y a d'autres choses . . .

M. Hovdebo: Les agriculteurs ont besoin d'argent tout le temps.

L'autre sujet que j'aimerais aborder est celui de la régionalisation que le Conseil des grains du Canada recommande dans son étude. On en a discuté lors de l'introduction du projet de loi de 1978. Elle est nécessaire. Par exemple, je peux vous citer trois régions qui avaient certainement besoin d'indemnités

[*Text*]

I can give you three areas that very definitely needed pay-outs. There was the Hudson Bay area in Saskatchewan. The reason for theirs was midge, green blotch in late spring, and floods. They did not have a crop. In Manitoba, a couple of years ago, all of Manitoba almost, or at least the southern part of Manitoba, had a problem and should have gotten a pay-out, but the rest of the prairie provinces had a lot of good quality . . . and bumper crops. Consequently, Manitoba suffered. The Peace River country also had some problems with frost on a couple of occasions, when probably a large region could have had pay-outs. What was the reason why there was no suggestion or attempt to take a look at the regional factor in this Bill?

Senator Argue: I think it would be fair to say that a look has been taken by officials. They have studied the question, they have looked at the report to which you referred, they have looked at the question of regionalization and decided that it was not in the interests of the producers to have regionalization.

I am informed that the analysis of regionalizing the WGS program by province would not have significantly changed the total amount of money paid to the grain sector, so it would not have changed the general application, but when they analysed it by provinces, it would have benefited Saskatchewan producers at the expense of Manitoba producers and Alberta producers.

I am informed that the reason why that would have happened is that Saskatchewan is the big wheat growing province, as we know. That is number one. You get into Alberta and Manitoba and you have a larger variety of crops that they may grow and they may market some of them, or substantial parts of them, outside this system. So regionalization is really not an answer.

If you want to get down to a kind of small region, if you go to floods, and midge fly, and frost and all those things that have happened in a rather restricted area . . . which make it very, very difficult for those people, I suppose, if it happens for three years—and so on, you are not really paying into it. If you are going to have a regional basis, I suppose you would have to pay into it.

I think the place to look after incomes for people who have had disastrous crop yields because of circumstances over which they have no control is through the Crop Insurance Act. I think there are areas where governments, in the future, could look at the Crop Insurance Act for possible improvements. As I understand the Act—it is a long time since I have looked at it and I do not know if many changes have been made since—if you get a hail storm you get paid, but if you get frost you may or may not get any payment, it depends on the yield and the value, and so on, and if you get flooded out, you may not get any payment. Still, I guess, if you do suffer those kinds of disasters and your yield is down, you are penalized in the amount of coverage you can get the next year as though, somehow or another, you had some control over those factors. Farmers get a little angry. They say, by God, I can no more make it frost than I can make it hail, so why the hell is frost not an act of God? Alberta was going to make frost an act of

[*Translation*]

durant ces deux dernières années. L'une était celle de la baie d'Hudson, en Saskatchewan, où la récolte a été inexistante du fait des inondations et des maladies qui ont frappé à la fin du printemps. Dans tout le Manitoba, ou du moins dans la partie sud, les récoltes ont été très mauvaises, il y a quelques années, alors que dans le restant des provinces des Prairies, on a enregistré des récoltes record en quantité et en qualité, si bien que le Manitoba en a gravement souffert. La région de Peace River a également été frappée par le gel à plusieurs reprises, et là encore, une régionalisation des indemnités lui aurait été bénéfique. Pourquoi ne pas avoir introduit le facteur régional dans ce projet de loi?

Le sénateur Argue: Nous y avons réfléchi. Mes collaborateurs se sont penchés sur la question, ont examiné le rapport que vous avez mentionné et sont parvenus à la conclusion que cette régionalisation n'est pas dans l'intérêt des producteurs.

On m'informe que la régionalisation, par province, du programme n'aurait pas sensiblement modifié le montant total payé aux céréaliers, mais que, prise province par province, cette régionalisation aurait bénéficié aux producteurs de la Saskatchewan, au détriment des producteurs du Manitoba et de l'Alberta.

Cela est dû à ce que la Saskatchewan est la plus grosse productrice de blé, comme nous le savons. Première raison. Ensuite, en Alberta et au Manitoba, on cultive une plus grande variété de récoltes qui sont entièrement ou partiellement commercialisées en dehors de ce système. La régionalisation n'est donc pas la solution.

Si vous voulez vraiment adapter le système en petites régions, indemniser les inondations, les infestations, le gel et tout ce qui peut toucher une zone relativement limitée, il faudrait que les indemnités soient basées sur des cotisations. Si on veut régionaliser, il faudra percevoir des cotisations.

Je sais bien que les agriculteurs touchés à plusieurs reprises éprouvent de grandes difficultés, mais la solution dans le cas d'agriculteurs qui ont des récoltes catastrophiques pour des raisons qui échappent à leur contrôle se trouve dans la Loi sur l'assurance-récolte. Peut-être serait-il possible de l'améliorer. Si je comprends bien cette loi—cela fait longtemps que je ne l'ai pas lue, et je ne sais pas si l'on a apporté beaucoup de changements depuis—vous touchez une indemnité en cas de grêle, alors qu'en cas de gel, l'indemnité dépend du rendement par hectare, de la valeur, et cetera, et en cas d'inondation, il arrive qu'aucune indemnité ne soit versée. L'inconvénient, si l'on est touché par un désastre et que le rendement diminue, c'est que le montant de couverture, l'année suivante, s'en trouve réduit, comme si l'agriculteur pouvait exercer un contrôle quelconque sur ces calamités. Cela fâche les agriculteurs, qui disent: «Grand Dieu, je ne peux pas faire geler, pas plus que je ne peux faire tomber la grêle, et pourquoi diable

[*Texte*]

God—I guess Alberta would be the place to talk about acts of God. I do not know whether they ever got around to doing it in their crop insurance scheme—which shows that I am out of date on that one.

In any event, I think the crop insurance program is the way to look after incomes required by farmers who have suffered natural disasters and I do not think regionalization is a change in this program.

• 1630

This program was designed in times of income difficulties over the whole grain industry, and particularly because our grain industry is affected not so much by Canadian prices, although that is important, but in a major way by international prices over which we have absolutely no control. We can best obtain some supplementary income by this very general program, which says to an individual farmer: It is not tied to the price of wheat, it is not tied to the price of barley, it is tied to the overall economic conditions. On a farmer's farm, he will then produce whatever grains he wants, in whatever quantity he wants, and not be influenced by what the stabilization payment may happen to be, or might likely be if it were on an individual commodity. So I guess that is part of the theory anyway, or the philosophy that went into this program. I question very much whether regionalization would be helpful, and if it were on a provincial basis, a gain for Saskatchewan, a loss for Manitoba and a loss for Alberta.

Le président: Ce sera votre dernière question, monsieur Hovdebo.

Mr. Hovdebo: By the time you have had three crop failures, you cannot afford to buy insurance. That is the kind of situation you are running into in this case and that is one of the problems with insurance. It seems to me we should be looking at something that is a guaranteed stabilization, not just a haphazard stabilization which depends on the whole area.

I have one more area that I would like to look into; several areas that I would like to look into. That is the process of establishing a formula. The implications in the process, though it has not been made very public, is that you decided to pay $300 million or $250 million, then you fiddled around until you got a formula to fit it, instead of saying: What is a formula that is going to be valuable for the next 10 years and can be used for the next 10 years? The announcement about how much you were going to pay out came long before there was any suggestion of a formula, of a change in the formula. So, what is the process of establishing the formula? Can that be made public? Can that be tabled in the House?

Senator Argue: In all of the discussions I have been in with the officials . . .

Mr. Hovdebo: The $250 million was mentioned first.

Senator Argue: No, I do not think that is correct. We looked at a program—I asked anyway—let us look at a program that will make some response to the farmers when they realize, as everybody realizes, there is $900 million in the fund and the

[*Traduction*]

est-ce que le gel n'est pas considéré comme une calamité naturelle?» L'Alberta voulait modifier son régime d'assurance-récolte, de façon à couvrir le gel, mais je ne sais pas si cela s'est concrétisé. Cela vous montre bien que mes connaissances là-dessus sont un peu dépassées.

Quoi qu'il en soit, c'est dans l'assurance-récolte qu'il faut chercher la solution pour indemniser les agriculteurs touchés par une calamité naturelle, et non pas dans la régionalisation de ce programme.

Ce programme couvre les pertes de revenus subies par l'ensemble des céréaliers par suite d'une chute du coût mondial des céréales, lequel échappe entièrement à notre contrôle. Ce programme très général est la meilleure façon de compléter les revenus des agriculteurs; il n'est lié ni au prix du blé, ni au prix de l'orge, ni d'aucune récolte en particulier, mais à la situation économique d'ensemble. Ainsi, chaque agriculteur peut cultiver ce qu'il veut, dans la quantité qu'il veut, sans se préoccuper de ce que pourront être ou ne pas être les versements de stabilisation concernant un produit donné. Cela est la théorie qui a présidé à ce programme. Je doute beaucoup que la régionalisation apporte grand-chose et, si on la pratiquait sur une base provinciale, elle bénéficierait à la Saskatchewan, mais pénaliserait l'Alberta et le Manitoba.

The Chairman: This will be your last question, Mr. Hovdebo.

M. Hovdebo: Après trois mauvaises récoltes, un agriculteur n'a plus les moyens d'acheter une assurance. C'est ce qui arrive en ce moment, et c'est l'inconvénient de l'assurance. Il faudrait une stabilisation qui soit garantie, et non pas une stabilisation incertaine en cas de chute de revenu nationale.

Il est un autre sujet que je voudrais aborder, en fait, plusieurs. Il s'agit de l'élaboration de la formule. Pour autant que l'on sache, vous avez décidé de verser 300 ou 250 millions de dollars, et ensuite, vous avez cherché une formule qui corresponde à ce chiffre, au lieu de faire l'inverse, c'est-à-dire d'inventer une formule intelligente qui pourrait servir pendant les dix prochaines années. Vous avez annoncé le montant que vous alliez payer longtemps avant que l'on parle d'une formule, ou d'une modification de la formule. Comment celle-ci a-t-elle donc été calculée? Pouvez-vous déposer ce renseignement à la Chambre?

Le sénateur Argue: Dans toutes les discussions que j'ai eues avec les fonctionnaires . . .

M. Hovdebo: Les 250 millions ont été mentionnés d'abord.

Le sénateur Argue: Non, je ne crois pas que ce soit exact. Nous avons réfléchi à un programme, j'ai demandé que l'on mette sur pied un programme qui puisse satisfaire les agriculteurs, lesquels savent comme tout le monde que le fonds

[*Text*]

farmers are in tough circumstances. Let us try and get a formula and try to get a basis that will make a substantial part, a significant part of that money available to the farmers. Now, that is what I thought everybody was asking for. Maybe it is not, but that is what I thought they were asking for. If conditions do not change—and let us hope they change for the better and let us hope that we do not have to worry so much about how big the stabilization program will be, because incomes are better . . . but if things stay the same a good payment another year, and if things stay the same a good payment another year. I never thought in my own mind that we should try to bring in a program that was not actuarily sound, that was really a raid on the treasury, that could put the whole program into serious deficit. Really, my attitude was: Let us be as generous as we can, let us meet the farmers' requests and needs, as far as seems possible under the program, and let us have it actuarily sound. Not, as you suggest perhaps by your questions, over 10 years. We are assured by our officials that these projected pay-outs of very significant sums of money, in any long-term scenario they have been looking at, or possible changes, would be sound over a period of 20 years.

So I think what we are doing is reasonable. I do not know. When I announced my guess of $250 million, I turned on a television program and a certain person said: Well, that is not very much money. Maybe it is not, but I thought it was quite a bit of money. I think it is kind of reasonable in relation to what is there. I do not know, you can argue that it should have been twice as much, or three times as much. Then somebody else would say, as soon as that were done: Yes, but you are playing politics, you want to gouge the whole damned thing because there might be an election this year. So I think it is good and that what has been presented today is actuarily sound, I think it is reasonable, I think it is a reasonable response to the producers' needs.

• 1635

Mr. Hovdebo: Could you give us an indication—can you table the process?

Senator Argue: We have a publication that shows the results of this process. I guess that is what you are talking about. I have made it public, so I guess—is that what you are asking about?

Mr. Hovdebo: No, that is the formula.

Senator Argue: That is the formula. Well, I do not know. Maybe I am dumb; I have not learned the process. But I have been in on most of the meetings, and I thought we had a pretty good process.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

Thank you, Mr. Hovdebo. You reached 20 minutes.

Mr. Veillette, vous disposez de dix minutes.

M. Veillette: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, dans votre exposé, il était question d'assurance-stabilisation, de l'assurance-récolte et des pertes

[*Translation*]

contient 900 millions de dollars, alors qu'ils se trouvent eux-mêmes dans une situation très difficile. J'ai demandé que l'on dégage une formule qui permette de distribuer aux agriculteurs une bonne partie de cet argent. Je croyais que c'était ce que tout le monde réclamait. Je me trompe peut-être, mais c'est ce que je croyais. Si la situation ne change pas—espérons que les choses vont s'améliorer et qu'il n'y a pas à s'inquiéter du montant du programme de stabilisation, parce que les revenus auront augmenté—si les choses ne vont pas mieux, faisons un bon versement cette année et, si c'est encore pareil l'année prochaine, un autre bon versement l'année prochaine. Je n'ai jamais voulu un programme qui serait déraisonnable au plan actuariel, qui épuiserait le trésor et ferait surgir un déficit. J'ai tenu à faire un versement aussi généreux que possible, compte tenu des besoins actuels des agriculteurs, mais sans grever le fonds pour l'avenir. Vous dites que de tels paiements ne pourraient pas être consentis pendant plus de dix ans en respectant les principes actuariels, mais toutes les projections montrent que nous pourrions les soutenir pendant 20 ans.

Cela me paraît donc raisonnable. Je ne sais pas trop. Lorsque j'ai annoncé le chiffre de 250 millions de dollars, en ouvrant la télévision, je suis tombé sur quelqu'un qui disait: cela n'est pas beaucoup. Peut-être, mais je trouve que cela fait quand même beaucoup d'argent. C'est raisonnable, compte tenu des disponibilités. On pourrait réclamer deux fois plus, ou trois fois plus, c'est sûr, mais il se trouvera toujours quelqu'un pour dire alors: c'est de la politique, vous faites cela parce que nous sommes en année électorale. Ce que nous proposons aujourd'hui me paraît donc raisonnable, ne grève pas l'avenir et me paraît une bonne réponse aux besoins des producteurs.

M. Hovdebo: Pourriez-vous nous donner certains renseignements? Pourriez-vous les déposer?

Le sénateur Argue: Nous avons une publication où on trouve les résultats du processus. C'est de cela que vous parlez, sans doute. J'ai publié le document, donc . . . Serait-ce le document auquel vous faites allusion?

M. Hovdebo: Non, car il porte plutôt sur la formule.

Le sénateur Argue: La formule. Eh bien, je n'en sais rien. Je suis peut-être ignorant, mais je n'ai pas appris le processus. Pourtant, j'ai participé à la plupart des réunions, et je croyais l'avoir bien saisi.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Merci, monsieur Hovdebo. Vous avez atteint les 20 minutes.

M. Veillette, 10 minutes.

Mr. Veillette: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Minister, in your statement, you mention stabilization insurance, crop insurance and loss due to hail or frost. I would like to call on your excellent memory at this point.

[*Texte*]

causées par la grêle ou par le gel. J'aimerais, à ce moment-ci, faire appel à votre bonne mémoire.

Le 27 août 1980, le ministre de l'Agriculture annonçait, à Regina en Saskatchewan, un programme visant à venir en aide aux éleveurs, qui avaient été victimes de la sécheresse, de l'ordre de 13.4 millions de dollars. Dans le même communiqué on disait, et je cite:

> Ce programme vient compléter la contribution fédérale de 41 millions de dollars versée dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien des troupeaux qu'ont annoncé, le mois dernier, le ministre Whelan et le sénateur Hazen Argue.

Monsieur le ministre, j'aimerais savoir si vous vous souvenez de la façon dont cela s'est fait et si cela faisait suite à une demande du gouvernement provincial. Quelle a été la participation du gouvernement de la Saskatchewan dans ce programme d'aide aux producteurs?

Senator Argue: If you are talking about the federal Herd Maintenance Assistance Program, there was no contribution by the provincial governments, as I recall, to that program. If my memory serves me correctly, it was designed to pay about $35 per head, based on assessments of need and so on, for a herd of cattle during that year. The province announced a program of its own, I guess, which you are referring to, I believe, at a later date. I do not have any information on how much of that announcement they ever did spend.

M. Veillette: Monsieur le ministre, si je puis me permettre de vous le rappeler, il s'agissait d'un programme qui défrayait le coût d'achat du fourrage et le traitement de celui-ci. Ce programme accordait aussi des montants pour l'achat d'ensillage vert et une somme était accordée pour un programme de consultation en nutrition et en gestion.

Senator Argue: I do not know how much money was paid. I do not know if anybody has any figures today. It was for transportation, as you suggest; it was for processing. That administration, which is a long-gone one and one you should not talk about, maybe, I do not think was overly generous. I think they were pretty tight. The federal government PFRA gave them some pipe to move water. The Government of Saskatchewan got it for $1, and when the farmer used the pipe he paid $200 a day to rent the pipe. So that was not a bad business for them.

Mr. Neil: That was an NDP government.

Senator Argue: That is correct. The Liberal government, if you want to put labels on it—the PFRA in its wisdom—and I put the "wisdom" in quotation marks—leased the pipes, or gave them away, or something, for a $1 bill, and then when the farmers got them—they were bloody glad to get them, but they had to pay for them very well. I do not know if they thought the farmer was going to eat them or never take them back.

Anyway, that is a long history. Most of the money that is paid out in Saskatchewan comes from the Government of Canada, and that is the truth under this one. Heck, I—I had better not get too exuberant. But a lot of money comes from

[*Traduction*]

On August 27, 1980, in Regina, Saskatchewan, the Minister of Agriculture announced a program to assist producers who had suffered from drought. The program was worth something like $13.4 million that were to be used to assist the victims of the drought. In the release, it was stated that:

> This program complements the federal contribution of $41 million provided in the Herd Maintenance Assistance Program announced last month by Mr. Whelan and Senator Argue.

Mr. Minister, I would like to know whether you remember how that was done and whether the moneys were spent following a request from the provincial government. What did the Saskatchewan government contribute to this assistance program?

Le sénateur Argue: Si vous parlez du programme d'aide à l'entretien des troupeaux, il n'y avait pas de contribution de la part des gouvernements provinciaux, si je ne m'abuse. Si ma mémoire est bonne, on voulait, par le biais du programme, payer 35 dollars la tête de bétail au cours de cette année-là. Je crois que vous faites allusion à un programme provincial que le gouvernement de la Saskatchewan a annoncé ultérieurement. Toutefois, je n'ai pas de chiffres qui indiquent le montant que la province aurait versé en vertu de ce programme.

Mr. Veillette: Mr. Minister, if I may, I would like to remind you that this was a program that absorbed the cost of forage and its processing. The programming also provided funds for herbage and for nutrition and management advice.

Le sénateur Argue: Je ne sais pas combien d'argent a été versé. Je ne sais pas si on a des chiffres là-dessus. On a prévu des fonds pour couvrir les frais de transport et pour le traitement, comme vous l'avez dit. Ce gouvernement, qui est parti depuis longtemps et que vous ne devriez pas mentionner, peut-être, n'était pas trop généreux. Il était plutôt près de ses sous. En vertu de l'ARAP, le gouvernement fédéral leur a donné des canalisations pour dériver les eaux. Le gouvernement de la Saskatchewan les a eues pour un dollar, alors que l'agriculteur devait louer les canalisations à raison de 200 dollars par jour. Donc, c'était une affaire intéressante pour le gouvernement.

M. Neil: C'était un gouvernement néo-démocrate.

Le sénateur Argue: Exact. Le gouvernement libéral, dans sa sagesse, et je dis «sagesse», a loué les canalisations ou les a données pour un dollar, en vertu de l'ARAP. Les agriculteurs étaient très contents de les avoir, mais devaient les payer très cher. Je n'ai jamais su si le gouvernement croyait que l'agriculteur allait les manger ou allait les emporter à tout jamais.

Quoi qu'il en soit, c'est une longue histoire. La plupart des fonds versés dans la province de la Saskatchewan proviennent du gouvernement fédéral. Dans ce cas-là, c'est la vérité. Il vaudrait mieux que je me retienne, maintenant. Le gouverne-

[*Text*]
the Government of Canada for many regions of this country, I think including western Canada.

• 1640

M. Veillette: Quelle est la méthode normale de procéder pour venir en aide aux agriculteurs? Ici, il s'agit d'un programme spécial pour la sécheresse, comme on le voit dans le communiqué. Normalement, n'est-ce pas la province qui fait appel au gouvernement fédéral? N'est-il pas exact que ce dernier aide la province qui, elle, paie une partie des dommages?

Senator Argue: This is a little far off the Bill, but I am happy to . . . My recollection—and it does go back a long piece—is that when there is a drought . . .

The Chairman: You see the difference of the story in the west and in the east.

Senator Argue: —in any province in western Canada, once it appears to be very severe, then the provincial authorities will get together and see what they may wish to try to do to help alleviate some of the conditions. You cannot make it rain, but as was done in Saskatchewan, you might pay part or all of the cost of transporting hay and maybe some subsidy for buying pellets. I remember—what the heck—they gave a generous contribution of posts and wire. They were going to fence land so you could have new hay land, and they gave the farmers $300. Well, as I said, it was enough for 150 posts, but no wire, so you could not do a heck of a lot with that.

Mr. Gustafson: There was no way to fence it, anyway. You know that.

Senator Argue: I think the normal thing after that is for a provincial government, if it is a very severe drought with a likely high cost, to ask the federal government perhaps to share in a program and to come forward with some money, and I think the response of the federal government has always been favourable. I think the Government of Canada . . .

Mr. Schellenberger: The PFRA was established.

Senator Argue: PFRA was established, and it has been doing a lot of good work. I think everybody agrees with PFRA and likes it.

Mr. Schellenberger: What are you doing with it?

Senator Argue: What am I doing with it?

Mr. Schellenberger: Well, it is disappearing awfully quickly.

Senator Argue: They have all the signs in my country they ever had. They changed the name of the Minister which is on the sign and the department, but the signs are all there.

Mr. Neil: They are phasing it out.

Senator Argue: I do not think they really are. In Saskatchewan, we took $64.5 million from the Government of Canada on the IRDA program a few weeks ago. I have to use my memory, but there is over $10 million for water developments

[*Translation*]
ment du Canada fait parvenir pas mal d'argent aux régions de ce pays, y compris l'Ouest.

Mr. Veillette: Well, what is the normal way of helping farmers? In this press release, they talk about a special drought program. Does not the province usually appeal to the federal government? Does the federal government not usually help the province, which pays a portion of the damage?

Le sénateur Argue: Cela n'a vraiment rien à faire avec le projet de loi, mais je serais content de . . . Si je me souviens bien—et ça date de longtemps—quand il y a une sécheresse . . .

Le président: Vous voyez les différences entre l'Ouest et l'Est.

Le sénateur Argue: . . . dans une province de l'Ouest, si les responsables provinciaux estiment qu'elle est grave, ils se consultent pour voir ce qu'ils peuvent faire pour améliorer la situation. On ne peut pas faire pleuvoir, mais on peut payer une partie ou tous les coûts du transport du foin, et peut-être donner une subvention pour l'achat de tourteaux, comme on l'a fait en Saskatchewan. Ils ont donné beaucoup de pieux et de fil. Ils avaient l'intention de clôturer les terrains pour les ensemencer ensuite en foin, et ils ont donné 300$ aux agriculteurs. Comme je l'ai dit, c'était assez pour acheter 150 pieux, mais par pour le fil, alors, on n'a pas pu faire grand-chose.

M. Gustafson: Mais il n'y avait pas moyen de les clôturer, en tout cas. Vous le savez.

Le sénateur Argue: Si la sécheresse est très grave, normalement, c'est la province qui fait appel au gouvernement fédéral pour des subventions, et je pense que la réponse du gouvernement fédéral a toujours été très favorable. Je pense que le gouvernement du Canada . . .

M. Schellenberger: On a établi l'ARAP.

Le sénateur Argue: On a établi l'ARAP, qui a fait du bon travail. Je pense que tout le monde est d'accord avec l'ARAP et que tout le monde l'aime.

M. Schellenberger: Mais qu'est-ce que vous faites avec?

Le sénateur Argue: Qu'est-ce que je fais avec ce programme?

M. Schellenberger: Eh bien, le programme est en train de disparaître très rapidement.

Le sénateur Argue: On voit toujours le même nombre d'affiches dans ma région. On a changé le nom du ministre, et du ministère, mais les affiches restent.

M. Neil: On est en train de l'éliminer.

Le sénateur Argue: Je ne suis pas d'accord. Le gouvernement du Canada a donné 64.5 millions de dollars à la Saskatchewan dans le cadre de ses programmes régionaux et industriels. L'ARAP a contribué 10 millions de dollars pour

[*Texte*]

delivered by PFRA. I think PFRA is very much alive, very important, and is going to be around for a long time.

Mr. Schellenberger: Just watch . . .

The Chairman: Mr. Schellenberger, we will come back to you just after Mr. Veillette.

Mr. Veillette.

Senator Argue: We are doing fine here, Mr. Chairman.

M. Veillette: Alors, monsieur le ministre, pouvez-vous me confirmer que le gouvernement provincial n'avait pas participé au programme spécial ayant trait à la sécheresse?

Senator Argue: In the herd maintenance program at the time, all the money for that program was provided by the Government of Canada. There was no contribution in that program, which is the $41 million you spoke about, from any provincial government, and the program was not only in Saskatchewan; it was in Alberta and in Manitoba.

Le président: Merci, monsieur Veillette.

Mr. Schellenberger:

Mr. Schellenberger: There are others who have indicated before me. I am prepared to wait until later.

The Chairman: If you want to wait. I am ready because you are a member of the committee, but now I have Mr. Neil.

Mr. Schellenberger: That is fine.

The Chairman: Mr. Neil.

Mr. Neil: Thank you very much, Mr. Chairman.

I was trying to determine what point Mr. Veillette was trying to make. I think it is fair to say, Mr. Minister, that if there is a drought or a problem in any province, the Government of Canada is involved. I recall that a year or two ago there was frost which destroyed a lot of fruit trees in eastern Canada, our apple trees in Quebec and Ontario. The government stepped in and paid that. So I do not think we should talk of other programs; we are talking about the Western Grain Stabilization Program.

I think it is fair to say, at least in my constituency, that there is a general unhappiness with the program as it exists at the present time. Many farmers tell me they would like to opt out, which is unfortunate, because when the plan was put in, I think it was put in with good intentions. Unfortunately, the Minister at that time was not prepared to listen to the members of the opposition when they made recommendations.

• 1645

The Minister was told that unless some changes were made so there would be a pay-out, not necessarily on a regional basis, but perhaps on an individual basis, the program would create problems. I think you have a situation now where there are a number of areas in the three prairie provinces where they have had poor crops, perhaps as a result of flooding or as a result of the midge and so on, where the farmer is strapped for

[*Traduction*]

l'approvisionnement en eau, si je ne m'abuse. Je pense que ce programme est très important, et qu'il va rester longtemps.

M. Schellenberger: Vous verrez . . .

Le président: Monsieur Schellenberger, je vous accorderai la parole de nouveau, après M. Veillette.

Monsieur Veillette.

Le sénateur Argue: Ça marche très bien ici, monsieur le président.

Mr. Veillette: Well, Mr. Minister, can you confirm that the provincial government did not participate in the special drought program?

Le sénateur Argue: Tout l'argent consacré au programme de maintien des troupeaux a été donné par le gouvernement du Canada. Dans ce programme, sur les 41 millions de dollars dont vous avez parlé, il n'y avait aucune contribution du gouvernement provincial, et le programme existait non seulement en Saskatchewan, mais en Alberta et au Manitoba.

The Chairman: Thank you, Mr. Veillette.

Monsieur Schellenberger.

M. Schellenberger: D'autres ont fait signe avant moi. Je suis prêt à attendre.

Le président: Si vous voulez attendre. Je suis prêt à vous accorder la parole, car vous êtes membre de ce Comité, mais M. Neil veut aussi parler.

M. Schellenberger: D'accord.

Le président: Monsieur Neil.

M. Neil: Merci beaucoup, monsieur le président.

J'essaie de comprendre la question posée par M. Veillette. Je pense qu'il est juste de dire, monsieur le ministre, que s'il existe un problème ou une sécheresse dans une province, le gouvernement du Canada intervient. Il y a un an ou deux, il y a eu un gel qui a détruit beaucoup d'arbres fruitiers dans l'Est du Canada, nos pommiers au Québec et en Ontario. Le gouvernement a payé les dommages. Je ne pense pas qu'il faut parler d'autres programmes; nous sommes en train d'étudier le programme de stabilisation concernant le grain de l'Ouest.

Je pense qu'il est juste de dire que, au moins dans ma circonscription, le monde n'est pas très content de ce programme dans sa forme actuelle. Plusieurs agriculteurs m'ont dit qu'ils aimeraient l'abandonner, ce qui est malheureux, car on a adopté cette loi avec les meilleures intentions. Malheureusement, le ministre, à cette époque, n'était pas prêt à écouter les membres de l'opposition quand ils ont fait leurs recommandations.

On avait dit au ministre que s'il n'y avait pas de modifications en vue des paiements régionaux ou individuels, il y aurait des problèmes avec le programme. Dans les provinces des Prairies, où il y a eu des mauvaises récoltes, peut-être à cause de l'inondation ou de moucherons, l'agriculteur n'a pas d'argent et il n'y a pas d'argent disponible dans ce programme. Je pense qu'il y a une grande possibilité de sécheresse sévère

[*Text*]

cash and there just has not been any money available under this program. I think you may have a situation in our area, where you and I come from, such that there could be a severe drought, unless we get some rain. In Alberta, Manitoba, and northern Saskatchewan there are good rains. You could have a situation where the farmers in the southern part of the province do not have a crop and there is a good crop in the rest of the three prairie provinces and there would be no pay-out under this Bill.

As I say, we in the opposition, when the Bill was before the committee in 1975, made some recommendations as to how the Bill could have been improved. I am wondering, Mr. Minister, what studies have been done recently to determine how this Bill could be changed to make it more effective. You talked about actuarially sound programs. Has any thought been given perhaps to combining the Western Grain Stabilization Program with the crop insurance Programs in such a manner that it would be sensitive to the problems of an individual rather than to a region? Have these studies been done, or are you doing these studies, or do you plan on carrying out these studies?

Senator Argue: As I understand it, the study of the Western Grain Stabilization Act done by the Department of Agriculture ranged over a very wide area, and representations were made, I believe, on a very broad basis. I think the study went on for a number of months. I would believe all of these various options have been looked at.

I would come back to my original statement . . . and I understand what the drought is like out in our country, and it is severe at this moment. It could change. There could be a good crop. It is a little too early to write it off. But the signs are not good. Pasture conditions are very difficult. If you want to project the worst possible scenario about no crop for three years, then I guess you could say this Bill will not be helpful. But I have lived out there a long time and I have farmed a long time, and I know in 1937, which was the tough, tough year—and it followed 1936, which was a bad, bad year; there was virtually no crop in 1937; 1938 was a very good crop; 1939 was a very good crop; 1940 was a very good crop—so even for that 3-year period, there would be some averaging. So I do not think you are likely to get—although there can be projections where individuals would have three failures in a row, that is most unusual.

Again, I would think the best system is an individual system, based on the individual crop that is out there, whether it is spring wheat or durum or barley. That, I think, is a crop insurance system. That, I think, is a major way to cover this question.

But your question is more specific, perhaps, and I might ask Dr. Fulton, who I believe has had a lot to do with that study, just how widespread his study was, and how long it took.

Mr. Neil: And who was involved.

Senator Argue: I may have called on the wrong person—one of the others; whoever was more involved in the study of the Bill.

[*Translation*]

dans notre région, si nous n'avons pas de la pluie. En Alberta, au Manitoba et en Saskatchewan du nord on a eu de la pluie. Mais il se peut que les agriculteurs au sud de la province n'aient pas de récolte, alors qu'il y a de bonnes récoltes dans les trois autres provinces des Prairies, il n'y aurait donc pas de paiements dans le cadre de ce projet de loi.

Comme je l'ai dit, quand le comité était saisi de ce projet de loi en 1975, nous, les membres de l'Opposition, avons fait des recommandations visant à l'améliorer. Je me demande, monsieur le ministre, si vous avez étudié le moyen de rendre ce projet de loi plus efficace. Vous avez parlé des programmes rentables. Avez-vous pensé à combiner le programme de stabilisation concernant le grain de l'Ouest avec les programmes d'assurance-récolte, afin de répondre aux besoins des individus plutôt que des régions? Pareille étude a-t-elle été faite, est-elle en cours ou avez-vous l'intention d'en entreprendre une?

Le sénateur Argue: Je crois savoir que l'étude de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, faite par le ministère de l'Agriculture, couvre un champ très étendu, et je crois aussi savoir qu'on a entendu un grand nombre de témoins. Je pense que l'étude a pris plusieurs mois, et qu'on a étudié toutes ces options.

J'en reviens à ma déclaration initiale—je sais que la sécheresse est très sévère dans notre région. La situation peut changer. Il peut y avoir une bonne récolte. Il est trop tôt pour savoir. Mais les indices ne sont pas bons. Les pâturages ne sont pas bons. Si vous voulez faire la projection la pire possible, c'est-à-dire pas de récolte pendant trois ans, vous pouvez dire que ce projet de loi ne serait pas utile. Mais, j'y ai vécu pendant longtemps, j'ai été agriculteur pendant longtemps et je sais qu'en 1937, une année très, très dure—même chose pour 1936, il n'y avait presque pas de récolte en 1937; en 1938 il y avait une bonne récolte; en 1939 il y avait aussi une bonne récolte; en 1940 il y avait une bonne récolte—alors si vous parlez en termes de trois ans, il faut faire la moyenne. Je pense qu'il est peu probable—il est possible d'avoir trois échecs de suite, mais c'est très anormal.

Je pense que le meilleur système, c'est un système individuel, basé sur une culture particulière, qu'il s'agisse de blé de printemps, de blé dur, ou d'orge. C'est un système d'assurance-récoltes. Je pense que c'est la meilleure façon de traiter cette question.

Vous voulez peut-être des précisions, et je demanderai à M. Fulton, qui a participé à cette étude, si je ne m'abuse, de nous parler de l'étude et de sa durée.

M. Neil: Qui y a participé.

Le sénateur Argue: Je me suis peut-être trompé—une autre personne; quiconque a participé dans l'étude du projet de loi.

[*Texte*]

Mr. Gorsky, Western Grain Stabilization Act.

Mr. G. Gorsky (Director, Western Grain Stabilization Administration, Agriculture Canada): When we started the study, some of it came out, of course, of the 1978 review that was one of the requirements in the Bill when it was tabled. A number of the questions that had been raised at that point, we dealt with. If I might go into the process for a moment, we looked at the number of representatives from various departments that were involved with this program. What we looked at were some of those items that were raised in 1978, others that were raised by various producer groups and forwarded to us through resolutions at annual meetings, etc.—issues that had been raised at various places, and we tried to do the analysis on as many of those as we could. Most of the items that you have raised and have been raised here today were dealt with in that process.

• 1650

As far as things like regionalization, as the Minister said, we looked at it on a provincial basis and truly the idea was not necessarily that that would be the region that you are looking at. I understand that. But the source of data or the availability of data was why we looked at it specifically on a provincial basis. When we get into that whole area of breaking it down into Peace River country or northern areas, we come across the one big problem because of regionalization: Where do you draw the boundaries? Today the drought is in one area, tomorrow it does not follow that nice boundary that we happened to draw, and so we run into the same problem. So the farmer on one side of the line got paid and the one on the other side did not. That was one of the reasons we kept it on a provincial basis where we already had data, etc.

So do you lump it with crop insurance, etc. or do you individualize it to an individual producer? It narrows it down in some ways to a philosophical kind of question. We looked at it more from the standpoint of a practical question: How could you administer it? What are the problems you would run into in preventing manipulation by producers? In effect, do you guarantee an income to an individual, no matter how he farms? Those are the kinds of things we ran into.

As an administration, we still have discussions with crop insurance people from time to time on this issue. We are open to discussion on it, but at the point when we went through this particular analysis, it just was not available and we saw no way of getting through, in some cases, very practical problems.

We certainly concur that it would be nice if you could regionalize it, just as an example, so that you could deal with those remote areas. A number of questions arose and those are the things that were, I guess, eliminated as we went through all of those various kinds of discussions.

Mr. Neil: I think we pointed out in committee, when the Bill was before us, that regionalization did not work; PFAA did not work. There were several of us on the committee at that time who had contributed to PFAA, from the time the program was first instituted until it was shut down and, because of the

[*Traduction*]

Monsieur Gorsky, la Loi de stabilisation concernant le grain de l'ouest.

M. G. Gorsky (directeur, Bureau de stabilisation du revenu des céréaliculteurs de l'Ouest, Agriculture Canada): Une partie de notre étude découle de l'examen de 1978, requis par le bill. Plusieurs questions ont été soulevées à ce moment, et nous nous y sommes attaqués. Pour ce qui est du processus lui-même, nous avons étudié le nombre de représentants de chaque ministère qui ont participé à l'élaboration de ce programme. Certaines de ces questions avaient été évoquées en 1978, d'autres par divers groupes de producteurs qui nous les avaient soumis lors de nos réunions annuelles; nous avons cherché à analyser tous ces problèmes. La plupart des questions que vous avez évoquées aujourd'hui ont ainsi été examinées.

La régionalisation a été examinée à l'échelle provinciale. On a décidé de procéder de la sorte pour faciliter l'accès aux données. Lorsqu'il s'agit de distinguer entre la région de Peace River ou des régions plus septentrionales, on revient toujours à la même question chaque fois que la régionalisation revient sur le tapis, notamment celle de lignes de démarcation. En effet, la sécheresse se déplace et ne tient pas compte de nos lignes de démarcation. Des agriculteurs se trouvant d'un côté de la ligne de démarcation risquent ainsi de toucher des compensations alors que ceux qui se trouvent juste en face ne touchent rien. C'est la raison pour laquelle nous avons opté pour une répartition sur la base provinciale.

Est-ce que ces paiements doivent être ajoutés à l'assurance-récoltes ou bien au contraire, faut-il tenir compte de chaque producteur individuellement. C'est une question de principe. Nous l'avons examinée du point de vue pratique afin d'en faciliter l'administration. Il s'agit entre autres d'empêcher des manoeuvres fauduleuses de la part des producteurs. Est-ce qu'il convient de garantir les revenus des agriculteurs, quelle que soit la façon dont ils travaillent? Voilà les questions auxquelles il fallait répondre.

Nous discutons toujours de cette question avec les responsables de l'assurance-récoltes. Nous restons ouverts aux suggestions mais au moment où cette analyse a été effectuée, certains problèmes pratiques n'avaient toujours pas été réglés.

Ce serait bien si on pouvait régionaliser cette question de façon à résoudre le problème des régions reculées. Mais au cours des discussions, il a fallu supprimer diverses options.

M. Neil: On avait expliqué au moment de l'examen du projet de loi que la régionalisation ne marcherait pas pas plus d'ailleurs que la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies. Plusieurs membres du Comité qui avaient contribué à l'élaboration de cette loi n'ont pas pu participer au programme

[*Text*]

regionalization or the use of boundaries in municipalities, we never participated.

My dad and I paid into it every year, from the time the program first started. We never received a red cent from it—not because we did not have poor crops, but because of the way the boundaries were set up. This is why we suggested in committee that perhaps it should be looked at from an individual's point of view. I would suspect that the crop insurance people in the three prairie provinces, who have worked with this program for a number of years, have amassed a considerable amount of data which would be valuable in examining a program that would combine the western grain stabilization and an insurance program, and make it actuarily sound.

I can understand you cannot go on forever paying money out to farmers, unless the income comes in. But I certainly think, on the basis of crop insurance and the western grain stabilization, that you could develop an actuarily sound program that would be effective. You say you have been studying it and you will continue to study it, with a view to developing a program that will not be a drain on the Treasury, but will be a program that is contributed to by the farmers—a program that is actuarily sound and will be effective in the long run.

Thank you, Mr. Chairman.

Senator Argue: I would make another comment if I might, on a point raised by Mr. Neil. He said, in our country—and I live close to the City of Moose Jaw and close to his riding—there is a lot of dissatisfaction with the program. I think there are a lot of people out there, and I do not think it is confined to one riding, who feel they are in a position where they need some of that $900 million they all know was in the fund at the end of last year. And we think this is a reasonable response to that situation.

• 1655

I want to say that I think this program is popular. I think it is well supported. I think it is one of the most popular programs that the government has, because it is not compulsory. Nobody has to come into the program, yet 77% of the producers have elected to be in the program. My information is that the number in the program continues to increase. So the talk about a program that the farmers are just dying to get out of, I do not think is correct.

I think when they see the payments that are going to come out this year, and the payments that will likely be coming out next year, the demand will be and the cry will be amongst the 23% who are out of the program, how do we get in and how do we get covered fast, because we made a hell of a big mistake when we did not go into the program in the first place. The mistake was not made by the 77%, the mistake was made by the 23%. And I have an idea where their advice came from to stay out of the program; that it would never work and so on.

I am also informed by the officials that 80% to 85% of the young people who start farming go into the program, and that is the best indication I know of of a program that has support. Mr. Gustafson is shaking his head.

[*Translation*]

à cause de la régionalisation et des lignes de démarcation traversant les municipalités.

Mon père et moi avons cotisé chaque année depuis le début du programme. Nous n'avons jamais rien touché, non pas parce que nos récoltes étaient toujours tellement bonnes mais à cause du tracé des lignes de démarcation. C'est la raison pour laquelle nous avons proposé qu'on devrait tenir compte de la situation de chaque agriculteur. Les responsables de l'assurance-récoltes dans les trois provinces des Prairies qui ont déjà plusieurs années d'expérience dans ce programme ont certainement accumulé tout un tas de données qui permettraient d'élaborer un programme englobant la stabilisation du grain de l'Ouest et un programme d'assurance afin de le rendre valable sur le plan actuariel.

Il est évident qu'on ne peut pas continuer à verser de l'argent aux agriculteurs s'il n'y a pas de recettes. Mais il devrait y avoir un moyen de mettre au point un programme actuariel valable, sur le modèle de celui de l'assurance-récoltes et de la stabilisation du grain de l'Ouest. Vous dites que vous êtes en train d'examiner la question afin de trouver une solution qui ne soit pas une ponction pour le Trésor. Il s'agira d'un programme auquel les agriculteurs cotiseront et qui sera efficace à long terme.

Merci, monsieur le président.

Le sénateur Argue: Je voudrais ajouter un mot en réponse à ce que M. Neil vient de dire. J'habite près de la ville de Moose Jaw et donc près de la circonscription de M. Neil, qui vient de nous expliquer que ce programme a suscité une grande colère. Je suis sûr que des gens un peu partout sont d'avis qu'ils devraient pouvoir toucher ne fût-ce qu'une partie de ces 900 millions de dollars qui se trouvaient dans le fonds à fin de l'année. Or à notre avis, nous avons trouvé une bonne solution à ce problème.

Ce programme est bien vu des intéressés. C'est un des programmes les plus populaires du gouvernement justement parce qu'il n'est pas obligatoire. Mais bien qu'il soit facultatif, 77 p. 100 des producteurs y ont adhéré. Il paraît d'ailleurs que leur nombre est en augmentation. Il est donc fou de dire que les agriculteurs cherchent à abandonner le programme.

Lorsque les agriculteurs pourront constater les versements que nous effectuerons cette année ainsi que l'année suivante, je suis sûr que les 23 p. 100 qui n'ont pas encore adhéré au programme feront tout pour le faire, se rendant compte de leur erreur. Ce n'est pas les 77 p. 100 des exploitants qui ont adhéré au programme qui sont dans l'erreur, mais bien les 23 p. 100 qui ne l'ont pas fait. Je sais qui a dû les conseiller de s'abstenir en prétendant que cela ne marcherait pas.

Il paraît par ailleurs que 80 à 85 p. 100 des jeunes agriculteurs adhèrent également au programme, ce qui est bien une preuve de sa popularité. Je vois M. Gustafson qui secoue la tête.

[*Texte*]

Mr. Gustafson: You are out of touch, Hazen.

Senator Argue: Well, those are the figures, and I will ask Mr. Gorsky whether those are correct figures or not.

Mr. Neil: The last two or three years I would have encouraged young people to go in because of the size of the fund, because I would anticipate as we got closer to an election there would be a payment out.

Senator Argue: I do not worry too much about that election. Mr. Neil is not worrying about his election. He has a solid record; he was not defeated. Not running again.

Mr. Neil: I will be able to write letters to my member.

Senator Argue: That is right, raise hell.

The Chairman: *Merci, M. Neil.* Now Mr. Althouse.

Mr. Althouse: Thank you, Mr. Chairman.

I have a couple of questions I would like to ask while the officials are here. I note from the Minister's comments the arguments he presented against an individual insurance program so that individual farmers could, in effect, insure their incomes. I found the arguments that he presented quite instructive, because it reminded me of the old days of the PFAA, the Prairie Farm Assistance Act, which Mr. Neil just referred to, where we, all of us, contributed as producers and the government made contributions as well. The pay-out was initially based on the township basis and they finally got it down into so many sections.

I remember my father had a half section on the original farm. The year I finished high school we had been hailed out four consecutive years. He had been paying into that fund for as long as it had been available, and on one of those years he did catch a payment on one quarter section, and it was the one that had missed most of the hail storm. So that was how that particular one worked just because of the way the adjuster decided to put together the township lines. The township line ran between the two quarters.

I think that is the same kind of frustration that individuals have been having with the Western Grain Stabilization Fund. They had hoped it would be some form of income insurance to work hand in hand with crop insurance. And I remind the Minister that we did get crop insurance and it was based on an individual basis and people have not ripped it off. And I think some day, when we finally get an income insurance program that is based on individual needs and individual receipts, we will find after a few years it was not a program that individuals used to rip off the program.

• 1700

My problem, I guess, is with the study that was done by the western grain stabilization people who are here. It seems to me you were pretty much constrained by your data. Did you only have access to the data that you generate through your program and through the administering of the program? Or were you able to actually get into individual income statistics, to attempt with those actual figures to see whether there was a possibility of working with such an income stabilizing program? Or were you strictly restricted, because of the nature of

[*Traduction*]

M. Gustafson: Vous n'y êtes pas du tout.

Le sénateur Argue: Je demanderais à M. Gorsky de confirmer ces chiffres.

M. Neil: Depuis deux ou trois ans, je conseille aux jeunes d'adhérer au fonds car à l'approche des élections, des versements sont certainement effectués.

Le sénateur Argue: Je ne m'en fais pas pour les élections. M. Neil ne doit pas s'en faire d'ailleurs non plus; ce n'est pas qu'il a été battu, mais il a décidé de ne pas se représenter.

M. Neil: Je vais pouvoir écrire des lettres à mon député.

Le sénateur Argue: Oui, pour faire du scandale.

Le président: *Thank you, Mr. Neil.* Monsieur Althouse.

M. Althouse: Merci.

Je voudrais poser quelques questions aux hauts fonctionnaires ici présents. Le ministre s'est prononcé contre un programme d'assurance individuelle qui permettrait aux agriculteurs d'assurer leurs revenus. Les arguments du ministre me rappellent les bons vieux temps de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, sous le régime de laquelle tous les agriculteurs contribuaient aussi bien que le gouvernement. Au début, les versements se faisaient par municipalité et par la suite, en fonction d'un certain nombre de sections.

Je me souviens que mon père avait une demi-section dans son exploitation. L'année où j'ai terminé l'école secondaire, nos récoltes avaient été détruites par la grêle pour la quatrième fois de suite. Il avait toujours cotisé à ce programme et une fois, il avait touché un remboursement pour un quart de section, justement celui qui avait été épargné par la grêle. C'est ainsi que ce programme marchait.

Le fonds de stabilisation du grain de l'Ouest avait suscité l'espoir que les agriculteurs auraient ainsi une assurance-revenu en même temps qu'une assurance-récoltes. Or je tiens à signaler au ministre que l'assurance-récoltes, bien que calculée sur une base individuelle, n'a pas donné lieu à des abus. De même je suis sûr que lorsque nous aurons finalement un programme d'assurance-revenu basé sur les recettes et les besoins de chacun, qu'il n'y aura pas davantage d'abus.

Je voudrais vous poser une question au sujet de l'étude effectuée par les spécialistes du Programme de stabilisation du grain de l'Ouest. Est-ce que vous avez tenu compte uniquement des données afférentes à votre programme ou avez-vous au contraire tenu compte des statistiques individuelles, afin de déterminer si un programme de stabilisation des revenus serait faisable dans les faits. Avez-vous donc tenu compte uniquement des données recueillies par province, région ou municipalité dans le cadre du programme de stabilisation du grain de

[*Text*]

the data you had available to you, to simply juggling the data that is already on your system, by province or by region or by township, rather than having access to real individual farm income numbers?

Mr. Gorsky: We had a combination of our data and anything that Statistics Canada was able to provide to us. As far as an individual's income data, we would have had his receipts from his grain, but as far as expenses and any other data that went with an individual, we would have been limited—we would not have had that kind of information available to us.

Mr. Althouse: From a technician's point of view, would you say that that restriction would have placed some very real restrictions on the kind of conclusions you were able to reach?

Mr. Gorsky: I would say, from the analysis of that kind of a program, or a program something like the Canada Grains Council put forward, which was based on the individual, the data was not necessarily a limiting factor in that we were looking more at how you would, in fact, administer that kind of a system, rather than what I guess would be the next step of saying: If you had that sort of system, what would the dollars have actually come out to? That would be the next step to it.

Mr. Althouse: The study essentially was attempting to adjust the current administration to fit a possible new program, rather than starting fresh with a concept and working an administration that would fit the concept then?

Mr. Gorsky: That is right.

Mr. Althouse: Okay. I just wanted to make that clear, Mr. Chairman, because I am not sure that the study was actually the same thing that some of us have been talking about, both in committee and outside Parliament, for the last 10 or 15 years, in terms of an individualized income kind of insurance.

I also wondered if I . . . I am a little unsure of the ground here, Mr. Chairman. Perhaps you could help or advise. If the Minister we have before us were a Minister who sits in the House of Commons, I would have no hesitation, but I would like to ask, through the Minister, of his administration if it would be possible to generate some statistics to show us what, in fact, would be the net cash flow per tonne of eligible marketings for each of the five years prior to this one? There is going to have to be a number generated. I expect they have the number now or will have it soon. Could they provide the net cash flow per tonne for each of the past five years prior to the year that we are still attempting to work on?

Le président: Monsieur le ministre.

Mr. Althouse: Who would like to respond to that?

Mr. Gorsky: Yes, we have talked, I think, about some of the data that has gone into the analysis and that would certainly be in that, along with how we actually get to the point of those figures, the background figures, the analysis, etc.

Mr. Althouse: Could those five final figures for each of the previous five years be made available then through the Minister to the committee?

Mr. Gorsky: Sure.

[*Translation*]

l'Ouest ou bien avez-vous tenu compte des revenus réels des agriculteurs.

M. Gorsky: Nous avons utilisé nos données ainsi que les chiffres qui nous ont été communiqués par Statistique Canada. Pour les recettes des agriculteurs, nous nous sommes basés sur les reçus pour les livraisons de céréales; par contre nous n'avons pas de chiffres afférents aux dépenses individuelles.

M. Althouse: Est-ce que ces contraintes ont pesé sur vos conclusions?

M. Gorsky: Compte tenu du programme en question, la limitation de ces données n'a pas constitué une contrainte réelle vu que nous cherchions à étudier comment ce genre de programme serait administré plutôt que d'essayer de chiffrer le montant des prestations.

M. Althouse: Vous avez donc cherché à adapter l'administration existante à un nouveau programme plutôt que d'essayer de trouver des nouvelles modalités d'administration.

M. Gorsky: C'est exact.

M. Althouse: D'accord. C'est justement ce que je cherchais à déterminer, car j'ai l'impression que cette étude n'a pas eu pour objectif de trouver un système d'assurance individualisé comme il en avait été question en comité et ailleurs depuis une bonne quinzaine d'années.

J'hésite à poser ma question vu que le ministre ne siège pas à la Chambre des communes. Y aurait-il moyen d'obtenir les chiffres relatifs aux bénéfices nets avant amortissement pour chaque tonne de produits admissibles pendant chacune des cinq années écoulées? Vous devez bien avoir ce chiffre. Est-ce qu'on pourrait nous le communiquer.

The Chairman: Mr. Minister.

M. Althouse: Qui est-ce qui va répondre à la question?

M. Gorsky: Nous avons effectivement parlé des différents chiffres dont nous avons tenu compte pour les besoins de notre analyse ainsi que la façon dont nous les avons obtenus.

M. Althouse: Pourriez-vous donner les chiffres pour les cinq années écoulées?

M. Gorsky: Certainement.

[*Texte*]

Senator Argue: I will do that. Can we do that?

Mr. Gorsky: Yes.

Mr. Althouse: Okay. Thank you.

Senator Argue: If I might just make a short comment on some of your preliminary remarks, Mr. Althouse, about PFAA.

• 1705

I understand all about PFAA, because I have lived through it very often. Your criticism and all our criticisms of that program were that it was too large a block and there was not enough money. What was the ceiling—$800, I believe. And in relation to costs even in those days, it was a kind of nothing; although if you were really poor, $800 was $800. But it certainly was a pretty small sum.

But if your farm had been under crop insurance now and you had had those four hailstorms in a row, you would have been paid for those hailstorms, or the damage caused by those hailstorms, and if you were as lucky, as I have been in one hailstorm—I got 100% insurance and a 25-bushel crop. Now, "that ain't bad". That is the best I have ever known. I had seeded the crop too late and had got a hailstorm when the rest of them got hailstorms in the country, but this was a kind of small crop and the inspectors came out and said, along with everybody else, it is 100%, and then the damn stuff just recovered and just kept growing. I could not believe it. It was a long open fall, so I got 100% hail and a 25-bushel crop. That was crop insurance.

So really, the answer to the problem you referred to is crop insurance. But I think the problem with crop insurance is—and I have to be careful too—70% of the maximum, and then 70% of the price, or whatever it is. You are working with 50% of somebody else's normal yield on your land—and I guess if you are a pretty good farmer you can push those yields above the crop insurance levels, although I guess . . .

Mr. Schellenberger: It is outdated in Alberta. You Saskatchewanians had better catch up.

Senator Argue: It is better than that, is it?

Mr. Neil: They are individualized too, in Alberta.

Senator Argue: Individualized what?

Mr. Schellenberger: For each farm.

Senator Argue: Oh, well, I know that. It is individualized on mine. I pay for it, too.

Mr. Towers: We get our crop in early too.

Senator Argue: Well, I got some of mine in early, but I do not mind a little . . .

Mr. Schellenberger: With your kind of luck . . .

[*Traduction*]

Le sénateur Argue: Je vais le faire. Pouvons-nous le faire?

M. Gorsky: Oui.

M. Althouse: Merci.

Le sénateur Argue: Je voudrais, si vous le permettez, dire quelques mots concernant la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

Je comprends la situation pour ce qui est concerne la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies puisque je l'ai vécue moi-même à plusieurs reprises. Nous reprochions à ce programme sa trop grande importance et son manque de fonds. La limite était de 800$, je pense. Et même comparativement au coût de cette époque-là, c'était moins que rien. Mais pour ceux qui étaient vraiment pauvres, 800$, c'était quand même 800$. Ce n'était toutefois pas énorme.

Mais si vous aviez l'assurance-récoltes et subissiez quatre tempêtes de grêle de suite, vous étiez compensé pour les dommages et avec un peu de chance, comme cela m'est arrivé lors d'une tempête de grêle, j'ai obtenu une assurance de 100 p. 100 une récolte de 25 boisseaux. Ce n'est pas trop mal. C'est le mieux qui me soit jamais arrivé. J'avais ensemencé trop tard et j'ai été touché par la même tempête de grêle que les autres. C'était une petite récolte et quand les inspecteurs sont venus, ils m'ont accordé 100 p. 100 comme aux autres. Mais ma récolte a retrouvé ses forces et quand continué de croître. Je ne pouvais pas le croire. L'automne a été long et chaud alors, j'ai obtenu 100 p. 100 pour la tempête de grêle et une récolte de 25 boisseaux. C'était l'assurance-récoltes.

Donc la réponse à votre problème est l'assurance-récoltes. Mais le problème qui se pose—et je dois faire attention aussi—c'est que l'assurance-récolte offre 70 p. 100 du maximum ou 70 p. 100 du prix, ou de je ne sais quoi. Donc si votre terre fournit 50 p. 100 du rendement moyen normal d'un autre, et vous devez être un très bon agriculteur pour produire plus que les niveaux prévus par l'assurance-récoltes, même si . . .

M. Schellenberger: Mais les limites sont désuètes en Alberta. Il serait bon que vous vous rattrapiez en Saskatchewan.

Le sénateur Argue: C'est beaucoup mieux là-bas, n'est-ce pas?

M. Neil: Mais ils sont très individualisés en Alberta.

Le sénateur Argue: Dans quel sens?

M. Schellenberger: Tout dépend de l'exploitation agricole en question.

Le sénateur Argue: Ah oui, je le sais. J'ai une assurance individuelle pour mon exploitation à moi, mais je paie le prix.

M. Towers: Mais nous faisons la récolte tôt aussi.

Le sénateur Argue: Une partie, en ce qui me concerne, mais cela ne me dérange pas trop . . .

M. Schellenberger: Avec votre chance . . .

[*Text*]

Senator Argue: My success has been a crop planted June 1 is often the best crop on the farm, in southern Saskatchewan.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

Now we go to Mr. Towers.

Mr. Towers: Thank you, Mr. Chairman. I will not take up too much time. I know my colleague Mr. Schellenberger wants to get on.

With this pay-out this year, is that going to trigger the increase back to the 2%?

Senator Argue: My understanding is that the 1.5% and 3.5% will be in effect for next year.

Mr. Towers: For the forthcoming year.

Senator Argue: For the forthcoming year.

Mr. Towers: About the partnership you mentioned, when the wife is going to receive the benefit, is that going to be taken off the husband's share, or how is that going to work? I can understand if the wife has a permit book automatically it would work that way. But I am just at a loss to know how you are going to work this concept in with the wife as a partner.

Senator Argue: A wife today—and that is not news to anybody here—if she has her own land, is entitled to her own permit book, as a farmer.

If a wife is with her husband on the permit book, my impression, my understanding, would be that in applying for that book they have stated in their application that they are two farmers, two producers; and then they have to decide in their own minds to what extent they are producers. Do they own their land jointly or whatever, does the wife have some machinery, and so on. My understanding is—and I will be corrected if I am wrong—that the Wheat Board looks at this application, and if they look like producers, then a joint book is issued. That being the case, I guess they can go up to $120,000 gross income and pay receipts into the fund and each one will receive, under those kinds of assumptions, the maximum amount, if they have sufficient acreage and sufficient volume of sales to cover it.

Now, is that fair? Maybe not exactly.

A Witness: What they would have to do is apply to the administration for a multiple status under the Act, which partners can do at the present time, and corporate arrangements can also do, and they would then be given a multiple of two rather than the current multiple of one. That would then allow them to carry on up to, as the Senator said, $120,000. It would be the same in the case of a corporation where now maybe there are three members, the father, his son and his wife; right now they would only be allowed a multiple of two, whereas they could get three with this amendment.

[*Translation*]

Le sénateur Argue: Mais vous savez, mon expérience dans le sud de la Saskatchewan, c'est qu'une culture qui est semée le 1er juin est celle qui a la meilleure chance de réussir.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Towers.

M. Towers: Merci, monsieur le président. Je ne prendrai pas trop de temps. Je sais que mon collègue M. Schellenberger a des questions à poser.

Les paiements qui devront être effectués cette année vous inciteront-ils à ramener l'augmentation à 2 p. 100?

Le sénateur Argue: Que je sache, les 1,5 p. 100 et 3,5 p. 100 seront en vigueur jusqu'à l'année prochaine.

M. Towers: Pour l'année à venir.

Le sénateur Argue: Pour l'année à venir.

M. Towers: En ce qui concerne l'association dont vous avez parlé, j'aimerais savoir si les prestations versées à l'épouse seront déduites de la part de l'époux, ou quoi? Que je sache, si l'épouse a un livret d'autorisation, cela se fait automatiquement. Mais je ne vois pas du tout comment vous allez faire si l'épouse est considérée comme une associée?

Le sénateur Argue: Une épouse, de nos jours—et tout le monde le sait—si elle a sa propre terre, a droit à son livret, en tant qu'agricultrice.

Mais si le nom de l'épouse figure auprès de celui de son mari sur le livret, que je sache, ils doivent indiquer au moment de soumettre leur demande qu'ils sont deux agriculteurs, deux producteurs. Ils doivent ensuite déterminer eux-mêmes dans quelle mesure ils sont producteurs. C'est selon que la terre leur appartient conjointement ou l'épouse est propriétaire de certaines machineries et ainsi de suite. Que je sache—et corrigez-moi si je m'abuse—lorsque l'Office de commercialisation du blé étudie cette demande, s'il est d'avis que les deux sont producteurs, un livret conjoint est émis. Ceci dit, je pense qu'ils peuvent aller jusqu'à 120,000$ de revenu brut, et verser les reçus aux fonds. Chacun touchera ensuite, dans ces conditions, le montant maximal, surtout s'ils ont suffisamment de terre et si leur volume de ventes est suffisant pour le couvrir.

Mais est-ce bien juste? Peut-être pas complètement.

Un témoin: En fait, tout ce qu'ils ont à faire, c'est de demander à l'administration de leur accorder un statut multiple en application de la loi, c'est que les associés et les sociétés peuvent faire en ce moment. Ils reçoivent ensuite un multiple de 2 plutôt qu'un multiple de 1. Cela leur permet à ce moment-là, d'obtenir comme le sénateur l'a dit, jusqu'à 120,000$. La même chose vaut dans le cas d'une société qui serait composée de trois membres, disons, le père, son fils et son épouse. À l'heure actuelle, ils n'ont droit qu'à un multiple de deux. Mais cet amendement leur donnerait droit à un multiple de trois.

[*Texte*]

• 1710

Mr. Towers: They would have to have their names on the permit books individually, rather than the corporation's.

Mr. Gorsky: In the joint books they would. Under the corporate name they would have to file with us letters of incorporation, saying that they are in fact participating and they are active shareholders, etc.

Mr. Towers: Mr. Minister, in the information you gather—I notice that you introduced a representative from Statistics Canada—how important is the data you get from StatsCan? It would seem to me that in this modern day and age, with the computer systems we have, we should be able to put any variation into the computer and that assessment would come out with the volumes of grain that are being shipped, the price of grain, the expenses that are coming up. Is that cost reasonable and could we get along without it?

Senator Argue: Mr. Boyko is the Director of the Agriculture Division of Statistics Canada. I think he is the appropriate person to respond to your question.

Mr. E. Boyko (Director, Agriculture Division, Statistics Canada): Mr. Chairman, members, Senator, Statistics Canada supplies a number of pieces of information that are essential for this Act, or that have been used in this Act. For example, we provide information on the stocks of grain on farms at the end of the crop year, the previous season and the calendar year. We provide information on what the total production was and we also provide information on the cash cost of production as specified in the Act for the seven grains. That is what we supply. How essential it is, and so on, is really not for me to comment on. That is what we supply.

Mr. Towers: How many farmers are involved in your survey?

Mr. Boyko: For the survey on costs—I think this is where the discussion has centred in the past—we contact approximately 6,800 farms in western Canada, or in the Wheat Board area.

Mr. Towers: Do you contact different groups for sales? You say that for your costs you contact 6,800. Is there a difference for the sales, the income?

Mr. Boyko: The sales come from the Western Grain Administration, who have everybody's sales, so that is based on the entire population.

Mr. Towers: Actually, then, the only thing that StatsCan provides is the input costs?

Mr. Boyko: And the stocks of grain and the production—inventories and production as well.

Mr. Towers: Where does the funding come from for this work? How many people do you have out in the field?

[*Traduction*]

M. Towers: Il faudrait à ce moment-là qu'ils inscrivent leurs noms dans leur propre livret d'autorisation plutôt que dans celui de la société.

M. Gorsky: C'est ce qui se produirait dans le cas des livrets conjoints. Il faudrait qu'ils nous envoient, au nom de leur société, des lettres indiquant qu'ils sont constitués en corporation, qu'ils participent, qu'ils sont actionnaires actifs.

M. Towers: Monsieur le ministre, je constate que vous avez présenté un représentant de Statistique Canada et j'aimerais savoir dans quelle mesure les données que vous en obtenez sont importantes? Il me semble que, en cette terre moderne et avec les ordinateurs à notre disposition, nous devrions pouvoir verser toutes sortes de données dans l'ordinateur et que ce dernier devrait pouvoir nous fournir une évaluation des volumes de grain expédiés, du prix du grain et des dépenses à venir. Le coût est-il raisonnable et pouvons-nous nous en passer?

Le sénateur Argue: M. Boyko est directeur de la Division agricole de Statistique Canada. Je pense qu'il est le mieux en mesure de répondre à votre question.

M. E. Boyko (directeur de la Division de l'agriculture, Statistique Canada): Monsieur le président, membres du Comité, monsieur le sénateur, Statistique Canada fournit un certain nombre de données essentielles pour cette loi et qui ont été utilisées pour cette loi. Nous fournissons, par exemple, des données sur les réserves de grain dans les fermes à la fin de la campagne récolte, de la saison précédente et de l'année civile. Nous fournissons également des données sur le total de la production et sur le coût de la production des sept grains, tel que le prévoit la loi. C'est ce que nous fournissons. Ce n'est pas à moi de déterminer jusqu'à quel point ces données sont essentielles. On nous demande de les fournir.

M. Towers: Combien d'agriculteurs font partie de votre sondage?

M. Boyko: En ce qui concerne notre sondage sur les coûts—et je pense que c'est sur cet effet que la discussion a porté par le passé—nous communiquons avec environ 6,800 agriculteurs dans l'Ouest du Canada ou dans la région de l'Office de commercialisation du blé.

M. Towers: Est-ce que vous communiquez avec divers groupes pour ce qui est des ventes? Vous dites que vous communiquez avec 6,800 personnes pour vos coûts. Y a-t-il une différence pour les ventes ou le revenu?

M. Boyko: Les chiffres sur les ventes proviennent de l'administration du grain de l'Ouest qui a des dossiers sur les ventes de tout le monde, et sont donc fondés sur l'ensemble de la population.

M. Towers: Donc tout ce que fournit Statistique Canada, c'est le coût de l'apport?

M. Boyko: Les stocks de grain et la production—les inventaires et la production donc.

M. Towers: Et d'où proviennent les fonds pour cette activité? Combien de gens avez-vous sur le terrain?

[*Text*]

Mr. Boyko: During the time when we are carrying out a survey we hire enumerators just for that work. Across the Prairies we might have, for a period of a couple of weeks, maybe 200 or 300 people to support the core program, which is really integrated with a number of other activities—we do not go to a farmer just to get this information, we also get livestock information. We try to meet a number of objectives with this. In the core survey area we probably have about 12 or 15 people.

Mr. Towers: With regard to this group of people who go out, are you getting good co-operation?

Mr. Boyko: Yes, our co-operation has been good, it has been fairly consistent over the years as well. Some years it is better than others, but then that often depends on the circumstances in which the farmers find themselves. If we come and it is a late season . . . You see, we try to come after they have completed their seeding, we come towards the end of June, the beginning of July. If it is a late season and they are busy, we understand that that causes problems, but normally we plan in terms of a response rate of over 90%, 90% to 95%.

Mr. Towers: What happens if they refuse to respond?

Mr. Boyko: We try to explain the importance of the survey, we try to persuade them to respond. If the enumerator, the one who actually does the interview and makes the first contact, is not able to persuade them, then it is referred to their supervisor and perhaps as high as the regional office. If after those attempts we cannot persuade them, then we leave it at that.

• 1715

Mr. Towers: You do not lay charges?

Mr. Boyko: No, we do not.

Mr. Towers: Do you go to the same people year after year or do you go to a different group?

Mr. Boyko: We draw up a sample every five years. After we get the census results and we know how agriculture has changed over the last number of years, we want to update our samples so it reflects the new agriculture out there. Then, every year we rotate 25% to 30% of our sampling.

Now, it is possible for a farmer to be in and rotated out and then, by chance, picked up again. We try to avoid that, but because part of our procedure is to identify pieces of land which are in agriculture, go there and see who is farming and collect information for that farm, it is possible for a farmer to go out. We try to rotate it . . . I do not know the exact rotation we are using right now, but it is in the order of 25% or 30% so that farmers are not in there too long.

The Chairman: This is your last question, Mr. Towers.

[*Translation*]

M. Boyko: Lorsque nous effectuons un sondage, nous embauchons des énumérateurs pour cette activité. Pendant une ou deux semaines, nous avons dans les Prairies quelque 200 ou 300 personnes qui s'occupent du programme central qui est intégré à un certain nombre d'autres activités—nous ne nous adressons pas à un agriculteur simplement pour cette information. Nous en profitons pour obtenir des données sur le bétail. Nous essayons de réaliser plusieurs objectifs. Donc nous avons 12 ou 15 personnes qui s'occupent du sondage de base.

M. Towers: Avez-vous l'entière collaboration des gens sur le terrain?

M. Boyko: Oui, nous jouissons d'une grande coopération et cela, depuis des années. Les choses vont beaucoup mieux certaines années, mais tout dépend des circonstances dans lesquelles les agriculteurs se trouvent. Si nous nous présentons lorsque la saison est tardive . . . Voyez-vous, nous essayons d'aller les rencontrer une fois qu'ils ont terminé l'ensemencement, vers la fin juin ou au début juillet. Si la saison est tardive, ils sont très occupés, nous comprenons que cela crée des problèmes, mais en règle générale, nous essayons de planifier en termes d'un taux de réponse de 90 à 95 p. 100.

M. Towers: Qu'arrive-t-il s'ils refusent de répondre?

M. Boyko: Nous essayons de les convaincre et nous leur expliquons l'importance de ce sondage. Si l'énumérateur, la personne qui s'occupe de l'entrevue et du premier contact est incapable de convaincre l'agriculteur de répondre, c'est le superviseur qui prend la relève et cela peut même aller jusqu'au bureau régional. Si même après toutes ces tentatives, nous ne réussissons pas à les convaincre, nous laissons tomber.

M. Towers: Vous n'intentez pas de poursuites?

M. Boyko: Non, jamais.

M. Towers: Est-ce que vous vous adressez aux mêmes gens année après année ou vous adressez-vous à des groupes différents?

M. Boyko: Nous établissons notre échantillonnage tout les cinq ans. Après que nous obtenons les résultats du recensement, nous savons comment l'agriculture a changé au cours des quelques dernières années et nous mettons nos échantillonnages à jour de manière à refléter le nouveau profil du secteur agricole. Et ensuite chaque année nous changeons entre 25 et 30 p. 100 de notre échantillonnage.

Il est donc possible qu'un agriculteur soit interviewé une fois, puis mis de côté puis repris ensuite. Nous essayons d'éviter cela dans la mesure du possible, mais puisque notre rôle en partie consiste à cerner les terres agricoles, à voir qui s'en occupe et à compiler des données sur les exploitations agricoles, il est possible que ce genre de situations se produisent. Nous essayons de changer . . . je ne connais pas le taux exact de roulement que nous utilisons à l'heure actuelle, mais il s'agit de 25 ou 30 p. 100 de sorte que les agriculteurs ne restent pas trop longtemps sur nos listes.

Le président: Ce sera votre dernière question, monsieur Towers.

[*Texte*]

Mr. Towers: You mentioned that the data you receive is possibly used for other areas. Who pays for this, actually? Does the grain stabilization pay for a piece of this, or is this all done through the Department of Supply and Services, through the Government of Canada? Just how is this cost apportioned?

Mr. Boyko: When the Act was established, Statistics Canada was already producting a certain type of information. Now, it turned out that what we were providing was not quite detailed enough and was not deemed to be quite accurate enough for the purposes of the Act. So additional resources were provided at that time, and these are now provided to Statistics Canada on a regular basis. It is now being done through the Statistics Canada Main Estimates.

Mr. Towers: But is this cost paid for by Agriculture Canada, or where is the cost allocated? Is it paid for by the Department of Supply and Services?

Mr. Boyko: It is not the Department of Supply and Services. We respond to Parliament through the Minister of Supply and Services. When the Act was established, what the cost of supporting this calculation would be was calculated. That money was provided to Statistics Canada through a special submission to Treasury Board, and it has been provided to us ever since. But that money was combined with resources which were already being spent in Statistics Canada to collect information, but not as detailed and not as much . . .

Mr. Towers: I would like to have a clarification here on how this is established, just what the figure is, how it is arrived at and how it is apportioned out.

Mr. Gorsky: The actual costs are within Statistics Canada's overall budget. Neither those costs nor any of the other administration costs come out of the WGS Fund, for example. Those are no longer, for example, in Agriculture Canada's budget. Whatever costs are borne by that are now over in Statistics Canada's . . .

Mr. Neil: For many years they were borne by Agriculture Canada, $1 million a year.

Mr. Gorsky: For the first two or three years they were in Agriculture Canada, and that was just transferred over because they were doing it, and as you said, the data was used in other requirements, etc.

The Chairman: Thank you, Mr. Towers.

Now we will have Mr. Schellenberger for the next five minutes, and to conclude, Mr. Mayer for five minutes. Mr. Schellenberger.

Mr. Schellenberger: Thank you, Mr. Chairman.

Did I hear the Minister correctly—and I hope I did not—that the amendment the Minister for External Relations promised will not be introduced until the report stage?

[*Traduction*]

M. Towers: Vou aviez dit qu'il était possible que les données que vous compilez servent à d'autres fins. J'aimerais savoir qui paie pour cela? Est-ce la stabilisation du grain ou le ministère des Approvisionnements et services par l'intermédiaire du gouvernement canadien? Comment les coûts sont-ils répartis?

M. Boyko: Lorsque la Loi a été adoptée, Statistique Canada produisait déjà un certain genre de données. Il s'est avéré que les données que nous fournissions n'étaient pas suffisamment détaillées et exactes pour les fins de la Loi. Des ressources supplémentaires ont donc été fournies à Statistique Canada et elles le sont maintenant sur une base régulière. Donc cette activité relève maintenant de Statistique Canada et cela figure dans le budget principal.

M. Towers: Mais c'est Agriculture Canada qui assume les coûts, ou quoi? Est-ce le ministère des Approvisionnements et Services qui paie ce service?

M. Boyko: Non, ce n'est pas le ministère des Approvisionnements et Services. Nous sommes responsables devant le Parlement par l'intermédiaire du ministre des Approvisionnements et Services. Lorsque la Loi a été adoptée, on a calculé combien il coûterait pour effectuer ces calculs. Des fonds ont été mis à la disposition de Statistique Canada suite à une demande spéciale faite au Conseil du Trésor et nous les recevons depuis. Mais cet argent a été combiné à des ressources qui étaient déjà à la disposition de Statistique Canada pour recueillir des données qui n'étaient pas aussi détaillées et pas aussi . . .

M. Towers: J'aimerais savoir exactement comment on a procédé, de combien il s'agit et comment se fait la répartition des fonds.

M. Gorsky: Les coûts réels rentrent dans le budget d'ensemble de Statistique Canada. Ni ces coûts ni aucun autre coût d'administration ne sortent du fonds WGS, par exemple. Ces fonds ne figurent plus dans le budget d'Agriculture Canada. Tous les coûts qui relèvent de ce secteur rentrent maintenant dans le budget de Statistique Canada.

M. Neil: Agriculture Canada a longtemps assumé cette responsabilité à raison d'un million de dollars par an.

M. Gorsky: Les deux ou trois premières années, c'est effectivement Agriculture Canada qui en avait la responsabilité, mais elle a été transférée à Statistique Canada parce cette dernière le faisait déjà et comme vous dites, ces données servaient à d'autres fins.

Le président: Merci, monsieur Towers.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Schellenberger pour cinq minutes et ensuite à M. Mayer pour cinq minutes également. Monsieur Schellenberger.

M. Schellenberger: Merci, monsieur le président.

Ai-je bien entendu le ministre—et j'estpère me tromper—dire que l'amendement qu'avait promis le ministre responsable des Relations extérieures ne serait pas déposé avant l'étape du rapport?

[*Text*]

Senator Argue: That is what I read in Hansard. That is my information; I do not know other information.

• 1720

Mr. Schellenberger: That is what you read in *Hansard*!

Senator Argue: Yes.

Mr. Mayer: Who is responsible for the Bill?

Mr. Schellenberger: Who is passing the Bill?

Senator Argue: But the amendment has to go back to the House of Commons.

Mr. Schellenberger: Yes, but the normal place for amendments to be tabled is in committee.

Senator Argue: That is perfectly okay with me. I do not come here as an authority on the rules of how you operate your committees.

Mr. Schellenberger: I am not asking you for that authority. We have a chairman for that. What I am asking is whether the amendment is here or will be tabled so that we can, if we want to deal with this Bill, pass this Bill to the House; that we have the amendment, for example this evening, if we want to deal with this Bill. Can you give us that assurance?

Senator Argue: If that is the procedure in committee, I am in the hands of the committee.

Mr. Schellenberger: Maybe we can ask the chairman.

The Chairman: The two procedures are possible, because we can have amendments here in the committee and we can also have amendments in the House.

Mr. Schellenberger: Pardon me, Mr. Chairman, but I would like to suggest to the Minister. We have proposed an amendment. Perhaps the government's amendment is better; maybe it is not better. What we would like to do is have the amendment presented so that we might question the Minister or his deputy on that, which we cannot do at report stage in the House of Commons. So that amendment ought to be available to this committee, because we want to get this Bill passed. If we can pass it today, and we have the amendment, let us deal with it. But I would suggest that the Minister run around in his department to see if he can rustle that thing up and get it over here.

Senator Argue: My understanding is that the government's decision was that the amendment would be introduced by a Minister in the House of Commons with the Royal Recommendation, or whatever it is, because it is a amendment to a money Bill; and that is the normal procedure. I am not here as a person to rule on the operation of the committee. I understand the Cabinet decided—I was not at that Cabinet meeting—it would be introduced in the report stage. It is a Royal Recommendation, and that is where it is to be introduced.

[*Translation*]

Le sénateur Argue: C'est ce que j'ai lu dans le *Hansard*. C'est ce que l'on m'a dit. Je ne suis pas au courant d'autre chose.

M. Schellenberger: C'est ce que vous avez lu dans le Journal des Débats!

Le sénateur Argue: Oui.

M. Mayer: Qui est le parrain du projet de loi?

M. Schellenberger: Qui fait adopter le projet de loi?

Le sénateur Argue: L'amendement doit être renvoyé à la Chambre des communes.

M. Schellenberger: Oui, mais c'est au comité qu'on dépose normalement les amendements.

Le sénateur Argue: Cela ma paraît tout à fait acceptable. Je ne suis pas ici pour dicter la façon dont vous devez faire fonctionner vos comités.

M. Schellenberger: Je ne vous demande pas de le faire car nous disposons d'un président pour cela. Ce que je vous demande, c'est si l'amendement est ici ou s'il sera déposé afin que nous puissions, si nous le voulons, adopter le projet de loi puis le renvoyer à la Chambre. J'entends par là que nous disposions de l'amendement ici ce soir si nous voulons nous occuper du projet de loi. Pouvez-vous nous le garantir?

Le sénateur Argue: Si telle est la procédure suivie au sein de votre Comité, je m'en remets à sa décision.

M. Schellenberger: Peut-être pourrions-nous interroger le président.

Le président: Il est possible de suivre les deux procédures car nous pouvons nous saisir des amendements ici au Comité et également les renvoyer à la Chambre.

M. Schellenberger: Excusez-moi, monsieur le président, mais j'aimerais proposer quelque chose au ministre. Nous avons proposé un amendement. Peut-être celui du gouvernement est-il meilleur, peut-être ne l'est-il pas. Ce que nous aimerions voir, c'est qu'on dépose l'amendement afin que nous puissions poser des questions au ministre ou à son sous-ministre sur le sujet alors que cela est impossible au moment du rapport fait à la Chambre des communes. L'amendement devrait donc être communiqué à notre Comité car nous voulons que ce projet de loi soit adopté. Si nous pouvons l'adopter aujourd'hui et étant donné que nous pouvons avoir l'amendement en main, alors réglons cela. Je proposerai donc que le ministre cherche dans son ministère afin de voir s'il ne peut le faire envoyer ici.

Le sénateur Argue: Je crois savoir que le gouvernement a décidé de présenter l'amendement par un ministre à la Chambre des communes avec recommandation royale ou une autre mesure quelconque, car il s'agit d'un amendement visant un projet de loi portant affectation de crédits, et que c'est la procédure normale dans de telles circonstances. Ce n'est pas à moi de dire comment doit fonctionner le Comité. Cela dit, même si je n'étais pas à la réunion du Cabinet, je crois savoir qu'on y a décidé de présenter l'amendement au moment du

[*Texte*]

Mr. Schellenberger: I find that very hard to accept. We felt that the Minister was accepting our proposal for an interim payment, which was logical, because of the difficulties on the Prairies; that we would have that amendment to decide today or whenever—hopefully today—that if it is adequate we could vote for it; we could put the Bill into the House and pass it quickly; that we would have the opportunity to question the Minister. I assumed that when Senator Argue came that he was the Minister who was going to deal with this Bill through committee; that it had been put on his shoulders. I find out now that really all he is here to do is answer some questions; that he is not really here to shoulder the responsibility of passing this Bill through the committee. If he is, he ought to have the government's amendment. He is a Member of the Cabinet. I hope they have not just . . .

Senator Argue: Well now, be careful.

Mr. Schellenberger: Well . . .

Senator Argue: Go ahead; go right ahead.

Mr. Schellenberger: If you have big shoulders, you are going to take a little.

Mr. Towers: He will not lower you to Eugene's status, anyway. He would never do that to you.

Senator Argue: I am just a listener.

Mr. Schellenberger: I would like to ask the Minister whether he would see if it is possible to have that amendment here tonight in case the committee is prepared to deal with the Bill. It would help us in getting this Bill quickly through the House.

Senator Argue: I am happy to look at that. But I just want the committee to know that there are procedures, I believe, that operate with regard to money amendments or money Bills in the House of Commons, and whatever the proper procedure is, from the government's point of view, that is what I wish to do. I am happy to make some inquiries and to get an opinion as to whether or not it takes a royal prerogative, or whatever it is, and a Minister—in this case the Minister for External Relations, Mr. Pepin . . . to introduce it in the House of Commons so that I am not interfering with the operations of the other place.

Mr. Schellenberger: I do not . . .

The Chairman: Your last remarks, Mr. Schellenberger.

Mr. Schellenberger: —anticipate that you would, because I have watched this. This is usually a normal procedure; that when a Bill comes to a standing committee, amendments are usually dealt with in the standing committee. That is where they should have been dealt with.

Senator Argue: If it is a money amendment, I do not know how that . . . I suppose you would—I do not know. I would give

[*Traduction*]

rapport, c'est-à-dire au moment où se fait la recommandation royale.

M. Schellenberger: Cela me paraît très difficile à accepter. Nous avons eu l'impression que le ministre acceptait notre proposition de paiement intérimaire, qui était logique, en raison des difficultés des Prairies. Nous avions aussi l'impression qu'il aurait en main l'amendement de sorte qu'on puisse décider aujourd'hui, si possible, si nous pouvons l'appuyer. Nous pourrions alors renvoyer le projet de loi à la Chambre et l'adopter rapidement après avoir préalablement eu l'occasion d'interroger le ministre. Lorsque le sénateur Argue arriva, j'ai supposé que c'était lui le ministre qui allait être responsable de ce projet de loi devant le Comité, que c'était sa responsabilité. Or je me rends compte que tout ce qu'il est venu faire ici, c'est de répondre à certaines questions; il n'est pas vraiment ici pour assumer la responsabilité de l'adoption du projet de loi par le Comité. S'il l'est, il aurait dû apporter l'amendement du gouvernement. Il fait partie du Cabinet. J'espère qu'ils n'ont pas que . . .

Le sénateur Argue: Eh bien, faites attention.

M. Schellenberger: Eh bien . . .

Le sénateur Argue: Allez-y; allez-y.

M. Schellenberger: Puisque vous avez les épaules larges, vous allez devoir assumer une part de ces reponsabilités.

M. Towers: Il ne vous abaisserait pas au niveau de M. Whelan, de toute façon, il ne vous ferait jamais cela.

Le sénateur Argue: Je me contente d'écouter.

M. Schellenberger: J'aimerais demander au ministre s'il lui est possible de faire apporter cet amendement ici ce soir, au cas où notre Comité serait prêt à adopter le projet de loi. Cela nous aiderait à le faire adopter rapidement par la Chambre.

Le sénateur Argue: J'examinerai volontiers cela. J'aimerais simplement dire au Comité que pour ce qui est amendements ou des projets de loi portant affectation de crédits, il existe des règlements déjà établis à la Chambre des communes, et je tiens à m'y conformer. Cela n'empêche que je vérifierai volontiers s'il faut la prérogative royale, enfin quelle que soit la mesure en question, et un ministre, en l'occurrence le secrétaire d'État aux Relations extérieures, M. Pepin, pour présenter le projet de loi à la Chambre des communes, afin que je n'empiète pas sur le fonctionnement de cette dernière.

M. Schellenberger: Je ne..

Le président: C'est votre dernière intervention, monsieur Schellenberger.

M. Schellenberger: . . . prévois pas que vous le ferez car j'ai déjà observé cela. C'est une procédure normale. Lorsqu'un projet de loi est renvoyé pour examen en comité, les amendements sont d'habitude présentés devant le comité même. C'est en effet là qu'il faut les considérer.

Le sénateur Argue: S'il s'agit d'un amendement portant affectation de crédits, je ne sais pas si . . . Je suppose que vous pourriez, je ne sais pas. Si je faisais partie de votre Comité, je

[*Text*]

an opinion if I were a member of the committee, my own thinking. But I do not think it is . . .

• 1725

Mr. Schellenberger: I notice in your statement that you have taken credit for $224 million of interest, and government has contributed $720 million. Are you stating that that is the interest on the $720 million, or is that the interest on the farmers' contribution, as well as the government's contribution?

Senator Argue: The interest is accumulated from both sides, from both contributions. So it is not only the government's. It is in the fund. My judgment is that it belongs to the producers.

Le président: Merci, monsieur Schellenberger.

Mr. Schellenberger: I just have a short question on the levy. Is there anything in the Bill that says that, if there is a substantial payment in the next few years, as is being purported, that the government will find that perhaps the fund is depleted, that there may be a levy increase, as there was in the past? Or is this just left to the discretion of the Minister?

Senator Argue: Any increase cannot be beyond 2% for the producers.

Mr. Schellenberger: Otherwise, it has to be a change in the Act.

Senator Argue: That is right. Correct me if I am wrong.

Mr. Mayer: No, it can go to 2.5%.

Senator Argue: Under certain circumstances.

Mr. Mayer: If the fund gets low enough, it can then be increased to 2.5%.

Senator Argue: But not beyond that. However, those things are statutory. And I am informed no change; the law continues as the law was. There is no indication that any likely payouts in the next few years are going to bring the fund into deficit. This is not a raid on the fund to help in an election.

Mr. Schellenberger: I would not suggest that.

Senator Argue: But we heard that around here a little while ago, and we get two lines of arguments; one is, by God, you are not generous enough, even now you are going to chisel the fund and you are going to leave in a big surplus. And in the same meeting, from the same group, we get another argument, you are going to dig the fund up and —you are going to put it in the red. You cannot have it both ways. You can have it one way or the other, but not both.

Mr. Schellenberger: I was just asking about the levy, I was not . . .

Senator Argue: For 20 years it has been actuarially sound and not in the red.

[*Translation*]

vous dirais ce que je pense. Mais je ne crois pas que cela soit aussi facile.

M. Schellenberger: Vous vous êtes attribué le crédit des 224 millions de dollars d'intérêt, et vous dites que le gouvernement avait contribué pour 720 millions de dollars. S'agit-il de l'intérêt correspondant aux 520 millions de dollars ou de l'intérêt sur les contributions des agriculteurs et du gouvernement?

Le sénateur Argue: Il s'agit d'un intérêt accumulé provenant des deux catégories de contributions. Il ne s'agit donc pas uniquement de celles du gouvernement. Cela fait partie du fonds, et à mon avis, appartient aux producteurs.

The Chairman: Thank you, Mr. Schellenberger.

M. Schellenberger: Je n'ai qu'une brève question à poser au sujet du prélèvement. Le projet de loi dit-il quelque part que si un paiement substantiel est effectué au cours des prochaines années, tel que cela est prévu, et que le gouvernement se rende peut-être compte qu'il y a épuisement du fonds, on augmentera les prélèvements, comme cela s'est déjà produit ou préfère-t-on laisser cette responsabilité au ministre?

Le sénateur Argue: Toute augmentation imposée aux producteurs ne doit pas excéder 2 p. 100.

M. Schellenberger: Autrement, il faut modifier la loi.

Le sénateur Argue: C'est exact. Vous me corrigerez si j'ai tort.

M. Mayer: Non, l'augmentation peut atteindre jusqu'à 2.5 p. 100.

Le sénateur Argue: Dans certaines circonstances.

M. Mayer: Si le fonds diminue sensiblement, on peut augmenter les cotisations de telle sorte qu'elles atteignent 2.5 p. 100.

Le sénateur Argue: Mais elles ne peuvent aller au-delà. Cependant, cela est fixé par la loi et on me dit qu'il n'y a pas de modification à ce chapitre; la loi reste telle quelle. Rien ne nous fait croire que les paiements qu'on pourra effectuer au cours des prochaines années rendront le fonds déficitaire. On ne fait pas de ponction sur ce fonds à des fins électorales.

M. Schellenberger: Je ne le proposerais pas.

Le sénateur Argue: Cependant, cela s'est dit ici il y a quelque temps, et l'on entend alors deux arguments. D'après le premier, ce n'est pas assez généreux, on va se contenter de le grignoter et de conserver un énorme surplus. Cependant, le même groupe, lors de la même réunion, invoque un autre argument, à savoir qu'on va se servir si librement qu'il deviendra déficitaire. Or les deux choses sont contradictoires. On ne peut avoir l'une et l'autre.

M. Schellenberger: Je vous interrogeais seulement au sujet du prélèvement, et non . . .

Le sénateur Argue: Cela fait 20 ans que ce fonds reste à flot sur le plan actuariel, c'est-à-dire qu'il n'est pas en déficit.

[*Texte*]

Mr. Neil: Now you sound like Gene.

Senator Argue: Gene who?

Le président: Merci, monsieur le ministre.

An hon. Member: Are you supporting him?

Senator Argue: I answered that one very briefly a while ago.

The Chairman: Order, order!

Je réponds à la question de M. Schellenberger. Selon le commentaire 799 de Beauchesne:

> 799. 1) Le consentement de la Couronne reste indispensable chaque fois qu'il s'agit de questions mettant en cause les intérêts de celle-ci.

Il est donc loisible au ministre de choisir le moyen qu'il veut pour annoncer des amendements qui modifieraient le projet de loi comme tel.

Alors, cela règle le problème. Nous avons entendu la demande de M. Schellenberger, le ministre l'a aussi entendue et, pour obliger M. Schellenberger, j'espère que ce soir, nous serons prêts à disposer de l'amendement.

Now, I go to Mr. Mayer, for the last five minutes.

Mr. Mayer: I am glad you clarified that, Mr. Chairman, because the clerk is here to help the Chair in ruling on admissibility of amendments, and it is my understanding—we went through this last year at considerable length of time at the Transport committee, in dealing with Bill C-155. But generally, amendments can be dealt with at committee, as long as they do not exceed what is called the Royal prorogative in the Bill, or, in this case, in the amendment to the Bill at the start.

Clearly, an amendment to ask for or allow for an interim payment in no way would exceed the Royal prorogative, as it was set out in the Bill. So there should be absolutely no reason why the Minister could not table the amendment and have us deal with it here.

I think Mr. Schellenberger makes a very good point: The more things we can do at committee stage, the quicker we are going to be able to pass the Bill. If we do not see the amendment on the interim payment until we get it into the House, it is going to take longer in the House to deal with it. Our concern, on this side, is to deal with it as quickly as we can, so we can get this interim payment out. I do not see any reason why we could not deal with the Bill totally tonight. We could report it to the House tomorrow. We would be happy to deal with it at all stages next week. We could have an interim payment by July 1, rather than the end of July.

Senator Argue: It might as well be at the beginning of the election . . .

[*Traduction*]

M. Neil: Vous parlez vraiment comme Gene en ce moment.

Le sénateur Agrue: Gene qui?

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

Une voix: L'appuyez-vous?

Le sénateur Argue: J'ai déjà répondu à cela très brièvement il y a déjà quelque temps.

Le président: À l'ordre, à l'ordre!

I am answering Mr. Schellenberger's question. According to Number 799 in Beauchesne:

> 799.1) The consent of the Crown is always necessary in matters involving the prerogatives of the Crown.

The minister can choose the means he wants to present amendments to the Bill.

I think that this solves the problem. We have heard Mr. Schellenberger's request, the minister has also heard it, and to oblige, Mr. Schellenger, I hope that tonight we will be ready to deal with the amendment.

Je vais maintenant donner la parole à M. Mayer pour les cinq dernières minutes.

M. Mayer: Je suis heureux que vous ayez tiré cela au clair, monsieur le président, car le greffier est ici pour aider le président à se prononcer sur la recevabilité des amendements, et à ma connaissance—nous sommes passés par là, et très longuement, l'année passée, au Comité des transports, lorsque nous étions saisis du projet de loi C-155. En général cependant, les amendements peuvent être présentés au Comité, dans la mesure où ils n'outrepassent pas la prérogative royale dans le projet de loi ou, en l'occurrence, dans l'amendement apporté dès le départ au projet de loi.

Lorsqu'on présente un amendement demandant qu'on effectue des paiements provisoires, il ne fait pas de doute que cela ne contrevient pas à la prérogative royale telle qu'elle est précisée dans le projet de loi. Il n'y a donc aucune raison pour que le ministre ne puisse déposer l'amendement afin de nous permettre d'y donner suite.

Je crois que M. Schellenberger soulève quelque chose de très intéressant, à savoir que plus nous ferons de choses au Comité, plus il sera facile d'adopter le projet de loi rapidement. Si l'amendement relatif au paiement provisoire n'est pas présenté avant que le projet de loi ne soit renvoyé à la Chambre, il faudra plus de temps à cette dernière pour y donner suite. Ce qui nous préoccupe, nous de ce côté, c'est de procéder le plus rapidement possible afin que le paiement provisoire soit effectué. Je ne vois aucune raison qui nous empêche d'en finir avec le projet de loi en entier ce soir. Nous pourrions alors faire rapport à la Chambre demain. Nous serions heureux de passer par toutes les étapes prévues la semaine prochaine. Ceci permettrait d'effectuer d'un paiement provisoire le 1er juillet plutôt qu'à la fin de ce mois.

Le sénateur Argue: Autant dire que ce serait au début de l'élection . . .

[*Text*]

Mr. Mayer: But in any case . . .

Senator Argue: I do not know, but you tell me there is an election.

• 1730

Mr. Mayer: You do not have to go through an election, although I understand you are going to vote for Mr. Gustafson the next time around because you are in his constituency. But at any rate, anything we can do to facilitate the amendments, to facilitate the passage of the Bill, that is what we are here to do.

Let me ask you just briefly one of the questions related to what Mr. Towers has said. It has to do with the gathering of information. It seems to me one of the problems we have had with the administration of the Act in the past is that we have not had statistics available until well into the next crop year, in fact, at the conclusion of the succeeding crop year as far as harvest is concerned. For instance, the information last year was not available until October for what went on in the previous calendar year of 1983. It seems to me—and this is not necessarily a question to the Statistics Canada people here—but one of the things we could look at, as far as administering the Act and getting the figures out at an earlier date . . . we have the sales figures from the Canadian Wheat Board that are available almost instantaneously at the close of the calendar year. In this case you are changing it to the end of the crop year—we can get those very, very quickly. I want to suggest that one of the things we should be looking at, instead of collecting information from 6,800 farms and collecting it in conjunction with other information, that we go to a sampling process or we go to a goal process where you ask the fertilizer companies how much money was spent totally on fertilizer; how much was spent totally on fuel? And I suspect that we could get information that would be accurate within a fraction of one percentage point and do it with less cost and do it a lot quicker or in less time, so that the administration of this Bill would be speeded up and the payments could be made closer to the time period in which they are needed.

This is not the appropriate time to get into that kind of thing and to really examine the Act. Our main purpose here, as far as this side is concerned, is to pass the amendment and get some money into the producers' hands, but this is one of the things we should be looking at down the road as far as speeding up the administration and the collection of information that goes with this Bill.

Senator Argue: I do not think the suggestion would really speed up any payments.

Mr. Mayer: Oh, sure it would.

Senator Argue: My information and the opinion that has been given to me—and I think it carries a good deal of weight—is that the great advantage of looking at individual producers' costs is that you find out the actual costs and the actual cost of fertilizer and you do not take the company's word for what it is or the index. But you go to the producers

[*Translation*]

M. Mayer: De toute façon . . .

Le sénateur Argue: Je ne sais pas, mais vous me dites qu'il y a une élection.

M. Mayer: Il n'est pas nécessaire de passer par une élection, même si je crois comprendre que vous allez voter pour M. Gustafson la prochaine fois, étant donné que vous vivez dans sa circonscription. De toute manière, nous sommes ici pour faire tout en notre pouvoir pour faciliter l'adopter des amendements et du projet de loi.

J'aimerais vous poser une brève question découlant des propos de M. Towers. Elle porte sur la collecte de renseignements. Il me semble que l'une des difficultés que nous avons eues dans l'administration de la loi par le passé, c'est que nous ne disposions pas des données avant que la campagne agricole suivante n'ait commencé depuis longtemps, de fait, à la fin de la campagne suivante. Ainsi par exemple, l'année dernière, il a fallu attendre jusqu'au mois d'octobre pour savoir ce qui s'était passé l'année précédente. Cette question ne s'adresse pas nécessairement aux représentants de Statistique Canada, mais il me semble que dans le cadre de l'administration de la loi et de la publication plus rapide des données, nous pouvons envisager d'accélérer le processus . . . Nous disposons de chiffres relatifs aux ventes de l'Office canadien du blé presque à la fin de l'année civile. Au cas où vous modifieriez la date de telle sorte qu'elle tombe à la fin de la campagne agricole, nous pourrions les obtenir très, très rapidement. En conséquence, plutôt que de recueillir des renseignements des 6,800 exploitations agricoles et de les envoyer en même temps que d'autres données, j'aimerais proposer que nous recourions à l'échantillonnage ou à un mécanisme par objectif, où l'on demande aux entreprises vendant des engrais quelles sommes ont été dépensées au titre de ces produits et combien au titre du combustible. Je crois que nous pourrions obtenir des renseignements presque parfaitement exacts, et ce à des frais inférieurs et en bien moins de temps, de telle sorte que l'administration de ce projet de loi en serait accélérée et que les paiements pourraient davantage correspondre aux périodes pour lesquelles ils avaient été jugés nécessaires.

Le moment n'est pas indiqué pour aborder ce genre de choses ni pour examiner la loi de façon très poussée. La principale raison pour laquelle nous sommes ici, tout au moins quant à nous de ce côté, c'est pour faire adopter la modification afin que les producteurs reçoivent de l'argent, mais à long terme, nous devrions envisager l'accélération de la collecte de renseignements et de l'administration de la loi.

Le sénateur Argue: Je ne crois pas que votre proposition permettrait que les paiements soient effectués plus tôt.

M. Mayer: Oh si.

Le sénateur Argue: D'après les renseignements dont je dispose et les avis qui m'ont été donnés, et qui ont beaucoup de poids, le grand avantage qu'il y a à examiner les coûts de chaque producteur, c'est qu'on découvre ainsi quels sont les coûts réels assumés au titre des engrais, on n'est pas ainsi obligé d'ajouter foi aux chiffres cités par l'entreprise ou de se

[*Texte*]

themselves and you get from their experience what the costs are. That is said to be, and I would consider it a more accurate survey than an index . . .

Mr. Mayer: Well, . . .

Senator Argue: Okay, just let me conclude now. And then it is going to a calendar year, and what you say about the Wheat Board is correct, namely, that those records would be available very quickly. The end of the crop year is July 31, but sometimes July 31 lasts two weeks so it could be the . . .

Mr. Mayer: Sometimes it lasts two months.

Senator Argue: Well, I do not think it has, but it could go into August. So after that point, the Wheat Board then, I guess, or the grain stabilization people would have the information. But then I am told it takes a couple of months or so to process that income information. So that that, along with the costs, the two come together about the same time, so two or three months or three or four months after the end of the crop year a payment can be made.

Mr. Mayer: Just a final comment, Mr. Chairman. What the Minister says we can quibble with ad infinitum, but the point I want to make is does it really matter if you are accurate to the fourth decimal place? For the purposes of this Bill and the amount of money involved, if there is anything we can do to speed up the collection of data on which a payment is ultimately based that will save money as far as the government is concerned and help the producer on the other hand to get the money into his hands quickly—because that is also one of the concerns in this Bill, not only that it does not pay out, but that when it does pay out it pays out way too long after the fact. That is something we should at.

I suspect that if you wanted to look at different methods of collecting information we could do two things: We could speed up the process without jeopardizing the accuracy very much, or certainly within tolerable limits, and it is questionable whether you are going to get accurate information when you go to a producer in July or June and ask him for detailed information. He may want to dig up those invoices and add them up correctly or he may use a ballpark figure out of the back of his head that may or may not be accurate within, as I said, four decimal points. But that is something we should at. And I want to suggest to the Minister that he ask the people in Winnipeg, who administer the program and do, might I say, a very good job of administering it, to look at some of those areas as far as speeding up the process and saving some money as well.

• 1735

Senator Argue: I would like to respond to that. I think the Bill as it is now drafted, and assuming it is the law, is speeding up the process. That is what it is all about. When the Canadian Wheat Board work out the statistics for a final

[*Traduction*]

reporter à l'indice. On s'adresse donc directement aux producteurs qui nous communiquent les données relatives à leurs coûts. Cela me paraît une méthode de sondage bien plus précise qu'un indice . . .

M. Mayer: Eh bien . . .

Le sénateur Argue: C'est bien, laissez-moi terminer. Pour ce qui est de passer à l'année civile, et ce que vous avez dit au sujet de la Commission canadienne du blé, cela est exact, c'est-à-dire que les renseignements seraient très rapidement disponibles. La campagne agricole se termine le 31 juillet, mais parfois le 31 juillet dure deux semaines. En conséquence . . .

M. Mayer: Parfois il dure deux mois.

Le sénateur Argue: Eh bien, je ne le crois, pas mais il peut se prolonger pendant le mois d'août. Après cette date, je suppose que la Commission ou ceux qui travaillent à l'Office de stabilisation du grain de l'Ouest disposent des renseignements. On me dit cependant qu'après cela, il faut environ deux mois pour traiter tous les renseignements relatifs aux recettes. Étant donné que les deux circonstances coincident plus ou moins, un paiement peut être effectué, deux, trois ou quatre mois après la fin de la campagne agricole.

M. Mayer: Une dernière observation, monsieur le président. On pourrait s'éterniser à contester ce que vient de dire le ministre, monsieur le président, mais là où je voulais en venir, c'est de savoir s'il est vraiment si important d'avoir des chiffres exacts à la fraction près. Pour les besoins du projet de loi et compte tenu des sommes en question, si nous pouvons faire quelque chose pour accélérer la collecte de données en fonction desquelles on établira un paiement, qui économisera de l'argent au gouvernement et viendra en aide aux producteurs, nous devrions le faire. Car ce qui nous préoccupe au sujet de ce projet de loi, c'est non seulement le fait qu'il n'accorde pas d'aide mais que lorsqu'il le fait, l'aide vient beaucoup trop tard après la situation pour laquelle elle a été prévue.

On peut faire deux choses en matière de collecte de renseignements: on peut accélérer le processus sans compromettre de beaucoup l'exactitude des données, ou tout au moins dans certaines limites très tolérables, et de toute façon, on peut se demander si on obtiendra les renseignements exacts lorsqu'on s'adresse à un producteur avec cette demande en juillet ou juin. Il se peut qu'il veuille retrouver tous ses reçus pour comptabiliser tout cela, mais il se peut aussi qu'il préfère citer un chiffre approximatif, dont la précision laissera à désirer par quelques points décimaux. C'est toutefois quelque chose que nous devrions faire. J'aimerais d'ailleurs proposer au ministre qu'il demande aux employés de Winnipeg, qui administrent le programme, et qui l'administrent très bien, de considérer nos propositions relatives à l'accélération du processus et aux économies d'argent.

Le sénateur Argue: J'aimerais répondre à cela. Le libellé actuel du projet de loi va effectivement accélérer le processus. C'est d'ailleurs l'une de ses raisons d'être. Lorsque la Commission canadienne du blé se reporte aux données dont elle dispose

[*Text*]

payment, it takes quite a number of weeks to make the final payment, till the final payment is received by the producers. So there is a time lag even there; and here you have the crop, the income statistics, the governing factor. The cost for the calendar year—you have a lot of time to get those figures, because you are waiting and you have to have the income figures. So you do not start with the income figures until well into August, and then it takes a number of weeks. They say payments can be made as early as in October. So I think that is a pretty rapid process and it is the kind of speed the farmers are used to, and I think they will like it.

Mr. Mayer: The point is, you are going to have payments still made 10 months after the close of the previous calendar year in which that crop was grown. Now that, to my mind, is not speedy. You are going to have guys needing that money and it could be available, and you are going to wait from the fall of, let us say—we are going to make a payment this year, in 1984, based on the crop that was grown in 1983. That crop was finished harvesting in September or October of 1983. Producers are going to have to wait until the following year to get a payment. And you tell me that is speedy? Well, that may be speedy in the Senate, and it may be speedy as far as a lot of bureaucrats proceed around here, but it is not speedy as far as producers are concerned. They need money to pay bills.

Senator Argue: It is speedy because it comes out very, very quickly after their income figures are in—after July—and there is no way you can decide a payment when you know the costs but you do not know the income. This has to be based on income. So I just tell you that this is a . . .

Mr. Mayer: Leave the income on a salary basis, instead of doing what you are doing, legitimizing taking 10 months of delay. That is all you are doing.

Senator Argue: Oh, no, no. This is a good move to a crop year, and it is supported 100% by the advisory committee. They congratulated the officials for having come forward with a more generous program than the advisers, the farmers, to that committee had requested. So I disagree with you. I take issue with you. I think you are mistaken. This is speed.

Mr. Mayer: I will take you up in an elevator with a bunch of producers and we will see who they disagree with.

Senator Argue: This is fast—right after the crop year.

The Chairman: Thank you.

Mr. Mayer: Resign and run in Len's riding. You will find out who they take issue with.

[*Translation*]

pour effectuer un dernier paiement, il faut que quelques semaines s'écoulent avant que ce dernier versement ne soit reçu par les producteurs. Même là,il y a donc décalage; à cela s'ajoutent aussi les récoltes, les statistiques relatives aux recettes, ce qui est le facteur dominant. Il y a ensuite les coûts correspondants à l'année civile. Il faut beaucoup de temps pour obtenir ces données parce qu'on attend aussi de recevoir les statistiques relatives aux recettes. On ne commence donc pas à travailler sur les données relatives aux recettes avant la mi-août, et cela en quelques semaines. On nous dit que les paiements peuvent être effectués dès octobre. Le processus me paraît donc assez rapide, et c'est un rythme auquel les agriculteurs sont habitués, je crois qu'ils l'aimeront.

M. Mayer: Là où je veux en venir, c'est qu'il faudrait faire des paiements dix mois après la fin de l'année civile précédente pendant laquelle la récolte en question a eu lieu. Or à mon avis, ça n'est pas rapide. Des agriculteurs auront besoin d'argent entre-temps, et les sommes pourraient être mises à leur disposition, et vous allez attendre l'automne de l'année suivante pour les payer. Par exemple, nous allons effectuer un paiement cette année en 1984 qui se fonde sur les données relatives aux récoltes de 1983. Or cette récolte a pris fin en septembre ou en octobre de 1983. Les producteurs devront attendre l'année suivante pour être payés. Vous me dites que c'est rapide, ça? Eh bien, cela paraît ainsi au Sénat, et par rapport à certains fonctionnaires, mais ça ne l'est pas par rapport aux producteurs. Ils ont besoin d'argent pour payer leurs comptes et leurs notes.

Le sénateur Argue: C'est rapide compte tenu du fait que cela vient très, très rapidement après la communication des chiffres relatifs à leurs recettes, c'est-à-dire après juillet, et il n'est pas possible d'établir un tel paiement lorsqu'on ne connaît que les coûts, mais non les recettes. Il faut se fonder sur les recettes. Je puis donc vous dire que . . .

M. Mayer: Pour ce qui est des recettes et des revenus, fondez-vous sur un salaire plutôt que sur ce que vous faites, c'est-à-dire de donner une reconnaissance officielle qui entraîne dix mois de retard, car c'est tout ce que vous faites.

Le sénateur Argue: Oh, non, non. C'est un excellent moyen pour évaluer une campagne agricole, et il est d'ailleur appuyé à 100 p. 100 par le comité consultatif. Ses membres ont d'ailleurs félicité les administrateurs du programme d'avoir présenté des mesures plus généreuses que celles réclamées par eux-mêmes et les agriculteurs. Je ne suis donc pas d'accord avec vous. Je tiens même à vous contredire car vous vous trompez. Ces mesures sont rapides.

M. Mayer: Je vous demanderai de répéter cela dans un ascenseur rempli de producteurs et nous verrons alors s'ils sont d'accord avec vous.

Le sénateur Argue: Ces mesures sont rapides, elles viennent juste après la campagne agricole.

Le président: Merci.

M. Mayer: Retirez-vous du Sénat et présentez-vous aux élections dans la circonscription de Len. Vous découvrirez alors qui s'oppose à qui.

[*Texte*]

The Chairman: We will adjourn. The next meeting is tonight at 8.00 p.m. in the same room.

Thank you.

EVENING SITTING

• 2009

The Chairman: Order, please. We are ready to proceed.

• 2010

First of all, I want to answer the request made by Mr. Schellenberger before lunch. He asked if the government would present the possible amendment tonight. I had a discussion with the Minister, and he will present his amendment before the House at the second or third stage. Under our rules, I think that is regular, and we have to accept that situation.

Tonight, with your permission, we will have the Minister of Agriculture from Manitoba. We will hear his presentation, and after that, I am advised that Members have to go. Due to the fact that it is Thursday evening, we will ask co-operation. We are ready to spend all the time we need, but for the amendments, I am advised the two are out of order, which means that if you want we will proceed, and if I understand well, we will have other extra meetings to discuss the Bill.

With your indulgence, tonight we have to hear the Minister of Agriculture for Manitoba. Is it agreeable to you?

Mr. Schellenberger: On a point of order, did you say the amendments we have presented are out of order?

The Chairman: Yes, the two. We have an amendment on Clause 21, and we also have a suggestion on a new Clause 7.1. We have to refer to the procedure. Can I ask the clerk to read the regulations under which we have to declare *irrecevables les deux amendements*.

Mr. Mayer: Mr. Chairman, on a point of order.

The Chairman: Yes.

Mr. Mayer: We cannot move the amendment until we get to clause-by-clause discussion on the appropriate clause. Why do we not reserve the procedural argument? I think we can substantiate—at least, in my own mind—some arguments to the effect that this amendment should be in order, but why do we not reserve that until we get to the appropriate clause, when we are going through clause-by-clause discussion, which would be the appropriate time to move the amendment?

All that has happened this afternoon is that Mr. Gustafson served notice that we, on this side, are prepared to move that amendment at the appropriate clause. That has not happened yet. Let us get on with hearing the witnesses from Manitoba and reserve the procedural arguments until later, if that is agreeable.

The Chairman: It is agreeable.

[*Traduction*]

Le président: Nous allons lever la séance. La prochaine réunion a lieu ce soir à 20 heures dans la même pièce.

Je vous remercie.

SÉANCE DU SOIR

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît. Nous sommes prêts à commencer.

D'abord, je voudrais répondre à la demande que faisait M. Schellenberger avant le déjeuner. Il a demandé si le gouvernement pouvait possiblement présenter son amendement ce soir. J'en ai discuté avec le ministre, qui présentera son amendement à la Chambre, soit au stade du rapport, ou lors de la troisième lecture. Puisque cette méthode est admissible selon le règlement, nous devons accepter cette situation.

Si vous permettez, ce soir nous entendrons le ministre de l'Agriculture du Manitoba. Nous entendrons d'abord son exposé et ensuite, on me dit que certains députés devront partir. Puisque c'est jeudi soir, je demande votre entière collaboration. Nous prendrons tout le temps qu'il faudra, mais au sujet des amendements, on me dit que deux de ces amendements sont irrecevables, et nous pouvons en discuter, mais si j'ai bien compris, nous aurons plusieurs autres séances pour discuter le projet de loi.

Alors si vous permettez, ce soir, nous entendrons le ministre de l'Agriculture du Manitoba. Êtes-vous d'accord?

M. Schellenberger: J'invoque le Règlement. Dites-vous que les amendements que nous avons présentés sont irrecevables?

Le président: Oui tous les deux. Il y a un amendement à l'article 21, et on a proposé aussi un nouvel article 7.1. C'est une question de procédure. Si vous voulez, le greffier peut vous lire le règlement selon lequel ces deux amendements sont irrecevables.

M. Mayer: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Le président: Oui.

M. Mayer: Nous ne pouvons proposer aucun amendement avant la discussion de l'article en question, lors de l'étude article par article du projet de loi. Pourquoi ne pas réserver cet argument procédural. Personnellement, je pense pouvoir appuyer certains arguments pour l'admissibilité de cet amendement, mais pourquoi ne pas réserver cette discussion jusqu'à ce qu'on entreprenne l'étude de l'article en question, lors de l'étude article par article?

Cet après-midi, M. Gustafson a simplement avisé le comité que nous, de l'Opposition, étions prêts à proposer un amendement à l'article en question. Nous ne sommes pas rendus là. Écoutons donc les témoins du Manitoba, et reprenons cette discussion sur la procédure plus tard.

Le président: D'accord.

[*Text*]

Mr. Althouse: On a similar point of order, Mr. Chairman, if we are going to agree to have amendments submitted for a judgment, so to speak, I have two I would like to have put in for submission in clause-by-clause discussion. I would like to have a ruling on the admissibility of them as well.

The Chairman: Okay.

Now we are ready to proceed. It is our pleasure to have with us tonight the Minister of Agriculture for Manitoba. With your permission, I invite the Minister to proceed with his statement.

Hon. B. Uruski (Minister of Agriculture, Province of Manitoba): Thank you, Mr. Chairman.

Hon. Members, Senator Argue, ladies and gentlemen, before I begin my presentation, I would like to introduce to you a member of my staff, the Director of the Policy Development Branch, Craig Lee, who is with me and will assist me in any questions I may not be able to technically answer and the like. We are pleased that you have provided us with an opportunity to discuss the Western Grain Stabilization Program with members of your committee. We feel strongly the need for a comprehensive review of this program and its effect on western grain producers.

• 2015

As you know, Section 45.1 of the Act required such a review and I quote, "within three years" after the coming into force of the Act. This timing was unfortunate as it was much too soon to assess performance due to lack of adequate operating data and experience. We feel that after eight years of experience such a review would be timely and much more useful. Therefore, we regret the unseemingly haste with which the proposed amendments to the Western Grain Stabilization Act are being processed. While we agree that many western farmers are facing a serious financial crisis and that a substantial payment out of the stabilization fund must be made as soon as possible, it is unfortunate that the procedure used appears to prevent a thorough evaluation of the stabilization plan at the same time.

The main reason for the amendments being considered today is the fact that the Western Grain Stabilization Plan has failed to perform adequately. Since its start in 1976, it paid out $122 million in 1977 and $293 million in 1978. There have been no further payouts, causing widespread concern among producers that the plan has been failing to respond to steadily worsening economic conditions, particularly since 1981, as indicated by substantial reductions in selling prices in 1982, followed by more modest reductions in 1983, while cash costs of production continued to increase yearly; large increases in numbers of bankruptcies, forced sales and liquidations for several years, and especially in 1983; the experience of the Farm Credit Corporation and provincial farm credit agencies, with respect to credit needs and trends in arrears; falling land prices and the trend away from cash to share rentals and the sharp downtrend in farm equipment and tractor sales. They have been reliable indicators on previous occasions, as in 1967

[*Translation*]

M. Althouse: Sur le même rappel au Règlement, monsieur le président, si vous devez décider de l'admissibilité des amendements, j'en ai deux à proposer lors de l'étude article par article. Je vous demanderais donc d'en déterminer l'admissibilité avant.

Le président: Très bien.

Maintenant, reprenons le sujet de ce soir. Il nous fait plaisir de recevoir le ministre de l'Agriculture du Manitoba. Je vous demande donc de lire votre déclaration, monsieur le ministre.

L'Honorable B. Uruski (ministre de l'Agriculture, Province du Manitoba): Merci, monsieur le président.

Honorables députés, sénateur Argue, mesdames et messieurs, avant de commencer mon exposé, je voudrais vous présenter un membre de mon personnel, M. Craig Lee, directeur de la Direction du développement des politiques qui m'aidera à répondre à toute question technique. Nous sommes ravis d'avoir l'occasion de discuter avec vous du programme de stabilisation concernant les grains de l'Ouest. Nous sommes fermement convaincus qu'il est nécessaire de revoir ce programme ainsi que ses conséquences sur les producteurs céréaliers de l'Ouest.

Comme vous le savez, l'article 45.1 de la loi exige un examen «dans les trois ans» qui suivent l'entrée en vigueur de la loi. Nous estimons que ce délai était beaucoup trop limité pour permettre une évaluation adéquate, étant donné que nous n'avons pas suffisamment de données et d'expérience sur l'administration de ce programme. Nous estimons par contre qu'un délai de huit ans serait beaucoup plus approprié et beaucoup plus productif. Nous regrettons donc que ces projets d'amendement à la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest aient été préparés aussi rapidement. Certes, un grand nombre d'exploitants de l'Ouest traversent une grave crise financière, et il faut qu'un versement substantiel leur soit accordé à partir du fonds de stabilisation, et ce, le plus tôt possible. Toutefois, il est regrettable que la procédure choisie semble empêcher une évaluation approfondie du plan de stabilisation.

On prétend que les amendements proposés sont dus à l'inefficacité du plan de stabilisation concernant le grain de l'Ouest. Depuis sa création en 1976, ce plan a permis d'effectuer des versements de 122 millions de dollars en 1977, et de 293 millions de dollars en 1978. Depuis, il n'y a pas eu d'autre versement, de sorte que les producteurs sont aujourd'hui convaincus que le plan ne répond pas de façon adéquate à la situation économique, surtout depuis 1981, à preuve les chutes des prix considérables en 1982, suivies de réductions plus modestes en 1983, alors que les coûts de production continuaient à augmenter chaque année. Signalons également l'augmentation substantielle du nombre de faillites, de ventes par adjudication et de liquidations, depuis plusieurs années, surtout en 1983; l'expérience de la Société de crédit agricole et des organismes de crédit agricole provinciaux, dans le domaine des demandes de crédit et du problème des arriérés; la chute des prix fonciers, et la tendance des agriculteurs à louer

[*Texte*]

to 1971 and in 1976 to 1978, of financial difficulties. The latest decline started in Manitoba as early as in 1980 and has continued every year since then. Fertilizer sales have declined from a peak reached in 1980.

Despite the steadily mounting evidence of financial distress, the plan failed to trigger a payout in recent years. In the case of Manitoba, we are especially distressed by the failure of the plan to assist in 1980, when serious widespread drought conditions caused the worst yield losses since 1961.

The final evidence that the plan has serious flaws which prevent timely payouts is provided by data used in developing the program. These show clearly that over a 17-year period between 1966 and 1982, the premium needed to finance the current plan would be no more than 2.84% of gross sales, less than half the 6% which has been collected, and that can be shown on table 1 in the appendices.

At this stage we would like to comment on the amendments which are being proposed.

1. Amendments to change from a calendar to a crop year basis. We appreciate the two main advantages of this change: *a*) Sales on a crop year basis will relate better to cash costs on a calendar year basis. Since sales on a crop year basis exhibit more price instability, this change also should reflect actual instability problems better.

b) The change to crop year sales has the added advantage of being potentially more responsive, as payouts, when triggered, could be made about six months earlier than under the previous calendar year approach. Since timeliness of payouts is a critical element in a stabilization plan, we strongly support this amendment.

• 2020

Two, amendment to include an additional pay-out trigger using per unit net cash flow: We have somewhat mixed feelings about this amendment. We appreciate that this per unit factor, by removing the impact of continued volume increases on gross receipts, would be more likely to trigger pay-outs in response to declining market prices and rising costs, which is desirable. We have several concerns, however.

The proposal complicates an already incomprehensible formula. We question if it is really necessary to retain the old trigger as well as this new, more sensitive one.

The proposal amounts to a major departure from the basic logic of the current plan. We agree with this new direction in

[*Traduction*]

désormais leurs équipements et leurs machines, ce qui a provoqué une diminution sérieuse des ventes de machines agricoles et de tracteurs. Tous ces indices sont le signe de difficultés financières, comme ce fut le cas entre 1967 et 1971, et entre 1976 et 1978. Le déclin le plus récent a commencé au Manitoba, dès 1980, et s'est aggravé depuis. Les ventes d'engrais continuent de diminuer depuis le record qu'elles ont enregistré en 1980.

Malgré tous ces signes manifestes d'une situation financière extrêmement difficile, aucun versement n'a été fait au cours des dernières années dans le cadre de ce programme. Au Manitoba, il est particulièrement inquiétant de constater qu'aucun versement n'a été fait en 1980, dans le cadre de ce plan, alors qu'une sécheresse très grave a causé des pertes de rendement sans précédent depuis 1961.

Les graves lacunes du plan sont encore mises en évidence par les données qui ont servi à sa conception. En effet, on prévoyait que, pendant la période de 17 ans qui sépare 1966 et 1982, la cotisation servant à financer le plan actuel ne devait pas dépasser 2,84 p. 100 des ventes brutes, soit moins de la moitié de la cotisation de 6 p. 100 qui a en fait été perçue, comme l'indique le tableau 1 de l'annexe.

Permettez-moi maintenant de vous dire quelques mots des amendements qui ont été proposés.

Premièrement, il est proposé de se baser dorénavant sur une année récolte plutôt que sur une année civile. Un tel amendement présente deux avantages principaux: *a*) les ventes effectuées pendant une année récolte correspondront mieux aux coûts assumés pendant une année civile. Étant donné que les ventes calculées en fonction d'une année récolte enregistrent une plus grande instabilité au niveau des prix, cet amendement devrait également permettre de mieux tenir compte de cette instabilité.

b) en choisissant l'année récolte comme période de référence, on rend le système beaucoup plus souple puisque les versements peuvent être effectués environ six mois plus tôt qu'avec l'année civile. Étant donné que le critère principal d'un plan de stabilisation est l'opportunité des versements effectués, nous appuyons fermement cet amendement.

Deuxièmement, il est prévu d'inclure un autre critère pour l'octroi d'un versement, critère qui tiendrait compte de la marge brute d'autofinancement par unité. Nous avons à cet égard des sentiments partagés. Nous convenons que ce critère par unité, en supprimant l'impact sur les recettes brutes des augmentations de volume continues, permettrait mieux d'octroyer des versements en réponse à une chute des prix sur le marché ou à une augmentation des coûts, selon le cas. Cependant, cet amendement nous pose plusieurs problèmes.

En effet, il complique une formule déjà incompréhensible. Nous nous demandons donc s'il est vraiment nécessaire de conserver l'ancienne formule, et de lui ajouter encore un autre critère, plus sensible celui-là.

Cette proposition constitue une évolution radicale par rapport au principe fondamental du plan actuel. Nous

[*Text*]

principle, but have some concerns if, as appears likely, the new trigger will result in substantially higher pay-outs in future years. We do not object to large pay-outs, Mr. Chairman, but we fundamentally reject the current method of distributing pay-outs as being wasteful and unfair in coming to grips with the income problems our Manitoba grain and oilseed producers are facing.

It is unfortunate, therefore, that the discussion paper does not provide relevant background data, readily available to the Western Grain Stabilization Plan, that would show the impact on pay-outs of the new trigger as compared to the old one. It would have put us in a better position to assess the implications of this amendment, which we suspect to be profound.

Three, the amendment to reduce the base period from five to three years: We are surprised that this amendment, which we and others had proposed earlier, has not been accepted. Our analysis, using data from the Western Grain Stabilization Plan, indicates that the three-year average would generate modestly higher overall payments over a 16-year period, but pay-outs in the early years of a price slump would be substantially higher—tables 1 and 2. This is an attractive feature, since these large early pay-outs compensate for the unavoidable delay involved in determining pay-out. In conjunction with the change-over to a crop-year basis, this would improve substantially the timing of pay-outs.

We speak of an amendment for contingent liability. Another weakness in the Western Grain Stabilization Act arises out of the aggregate approach to stabilizing net cash flow. We have the situation of some grain producers deferring grain receipts to the next year in order to reduce cash flow for income tax reasons.

There are also many grain farmers who are desperately short of cash and require every dollar they can get their hands on. Over the last two or three years, some of them have been forced off their farm because they could not pay their bills. Yet whenever they sold some grain, 2% of the value was deducted and placed in the Western Grain Stabilization Act fund.

The existence of the program made it more difficult to survive. The farmers who have gone bankrupt waiting for a payment from the fund would probably have been better off if the WGSA did not exist. In this situation, common sense dictates that a corrective provision be made. In making such a provision, however, it is still necessary to protect the integrity of the fund.

Therefore, we would recommend that a provision be included in the Act to permit deductions to be suspended for

[*Translation*]

appuyons, en principe, cette nouvelle orientation, mais nous craignons que ce nouveau critère n'entraîne, comme cela est fort probable, des versements beaucoup plus élevés à l'avenir. Certes, nous ne nous y opposons pas, monsieur le président, mais nous estimons que la méthode actuelle de distribution des versements est un véritable gaspillage, inutile et injuste, et qu'elle ne permet pas de s'attaquer aux véritables problèmes de revenu que connaissent nos producteurs de céréales et d'oléagineux du Manitoba.

Il est donc regrettable que le document de travail ne fournisse pas de données plus pertinentes, qui nous permettraient d'avoir une idée plus précise de l'importance des versements qui seront accordés en vertu du nouveau système, par rapport à l'ancien. En l'absence de telles données, nous pouvons difficilement évaluer les conséquences de cet amendement, conséquences qui seront certainement très grandes.

Troisièmement, parlons de l'amendement visant à faire passer la période de référence de cinq à trois ans. Nous sommes surpris que cet amendement, que nous avions déjà proposé, avec d'autres, n'ait pas été accepté. L'analyse que nous avons faite des données relatives au plan de stabilisation concernant le grain de l'Ouest indique que l'adoption d'une période de référence de trois ans entraînerait des versements un peu plus élevés, dans l'ensemble, pendant 16 ans, mais que les versements effectués pendant les premières années où l'on enregistre un effondrement des prix seraient beaucoup élevés. Vous pouvez vous reporter aux tableaux 1 et 2. Il s'agit là d'un avantage très intéressant, car ces versements, qui sont plus importants au début, compensent les retards inévitables qui se produisent pour le calcul du versement. Appliqué parallèlement avec la nouvelle année récole, cet amendement permettrait d'effectuer ces versements à une période beaucoup plus opportune.

Un autre amendement porte sur le passif éventuel. L'une des lacunes de la Loi sur la stabilisation concernant le grain de l'Ouest vient de la méthode employée pour stabiliser la marge brute d'autofinancement. Ainsi, certains producteurs céréaliers en arrivent à reporter à l'année suivante le produit de la vente de leurs céréales, afin de réduire leur marge brute d'autofinancement et de payer moins d'impôt sur le revenu.

Par ailleurs, un grand nombre de producteurs céréaliers ont désespérément besoin de liquide et essaie d'en trouver par tous les moyens. Au cours des deux ou trois dernières années, certains d'entre eux ont été forcés de quitter leur exploitation agricole parce qu'ils ne pouvaient plus payer leurs factures. Or, chaque fois qu'iIs vendaient des céréales, 2 p. 100 du produit de la vente était déduit et placé dans la caisse de la Loi sur la stabilisation concernant le grain agricole.

L'existence de ce programme leur a donc rendu la vie encore plus difficile. Certains agriculteurs ont fait faillite en attendant de recevoir un versement de cette caisse, et ces agriculteurs s'en seraient peut-être mieux sortis si la loi n'avait pas existé. Dans cette situation, le bon sens exige qu'une disposition correctrice soit adoptée. Il importe toutefois, dans cette optique, de protéger l'intégrité de la caisse.

En conséquence, nous recommandons qu'une disposition de la loi permette la suspension des déductions à l'intention des

[*Texte*]

producers meeting hardship criteria. The amount that would normally be deducted, plus interest, would become a liability of the producer to the fund. When a payment is made from the fund, the liability would be deducted and the net amount would be paid to the producer.

I realize that an additional burden will be placed on the administration of the program. However, I would urge committee members to take every step possible to help grain farmers stay on the farm. I would not want to be accused of making it harder for farmers to survive because I was unwilling to assume an additional administrative burden.

An amendment for regional pay-out: A further amendment is required to permit the calculation of support and pay-out on a regional basis. As I will discuss more fully later in the brief, the entire designated area is too large and diverse to be treated as a single unit for stabilization purposes.

• 2025

I recommend that calculations be based on at least three areas corresponding to provincial boundaries, with perhaps the Peace River area of British Columbia to be included with Alberta.

While the proposed amendments likely will improve the chances of pay-outs considerably, there remain many problematic aspects that need to be addressed as soon as possible. The most basic problem is the fact that the stabilization plan, by design, is not product- or producer-specific. Participating producers have no assurance that in return for paying their levies the plan will protect them, when needed, against serious financial loss caused by production or marketing factors beyond their control. Related to this, whenever the plan triggers a pay-out, all participating producers, regardless of the degree of exposure to production or marketing factors beyond their control, will receive payments, and the amount of indemnity is not related to their need or the extent of their losses, but rather to their levy contributions in the past three years.

It cannot be seriously claimed that the current plan must be widely accepted, in view of the high and stable rate of producer participation.

A more obvious reason for the reluctance of producers to opt out is that they would be giving up what is widely considered to be a most lucrative investment. Provided they stay in the plan they are guaranteed at least to triple their investment at some time in the future. With any luck their returns could be substantially higher, as when substantial payments are triggered shortly after a producer is fully invested—or who has paid maximum levies three years in succession to ensure maximum pay-out.

[*Traduction*]

producteurs se trouvant dans une situation financière très difficile. Ainsi, le montant normal de la cotisation, plus les intérêts, figurerait au passif du producteur vis-à-vis de la caisse. Lorsque ce dernier aura droit à un versement de la caisse, le passif qu'il aura accumulé sera déduit du montant.

Je comprends bien que cet amendement complique un peu l'administration du programme. Cependant, j'implore les membres du Comité de prendre toutes les mesures possibles pour permettre aux producteurs céréaliers de survivre. Je ne voudrais pas qu'on m'accuse d'avoir rendu la vie des agriculteurs encore plus difficile simplement pour éviter de compliquer l'administration du programme.

Parlons maintenant des versements régionaux. Il faudra présenter un autre amendement pour permettre le calcul du versement sur une base régionale. J'y reviendrai plus en détail tout à l'heure, mais je peux vous dire pour l'instant que la région désignée est beaucoup trop vaste et beaucoup trop diverse pour être considérée comme une seule unité aux fins du programme de stabilisation.

Je recommande que les calculs soient effectués en fonction d'au moins trois régions délimitées par les frontières provinciales, la région de Peace River, en Colombie-Britannique, pouvant peut-être être ajoutée à l'Alberta.

Bien que les amendements proposés soient susceptibles d'améliorer de beaucoup les possibilités de toucher des versements, certains problèmes qu'il conviendrait d'examiner le plus rapidement possible demeurent toujours. Le problème le plus fondamental c'est le fait que le plan de stabilisation n'a pas été conçu de façon à établir des distinctions spécifiques par ce genre de produits ou de producteurs. Les producteurs participants n'ont aucune garantie que tant qu'ils versent leurs contributions le plan les protégera, lorsqu'ils en auront besoin, contre une perte de revenu importante provoquée par des facteurs de production ou de commercialisation qui ne relèvent pas de leurs contrôles. Chaque fois qu'est amorcé le mécanisme de versements, tous les producteurs participants, quelles que soient les pertes qu'ils ont subies à cause de facteurs de production ou de commercialisation qui ne relevaient pas de leurs contrôles, toucheront des versements, et le montant de ceux-ci n'aura aucun lien ni avec leurs besoins ni avec l'importance de leurs pertes. L'indemnité sera fixée en fonction des contributions qu'ils auront versée au cours des trois années précédentes.

L'on ne peut pas sérieusement défendre la théorie selon laquelle le plan actuel est très bien accepté en invoquant le taux de participation élevé et stable des producteurs.

Une raison plus évidente de l'hésitation des producteurs à se retirer c'est que ce faisant ils céderaient ce que beaucoup considèrent comme étant un investissement très lucratif. Tant qu'ils cotisent, ils ont la garantie que leur investissement sera à un moment donné au moins triplé. Avec un peu de chance, le plan leur apporterait encore plus, comme cela se passe lorsque des versements importants sont amorcés très peu de temps après qu'un producteur ait fini de payer des contributions

[*Text*]

It may be of interest to this committee that this design flaw was pointed out by my predecessor, the Honourable Sam Uskiw, when he appeared before the Senate Committee on Crop Insurance and Stabilization on May 6, 1975. A little more than nine years ago Bill C-41 was passed by the House of Commons: on January 28, 1976. Subsequent developments have demonstrated the substantial correctness of this assessment, as we will demonstrate.

The objective of the WGSA is the stabilization of net proceeds from the production and sale of western grains, states Bill C-41, which was passed on January 28, 1976 by the House of Commons. From the start it has been widely promoted as an effective safeguard against severe and prolonged declines in producers' incomes resulting from one or more of the following: (*a*) sharp, persistent declines in world prices (*b*) rising input costs, or (*c*) low sales due to sharp decline in yields, depressed world demand, or problems in moving grain to markets.

We really have two questions about this approach. Is it realistic to expect the WGSP effectively to deal with all these possible sources of declines in grain producers' incomes? Is it necessary, in view of the substantial overlap with other programs, particularly crop insurance and the prairie grains advance payments program?

We have indicated previously the failure of the WGSP to trigger a pay-out in 1980 despite the most serious yield reductions across Manitoba and eastern Saskatchewan since 1961. It is clear the crop insurance program, which paid out in excess of $56 million in Manitoba alone, does a far better job of protecting farmers against seriously below-normal yields than the WGSP ever will. The latter is quite inefficient in this regard, since it would make inappropriate payments to many producers in western Canada should a severe yield reduction trigger a pay-out, unless this occurred evenly across the Prairies—we would say it is an unlikely event.

Crop insurance experience in all three provinces clearly shows that even in the event of widespread yield reductions the severity of losses suffered differs widely among farmers due to weather variations, product mix, etc. Yet, under WGSP, all producers would be compensated should a payout be triggered whether or not they in fact experienced yield reductions.

[*Translation*]

maximales pendant trois années de suite pour s'assurer un versement maximal.

Les membres du Comité seraient peut-être intéressés de savoir que ce défaut dans le système avait été souligné par mon prédécesseur, l'honorable Sam Uskiw, lorsqu'il a comparu devant le Comité du Sénat sur les assurances récolte et la stabilisation le 6 mai 1975. Il y a un peu plus de neuf ans, plus précisément le 28 janvier 1976, la Chambre des communes adoptait le projet de loi C-41. Les événements que l'ont a pu observer depuis prouvent que mon ami avait raison, comme je vais vous le démontrer.

Le projet de loi C-41, adopté par la Chambre le 28 janvier 1976, dit que la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, ou LSGO avait pour objet de stabiliser les revenus nets en provenance de la production et de la vente de grains de l'Ouest. On avait prétendu dès le départ que cette loi allait assurer une protection efficace contre toutes réductions importantes et prolongées des revenus des producteurs imputables à l'un ou plusieurs des facteurs suivants: (*a*) des baisses très fortes et très persistantes des prix mondiaux (*b*) une augmentation des coûts de production ou (*c*) des ventes faibles à cause d'une réduction au niveau des rendements, d'une demande mondiale en baisse ou de problèmes au niveau du transport du grain jusqu'au marché.

Nous aurions deux questions à poser au sujet de cette approche. Est-il réaliste de s'attendre à ce que le Programme de stabilisation concernant le grain de l'Ouest traite de façon efficace de tous ces facteurs susceptibles de provoquer une baisse des revenus des producteurs de grain? Ce programme est-il vraiment nécessaire étant donné le chevauchement avec d'autres programmes existants, dont celui des assurances-récoltes et celui des paiements anticipés pour le grain des Prairies?

Nous avons déjà souligné que le PSGO n'avait pas réussi à amorcer des versements en 1980, ce malgré le fait que le Manitoba et l'est de la Saskatchewan avaient subi les plus graves réductions au niveau du rendement des terres depuis 1961. Il est tout à fait clair que le Programme d'assurances-récoltes, en vertu duquel plus de 56 millions de dollars ont été versés aux agriculteurs dans la seule province du Manitoba, protège beaucoup mieux les fermiers contre des rendements très inférieurs à la normale que ne pourrait jamais le faire le PSGO. Ce dernier est tout à fait inefficace sur ce plan, étant donné qu'il verserait des paiements tout à fait insuffisants à de nombreux producteurs de l'Ouest canadien si une grave réduction du rendement amorçait des versements, à moins que le problème ne frappe de la même façon l'ensemble des prairies, éventualité qui n'a que très peu de chance de se produire.

L'expérience des dernières années dans les trois provinces relativement au Programme d'assurances-récoltes démontre que même lorsqu'il y a une réduction généralisée des rendements, la gravité des pertes subies varie beaucoup d'une exploitation à une autre, en fonction de différences climatiques, du mélange des récoltes, etc. Or, dans le cadre du PSGO, tous les producteurs toucheraient quelque chose si le méca-

[*Texte*]

• 2030

We may conclude that the WGSP is quite inefficient in protecting western grain producers against losses in income due to serious yield reductions, for two reasons:

A payout would be triggered most likely only in response to a severe yield reduction of the main crop, wheat, in the main producing province, Saskatchewan. Serious wheat yield reductions in other provinces, and particularly Manitoba, never would trigger a payout. Nor would serious yield reductions in barley or oil seeds anywhere on the Prairies ever trigger a payout.

In the unlikely event of a payout being triggered due to depressed yields, all participants would be compensated, whether or not they in fact experienced yield reductions.

The Prairie Grains Advance Payments Act, introduced in 1957, was amended recently to double interest-free advance payments to prairie grain producers from the Canadian Wheat Board to a maximum of $30,000 in cases where depressed world demand or poor harvesting conditions cause problems and delays in moving grain to market.

This is a widely accepted program that efficiently assists any producer experiencing cash flow problems due to these uncontrollable circumstances. In comparison, the WGSP is quite inefficient in providing assistance in these cases, for the same reasons indicated in connection with yield instability.

We feel strongly that the failure of WGSP to trigger substantial payments to producers during the past few years, despite mounting evidence of widespread economic hardship, is due to the fact that from the start it has not been focused on the basic cause of western grain producers' income instability that needed tackling. The issues are the period sharp declines in world prices of grains and oil seeds in competition with steady increases in input costs. That is the crux of the income problem. The effects of yield stability and physical marketing problems are far less critical, and, as has been pointed out, are being accommodated more effectively by other programs in any case.

While the net cash flow concept is potentially useful in measuring the income problem and triggering payouts, there may be specifics of the current approach that make year-to-year changes in net cash flow difficult to interpret, and that may cover up rather than reveal serious income problems. We can mention the following:

[*Traduction*]

nisme d'amorçage des versements était enclanché, que le rendement de leur récolte ait ou non diminué.

Nous pouvons conclure que le PSGO ne protège pas efficacement les procteurs du grain de l'Ouest contre des pertes de revenus provoquées par de graves réductions de leur rendement, pour deux raisons:

Le mécanisme d'amorçage des versements ne serait sans doute enclanché que s'il y avait une grave réduction du rendement de la culture principale, le blé, de la principale province productrice, la Saskatchewan. Des réductions importantes du rendement du blé dans d'autres provinces, et notamment au Manitoba, n'amorceraient jamais des versements, comme ne pourraient le faire non plus de graves réductions au niveau du rendement de l'orge ou des graines oléagineuses, n'importe où dans les Prairies

Dans l'éventualité peu probable où des versements seraient amorcés par des rendements réduits, tous les participants seraient compensés, qu'ils aient ou non subi des réductions au niveau de leur rendement.

La Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies, adoptée en 1957, a récemment été modifiée de façon à doubler les paiements anticipés sans intérêt que la Commission canadienne du blé verserait aux producteurs de grain des Prairies, les portant à un maximum de 30,000$ dans les cas où le fléchissement de la demande mondiale ou de mauvaises conditions de récolte entraînent des problèmes ou des retards au niveau du transport des grains jusqu'aux marchés.

Il s'agit ici d'un programme que les gens apprécient en général et qui aide de façon efficace tous les producteurs qui connaissent des problèmes de fonds autogénérés à cause de circonstances qui ne relèvent pas de leur contrôle. En comparaison, le PSGO ne fournit pas beaucoup d'aide dans ce genre de situation, ce pour les mêmes raisons que celles que j'ai soulevées tout à l'heure relativement à l'instabilité des rendements.

Nous croyons fermement que si le PSGO n'a pas amorcé de versements aux producteurs pendant les dernières années, malgré la multiplication des difficultés écnomiques auxquelles ceux-ci se sont trouvés confrontés, c'est parce que dès le départ il n'a pas été axé sur la principale cause de l'instabilité des revenus des producteurs de grain de l'Ouest. Le problème, c'est que les prix mondiaux des céréales et des graines oléagineuses connaissent des baisses périodiques très graves, tandis que les coûts de production ne cessent d'augmenter. Voilà le noeud du problème. Comme cela a déjà été souligné, l'incidence des problèmes de stabilité du rendement et de commercialisation est beaucoup moins critique, et d'autres programmes les règlent plus efficacement de toute façon.

Bien que le concept des fonds autogénérés nets pourrait être utile pour mesurer le problème des revenus et pour amorcer des versements, il se peut que cette approche comporte des éléments qui rendraient difficiles à interpréter les changements des fonds autogénérés nets d'une année sur une autre et qui au lieu de révéler certains graves problèmes de revenu, les masqueraient. Je vais vous donner quelques exemples:

[*Text*]

The Wheat Board selling strategy. During the past 15 years we have seen a pronounced change in strategy of the board. The board used to carry large inventories and hold back marketings in order to maintain world prices at reasonable levels. More recently, with the steady expansion in Canadian supplies and changing world marketing conditions, the board has become a more aggressive marketer, less able to influence prices. This has affected not only cash flow but also grain producers' margins realized.

Related to this in part, net cash flow can be influenced substantially by individual producer's delivery decisions, particularly near the end of a crop year. Substantial swings in net cash flow, caused by these delivery decisions, do not necessarily reflect the economic conditions facing producers, but can nevertheless trigger uncalled for payouts or fail to trigger much needed payouts.

The definition of net cash flow. This is probably the most critical aspect of the program, and evidently is the source of much confusion and misunderstanding. For example, the *Winnipeg Free Press* in a Saturday, May 26, 1984, article stated that "Cash flow is the difference between the money received for the grain sales and total production costs."

• 2035

This is quite clearly not the case. In fact, the reason for the failure of the current formula to trigger a pay-out in recent years is the fact that only some cash costs are deducted from grain sales, grain sales revenue, to derive "net cash flow". Some major costs, like land rental, interest costs on machinery and equipment, and all interest costs on fixed capital as well as depreciation are not included.

We find it difficult to understand the rationale for the definition of "cash costs" used in the program. It would make some sense if depression in grain producers' incomes, caused mainly by depressed world prices and increasing input costs, occurs at random, typically lasting only one year.

The facts indicate clearly that this has not been the case in the past, and most likely will not be so in the future. Rather, depressed world markets occur in cycles with substantially below normal world prices typically prevailing for two or more years in succession. A cursory review of yearly Manitoba wheat prices roughly pinpoint the following periods which are widely recognized as hard times in the west, as follows: 1953 to 1959, a seven-year period; 1968-1971 or 1972, a four to five-year period; 1976-1978, a three-year period; and 1982 and continuing.

[*Translation*]

La stratégie de vente de la Commission du blé. La stratégie de la Commission a beaucoup changé depuis 15 ans. Autrefois, celle-ci conservait d'énormes inventaires et elle freinait la commercialisation de façon à maintenir les prix mondiaux à des niveaux raisonnables. Plus récemment, avec l'élargissement régulier des approvisionnements canadiens et l'évolution du marché mondial, la Commission est devenue beaucoup plus agressive et n'a pas pu influencer les prix autant que par le passé. Cela a un incidence non seulement sur les fonds autogénérés mais également sur les marges de profit des producteurs de grain.

Un autre facteur, qui se rattache en partie à ce que je viens d'expliquer, c'est que les fonds autogénérés nets peuvent être beaucoup influencés par les décisions de livraison de certains producteurs, notamment lorsque celles-ci sont prises vers la fin d'une campagne agricole. Des variations très marquées au niveau des fonds autogénérés nets, imputables à ces décisions, n'ont pas forcément une incidence sur les conditions économiques auxquelles se trouveront confrontés les producteurs, mais elles pourraient néanmoins amorcer des versements non justifiés ou empêcher l'armorçage de versements nécessaires.

Je vais maintenant passer à la définition de ce qui constitue des fonds autogénérés nets. Il s'agit sans doute ici de l'aspect le plus critique du programme, et cette définition est évidemment à la source de beaucoup de confusion et de malentendus. Par exemple, un article paru le samedi 26 mai 1984 dans le *Winnipeg Free Press* dit que «Les fonds autogénérés correspondent à la différence entre l'argent reçu pour la vente du grain et les coûts de production totaux.»

Ce n'est très clairement pas le cas. En fait, si la formule en vigueur à l'heure actuelle n'a pas amorcé de versements au cours des dernières années, c'est parce que pour calculer les fonds autogénérés nets, seuls certains coûts sont déduits du total des recettes en provenance de la vente de grain. On ne tient pas du tout compte de certains frais, comme par exemple la location de terrains, l'intérêt sur l'achat d'équipement et de machines, l'intérêt sur le capital fixe ainsi que la dépréciation.

Nous ne comprenons pas très bien le bien-fondé de la définition des «coûts» qui est donnée dans le programme. Ce serait plus logique si la chute des revenus des producteurs de grain, causée principalement par le fléchissement des prix mondiaux et par une augmentation des coûts de production, frappait les agriculteurs au hasard et ne durait en général qu'un an.

Or, les faits démontrent clairement que cela n'a pas été le cas par le passé, et qu'il y a très peu de chance que ce soit cela qui se passe à l'avenir. Au contraire, la baisse des marchés mondiaux arrive en cycle, et les prix mondiaux restent en général bas pendant deux années consécutives ou plus. Un examen rapide des prix annuels du blé au Manitoba a permis d'identifier les périodes suivantes comme étant des périodes difficiles pour l'Ouest: de 1953 à 1959, soit une période de sept ans; de 1968 à 1971 ou 1972, soit une période de quatre à cinq ans; de 1976 à 1978, soit une période de trois; et, la période commencée en 1982.

[*Texte*]

The fact that hard times typically are with us for two or more years in succession has several important implications that the current plan fails to accommodate properly. 1. The extended duration of poor economic conditions necessitates the use of a definition of "cash flow" and of "cash costs" that exceeds a year, as well, if viability and a decent minimum level of living is to be assured. Without going into specifics at this time, it requires a generous liberalization of the definition of "cash costs" and the obvious items include interest charges on farm machinery and equipment; depreciation charges on such; some charge for land costs, particularly since at least 30% of the crop land in fact is rented year after year in Manitoba at least. 2. The extended duration of "hard times" has obvious implications on the extent to which stabilization payments are likely to be required, and hence on necessary levy rates.

We have been unable to find any statistical justification for the initial decision to set the basic levy at 2% plus 4% or for the formula used to reduce levies when the fund balance becomes excessive. Clearly, if payments typically are required for two or more years in succession, reserves in the fund must be allowed to be built up to levels that reflect this likelihood before the formula triggers levy reductions. We have serious doubts that the current arrangements are adequate in this regard and in this respect question the appropriateness of the January, 1984 levy reduction. While we appreciate that the reduction eases the cash flow situation of participants modestly this year, this aspect could be handled in another way, as we indicated earlier, by making levies a contingent liability in the case of producers with serious cash flow problems.

Another problem area is the relationship of the WGSP and the Agricultural Stabilization Act. How is this noncontributory stabilization plan related to WGSP?

Since Wheat Board grains are ineligible for coverage under ASA, we can see a number of unfair situations. A grain and oilseed producer in eastern Canada is not required to pay a levy in order to receive protection against price instability. In contrast, western producers must pay a 2% levy. Do they get more protection? During 1977 to 1982, eastern producers of barley, corn, wheat and soybeans received $71.4 million under ASA, or 2.2% of cash receipts from these crops. This compares with the $415 million, or 1.66% of gross receipts for the WGSP grains received by western producers. However, the amount paid in levies during this period was very close to the $415 million pay-out. Western producers had financed their own stabilization plan, while the federal share of levies has been collecting interest in the fund.

[*Traduction*]

Le fait que les temps difficiles durent en général deux années consécutives ou plus a plusieurs conséquences dont le plan actuel ne tient pas suffisamment compte. 1. Le fait que les conditions économiques négatives durent assez longtemps exigent que l'on donne aux expressions «fonds autogénérés» et «coûts» des définitions qui correspondent à des périodes dépassant un an si l'on veut maintenir la viabilité et un niveau de vie adéquat. Sans entrer dans les détails, cela exigerait une libéralisation très généreuse de la définition des «coûts» et il faudrait évidemment inclure dans ces coûts les frais d'intérêt pour la machinerie agricole, la dépréciation de cette machinerie, les frais de location de terres, et je préciserais ici qu'u moins 30 p. 100 des terres agricoles manitobaines sont louées année après année. 2. Le prolongement des «temps durs» a bien sûr une incidence sur l'importance des paiements de stabilisation qui seront requis et, partant, sur les taux de contribution qui devraient être imposés.

Nous n'avons pas réussi à trouver de justification statistique pour la décision initiale de fixer la contribution de base à 2 p. 100 plus 4 p. 100, ni pour la formule utilisée pour réduire les contributions lorsque le solde du fonds devient excessif. Si les versements doivent en général être payés au moins deux années de suite, il faudrait que le fonds puisse accumuler suffisamment d'argent pour que les niveaux requis puissent être atteints avant que la formule n'amorce des réductions des contributions. Nous doutons de l'efficacité des arrangements actuels sur ce plan et du bien-fondé de la réduction des cotisations décidées en janvier 1984. Bien que nous reconnaissions que cette réduction allège les problèmes de fonds autogénérés des participants cette année, ce problème pourrait être réglé d'une autre façon, par exemple, comme nous l'avons dit tout à l'heure, en inscrivant comme dette éventuelle les contributions dues par les producteurs qui ont des problèmes d'argent.

Un autre problème est celui des rapports qui existent entre le PSGO et la Loi sur la stabilisation des prix agricoles. Comment ce plan de stabilisation non contributif sera rattaché-t-il au PSGO?

Les grains régis par la Commission du blé n'étant pas couverts par la Loi sur la stabilisation des prix agricoles, nous croyons qu'il existe un certain nombre de situations injustes. Un producteur de céréales et de graines oléagineuses de l'Est canadien n'est pas tenu de verser une contribution pour recevoir une protection contre l'instabilité des prix. Par contre, les producteurs de l'Ouest doivent payer une contribution de 2 p. 100. Bénéficient-ils d'une meilleure protection? De 1977 à 1982, les producteurs d'orge, de maïs, de blé et de graines de soja de l'Est du pays ont reçu 71.4 millions de dollars en vertu de la Loi sur la stabilisation des prix agricoles, soit 2.2 p. 100 des recettes en provenance de la vente de ces récoltes. Les producteurs de l'Ouest, quant à eux, ont touché 415 millions de dollars, soit 1.66 p. 100 des recettes brutes de la vente de grain couvert par le PSGO. Or, le total des contributions versées pendant cette même période atteint presque les 415 millions de dollars en versements. Les producteurs de l'Ouest avaient subventionné leur propre programme de stabilisation, la part fédérale des contributions permettant d'accumuler des intérêts dans la caisse.

[*Text*]

• 2040

For Manitoba and the other prairie provinces, stabilization of crops, other than the seven in the WGSP, would have to be done through the ASA. Manitoba corn has been but sunflowers, at least as important a crop, have not been. Both crops are far more important to our agricultural economy than rye or mustard, which are indeed WGSP. We draw to your attention our tables 3, 4 and 5.

In my view, it would be very desirable to develop a stabilization program that can accommodate all these crops, and that encourages producers to diversify and try new crops. The current WGSP does not allow this.

The current aggregate approach used by WGSP in determining payouts treats all producer participants across western Canada as if they are carbon copies of the typical Saskatchewan wheat producer, the dominant group, and therefore most likely to trigger payouts. This approach clearly does not reflect reality. It ignores the substantial differences in product mix and related production practices in the three provinces that reflect real differences in soil and climate conditions. Worse, in fact, the program discourages producers elsewhere from farming differently from the way a typical Saskatchewan wheat farmer would. Yet we all know that that approach to farming is quite inappropriate in the Swan River area or the Red River Valley.

The average product mix in Manitoba is considerably different from Saskatchewan's. Wheat is not as dominant, while barley, flaxseed and rapeseed are relative more important.

There are related differences in crop production practices: the prevalence of summer fallow, fertilizer use, etc. The 1981 census indicates that fertilizer use per hectare was 73% higher in Manitoba than in Saskatchewan. Yet the WGSP treats both provinces alike in this respect as well.

We feel very strongly that this aspect of the WGSP is quite counter-productive. A step in the right direction would be to operate the stabilization plan on a provincial basis. However, even at that level this approach to stabilization fails to come to grips with the wide differences in product mix between producers in each province. This related to the fact that market prices of wheat, barley and the various oilseeds do not always show closely similar year-to-year changes, as table 4 shows, leads me to the conclusion that a truly effective stabilization plan must enable each individual producer to stabilize market returns on all his main crops from year to year.

With that goal, Mr. Chairman, we do have a long way to go and the amendments being considered today are but a small step along that road.

We would like to thank you for this opportunity of presenting this brief to you, and I am very pleased to have had the

[*Translation*]

Pour le Manitoba et les autres provinces des Prairies, la stabilisation des récoltes autre que les sept du PSGO devrait se faire au moyen de la LSPA. Le Manitoba a eu des récoltes de maïs, mais pas d'importantes récoltes de tournesol. Les deux récoltes sont beaucoup plus importantes pour notre économie agricole que le seigle ou la moutarde, qui relèvent en fait du PSGO. Nous attirons votre attention sur nos tableaux 3, 4 et 5.

Selon moi, il serait très souhaitable de concevoir un programme de stabilisation pouvant s'appliquer à toutes ces récoltes, et encourageant les producteurs à se diversifier et à essayer de nouvelles récoltes. Le PSGO actuel ne permet pas cela.

La méthode globale actuellement utilisée par le PSGO pour déterminer les paiements traite tous les producteurs qui participent au programme dans l'ouest du Canada comme s'ils étaient la copie conforme du producteur type de blé de la Saskatchewan, le groupe dominant, et par conséquent le plus susceptible de susciter des paiements. Cette méthode ne tient manifestement pas compte de la réalité, pas plus que des grandes différences du mélange des produits, ni des pratiques de production des trois provinces, qui correspondent aux différences réelles dans les conditions de sol et de climat. Ce qui est plus grave encore, c'est que le programme décourage les cultivateurs d'ailleurs à produire de façon différente de celles d'un cultivateur de blé type de la Saskatchewan. Or, nous savons tous que cette méthode de culture ne convient pas du tout dans la région de Swan River ou de Red River Valley.

La moyenne du mélange du produit du Manitoba est considérablement différente de celle de la Saskatchewan. Le blé n'est pas aussi dominant, tandis que l'orge, le lin et le colza sont relativement plus importants.

Les méthodes de production des récoltes présentent aussi certaines différences: la prévalence de la jachère d'été, l'utilisation des engrais, etc. Selon le recensement de 1981, l'utilisation d'engrais par hectare était plus élevée de 73 p. 100 au Manitoba qu'en Saskatchewan. Or, le PSGO traite les deux provinces de la même façon à cet égard aussi.

Nous estimons fermement que cet aspect du PSGO est tout à fait improductif. Une étape dans la bonne voie serait d'appliquer le régime de stabilisation sur une base provinciale. Cependant, même à ce niveau, cette méthode de stabilisation ne résoud pas les grandes différences quant aux mélanges de produits des cultivateurs de chaque province. Cela, est le fait que la valeur marchande du blé, de l'orge et de diverses oléagineuses ne traduisent pas toujours des changements semblables d'une année à l'autre, comme l'indique le tableau 4, m'amène à conclure qu'un régime véritablement efficace de stabilisation doit permettre à chaque producteur de stabiliser les revenus qu'il tire de la vente de toutes ses principales récoltes, d'une année à l'autre.

Avec un tel objectif, monsieur le président, nous avons fort à faire, et les amendements envisagés aujourd'hui ne sont qu'une petite étape dans cette voie.

Nous voudrions vous remercier de nous avoir donné la possibilité de vous présenter ce mémoire, et je suis très heureux

[*Texte*]

time of the committee. I know that when the Transport committee was in Winnipeg we did have some difficulties, in terms of time and presentation of briefs, and I appreciate the indulgence of this committee to give us this opportunity to present our views.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Minister.

Now we will proceed with the questioning, and I have first Mr. Mayer, for 10 minutes.

Mr. Mayer: Thank you very much, Mr. Chairman.

I would like to welcome people from my home province. I have a couple of comments and some questions. I do not think you would get any argument from our side, at least, on the concept of reviewing all the income stabilization programs that we have, including the ASA and the Western Grain Stabilization Act, crop insurance.

I think there is a willingness on behalf of your province and some of the other provinces that we have had a chance to talk to to at least begin some of those discussions. Clearly, when we see a piece of legislation that, as you pointed out very well in your brief, builds up basically a huge surplus at the same time that producers are havin financial problems in record numbers, we have to agree with your comments that the Bill is not working. We have been trying very hard in opposition to get the government to move on a very simple amendment, so we do not really hold out much hope for the present government doing anything more substantial with the Bill which is presently in front of us.

• 2045

I am glad to see the Minister responsible for the Bill is here. We have had him at committee in the past and used some fairly strong language on him to hopefully support him and at the same time prod him into getting some things done. At any rate, a lot of the points you make in your brief I think we would all agree with in terms of how responsive the Bill has been.

A couple of questions. I think you did some good statistical work on the difference between a three-year average and a five-year average, using both the calendar year and the crop year. But I am wondering, did you do any work, in addition to the straight three-year average, in terms of taking, for instance, the past year? And if we talk about the 1983 crop, you are taking 1982; taking 1983 and using past figures to project for 1984 to see what kind of a trigger you would get then to compare that over the period? It seems to me you could make the Bill more responsive yet by using statistics to project a year in the future, in addition to shortening it up. Instead of using the past three years, use the immediate past, the present and project a year in the future. Statistically you can do this. And I just wonder if you have done these calculations and, if you did, what you found?

Mr. Uruski: Mr. Chairman, before I call on Mr. Lee to deal with the statistical question, I just wanted to reinforce our

[*Traduction*]

d'avoir bénéficié du temps du comité. Lorsque le Comité des transports était à Winnipeg, nous avions quelques difficultés quant au délai de présentation des mémoires, et je remercie donc ce comité de nous avoir donné l'occasion de présenter nos vues.

Le président: Merci beaucoup, monsieur le ministre.

Nous allons passer maintenant aux questions, et le premier intervenant est M. Mayer, pour 10 minutes.

M. Mayer: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je voudrais souhaiter la bienvenue à ceux qui viennent de ma province. J'aurai quelques remarques et quelques questions. De notre côté du moins, tout le monde appuie la nécessité d'une révision de tous les programmes actuels de stabilisation du revenu des cultivateurs, y compris la LSPA et la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, l'Assurance-récolte.

Votre province et certaine des autres avec lesquelles nous avons eu la possibilité de discuter souhaitent entamer, au moins, certaines de ces discussions. De toute évidence, lorsque nous voyons une mesure législative qui, comme vous l'avez fort bien souligné dans votre mémoire, accumule essentiellement des excédents considérables, alors qu'un nombre exceptionnel de producteurs traversent des difficultés financières, nous devons dire, comme vous, que le projet de loi n'est pas satisfaisant. Nous avons fait tout notre possible, dans l'opposition pour amener le gouvernement à proposer un amendement très simple, et nous n'avons donc pas beaucoup d'espoir que le gouvernement actuel fasse quoi que ce soit de plus substantiel quant au projet de loi dont nous sommes actuellement saisis.

Je suis heureux de voir ici le ministre responsable du bill. Il a déjà comparu par le passé, et nous lui avions bien fait comprendre que nous l'appuyions, et que nous souhaitions qu'il fasse quelque chose. Quoi qu'il en soit, nous appuyons tous nombre des points que vous soulevez dans votre mémoire et qui montrent que ce projet de loi a été fort utile.

Quelques questions. Vous avez fait du travail statistique fort valable sur la différence qui existe entre une moyenne de trois ans et une moyenne de cinq ans, en utilisant le calendrier civil et l'année-récolte. Mais outre la moyenne simple pour trois ans, avez-vous envisagé, par exemple, l'année précédente? Si nous parlons de la récolte de 1983, vous envisagez 1982; en prenant 1983 et en utilisant des chiffres du passé pour prévoir 1984, pouvez-vous déterminer quel élément de comparaison peut intervenir pour cette période? Il me semble que le projet de loi pourrait être plus utile si l'on utilise des statistiques pour prévoir une année à venir, outre que cela simplifierait les choses. Au lieu d'utiliser les trois dernières années, il faudrait utiliser l'année immédiatement écoulée, l'année en cours et l'année suivante. C'est possible, statistiquement parlant. Avez-vous fait ces calculs, et dans l'affirmative, qu'avez-vous constaté?

M. Uruski: Monsieur le président, avant de demander à M. Lee de traiter de la question des statistiques, je voudrais redire

[*Text*]

hope that, while there is great need for a cash flow for western farmers, the changes being proposed to the plan are not just being made for the sake of making a pay-out. So that while we are looking at the Bill we look at it fundamentally and look at what it should be doing in terms of individual producers rather than allowing pay-outs to be made, in many instances, to those who may not require it in terms of individual income.

Mr. C. Lee (Director, Policy Development Branch, Department of Agriculture of Manitoba): If I could respond to Mr. Mayer. We did begin to attempt to try to do some projections. We ran into more data problems and by the very nature of projections we did not finish any of that work, and we felt that in preparing this statistical documentation to the brief that we were probably better to stay with historical actual numbers than to try to make a case based on projections, which, as I say, within the time we had we really did not get a chance to finish anyway.

Mr. Uruski: May I just go one step further? I should point out that Manitoba raised, a year ago at the ministerial conference, the whole area of crop insurance review, and as part of our submission now, in trying to combine the two programs to more accurately reflect a producer's actual losses, both at the income level and at the production level. We are doing more work and will continue it over the next number of months, to get as much data and be able to work towards that end. I should point out that we do have the co-operation and encouragement from the Alberta Hail and Crop Insurance Corporation, whose General Manager happened to visit Manitoba in the last month while we were conducting public meetings throughout rural Manitoba on possible changes to the Crop Insurance Program, at which time the whole issue of the combination of western grain stabilization and crop insurance were being raised and discussed, in principle not in detail. That idea certainly is there and there is great interest in western Canada for that.

Mr. Mayer: Thank you, Mr. Chairman. I guess the next question I have then; the three-year average you did, was it just simply the preceding three-year average? Did you do a two-year preceding average, including the present year?

• 2050

Mr. Uruski: No.

Mr. Mayer: You did not do that. We have done some of that work and it shows that the plan would be a bit more responsive, in terms of immediate payment, following a bad income or a bad year, without jeopardizing the amount of money paid out over a period of time and, therefore, putting the fund in any kind of financial jeopardy.

You showed some concern about the exclusion of some of the cash cost. Did you do any work including, let us say, a flat

[*Translation*]

notre espoir que, bien que les cultivateurs de l'Ouest aient un grand besoin de liquidité, les changements proposés au régime ne sont pas uniquement envisagés aux fins du décaissement. Il s'agit de voir ce que le projet de loi devrait faire pour chacun des cultivateurs, plutôt que d'autoriser, dans bien des cas, des décaissements à ceux qui peuvent ne pas en avoir besoin, compte tenu de leurs propres revenus.

M. C. Lee (directeur, Direction de l'élaboration des politiques, ministère de l'Agriculture du Manitoba): Je vais répondre à M. Mayer. Nous avons commencé par essayer d'établir certaines projections. Nous avons rencontré d'autres difficultés d'ordre statistique, et compte tenu de la nature même des projections, nous n'avons pas du tout terminé ce travail, et nous avons pensé qu'en élaborant cette documentation statistique du mémoire, il vaudrait mieux s'en tenir probablement à des chiffres réels retrospectifs, plutôt que d'essayer de démontrer quoi que ce soit à partir de certaines projections, qu'encore une fois, compte tenu du temps dont nous disposions, nous n'avions vraiment pas eu la possibilité de terminer.

M. Uruski: Puis-je aller un peu plus loin? Je soulignerais qu'il y a un an, lors de la conférence des ministres, le Manitoba a soulevé toute la question de l'examen de l'assurance-récolte, et comme aujourd'hui, nous estimons nécessaire de combiner les deux programmes afin qu'ils tiennent mieux compte des pertes effectives d'un cultivateur, aussi bien au niveau de son revenu qu'à celui de sa production. Nous travaillons davantage à cela, et nous poursuivrons nos efforts au cours des prochains mois, afin d'obtenir le plus de données possible, et de pouvoir travailler dans ce sens. Nous bénéficions de la coopération et de l'encouragement de la compagnie d'assurance-récolte et de l'assurance-grêle, de l'Alberta, dont le directeur général s'est trouvé visiter le Manitoba le mois dernier, tandis que nous tenions des réunions publiques dans toutes les régions rurales de cette province, pour déterminer des changements possibles à apporter au programme d'assurance-récolte; toute la question de la combinaison de la stabilisation du grain de l'Ouest et de l'assurance-récolte, était alors soulevée et discutée, en principe et non dans le détail. Cette idée est donc bien présente dans l'Ouest du Canada qui s'y intéresse beaucoup.

M. Mayer: Merci, monsieur le président. Voici ma question suivante: la moyenne que vous avez établie pour trois ans représente-t-elle simplement la moyenne des trois années précédentes? Avez-vous établi une moyenne pour les deux années précédentes, y compris cette année-ci?

M. Uruski: Non.

M. Mayer: Vous ne l'avez pas fait. Nous avons fait une partie des calculs et nous avons constaté que le régime serait un peu plus souple, et qu'il permettrait des versements plus rapides après une année de mauvais revenus ou une mauvaise année, sans porter atteinte aux versements sur une longue période; autrement dit, ça n'affecterait pas trop le fonds, financièrement.

Vous n'êtes pas très content de l'exclusion de certains coûts directs. Avez-vous fait des calculs, par exemple sur les taux de

[*Texte*]

rental fee on land to see what that would do as far as triggering pay-out is concerned? That is a suggestion I have heard, but I have never seen any figures on it.

Mr. Lee: We do not have any figures on those either.

Mr. Mayer: I think that would be reasonably easy to do, if you simply took an average of land rent . . . If you have 30% of the land being rented, it seems to me that you could do that, simply take a blanket figure and apply it to everybody, whether in fact they own their land or not, use it as an opportunity cost against their money, or whatever, and come up with a different plan.

Mr. Lee: The major foundation for expressing the concern, of course, is what happened to interest rates in 1981-1982. They were excluded and were escalating at a much faster rate than any other cash cost and were real cash cost to the farmers.

Mr. Mayer: You mention a contingent liability. I take it by that that you mean a person would simply have his premium deferred and when a payment was made it would be deducted against his pay-out.

Mr. Uruski: That is right—if he met hardship criteria.

Mr. Mayer: Do you have any thoughts on how you would establish hardship criteria? What would the procedure be there? This may be an interesting one.

Mr. Uruski: Yes, there are some possibilities and, if you like, we would throw them out. One could complete cash flow statements for the prior year and the current year, have them attested by either one's banker or credit union manager, or the equivalent, the statements would show a negative cash flow for both years, and statements would be filed with the Stabilization Act. You could have an endorsement sticker issued for the permanent book as a possibility. There would be a report—purchasers would submit a report to the Stabilization Act indicating contingent liability of the producer, in other words. Or an alternative to a cash flow statement would be a statement from the creditor that the producer is in default on payments, is behind on payments. I guess there is some precedent to that in the Small Business Development Bond—Bill C-54, in 1981 . . . as an eligibility for that, as being in default and in financial difficulty.

Those are some ideas. We have not put them down definitively, but the Province of Manitoba has assisted producers, small and medium-sized producers, during the period of high interest rates under the Interest Rates Relief Program, and that, to the end of this year, will be to the extent of $14 million.

In terms of being able to project in cash flows, the cash flows and the statements provided could, with some modification, be handled very adequately.

Mr. Mayer: I guess the concern I would have is that you get into a lot of red tape—for lack of a better word. Secondly, and more importantly, it seems to me that that kind of suggestion almost admits that the program does not function. Surely the

[*Traduction*]

location directe des terres pour voir comment les mécanismes de paiements en seraient affectés? C'est une suggestion que j'ai entendue mais je n'ai pas vu de chiffre jusqu'à présent.

M. Lee: Nous n'avons pas de chiffre non plus.

M. Mayer: Je pense que ce serait assez faicle facile à calculer, il suffirait de prendre le taux de location moyenne des terres, si vous avez 30 p. 100 des terres qui sont louées, il me semble qu'il suffirait de prendre un chiffre moyen de l'appliquer à tout le monde, qu'il s'agisse de propriétaires ou pas. Ce serait considéré comne un coût éventuel et cela permettrait de trouver un plan différent.

M. Lee: Evidemment la principale raison d'inquiétude, ce sont les taux d'intérêt en 1981-1982. Ces taux étaient exclus et ils augmentaient beaucoup plus rapidement que tous les autres coûts directs des agriculteurs.

M. Mayer: Vous parlez d'un fonds d'éventualité. Cela doit vouloir dire qu'une personne pourait faire différer ses primes et, une fois les versements effectués, ce serait déduit de ces remboursements.

M. Uruski: Exactement, si sa situation correspond à la définition des difficultés financières.

M. Mayer: Et quelle serait la définition des difficultés financières? En quoi consisterait la procédure? Cela risque d'être intéressant.

M. Uruski: Oui, il y a des possibilités et, si vous le voulez, nous pouvons vous les soumettre. On pourrait dresser le bilan des liquidités pour l'année précédente et pour l'année en cours et les faire attester soit par son banquier, soit par son gérant de caisse de crédits ou leur équivalent; ces bilans donnerait des liquidités négatifs pour les deux années et elles seraient déposées auprès de l'administration de la Loi sur la stabilisation. Un timbre d'autorisation serait émis pour le livre de compte permanent, c'est une possibilité. Il y aurait un rapport, les acheteurs soumettraient un rapport à l'administration de la Loi sur stabilisation indiquant le passif éventuel du producteur. Autre possibilité, un état de compte du créditeur précisant que le producteur est en retard dans ses remboursements. Il y a d'ailleurs un précédent, les obligations pour l'expansion de la petite entreprise—c'était le projet de loi C-54 en 1981—prévoyait des mesures particulières en cas de retard de remboursements et de difficultés financières.

Voilà donc un certain nombre d'idées, elles ne sont pas tout à fait au point, mais la province du Manitoba a déjà aidé les producteurs, les producteurs de petites et moyennes entreprises, dans le cadre du programme d'allégement des taux d'intérêt au plus fort de la crise des taux d'intérêt; à la fin de cette année, cette aide aura atteint 14 millions de dollars.

Quant aux projections sur les liquidités, ces projections et les états financiers avec quelques petites modifications seraient très faciles à utliser.

M. Mayer: Je crains que cela ne provoque beaucoup de délais administratifs. Deuxièmement, et c'est encore plus important, cette suggestion revient presque à reconnaître que le programme ne marche pas. Pour que ce régime marche

[*Text*]

purpose of the plan should be to function so that people have money and are not in such a position that they are forced to pay, are not in what amounts to being a position of owing money against some future pay-outs. If we had a plan that was more responsive, you would not have to make this kind of suggestion as to deferring premiums, which is really what it amounts to. Is that . . . ?

Mr. Uruski: It is the discussion before the break about time lag and pay-out; that is part of the difficulty of when the pay-out will be. If the producer is in financial difficulty during that period, there may not be, for the short run, a pay-out and a contingent liability could be established, even though sales had been made but yet the producer was in difficulty, for whatever reason.

Mr. Mayer: Two short questions, Mr. Chairman.

The Chairman: Please.

Mr. Mayer: You did not mention anything about the amendment as far as opting out is concerned. What are your thoughts on that?

Mr. Uruski: I think, as it is a contributory plan, producers have the option of opting out. But I have no . . .

• 2055

Mr. Mayer: Except that now, as I understand it, you are only going to be able to . . . Previously, you could not opt out. You are going to be able to opt out now on a 10-year basis, but on the anniversary—1976, 1986, 1996, as I understand it—which really is pretty stringent as far as opting out. I have heard other suggestions.

Mr. Uruski: Mr. Chairman, if you were talking about needing income stabilization, stabilization does not occur on a year-to-year basis. In terms of insuracne it has to be over a longer period of time. If you are really looking at income stabilization in your operation, the jumping in and then jumping out is not a stabilization plan; and we do support stabilization.

Mr. Mayer: One final comment, Mr. Chairman, or I guess comment in the form of a question.

You mention that you are in favour of the amendment that changes the calendar year to a crop year. The question I had when we broke before supper was that if we could collect information on the income side . . . Let us say we stay with the present system on a calendar year. We have information available to us, I would suspect, very quickly after the end of a calendar year on income. You can get that from the board, say within a month or two months, but it is fairly quickly. If we had information available to us or could collect it on the expense side that could be available in April or March, or something like that, then we could make a payment by seeding May or June of the year following a bad year, which seems to me would be more responsive to the producers' needs. But when we go now to a system where we go to income on the crop year, that automatically precludes any kind of a payment coming until after you have succeeded the crop from the

[*Translation*]

vraiment, il faudrait que les gens aient de l'argent et qu'ils ne soient pas forcés de rembourser, qu'on ne les force pas à hypothéquer des rentrées futures. Si le plan était plus souple, on aurait pas besoin d'envisager de différer les primes, car en réalité, c'est de cela qu'il s'agit. Est-ce que . . . ?

M. Uruski: C'est la discussion que nous avions tout à l'heure à propos des versements et des délais. Evidemment, la difficulté c'est que l'on ne sait pas quand ces versements se feront. Si le producteur traverse des difficultés financières, il n'y aura peut-être pas de versements dans l'immédiat et un passif éventuel pourrait être établi, même si sa récolte est vendue, si pour une raison ou pour une autre il est en difficulté.

M. Mayer: Monsieur le président, deux questions très courtes.

Le président: Je vous en prie.

M. Mayer: Vous n'avez pas parlé de l'amendement relatif à la désaffiliation. Qu'en pensez-vous?

M. Uruski: Puisqu'il s'agit d'un régime contributoire, les producteurs doivent pouvoir s'en dissocier. Mais je n'ai pas . . .

M. Mayer: À cette exception près que dorénavant, vous ne pourrez . . . Avant, il était impossible de se dissocier du plan. Maintenant, vous pourrez le faire, mais seulement tous les dix ans, aux dates anniversaires, 1976, 1986, 1996, ce qui est toujours assez sévère comme disposition. J'ai entendu d'autres suggestions.

M. Uruski: Monsieur le président, si vous parlez de stabilisation du revenu, cette stabilisation ne se fait pas d'une année sur l'autre. Pour des raisons d'assurance, elle doit se faire à plus long terme. Si ce que vous voulez c'est une stabilisation de vos revenus, vous ne stabiliserez rien en vous inscrivant pour repartir ensuite pour vous réinscrire, etc. Ce qui nous intéresse, c'est la stabilisation.

M. Mayer: Monsieur le président, une dernière observation, peut-être même une question.

Vous dites que vous êtes en faveur de l'amendement qui remplace l'année civile par l'année agricole. J'avais une question à poser lorsque nous sommes partis souper; si nous pouvions rassembler des informations sur l'aspect revenu . . . Supposons que nous conservions le système actuel et l'année civile. Nous avons des informations qui nous parviennent très rapidement après la fin de l'année civile, des informations sur le revenu. Vous pouvez demander ces informations à la Commission un mois ou deux après, très rapidement en tout cas. Si nous avions également des informations sur les dépenses ou si nous pouvions les rassembler vers mars ou avril, nous pourrions faire un versement à l'époque des semences, en mai ou juin de l'année suivant une mauvaise année. Pour les producteurs, ce serait un gros avantage. Par contre, si nous calculons le revenu sur l'année agricole, cela interdit automatiquement tout versement avant la récolte de l'année suivante.

[*Texte*]

following year. It is a rather complicated thing, but you know exactly what I am saying in terms of the seeding and harvesting cycle on the Prairies. It seems to me that if you are in favour of the amendment, as you say you are, you really preclude a payment in the spring of a year following a bad year.

Mr. Lee: I think we probably would agree that farmers need the money most just prior to seeding. That is when they have the largest expenses and when it will be the longest time until they realize income on those expenses. I would not really want to have to defend the administration of the plan, but if I recall the payout based on 1978, the initial payment made before the seeding was based on a projection of what costs would be, based on the kind of information, I think, that you were alluding to before the break—sales by fertilizer companies, fuel, etc.—and that following the survey of actual expenditures of farmers that was conducted as indicated during June and July it was found that the costs went up much more than expected and therefore the payment in the fall was much larger than expected.

I think what we are kind of coming down and saying is that whatever 12-month period you take for an annual stabilization of cash flow period, the soonest you can get the money out of that the best. In other commodities in our own stabilization plans we have gone to much quicker payouts, recognizing that the closer you get the payment to the period in which the cash flow shortfall occurs, the more effective it is.

Mr. Uruski: The fundamental point, though, is to try to bring it more directly in line with the producers' needs and actual cash requirements, rather than on a broad basis, even though on that side we are saying okay. But really the fundamental point is to bring it more into line with actual producers . . .

Mr. Mayer: That is the point I was trying to make.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you. Now Mr. Althouse for 10 minutes.

Mr. Althouse: Thank you, Mr. Chairman.

I think your brief summarized where you would like to see the program go best, in the second last line, where you tell us that a truly effective stabilization plan must enable each individual producer to stabilize market returns on all his main crops from year to year. I expect you are talking about some sort of individualized program which is probably beyond our ability, given the rules in this committee, to change.

• 2100

But I am glad to see that one of the Ministers in charge is sitting beside you, and I hope he took notice of that and may, as a result, deliver some fast amendments to us when we get to that stage in the House.

Senator Argue: I will move them from my seat.

[*Traduction*]

Cela semble un peu compliqué, mais vous savez de quoi je parle car vous connaissez le cycle des semences et des récoltes dans les Prairies. Vous dites que vous êtes en faveur de cet amendement, mais il me semble que vous empêchez un versement au printemps de l'année qui suit une mauvaise année.

M. Lee: Nous sommes d'accord, le moment où les agriculteurs ont le plus besoin d'argent, c'est juste avant les semences. C'est à ce moment-là qu'ils ont les plus grosses dépenses et c'est à ce moment-là qu'ils devront attendre les prochaines rentrées le plus longtemps. Je ne voudrais pas être forcé de défendre l'administration du plan, mais si je me souviens des versements pour 1978, le premier paiement avait été fait avant les semences car on s'était fondé sur une projection des coûts d'après des informations dont nous avons parlé avant la pause: ventes des compagnies d'engrais, carburant, etc. Après un sondage sur les dépenses des agriculteurs en juin et juillet, on s'est aperçu que les coûts avaient beaucoup plus augmenté que prévu et le versement de l'automne fut bien plus élevé qu'on ne s'y attendait.

En fin de compte, nous pensons que quelle que soit la période de 12 mois que vous choisirez, pour faire votre calcul de stabilisation annuel, plus tôt vous ferez les versements, mieux cela vaudra. Dans nos régimes de stabilisation pour d'autres types de récolte, nous avons parfois réussi à faire des versements bien plus rapidement car nous savons que plus le versement se rapproche de la période où ce produit manque de liquidité, plus il est efficace.

M. Uruski: Ce qui est fondamental, tout de même, c'est de se rapprocher le plus possible des besoins en liquide des producteurs; cela vaut mieux que de généraliser, mais pour notre part, nous nous inclinons. Cela dit, ce qui est fondamental c'est de se rapprocher des besoins des producteurs . . .

M. Mayer: C'est précisément ce que j'essayais de dire.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci. Monsieur Althouse, 10 minutes.

M. Althouse: Merci, monsieur le président.

Dans votre mémoire vous nous dites dans quels secteurs ce programme serait le plus utile. A l'avant dernière ligne, vous dites qu'un plan de stabilisation véritablement efficace doit permettre à chaque producteur de stabiliser les bénéfices sur les marchés de ses principales récoltes d'une année à l'autre. Vous devez penser à un programme individualisé que ce Comité n'a probablement pas le pouvoir d'instaurer.

Mais je suis heureux de voir qu'un des ministres responsables est assis à côté de vous et j'espère qu'il tient compte de tout cela et qu'il pourra peut-être en conséquence nous présenter quelques amendements lorsque nous en serons à cette étape à la Chambre.

Le sénateur Argue: Je les proposerai de mon siège.

[*Text*]

Mr. Althouse: The tables you produced, table 1 and 2, to jump very quickly to another topic, deal with a couple of things. I am not sure whether I am making the right inferences from some of the numbers down at the bottom of table 1, where you have two percentage figures, one based on a five-year average, the other based on a three-year average. Am I correct in interpreting those percentages to mean that over the period of some 18 years of the actual data you have here, a 4% contribution would have covered the pay-outs that would have been triggered? Or am I reading too much into what those numbers are intended to do?

Mr. Lee: You have gone one little step further—and this might be confusing to members of the committee . . . these numbers, which we tried to explain with the letter "b' opposite the $39,796,000,000. Those are the gross receipts for all sales in the prairie region, not just the ones within the program. So since the deduction is only on the ones within the program, you would need something a little higher than 4% on a three-year basis, a little higher than 2.84% on a five-year basis. But it does compare what has gone out with the same kind of thing that has happened in eastern Canada.

Mr. Althouse: Okay.

Is it correct, given that the 4% or 2.84% is not precise, because we are collecting on less than the volumes you are using—would it be correct, then, to infer that for the 18 years we have dealt with, the amount of premiums interjected by all three participating parties would, in that period of time, have been considerably higher than the net pay-out?

Mr. Lee: Yes.

Mr. Althouse: So the plan is extremely sound as it is set out now, even if you move to the three-year . . .

Mr. Lee: Yes.

Mr. Althouse: —moving average, and in fact we are paying, I would guess, almost half again more than we have to at this time, roughly.

Mr. Lee: Yes, the plan as it has been until now. With the volume payment trigger . . . we were not able to complete calculations on what that might have paid out—we are not really in a position to say how much more than these figures would have been paid out, to see how close to the 6% would have been paid out historically under the volume factor.

Mr. Althouse: But when you refer to the volume factor, you mean the fact that more grain is covered—the ceiling has been raised.

Mr. Lee: The amendment to cover increased volumes as now proposed.

Mr. Althouse: I guess that brings me to my next question. On about page 7, I think it was, you made mention of what seems to be the thing that keeps producers in. You say producers seem to be reluctant to opt out as it is widely considered to be a most lucrative investment. Provided they stay in the plan, they are guaranteed at least to triple their investment levies at some time in the future. Given the numbers in table 1, it seems to me that while I agree that is one of the big expectations of producers, it seems to me the

[*Translation*]

M. Althouse: J'aimerais rapidement passer à une autre question, concernant les tableaux 1 et 2 que vous nous présentez. Je ne suis pas sûr de tirer les bonnes conclusions de certains chiffres qui se trouvent au bas du tableau nº 1; il s'agit de deux pourcentages, pour une moyenne quinquennale et pour une moyenne triennale. Dois-je comprendre que sur cette période de 18 ans que vous étudiez une contributon de 4 p. 100 aurait couvert les versements? Ou bien mon interprétation va-t-elle peut-être un trop loin.

M. Lee: Peut-être . . . et ce sera peut-être difficile à comprendre, mais ces chiffres en regard de la lettre «b» et qui s'élèvent à 39,796 milliards de dollars représentent les recettes brutes de toutes les ventes des régions des Prairies et pas seulement celles qui relèvent du programme. Ainsi, puisque la déduction ne s'appliquent qu'aux ventes relevant du programme, il faudrait une contribution un peu supérieure à 4 p. 100 sur une base triennale et à 2.84 p. 100 sur une base quinquennale. Il est également possible de faire une comparaison avec l'est du Canada.

M. Althouse: D'accord.

Ces chiffres de 4 p. 100 et de 2,84 p. 100 ne sont pas précis, vous ne prélevez pas sur tous les volumes utilisés. Serait-il exact alors de dire que pour la période de 18 ans en question, le montant des primes des trois parties qui participent au programme aurait été considérablement supérieur au versement net?

M. Lee: Oui.

M. Althouse: Ainsi donc le programme est très sain, même si l'on procède sur base triennale.

M. Lee: Oui.

M. Althouse: Et en fait nous payons environ la moitié de plus que ce que nous devons à l'heure actuelle.

M. Lee: Nous n'avons pas pu terminer les calculs portant sur tous les versements afin de pouvoir faire une comparaison avec le système des 6 p. 100 qui prévalait précédemment. À cette époque, le critère était le volume.

M. Althouse: Lorsque vous parlez du volume, vous voulez dire que le plafond est élevé pour couvrir une plus grande quantité de grain.

M. Lee: L'amendement actuel touche des volumes supérieurs.

M. Althouse: Ce qui m'amène à ma question suivante: à la page 7 environ vous parlez de la raison pour laquelle les producteurs ne se désaffilient pas puisque les producteurs estiment qu'il s'agit là d'un investissement extrêmement lucratif. S'ils ne cessent pas de participer au programme, on leur garantit au moins de tripler leurs contributions à un moment ou à un autre. Il s'agit là en effet d'une incitation pour les producteurs, mais il me semble, d'après les chiffres au

[*Texte*]

facts over the past 18 years would mean that you might double your money, but you would never triple it. Is that a more or less accurate inference, or am I reading too much into the table again?

Mr. Uruski: You are right. We really did not realize it until we really started analysing it in the last few months. That is really why we are here. That is why we are advocating the changes that we are advocating, which were fundamentally being advocated back when the plan was set up. I guess the plan is doing what it was originally intended to do, but it is not getting at the real problems of income instability.

• 2105

Mr. Althouse: Okay, I think you answered Mr. Mayer part of the next question I had about cash costs and definitions. You did only a very small amount of estimations there.

The relationship between the Western Grain Stabilization Act and the Agricultural Stabilization Act and the variations between the two programs, east and west, raised a couple of minor questions. Am I correct to understand that western corn is still covered by ASA, or is it somehow exempt from it because of something in the Act? Is it covered by any ASA payment on corn?

Mr. Lee: Western corn is covered by ASA. Two weeks after an announcement by the Minister responsible, we found out by accident that it was covered and that producers would be eligible to apply for it. I say we found out by accident; nobody bothered to make much of an effort to let anybody know they could apply and receive those funds, so we did what we could to get as much as we could.

Senator Argue: I bet the word got around fast.

Mr. Althouse: Is that the case with sunflowers, too, or is it not a named commodity at the moment?

Mr. Uruski: That is one of the contentions. Sunflowers are not one of the commodities, and in fact, in Manitoba sunflowers are one of the major special crops and oilseed crops that we have. Had they been using the five-year average of prices on sunflower seeds and looking at the price in 1982, there would have been a potential payment to Manitoba producers of almost $3.5 million in that year alone in stabilization payments. If you use the five-year average, 1978 to 1982, and under the ASA, there would have been a payment received by producers in 1981, 1980, 1979 and 1978. In the last five years in a row, there would have been a payment to Manitoba producers under ASA: in 1978, in terms of using the averages they have given, $30.91 a tonne; in 1979, $35.40 a tonne; in 1980, $15.55 a tonne; and in 1981, $8.93 a tonne; and I have given the amount of $39.40 a tonne for 1982, or $3.5 million. But they are not in it; they are totally excluded.

[*Traduction*]

tableau 1, qu'au cours des 16 dernières années on a doublé la contribution et non triplé celle-ci. Est-ce que je me trompe?

M. Uruski: Vous avez raison. Nous ne nous en sommes pas rendus compte avant d'avoir procédé à l'analyse au cours des quelques derniers mois. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici. Nous sommes ici pour proposer les changeménts qui avaient été proposés tout au début du plan. Je suppose que le plan réalise son objectif initial mais qu'il ne permet pas de s'attaquer au véritable problème de l'instabilité du revenu des producteurs.

M. Althouse: Lorsque vous avez répondu à la question de M. Mayer, vous avez répondu en partie à la question suivante que je voulais vous poser et qui porte sur les définitions et les coûts en espèces. Vous n'avez fait que très peu d'évaluations en la matière.

J'ai quelques questions à poser au sujet de la comparaison des deux lois, la Loi sur la stabilisation concernant le grain de l'Ouest et la Loi sur la stabilisation des prix agricoles, qui s'applique à l'est et à l'ouest de notre pays et représente deux programmes. Si je ne me trompe, le mais de l'Ouest relèvera toujours de la Loi sur la stabilisation des prix agricoles?

M. Lee: Le mais de l'Ouest relève en effet de la Loi sur la stabilisation des prix agricoles. Deux semaines après qu'une annonce ait été faite par le ministre compétent, nous nous sommes rendu compte par un pur hasard que notre mais relevait donc de cette loi et que les producteurs pouvaient présenter des demandes. Je dis que nous avons découvert par pur hasard car personne n'a vraiment fait de grands efforts pour nous le dire. C'est pourquoi nous avons essayé d'obtenir autant que nous pouvions.

Le sénateur Argue: Et je suppose que la nouvelle s'est répandue rapidement.

M. Althouse: La même chose s'applique-t-elle au tournesol ou bien ce produit n'est-il pas encore visé par la loi à l'heure actuelle?

M. Uruski: C'est précisément ce qui cause des problèmes. Les tournesols ne sont pas visés par la loi alors qu'au Manitoba, ils représentent une des récoltes spéciales importantes de graines oléagineuses. Si l'on tient compte de la moyenne quinquennale des prix de graines de tournesol en se rapportant à 1982, les producteurs du Manitoba auraient pu recevoir presque 3,5 millions de dollars pour cette année seulement de paiements de stabilisation. Si l'on utilise une moyenne quinquennale, de 1978 à 1982, et si l'on applique la Loi sur la Stabilisation des produits agricoles, les producteurs auraient pu recevoir des paiements en 1981, 1980, 1979 et 1978. En 1978, il se serait agi de 30,91$ la tonne; en 1979, 35,40$; en 1980, 15,55$; en 1981, 8,83$; en 1982, 39,40$ la tonne, soit 3,5 millions de dollars au total. Cependant, ces récoltes sont complètement exclues de la loi.

[*Text*]

Mr. Althouse: So basically what Manitoba producers will be trying to do, then, is to get their commodities named under ASA rather than having them added into the umbrella of WGSA, I suppose.

Mr. Uruski: It would be a pretty good financial decision if that option were available.

Mr. Althouse: I think that covers most of what I had, other than the comments on the double trigger. The table I am looking at here uses the double trigger as its basis for payout, does it, or is it simply used . . .

Mr. Lee: It uses the old formula.

Mr. Althouse: The old formula. Were you able to produce any tables or any data on the new proposal, or is that too nebulous a thing for you get a handle on at the moment?

Mr. Lee: No, we did not get that far in our analysis.

Mr. Uruski: As you know, while we anticipated and the announcements were made within the last month that there would be changes, we were notified, of course, Wednesday that the committee would be meeting tonight. So as you know, everything we have here is basically hot off the press.

Mr. Althouse: Okay. Perhaps . . .

Senator Argue: I thought you had been working on it for years.

• 2110

Mr. Uruski: Dealing with the specifics . . .

Mr. Althouse: Mr. Chairman, I will just close by saying that I understand that the committee will be getting some of that data, using the new formula. Perhaps we, as individual members or as interested parties, can do some projections and produce some tables on that before the Bill goes finally for third reading in the next few days. Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Althouse. Now, I have Mr. Scott, for 10 minutes.

Mr. Scott (Victoria—Haliburton): Thank you very much, Mr. Chairman. I do not expect to take your 10 minutes, but I find this brief very, very interesting.

I was surprised to see that 30% of the crop land in fact is rented year after year in Manitoba. What, in your opinion, is the cause of this? Is it the aging population or a lack of young people going into farming, or economic conditions?

Mr. Uruski: I would think, to some degree, it would be the price of farmland—the investment required. In the last few years the average age of farmers has been dropping. However, a lot of those who began farming in the late 1970s are the ones we are finding in pretty severe difficulties; a lot of the young ones are in difficulty. Those who expanded greatly or who went in full-tilt, so to speak, are in financial difficulty. Of the assessments that we have had in Manitoba, by our own department doing our own work, the bulk of the farmers in

[*Translation*]

M. Althouse: Et je suppose que les producteurs manitobains essaieront de faire reconnaître leurs produits au terme de la Loi sur la Stabilisation des prix agricoles et non de la Loi de Stabilisation concernant le grain de l'Ouest.

M. Uruski: Si une telle possibilité existait, ce serait un véritable avantage financier pour les producteurs de notre province.

M. Althouse: Je crois que j'ai épuisé les questions que je voulais poser à l'exception du double critère et je suppose que le tableau que je consulte utilise ce dernier comme base de versements n'est-ce pas?

M. Lee: Ce tableau se base sur l'ancienne formule.

M. Althouse: Je vois. Avez-vous pu faire une étude statistique portant sur l'impact que pourra avoir le nouveau projet de loi?

M. Lee: Nous n'avons pas été si loin dans notre analyse.

M. Uruski: Comme vous le savez, nous avons prévu les changements qui ont été proposés au cours du dernier mois. Cependant, nous n'avons été avisés que mercredi de la séance du Comité. Comme vous le savez, tout ce que nous avons présenté ici vient de sortir de presse.

M. Althouse: Je vois.

Le sénateur Argue: Je pensais que vous y travailliez depuis des années.

M. Uruski: Pour les détails . . .

M. Althouse: Monsieur le président, si j'ai bien compris on communiquera au Comité les chiffres correspondant à la nouvelle formule. Les membres du Comité, à titre individuel ou en tant que groupe intéressé, pourraient peut-être faire eux-mêmes leurs propres prévisions, et dresser des tableaux avant que le projet de loi ne soit présenté en troisième lecture dans quelques jours. Merci.

Le président: Merci, monsieur Althouse. Nous avons maintenant M. Scott, pour 10 minutes.

M. Scott (Victoria—Haliburton): Merci beaucoup, monsieur le président. Je n'ai pas l'intention d'utiliser les 10 minutes, mais je trouve ce mémoire très, très intéressant.

J'ai été surpris de constater qu'au Manitoba, d'année en année, 30 p. 100 de la terre cultivée était louée. Comment expliquez-vous cela? Cela est-il dû au vieillissement de la population, au manque de jeunes bras dans l'agriculture, ou à la situation économique?

M. Uruski: Je pense que cela est dû au prix de la terre agricole—c'est-à-dire à l'investissement initial nécessaire. Depuis quelques années pourtant, la moyenne d'âge des fermiers a baissé. Toutefois, beaucoup de ceux qui ont commencé à la fin des années 1970, sont précisément ceux qui rencontrent de graves difficultés, les jeunes notamment. Ceux qui se sont beaucoup agrandis, ou ceux qui ont foncé, si je peux dire, sont en difficulté financière. Une de nos évaluations au Manitoba, faite par notre ministère, montre que la majorité de

[*Texte*]

financial difficulty, in the main, are those farmers whose predominant activity is grain related. We have introduced income stabilization programs in the red meat sector of hogs and beef—we have ploughed in about $40 million in the last two years—which has some impact. However, it is those primarily in the grain related industry who are in difficulty.

Mr. Scott (Victoria—Haliburton): What is your opinion—speaking about the red meat industry . . . about the tripartite agreement, which the federal government and some provinces are working on?

Mr. Uruski: Manitoba has been one of the four that originally signed the proposal to participate in a tripartite plan with Ontario, Saskatchewan and Alberta. We are all on-side. Of course, no top-loading in the plan. We all agreed on that. However, there is, in my mind, a fair way to go, in terms of where we will end up and what kind of plan we will have. There is still a lot of work to be done.

Mr. Scott (Victoria—Haliburton): I am sure you look on this with some concern, in respect of 30% of your crop land being rented from others. Do you wonder how this is going to carry on in the future? Will it be used, or will it be unproductive land, with the cost of land going up, and do you have any suspicions of its being held by investors? Probably with the cost of production and the return of that land . . . It would not be worth anybody's while to rent it, with the cost of farming such as it is.

Mr. Uruski: In the short-run, in fact, of late, the costs of leasing land, with the depression in commodity prices—rental rates have started dropping and so has the price of land softened somewhat. It has not softened by a great amount, but it has softened and, in certain regions, I am sure it has dropped. Many of the farmers, who we have found are in financial difficulty, in the late 1970s were competing for land. They were competing against investors who were really not interested in returns from agriculture. They were basically interested in returns of flipping the land. A lot of those farmers were competing against those types of investors and, as a result, to match some of those prices, they found themselves in financial difficulty. They wanted to either expand or pick up a quarter or a half section. They are in difficulty.

• 2115

Mr. Scott (Victoria—Haliburton): In other words, what you have said in reference to flipping the land—have the farmers been able to keep pace with some of this land that has been flipped and held by entrepreneurs, or whatever you may want to call them? Do you find that a threat to your agricultural land? This is going back; probably it should have been a supplementary to my earlier question. Do you find this land is tied up, as I said before, by these entrepreneurs, or flippers, or whatever they are? Is this land being tied up and held out of agriculture?

Mr. Uruski: No, it is being farmed. In fact, I am sure there are some who had the short-run thought that they would flip and have a good capital gain, and who with the depression in

[*Traduction*]

ces fermiers en difficulté de trésorerie, sont ceux qui produisent surtout des céréales. Nous avons adopté des programmes de stabilisation du revenu, dans le secteur de la viande rouge du porc et du boeuf—nous avons injecté près de 40 millions de dollars en deux ans—et cela a donné de bons résultats. Mais c'est surtout dans le secteur des céréales qu'il y a des difficultés.

M. Scott (Victoria—Haliburton): Puisque vous parlez du secteur de la viande rouge, que pensez-vous de l'accord tripartite, que négocient le gouvernement fédéral et certaines provinces?

M. Uruski: Le Manitoba fait partie des quatre premières provinces qui ont signé une proposition visant à mettre un régime tripartite en oeuvre, les autres étaient l'Ontario, la Saskatchewan et l'Alberta. Nous y sommes tous favorables, mais bien sûr, il n'y aura pas de subvention de stabilisation supplémentaire dans le régime. Là-dessus nous étions d'accord. Toutefois, à mon avis, il y a encore beaucoup à faire, avant que l'on aboutisse à une solution définitive.

M. Scott (Victoria—Haliburton): Je suis sûr que vous êtes très inquiet de constater que 30 p. 100 de la terre cultivée est louée. Avez-vous une idée de la façon dont cela va évoluer? Cette terre sera-t-elle effectivement cultivée, ou au contraire laissée en friche, au fur et à mesure que son prix augmentera, et que les investisseurs s'en saisiront? Étant donné le coût de production et la rentabilité de cette terre . . . J'imagine que cela n'intéressera plus personne de la louer.

M. Uruski: Étant donné la chute enregistrée par les prix des denrées, les prix de location ont également commencé à baisser, et également le prix de la terre. Pas de beaucoup, mais je suis sûr que dans certaines régions il a baissé. Parmi ces fermiers qui ont des difficultés financières, beaucoup ont acheté la terre à la fin des années 1970, à une époque où ils étaient en concurrence avec des investisseurs que l'agriculture n'intéressait pas véritablement. Ceux-ci voulaient surtout acheter et revendre la terre très vite. Les fermiers étaient en concurrence avec eux et se sont mis dans des situations financières difficiles pour pouvoir payer le prix. Ils voulaient s'agrandir, augmenter leur superficie d'un quart ou d'un demi-lot. Ils sont maintenant en difficulté.

M. Scott (Victoria—Haliburton): Autrement dit, dans cet échange très rapide de terre, est-ce que les fermiers ont été capables de s'adapter au marché? Est-ce que cela représente pour vous une menace à l'agriculture? Je reviens un peu en arrière, cette question complète plutôt la première. Y a-t-il là de la terre agricole qui est entre les mains de ces investisseurs, ou de ces spéculateurs, quel que soit le terme utilisé? Est-ce que cette terre est soustraite à l'agriculture?

M. Uruski: Non, elle est cultivée. De fait, je suis sûr que certains ont fait le mauvais calcul de vouloir faire un profit très rapide à un moment où les prix mondiaux des céréales ont

[*Text*]

world grain prices have got caught. As a result, they are trying, at least in the short run, to lease. There will be little or no return to the investor. However, looking at the history of land prices, the trend will not be to go down. It will be, I would think, a good investment. So they will over the long haul look at the stability of land pricing and land values wherever they occur; and Canada is no different from anywhere else.

Mr. Scott (Victoria—Haliburton): Is it permissible in your province for entrepreneurs offshore, from other parts of the world, to come and invest in land in Manitoba, as they do in Ontario?

Mr. Uruski: Manitoba has passed new legislation. There is presently on the books legislation which prohibits offshore interests from purchasing farm land. Manitoba's new legislation will welcome anyone, regardless of where they are or come from, to come and live and farm in Manitoba. There are no restrictions on Manitoba residents on purchasing of farm land as individuals. There are restrictions in the purchase of farm land, or will soon be proclaimed in law restrictions on non-farming corporations even registered within the Province of Manitoba. Basically, the legislation that is coming into force will be similar to that in Saskatchewan, Quebec, and Prince Edward Island, with some modifications.

Mr. Scott (Victoria—Haliburton): Thank you very much. It is very interesting.

The Chairman: Thank you, Mr. Scott.

Mr. Schellenberger.

Mr. Schellenberger: Thank you, Mr. Chairman.

This brief is an excellent brief. I enjoyed it. Many of the thoughts in this brief have been mulled over by us over the years, and I appreciate the brief.

The question that originated when we first passed the Bill, in 1976 or 1975—I am starting to sound like an old fellow; I cannot remember any more.

An Hon. Member: He looks pretty good, does he not?

Mr. Schellenberger: Usually when you get older your memory gets sharper for things back a few years. Is that right, Mr. Minister?

Senator Argue: Oh, yes; way back in the 1930s.

Mr. Schellenberger: Anyway, back to the point. The problem at that time—and we discussed it at great length with the Minister, Otto Lang, at the time; and I remember Frank Hamilton, Doug Neil, I might even mention myself in there—we tried to convince the Minister at the time that it would be better to have the plan based on an individual account rather than a total account; and we put forward ideas for him to consider. The constant argument that came back was that that was not what the plan intended; that was the crop insurance plan, and this plan was in place to stabilize total prairie income—not farm income; total prairie income; to assist even the small towns and so forth, because when the total income was down, farmers got some money, and they would allow the town people to benefit as well.

[*Translation*]

chuté, si bien qu'ils se sont trouvés pris. Ces investisseurs en ce moment louent la terre. Le bénéfice sera évidemment mince. Mais si l'on regarde l'évolution historique des prix de la terre, nous savons que l'évolution ne sera pas à la baisse. Je pense que ce sera toujours un bon investissement. À la longue il y aura une certaine stabilité du prix de la terre et des valeurs immobilières, et le Canada ne sera pas dans une position différente de celle des autres pays.

M. Scott (Victoria—Haliburton): Est-il possible aux étrangers de venir investir au Manitoba, dans la terre, comme ils le font en Ontario?

M. Uruski: Le Manitoba a adopté de nouvelles lois, en vertu desquelles il est interdit à des investisseurs étrangers d'acheter de la terre agricole. Cependant toute personne qui voudrait venir vivre et cultiver la terre au Manitoba serait la bienvenue. Pour les habitants du Manitoba, par contre, il n'y a aucune restriction en matière d'achat de terre agricole. Cela pour les particuliers. Il y aura des restrictions qui seront très prochainement inscrites dans la loi, pour toute société non agricole, même lorsqu'elle est enregistrée au Manitoba. Pour l'essentiel cette nouvelle loi sera semblable à celle de la Saskatchewan, du Québec et de l'Île-du-Prince-Édouard, avec toutefois quelques différences.

M. Scott (Victoria—Haliburton): Merci beaucoup. Voilà qui est très intéressant.

Le président: Merci, monsieur Scott.

Monsieur Schellenberger.

M. Schellenberger: Merci, monsieur le président.

Voilà un mémoire remarquable. Je l'ai beaucoup apprécié. J'y retrouve également, en effet, de nombreuses idées dont nous n'avons pas cessé de discuter depuis plusieurs années.

La question remonte à 1976 ou 1975, époque à laquelle nous avons adopté le projet de loi, cela ne me rajeunit pas; je ne m'en souviens plus exactement.

Une voix: Il est encore en bon état, pourtant?

M. Schellenberger: D'habitude, lorsque vous vieillissez, vous conservez une meilleure mémoire de ce qui est plus ancien. N'est-ce pas, monsieur le ministre?

Le sénateur Argue: Oui; pour ce qui remonte aux années 30.

M. Schellenberger: En tout cas, revenons à notre sujet. À l'époque—et nous en avions parlé en détail avec le ministre, Otto Lang, et je me souviens aussi de Frank Hamilton, de Doug Neil, et de moi-même—nous avons essayé de convaincre le ministre d'adopter un plan qui tiendrait compte de la situation particulière de chacun, plutôt que d'une comptabilité générale; nous lui avons soumis un certain nombre d'idées à ce sujet. On nous a toujours répondu que ce n'était pas l'intention du régime, il ne s'agissait pas ici du régime d'assurance-récolte, mais d'un régime visant à stabiliser l'ensemble du revenu des Prairies, et pas uniquement le revenu agricole; il fallait donc pouvoir venir en aide aux petites villes etc., et lorsque le revenu global baisserait, les fermiers toucheraient

[*Texte*]

There is the argument. What do we want? Are you saying to us it is better to throw this plan out and take the money that is here and better the crop insurance program to allow an individual stabilization account to be built by the individual, with government contribution? Or are you suggesting that we go the way of the old PFAA, where we tried . . .

• 2120

An hon. Member: They used to call it the bonus.

An hon. Member: Right.

Mr. Mayer: —where we tried to break it down and down. And I know Mr. Althouse mentioned part of the problem with that earlier today. So you have no argument with me in that I agree that wheat was the contributing factor in Saskatchewan. I said that many times. I was like a broken record, saying that my province would never trigger this plan; it would always be Saskatchewan and wheat; it would never be barley or canola. And I think that has held out. So it was important to bring it down to an individual level.

But here we are with the argument. You are suggesting your farmers in Manitoba would prefer the individual account. Now, I am putting words into your mouth and I would like you to give me a little further feeling on what you say in the first part of your brief on page 7 about this being a basic problem.

Mr. Uruski: If you look at the crop insurance program, you are limited in dollar-bushel coverage tied to the market price. So the maximum price of wheat insurance is $4.08 a bushel. And you look at the amount of coverage that is available, roughly running at 70% of the long-term average. If there is a loss, we see the plans combining. If there is a loss in bushels, in actual production loss on the farm, that a farmer loses, his crop insurance does kick in and cover it.

However, if that farm in terms of income is also losing, because of increased input costs and low world prices, we see grain stabilization triggering and adding to that payment on that same farm that has had not only a production loss but also an income loss and shortage of dollars based on the coverage in terms of bushels. That is how we see the eventuality of trying to combine the two.

Mr. Schellenberger: But that would only work if you broke it down on an individual commodity basis; otherwise, you would have a general plan anyway. It would have to be broken down on an individual commodity basis. Say if canola was depressed and that was the reason why the income of those farms was depressed, it would trigger a grain stabilization payment, because otherwise, you would have basically a similar approach to what there is now if you took all the grains together.

[*Traduction*]

des indemnisations, mais les gens des villes en profiteraient également.

Voilà l'idée. Alors, que voulons-nous? Êtes-vous en train de nous dire qu'il serait préférable de se débarrasser de ce régime, et d'utiliser les crédits disponibles pour une amélioration du programme d'assurance-récolte, et la création d'un compte individuel de stabilisation, avec subvention de l'État? Ou bien voulez-vous nous dire qu'il faudrait revenir à l'ancienne Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, lorsque nous essayions . . .

Une voix: C'est ce qu'on appelait le boni.

Une voix: En effet.

M. Mayer: . . . alors que nous tentions de le ventiler encore et encore. Je sais que M. Althouse a fait allusion à cet aspect du problème plus tôt aujourd'hui. Je ne vous cherche donc pas querelle, et je conviens que c'est le blé qui a été le facteur primordial en Saskatchewan. Je l'ai dit de nombreuses fois. J'en radotais, je ne cessais de répéter que ma province ne donnerait jamais suite à ce projet; ce serait toujours la Saskatchewan et le blé; ce ne serait jamais l'orge ou le canola. Je crois que cela s'est vérifié. Il était donc important de ramener la chose à un niveau individuel.

Nous en venons à l'argument. Vous suggérez que vos agriculteurs au Manitoba préféreraient probablement un compte individuel. Or je vous fais dire des choses et j'aimerais que vous me donniez un peu plus de détail sur ce que vous dites dans la première partie de votre exposé à la page 7, sur ce problème fondamental, à votre avis.

M. Uruski: Si l'on regarde le programme d'assurance-récolte, on constate qu'on y est limité à une assurance par boisseau liée au prix du marché. Ainsi le prix maximum de l'assurance-blé est de 4.08 dollars le boisseau. Or on peut se procurer de l'assurance équivalant à peu près à 70 p. 100 de la moyenne à long terme. S'il y a perte, les régimes se combinent alors. S'il y a une perte de boisseaux, une perte de production réelle, et si l'agriculteur perd, l'assurance-récolte joue et défraie la perte.

Toutefois, si l'exploitation agricole perd également du revenu, à cause de frais de production plus élevés ou de prix mondiaux plus faibles, nous constatons qu'alors le programme de stabilisation joue en plus de l'assurance-récolte, tout cela à cause de la perte de production, de la perte de revenu et du manque à gagner à cause du nombre de boisseaux produits. C'est ainsi que nous envisageons d'essayer de combiner les deux régimes.

M. Schellenberger: Néanmoins cela ne fonctionnerait que s'il y avait ventilation par produit; sinon, de toute façon il ne s'agirait que du régime généraI. Il faudrait tout ramener au produit. Disons que les prix du canola sont à la baisse, ce qui explique la perte de revenu sur ces fermes, cela entraînerait un paiement en vertu du programme de stabilisation concernant le grain puisque autrement si vous preniez tous les grains ensemble, l'approche serait essentiellement la même qu'actuellement.

[*Text*]

Mr. Uruski: No, no; you are tailoring it to the individual farm income, not on the specific crop. It may be regardless of the crop that a farmer would grow; it does not make any difference what he grows, provided those crops would come under the plan. Bring in all the crops under the plan and it matters not which crop he is at a loss with. If there is a loss in terms of income for whatever crop it is, a payout would be made; if his costs of production and income loss is not only from yield but from return, it matters not which crop it is.

Mr. Schellenberger: So you are stabilizing the crop, then. You are saying that the crop insurance plan could go above 70% on any crop that was below . . . Say the world depressed the price for some reason, the Western Grain Stabilization Plan would then trigger on that individual farm to stabilize the farmer's crop income up, say it is canola, or sunflowers, or whatever.

Mr. Uruski: The stabilization plan would be the trigger mechanism for income, for price. Crop insurance payout is on yield. There is a loss on both sides. That is when . . . On the income side, based on costs of production, then it would kick in.

Mr. Schellenberger: So now, how do you take into effect the producer who does not farm so well, who would have kind of a loss every year?

Mr. Uruski: That is a crop insurance question in terms of yield. That is, a management question in terms of the crop insurance being able to say what are the so-called uninsured causes in terms of management.

• 2125

You see, I think there is ingrained in the whole Crop Insurance Program—and we are reviewing it—that if there is a loss as a result of weather for a number of years running, your premium rates go up and your coverage goes down. There is very little movement for management, and as a result, there should be more movement in terms of rate changes onto management and less change for natural hazards in the Crop Insurance Program, because that is basically what crop insurance is about: to ensure against natural hazards. The management question will be dealt with on the basis of productivity of soils, management, the use and the type of farming methods used, and it can be done. It is done to a certain degree now. But in terms of gauging a producer's ability to produce, you would look at management more so than the loss as a result of natural weather. Right now, for producers who are in areas of the province where there is good weather, we are allowing great discounts and a lessening of premiums because they happen to be in an area where there is good weather. It has nothing to do with management. Soil types may be completely the same, and yet in the same area of the province where they have two or three years of bad weather, but where the drainage question is an issue, we sock it to them. We increase their premium rates and lower their

[*Translation*]

M. Uruski: Non, non; le régime est axé sur le revenu d'une exploitation individuelle et non sur une récolte précise. Le paiement serait fait, quelle que soit la récolte produite; la culture que fait un agriculteur n'a pas d'importance, à condition que ses récoltes soient assurées selon le régime. Si toutes les sortes de culture sont admissibles au régime, la récolte qui est à l'origine des pertes importe peu. S'il éprouve une perte de revenu sur une récolte, quelle qu'elle soit, il y aura un versement; si ses coûts de production et sa perte de revenu proviennent non seulement de la production mais du taux de rendement, peu importe de quelle récolte il s'agit.

M. Schellenberger: Donc ce sont les récoltes que vous stabilisez alors. Vous me dites que le régime d'assurance-récolte pourrait défrayer plus de 70 p. 100 de toutes récoltes en deçà de . . . Disons que les prix mondiaux tombent pour une raison quelconque, le programme de stabilisation concernant le grain de l'Ouest entrerait en jeu dans le cas d'une exploitation individuelle afin de stabiliser le revenu de l'agriculteur, disons, pour le canola ou le tournesol, etc.

M. Uruski: Le régime de stabilisation deviendrait le mécanisme déclencheur pour le revenu, pour le prix. Les paiements d'assurance-récolte sont fondés sur le rendement. Il y a une perte des deux côtés. Lorsque . . . Au niveau du revenu, fondé sur les coûts de production, alors le régime jouerait.

M. Schellenberger: Dans ce cas, comment tenez-vous compte du producteur qui n'est pas très efficace, qui a ce genre de perte à tous les ans?

M. Uruski: C'est une question d'assurance-récolte liée au rendement. Il faut décider quels sont les éléments de gestion qu'on ne peut assurer dans ce régime.

Voyez-vous, à mon avis, dans l'ensemble du Programme d'assurance-récolte, on trouve indubitablement—et nous sommes en train de réévaluer l'affaire—que s'il y a une perte due aux intempéries pendant plusieurs années de suite, les cotisations augmentent, mais l'étendue de l'assurance diminue. On tient très peu compte de la gestion; par conséquent, on devrait tenir davantage compte dans la fixation des primes de la gestion et un peu moins des risques naturels dans le cadre du Programme d'assurance-récolte, car essentiellement, c'est ce que signifie l'assurance-récolte: Une assurance contre les risques naturels. La gestion serait évaluée en fonction de la productivité des sols, de la gestion, de l'utilisation de méthodes agricoles, et cela peut se faire. Cela se fait jusqu'à un certain point déjà. Toutefois, pour ce qui est de juger de la capacité de produire d'un producteur, il faut plutôt en juger sur sa gestion que sur les pertes encourues à la suite des intempéries. À l'heure actuelle, aux producteurs qui sont dans des régions de la province où le temps est bon, nous accordons un escompte considérable et nous diminuons les primes. Cela n'a rien à voir avec la gestion. Il se peut que les sols soient exactement les mêmes, et pourtant dans une même région de la province, où pendant deux ou trois ans, il y a eu du mauvais temps, mais où c'est une question de drainage, nous les faisons payer. Nous augmentons leurs primes et nous diminuons leur assurance, pas

[*Texte*]

coverage, not because of management but because of natural hazards and the lack of drainage in an area.

The Chairman: This is your last question, Mr. Schellenberger.

Mr. Schellenberger: Thank you. I appreciate that.

I think there is some reason we should more thoroughly investigate what we are talking about here now. I know the cattlemen, for example, are talking about a kind of registered fund, where they would put in income in good years without tax and then be able to draw it back in the poorer years. Years ago, we talked about an individual fund where the farmer would make certain decisions based on an individual trigger. It is reasonably complicated but perhaps it would work. I do not quite have a handle on what you are suggesting with the income insurance, but by looking at it, I am sure there is something there. I know the Alberta crop insurance people are doing some wonderful work in that area, and it is exciting.

So I agree with you that we should not be hung on a program which was put out a number of years ago. The amendments we are making will make it better, but perhaps it still is not the total answer to the kinds of things we are trying to accomplish on the Prairies. That is why I was asking the questions, just to get a feeling from you.

The Chairman: Thank you, Mr. Schellenberger. Mr. King.

Mr. King: I am not sure it is appropriate for me to be questioning, because I am a cherry-peach-apple producer from the Okanagan.

Mr. Uruski: Not from the Windsor area or the Leamington area.

Mr. King: However, since my mother was born in Manitou, first taught school in Pilot Mound and raised me in British Columbia on Red River cereal, and when I grew up, my shoes and underwear came from T. Eaton in Winnipeg, I think maybe I have a vested interest in what happens in your province.

Mr. Mayer: It is in your country, too.

Mr. King: Yes. I am just interested because I was involved in the B.C. Crop Insurance Program for 12 years and ran the programs in the interior of British Columbia for tree fruits, alfalfa, grapes, and so forth for some 12 years before I got into this business. We went through some of these debates, some of these questions about three-year averages. I was also involved in the Farm Income Insurance Program in British Columbia. The three-year averages as against five-year averages as against ten, etc., if you look at your Table 1 and Table 2 you see one of the great disadvantages, I believe, that shortening the average produces, and that is extremes. You exaggerate the fluctuations in the moving average. It creates anomalies that makes one question which really is the advantage. I am wondering, first of all, do you see that as a disadvantage?

[*Traduction*]

parce que c'est une question de gestion, mais parce qu'il y a un lien entre les risques naturels et le manque de drainage dans une région.

Le président: Ce sera votre dernière question, monsieur Schellenberger.

M. Schellenberger: Merci. Je vous en remercie.

Je crois que l'on peut justifier une étude plus approfondie de ce dont il est question maintenant. Je sais que les éleveurs de bétail, par exemple, parlent d'une caisse enregistrée où ils pourraient placer une partie de leurs revenus les bonnes années—et cette partie là serait exemptée d'impôt—pour ensuite la retirer les mauvaises années. Il y a des années, on parlait d'une caisse individuelle au sujet de laquelle l'agriculteur pourrait prendre certaines décisions en se fondant sur un élément individuel. C'est assez compliqué, mais peut-être cela fonctionnerait-il. Je ne comprends pas très bien ce que vous suggérez comme assurance-revenu, mais à la réflexion, je suis persuadé qu'il y a là quelque chose. Je sais que les responsables de l'assurance-récolte de l'Alberta font des choses merveilleuses et très intéressantes à ce niveau.

Je conviens donc qu'il ne faut pas s'acharner à garder un programme qui a été mis au point il y a déjà plusieurs années. Les amendements que nous apportons l'amélioreront, mais peut-être n'est-ce pas la solution globale pour réaliser ce que nous tentons de faire dans les Prairies. C'est pourquoi je vous interroge, simplement pour obtenir vos impressions.

Le président: Merci, monsieur Schellenberger. Monsieur King.

M. King: Je ne sais pas s'il convient que je pose des questions, car je suis un producteur de cerises, de pêches et de pommes de la vallée de l'Okanagan.

M. Uruski: Pas de la région de Windsor ni de la région de Leamington.

M. King: Néanmoins, puisque ma mère est née à Manitou, a d'abord enseigné à l'école de Pilot Mound et m'a nourri de céréales de la Rivière Rouge en Colombie-Britannique où j'ai grandi, et que mes souliers et mes sous-vêtements provenaient de T. Eaton à Winnipeg, je crois peut-être avoir un intérêt légitime dans ce qui se passe dans votre province.

M. Mayer: C'est votre pays, à vous aussi.

M. King: Oui. Je m'intéresse à la question parce que j'ai participé au régime d'assurance-récolte de la Colombie-Britannique pendant 12 ans et parce que j'ai administré, à l'intérieur de la Colombie-Britannique, des programmes visant les arbres fruitiers, la luzerne, la vigne, etc., pendant quelque 12 années avant de passer à ce secteur-ci. Nous avons eu de ces débats sur la question des moyennes de trois ans. J'ai également participé au Programme d'assurance-récolte agricole en Colombie-Britannique. Des moyennes de trois ans comparées aux moyennes de cinq ans, elles-mêmes comparées à celles de dix ans, etc., si vous regardez votre tableau 1 et votre tableau 2, vous constaterez que l'un des grands inconvénients, je crois, est le racourcissement de la moyenne, les extrêmes. Vous exagérez ainsi les fluctuations de la moyenne variable. On crée ainsi des anomalies et on en vient à se demander ce qui est

[*Text*]

• 2130

Mr. Uruski: You mean by changing it from a five-year to a three-year . . . ?

Mr. King: You increase the fluctuations in the moving average.

Mr. Lee: I guess the one risk we have heard about in going to a short period is that you could have a four-year depression . . .

Mr. King: Yes. And you show that in your . . .

Mr. Lee: —and in year four . . . You do not with a three-year average, pay out as much as you would under a five-year average, having carried over a couple of years from when it used to be good a long time ago. But, as it shows in both cases, that one period on a crop year basis in Table 2 wherein the fourth year you are paying out $6 million. There is a risk but it would appear to be a relatively minor risk. We appreciate too that at the end of a bad period, other reserves the farmers are going to have will have been depleted and may require more rather than less. Probably at that point it is time to consider even extraordinary measures to relieve the depression.

Mr. King: But surely in any stabilization program, one of the primary principles is stability. By reducing the average you create greater fluctuations. You get away from stability. It is only an observation; it is your business, not mine.

There are ways, I believe, to overcome this, but maybe it would destroy the actuarial basis of the program, if there is one, and that, of course, would be to put a factor against past years' productions to take into account inflation and perhaps some of the input costs. You could then use a 10-year average and have great stability, because you would have a constant reflection of current costs in past years—what do we call them—net cash flows of past years.

Mr. Uruski: You see, if you relate this to, say, crop insurance, working on about a 25-year average; however, there is no limit on the amount of reserves you can build up. And if you build up sufficiently enough, if you use the wider average . . . You are right, in effect, it should lessen the disparity in premium rates as a result of three or four or five years running. However, you have to be able to build up a large enough reserve to carry you through.

Mr. King: Those are just details and I am not going to . . .

Mr. Lee: I think just on the stability question, if I might add a further comment, it would be more applicable if we had fairly constant volumes or inflation, or very minimal inflation. But as you know, we are running from $600 million a year in

[*Translation*]

vraiment un avantage. Je me demande tout d'abord, si vous y voyez un inconvénient?

M. Uruski: Vous voulez dire en passant d'une période de cinq ans à une période de trois ans . . . ?

M. King: Vous augmentez les fluctuations de la moyenne variable.

M. Lee: Je suppose que l'un des risques que l'on a invoqués au sujet d'une période plus courte, c'est qu'il serait possible de connaître une crise de quatre ans . . .

M. King: Oui. Et vous indiquez que dans votre . . .

M. Lee: . . . et au cours de la quatrième année . . . En vertu d'une moyenne de trois ans, vous ne versez pas autant qu'en vertu d'une moyenne de cinq ans, puisque cette dernière tient compte de quelques années de la bonne période, longtemps auparavant. Toutefois, comme on peut le voir dans les deux cas, au tableau 2, en se fondant sur une année-récolte, la quatrième année, on verse 6 millions de dollars. Cela comporte un risque, mais celui-ci semblerait être assez faible. Nous comprenons également qu'à la fin d'une mauvaise période, les autres réserves dont disposerait normalement un agriculteur, se trouveront également à sec, et celui-ci aura besoin de plus et non de moins. Ce serait probablement à ce moment qu'il conviendrait d'envisager des mesures extraordinaires pour pallier la crise.

M. King: Manifestement toutefois, tout programme de stabilisation doit avoir comme objectif premier la stabilité. En réduisant la moyenne, vous favorisez de plus grandes fluctuations. Vous vous éloignez de la stabilité. Ce n'est qu'une remarque; c'est votre affaire et non la mienne.

Il y a des façons à mon avis, de surmonter cette difficulté, mais cela détruirait la base actuarielle du programme, s'il en existe une; il s'agirait, bien sûr, d'inclure un facteur de comparaison avec les années passées de production, qui tienne compte de l'inflation et peut-être d'une augmentation de certains coûts de production. On pourrait alors avoir recours à une moyenne de dix ans et obtenir une grande stabilité, car on aurait le reflet constant des coûts actuels, par rapport aux années passées—comment est-ce qu'on appelle ça—les liquidités nettes des années passées.

M. Uruski: Voyez-vous, si vous faites le lien, disons, avec l'assurance-récolte, en vous fondant sur une moyenne de 25 ans; néanmoins, le montant des réserves que vous pouvez accumuler n'est pas limité. Si vous accumulez suffisamment, si vous utilisez une moyenne plus longue . . . Vous avez raison, en fait, cela réduirait la différence entre le taux des primes à cause de 3, 4 ou 5 mauvaises années de suite. Néanmoins, il vous faudrait accumuler une réserve suffisamment importante pour vous permettre de survivre.

M. King: Il s'agit là de détails, et je ne vais pas . . .

M. Lee: Sur la question de la stabilité, s'il m'est permis d'ajouter quelque chose, il serait plus facile d'avoir des volumes ou une inflation assez constants ou une inflation assez minime. Toutefois comme vous le savez, nous sommes passés

[*Texte*]

total receipts up to almost four times that. In 1980-1981, $2.8 billion . . . more than four times. And with that kind of escalation, you know, the long time period has just got you way out of date.

• 2135

So what little you might lose on the stability side from shortening the period you are gaining by actually being much more current to reality.

Mr. King: It was just an observation, because we have gone through this exercise a number of times in both the farm income insurance and the crop insurance programs.

The total program—I am not familiar with the total detail of it. I do not want to pursue that any more—just a helpful observation from the West coast.

Mr. Mayer: Do not feel bad. I do not think the Minister was either.

Senator Argue: That is right. It makes us all even, does it not?

The Chairman: *Merci, M. King.*

Is the questioning concluded?

Mr. Mayer: Well, I could just make a comment, Mr. Chairman. The last time I saw the Minister was in my riding, and we attended a meeting on behalf—the producers asked us to be there because of the concern over enough money to put a crop in the ground in the spring out there, and it is interesting to see him back here again. The next time I see him we are at another meeting really discussing the same kind of thing. Mr. Lee has a family who live in my constituency.

As I started out to say, it is good to see you here, and I appreciate the kind of content you had in your brief.

Mr. Uruski: I certainly know that Manitoba is very concerned about the program, and the changes, and we sincerely appreciate, Mr. Chairman, the opportunity to present our views. I regret we were the only western province to present our views on this brief. But no matter, we are still from western Canada, and we are pleased to present the views from Manitoba's perspective, but also from western Canada's perspective.

Thank you very much.

Senator Argue: I might say, if I am allowed, that I have enjoyed your presentation, Mr. Uruski. I think a lot of the ideas warrant study and consideration. You passed a resolution of your legislature I guess the evening before we made the announcement in Winnipeg; so that was nice timing. I have the unanimous revolutionary resolution to reduce the average period to three years. We think the five-year, with this amendment, is really sensitive and has the advantage of paying on a longer period. But in any event, we appreciate your presentation.

[*Traduction*]

de 600 millions de dollars de recettes globales par année jusqu'à presque quatre fois cette somme. En 1980-1981, 2,8 milliards de dollars—plus de quatre fois. Face à une telle escalade, vous n'êtes plus du tout adapté si vous utilisez une longue période.

Donc, si le raccourcissement de la période risque de nous faire perdre du côté de la stabilité, nous gagnons du côté de l'adaptation à l'actualité.

M. King: C'était simplement une observation, car c'est ce que nous avons déjà fait pour le programme d'assurance du revenu agricole et d'assurance-récolte.

Je ne connais pas tous les détails du programme. Je ne veux pas poursuivre davantage, mais simplement donner un petit avis utile de la côte Ouest.

M. Mayer: Ne vous inquiétez pas. Je ne pense pas qu'il en soit autrement pour le ministre.

Le sénateur Argue: C'est exact. Nous voilà donc à égalité, n'est-ce-pas?

Le président: *Thank you, Mr. King.*

A-t-on terminé les questions?

M. Mayer: J'aimerais encore faire une observation, monsieur le président. La dernière fois que j'ai vu le ministre, c'était dans ma circonscription et nous avons assisté à une réunion à laquelle nous avaient invité les producteurs qui s'inquiétaient de ne pas avoir suffisamment d'argent pour semer au printemps. Il est assez curieux de le revoir ici aujourd'hui. La prochaine fois que je le verrai, nous serons à une autre réunion en train de discuter du même genre de chose. M. Lee a une famille qui vit dans ma circonscription.

Je suis donc content de vous revoir et j'ai trouvé votre mémoire très intéressant.

M. Uruski: Je sais certainement que le Manitoba se préoccupe beaucoup du programme et des modifications qui doivent y être apportées. Nous vous sommes donc très reconnaissant, monsieur le président, de nous avoir invités à exposer notre point de vue. Je regrette que nous soyons la seule province à le faire. En tout cas, nous venons de l'Ouest et nous avons été heureux de pouvoir présenter le point de vue du Manitoba et ainsi la perspective de l'Ouest.

Merci beaucoup.

Le sénateur Argue: Si vous me permettez, je dois dire que j'ai également beaucoup apprécié votre exposé, monsieur Uruski. Je crois que beaucoup des idées avancées méritent d'être étudiées. Je crois que la veille du jour où nous avons fait cette annonce à Winnipeg, votre assemblée législative avait adopté une résolution; c'était donc bien coordonné. J'ai la proposition révolutionnaire unanime de réduire la période moyenne à trois ans. Nous pensons qu'avec cet amendement, la période de cinq ans présente l'avantage de payer sur une période plus longue. En tout cas, nous vous remercions de cet exposé.

[*Text*]

Go to a crop-year basis: that we have done.

To include an adjustment factor for increased sales of volume so that the effects of increased volumes do not fully offset price declines: I guess we have done that, or we are doing it.

Compute net cashflows on a provincial basis: the statistics that are handed to me are that if this were done, it would work against Manitoba and against Alberta and in favour of Saskatchewan. I am not interested in that from the Saskatchewan point of view, but I guess there is some difference of opinion, so that might be studied by officials to see whether the WGSA people are right, that you would lose by it and Saskatchewan would gain by it. Anyway, that is a difference of opinion.

To permit farmers meeting hardship criteria to discontinue paying: well, I do not know; that makes me sad, because if people are in that kind of shape, it is really rough. Then I suppose if you have to go as a kind of beggar and say, well, I cannot pay you the 2% on the $30,000, as a smaller farmer, that I might otherwise have to pay, then I guess you are saying you are moving your obligations from a bank, let us say, for a few hundred bucks, into this program, and then when you do need the money a year or two later, somebody else will have it. So it is a tough situation, this kind of postulation, and I . . .

Mr. Uruski: Mr. Chairman, you should realize the situation that many farmers are in.

• 2140

Senator Argue: I am just saying that it would be very bad to have to do this kind of thing. But I appreciate your brief. There are a lot of points in it. I am sure that will be studied by the WGSA, who come from your province. You can give them a phone call every day and tell them how things should be done.

A witness: We do.

Senator Argue: That is why you are over there instead of back here. I am not sure . . . but itt is nice to be with you again. Thank you very much.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Minister. I also want to thank the Minister of Agriculture for Manitoba and his colleague, Mr. Lee.

I understand we will append to our *Minutes of Proceedings* the tables, joined with the statement. Is that agreed?

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: Okay. This concludes the meeting tonight.

Mr. Mayer: Mr. Chairman, we have our members here and we are prepared to proceed clause by clause. The NDP is missing one member, but surely the government, in the interests of passing its own legislation, could rustle up another member. You have eight members on the committee and you are the only government member here. We are prepared to

[*Translation*]

Pour ce qui est du calcul en fonction d'une année-récolte, nous l'avons fait.

Pour ce qui est maintenant d'inclure un facteur d'ajustement pour le volume de ventes accrues pour que les effets de ces augmentations ne compensent pas entièrement le déclin des prix, je crois que c'est ce que nous avons fait ou ce que nous faisons.

Le calcul de l'encaisse nette par province: les statistiques qui me sont communiquées me portent à dire que cela désavantagerait le Manitoba et l'Alberta par rapport à la Saskatchewan. Cela ne m'intéresse pas du point de vue de la Saskatchewan, mais je crois qu'il y a une certaine divergence d'opinion si bien que les fontionnaires pourraient étudier la question pour voir si les responsables de la mise en application de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest ont raison et si vous pourriez y perdre, alors que la Saskatchewan y gagnerait.

Autoriser les agriculteurs rencontrant des difficultés à interrompre les paiements, ma foi, je ne sais pas, cela m'attriste, car si les gens se trouvent dans cette situation, c'est vraiment pénible. Je suppose donc que, s'il faut aller comme un mendiant déclarer que l'on ne peut pas payer les 2 p. 100 sur les 30,000$ qu'un petit exploitant devrait aurement payer, c'est comme retirer ses obligations pour toucher quelque centaine de dollars. et, quand on a besoin de l'argent un an ou deux plus tard, voir quelqu'un d'autre en profiter. C'est donc une situation difficile et . . .

M. Uruski: Monsieur le président, il faut comprendre la situation dans laquelle se trouvent beaucoup d'agriculteurs.

Le sénateur Argue: Je dit simplement qu'il serait très mauvais d'avoir à faire ce genre de chose. Je vous remercie néanmoins de ce mémoire. Il contient beaucoup de choses. Je suis sûr que les responsable de la mise en application de la loi, qui viennent de votre province, en tiendront compte. Vous pouvez leur téléphoner tous les jours et leur expliquer comment procéder.

Un témoin: Nous le faisons.

Le sénateur Argue: C'est pourquoi vous êtes là-bas plutôt qu'ici. Je ne sais pas . . . Mais je suis heureux de vous revoir. Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, monsieur le ministre, je veux également remercier le ministre de l'Agriculture du Manitoba et son collègue, M. Lee.

Nous annexerons à notre *procès-verbal* les tableaux accompagnant la déclaration. Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Bien. Cela conclut notre réunion de ce soir.

M. Mayer: Monsieur le président, nous sommes tous ici et nous sommes prêts à passer à l'étude article par article. Le NPD a un député et la majorité, qui veut certainement adopter son projet de loi, devrait pouvoir appeler quelqu'un d'autre. Vous avez huit libéraux membres de ce comité, et vous êtes le seul présent. Nous sommes prêts à rester ici pour passer à

[*Texte*]

stay here and go through the Bill clause by clause, if you can find another member to make a quorum.

The Chairman: I want to say one thing. I tried to give my full co-operation in relation to listening to our witnesses tonight. When we had our meeting with the steering committee, this was why we had it in mind to have two meetings today. I think we have to conclude now because, as you see, the rule is that we have to have two representatives from the Liberal Party. I agreed to proceed at the beginning of the meeting, but now I realize that we do not have two Liberal representatives. This is why I have to adjourn the meeting.

Mr. Mayer: Mr. Chairman, I have the agenda in front of me too, and it states very simply that a quorum is eight to move motions.

The Clerk of the Commmittee: Or to hear evidence.

Mr. Mayer: It does not say "or". It is a comma. As far as proper is concerned, to my mind it should be either a colon or a semicolon. It says "three (including two . . .)" to hear evidence. As far as I can see, in reading our rules, it should be strictly eight to move motions. At any rate, the point is moot. We are allowed five members on the committee. We have our members here, we are prepared to proceed, we want to do everything we can . . . I take some of the points that the Minister of Agriculture from Manitoba made, but this side is prepared to do everything we can to get this Bill through as quickly as we can so that there should be no hold-up in getting money into producers' hands in western Canada. If the government, by its lack of members, is saying that it is not prepared to take a 15-minute adjournment to phone some members to try to get some members here—so that you can have two government members here, if you want to go by that ruling—above all, the extra government member would make eight and we would then have a quorum. We are prepared to stay here and go through clause-by-clause so we can get this Bill passed tonight.

If you are saying, Mr. Chairman, that you are not prepared to do that, let it be clearly understood on the record that the reason for this Bill's not coming out of committee tonight is clearly on the government's hands as a result of their not having their members here. One member here—I think that is a pretty poor show, as far as showing support for its own legislation is concerned!

An hon. Member: Indifference.

The Chairman: Mr. Mayer . . .

An hon. Member: What a way to run a government.

The Chairman: —I think it is clear that when we had the steering committee we agreed to be really co-operative and have the witnesses who were here today. I think it is unfair if we decide to go directly to the vote now. I realize that we have no quorum. I considered during the meeting that we had to take advantage of the opportunity to hear the Minister of Agriculture from Manitoba. This was your desire, I think. I have no choice, I have to adjourn now. We will proceed at other meetings with the rest whether to study or to vote on the Bill.

[*Traduction*]

l'étude article par article si vous pouvez trouver quelqu'un d'autre pour que nous ayons le quorum.

Le président: Je vous répondrai une chose. J'ai essayé d'être conciliant pour que nous écoutions tous nos témoins ce soir. Lorsque nous avons eu la réunion du Comité directeur, nous avions prévu deux réunions aujourd'hui. Je crois qu'il nous faut conclure maintenant, car, comme vous le savez, il nous faut deux représentants du parti libéral. J'ai accepté que nous tenions cette réunion, mais je dois l'ajourner, car nous n'avons pas deux représentants libéraux.

M. Mayer: Monsieur le président, j'ai, moi aussi, le programme devant les yeux, et il est très clair qu'il faut un quorum de huit pour proposer des motions.

Le greffier du Comité: Ou pour entendre des témoignages.

M. Mayer: Il n'est pas question de «ou». C'est une virgule. J'estime personnellement que ce devrait être soit deux points soit un point virgule. Il s'agit de «trois, (dont deux . . .)» pour entendre des témoignages. D'après moi, le Règlement stipule qu'il faut être huit pour proposer des motions. De toute façon, peu importe. Nous pouvons avoir cinq députés au Comité. Ils sont là et nous sommes prêts à avancer, nous voulons faire l'impossible pour que . . . Je tiens compte des observations du ministre de l'Agriculture du Manitoba, mais, d'un autre côté, nous sommes prêts à faire le nécessaire pour que ce projet de loi soit adopté aussi vite que possible de sorte que rien n'empêche les producteurs de l'Ouest du Canada de recevoir cet argent. Si la majorité, faute de députés présents, déclare qu'elle ne veut pas ajourner un quart d'heure pour téléphoner à certains députés de venir, afin que nous ayons au moins deux représentants de la majorité, donc un de plus, pour que nous soyons huit, nous aurions le quorum. Nous sommes prêts à rester ici pour passer à l'étude article par article afin que le projet de loi soit adopté ce soir.

Si vous dites, monsieur le président, que vous n'êtes pas disposé à procéder ainsi, qu'il soit bien clair que si le projet de loi ne sort pas du Comité ce soir, c'est bien de la faute de la majorité, qui n'avait pas suffisamment de députés présents. Il est assez déplorable qu'elle ne soit représentée que par un député, alors que c'est son propre projet de loi.

Une voix: C'est de l'indifférence.

Le président: Monsieur Mayer . . .

Une voix: Drôle de façon de gouverner.

Le président: . . . il était clair à la réunion du Comité directeur que nous convenions de nous montrer très conciliant afin que les témoins d'aujourd'hui puissent être entendus. Je crois qu'il n'est pas juste de décider comme cela de passer directement au vote. Je sais bien que nous n'avons pas de quorum. J'ai considéré qu'il nous fallait profiter de la possibilité d'entendre le ministre de l'Agriculture du Manitoba, comme vous le souhaitiez. Je n'ai pas le choix, il me faut maintenant ajourner. Nous verrons aux prochaines réunions si

[*Text*]

Mr. Mayer: I find that very unfortunate, Mr. Chairman. As I say, we are prepared to take a recess. If you can get on the phone and find some of your members, we are prepared to stay here and pass the Bill. Clearly, you are saying you are not interested in, first of all, seeing that the government passes some of its own legislation; and secondly, you are not interested in seeing that the producers of western Canada have funds as quickly as they possibly can. If that is your attitude, then that is . . .

• 2145

The Chairman: No, I think that it is . . .

Mr. Mayer: I want it put clearly on the record that that is the position of the government . . .

The Chairman: It is really your interpretation. I respect your interpretation, but it is not mine. I have to drive two or three hundred miles tonight. I think that is enough. It was my pleasure to hear the Minister from Manitob and now I have to adjourn. We will proceed next week with the rest of the Bill.

Thank you very much. This meeting is adjourned to the call of the Chair.

[*Translation*]

nous voulons continuer à étudier le projet de loi ou passer à l'étude article par article.

M. Mayer: Je trouve cela désolant, monsieur le président. Je répète que nous sommes prêts à ajourner quelques instants. Si vous pouviez téléphoner à certains de vos collègues, nous serions prêts à adopter le projet de loi. Les choses sont claires, ce que vous nous dites, c'est que l'adoption par le gouvernement de son propre projet de loi ne vous intéresse pas. En deuxième lieu, vous nous dites que vous ne tenez pas plus que cela à ce que les producteurs de l'Ouest du Canada reçoivent les fonds aussi rapidement que possible. Si c'est votre attitude, alors . . .

Le président: Non, je pense qu'il s'agit . . .

M. Mayer: Je tiens à ce qu'on indique clairement dans le procès-verbal que c'est la position du gouvernement . . .

Le président: Il s'agit-là de votre interprétation. Je respecte votre interprétation, mais ce n'est pas la mienne. Je dois conduire 200, 300 milles ce soir. Je pense que cela suffit. J'ai été heureux d'entendre les commentaires du ministre du Manitoba, et maintenant je dois lever la séance. Nous allons continuer à examiner le projet de loi la semaine prochaine.

Merci beaucoup. La séance est levée.

APPENDIX "AGRI-1"

COMPARISON OF 3 VERSUS 5 YEAR AVERAGE IN DETERMINING POTENTIAL PAYOUT, USING CALENDAR YEAR DATA FOR WESTERN CANADA

Calendar Year	Net Cash Flow	Preceding 5 Year Average N.C.F.	(%)	Potential Payout		Preceding 3 Year Average N.C.F.	(%)	Potential Payout	
	- - - - - - - - - -			- - $ million -		- - - - - - - - - -			
1966	683	497	(1.37)			565	(1.21)		
1967	648	562	(1.15)			646	(1.00)		
1968	466	605	(0.77)	139		647	(0.72)	181	
1969	235	611	(0.38)	376		599	(0.39)	364	
1970	415	528	(0.79)	113	628	450	(0.92)	35	580
1971	704	489	(1.44)			372	(1.89)		
1972	945	494	(1.91)			451	(2.10)		
1973	1,287	553	(2.33)			688	(1.87)		
1974	1,927	717	(2.69)			979	(1.97)		
1975	2,072	1,056	(1.96)			1,386	(1.49)		
1976	1,584	1,387	(1.14)			1,762	(0.90)	178	
1977	1,392	1,563	(0.89)	171		1,861	(0.71)	469	
1978	1,320	1,652	(0.80)	332	503	1,683	(0.78)	363	1,010
1979	1,977	1,659	(1.19)			1,432	(1.38)		
1980	2,195	1,669	(1.32)			1,563	(1.40)		
1981	2,380	1,694	(1.40)			1,831	(1.30)		
1982	2,246[a]	1,853	(1.21)			2,184	(1.03)		
1983		2,024				2,274			
	39,796[b]			1,131				1,590	
				2.84% [c]				4.00% [c]	

[a] Estimated.

[b] Gross Sales 1966 - 82.

[c] Percentage Payment is of Gross Sales.

APPENDIX "AGRI-2"

COMPARISON OF 3 VERSUS 5 YEAR AVERAGE IN DETERMINING POTENTIAL PAYOUT, USING CROP YEAR DATA FOR WESTERN CANADA

Crop Year	Net Cash Flow	Preceding 5 Year Average N.C.F.	Potential Payout		Preceding 3 Year Average N.C.F.	Potential Payout	
				$ million			
1966-67	779	550			641		
1967-68	601	642	41		679	78	
1968-69	205	661	456		670	465	
1969-70	246	569	323		528	282	825
1970-71	486	492	6	826	351		
1971-72	762	463			312		
1972-73	1,082	460			498		
1973-74	2,227	556			777		
1974-75	1,878	961			1,357		
1975-76	1,806	1,287			1,729		
1976-77	1,351	1,551	200	-	1,970	619	
1977-78	1,636	1,668	32		1,678	42	
1978-79	1,430	1,780	350	582	1,598	168	829
1979-80	2,136	1,620			1,472		
1980-81	2,805	1,672			1,734		
1981-82	2,089	1,872			2,124	35	35
1982-83		2,019			2,343		
	42,388[a]			1,408			1,689
				3.32%[b]			3.98%

[a] Gross Sales 1966-82.

[b] Percentage Payment is of Gross Sales.

APPENDIX "AGRI-3"

RELATIVE QUANTITIES OF WESTERN GRAIN STABILIZATION PROGRAM GRAINS MARKETED, BY PROVINCE, 1981

Grain	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	TOTAL
		%		
Wheat	53.0	77.6	52.0	64.4
Oats	1.8	0.7	2.5	1.6
Barley	28.0	13.6	35.2	23.8
Rye	2.6	1.0	1.4	1.4
Flax	6.3	0.8	0.5	1.4
Canola	8.0	6.0	8.3	7.1
Mustard	0.3	0.3	0.0	0.2
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0
000 tonnes	4 084	14 192	10 784	29 555
%	(13.8)	(48.0)	(36.5)	(100.0)

APPENDICE "AGRI-1"

COMPARAISON ENTRE LES MOYENNES DE 3 ET DE 5 ANS DANS LA DETERMINATION DU RECOUVREMENT POTENTIEL A PARTIR DES DONNEES SUR L'OUEST DU CANADA - ANNEES CIVILES

Année civile	Fonds autogérés nets	Fonds autogérés nets - Moyenne des 5 années précédentes	(%)	Recouvrement potentiel		Fonds autogérés nets - Moyenne des 3 années précédentes	(%)	Recouvrement potentiel	
	en millions de dollars								
1966	683	497	(1.37)			565	(1.21)		
1967	648	562	(1.15)			646	(1.00)		
1968	466	605	(0.77)	139		647	(0.72)	181	
1969	235	611	(0.38)	376		599	(0.39)	364	
1970	415	528	(0.79)	113	628	450	(0.92)	35	580
1971	704	489	(1.44)			372	(1.89)		
1972	945	494	(1.91)			451	(2.10)		
1973	1,287	553	(2.33)			688	(1.87)		
1974	1,927	717	(2.69)			979	(1.97)		
1975	2,072	1,056	(1.96)			1,386	(1.49)		
1976	1,584	1,387	(1.14)			1,762	(0.90)	178	
1977	1,392	1,563	(0.89)	171		1,861	(0.71)	469	
1978	1,320	1,652	(0.80)	332	503	1,683	(0.78)	363	1,010
1979	1,977	1,659	(1.19)			1,432	(1.38)		
1980	2,195	1,669	(1.32)			1,563	(1.40)		
1981	2,380	1,694	(1.40)			1,831	(1.30)		
1982	2,246[a]	1,853	(1.21)			2,184	(1.03)		
1983		2,024				2,274			
	39,796[b]			1,131				1,590	
				2.84% [c]				4.00% [c]	

[a] Estimation.

[b] Ventes brutes 1966-1982.

[c] Le paiement est en pourcentage du chiffre d'affaires brut.

APPENDICE "AGRI-2"

COMPARAISON ENTRE LES MOYENNES DE 3 ET DE 5 ANS DANS LA DETERMINATION DU RECOUVREMENT POTENTIEL A PARTIR DE DONNEES PAR ANNEE-RECOLTE DANS L'OUEST DU CANADA

Année de culture	Fonds autogérés nets	Fonds autogérés nets - Moyenne des 5 années précédentes	Recouvrement potentiel		Fonds autogérés nets - Moyenne des 3 années précédentes	Recouvrement potentiel	
	- - - - - - en millions de dollars - - - - - - - - -						
1966-67	779	550			641		
1967-68	601	642	41		679	78	
1968-69	205	661	456		670	465	
1969-70	246	569	323		528	282	825
1970-71	486	492	6	826	351		
1971-72	762	463			312		
1972-73	1,082	460			498		
1973-74	2,227	556			777		
1974-75	1,878	961			1,357		
1975-76	1,806	1,287			1,729		
1976-77	1,351	1,551	200	-	1,970	619	
1977-78	1,636	1,668	32		1,678	42	
1978-79	1,430	1,780	350	582	1,598	168	829
1979-80	2,136	1,620			1,472		
1980-81	2,805	1,672			1,734		
1981-82	2,089	1,872			2,124	35	35
1982-83		2,019			2,343		
	42,388[a]			1,408			1,689
				3.32%[b]			3.98%[b]

[a] Ventes brutes 1966-1982 .

[b] le paiement est en pourcentage du chiffre d'affaires brut

APPENDICE "AGRI-3"

QUANTITES RELATIVES DE CEREALES MISES EN MARCHE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE STABILISATION DU REVENU DES CEREALICULTEURS DE L'OUEST, PAR PROVINCE, 1981

Céréale	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	TOTAL
		%		
Blé	53.0	77.6	52.0	64.4
Avoine	1.8	0.7	2.5	1.6
Orge	28.0	13.6	35.2	23.8
Seigle	2.6	1.0	1.4	1.4
Lin	6.3	0.8	0.5	1.4
Colza	8.0	6.0	8.3	7.1
Moutarde	0.3	0.3	0.0	0.2
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0
Milliers de tonnes	4 084	14 192	10 784	29 555
%	(13.8)	(48.0)	(36.5)	(100.0)

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port paye
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

At 3:42 p.m.:

From the Department of External Affairs:

Mr. H. Hedly, Grain Marketing Bureau.

At 8:12 p.m.:

From the Government of Manitoba:

The Hon. B. Uruski, Minister of Agriculture;

Mr. C. Lee, Director, Policy Development Branch.

A 15h42:

Du ministère des Affaires extérieures:

M. H. Hedly, Commercialisation des céréales.

A 20h12:

Du gouvernement du Manitoba:

L'honorable B. Uruski, ministre de l'Agriculture;

M. C. Lee, Directeur, Direction de l'élaboration des politiques.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

POSITORY LIBRARY MATERIAL

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 13.1

Thursday, June 7, 1984

Chairman: Mr. Claude Tessier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 13.1

Le jeudi 7 juin 1984

Président: M. Claude Tessier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Agriculture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de

l'Agriculture

RESPECTING:

Bill C-33 an Act to amend the Western Grain Stabilization Act

CONCERNANT:

Loi C-33 modifiant la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest

---

APPEARING:

The Hon. H. Argue
Minister responsible for the Canadian Wheat Board

COMPARAÎT:

L'hon. H. Argue
Ministre responsable de la Commission canadienne du blé

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

JUN 2 0 1984

Second Session of the
Thirty-second Parliament, 1984

Deuxième session de la
trente-deuxième législature, 1984

36402 — 1

STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE

Chairman: Mr. Claude Tessier

Vice-Chairman: Mr. Robert Daudlin

MEMBERS/MEMBRES

Althouse
Bachand
Bossy
Cardiff
Dubois
Ferguson
Gurbin
Gustafson
Hovdebo
Mayer
Ostiguy
Schellenberger
Veillette—(15)

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

Président: M. Claude Tessier

Vice-président: M. Robert Daudlin

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Berger
Bloomfield
Bockstael
Clark (*Brandon—Souris*)
Côté (M^me^)
Dion (*Portneuf*)
Garant
Hargrave
King
Lapointe (*Beauce*)
Leduc
McCain
Nystrom
Sargeant
Wise—(15)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

David Cook

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, JUNE 7, 1984
(16)

[*Text*]

The Standing Committee on Agriculture met at 4:10 o'clock p.m. this day, the Chairman, Mr. Tessier, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Althouse, Bachand, Clark (*Brandon—Souris*), Mrs. Côté, Messrs. Dion (*Portneuf*), Dubois, Gurbin, Gustafson, Hovdebo, Lapointe (*Beauce*), Mayer, Ostiguy, Schellenberger, Tessier and Veillette.

Alternates present: Messrs. Leduc and Wise.

Appearing: The Hon. H. Argue, Minister responsible for the Canadian Wheat Board.

Witness: Mr. G. Gorsky, Director, Western Grain Stabilization Administration.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference relating to Bill C-33 (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, May 31, 1984*).

The Minister and Mr. Gorsky answered questions.

Clauses 1-6 inclusive, carried.

On Clause 7

Mr. Mayer moved,—That Bill C-33 be amended by adding, immediately after Clause 7 thereof, page 5, line 31, the following:

"7.1 The said Act is further amended by adding thereto, immediately after section 9, the following:

"9.1 Notwithstanding anything in this Act if the Minister is of the opinion that an interim payment can be made without loss, he may authorize and direct such payment to be made.""

DECISION BY THE CHAIRMAN

Beauchesne 540: "En ce qui concerne la norme ainsi fixée, tout amendement enfreint l'initiative de la Couronne dans le domaine financier, non seulement s'il augmente le montant, mais aussi s'il en étend les objets et les fins, ou s'il relâche les conditions et les réserves signalées dans la communication, par laquelle la Couronne a demandé, ou recommandé, un prélèvement."

et aussi:

Beauchesne B-548: "Les modifications aux projets de loi sont irrecevables si on cherche ainsi à substituer une autre mesure à celle que vise la Recommandation royale (Journaux du 11 avril 1939, p. 325)."

Le nouvel article 7.1 (page 5) est irrecevable parce que c'est une modification qui a pour but de substituer une autre mesure à celle que vise la Recommandation royale.

Clauses 7 to 10 inclusive, carried.

On motion of Mr. Gustafson, it was agreed,—That the Committee recommend that the Government give consideration to the advisability of introducing a new Royal Recom-

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 7 JUIN 1984
(16)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit, ce jour à 16 h 10, sous la présidence de M. Tessier (*président*).

Membres du Comité présents: MM. Althouse, Bachand, Clark (*Brandon—Souris*), Mme Côté, MM. Dion (*Portneuf*), Dubois, Gurbin, Gustafson, Hovdebo, Lapointe (*Beauce*), Mayer, Ostiguy, Schellenberger, Tessier, Veillette.

Substituts présents: MM. Leduc, Wise.

Comparaît: L'honorable H. Argue, ministre chargé de la Commission canadienne du blé.

Témoin: M. G. Gorsky, directeur, Stabilisation concernant le grain de l'Ouest.

Le Comité reprend l'examen de son ordre de renvoi concernant le projet de loi C-33 (*Voir Procès-verbaux et témoignages du jeudi 31 mai 1984*).

Le Ministre et M. Gorsky répondent aux questions.

Les articles 1 à 6 inclusivement sont adoptés.

Article 7

M. Mayer propose,—Que le projet de loi C-33 soit modifié en insérant, immédiatement à la suite de l'article 7, page 5, ligne 28, ce qui suit:

«7.1 Ladite loi est de nouveau modifiée en insérant, immédiatement à la suite de l'article 9, ce qui suit:

«9.1 Nonobstant ladite loi, si le Ministre est d'avis qu'un versement provisoire n'entraînerait aucune perte, il peut l'autoriser et le recommander.»»

DÉCISION DU PRÉSIDENT

Beauchesne 540: «In relation to the standard thereby fixed, an amendment infringes the financial initiatives of the Crown not only if it increases the amount but also if it extends the objects and purposes, or relaxes the conditions and qualifications expressed in the communication by which the Crown has demanded or recommended a charge.»

and also

Beauchesne B-548: «Amendments to bills are out of order if they attempt to substitute an alternative scheme to that proposed with the Royal Recommendation (*Journals*, April 11 1939, page 325).»

The new Clause 7.1 (page 5) is out of order as the purpose of the amendment is to substitute an alternative scheme to that proposed with the Royal Recommendation.

Les articles 7 à 10 inclusivement sont adoptés.

Sur motion de M. Gustafson, *il est convenu*,—Que le Comité recommande au gouvernement de s'interroger sur l'opportunité d'introduire une nouvelle Recommandation

mendation at Report Stage of Bill C-33 and also consider the comments made at Committee stage.

On Clause 11

Mr. Althouse proposed to move,—That the said Act is further amended by adding thereto, immediately after Section 11 thereof, the following section:

"11.1 Notwithstanding anything in Sections 8, 9, 10, and 11, beginning with the year ending in 1985 the application of Sections 8, 9, 10, and 11 shall be on the basis of three regions being Manitoba, Saskatchewan, and Alberta and British Columbia.

DECISION BY THE CHAIRMAN

Beauchesne B-548: "Les modifications aux projets de loi sont irrecevables si on cherche ainsi à substituer une autre mesure à celle que vise la Recommandation royale (Journaux du 11 avril 1939, p. 325)."

L'amendement 11.1 est irrecevable parce que c'est une modification qui a pour but de substituer une autre mesure à celle que vise la Recommandation royale.

Clause 11 carried.

On Clause 12

Mr. Althouse proposed to move,—That Section 15 of the said Act is further amended by adding thereto, immediately after subsection (3) thereof, the following subsection:

"(3.1) Where a participant provides evidence satisfactory to the Minister of financial hardship, the Minister shall cause an endorsement to be made in prescribed form in the permit book of the participant to the effect that deductions required under Section 12 shall not be made but that the participant shall be liable to the fund for an equivalent amount plus interest at the prevailing rate for the fund."

DECISION BY THE CHAIRMAN

L'amendement 3.1 (page 9) est aussi irrecevable selon B-548 et aussi B-545: "L'approbation de l'exécutif est de rigueur—à la remise où à la réduction de sommes dues à la Couronne, à la révocation de l'exemption d'un droit de vigueur.

Clauses 12 to 20 inclusive carried.

On Clause 21

Mr. Mayer proposed to move,—That Clause 21 be amended by striking out line 8 on page 15 and substituting the following:

"August 1, 1982."

royale au stade du rapport relatif au projet de loi C-33, et d'examiner les observations recueillies au stade du comité.

Article 11

M. Althouse propose,—Que ladite loi soit de nouveau modifiée en y insérant, immédiatement à la suite de l'article 11, ce qui suit:

«11.1 Nonobstant les articles 8, 9, 10 et 11, à compter de l'année se terminant en 1985, les articles 8, 9, 10 et 11 s'appliqueront au pro rata de trois régions, soit le Manitoba, la Saskatchewan, et l'Alberta et la Colombie-Britannique.»

DÉCISION DU PRÉSIDENT

Beauchesne B-548: «Amendments to bills are out of order if they attempt to substitute an alternative scheme to that proposed with the Royal Recommendation (*Journals*, April 11, 1939, page 325).»

Amendment 11.1 is out of order because it attempts to substitute an alternative scheme to that proposed with the Royal Recommendation.

L'article 11 est adopté.

Article 12

M. Althouse propose,—Que l'article 15 de ladite loi soit modifié en y insérant, immédiatement à la suite du paragraphe (3), le paragraphe suivant:

«(3.1) Quand un participant prouve à la satisfaction du Ministre qu'il traverse des difficultés financières, il y aura lieu d'indiquer, dans les formes prescrites, que le participant n'est pas tenu de verser les sommes que prévoit l'article 12, mais qu'il sera redevable d'un montant équivalent auquel s'ajouteront les intérêts calculés au taux en vigueur pour le fond.»

DÉCISION DU PRÉSIDENT

Amendment 3.1 (page 9) is also out of order according to Beauchesne 548 and 545: «The recommendation of the Crown is needed for such measures as the release of compounding of sums due to the Crown; the repeal of an exemption from an existing duty.»

Les articles 12 à 20 inclusivement sont adoptés.

Article 21

M. Mayer propose,—Que l'article 21 soit modifié en éliminant la ligne 7, page 15 et en y substituant ce qui suit:

«1er août 1982.»

DECISION BY THE CHAIRMAN

L'amendement—article 21—ligne 7 (page 15) est irrecevable—B-540: "Le principe directeur quand il s'agit de déterminer les conséquences d'une modification dans le domaine financier, sur l'initiative de la Couronne, consiste en ce que la communication, à laquelle la demande royale de recommandation est annexée, doit être considérée comme établissant une fois pour toutes (à moins qu'elle ne soit retirée et remplacée), non seulement le montant d'un prélèvement, mais aussi ses objectifs, ses buts, ses conditions et les réserves qui s'y rattachent."

Clause 21 carried.

The Title carried.

The Bill carried.

It was agreed,—That the Chairman report to the House Bill C-33.

At 5:10 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

DÉCISION DU PRÉSIDENT

The amendment—Clause 21, line 7, (page 15) is out of order: Beauchesne 540: «The guiding principle in determining the effect of an amendment upon the financial initiative of the Crown is that the communication, to which the Royal Recommendation is attached, must be treated as laying down once and for all (unless withdrawn and replaced) not only the amount of the charge, but also its objects, purposes, conditions and qualifications.»

L'article 21 est adopté.

Le titre est adopté.

Le projet de loi est adopté.

Il est convenu,—Que le président fasse rapport, à la Chambre, du projet de loi C-33.

A 17 h 10, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

David Cook

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Thursday, June 7, 1984

• 1610

Le président: À l'ordre!

Nous reprenons l'étude de notre ordre de renvoi ordonnant que le projet de loi C-33, Loi modifiant la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, soit renvoyé au Comité permanent de l'agriculture.

Nous accueillons aujourd'hui l'honorable sénateur Hazen Argue, ministre responsable de la Commission canadienne du blé. S'il y a des questions, on continuera à y répondre, et nous passerons ensuite à l'étude article par article.

Je n'ai aucun nom sur ma liste. Dois-je comprends qu'on est prêts à passer à l'étude article par article du projet de loi?

Une voix: D'accord.

Le président: Monsieur Ostiguy.

M. Ostiguy: Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse au ministre. Est-ce que les agriculteurs de l'Est, de l'Ontario, du Québec, des provinces Maritimes, pourront, eux aussi, profiter de cette aide ou stabilisation apportée dans l'Ouest par ce projet de loi?

• 1615

Hon. Hazen R. Argue (Minister of State, (Canadian Wheat Board)): The Western Grain Stabilization Act applies to western Canada only, and for only the main grains in western Canada. So this particular Bill, this particular legislation, is confined to the west. However, the general Agricultural Stabilization Act applies outside of the west, as I understand it, to all grains and to many commodities, when it is declared by the Minister that they have been below, I believe, 90% of an earlier five-year average; or they could be designated at 95% or whatever.

I think it is posssible in western Canada to have corn supported under the Agricultural Stabilization Act. But one basic difference between this Act and the Agricultural Stabilization Act that applies generally to all of Canada is that in the western one the farmer himself, herself, pays into the fund; pays 2% of all the sales that are made, up to a certain limit, into the fund; and the federal government then matches $2 to $1 the money that is paid into the fund by the farmer in western Canada. The farmer in western Canada elects—he decides—whether he wants to go into the plan or whether he does not. If he opts to go in, then he pays. If he opts to stay out, he does not pay, but he gets no benefit.

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le jeudi 7 juin 1984

The Chairman: Order!

We are resuming consideration of our terms of reference refering Bill C-33, an Act to amend the Western Grain Stabilization Act, to the Standing Committee on Agriculture. Clause 1.

We have with us today the Honourable Senator Hazen Argue, the Minister responsible for the Canadian Wheat Board. If there are any questions, there will be answers, and then we will go to the clause-by-clause consideration of the Bill.

I have no names on my list. Should I then understand that we will proceed immediately with the clause-by-clause consideration of the Bill?

An hon. Member: Agreed.

The Chairman: Mr. Ostiguy.

Mr. Ostiguy: Thank you, Mr.Chairman.

My question is for the Minister. Are the farmers from the East, those of Ontario, Quebec, the Maritimes, are they also going to benefit from the help or stabilization this Bill is meant to bring to the West?

L'honorable Hazen R. Argue (ministre d'État, (Commission canadienne du blé)): La Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest s'applique à l'Ouest seulement, et seulement pour les principaux grains qui sont cultivés dans l'Ouest du Canada. L'application de ce projet de loi précis se restreint donc à l'Ouest. Cependant, la loi générale sur la stabilisation des prix agricoles s'applique ailleurs que dans l'Ouest, si j'ai bien compris, dans le cas de tous les grains et de nombreux autres produits, quand le ministre déclare que ces produits se sont vendus à moins de 90 p. 100 de la moyenne des cinq années précédentes, si je ne m'abuse; peut-être même 95 p. 100, ou quelque chose du genre.

Je crois qu'il est possible, dans l'Ouest du Canada, d'accorder une certaine stabilisation pour le maïs en faisant appel à la Loi sur la stabilisation des prix agricoles. Cependant, une différence fondamentale entre le présent projet de loi et la Loi sur la stabilisation des prix agricoles qui s'applique en général à tout le Canada, c'est que dans le cas du projet de loi qui s'applique à l'Ouest seulement, l'agriculteur lui-même verse un certain montant au fonds; il verse 2 p. 100 de toutes ses ventes, jusqu'à une certaine limite, au fonds; et le gouvernement fédéral verse ensuite 2$ pour chaque dollar versé au fonds par l'agriculteur de l'Ouest du Canada. L'agriculteur de l'Ouest du Canada choisit, c'est-à-dire qu'il décide lui-même, s'il veut participer au plan ou non. S'il décide de participer, il paie. S'il décide de ne pas participer, il ne paie rien, mais il n'en tire aucun avantage.

[*Texte*]

M. Ostiguy: Les agriculteurs de l'Est pourraient-ils quand même adhérer à ce programme, car, comme vous venez de le dire, monsieur le ministre, ils peuvent être subventionnés dans le cadre d'autres programmes?

Senator Argue: No. This program is restricted to western Canada. So if you are in eastern Canada, you cannot join this program. But there are farmers in western Canada who make the argument they would be better off without the program, because they would have the Agricultural Stabilization Act, which now does not apply to wheat, oats, and barley. So from the point of view of western Canada, you can either have this one or you cannot have any, as I understand it.

I say with great respect, I do not think we have something out there that is all that great and pays all that much money and somebody in the east does not have it. If you want something like this, you could study it carefully and you could decide whether you wanted to make representations to have this kind of plan. It has its own advantages, perhaps, and maybe it has its own disadvantages.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Monsieur Ostiguy.

M. Ostiguy: Si vous me permettez de faire une comparaison, monsieur le président, je pense que cela pourrait ressembler au programme tripartite pour les viandes rouges qui vient d'être proposé dans un Livre jaune — la couverture était jaune — par le ministre de l'Agriculture. C'est-à-dire que les agriculteurs, le gouvernement et la province contribueraient. Ce programme de stabilisation, qui fait l'objet du projet de loi C-33, dépend aussi de la collaboration des agriculteurs et du gouvernement.

Senator Argue: You are referring to the meat stabilization one that is being discussed. As I understand it, to some extent it may be said—and I am no authority on that at all; do not take me too far down that road, because I will run out of answers—but I understand it is somewhat similar, in the sense that the farmer would pay in, I understand, a third of the cost, the federal government would pay in a third, and the provincial governments would pay in a third. But in this program the farmer pays one-third, the Government of Canada pays two-thirds. We do not have a provincial government component, as you know, Mr. Ostiguy, in this program.

M. Ostiguy: Monsieur le président, si je comprends bien ce que dit M. le ministre, il s'agit d'un autre bon programme établi par le gouvernement pour aider les agriculteurs de l'Ouest. Dans d'autres cas, on a des programmes pour aider les agriculteurs de l'Est du Canada.

Alors, encore une fois, on peut constater que le gouvernement établit des programmes pour favoriser le développement de l'agriculture.

Senator Argue: My own point of view as a Canadian—you can get too far into the east-west thing and try to make out

[*Traduction*]

r. Ostiguy: Mr. Chairman, could the eastern farmers also participate in that program? The eastern farmers, as you have just said, Mr.Minister, can be subsidized within the purview of other programs. Could they still participate in this program?

Le sénateur Argue: Non. Ce programme s'applique seulement dans l'Ouest du Canada. Si vous êtes dans l'Est, vous ne pouvez y participer. Cependant, il y a des agriculteurs de l'Ouest du Canada qui disent qu'ils se trouveraient mieux sans le programme, parce qu'ils participeraient alors au programme créé en vertu de la Loi sur la stabilisation des prix agricoles, qui ne s'applique pas, à l'heure actuelle, au blé, à l'avoine et à l'orge. Donc, du point de vue de l'Ouest du Canada, soit que vous puissiez participer en fonction d'une loi, soit que vous ne participiez à rien, si j'ai bien compris.

Très respectueusement, je ne crois pas que nous ayons quelque chose là qui soit vraiment super, qui donne beaucoup d'argent à tout le monde, en excluant totalement l'agriculteur de l'Est. Si vous voulez quelque chose du genre, vous pourriez étudier la question très attentivement, et décider ensuite si vous voulez faire des pressions pour avoir ce genre de plan. Il a, évidemment, ses propres avantages, mais ces derniers sont assortis de certains inconvénients.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Mr. Ostiguy.

Mr. Ostiguy: If you do not mind my making a comparison, it just might be something like the three-party program for red meats which has just been proposed in a yellow book,—the cover was yellow,—by the Minister of Agriculture. Which means that the farmers, the government and the province contribute. This Stabilization Program, which is the object of Bill C-33, also depends on the co-operation of the farmers and the government.

Le sénateur Argue: Vous nous rappelez le plan de stabilisation des viandes, qui fait l'objet de débats à l'heure actuelle. Si j'ai bien compris, on pourrait dire, jusqu'à un certain point (et je ne fais pas autorité dans le domaine; ne poussez pas trop dans cette direction, car je pourrais manquer de réponses), mais je crois comprendre qu'il s'agit de quelque chose de semblable, en ce sens que l'agriculteur, si j'ai bien compris, participerait pour un tiers des frais, le gouvernement fédéral pour un tiers, et les gouvernements provinciaux pour l'autre tiers. Mais dans ce programme-ci, l'agriculteur paie un tiers et le gouvernement du Canada en paie les deux tiers. Comme vous le savez, monsieur Ostiguy, il n'y a pas de participation provinciale au présent programme.

Mr. Ostiguy: Mr. Chairman, if I have understood the Minister correctly, this is another good program established by the government to help western farmers. In other cases, we have programs to help eastern farmers.

So, once more, it can be said that the government is setting up programs favouring the development of agriculture.

Le sénateur Argue: Mon propre point de vue de Canadien . . . On peut aller beaucoup trop loin dans ces

[*Text*]

that at one time the west is worse off or better off and so on. I am sure there are good arguments for any of these situations. But I think the government generally tries to be very helpful for farmers in the west and very helpful for farmers in the east. I support Mr. Whelan with his programs, almost invariably, and he supports me with whatever I am bringing forward, almost invariably; and I think that is a good way to have it.

• 1620

Le président: Merci. Il n'y a pas d'autres questions?

Monsieur Veillette, vous aviez demandé la parole?

M. Veillette: Non.

Le président: Alors, nous sommes prêts à mettre les articles du projet de loi aux voix.

Les articles 1 à 6 sont adoptés.

Article 7—*Conditions des paiements de stabilisation.*

The Chairman: Mr. Mayer.

Mr. Mayer: Mr. Chairman, on Clause 7, could we have the Minister explain to us in easily understood language what is meant by the first two paragraphs (*a*) and (*b*) at the top of page 5 of Bill C-33 under Clause 7? That is the nuts and bolts of the whole thing. It is his Bill; I am sure he is in good control of what it means and is in a good position to lay it out for us in layman's language.

Senator Argue: I think it is a good clause and I think it is helpful. At least the officials have told us it is helpful.

The legal language sometimes I find very difficult to go through. I will ask Mr. Gorsky, if I may, who is an authority on this, to explain it to you. I think he can do it in simple language, and maybe then both of us can understand it.

The Chairman: Mr. Gorsky.

Mr. G. Gorsky (Director, Western Grain Stabilization Administration, Agriculture Canada): Thank you, Mr. Chairman. This provision carries us to the point in the original Act where we make a calculation for the net eligible grain sales. To get to that point we have taken total sales by all producers, and from that, we have subtracted the net expenses for those producers to come up with a net eligible grain sale. In the old Act, that was the figure which was compared to the previous five-year average.

Under the proposed changes, we are taking that net eligible figure and dividing it by the eligible tonnes associated with that figure to bring us down basically to a net price, net return, per tonne, for the Canadian Wheat Board region as a whole. It is the comparison of that per-tonne net figure with the previous five-year average per tonne net figure, which you established under Clause 6, with the comparison in Clause 9. Clause 8 of

[*Translation*]

distinctions Est-Ouest et prétendre que parfois, l'Ouest se trouve favorisé par rapport à l'Est, et vice versa, *ad nauseam*. Je suis sûr qu'il existe de très bons arguments pour n'importe laquelle de ces situations. Cependant, je crois que le gouvernement, en général, essaie d'aider les agriculteurs de l'Ouest tout autant que ceux de l'Est, et vice versa. J'appuie M. Whelan lorsqu'il lance ses programmes et, presque invariablement, il m'appuie lorsque je présente les miens, et c'est presque toujours pareil; je crois que c'est là une bonne façon de faire les choses.

The Chairman: Thank you. There are no other questions?

Mr. Veillette, you wanted the floor?

Mr. Veillette: No.

The Chairman: Then, we are ready to vote the Clauses of the Bill.

Clauses 1 to 6 are passed.

Clause 7—*When stabilization payments to be Made.*

Le président: Monsieur Mayer.

M. Mayer: Monsieur le président, à l'article 7, le ministre pourrait-il nous expliquer, en termes relativement simples, ce qu'il entend par les deux alinéas *a*) et *b*), en haut de la page 5? Ces deux alinéas nous donnent les raisons d'être de toute l'affaire. C'est son projet de loi; je suis sûr qu'il sait ce que ça veut dire, et qu'il peut nous expliquer tout cela de façon à ce que le profane comprenne.

Le sénateur Argue: Je crois que c'est un bon article et qu'il est très utile. Enfin, les fonctionnaires nous ont dit qu'il était utile.

Je trouve que parfois, il est très difficile de comprendre les termes juridiques. Je vais demander à M. Gorsky, si vous me le permettez, et qui fait autorité en la matière, de vous expliquer tout cela. Je crois qu'il peut le faire en des termes très simples, et peut-être, alors, comprendrons-nous tous deux de quoi il retourne.

Le président: Monsieur Gorsky.

M. Gorsky (directeur, Administration de la stabilisation concernant le grain de l'Ouest, Agriculture Canada): Merci, monsieur le président. Cette disposition nous ramène à ce point, dans la loi première, où nous faisons un calcul à propos des ventes de grain nettes admissibles. Pour en arriver à ce point, nous avons pris le total des ventes venant de tous les producteurs, et de ce chiffre, nous avons soustrait les dépenses nettes de ces producteurs, pour en arriver à une vente nette admissible des grains. Dans la vieille loi, c'était ce chiffre que l'on comparait à la moyenne des cinq années précédentes.

En vertu des modifications proposées, nous prenons ce chiffre net admissible pour le diviser par le nombre de tonnes admissibles lié à ce chiffre, pour nous ramener, fondamentalement, à un prix net, à un rendement net, par tonne métrique, pour la région de la Commission canadienne du blé, en général. C'est la comparaison de ce chiffre net par tonne métrique avec le chiffre net moyen par tonne métrique pour les

[*Texte*]

the Bill—that is, Clause 10 of the previous Bill—then goes on to determine the exact size of the payout by multiplying it back by the individual per unit tonne, or per tonne basis; that is, it multiplies that back by the eligible tonnes to give you the potential payout which was there before. I know it is . . .

Senator Argue: It sounds good to me.

Le président: Est-ce que cela répond à votre question, monsieur Mayer?

Mr. Mayer: I asked the question, Mr. Chairman, not totally with tongue in cheek but to point out how complicated things become sometimes when you get into adjusting these things. I know what has to be done from a legal point of view but I think it would be useful if, in publication or whatever kind of brochure the government puts out as a result of this—and I am sure there is going to be a lot of propaganda associated with the passage of this Bill—that there be a very simple formula developed so that people can understand exactly what this particular clause means. I think the explanation that was just provided points out why it needs to be spelt out in a little more easily understood language.

• 1625

Senator Argue: A good suggestion.

Le président: Merci. J'en viens maintenant à une décision qui a été rendue en vertu d'un amendement qui avait été déposé. Je vous en fais lecture:

> Comme vous le savez, ce projet de loi (C-33) est accompagné d'une Recommandation royale—«Son Excellence le gouverneur général recommande à la Chambre des communes l'affectation de deniers publics dans les circonstances, de la manière et aux fins prévues dans une mesure intitulée «Loi modifiant la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest»».
>
> Beauchesne, 540: «En ce qui concerne la norme ainsi fixée, tout amendement enfreint l'initiative de la Couronne dans le domaine financier, non seulement s'il augmente le montant, mais aussi s'il en étend les objets et les fins, ou s'il relâche les conditions et les réserves signalées dans la communication, par laquelle la Couronne a demandé, ou recommandé, un prélèvement».

Et aussi:

> Beauchesne B-548: «Les modifications aux projets de loi sont irrecevables si on cherche ainsi à substituer une autre mesure à celle que vise la Recommandation royale.»
>
> Le nouvel article 7.1, (page 5) est donc irrecevable parce que c'est une modification qui a pour but de substituer une autre mesure à celle que vise la Recommandation royale.

Some Hon. Members: Point of order.

The Chairman: Mr. Schellenberger first.

Mr. Schellenberger: Thank you, Mr. Chairman. I understand the basis upon which the chairman is recommending that

[*Traduction*]

cinq années antérieures, que vous avez fixé à l'article 6, avec la comparaison à l'article 9. L'article 8 du projet de loi, c'est-à-dire l'article 10 du projet de loi précédent, sert ensuite à fixer le montant exact du versement en le multipliant par la tonne métrique individuelle par unité, ou par la base par tonne métrique; c'est-à-dire que cela sert à multiplier cela par les tonnes métriques admissibles, pour vous donner le versement potentiel qui était là auparavant. Je sais que c'est . . .

Le sénateur Argue: Cela me semble bien.

The Chairman: Does that answer your question, Mr. Mayer?

M. Mayer: J'ai posé cette question, monsieur le président, pas tout à fait avec un grain de sel, mais tout simplement pour souligner comment les choses peuvent se compliquer lorsqu'on essaie d'apporter certains ajustements à ces choses. Je sais ce qu'il faut faire du point de vue juridique, mais je crois que ce serait utile, dans une publication ou une brochure que publiera le gouvernement suite à tout ceci—et je suis sûr qu'il y aura énormément de propagande qui verra le jour dès l'adoption du présent projet de loi—qu'il y ait une formule très simple, afin que les gens puissent comprendre exactement ce que signifie le présent article. On vient d'expliquer pourquoi le libellé doit être un peu plus clair.

Le sénateur Argue: Bonne idée.

The Chairman: Thank you. I have now reached a decision based on an amendment that was tabled. I will read it to you:

> As you know, Bill C-33 includes a Royal Recommendation: "His Excellency The Governor General recommends to the House of Commons the appropriation of public revenue under the circumstances, in the manner and for the purposes set out in a measure entitled "An Act to amend the Western Grain Stabilization Act"".
>
> Beauchesne, at 540, states: "In relation to the standard thereby fixed, an amendment infringes the financial initiative of the Crown, not only if it increases the amount but also if it extends the object and purposes, or relaxes the conditions and qualifications expressed in the communication by which the Crown has demanded or recommended a charge."

and

> Beauchesne, B-548, states: "Amendments to bills are out of order if they attempt to substitute an alternative scheme to that proposed with the Royal Recommendation.
>
> The new Section 7.1 (page 5) is therefore out of order because it is an amendment the purpose of which is to substitute another provision for the one contained in the Royal Recommendation.

Des voix: J'invoque le Règlement.

Le président: On commencera par M. Schellenberger.

M. Schellenberger: Merci, monsieur le président. Je comprends pourquoi le président juge que l'article est irreceva-

[*Text*]

the clause be ruled out of order, and it makes me wonder what unique kind of wording the Minister has come up with to do the same thing that we are proposing in a way such that it is is order. What we are suggesting has nothing to with changing any of the concepts that are within this Bill. All that is being suggested is that if, in the opinion of the Minister, there is going to be a payout under the Western Grain Stabilization Act, he can make an interim payment. That is why I thought it important at the last meeting for the Minister to bring forward his amendment, to give the committee an idea as to why it would be better than the one that is being proposed here, and in language that the chairman would not consider out of order.

I understand that the Minister . . . if it is possible on a point of order to ask him a question—I understand that the amendment he is proposing is to have just a one time interim payment. What we are proposing is that if, in the opinion of the Minister, there is a need for an interim payment because of what has happened, for example, right now in the Prairies, a need for cash in the spring, he would be authorized to make such a payment, but it would not be larger than it would be if the payment were made in the fall, it would be less than that, it would be an interim payment. I really find it hard to believe this is, in any way, contrary to the royal recommendation that is in this Bill. It is not asking to spend any more money, it is in no way asking or demanding that the Minister make an interim payment, all it is saying is that if, in his opinion, it is wise to do so, he be allowed to do so.

If we had the Minister's amendment, I guess we would perhaps not argue so strenuously—if we are going to do that, I do not know. We would say: By golly, maybe yours is better than ours. We do not know that because he is, for some reason, reluctant to submit it to the committee at this stage. That is why we would like to have a further comment from you, Mr. Chairman, as to why you think an interim payment has some relevance to the Bill as a whole. I do not believe it really does.

Senator Argue: I am no authority on the rules, but I have been around a long time and sometimes I have argued on the same side of the point of order that you are arguing now, and the reply seemed to be that anything that has to do with money, in a money Bill, may require the royal prerogative—or whatever it said. I do not make the rules and I do not interpret them, but that is the way they often have been interpreted. So I guess that is the interpretation today I would have to go along with based on the experience I have had.

• 1630

I have read *Hansard* from the House, and Mr. Pepin indicated on May 25 that the government or the Minister of Transport . . . he was speaking on his behalf—would be prepared at the report stage to present an amendment providing for an interim payment prior to July 31. So I think that is a pretty good response to the requests that have been and it is adequate for a payment to be made. I think the members of the committee here as Members of the House of

[*Translation*]

ble, et je demande comment le ministre a fait pour formuler un amendement qui lui permette de faire exactement ce que nous proposons, mais qui, en plus, est recevable. L'amendement que nous proposons, s'il est adopté, ne changera nullement les principes sur lesquels le projet de loi est fondé. Nous proposons simplement que le ministre, s'il estime que des paiements seront effectués en vertu de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, puisse effectuer des paiements intérimaires. C'est pourquoi j'ai voulu que le ministre dépose son amendement à la dernière séance, pour que le Comité puisse avoir une idée des raisons pour lesquelles il était mieux que ce que nous proposons ici, et pour que nous puissions formuler notre amendement de manière à ce qu'il soit recevable.

Je ne sais pas si, lorsqu'on a invoqué le Règlement, on a le droit d'interroger le ministre, mais je crois comprendre que son amendement ne lui permettra d'effectuer qu'un seul paiement intérimaire. Nous proposons, par contre, que si le ministre estime que, en raison de la conjoncture, il y a lieu d'effectuer un paiement intérimaire—dans les Prairies, par exemple, on avait besoin de liquidités au printemps—il puisse autoriser le paiement, mais le montant ne serait pas plus important qu'il ne le serait si le paiement était effectué à l'automne. Au contraire, ce serait moindre, il s'agirait d'un paiement intérimaire. On ne demande pas que la subvention soit augmentée; on ne demande pas au ministre d'effectuer des paiements intérimaires; on demande seulement que le ministre, s'il estime qu'il est souhaitable d'effectuer de tels paiements, soit autorisé à le faire.

Si on avait lu l'amendement du ministre, on n'insisterait peut-être pas autant. Je ne sais pas, d'ailleurs, si nous avons l'intention d'insister là-dessus. Il se peut qu'on trouve que l'amendement du ministre est vraiment bien mieux que le nôtre. Mais nous n'en savons rien, car le ministre, pour des raisons que nous ignorons, ne veut pas nous le montrer. C'est pourquoi nous voudrions que vous expliquiez, monsieur le président, pourquoi vous croyez que l'amendement portant sur les paiements intérimaires modifierait le fond du projet de loi. Je n'en suis pas convaincu.

Le sénateur Argue: Je ne suis pas spécialiste de la procédure, mais j'ai quand même pas mal d'expérience. Il m'est déjà arrivé de présenter les mêmes arguments que vous présentez en ce moment, et j'ai l'impression que lorsqu'il s'agit d'affecter des deniers publics, il faut invoquer la prérogative royale. Ce n'est pas à moi d'établir et d'interpréter le Règlement, mais c'est là l'interprétation qu'on a souvent donnée. Mon expérience m'amène donc à accepter l'interprétation du président.

J'ai lu le hansard et M. Pepin a indiqué le 25 mai que le gouvernement, ou le ministre des Transports—il parlait en son nom propre—serait prêt, à l'étape du rapport, à déposer un amendement prévoyant le versement d'un paiement intérimaire avant le 31 juillet. Il a donc répondu aux demandes qui lui ont été adressées, et je crois que c'est adéquat. Vous êtes tous des députés à la Chambre des communes—alors que moi, je suis sénateur—et vous allez tous prendre connaissance de l'amen-

[*Texte*]

Commons—I am a member of the other place, of course—will have the benefit of hearing that amendment in the House of Commons by the Minister responsible for piloting the Bill at the time he makes it.

Le président: Un rappel au Règlement sur le même sujet, monsieur Gustafson.

Mr. Gustafson: Mr. Chairman, I would just like to point out to the Minister one thing. First of all, our amendments were in keeping with the Canadian Wheat Board Act. They were also not breaking the rule of payment in terms of additional funds being paid.

Senator Argue: I understand that.

Mr. Gustafson: It is very clear and the position we took from the very beginning that there was a clear indication that the government was playing politics with the farmers' money. Now we are at a place, Mr. Chairman, where our amendments have been refused on the basis that the government is going to act according to its timetable.

Senator Argue: On the basis that they are out of order, I might say . . .

Mr. Gustafson: On the basis that the government is going to act according to their timetable.

We do not want to hold things up any longer than they have been and we want to indicate that we are clear to give passage to this as quickly as possible. So let us get on with the clause-by-clause. The farmers need the money.

An Hon. Member: Hear, hear.

Mr. Gustafson: I would like to see you increase the amount from 50% to 75% or 80% in an interim payment, to put that money in the farmers' hands. If you are really serious, Mr. Minister, about putting money in the farmers' hands to alleviate the cashflow, why not make that interim payment 80% of the payment so they get some money in their hands? You know that a serious situation exists in terms of cashflow. In areas there is even a drought situation. So any area where you could help and relieve the serious situation that exists . . . I am sure the farmers would appreciate. We on this side are anxious and have been calling for this since last fall.

Le président: Merci, monsieur Gustafson.

Laissez-moi vous répondre. Je dois ajouter une seule chose. C'est pour cette raison que je laisse M. Gustafson penser que le gouvernement fait de la politique avec cela. On a pu voir qu'il y a diverses façons de faire de la politique; il y a de la haute et de la petite politique. Je dois vous dire que même le ministre ne pourrait apporter un amendement que s'il y avait une autre recommandation royale. D'après ce que j'ai compris de la discussion que j'ai eue avec le ministre, M. Axworthy, le gouvernement apportera cette recommandation et son amendement à l'autre étape, en Chambre.

Monsieur Mayer, vous invoquez le Règlement à ce sujet?

Mr. Mayer: Mr. Chairman, I have the written—I do not know if you want to call it a ruling—comments or memorandum on the amendments that have been proposed both by the

[*Traduction*]

dement au moment où le ministre responsable le déposera à la Chambre des communes.

The Chairman: A point of order on the same question, Mr. Gustafson.

M. Gustafson: Il y a quelque chose, monsieur le président, que je voudrais porter à l'attention du ministre. D'abord, nos amendements sont conformes à la Loi sur la Commission canadienne du blé. Et ils ne contrevenaient pas aux règlements régissant le versement de subsides additionnels.

Le sénateur Argue: Je le sais.

M. Gustafson: Nous disons depuis le début qu'il est clair que le gouvernement fait de la politique aux frais des cultivateurs. Nos amendements ont été rejetés, monsieur le président, sous prétexte que le gouvernement tient à respecter son échéancier.

Le sénateur Argue: Plutôt sous prétexte qu'ils sont irrecevables . . .

M. Gustafson: Sous prétexte que le gouvernement a l'intention de respecter son échéancier.

Nous ne voulons pas retarder davantage l'étude et l'adoption du projet de loi. Nous voulons qu'il soit adopté aussi rapidement que possible. Passons à l'étude article par article. Les cultivateurs ont besoin de l'argent.

Une voix: Bravo, bravo!

M. Gustafson: Je voudrais que le montant du paiement intérimaire soit porté de 50 p. 100 à 75 ou 80 p. 100, pour mettre les fonds dans les mains des cultivateurs. Si vous voulez vraiment, monsieur le ministre, mettre ces fonds-là dans les mains des cultivateurs pour qu'ils aient les liquidités dont ils ont besoin, pourquoi ne pas porter le paiement intérimaire à 80 p. 100 du montant total? Vous savez à quel point on a besoin de liquidités. Dans certaines régions, c'est la sécheresse. Et s'il y avait moyen de rectifier la situation . . . Je suis certain que les cultivateurs vous seraient bien reconnaissants. Pour notre part, nous sommes très inquiets et nous demandons depuis l'automne dernier que cette mesure soit prise.

The Chairman: Thank you, Mr. Gustafson.

Allow me to respond. There is one thing that I must add. That is why I let Mr. Gustafson go on thinking that the government is playing politics with this. There are many ways of playing politics; there is large-scale and small-scale politics. I must say that even the Minister could pass the amendment unless there was another Royal recommendation. Based on what I gather from the discussion that I had with the Minister, Mr. Axworthy, the government will come in with the recommendation and its amendment at another stage, in the House.

Mr. Mayer, you have a point of order on that matter?

M. Mayer: J'ai lu les motifs de la décision concernant les amendements proposés par le NPD et par mon parti. Il me semble que les mots clés sont les mots suivants:

[*Text*]

NDP and by us to this Bill. It seems to me that the key words are:

> Amendments to a Bill are out of order if they attempt to substitute an alternative scheme to that proposed with the Royal recommendation.

I would quarrel with or take a different approach to your interpretation of that. I do not think this amendment that Mr. Gustafson circulated and said we had the intention of moving last Thursday is an alternative scheme. I think it is the same scheme.

• 1635

An Hon. member: Absolutely.

Mr. Mayer: It simply allows the Minister to exercise his judgment when the payment is going to be made over a period of time. The Minister or his department or his officials are going to have to decide at what time, as far as the calendar is concerned—when the payments going to be made anyway. We are not attempting to introduce a new scheme or an alternative scheme. All we are doing really is giving the Minister some latitude to behave within the present scheme. It seems to me the key words in the amendment are, and this refers to the Minister: "he may authorize and direct such payment to be made". It does not say that he must, or he shall, or he shall at a certain time; it just means that he may authorize a payment to be made. We call it an interim payment. You can call it anything you want. The interim payment may in fact be the final payment. In terms of interpreting it, to my mind, and we do not want to belabour the point because we want to get the Bill through here today, I would take issue with the interpretation you have obviously put on the amendment that we have filed, and that is to call the amendment an alternative scheme. I do not think it is anything at all. I think it is the same scheme, completely. All the amendment does is give the Minister, whoever happens to be in charge of it, more latitude to implement the payment under the provisions of the new amendment. I do not understand why you have ruled it out of order, if that is the quotation you are using from Beauchesne. In fact, I would say that quotation from Beauchesne, if anything, to me means this amendment is in order.

Le président: Monsieur Clark, un rappel au Règlement.

Mr. Clark (Brandon—Souris): Thank you, Mr. Chairman.

The first part of the point of order is a technical one, Mr. Chairman. I notice that we are referring to a document dated May 7, which is ruling out of order amendments made to this committee on May 25, which may well raise some problems when it comes to examine the records of the procedures of the committee.

An Hon. member: I doubt it.

Mr. Clark (Brandon—Souris): The implication is that we made a decision in advance, which I am sure is not the case.

Secondly, Mr. Chairman, the reference in the proposed amendment is that a payment can be made without loss. As I interpret the words "without loss" to mean, in essence, the interim payment would be made at no cost to the Treasury.

[*Translation*]

> Les modifications au projet de loi sont irrecevables si on cherche ainsi à substituer une autre mesure à celle que vise la recommandation royale.

Je conteste votre interprétation de cet article. Je ne crois pas que l'amendement proposé par M. Gustafson, l'amendement que nous avions l'intention de déposer jeudi dernier, vise à substituer quoi que ce soit. Au contraire, c'est la même chose.

Une voix: Absolument.

M. Mayer: Cela permet au ministre de fixer les dates de paiement pour les paiements échelonnés. Nous ne cherchons nullement à introduire un nouveau système. Il s'agit simplement de laisser une certaine marge de manoeuvre au ministre. Le texte dit en effet, parlant du ministre: «Il peut autoriser et faire effectuer ces paiements». Le texte, donc, précise qu'il peut l'autoriser et non pas qu'il doit l'autoriser. Nous appelons cela un paiement intérimaire qui, dans certains cas, est un paiement final. Je ne veux pas trop insister, car je tiens essentiellement à ce que le projet de loi soit adopté aujourd'hui; mais je ne suis pas d'accord avec votre interprétation de notre amendement comme quoi il s'agirait de quelque chose de nouveau, car, en réalité, le système reste inchangé. L'amendement a pour seul effet de laisser plus de latitude au ministre quant aux modalités de paiement. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi vous avez déclaré cet amendement irrecevable. D'après la citation de Beauchesne, je pense qu'au contraire, il est recevable.

The Chairman: Mr. Clark, on a point of order.

M. Clark (Brandon—Souris): Merci, monsieur le président.

Je voudrais tout d'abord vous poser une question d'ordre technique. Il est question d'un document daté du 7 mai qui déclare irrecevables des amendements adoptés le 25 mai, ce qui risque de créer des problèmes pour les personnes qui consulteront les comptes rendus de nos réunions.

Une voix: J'en doute.

M. Clark (Brandon—Souris): On pourrait en déduire qu'une décision a été prise à l'avance, ce qui n'est pas le cas.

Deuxièmement, le projet d'amendement parle de paiement sans perte. Or, à mon sens, l'expression «sans perte» veut dire que le paiement provisoire serait effectué sans qu'il en coûte au Trésor. Il n'y aurait donc pas d'affectation de crédits, à part ce

[*Texte*]

Therefore, there is no appropriation of funds, other than what is provided for in the Act. You simply are referring to the time of payment. If there were an amendment before the committee which called for an additional appropriation of funds, I could understand your decision, but when in fact it is pointed out very clearly that there will be no additional charge to the Treasury, then it seems to me that, while your concern is legitimate, it is not appropriate in this particular case.

If we were asking for an additional payout that would involve expenditure to the state, then I think I would have no difficulty with your ruling, but in view of the fact that this is not the case, then it seems to me your ruling is inappropriate.

The Chairman: Mr. Schellenberger, *sur le même point d'ordre.*

Mr. Schellenberger: Thanks, Mr. Chairman. I just want to make some comments which, I hope, the committee would consider. While we read your ruling, and we understand, according to what you have said, that a royal recommendation will be brought to the Bill by the Minister at the report stage, to put such an amendment forward, I would then appeal to the committee, through you, to go to the Minister and suggest that he use this type of wording; that it not be a one-time interim payment, but that other years' conditions may be the same as this and that the Minister may want to make an interim payment, and if we do not have a proper amendment in there at this time to allow that, then his hands are tied in the future. whether we want to call it a political reason or not, that an interim payment is being made now, I think everyone recognizes that it is a necessary thing to do.

Senator Argue: It is a good clause, good for everybody.

Mr. Schellenberger: If it is good to do it now, then it may be good to do in the future, and that we might want to consider, through you, Mr. Chairman, going to the Minister and saying that in drafting this amendment, if it does require a recommendation, which we have some doubts about, the wording of the amendment he brings in with the new royal recommendation be similar to the one that we are proposing—to allow the Minister the option of making an interim payment any time in the future should it be deemed necessary in his opinion.

• 1640

Le président: Merci, monsieur Schellenberger.

Je pense que toutes les représentations que j'ai entendues seront prises en considération par le ministre. Cependant, je dois m'en tenir à ma décision: s'il y a une modification, elle doit faire l'objet d'une modification à la recommandation royale, et le ministre lui-même devra faire le nécessaire pour obtenir cette nouvelle recommandation royale. Je pense qu'il est possible d'espérer que les représentations que vous faites, exactement dans le sens où vous les faites, seront entendues par le ministre. Mais pour le moment, je dois m'en tenir à ma décision: cet amendement-là est irrecevable pour la simple raison que si l'on doit apporter une nouvelle recommandation, cette nouvelle recommandation doit être précédée d'une recommandation royale.

[*Traduction*]

qui est prévu d'après la loi. Il s'agit donc uniquement de la date des paiements. Si l'amendement exigeait des affectations de crédits supplémentaires, j'aurais compris votre décision; mais puisqu'il est clairement stipulé qu'il n'y aura pas de frais supplémentaires pour le Trésor, je ne comprends pas vos préoccupations en l'occurrence.

Puisque notre amendement n'entraîne pas de dépenses supplémentaires pour l'État, il me semble que votre décision n'est pas juste.

Le président: Monsieur Schellenberger, *on the same point of order.*

M. Schellenberger: Merci, monsieur le président. Je voudrais dire quelques mots au Comité. Vous nous avez expliqué qu'à l'étape du rapport, le ministre recommanderait le dépôt d'un amendement. Dans ces conditions, je recommanderais au ministre de ne pas opter pour un paiement provisoire unique, car, les conditions variant d'une année à l'autre, le ministre risque d'avoir les mains liées si un amendement n'est pas prévu à cet effet. Je pense que nous sommes tous d'accord pour dire qu'un paiement intérimaire est nécessaire, que ce soit pour des motifs politiques ou non.

Le sénateur Argue: Les dispositions de cet article sont bonnes pour tous.

M. Schellenberger: Si la mesure est utile maintenant, elle pourrait l'être à nouveau à l'avenir; c'est pourquoi nous proposons que cet amendement laisse la possibilité au ministre d'effectuer des paiements intérimaires à l'avenir, au cas où cela s'avérerait nécessaire.

The Chairman: Thank you, Mr. Schellenberger.

All the representations which were made will be taken into consideration by the Minister. However, I must stick by my decision; if there is a modification, it must be in the form of a royal recommendation, and the Minister himself will have to obtain this royal recommendation. I hope that the Minister will take your representations into account. But, for the time being, my ruling is that this amendment is not admissible because a new recommendation must be preceded by a royal recommendation.

[*Text*]

Monsieur Althouse.

Mr. Wise: Mr. Chairman, on a point of order.

The Chairman: Yes.

Mr. Wise: I have followed the disccussion very closely and I appreciate the difficulty the Minister and you, as the chairman, find yourselves in. My colleague, Mr. Schellenberger, and I had some discussion about it and I think it is important that someone talk about the politics of the provision. Actually, if we followed Mr. Schellenberger's recommendation here, we would be taking the politics out of the issue. Reading, recalling and citing from a press release of Mr. Gustafson, quoting the Acting Minister of Transport, Mr. Pepin, indicating that the amendment he was prepared to bring in would simply provide that the interim payment apply only to 1984. Now, correct me if I am wrong, but if we followed the recommendation of Mr. Schellenberger, then of course it would provide the Minister, whoever that minister might be and whatever political party might be in responsibility at that time, the authority to exercise his ministerial responsibility if, in his opinion . . . to make an interim payment, not strictly 1984 but on through; I gather that is the thrust of the amendment. Did I understand you correctly, Mr. Chairman, that you seem to be quite positive and favourable in your response to that; but am I clear in understanding your position that indeed you would carry that message, recognizing that the amendment is out of order. Is it accurate to conclude that the committee supports that type of amendment in principle? I think that is important. I think it would be extremely helpful. There again, like the Minister, I am not an expert on the rules, but if the rules would permit, I would think it would be extremely helpful and very supportive and, again, remove the politics of the issue, if we could have an expression of opinion from this committee that indeed it would support an amendment to change the royal recommendation, which can only be brought in by the Minister, and change this Bill to make it indeed possible for the Minister in future to make an interim payment.

Do I understand you correctly, Mr. Chairman, and would you entertain a motion if permitted? If not, perhaps we could at least have an expression of opinion—we have representation of all the political parties in the committee. If you would accept a motion, I am sure Mr. Gustafson would be happy to put it and I would be happy to support it; if not, then at least you could poll the members of the committee and, again, have an expression of opinion which should carry some weight.

Le président: J'ai entendu la question de M. Wise, et je veux bien y répondre. Monsieur Althouse, voulez-vous intervenir avant ou . . . ?

Mr. Althouse: On the point of order that Mr. Wise has made, actually, I was going to propose a motion as Mr. Wise had suggested, or suggest that someone on the committee might do that. As I read Beauchesne's 564, the committee can recommend, through the Minister and to the House, that such a recommendation go from the committee. So I think it would be appropriate . . . If the original mover of the motion would like to make a committee recommendation to the Minister, we would be prepared to support it.

[*Translation*]

Mr. Althouse.

M. Wise: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Allez-y.

M. Wise: J'ai suivi la discussion attentivement et je comprends votre difficulté. J'en ai discuté avec M. Schellenberger, et je pense qu'il faut dire quelques mots au sujet de l'aspect politique de cette disposition. La recommandation de M. Schellenberger aurait pour effet de dépolitiser, pour ainsi dire, la question. M. Gustafson, citant le ministre des Transports suppléant, M. Pepin, faisait valoir que l'amendement prévoyait un paiement intérimaire en 1984 uniquement. Or, si je ne m'abuse, aux termes de la recommandation de M. Schellenberger, le ministre, quelle que soit son appartenance politique, et quel que soit le parti au pouvoir, serait libre d'effectuer un paiement intérimaire au-delà de 1984. Vous semblez, pour votre part, monsieur le président, être en faveur de cette mesure, tout en jugeant que l'amendement est irrecevable. Dois-je en conclure qu'en principe, le comité appuierait ce genre d'amendement? Je ne suis pas un expert en matière de procédure, mais ce serait une excellente chose si le comité tombait d'accord pour dépolitiser toute l'affaire en appuyant un amendement en vue de modifier la recommandation royale, ce qui doit être effectué par le ministre, et ensuite modifier le bill afin de permettre au ministre d'effectuer à l'avenir des paiements intérimaires.

Est-ce que vous seriez prêt à accepter une motion de ce genre, monsieur le président, pour autant qu'elle soit recevable? J'aimerais savoir ce que chaque parti en pense, vu que tous les partis sont représentés au comité. Si vous pouviez accepter pareille motion, je suis sûr que M. Gustafson pourrait en proposer une, et moi, je me ferais un plaisir de l'appuyer. Sinon, on pourrait mettre la question aux voix, et les avis ainsi exprimés auraient aussi un certain poids.

The Chairman: I have heard Mr. Wise's question and I can answer it. Mr. Althouse, do you wish to speak?

M. Althouse: J'allais justement proposer une motion dans le sens suggéré par M. Wise, à moins que quelqu'un d'autre s'en charge. D'après Beauchesne 564, le comité est habilité à faire pareille recommandation. Il me semble donc opportun . . . Nous pourrions accepter la motion si son auteur voulait bien faire une recommandation au ministre de la part du Comité.

[*Texte*]

• 1645

Le président: Pour répondre à la question de M. Wise au sujet du libellé de l'amendement que j'ai en main, personnellement je n'y verrais aucune objection. Mais, à titre de président, je me dois de déclarer cet amendement irrecevable parce que nous devons obtenir une nouvelle recommandation royale.

Maintenant, l'engagement que je peux prendre, c'est de demander à M. Axworthy de relire les représentations que vous avez faites, en espérant qu'à l'étape du rapport, il puisse obtenir cette nouvelle recommandation royale qui nous permettrait de présenter un amendement qui répondrait aux attentes exprimées par tous les membres de l'Opposition.

I think it is the only procedure we can follow in this circumstance.

An Hon. Member: You would prefer that then to having a motion . . . ?

The Chairman: I do not think a motion would add anything.

Mr. Wise.

Mr. Wise: I am not going to belabour the point, but it is obvious that there is support for that principle among my colleagues. There is no question about the fact that the record of this committee will indicate that Mr. Althouse, on behalf of the NDP, has no objections to the support of that principle. Do I take it that there is no contrary comment coming from Members of the government caucus, that they indeed support the thrust and the principle of the amendment, which we recognize is out of order . . . ?

The Chairman: Yes, we have a problem.

Senator Argue: I think what you are discussing here is an opinion of the committee, and that is of course perfectly acceptable by way of an opinion. This is an emergency this year and the government has made a response for this year. I guess it would be fair to say that in another year the farmers will at least know that there was legislation in effect and if a payment were possible, the payment would come, let us say, towards the end of October or early November. So there is at least a greater measure of certainty in another year, I think, than there is now.

The Chairman: Mr. Mayer.

Mr. Mayer: Mr. Chairman, I think Mr. Dion, from the what he has indicated, would be prepared to second a motion. If it is the intention of the committee—if everybody agrees with it, there would be nothing wrong in our moving a motion that would say that the Minister consider including in his amendment authorization of an interim payment. It would be done in such a way that interim payments would be made in subsequent years, rather than only being made in the coming year. This was the intention of Mr. Pepin when he suggested what he was going to do in the House. So I would think that if the government Members are prepared to do that, then a motion coming from the committee would be a signal to the government as to what the committee thought of this matter. It would be stronger than simply having somebody look at the record.

[*Traduction*]

The Chairman: In answer to Mr. Wise's question, with respect to the wording of the amendment before me, personally, I cannot object. However, as chairman of the committee, I must declare this amendment inadmissible, since we must obtain a new royal recommendation.

Now, I could ask Mr. Axworthy to read over the representations that you have made, with the hope that at report stage, he might obtain a new royal recommendation allowing us to present an amendment in support of the expressed hopes of the members of the Opposition.

C'est la seule voie qui nous reste en ce moment.

Une voix: Vous préféreriez alors que nous proposions une motion . . . ?

Le président: Je ne crois pas qu'une motion serait utile.

Monsieur Wise.

M. Wise: Ce n'est pas la peine de reprendre les arguments, car il me semble évident que mes collègues appuient ce principe. Bien sûr, le compte rendu de cette réunion du Comité indiquera que M. Althouse, au nom du Parti néo-démocrate, ne s'est pas opposé à ce principe. Faut-il croire que les membres du parti au pouvoir ne s'y opposent pas non plus, qu'en fait, ils appuient le principe et l'objectif de cet amendement, qui, nous l'admettons, n'est pas recevable . . . ?

Le président: Oui,il y a un problème.

Le sénateur Argue: Bien sûr, vous discutez une opinion du Comité qui est tout à fait acceptable comme telle. Nous reconnaissons qu'il y a une urgence cette année, et le gouvernement a répondu à cette urgence pour cette année. Il est juste de dire qu'une autre année, les agriculteurs sauront au moins qu'à un certain moment, on a passé une loi, et si un paiement était possible, les versements seraient faits vers la fin d'octobre, ou tôt au mois de novembre. Ainsi, il y a au moins plus de certitude pour les années à venir qu'il n'y en a en ce moment.

Le président: Monsieur Mayer.

M. Mayer: Monsieur le président, il semblerait que M. Dion serait prêt à appuyer la motion. Si c'est l'intention du Comité, si tout le monde est d'accord, nous pourrions proposer une motion demandant au ministre d'étudier la possibilité d'ajouter dans son amendement l'autorisation d'un versement intérimaire. Ainsi, les versements intérimaires pourraient être assurés pour les années subséquentes, plutôt que seulement pour l'année à venir. D'ailleurs, c'était l'intention de M. Pepin, selon sa déclaration à la Chambre. Si les membres du parti gouvernemental veulent bien l'appuyer, nous pourrions proposer une motion du Comité indiquant au gouvernement son opinion à ce sujet. Ce serait préférable de faire cela, plutôt que de simplement demander à quelqu'un de lire le compte rendu.

[*Text*]

So if the government Members are prepared to support that, I am sure Mr. Gustafson would be prepared to move it. And it would also, I think, carry more weight if one of the government Members seconded it.

Senator Argue: I do not know how far I should go, Mr. Chairman. I will keep quiet if you think I should. I would be very happy to keep quiet. I think I might have something to contribute, so I would like to take a stab at contributing. However, I do not need to talk—I am happy not to talk. I am in your hands.

Le président: Nous avons maintenant une proposition et le Comité peut en disposer. Je dirais à ce moment-ci, après avoir entendu toutes vos représentations, que nous sommes prêts à voter là-dessus. Je comprends fort bien qu'il s'agit là d'un voeu pieux du Comité parce que, techniquement, on doit avoir une nouvelle recommandation royale si on désire présenter une modification.

• 1650

Monsieur Dion, vous avez une remarque à faire à ce sujet.

Entre-temps, je souhaiterais que l'on me formule par écrit la recommandation que l'Opposition voudrait faire adopter.

M. Dion: Monsieur le président, je dois dire que j'interprète également cela comme une motion d'intention ou une motion de recommandation qui n'oblige absolument pas le ministre à s'y conformer. Ce serait le désir du Comité de recommander que le ministre fasse telle ou telle chose, mais cela n'engage le Comité d'aucune autre façon. Alors, je serais disposé à appuyer une telle motion , à condition qu'elle soit déposée, bien entendu. Voila mon opinion.

Le président: Merci. Maintenant, j'en ai une qui techniquement et légalement m'aiderait. Je vous la soumets.

Que le gouvernement envisage l'opportunité d'introduire une nouvelle Recommandation royale en tenant compte des principes énoncés par les membres du Comité.

Monsieur Ostiguy.

M. Ostiguy: Dans la motion que vous venez de présenter, on recommande que, à l'occasion, le gouvernement verse un paiement provisoire. C'est bien cela? Non?

Le président: Non. Ce que la motion stipule, c'est qu'on envisage l'opportunité ou *consider the possibility*. Nous avons besoin d'une nouvelle recommandation royale et on demande au ministre d'en suggérer et d'en obtenir une qui tiendrait compte des représentations qui ont été faites par l'Opposition et qui, vraisemblablement, leur tiennent à coeur.

Alors, je répète la proposition:

Que le gouvernement envisage l'opportunité d'introduire une nouvelle Recommandation royale en tenant compte des points de vue exprimés par le Comité.

Et c'est proposé par M. Gustafson. Il n'est pas nécessaire que quelqu'un l'appuie.

Est-ce que le Comité est en faveur de cette motion?

La motion est adoptée.

[*Translation*]

Donc, si les membres du gouvernement veulent bien nous appuyer, M. Gustafson est prêt à proposer une motion. Cette motion aurait beaucoup plus de poids si elle était appuyée par un membre du gouvernement.

Le sénateur Argue: Je ne sais pas dans quelle mesure je peux m'engager, monsieur le président. Si vous le préférez, je me tairai. Je serais bien heureux de le faire. J'aurais peut-être quelque chose à apporter, j'aimerais bien vous aider. Toutefois, ce n'est pas nécessaire que je m'engage, et je préférerais ne pas le faire. A vous de décider.

The Chairman: We now have a motion that the committee may consider. And, after having heard the debate, I believe that we are ready to vote. It is well understood that this is only a pious wish on the part of the committee, since technically, we can only obtain an amendment based on a new royal recommendation.

Mr. Dion, I believe you have a comment in this regard.

Meanwhile, I would hope that someone in the Opposition would write down the recommendation they wish to propose.

Mr. Dion: Mr. Chairman, I also interpret this as a motion of intention or a recommendation on the part of the committee, which will not obligate in any way the Minister to support it. It is simply the wish of the committee to recommend that the Minister act in such and such a way, without in any way committing the committee. We can therefore support such a motion, as long, of course, as it is tabled in writing. That is what I had to say.

The Chairman: Thank you. All right, now I have a motion which is technically and legally acceptable. Here is the motion.

That the government consider the possibility of introducing a new Royal recommendation which will take into account the principles stated by the members of the committee.

Mr. Ostiguy.

Mr. Ostiguy: In this motion, then, you are recommending that from time to time, the government make an interim payment. Is that not so? No?

The Chairman: No. The motion provides that the government consider the possibility. Anything else requires a new Royal recommendation, and we are asking the Minister to propose or to obtain a new Royal recommendation which will take into account the wishes of the Opposition, as expressed in the motion.

So, I shall repeat the motion:

That the government consider the possibility of introducing a new Royal recommendation which will take into account the principles stated by the committee.

Is is thus moved by Mr. Gustafson. There is no need for a seconder.

Shall this motion carry?

Motion agreed to.

[*Texte*]

Le président: Cela règle donc l'article 7.

Les articles 7 à 10 sont adoptés.

Article 11—*Paiement des contributions*

Le président: Monsieur Althouse.

Mr. Althouse: We had proposed an amendment here. It was initially ruled out. It was an attempt to regionalize the application of the payouts so that it might be possible, in the event there was an extremely bad series of weather or marketing conditions in one of the provinces as compared with the others—as an example, one province that might grow far more rapeseed than others might have a series of particularly bad years. Our amendment proposed to create a series of regions based on provincial boundaries that would have permitted payouts to be made in those kinds of circumstances.

Unfortunately, the initial ruling of the Chair—according to the written ruling that I have received, it is designated under the heading of an "alternate scheme", falling under the rules of Beauchesne 548, and it requires royal recommendation. I would therefore suggest that the same process that we have just followed with the previous amendment be followed: that we, as a committee, recommend that the government consider adding a method of regionalizing the payout scheme by royal recommendation, to permit this to be integrated into the new Bill.

• 1655

The Chairman: Mr. Althouse, the Minister wants to react on that one.

Senator Argue: Not on the point of order or the jurisdiction, just on the substance.

I think this question of regionalization has been studied and has been looked at over a period of 20 years, and in any study of regionalization, Manitoba comes out much worse than it would have come out... The Minister from that province made a big statement here wanting regionalization, but the evidence is that if regionalization were provided, Manitoba would suffer.

Over a 20-year period, the figures are, for Manitoba, a payout under regionalization of $105 million; no regionalization, $136 million. My Province of Saskatchewan, and your province, Vic, would gain by getting a pay-out of $567 million under the present system and $500 million under a regionalized system.

So I think it is a very complicated question. I think it is likely to be unhelpful. And this is a program that is across the scope of all of the Prairies. My own opinion is that to go the regional route would be a disservice to the producers. But I do not talk about the jurisdiction or the rule.

Le président: En vertu de l'amendement proposé par M. Althouse, je pense que la motion que nous avons adoptée doit s'appliquer de la même façon que l'article précédent. Toutefois, il n'est pas utile et encore moins nécessaire de refaire cet amendement. Je considère que la représentation de M.

[*Traduction*]

The Chairman: Now, that takes care of Clause 7.

Clauses 7 to 10, inclusive, agreed to.

On Clause 11—*Payment of levy*

The Chairman: Mr. Althouse.

M. Althouse: Nous avions proposé un amendement à cet article. Au début, vous l'aviez déclaré irrecevable. Cet amendement avait pour objet d'assurer les paiements sur une base régionale, pour permettre de répondre à la situation créée, par exemple, par du très mauvais temps, ou des conditions du marché défavorisant une province par rapport aux autres, par exemple, si une province qui produit beaucoup plus de graines de colza que d'autres avait une série de très mauvaises récoltes. Notre amendement proposait de créer une série de régions fondées sur des frontières provinciales, ce qui permettrait de faire des versements dans ce genre de conditions.

Malheureusement, selon la décision écrite du président, il s'agirait «d'une autre mesure», aux termes de l'article 548 de Beauchesne, qui exige une recommandation royale. Je propose donc qu'on répète le procédé utilisé pour l'amendement précédent: que le Comité recommande au gouvernement d'envisager la possibilité d'une autre recommandation royale permettant d'intégrer au nouveau projet de loi une méthode de paiement régionale.

Le président: Monsieur Althouse, le ministre aimerait avoir l'occasion de répondre.

Le sénateur Argue: Il ne s'agit ni du rappel au Règlement, ni de la question de juridiction, mais plutôt de la teneur.

Depuis maintenant 20 ans, l'on étudie cette question de régionalisation, et chaque étude révèle que le Manitoba souffrirait beaucoup plus que si... Le ministre de cette province a fait une grande déclaration en faveur de la régionalisation, mais les preuves démontrent que le Manitoba en souffrirait énormément.

Pour le Manitoba, les chiffres, sur 20 ans, démontrent qu'il y aurait des versements de 105 millions de dollars si la régionalisation devait avoir lieu; sinon, ce serait 136 millions de dollars. Votre province, Vic, et la mienne, la Saskatchewan, bénéficierait d'un versement de 567 millions de dollars en vertu du système actuel, et de 500 millions de dollars en vertu du système régionalisé.

Donc, c'est une question fort compliquée. Un système qui n'apportera rien d'utile. C'est un programme qui s'applique à travers les Prairies. A mon sens, régionaliser ne rendrait aucun service aux producteurs. Je ne parle pas ici de la question de juridiction ou du règlement.

The Chairman: Under the amendment moved by Mr. Althouse, the motion that was carried would apply just like the preceding clause. However, there would be no use and still less of a need to reword the amendment. I consider that Mr. Althouse's representation will be taken under advisement by

[*Text*]

Althouse sera considérée par le ministre et ce dernier ou même le gouvernement, à ce moment-là, sera lié par cette résolution qu'on a adoptée.

Si M. Althouse est d'accord, on considérera que son amendement peut faire l'objet d'un nouvelle recommandation royale et c'est à ce titre qu'à la Chambre on pourra en disposer à l'étape du rapport.

Merci, monsieur Althouse.

Mr. Althouse: Thank you, Mr. Chairman.

I think it is reasonably clear what the royal recommendation will be, given the statement by the Minister. I thank him for being so forthright.

Le président: Merci.

L'article 11 est adopté.

Article 12—*Idem*

Mr. Althouse: One moment, please. In Clause 12, again . . .

Le président: Monsieur Althouse, vous désirez dire quelques mots au sujet de l'article 12?

Mr. Althouse: This is an attempt to introduce an amendment which would have given a producer an option upon application to the Western Grain Stabilization authority to forgo making the payments of his levy upon penalty of interest building up. In the Manitoba presentation, you may recall, those of us who were at that hearing, it had provision for contingent liability which would have permitted people who were having financial difficulty to stay in the program without paying their levies; and if a payout was triggered during that period of time, the final payout for that producer would be minus the levies and the interest that had accumulated against those levies. The idea being that there are certain—particularly beginning farmers who would have great difficulty at the beginning of a payout period. The payout is usually only slightly more than the year's levies, anyway. It seemed that it might be helpful to such individuals.

The description of the procedures involved are quite similar to the procedures involved for getting a cash advance if you are renting land from other landlords. I do not think the procedures, themselves, are impossible or too terriby difficult. It is simply a question of whether this should be an option allowed to producers who are able to provide evidence from their lending authorities that they are having some difficulties making their payments. I only raise it as an explanation. I understand that it has been ruled out of order. I hope that the Minister will take the representation to Cabinet and perhaps be successful in encouraging an addition to the royal recommendation to allow that possibility.

• 1700

Senator Argue: If I might respond, it would increase the cost of administering a plan, obviously. There would have to be some extra work done to decide whether or not a producer came into the category where his payments should be post-

[*Translation*]

the Minister and he, or even the government, will be bound by the resolution we have carried.

If Mr. Althouse is in agreement, we will consider that his amendment will require Royal recommendation and that is how it will be dealt with at report stage in the House.

Thank you, Mr. Althouse.

M. Althouse: Merci, monsieur le président.

J'estime que le sens de la recommandation royale sera assez clair, d'après les déclarations du ministre. Je le remercie de sa franchise.

The Chairman: Thank you.

Clause 11 is carried.

Clause 12—*Idem.*

M. Althouse: Un instant, s'il vous plaît. Au sujet de l'article 12 . . .

The Chairman: Mr. Althouse, on Clause 12.

M. Althouse: Cet amendement vise à accorder un choix au producteur au moment où il demande l'autorisation de suspendre le paiement de ses contributions, moyennant une accumulation de ses intérêts. Lors de l'exposé du Manitoba, ceux qui étaient présents se souviendront peut-être qu'on avait prévu une obligation conditionnelle qui aurait permis aux producteurs en difficulté financière de continuer à participer au programme sans verser leurs cotisations. Si, au cours de cette période de non-cotisation, il y avait des paiements, le dernier versement que toucherait le producteur ne comprendrait ni les cotisations ni les intérêts accumulés sur ces cotisations. Cet amendement vise à tenir compte surtout des nouveaux agriculteurs qui auraient beaucoup de difficulté au début d'une période de paiement. De toute façon, le paiement ne dépasse guère les cotisations d'une année. Il me semble que cette modification pourrait être utile aux personnes qui commencent leur exploitation agricole.

La méthode est très similaire à celle qu'emploie le locataire pour obtenir un paiement comptant par anticipation. Je ne crois pas que la méthode en elle-même soit impossible ou difficile à appliquer. Il s'agit simplement de savoir si cette possibilité devrait exister dans le cas des producteurs qui ont des preuves de leurs institutions de prêt selon lesquelles ils ont du mal à faire leurs paiements. Je ne vous dis cela qu'en guise d'explication. Je crois savoir que l'amendement a été jugé irrecevable. J'espère que le ministre présentera la demande au Cabinet et encouragera ses collègues à approuver un supplément à la recommandation royale, pour permettre une telle possibilité.

Le sénateur Argue: J'aimerais signaler qu'il est évident qu'une telle disposition augmenterait considérablement les coûts d'administration d'un plan. Le fait de devoir décider si, oui ou non, la situation d'un producteur est telle que ses

[*Texte*]

poned. The total an average producer can pay in now is $1,200, so I suppose for an average producer it would be $500 or $600. And while I suppose that is an important sum of money, it is not an astronomical sum of money. If he does pay into the fund, interest is accumulated and he gets his money out when it is required.

It seems to me that it is a kind of defeatist thing to decide that somebody is in such rough shape that this $400 or $500 is going to kind of do him in if he has to pay it. I am not really against it. I feel for that kind of person, but it seems to me that you may be making the whole program pretty complicated, that it will not accomplish very much even for that poor guy. Then, if he does not pay it in when he is in rough shape, he is not going to get it out when the payout is made—he may be in rougher shape by the time the payout comes. So I do not know. It is not the solution for this person that is in trouble. It is not an overall solution. It is a tiny, tiny band-aid at the very best and I think it is fairly complicated.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Mr. Althouse: I think the Minister has made an important point. The payout would be only one or two times at the beginning of each of the payout years. It appears that most times the payout is only one or two times that year's levy. It is a band-aid, and I think most of us recognize that even this payout now is not very much more than that for most producers.

An hon. Member: That is true.

The Chairman: I am glad that the Minister did recognize it. Even a full payout is not very useful in today's financial circumstances.

Le président: Merci, monsieur Althouse.

Les articles 12 à 20 sont adoptés.

Article 21—*Entrée en vigueur*

Le président: Il y a un amendement à l'article 21, que je dois aussi déclarer irrecevable.

Le principe directeur, quand il s'agit de déterminer les conséquences d'une modification dans le domaine financier, sur l'initiative de la Couronne, consiste en ce que la communication, à laquelle la demande royale de recommandation est annexée, doit être considérée comme établissant une fois pour toutes (à moins qu'elle ne soit retirée et remplacée), non seulement le montant d'un prélèvement, mais aussi ses objectifs, ses buts, ses conditions et les réserves qui s'y rattachent.

Alors, on revient au même principe. Donc, on est pour la ertu. C'est-à-dire que la proposition déjà acceptée de emander une nouvelle recommandation royale s'applique ussi dans ce cas-là. Si M. Althouse veut faire des commentai-

[*Traduction*]

paiements devraient être remis implique du travail supplémentaire. À l'heure actuelle, le total qu'un producteur moyen peut cotiser est de 1,200$; donc, je suppose qu'à l'avenir, la cotisation du producteur moyen sera de 500 ou de 600$. Même s'il s'agit d'une somme importante, il ne s'agit pas d'une somme astronomique. Si le producteur contribue à la caisse, il y a des intérêts d'accumulés et il reçoit son argent lorsqu'il en a besoin.

Je n'aime pas l'attitude défaitiste selon laquelle la situation financière d'un producteur est tellement mauvaise que la cotisation de 400$ ou de 500$ va être la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Je ne m'oppose pas vraiment à la proposition. J'ai beaucoup de sympathie pour ce genre de personnes, mais il me semble que vous risquez de compliquer trop le programme et qu'on ne finira pas par aider le pauvre type. S'il ne peut pas payer sa cotisation lorsque sa situation financière est mauvaise, il ne va pas recevoir de paiements non plus—et il se peut que sa situation financière soit encore pire au moment du paiement. Donc, je ne sais vraiment pas. Ce n'est pas la solution au problème du producteur qui se trouve en difficulté. Il ne s'agit pas d'une solution globale. Au mieux, ce n'est qu'un tout petit cataplasme. J'estime que la proposition serait assez compliquée à mettre en oeuvre.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

M. Althouse: À mon avis, le ministre vient de soulever un point important. Les paiements ne se feraient qu'une ou deux fois au début de chaque année de paiement. Il semble qu'en général, le paiement ne représente qu'une ou deux fois la cotisation de l'année. Ce n'est qu'une solution très partielle. Je pense que la plupart d'entre nous admettent que le paiement ne s'élève pas à beaucoup plus que cela dans le cas de la plupart des producteurs.

Une voix: C'est exact.

Le président: Je suis heureux que le ministre ait reconnu ce fait. Même un paiement entier n'est pas très utile dans la situation financière actuelle.

The Chairman: Thank you, Mr. Althouse.

Clauses 12 to 20 are carried.

Clause 21—*Coming into force*

The Chairman: An amendment to Clause 21 has been presented as well. I must also rule it out of order.

The guiding principle in determining the effect of an amendment upon the financial initiative of the Crown is that the communication, to which the Royal Recommendation is attached, must be treated as laying down *once for all* (unless withdrawn and replaced) not only the amount of the charge, but also its objects, purposes, conditions and qualifications.

We therefore come back to the same principle. In other words, we are in favour of virtue. The motion to request a new royal recommendation, which has already been accepted, applies in this case as well. If Mr. Althouse has any comments

[*Text*]

res, j'imagine que le ministre les prendra très sérieusement en considération.

• 1705

Cet amendement-là avait été présenté par M. Althouse, je crois? Ou plutôt par les conservateurs? Je pense qu'on s'est déclarés en faveur de la vertu. On va continuer à l'être.

Mr. Althouse: It was somebody over there.

The Chairman: Yes, Mr. Schellenberger.

Mr. Schellenberger: I am very pleased at the manner in which committee accepted our recommendation as a committee to the Minister. I think that is an important initiative, and we will look forward to the amendment at report stage, even though I think it ought to have been presented here.

Le président: Merci.

Monsieur Ostiguy.

M. Ostiguy: Monsieur le président, l'article 21 se lit ainsi:

21. La présente loi, sauf le paragraphe 14(1), est réputée être entrée en vigueur le 1er août 1983.

Est-ce qu'on le laisse tel quel?

The Chairman: It is August 1, 1983.

An Hon. Member: Yes, we understand that.

L'article 21 est adopté.

Le titre est adopté.

Le président: Puis-je faire rapport du projet de loi C-33 à la Chambre?

Des voix: D'accord.

Le président: Merci.

La séance est levée.

[*Translation*]

to make, I imagine that the Minister will consider them very seriously.

That amendment was tabled by Mr. Althouse, was it not? Or perhaps it was the Conservatives? I believe we have shown ourselves to be in favour of virtue. Indeed, we will continue to be.

M. Althouse: C'était quelqu'un d'en face.

Le président: Oui, monsieur Schellenberger.

M. Schellenberger: Je suis très content du fait que le Comité a jugé bon d'accepter notre recommandation au ministre. À mon avis, il s'agit d'une initiative importante, et nous nous attendons à ce qu'un amendement soit présenté à l'étape du rapport à la Chambre, même s'il aurait dû être déposé au Comité.

The Chairman: Thank you.

Mr. Ostiguy.

Mr. Ostiguy: Mr. Chairman, Clause 21 reads as follows:

21. This Act, except subsection 14(1), shall be deemed to have come into force on August 1, 1983.

Are we to leave it as is?

Le président: La date est maintenant le 1er août 1983.

Une voix: Oui, nous le savons déjà.

Clause 21 agreed to.

The title agreed to.

The Chairman: Can I report Bill C-33 to the House?

Some Hon. Members: Agreed.

The Chairman: Thank you.

The meeting is adjourned.

Canada Post / Postes Canada
Book rate / Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESS—TÉMOIN

Mr. G. Gorsky, Director, Western Grain Stabilization Administration.	M. G. Gorsky, directeur, Stabilisation concernant le grain de l'Ouest.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORY LIBRARY MATERIAL

Governmen
Publication

CANADA

INDEX

STANDING COMMITTEE ON

Agriculture

HOUSE OF COMMONS

Issues 1-13.1 • 1983-1984 • 2nd Session • 32nd Parliament

Chairman: Mr. Claude Tessier

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from Canadian Government Publishing Center, Supply and Services Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0S9

INDEX

HOUSE OF COMMONS COMMITTEES—OFFICIAL REPORT

SECOND SESSION—THIRTY-SECOND PARLIAMENT

Abbreviations: A.=Appendices. Amdt.=amendment. M.=motion. S.O.=standing order.

DATES AND ISSUES

—1983—

December: 13th, 1.

—1984—

January: 31st, 1.

February: 7th, 2; 14th, 3.

March: 6th, 4; 13th, 5; 14th, 6; 20th, 7; 27th, 8; 28th, 9.

April: 3rd, 10; 17th, 11.

May: 31st, 13.

June: 7th, 13.1.

Advanced Payments for Crops Program
Expenditures, 5:8
Penalties, certification, 2:22-5

Advertising *see* Dairy products

Agribonds, 4:32-3

Agricultural Products Board, expenditures, 5:6

Agricultural Products Co-operative Marketing Act, expenditures, 5:8

Agricultural Stabilization Act
Expenditures, 5:5
Sunflowers not covered, 13:59
See also Western Grain Stabilization Program

Agriculture
Ontario, changes in last 10 years, 11:11-2
Policy, 5:5; 6:4-10, 25-8

Agriculture Department
Annual report (1982-1983), 2:6-27
Auditor General report, 6:9
Budget, Canadair, comparison, 6:4, 6, 28
Estimates, 1984-1985, main, 5:4-36; 8:4-25; 9:4-31; 10:4-30
Discrepancy, 7:19-20
See also Canadian Livestock Feedboard; Farm Credit Corporation—Capital budget
Expenditures, capital construction, etc., 5:5
Marketing and economics branch, 5:8
Performance, 5:4; 6:9, 28-9
Staff, decrease, 5:5
See also International agreements; Organizations/Individuals Appearing; Western Grain Research Foundation

Agri-food strategy, 5:32-3

Alfalfa *see* Freight rates

Algeria, dairy products, exports, 10:20

Althouse, Mr. Vic (NDP—Humboldt-Lake Centre)
Agriculture Department, annual report (1982-1983), 2:9-12
Agriculture Department, estimates, 1984-1985, main, 5:18-21; 8:18-20; 9:19-22, 30-1
Canada Grain Act, 9:21
Canadian Livestock Feedboard estimates, 1984-1985, main, 11:15-8
Farm Credit Corporation
Capital, 4:39-40
Loans, 4:26
Off-farm income, 4:40-2
Statistics, 4:27-8
Farm Credit Corporation Capital Budget, 1983-1984, 4:26-8, 39-42
Farm land, 4:27
Feed grain, 11:15-7
Fuel, sales, 5:21
Grain elevators, 9:21-2
Grain, inspection, 8:19-20
Grain transportation, availability of producer cars, 9:19-20
Meat, inspection services, 1:22-3; 9:30-1
Plant breeders rights, legislation, 9:19
Potatoes, anti-dumping investigation, 2:10-1
Potatoes, marketing agency proposal, 5:20-1
Procedure
Organization meeting in relation to S.O. 69 (2), 1:10-1, 12, 16-7, 22-3, 26
Questioning of witnesses, rotation by party, M. (Dion), 1:16-7
Quorum, meeting and printing evidence without, M. (Dubois), 1:11-2
Registered Retirement Savings Plans, 6:16-9

Althouse, Mr. Vic—*Cont.*
Special Farm Financial Assistance Program, 4:26-7
Stabilization programs, 5:18-20; 7:8-9, 11
Western Grain Stabilization Act (amdt.) (Bill C-33), 13:19, 29-30, 44, 57-60; 13.1:14, 17-20
Western Grain Stabilization Act and Account, annual report (1981) 3:76-7
Western Grain Stabilization Program
Agricultural Stabilization Act, comparison, 13:59-60
Contributions/producer levy, 13:58; 13.1:18
Information, 13:29-30
Opting-out, 13:58-9
Payments, 13:56-7
Regionalization, 13:29; 13.1:17
Wheat, 9:20-1

Anderson, Mr. E.H. (Farm Credit Corporation)
Farm Credit Corporation Capital Budget, 1983-1984, 4:6, 9-29, 33-44

Anderson-Vandermuelen report *see* Beef—Marketing system

Aniplasmosis, outbreak among cattle in southern Sask., 5:10

Anti-dumping investigations *see* Potatoes

Appendices, Western Grain Stabilzation Program, table of payments, 13A:1-3

Apples
Eastern Canada, frost damage, 3:13; 7:14
Growers, income tax, 5:29, 32
See also Eastern Canada Apple Industry Compensation and Re-establishment Program

Aqueducts, PFRA project, Brooks, Alta., 5:9, 27-8

Argue, Senator Hazen Robert (L—Minister of State (Canadian Wheat Board))
Grain, 3:21-2, 39; 13:15-6
Herd Maintenance Assistance Program, 13:23-5
Prairie Farm Rehabilitation Administration, 13:24-5
Procedure, bills, amdts., infringing upon financial initiative of the Crown, 13:37-8
Procedure, motions, bilingual presentation, 3:32
References *see* Western Grain Stabilization Act
Western Grain Stabilization Act (amdt.) (Bill C-33), 13:6-26, 28-9, 31-3, 36-42, 57, 59, 67-8; 13.1:6-11, 13, 15-9
Western Grain Stabilization Act and Account, annual report (1981) 3:7-12, 14-8, 20-3, 25, 32-3, 35, 38-43, 45-6, 50-2, 54-5, 57
Western Grain Stabilization Program
Advisory Committee, 3:35
Agricultural Stabilization Act, comparison, 3:14, 45
Cash-flow/crop insurance program, 3:12, 16-7; 13:9, 31-2, 68
Contributions/producer levy, 3:17-8; 13:7, 38, 68; 13.1:18-9
Eastern Canada ineligible, 13.1:6-8
Expenses, Neil motion, 3:25
Legislation, amending, 3:20, 22, 39
Manitoba Government position, 13:67-8
Opting-out, 3:11-1, 54; 13:7-10
Participation, 13:7, 28-9
Payments, 3:7-8, 10-1, 20-1, 25, 39-41, 51-2; 13, 7, 9, 14-5, 19, 21-2, 40-2, 67-8; 13.1:10-1, 15-6
Regionalization, 3:55; 13:8, 20-1, 26; 13.1:17
Review, 3:9, 23, 40-2, 55
Spouses, eligibility, 3:55; 13:8, 32
Timetable, 3:54-5; 13:7, 12-3, 17

Atlantic provinces *see* Corn—Ontario; Feed grain—Freight assistance

Auditor General report *see* Agriculture Department; Canadian Dairy Commission

B.C. Vegetable Marketing Commission *see* Potatoes—Import surtax

Bachand, Mr. André (L—Brome-Missisquoi; Parliamentary Secretary to Minister of Agriculture)
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 9:10-2
Canadian Livestock Feedboard estimates, 1984-1985, main, 11:27-8

Bankruptcy *see* ECON Consulting Ltd.; Farmers; Grain elevators—Licences

Barley
Exports, 9:16-7
Producer cars, availability, 8:17
Winter barley, improvements, 9:18-9

Beef
Imports, Ireland, dumping surplus production, 5:27-9; 6:31-3
Marketing system, Anderson-Vandermuelen report, releasing, 1:18-20, 22, 25
Stabilization, 5:5; 6:30; 7:5-10
Supply management, 5:16
Tripartite agreement, 13:61; 13.1:7
See also Food-aid

Bills, *see titles of particular bills*
C-33. Western Grain Stabilization Act (amdt.) Minister of Transport

Bilokury, Mr. Omar (Western Grain Stabilization Administration)
Western Grain Stabilization Act and Account, annual report (1981), 3:5, 11, 15-7, 35-6, 49-50, 55, 57

Birchard, Mr. C. (Canadian Dairy Commission)
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 10:3, 17

Bloomfield, Mr. Garnet (L—London—Middlesex; Parliamentary Secretary to Minister of National Revenue; Parliamentary Secretary to Minister of State (Small Businesses and Tourism))
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 9:29
Farm Credit Corporation Capital Budget, 1983-1984, 4:22-3, 40
Procedure
Motions, bilingual presentation, 4:30
Organization meeting in relation to S.O. 69 (2), 1:6, 22
Printing, minutes and evidence, M. (Dubois), 1:6

Bockstael, Mr. Robert (L—St. Boniface; Parliamentary Secretary to Secretary of State)
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 9:22-4
Farm Credit Corporation Capital Budget, 1983-1984, 4:9
Procedure
Agenda and Procedure Subcommittee, reports, M., 4:9
Election of Chairman, M., 1:6
Organization meeting in relation to S.O. 69 (2), 1:6
Witnesses, expenses, M., 1:4

Bossy, Mr. Maurice (L—Kent)
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 10:23-5

Boyko, Mr. E. (Statistics Canada)
Western Grain Stabilization Act (amdt.) (Bill C-33), 13:33-5

British Columbia *see* Milk—Quota

Brooks, Alta. *see* Aqueducts

Brucellosis, herds under quarantine, 5:10

Butter
Discount sales, 2:14; 10:4-6, 15-8
Margarine, competition, 10:23-4

Butter—*Cont.*
Sales, increase, 10:15-6
Storage, 10:12

Cabbage, substitution for imports, 2:14

Cake mixes, ethyline dibromide levels, 7:11-2

Canada Grain Act
Effectiveness, 9:4
Extending to eastern Canada, 8:13-4; 9:21

Canadair Limited
Progressive Conservative position, 6:10-1
See also Agriculture Department—Budget; Wheat Board

Canadian Agricultural Market Development Fund, promotions, 5:8

Canadian Dairy Commission
Auditor General report recommendations, implementation, 10:6, 13
Subsidy payments, 5:6
See also Dairy industry—Conditions

Canadian Grain Commission
Bonding policy, 8:7-8, 23-4
Commissioners, salaries, 8:18-9
Cost recovery, 8:16
Expenditures, increase, 8:12-3, 25
Foreign service, 9:24
Research, 9:12-3
Staff, management category increased, 9:4
See also Grain elevators—Hours of work—Licences; Grain transportation; Organizations/Individuals Appearing—Agriculture Department estimates

Canadian Horticultural Council, Mayer motion for financial assistance, 2:17-21

Canadian Livestock Feedboard
Estimates, 1984-1985, main, 11:4-30
Mandate, 11:8

Canagrex
New Brunswick position, 6:28
Vice President, 6:28

Canola
Producer cars, availability, 8:16-8; 9:24-6
Research, 7:15-7
See also Winter rape

Capital gains tax *see* Farm land

Cardiff, Mr. Murray (PC—Huron-Bruce)
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 8:13-6; 10:18-20
Canadian Livestock Feedboard estimates, 1984-1985, main, 11:26
Farm Credit Corporation Capital Budget, 1983-1984, 4:20-2, 42
Western Grain Stabilization Act and Account, annual report (1981), 3:54-5

Cattle
Bovine semen exports, 5:10
Exports, 5:10
Fed cattle, market prices, 6:31
See also Aniplasmosis; Brucellosis; Tuberculosis

Cheese
Imports, reduction, 10:19
Kraft Foods Ltd., domination, 10:21
Mozarella, imitation, 10:19
Specialty, domestic production, 10:17-8

Cholesterol *see* Dairy products—Consumption

Choquette, Mr. Gilles (Canadian Dairy Commission)
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 10:3-30

Clark, Mr. Lee (PC—Brandon-Souris)
Western Grain Stabilization Act (amdt.) (Bill C-33), 13.1:12-3

Connell, Mr. J.P. (Agriculture Department)
Agriculture Department, annual report (1982-1983), 2:4, 6-17, 23

Consolidated Revenue Fund *see* Farm Credit Corporation—Capital

Corn
Imports, 9:16-7
Ontario, shipments to Que. and Maritimes, 11:24-5
United States exports, 11:5-7
See also Feed grain—Price

Corn competitive formula *see* Feed grain—Price

Côté, Mrs. Eva (L—Rimouski—Temiscouata; Chairman; Parliamentary Secretary to Minister of Transport)
Agriculture Department, annual report (1982-1983), 2:18-21, 24-6
Election as Chairman, 1:6, 21
Farm Credit Corporation Capital Budget, 1983-1984, 4:9
Procedure
Legal costs, M. (Mayer), 2:20
Motions, bilingual presentation, 3:27, 29-33
Motions, passage, report to House, 2:26
Organization meeting in relation to S.O. 69 (2), 1:6-7, 14-8, 20-2, 25-6
Printing, minutes and evidence, M. (Dubois), 1:7
Questioning of witnesses, rotation by party, M. (Dion), 1:14-5
Reports, reference to Committee, 1:22, 25
Votes, incorrect count, 1:17
References, resignation, 4:8
Western Grain Stabilization Act and Account, annual report (1981), 3:18-9, 27, 29-35

Crop insurance
Budget increase, 5:6
Federal government contributions, 5:26-7, 34-5; 6:8; 7:12-3, 21-2
Fodder and hay production in Que., eligibility, 5:23-6
Uniformity, 7:21-3
See also Herd Assistance Maintenance Program; Western Grain Stabilization Program—Cash flow

Dairy industry
Conditions, Canadian Dairy Commission role, 10:4, 30
Monopoly, oil industry comparison, 10:20-1
Restraint program, effect of 4% return, 10:8, 11, 27-8

Dairy products
Advertising, 10:23
Consumption, cholesterol studies, effect, 10:23, 27
Consumption, increase/decline, 10:4-5
Exports, 5:11; 10:6-7
Imitation products, 10:18-9
Production control, EEC, super levy proposal, 10:7
Production control, U.S., "dairy compromise bill", 10:6-7
Soviet Union production, 10:22
Surpluses, effect on market, 10:7, 17
See also Algeria; Cheese; Whey-based drink

Daudlin, Mr. Robert (L—Essex-Kent; Vice Chairman)
Election as Vice Chairman, 1:6, 21
Procedure
Agenda and procedure subcommittee, quorum, M. (Ostiguy), 1:8
Order of reference, agenda and procedure subcommittee referral, M., 1:18

Daudlin, Mr. Robert—*Cont.*
Procedure—*Cont.*
Organization meeting in relation to S.O. 69 (2), 1:7-11, 16, 18-22, 24-6
Printing, minutes and evidence, M. (Dubois), 1:7
Quorum, meeting and printing evidence without, M. (Dion), 1:9-11
Reports, reference to Committee, 1:19-20, 22
Western Grain Stabilization Act and Account, annual report (1981) 3:43-5, 48-50, 52-4

de Cotret, Mr. R. (Canadian Livestock Feedboard)
Canadian Livestock Feedboard estimates, 1984-1985, main, 11:3, 9-11, 13-4, 18-21, 23-5, 27-30

Dion, Mr. Rolland (L—Portneuf; Parliamentary Secretary to Minister of State for Economic Development and Minister of State for Science and Technology)
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 5:22-6
Procedure
Election of Chairman, M., 1:21
Legal costs, M. (Mayer), 2:20
Motions, bilingual presentation, 3:26-32
Organization meeting in relation to S.O. 69 (2), 1:8, 14, 18, 21, 25
Questioning of witnesses, rotation by party, M., 1:14
Western Grain Stabilization Act (amdt.) (Bill C-33), 13.1:16
Western Grain Stabilization Act and Account, annual report (1981) 3:26-32

Dionne, Mr. M. (L—Chicoutimi; Parliamentary Secretary to Minister of Agriculture)
Agriculture Department, annual report (1982-1983), 2:12-5, 20-1
Procedure, motions, bilingual presentation, 3:30
Procedure, organization meeting in relation to S.O. 69 (2), 1:23-4
Western Grain Stabilization Act and Account, annual report (1981) 3:20, 30, 39

Discounts *see* Butter

Diseases *see* Aniplasmosis; Brucellosis; Tuberculosis

Drought, assistance to producers *see* Herd Maintenance Assistance Program

Dubois, Mr. Jean-Guy (L—Lotbinière; Parliamentary Secretary to Minister of Employment and Immigration)
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 8:10-2; 10:27-9
Canadian Livestock Feedboard estimates, 1984-1985, main, 11:18-21
Procedure
Organization meeting in relation to S.O. 69 (2), 1:6, 9-10, 15, 17, 22
Printing, minutes and evidence, M., 1:6
Questioning of witnesses, rotation by party, M. (Dion), 1:14-5, 17
Quorum, meeting and printing evidence without, M. (Dion), 1:9-10

Dumping *see* Anti-dumping investigations; Beef—Imports

ECON Consulting Ltd. (Man), bankruptcy, litigation, 8:7-8

EEC *see* European Economic Community

East Germay *see* Exports

Eastern Canada Apple Industry Compensation and Re-establishment Program, 3:13

Ethylene dibromide *see* Cake mixes

European Economic Community (EEC) *see* Dairy products—Production control; Milk—Skim milk

Exports
East Germany, 5:4; 6:28
Increase, 5:5
Israel, 6:28
Subsidization, 9:23
See also Algeria; Barley; Cattle; Corn—United States; Dairy products; Fruits and vegetables; Grain; Honey; Potatoes; Tirol dehydrates

External Affairs Department, Grain Marketing Bureau *see* Organizations/Individuals Appearing—Western Grain Stabilization Act (amdt.) (Bill C-33)

FIRA *see* Foreign Investment Review Agency

Farm Credit Corporation
Advisory board, 4:38-9
Borrowing, offshore markets, 4:42-3
Capital, 4:22, 38-40
Repayment to Consolidated Revenue Fund, 4:32-3; 6:14-5
Capital Budget, 1983-1984, 4:8-44
Counselling service, 4:10, 36-9
Debt consolidation service, 4:10
Employees, additional man-years, 4:37
Interest rates, 4:18-20; 6:11-4
Reduction, Gurbin motion, 4:29, 32; 5:36
See also Special Farm Financial Assistance Program and *see also below* Loans, Refinancing
Loans
Age of borrowers, 4:26
Amortization/term, 4:18-9
Arrears, increase, 4:11-5, 22-3; 6:12, 20
Demand, 4:10-1, 14-5, 33
Land values, effect, 4:25-6, 43
Lawyers role, 4:17
Off-farm income applicants, screening, 4:37-8, 40-2
Prepayment, 4:18, 29
Quebec, 4:17; 6:22-4
Recovery action, 4:11-3, 15-7
Refinancing, 4:10, 19-20, 27; 6:11
Saskatchewan, 6:6-10
Statistics, 4:18, 22-3, 27-8
Operating surplus, 4:40

Farm Income Services Branch *see* Organizations/Individuals Appearing—Agriculture Department estimates

Farm land
Capital gains tax, effect on value, 4:34-6
Decreased demand for acquistion, 4:11, 24, 33-4
Devaluation, 4:23-7, 33-6; 6:8
Entrepreneur ownership, effect, 13:61-2
Ownership, debt ratio effect, 4:43-4
Rental, Manitoba, 13:60-1
Valuation day, 6:15-6
See also Farm Credit Corporation—Loans

Farm machinery and equipment
Demand, decrease, 4:24-5
Trade, Soviet Union, 3:19
See also Farmers—Labour costs; Western Grain Stabilization Program—Machinery

Farmers
Bankruptcy, 4:12, 32-3; 6:24-5
Beginning farmers, 4:36-7, 41
See also Saskatchewan Beginning Farmer Program

Farmers—*Cont.*
Debt
Federal assistance, 4:28
Lending practices, relationship, 6:29
Ratio, increasing, 4:43-4
Writing down, 4:21-2
See also Farm Credit Corporation—Counselling service—Debt consolidation service
Disposable income, 4:41-2
Labour costs, machinery substituted, 3:25
Operating credit, 4:21-2, 24, 27; 6:19
Production costs, cash-flow position, 3:9
Production costs, interest rates effect, 3:25
See also Western Grain Stabilization Program

Fast, Mr. H. (Canadian Grain Commission)
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 8:3, 20; 9:3, 18-9

Feed grain
Freight assistance
Atlantic provinces, 11:16-7
Expenditures, increase, 11:9
Maritime Farmers Council position, 11:26-7
Ont./Que., 11:18-9, 25-8
Local feed grain security program, 11:10-1, 20-1
Price
Corn competitive formula, 11:12, 19, 28-30
Equalization, 11:15-6, 27-8
Forecast for 1983-1984 crop year, 11:7-8
Shipments, 11:9
Stock levels in elevators, statistics, 11:7, 26
Storage facilities, inland elevator programs, 11:9-12, 19-20, 23-4
Studies, regional, 11:17-8
See also Crop insurance—Fodder

Ferguson, Mr. Ralph (L—Lambton—Middlesex; Parliamentary Secretary to Minister of Finance)
Procedure, organization meeting in relation to S.O. 69 (2), 1:7

Fodder *see* Crop insurance

Food, research centre, St. Hyacinthe, Que., etc, 5:5; 7:15, 17

Food-aid
Beef, suitability, 5:16-7
Perishable products, unsuitability, 5:30-2
United States/Canada, contributions, 5:15
United States, PIK program, "unChristian", Whelan remarks, 5:12-7, 30-2; 6:25-7

Food prices, decrease as percentage of disposable income, 5:4-5

Food processing industry, inspection, 5:10

Foreign Investment Review Agency (FIRA) *see* Whey-based drink

Freight rates
Alfalfa, eligibility, 8:6
Senior Grain Transportation Committee, effect, 8:4
See also Tirol dehydrates

Fruit and Vegetables Storage Assistance Program, 2:14-5; 5:8

Fruits and vegetables
Blancher developed at Kentville, N.S., 5:7, 29, 32
Exports, 2:6, 12
Regulations, 5:11
Storage construction *see* Fruit and Vegetables Storage Assistance Program
See also Apples; Cabbage; Corn

Fuel, sales tax, 5:21-2

Gorsky, Mr. G. (Western Grain Stabilization Administration)
Western Grain Stabilization Act (amdt.) (Bill C-33), 13:27, 30-1, 33, 35; 13.1:3, 8-9

Grain
Acreage, statistics, 8:9
Exports, 3:22
Soviet Union, 5:35-6
Statistics, 8:10-2
United States, 11:21-2
See also Grain transportation—Capacity
Frost damage, 3:13-4
Grading system, 8:14-5; 9:9-10, 28-30
Inspection, cost recovery, 8:19-20
See also Wheat—Dwarf wheat and *see also below* Quality
New varieties, 5:29, 32-3; 9:10-2, 14-6
Policy, 6:27-8
Price, 6:26; 9:13-4
Initial price, 13:15-6
Production, projections, 8:10-1
Quality, monitoring, 9:10-1
Research, 6:21
See also Western Grain Research Foundation
Sales, forecasting, 3:21-2, 38-9; 9:14, 22-4
Storage *see* Grain elevators
Subsidies, comparison, 9:14
See also Feed grain; Wheat

Grain elevators
Charges, 8:21
Construction support program, 7:23
Decrease in number, 9:5-6
Hours of work, Canadian Grain Commission authority, 8:8-9
Inspection, inland elevators, 9:21-2
Licences, bankruptcies, Canadian Grain Commission role, 8:22
Licences, decrease, 8:21-3
Location, 9:5-6
Shortages/overages, 9:26-7
Storage statistics, 8:9
Tariffs, establishing, 8:14
"Terminal elevators", term changed, 8:8
See also Feed grain—Stock levels—Storage facilities; Grain transportation

Grain transportation
Canadian Grain Commission role, 9:23-4
Capacity to handle increased exports,8:10-1
Containers, increase, 8:15-6
Elevator space use, effect,8:18
"Grassroots" information system, 9:6
Hopper cars, jurisdiction/rates, 11:13-4
Producer cars
Allocation, 9:27-8
Availability, 8:16-7; 9:7-9, 19-20
Futures market, relationship, 11:14-5
More than one person allowed to order,8:8
Smaller grain companies excluded, 9:5-7
See also Barley; Canola
Senior Grain Transportation Committee, effect on trucking industry, 8:5
Shortage in shipments, liability, 9:26
Surcharge on grain moving to Prince Rupert, 8:20-1

Greenhouses, construction support program, 7:23-4

Gurbin, Mr. Gary (PC—Bruce-Grey)
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 8:12; 10:26-7

Gurbin, Mr. Gary—*Cont.*
Farm Credit Corporation Capital Budget, 1983-1984, 4:18, 28-33
Procedure, funding, Government "consider the advisability", M., 4:29
References *see* Farm Credit Corporation—Interest rates

Gustafson, Mr. Len (PC—Assiniboia)
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 9:13-7, 27-30
Farm Credit Corporation Capital Budget, 1983-1984, 4:23-5
Farm land, 4:23
Farmers, debt, 4:24-5
Feed grain, 9:16-7
Grain, grading, 9:28-30
Grain, price, 9:13-4; 13:15-6
Grain transportation, 9:27-8
Western Grain Stabilization Act (amdt.) (Bill C-33), 13:10-2, 14-7, 24; 13.1:11
Western Grain Stabilization Act and Account, annual report (1981) 3:9-10, 12, 50
Western Grain Stabilization Program
Contributions/producer levy, 3:50
Farmers' position, 13:11
Opting-out, 13:11
Payments, 3:10, 12; 13:11-2, 14-5; 13.1:11
Review by government, 3:9
Wheat, research, 9:14-6

Hargrave, Mr. Bert (PC—Medicine Hat)
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 5:27-9; 8:4-7; 9:17-9, 30-1
Procedure, organization meeting in relation to S.O. 69 (2), 1:18-20
Procedure, reports, reference to Committee, 1:19-20

Hedly, Mr. H. (Grain Marketing Bureau, External Affairs Department)
Western Grain Stabilization Act (amdt.) (Bill C-33), 13:4, 13, 17-9
Western Grain Stabilization Act and Account, annual report (1981) 3:5, 24, 42-3, 46, 56-7

Herd Maintenance Assistance Program, Saskatchewan government contribution, etc., 13:23-5

Hodgins, Mr. E.G. (Canadian Dairy Commission)
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 10:3, 14, 18-9, 22

Hollingshead, Mr. G.H. (Farm Credit Corporation)
Farm Credit Corporation Capital Budget, 1983-1984,; 4:6, 22, 41-2

Honey, exports, 2:6

Horner, Jack, 8:16

Horticulture industry *see* Fruits and vegetables

Hovdebo, Mr. Stan J. (NDP—Prince Albert)
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 5:35-6; 8:7-9, 23-4; 9:7-10
Canadian Grain Commission, bonding policy, 8:7-8,23-4
Canadian Livestock Feedboard estimates, 1984-1985, main, 11:26
ECON Consulting Ltd., 8:7
Farm Credit Corporation Capital Budget, 1983-1984, 4:14-7, 43-4
Feed grain, 11:26
Grain, acreage, 8:9
Grain elevators, 8:8-9, 23
Grain, grading, 9:9
Grain transportation, producer cars, 8:8; 9:7-9
Western Grain Stabilization Act (amdt.) (Bill C-33), 13:16-22
Western Grain Stabilization Act and Account, annual report (1981) 3:13-5, 50-1

Hovdebo, Mr. Stan J.—*Cont.*
Western Grain Stabilization Program
Payments, 13:19, 21
Regionalization, 13:19-21
Timetable, 13:16-8

Hybrids, research, 9:14-6

Imports
Substitution *see* Cabbage
See also Beef; Cheese; Corn; Whey-based drink

Income tax *see* Apples—Growers

Insecticides, non-chemical substitutes, 7:13

Interest rates *see* Farm Credit Corporation; Farmers—Production costs; Special Farm Financial Assistance Program

International agreements, Agriculture Department role, 5:11

International aid
Agricultural projects, 5:11
See also Food-aid

International Packers Ltd. (Vancouver) *see* Meat—Inspection service

Ireland *see* Beef—Imports

Israel *see* Exports

Jacques, Mr. Y. (Agriculture Department)
Agriculture Department, annual report (1982-1983), 2:4, 23-6

Japan *see* Tirol dehydrates

Kentville, N.S. *see* Fruits and vegetables—Blancher

King, Mr. Fred (PC—Okanagan—Similkameen)
Western Grain Stabilization Act (amdt.) (Bill C-33), 13:65-7

Kraft Foods Ltd. *see* Cheese

Kullman, Mr. R.A. (Canadian Grain Commission)
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 8:3, 13, 19, 25

LIFT *see* Lower Inventories for Tomorrow

Land *see* Farm land

Lang, Hon. Otto *see* Western Grain Stabilization Program

Leduc, Mr. Jean-Louis (L—Richelieu; Parliamentary Secretary to Minister of Veterans Affairs)
Farm Credit Corporation Capital Budget, 1983-1984, 4:25

Lee, Mr. C. (Manitoba Agriculture Department)
Western Grain Stabilization Act (amdt.) (Bill C-33), 13:4, 54-5, 57-60, 66-7

Legal costs, government compensation *see* Potatoes—Exports

LeRoux, Mr. E.J. (Agriculture Department)
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 7:3, 13-21

Lortie Committee *see* Registered Retirement Savings Plan

Lower Inventories for Tomorrow (LIFT), 6:26-7

Maine *see* Potatoes—Exports

Manitoba *see* Farm land—Rental; Milk—Quota; Organizations/Individuals Appearing—Western Grain Stabilization Act (amdt.) (Bill C-33); Western Grain Stabilization Program

Manitoba Agriculture Department *see* Organizations/Individuals Appearing—Western Grain Stabilization Act (amdt.) (Bill C-33)

Margarine *see* Butter

Maritime Farmers Council *see* Feed grain—Freight assistance

Marketing *see* Canadian Agricultural Market Development Fund; National Farm Products Marketing Council; Pork

Marketing boards
Ontario position, 5:17-8
United States position, 5:15
Wheat Board status, 5:16, 32
See also Potatoes

Mayer, Mr. Charles (PC—Portage—Marquette)
Agriculture Department, annual report (1982-1983), 2:15-21
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 5:9-14, 16-7; 7:21-3; 10:21-3
Beef, marketing system, 5:16
Crop insurance, 7:21-3
Dairy products, advertising, 10:23
Farm machinery, Soviet Union trade, 3:19
Food-aid, U.S. PIK program, 5:12-4, 16-7
Marketing boards, 5:16
Milk, skim milk,10:21-3
Potatoes, 2:15-20
Prairie Farm Rehabilitation Administration, 5:12
Procedure
Bills, amdts., infringing upon financial initiative of the Crown, 13.1:11-2, 15-6
Bills, clause by clause study, quorum, 13:68-70
Legal costs, M., 2:17-20
Motions, bilingual presentation, 3:31
Organization meeting in relation to S.O. 69 (2), 1:10, 12-3, 17
Quorum, meeting and printing evidence without, M. (Dubois), 1:10, 12-3
Votes, incorrect count, 1:17
References, 5:17, 36
See also Canadian Horticultural Council
Western Grain Stabilization Act (amdt.) (Bill C-33), 13:36, 38-43, 53-7, 63, 67-70; 13.1:8-9, 11-2, 15-6
Western Grain Stabilization Act and Account (1981), 3:19-22, 27-9, 31, 46-7
Western Grain Stabilization Program
Contributions/producer levy, 13:55-6
Information, 13:40-2
Legislation, amending, 3:21-2
Opting-out, 13:56
Payments, 3:19, 21; 7:23; 13:39-42, 53-5; 13.1:8-9
Timetable, 13:56-7

McCain, Mr. Fred (PC—Carleton-Charlotte)
Agriculture Department, annual report (1982-1983), 2:6-9, 18-21, 24-5
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 5:16, 29-34
Procedure
Legal costs, M. (Mayer), 2:18-9
Organization meeting in relation to S.O. 69 (2), 1:6-7
Printing, minutes and evidence, M. (Dubois), 1:7

McIsaac, Mr. C. (Canadian Dairy Commission)
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 10:3, 24-5

Meat
Inspection service
News release *re* Montagne Meats Ltd. and International Packers Ltd., 9:30-1
Regulations and procedures, changes, 1:22-5

Meat—*Cont.*
Inspection service—*Cont.*
Statistics, 5:10
Red meat *see* Beef

Milk
Production, decrease, 10:4, 6
Quota
British Columbia, opting-out, 10:8-10, 12-3,24-5
Credits, 10:6
Distribution, 10:8-10
Manitoba, 10:9
Over-quota levy, 10:4-5, 7, 13-4, 26, 28
Provincial responsibility, 10:4, 13-4
Sale, price, 10:29-30
Skim milk, declining price, 10:7, 14-5
Skim milk, surpluses, EEC, 10:21-3
Storage costs, 10:31

Modderman, Mr. J.L.A. (Farm Credit Corporation)
Farm Credit Corporation Capital Budget, 1983-1984, 4:6, 16-7

Monopolies *see* Dairy industry

Montagne Meats Ltd. (Calgary) *see* Meat—Inspection

Mutch, Mr. D. (Canadian Livestock Feedboard)
Canadian Livestock Feedboard estimates, 1984-1985, main , 11:3, 22

National Farm Products Marketing Council, supervisory powers, etc., 5:10

Neil, Mr. Douglas (PC—Moose Jaw)
Agriculture Department, annual report (1982-1983), 2:15, 19-20, 26
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 5:9-10; 6:4, 6, 10, 16-7, 20-2; 7:19-21
Farm Credit Corporation Capital Budget, 1983-1984, 4:30-1, 33-6
Procedure
Agenda and procedure subcommittee reports, first, M., 2:15
Legal costs, M. (Mayer), 2:19
Motions, bilingual presentation, 3:27, 32; 4:30-1
Motions, passage, report to House, 2:26
Organization meeting in relation to S.O. 69 (2), 1:6-7, 13
Printing, minutes and evidence, M. (Dubois), 1:7
Quorum, meeting and printing evidence without, M. (Dion), 1:13
References *see* Western Grain Stabilization Program—Expenses
Western Grain Stabilization Act (amdt.) (Bill C-33), 13:13-4, 18-9, 23-9, 31, 35, 39
Western Grain Stabilization Act and Account (1981), 3:9, 22-5, 27, 32, 50, 53

New Brunswick *see* Canagrex

Oil industry *see* Dairy industry—Monopoly

Ontario *see* Agriculture; Corn; Feed grain—Freight assistance; Marketing boards

Orders of reference
Agriculture Department annual report, 1982-1983, 2:3
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 4:3
External Affairs Department estimates, 1984-1985, main, 4:3
Farm Credit Corporation Capital Budget, 1983-1984, 4:4
Western Grain Stabilization Act (amdt.) (Bill C-33), 13:3
Western Grain Stabilization Act and Accounts (1981), 3:3

Organizations/Individuals Appearing
Agriculture Department, 2:6-26; 7:8-24

Organizations/Individuals Appearing—*Cont.*
Argue, Hon. Senator Hazen, 3:7-12, 14-8, 20-3, 25, 32-3, 35, 38-43, 45-6, 50-2, 54-5, 57; 13:6-26, 28-9, 31-3, 36-42, 57, 59, 67-8; 13.1:14, 17-20
Canadian Dairy Commission, 10:4-30
Canadian Grain Commission, 8:5-25; 9:4-30
Canadian Livestock Feedboard, 11:4-30
Farm Credit Corporation, 4:9-29, 33-4
Farm Income Services Branch, 5:34-5; 6:14-5
Grain Marketing Bureau, External Affairs Department, 3:24, 42-3, 46, 56-7; 13:13, 17-9
Manitoba Agriculture Department, 13:54-5, 57-60, 66-7
Manitoba Government, 13:44-57, 59-68
Statistics Canada, 13:33-5
Western Grain Stabilization Administration, 3:11, 14-7, 25-6, 34-8, 49-50, 55, 57; 13:27, 30-1, 33, 35; 13.1:8-9
Whelan, Hon. E.F., 5:4-36; 6:4-24, 26-33

Ostiguy, Mr. Marcel (L—Saint Hyacinthe—Bagot)
Agriculture Department, annual report (1982-1983), 2:21-6
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 6:22-3; 7:10-4, 23; 10:20-1, 29
Farm Credit Corporation Capital Budget, 1983-1984, 4:8, 17-20, 30-1, 36
Procedure
Agenda and procedure subcommittee, quorum, M., 1:7
Election of Chairman, M., 4:8
Election of Vice Chairman, M., 1:6, 21
Motions, bilingual presentation, 4:30
Organization meeting in relation to S.O. 69 (2), 1:6-7, 21
Western Grain Stabilization Act (amdt.) (Bill C-33), 13.1:6-7, 16, 20

PFAA *see* Prairie Farm Assistance Act

PFRA *see* Prairie Farm Rehabilitation Administration

PIK *see* Payment-in-kind Program

Payment-in-kind Program (PIK), 6:25-7; 10:22
See also Food-aid—United States

Pesticides
Regulation, 5:10
See also Insecticides

Plant breeders rights, legislation, 9:19

Plant quarantine, 5:10

Pork
Grading, 5:11
Marketing system, 6:12-3
Quebec, 5:22-3; 6:12-3, 23-4
Stabilization program, 1:24; 5:19-20; 7:10-1

Potatoes
Anti-dumping investigation, B.C., 2:10-2, 15-7
Exports, Maine, compensation for legal costs, 2:6-9, 17-21; 5:8
Import surtax proposal by B.C. Vegetable Marketing Commission, 2:16-7
Inquiry commission, establishing, 2:13
Marketing agency proposal, 2:12-3; 5:20-1
Research, new varieties, 2:12
Seed potatoes, U.S. regulations, etc. 5:10, 29, 33-4
Stabilization, 5:20
Surplus production, 2:12

Pound, Mr. H.D. (Canadian Grain Commission)
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 8:3, 5-25; 9:3-10, 13-30

Pound, Mr. H.D.—*Cont.*
References, 8:4

Prairie Farm Assistance Act (PFAA) *see* Western Grain Stabilization Program—Regionalization

Prairie Farm Rehabilitation Administration (PFRA)
Projects, 5:9
Reputation, 5:12; 13:24-5
Water resources development program, 5:9
See also Aqueducts

Prairie Grains Advance Payments Act *see* Western Grain Stabilization Program

Prince Rupert, B.C. *see* Grain transportation—Surcharge

Procedure
Agenda and procedure subcommittee
Establishing, M. (Ferguson), 1:7, agreed to
Quorum, M. (Ostiguy), 1:7-8, agreed to, 3
Amdt. (Schellenberger), 1:8, withdrawn, 3
Reports, first, M. (Neil), 2:15, agreed to, 4
Reports, M. (Bockstael), 4:9, agreed to, 6
Bills
Amdts.
Alternative scheme to Royal Recommendation, 13.1:4, 17-8
Compounding of sums due to the Crown/repeal of an exemption from an existing duty, 13.1:4
Infringing financial initiative of the Crown, 13:37-9; 13.1:9-16
Clause by clause study, quorum, government members absent, study not proceeded with, 13:68-70
Chairman, resignation on appointment as parliamentary secretary, 4:8
Documents, distributing in both official languages, 3:16
Election of Chairman and Vice Chairman, Ms. (Bockstael; Dion; Ostiguy), 1:6, 21, agreed to, 3-5
Election of Chairman, M. (Ostiguy), 4:8-9, agreed to with unanimous consent
Funding, Government to "consider the advisability", M. (Gurbin), 4:29, 32, agreed to, 7
Legal costs of international hearing, Government financial assistance, M. (Mayer), 2:17-21, agreed to on division, 4-5
Motions
Bilingual presentation, 3:26-33; 4:29-32
Expenditure involved, not in order, 2:19-21; 3:29; 4:30
Passage, report to House, 2:26
Orders of reference, agenda and procedure subcommittee referral, M. (Daudlin), 1:18, agreed to, 4
Printing, minutes and evidence, 1,000 copies, M. (Dubois), 1:6-7, agreed to
Questioning of witnesses, rotation by party, M. (Dion), 1:14-5, 17, agreed to as amended, 4
Amdt. (Schellenberger), 1:15-7, agreed to, 4
Quorum, meeting and printing evidence without, M. (Dion), 1:8, 14, agreed to on division, 4
Amdt. (Neil), 1:13, negatived on division, 4
Amdt. (Schellenberger), 1:9-13, negatived on division, 3
Reports, reference to Committee, 1:19-20, 22, 25
Chairman letter to Minister *re*, 1:5, 22
Reports to House, first, M. (Mayer), 3:19, agreed to, 5
Royal recommendation, government consider introducing principles stated by committee, M. (Gustafson), 13.1:16, agreed to, 3-4
Statute, requesting government to consider advisability of amdt., M. (Neil), 3:24-33, allowed to stand; 3:43-54, agreed to as amended, 5-6
Amdt. (Daudlin), 3:53-4, agreed to
Votes, incorrect count, 1:17

Procedure—*Cont.*
Witnesses, expenses, Committee paying, M. (Bockstael), 1:7, agreed to, 4

Progressive Conservative Party *see* Canadair Limited; Western Grain Stabilization Act (amdt.) (Bill C-33); Western Grain Stabilization Program—Payments

Proulx, Mr. A. (Agriculture Department)
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 7:3, 8-11

Quebec *see* Corn—Ontario shipments; Crop insurance; Farm Credit Corporation—Loans; Feed grain—Freight assistance; Pork

Rapeseed *see* Canola

Red meat industry *see* Beef

Registered Retirement Savings Plan (RRSP), Blue Chip (Lortie) Committee, 6:16-20, 33

Reports to House
First, Agriculture Department, annual report (1982-1983), 3:4
Second, Western Grain Stabilization Act and Account, annual report (1981), 3:4
Third, Farm Credit Corporation Capital Budget, 1983-1984, 4:5

Research and development, 5:6-8
Criticisms, 6:5
Expenditures, 6:5-6
Saskatchewan, comparison, 6:6
Facilities, Ottawa based/decentralized, 7:13-9
Provincial ministers, consultation, 6:21-2
Researchers, availability and training, 7:17-9
See also Canadian Grain Commission; Canola; Energy; Food—Research centre; Grain; Hybrids; Potatoes; Soil; Soybeans; Winter rape

Restraint program, 6 and 5 provisions *see* Dairy industry

Riis, Mr. Nelson (NDP—Kamloops-Shuswap)
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 10:12-5

Sahl, Mr. Avery (Western Grain Stabilization Administration)
Western Grain Stabilization Act and Account (1981), 3:5, 14-5, 25-6, 34-8, 49

St. Hyacinthe, Que. *see* Food—Research centre

Saskatchewan *see* Aniplasmosis; Farm Credit Corporation—Loans; Herd Maintenance Assistance Program; Research and development—Expenditures

Saskatchewan Beginning Farmer Program, 4:34, 43

Schellenberger, Mr. Stan (PC—Wetaskiwin)
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 6:9-10, 24-6; 7:14-9; 8:20-2; 10:8-12
Farm Credit Corporation Capital Budget, 1983-1984, 4:8, 11-4, 36-9
Procedure
Agenda and procedure subcommittee, quorum, M. (Ostiguy), 1:8
Bills, amdts., infringing upon financial initiative of the Crown, 13:37
Election of Chairman, M. (Ostiguy), 4:8
Organization meeting in relation to S.O. 69 (2), 1:8-10, 14-6, 23-4, 26
Questioning of witnesses, rotation by party, M. (Dion), 1:14-6
Quorum, meeting and printing evidence without, M. (Dion), 1:9-10
Western Grain Stabilization Act (amdt.) (Bill C-33), 13:24-5, 31, 35-8, 43, 62-5; 13.1:9-10, 13, 20

Schellenberger, Mr. Stan—*Cont.*
Western Grain Stabilization Act and Account (1981), 3:33-9, 41-2, 48

Scott, Mr. William (PC—Victoria-Haliburton)
Western Grain Stabilization Act (amdt.) (Bill C-33), 13:60-2

Senior Grain Transportation Committee *see* Freight rates; Grain transportation

Soil, research, 6:21; 7:15

Sonneveld, Mr. Gus (Canadian Livestock Feedboard)
Canadian Livestock Feedboard estimates, 1984-1985, main, 11:3-8, 11-8, 20-30

Soviet Union *see* Dairy products; Farm machinery and equipment—Trade; Grain—Exports

Soybeans, research, 7:15

Special Capital Recovery Projects, 5:5

Special Farm Financial Assistance Program, 4% interest rebate, 4:19-21, 26-9; 5:21, 35

Stabilization programs, 5:18-20
Commodities designated, 7:4-5
Formula, 7:7
Payments, annual/quarterly, 7:6-8, 11
Provinces position, 5:18-9
Uniformity, 7:21-2
See also Agricultural Stabilization Act; Beef; Pork; Potatoes

Statistics Canada *see* Organizations/Individuals Appearing—Western Grain Stabilization Act (amdt.) (Bill C-33)

Storage facilities, 2:14-5
See also Fruit and Vegetables Storage Assistance Program; Grain elevators

Sunflowers *see* Agricultural Stabilization Act

Supply management *see* Beef

Surtaxes *see* Potatoes

Taxation
Capital gains tax *see* Farm land
Sales tax *see* Fuel
See also Income tax; Surtaxes

Tessier, Mr. Claude (L—Mégantic-Compton-Stanstead; Chairman)
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 5:24; 6:24; 10:30
Côté, references, 4:9
Election as Chairman, 4:8-9
Farm Credit Corporation Capital Budget, 1983-1984, 4:9, 29-32
Procedure
Bills
Amdts., alternative scheme to Royal Recommendation, 13.1:17-8
Amdts., infringing financial initiative of the Crown, 13:9, 11, 13, 15
Clause by clause study, quorum, 13:69-70
Documents, distributing in both official languages, 3:16
Motions, bilingual presentation, 3:28, 33; 4:29-32
Western Grain Stabilization Act (amdt.) (Bill C-33), 13:24, 39, 43, 69-70; 13.1:9, 11, 13, 15-20
Western Grain Stabilization Act and Account (1981), 3:16-8, 28, 31, 33-4, 54, 57

Tipples, Mr. K.H. (Canadian Grain Commission)
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 8:3, 15; 9:3, 10-3, 15-6, 18, 20-1

Tirol dehydrates, Tilley, Alta., effect of freight rates on exports to Japan, 8:6-7

Towers, Mr. Gordon (PC—Red Deer)
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 5:17; 8:16-8; 9:4-7, 19, 24-7
Canadian Livestock Feedboard estimates, 1984-1985, main , 11:11-5, 23, 28, 30
Western Grain Stabilization Act (amdt.) (Bill C-33), 13:10, 32-5, 37
Western Grain Stabilization Act and Account (1981), 3:40-3

Trade *see* Farm machinery and equipment

Trant, Mr. G.I. (Farm Income Services Branch)
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 5:34-5; 6:14-5; 7:3-8, 11-3, 21-4

Trucking industry *see* Grain transportation—Senior Grain Transportation Committee

Tuberculosis, statistics *re* infected herds, 5:10

United States *see* Corn; Dairy products—Production control; Food-aid; Grain—Exports; Marketing boards; Potatoes—Seed potatoes

Uruski, Hon. B. (Minister of Agriculture, Government of Manitoba)
Western Grain Stabilization Act (amdt.) (Bill C-33), 13:4, 44-57, 59-68

Veillette, Mr. Michel (L—Champlain; Parliamentary Secretary to Minister of Consumer and Corporate Affairs)
Agriculture Department estimates, 1984-1985, main, 5:26, 34; 6:13, 15; 10:15-8
Farm Credit Corporation Capital Budget, 1983-1984, 4:8
Western Grain Stabilization Act (amdt.) (Bill C-33), 13:22-5; 13.1:8

Veterinary colleges, Guelph, funding, 6:30-1

Western Grain Research Foundation, Agriculture Department representative, 7:20

Western Grain Stabilization Act
Argue statement, 13:7-10, 12
Consultations, 3:23-4

Western Grain Stabilization Act (amdt.) (Bill C-33) Minister of Transport
Amdts., tabling, 13:35-40, 43-4
Clause by clause study, Liberal members absent, 13:68-70
Consideration, 13:6-70; 13.1:6-20; carried, 13.1:5; report to House, 13.1:20, agreed to
Clauses 1-6, carried, 13.1:8
Clause 7, new clause, M. to add (Mayer), not in order, 3
Clauses 7-10, carried, 13.1:17
Clause 11, amdt. (Althouse), 13.1:17-8, not in order, 4
Clause 11, carried, 13.1:18
Clause 12, amdt. (Althouse), 13.1:18-9, not in order, 4
Clauses 12-20, carried, 13.1:19
Clause 21, amdt. (Mayer), 13.1:19-20, not in order, 4-5
Clause 21, carried, 13.1:20
Progressive Conservative position, 13:10-1
Title, carried, 13.1:20

Western Grain Stabilization Act and Account, annual report (1981) *see* Organizations/Individuals Appearing

Canada Post
Postage paid
Postes Canada
Port payé

Book rate
Tarif des livres

K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

JUN 1 0 1987